



DOCUMENTS DE LA SESSION

VOLUME 11

SIXIÈME SESSION DU SEPTIÈME PARLEMENT

DU

CANADA



SESSION 1896



☞ Voir aussi la liste numérique, page 4.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS DE LA SESSION

DU

PARLEMENT DU CANADA



SIXIÈME SESSION DU SEPTIÈME PARLEMENT, 1896.

NOTE.—Pour trouver promptement si un document a été imprimé ou non, on a ajouté les lettres (p.i.) en regard de ceux qui ne sont pas imprimés ; on comprendra que ceux qui ne sont pas ainsi marqués sont imprimés. On trouvera de plus amples renseignements concernant chaque document dans la liste qui commence à la page 4.

☞Voyez aussi l'Index alphabétique, page 1.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION

Arrangées par ordre numérique, avec leur titre au long; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du parlement; le nom du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

VOLUME 1.

1. Rapport de l'Auditeur général sur les comptes de crédits pour l'année expirée le 30 juin 1894-95. Présenté (1re partie) le 29 janvier 1896, par l'hon. G. E. Foster (2e et dernière partie présentée le 18 février 1896)........................ *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

1*a*. Rapport du Bureau de la Trésorerie, jugements depuis la session de 1895, sur appel de la décision de l'Auditeur général *re* achat de terrain pour le pénitencier du Manitoba.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 2.

2. Comptes publics du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1895. Présentés le 17 janvier 1896. *2a.* Budget pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1897; présenté le 27 janvier. *2b.* Budget supplémentaire pour l'exercice qui se terminera le 30 juin 1896; présenté le 6 avril 1896.
Imprimés pour la distributiou et les documents de la session.

3. Liste des actionnaires des banques chartées de la Puissance du Canada, à la date du 31 décembre 1895. Présentée le 13 avril 1896, par l'hon. G. E. Foster.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

3*a*. Rapport des dividendes restant impayés et des montants ou balances non réclamés depuis cinq ans ou plus, avant le 31 décembre 1895, dans les banques chartées du Canada. Présenté le 17 avril 1896, par l'hon. G. E. Foster.............*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 3.

4. Rapport du surintendant des assurances pour l'année terminée le 31 décembre 1896.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

4*a*. Sommaire préliminaire des affaires des compagnies d'assurance sur la vie faisant affaires au Canada, pour l'année civile 1895. Présenté le 2 mars 1896, par l'hon. G. E. Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

4*b*. Analyse des rapports des compagnies d'assurances au Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1895.........................*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 4.

5. Rapport du département du Commerce, pour l'année expirée le 30 juin 1895. Présenté le 7 février 1896, par l'hon. W. B. Ives............*Imprimé pour la distribution et les documenis de la session.*

5*a*. Rapports du Haut Commissaire en rapport avec le département du Commerce.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

6. Tableaux du Commerce et de la Navigation du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1895, d'après les relevés officiels. Présentés le 24 janvier 1896, par l'hon. J. F. Wood.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 5.

7. Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1895 ; Partie I. Accise, etc. Présentés le 9 janvier 1896, par l'hon. J. Costigan.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

7a. Revenu de l'Intérieur—Partie II, Inspection des poids et mesures et du gaz, pour l'exercice expiré le 30 juin 1895. Présenté le 9 janvier 1896, par l'hon. J. Costigan.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

7b. Revenu de l'Intérieur—Partie III, Falsification des substances alimentaires, pour l'exercice expiré le 30 juin 1895. Présenté le 9 janvier 1896, par l'hon. J. Costigan.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

8. Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'année civile 1895. Présenté le 21 février 1896, par l'hon. G. E. Foster................*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

8a. Rapport sur les Archives du Canada, 1895. Présenté le 24 mars 1896, par l'hon. G. E. Foster.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

8b. Conférence sur la question des droits d'auteur. Présenté le 23 janvier 1896, par l'hon. W. H. Montague..................................*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 6.

8c. Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales, pour l'année 1895. Présenté le 6 avril 1896, par l'hon, G. E. Foster...........*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

8d. Statistique criminelle pour l'année 1895....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME 7.

9. Rapport annuel du ministre des Travaux Publics, pour l'exercice clos le 30 juin 1895. Présenté le 26 février 1896, par l'hon. J. A. Ouimet....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

10. Rapport annuel du ministre des Chemins de fer et Canaux, pour l'exercice 1894-95. Présenté le 6 février 1896, par l'hon. J. Haggart......*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

10a. Statistique des chemins de fer du Canada, pour l'année expirée le 30 juin 1895. Présentée le 30 janvier 1896, par l'hon. J. Haggart..*Imprimée dans le n° 10.*

10b. Statistique des canaux pour la saison de navigation, 1894. Présentée le 30 janvier 1894, par l'hon. J. Haggart..*Imprimée dans le n° 10.*

VOLUME 8.

11. Rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice terminé le 30 juin 1895 (Marine). Présenté le 10 février 1896, par l'hon. J. Costigan.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

11a. Rapport annuel du département de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice terminé le 30 juin 1895 (Pêcheries). Présenté le 28 février 1896, par l'hon. J. Costigan.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

11b. Rapport d'une enquête sur le système du pilotage à Saint-Jean, N.-B. Présenté le 24 janvier 1896, par l'hon. J. Costigan...............*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

11c. Liste des navires publiée par le département de la Marine et des Pêcheries ; étant une liste des navires inscrits dans les livres d'enregistrement du Canada, le 31 décembre 1895.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 9.

11d. Rapport du président de la Commission d'inspection des bateaux à vapeur, etc., pour l'année civile terminée le 31 décembre 1895..........*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

12. Rapport du directeur général des Postes pour l'année terminée le 30 juin 1895. Présenté le 23 janvier 1896, par sir A. P. Caron.........*Imprimé pour la distribution et les documents de la session*

VOLUME 10.

13. Rapport annuel du département de l'Intérieur pour 1895. Présenté le 12 février 1896, par l'hon. T. M. Daly.......... ....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

13a. Rapport Sommaire de la Commission de Géologie pour 1895. Présenté le 13 mars 1896, par l'hon. T. M. Daly................ ....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

14. Rapport annuel du département des Affaires indiennes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1895. Présenté le 7 février 1896, par l'hon. T. M. Daly.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME 11.

15. Rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, 1895. Présenté le 23 mars 1896, par l'hon. T. M. Daly........ ....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

15a. Rapport supplémentaire du Commissaire de la Police à cheval du Nord-Ouest, 1895. Présenté le 16 avril 1896, par l'hon. T. M. Daly.......*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

16. Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1895. Présenté le 23 mars 1896, par sir Charles Tupper...... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

16a. Liste du Service Civil du Canada, 1895. Présentée le 17 janvier 1896, par l'hon. J. A. Ouimet.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

16b. Rapport annuel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, pour l'année expirée le 30 juin 1895, avec un rapport partiel sur ces services pendant le dernier semestre de 1895. Présenté le 9 mars 1896, par sir Charles Tupper.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

16c. Rapport des Examinateurs du Service Civil du Canada pour l'année civile 1895. Présenté le 20 mars 1896, par sir Charles Tupper.......... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

17. Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement, pour l'année 1895. Présenté le 2 janvier 1896, par l'Orateur..................... ....*Imprimé pour les documents de la session seulement.*

18. Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1895. Présenté le 7 février 1896, par l'hon. A. R. Dickey.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

19. Rapport du département de la Milice et de la Défense du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1895. Présenté le 30 janvier 1896, par l'hon. A. R. Dickey.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

20. Etat indiquant la prime payée sur les billettes d'acier fabriquées en Canada, du 31 mars au 31 décembre 1895. Présenté le 17 janvier 1896, par l'hon. J. F. Wood................*Pas imprimé.*

21. Etat indiquant la prime payée sur le fer en gueuse fabriqué en Canada, du 4 avril 1895 au 9 janvier 1896, et la quantité fabriquée. Présenté le 17 janvier 1896, par l'hon. J. F. Wood..*Pas imprimé.*

22. Relevé des mandats émis par le Gouverneur général à compte de l'exercice 1895-96, conformément à l'Acte du revenu consolidé et de l'audition. Présenté le 17 janvier 1896, par l'hon. G. E. Foster.
Pas imprimé.

23. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1895. Présenté le 17 janvier 1896, par l'hon. G. E. Foster.
Pas imprimé.

24. Etat des dépenses faites à compte de frais divers imprévus, depuis le 1er juillet 1895 jusqu'au 2 janvier 1896. Présenté le 17 janvier 1895, par l'hon. G. E. Foster.............. .....*Pas imprimé.*

25. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 février 1896,—Etat indiquant où sont situés les moulins qui ont moulu du grain pour fins d'alimentation pendant l'année expirée le 30 juin 1895, et les noms des personnes qui ont exploité ces moulins ; le nombre de minots moulus par chacun et le montant brut de la remise faite dans chaque cas ; le montant de la remise (s'il en est) encore due ou réclamée dans chaque cas. Présentée le 20 février 1896.—*M. McMullen.*
Pas imprimée.

VOLUME 11—*Suite.*

26. Liste des employés publics à qui il a été délivré des commissions en vertu du chapitre 19 des Statuts Revisés du Canada, durant l'année 1895. Présentée le 17 janvier 1896, par l'hon. J. A. Ouimet. *Imprimée dans le n° 16.*

27. Rapport du commissaire de la police fédérale pour 1895, conformément à la clause 5, chap. 184 des Statuts Revisés du Canada. Présenté le 17 janvier 1896, par l'hon. T. M. Daly......*Pas imprimé*

28. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 juillet 1895,—Copie de tous mémoires, pétitions et autres documents venant des sauvages de la réserve Saint-Pierre, Manitoba, et de toute correspondance à ce sujet depuis le 1er janvier 1892. Présentée le 20 janvier 1896.—*M. Laurier*..........*Pas imprimée.*

29. Copie d'un arrêté en conseil du 8 janvier 1896, à l'effet de continuer pendant l'année courante la délivrance de permis aux navires de pêche des Etats-Unis d'entrer dans tous les ports de la côte de l'Atlantique pour y acheter de l'appât, etc. Présentée le 20 janvier 1896, par l'hon. J. Costigan..........*Pas imprimée.*

30. Etat des paiements des primes de pêche, pendant l'année 1894-95, pour être soumis au parlement en vertu du chap. 96 des Statuts Revisés. Présenté le 20 janvier 1896, par l'hon. J. Costigan. *Pas imprimé.*

31. Les arrêtés du conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada* et dans la *Gazette de la Colombie-Anglaise*, en conformité des dispositions de l'article 38 des règlements relatifs à l'arpentage, l'administration, la concession et la gestion des terres fédérales comprises dans la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique. Présentés le 21 janvier 1896, par l'hon. T. M. Daly..........*Pas imprimés.*

31*a*. Les ordres en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, conformément aux dispositions de la clause 91 de l'Acte des terres fédérales, ch. 54 des Statuts Revisés du Canada. Présentés le 21 janvier 1896, par l'hon. T. M. Daly..........*Pas imprimés.*

32. Rapport en réponse à une résolution du 20 février 1882, en tant qu'elle est fournie par le département de l'intérieur, concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique. Présenté le 22 janvier 1896, par l'hon. T. M. Daly..........*Pas imprimé.*

32*a*, Liste de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique pendant l'année terminée le 1er octobre 1895. Présentée le 10 février 1896, par l'hon. T. M. Daly. *Pas imprimée.*

33. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 juin 1895,—Etat indiquant : 1. Le nombre d'industries manufacturières dans la ville de Chatham, spécifiant le nom de chacune et le nom du propriétaire. 2. Le nombre d'ouvriers employés dans chacune. 3. La valeur de la production de chacune. 4. Le chiffre du capital placé dans chacune. 5. Le total des salaires payés par chacune. 6. La valeur des matières premières employées dans chacune. Présentée le 23 janvier 1896.—*M. Campbell*..........*Pas imprimée.*

33*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 juin 1895,—Etat indiquant : 1. Le nombre d'industries manufacturières dans la ville de Wingham, spécifiant le nom de chacune et le nom du propriétaire. 2. Le nombre d'ouvriers employés dans chacune. 3. La valeur de la production de chacune. 4. Le chiffre du capital placé dans chacune. 5. Le total des salaires payés par chacune. 6. La valeur des matières premières employées dans chacune. Présentée le 23 janvier 1896.—*M. McDonald (Huron)*..........*Pas imprimée.*

34. Relevé détaillé de toutes les obligations et garanties enregistrées dans le département du secrétaire d'Etat, depuis le dernier relevé, 1895, soumis au Parlement du Canada, en conformité de la clause 23, chap. 19, des Statuts Revisés du Canada. Présenté le 23 janvier 1896, par l'hon. J. A. Ouimet. *Pas imprimé.*

35. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 juin 1895,—Copie du contrat intervenu entre le directeur général des postes et M. Jos. Lamontagne le 1er juillet 1894, pour le transport des malles entre le lac Etchemin et Sainte-Rose de Watford, ainsi que copie de tous documents, correspondance, soumissions et rapports autres que confidentiels au sujet de la résiliation de ce contrat; aussi, copie de nouveau contrat fait subséquemment par le gouvernement, ainsi que des soumissions qui l'ont précédé. Présentée le 24 janvier 1896:—*M. Vaillancourt*..*Pas imprimée.*

35*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 juin 1895,—Copie de toute correspondance, rapports, soumissions reçues et contrats passés pour le transport des matières postales entre Battleford et Saskatoon, dans les Territoires du Nord-Ouest, pendant les trois dernières années. Présentée le 24 janvier 1896.—*M. Martin*..........*Pas imprimée.*

VOLUME 11—*Suite.*

35*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 juin 1895,—Copie de toutes pétitions, lettres et papiers concernant un service postal quotidien entre Matane, comté de Rimouski, et Sainte-Anne des Monts, comté de Gaspé. Présentée le 24 janvier 1896.—*M. Joncas.* *Pas imprimée.*

35*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 mars 1896,—Copie du contrat passé avec la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique pour le transport des malles de Winnipeg à Pilot-Mound et à des points à l'ouest de cette localité. Présentée le 13 avril 1896.—*Sir Richard Cartwright*......... *Pas imprimée.*

35*d*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 février 1896,—Copie des soumissions reçues en 1895 pour le transport des malles entre 108-Mile House, C.A., et Horsefly, avec les montants dans chaque cas. Copie de toute correspondance échangée entre l'inspecteur des postes (M. Fletcher) ou le département et les députés de Caribou ou Yale, au sujet du transport des malles sur la dite route. Copie du contrat actuellement en vigueur, son montant et le nom de l'entrepreneur. Copie des soumissions reçues en 1895 pour le transport des malles entre 150-Mile House et Keithley-Creek, avec le nom de l'entrepreneur et le montant du contrat ; et indiquant aussi si le contrat a été transféré à quelqu'un, et dans ce cas à qui et à quelles conditions. Présentée le 17 avril 1896.—*M. McMullen*......... *Pas imprimée.*

35*e*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes, à Son Excellence le gouverneur général, en date du 9 mars 1896,—Copie de toute correspondance échangée entre la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et le gouvernement au sujet de réclamations pour augmenter le montant payé à la dite compagnie pour le transport des matières postales ; aussi, copie de tout ordre en conseil ou règlement administratif concernant ces réclamations. Présentée le 17 avril 1896.—*M. Borden.* *Pas imprimée.*

36. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 26 avril 1895,—Etat donnant :—1. Les noms de tous les employés inscrits sur la liste des pensions de retraite à la date du 1er janvier 1895 ; 2. La date de leur nomination comme employés civils permanents ; 3. Le chiffre de leur salaire lors de leur nomination ; 4. Le nombre d'années par eux passées au service ; 5. Le chiffre de leur salaire lorsqu'ils ont été mis à la retraite ; 6. La date de leur mise à la retraite et le nombre d'années, s'il en est, ajoutées à leur temps de service ; 7. Le chiffre de la pension accordée ; 8. Le montant brut versé au fonds de retraite par chaque employé retraité dont le nom paraît sur la dite liste à la date susmentionnée ; 9. Le montant brut retiré par chacun des dits retraités ; 10. L'âge de chacun des dits retraités lors de sa mise à la retraite ; 11. Les noms de toutes personnes qui ont été sur la liste des pensions de retraite depuis la mise en force de l'acte et qui sont décédées avant le 1er janvier 1895, et les renseignements sur chacune d'elles qui sont demandés dans les neuf paragraphes précédents au sujet des employés mentionnés dans le premier paragraphe. Présentée le 27 janvier 1896.—*M. McMullen*......... *Pas imprimée.*

37. Relevé conforme à la clause 17 de l'Acte d'assurance du service civil, pour l'année expirée le 30 juin 1895. Présenté le 28 janvier 1896, par l'hon. G. E. Foster.—*Pas imprimé.*

38. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 28 janvier 1896,—Copie d'un ordre en conseil concernant la quarantaine et le transport, par voie du Canada, des bestiaux des Etats-Unis, surtout en ce qui concerne le port de Saint-Jean, N.-B., et de tous autres ordres en conseil et règlements administratifs ou autres s'appliquant au transport des bestiaux des Etats-Unis par voie du Canada, et un état indiquant quelles mesures ont été prises afin que le transport en transit des dits bestiaux soit fait en conformité des dispositions de ces ordres en conseil et règlements ; aussi, un état indiquant combien de bestiaux des Etats-Unis (s'il en est) ont déjà été expédiés *via* Saint-Jean, sous l'autorité de l'ordre en conseil. Présentée le 28 janvier 1896.—*M. Foster et M. Mulock*......... *Pas imprimée.*

38*a*. Réponse supplémentaire au nº 38. Présentée le 17 février 1896.—*M. Foster* et *M. Mulock.* *Pas imprimée.*

39. Copie d'une correspondance additionnelle échangée entre le gouvernement du Canada et celui de la province du Manitoba, au sujet de la question des écoles du Manitoba. Présentée le 30 janvier 1896, par l'hon. G. E. Foster. *Imprimée pour la distribution et les documents de la session..*

39*a*. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 29 janvier 1896,—Copie de tous ordres en conseil, de toute correspondance officielle et de tous autres documents concernant la question des écoles du Manitoba qui n'ont pas encore été déposés sur la table. Présentée le 6 février 1896.—*M. LaRivière.* *Imprimée pour la distribution et les documents de la session*

VOLUME 11—*Suite.*

39aa. Copie des papiers se rattachant à l'envoi d'une députation à Winnipeg pour conférer avec le gouvernement du Manitoba au sujet de la loi scolaire de cette province. Présentée le 26 mars 1896, par sir Charles Tupper.—*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

39b. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 16 mars 1896.—Copie du rapport adressé par Son Honneur le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest à Son Excellence le gouverneur général concernant le bill intitulé : " Ordonnance à l'effet d'amender et refondre, telles qu'amendées, les Ordonnances concernant les Ecoles", passé par l'Assemblée législative à sa dernière session, et qui a été réservé pour la sanction de Son Excellence. Aussi, copie de tout ordre en conseil ou rapport à ce sujet et au sujet du bill. Présentée le 26 mars 1896.—*M. McCarthy.*
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

39c. Rapport des commissaires nommés pour conférer avec le gouvernement de la province du Manitoba, au sujet des écoles de cette province. Aussi, extraits des rapports du comité de l'honorable Conseil privé, en date des 17 et 27 mars 1896, concernant la nomination d'une commission pour conférer avec le gouvernement de la province du Manitoba sur la question des écoles de cette province. Présentés le 6 avril 1896, par sir Charles Tupper.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

40. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 8 juillet 1895,—Copie de toutes pétitions, correspondance, documents ou autres papiers adressés au gouverneur général ou au ministre des chemins de fer par des électeurs de la division sud de Renfrew ou par quelqu'un ou quelques-uns d'entre eux, ou par toutes autres personne ou personnes au sujet de la fermeture de la station de la Baie-Barry, sur la ligne du chemin de fer Ottawa, Arnprior et Parry-Sound, dans le comté de Renfrew, et copie de tous papiers ou correspondance, comme ci-dessus, se plaignant de l'action de la dite compagnie de chemin de fer si libéralement aidée par le gouvernement, en causant des inconvénients et des préjudices aux affaires publiques, et en essayant de forcer un particulier de donner à la compagnie du terrain ou des privilèges que la compagnie ne pouvait se faire donner par la loi. Présentée le 6 février 1896. —*M. Casey*...*Pas imprimée.*

41. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 janvier 1896,—Copie de toute correspondance par lettres ou télégrammes entre le gouvernement et sir Charles Tupper, bart., concernant sa visite actuelle en Canada. Présentée le 7 février 1896.—*M. Casey*...*Pas imprimée.*

42. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 29 janvier 1896,—Copie des pétitions, demandes, lettres, etc., demandant la commutation de sentence de mort prononcée contre Valentine Shortis en emprisonnement à vie, ainsi que les lettres et mémoires demandant que la loi suive son cours. Aussi, le rapport du juge Mathieu, et celui du ministre de la justice, et toute décision, ordre ou mandat concernant cette affaire. Aussi, un état indiquant si des pétitions en faveur de la commutation de la sentence de mort ont été soumises au Conseil, et dans ce cas, quelle décision (s'il en est) a été prise à ce sujet. Aussi, copie de toute correspondance entre Son Excellence le gouverneur général et le secrétaire des Colonies, par câblegramme ou autrement, sur le même sujet. Présentée le 11 février 1896.—*MM. Bergeron, Mulock et Davies*......................................*Imprimée pour la distribution seulement.*

43. Rapport du bureau des visiteurs du collège militaire royal, pour l'année 1895. Présenté le 12 février 1896, par l'honorable A. R. Dickey..............*Imprimé pour la distribution seulement.*

43a. Rapport de M. Sandford Fleming, C.M.G., membre du bureau des visiteurs du collège militaire royal. Présenté le 25 mars 1896, par sir Adolphe Caron..*Imprimé pour la distribution seulement.*

43b. Lettres du commandant du collège militaire royal, soumettant des observations sur le rapport du bureau des visiteurs du dit collège, et aussi sur le rapport de M. Sandford Fleming, C.M.G., membre du dit bureau. Présentées le 25 mars 1896, par sir Adolphe Caron.............................
Imprimées pour la distribution seulement.

43c. Une lettre et un rapport de l'officier général commandant la milice canadienne sur le collège militaire royal de Kingston. Présentés le 26 mars 1896, par sir Adolphe Caron.........................
Imprimés pour la distribution seulement.

VOLUME 11—*Suite.*

44. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 3 février 1896,—Copie de tous ordres en conseil et correspondance touchant la nomination de l'honorable E. G. Prior et de l'honorable John F. Wood, comme membres du Conseil privé du Canada, et copie des commissions ou instruments les nommant membres du Conseil privé et les nommant aussi aux charges respectives qu'ils occupent actuellement dans l'administration. Présentée le 12 février 1896.—*M. Laurier*.................. ....*Pas imprimée.*

45. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 février 1896.—Etat indiquant,—La dépense totale encourue pour la ferme expérimentale à Ottawa, jusqu'au 1er janvier 1896. Le prix payé pour le terrain. Le coût total des édifices, de la main-d'œuvre employée pour faire des améliorations de nature permanente, et des autres travaux exécutés sur la ferme. Les montants payés pour fumier et engrais. Les montants payés pour les animaux. Le montant total payé pour machines et instruments. Le montant payé pour les harnais. La valeur des animaux sur la ferme au 1er janvier 1896. La recette totale provenant de la vente des animaux, du beurre, du fromage et des produits de la ferme jusqu'au 1er janvier 1896. Présentée le 17 février 1896.—*M. McMullen*.... .... *Pas imprimée,*

46. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 janvier 1896,—Etat donnant les noms de toutes les personnes nommées à quelque emploi en rapport avec les douanes à Toronto, depuis le 1er juillet 1891, avec la date de leur nomination et leurs salaires. Présentée le 17 février 1896......... ....*Pas imprimée.*

47. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 10 février 1896,—Copie de l'ordre en conseil nommant l'honorable Désiré Girouard l'un des juges de la cour suprême du Canada. Présentée le 17 février 1896.—*M. Tarte*.... ....*Pas imprimée.*

48. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 janvier 1896,—Copie de tous ordres en conseil, instructions du gouvernement ou d'aucun département et autres documents qui n'ont pas encore été soumis à la Chambre, concernant la nomination d'un haut-commissaire à Londres ou concernant la nature de ses fonctions ou la manière de les remplir. Présentée le 17 février 1896.—*M. Casey*.......... .. ..*Pas imprimée.*

49. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 10 février 1896,—Copie des ordres en conseil relatifs à toutes les nominations de sénateurs faites depuis le 1er janvier 1896. Présentée le 20 février 1896.—*M. Tarte*........... ... *Pas imprimée.*

50. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 juin 1895,—Copie de tous papiers et correspondance concernant la partie de l'emplacement de ville de Moose-Jaw, que possède le gouvernement du Canada, y compris le relevé des deniers reçus par les syndics du dit emplacement de ville, et de ceux reçus par le gouvernement fédéral. Aussi, un état donnant le nombre de lots appartenant encore au gouvernement et le montant des taxes payées annuellement par le gouvernement depuis que Moose-Jaw a été érigé en municipalité. Présentée le 24 février 1896.—*M. Davin.*
Pas imprimée.

51. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 février 1896,—Copie de toute correspondance concernant l'octroi d'une licence pour manufacturer et vendre de la bière dans la ville de Neepawa, Manitoba ; aussi, copie de toutes pétitions des citoyens de la dite ville protestant contre la dite licence. Présentée le 24 février 1896.—*M. Martin*............ ....*Pas imprimée.*

52. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 janvier 1896,—1. Relevé de tous les honoraires reçus par le gouvernement, aux termes de l'Acte connu communément sous le nom "d'Acte McCarthy", des diverses corporations municipales ou des personnes demandant des licences sous l'autorité du dit acte, dans le district électoral de Provencher, province du Manitoba. 2. Liste des réclamations non payées en rapport avec le dit acte dans le dit district électoral, et le montant de ces réclamations. Présentée le 24 février 1896.—*M. LaRivière.*
Pas imprimée.

53. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 10 février 1896,—Copie de tous rapports au conseil et de tous ordres en conseil, rapport du juge et autres papiers et correspondance concernant l'élargissement de Charles Chamberlain, condamné à l'emprisonnement dans le pénitencier de la Montagne-de-Pierre, Manitoba, pour parjuge, lors de la dernière élection fédérale dans la cité de Winnipeg. Aussi, copie de toutes pétitions ou autres communications adressées au gouvernement, ou à aucuns de ses membres ou à aucun département ou à Son Excellence, et de toutes lettres adressées par ou au nom d'aucun membre du gouvernement ou d'aucun département au sujet de la commutation de la peine du dit Chamberlain. Présentée le 24 février 1896.—*M. Martin* et *M. Mulock*..... ....*Pas imprimée.*

VOLUME 11—*Suite.*

54. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 février 1896,—Etat faisant connaître d'une manière complète le recensement des Territoires du Nord-Ouest fait récemment par la police à cheval, spécifiant le nombre d'hommes et de femmes dans chaque division, ainsi que les limites des divisions. Présentée le 27 février 1896. *M. Martin*........................*Pas imprimée.*

55. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 février 1896,—Etat indiquant le montant d'argent payé à chacune des personnes qui ont reçu une prime en 1895, à même les fonds votés pour encourager la production de la betterave. Présentée le 4 mars 1896.—*M. Mills (Bothwell)*........................*Pas imprimée.*

56. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 2 mars 1896,—Copie du contrat passé entre le ministre du commerce, au nom de Sa Majesté, et les syndics choisis par les actionnaires de la Compagnie de Commerce Maritime du Canada, pour un service de steamers entre Saint-Jean, N.-B., et Liverpool, Angleterre. Présentée le 6 mars 1896.—*M Hazen*........................*Pas imprimée.*

57. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 26 février 1896,—Etat montrant le nombre de navires qui ont passé par le canal de Chambly dans chacune des années 1892, 1893, 1894 et 1895; le dit rapport indiquant séparément les navires chargés de charbon ou de bois, ainsi que les navires qui descendaient et ceux qui remontaient. Présentée le 6 mars 1896. *M. Langelier*........................*Pas imprimée.*

57a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 février 1896,—Etat faisant connaître le montant de chaque réclamation faite par le gouvernement pour dommages soi-disant causés par des navires sur le nouveau canal Welland, depuis la date de son ouverture jusqu'au 31 décembre 1895, avec les noms de ces navires et de leurs propriétaires, la nature des dommages et la manière dont chaque réclamation a été réglée, soit par paiement complet ou partiel, ou en ne payant pas du tout, et s'il reste des réclamations non réglées. Aussi, un état donnant le montant de chaque réclamation non réglée et le nom de chaque navire (avec le nom des propriétaires) contre lequel il existe quelque semblable réclamation non réglée. Présentée le 9 mars 1896.—*M. Gibson* *Pas imprimée.*

58. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 17 février 1897,—Copies de toutes lettres, requêtes, correspondance ou documents de quelque nature qu'ils soient demandant au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour s'assurer la propriété du chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs afin d'en faire un embranchement de l'Intercolonial. Présentée le 9 mars 1896. *M. Joncas*........................*Pas imprimée.*

59. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 26 février 1896—Copie de toute correspondance, papiers et documents se rapportant à la vente ou au louage du steamer *Alert.* Présentée le 9 mars 1897.—*M. Langelier*........................*Pas imprimée.*

60. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 février 1896,—Etat indiquant la quantité de grains importée par chacun des distillateurs en 1895, et la quantité totale de grains importée nécessaire à l'alimentation. Présentée le 9 mars 1896.—*M. Mills (Bothwell).* *Pas imprimée.*

61. Rapport sur le *Sweating System* en Canada.—Présenté le 13 mars 1896, par sir Charles Tupper. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

61a. Rapport supplémentaire au n° 61.—Présenté le 24 mars 1896, par sir Charles Tupper. *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

62. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 2 mai 1895,—Etat indiquant: le nombre de boisseaux de blé livrés aux élévateurs de Fort-William et Port-Arthur, ainsi que la qualité du grain; le nombre de boisseaux chargés sur des navires et la qualité, la nationalité et les lieux de destination de ces navires. Aussi, copie des conditions de qualité fixées par le bureau des inspecteurs à la réunion où il avait à établir la qualité pour l'année 1894. Présentée le 25 février 1896.—*Hon. M. Boulton*........................*Pas imprimée.*

63. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 11 février 1896, —Etat donnant les noms de tous les employés du service civil attachés ci-devant aux départements du secrétaire d'Etat et de l'agriculture, qui ont été mis à la retraite depuis le 1er juillet 1894, avec indication de leur âge, de leurs années de service, de leurs appointements, de leurs pensions de retraite; donnant aussi, dans les cas où ces employés n'avaient pas encore atteint leur soixantième année ou n'avaient pas encore complété trente-cinq années de service, les raisons pour

VOLUME 11—*Suite.*

lesquelles ils ont été mis à la retraite et le rapport du bureau de la Trésorerie sur chacun de ces cas : donnant aussi les noms, les âges et les années de service de tous les employés attachés aux dits départements qui ont reçu avis qu'ils vont être renvoyés ou pensionnés. Présentée le 3 mars 1896.—*L'hon. M. Poirier*...*Pas imprimée.*

64. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur géneral, en date du 10 février 1896, —Copie des cartes, rapports, devis estimatifs, etc., concernant la canalisation de l'Ottawa, et spécialement les rapports de T. C. Clarke et de Walter Shanley, avec copie de la correspondance, des pétitions, résolutions et autres pièces en la possession de l'honorable ministre des chemins de fer et canaux, relatives à la construction du canal Montréal, Ottawa et Baie-Georgienne. Présentée le 13 mars 1896. —*L'hon. M. Clemow*..*Pas imprimée.*

65. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 13 juin 1895,—Copie de la correspondance et des télégrammes qui ont été échangés entre le direct. général des postes ou tout autre membre du gouvernement et la Chambre de Commerce de la Colombie-Britannique, le conseil de ville de Victoria, les députés qui représentent à la Chambre des communes le district urbain de Victoria, le direct. de poste de Victoria ou toute autre personne, entre le 1er janvier 1894 et le 1er mai 1895, au sujet de " l'allocation provisoire " et du retrait de cette allocation aux commis et facteurs du bureau de poste de la cité de Victoria, C.-B. Présentée le 19 mars 1896.—*L'hon. M. McInnis (Victoria)*...*Pas imprimée.*

66. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 mars 1896,—Copie de la liste des votants pour le district électoral de Yale et Caribou. Présentée le 23 mars 1896.—*M. Martin.* *Pas imprimée.*

67. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 janvier 1896,—Etat donnant : Le nombre de personnes employées sur l'Intercolonial à la date du 30 juin dernier, faisant la distinction entre les employés temporaires et permanents. Le nombre de milles de voie ferrée exploitée à la même date. Le nombre de gares et de chefs de gares. Le nombre de voitures mises sur la ligne pendant l'exercice expiré le 30 juin 1895, et entrées au compte des frais d'exploitation. Le nombre de locomotives mises sur la ligne et entrées au compte des frais d'exploitation. Le nombre des voitures mises sur la ligne et entrés au compte du capital. Le nombre de locomotives mises sur la ligne et entrées au compte du capital. Le nombre de tonnes de rails neufs posés et entrés au compte des frais d'exploitation. Le nombre de tonnes de rails posés et entrés au compte du capital. Le nombre de traverses posées et entrées au compte des frais d'exploitation et à celui du capital, respectivement. Le nombre de pouts réparés ou construits et entrés au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, suivant le cas. Le nombre de ponts élevés, renouvelés et entrés au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, suivant le cas. Le montant dépensé pour clôtures et entré au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, suivant le cas. Le montant total dépensé pour de nouveaux édifices de toute espèce le long de la ligne, et la partie de ce montant entrée au compte des frais d'exploitation ou à celui du capital, respectivement. Le montant total dépensé pour réparer des édifices et le montant entré au compte du capital ou à celui des frais d'exploitation, respectivement. Le montant dépensé pour drains, fossés et ponceaux le long de la ligne en sus de ce qui a été fait par les équipes de sections, et la partie de ce montant entrée au compte des frais d'exploitation et à celui du capital, respectivement. Présentée le 23 mars 1896.—*M. McMullen* et *M. Davies*..*Pas imprimée.*

68. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 juillet 1895,—Etat indiquant : 1. Les noms des divers chemins de fer en Canada qui ont reçu une subvention en argent. 2. La province où est situé le dit chemin de fer. 3. Le nombre de milles pour lesquels une subvention a été accordée. 4. Le nombre de milles construits. 5. Le montant accordé par mille et le montant total payé. 6. Le nombre d'acres de terre accordé par mille et le nombre total donné ou actuellement dû à chaque compagnie. 7. Le montant total des subventions en argent données aux chemins de fer dans chaque province. 8. Le nombre total d'acres de terre accordé dans chaque province et le grand total d'argent et de terres donnés aux chemins de fer en Canada. Présentée le 23 mars 1896.—*M. McMullen*..*Pas imprimée.*

68a. Réponse supplémentaire au n° 68. Présentée le 26 mars 1896.—*M. McMullen*. ....*Pas imprimée.*

69. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 mars 1896,—Copie de tous papiers, correspondance et rapports concernant la réclamation du Dr Wall, de Emerald, I.P.-E., pour dommages à raison de blessures qu'il allègue avoir reçues sur le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard. Présentée le 23 mars 1896.—*M. Davies*..*Pas imprimée.*

VOLUME 11—*Suite.*

70. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 9 mars 1896,—Etat détaillé du coût de la commission sur les taux de fret. Présentée le 23 mars 1896.—*M. Martin*..........*Pas imprimé.*

71. Etat détaillé de la correspondance entre le bureau du haut-commissaire à Londres et le bureau du Conseil privé, de 1880 à 1896. Présenté le 23 mars 1896, par sir Charles Tupper....*Pas imprimée.*

71*a*. Mémoire détaillé indiquant la valeur nominale et le coût réel des monnaies canadiennes en argent et en cuivre obtenues par l'entremise du haut-commissaire entre les années 1883 et 1895 inclusivement, et aussi l'économie réalisée. Présenté le 24 mars 1896, par sir Charles Tupper.
Pas imprimée.

72. Etat des affaires de la Compagnie Anglo-Canadienne de Prêt et Placement, au 31 décembre 1895. Présenté le 23 mars 1896, par M. l'Orateur..................................*Pas imprimé.*

73. Etats généraux des baptêmes, mariages et sépultures dans les districts de Montmagny et Ottawa, pour 1895. Présentés le 23 mars 1896, par M. l'Orateur.................................*Pas imprimés.*

74. Copie du rapport conjoint des commissaires nommés en vertu de l'article premier de la convention entre les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande pour la délimitation de la frontière entre les Etats-Unis et la Puissance du Canada,—séparant l'Alaska de la Colombie anglaise—avec une minute approuvée du conseil à ce sujet, en date du 25 février 1896. Présentée le 25 mars 1896, par sir Charles Tupper.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

75. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 27 janvier 1896,—Copie de toute correspondance concernant l'exposition des Territoires tenue l'été dernier à Régina et de tous papiers faisant connaître la part que le lieutenant-gouverneur des Territoires y a prise ; aussi, copie des comptes détaillés des recettes et dépenses de la dite exposition, et des montants encore dus à ce sujet. Présentée le 17 avril 1896.—*M. Martin*...............................*Pas imprimée.*

76. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 9 mars 1896,—Copie de tous contrats et correspondance entre George Goodwin et le département des chemins de fer et canaux ou tout autre département du gouvernement en rapport avec les contrats 4, 5, 6, 7 et 12 du canal de Soulanges. Aussi, copie de toute correspondance entre le département des chemins de fer et canaux et celui de la justice au sujet des dits contrats. Aussi, copie de tous ordres en conseil concernant les réclamations de George Goodwin en rapport avec les dits contrats. Aussi, copie de tout rapport adressé au département des chemins de fer et canaux ou à tout autre département par l'ingénieur du gouvernement en charge des dits travaux, concernant les travaux faits par l'entrepreneur George Goodwin et ayant trait à la réclamation produite par le dit entrepreneur Goodwin contre le gouvernement pour compensation à raison d'une levée étanche, ou ayant trait à toute autre réclamation qu'il a faite en rapport avec ses contrats sur le canal Soulanges. Présentée le 27 mars 1896.—*M. Davies*....................*Pas imprimée.*

77. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 février 1896,—Copie du rapport de l'ingénieur chargé d'examiner l'état du brise-lames de Tignish, I.P.-E., en 1895, et de faire rapport à ce sujet. Présentée le 2 avril 1896.—*M. Perry*..................................*Pas imprimée.*

77*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 26 février 1896,—Etat faisant connaître le montant dépensé par les autorités fédérales pour chacun des brise-lames, jetées et quais, ci-après énumérés, dans le comté de Prince, I.P.-E., depuis 1880 jusqu'à date :—1. Brise-lames de Malpèque. 2. Brise-lames de Cap-Traverse. 3. Quai McGee, Baie d'Egmont. 4. Quai Higgins. 5. Brise-lames de Brea. 6. Brise-lames de West Point. 7. Brise-lames de Miminegash. 8. Brise-lames de Tignish. Le dit état faisant aussi connaître les travaux donnés à l'entrep., les noms des entrepreneurs, les travaux faits à la journée, les noms des personnes en charge et le nom de l'inspecteur dans chaque cas. Présentée le 2 avril 1896.—*M. Perry*............*Pas imprimée.*

78. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 mars 1896,—Copie de toute correspondance concernant l'amélioration des rapides de Saint-André qui n'a pas encore été soumise à la Chambre. Présentée le 2 avril 1896.—*M. Martin*..............................*Pas imprimée.*

79. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 26 février 1896,—Copies de toutes requêtes, lettres, correspondance ou documents de quelque nature qu'ils soient demandant au gouvernement la construction de quais ou jetées à Paspébiac, dans le comté de Bonaventure, afin de faire à cet endroit un havre de refuge. Présentée le 2 avril 1896.—*M. Joncas*......*Pas imprimée.*

VOLUME 11—*Suite.*

80. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 mars 1896.—Copie des plans, rapports, etc., relatifs à l'ouvrage appelé " la jetée de protection ", dans le port de Montréal, actuellement en cours de construction ; copie de la correspondance relative à cet ouvrage : des pétitions, résolutions, rapports, protêts et autres documents pour ou contre son exécution, et spécialement des opinions exprimées à ce sujet par la faculté de médecine de la cité de Montréal, le bureau de santé de la province de Québec et le bureau de salubrité de la cité de Montréal. Présentée le 19 mars 1896.—*L'hon. sir William Hingston*............*Pas imprimée.*

81. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 mars 1896,—Etat donnant le nom de chaque personne à qui une licence de pêche a été accordée par David Sharp, gardien de pêcheries, de Port-Dover, Ont., pendant les années 1894 et 1895, et le montant reçu pour chaque licence ainsi accordée pendant les dites années. Présentée le 13 avril 1896.—*M. Charlton*..*Pas imprimée.*

82. Rapport préliminaire sur l'effet du canal de drainage de Chicago sur le niveau des grands lacs. Présenté le 13 avril 1396, par l'hon. J. Costigan.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

83. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 mars 1896,—Copie de tous papiers concernant la vente des lots n°s 15 et 16, côté ouest de la rue Cayuga, village de Cayuga, province d'Ontario, à W. A. Mitchell ou à aucune autre personne, y compris copie de la pétition, avec les signatures, demandant de vendre ces lots ; aussi, état faisant connaître si en aucun temps, par le passé, demande a été faite au gouvernement de pouvoir utiliser les dits lots comme cimetière, et si le gouvernement ou quelqu'un de ses officiers a donné l'autorisation à cette fin : aussi, si le gouvernement, lors de la vente de ces lots, savait qu'ils avaient servi comme cimetière et que plusieurs centaines de corps y étaient enterrés. Présentée le 13 avril 1896.—*M. Charlton*...*Pas imprimée.*

84. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 mars 1896,—Copie de toute correspondance, papiers, documents, télégrammes, etc., adressés au gouvernement par des propriétaires ou agents de steamers ou de navires, assurances maritimes, manufacturiers, marchands et autres, de la cité de Montréal ou d'ailleurs, concernant un havre de refuge au Petit-Métis. Présentée le 13 avril 1896.—*M. McShane*..........*Pas imprimée.*

84a. Réponse supplémentaire au n° 84. Présentée le 22 avril 1896.—*M. McShane*..........*Pas imprimée.*

85. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 3 juin 1895.—Montant payé dans le service intérieur de chaque département pour les surnuméraires pendant les années du 1er juillet 1880 au 30 juin 1884, respectivement, pour chacune des dites années. Présentée le 20 avril 1896. —*M. McMullen*..........*Pas imprimée.*

86. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 mars 1896.—Copie de tous papiers et correspondance entre E. Adams, ci-devant inspecteur de chaudières à vapeur, etc., à Kingston, et actuellement président du bureau des inspecteurs de bateaux à vapeur, et le département de la marine et des pêcheries, concernant toutes plaintes portées par le dit Adams contre T. Donnelly, inspecteur de coques de navires à Kingston, ou touchant la manière dont il remplit les devoirs de sa charge. Présentée le 20 avril 1896.—*M. Borden*..........*Pas imprimée.*

87. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er avril 1896,—Copie de toute correspondance échangée entre le département de l'intérieur et D. J. O'Donoghue, secrétaire du comité législatif du Conseil des Métiers et du Travail, Toronto, concernant l'erreur commise dans le rapport du comité sur l'immigration en 1895, en citant une certaine lettre au sujet de la réussite des protégés du Dr Barnardo comme colons en Canada. Présentée le 22 avril 1896.—*M. Casey.*
Pas imprimée.

88. Réponse à une adresse de la Chambre des commnnes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 3 juin 1895,—Etat indiquant : 1. Les noms des divers chemins de fer en Canada qui ont eu de l'aide du gouvernement fédéral, à l'exception de la ligne-mère du Pacifique Canadien. 2. La province dans laquelle est situé, en tout ou en partie, le dit chemin de fer ; et s'il est situé dans deux provinces ou plus, le nombre de milles dans chaque province ; 3. Le comté ou les comtés dans chaque province traversés par les dits chemins ; 4. Le montant d'argent réellement payé à chaque chemin de fer jusqu'au 1er janvier 1895 ; 5. Les chemins de fer construits en Canada par le gouvernement fédéral depuis la Confédération, à l'exception des lignes-mères de l'Intercolonial et du Pacifique ; 6. Les provinces dans lesquelles ils ont été construits ; 7. Le coût total de chaque ligne construite ou aidée par le gouvernement fédéral dans chaque province, y compris l'équipe-

VOLUME 11—*Fiu.*

ment ; 8. La somme totale dépensée jusqu'au 1er janvier 1895, pour la construction des chemins de fer de l'Etat dans chaque province, à l'exception des lignes-mères de l'Intercolonial et du Pacifique. Présentée le 22 avril 1896.—*M. Davies*................................*Pas imprimée.*

89. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 10 février 1896,—Etat indiquant quelles sommes ont été votées par le parlement pour améliorer la navigation de la rivière Saint-Jean, N.-B., et ses tributaires, pendant les années de 1887 à 1895, inclusivement ; quelle partie de ces crédits a été dépensée chaque année pour les dites améliorations pendant la dite période ; en quels endroits de la dite rivière ces sommes ont été dépensées ; par qui ces deniers ont été dépensés et quelle est la nature des travaux exécutés dans chaque cas ; quelle partie de ces crédits a-t-elle été dépensée au creek Gibson, dans le comté de Carleton, le montant dépensé et la nature des travaux exécutés. Présentée le 22 avril 1896.—*M. Colter*................................*Pas imprimée.*

90. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 1er avril 1890,—Copie de toutes requêtes, lettres et correspondance en faveur d'une indemnité à Joseph Beliveau, pour les blessures qu'il s'est faites en travaillant au département des travaux publics, à Sorel. Présentée le 22 avril 1896.—*M. Bruneau* ....*Pas imprimée.*

91. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 25 mars 1896,—Etat détaillé des $5,000 dépensées il y a quatre ans pour le havre de Port-Stanley, y compris les bordereaux de paye et le compte en détail des paiements se rapportant à cette dépense. Présentée le 22 avril 1896. *M. Casey*................................*Pas imprimée.*

92. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 16 mars 1896,—Copie du rapport de l'ingénieur-mécanicien du département des Travaux publics, et de toute correspondance et papiers concernant les réclamations impayées de la Compagnie du gaz d'Ottawa pour le gaz dépensé dans les édifices du parlement du Canada pendant les années 1866 et 1867, et aussi, copie de l'ordre en conseil passé à ce sujet. Présentée le 22 avril 1896. *Sir James Grant*................................*Pas imprimée.*

Police à cheval du Nord-Ouest.

RAPPORT

DU

COMMISSAIRE

DE LA

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST

1895

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA

IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE

1896

N° 15—1896.] *Prix ;* 15 *centins.*

Police à cheval du Nord-Ouest.

A Son Excellence le très honorable comte d'Aberdeen, etc., etc., gouverneur général du Canada, etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Le soussigné a l'honneur de soumettre à Votre Excellence le rapport annuel du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest pour l'année 1895.

Respectueusement soumis,

MACKENZIE BOWELL,
Président du Conseil privé.

27 décembre 1895.

TABLE DES MATIÈRES.

RAPPORT ANNUEL

DU

COMMISSAIRE L. W. HERCHMER

SUR LA

POLICE A CHEVAL DU NORD-OUEST.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
BUREAU DU COMMISSAIRE,
RÉGINA, 18 décembre 1895.

A l'honorable
Président du Conseil privé, Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honnneur de présenter mon rapport annuel pour l'année expirée le 30 novembre dernier, et de transmettre, pour la même période, ceux des officiers suivants, à savoir :—

Du surintendant Gagnon,
" Steele,
" Perry (avec les rapports des inspecteurs McGibbon, Wilson, Gilpin-Brown et Williams),
" Deane,
" Griesbach,
" Moffat,
" Howe (avec le rapport de l'inspecteur Harper),
" Cotton ;
Des médecins auxiliaires et des médecins auxiliaires provisoires ;
Du vétérinaire, des aides-vétérinaires et des sous-officiers vétérinaires.

SERVICE DE SURVEILLANCE.

Bien que la force numérique du corps ait été considérablement réduite pendant la dernière année, les patrouilles ont été augmentées, et tout le territoire qui avait besoin d'être surveillé a été battu par elles.

Les patrouilles vont voir tous les colons qui se trouvent sur leur chemin, prenant note des plaintes qu'ils peuvent avoir à faire, s'informant des gens suspects vus dans leurs environs, et demandant s'ils ont vu des animaux égarés ou s'il y en a de malades. Elles ont soin de passer parmi tous les troupeaux de bêtes bovines ou de chevaux qu'elles rencontrent, et les examinent avec soin. Elles s'informent si les règlements de chasse et de pêche ont été violés, ou si la douane a été fraudée de quelque manière. Elles visitent aussi tous les campements des sauvages, dont elles examinent les permis ; et, quand en vient le temps, elles ont l'œil aux feux de prairie.

Lorsque les patrouilles sont de retour à leurs postes respectifs, il est fait un rapport au commandant de leur division, après quoi elles reçoivent des instructions sur tout ce qui demande d'autres investigations et qu'elles peuvent avoir négligé. C'est ainsi que, pour un si vaste pays, on peut encore savoir très exactement ce qui s'y passe.

Le long de la partie sud des territoires, les patrouilles ont, en outre de leurs autres devoirs, fort à faire à chasser les troupeaux de bétail américain qui sont constamment poussés de ce côté-ci de la frontière. Ce service use un grand nombre de nos meilleurs chevaux, et harasse nos patrouilles en conséquence; et comme ces troupeaux reviennent promptement à la charge, la tâche est toujours à recommencer. Si l'on faisait comprendre une bonne fois aux éleveurs américains que le territoire canadien n'est pas un champ où ils puissent lâcher à volonté leur bétail du Texas, le mal cesserait vite, sauf dans les rares cas où la tempête pousse les animaux du côté du nord.

Les patrouilles qui battent la frontière ont particulièrement l'œil sur les contrebandiers.

Le recensement du mois d'avril dernier a fourni à la police l'occasion d'aller de maison en maison et de faire connaissance avec tous les colons, chose qui pourra être d'un grand avantage plus tard, en ce que cela facilitera les recherches que nous pourrons avoir à faire.

Voici, sans compter les sauvages, le résultat du recensement fait par la police:—

Circonscription.	Population			Chevaux.	Bêtes bovines.	Moutons.
	Blanche.	Métisse.	Totale.			
Assiniboïa	33,925	867	34,792	34,843	99,575	76,864
Alberta	26,185	2,598	28,783	42,257	168,598	45,816
Saskatchewan	5,763	4,168	9,931	6,541	20,614	6,422
Total:	65,873	7,633	73,506	83,641	288,787	129,102

L'effet du service de surveillance a été, comme de coutume, principalement préventif; très peu d'individus ont gravement enfreint la loi, et ceux-là ont généralement été punis, tandis que de l'autre côté de la frontière les coups de feu et autres violences n'ont vraiment pas été rares.

En février dernier un très rude service de patrouille nous est échu en partage. Deux Américains nommés Laird et Elliot et un jeune Anglais qu'ils avaient pris à gages, arrivèrent à Medicine-Hat avec un wagon de chemin de fer contenant 9 chevaux, etc., qu'ils avaient déclarés "effets de colons" en destination de Calgary. Leurs seuls effets étaient des fusils, des revolvers et des selles. En arrivant à Medicine-Hat, ils firent descendre les chevaux pour leur donner à manger et à boire, et obtinrent de l'agent du Pacifique Canadien la permission de visiter les alentours à cheval, en vue de choisir un endroit où s'établir, au lieu de continuer leur route jusqu'à Calgary. Ils furent absents plusieurs jours, au bout desquels l'un d'eux reparut et dit que tous seraient de retour dans une couple de jours de plus. Dans l'intervalle ils échangèrent une selle contre un brancard (*jumper*), puis prirent la direction du sud, vendant un cheval (confisqué plus tard) en route. Les autorités du chemin de fer avertirent la police au bout de quelques jours, et des patrouilles partirent de Maple-Creek et de Lethbridge en plein hiver à la recherche des étrangers en question. Les deux patrouilles se joignirent près de l'ancien poste de Kennedy, sur la frontière, où elles constatèrent qu'ils s'étaient réfugiés chez un éleveur du côté américain; l'un d'eux s'était gelé un pied au point qu'il fallut l'amputer en partie plus tard. Ils ne voulurent pas revenir. Ils ne donnèrent d'explications satisfaisantes ni à notre police ni aux douaniers américains—qui nous prêtèrent toute l'aide qu'ils purent—et leur voyage extraordinaire à pareille saison, quand ils étaient mal vêtus, est resté un mystère. Des recherches faites sur le lieu du Minnesota d'où ils étaient partis n'aboutirent à rien. J'ai toujours pensé qu'ils étaient venus dans l'intention de détrousser quelque train de chemin de fer, ou de commettre quelque autre gros vol, et qu'ils avaient manqué leur coup par suite de faux renseignements—le chemin de fer du Pacifique Canadien se trouvant beaucoup plus loin de la frontière qu'ils ne le croyaient, et qu'ils n'étaient guère renseignés sur la police.

J'ai officiellement prié les autorités de la douane de nous télégraphier dans le cas où d'autres colons de cette espèce pénétreraient dans le pays par des postes de frontière. Si, dans ce cas-ci, l'agent du chemin de fer Canadien du Pacifique avait averti la police immédiatement, celle-ci aurait surveillé les étrangers en question tant qu'ils auraient fait semblant de chercher des terres, et les aurait arrêtés du moment qu'ils auraient essayé de gagner la frontière.

Dans l'ouest il a été fait beaucoup de patrouilles pour mettre la main sur les voleurs de bétail, et je regrette d'avoir à dire qu'en même temps que bon nombre de ces déprédations sont parfois commises par des sauvages, ce sont des colons de race blanche qui en commettent le plus.

Dans plusieurs cas nous avons réussi à arrêter ces voleurs, particulièrement à l'occasion d'un enlèvement en grand pratiqué à Prince-Albert. C'est la coutume des propriétaires de chevaux dans l'ouest d'envoyer des hommes avec des troupeaux de ces animaux dans les établissements du nord et de l'est, pour les échanger contre des bêtes bovines, du grain, de l'argent ou n'importe quelle denrée vendable. Parslow et Dalglish, résidants de Calgary, étant allés en semblable expédition à Prince-Albert, on constata, quelque temps après leur départ, qu'un nombre considérable d'animaux manquaient. Renseignements pris, les soupçons se portèrent sur eux, et comme on apprit qu'ils avaient emmené trois wagons de bon bétail pour deux de chevaux très médiocres, l'affaire fut confiée au sous-officier d'état-major Brooke, qui trouva les trois quarts des animaux manquants à l'ouest de Calgary et à 650 milles de la localité où ils avaient été volés ; il y en avait même déjà de vendus. Ce sous-officier mérite d'être félicité de l'habileté avec laquelle il a conduit cette affaire ; Parslow a été acquitté, il est vrai, mais un bouvier du nom de Dalglish et un métis nommé McBeth, que les deux premiers avaient employés parce qu'ils connaissaient le pays et les gens, ont été reconnus coupables. Dalglish attrapa un an de corps de garde de la police, et McBeth trois ans de pénitencier. La défense coûta fort cher à tous les accusés.

Il a été opéré plusieurs autres importantes arrestations pour enlèvement de bestiaux. L'un des procès—celui intenté à un nommé McArthur, qui était accusé d'avoir volé un certain nombre d'animaux à High-River et Pine-Creek, et dans l'affaire duquel la police espérait voir entraîner plusieurs personnes soupçonnées de vol de bétail depuis des années—finit par un grave désappointement, car après avoir passé un temps considérable au corps de garde de Calgary, McArthur réussit à se faire remettre en liberté sous caution, ce qui lui permit d'arranger ses affaires et de s'en aller.

Actuellement nous avons sous les verrous un nommé Brewster, qui a été envoyé en prison pour y attendre son procès sous l'inculpation d'avoir volé plus de 30 têtes de bétail près de Red-Deer, et dont le frère est sous caution pour le même délit. Le fait d'avoir pu trouver des preuves suffisantes pour incarcérer l'accusé dans ce cas-ci est à l'honneur du maréchal des logis Dunning. Après de longues recherches, ce Brewster fut trouvé au Lac-Vert, c'est-à-dire à 800 milles à peu près du théâtre de son prétendu vol, en possession d'un gros troupeau de chevaux que nous retînmes pendant quelque temps dans l'espérance que leurs propriétaires les réclameraient ; mais c'est ce qu'ils négligèrent de faire, bien qu'on les eut personnellement avertis, et la police dut relâcher ces chevaux.

Je regrette d'avoir à dire que les éleveurs, surtout les petits, montrent beaucoup de répugnance à poursuivre leurs voisins pour vol de bêtes bovines ou de chevaux; et bien qu'il ait été trouvé plusieurs fois du bétail (que leurs propriétaires n'avaient pas vendu) en route pour les parcs à bestiaux, d'où il devait être expédié dans l'est, l'affaire s'est invariablement arrangée, et jamais la police n'a pu avoir une cause contre les coupables.

Les éleveurs se plaignent constamment que le gouvernement ne nomme pas un inspecteur pour examiner tous les animaux avant leur mise en wagons. Le fait est que la majorité des éleveurs, surtout les petits, ne veulent pas s'aider eux-mêmes, ni prêter d'aide à la police pour poursuivre ces voleurs, bien qu'ils se plaignent souvent que la police laisse échapper de pareils criminels.

Il y a, à la Chambre locale, plusieurs éleveurs et marchands de bestiaux qui devraient voir à ce que les ordonnances soient modifiées de façon à protéger les propriétaires de bétail. Par exemple, l'ordonnance concernant les peaux contraint celui qui abat un animal à en produire la peau pour que la police l'examine; mais elle ne pourvoit pas à l'identification de cette peau, et il n'y a pas de doute que la même peau sert parfois pour deux ou trois abatages.

A mon avis l'élévage étant une si grande ou plutôt la seule industrie à l'ouest de Swift-Current et au sud du chemin de fer Canadien du Pacifique, rien ne devrait être négligé pour faire rendre des lois propres à donner plus de force à la police.

Le fait d'admettre les voleurs de bestiaux à fournir caution (ce que les juges ne peuvent guère refuser de faire, je crois) est réellement une prime d'encouragement pour cette catégorie de coquins. Un notoire voleur de bétail, qui a souvent quelque bien, est admis à fournir, disons, un cautionnement personnel de $1,000 et deux cautions de $500 chacune. S'il est coupable et certain d'être reconnu tel, il est probable qu'il se défera immédiatement de ses propres biens meubles et s'éclipsera, ou si ses cautions le surveillent de trop près il lui reste la ressource de s'arranger avec elles de manière à ce qu'elles ne perdent rien.

Le pays est d'une si immense étendue, et il est si difficile d'y suivre à la trace ce qu'un homme peut avoir en fait de chevaux et de bêtes bovines, qu'il n'est pas malin d'échapper ainsi à la justice. Puisqu'on ne peut pas refuser d'admettre ces accusés à fournir cantion, un procès sommaire diminuerait grandement leurs chances de pouvoir s'échapper sans être traduit en justice.

Il y a cependant des voleurs de bestiaux qui ont été punis, et, actuellement, plusieurs de ces coquins (dont un, au moins, est un éleveur à l'aise) attendent leur procès en prison.

En même temps que le besoin d'un inspecteur (chargé de visiter lui-même tous les animaux expédiés) se fait vivement sentir, je pense que la dépense devrait retomber en grande partie sur les éleveurs eux-mêmes, attendu qu'exception faite du léger loyer qu'ils paient pour leurs baux, ils sont exempts de toutes les charges qui pèsent ordinairement sur les colons, savoir: les taxes municipales, la corvée, etc. Si tous les grands propriétaires de bestiaux s'unissaient en une grande et forte association, au lieu d'en former plusieurs petites, et frappaient d'une taxe de 10 centins chaque tête de bétail vendue soit pour le commerce local soit pour l'exportation, il serait facile de couvrir ainsi les dépenses d'un fonctionnaire compétent.

Règle générale les colons font bon accueil aux patrouilles, et beaucoup d'entre eux consultent nos hommes sur les différends qu'ils peuvent avoir avec leurs voisins, ce qui très souvent épargne de grands frais et beaucoup de temps aux deux parties, vu que généralement nos hommes sont très bien renseignés et peuvent donner de très bon conseils dans toutes les affaires ordinaires.

L'évasion d'un sauvage nommé Almighty-Voice, tard l'automne dernier, au Lac-aux-Canards, nous a donné beaucoup de fil à retordre. Le maréchal des logis Colebrook, qui l'avait arrêté en premier lieu, pour avoir tué du bétail, se mit à sa poursuite et le traqua pendant trois jours. Le matin du quatrième jour Colebrooke et un métis nommé Dumont tombèrent inopinément sur Almighty-Voice, qu'accompagnait une jeune sauvagesse de 13 ans enlevée par lui, et plutôt que de se laisser reprendre le fugitif tua délibérément notre sous-officier d'un coup de feu. Le désir de prendre Almighty-Voice vivant fut cause de la mort de Colebrooke, attendu que ce dernier avait été assez provoqué par le sauvage pour avoir le droit de tirer sur lui avant qu'il ne pût charger son fusil. Après que le maréchal des logis fût tombé mort de son cheval, le métis accourut chercher de l'aide, et bien que nous ayons battu le pays à fond pendant plusieurs semaines, nous n'avons pas encore pu reprendre le sauvage. L'affaire est arrivée à un très mauvais temps, attendu que les sauvages des différentes réserves du voisinage venaient justement de se disperser sur une très grande étendue de pays accidenté pour se livrer à leur chasse d'automne, et comme tous sont plus ou moins parents avec l'assassin il est très difficile de savoir où le prendre. Deux détachements parfaitement équipés pour l'hiver ont été postés de chaque côté de leur territoire de chasse; ces détachements auront des communications avec les traiteurs qui sont parmi les sauvages, et nous espérons de capturer notre

homme, ou du moins de le chasser hors de son territoire. après quoi il sera facile de le prendre.

Nous avons été déjà pas mal critiqués pour n'avoir pas pu prendre ce sauvage, mais si l'on songe que nous l'avions déjà arrêté pour destruction de bétail, et qu'après une poursuite de plusieurs jours un de nos hommes étant tombé sur lui il le tua d'un coup de feu, on avouera que le reprendre n'est pas chose facile dans le territoire tout à fait sauvage où il est maintenant, entouré d'amis toujours en mouvement à la poursuite du gibier. S'il avait été offert une légère récompense—disons de $200—pour sa capture, je pense qu'il serait en prison aujourd'hui.

Les gens ne so font pas d'idée de l'immensité de ce pays et pensent que parce qu'il y a si peu de monde dedans il devrait être facile d'y trouver tout individu que recherche la justice.

La même diffculté à arrêter promptement les criminels existe en Australie, où je vois que la police de Victoria, aidée de celle de la Nouvelle-Galles du Sud et d'un certain nombre de rabatteurs noirs du Queensland, a pris deux années entières—savoir, de 1878 à 1880—pour s'emparer de la "bande Kelly", composée de quatre jeunes gens, dont le plus vieux avait 26 ans et le plus jeune 20, et qui après plusieurs années de vols de bestiaux, devinrent si audacieux qu'il fallut tous les efforts réunis de la police pour les prendre. Ils en vinrent à s'attaquer à la police elle-même, à laquelle ils tuèrent trois hommes, et après avoir dévalisé plusieurs banques en plein jour, terrorisé plusieurs petits groupes de population, et essayé de détruire des convois de chemin de fer, ils ne tombèrent dans les filets de la police que quand l'impunité les eut rendus téméraires, et encore fallut-il en tuer trois à coups de fusil.

Pendant deux ans il fut offert à qui prendrait ces hommes, morts ou vifs, une grosse récompense qui, dans la dernière année, s'éleva à $10,000 pour chacun d'eux. La police en toucha le montant, et sur le parquet de la Chambre des représentants, à Victoria,, un membre du gouvernement déclara que la capture de ces bandits avait coûté aux colonies intéressées $200,000 en sus des dépenses ordinaires de la police.

Si la police australienne a parfois autant de mal à arrêter des blancs, quand elle a pour elle l'avantage d'un climat passable en tout temps, combien plus malaisé doit-il être pour la police à cheval du Nord-Ouest canadien de suivre et arrêter, dans un pays également dfficile, et avec un climat contre lequel nous avons à lutter, un sauvage entouré de tous côtés par ses propres parents.

POPULATION INDIENNE.

Les sauvages ont fait de grands progrès cette année. Bien que leurs récoltes aient manqué dans certaines régions, les moyens qu'ils ont maintenant de gagner de l'argent a mis les plus laborieux d'entre eux au-dessus du besoin, même là où il n'y a guère eu de chasse. A l'exception des Gens-du-Sang, des Piégânes, des Sarcis et des Pieds-noirs (et même ceux-là acquièrent maintenant des bestiaux), les sauvages de toutes les réserves ont de gros troupeaux d'excellent bétail, dont la qualité peut se comparer plus que favorablement avec ceux de leurs voisins de race blanche. Tout le bœuf voulu pour les malades et les indigents de ces bandes a été acheté directement des sauvages eux-mêmes, et surtout dans le nord il a été vendu à des marchands des bestiaux un nombre considérable de bouvillons destinés en grande partie aux marchés d'Angleterre.

Les sauvages se procurent rapidement des faucheuses, des râteaux à cheval et des chariots, avec lesquels ils amassent d'énormes quantités de foin de bien meilleure qualité que celui que récoltent les colons en général, A Régina ils ont fourni à la police une très grande partie du foin qu'il lui fallait; ils ont charroyé ce foin d'une distance de 30 milles, et l'ont ameulonné de façon à émerveiller tout le monde et sans causer le moindre ennui à la police, quand si souvent le foin ameulonné par des fournisseurs de race blanche a été une source de désagrément.

Un succès marqué couronne les efforts que fait le département des affaires indiennes pour encourager l'élevage du bétail parmi toutes les bandes de sauvages. Beaucoup de réserves ne sont pas propres à la culture en grand, tandis que toutes le sont admirablement à l'élevage, sans compter que cette dernière occupation convient

mieux aux sauvages, attendu qu'ils peuvent faire du foin quand il n'y a pas de chasse, et que ceux qui ne sont pas chasseurs peuvent rester à la maison et donner à manger aux animaux. La culture du sol est une occupation trop soutenue et trop monotone pour les sauvages, bien que certains d'entre eux aient de beaux champs.

Les sauvages font maintenant considérablement de roulage, et, cette année, les Gens-du-Sang ont obtenu, en concurrence avec tout le monde, la fourniture d'une bonne partie de la houille qu'il faut à la police de Macleod ; ils achètent cette houille de la Compagnie de Galt et la délivrent à la caserne et aux postes détachés avec leurs propres attelages de quatre chevaux. Tous les ans aussi les sauvages tâchent d'avoir plus de fournitures de foin à faire soit à la police soit aux civils. La grande quantité de foin qu'il fallait à l'établissement d'élevage Cochrane, au sud-ouest de Macleod, a été fournie par les Gens-du-Sang cette année.

Entre autres entreprises des sauvages je puis citer celle d'un nouveau poste de police au Lac-aux-Oignons, où l'agent s'était fait fort de construire une maison, une écurie, un magasin, etc. ; tout le bois fut scié et les bâtiments élevés par la main-d'œuvre indienne.

Naturellement, il y a toujours quelques sauvages à arrêter pour ivresse et conduite désordonnée ou d'autres infractions punissables par l'amende, mais vous serez surpris d'apprendre, j'en suis sûr, que la plupart d'entre eux paient l'amende plutôt que d'aller en prison, et la paient beaucoup plus promptement que bien des blancs. Ils comprennnent parfaitement leurs responsabilités et subissent avec bien meilleure grâce que les colons la peine infligée à ceux qui allument des feux de prairie, etc.

La chasse aux animaux à fourrure a généralement été assez bonne l'année dernière, et elle promet de l'être également cette année. Toutefois, dans certaines régions où les lièvres étaient très nombreux en ces dernières années, ces animaux sont en train de disparaître, au grand détriment des sauvages, aussi bien que des colons et des métis les plus pauvres.

Beaucoup de maisons indiennes offrent des preuves de très grands progrès, et surtout dans le sud les sauvages ont consacré une part considérable de leur argent de rente à l'achat de meubles utiles, tels que des couchettes et des lavabos, entre autres articles. Le chef des Gens-du-Sang, Corbeau-Rouge, a des tapis partout dans sa maison, et beaucoup d'autres ont des logis très confortables. En même temps que le gouvernement a lieu de se féliciter de toutes ces preuves d'avancement, il ne faut pas oublier que dès 1862 beaucoup de Sioux du Dakota était tout aussi avancés en civilisation, et que lorsque les mauvais sauvages commencèrent le massacre, toute leur civilisation et leurs maisons de brique n'empêchèrent la très grande majorité de ceux qu'on croyait bons de prendre part aux horribles meurtres même de femmes et d'enfants, et parmi ceux qui revinrent ainsi à la barbarie il s'en trouvait qui avaient été élevés dans des collèges et d'autres qui étaient des membres d'églises.

Par deux fois, dans le cours de la dernière année, des sauvages ont tiré sur la police quand cette dernière essayait de les arrêter. Dans l'une de ces deux occasions, un sauvage de la tribu des Gens-du-Sang nommé Night-Gun, que le brigadier Carter traquait depuis plusieurs jours, tira une fois et tenta de tirer une deuxième fois, plutôt que d'être arrêté pour vol de chevaux, et ce n'est que tout récemment encore que le cri Almighty-Voice a tué d'un coup de feu le maréchal des logis Colebrook, près de Kinistino, comme ce dernier essayait de l'arrêter pour avoir tué du bétail et s'être évadé de prison. Ce sont les deux seules fois que des sauvages ont tiré de près sur la police, mais quand on voulut arrêter un Pied-noir du nom de Sraping-High pour avoir assassiné M. Skynner, distributeur de vivres de la réserve, le meurtrier tira à plusieurs reprises sur la police et les sauvages avant qu'un constable ne le tuât d'un coup de feu. Il paraît que ce sauvage avait un enfant malade à l'école dirigée par le révérend M. Tims, sur la réserve, et qu'après que l'enfant eut été ramené chez lui pour y mourir il perdit plus ou moins la raison ; après avoir menacé plusieurs employés, il finit par tuer M. Skynner, avec qui il avait eu quelque difficulté à propos d'une demande de viande pour son enfant malade. Après avoir tiré sur M. Skynner le sauvage prit le bois et brava la police, qui fut obligée de le tuer à son tour.

Il n'y a pas de doute qu'en même temps que la majorité des sauvages est bien disposée envers les blancs, l'excitation, ou la malignité naturelle de quelques jeunes gens, peut à tout moment précipiter des troubles sérieux.

Police à cheval du Nord-Ouest.

On a bien vu, cette année, près de Gleichen, l'empressement avec lequel même ceux qu'on croyait sûrs se sont mis à porter de lourdes cartouchières et des fusils à répétition, quand ils supposaient qu'on allait opérer des arrestations à propos de la difficulté avec le révérend M. Tims et son école.

Je ferai respectueusement remarquer que tout cela devrait être bien pesé quand on crie contre ce que coûte la police à cheval du Nord-Ouest. La perte de vie, les ennuis et la dépense occasionnés par la répression de la dernière insurrection sont comparativement peu de chose auprès de ce qui résulterait d'un soulèvement des sauvages du sud, s'ils se rebellaient pour tout de bon.

Il faudraient encourager de toute manière les membres expérimentés de la police à rester dans le corps, vu qu'une erreur de jugement pourrait à tout instant causer un soulèvement, et selon moi, il faudrait aussi maintenir le corps pour le moins au chiffre de son effectif actuel, qui est de 780 hommes, y compris les éclaireurs et les interprètes. Avec cet effectif, pourvu qu'il soit bien manié et parfaitement équipé, la police peut s'acquitter de ses très nombreux services, et, en même temps, avoir sur n'importe quel point donné un nombre d'hommes suffisant pour agir promptement et efficacement aux premiers signes de troubles.

La dépense d'environ $600,000 par année est une bagatelle en comparaison de ce que coûterait une guerre avec les sauvages, pour ne rien dire du sacrifice certain de vies précieuses, et de la perte presque complète des années de travail et des énormes sommes d'argent jusqu'ici dépensées pour civiliser ces sauvages. Et tout retranchement sur le montant cité plus haut serait déjà, à mon avis, très chèrement payé, si seulement la confiance du public dans la force et l'organisation de la police devait en être ébranlée.

Sur les plus grandes réserves, une bonne police indienne payée par le département serait d'une grande aide pour gouverner les sauvages, car souvent ces derniers se laisseront arrêter par leurs propres gens quand il serait imprudent pour la police d'agir, dans le moment. Ce système fonctionne bien aux États-Unis et permet à l'agent de tenir dans une étroite surveillance non seulement ses propres sauvages mais les sauvages qui vont leur rendre visite, ainsi que nous avons souvent pu en juger. Tous sauvages du Canada trouvés sans permis dans les réserves du Montana sont immédiatement reconduits à la frontière et remis aux mains du détachement le plus rapproché de notre police à cheval, qui les ramène à leur propre agence ; et il est de mon devoir d'offrir les remercîments de la police à cheval aux fonctionnaires américains et indiens, tant civils que militaires, pour leur grande obligeance et l'aide qu'ils nous prêtent tous les ans et en toutes occasions, lorsque notre service nous met en relations avec eux, soit personnellement soit par lettres.

TEMPÉRANCE.

Un détachement a de nouveau été envoyé à la rivière Athabasca cet été pour empêcher qu'il n'y fût introduit de la boisson sans permis, mais aucun officier ne l'y accompagna. Ce détachement avait à sa tête le maréchal des logis d'état-major Hetherington, qui avait déjà passé deux ans dans cette région, et qui est un sous-officier très capable.

Il y a eu à peu près autant d'ivrognerie que d'habitude dans les territoires, et des sauvages ont été trouvés ivres et arrêtés. Des fois les personnes qui procurent de la boisson aux sauvages sont sévèrement punies, mais le plus souvent ces derniers ne veulent pas révéler leurs noms. Une bonne police indienne serait d'une grande utilité pour supprimer ce trafic démoralisant, car les quelques surveillants indiens que notre crédit nous permet d'entretenir ont prouvé leur valeur sous ce rapport.

Dans certaines localités, la loi des licences, en ce qu'elle concerne la fermeture des buvettes aux heures prohibées, n'est pas très soigneusement appliquée. Mais en somme, il ne paraît guère y avoir d'ivrognerie.

CHEVAUX.

Dans mon rapport de l'année dernière, je disais qu'environ 30 chevaux de remonte suffiraient pour nos besoins ; en cela je me suis trompé. Nous avions alors un grand nombre de chevaux achetés en 1884 et 1885, qui selon toute apparence pouvaient durer encore un an. Mais il fallut faire le recensement tout de suite, et

malheureusement beaucoup de ces chevaux ayant dû être surmenés un peu sans que, d'un autre côté, on pût en prendre grand soin en route, ne purent résister à cette épreuve et manquèrent. La réduction du nombre des hommes força aussi beaucoup de détachements, numériquement moins forts qu'auparavant, à exiger un surcroît d'ouvrage de leurs montures, et parfois à continuer un service de surveillance auquel les vieux chevaux ne purent pas tenir, bien qu'on eût le soin de les changer de temps à autre pour les laisser reposer.

C'est là ce qui a renversé mes calculs, et nous avons acheté, à un très bas prix (environ $60 en moyenne pour les chevaux de remonte) 79 excellentes bêtes engendrées par des pur sangs, et dont quelques-unes provenaient de juments importées aussi. Ces remontes soutiennent avantageusement la comparaison avec les meilleurs chevaux que la police ait jamais achetés, et comme nous les entraînons en hiver, alors qu'il n'y a pas grand rude chevauchement à faire, et comme elles ont toutes plus de 4 ans, et quelques-unes même 5, il est probable qu'elles pourront faire beaucoup d'ouvrage. Les années passées il nous a fallu mettre nos chevaux de remonte à un rude service qu ınd ils n'avaient encore que juste 4 ans.

Bien que j'aie acheté tout ce qui a été offert de chevaux propres à notre service, je n'ai que justement réussi à un trouver le nombre voulu. Beaucoup de rancheros renoncent entièrement à l'élevage des chevaux, et la plupart de ceux qui n'y ont pas encore renoncé élèvent des chevaux de trait.

L'élevage n'a pas été couronné de succès dans les territoires; parce que les rancheros ne persistent pas assez longtemps dans la même classe de chevaux il en résulte la production de bêtes très inférieures qui ne sont d'aucune classe particulière. Chacun a un trop gros troupeau de chevaux, et quand il s'élève un bon cheval il se fait généralement blesser dans un corral encombré, ou quand on le dompte, avant qu'il ne soit prêt à être mis sur le marché.

Vous m'aviez autorisé, monsieur le ministre, à offrir deux prix—l'un de $50 et l'autre de $25—pour les deux meilleurs chevaux, propres au service de police, montrés à l'exposition des territoires. Il y eût 14 entrées. Le premier prix fut remporté par un très beau hongre bai de 5 ans, élevé et exposé par l'établissement d'élevage *Quorn*, du district de Calgary; et le deuxième prix alla à un hongre bai de 4 ans, par *Nuremberg*, élevé par M. Thomas, de la Coulée du Bras-Coupée (*Cut Aarm Creek*), dans le district de Régina, et exposé par M. Forrester, de la ville de Régina. Les chevaux exposés étaient tellement bons qu'après avoir pris le premier et le deuxième à $125 chaque, j'achetai aussi le troisième cheval—un hongre gris de 4 ans, élevé et exposé par M. Oxarat, de Maple-Creek—à $125, et aussi le quatrième—un hongre noir de 4 ans, par *Lulu*, élevé par M. James McCaul, de Régina, et exposé par M. Cameron—à $100.00. Plusieurs des autres étaient de très beaux chevaux, mais avaient quelque légère tare provenant d'accident.

Les meilleurs chevaux achetés cette année nous sont venus de l'établissement d'élevage *Quorn*, dont M. E. J. Swan est le régisseur; ceux que nous y avons choisis ont un bon train et sont bien domptés, mais même là nous n'avons pas pris le quart des bêtes qu'on nous a montrées.

Il n'y a pas de doute que l'élevage des bêtes bovines est beaucoup plus rémunérateur que celui des chevaux à quelque prix que ce soit, attendu qu'un bouvillon vaut toujours son poids de bœuf, et que le cheval n'a de la valeur qu'en tant qu'il est bien fait, qu'il est sain et qu'il a du train. Quand des bœufs de 4 ans valent presque autant que les chevaux les mieux choisis, vous pouvez facilement vous imaginer ce que se vendent les chevaux ordinaires, et le profit qu'il y a à en élever. Les chevaux communs ne se vendent plus, attendu qu'on n'en a plus besoin pour les tram-ways, etc., et l'interruption subite de l'élevage va rendre les chevaux rares dans l'ouest.

Il y a dix ans les chevaux de selle étaient très nombreux et les chevaux de trait étaient rares; aujourd'hui il est très difficile de trouver un cheval de selle ayant réellement bonne mine et bon train. Grand nombre de chevaux médiocres sont conduits aux établissements agricoles du nord et de l'est, et là échangés contre des bêtes bovines et de l'avoine dont on a besoin dans les établissements d'élevage, et il est étonnant de voir combien de gens qui n'ont déjà pas assez de bétail en échangent pour des chevaux dont ils n'ont réellement pas besoin.

Il est de fait que des gens ont même été échanger des chevaux pour des fourrures chez les sauvages, à 250 milles dans le nord de la Saskatchewan.

Eu égard au bas prix des chevaux, je peux dire que nous nous sommes très avantageusement défaits de nos montures réformées. Vous avez bien voulu m'autoriser à échanger des chevaux réformés contre du bois, du foin, etc., et soit par vente au comptant soit par troc nous avons pu nous défaire, à des prix raisonnables, de tous nos chevaux réformés en état d'être immédiatement mis sur le marché.

Tous les chevaux dont nous n'avons pas besoin durant l'hiver sont maintenant en troupeau et vivent de ce qu'ils trouvent en fouillant la neige avec leurs sabots; tout en ménageant le fourrage, cela fait beaucoup de bien à nos bêtes, qui ont tout le bénéfice d'une riche pâture et de l'absence de fers aux pieds. Ils rentreront maigres en mars, mais tous auront les jambes meilleures, et les pieds reposés.

Dernièrement il a été question d'acheter toutes les vieilles juments grasses et les chevaux inutiles des éleveurs pour les envoyer à la fabrique de conserves alimentaires de Buffalo, E.-U. Ces animaux ne sont cotés qu'à environ $10 sur les lieux, mais même à ce prix-là je regarderais leur vente comme un bienfait, car à part de l'argent que cela rapporterait il y a le fait que les établissements d'élevage se trouveraient débarrassés d'une quantité d'animaux inutiles qui encombrent les corrals au détriment des bons chevaux.

Les Belges ont acheté plusieurs consignations de chevaux à destination de leur pays, et Silver et Grand, de Toronto, en ont choisi plusieurs charges de wagons de wagons de chemin de fer. Il paraît que l'on a été très content de ces chevaux, mais les prix qu'ils ont été payés sont bien bas, plus bas que ceux payés par la police. Eh bien, même à ces prix-là l'élevage pourrait êrre profitable s'il y avait moyen de vendre tous ou presque tous les chevaux de 4 ans; mais quand il ne s'en choisit qu'un sur quatre, ce n'est pas encourageant.

LISTE des chevaux achetés du 1er décembre 1894 au 30 novembre 1895.

Noms des vendeurs.	Localités.	Nombre.	Prix.	Total.
			$ c.	$ c.
Cie d'élevage du Nord-Ouest	Calgary	1	90 00	90 00
J. Hamilton	do	1	75 00	75 00
do	do	1	80 00	80 00
do	do	1	60 00	60 00
Cheeseman, Frères	Maple-Creek	1	80 00	80 00
J. Murray	do	1	60 00	60 00
M. Oxarart	do	1	125 00	125 00
do	do	6	65 00	390 00
do	do	1	60 00	60 00
Edward Fearon	do	1	60 00	60 00
J. Franklin	Macleod	6	80 00	480 00
do	do	1	75 00	75 00
do	do	1	60 00	60 00
W. R. Stewart	do	1	75 00	75 00
R. Patterson	do	1	60 00	60 00
W. J. Hyde	do	1	70 00	70 00
J. Dunbar	do	1	60 00	60 00
J. McDonough	Rivière-Haute	1	60 00	60 00
Cie d'élevage du Nord-Ouest	do	5	60 00	300 00
Cie d'élevage de Quorn	Coulée-des-Moutons	10	80 00	800 00
do	do	5	60 00	300 00
Cie d'élevage du Nord-Ouest	Pekisko	2	90 00	180 00
do	do	1	80 00	80 00
J. Forrester	Régina	1	125 00	125 00
P. C. Cameron	Kennell	1	100 00	100 00
do	do	2	60 00	120 00
J. Brown	Edmonton	1	100 00	100 00
Cie d'élevage de Quorn	Dewdney	19	60 00	1,140 00
do	do	1	125 00	125 00
C. Sharples	New-Oxley	3	80 00	240 00
	Total	79		5,630 00
	Elevé par la police	1		
	Total	80		

STATISTIQUE des chevaux réformés et vendus du 1er décembre 1894 au 30 novembre 1895.

Division.	N° matricule.	Total.	Localité.	Date.	Prix de vente.	Montant total.
				1895.	$ c.	$ c.
A	1384		Maple-Creek	9 mai	30 00	
A	2021		do	9 do	30 00	
A	1199		do	9 do	30 00	
A	1382		do	9 do	30 00	
A	1468		do	9 do	30 00	
A	1742		do	9 do	30 00	
A	1004		do	4 nov	15 00	
A	1195		do	4 do	25 00	
A	1391		do	4 do	15 00	
		9				235 00
				1894.		
C	1005		Battleford	18 déc	35 00	
				1895.		
C	129		do	18 juin	20 00	
C	936		do	18 do	20 00	
C	1562		do	18 do	20 00	
C	1751		do	18 do	20 00	
C	309		do	25 juillet	13 00	
C	1750		do	25 do	13 00	
C	891		do	9 sept	16 00	
C	583		do	15 nov }	62 40	
C	952		do	15 do }		
		10				219 40
D	1239		Macleod	3 mai	35 00	
D	1241		do	9 do	30 00	
D	822		do	9 do	15 00	
D	1710		do	9 do	10 00	
D	1264		do	9 do	20 00	
D	1452		do	3 do	20 00	
D	389		do	9 nov	17 00	
D	525		do	9 do	16 00	
D	1549		do	9 do	24 00	
D	1276		do	9 do	21 00	
		10				208 00
E	1516		Calgary	6 mai	20 00	
E	1220		do	6 do	40 00	
E	1299		do	6 do	30 00	
E	1822		do	26 oct	25 00	
E	1849		do	26 do	20 00	
E	1228		do	24 do	15 00	
		6				150 00
				1894.		
F	1122		Prince-Albert	10 nov.	30 00	
				1895.		
F	413		do	22 sept	15 00	
F	456		do	22 do	20 00	
F	586		do	22 do	20 00	
F	1101		do	22 do	10 00	
F	1110		do	22 do	15 00	
F	1165		do	22 do	10 00	
F	1236		do	22 do	15 00	
		8				135 00
G	1668		Fort-Saskatchewan	2 fév	45 00	
G	1927		do	2 do	40 00	
G	865		do	22 mars	30 00	
G	1830		do	22 do	40 00	
		4				155 00
K	667		Lethbridge	9 mai	20 00	
K	820		do	13 nov	10 00	
		2				30 00

Police à cheval du Nord-Ouest.

STATISTIQUE des chevaux réformés et vendus du 1er décembre 1894 au 30 novembre 1895.—*Suite et fin.*

Division.	N° matricule.	Total.	Localité.	Date.	Montant total.	Prix de vente.
				1895.	$ c.	$ c.
Dépôt	1049		Régina	18 avril	30 00	
do	1371		do	18 do	30 00	
do	1263		do	18 do	50 00	
do	380		do	18 do	15 00	
do	1139		do	18 do	15 00	
do	549		do	25 mai	35 00	
do	1068		do	25 juin	40 00	
do	523		do	26 do	25 00	
do	841		do	26 do	15 00	
do	1129		do	26 do	15 00	
do	1225		do	26 do	10 00	
do	1243		do	26 do	5 00	
do	1618		do	26 do	30 00	
do	1725		do	26 do	10 00	
do	1908		do	26 do	10 00	
do	1982		do	26 do	25 00	
do	396		do	26 do	15 00	
do	1079		do	26 do	40 00	
do	1512		do	26 do	20 00	
do	1247		do	26 do	5 00	
do	441		do	26 do	15 00	
do	1011		do	26 do	15 00	
do	1234		do	26 do	25 00	
do	1864		do	26 do	20 00	
do	707		do	26 do	20 00	
do	44		do	26 do	10 00	
do	1625		do	26 do	30 00	
do	872		do	26 do	10 00	
do	1409		do	26 do	30 00	
		29				400 00
						1,727 40

LISTE des chevaux qui sont morts ou ont été abattus du 1er décembre 1894 au 30 novembre 1895.

N° matricule.	Division	Age.	Date.	Cause.	Observations.
			1895.		
1519	Dp.	11	24 jan.	Inflammations de boyaux	
1030	do	16	18 do	Morve	Abattu.
1746	C	9	11 fév.	Maladie organique des poumons	
1092	G	13	27 do	Rupture du cœur	
695	Dp.	14	23 mars.	Inflammation de boyaux	
2103	F	10	26 do	Entérite	
1000	A	14	29 do	Fracture de la jambe	Abattu.
2066	D	17	19 mai	Rupture du diaphragme	
1661	F	5	1er jujn	Maladie de cœur	
743	Dp.	14	4 do	Débilité générale	Mort à l'herbe.
1787	F	11	26 do	Morve	Abattu.
1125	D	5	3 juillet	Abattu à la suite d'un accident	do
885	D	14	9 oct.	Cirrhosis du foie	
955	D	16	17 do	Fracture du paturon	do
2095	C	6	22 do	Entérite aiguë	
1508	G	12	15 nov.	Jambe cassée	Abattu.

FOURRAGE.

J'ai le plaisir de pouvoir dire que le prix du foin a généralement baissé à tous les postes, sauf à Lethbridge, où il a monté considérablement par suite de feux de prairie et d'une très grande sécheresse.

Le prix de l'avoine a considérablement baissé aussi partout, excepté à Battleford, où il n'a guère diminué.

Le son reste au prix ordinaire, variant de $14 la tonne à Régina à $21 à Macleod. C'est plus cher que le blé. Pour modérer la dépense on donne pas mal d'avoine bouillie aux chevaux à la place de son.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Bon nombre de nos selles commencent à donner des signes d'usure, mais par suite de la réduction de l'effectif nous ne manquons pas de selles de rechange, et il ne nous en faudra pas de neuves cette année. La plupart sont des selles à une seule sangle et fatiguent les chevaux dans les régions montagneuses, et il faudrait les remplacer par des selles à deux sangles; mais avec le grand nombre de vieilles selles actuellement en service nos finances ne nous permettent pas cette dépense. Cependant, je pense qu'il serait à propos de vendre nos vieilles selles en quelque temps que ce soit, à mesure que l'occasion s'en présentera, et de les remplacer peu à peu par des selles à deux sangles.

Nos harnais sont en très bon état et nous avons en magasin un bon approvisionnement de colliers, de licous, de courroies, etc., de rechange, fabriqués par nos hommes. Nous fabriquons maintenant, à Régina, des harnais pour tout le corps de police, ce qui va avoir pour résultat une économie considérable.

Les quelques harnais que nous avons achetés pendant l'année ont été faits dans les territoires à aussi bon marché que nous aurions pu les avoir dans le Canada-Est, et ils ne le cèdent en rien aux meilleurs.

VOITURES.

Un certain nombre de vieilles voitures de roulage à quatre roues ont presque été refaites, et nous sommes maintenant assez bien pourvus, surtout de voitures légères, dans la plupart des divisions. Il va nous falloir quelques gros chariots, qu'avec votre permission je me propose d'acheter de temps à autre. Je compte me débarrasser de plusieurs des voitures usées et réformées en les faisant accepter à compte du prix des neuves qu'on nous vendra, vu qu'une voiture trop vieille pour le service de police peut encore faire très bien l'affaire d'un colon sur une ferme. Les fabricants canadiens envoient maintenant de meilleures voitures qu'autrefois dans les territoires.

ARMES.

Ayant reçu 200 carabines Lee-Metford nous avons pu retirer un grand nombre de nos pires Winchesters. Cent cinquante de ces nouvelles carabines ont été distribuées à la division D, à Macleod, 20 sont allées au Yukon avec le détachement qui a été envoyé là en juin dernier, et le reste est ici entre les mains de tireurs de première force.

Le tir a été pratiqué à Macleod, et nous avons eu ici un concours de tir à 700 verges entre les meilleurs tireurs de chaque division. Nos hommes ont mieux tiré avec les Winchesters à 500 verges, et en même temps qu'ils ont assez bien réussi à de plus longues distances (que le Winchester ne pouvait pas atteindre) il me semble que par un temps venteux la grande légèreté de la balle rendra toujours le tir irrégulier, et même très incertain à toutes portées de plus de 1,000 verges. Avant d'acheter plus de Lee-Metford, je recommanderais qu'ils fussent éprouvés à fond dans le corps de la police. Comme l'année dernière, les meilleurs tireurs de chaque division ont

été amenés à Regina, où ils ont concouru pour le titre de meilleur tireur du corps, et l'on a profiter de leur présence pour tirer un match avec le Lee-Metford. Les hommes ont beaucoup de goût pour le tir de la carabine, et il serait à propos de les encourager à pratiquer fréquemment avec des cartouches à bon marché. Dans la plupart des divisions nous nous sommes servis de cartouches canadiennes pour le tir du revolver; mais plusieurs divisions, ne les trouvant pas sûres, se sont servies de cartouches anglaises. Au chef-lieu d'état-major nous nous sommes tous servis de cartouches canadiennes, et personnellement j'ai constaté que chaque fois que j'ai réussi à tenir le revolver pointé juste en lâchant la détente, j'ai touché la cible; malheureusement, il y a à compter avec beaucoup de faux-feux, ce qui indique que les cartouches ont été très négligemment chargées, et ce qui serait fatal en cas de danger. D'ailleurs la cartouche canadienne va mieux au revolver que la cartouche anglaise; cette dernière est si forte que le revolver repousse et porte généralement trop haut, à moins que le tireur ne prenne ses précautions en conséquence. Cette année nous avons entièrement fait usage de cartouches du Winchester américain, vu que nos cartouches canadiennes se sont trouvées défectueuses, et qu'on ne peut introduire la plupart de ces cartouches dans le canon de l'arme sans y mettre considérablement de force, de sorte que même si elles étaient bonnes il serait trop dangereux de s'en servir.

CASERNEMENTS.

A Régina, les bâtiments non peinturés l'année dernière ont été peinturés cette année, en grande partie par des rôdeurs qui faisaient de la prison.

Nos propres hommes ont fait, à très peu de frais, un grand nombre d'améliorations; c'est ainsi que la vieille cantine, en partie détruite par le feu, a été transformée en une très jolie chapelle, et que la salle de récréation, la salle de lecture et la nouvelle cantine ont été beaucoup améliorées.

La caserne du côté nord a été exhaussée de 2′ 6″ et posée sur un bon fondement de pierre, et des soles neuves (dont le besoin se faisait sentir d'une manière pressante) ont été mises dessous; le tout à coûté environ $4,000. Il faudra en faire autant à la caserne du côté sud avant deux ans, car ce bâtiment se tasse peu à peu.

Les vieilles bâtisses transportables tiennent à peine debout, mais continuent à avoir très bonne mine. On gaspille beaucoup de houille pour chauffer ces vieilles baraques, et je crois qu'à la fin on gagnerait à les brûler pour les remplacer par des logements modernes. Le bureau d'état-major est le pire de tous les bâtiments de la police; il est plein de courants d'airs quand il fait froid et trop renfermé quand le temps est humide, de sorte qu'on y est fort mal pour travailler, sans compter que nous n'y avons aucun moyen que ce soit de conserver les archives du corps.

Les écuries et les magasins sont en bon état.

En dehors d'un fondement de pierre à mettre à la caserne du côté sud, il n'y aura que des réparations ordinaires à faire l'année prochaine.

A Maple-Creek les bâtiments ont été lambrissés par-dessus du papier bitumé à l'extérieur, et leurs fondements renouvelés; tout cela a été exécuté par nos propres hommes, qui ont aussi fait considérablement de peinturage. Si, l'année prochaine, ces bâtiments étaient boisés à l'intérieur et vernis, ils pourraient durer encore des années.

A Lethbridge la plupart des bâtiments ont été lambrissés par-dessus du papier bitumé à l'extérieur, et comme ils étaient déjà boisés et vernis à l'intérieur, les voilà maintenant en bon état. Quand le reste des bâtiments aura été lambrissé à neuf l'année prochaine le poste ne laissera rien à désirer sous ce rapport. Il a été fait considérablement de peinturage cette année; le reste sera achevé l'année prochaine. Depuis que notre effectif a été si grandement réduit il faut tout laisser de côté pour le service de police, de sorte qu'il va falloir sortir beaucoup plus d'argent pour faire faire du peinturage, des réparations, etc., et quand il nous faudra réellement un grand nombre d'hommes on ne les aura pas sous la main comme autrefois.

A Macleod nos propres hommes ont peinturé tout le poste, et plusieurs bâtiments ont été lambrissés par-dessus du papier bitumé, et la place plantée d'arbres. Le poste est maintenant en bon état, et, avec les réparations ordinaires, fera très

bien l'affaire. Le besoin d'une maison pour le médecin (qui demeure actuellement en ville) se fait sentir d'une manière pressante, et j'espère qu'il en sera bâti une l'année prochaine. Nous avons maintenant une excellente poudrière, et à l'avenir nos munitions seront en bien meilleur état qu'auparavant.

A Calgary une vieille écurie a été démolie et reconstruite sur des fondements de pierre; avec $500 les ouvriers du corps en ont fait une écurie de $2,500. Pour $200 on a fait aussi du logement n° 2 une excellente maison; en outre, plusieurs bâtiments ont été réparés à fond et couverts de bardeau neuf, et les hommes ont peinturé tout le poste. J'espère de rebâtir les autres écuries l'année prochaine, et alors le poste sera bien en point.

Le vieux bâtiment où sont la salle de récréation, l'atelier de sellerie, le grenier à avoine et la remise de pompe à incendie, a besoin d'être démoli, attendu que ses fondements sont pourris. Il ne vaut pas la peine d'être rebâti; on a cependant renouvelé sa couverture de bardeaux cette année, et il fera encore l'affaire pour l'année prochaine.

C'est Calgary qui devrait être le chef-lieu général de commandement, attendu que la plus grande partie de notre service se fait de ce côté-là; une dépense de $35,000 suffirait pour rendre le poste assez grand pour cela. A Régina nous sommes trop loin du centre de nos opérations.

A Fort-Saskatchewan le poste a été peinturé, on a bâti une écurie neuve ainsi qu'une petite écurie-infirmerie, et plusieurs vieux bâtiments ont été démolis et reconstruits à très peu de frais pour la somme d'ouvrage exécuté. L'année prochaine il faudra un corps de garde neuf, ainsi qu'une maison neuve pour l'inspecteur, vu que les bâtiments servant actuellement à ces fins sont inhabitables.

A Battleford il a été fait considérablement de peinturage et de réparations, et il ne faudra que les réparations ordinaires l'année prochaine. Il a été bâti un nouveau poste détaché au Lac-aux-Oignons ainsi qu'au Lac-au-Brochet, et beaucoup d'améliorations ont été faites aux postes d'Henrietta et de MacFarlane.

A Prince-Albert nos propres hommes ont réparé et peinturé le poste. Il faudra construire une infirmerie quand nous aurons de l'argent pour le faire.

Dans toutes les divisions de grandes améliorations ont été faites aux postes avancés, et l'année prochaine il ne faudra généralement que des réparations ordinaires; j'espère toutefois de pouvoir construire un logement d'officier à Cardstone, sur le terrain de quarantaine au sud de Sainte-Marie, et à Pincher-Creek, ainsi qu'un poste détaché à Gleichen et au Lac-aux-Canards.

Nous avons grand besoin de 300 couchettes de fer pour compléter l'équipement; les bois de lit actuellement en usage dans la plupart des divisions sont laids et malpropres.

PHYSIQUE.

Notre physique est le même que de coutume, et il n'est pas probable qu'il en gagne beaucoup, vu que nous sommes tellement au-dessus de la moyenne d'autres corps.

DISCIPLINE.

Les hommes se sont généralement très bien conduits durant l'année, mais il y en a toutefois quelques-uns qui se sont mal comportés. A la faveur de la réduction de nos rangs j'ai pu me débarrasser très sommairement de ces derniers, et à l'avenir je me propose, avec votre permission, de prendre toutes les recrues à l'essai pour deux mois avant de les enrôler, vu que nous n'avons pas le moyen de garder des hommes médiocres ou débauchés depuis que notre effectif a été tellement réduit.

INSTRUCTION MILITAIRE.

En mettant à profit toutes les occasions, et même quelques jours par-ci par-là, nous sommes venus à bout de tenir nos hommes bien exercés; mais nous avons si peu de monde et tant à faire, en dehors des services de police, en fait de forgeage,

de charpenterie, de réparation de harnachements, de charronnage, de peinturage, de ferblanterie, etc., sans compter les services de douane et de quarantaine, et pour ne rien dire des ordres qui nous arrivent fortuitement, comme, par exemple. de faire un recensement de tout le territoire en un mois, ou d'un autre service quelconque commandé à l'improviste, je ne vois pas comment nous pouvons maintenir les exercices à cheval et à pied, ainsi que les manœuvres d'artillerie. A moins que les hommes ne soient bien exercés ils ne peuvent pas être diciplinés, et sans la discipline de l'ordre le plus élevé on n'a que faire d'eux comme gendarmerie dans un pays où certains d'entre eux doivent être postés à 50 milles de toute surveillance immédéiate. S'il fallait faire l'ouvrage mentionné plus haut par des services civils, cela grossirait énormément la dépense de la police, et quand l'entreprise presserait il n'y aurait souvent pas moyen de la faire exécuter. La solution de ce problème nous cause beaucoup d'ennui. J'ai toutefois la satisfaction de pouvoir dire qu'en plusieurs occasions où nous avons été appelés à le faire nous avons fourni des escortes dont Son Excellence le gouverneur général et les officiers anglais qui l'accompagnaient ont été contents.

PETIT ÉQUIPEMENT.

Nous n'avons pas pu tenir nos hommes aussi bien pourvus que de coutume d'effets de petit équipement. Aussitôt qu'un fournisseur a, après insuccès sur insuccès, appris à connaître ce qu'il nous faut, son temps est fini ; un autre, qui ne sait pas le premier mot de l'affaire, soumissionne plus bas que lui, et la moitié de l'année se passe avant qu'il ne sache ce qu'il nous faut, de sorte que nous manquons quelquefois d'articles absolument nécessaires. Cela augmente énormément l'ouvrage de bureau, est très insatisfaisant pour les hommes et les force à être fréquemment mal mis, nuit gravement à la réputation d'élégance du corps, et cause beaucoup de malaise. Il faudrait avoir les fournitures un an d'avance, pour que les nouveaux fournisseurs aient le temps de se reconnaître.

SOLDE.

Sur ce snjet je citerai mes observations de l'année dernière, attendu que mon avis est exactement le même cette année :—

" Je suis d'avis qu'il faudrait étudier encore la question de la solde. En vertu de la modification apportée à la loi pendant la dernière session, 4 sous-officiers d'état-major peuvent toucher jusqu'à $2 par jour, ce qui est 50 centins de plus qu'auparavant ; mais des inspecteurs ayant peu de service reçoivent la même solde que les inspecteurs ayant acquis de l'expérience dans l'accomplissement de rudes fonctions de confiance dans l'état-major.

" J'appellerai votre attention sur le système actuel de mise à la retraite, dont l'effet est des plus injustes pour le grand nombre d'officiers sortis des rangs. Ceux-ci, après avoir servi des années dans les rangs, reçoivent de l'avancement à raison de leur capacité, et perdent immédiatement tout droit à la pension que leur assurait l'acte de la police, et ne tombent sous l'opération de l'acte de la retraite qu'à compter de leur promotion, ce qui veut dire qu'il leur faut servir 10 ans pour avoir quelque chose ; il perdent ainsi toutes les années de service faites dans les rangs, et se trouvent exactement sur le même pied que ceux qui entrent dans le corps comme inspecteurs en même temps qu'eux, sans avoir passé par les rangs. Vous conviendrez que c'est traiter injustement de dignes serviteurs publics. Il devrait être, je crois, permis à ces officiers de verser leur contribution au fonds de retraite à compter de leur enrôlement, ou, du moins, à compter de leur promotion au grade de maréchal des logis."

VIVRES.

Nos vivres sont ordinairement excellents et abondants. Le beurre fourni par les beurreries est satisfaisant, tandis que celui des cultivateurs ne l'est pas toujours. Le prix que nous payons le thé (25 centins la livre) est trop bas; je crois qu'il devrait nous être alloué 30 centins pour le thé. La cuisson des aliments est ce qui nous donne le plus de mal, attendu qu'il est extrêmement difficile de trouver de bons cuisiniers parmi nos hommes. Jusqu'ici nous avons fait face à cette difficulté en embauchant des "spéciaux" qui se tiraient passablement bien d'affaire, mais à cause de la réduction de l'effectif à 750 hommes de tous grades, y compris les spéciaux, il va falloir arrêter cela, attendu qu'avec un si petit effectif il faut que chaque homme soit un constable de premier ordre, et que de tels hommes sont rarement bons cuisiniers.

CHAUFFAGE ET ÉCLAIRAGE.

Le prix du combustible reste à peu près le même; le bois est assez bon marché, mais la houille est trop chère partout, sauf à Edmonton. A Macleod nous brûlons de la houille de Lethbridge, avec un peu d'anthracite canadien, et les sauvages entreprennent de nous fournir une part considérable de la première de ces deux houilles; aux postes détachés on brûle de la houille de la localité quand on peut s'en procurer. A Lethbridge on ne brûle que de la houille de la localité. A Calgary nous brûlons de l'anthracite canadien dans le fourneau, ainsi que dans les poêles chauffant par le socle, et de la houille de Lethbridge dans les autres poêles. A Edmonton nous brûlons de la houille de la localité. A Fort-Saskatchewan nous brûlons du bois, excepté dans l'infirmerie et la remise de la pompe à incendie; la raison en est que nos poêles à bois sont encore bons et que l'argent dépensé pour ce combustible fait pas mal de bien aux colons. A Maple-Creek nous brûlons de la houille de Lethbridge et un peu d'anthracite canadien. A Régina nous brûlons de l'anthracite canadien dans les fourneaux, ainsi que dans les poêles chauffant par le socle, et de la houille de Lethbridge dans tous les autres poêles. A Battleford et à Prince-Albert nous brûlons du bois, vu qu'il y en a en abondance et qu'il est à bon marché. A Régina nous nous éclairons encore au pétrole, mais j'espère que nous aurons bientôt l'éclairage électrique, qui nous a été offert à assez bon marché. A Prince-Albert, Lethbridge et Calgary nous avons la lumière électrique, mais à tous les autres chefs-lieux de divisions nous nous servons encore d'huile de charbon. A cause du danger de feu je crois qu'à la longue il serait plus économique de fournir une huile plus dispendieuse.

CANTINES.

Chaque poste a maintenant sa cantine qui contribue au bien-être de la police en ce que ses profits sont affectés à l'amélioration de la table et des salles de récréation des hommes.

Ces cantines ont un bon stock de tous les articles de nécessité et sont tenues dans la vraie manière des affaires.

LOCAUX DE DÉTENTION.

Le besoin d'une prison commune se fait beaucoup sentir à Calgary, où il y a généralement deux détenus par cellule dans un corps de garde qui contient 16 cellules. Il nous faut entasser nos prisonnières dans la même rangée de cellules que les hommes, et comme nous n'avons pas de gouvernante ou gardienne, cela est quelque peu embarrassant pour les constables, et, pour le moins, n'est pas décent.

A Macleod, si nous n'avons pas de gardienne, il y a un corridor dans lequel nous pouvons enfermer les femmes; mais à Lethbridge, à Fort-Saskatchewan, à Prince-Albert, à Battleford et Maple-Creek et à Régina, il n'y a aucun local propre à leur détention. A Régina, au moins, nous avons toujours la ressource de les envoyer à la prison.

Le besoin d'un nouveau corps de garde se fait grandement sentir à Fort-Saskatchewan, où le grand nombre de colons fournit quelquefois plus de détenus que nous ne pouvons en loger dans notre vieux corps de garde en " pièces " de bois, qui manque d'air et de lumière.

Voyant, au commencement de la saison, que les rôdeurs devenaient nombreux de ce côté-ci de la frontière, et commettaient de sérieuses déprédations dans les Etats-Unis, j'attirai l'attention de la police sur la nécessité de les surveiller, et il en résulta qu'un grand nombre de ces vagabonds furent arrêtés le long de la voie du Pacifique Canadien et punis de temps à autre. Dès que cela fut connu le nombre des "chemineux" diminua considérablement, et ceux qui se montrèrent encore changèrent tout à fait de ton. J'entends mener rondement ces vagabonds, dont la présence est dangereuse dans les groupes épars de notre population, et qui, s'ils étaient en nombre suffisant, pourraient détrousser des trains de chemin de fer. La majorité de ceux qui ont été arrêtés étaient des individus de très bas étage, et il en est parmi eux qui nous ont donné beaucoup de mal dans les corps de garde.

Tous les détenus sont obligés de travailler et soumis à une sévère discipline.

ROUTES ET PONTS.

Il a été fait pas mal d'ouvrage sur les routes par tout les territoires, et beaucoup de mauvaises côtes ont été améliorées, notamment celle de Carlton, qui, autrefois très à pic, est maintenant réduite à un degré de pente qui en fait un excellent chemin.

Les ponts de l'Etat par tout les territoires ont été réparés cet automne ; ils sont maintenant tous en bon état, mais ont grand besoin d'être peinturés.

Le besoin d'un pont sur la rivière du Vieux, à Kipp, et sur la Kootenay, à Stand-Off, se fait sentir d'une manière pressante ; l'Alberta-sud se trouverait bien de ces améliorations.

Il n'a encore été rien fait en vue de la construction d'un pont à Edmonton, où il serait plus à propos d'en mettre un qu'à n'importe quel autre point dans tous les territoires, attendu que durant plusieurs semaines, le printemps et l'automne, la circulation est interrompue parce que la glace flottante empêche les bacs de faire leur service. Si l'on songe que trois bacs passent la rivière dans les limites d'une distance de 2 milles à cet endroit, et que ce service est rémunérant pour les trois, on peut se faire une idée de la nécessité d'un pont.

Il y a encore dans le pays un certain nombre de vieilles routes bien fréquentées qui n'ont pas encore été déclarées grands chemins publics, et, comme telles, sont exposées à être barrées par n'importe quel colon intéressé, qui forcerait ainsi les voyageurs à faire 4 milles de plus sur 10 dans certains cas. Il faudrait qu'elles fussent arpentées et déclarées grandes routes publiques.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

Nos moyens de combattre les incendies sont à peu près les mêmes que l'année dernière ; tous les appareils sont constamment mis à l'essai et tenus en bon état, et l'on recharge fréquemment les extincteurs chimiques. Malheureusement, chez nous le feu prend invariablement dans les grands froids, et comme Calgary est la seule localité où il y ait un établissement pour la distribution des eaux, nous avons beaucoup de difficulté à empêcher nos boyaux de geler, par suite de l'insuffisance de la pression ; mais la vigilance et la promptitude de nos hommes à la première alarme nous épargne pas mal d'incendies désastreux, et le fait que des cheminées de briques ont très généralement remplacé les cheminées de tôle ne contribue pas peu à nous rassurer.

ÉQUIPEMENT.

Nous nous servons de moins en moins de tentes tous les ans, et nous en avons assez pour nos besoins. Chaque division a des couvertures à cheval pour le service en campagne, mais il y en a peu en usage dans les quartiers, et nous sommes bien

pourvus de quincailleries générales, etc., etc. Nous fabriquons maintenant toute notre ferblanterie, nos bouilloires, nos seaux, etc., et en même temps que nous comptons nous procurer ainsi des objets de meilleur qualité, nous espérons de faire une économie considérable. Nous venons de compléter notre équipement de cartouchières pour le Lee-Metford, et ce sont nos propres hommes qui font tous nos fourreaux de pistolets et nos ceinturons.

TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.

La ligne téléphonique du Lac-aux-Canards à Batoche fonctionne très mal, et à Edmonton l'on s'est très souvent plaint du fonctionnement de la ligne télégraphique du gouvernement.

AIDE AUX COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER.

Nous n'avons pas été appelés à prêter aide aux compagnies de chemins de fer cette année.

FEUX DE PRAIRIE.

Cette année les feux de prairie n'ont généralement pas fait tant de dégâts que les années passées, bien que nous en ayons eu plusieurs très désastreux. L'un de ces derniers a détruit beaucoup de choses près de Red-Jacket, à l'ouest de Moosomin. L'année dernière, plusieurs colons du voisinage immédiat de l'endroit d'où est parti cet incendie ont été condamnés, par un magistrat de la localité, à payer chacun $3 d'amende pour avoir laissé courir des feux, et la police a été abreuvée d'injures à cause de ces poursuites. Il y a aussi eu, dans les mêmes environs, plusieurs autres mauvais feux dus à la négligence pour la plupart.

Il y a également eu, dans la région de l'Oxbow, de sérieux incendies qu'on dit avoir été allumés par le chemin de fer Canadien du Pacifique, et j'apprends que les colons qui en ont souffert vont poursuivre la compagnie de ce chemin.

Dans le mois d'octobre, des étincelles et des charbons provenant d'une locomotive attelée à un très lourd convoi de bétail parti du Lac-aux-Canards allumèrent huit incendies dans environ 12 milles. Le chemin de fer Canadien du Pacifique fut mis à l'amende, mais je crois que le jugement va être cassé, en appel, pour vice de forme. Je pense bien que les autorités du Pacifique font tout ce qu'elles peuvent pour prévenir les incendies, mais je crois aussi que par leur désobéissance aux ordres les mécaniciens allument souvent des feux de prairie en marchant sans pare-étincelles et en vidant leurs cendriers sans prendre les précautions voulues. La compagnie a fait tracer des coupe-feu à la charrue sur une grande distance le long de son chemin, mais quand il vente beaucoup le feu les franchit, à moins qu'on ne soit là pour l'en empêcher.

Il s'est produit de très désastreux incendies dans le district d'Edmonton; beaucoup de colons se sont trouvés sans abri et quelques-uns ont perdu tout ce qu'ils possédaient. Il va falloir que le gouvernement leur vienne en aide, surtout pour leur procurer du grain de semence.

Dans le nord la végétation luxuriante rend les feux de prairie beaucoup plus dangereux que dans le sud, où l'herbe est bien plus courte, et le seul moyen de se garder est de tracer des coupe-feu à la charrue, puis, à l'approche immédiate d'un dangereux incendie, de mettre le feu aux herbes tout alentour des coupe-feu, attendu qu'un incendie ne franchit ces derniers que s'il a de l'avance, à moins qu'il ne vente très fort; dans tous les cas, il est plus sûr de faire brûler l'herbe autour d'un établissement quand un incendie réellement dangereux porte de son côté.

Il y a quelques années je cheminais avec un sauvage près de Rapid-City, pendant qu'un incendie exerçait ses ravages, et en arrivant au sommet d'une côte nous nous trouvâmes entourés de feu par un grand vent; trouvant une place dénudée sur le chemin (une route neuve) nous mîmes le feu aux herbes tout autour de la voiture, dans laquelle nous avions un baril de poudre, et nous nous en tirâmes sans encombre, bien que nous n'eussions pas grand temps à perdre.

Pour montrer comme le feu peut sauter quand tout le favorise, je dirai que cet automne il a franchi d'un bond la Saskatchewan, près du lac à la Pierre-à-Chaux, où cette rivière a 900 pieds de largeur; un arbre pourri ayant pris feu, le vent soufflant du sud transporta tout simplement de l'écorce ou de l'amadou en feu de l'autre côté.

Un feu très destructeur allumé dans la colonie de la Coulée-de-l'Esturgeon, au nord de Fort-Saskatchewan, ruina plusieurs colons. Un pauvre homme, qui, obéissant aux instructions de la patrouille d'incendie, s'était porté à un feu pour aider à l'éteindre, vit à son retour brûler sa propre maison avant qu'il ne pût sauver ses effets. Il est vrai que c'est le seul à qui pareille chose soit arrivée parmi les milliers de colons qui ont été convoqués de la même manière. De tous côtés on reconnaît que l'habileté et la fermeté des patrouilles de police à diriger les colons leur a évité des pertes énormes.

Comme d'habitude, il a été posté des patrouilles d'incendie dans les endroits les plus exposés, et elles y sont restées tant que leur présence a été nécessaire. Si j'avais eu plus de monde à ma disposition j'aurais aimé à mettre plus de patrouilles d'incendie en campagne.

La circonscription de Régina a été particulièrement exempte de feux désastreux, grâce en grande partie aux nombreux chemins qui ont été régalés l'automne dernier. Chaque fois qu'un incendie s'est allumé il est venu se heurter sur un chemin qui a retardé sa course, de sorte qu'on a toujours pu facilement s'en rendre maître.

Dans le nord il n'y a pas de chemins régalés, et les hautes herbes de chaque côté des routes prennent facilement feu. D'un autre côté les colons y sont très négligents et laissent généralement pousser l'herbe jusqu'à leur porte, se contentant d'un étroit coupe-feu et bien souvent n'en ayant pas du tout.

Un certain nombre de personnes ont été condamnées à de fortes amendes pour avoir allumé des incendies, souvent avec leurs batteuses à vapeur, dont plusieurs ont été consumées.

La population se montre assez mécontente de l'apparente immunité des compagnies de chemins de fer. Il est extrêmement douteux si, sous l'empire de leurs chartes, elles peuvent jamais être punies pour avoir mis le feu, bien que le conseil du Nord-Ouest ait passé une ordonnance à leur égard. Il est à espérer que l'affaire du Lac-aux-Canards, dont j'ai déjà parlé, sera portée devant les tribunaux, afin que cette question controversée soit réglée une bonne fois. Si les compagnies sont exemptes, les mécaniciens qui, pour gagner du temps, ou pour monter une rampe avec un lourd convoi sans couper ce dernier en deux, désobéissent de propos délibéré aux ordres de la compagnie, devraient être responsables envers la justice.

Il y a, par ici, des gens que le feu a ruinés deux fois dans les quatorze dernières années ; après toute cette expérience, il semblerait qu'à l'avenir les colons devraient placer leurs bâtiments et leurs meules au milieu d'un champ labouré, et non pas chercher l'abri de touffes d'arbres toujours dangereuses quand le feu court en automne. Dans le printemps ces " bluffs " contiennent de la neige et ne prennent pas feu si facilement.

Dans la région de la Coulée des Erables (*Maple Creek*) plusieurs incendies ont indubitablement été causés par la foudre, et je ne doute pas que dans différentes parties du pays beaucoup d'autres feux, à l'origine desquels il n'a pas été possible de remonter, ont été allumés de la même manière.

ÉLEVAGE.

Pendant la dernière année, les territoires ont produit pour l'exportation environ 25,000 animaux de boucherie, en sus du grand nombre qu'en a demandé la consommation domestique, et à peu près 7,000 bouvillons d'un an et de deux ans ont été importés d'Ontario et mis à l'engrais dans les parcours.

Gordon et Ironsides ont acheté la plus grande partie des animaux gras et les ont payés un peu plus cher que l'année précédente. Aux prix que se vendent, de l'autre côté de la frontière, les animaux destinés aux marchés de Chicago et d'Angleterre, je ne crois pas que nos éleveurs aient assez pour les leurs. Plusieurs d'entre eux, entre autres, Prince et Skelton, de Battleford, ont expédié leurs animaux en

Angleterre et sont très contents de ne pas les avoir vendus ici aux prix offerts par les acheteurs.

Il a été exporté de magnifiques animaux, entre autres, deux bouvillons de 4 ans dont l'un pesait 2,160 et l'autre 1,980 livres. Ni l'un ni l'autre de ces deux animaux n'était très gras, et ils auraient pu aisément atteindre, le premier 3,000 et le deuxième 2,700 livres. Tous deux étaient de beaux bouvillons aux formes droites, engendrées par le même taureau Durham, et, chose étrange, n'avait pas suivi leurs mères, ayant été élevés à la main, vu que leurs propriétaires vendaient du lait. Je n'ai jamais vu un bouvillon mieux charpenté que le plus gros de ces deux animaux ; en dépit de son énorme grosseur il avait une belle tête et les os bien faits.

En novembre, les sauvages du Faisan-Rouge—tribu des Assiniboines—près de Battleford, abattirent un bœuf de 5 ans qui pesait 2,500 liv. et donna 1,475 livres de viande. Cet animal avait aussi été engraissé à l'herbe.

Le dernier hiver a été le meilleur qu'on ait jamais eu pour le bétail de parcours, et il en est résulté un énorme croît. A plusieurs endroits j'ai moi-même compté 45 veaux, en moyenne, pour 50 vaches ou taures.

Il a été tué un grand nombre de loups au commencement de la saison, grâce à la prime offerte par le gouvernement du Nord-Ouest et l'Association des Eleveurs, et la plupart des veaux de l'année sont en vie aujourd'hui. Il y a, à propos du maintien de la prime en question, des difficultés qui seront surmontées, j'espère, attendu que c'est actuellement le temps de porter un coup à ce fléau des loups. Une vigoureuse campagne de quelques années les exterminerait pratiquement, tout en coûtant de moins en moins cher, tandis que si on leur laisse du répit ils ne mettront pas grand temps à reprendre le dessus.

L'élevage des moutons a assez bien réussi, mais ces animaux sont à bas prix. On dit qu'il n'y a plus de gale parmi les troupeaux, mais l'exportation a de nouveau souffert de la négligence des expéditeurs, qui, une fois, ont tellement fait souffrir leurs moutons de la faim, en route, que les pauvres bêtes se sont mises à se manger mutuellement la laine sur le dos, de sorte qu'elles avaient mauvaise mine à leur arrivée et se vendirent à perte.

Beaucoup de personnes renonçent à l'élevage des moutons, et en cela commettent une faute, je crois, car il est certain que les prix vont monter. La race s'améliore beaucoup, vu qu'il s'importe constamment de bons béliers, et il serait malaisé de trouver où que ce soit de plus belles carcasses de moutons que celles qu'on peut voir dans n'importe quelle boucherie des territoires.

J'ai parlé plus haut de l'élevage des chevaux.

L'achat projeté de bêtes à cornes et de moutons, par le gouvernement, à Montréal, et l'exportation, aussi projetée, de viandes abattues en Angleterre seront, de l'avis de tout le monde, d'une grande aide pour les territoires.

COLONISATION.

Environ 2,750 nouveaux colons sont venus s'établir dans la région desservie par le chemin de fer Calgary-Edmonton ; la plupart avaient des moyens, mais quelques-uns ne possédaient absolument rien quand ils sont arrivés, et auront besoin d'aide usqu'à ce qu'ils puissent avoir une récolte.

Il y a eu, dans la région, plusieurs feux désastreux qui ont ruiné pas mal de colons ; il va falloir donner aussi des secours à ceux-là, particulièrement en grain de semence.

Certains colons se tireraient mieux d'affaire s'ils restaient dans les villes ou villages jusqu'à ce qu'ils eussent amassé quelque chose. C'est ce qu'ont fait les Islandais dans les premiers temps du Manitoba, qu'ils prissent des terres ou non ; ils se bâtirent des cabanes autour de Winnipeg et autres localités, et y vivèrent de leur travail journalier jusqu'à ce qu'ils eussent gagné assez d'argent pour commencer à cultiver le sol, et aujourd'hui ils forment un groupe de population florissant.

Dans la colonie française, près du lac aux Canards, très peu de gens ont de quoi vivre, et encore faut-il qu'ils soient appauvris par des amis parasites qui les rongent.

Un nombre considérable d'Allemands, surtout des environs de Balgomie, quittent le pays parce qu'ils n'y ont guère réussi. Le mal est qu'ils se sont placés à

leur guise, tous ensemble, sur chaque quart de section, et la terre n'y était propre qu'à l'élevage, ils n'ont eu ni foin ni pâturage parce qu'ils étaient trop près les uns des autres. L'année dernière leurs récoltes ont été très mauvaises, mais cette année ceux qui ont eu de l'avoine en ont eu de la très belle. Un individu ayant récolté 1,400 boisseaux de grain les vendit et chercha à quitter le pays dans le but de frauder ses créanciers; mais on le pinça à temps.

On attend un grand nombre de bons colons l'année prochaine, vu que beaucoup de gens ont déjà choisi des terres pour leurs amis.

La colonie mormonne a fait beaucoup de progrès; elle a régalé et redressé des chemins et élevé des milles de bonnes clôtures, et le village de Cardstone s'est grandement amélioré en ce que son hôtel a été agrandi, et qu'il s'y est bâti plusieurs bonnes maisons d'habitation privées. Il y a là deux bons magasins qui sont bien conduits. Le village est admirablement bien situé et très facile à assainir. La colonie a eu des récoltes très passables cette année et a récolté pas mal de grain et de pommes de terre. Malheureusement, elle évalue ses produits à un prix trop élevé, et elle n'a pas réussi à obtenir la fourniture d'avoine pour la police. Il doit y avoir au moins 900 mormons dans la colonie maintenant, et tous se tirent bien d'affaire. Ils expédient beaucoup de fromage à la côte et vendent beaucoup de beurre à Lethbridge et à Macleod. Nous avons un poste au milieu de leur village, et nos hommes parlent en termes très élogieux de leur conduite ainsi que de leur respect pour toutes nos lois et nos institutions.

EXPLOITATION DE MINES.

Un grand nombre d'hommes ont lavé de l'or sur la Saskatchewan durant la saison, et cette exploitation a été assez rémunératrice jusqu'à Victoria. A ces opérations ont été employées plusieurs dragues qui, tout en recueillant considérablement d'or en ont, m'a-t-on dit, laissé échapper une très grande partie, et il est des mineurs qui ont fait de l'argent à laver le rebut d'une drague. Des mineurs ont aussi visité l'Athabasca, ainsi que d'autres rivières au nord, et en même temps que quelques-uns ont fait de l'argent à laver des barres qui n'avaient jamais été touchées encore, il est généralement reconnu que la Saskatchewan est la seule rivière qui fournisse de l'or en quantité rémunératrice tous les ans; certaines barres de cette rivière sont exploitées depuis plus de 30 ans et continuent encore à récompenser le mineur laborieux par l'or que chaque crue apporte des bords et dépose sur les bancs dans le courant.

Il a été trouvé un dépôt de manganèse près de Battle-Creek, dans les Buttes de Cyprès; les propriétaires se sont procuré une sonde et font actuellement des sondages pour voir en quelle quantité il peut y avoir de ce métal.

On rapporte que les propriétaires de la mine de Lethbridge ont enfin fait un arrangement avec la Compagnie du *Northern Pacific*, et que la compagnie de ce chemin de fer ayant essayé la houille et l'ayant trouvée meilleure, sous tout rapport, que celle du Montana, en a donné une forte commande. Cela devra être d'une grande aide pour la compagnie qui exploite la mine, vu que le manque de marché régulier au sud a été jusqu'ici un grand obstacle à sa prospérité.

L'anthracite canadien se vend bien dans l'est jusqu'à Winnipeg et l'on continue à en être content; toute la houille extraite à Canmore se vend également bien.

De petites mines appartenant à des particuliers sont en exploitation à Knee-Hill, Sheep-Creek, Sainte-Marie, Pincher-Creek et ailleurs, et de petites compagnies extraient une certaine quantité d'excellente houille à Edmonton et dans ses environs. Il y a été dernièrement découvert une veine de quatre pieds qui promet bien, attendu qu'elle se trouve au-dessous de toute houillère exploitée jusqu'ici.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

La réduction de l'effectif, le printemps dernier, nécessita la fusion des divisions D et H à Macleod, ainsi que de la division B et du dépôt à Régina, et la mise à la retraite de deux surintendants et de deux inspecteurs. En même temps que cela a

entraîné un surcroît d'ouvrage considérable pour les officiers qui sont restés, le service s'est fait d'une manière satisfaisante.

Chacun a fait son devoir de bon cœur et avec empressement, et j'ai reçu la plus cordiale aide du sous-commissaire McEllree ainsi que de tous les officiers et sous-officiers du corps.

Un magistrat de police ayant été nommé durant l'année à Calgary, j'espérais que les officiers du poste pourraient en conséquence consacrer plus de temps aux services du corps, mais en cela j'ai été quelque peu désappointé, car une très grande partie des affaires importantes viennent encore devant les juges de paix de la police, et jusqu'ici je n'ai pas pu empêcher cela.

En même temps qu'il ne s'est guère commis de crimes graves en dehors des vols de bétail dans les territoires, il s'y est commis un très grand nombre de légères contraventions qui ont donné beaucoup de mal à la police.

RECRUTEMENT.

Par suite de la réduction de l'effectif il n'a été enrôlé que très peu de recrues cette année.

Le peu que nous en avons pris sont généralement à la hauteur de notre moyenne, et la règle actuellement suivie de prendre chaque homme à l'essai pour deux mois avant de l'enrôler définitivement, sera, je pense, un pas dans la bonne voie.

QUARANTAINE.

Nous nous efforçons toujours d'appliquer les règlements de quarantaine relativement aux bestiaux entre la limite du Manitoba et les montagnes Rocheuses, et ce avec succès, je crois, jusqu'à la Montagne des Bois dans l'ouest ; mais passé ce point, en même temps que tous les animaux des colons et ceux déclarés en douane pour le paiement des droits sont soigneusement mis en quarantaine pour 90 jours, il est impossible, même avec la meilleure volonté du monde, d'empêcher le bétail américain de franchir la frontière par troupeaux entiers, qui reparaissent de ce côté-ci aussi vite que nous les repoussons de l'autre côté.

Jusqu'ici je n'ai pas été un très chaud partisan de la quarantaine dans l'ouest (bien que, conformément aux ordres, je la fisse appliquer rigoureusement chaque fois que cela était possible), sachant que le bétail des parcours au sud de la ligne était en parfaite santé comme le nôtre. Mais j'ai changé d'avis, quand, l'année dernière, on s'est aperçu, pour la première fois qu'il nous arrivait, dans le voisinage immédiat de la frontière, des troupeaux de bœufs du Texas, où abondent les maladies de bestiaux. Cette année nous avons une invasion de chétifs animaux de 2 à 6 ans, poussés de ce côté-ci de la frontière par les masses de bétail qui vont toujours en augmentant derrière eux.

Il faudrait que les règlements de la quarantaine fussent appliqués à ces animaux comme venant du Texas, région infectée. Mais il y a une autre raison pour laquelle ces troupeaux devraient être refoulés : c'est l'imminent danger de voir le bétail appartenant à des Américains envahir et ravager notre plus beau territoire d'élevage. Je me suis longtemps plaint du ranche Circle (établissement d'élevage américain), qui fait paître de chaque côté de la frontière des animaux portant la même marque, vu qu'il a un bail de ce côté-ci. Dans de pareilles conditions la police ne peut pas dire si un groupe d'animaux ainsi marqués appartient à ce côté-ci ou à l'autre, et il n'y a rien qui empêche ces éleveurs de mettre leur bétail soit d'un côté soit de l'autre, selon que cela fait mieux leur affaire pour le marché. Comment pouvons-nous faire observer la quarantaine sur la frontière du Nord-Ouest dans ces conditions ?

Cette année un certain nombre d'autres éleveurs américains, sachant combien nos pâturages sont supérieurs aux leurs, ont fait enregistrer leurs marques au Canada de même qu'aux Etats-Unis, et ils disent ouvertement que si on les y force ils paieront les droits sur un petit nombre de têtes de bétail, de façon à pouvoir impunément lâcher des troupeaux entiers de ce côté-ci.

J'ai été étonné d'entendre le régisseur du plus grand établissement d'élevage de l'ouest dire, à une récente assemblée, qu'il faudrait lever la quarantaine pour que les éleveurs aient un meilleur prix du bétail canadien en lui ouvrant le marché de Chicago. La seule chose que je puisse inférer de là est que sa compagnie est décidée à mettre à exécution son dessein—depuis longtemps exprimé—de clore ses affaires, car si le marché des Etats-Unis était ouvert, ainsi que le désire ce monsieur, et la quarantaine levée, il n'y aurait bientôt plus d'animaux engraissés à l'herbe à expédier d'ici à Chicago ni ailleurs, attendu que dans quelques années il n'y aurait pas plus d'herbe ici qu'il n'y en a actuellement dans une grande partie du Montana.

Un nombre immense des meilleurs animaux vendus sur le marché américain sont envoyés en Angleterre, et si du bétail rapporte $10 de plus par tête à Chicago qu'à Toronto ou Montréal, alors nos éleveurs n'y obtiennent pas la pleine valeur de leurs animaux, car les négociants américains ne vendent certainement pas à perte en Angleterre, et ils devraient soit s'arranger pour vendre au marché anglais, soit exiger un plus haut prix du marché américain.

J'ai dit plus haut que plusieurs personnes ayant exporté elles-mêmes leurs animaux en ont tiré pas mal plus d'argent que s'il les avaient vendus à des marchands de bestiaux, chez elles ou à Montréal, en faisant la part du raisonnable profit que ces marchands doivent faire.

D'aucuns craignent que si l'on forçait les Américains à garder leur bétail chez eux ils prendraient leur revanche sur le bétail canadien qui sort parfois de chez nous. A cela je réponds que pour un animal canadien qui passe la frontière, nous avons déjà ici 30 animaux américains, et ce nombre montera bientôt dans les centaines. Il y a certainement de la tolérance à exercer quant aux animaux qu'une tempête pousse parfois soit d'un côté soit de l'autre, mais ces animaux devraient être renvoyés dès que la tempête est finie, chose à laquelle les Américains prêteraient vite les mains s'ils avaient à payer l'amende en cas de retard; et tout bétail américain pénétrant, disons à 15 milles dans le pays, sauf après une tempête, devrait être détenu et ses propriétaires condamnés à une forte amende. Ce sera le seul moyen de conserver à notre propre population les magnifiques parcours de l'ouest canadien, et pour arriver à cela le gouvernement serait justifiable de dépenser pas mal d'argent.

On trouvera ci-joint la statistique des animaux reçus dans les différentes quarantaines.

La police a éprouvé un certain nombre d'animaux pour voir s'ils étaient atteints de la tuberculose, et par ordre du département de l'agriculture elle en a abattu un; plusieurs autres qui paraissaient suspects furent éprouvés une deuxième fois après un laps de temps raisonnable.

Statistique des animaux reçus en quarantaine, pour 1895:

Estevan	151 animaux,
Maple-Creek	Aucuns.
Lethbridge	36 animaux,
Macleod	673 "

Le surintendant Steele fait rapport qu'à Macleod, durant la saison, 2,446 têtes de bétail américain qui avaient été entraînées au nord de la frontière ont été saisies par nos patrouilles à raison d'infraction aux règlements de quarantaine, et détenues en attendant des instructions sur ce qu'il y avait à en faire. Sur le nombre, 1,200 qui composaient la battue du printemps furent relâchées immédiatement, 795 le furent plus tard quand les propriétaires eurent payé tous les frais, et le reste s'échappa pendant une rude tempête de neige.

AIDE PRÊTÉE À D'AUTRES DÉPARTEMENTS.

L'aide ordinaire a été prêtée aux départements des affaires indiennes, de la douane, et de l'agriculture; et, pour le département de l'intérieur, nous avons fait, en avril, un recensement complet de tous les habitants des territoires ainsi que de tous les animaux qui s'y trouvent. Cela a entraîné pour nous beaucoup d'ouvrage

demandant de la célérité, et tout bien considéré je suis convaincu qu'il en est résulté le recensement le plus complet et le plus exact qui ait encore été fait ici. Instruction a été donné de tenir ce recensement au courant, autant que possible, afin que si la police est encore appelée à rendre un pareil service elle puisse faire l'ouvrage promptement et efficacement et à aussi bon marché que possible. La brièveté du temps qui nous était donné a rendu la besogne fort rude pour nos chevaux, dont les plus vieux sont ainsi devenus incapables de faire davantage le service de police ordinaire. La police a aussi distribué du grain de semence aux colons qui en ont demandé dans l'Assiniboïa, conformément aux instructions reçues de la division des terres et à la satisfaction du département de l'intérieur.

DÉTACHEMENT DU YUKON.

Ayant reçu instructions qu'un détachement de 20 hommes, officiers compris, devait être envoyé dans le haut Yukon pour y faire le service, l'inspecteur Constantin, qui est un officier d'une grande énergie en même temps que d'une grande habileté, fut choisi pour commander ce détachement—les autres officiers étant l'inspecteur Strickland et le médecin auxiliaire Wills. Tous les hommes furent soigneusement choisis au point de vue du physique et des aptitudes pour ce service. Le détachement quitta Seattle le 5 juin et arriva le 24 juillet à sa destination, Fort-Cudahy (distant de 4,800 milles) où, aux dernières nouvelles, il achevait de construire son casernement, après en avoir été chercher tout le bois à 60 milles plus loin, en amont du fleuve, et l'avoir flotté jusqu'à la scierie de la localité, où il fut scié en poutres carrées d'une grosseur convenable; les dosses et les madriers obtenus par ce sciage obvièrent à la nécessité d'acheter du bois de service fort cher.

L'emplacement choisi dut être dépouillé de sa mousse avant qu'on n'y pût bâtir, ce qui fut un rude ouvrage, attendu que cette mousse avait deux pieds d'épaisseur et qu'il fallait la jeter à l'eau.

Les bâtiments sont donc en pièces de bois équarries, noyées chacune dans un lit de mousse qui, étant ainsi comprimée à mesure que le bâtiment s'élève, devient tout à fait imperméable à l'air, tandis que les couvertures sont faites de dosses, de mousse et de terre.

La construction de ce poste a demandé un très rude travail, depuis l'abattage en forêt où les hommes durent travailler dans l'eau glacée et sans chevaux pour traîner les troncs d'arbres au fleuve, jusqu'à l'achèvement de l'ouvrage qui doit avoir été fini par un temps très froid.

L'inspecteur Constantine fait rapport que les hommes ont admirablement travaillé, et que leur conduite a été excellente.

En outre de leurs carabines Winchester les hommes ont chacun un fusil Lee-Metford et des cartouches en abondance, et il n'y a pas de doute que le maintien de la paix et la loi sera entre bonnes mains. En dehors de son service de police, le détachement perçoit les droits de douane, et déjà une somme considérable a été reçue de cette source.

Il a été extrait pour environ $300,000 d'or du côté canadien, et j'apprends que la venue de la police et la perception projetée des droits de douanes ont fait dépenser un gros montant d'argent à Victoria, C.-B., et à Montréal, pour des provisions qui s'achetaient auparavant dans les Etats-Unis.

Grand nombre de mineurs sont allés par là cette année, et il y en aurait encore bien plus qui iraient si l'on pouvait trouver une route moins difficile que celle de Chilkoot. Quant à celle de l'océan et par bateaux jusqu'à Fort-Cudahay (maintenant Fort-Mackenzie) elle est beaucoup trop dispendieuse (environ $250) pour des mineurs ordinaires, et le trajet prend trop du temps d'une saison déjà très courte.

Avec le détachement ont été envoyés des vivres pour un an et tous les autres approvisionnements dont il pouvait avoir besoin, et tout est arrivé sans encombre à l'exception de câbles et de quelques autres articles que la compagnie de transport a immédiatement remplacés.

INDUSTRIE LAITIÈRE.

A cause de la baisse des prix le beurre ordinaire n'a pas pu se vendre cette année; cela va beaucoup encourager les beurreries, celles qui sont déjà en opération ayant livré au commerce un excellent produit qui s'est promptement vendu. Le bas prix du beurre au commencement de la saison militait contre elles, mais celles qui avaient du beurre en magasin à l'automne en ont obtenu de très bons prix. Une grande partie du beurre de crèmerie va à la Colombie-Britannique, mais on me dit que ce commerce est très mal conduit. Par exemple, dans des localités minières écartées, où il faut que le beurre se conserve pendant un temps considérable, le beurre n'est pas assez salé, tandis que dans des endroits où l'on peut en avoir du frais n'importe quand, le beurre fourni est souvent beaucoup trop salé; cela crée beaucoup de mécontentement et produit un mauvais effet pour notre commerce.

Une très grande partie du beurre, des œufs, du lard, etc., consommés dans la région des mines vient des Etats-Unis, et l'on peut en dire autant de l'avoine. Cela est dû, dans une grande mesure, au manque d'esprit d'entreprise, et il est à espérer que, l'année prochaine, quelque bonne maison se mettra dans le commerce des denrées à Golden ou à Revelstoke, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, et qu'elle gagnera la confiance des marchands et commerçants des territoires, après quoi il y aura moyen, me dit-on, de faire de grandes et lucratives affaires.

Il a récemment été acheté de grandes quantités d'œufs dans l'Ontario pour la Colombie-Britannique; cela ne fait guère l'éloge de nos aptitudes pour le commerce dans les territoires, où les œufs descendent parfois à 7 ou 8 centins la douzaine.

SALAISON DE VIANDES DE PORC.

Cette industrie a été exercée sur un grand pied pendant l'année. Si autrefois les bouchers locaux fumaient une partie considérable de leur jambons et de leur lard pour le commerce local, aujourd'hui plusieurs compagnies mettent leurs viandes sur le marché avec beaucoup de succès. On dit que les maisons d'Edmonton et de Calgary sont pourvues des appareils les plus nouveaux, et leur jambon est excellent. M. Gallagher, d'Edmonton, fume des viandes de porc depuis plusieurs année, et je pense qu'il opère encore plus en grand cette année.

A Prince-Albert plusieurs cultivateurs fument d'excellents jambons et du lard sur une grande échelle, et à Cannington-Manor, près de Moosomin, M. Humphries exerce depuis quelque temps cette industrie de manière à satisfaire entièrement sa clientèle. Les bouchers par tout les territoires augmentent grandement leurs affaires dans cette branche de commerce, et j'espère qu'après cette année le pays non seulement pourvoiera à ses propres besoins, mais commencera à exporter à la Colombie-Britannique.

VOLAILLE.

En même temps que le prix de la volaille se maintient, et que la production augmente un peu, je regrette d'avoir à dire que la plus grande partie en est encore importée de l'Ontario, et que beaucoup d'oiseaux de basse-cour offerts en vente pour la consommation locale sont tellement mal accommodés qu'ils se vendent à bas prix. On les paye de 8 à 10 centins la livre aux cultivateurs, tandis que les commerçants les détaillent à 15 ou 18 centins. On ne voit guère de dindons, d'oies, de canards et de poulets réellement bons, et généralement la qualité ne s'en améliore pas.

MORTALITÉ.

Je regrette d'avoir à dire qu'il s'est produit cinq décès dans le corps de police durant l'année:

Le constable E. Moran (n° de matricule 1483) est mort d'une inflammation de poumons le 3 décembre 1894, à Prince-Albert.

Le sous-officier d'état-major J. L. Poett, vétérinaire (n° de matricule 1018), qui s'était enrôlé pour la première fois en 1874, est mort d'une hemiplégie le 4 avril, à Maple-Creek, après quelque temps de maladie. Le sous-officier Poett était un vétérinaire très capable, et il inspirait beaucoup de respect à tous.

Le 2 mai le constable B. A. Lutz (n° de matricule 1469) s'est tué en tombant de voiture à Battleford.

Le 30 septembre le constable J. H. Kingscote (n° de matricule 3011) étant allé faire une promenade monté sur un cheval de louage, mit pied à terre pour ramasser l'étrier d'une dame ; en se remettant en selle il reçut de son cheval, sur le cou, une ruade dont il mourut peu après.

Le 29 octobre le maréchal des logis Colebrook (n° de matricule 600) fut tué d'un coup de feu par un sauvage du nom de Almighty Voice, qu'il traquait depuis trois jours. J'ai décrit cet accident au chapitre intitulé " Service de surveillance ". Ce sous-officier avait déjà opéré, quelques années auparavant, l'arrestation d'un dangereux assassin des Etats-Unis ; il se conduisait très bien, et c'était un homme consciencieux. J'espère qua sa veuve et son petit garcon recevront une suffisante pension de l'Etat.

Modifications opérées dans l'effectif du corps, par ordres généraux, du 1er décembre 1894 au 30 novembre 1895.

HOMMES.

Engagés	5
Rengagés sans avoir de fait quitté le corps	139
" après " "	3
Rentrés après avoir déserté	2
Dégagés à prix d'argent	36
" en réforme	8
" à l'expiration de leur temps de service	64
" comme impropres au service	7
Déserteurs	7
Expulsés	47
Décédés	5

CHEVAUX.

De remonte	80
Réformés et vendus	78
Morts	10
Abattus	6
Perdus	2

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. W. HERCHMER,

Commissaire.

ANNEXE A.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT SÉVÈRE GAGNON, COMMANDANT LA DIVISION A, 1875.

MAPLE-CREEK, 30 novembre 1895.

Monsieur le commissaire de la
Police à cheval du Nord-Ouest, Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'année close le 30 novembre 1895.

J'arrivai à Maple-Creek le 15 février dernier, et pris le commandement de la division des mains de l'inspecteur Fraser, le surintendant Moffatt étant parti pour Prince-Albert quelques jours auparavant.

SITUATION GÉNÉRALE DE LA CIRCONSCRIPTION.

J'ai le plaisir de pouvoir dire qu'en général l'état de la circonscription est fort satisfaisant, la population se composant de gens respectueux des lois et laborieux, et l' " entente cordiale " entre elle et la police ne laisant rien à désirer.

Nous avons eu un temps très favorable aux travaux agricoles, et les récoltes, tant de céréales que de racines, ont été abondantes. Comme de coutume il a été publié, dans la circonscription, des annonces demandant des soumissions pour de l'avoine et des pommes de terre ; nous avons trouvé ici tout ce qu'il nous fallait de ces dernières, et je pense que nous pourrons avoir la plus grande partie de notre avoine des colons du voisinage, chose qui va leur aider beaucoup en ce que cela leur permettra de vendre sur les lieux ce qu'ils en ont de trop pour eux-mêmes.

La fièvre de l'or qui s'est emparé de Medicine-Hat l'année dernière est morte de sa belle mort, les découvertes n'étant pas si riches ni si nombreuses qu'on le disait.

Il a été trouvé près du poste détaché de Ten-Miles, une mine de manganèse qui sera peut-être exploitée si le minéral est aussi abondant que le promettent les indications de surface. Les essais ont répondu pleinement à l'attente, et il y a de la bonne houille en abondance à une distance raisonnable.

Au mois de juin dernier, la morve s'étant mise parmi les chevaux dans la colonie de la Coulée-des-Poissons (*Fish-Creek*) il fallut abattre quatre de ces animaux. J'ai néanmoins le plaisir de dire que ce fut un cas isolé, puisque la maladie n'a pas reparu.

J'ai jugé nécessaire d'établir un poste détaché permanent à la colonie de Josefsburg. Cette colonie se compose entièrement d'Allemands qui paraissent se chamailler continuellement et ont quelque peu besoin d'être surveillés.

Le poste détaché de Graburn n'étant pas nécessaire en hiver a été supprimé pour ce temps-là.

Deux ou trois nouveaux colons seulement sont arrivés dans la circonscription pendant la dernière année ; ils se sont établis dans les environs de Swift-Current et de Medicine-Lodge. Ce sont des gens de la catégorie de ceux que nous avons déjà ici, c'est-à-dire, des petits éleveurs ayant chacun de 75 à 100 têtes de bétail et quelques chevaux. Ces gens sont, je pense, très bien venus partout, car s'ils ne sont pas riches il est difficile d'en trouver parmi eux qui soient réellement pauvres.

Par ce que je dis au chapitre de la "Criminalité", vous verrez que les crimes d'une nature grave sont presque inconnus ici, et que dans un cas seulement le prévenu a été envoyé devant un juge de la cour suprême. C'était un cas de bigamie, et l'inculpé a été condamné à faire dix-huit mois de travaux forcés dans la prison de Régina.

CRIMINALITÉ.

Il n'a pas été commis de crimes graves dans cette circonscription pendant l'année, et la plupart des condamnations ont été prononcées contre des vagabonds, des individus furtivement montés en chemin de fer et voyageant sans payer leur place, des ivrognes, etc.

Voici un relevé des affaires jugées, savoir :—

	Nombre.	Condamnations.
Bigamie	1	1
Vol	2	2
Méfait	6	3
Voyageant furtivement en chemin de fer sans rien payer	24	20
Infraction à l'ordonnance concernant les feux de prairie	6	2
Ivresse et conduite désordonnée	24	16
Procurer de la boisson aux sauvages	3	2
Voies de fait	9	6
Vol de bêtes bovines et de chevaux	4	1
Aliénation mentale	1	1
Divers	3	1
Vagabondage	21	14
Total	104	69

Dans le cours de l'année nous avons eu 33 détenus dans le corps de garde. A un moment donné nous en avons eu 9 à la fois, et comme le corps de garde n'était pas assez grand pour les loger tous, j'ai été forcé d'en mettre quelques-uns sous la tente.

Les autorités américaines nous ont avertis que plusieurs crimes ayant été commis de l'autre côté de la frontière, la police était priée d'avoir l'œil ouvert; mais aucuns des criminels signalés ne vinrent dans cette circonscription, trouvant sans doute plus facile de ce cacher dans les Etats qu'ici. L'un d'eux fut arrêté à Chicago, et un autre—un assassin—le fut à 15 milles de la frontière, dans un campement indien où il s'était tenu caché, n'osant pas venir à la portée de nos hommes. Nous avions nous-mêmes déjà emprisonné ce dernier il y a quelques années.

Au commencement de septembre dernier nous fûmes informés qu'à Owen-Sound, Ontario, la justice recherchait un nommé Bowen, accusé d'avoir déchargé une arme à feu sur quelqu'un. Cet homme fut suivi à la trace jusqu'à Calgary, et la police de cette dernière ville reçut instruction, par télégramme d'ici, de l'arrêter s'il se montrait là. Il fut de fait arrêté le 8 septembre—ce dont on prévint les autorités d'Owen-Sound, et le 1er octobre, ayant été conduit à Owen-Sound, il fut condamné à passer deux ans au pénitencier de Kingston.

POPULATION INDIENNE.

Comme il n'y a pas de réserves indiennes dans cette circonscription, et qu'on y voit peu de « rôdeurs », je n'ai pas eu à prêter d'aide au département.

Le peu de sauvages que nous avons ici sont paisibles et n'y restent qu'en hiver; ils partent de bon printemps pour les Etats-Unis, d'où ils ne reviennent qu'à l'approche de la saison froide.

AIDE PRÊTÉE AU DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Maple-Creek étant un poste de douane dépendant de celui de Lethbridge, des laissez-passer ont été délivrés comme de coutume aux gens allant voir des amis aux Etats-Unis, comme aussi aux gens venant de là voir leurs amis en ce pays.

Les droits de douane ont été perçus sur les articles imposables apportés des Etats-Unis en ce pays, et les déclarations faites pour les effets de colons.

Relativement à ce service de douane, nous avons prévenu les autorités américaines qu'un certain nombre de Chinois étaient partis de cette circonscription dans l'intention de passer clandestinement la frontière.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Nos relations avec les autorités de la douane américaine et les shérifs des comtés du Montana-Nord, et aussi avec la *Montana Stock Association*, ont été des plus cordiales; l'aide que nous avons pu leur prêter de temps à autre nous a été cordialement rendue.

QUARANTAINE.

Comme il n'est pas entré de bêtes bovines ni de moutons dans le pays par cette circonscription, je n'ai à faire rapport d'aucun service de quarantaine.

FEUX DE PRAIRIE.

Jusqu'au mois d'octobre nous n'avons presque pas eu de feux de prairie, mais dans ce mois-là ils ont été bien trop fréquents. Heureusement que le plus grand nombre de ces incendies ont eu lieu du côté nord de la voie du chemin de fer Canadien du Pacifique, où peu de bétail passe l'hiver.

Voici quel a été le nombre de feux de prairie dans cette circonscription et par qui ou comment l'on dit qu'ils ont été allumés, savoir :—

Allumés par	des locomotives du C.C.P	16
do	des personnes inconnues	7
do	des colons	2
do	la foudre	2
		27

Les grands feux—ceux qui ont pris par un grand vent—ont heureusement été allumés du côté nord de la voie du chemin de fer Canadien du Pacifique, où il y a peu d'établissements d'élevage, et bien qu'une grande étendue de pâturage y ait été ruinée pour cette année, cela ne fera pas grand tort aux éleveurs de la circonscription.

Si le vent avait poussé ces feux au sud de la voie les dégâts auraient été considérables.

Le pays entre Colley et Medicine-Hat, au nord du chemin de fer, a été presque complètement balayé jusqu'à la rivière Saskatchewan.

Au sud de la voie un feu, parti de Swift-Current, balaya toute une étendue de pâturage dans la direction de la Montagne de Bois; un autre incendie allumé sur la route de Lethbridge pénétra dans cette circonscription, au sud du chemin de fer Canadien du Pacifique, mais ne brûla pas beaucoup de pâturage.

Aucun des feux allumés par des colons ne fit beaucoup de dégât, attendu que la police ou les colons eux-mêmes s'en rendirent maîtres.

Les seuls feux qu'on ne put pas arrêter en quelques heures furent ceux que l'on disait avoir été allumés par les locomotives du Pacifique transcanadien; la plupart de ces feux prirent par un grand vent, de sorte qu'il était très difficile de les devancer pour leur couper le chemin.

A la fin de septembre et dans le mois d'octobre les hommes de cette division ont sorti presque tous les jours, et souvent la nuit, pour aller combattre ces incendies. Les civils s'y sont aussi portés volontiers.

Comme corps, la Compagnie du Pacifique désire vivement, je le sais, empêcher les feux de prairie, et elle fait tout ce qu'elle peut pour aider à les éteindre, allant jusqu'à envoyer des hommes par train spécial pour cela; mais je crois que les mécaniciens, surtout ceux des trains de marchandises, négligent de se conformer à ses instructions.

Je pense que dans l'intérêt du pays, et, par suite, de la compagnie elle-même, cette dernière devrait être priée de faire observer ses règlements quant à ce qui est de pourvoir ses locomotives de pare-étincelles, et de surveiller étroitement ses employés, surtout durant les mois où la sécheresse rend l'herbe si inflammable.

Ainsi que je l'ai déjà dit, je pense que sous l'empire de l'ordonnance relative aux feux de prairie et de forêt, il n'y a pas moyen d'obtenir de conviction effective contre une grande compagnie de chemin de fer ou autre, ni contre aucun de leurs employés agissant comme tels.

SERVICE DE SURVEILLANCE ET POSTES DÉTACHÉS.

Le service de surveillance n'a rien laissé à désirer dans cette circonscription durant la dernière année. Les seuls postes détachés qui ont envoyé des patrouilles au chef-lieu de division pendant l'été sont les postes de Ten-Miles et de Graburn, les premières apportant les rapports de Stone-Pile, de East-End, de Farwell et de Kennedy's-Crossing, et les dernières ceux de Medicine-Lodge. Cette année, j'ai établi une patrouille régulière entre Medicine-Lodge et Medicine-Hat.

Le service de patrouilles régulières a fonctionné de la manière la plus satisfaisante, et les hommes le préfèrent à l'ancien système. Auparavant une patrouille envoyée d'un poste à un autre devait faire tout le trajet, et comme la distance qui sépare certains postes les uns des autres est très considérable, sa première et principale pensée était de faire ce trajet le plus vite possible, de sorte que le pays était inefficacement surveillé. Aujourd'hui, en été, une patrouille partie d'un poste se rend seulement à mi-chemin du poste suivant, et trouve là un abri construit pour elle, où elle attend la patrouille qui vient de l'autre poste à sa rencontre; et comme les deux patrouilles quittent leurs postes respectifs de bon matin et se rencontrent avant midi, toute l'après-midi leur reste pour s'en revenir lentement chacune chez elle, de sorte qu'elles ont le temps d'observer tout ce qu'il peut y avoir d'insolite.

Outre ces patrouilles régulières voyageant entre les postes détachés et le chef-lieu de commandement, il est envoyé toutes les semaines, du poste de Ten-Miles, des patrouilles accompagnées d'un cheval de bât qui battent le pays à l'est, à l'ouest et au sud. Il a aussi été souvent envoyé d'ici des patrouilles spéciales ayant mission d'aller voir les colons.

Voici un tableau du service de surveillance pour l'été et l'hiver:

TABLEAU des patrouilles régulières d'été, commençant le 6 mai 1895.

Rentrant—Lire de haut en bas.	Détachement.	Sortant—Lire de bas en haut.
Mercredi	Stone-Pile à Snake-Creek	Mardi
Lundi—rentre le même jour	do à mi-chemin de East-End	Jeudi—rentre le même jour.
do do	East-End do Stone-Pile	do do
Mardi do	do do Farwell	Mercredi do
do do	Farwell do East-End	do do
Jeudi do	do au lac Davis	Lundi do
do do	Ten-Mile do	do do
Vendredi	do Maple-Creek	Samedi do
Mardi—rentre le même jour	Medicine-Hat à mi-chem. de Medicine L'ge.	
do do	Medicine-L'ge do Medicine-Hat.	
Jeudi do	do do Graburn	Lundi—rentre le même jour.
do do	Graburn do Medicine-L'ge.	do do
Vendredi	do à Maple-Creek	Samedi.
Jeudi	Dix-Mile à Sage Creek	Mercredi.
Mercredi	Kennedy's-Crossing à Sage-Creek	Jeudi.

TABLEAU des patrouilles régulières d'hiver, commençant le 15 novembre 1895.

Partent de	Vont à	Sortent le	Rentrent le
Dix-Milles	Maple-Creek	1er et 15 de chaque mois	3 et 17 de chaque mois.
Farwell	do	1er et 15 do	3 et 17 do
East-End	Farwell	14 et dern. jour de ch. mois	18 et 4 do
Medicine-Hat	Medicine-Lodge	15 de chaque mois	17 de chaque mois.
do	Josefsburg	1er do	2 do
Medicine-Lodge	Medicine-Hat	1er do	3 do
do	Josefsburg	15 do	16 do

J'ai fait approvisionner tous les postes de vivres et de fourrage pour six mois, afin de n'avoir pas besoin de rien leur envoyer en hiver. Des postes détachés ont été maintenus en permanence à East-End, Farwell, Ten-Miles, Graburn, et Medicine-Lodge, et durant l'été à Stone-Pile et Kennedy's Crossing. Il en a aussi été établi un à Josefsburg.

En outre de ces postes détachés, il y a aussi des détachements postés sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, à Medicine-Hat, Maple-Creek et Swift-Current.

Les postes de Stone-Pile et de Kennedy's Crossing ont été établis les 23 et 25 mai respectivement, et sont rentrés les 26 et 30 octobre; ils ont été le trait d'union entre la division K à l'ouest et la division de dépôt à l'est.

J'ai rappelé le détachement de Graburn pour l'hiver, temps durant lequel il n'a que faire là, attendu que les postes détachés de Josefsburg, de Medicine-Hat et de Medicine-Lodge, ainsi que des patrouilles spéciales d'ici, peuvent veiller sur les établissements de Graburn.

DISCIPLINE ET CONDUITE.

La discipline a été strictement maintenue et la conduite des hommes bonne. Au 30 novembre 1895 le registre de punitions ne contenait que 31 inscriptions se répartissant ainsi, savoir:

Insubordination	1	Expulsé
Ivresse	6	
Désertion	1	Expulsé
Fautes de discipline	7	
do légères	16	
Total	31	

Le cas de désertion est celui du constable C. P. Sheppard (n° de matricule 950), qui avait quitté cette division le 19 novembre 1891 et s'est rendu le 21 avril dernier. Il a été condamné à six mois d'emprisonnement, et a été chassé du corps le 21 octobre dernier.

Le cas d'insubordination a été celui du constable E. C. Ball (n° de matricule 2880), qui était un mauvais sujet et dont on sera bien débarrassé dans tous les cas. Il a été expulsé le 11 janvier 1895, après avoir fait un mois de prison dans le corps de garde.

Les amendes infligées se sont élevées en tout à $128.50.

ÉPARGNE.

Le montant déposé par des membres de la division, au moyen des borderaux de solde, diminue tous les ans, mais le nombre des hommes qui mettent leur paye à la banque augmente, parce qu'ils profitent des caisses d'épargne postales et font eux-mêmes leurs dépôts.

Au 30 novembre le montant total déposé, par l'intermédiaire du département, à la caisse d'épargne de l'Etat et à la banque de Montréal, s'élevait à $2,231.05; sur ce montant $423.64 seulement ont été déposés à la caisse d'épargne de l'État.

INSTRUCTION MILITAIRE ET TIR À LA CIBLE.

Il n'a été fait que très peu d'exercice soit à cheval soit à pied, et le "dressage" ordinaire a été discontinué beaucoup plus à bonne heure que de coutume parce que le recensement, la mise des postes détachés permanents sur leur pied d'été, et l'établissement d'autres postes laissaient trop peu d'hommes au chef-lieu de commandement de la division pour pouvoir y procéder d'une manière satisfaisante.

J'ai pris les mesures nécessaires pour mettre à exécution, aussi régulièrement que le temps la permettra, un programme de manœuvres et exercices, l'hiver prochain.

Le tir annuel à la cible a commencé le 2 septembre et s'est continué sans intermission jusqu'au 26. Tous les membres de la division (à l'exception du constable C. P. Sheppard, nº de matricule 950, détenu au corps de garde) ont tiré le nombre réglementaire de 90 cartouches de winchester et de 54 cartouches d'enfield ; les résultats, avec la carabine, ont été satisfaisants et ont accusé un progrès marqué sur la moyenne de l'année précédente, le résultat moyen obtenu cette année étant de 202,362 points, contre 182,089 faits en 1894.

Le constable K. Sinclair (nº de matricule 2883), qui a gagné la médaille d'or en 1894, comme meilleur tireur du corps, avec un résultat de 308 points, l'a de nouveau remporté cette année avec le même nombre de points.

Je ne puis pas dire grands chose du tir du revolver, la moyenne n'étant que de 62.579; mais c'est encore mieux qu'en 1894.

PHYSIQUE ET SANTÉ.

Les hommes de cette division sont doués d'un bon physique, ainsi que l'accuse la moyenne suivante, savoir:—

Age	28 ans.
Taille	5 pieds 9 pouces.
Tour de poitrine	38 pouces.
Poids	158 livres.

La santé des hommes a été bonne, aucune maladie grave ne s'étant produite, à l'exception de celle du sous-officier d'état-major J. L. Poett, qui est mort d'une hémiplégie le 4 avril 1895, et qui a été enterré à Maple-Creek le 6.

La mort du sous-officier d'état-major Poett a fait beaucoup de peine à tous les membres de cette division et à un grand nombre d'autres membres du corps; il faisait partie de la police depuis tant d'années qu'il y en a peu qui ne l'aient connu personnellement.

Comme on le verra par le rapport du médecin auxiliaire Fraser, il est arrivé nombre d'accidents pendant l'année, mais j'ai le plaisir de dire qu'il n'y en a pas eu de réellement graves.

CONGÉS ET MUTATIONS.

L'effectif de la division a subi les changements suivants, savoir:—

Force numérique de la division au 30 novembre 1894...		76
Gain:—		
Surintendant passé d'une autre division à celle-ci	1	
Inspecteur do	1	
Sous-officiers et constables do	7	
Constable rentré après désertion	1	
	—	10
Total		86
Perte:—		
Surintendant passé de cette division à une autre	1	
Sous-officiers et constables do	4	
Constables libérés à l'expiration de leur temps	3	
do dégagés à prix d'argent	1	
do expulsés	2	
Sous-officier décédé	1	
	—	12
Effectif total au 30 novembre 1895		74

RÉPARTITION des sous-officiers, constables et chevaux en service de détachement au 31 août 1895.

Localité.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Constables.	Spéciaux.	Total.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	Total.
Stone-Pile	.....	1	2	.....	3	2	2	4
East-End	1	.....	3	.....	4	5	2	7
Farwell	.....	1	3	.....	4	5	.....	5
Ten-Mile	1	.....	5	.....	6	8	2	10
Kennedy's-Crossing	.....	1	2	1	4	2	2	4
Graburn	1	.....	2	.....	3	4	.....	4
Medicine-Lodge	1	.....	3	.....	4	4	2	6
Medicine-Hat	1	.....	2	.....	3	1	3	4
Town-Station	.....	.....	1	.....	1	1	.....	1
Swift-Current	1	.....	.....	.....	1	1	.....	1
Total	6	3	23	1	33	33	13	46

VIVRES ET FOURRAGE.

Les vivres fournis n'ont rien laissé à désirer.

Le beurre ne coûte que 15 centins la livre, et c'est un article très apprécié.

L'avoine fournie par MM. Parish et Lindsay était de bonne qualité.

Je puis en dire pour le moins autant du foin.

EFFETS D'HABILLEMENT ET DE PETIT ÉQUIPEMENT.

Nous avons eu lieu d'être contents des effets d'habillement et de petit équipement fournis, surtout des vêtements de dessous. Les bottines pourraient être de qualité un peu meilleure ; celles qu'on nous fournit actuellement ne dureront pas longtemps.

CHEVAUX.

A l'exception de deux ou trois, tous les chevaux sont en bon état.

Nous avons eu lieu d'être satisfaits des chevaux de remonte achetés ; ils sont propres au service.

Les changements suivants se sont produits dans l'effectif des chevaux pendant l'année close le 30 novembre 1895, savoir :—

Effectif au 30 novembre 1894		83
Gain :—		
Remontes envoyées à la division	10	
Chevaux passés d'une autre division à celle-ci	2	12
Total		95
Perte :—		
Chevaux passés de cette division à d'autres	3	
do morts	1	
do réformés et vendus	9	13
Effectif au 30 novembre 1895		82

Le cheval n° 1000 étant en liberté à Medicine-Hat, mit le pied dans un trou et se cassa la jambe, de sorte qu'il fallut le tuer.

Nombre total de milles parcourus, 189,754.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Le harnachement, bien que vieux, est encore en bon état et propre au service ; le peu de réparations dont il a besoin de temps à autre sont faites par le sellier de la division.

En mars dernier, le sellier a repassé et réparé à fond tout le harnachement, et l'a déclaré en bon état et propre au service.

La sellerie est aussi en bon état, bien qu'il lui manque un certain nombre d'étriers et de sangles pour être au complet.

Voici ce que possède la division en fait de harnais et de selles :—

Harnais de charrette	7
Harnais de devant	3
Harnais simple	1
Gros harnais de derrière	11
Léger do do	4
Selles à deux sangles	36
Do une sangle	20
Bâts	4

VOITURES.

Somme toute, les voitures sont en bon état. Les quatre grosses voitures de roulage reçues de la Massey-Harris Company ont été mises à l'épreuve et trouvées assez durables, bien qu'il leur faille des réparations—telles que des rais neufs, etc.,—qui seront faites dans le cours de l'hiver.

Un essieu d'acier neuf a été mis à la grosse voiture de roulage à ressorts, et des timons neufs à la voiture d'ambulance, à la légère voiture à ressorts, et la barouche (*buckboard*) à un cheval. Ces réparations vont rendre le transport propre au service pour plusieurs années encore.

Les voitures de cette division se répartissent ainsi :—

Voiture d'ambulance	1
Barouches à deux chevaux	6
do un cheval	1
Gros traîneaux doubles	3
Légers do do	4
Grosses voitures de roulage	6
Voitures à demi-ressorts	1
do légères à ressorts	1
Porte-corps à ressorts	2

ARMES ET FOURNIMENTS.

Les mousquetons winchesters en service commencent à être pas mal usés; les canons sont tous plus ou moins chambrés et les mires très défectueuses aussi, et il y en a beaucoup parmi ces armes qui ne peuvent tirer le moindrement juste à plus de 200 verges. Elles ont toutes été examinées, et les pires envoyées à Régina pour y être réparées. Il en a été envoyé 18 à Régina ; les autres sont encore propres au service.

Le revolver Enfield est une bonne arme, mais trop lourd pour notre service.

J'attribue la médiocrité du résultat obtenu lors du tir annuel à l'emploi des cartouches anglaises, dont la balle est trop grosse et cause un très fort recul. On peut tirer bien mieux avec les cartouches canadiennes.

J'ai envoyé 9 revolvers Enfield à Régina pour y être réparés.

Les fourniments sont en bon état.

ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL.

Il n'y a rien eu à redire aux articles qui nous sont venus des différents fournisseurs ; en somme nous les avons trouvés de bonne qualité et propres au service.

INSPECTIONS.

La division a été fréquemment inspectée par vous et par le sous-commissaire.

Les postes détachés ont été inspectés tous les mois par l'un de mes officiers qui a quitté le chef-lieu de commandement de la division après chaque jour de paye pour aller porter la solde à nos différents détachements.

Le troupeau permanent de la Coulée au Foin (*Hay Creek*) a été visité une fois par mois.

CASERNEMENTS (RÉPARATIONS AUX).

Les bâtiments ont tous été lambrissés et peinturés et les chambres de troupe plafonnées.

Il a été ajouté une annexe au fenil.

Le lambrissage des casernements a non seulement beaucoup relevé l'aspect du poste, mais il rendra aussi l'intérieur des bâtiments plus chaud et plus confortable et produira une appréciable économie de combustible.

Il a aussi été ajouté au logement de sous-officiers une annexe qui servira de cuisine, et tout le bâtiment, transformé en logement de famille, sera occupé par le maréchal des logis chef.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

En fait de moyens de combattre les incendies, nous avons une très bonne pompe à bras, un profond réservoir toujours plein d'eau et assez de boyaux pour atteindre tous les bâtiments. En plus, nous sommes pourvus de seaux à incendie tenus toujours plein d'eau dans presque tous les bâtiments, et d'un certain nombre d'extincteurs chimiques placés où ils seraient le plus dans le cas de servir.

SERVICE DE L'EAU.

Nos sources d'approvisionnement d'eau restent les mêmes, c'est-à-dire que le puits du creek fournit l'eau potable, et celui de la caserne sert à abreuver les chevaux, etc.

TÉLÉPHONES.

Il n'y a rien à dire des téléphones, si ce n'est que la ligne entre Maple-Creek et la caserne (la seule de la circonscription) est en bon état de fonctionnement. Les vieilles batteries sèches ont été remplacées, le printemps dernier, par d'autres dans lesquelles on emploie une solution de sel ammoniac, ce qui fait que le service est devenu beaucoup plus satisfaisant.

TÉLÉGRAPHES.

La seule ligne télégraphique fonctionnant dans la circonscription est celle de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, et son service a été bien fait.

Le fil de la ligne des montagnes Rocheuses est toujours une source de danger pour le bétail, vu qu'il repose sur le sol en beaucoup d'endroits, les poteaux ayant été renversés par le vent.

CANTINE.

La cantine est dans un état florissant; tout son fonds est payé, et il y a une balance à son crédit à la banque. Il y a été ajouté une annexe divisée en deux compartiments dont l'un sert de salle de lecture et l'autre de chambre de sous-officiers.

Le bâtiment primitif a été lambrissé et peinturé, ce qui en relève beaucoup l'aspect.

La cave aussi a été agrandie, ce qui va nous permettre d'y serrer l'approvisionnement de bière et d'épiceries qu'il faut pour l'hiver, supprimant ainsi le risque d'avoir à faire venir ces choses dans les temps froids.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Pendant l'année il a été fondé une bibliothèque dont le noyau s'est composé de 180 livres achetés par la cantine, et qui s'est bientôt enrichie de 183 volumes reçus de Régina, de sorte que nous avons aujourd'hui une très respectable bibliothèque d'environ 363 volumes, que les membres de la division apprécient grandement.

L'exportation du bétail a été satisfaisante et les prix assez bons dans cette circonscription. Voici un état montrant le nombre d'animaux expédiés des principales stations du chemin de fer Canadien du Pacifique dans le cours de la dernière année :—

Localité.	Chevaux.	Bêtes bovines.	Moutons.
Maple-Creek	348	2,107	3,437
Medicine-Hat	160	739	1,114
Swift-Current	2	58	8,847
Total	510	2,904	13,398

Dans ces chiffres ne se trouve pas compris le bétail expédié des différentes stations du chemin de fer situées entre ces localités.

La population de la circonscription est restée presque au même point depuis le recensement du mois d'avril dernier, mais le nombre des bêtes bovines et des chevaux a considérablement augmenté.

La diminution du nombre des moutons s'explique par le fait que la ci-devant Compagnie Agricole Canadienne s'est défaite de son bétail.

Date.	Population.	Chevaux.	Bêtes bovines.	Moutons.
Au 30 mars 1895	2,618	4,959	21,773	54,755
Augmentation	....	478	3,221	....
Diminution	27	....	....	14,556
Au 30 novembre 1895	2,591	5,437	24,994	40,199

IRRIGATION.

Vu qu'il n'y a pas de gros cours d'eau (à part de la Saskatchewan sud) il ne se fait pas grand'irrigation ; cependant, ceux des colons qui ont la bonne fortune d'avoir une source vive sur leur terre ont fait des barrages et des fossés, insuffisants pour des fins d'agriculture, mais fournissant assez d'eau pour leur permettre de cultiver des légumes avec succès.

CHASSE.

Il y a encore du gibier de poil et de plume en abondance. On trouve les antilopes en grand nombre près de Stone-Pile et de East-End, tandis que les daims sont assez nombreux près de Ten-Mile et de Medicine-Lodge.

ÉVÉNEMENTS ET INCIDENTS.

Le 17 janvier dernier les colons de Saskatchewan-Landing rapportèrent qu'un certain nombre de sauvages étaient campés sur le creek à la Vase (*Miry Creek*), et qu'on les soupçonnait de tuer du bétail. Je mis immédiatement en campagne une patrouille composée d'un maréchal des logis, de deux constables et d'un éclaireur,

avec des brancards (*jumpers*), etc. Cette patrouille prit, en sortant d'ici, la direction du nord jusqu'au lac Big-Stick, et de là gagna le creek à la Vase vers l'est.

En y arrivant elle vit que les sauvages avaient abandonné leurs maisons et avaient pris la direction de l'ouest en longeant la Saskatchewan, laissant derrière eux des traces bien accusées, qu'elle suivit jusqu'à leur campement, où elle trouva 44 sauvages, femmes et enfants compris. Des perquisitions furent faites pour voir si on ne tomberait pas sur quelque indice montrant qu'il aurait pu être récemment tué du bétail, mais on ne put trouver ni peaux ni os; et comme au contraire tout montrait qu'il avait été récemment tué beaucoup de gibier, et que les sauvages étaient munis d'un abondant approvisionnement de viande de chevreuil et d'antilope, il n'était pas du tout probable qu'ils eussent détruit des animaux domestiques. Je pense que les colons, qui sans doute n'aiment pas le voisinage immédiat des sauvages, ont mis en circulation des rumeurs, qui, grossies en route, nous sont arrivées sous forme de nouvelle annonçant que ces sauvage avaient réellement détruit du bétail.

Le 9 janvier dernier deux hommes nommés Elliott et Laird, qui étaient en route pour Calgary par le chemin de fer Canadien du Pacifique, avec 9 chevaux et d'autres biens meubles, enfreignirent les réglements de douane à Medicine-Hat. Ces hommes avaient eu la permission d'y débarquer leurs chevaux pour leur donner à boire et à manger. Pendant que les bêtes se reposaient des fatigues du trajet en wagon, ces étrangers obtinrent des autorités du chemin du fer Canadien du Pacifique la permission de visiter les environs à cheval, en disant qu'ils désiraient choisir un endroit où s'établir, et que s'ils en trouvaient un qui leur convînt leur intention était de rester à Medicine-Hat, après s'être mis en règle avec la douane, ou de se rendre jusqu'à Calgary.

Comme ces individus s'étaient comportés, à Medecine-Hat, de manière à inspirer de la confiance à tout le monde, cette permission leur fut accordée sans hésitation, après quoi, étant venus à bout de mettre la main sur la plus grande partie de ce qui leur appartenait, ils prirent la direction du sud.

Au bout de quelques jours les autorités du Pacifique Canadien conçurent des soupçons, et le 7 février suivant elles nous donnèrent avis de ce qui s'était passé. Le même jour nous avertîmes le commandant de la division K, et le 9, l'inspecteur White-Fraser, accompagné d'un sous-officier et d'un homme, quitta le poste avec des brancards (*jumpers*), etc., et se rendit à Many-Berries-Creek, en passant par Graburn et Medicine-Lodge. A ce dernier endroit un sous-officier, deux constables et l'éclaireur Cobell, des postes détachés de Ten-Miles et de Medicine-Lodge, se joignirent à lui—ce qui fit un détachement se composant en tout de 1 officier, 5 sous-officiers et constables et 1 éclaireur, avec 7 chevaux et des brancards. En arrivant à Many-Berries-Creek il eût des nouvelles des hommes en question par un éleveur du nom de Hooper, et apprit aussi que l'inspecteur Macdonald, de la division K, était parti le matin même pour Pendant-d'Oreille. M. Hooper lui rapporta également qu'il avait su de l'inspecteur Macdonell qu'un détachement avait été envoyé de Pendant-d'Oreille à Kennedy's-Crossing.

L'inspecteur White-Fraser se rendit alors directement à Pendant-d'Oreille, comptant d'y trouver des renseignements sûrs, et que si les individus avaient été capturés on les remettraient entre ses mains. A Pendant-d'Oreille il rencontra l'inspecteur Macdonell, qui attendait le retour de la patrouille envoyée à Kennedy's-Crossing; cette patrouille rentra le soir même et rapporta qu'elle avait trouvé les hommes chez un colon du nom de Blachfields, à environ $\frac{3}{4}$ de mille de l'autre côté de la frontière, et par conséquent dans les Etats-Unis. L'un des fugitifs s'était gelé les pieds au point d'en rendre l'amputation nécessaire.

Sur ce l'inspecteur White-Fraser remit le mandat d'arrêt à l'inspecteur Macdonell et laissa l'affaire entre les mains de la division K.

Si cette affaire avait été immédiatement portée à notre connaissance par les autorités du chemin de fer Canadien du Pacifique, ces individus auraient été pris; malheureusement, ils avaient trop d'avance.

Le temps, durant tout le voyage, a été excessivement froid; cependant les hommes et les chevaux n'ont pas souffert du tout.

Au sujet de cette affaire je dois dire que M. Hooper mérite beaucoup de remercîments pour l'obligeance qu'il a eu de laisser le détachement prendre tout le foin qu'il lui fallait, et même de mettre quelques-uns de ses chevaux dehors pour faire place à ceux de la police dans son écurie.

C'est dans des occasions comme celle-ci qu'on tire du profit de la bonne entente qui règne généralement entre les colons et la police.

Dans le cours de l'été, le bac de la police, qui servait à franchir la Saskatchewan sud à Medicine-Hat, a été transporté au gouvernement du Nord-Ouest, qui, à l'avenir, contrôlera ce passage d'eau.

Avant de clore mon rapport je dois dire que tous les membres de la division—officiers, sous-officiers et constables—m'ont prêté un cordial appui dans l'exécution du service varié, et souvent ardu, qu'il y a eu à faire.

On trouvera ci-joint les rapports du médecin auxiliaire Fraser ainsi que du sous-officier d'état-major vétérinaire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur.

SÉV. GAGNON,
Sur. commandant la division A.

ANNEXE B.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT S. B. STEELE, COMMANDANT LA CIRCONSCRIPTION DE MACLEOD, 1895.

Police à cheval du Nord-Ouest, Bureau de division,
Fort-Macleod, T. N.-O., 30 novembre 1895.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'année 1895.

J'inclus aussi les rapports du médecin auxiliaire Haultain et de l'aide-vétérinaire Wroughton, ainsi qu'une carte corrigée de la circonscription, un état indiquant le nombre des colons arrivés durant l'année, copie des statistiques de la quarantaine et des affaires criminelles, et l'aperçu des besoins pour la prochaine année financière. La statistique montre que la criminalité a considérablement diminué, le classement accusant un total de 149 cas pour 1895 contre 241 pour 1894.

La ville de Macleod a fait beaucoup de progrès pendant la dernière saison, en ce que ses rues ont été arrangées et assainies, et qu'il y a été fait des trottoirs, etc.; mais il a peu ou point d'améliorations à signaler dans Macleod-Ouest.

On nous a demandé plus de protection à ce dernier endroit, mais je ne suis pas en mesure de faire plus que de coutume, c'est-à-dire d'y envoyer fréquemment des patrouilles de jour et de nuit. Pareille protection me paraît amplement suffisante pour à présent.

L'exposition et les courses d'automne ont eu lieu les 2 et 3 octobre, et ont été couronnées d'un grand succès.

La division a acheté et élevé deux monuments de bronze blanc—l'un dans le cimetière protestant et l'autre dans le cimetière catholique—à la mémoire des camarades décédés. Le tout a coûté $575.

J'ai prêté toute l'aide que j'ai pu au département des affaires indiennes, et nos relations avec ses agents sont cordiales.

Par l'intermédiaire de son agent sur la réserve des Pieds-Noirs, le département des affaires indiennes de la république des Etats-Unis m'a prêté beaucoup d'aide dans l'arrestation des criminels, le recouvrement des bestiaux, etc.

Les officiers de la division ont fort à faire; à l'exception d'un, ils sont tous juges de paix, et les exercices, les commissions, les inspections, avec leurs devoirs de magistrats, ne leur laissent guère de loisirs.

Il s'est aussi fait à Cardstone et à Pincher-Creek beaucoup de progrès dont il est parlé au long plus loin.

L'été dernier plus de 10,000 têtes de bétail des prairies ont été achetées dans cette circonscription et expédiées dans l'est.

Plusieurs des plus grands établissements d'élevage ont acheté des bouvillons d'un an, de deux ans et de trois ans dans l'Ontario et le Manitoba, et les ont fait venir ici. Il en a été ainsi mis plus de 2,000 en liberté dans les parcours.

ARMES PORTATIVES, FOURNIMENTS, BOUCHES À FEU ET MUNITIONS.

Les armes de la division sont en bon état. Nous sommes à faire et distribuer aussi rapidement que possible de nouvelles cartouchières servant à mettre les cartouches du Lee-Metford. Notre artillerie se compose de deux canons de 9 se chargeant par la bouche, et de deux mortiers de bronze qui sont en bon état. Les munitions sont confiées à la garde du canonnier de district, le constable Hatfield (n° de matricule 2229). Les deux détachements de canonniers et servants de pièces ont été exercés à fond par l'inspecteur Sanders (qui a les connaissances voulues dans l'arme de l'artillerie), et qui, l'été dernier, les a menés tirer à la cible sur le côté nord de la rivière, à environ trois milles de la ville. Le tir a été exécuté suivant les règlements de

l'Association fédérale des artilleurs; 32 obus ordinaires et 20 obus à balles y ont passé. L'équipement général est bon.

Relativement aux cartouches du revolver Enfield je dirai qu'il s'est produit 161 faux-feux durant le tir annuel; cela paraît être la faute de la cartouche et non de l'arme, parce que les revolvers avaient été examinés comme il faut et trouvés en bon état.

Pendant que je suis à parler d'armes je dirai que je me suis emparé de la carabine Winchester n° 4437, trouvé en la possession d'un nommé Pepo, qui prétendait l'avoir eue de M. McLaughlin, de la Rivière-Haute; en prenant des informations de ce dernier, j'appris que la carabine en question lui avait été délivrée par le capitaine Lewis, de Winnipeg, durant l'insurrection de 1885. Dans ces circonstances, je m'en suis emparé comme appartenant au département de la milice et défense.

Il y a 224 carabines Winchester, 190 revolvers Enfield, 6 revolvers Adams, et 150 carabines Lee-Metford, en la possession de cette division. Les Lee-Metford ont été reçues ici le 4 septembre, et ont été distribuées aux hommes aussi vite que possible; puis les Winchester ont été versées en magasin, huilées comme il faut et mises dans des caisses d'armes.

ACCIDENTS.

Pusieurs accidents, fatals en certains cas, se sont produits pendant l'année.

Le 8 janvier, deux hommes nommés Langs et Arnott partirent d'ici pour la réserve des Gens-du-Sang, et quelques heures après les chevaux revinrent sans eux. Craignant qu'il ne leur fût arrivé malheur j'envoyai immédiatement à leur recherche un détachement qui les trouva dans la prairie. Ils avaient versé mais ne s'étaient pas fait grand mal.

Le 18 juin, le corps d'un jeune enfant indien de trois ans, nommé Following-on-the-Run, fût trouvé dans la rivière, à Stand-Off. La police prit charge du cadavre et prévint le coroner, Mr W. S. Anderson. Un sauvage de la tribu des Gens-du-Sang, du nom de Big-Mouth, beau-père du défunt, fut arrêté le même jour sous l'inculpation de meurtre, mais on le relâcha bientôt, le jury du coroner ayant rendu le verdict de "trouvé noyé".

Uu autre cadavre d'enfant fut trouvé le 27 du même mois, à Macleod, dans une maison occupée par un métis du nom de Henderson. Le coroner fut averti, mais le cadavre, qui était resté un temps considérable dans la cave, était tellement décomposé qu'on ne put pas en reconnaître le sexe.

Le 16 juillet, on vint nous dire que le corps d'un enfant indien avait été trouvé dans le bois, au nord de la ville; renseignements pris, il se trouva que c'était un cadavre qui avait été placé sur un arbre, selon la coutume indienne, et que le vent avait jeté à bas.

Vers 2 heures de l'après-midi, le 19 juillet, deux éleveurs nommés Patrick et Lee, chevauchant dans la prairie durant une tempête, furent frappés par la foudre. Le cheval de Patrick fut tué et ce dernier renversé sans connaissance; le fluide électrique fit fondre son épinglette et sa chaîne de montre, lui brûla le cou et la poitrine, lui fendit la main droite, lui brûla le bras droit, et lui fit mal aux yeux. On le porta à l'hôpital de Calgary, où il finit par se rétablir. Lee s'en tira sans mal, sauf que son cheval lui foula le pied en tombant sur lui.

Le plus triste comme le plus grave accident de l'année est arrivé à Kootenai le 8 septembre. Ce jour-là, comme M. McPhea et un ami chassaient ensemble la poule de prairie, le premier fut si grièvement blessé à l'avant-bras par la décharge accidentelle d'un fusil que l'amputation devint nécessaire. M. McPhea mourut le 14 et fut enterré le 16.

Le 26 septembre un enfant de la tribu des Piégânes fut instantanément tué par la couverture d'une cave qui s'écroula sur lui.

Pour ce qui est des incendies accidentels ou criminels, voici ce dont j'ai à faire rapport.

En avril dernier, un nommé Lane qui faisait brûler du chaume à la coulée de Lee laissa le feu lui échapper; il avait le coupe-feu réglementaire, mais le feu le franchit et détruisit environ cinq acres de son propre pâturage.

Le 2 septembre, l'établissement d'élevage de Craig, situé à environ deux milles dans l'ouest de ce poste, sur la rivière du Vieux, prit feux. La division fit tout ce qu'elle put pour le sauver, mais les bâtiments furent complètement détruits; on réussit cependant à sauver une partie du mobilier.

Le 25 septembre au soir le feu prit à trois différents endroits dans la mission de Saint-Paul, sur la réserve des Gens-du-Sang; on put s'en rendre maître et l'éteindre avant qu'il n'eut fait beaucoup de dégât. Cela avait tout l'air d'être un cas d'incendie criminel, et les soupçons se portèrent d'abord sur deux sauvages de la tribu en question, nommés Heard-Before et Yellow-Bull. Plus tard, ce fut H. Swainson que l'on accusa; le juge de paix H. S. Casey instruisit l'affaire, mais on ne trouva pas de preuve suffisante contre le préveu, qui fut renvoyé de l'accusation.

Je noterai aussi la mort subite d'un ex-membre du corps de police, nommé John Daley, arrivée le 30 avril, au Grand-Coude. Ses restes mortels furent enterrés à Pincher-Creek. La nouvelle de cette mort fut annoncée par ce bureau à un proche parent du défunt.

AIDE PRÊTÉE À D'AUTRES DÉPARTEMENTS.

Durant la dernière année j'ai prêté toute l'aide que j'ai pu aux autres départements de l'administration. Chaque fois qu'une de nos patrouilles trouve dans la prairie des voyageurs qu'elle sait dans l'obligation de se présenter à la douane, ou si elle apprend que quelqu'un voyage ainsi, invariablement ces personnes sont conduites au bureau de douane le plus rapproché par l'un de nos hommes. Cela est arrivé plusieurs fois l'été dernier.

Des voitures ont été mises à la disposition du capitaine Young, inspecteur de la douane, durant ses tournées officielles dans cette circonscription. Tout le service de quarantaine a été fait par nos hommes pour le département de l'agriculture, et, à la demande du département de l'intérieur, nous avons évincé plusieurs colons qui occupaient illégalement des terres. Ces colons avaient tous été préalablement avertis que le département avait réservé certaines terres pour l'abreuvement des bestiaux, et on leur avait expliqué les risques qu'ils courraient en s'y établissant sans en avoir d'abord obtenu la permission.

Pendant un court espace de temps après que Mr E. D. Shaw eut été nommé receveur des douances à Sainte-Marie, je lui permis d'occuper une chambre du poste détaché à cet endroit jusqu'à ce qu'il pût se trouver un autre local convenable.

Les paiements de rente aux Gens-du-Sang et aux Piégânes eurent lieu le 17 octobre; l'argent fut porté aux agences par une escorte de police qui resta sur les lieux jusqu'à ce que les paiements eussent été faits. Tout se passa paisiblement.

CASERNEMENTS.

Dans le cours de l'été tous les bâtiments du chef-lieu de commandement de la division ont été peinturés par nos propres hommes, qui ont aussi fait l'ouvrage nécessessaire à ceux de ces bâtiments dont les enduits avaient besoin d'être réparés. L'écurie-infirmerie et autres bâtiments de "pièces" ont été enduits de mortier et blanchis à la chaux.

Les clôtures qui entourent la caserne et le pâturage ont été réparées à fond, et il y a été mis des poteaux neufs partout où il en fallait.

Des clôtures de palis ont été faites entre les différents bâtiments, de sorte que les quartiers se trouvent séparés par de petits parterres.

Les contre-châssis ont été réparés et repeinturés. On fait les réparations générales dès qu'on s'aperçoit qu'elles sont devenues nécessaires, et ce sont nos propres ouvriers qui exécutent tous les travaux, à l'exception du maçonnage en briques.

Durant l'été il a été fait un trottoir depuis la caserne jusqu'à la ville de Macleod.

Le chemin dans l'enceinte de la caserne a été élargi et proprement fini avec des pierres de chaque côté; cette chaussée étant bombée l'eau ne peut pas y faire de mares.

Les travaux suivants ont été faits aux différents postes détachés, savoir :—

Big-Bend.—Construit une clôture autour du quartier, glacière, charbonnier, et serre à légumes ; creusé un puits, et ajouté un appentis à l'écurie.

Il a été préparé des pièces de bois destinées à la construction d'un logement pour les officiers en visite, et ce bâtiment sera bientôt prêt.

Porcupines.—Il a été ajouté au bâtiment une annexe de 18 x 20 pieds qui servira de cuisine et de chambre des sous-officiers ; clôturé 100 acres de pâturage.

Herd-Camp.—Construit une serre à légumes.

Boundary-Creek.—Plancher neuf dans la cuisine.

Kipp.—Peinturé tous les bâtiments ; clôturé un corral, et creusé des trous pour les poteaux d'une clôture de pâturage.

Stand-Off.—Bâti une glacière et un charbonnier pouvant contenir 40 tonnes de houille. Le fossé d'irrigation a été approfondi et élargi à son embouchure.

Logement de l'inspecteur Sanders.—Une fenêtre du salon a été bouchée, lattée et enduite, et les murs badigeonnés.

Pension des officiers.—Lambrissée, badigeonnée et peinturée.

Logement de l'inspecteur Casey.—Lambrissé et peinturé.

Logement de l'aide-vétérinaire Wroughton.—Lambrissé et peinturé.

Salle d'audience.—La chambre qui servait autrefois de cantine a été peinturée et meublée d'une table, de bancs, etc ; et sert maintenant de salle d'audience et de salle de lecture.

Magasin d'habillement.—Le magasin d'habillement a été pourvu de tablettes et réparé à fond, et les effets y ont été disposés autrement et classifiés.

Le bureau et le magasin de devant ont été peinturés et badigeonnés ; il a aussi été fait des coffres à avoine.

Bureau de division.—Blanchi à la chaux et vernis.

Quartier des maréchaux des logis.—Badigeonné et peinturé.

Chambre d'ordinaire.—Plafond peinturé ; cuisine et dépense badigeonnées.

Charbonnier.—Blanchi à la chaux en dehors, et réparé le plancher.

Pension des sous-officiers.—Peinturée et badigeonnée.

Ecuries.—Les écuries des chevaux de selle et des chevaux de trait ont été réparées de temps à autre, au besoin ; les anses de seaux brisées ont été remplacées, et les ventilateurs réparés.

Infirmerie.—Le plafond et les murs de la cuisine ont été peinturés, et les enduits d'autres chambres réparés.

Boulangerie.—Porche neuf.

Mobilier de casernement.—Au chef-lieu de commandement de la circonscription, comme dans les postes détachés, ce sont nos propres ouvriers qui fabriquent les meubles ordinaires. La cantine a fourni aux différentes pensions et chambres d'ordinaire plusieurs meubles qui contribuent considérablement au confort de ceux qui en font partie. Les couchettes de fer dont ont été pourvues quelques-unes des divisions seraient bienvenues dans celle-ci ; actuellement nous nous servons de planches et de tréteaux.

Bétail.—Voir "Quarantaine".

Récoltes.—Voir "Etablissements agricoles".

CANTINE.

Durant l'année la cantine a été transportée de l'ancien bâtiment à celui qui servait auparavant de cuisine et de pension à la division H, et dont les chambres, avec quelques modifications, étaient très propres à cette fin. L'événement prouve que la cantine est une très utile institution et un grand bienfait pour la division ; ses bons effets se font de plus en plus sentir à mesure que le temps passe. La bière est ce qui rapporte le plus de profits, toutes les autres choses se vendant presque au prix coûtant. Jusqu'en ces derniers temps on a laissé accumuler ces profits parce que l'on croyait que la cantine aurait à se construire un bâtiment, mais par suite de la fusion des deux divisions les salles en question se sont trouvées disponibles, et par

conséquent le comité de la cantine a pu faire plus de largesses aux différentes tables ; il a aussi confortablement meublé les chambres d'ordinaire des sous-officiers et des hommes, et les a pourvues de chaises, d'images, de vaisselle, de coutellerie, de rideaux, de buffets, etc. Des chaises ont aussi été fournis par lui aux postes détachés. Tous les mois les tables reçoivent de cette source 5 centins par homme et par jour, ce qui contribue grandement au bien-être de tous, sans compter que le service y trouve aussi son compte, parce qu'un homme content vaut mieux qu'un homme qui ne l'est pas. La cantine tient constamment en magasin un grand assortiment de marchandises, et l'on y trouve en tout temps toutes sortes d'épiceries et tout le nécessaire de ménage. Elle a donné des médailles d'argent en prix au concours de tir. C'est également elle qui paie les gages du cuisinier et du domestique, et elle a fourni de quoi acheter un piano et une bibliothèque pour la salle de récréation. L'inspecteur Sanders surveille toute l'administration.

C'est le secrétaire de la division, le maréchal des logis Murison, qui tient les livres dans ses moments de loisir.

Un homme est employé comme commis, magasinier, etc.

EFFETS D'HABILLEMENT ET DE PETIT ÉQUIPEMENT.

La qualité des effets de petit équipement distribués durant la dernière année n'a rien laissé à désirer, exception faite de la chaussure, dont une commission d'examen s'occupe en ce moment; son rapport vous sera envoyé.

CRIMINALITÉ.

Vous verrez par la liste ci-jointe que le nombre des affaires venues devant les magistrats durant la dernière année a considérablement diminué, puisque le total pour 1895 est de 149, contre 241 pour l'année précédente.

Le 26 décembre, on apprit qu'en l'absence de M. Cochrane, de Mosquito-Creek, quelqu'un était entré par effraction chez lui ; renseignements pris, il se trouva que ce quelqu'un était l'un des employés, qui avait droit d'entrer dans la maison, mais qui n'avait pas pu le faire sans briser une fenêtre.

Le 2 janvier, je reçus de l'agent du département des affaires indiennes des Etats-Unis à la réserve des Pieds-Noirs une lettre m'apprenant qu'un homme se disant de Lethbridge avait été arrêté pour violation de propriété, et qu'il avait déclaré se nommer Charles Wrigley. J'écrivis à l'officier qui commandait à Lethbridge, et j'appris de lui que l'individu en question s'appelait Herbert Winhurst. Je communiquai ce fait à l'agent, et plus tard j'appris que Winhurst avait été reconnu fou par les autorités américaines et envoyé à un asile d'aliénés.

Le 4 février, un éleveur de Big-Bend, nommé Glasgow, fut traduit en justice sous l'inculpation de cruauté envers ses enfants adoptifs—un garçonnet de 8 ans, nommé Joseph (surnom et parents inconnus), et une fillette de 10 ans, connue sous le nom de Pearl McGlosky, dont la mère est connue dans le Nord-Ouest sous le nom de Mme Fisher, mais qui demeure maintenant à Vancouver, C.-B., et porte là celui de Mme Andrew Kennedy. Les magistrats trouvèrent la preuve insuffisante pour condamner l'accusé, mais décidèrent aussi que Glasgow et sa femme étaient des gens auxquels il ne convenait pas de laisser ces enfants, qui, sur leur ordre, furent envoyés à la mission de Saint-Paul, sur la réserve des Gens-du-Sang, pour y être vêtus et élevés durant trois ans. Ces faits furent communiqués au chef de police de Vancouver, qui, à son tour, en informa Mme Andrew Kennedy.

On dit qu'une tentative de vol de grand chemin a eu lieu le 7 mars, mais la police n'en a pas été officiellement informée. Les faits seraient ceux-ci : L'agent de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, Mr E. Peters, étant en route pour la ville neuve, fut assailli par deux hommes masqués, mais comme il était à cheval il put leur échapper ; il avait passé l'après-midi en recette pour la compagnie,

dans la ville, et l'on croyait qu'il devait avoir une somme considérable sur lui dans le moment.

Le 11 mai quelqu'un a pénétré par effraction dans la gare de la ville neuve de Macleod, et volé le contenu de l'armoire de sûreté.

En mai dernier, l'inspecteur Cuthbert, juge de paix, lança un mandat d'amener contre un nommé Broulette, qui était accusé de vol de chevaux et s'était enfui à la Colombie-Britannique. Le constable Hatfield (n° de matricule 2229) et l'éclaireur Halloway se mirent en route pour la Colombie-Britannique, mais ne purent s'y rendre, à cause de l'épaisseur de la neige ; ils revinrent sur leurs pas, mais se reprirent en juin, alors qu'ils réussirent à se rendre à Fort-Steele, arrêtèrent le nommé Broulette et le ramenère à Pincher-Creek.

Le 26 juin, un détenu du nom de Millette, enfermé à Pincher-Creek pour y attendre son procès sous la prévention de parjure, trouva le moyen de s'évader du corps de garde, et il n'a pas été repris.

En juillet, à la demande de la police de la Colombie-Britannique, je recherchai et arrêtai trois hommes nommés Densmore, Holt et Hall, accusés de vol de chevaux. Ces hommes furent envoyés à Fort-Steele pour y subir leur procès. J'ai appris depuis qu'ils se sont évadés à Fort-Steele et n'ont pas été repris.

Pour en venir au vol commis à la gare du chemin de fer Canadien du Pacifique, j'ajouterai qu'on est sur la trace des coupables, et qu'un agent secret de la compagnie de ce chemin est en possession de tous les faits qui se rattachent à ce mauvais coup.

J'inclus un état montrant le nombre des affaires criminelles et autres jugées par les magistrats dans le cours de l'année.

Sous ce chef je rapporterai une cause qui vient de se présenter—celle de Lamar *vs* McKay, dont on dit que les faits sont ceux-ci :—

Il y a plusieurs jours, en ville, M. Lamar, de l'établissement d'élevage Waldrond, et Gilbert McKay, un ex-employé de la même compagnie, eurent quelques mots au sujet d'une lettre adressée à McKay, et que ce dernier prétendait avoir été ouverte à l'établissement en question. McKay aurait tenu un langage très insultant pour Lamar.

Le 29 novembre, McKay se rendit à cheval au " ranche " Waldrond, et Lamar lui demanda s'il était venu s'excuser de ce qu'il avait dit et fait. A cela McKay répondit qu'il n'était pas venu pour faire des excuses, mais bien pour " soutenir " ce qu'il avait déjà dit, invitant en même temps Lamar à aller chercher son revolver.

Lamar avait son revolver sur lui, dans le temps, mais dans l'espérance que son antagoniste s'en irait, il entra dans la maison et y resta un temps considérable. Quand il en sortit McKay était encore là et pointa son revolver sur lui. Lamar, toutefois, fut plus vif que son adversaire et lui tira une balle qui l'atteignit à l'avant-bras. Lamar tira encore deux coups, dans le but de mettre son antagoniste hors de combat, mais McKay ayant changé de position en selle, une des balles lui entra dans la poitrine et l'autre dans l'abdomen.

Lamar alla se constituer prisonnier au poste de Piegan.

McKay fut apporté à la caserne et mis à l'infirmerie, où il est en bonne voie de rétablissement. On le dit " hors de danger ".

Police à cheval du Nord-Ouest.

CIRCONSCRIPTION DE MACLEOD.

LISTE des affaires jugées à Macleod en 1895.

Crimes, délits ou infractions.	Blancs.	Sauvages.	Total.
Voies de fait	17	....	17
Demandes en interdiction	2	....	2
Tentative de viol	1	....	1
Incendie criminel	1	....	1
Bris de fenêtres	1	....	1
Bigamie	1	....	1
Destruction de bétail	....	5	5
Cruauté exercée sur les animaux	1	....	1
" " enfants	1	....	1
Vol de bétail	2	....	2
Ivresse	23	17	40
Jeu	....	14	14
Vol de chevaux	7	....	7
Vol de jour avec effraction	4	....	4
Procurer des liqueurs enivrantes à des personnes interdites	3	....	3
Aliénation mentale	1	....	1
Larcin	14	....	14
Procurer de la boisson aux sauvages	9	....	9
Avoir de la boisson en sa possession	......	2	2
Légères infractions	5	....	5
Non-paiement de salaire	2	....	2
Profanation du dimanche	1	....	1
Parjure	2	....	2
Prendre de la viande à des animaux morts	....	2	2
Résistance à la police	4	....	4
Apporter au Canada des choses volées	1	....	1
Vagabondage	6	....	6
Totaux	109	40	149

INSTRUCTION PRATIQUE ET TIR À LA CIBLE.

Tous les sous-officiers ont passé par un cours d'escrime du sabre. La division a fait le cours ordinaire d'exercices de printemps, et chaque peloton a été inspecté séparément. Le cours annuel de tir a eu lieu sous la direction de l'inspecteur Primrose, aidé du brigadier Cunningham (n° de matricule 1754). Voici le résultat du tir à la cible exécuté avec la carabine Winchester, savoir: meilleur tireur de la division—le constable Haslet (n° de matricule 2017), 283 points; second—le constable J. A. Webb (n° de matricule 2694), 274 points; meilleur tireur au revolver—le constable W. H. Moore (n° de matricule 3067), 158 points. Sitôt que les carabines Lee-Metford furent arrivées, en septembre, toute la division fit l'exercice par pelotons, avec cette arme, sous la direction de l'inspecteur Primrose, et passa aussi par un cours de tir à la cible avec la même arme.

Les exercices de dressage ordinaires et le maniement des armes ont été pratiqués toutes les semaines dans les postes détachés. Tous les hommes de détachement, quand ils sont venus tirer à la cible au chef-lieu de division, ont eu quelques jours d'exercice à cheval dans le manège découvert; je les ai trouvés très familiarisés avec cet exercice, ce qui fait l'éloge des inspecteurs.

Dans l'instruction avec le Lee-Metford, l'inspecteur Primrose s'est donné de la peine au point que les hommes, j'en suis sûr, connaissent déjà mieux ce fusil qu'aucun de ceux dont ils aient jamais été armés. Ils ont répondu à toutes les questions relatives à l'entretien des armes, etc., de façon à me convaincre qu'ils avaient été instruits à fond.

DISCIPLINE ET CONDUITE.

La conduite de la division durant l'année a été meilleure qu'elle ne l'avait été depuis longtemps; plusieurs hommes qui ne faisaient pas l'affaire ont été renvoyés.

Le montant des amendes, pour l'année, s'est élevé à $453.

Il n'y a pas eu de désertions dans la division depuis mon dernier rapport.

Deux hommes—les constables Manson (nº 2121) et Hilton (nº 2957)—se sont dégagés à prix d'argent.

Il y a eu des parades d'église tous les dimanches, quand le temps l'a permis.

MORTALITÉ.

Il m'est agréable de dire qu'il ne s'est pas produit de décès dans la division pendant la dernière année.

CHASSE.

Il y a eu abondance de gibier de plume tel que: oies, canards, coqs de bruyère, poules de prairie, bécassines, courlis, cygnes et grues.

Le gros gibier est rare et il n'y en aura sans doute bientôt plus.

Il a été vu quelques antilopes dans la chaîne de collines de la rivière au Lait, et des ours une fois ou deux dans les Buttes du Porc-Epic.

On a aussi vu des loups et des chacals (*coyotes*), et les Assiniboines en ont beaucoup détruit; à mesure que la bande en a diminué on s'est aperçu que le croît des vaches et des juments augmentait en proportion. Le fait est que par le passé le fléau de ces carnassiers est ce qui a infligé le plus de perte aux éleveurs.

Les lièvres sont très rares.

Les lois de chasse sont strictement observées.

Les chèvres et les moutons sauvages sont rares; autant dire qu'il n'y en a presque plus.

CHAUFFAGE ET ÉCLAIRAGE.

Pendant la dernière année nous avons reçu 700 tonnes de "Galt", et 200 d'anthracite. Les Gens-du-Sang ont aussi un contrat pour 200 tonnes de "Galt", dont 130 ont été délivrées à Stand-Off (et distribuées de là, par nos propres voitures, aux postes détachés du sud), 30 à Kipp et 50 au poste. La houille de Galt est satisfaisante, mais l'anthracite ne va pas à nos poêles, et il faut brûler ce charbon mélangé avec l'autre.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

Nos moyens de combattre les incendies sont les mêmes que l'année dernière.

Les instructions en cas d'incendie sont affichées dans les chambres de troupe, où les hommes peuvent les consulter en tout temps. Nous avons des exercices de pompiers toutes les semaines, quand c'est possible, et je m'assure ainsi que les hommes savent ce qu'ils ont à faire. Chacun a son poste assigné; les uns sont à la pompe, à la voiture-dévidoir, etc., tandis que d'autres manient la hache, les extincteurs chimiques, les échelles et les seaux. L'inspecteur Casey est l'officier qui commande le service d'incendie, et en toutes occasions il l'a fait avec habileté et jugement.

Un extincteur portatif ayant été récemment inventé par Mr Walter Johnson (qui a autrefois servi dans le corps de police comme maréchal des logis), et comme c'est, sous tous les rapports, le meilleur qui l'ait jamais été (puisqu'à ceux qui en ont un les compagnies d'assurance font payer des primes moins élevées qu'aux autres), je suggérerais que le département en fit faire l'essai, et qu'il en achetât un certain nombre s'il les trouvait tels qu'on les représente. M. Johnson a promis de nous en envoyer pour que nous en fassions l'essai.

Ces instruments peuvent être portés dans la poche d'habit ; le fait est qu'on peut en porter plusieurs sur soi avec aise, et dans de récents essais, à New-York, des incendies qui avaient fait des progrès au point qu'on ne pouvait pas en approcher de 40 pieds ont été éteints avec la moitié de la charge.

J'ai écrit à M. Johnson d'envoyer les échantillons à Régina, afin que vous puissiez en faire l'essai vous-même.

FOURRAGE.

Le fourrage est fourni par des entrepreneurs de la localité, à l'exception de 100 tonnes de foin pressé, que nous achetons de MM. D. J. Stewart et Cie, de Lacombe.

En tout, marché a été fait pour 500 tonnes de foin, dont 205 pour Macleod et le reste pour les postes détachés. Les dimensions prescrites par l'article 34, page 7, des règlements du corps, relativement aux meules contenant 10 tonnes de foin (ou petites meules) ne conviennent pas pour cette partie des territoires, à cause des grands vents qui y règnent ; ces dimensions rendent la meule trop haute, de sorte qu'il faut l'étayer avec des perches après l'avoir entamée, pour que le vent ne l'emporte pas, et il en résulte une perte pour le trésor public.

JARDINAGE.

Des potagers ont été labourés aux différents postes, qui ont tous reçu un approvisionnement de graines, de sorte que les hommes en détachement ont pu avoir de légumes frais en temps opportun.

Le potager du chef-lieu de division a donné le rendement suivant :—

Epinards	700	liv.	Betteraves	310	liv.
Oignons	250	"	Carottes	165	"
Radis	540	"	Pommes de terre	16,652	"
Laitue	155	"	Navets	320	"
Pois	100	"	Choux	900	"

Vu que le fossé d'irrigation est fini à Stand-Off, je compte que nous aurons là un excellent potager l'année prochaine.

Le fossé que nous avons ici, bien que d'une grande utilité en temps de sécheresse, n'est pas assez grand.

HARNACHEMENT ET SELLERIE.

En somme, le harnachement et la sellerie sont en état de servir. Au printemps il faudra 16 colliers neufs pour en remplacer autant qui sont à la veille d'être réformés.

SANTÉ.

La santé de la division a été satisfaisante. Pour plus amples détails, je prends la liberté de renvoyer au rapport ci-joint du médecin auxiliaire Haultain.

ÉPARGNE.

Les membres de la division ont déposé, en tout, $1,929.60 à la caisse d'épargne de l'Etat. On remarque que les hommes ont beaucoup plus soin de leur argent que par le passé. Un certain nombre d'entre eux se sont mis à déposer à la caisse d'épargne postale, mais je n'ai aucun moyen de savoir combien il est économisé d'argent de cette manière.

TRANSPORT.

Nos voitures sont en bon état. Nous avons 7 barouches (*buckboards*) à deux chevaux, 5 barouches à un cheval, 4 traînaux doubles (*bob-sleighs*), 1 carriole, 12 cha-

riots, 4 voitures de roulage à demi-ressorts (ou wagons Minchins), 6 porte-corps à ressorts, 1 voiture à échelles, 1 citerne roulante (de la capacité de 600 gallons), 3 fardiers à flèche tirés par des attelages de file.

A cause de la grande somme d'ouvrage qu'il y a eu à faire, il a fallu une constante attention de la part de nos ouvriers pour tenir les voitures en bon état.

Il n'a pas été acheté de voitures neuves pendant l'année.

CHEVAUX.

Pendant la dernière année plusieurs cas de morve, dit-on, se sont produits parmi les chevaux en liberté dans la prairie ; mais nos bêtes ont été singulièrement exemptes de maladies contagieuses ou infectieuses. Deux de nos chevaux sont morts de mort naturelle, l'un (le nº 2026) au chef-lieu de division, le 19 mai, et l'autre (885) ici, le 9 octobre. Des appels d'effectif de chevaux ont lieu périodiquement. Le 12 juin dernier, le cheval nº 2085 s'échappa des mains du constable C. Stewart (nº de matricule 1862), sur la route de Macleod à Kipp; on ne le retrouva que le 2 juillet, et au moment ou j'écris ces lignes son dos n'en est pas encore revenu d'avoir été sellé si longtemps. Le 9 mai, le cheval 1125, faisant partie d'un attelage à quatre, se cabra, passa l'un de ses pieds de devant par-dessus la volée de bout de timon et effraya les autres chevaux, qui prirent le mors aux dents ; le cheval en question étant tombé fut traîné sur une distance considérable avant que l'attelage pût être arrêté, et reçut des blessures si graves qu'il fallut l'abattre le 3 juillet suivant.

Ainsi que l'indique l'état ci-inclus (non publié) le nombre total de milles parcourus est de 447,894. Actuellement nous avons 99 chevaux de selle, 56 chevaux de trait et 11 poneys de bât—soit en tout 166 bêtes.

Vous remarquerez que le nombre de milles parcourus cette année est le plus grand qui ait jamais été fait depuis que le corps existe ; et bien que la force numérique de ce dernier ait été grandement réduite, nous avons fait le même service de surveillance que de coutume, et par conséquent, autant de patrouilles. Pour plus amples détails sur ce sujet, je prends la liberté de vous renvoyer au rapport ci-joint de l'aide-vétérinaire Wroughton.

Les chevaux sont à très bas prix dans le moment ; le fait est que le marché en est encombré. Et comme je l'ai déjà dit, je pense que nous devrions être capables de pourvoir d'une monture tous les hommes de la division (à l'exception des conducteurs d'attelages) si la nécessité s'en présentait.

Il va nous falloir 7 chevaux de trait et 3 chevaux de selle pour en remplacer autant qui vont être réformés.

ORDONNANCE CONCERNANT LES PEAUX.

Comme vous le savez, les ordonnances des territoires du Nord-Ouest prescrivent l'inspection des peaux de tous les animaux tués pour la boucherie et l'enregistrement des marques. C'est la police qui fait cette inspection, mais la grande difficulté à vaincre est que celui qui fait l'inspection n'a pas de contrôle sur l'individu qui présente la peau, en ce sens que rien n'empêche ce dernier de présenter la même peau une deuxième fois.

Il y aurait moyen d'obvier à cette difficulté en munissant l'inspecteur d'un emporte-pièce de bonne dimension et de forme spéciale, avec lequel il ferait à la peau inspectée une marque qui n'en diminuerait pas nécessairement la valeur.

Je me suis assuré que les colons approuveraient ce mode d'opération, et l'Association des éleveurs attirera sans doute l'attention du gouvernement des territoires du Nord-Ouest sur cette question.

POPULATION INDIENNE.

Les sauvages ont tenu une très bonne conduite et ont fait des progrès sous beaucoup de rapport ; il s'en faut qu'il y ait eu autant de destruction de bétail qu'au-

trefois, et la statistique criminelle indique que 40 sauvages seulement ont été traduits devant les magistrats pendant l'année 1895.

La police a fait rentrer dans leurs réserves respectives les sauvages trouvés errants à l'aventure dans la prairie.

En janvier dernier l'agent pour les Gens-du-Sang, M. Wilson, se plaignit que plusieurs de ces sauvages avait quitté la réserve sans permission, et étaient allés aux montagnes. Je leur envoyai deux hommes qui les ramenèrent.

Quelqu'un s'étant plaint que des poneys appartenant aux sauvages s'écartaient de la réserve la nuit, et passaient sur les terres des colons blancs, je signalai la chose aux agents, qui, à leur tour, enjoignirent aux sauvages d'avoir l'œil à leurs chevaux.

Il n'y a eu aucn désordre durant le temps que les sauvages ont passé dans les bois, parce qu'ils étaient sous la surveillance de l'un des employés du département des affaires indiennes.

En avril dernier le bruit courut que la petite vérole avait éclaté parmi les sauvages, à Morley, et qu'un certain nombre d'entre eux avait quitté leur réserve pour aller camper près de Pincher-Creek. Je me mis immédiatement en communication avec l'officier qui exerçait le commandement à Calgary, et reçus de lui l'assurance que la rumeur était sans fondement. Le lendemain je reçus de M. Garnett, de Pincher-Creek, une lettre portant que les Assiniboines campés là tenaient une conduite paisible, morale et rangée, et qu'ils faisaient beaucoup de bien en tuant des loups, ajoutant qu'en général les colons désiraient, comme lui-même, qu'il leur fût permis de rester; l'affaire fut soumise au commissaire des affaires indiennes, qui se rendit à cette demande.

Le 13 juillet, le bruit courut qu'un sauvage de la tribu des Piégânes avait été tué d'un coup de feu sur la réserve; mais, renseignements pris, il se trouva que cette rumeur avait été mise en circulation par deux sauvages qui étaient passés à un endroit où ils avaient trouvé un autre sauvage endormi. Comme ce dernier avait la poitrine nue et couverte de peinture rouge, ils l'avaient cru mort.

Les Piégânes ont célébré leur danse du soleil dans la coulée de Scott, les 20, 21 et 22 juillet. Tout s'est passé paisiblement. La cérémonie n'a guère réveillé d'intérêt; cette coutume se perd rapidement. Les Gens-du-Sang ont aussi eu une danse du soleil, mais elle s'est réduite à bien peu de chose.

Une chose qui nous a causé beaucoup d'ennui de temps à autre, est le fait que des sauvages ont revendiqué aux blancs des chevaux que ces derniers avaient achetés d'autres sauvages. J'ai, en conséquence, fait dire à tous les colons, par nos hommes de patrouille, de n'acheter ni poneys, ni quoi que ce soit des sauvages, à moins que ceux d'entre eux qui offrent une chose en vente ne soient munis d'une lettre de leur agent attestant qu'ils ont le droit d'en disposer. Le 27 septembre, j'accompagnai M. Wilson et des amis de l'est dans une tournée sur la réserve des Gens-du-Sang, et j'allai aussi voir le grand chef Red-Crow. La maison de ce chef est très confortable; il y a des tapis partout et des draps blancs dans les lits; les poêles sont bien luisants et les châssis nets. De fait, cette maison soutient avantageusement la comparaison avec celle du colon ordinaire des territoires.

Dans le cours de l'été, les Gens-du-Sang ont amassé 15 tonnes de foin pour le poste de Big-Bend, et les Piégânes en ont fourni 9 tonnes à celui de Piégan.

Les Gens-du-Sang ont entrepris la fourniture de 200 tonnes de houille, dont ils ont délivré 130 à Stand-Off. De ce dernier endroit, nos attelages ont été porter cette houille aux postes détachés du sud. On s'aperçoit que les Gens-du-Sang et les Piégânes ont fait beaucoup de progrès, grâce à la peine que se sont donnée leurs agents respectifs, MM. Wilson et Nash.

IRRIGATION.

Les éleveurs s'occupent plus de la question d'irrigation qu'autrefois, et ils commencent à s'apercevoir que bientôt le foin sera rare si l'on ne recoure pas à l'irrigation. C'est dans les parties les plus peuplées de la contrée et là où il y a de grands troupeaux de bétail qu'on s'en aperçoit le plus. Le nombre de têtes de bétail qu'un homme peut garder est aujourd'hui pratiquement restreint à la quantité de

foin dont il peut disposer (pour les veaux et les animaux les plus faib les); mais par l'irrigation il y a moyen de récolter du foin là où il n'en pousserait pas sans cela.

Le sol est bon, et il n'y a pas de doute que si l'on recourait plus souvent aux fossés d'irrigation les rapports et profits indemniseraient largement les colons des frais qu'ils feraient.

Il a été fait un certain nombre de ces fossés dans le cours de la dernière saison, et plusieurs autres sont actuellement en cours d'exécution. Je puis citer ceux qui appartiennent à MM. Burn, Davis, Gunn, Nash, Connolly, Ross, Lingquist, Leeds, Quail, Daley, etc., et qui tous, me dit-on, ont donné la plus grande satisfaction à leurs propriétaires.

INSPECTIONS.

Le sous-commissaire a inspecté les casernements, les archives officielles, etc., le 2 janvier, et il est parti pour Lethbridge le 3. Il est revenu faire une autre inspection le 3 mars.

Vous êtes vous-même arrivé ici le 1er mai, avec le vétérinaire Bennett, et le lendemain vous avez achetez des chevaux. Le 3 vous avez inspecté les bâtiments, les bureaux et la cantine à 9 heures du matin, et vous êtes parti pour la Rivière-Haute à midi et demi le même jour. Vous êtes revenu faire une inspection le 23 octobre, après quoi vous vous êtes rendu à Lethbridge, d'où vous êtes revenu le lendemain, et vous êtes parti pour Stand-Off, Sainte-Marie et Lee's-Creek le 25, revenant ici le 26 à temps pour prendre le train de Calgary,

Le médecin auxiliaire Haultain inspecte le poste toutes les semaines, pour voir si son état sanitaire ne laisse rien à désirer; il a également visité les postes détachés dans le même but, aussi souvent que possible.

Tous les jours l'officier de semaine inspecte les chambres de troupe, les salles d'ordinaire, les écuries, l'infirmerie, le corps de garde, les ateliers et les cantines, et j'inspecte aussi ces lieux moi-même toutes les semaines.

L'officier de service inspecte tous les détachements et les voitures qui arrivent du chef-lieu de la circonscription ou qui en partent.

L'officier de jour et l'aide-vétérinaire Wroughton visitent et inspectent le troupeau permanent chacun leur jour.

Les postes détachés sont régulièrement inspectés par les officiers préposés aux arrondissements. et je les visite et inspecte moi-même aussi souvent que je puis trouver le temps de le faire. J'ai inspecté tous les postes détachés au moins une fois, et certains d'entre eux plusieurs fois dans le cours de la saison.

COLONIE MORMONE.

A en juger par la statistique, les Saints des derniers jours, depuis qu'ils sont établis dans les territoires du Nord-Ouest, se sont fait, par leur bonne conduite, la réputation de colons laborieux et respectueux des lois. Durant la dernière année il s'est produit une augmentation considérable dans la population de cette colonie établie, comme l'on sait, sur la Coulée de Lee, et qui compte maintenant 752 âmes au village de Cardston, à part de plusieurs familles du voisinage qui fournissent probablement 100 âmes de plus. La principale occupation de ces gens est l'agriculture, et cet été ils avaient 1,500 acres de terre en plein rapport. Ils se disent satisfaits de la récolte, qui a été de 33,000 boisseaux d'avoine, 17,000 boisseaux de blé, et 6,000 boisseaux d'orge. Leurs troupeaux se composent de 1,508 chevaux, 4,060 bêtes bovines et 3,500 moutons. On estime que le croît du bétail a été de 25 pour 100 cette année. Pendant l'année il a été construit douze nouveaux bâtiments, dont une grande maison d'habitation en briques séchées au soleil. La production de la fromagerie a été de 48,659 livres de fromage, dont la plus grande partie a été envoyée à la côte du Pacifique. Le moulin à farine, qui fonctionne durant six mois de l'année, a une capacité de 180 boisseaux par jour. La présence moyenne à l'école commune est de 50 enfants; cette école ne reçoit point d'aide du gouvernement. La présence moyenne à l'école du dimanche est de 130. La colonie a été faite circonscription de corvée et

de feu; aussi s'y est-il effectué beaucoup de travaux utiles. Les rues ont été assainies et les pentes des côtes diminuées. J'ai su que les colons méditent de jeter sur la coulée de Lee un pont de bois qui reliera la grande rue du village à la route de Sainte-Marie.

La scierie a produit 187.560 pieds de bois de service et 39,000 bardeaux.

Il a été semé une grande quantité de blé d'automne dans cette colonie.

THÉORIE.

Comme de coutume, durant la dernière année, nous avons eu de temps à autre des cours de leçons sur les services de police, et particulièrement sur les sujets suivants, savoir :—

Les ordres permanents, généraux et locaux ;
Les règlements du corps de police ;
Les exercices à pied et à cheval ;
Les ordonnances des territoires du Nord-Ouest ;
L'Acte des Sauvages, et
Les articles 20, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 33, 37 et 552 du code criminel de 1892.

Ces leçons de théorie ont été commencées en janvier, et ce sont le maréchal des logis chef Spicer et le maréchal des logis d'état-major Barker qui les ont données. Le maréchal des logis chef Spicer et le brigadier Cunningham (n° de matricule 1754) ont aussi donné des leçons sur le tir et sur l'emploi de la carabine Lee-Metford. De leur côté, les hommes ont montré beaucoup de goût pour la théorie et n'ont pas mis grand temps à se mettre au fait des différents sujets. La théorie a ainsi été enseignée sous la surveillance de l'inspecteur Davidson, à l'exception des leçons de tir, qui ont été données sous celle de l'inspecteur Primrose.

STATION MÉTÉOROLOGIQUE.

En janvier dernier, je vous ai écrit une lettre recommandant qu'il fût pris des mesures pour faire de ce poste une station météorologique, et en mai j'ai reçu une collection d'instruments consistant en thermomètres maximum et minimum à liquide et à mercure, pluviomètre et anémomètre. On prend des observations à des heures fixes du jour et de la nuit, et l'on en envoie un rapport toutes les semaines au bureau météorologique de Toronto, ainsi qu'aux journaux de la localité.

HOMMES.

Les changements suivants se sont produits dans la division pendant l'année, savoir :—

Mutations :

Passés du chef-lieu d'état-major et d'autres divisions à cette division-ci—6 constables.

Rengagements :

Onze sous-officiers et douze constables.

Libération, etc. :

Libérés à l'expiration de leur temps de service ; 3 sous-officiers et 8 constables ;
Expulsés, 4 constables.
Réformé, 1 constable ;
Déserté—personne ;
Dégagés à prix d'argent, 2 constables ;
Passés à d'autres divisions, 6 sous-officiers et 2 constables.

SOUS-OFFICIERS.

Comme corps ils ont fait leur service d'une manière satisfaisante ; naturellement, deux ou trois des moins expérimentés ont commis des erreurs, et il en est un qui a été dégradé.

OFFICIERS.

Lors de la fusion j'ai préposé l'inspecteur Sanders à la paye, à l'habillement, etc., de cette division. L'inspecteur Casey fait les fonctions de quartier-maître depuis quelques années; le médecin auxiliaire Haultain et l'aide-vétérinaire Wroughton sont respectivement chargés du service de santé des hommes et des chevaux.

Il n'y a pas eu de changements parmi les officiers en service de détachement, sauf que l'inspecteur Davidson a remplacé l'inspecteur Hopkins à la Coulée de Lee.

L'inspecteur Cuthbert est encore à Pincher-Creek; c'est lui qui a charge des postes détachés de cette localité, et aussi de Porcupines, de Piegan et de Kootenai.

L'inspecteur Davidson a charge des postes détachés de la Coulée de Lee (*Lee's Creek*), de Sainte-Marie, de Boundary-Creek et de la Quarantaine. Cet officier a aussi rempli les fonctions de receveur des douanes de Sa Majesté à Sainte-Marie, jusqu'à ce que Mr F. D. Shaw fût nommé à cette charge, le 13 juin.

L'inspecteur Jarvis a charge des postes de Stand-Off (où il demeure), de Big-Bend et de Kipp. Les postes détachés des Leavings et de Mosquito-Creek sont inspectés par un officier envoyé du chef-lieu de division.

Les surintendants A.R. Macdonnell et F. Norman, et les inspecteurs Hopkins et Olivier ont été mis à la retraite le 30 avril. L'inspecteur Primrose a passé à cette division le 22 mai.

L'inspecteur Primrose fait un service général au poste, s'occupant des exercices, etc., et c'est lui qui va inspecter les postes détachés des Leavings et de Mosquito-Creek.

Cette année, comme auparavant, j'ai reçu le cordial appui des officiers, et tous les services ont été faits d'une manière satisfaisante; chaque officier m'a, en tout temps, prêté une aide empressée.

PATROUILLES.

Durant la dernière saison le service de surveillance s'est fait comme de coutume, et ce service est organisé de telle façon qu'on bat le pays comme il faut chaque semaine, et qu'on visite toutes les réserves indiennes de même que les petites colonies et les ranches (ou établissements d'élévage) isolés.

Les colons sont unanimes à louer les hommes de la manière stricte, et cependant polie, dont ils s'acquittent de leur service.

Tant que la quarantaine a été ouverte un courrier à tous les jours fait le trajet du poste de Sainte-Marie au chef-lieu de commandement de la division. Les plus importantes patrouilles partent des postes de Stand-Off, de Pincher-Creek et de Sainte-Marie; ces postes détachés sont sous les ordres du maréchal des logis d'état-major Hilliard et des maréchaux des logis Wild et Cotter respectivement; ce dernier est aussi préposé à la quarantaine.

Durant l'été il a été posté un détachement sur le bras sud de la rivière du Lait, où la frontière traverse ce cours d'eau. Ce détachement avait principalement pour mission d'empêcher que les règlements de quarantaine ne fussent violés, et de prendre contact avec la division K sur le Milk River Ridge.

Il y a été élevé un brise-vent pour abriter les chevaux, et c'est là que fera halte la patrouille hebdomadaire de Sainte-Marie à la division K. Le service d'hiver est le même que par le passé; toutes les patrouilles se composent d'au moins deux hommes, à moins qu'il n'y ait grande urgence. Je préfère ne pas mettre de patrouille en campagne plutôt que d'envoyer un homme tout seul, s'il y a danger qu'un ouragan de neige le surprenne.

Police à cheval du Nord Ouest.

CIRCONSCRIPTION DE MACLEOD.

Distribution des hommes et des chevaux en service de détachement.

Poste.	Officiers.	Sous-offic. d'état-maj.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Constables.	Total.	Chevaux.	Poneys de bât.	Eclaireurs.	Chevaux d'éclaireurs.
Boundary-Creek	.....	.....	.....	1	2	3	3	1	.....	.....
Big-Bend	.....	.....	.....	1	3	4	4	1	.....	.....
Troupeau	.....	.....	.....	1	3	4	3	.....	.....	.....
Kootenai	.....	.....	.....	1	2	3	3	.....	.....	.....
Kipp	.....	.....	.....	1	2	3	3	.....	.....	.....
Leavings	.....	.....	1	.....	3	4	4	2	.....	.....
Lee's-Creek	1	.....	.....	1	3	5	7	.....	.....	.....
Pincher-Creek	1	.....	1	.....	7	9	11	1	1	1
Piégan	.....	.....	1	.....	1	2	2	.....	.....	.....
Porc-Epic	.....	.....	1	.....	2	3	4	1	.....	.....
Quarantaine (été seulement)	.....	1	1	.....	5	7	7	.....	6	6
Sainte-Marie	.....	.....	1	.....	6	7	9	2	.....	.....
Stand-Off	1	1	.....	.....	6	8	10	.....	6	6
Ville de Macleod	.....	.....	.....	1	2	3	.....	.....	.....	.....
Patrouille de ronde	.....	.....	.....	1	1	2	2	.....	.....	.....
Totaux	3	2	6	8	48	67	72	8	13	13

FEUX DE PRAIRIE.

Il y a eu plusieurs feux de prairie dans le cours de l'été, et chaque fois la police et les colons sont allés les éteindre. Exception faite du pâturage brûlé, il n'est résulté de ces feux aucune perte pour les colons.

Le premier feu de prairie de la saison s'est produit le 6 avril, près de Boundary-Creek; les hommes du détachement et les colons y coururent, mais ne purent l'éteindre qu'après qu'une grande étendue de pays eut été dévastée. Et il n'y eut pas moyen de savoir qui avait allumé cet incendie.

Le 2 mai, il y eut, dans les Buttes du Porc-Epic, un feu qui ruina environ 1,000 acres de terre, et le même jour Kootenai en vit un autre dont les ravages s'étendirent sur plus de 1,500 acres.

Le 15 mai, environ 3,000 acres de pâturage furent détruites près de la frontière ; ce feu, parti du côté américain, avait été poussé chez nous par le vent.

Le 28 septembre il se déclara, dans les Buttes du Porc-Epic, un feu qu'on supposa avoir été mis par le poêle à cuisine d'un campement de faneurs; ce feu brûla une étendue de prairie d'un quart de mille de largeur sur cinq milles de longueur.

Le nombre des feux a considérablement diminué, grâce, sans doute, à la vigilance de la police et à plus de précaution de la part des colons; la principale cause de ces feux a été l'inexpérience de ces derniers.

A Sainte-Marie, un individu a été condamné à $10 d'amende pour avoir mis le feu par accident.

VIVRES ET APPROVISIONNEMENTS EN GÉNÉRAL.

Les vivres, fournies à l'entreprise par la Compagnie de la Baie-d'Hudson, sont de bonne qualité.

Au chef-lieu de division, le bœuf est fourni à l'entreprise par MM. Maunsell Bros; le prix en est un peu plus élevé que l'année dernière.

Les effets militaires reçus soutiennent la comparaison avec les modèles d'échantillon.; nous n'achetons sur les lieux que les articles dont nous avons besoin immédiatement, et encore y mettons-nous de la parcimonie.

Au chef-lieu de division le beurre a été fourni par MM. Parker, Miller et Cardine durant les premiers six mois, et ensuite par R. G. Belvedere.

Le bœuf, le beurre et l'avoine pour les postes détachés sont achetés sur les lieux, et dans chaque cas nous avons eu lieu d'être parfaitement contents des fournisseurs.

SERVICE POSTAL.

Pendant la dernière année les cinq bureaux de poste suivants ont été établis dans la circonscription, savoir :—

Tp.	Rg.	
2,	27,	"Mountain View", 3 milles nord-ouest de Cardston.
5,	28,	"Fishburn", sur le bras sec de la rivière Waterton.
7,	1,	"Livingstone", sur le bras sec de la rivière du Vieux.
		"Yarrow", au Grand Coude de la rivière du Ventre.
9,	26,	"Macleod-Ouest", sur la rivière du Vieux.

PHYSIQUE.

Les hommes sont dans la force de l'âge, robustes, en bonne santé et actifs. Moyenne de la division : taille, 5 pieds 9 pouces ; âge, 29 ans ; tour de poitrine, 38 pouces.

RÉSERVE DE LA POLICE.

Ayant été informé, dernièrement, que l'arpentage de la réserve de la police à Stand-Off, fait en 1887, et sur les lignes duquel notre clôture avait été élevée, est inexact, j'ai écrit à M. Pearce, inspecteur des mines à Calgary, et lui ai demandé d'en faire faire un autre.

Ce nouvel arpentage, exécuté par M. Wilkins, A. F., le 14 août dernier, eut pour résultat d'établir que celui de 1887 était légèrement erroné.

Votre attention a déjà été attirée sur ce sujet.

QUARANTAINE.

Comme de coutume cette division a fait le service de quarantaine pour le compte du département de l'agriculture. Le sous-officier d'état-major Dillon (n° de matricule 3053) a été chargé du service de santé des animaux, et le maréchal des logis Cotter préposé à celui de leur garde.

La quarantaine a été ouverte le 1er avril et close le 17 novembre.

Durant la saison il a été mis 673 bêtes bovines en quarantaine, et 308 moutons ont été entrés, inspectés et admis.

Il a été fait plusieurs saisies de bétail américain qui avait franchi la frontière. La première eut lieu en juin, alors que plus de 1,200 animaux que des bouviers américains avaient réunis furent saisis et détenus en attendant des instructions de votre part ; par votre ordre ce troupeau fut relâché sans frais quelques jours plus tard, et les propriétaires avertis d'avoir à le garder du côté américain, sans quoi on les poursuivrait pour infraction aux règlements de quarantaine.

Le 20 août, 495 têtes de bétail furent saisies, et le 23 du même mois on en saisit 300 autres qui furent jointes aux premières. Vers deux heures, le lendemain, quatre bouviers américains tentèrent, mais sans succès, d'enlever le troupeau ; ces hommes étaient guettés par les constables Uniaque et Livingstone, qui réussirent à en arrêter un, du nom de Holmes. Les trois autres s'échappèrent. Holmes fut conduit à Macleod et plus tard condamné à $50 d'amende et les frais.

Le 17 septembre un autre troupeau de 451 animaux fut saisi mais échappa à ses gardiens durant une grande tempête de neige, dans la nuit du 19. Nos hommes se

comportèrent extrêmement bien en cette occasion ; ils suivirent le troupeau dans la nuit et par la tempête, jusqu'à ce que leurs chevaux fussent rendus à bout de forces.

On trouvera ci-joint un état statistique du bétail passé en quarantaine durant la saison de 1895. Dans le cours de cette saison, 16 veaux sont nés en quarantaine, et 5 animaux y sont morts.

J'ai fait élever, pour abriter les tentes, un brise-vent qui contribue d'une manière importante au bien-être des hommes ; ces derniers, de leur côté, ont creusé un puits qui fournit de la bonne eau au campement à une profondeur de neuf pieds.

Avant de quitter ce sujet, je ferai remarquer qu'il y a au sud de la frontière un nombre considérable d'animaux canadiens que les tempêtes ont poussés là; leurs propriétaires, naturellement, désirent vivement les ravoir, et il n'y a pas de doute qu'ils essaieront de les faire rentrer. Cela nous a causé beaucoup d'inquiétude dans le passé et nous en cause encore.

Les colons se sont déclarés parfaitement satisfaits du soin qu'on a pris des animaux durant le temps qu'ils ont passé en quarantaine.

COLONISATION ET AGRICULTURE.

Conformément à vos instructions, j'ai fait faire un dénombrement officiel des habitants, des animaux, etc., de la circonscription. En voici le résultat:—

Localités.	Population		Total.	Chevaux.	Bêtes bovines.	Moutons.
	Blanche.	Métisse.				
Ville de Macleod	507	53	560	492	1,548	....
Environs de Macleod	173	10	183	688	3,529	800
Kipp	47	....	47	419	1,072	
Stand-Off	136	8	144	539	13,689	....
Lee's-Creek	583	....	583	1,016	1,817	3,450
Sainte-Marie	183	....	183	787	5,721	100
Boundary-Creek	44	....	44	349	640	....
Big-Bend	179	....	179	788	6,426	....
Kootenai	60	....	60	176	298	....
Pincher-Creek	512	76	588	2,484	8,071	....
Agence des Piégânes	33	....	33	5	3	....
Porcupines	211	20	231	1,542	13,904	....
Leavings	80	....	80	1,116	14,014	....
Mosquito-Creek	66	....	66	339	7,616	....
	2,814	167	2,981	10,740	78,348	4,350

L'été dernier il nous est venu des Etats-Unis 133 chefs de familles, dont 34 se sont établis dans la circonscription de Macleod et 99 ont pris la direction du nord ; j'en inclus la statistique (non publiée). Plusieurs cas de dénuement ont été portés à notre connaissance, et quand elle l'a jugé nécessaire la police a distribué des vivres aux familles dans le besoin. C'est ainsi que des secours ont été donnés en janvier à une famille du nom de Duquesne, qui demeure dans les Buttes du Porc-Epic. En avril le bruit courut qu'une femme du nom de Davis était dans la misère à Pincher-Creek; le révérend S. Swainson, de la mission de Saint-Paul, sur la réserve des Gens-du-Sang, s'occupa d'elle. En juin, une veuve nommée Spence, vint me demander des secours, disant qu'elle n'avait pas de quoi manger; je lui donnai 21 rations. Le 5 juillet, un cantonnier du chemin de fer Canadien du Pacifique trouva à côté de la voie, près de Stavely un individu qui dit se nommer Exkella et qui avait les pieds enflés au point de ne pouvoir marcher; je fis envoyer cet homme à l'hôpital de Calgary. En mai dernier plusieurs familles qui étaient allées au nord l'été précédent s'en retournèrent aux Etats-Unis, disant qu'elles ne pouvaient pas gagner leur

vie dans le nord. En tout cas ces gens étant de la classe communément connue sous le nom de " gypsies américains ", ne sont pas des colons désirables, attendu qu'ils n'ont pas l'énergie de se créer un foyer durable ni ici ni dans aucun autre pays.

Arrondissement du Grand-Coude (Big Bend).

Dans cet arrondissement le grain a souffert de la gelée, et il en a été coupé de grandes quantités à l'état vert, pour servir de fourrage. Le rendement moyen par acre a été de 18½ boisseaux pour le blé, de 27 boisseaux pour l'avoine, et de 39¾ boisseaux pour les racines et les pommes de terre. Le foin a été très bon. Il n'a pas été fait d'irrigation, parce qu'on en regardait les frais comme un obstacle insurmontable. L'arrondissement est bien arrosé par des rivières, des creeks, des lacs et des sources.

Arrondissement de Boundary-Creek.

Les colons de cet arrondissement s'occupent plus d'élevage que de culture, et ils n'ont récolté qu'un peu de plantes potagères. Il y a environ 45 acres de terre à foin en irrigation dans cet arrondissement.

Arrondissement de Kipp.

La récolte des pommes de terre et des racines a été très bonne dans cet arronment, et celle du grain l'a été assez, puisque la moyenne s'est élevée à 30 boisseaux pour l'avoine et à 20 pour le blé.

Il n'a pas été fait d'irrigation.

Arrondissement de Kootenai.

Règle générale, les récoltes de cet arrondissement ont été bonnes, mais la gelée a fait un peu de dommage, et une partie considérable du grain a été coupé à l'état vert. Les colons n'irriguent pas, parce que cela coûterait trop cher. Dans cet arrondissement il y a une église, un bureau de poste et une école.

Arrondissement de la Coulée de Lee (Lee's Creek).

Voir colonie mormone ou Saints des derniers jours.

Arrondissement des Leavings.

Les colons de cet établissement ont l'air d'être parfaitement satisfaits du rendement de leurs récoltes, bien que la grêle ait fait beaucoup de dégâts. On irrigue sur une grande échelle et l'on s'en trouve bien. La récolte des plantes potagères a été très bonne.

Arrondissement de la Coulée aux Maringouins (Mosquito Creek).

Cet arrondissement est entièrement une contrée d'élevage, et les habitants n'y cultivent qu'une petite quantité de légumes pour leur propre consommation. Il y a là deux fossés d'irrigation, mais l'été ayant été pluvieux il n'a pas été nécessaire d'y recourir.

Porc-Epic (ou Porcupines).

Il y a eu du foin en abondance, mais en somme la récolte de blé et d'avoine n'a pas été aussi bonne que de coutume, à cause des gelées qui sont survenues de bonne

heure et ont affecté le grain au point qu'il a fallu en couper une partie à l'état vert pour en faire du fourrage. Les plantes potagères ont rendu une assez bonne moyenne. Le bétail a beaucoup augmenté durant la dernière saison, grâce sans doute au fait que nombre de loups ont été exterminés. Pendant l'année il a été ouvert deux mines de houille de très bonne qualité, dit-on.

Arrondissement de Pincher-Creek.

Les nouvelles de cet arrondissement ne disent pas que la récolte a manqué, bien que la gelée ait fait du dommage, et que là comme ailleurs il ait fallu couper une partie du grain à l'état vert pour l'utiliser comme fourrage. Le blé de printemps a donné 15 boisseaux de l'acre, le blé d'automne 63, l'avoine 30 et l'orge 22½. Il n'a rien été accompli en fait d'irrigation depuis mon dernier rapport, mais on m'informe qu'il a été pris des niveaux, et que le printemps prochain il y aura deux canaux prêts à fonctionner.

Arrondissement de Piégan.

Cet arrondissement se compose principalement de la réserve des Piégânes, et ce sont des sauvages pour la plupart qui cultivent ici la terre sous la gouverne de leur directeur d'agriculture. Il y a un fossé d'irrigation dans cet arrondissement, mais il n'a pas été nécessaire d'y recourir cet été, vu qu'il a tombé assez de pluie. La population indienne est d'environ 800 âmes.

Arrondissemenl de Stand-Off.

Le poste détaché, dans cet arrondissement, est situé entre la rivière du Ventre et la rivière Waterton, tout près de la réserve des Gens du-Sang. Les récoltes n'y ont pas été aussi bonnes que de coutume ; il n'a pas été semé de blé cette année, et l'avoine n'a rendu que 15 boisseaux de l'acre. La population indienne est de 1,753 âmes.

Arrondissement de Sainte-Marie.

Nous n'avons pas entendu dire que la gelée ait fait du dommage dans cet arrondissement. Rendement moyen : blé, 20 boisseaux par acre ; avoine, 30 boisseaux ; orge, 20 boisseaux.

La récolte de pommes de terre et autres plantes potagères a été assez bonne. Cet arrondissement est bien arrosé et l'herbe y est bonne et abondante.

Routes, chemins et ponts.

Règle générale, les routes de la circonscription sont en bon état.

Les colons du Creek Castor se sont plaints de l'état des chemins de la localité ; on leur a conseillé de s'adresser à leur député.

J'ai maintes fois remarqué qu'à cause du grand nombre de personnes qui nous viennent des Etats-Unis, il serait d'un grand avantage d'avoir des ponts sur les rivières Kootenai et du Ventre à Stand-Off. Ces rivières, dont le courant est très rapide, sont dangereuses à l'eau haute ; plusieurs personnes y ont déjà perdu la vie. et il n'y a que ceux qui sont par ici depuis longtemps qui peuvent les traverser quand elles sont gonflées.

Le 16 mai dernier les routes suivantes ont été transférées au gouvernement des Territoires pour être livrées à la circulation publique, savoir :—

Celles de Lethbridge à Macleod, de Macleod à Pincher-Creek, de Pincher-Creek aux montagnes, de Pincher-Creek à la rivière Waterton, de Pincher-Creek à la Passe du Nid-de-Corbeau, de Macleod à la frontière.

Un pont sur la rivière du Vieux, à Kipp, serait d'une grande utilité pour les voyageurs, attendu que le bac à cet endroit ne peut pas faire le service quand l'eau est à son plus haut.

Il n'y a pas qu'à l'eau haute où ces ponts soient nécessaires; ils le sont encore plus en hiver, parce que les rivières en question gèlent rarement assez dans le milieu pour rendre le passage sûr, et cependant il faut traverser. Une paire de chevaux s'est noyée en le faisant il n'y a que quelques jours encore.

Je vous envoie, sous enveloppe distincte, un état montrant les distances entre les plus importantes localités de la circonscription.

VISITE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL.

Son Excellence et sa suite arrivèrent par train spécial le 25 novembre à midi. Une escorte commandée par l'inspecteur Sanders alla au-devant de lui à la gare et l'accompagna à la caserne, où, à une heure de l'après-midi, il donna audience aux chefs des Gens-du-Sang et des Piégânes.

L'audience dura deux heures, et Son Excellence fut haranguée par

Le grand chef Red-Crow,
Le chef White-Calf, et
" Eagle-Rib,
} des Gens-du-Sang;

et par

Le chef Running-Wolf, et
" Crow-Eagle,
} des Piégânes.

Le gouverneur se rendit ensuite à la ville, où une adresse lui fut présentée par le maire. Puis il s'en retourna à Calgary par chemin de fer le lendemain matin.

Avant de clore mon rapport je désire attirer de nouveau votre attention sur la manière dont on compte actuellement les années de service pour donner sa retraite à un membre du corps de police, et je reproduis ici ce que je disais dans mon rapport de 1894 :—

* * * * * *

Par l'effet des dispositions de l'Acte tel qu'il est actuellement conçu, un sous-officier ou un constable a droit à une certaine pension après 25 ans de service, mais si un sous-officier passe officier au bout de 17, 18 ou 19 ans, ce temps de service ne compte pas, et il lui faut recommencer et servir plus de trente autres années pour avoir droit à la retraite. Il est facile de voir qu'en beaucoup de cas un sous-officier, après 12 ou 15 ans de service, trouverait plus avantageux et plus profitable de rester à son rang que d'accepter de l'avancement. De plus, après 15 ou peut-être 20 ans de service, un sous-officier est souvent trop avancé en âge pour pouvoir raisonnablement espérer de servir encore 30 ans. J'attire votre attention là-dessus de la part des intéressés, et j'espère sincèrement que le gouvernement sera en mesure de faire quelque chose pour une classe d'hommes si méritante, en faisant en sorte que les années de service faites avant la promotion comptent pour la retraite. La majorité des sous-officiers avaient toutes les qualités voulues quand ils se sont enrôlés.

* * * * *

Il s'est présenté trois cas de cette nature cette année: je veux parler des surintendants Macdonell et Norman et de l'inspecteur Hopkin. A eux trois ces officiers ont perdu 19 ans de service.

Puisque le service fait dans les rangs compte pour la pension d'un sous-officier, pourquoi un brevet aurait-il l'effet de lui faire perdre ce temps-là.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. B. STEELE,

Surintendant commandant la division.

CIRCONSCRIPTION DE MACLEOD.

Bétail reçu en quarantaine à Macleod pendant l'année 1895.

Date.	Nom.	En provenance de	En destination de	Reçu. Taureaux.	Vaches.	Taures.	Bœufs.	Veaux.	Total.	Croît—Veaux.	Morts.	Total libéré.
1895.												
15 mai	Haley, L. M	Territoire de Washington	Wetaskiwan	1	2	1		2	6			6
29 juin	Shea, I. W	Oakdale	La Combe		5	4		4	13	1		14
25 juillet	Wynder, Mme H. E	Idaho	Cardston	1	15			13	29	1	2	28
25 do	Wynder, H. E	do	do		7	8		1	16	5		21
25 do	Wynder, Susan	do	do		3	7			10			10
27 do	McAllister, Mme J	Hay-Springs, Nébraska	Macleod		1				1			1
28 do	Olsen, B. F	Idaho	Cardston	1	15			13	29	2	2	29
28 do	Olsen, Mme Emily	do	do		7	9			16			16
28 do	Caske, B	do	do		16			15	31	1		32
28 do	Worthington, H. S	do	do		9	5		9	23			23
30 do	Olsen, B. F	do	do		34	10	4	6	54	1		55
31 do	West, N. A	do	Louisville, Alta		4			5	9			9
31 do	West, E. H	do	do	1	7			6	14			14
31 do	West, Mme V. M	do	do			2			2			2
30 do	Woods, Frères	Montana	Cardston	5	44	30		41	120	2	1	121
30 do	Bingham, H. J	do	do		71	4	5	27	107	2		109
30 do	Wellman, R. H	do	do									
30 do	White, Geo	do		7	63	21	29	38	158			158
30 do	White, Geo	do	Cardston		14	3	7	5	29			29
11 août	Iensen, C. F	do	do	1					1			1
23 do	Leeks, I. F	North Platte, Nébraska	Bowden, Alta		4	1			5	1		6
				17	321	105	45	185	673	16	5	684

Moutons.

23 sept.—308 moutons.... Birch Creek, Montana, F. D. Cooper.... Mansell, Frères, McLeod.. Inspectés et admis.

CIRCONSCRIPTION DE MACLEOD.

Bétail américain saisi et temporairement détenu pour infraction à l'Acte de la quarantaine en 1895.

Date de la saisie.	Désignation—Vaches, bœufs, etc.	Nombre.	Date de la libération.	Observations.
1895.			1895.	
2 juin.	Mêlé	1,200	4 juin.	Libéré par ordre du département de l'agriculture.
20 août	do	495	30 août	Libérés, les propriétaires payant tous les frais.
23 do	do	300	30 do	do do do
17 sept.	do	451	— sept.	S'est échappé durant une tempête le 19 septembre.
	Total	2,446		

RÉCAPITULATION.

	Reçus. Taureaux.	Vaches.	Taures.	Bœufs.	Veaux.	Totaux.
Animaux domestiques gardés en troupeaux aux frais de l'État	5	129	47	4	86	271
Bétail de prairie gardé en troupeaux par les propriétaires	12	192	58	41	115	418
Total	17	321	105	45	201	689

	Perdus. Taureaux.	Vaches.	Taures.	Bœufs.	Veaux.	Totaux.
Animaux domestiques— Morts de mort naturelle	.....	.....	.....	.....	4	4
Animaux paissant à l'état sauvage— Morts de mort naturelle	.....	.....	.....	.....	1	1
Total	.....	.....	.....	.....	5	5

ANNEXE C.

RAPPORT ANNUEL (1895) DU SURINTENDANT A. B. PERRY, AVEC CEUX DES INSPECTEURS J. A. McGIBBON, J. O. WILSON, E. GILPIN-BROWN ET W. M. deR. WILLIAMS.

Police à cheval du Nord-Ouest, Division de dépôt,
Régina, 1er décembre 1895.

Mr le commissaire de la
Police à cheval du Nord-Ouest, Régina.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'année courante, avec ceux des officiers suivants, qui commandent des arrondissements, savoir:—

De l'inspecteur J. A. McGibbon, Saltcoats,
" J. O. Wilson, Estevan,
" E. Gilpin-Brown, détachement de chemin de fer,
" W. M. deR. Williams, Montagne-de-Bois.

La circonscription du chef-lieu de commandement comprend l'Assiniboïa-Est et une partie de l'Assiniboïa-Ouest jusqu'à la rivière à la Vase-Blanche dans la direction de l'ouest. Jusqu'au 17 janvier dernier, les détachements postés dans cette circonscription ont constitué la division " B ", mais à cette date-là la division " B " a été fusionnée avec le dépôt, sous le nom de division de dépôt, avec chef-lieu de commandement à Régina. Le commandement de cette nouvelle division m'ayant été assigné, mon rapport embrasse un champ plus étendu que mes rapports antérieurs pour la circonscription du chef-lieu de commandement.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

L'année qui vient de s'écouler a été une bonne année, et si on la compare avec celles qui l'ont précédée on peut dire qu'elle a été très prospère. Les récoltes ont été abondantes partout et l'on a pu les rentrer avant que la gelée leur ait fait grand dommage. Moosomin a souffert d'une forte gelée à la fin d'août. La récolte de foin a été abondante et de qualité supérieure. Nous avons trouvé celui qu'on nous a fourni meilleur qu'il ne l'avait été depuis plusieurs années. Le bétail de toute espèce a prospéré et il n'a pas été perdu d'animaux l'hiver dernier. Dans la contrée de Touchwrod, en juillet, un certain nombre d'animaux sont morts étouffés par les mouches, dont il y eut de si grandes quantités qu'elles leur bouchèrent les voies respiratoires. Il était sans précédant jusque-là que des animaux eussent péri de cette manière. La mouche en question est de couleur grise, et elle est à peu près de la grosseur et de la forme de la mouche ordinaire.

L'industrie de l'élevage a augmenté, et les profits ont été bons. Les expéditions de bétail du district de Yorkton ont excédé celles de l'année dernière.

Les chevaux ne se sont jamais vendus à aussi bon marché que cette année dans les territoires. De jeunes Clydes demi-sang, très propres aux travaux de la terre, se sont vendus $100 la paire.

Il a été établi un certain nombre de nouvelles beurreries dont les opérations ont été profitables. Nous achetons le beurre sur les lieux, et constatons qu'il s'en fait beaucoup de mauvais dans les environs de Régina.

Je ne puis pas dire que la richesse matérielle se soit accrue. Bien que le blé ait donné un rendement de 25 boisseaux par acre, en moyenne, le meilleur ne s'est vendu que de 35 à 40 cents, ce qui, frais de production déduits, laisse bien peu de chose au cultivateur. Les frais d'emmagasinage, les prix de transport et les profits des agents d'affaires varient peu, que le prix du blé soit bon ou non, et seul le cultivateur souffre.

Des townships qui un jour étaient bien colonisés sont aujourd'hui abandonnés, et il en est d'autres où il ne reste plus que deux ou trois colons. Les principales causes de ce malheureux état de choses sont un mauvais choix de terres, la rareté de l'eau, l'infécondité du sol, ou l'éloignement du bois. La plupart des colons n'ont fait que changer de localités, mais il en est qui sont partis pour les Etats-Unis. Plu-

sieurs des colons du Dakota, qui s'étaient placés sur la ligne projetée du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, ont quitté ce pays parce que le chemin ne se construisait pas. Il ne reste plus que 15 familles de la colonie Hirsch, près d'Estevan. Bon nombre d'Allemands établis dans les alentours de Balgonie s'en vont. Ils étaient trop près les uns des autres, leurs récoltes ont manqué jusqu'à cette année, et ils sont devenus chargés de dettes. Si le grain n'a pas poussé, l'intérêt a couru, lui, et comme les débiteurs ont été plusieurs années sans pouvoir faire de paiements, de légères dettes ont augmenté au point d'écraser un grand nombre de ces malheureux.

J'ai parlé de townships désertés, mais par contre je dois dire aussi que j'ai été étonné des progrès faits dans beaucoup de localités où les colons sont de la bonne sorte, le sol fertile et les conditions favorables. Si l'on prend, par exemple, les établissements au nord de Pense, à Spring-Bank, au nord de la station de Qu'Appelle, et d'autres dans les environs de Kenlis, d'Abernethy et d'Indian-Head, on y trouve des signes très sensibles indiquant que la richesse et la prospérité augmentent.

Dans les districts de Régina et de Moose-Jaw il y a eu pas mal de misère jusqu'à la moisson. Le gouvernement des territoires a dépensé une somme considérable en travaux publics, mais le besoin était si général que personne ne s'en est beaucoup senti. Comme on disait que les Allemands au nord de Grenfell étaient dans l'indigence nous nous sommes enquis de leur situation, et il n'a pas été jugé à propos de recommander aux autorités de leur porter secours.

CRIMINALITÉ.

Le tableau ci-après fait voir le nombre des affaires venues devant les tribunaux en 1893, 1894 et 1895, classifiées suivant le code criminel :—

STATISTIQUE de la criminalité pour la circonscription du chef-lieu de commandement, 1893, 1894 et 1895.

Infraction, délit ou crime.	1893.		1894.		1895.		Observations.
	Affaires inscrites.	Déclarat. de culpabilité.	Affaires inscrites.	Déclarat. de culpabilité.	Affaires inscrites.	Déclarat. de culpabilité.	
Armes offensives—							
Porter illégalement un pistolet	....	....	....	....	2	1	
Evasions et délivrances—							
S'évader de prison, local de détention, etc.	....	....	....	....	2	2	
Corruption et désobéissance—							
Gêner un officier de paix dans l'accomplissement de son devoir	2	2	2	1	1	0	
Gêner un shérif dans l'accomplissement de son devoir	...	....	....	....	....	....	
Induire la justice en erreur—							
Parjure	2	0	3	0	6	1	Un accusé pas encore jugé.
Délits contre la religion et les mœurs—							
Négliger de pourvoir aux besoins de sa famille	1	1	2	1	2	1	
Maisons de jeu	2	....	....	2	...	....	
Vagabondage	13	12	5	5	41	34	
Ivresse et tapage	39	37	37	34	35	34	
Salubrité publique	....	...	....	....	3	....	Un accusé pas encore jugé.
Vendre des choses impr. à l'alimentation	....	....	1	....	...	....	Accusé sous caution, et n'a pas paru pour jugement.
Actes de grossière indécence	..	....	....	....	3	3	
Délits contre la personne—							
Favoriser le suicide	...	....	....	...	1	....	Accusation retirée.
Meurtre	1	....	....	2	2	...	Attendant jugement.
Homicide	2	2	1	1	1	. ..	
Viol	....	....	....	....	1	0	
Séduction d'une fille de moins de 16 ans	....	....	....	....	1	1	
Coucher quelqu'un en joue	....	....	....	....	1	0	
Voies de fait occasionnant du mal corporel grave	....	....	....	...	5	1	

STATISTIQUE de la criminalité pour la circonscription du chef-lieu de commandement, 1893, 1894 et 1895.—*Fin.*

Infraction, délit ou crime.	1893. Affaires inscrites.	1893. Déclarat. de culpabilité.	1894. Affaires inscrites.	1894. Déclarat. de culpabilité.	1895. Affaires inscrites.	1895. Déclarat. de culpabilité.	Observations.
Délits contre la personne—*Fin.*							
Agression	37	30	52	29	38	20	
Attentat à la pudeur	....	....	....	....	2	0	
Laisser des excavations sans garde-fous	....	....	....	....	1	1	
Délits contre la propriété, etc.—							
Incendie	...	....	....	....	2	1	Un accusé pas encore jugé.
Destruction de bétail et de chevaux	....	....	...	....	1	0	
Dommage malicieux à la propriété	....	....	3	2	2	0	
Vol de chevaux	3	1	2	1	6	3	do do
Vol	61	27	79	38	65	32	Deux accusés do
Vol commis de jour et avec effraction	2	1	1	....	5	2	do do
Fraude	2	1	8	1	5	3	
Faux	2	....	3	2	5	2	
Faux prétextes	....	....	....	....	11	2	Un accusé do
Larcin	....	....	....	....	1	0	
Cruauté aux animaux	2	1	1	1	4	3	
Violation de propriété	....	....	3	3	....	...	
Recel	....	....	....	....	3	3	
Concussion	....	....	....	....	1	0	
Receler un mineur	...	...	....	....	1	1	
Infractions à l'Acte des Sauvages—							
Apporter de la boisson sur une rés. indienne	....	....	....	....	1	1	
Vendre de la boisson aux Sauvages	2	2	2	2	2	1	
Donner do do	1	1	4	3	6	6	
Sauvages ay. de la boisson en leur possession	....	....	6	5	....	....	
do ivres	....	....	....	...	3	3	
Infractions à l'Acte des chemins de fer—							
Monter furtivement et sans payer en ch. de f.	....	....	....	....	25	25	
Infractions aux ordonnances des territoires du Nord-Ouest—							
Feux de prairie, allumer des	20	14	34	24	23	20	
Refus d'aller au feu	5	5	3	1	11	9	
Maîtres et serviteurs	11	4	21	13	31	18	
Ordonnances concernant la boisson	7	1	6	4	8	6	
Colporter sans patente	3	3	2	1	3	2	
Maladies infectieuses et contagieuses	1	....	1	1	....	....	
Aliénation mentale	10	9	13	12	11	9	
Ordonnance concernant la chasse	....	....	1	1	....	....	
Sanctification du dimanche	....	....	....	....	3	3	
Refus de s'acquitter de la corvée	....	....	1	1	....	....	
Contamination d'un cours d'eau	....	....	1	1	....	....	
Infractions diverses aux ordonnances	....	....	...	....	13	6	
Total	231	154	298	192	400	260	

Le nombre total des causes est de 400, et celui des convictions de 260, soit de 65 pour 100 des poursuites intentées. En 1893 et 1894 le pour-cent des déclarations de culpabilité avait été de 66 et 63 respectivement.

Nombre de personnes envoyées en prison pour y attendre leur procès sous l'inculpation d'actes criminels	33
Verdicts de culpabilité	10
Verdicts d'acquittement	11
Accusations retirées par le ministère public	3
Accusés attendant leur procès	9

Il a été sommairement statué sur le reste des affaires inscrites.

Le nombre des causes a augmenté d'une manière soutenue; il y en a eu 67 de plus en 1894 qu'en 1893, et 102 de plus en 1895 qu'en 1894. Cette année l'augmentation provient de la rigoureuse application de votre circulaire enjoignant de poursuivre les vagabonds et les personnes montant furtivement sans payer dans les voitures du chemin de fer Canadien du Pacifique. 34 individus furent condamnés comme vagabonds, et 25 pour avoir monté furtivement en chemin de fer, ce qui fait un total de 59 qui ont été convaincus de vagabondage, bien qu'il s'en faut que tous fussent de la confrérie des "chemineux". Dans une cause qui vint devant moi, le défendeur dit qu'il savait, avant de quitter Portland, Oré., qu'on faisait la vie dure aux vagabonds ici, mais qu'il avait couru le risque. Il est très probable que la Compagnie du Pacifique trans-canadien va perdre la clientèle de cette catégorie de voyageurs si nous continuons à appliquer la loi comme nous l'avons fait cet été.

Je recommanderais que l'Acte des chemins de fer fut modifié de manière à ce qu'on pût infliger la peine des travaux forcés, et augmenter l'amende en cas de récidive. L'année dernière il y a eu des vagabonds qui ont récidivé en sortant de prison.

Il ne paraît pas y avoir eu grand'augmentation dans les délits contre la personne; les cas d'agression et de voies de fait ont plutôt diminué. Nous n'avons pas eu de vol à main armée.

L'année dernière je m'attendais à voir augmenter le nombre des cas de vol simple, mais j'ai le plaisir de dire que tel n'a pas été le cas: il y a eu plutôt six convictions de moins. Aucun des cas de vols de chevaux n'était grave; deux des accusés étaient de jeunes garçons, et le seul autre trouvé coupable avait pris un cheval donné en garantie d'une créance.

Il y a eu 73 convictions pour des délits ou infractions tombant sous le coup des ordonnances des territoires.

Dans un petit nombre de cas les auteurs du crime n'ont pas été découverts, ou l'ayant été, n'ont pas encore été arrêtés. Nous avons en mains trois mandats d'amener pour des affaires graves. L'assassin indien, Tom Lamac, est encore en liberté, en dépit des efforts que nous avons faits pour le trouver. Les rumeurs de ses allées et venues n'ont pas manqué, mais aucune ne méritait créance; un jour on le disait à Port-Arthur, le lendemain sur le Missouri, et le surlendemain dans l'Idaho. Tous nos détachements sont sur le qui-vive, et toutes les nouvelles, si insignifiantes qu'elles soient, sont scrutées avec soin. Un autre mandat d'amener est dirigé contre un individu accusé de vol de chevaux; ce crime, commencé dans le Manitoba, a été consommé dans les territoires. Un complice de l'accusé a été traduit en justice et acquitté, et ce n'est qu'après son procès que le mandat a été lancé. Le troisième mandat est aussi pour vol de chevaux, et parce que la police n'a pas pu mettre la main sur le prévenu on l'a accusée de manquer de diligence, et il a aussi été fait contre elle des insinuations diffamatoires dans les journaux. Une sérieuse enquête a prouvé que ces accusations étaient sans fondement. Le prévenu a été trouvé dans une ville du Dakota, mais l'accusation, à cause des circonstances qui l'entourent, n'a pas été jugée assez importante pour justifier l'extradition.

Dans un petit nombre de cas de vol simple nous n'avons pas pu trouver les délinquants.

Il est à remarquer qu'il n'y a pas eu de crime de commis sur 320 milles de frontière, et l'on ne saurait nier que ce satisfaisant état de choses soit dû en grande partie à notre service de surveillance.

Les crimes suivants sont les plus graves qui aient été commis, savoir:—

L'AFFAIRE CURRAN.

Le 31 mars, le palais de justice de Régina était détruit par un incendie. La précieuse bibliothèque de droit et un grand nombre des liasses du bureau des terres, qui étaient dans le même édifice, furent anéantis, mais tous les dossiers, registres, etc., de la cour, qui se trouvaient dans les caveaux restèrent intacts. On se perdit en conjectures sur l'origine de cet incendie. Peu après, quelqu'un tenta deux fois de mettre le feu à des maisons inhabitées, dans la ville. On ne douta plus qu'un incendiaire ne fût à l'œuvre, et l'on fit, mais sans succès, des efforts pour découvrir le coupable. Il n'y eut pas d'autres feux avant le mois d'octobre, alors que deux

maisons, toutes deux inhabitées, furent incendiées à quelques jours d'intervalle l'une de l'autre. Pour le coup l'inquiétude s'empara de la ville, et beaucoup de citoyens ouvrirent l'œil. Celui qu'on soupçonnait fut surveillé de près. Le 12 octobre, vers 7 heures du soir, quelqu'un mit le feu à l'imprimerie du *Standard*, mais on découvrit l'incendie quelques minutes après qu'il eut été allumé, et l'on constata que le malfaiteur s'était servi d'huile de lin. Le brigadier Hefferman arrêta immédiatement Wm Curran, l'individu soupçonné, et c'est grâce à cette prompte action que Curran a été plus tard convaincu du crime d'incendie. Ses vêtements était éclaboussés d'huile de lin, dont on trouva aussi des traces dans sa chambre. Il fut traduit devant le juge Richardson et un jury ; son procès dura trois jours, au bout desquels il fut reconnu coupable. Le juge le condamna à cinq ans de pénitencier.

AFFAIRE CAMPBELL.

En janvier dernier, Daniel Campbell, qui s'était sauvé de Whitewood en 1893, fut ramené de Chicago par le shérif d'Assiniboïa-Est.

La police de Chicago l'a arrêté sur une dénonciation reçue de nous. Peu après la fuite de Campbell, l'inspecteur Constantine était allé à Chicago et y avait mis la police au fait de tout ce qui le concernait. Il s'était aussi mis en rapport avec la police de Blackpool, en Angleterre, et ce fut grâce aux efforts de celle-ci qu'on put retrouver les traces de Campbell. Cet individu subit son procès devant le juge Wetmore, assisté d'un jury, à Whitewood, le 25 février, sur deux accusations de vol et une de faux. Il fut reconnu coupable sur ce dernier chef d'accusation et condamné à passer trois ans dans le pénitencier du Manitoba.

Un certain nombre de personnes ont été traduites en justice à Qu'Appelle-Station sous la prévention d'avoir obtenu de l'argent sous de faux prétextes, mais toutes ont été acquittées. Ces poursuites étaient résultées de différends relatifs à des travaux donnés à l'entreprise par le gouvernement du Nord-Ouest.

LE VOL DE MILWOOD.

Des voleurs étant entrés avec effraction dans un magasin de Milwood, Manitoba, et y ayant pris pour plusieurs centaines de piastres de marchandises, la police de Saltcoats, croyant que ces voleurs venaient des territoires, se mit immédiatement à l'œuvre pour les pincer, et les mesures qu'elle prit se trouvèrent tellement bonnes que la plus grande partie des objets volés fut recouvrée. Toutefois, les personnes entre les mains desquelles ces objets furent trouvés ne purent être convaincus de vol dans le procès qu'on leur fit à Brandon. Le gouvernement du Manitoba a promptement payé tous les frais faits par nous.

L'AFFAIRE DE L'HÔTEL WINDSOR.

En septembre dernier le propriétaire et les locataires de l'hôtel ont été accusés d'avoir enfreint les règlements de police par le fait d'avoir mis la santé publique en danger, en reliant leur système de cabinets d'aisance avec le système d'assainissement de Régina, qui a son issue dans le creek Wascana en amont de ce poste. Les défendeurs ont été condamnés à subir leur procès, qui n'a pas encore eu lieu. La ville n'a pas beaucoup d'intérêt à cette affaire, vu que dans le temps les fièvres paraissaient régner à Régina, et que beaucoup de gens en attribuaient la cause à la contamination de l'égout.

On prit dans le creek, vis-à-vis de la caserne, un échantillon d'eau qui fut envoyé à la station agronomique d'Ottawa, pour qu'on l'y analysât. Et l'on constata que cette eau était contaminée par l'égout. Le procès aura lieu le 17 décembre.

AFFAIRE THOMPSON.

Le 21 octobre le bruit courut que Sarah Jane Tompson, demeurant à peu de distance de Moosomin, avait été trouvée morte dans son lit le matin même. La police

eut immédiatement des soupçons, vu que la famille Thompson était sous sa surveillance depuis quelque temps, et il fut ordonné de tenir une enquête. A cette enquête le père et les deux frères de la décédée se contredirent tellement que tous les trois furent arrêtés sous l'inculpation de l'avoir empoisonnée. Dans l'intervalle qui précéda l'instruction de l'affaire, l'un des frères Thompson, nommé Charles Albert, fit des aveux qui impliquèrent deux personnes du nom de Nancy et Sylvester Smith. Ces personnes furent arrêtées et envoyées en prison pour y attendre leur procès sous l'inculpation de meurtre. Le père et l'un des frères—Charles Albert—furent remis en liberté, mais l'autre frère, Samuel Thompson, fut envoyé aux assises pour parjure. Ce procès aura lieu le 6 janvier 1896, à Moosomin. Nancy Smith est la sœur de la défunte, et elle est accusée d'avoir empoisonnée cette dernière de propos délibéré durant la nuit. Les deux Smith attendent leur procès dans la prison de Régina. Charles Albert Thompson sera le principal témoin à charge.

FEUX DE PRAIRIE.

Les postes de surveillance des feux de prairie ont été maintenus durant deux mois et demi, en moyenne, et ils ont rendu de bons services. Dans le mois de septembre des détachements additionnels ont été postés aux endroits suivants, savoir:—Caron, Lac-Bison, Lumsden, Longlaketon, Kenlis, Fourches-du-Faisan, Weed-Hills, Hyde, Summer, Wapella, Rocanville, Riga, Théodore, Buttes-du-Castor, Langenburg, Carnduff et Gainsboro.

Avec les postes réguliers, cela faisait, en tout, 40 détachements qui ont fait tout leur possible pour empêcher les feux de prairie, ou pour les éteindre quand il en a été allumé.

FEUX DE PRAIRIE EN 1894 ET 1895.

Dénonciations.	1894.	1895.
Mois d'avril	10	40
do de mai	11	15
do de juin	2	6
do de juillet	4	Nil.
do d'août	35	6
do de septembre	17	11
do d'octobre	6	31
Nombre total des feux	85	109
Quant à l'origine des feux elle a été établie comme suit, savoir:—		
Allumés par des personnes connues	23	21
do des locomotives de chemins de fer	18	19
do la foudre	3	1
Venus du Manitoba	3	1
do Dakota	4	0
Causés par l'incendie de houillères	1	1
Attribués à des causes connues	52	43
do inconnues	32	66
	M. carrés.	M. carrés.
Etendue approximative de la superficie brûlée	7,000	3,000
Convictions pour avoir allumé des feux		8
do fait brûler, sans coupe-feu		10
do négligé d'éteindre des feux de campement		1
do refusé d'aider à éteindre des feux de prairie		10
Total		29
Amende moyenne pour avoir laissé un feu se propager		$8 75
do fait brûler sans coupe-feu		1 00
do refusé d'aller au feu		0 95

A cause de la végétation luxuriante, et des grands vents qu'il a fait durant l'automne, les feux ont été plus furieux et destructeurs que de coutume. Le plus grand et le plus dangereux que nous ayons eu est celui qui s'est produit dans le mois d'octobre, au sud de la montagne de l'Orignal. Poussé par un vent violent du sud-est il se propagea avec une effrayante rapidité. Pour cet incendie un remblai de chemin de fer n'était pas un obstacle, et la rivière Souris elle-même n'a fait que le modérer. Le constable Snell, qui rassemblait les colons et essayait de sauver les bâtiments, fut obligé de fuir au galop de son cheval. Un feu désastreux se produisit aussi le long de la Pipestone, au sud de Moosomin, et ravagea 17 townships; il avait été allumé par une machine à battre. Un autre feu ravagea le territoire au sud de Yorkton, mais grâce à l'énergie de la police il fut sauvé beaucoup de propriétés. Un homme, en enflammant une allumette, avait causé cet incendie. Une grande étendue de territoire, au nord de la vallée de la Qu'Appelle, fut dévastée, mais comme cette partie du pays n'est pas colonisée il n'en est pas résulté de dommage spécial.

Des feux ont de nouveau ravagé les forêts de la montagne de l'Orignal cette année, et ont consumé beaucoup de bois sec. Heureusement que de grandes pluies sont venues les éteindre en juin et juillet.

Y aurait-il moyen de faite quelque chose de plus pour empêcher les feux de prairie? L'ordonnance qui s'y rapporte est-elle assez stricte, ou les amendes imposées par les magistrats sont-elles assez fortes pour avoir un effet préventif? Cette ordonnance établit quatre contraventions, qui sont: 1° Allumer du feu et le laisser se propager—minimum de l'amende, $10; maximum, $200 ou 6 mois de prison. 2° Quitter un feu de campement sans l'éteindre; maximum, $50. 3° Allumer un feu sans prendre les précautions voulues; maximum, $50. 4° Refuser de se porter sur le lieu d'un incendie pour aider à l'éteindre; maximum, $50.

Vingt-neuf personnes ont été mises à l'amende pendant l'année.

Le tableau qui précède fait voir les amendes qui ont été imposées. Dans un cas le magistrat a imposé une amende plus faible que le minimum prescrit.

Ces faits prouvent que les colons ne sont pas pénétrés de la gravité des feux de prairie.

Les magistrats se laissent influencer, dans la plupart des cas, par ceci que celui qui a allumé le feu ne l'a pas fait exprès, et ils n'aiment pas à sévir quand il ne paraît y avoir eu que manque de précaution. La négligence ne compte pour rien dans la contravention. L'ordonnance a pourtant été passée pour forcer les gens à prendre plus que des précautions ordinaires.

Le danger est connu de tout le monde et chacun sait qu'il faut prendre des précautions extraordinaires. Des magistrats interprètent l'ordonnance de telle façon que si un homme prend, avant d'allumer un feu, les précautions qu'elle prescrit, il n'y a pas moyen de le punir quand ce feu se propage. Si tel était le cas, rien m'empêcherait qu'on allumât des feux par un grand vent, du moment qu'il y aurait le nombre d'hommes prescrit, ou qu'on aurait tracé à la charrue la largeur de coupe-feu voulue. Ce sont des cultivateurs qui ont causé un certain nombre des incendies en faisant brûler leurs meules de paille; ils s'étaient pourtant conformés à l'ordonnance avant d'y mettre le feu. Je pense que l'ordonnance pourrait être modifiée de manière à empêcher qu'on allumât des feux pour faire de la terre neuve, ou qu'on ne fît brûler de la paille dans les dangereux mois d'août, de septembre et d'octobre. Une meule de paille met beaucoup de temps à brûler. Le feu couve durant des semaines; un coup de vent le rallumant transporte au loin des paquets de paille enflammée et allume ainsi un feu de prairie.

La Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique a fait labourer des coupe-feu le long de sa ligne-mère, et celle de l'embranchement du Soo depuis Pasqua jusqu'à North-Portal. Le nombre des feux allumés par des locomotives est à peu près le même que l'année dernière, mais c'est principalement sur le parcours de l'embranchement de Souris, où il n'avait pas été tracé de coupe-feu, que ces incendies se sont produits.

Les services rendus par nos hommes sont, je crois, beaucoup appréciés, bien qu'une application vigoureuse de l'ordonnance, à Moosomin, l'été dernier, ait causé du mécontentement contre le sous-officier qui est à la tête du détachement dans cette

localité. Des cultivateurs marquants furent accusés d'avoir fait brûler des meules de paille sans avoir pris les précautions nécessaires exigées par la loi, et un magistrat du lieu les mit à l'amende. Ne tenant aucun compte du fait que les défendeurs avaient été trouvés coupables, on protesta contre l'action de la police, qui n'avait pourtant fait que son devoir en dénonçant les individus en question. Le pays alentour de Moosomin a beaucoup souffert des feux de prairie cet automne.

Je suggérerais:

1° Que l'on modifiât l'article 486 du code criminel en insérant les mots "et de prairie" après le mot "forêt" dans la cinquième ligne, ce qui mettrait les auteurs des feux de prairie sur le même pied que ceux qui par négligence mettent le feu aux forêts.

2° Que l'on modifiât l'ordonnance en interdisant d'allumer des feux ponr quelque fin que ce soit dans les mois d'août, de septembre et d'octobre, à moins que ce ne soit par mesure de précaution, comme, par exemple, pour brûler un coupe-feu, ou pour camper.

3° Que le minimum de l'amende pour avoir laisser un feu se propager fût fixé à $25.

4° Que les propriétaires de bâtiments ou de meules incendiés par un feu de prairie non mis par négligence ou intentionnellement n'eussent pas de recours civil, à moins que ces bâtiments ou meules ne fussent convenablement entourés de coupe-feu.

POPULATION INDIENNE.

Les sauvages, qui sont épars sur leurs nombreuses réserves dans cette circonscription, ont commis très peu d'infractions à la loi. De deux d'entre eux arrêtés pour vol l'un a été remis conditionnellement en liberté et l'autre a fait un mois de prison. Cinq ont été punis pour avoir enfreint l'Acte des Sauvages en s'enivrant ou en procurant de la boisson à d'autres. Il est bien connu que les métis sont les intermédiaires par lequel les sauvages se procurent généralement de la boisson, mais il n'est pas toujours facile de les découvrir. Il en a été pincé un à Fort-Qu'Appelle auquel les magistrats ont à bon droit infligé le dur châtiment de 3 mois de prison. A Touchwood un traiteur a été condamné à $150 d'amende et les frais pour avoir vendu de la boisson aux sauvages. En tout onze personnes ont été punies pour des infractions à l'Acte des Sauvages.

On s'est encore plaint, à Touchwood, qu'il était tué du bétail. On sait qu'il a été abattu deux animaux, l'un appartenant au département, l'autre à un colon. Dans ce dernier cas nous n'avons été prévenus que dix jours après que le colon eut vu un sauvage emmener l'animal dans le bois, où l'on retrouva ses restes; mais le sauvage était disparu.

Il a été célébré, sur la réserve de Piapot, une fête du soleil à laquelle sont venus prendre part beaucoup de sauvages des réserves environnantes. Il ne s'y est passé aucun désordre. Les sauvages essayèrent d'en avoir une autre le 17 juin à Touchwood. Pour les en empêcher l'agent fit arrêter un sauvage du nom de Matoose, qui était l'organisateur de cette fête, sous la prévention d'inciter la population indienne à violer la paix. Ce sauvage, traduit devant un magistrat, fut contraint de s'engager à ne pas troubler la paix publique durant trois mois, et de fournir un cautionnement de $2 0, sous peine de rester en prison jusqu'à ce que l'agent jugeât à propos de le faire remettre en liberté. Le sauvage fut détenu pendant cinq jours, au bout desquels on le relâcha à la demande de l'agent.

Sous l'autorité de l'Acte des Sauvages, il a été institué, de bonne heure cette année, des règlements prescrivant l'instruction obligatoire des enfants des sauvages, et à l'effet de les retenir dans les écoles industrielles. Ces règlements sont stricts et confèrent des pouvoirs étendus, qui, s'ils étaient rudement exercés, pourraient causer considérablement d'irritation; mais ces pouvoirs ont été exercés avec tant de tact et de discrét on qu'il n'y a pas eu de plaintes que je sache, sauf dans un seul cas. Un mandat d'amener a été lancé contre un jeune garçon que son père avait emmené de l'école industrielle de Qu'Appelle, mais le constable chargé de le mettre à exécution voyant qu'il ne pouvait pas prendre l'enfant sans user de violence, s'abstint sage-

ment de le faire et demanda des instructions. Et après s'être enquis des circonstances du cas, le commissaire des affaires indiennes prit des mesures qui nous dispensèrent d'aller plus loin.

AIDE PRÊTÉE À D'AUTRES DÉPARTEMENTS.

Affaires indiennes.—Nous avons été porter les fonds de la rente annuelle aux différentes réserves, et avons prêté aux agents, à l'occasion des paiements, toute l'aide dont ils ont eu besoin.

Intérieur.—La police a fait le recensement de cette circonscription pour le compte du département de l'intérieur. Nous nous sommes mis à l'œuvre le 17 avril et avons achevé notre tâche le 17 mai. Tous les détachements, plus 25 hommes montés de ce poste, ont pris part à cet ouvrage. L'énumération fut faite par townships. A chaque homme était assigné un bloc de townships, avec instruction de visiter chaque quart de section, de sorte qu'il n'était guère possible de laisser beaucoup de colons de côté. On s'est plaint dans les journaux que l'ouvrage avait été fait négligemment, et on citait des cas où certaines personnes avaient été omises. Je me suis enquis de chaque cas cité en particulier, et j'ai constaté que les noms qu'on disait avoir été omis étaient sur la liste. Je ne prétends pas que le recensement fût absolument exact, mais j'ai la certitude qu'il l'était autant que peut jamais l'être un recensement quelconque, et que le chiffre de la population, tel que constaté, était à peu près juste. Ce chiffre s'élève à 32,000 pour la circonscription.

Grain de semence.—A la demande du même département, nous avons aidé à distribuer du grain de semence à neuf endroits. Vingt-cinq hommes ont été employés de une à trois semaines à ce service, et les agents du département disent qu'ils sont très contents de la manière dont ils s'en sont acquittés.

Agriculture.—La quarantaine de Wood-End est restée sous notre contrôle, et nos patrouilles ainsi que nos détachements le long de la frontière ont fait de leur mieux pour en faire observer les règlements. Un rapport au long de ce service a déjà été fait au département de l'agriculture. Ce service entraîne beaucoup de responsabilité et d'ouvrage de surcroît pour l'inspecteur Wilson, qui est directement préposé à la quarantaine de Wood-End, et il mériterait, selon moi, de toucher un supplément de solde.

Il est chef de ce poste depuis trois ans, et par l'expérience ainsi acquise il a pu conduire le service avec habileté et économie.

Douanes.—Les droits de douane sont perçus au poste de la Montagne-de-Bois ; le montant en a été très faible cette année. A North-Portal le détachement a aidé au sous-receveur à visiter les trains quotidiens du nord et du sud.

Pêcheries.—Toutes les infractions aux règlements des pêcheries dont nous avons eu connaissance ont été signalées à l'inspecteur.

SERVICE DE SURVEILLANCE.

Le service de surveillance a été fait toute l'année dans notre vaste circonscription ; on trouvera les détails des patrouilles dans les rapports des différents arrondissements. Il n'y a pas à nier l'effet salutaire de notre service de surveillance en présence du fait que les patrouilles à cheval ont parcouru 333,400 milles.

Pour que les patrouilles fussent encore plus efficaces le long de la frontière, je crois qu'elles devraient être faites à des intervalles irréguliers, et qu'il faudrait en changer l'itinéraire aussi souvent que possible. Il nous faudrait une bonne carte à une plus grande échelle que celle dont nous sommes actuellement pourvus ; les sections, les townships et les rangs devraient y figurer, et elle devrait offrir les renseignements topographiques les plus récents. Il y a un grand nombre de nouvelles routes et de ponts que nous pourrions marquer nous-mêmes sur une telle carte, mais qui ne peuvent pas l'être sur celle que nous avons, parce qu'elle est à une trop petite échelle et que les sections n'y figurent pas.

Fusion de la division " B " et de la division de dépôt.—J'ai déjà dit que la division " B " et le dépôt ont été réunis ensemble. Le changement de fait s'est opéré le 16 janvier et a nécessité beaucoup d'ouvrage de bureau. Il a fallu ouvrir une nouvelle série de livres, et porter à " Dépôt " tout ce qui était au compte de " B ". Il a été retranché un surintendant, et le personnel de bureau a été réduit d'un quartier-maître sous-officier et d'un secrétaire.

Une fois la fusion faite, l'effectif de la division de dépôt s'est trouvé être de 253 officiers, sous-officiers et constables, avec 206 chevaux. Pour tenir l'ouvrage de bureau à jour, les officiers ont été obligés d'en faire pas mal eux-mêmes. Payer, habiller et approvisionner une division de la force du dépôt, à part de tenir ses livres, etc., donne beaucoup de besogne à faire.

Détachement du Yukon.—L'inspecteur Constantine, chef de l'expédition, et huit sous-officiers et soldats du détachement envoyé dans le territoire du Yukon ont été pris dans les divisions de dépôt. Ce sont tous des hommes sûrs, sobres, solides et propres de toute manière au rude service qu'ils sont appelés à faire. Leur poids moyen dépasse 200 livres. Les officiers et les hommes pris dans d'autres divisions ont été transférés à celle-ci et figurent maintenant sur notre contrôle. Le détachement est parti d'ici le samedi, 1er juin.

Instruction militaire et entraînement.—Soixante-deux sous-officiers et constables ont été exercés l'hiver dernier.

Trois classes de recrues enrôlées l'automne précédent ont été tenues à l'œuvre et instruites dans l'équitation, la conduite des voitures, l'exercice à pied, le dressement des tentes, le tir de la carabine, le tir du tube Morris, les services de police, le pansage des chevaux et l'art vétérinaire. Vu que le service demandait des hommes d'une façon pressante dans le printemps, les cours de service de police et d'art vétérinaire ne furent pas tous achevés. Des examens eurent lieu pour les classes qui avaient fini, et les résultats en furent satisfaisants.

Durant l'été il y eut aussi souvent que possible des appels en armes à cheval et à pied ; mais la faiblesse numérique de l'effectif de ce poste, jointe aux exigences du service extérieur ne nous a pas permis de consacrer le temps que j'aurais voulu à l'aguerrissement des hommes.

Je serais très heureux que le gouvernement approuvât votre recommandation d'adopter l'école de cavalerie. Les raisons en sont frappantes, puisqu'il s'agirait d'une instruction militaire concordant avec celle des autres corps du dernier modèle en Canada, et donnée de telle sorte que l'entraînement des différentes divisions serait plus uniforme.

Je demanderais aussi qu'un ordre général établît pour le corps un cours d'instruction dans toutes les branches de science nécessaires, et que les auteurs à étudier y fussent désignés.

Le tir à la cible, ici, a été commencé le 12 août et achevé le 22. Les hommes en détachement ont tiré dans le mois de septembre aux différents chefs-lieux des arrondissements, où on les convoqua à cette fin. Il n'y eût que 32 hommes, sur tout l'effectif (de 211 dans le temps), qui ne tirèrent pas ; 20 de ces derniers étaient dans le Yukon, et 11 autres ne purent, pour des raisons valables, prendre part au tir. Les tireurs ont obtenu des résultats très satisfaisants en moyenne, et un louable esprit d'émulation leur a fait porter un vif intérêt à cette branche de l'instruction. Les règlements qui gouvernent le tir ont été strictement suivis, et aucune modification ni suspension n'a eu lieu à cause du temps.

La quantité de cartouches présentement distribuée à titre gratuit n'est pas suffisante pour faire de bons tireurs. Il faudrait plus de tir à la cible et l'exécuter dans la période d'avril à novembre. Et en hiver il faudrait remplacer le tir à la cible par celui du tube Morris.

Il est essentiel que la police à cheval sache tirer du revolver, et il serait à propos d'encourager et faciliter cet exercice par tous les moyens.

Le plus grand nombre de points (275) avec la carabine a été fait par le maréchal des logis d'état-major Howe (n° de matricule 2838), tandis que le constable Lock (n° de maticule 3015) a obtenu le plus haut résultat (159 points) avec le revolver.

Mutations dans le division :—

Officiers—

Mis à la retraite	1
Démissionnaires	1
Passés de cette division à une autre	3
Passés d'une autre division à celle-ci	3

Sous-officiers et constables—

Enrôlés	5
Passés au dépôt (y compris 10 hommes pour le Yukon)	23
Passés du dépôt à d'autres divisions	65

Pertes—

Dégagés à prix d'argent	16
Décédé	1
Réformés	7
Libérés à l'expiration de leur temps	13
Déclarés impropres au service	2
Expulsés	11
Déserteurs	3

Constables spéciaux—

Engagés	21
Libérés	10
Passé à une autre division	1

Les changements qui précèdent comprennent les mutations opérées dans la division B en décembre 1894, mais non les hommes passés de la division B à la division de dépôt.

Les expulsions ont eu pour cause l'ivrognerie ou des fautes de discipline commises en état d'ivresse. Cinq ont eu lieu en détachement, trois au chef-lieu, et trois pour des délits punis l'année dernière.

Des trois déserteurs l'un s'est en allé parce qu'il voulait se marier, un autre parce qu'il ne pouvait pas permuter, et le troisième parce qu'on l'avait puni pour avoir dormi à son poste.

De ceux qui se sont dégagés à prix d'argent 12 l'on fait pour pouvoir accepter de meilleurs positions et 4 pour des raisons inconnues.

C'est par ce poste que sont libérés tous les invalides du corps de police.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

Sans l'ivrognerie, cette division n'aurait pas eu de fautes de discipline graves à se reprocher. La conduite générale des sous-officiers et des hommes a été excellente.

Les cas de désobéissance ou d'insubordination sont très rares, et il est à remarquer que l'on obéit volontiers à tous les ordres et règlements.

Voici la liste des punitions, savoir :—

Emprisonnés et expulsés	9	
Expulsés	2	
Mis à l'amende	31	
Légères punitions (admonestés ou réprimandés)	145	
Total	187	
Montant total des amendes	$245	75

SANTÉ.

La division a joui d'une excellente santé. Le médecin auxiliaire Bell a été préposé au service de santé dans le mois d'avril, à la place du médecin auxiliaire Aylen, qui a démissionné.

Je regrette d'avoir à consigner le décès du constable Kingscote, qui a été tué par un cheval à Wapella, où il était en service de détachement. C'était un très intelligent jeune homme que ses camarades aimaient beaucoup.

Le constable spécial Jelb est mort de consomption à l'hôpital. Il était employé depuis 10 ans comme passeur.

VIVRES.

A l'exception du thé, les vivres ont été de bonne qualité. Je crois qu'il serait à propos de fournir du thé de meilleure qualité. Le beurre a été fourni par un entrepreneur de la localité jusqu'au 31 juillet, et nous avons eu beaucoup de peine à nous procurer du beurre réellement de première qualité. Après juillet la cantine entreprit la fourniture, et fit marché pour de petites quantités avec différents cultivateurs. Jusqu'ici cela a bien été, mais il est possible que nous ayons quelque difficulté, le mois prochain, à nous procurer la quantité de beurre frais qu'il nous faudra.

Le bœuf et le beurre exceptés, les vivres pour le poste de la Montagne-de-Bois sont envoyés d'ici. Là il y a moyen d'acheter du bœuf et du beurre sur les lieux.

La majorité des hommes en détachement sont mis en pension à raison de 60 centins par tête, en moyenne, par jour. Rarement ils se plaignent de la table.

FOURRAGE.

Le foin et l'avoine achetés ici et ailleurs dans la circonscription sont d'excellente qualité. L'avoine, fournie par une maison de Brandon, était claire, nette et lourde.

L'avoine pour les postes de la Montagne-de-Bois et de Touchwood a été envoyée d'ici, et ailleurs elle a été achetée au fur et à mesure qu'on en a eu besoin, sauf à Saltcoats et à Moosomin, où la fourniture en a été mise en adjudication.

Le foin reçu cet automne des fournisseurs, indiens pour la plupart, était de la meilleure qualité.

CHAUFFAGE.

Le chauffage coûte cher ici ; les bâtiments sont froids, et il faut quantité de houille pour les chauffer. On y gagnerait à bâtir de nouveaux bureaux et des logements d'officiers qui pourraient être chauffés au moyen de la vapeur d'une seule chaudière. La houille fournie était généralement de bonne qualité.

ÉCLAIRAGE.

Le poste est encore éclairé au moyen de lampes à pétrole, mais on espère qu'il le sera à l'électricité avant longtemps.

CASERNEMENTS.

Les travaux suivants ont été faits à l'entreprise ici, savoir : le bloc "B" a été élevé et mis sur un fondement de pierre, et des fourneaux de chauffage ont été installés dans l'hôpital.

Et voici ce qui a été fait par nos propres hommes et les détenus :—

La vieille cantine, qu'un incendie avait en partie détruite le printemps dernier, a été réparée et transformée en une jolie et commode chapelle. Un appentis a été ajouté à la salle de concert et de lecture.

Presque tous les bâtiments ont été peinturés à l'extérieur, ce qui a beaucoup relevé l'aspect général du poste. Cet ouvrage, très long et lent, a été en grande partie fait par les détenus.

A Wood-End nous avons construit une bonne écurie de " pièces ", et à la Montagne-de-Bois un solide enclos à foin.

Beaucoup d'étrangers ont visité ce poste l'année dernière, et tous ont été frappés de son aspect; les jeunes arbres qui s'épanouissent, les pelouses vertes soigneusement entretenues, la profusion des fleurs qui entourent la place, les bâtiments fraîchement peinturés, et l'air général d'ordre et de propreté donnaient au tout ensemble un aspect fort attrayant.

CHEVAUX.

Les chevaux ont bien résisté à l'ouvrage l'année dernière. Dans les arrondissements de la Montagne-de-Bois et d'Estevan, où se font les rondes les plus longues et les plus dures, les chevaux ont remarquablement bien supporté la fatigue. Un certain nombre de chevaux ont été changés dans les postes détachés. La principale raison pour laquelle les chevaux de ces postes deviennent boiteux est qu'on les ferre mal, ce qui leur donne des cors ou le serrement de corne. Cela est inévitable, vu que nous sommes obligés de faire ferrer nos chevaux par des hommes de la localité qui ne sont pas des maréchaux ferrants mais des forgerons.

Quatre de nos chevaux sont morts. Le n° 1030 a été abattu au champ parce qu'il avait contracté la morve dans l'arrondissement d'Estevan, où cette maladie régnait. Le n° 743 est mort on ne sait de quoi, au champ, dans le cours de l'hiver. Les n°s 695 et 1519 sont morts d'entérite; tous deux avaient été réformés, mais non vendus. Trente-sept chevaux ont été transférés de la division de dépôt ; il en a été réformé 28, et nous avons reçu 35 remontes.

La division possède actuellement 177 chevaux ; 62 passent l'hiver en troupeau. Au printemps nous aurons à nous défaire d'environ 20 chevaux réformés.

Les chevaux ont fait 334,400 milles en service de surveillance; 3 ont fait plus de 6,000 milles, et 9 plus de 5,000 milles chacun.

SELLERIE.

La sellerie est en bon état.

VOITURE.

Les voitures ont été tenues peinturées et réparées à fond. Il y en a très peu qui se soient brisées. Plusieurs des barouches (*buckboards*) et quelques-unes des grosses voitures de roulage sont usées et devront être remplacées.

Je suggérerais que l'on adoptât un modèle uniforme de voitures, afin que l'on pût se procurer plus facilement les matériaux de réparation, et les pièces détachées des voitures devraient être interchangeables.

INSPECTIONS.

L'honorable sir Mackenzie Bowell, accompagné du contrôleur, a inspecté le poste dans le mois d'août, et il y est revenu en septembre. Vous avez pu le visiter vous-même tous les jours quand vous étiez ici.

Les différents postes détachés des arrondissements sont régulièrement inspectés tous les mois par les officiers commandants, et des rapports détaillés de ces inspections ont été fournis.

EXPOSITION DE RÉGINA.

L'exposition des territoires, qui s'est close le 7 août, après avoir duré 10 jours, a donné fort à faire à ce poste. Les gardes, les ordonnances à cheval, les escortes et

les attelages à fournir ont tenu les hommes en haleine. Les conducteurs d'attelages ont surtout eu de la besogne et ont souvent travaillé depuis le matin à bonne heure jusqu'au soir tard, prenant leurs repas où et quand ils pouvaient. Son Honneur le lieutenant-gouverneur a très généreusement permis que tous les hommes en uniforme entrassent gratuitement sur le terrain, et il a donné des billets de faveur aux officiers. Une escorte a été fournie à Son Excellence le gouverneur général le jour de l'ouverture.

Des escortes ont été fournies à Son Honneur le lieutenant-gouverneur à l'ouverture et à la prorogation de l'Assemblée législative.

DISTRIBUTION.

Vous trouverez ci-joint un tableau de distribution de la division pour l'été et l'hiver.

Les officiers de la division ont sans exception montré beaucoup de goût pour le service et m'ont prêté le plus cordial appui. Les sous-officiers et les hommes ont fait leur devoir d'une manière très satisfaisante en détachement comme au poste. Par suite de la réduction de l'effectif le service a sans doute été plus rude que les années précédentes, mais personne n'a murmuré, et tous ont eu à cœur de faire de leur mieux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. BOWEN PERRY,

Surintendant commandant la division de dépôt.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR J. A. McGIBBON.

ARRONDISSEMENT DE SALTCOATS,
SALTCOATS, 20 novembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos ce jour.

Le chef-lieu de commandement de l'arrondissement est à Saltcoats, avec détachements à Yorkton, Fort-Pelly et Quill-Plains.

Durant l'automne nous avons eu des patrouilles postées à Sheho, Insingers et Langenburg, pour veiller aux feux de prairie.

CRIMINALITÉ.

Le 30 novembre 1894, MM. Christie, Bailey et Cie, de Millwood, Man., nous firent savoir qu'il avait été volé pour $400 de marchandises dans leur magasin. La police releva certaines traces de traîneau partant de Millwood et les suivit jusqu'à la colonie hongroise au nord de Whitewood, où elle trouva une partie des marchandises en la possession de Ganzy et John Yanski. Ces deux individus furent par la suite traduits devant le juge Cumberland, à Brandon. Les prévenus rendirent témoignage pour leur propre défense et jurèrent qu'ils étaient chez eux, à plus de 40 milles de Millwood, au moment du vol. Ils expliquèrent le fait qu'on les avait trouvés en possession des marchandises volées en disant qu'ils les avaient achetées de colporteurs passant par chez eux, le samedi avant le jour de leur arrestation. En résumant les débats le juge dit que la preuve ne le justifiait pas de trouver les accusés coupables.

Le 11 décembre 1894, le télégramme suivant fut reçu ici : "Chas. Forward a presque tué son frère et est en fuite, etc." Deux constables partirent à 8 heures du soir pour Redpath ; en arrivant là ils trouvèrent le soi-disant assassin étendu mort dans la maison de son frère. Ils prirent le cadavre sous leur surveillance et avertirent le coroner. Le mardi précédent W[m] Forward était en train de mettre le pot au feu quand Charles le frappa à la tête avec une hache, et, saisissant un couteau à dépecer, lui taillada la joue et la mâchoire, après quoi il le frappa au visage avec un pot en fer et l'arrosa de pétrole. Charles avait évidemment l'intention de faire brûler son frère, car descendant à la cave il amassa de la paille et versant du pétrole dessus en répandit apparemment sur ses propres vêtements auxquels il mit le feu en enflammant une allumette. Il s'enfuit de la maison en se dévêtissant, et le même soir on le trouva mort chez lui, le corps dépouillé de ses vêtements, à l'exception d'une chemise, et les jambes affreusement brûlées. Le frère, se doutant de ce qui lui était réservé, parvint à se traîner de la maison à un bouquet d'arbres, où il fut ramassé par un voisin qui passait. Dans la cave furent trouvés une hache, un couteau à dépecer, les restes d'un feu et un flacon portant l'étiquette "strychnine". Le coroner, D[r] Patrick, tint une enquête. Le verdict du jury fut que Charles s'était empoisonné avec de la strychnine et exonéra son frère de tout blâme.

Le 10 décembre 1894, vers 6 heures du soir, Neil Livingston fut atteint d'un coup de feu sur la route à un mille au nord de Yorkton. Le constable C. Bates arrêta un cultivateur du nom de Robert Moore, demeurant à environ 5 milles au nord de Yorkton, avant qu'il ne fut rendu chez lui. L'arme qui avait servi à l'attentat était un fusil de chasse du calibre de 12. Toute la charge avait traversé l'avant-bras. Le 11 eut lieu un interrogataire préliminaire de l'accusé devant le juge de paix W. P. Hopkins, qui l'envoya en prison pour y attendre son procès. Le prévenu subit son procès les 4 et 5 février devant un jury qui le renvoya absous. Moore s'était querellé avec Livingston et son frère, et avait tiré sur l'un des deux pour se défendre.

A la session de la cour suprême tenue en mai 1895, à Yorkton, Anson W. Hawthorne fut condamné à un an de travaux forcés pour avoir frustré la *Canada Settlers' Loan Company* d'une propriété hypothéquée, et J. T. Knowles à deux mois de la même peine pour vol d'une charrue.

Le 1er février, Thos. Seavreight, sauvage contractant, fut condamné à 3 mois de travaux forcés par l'agent du département des affaires indiennes, à Côté, pour obtention d'effets sous de faux prétextes.

A la session de la cour suprême tenue en mai, Dan et R. Pahal, subirent un procès sous l'inculpation d'avoir volé des marchandises à la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et Nord-Ouest. Accusation renvoyée faute de preuve.

Le 26 mars, un métis de Fort-Pelly, nommé Andrew Stevenson, fut condamné à $50 d'amende et les frais, par l'agent du département des affaires indiennes, pour avoir procuré de la boisson à des sauvages.

Le 11 juin 1895, H. L. McDonald fut condamné à $10 d'amende et les frais, par l'agent du département à Côté, pour avoir apporté de la boisson à la réserve indienne de La-Clé.

Le 3 juin 1895, Godfrey P. Rowland fut envoyé en prison pour y attendre son procès sous l'inculpation de vol de chevaux. Il fut traduit devant le juge Wetmore, à Moosomin, et condamné à 12 mois de travaux forcés.

Pendant l'année, trois personnes ont été trouvées coupables d'avoir vendu de la boisson sans licence.

Il est venu à ma connaissance pendant l'année que des personnes annonçant des chevaux égarés ne donnent pas le signalement qu'il faut de ces animaux, de sorte que leurs propriétaires ne les réclament pas.

Le 7 octobre, à la Rivière-Basse, Peter Brass, fils, a été condamné à $20 d'amende et les frais par l'agent du département à Côté, pour avoir vécu dans l'adultère avec une indienne.

Voici la liste des accusations et convictions.

Crimes, délits ou infractions.	Nombre de causes	Convictions.	Observations.
Vol commis dans un magasin, avec effraction	2		
Obtention de marchandises sous de faux prétextes	2	1	
Vol à main armée	1		
Décharge d'un coup de feu dans l'intention de tuer	1		
Profanation du dimanche	1	1	
Vol simple	8	2	Un condamné à 2 et l'autre à 12 mois de travaux forcés.
Vente de propriété hypothéquée	2	1	
Ivresse et conduite déréglée	2	2	
Dommage malicieux à la propriété	1		
Extorsion	1		
Colportage sans patente	1		
Voies de fait	12	4	
Coucher une personne en joue	2		
Vente de boisson aux sauvages	1	1	
Allumer des feux de prairie	3	2	
Refus d'aider à éteindre des feux de prairie	2	2	
Apporter de la boisson à une réserve indienne	1	1	
Vol de chevaux	5	3	Un condamné à 12 mois de travaux forcés.
Aliénation mentale	1	1	
Recéler un mineur	1	1	Appel interjeté.
Vente de boisson sans licence	3	3	
Tentative de viol	1	1	
Vol d'effets saisis	1		
Maîtres et serviteurs	3	2	

POSTES DÉTACHÉS ET PATROUILLES.

SALTCOATS.

1 inspecteur, 1 infirmier major, 1 brigadier, 2 constables, et 5 chevaux. Tous les jours des patrouilles sont envoyées dans différentes directions et l'on va voir les colons.

Les patrouilles vont à Wallace, au Bras-Coupé (*Cut Arm*), à Langenburg, à Rothberry, à Crescent, à la colonie des Crofters, à la colonie des Islandais, à Churchbridge, à Riversdale, à Bradenburg, à Perley, à Meadowville, au Lac-Armstrong et à Kinbrae.

Il a été fait un certain nombre de voyages à Whitewood, attendu que les détenus sont envoyés à Régina par cette route.

Il a été fait un voyage à Moosomin, et un aux Fourches-du-Faisan.

YORKTON.

1 constable avec 1 cheval.

Patrouilles au Lac-du-Diable, à la Rivière-du-Sable-Blanc, au Lac-aux-Sangsues, à Wallace, à Ebenezer, à Tetlock, à Théodore et à Insingers.

QUILL PLAINS P. O. FISHING LAKE.

2 constables avec 2 chevaux.

Patrouilles au Lac-aux-Noix, par le territoire de Sheho, et à Théodore. Un voyage à Fort-Pelly et deux à Kutawa.

FORT-PELLY.

1 brigadier, 1 constable et 2 chevaux.

Des patrouilles sont envoyées dans la direction du nord à la Rivière-du-Cygne, dans la direction du sud à Kamsack, Wallace et Saltcoats, dans la direction de l'est à la limite du Manitoba, et dans la direction de l'ouest à Pollocks-Mills et à la Rivière-du-Sable-Blanc. Un voyage a été fait au Lac-Winnipegosis à l'occasion du paiement de la rente annuelle aux sauvages, et un autre au Lac-la-Pêche (*Fishing Lake*) vers l'ouest.

Il est souvent envoyé des patrouilles aux réserves de Côté, Kee-see-Kouse et de La-Clé.

AIDE PRÊTÉE AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES.

Le 30 septembre j'ai délivré à l'agent du département à Côté, les fonds de la rente annuelle payable aux sauvages de la Rivière-Basse.

Le 16 octobre j'ai délivré à l'agent les fonds de la rente annuelle pour les réserves de La-Clé, de Côté et de Kee-see-kouse.

Une escorte a été fournie à l'agent pour chacun de ces deux paiements.

Le 4 janvier, José Genaille, et le 10 février, Louis Genaille, ont été expulsés de la réserve, pour le motif d'empiétement, à la demande de l'agent.

Un constable de Quill-Plains a accompagné l'agent de Touchwood lorsqu'il a été payer la rente aux sauvages du Lac-aux-Noix dans le mois d'août.

SERVICE POSTAL ET TRAINS DE CHEMINS DE FER.

Pas de changements depuis le rapport de l'année dernière.

SANTÉ.

Les membres du détachement ont joui d'une bonne santé; *voir* rapport ci-joint du médecin. Le Dr Patrick, qui veillait à la santé du détachement, fut remercié en décembre, quand le sous-officier d'état-major C. J. McNamara, M.D., arriva de Régina pour se charger de ce service et de l'ouvrage de bureau.

SUBSISTANCE.

Les hommes sont mis en pension. Il n'y a eu qu'une plainte, et c'est de Pelly qu'elle est venue. Je parlai aux gens qui hébergeaient la police et leur table s'améliora.

ARMEMENT.

Les carabines sont en bon état. Il y en a deux dont les canons branlent; je les enverrai chez l'armurier pour qu'il les répare.

INSPECTIONS.

Vous avez inspecté les détachements en décembre 1894. Je les ai inspectés moi-même une fois par mois en moyenne, et dans le cours de l'été j'ai visité les postes de Kutawa et des Buttes-de-Tondre.

INSTRUCTION MILITAIRE.

Lors des inspections j'ai fait faire le maniement des armes et l'exercice des feux aux hommes, et à Saltcoats je leur ai fait faire l'exercice deux fois par semaine.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Ont été réparés durant l'année et sont en bon état.

FOURRAGE.

Il nous a été fourni du foin de bonne qualité. Mr E. W. Boake a fourni de l'avoine de la meilleure qualité, à raison de 35 centins le boisseau. Le détachement de Quill-Plains a eu de très bonne avoine. A Yorkton et à Pelly j'ai dû réclamer souvent.

ÉCURIES.

Les écuries de tous les détachements sont passablement bonnes.

CASERNEMENTS.

Les logements de tous les détachements sont assez bons.

CHEMINS ET PONTS.

Les chemins de l'arrondissement sont de simples routes courant à travers la prairie. Il y en a qui ont été régalés sur une petite distance en dehors de Yorkton. Le printemps dernier le pont qu'il y a à la mission catholique était en mauvais état, mais il a été réparé depuis. Le pont jeté sur le creek en face de la maison du chef Côté a été dans un dangereux état la plus grande partie de l'été. Ce pont est sur la route dont le département des affaires indiennes a récemment fait lever le tracé. La nouvelle route de Kamsack à Saltcoats n'est pas bien bonne; il faut un pont sur le creek Boggy. Le brigadier de service à Fort-Pelly fait rapport que "l'on rapièce les ponts par toutes les réserves, de temps à autre, mais qu'ils sont généralement dans un état chronique de danger."

COLONISATION.

SALTCOATS.

Les colons qui sont restés dans nos arrondissements se tirent bien d'affaire.

FORT-PELLY.

Il y a très peu de colons près de Fort-Pelly. Ceux de Kamsack et de Wallace ont bien réussi dans l'élevage des bestiaux cette année, et ils ont eu du foin en abondance. Les récoltes n'ont pas été grand'chose; le blé a gelé. Il est venu un nouveau colon, mais un autre s'en est allé dans l'arrondissement de Yorkton.

QUILL PLAINS.

Les quelques colons de cette localité réussissent bien dans l'élevage des chevaux et des bêtes bovines. Dans l'arrondissement de Sheho il reste 21 familles de gens du Dakota; les autres sont parties, et il y en a encore quelques-unes qui ont l'intention de s'en aller au printemps. Un certain nombre des colons qui nous ont quittés se tiraient pourtant fort bien d'affaires. Ils ont dit qu'il partaient parce qu'on ne prolongeait pas la voie ferrée, mais je les crois d'une humeur vagabonde.

YORKTON.

La récolte d'avoine, par ici, a été très abondante; un M. Sneel en a eu en moyenne 72 boisseaux par arpent—en tout plus de 19,000 boisseaux. Les colons se tirent bien d'affaire.

RÉCOLTES.

Les récoltes, dans cet arrondissement, ont mûri très tard. Une très grande partie du blé a été touchée de la gelée. Il y a eu beaucoup d'avoine, mais elle a mûri très tard. La récolte de légumes a été extraordinaire, et celle de pommes de terre très abondante. Le 15 juin nous avons eu un gros orage accompagné de grêle à Saltcoats, mais les récoltes n'étaient pas assez avancées pour qu'il leur fît du mal.

ÉLEVAGE.

Dans cet arrondissement le bétail se répartit ainsi: chevaux, 3,487; bêtes bovines, 17,490; moutons, 3,686.

Les établissements d'élevage (ranches) sont nombreux, mais leurs troupeaux ne sont pas gros. Il a été expédié 25 wagons de bétail de Saltcoats et 101 de Yorkton. Les animaux se sont vendus un assez bon prix, et l'argent ainsi réalisé a fait grand bien à cette partie du pays.

BOISSON CHEZ LES SAUVAGES.

Durant l'année une personne a été punie pour avoir procuré de la boisson aux sauvages. Il n'y a pas de doute que les sauvages obtiennent souvent de la boisson, mais il est difficile de trouver des preuves contre ceux qui la leur apportent.

CHASSE.

L'orignal a abondé, de même que le daim et autres fauves et les lièvres. Les poules de prairie sont très rares en comparaison de l'année dernière. Il y a eu peu de perdrix. Les animaux à fourrure se font rares aussi.

POPULATION INDIENNE.

Les sauvages de l'arrondissement de Pelly sont paisibles, et ont bien réussi cette année dans l'élevage et la culture. Ceux de la Rivière-Basse vivent entièrement de la chasse et de la pêche, qui ont été toutes deux très fructueuses. Les sauvages du Lac-la-Pêche et du Lac-aux-Noix vivent de la chasse. Le chef Plume-Jaune paraît ennuyé quand un constable se montre dans le territoire du Lac-aux-Noix.

Il y a à Fort-Pelly et dans ses environs un petit nombre de métis qui ont un peu de bétail, mais dépendent principalement du roulage pour vivre. La brigadier de service à Fort- Pelly s'exprime ainsi à leur égard : "Je n'ai pas grand'chose à dire en leur faveur ; il semble que ce soit eux qui procurent de la boisson aux sauvages".

FEUX DE PRAIRIE.

Le 5 avril tout l'arrondissement paraissait être en flammes, comme si tout le monde s'était entendu pour mettre le feu tandis qu'il y avait encore de la neige dans les "bluffs" et les marais à foin. Je convoquai les habitants du village et des alentours, et après avoir combattu l'incendie jour et nuit nous trouvions encore des colons au lit, quand il y avait du feu tout autour d'eux. Il paraît qu'ils aimaient mieux voir courir le feu à ce temps-là de l'année que plus tard, quand il aurait pu pénétrer dans les bois et les marais à foin. Plus tard, dans le printemps, il y eut considérablement de murmures quand il se déclara des feux qui détruisirent du bois de haute futaie, le gazon de marais à foin, et des bâtiments. Le 17 avril le feu détruisit l'établissement d'un colon à Laugenburg. Le 19 avril, à Crescent, J. J. Peck eut les mains et la figure brûlées, et un étalon périt dans les flammes ; il n'y avait pas de coupe-feu autour de l'établissement. Cette localité avait été préservée du premier feu. Le 17 octobre, Conrad Eyolfson fut ruiné par un incendie dans lequel il perdit 14 bêtes bovines, 1 cheval, 1 écurie, 80 tonnes de foin, 10 moutons et toute sa volaille. Il était pourtant protégé par un garde-feu de 30 pieds, mais le grand vent qu'il faisait avait charrié des paquets de foin enflammés chez lui. Ce foin devait venir d'une distance considérable.

Le 2 avril les sauvages de la réserve de Côté mirent le feu à la prairie en plusieurs endroits pour en brûler le vieux foin. Cet incendie n'a pas fait de dégât. La chose fut portée à la connaissance de l'agent du département des affaires indiennes.

Le 15 avril un grand feu vint de notre côté. Je convoquai les colons de Fort-Pelly. Beaucoup de maisons l'échappèrent belle. Plusieurs étables furent brûlées sur la réserve. Le feu paraissait venir de toutes les directions, et il fut impossible de savoir où il avait commencé et qui l'avait allumé.

Le 26 mai il y eut à Kamsack un gros feu provenant de celui qui couvait dans le bois. Le seul dommage qu'on lui ait attribné a été la destruction de 20 tonnes de foin.

Le 7 août on s'aperçut qu'un marais à foin émettait de la fumée. Recherches faites, on constata que c'était le feu du printemps qui couvait dans la tourbe.

Le 11 avril, des meules de foin, trois écuries et une maison d'école furent détruites par le feu à Sheho.

Le 30 octobre un feu fut allumé à environ 10 milles dans le nord-ouest de Yorkton. La police fut bientôt sur le lieu, et, convoquant les colons ainsi qu'une équipe de batteurs, s'appliqua surtout à empêcher l'incendie d'atteindre les maisons, les meules de foin et les prés. Ce feu courut la distance de quinze à vingt milles. Le constable Johns, qui s'était trouvé bien vite sur le théâtre de l'incendie, rejoignit un chariot à foin conduit par John Paterson, qui avoua avoir enflammé une allumette pour allumer sa pipe, que la tête de l'allumette ainsi enflammée était tombée par terre, mais qu'il n'avait pas vu de feu en résulter. Il fut traduit, le lendemain, devant le juge de paix Hopkins, qui l'acquitta.

VOITURES.

Il y a deux barouches à un cheval qui ont besoin d'être remplacées. Le traîneau plat acheté l'hiver dernier est presque usé. Le reste des voitures est propre au service.

NOUVEAUX BUREAUX DE POSTE.

Aucun.

SUBSISTANCE.

Les hommes de détachement sont en pension chez les mêmes gens que l'année dernière.

COLONISATION.

Pas de nouveaux colons.

CONDUITE DES HOMMES.

Bonne.

PARCOURS.

Les chevaux de cette circonscription ont parcouru 51,249 milles. Le plus grand nombre de milles (6,345) a été fait par le cheval 1632; le cheval 1983 en a fait 6,180.

DÉSERTIONS.

Aucune.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

La Compagnie d'exploitation forestière de l'Assiniboine fait du bois à 14 milles dans le nord-ouest de Fort-Pelly, et emploie environ 40 hommes

Dans le mois d'avril le détachement a fait le recensement de l'arrondissement.

A Saltcoats il a été fait 40,000 liv. et à Yorkton 53,228 liv. de beurre.

Dans le mois de novembre, m'étant mis à la recherche d'Almighty's Voice, l'assassin du maréchal des logis Colebrook, j'ai fait 816 milles avec un guide et 3 constables, et suis revenu ici le 23; puis j'ai visité les camps indiens du nord, de l'est et de l'ouest, ainsi que des environs du lac aux Noix.

Le 21 au matin un pensionnaire de la *Royal Irish Constabulary*, nommé Wm Horan, fut trouvé gelé à mort à un mille et demi au sud de Saltcoats. M. le coroner Thos. McNutt décida de ne pas tenir d'enquête.

Les chevaux n°s 1593 et 1184 ont besoin d'un long repos à l'herbe. Les chevaux n°s 1472 et 1952 ont le pas trop lent pour le service de la police. J'inclus le relevé du nombre de milles parcourus, un état des affaires judiciaires et un tableau des distances.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. A. McGIBBON.
Inspecteur.

Au commandant de la
Division de dépôt, P.C. N.-O.,
Régina.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR J. O. WILSON.

ARRONDISSEMENT D'ESTEVAN.

ESTEVAN, 30 novembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos ce jour.

ÉTAT GÉNÉRAL DE L'ARRONDISSEMENT.

En somme, à prendre tout l'arrondissement, l'année a été fort bonne. Les bonnes récoltes le long de l'embranchement du Pacifique sur la Souris ont infusé une nouvelle vie aux colons et aux habitants des différents villages. Il a été construit six élévateurs le long de cette ligne dans le cours de la dernière année. Les houillères de Coalfields ont été exploitées en grand, et cependant leur production n'a pas égalé la demande. Ces mines ont procuré du travail à un grand nombre d'hommes. L'hiver dernier il a été extrait 6,000 tonnes de houille de la mine Hassard. Estevan n'a pas fait de progrès ; depuis que la Compagnie de charbonnage Dominion a transporté ses opérations à Coalfields, et que les colons s'en sont allés dans d'autres parties des territoires (principalement à Saint-Albert), on peut dire que le village est mort.

CRIMINALITÉ.

J'ai le plaisir de consigner le fait que l'année s'est écoulée sans qu'il ait été commis de crime grave dans cet arrondissement, ainsi qu'on le verra par l'analyse suivante des affaires jugées :—

	Cas.
Vol simple	4
Ivresse et conduite déréglée	3
Faux prétextes	3
Voies de fait	2
Attentat à la pudeur	1
Infractions à l'ordonnance concernant les feux de prairie	14
Colportage sans patente	1
Non-paiement de gages	2
Détention illégale de bétail	1
Vagabondage	6
Aliénation mentale	1
Infractions à l'ordonnance concernant les villages non constitués en corporation	3

Vol.—Des quatre prévenus deux ont été acquittés, un trouvé coupable et puni et l'autre envoyé en prison pour y attendre son procès (qui n'a pas encore eu lieu).

Ivresse et conduite déréglée.—Les délinquants ont été punis tous les trois.

Faux prétextes.—L'un des trois prévenus a été acquitté, un autre a été condamné à 4 mois de travaux forcés, et le troisième attend son procès.

Voies de fait.—Une de ces deux affaires a été arrangée à l'amiable, et dans l'autre le prévenu a été reconnu coupable.

Infractions à l'ordonnance concernant les feux de prairie.—Des 14 délinquants 7 ont été poursuivis pour avoir refusé d'aider à éteindre des feux ; sur le nombre 5 ont été mis à l'amende et 2 acquittés. Des 7 autres, six ont été punis pour avoir allumé des feux sans prendre les précautions prescrites, et 1 mis à l'amende pour avoir laissé courir un feu allumé chez lui.

Colportage sans patente.—Le seul délinquant poursuivi a été mis à l'amende.

Non-paiement de gages.—Dans l'un des deux cas l'affaire s'est réglée à l'amiable, et dans l'autre le tribunal a émis un ordre enjoignant au débiteur de payer.

Détention illégale de bétail.—Cause renvoyée.

Vagabondage.—Des 6 délinquants 2 ont été condamnés à 4 et 3 mois de travaux forcés chacun. Les autres, qui étaient en route pour les Etats-Unis, ont été reconduits à la frontière.

ALIÉNATION MENTALE.

Le 29 avril, Daniel Dodds, atteint de folie, fut arrêté et envoyé sous bonne garde à Régina, où plus tard on le relâcha. Le 4 juin on apprit que cet homme avait tenté de se suicider en avalant du poison, des effets duquel il mourut le 11 du même mois.

INFRACTIONS À L'ORDONNANCE CONCERNANT LES VILLAGES NON CONSTITUÉS EN CORPORATION.

Trois délinquants et été poursuivis et tous les trois punis.

VIOLATION DES LOIS DE DOUANE.

Nous n'avons eu connaissance que d'une seule violation des lois de douane. J'ai dûment fait part du cas au département, qui l'a réglé. Notre service de surveillance le long de la frontière empêche qu'il ne soit fait beaucoup de contrebande.

POSTES DÉTACHÉS ET PATROUILLES.

Les différents postes détachés de cet arrondissement se sont composés comme suit, avec Estevan pour chef-lieu de commandement, savoir :—

	Officiers.	Sous-officiers.	Constables.	Chevaux.
Estevan	1	1	4	7
Wood-End	..	1	4	10
North-Portal	..	1	2	3
Vallée de la Souris	..	..	1	1
Winlaw	..	..	1	1
Carnduff (poste de surveillance d'incendie)	..	..	1	1
Oxbow "	..	..	1	1
Percy	..	..	1	1
Total	1	3	15	25

Cela comprend deux constables spéciaux retenus durant l'été pour le service de quarantaine.

Voici quel a été le service de surveillance durant la saison :—

Tous les quinze jours une patrouille est allée d'Estevan à Buffalo-Head en passant par Wood-End et suivant la frontière jusqu'au lieu de sa destination, où elle prenait contact avec la patrouille de Willow-Bunch, après quoi elle revenait ici en passant par les établissements de Yellow-Grass et en suivant la ligne du chemin de fer du Soo. De Wood-End à l'est le service de surveillance de la frontière s'est fait ainsi : Tous les jours entre Wood-End, North-Portal et la Vallée de la Souris, et trois fois par semaine entre la Vallée de la Souris et Winlaw. Le constable posté à Oxbow est allé toutes les semaines à Carlyle, où il prenait contact avec une patrouille de Percy, recevait les rapports de ce dernier poste, etc. Le constable posté à Percy a battu le territoire de la Montagne-de-l'Orignal en général, et a visité la réserve de l'extrémité ouest deux fois par semaine. En outre des patrouilles régulières, toutes les parties de l'arrondissement ont été régulièrement visitées. Commes les années précédentes, toutes les patrouilles étaient munies du signalement des animaux qu'on disait perdus

ou égarés, et elles ont aussi pris celui du bétail perdu chez les colons où elles sont allées. C'est ainsi qu'un nombre considérable d'animaux errants ont pu être recouvrés par leurs propriétaires.

En sus de notre service régulier de surveillance, le département nous a fait faire le recensement de l'arrondissement, qui comprend 187 townships. Ce travail a occupé 9 hommes, avec autant de chevaux; nous l'avons commencé le 19 avril et achevé le 3 mai, et les états vous en ont été envoyés le 4.

FEUX DE PRAIRIE.

Durant la dernière année il y a eu, dans cet arrondissement, 17 feux de prairie, soit 6 de plus que l'année dernière. L'origine de 10 de ces feux est restée un mystère. Un des autres incendies en question a eu pour cause le feu qui consumait une veine de houille, quatre ont été allumés par des colons qui voulaient se débarrasser de leur paille en la faisant brûler, un l'a été par des étincelles provenant d'une cheminée de maison, et un colon en causa un autre en faisant brûler du chaume. Il fut aussi constaté que des enfants en avaient causé un en s'amusant avec des allumettes, mais à cause de leur jeunesse on ne put les poursuivre. Neuf des feux en question sont attribués aux locomotives du chemin de fer Canadien du Pacifique, mais dans un seul de ces cas a-t-on pu établir exactement que le feu avait été allumé par une locomotive; dans tous les autres cas on avait bien vu l'incendie éclater immédiatement après le passage d'un train, mais il est douteux qu'on eut pu obtenir un verdict contre la compagnie du chemin de fer, en supposant que la loi permît de la poursuivre.

Nous avons consigné les détails de tous les feux de prairie dans un registre dont, tous les mois, il vous a été envoyé un extrait montrant ce qu'a fait la police et le dommage souffert par les colons. L'un des feux les plus sérieux éclata le 11 mai dans la montagne de l'Orignal et consuma une grande quantité de bois de haute futaie; il ne fut complètement éteint que le 22 du même mois. Le feu le plus destructeur de la saison peut-être eut lieu le 25 octobre; parti d'un coin inhabité de l'arrondissement, il se balaya un chemin de 12 milles de largeur sur 50 de longueur. On peut se faire une idée de la violence de cet incendie quand on dit qu'il a franchi la voie du chemin de fer du Pacifique. Le constable Snell, qui était de service à ce feu, rapporte qu'il fut obligé de fuir à course de cheval devant le feu pour sauver sa vie. Il serait presque impossible d'évaluer les dégâts faits par ce feu; on sait que trois colons ont perdu des bâtiments, et neuf ont perdu de deux à quatre meules de grain chacun. Jusqu'ici nous n'avons pas pu remonter à l'origine de cet incendie, mais nous croyons être sur la trace du coupable et nous pourrons peut-être le traduire en justice. Un colon du nom de Thos. Evans alluma, sur la section 22 du township 1, rang 2, en faisant brûler du chaume, un autre gros feu qui fit pour $375 de dégâts. Evans fut poursuivi et condamné à $5 d'amende et les frais, en sus de quoi il dut indemniser les colons de leurs pertes.

En dépit des leçons qu'ils ont ainsi tous les ans, les colons ne paraissent pas se rendre compte de la gravité de ces feux. On voit encore de tout côté des meules et champs de grain sans garde-feu. L'été dernier la Compagnie du C.P.R. a fait tracer à la charrue un coupe-feu de huit pieds de chaque côté de sa voie entre Pasqua et North-Portal, et cet automne elle a fait brûler le foin entre la voie et le coupe-feu, mettant par là ses locomotives dans l'impossibilité d'allumer un incendie. On me dit qu'elle a aussi l'intention de faire quelque chose de ce genre sur l'embranchement de la Souris l'été prochain.

Le directeur du service des machines à Estevan m'informe que les pare-étincelles des locomotives sont inspectés aux chef-lieux de divisions. Le gouvernement du Nord-Ouest a fait faire un coupe-feu de 12 pieds le long de la frontière américaine, depuis Short Creek jusqu'au lac du Lac, distance de 26 milles; ce coupe-feu a empêché des incendies de nous arriver du Dakota, mais il faudrait le prolonger jusqu'à la rivière Souris, attendu qu'il y a, entre le lac du Lac et cette rivière, une lacune où un certain nombre de feux ont jusqu'ici traversé du Dakota dans les territoires canadiens.

Quant aux services que la police rend dans cet arrondissement en surveillant les feux de prairie il est impossible d'en estimer la vraie valeur. Je pourrais presque dire que sans elle il n'y a peut-être pas un township qui aurait échappé au feu.

Je recommanderais que l'article 4 de l'ordonnance concernant les feux de prairie fût modifié de telle façon que les colons n'eussent pas de recours en dommages à moins que la propriété détruite ou endommagée ne fût convenablement gardée de l'incendie. Cela serait pour les colons un motif de s'entourer de coupe-feu qui retarderaient la marche des grands incendies.

AIDE PRÊTÉE AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES.

Je n'ai pas été appelé à prêter d'aide particulière à ce département. Un de mes hommes a assisté, cet automne, aux paiements de la rente sur la réserve de West-End, qui est la seule que nous ayons dans l'arrondissement.

INSPECTIONS.

J'ai inspecté les différents postes détachés de l'arrondissement tous les mois et vous ai envoyé des rapports de ces inspections. Les chevaux ont été inspectés deux fois durant l'année par le vétérinaire Burnett.

CHEVAUX.

Nous avons eu 25 chevaux ici durant l'été. Le 29 octobre, conformément à votre ordre d'envoyer au chef-lieu d'état-major tous les chevaux qui ne sont pas sains, il en a été envoyé, sous la conduite du constable Stuart, onze dont la plupart n'étaient plus propres au service.

FOURRAGE.

Il a été acheté, pour les détachements de Wood-End, de North-Portal et d'Estevan, de l'avoine qui a coûté cher vu qu'on ne cultive pas ce grain dans les environs de cette dernière localité. Les chevaux des autres détachements ont été mis en pension à raison de 40 centins par jour.

VIVRES.

Les vivres pour Wood-End et Estevan ont été fournis à l'entreprise et trouvés de bonne qualité. Les autres détachements ont été mis en pension à raison de 60 centins par jour.

COLONISATION.

En général les colons, grâce aux bonnes récoltes, sont mieux dans leurs affaires qu'ils ne l'ont été depuis des années. Les Juifs établis à Hirsch, qui nous avaient donné considérablement de mal en 1894, ne nous en ont pas donné du tout cette année; il ne reste plus, dans cette colonie, que 15 familles, qui toutes se sont bien tirées d'affaires durant la dernière saison. Les colonies françaises au nord de Carnduff et au sud de la Montagne de Bois ont fait des progrès considérables.

ÉTABLISSEMENTS D'ÉLEVAGE.

Il n'y a pas de " ranches " dans cet arrondissement.

RÉCOLTES.

Les récoltes, dans les environs d'Alameda, d'Oxbow, de Carnduff, de Carievale et de Gainsboro', ont été excellentes, ayant rendu en moyenne 30 boisseaux par acre. Au commencement d'août un gros orage accompagné de grêle tomba sur la partie sud-est de l'arrondissement, où il fit beaucoup de dégât. On estime qu'il détruisit 90,000 boisseaux de grain, beaucoup de colons perdant toutes leurs récoltes. Dans le nord les récoltes n'ont pas été aussi bonnes; la gelée leur a considérablement nui.

CHASSE.

Les poules de prairie sont encore plus rares que l'année dernière, et, comme je le disais dans mon dernier rapport, cela provient de ce que l'on se sert sans discernement de strychnine pour détruire les gophers. Il n'y a jamais eu plus de canards que cette année. On dit que l'orignal et le chevreuil abondent dans les montagnes de l'Orignal. On voit rarement des antilopes dans la plaine.

POPULATION MÉTISSE.

Il y a ici un petit nombre de familles métisses, qui ne nous donnent aucun mal.

TIR À LA CIBLE.

Tout mon monde a exécuté le tir annuel de la carabine, à cheval et à pied, et aussi le tir du pistolet.

Les mires de la carabine Winchester sont si mal ajustées qu'il est presque impossible de tirer juste avec cette arme, à moins que l'homme qui s'en sert n'en connaisse bien les particularités. Les nouvelles cartouches fournies pour le revolver Enfield, en même temps qu'elles sont moins fortes que les autres, ne sont pas sûres, un grand nombre faisant faux-feu.

DISCIPLINE ET CONDUITE.

Exceptionnellement bonnes.

DÉSERTIONS.

Pas de désertions.

VOITURES.

Les voitures sont bonnes.

HABILLEMENT ET PETIT ÉQUIPEMENT.

Les effets d'habillement et de petit équipement fournis ont été trouvés de bonne qualité. Nous avons grand besoin de quelque nouvelle espèce de pardessus en fourrure; les pardessus de mouton actuellement en usage ont constamment besoin d'être réparés. De plus ils gâtent la mine des hommes.

QUARANTAINE.

J'ai de nouveau eu la direction du poste de quarantaine de Wood-End, où les mêmes règlements que l'année dernière ont été appliqués.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Voici, pour l'année, la liste des animaux qui ont été inspectés par la police en entrant au Canada, avec leur valeur imposable, savoir :—

Espèce.	Nombre.	Valeur.
Chevaline	477	$17,570.00
Bovine	151	2,371.00
Ovine	154	253.00
Porcine	121	566.00

Une stricte surveillance a été exercée le long de la frontière. Quelques animaux américains ont empiété chez nous, mais nous les avons repoussés et avons averti leurs propriétaires que s'ils continuaient à laisser leur bétail envahir ainsi le territoire canadien nous le mettrions en quarantaine et leur en ferions payer la façon.

Un cas de gale des moutons a été découvert dans le troupeau de J. Preston, 34-2-34. La chose fut portée à la connaissance de l'inspecteur fédéral de quarantaine, Mr R. Evans, qui examina les bêtes en question et laissa des instructions pour leur traitement. Ces instructions furent mises à effet sous la surveillance de la police, et plus tard le troupeau fut libéré par ordre de M. Evans.

Dans le cours de la dernière année il a été abattu six à huit chevaux affectés de la morve, dans la circonscription.

Je vous ai expédié, avant ce jour, un rapport au long sur le fonctionnement de la quarantaine à Wood-End.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES O. WILSON,

Inspecteur.

Au commandant de la
Police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR E. GILPIN-BROWN.

RÉGINA, 30 novembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport sur l'arrondissement de Moosomin pour l'exercice clos ce jour.

CRIMINALITÉ.

Exception faite d'une sérieuse accusation de meurtre portée contre deux personnes, à la suite de ce que l'on avait pris d'abord pour le suicide de M[lle] Thompson, domiciliée près de Moosomin—sur la prévention duquel meurtre M. et M[me] Sylvester Smith attendent actuellement leur procès en prison, à Régina—il ne s'est rien passé d'une nature grave dans l'arrondissement.

SERVICE DE SURVEILLANCE.

Toute l'année, des patrouilles ont été régulièrement envoyées en campagne des différents postes et postes détachés, et les constables connaissent bien leurs territoires respectifs.

Le nombre des postes et postes détachés, en comptant les postes de surveillance des feux de prairie, s'élève à 21.

Le constable de Broadview a été retiré et est maintenant posté à Indian-Head.

Les états du nombre de milles parcourus ont été envoyés toutes les semaines au chef-lieu de commandement.

AIDE PRÊTÉE AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES.

Il a été fourni des escortes pour accompagner les agents chargés de faire les paiements de rente aux sauvages des différentes réserves, et toute l'aide dont ces agents ont eu besoin leur a été prêtée à l'occasion de chacun de ces paiements. Tout s'est passé paisiblement chaque fois.

Nous avons visité les écoles indiennes et aidé à y réintégrer les déserteurs.

AIDE PRÊTÉE AUX COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER.

Pour mettre un frein à l'invasion des vagabonds, ordre fut donné d'arrêter tous ceux qu'on trouverait sur les trains de chemins de fer, de sorte que nous en avons arrêté beaucoup qui ont été envoyés à Régina pour y faire de 10 jours à 2 mois de prison.

Ce moyen énergique eut bientôt raison de l'engeance.

PHYSIQUE.

Le physique de tous nos hommes est bon.

RECRUTEMENT.

Il n'a pas été envoyé de recrues au chef-lieu d'état-major dans les derniers douze mois.

SANTÉ.

Les sous-officiers et constables de tout l'arrondissement ont joui d'une bonne santé.

Je regrette d'avoir à consigner le décès du constable Kingscote (n° de matricule 3011), mort le 19 septembre, à Wapella, des suites d'une ruade d'un jeune cheval que lui avait prêté un habitant du lieu. Le défunt était un jeune homme qui donnait de belles espérances, et ses camarades l'ont bien regretté. Ses restes ont été apportés ici et enterrés dans le cimetière de la police.

SUBSISTANCE ET ÉCLAIRAGE.

Nos hommes sont en pension partout et trouvent partout une table très satisfaisante.

HABILLEMENT.

Les effets d'habillement et de petit équipement fournis sont satisfaisants.

ARMES ET MUNITIONS.

Les mousquetons Winchester sont encore en état de servir, bien que les canons d'un grand nombre de ces armes soient beaucoup chambrés.

Les cartouches du Winchester sont bonnes.

INSPECTIONS.

Les détachements ont été inspectés à des intervalles irréguliers, et il a été fait, chaque fois, un rapport spécial qui a été transmis au chef-lieu de commendement de la division.

CHEVAUX.

En somme les chevaux ont bien résisté à l'ouvrage. Les plus vieux ont été remplacés par de plus jeunes bêtes envoyées du chef-lieu d'état-major, et à présent tous nos postes sont pourvus de chevaux très satisfaisants.

SELLERIE ET MOYENS DE TRANSPORT.

La sellerie et le harnachement en service dans les différents postes sont dans un état satisfaisant.

Les voitures sont aussi en bon état.

FOURRAGE.

Excepté à Moosomin et à Qu'Appelle-Station, tous les chevaux sont dans des écuries de louage. Le foin et l'avoine fournis sont de qualité satisfaisante.

CASERNEMENTS ET MOBILIER.

Le détachement de Moosomin est logé dans le palais de justice. Ce bâtiment est un peu froid et a des courants d'air, mais est d'ailleurs satisfaisant.

APPROVISIONNEMENT D'EAU.

L'approvisionnement d'eau à Moosomin n'est pas tout à fait satisfaisant. Le puits creusé en arrière des écuries vient à sec dans l'automne, et en hiver il faut faire fondre de la neige pour abreuver les chevaux.

CHEMINS ET PONTS.

Les routes sont bonnes par tout l'arrondissement.

LOI DE TEMPÉRANCE.

En somme la loi concernant la boisson a été bien observée. Les plus fortes amendes qui ont été imposées sont tombées sur un métis de Fort-Qu'Appelle et un habitant de Moosomin.

COLONISATION.

Il ne nous est venu que très peu de colons dans cet arrondissement durant l'année, le territoire d'Edmonton étant le point qui attire encore le plus d'immigrants.

ÉLEVAGE.

Les établissements d'élevage, ou *ranches*, sont les mêmes que l'année dernière. Les animaux se sont vendus bon prix, et il en a été acheté un grand nombre pour l'exportation, ce qui a eu pour résultat de répandre beaucoup d'argent dans l'arrondissement.

RÉCOLTES.

Les récoltes promettaient extrêmement bien en août ; malheureusement, il survint plus tard de fortes gelées qui les gâtèrent plus ou moins en beaucoup d'endroits ; dans d'autres elles échappèrent à la gelée et donnèrent en somme un bon rendement. Le prix du blé est resté très bas.

CHASSE.

On dit que le daim abonde en beaucoup d'endroits. Les poules de prairie sont très rares. Il y a beaucoup de lièvres. Les oies sauvages se sont montrées en nombres immenses. En somme les canards sauvages ont été rares, mais cette apparente rareté provient probablement du fait que les marais où ils trouvaient leur nourriture se sont desséchés.

POPULATION INDIENNE.

Les réserves de la Montagne-de-l'Orignal. des Lacs, Croches, des Buttes-de-l'Ouragan, des Buttes-de-la-Lime et de Pasqua sont les principales dans cet arrondissement. Les sauvages ont été très paisibles et se sont bien conduits.

POPULATION MÉTISSE.

Les métis sont en petit nombre dans cet arrondissement et principalement placés dans la vallée de la Qu'Appelle.

FEUX DE PRAIRIE.

En somme, l'arrondissement a été remarquablement exempt de feux de prairie. Il y a eu beaucoup de petits feux, mais on a toujours pu les éteindre avant qu'ils ne fissent de dégâts. Le seul incendie sérieux s'est produit près de Moosomin le 12 octobre. Il brûla durant deux jours, par un gros vent, et fit beaucoup de ravages avant qu'on pût s'en rendre maître. Il avait été allumé par une étincelle provenant d'une machine à battre le grain.

DISCIPINE ET CONDUITE.

A Moosomin deux constables ont été traduits devant un tribunal pour s'être enivrés et avoir proféré des menaces à l'adresse du sous-officier placé à la tête de ce détachement. Ils furent trouvés coupables, condamnés à l'amende et à l'emprisonnement, et expulsés du corps par ordre du commissaire.

A Fleming, un constable a été traduit en justice pour ivresse; trouvé coupable et condamné à l'amende et à l'emprisonnement, et expulsé du corps par ordre du commissaire.

Ces cas exceptés, la conduite et la discipline des hommes dans cet arrondissement ont été excellentes.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Son Excellence le gouverneur général et lady Aberdeen ont visité l'école industrielle de Fort-Qu'Appelle le 3 août. De là ils se sont rendus en voiture à Indian-Head, et nous leur avons fourni une escorte pour le voyage.

La santé a été bonne dans l'arrondissement; il y a eu quelques cas de diphthérie à Fort-Qu'Appelle en octobre et novembre, et il en a aussi été signalé un à Qu'Appelle, mais c'étaient des cas plus ou moins isolés qui n'ont jamais pris l'importance d'une épidémie.

L'assassin du maréchal des logis Colebrook a été l'objet d'incessantes recherches, mais jusqu'ici nous n'avons pas encore pu mettre la main sur lui.

Le 10 novembre la circonscription de Moosomin a été divisée en deux arrondissements. L'un allant de la limite du Manitoba à la limite occidentale du Rang XI, a été confié à l'inspecteur Macdonell et s'appelle l'arrondissement de Moosomin; l'autre, s'étendant depuis la limite occidentale du Rang XI jusqu'à Caron, est sous mes ordres et s'appelle l'arrondissement de Régina. Le poste de Kutawa a aussi été placé dans ce dernier arrondissement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. GILPIN-BROWN,

Inspecteur.

Au commandant de la
Division de dépôt de la P.C. N.-O.,
Régina.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR W. M. DE R. WILLIAMS.

LETHBRIDGE, 30 novembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire le rapport suivant sur le service accompli par les détachements postés dans l'arrondissement de la Montagne-de-Bois durant la saison de 1895.

Le 9 février dernier, conformément aux ordres reçus, je me suis mis en route avec un sous-officier, un constable et le guide Henderson pour le poste de la Montagne-de-Bois, afin d'y relever l'inspecteur Brown. A cause de l'épaisseur de la neige et des tempêtes qu'il fit, le voyage, fait avec des traînes sauvages, fut très dur, et ça nous prit sept jours pour nous rendre.

A mon arrivée l'effectif de l'arrondissement se composait de 12 sous-officiers et simples constables, avec 11 chevaux.

Le 18 mai, j'allai à la rencontre de l'inspecteur Scarth au camp de Norris, où je reçus de lui le contingent affecté au service d'été, se composant de 8 sous-officiers et constables avec 14 chevaux. Nous fûmes de retour à la Montagne-de-Bois le 20. Un sous-officier et 3 hommes, avec 6 chevaux, furent postés à Willow-Bunch, et chaque détachement fut amplement pourvu de voitures pour le service de surveillance.

SERVICE DE SURVEILLANCE.

Le 27 mai, nous commençâmes nos patrouilles, qui se continuèrent jusqu'au 18 octobre.

De la Montagne-de-Bois notre patrouille de l'ouest a pris contact tous les mercredis avec celle de la division A au creek du Serpent, revenant par la "Gap" et la Coulée de la Charrette; distance, environ 165 milles.

Notre patrouille du sud-est a quitté le poste tous les jeudis, pour revenir le samedi après avoir battu le pays longeant la frontière et en passant par la Little Woody; distance, 90 milles.

Le poste de Willow-Bunch a mis en campagne deux patrouilles, dont une allait tous les quinze jours dans la direction de l'est et se rendait par l'Etang-de-l'Orignal, la Grosse Butte et le creek de Gibson à Buffalo-Head, où elle prenait contact avec celle d'Estevan—distance, 156 milles, et l'autre allait toutes les semaines vers le sud en longeant la Grande rivière à la Vase jusqu'à la frontière, et revenait par la Little Woody, ou par le creek au Peuplier—distance, près de 90 milles en moyenne.

Cette partie du pays est très accidentée et il est très difficile d'y voyager, vu qu'elle n'offre de route d'aucune espèce, ce qui rend le service très rude et pour les chevaux et pour les voitures.

Des patrouilles locales ont fréquemment été envoyées dans différentes directions, et tous les établissements d'élevage ont été visités.

Le bétail américain ne nous a pas donné grand mal cet été, excepté à la Grande rivière à la Vase, où il nous en est venu vers la fin de la saison.

Le détachement de Willow-Bunch a eu la surveillance générale de la colonie métisse de cette localité, dont il a régulièrement fait le service.

CRIMINALITÉ.

Il n'a été commis aucun crime que ce soit dans la circonscription pendant l'année.

DOUANE.

La police a fait payer la douane à tous ceux qui ont introduit des marchandises dans le pays par cet arrondissement. Le montant des droits ne s'est toutefois élevé qu'à très peu de chose.

FOURRAGE.

Le foin qui nous vient des fournisseurs est d'excellente qualité, et les meules en sont bien faites. Le foin fourni a été à meilleur marché et de meilleure qualité que l'année dernière.

COMBUSTIBLE.

Nous avons eu d'excellent bois cette année, mais nous ne l'aurons pas à aussi bon marché dorénavant, attendu qu'il n'y en a presque plus et qu'il faut aller loin pour en trouver. Aujourd'hui il coûterait plus du double de ce que nous l'avons payé l'année dernière. Il faudra donc sous peu ouvrir quelques-unes des houillères des environs.

GIBIER.

Le gibier de toute sorte a été très rare et semble le devenir de plus en plus tous les ans. On peut dire que c'est la faute des sauvages autour du poste.

SANTÉ.

Les hommes ont joui d'une excellente santé, il n'y a eu, durant l'été, ni maladie ni accident, et pas un homme n'a été exempté du service.

CHEVAUX.

Malgré la grande somme d'ouvrage que nos chevaux ont eue à faire, surtout les chevaux de trait, et en dépit aussi du fait que nous en avions beaucoup moins que de coutume, j'ai le plaisir de dire que nous n'en avons pas perdu un seul, et qu'il n'y en a pas eu d'arrêtés non plus par la maladie.

Dans le cours de l'été nos chevaux ont fait 75,000 milles, ce qui est très fort eu égard à leur petit nombre.

HARNACHEMENT ET SELLERIE.

Le harnachement et la sellerie sont en bon état.

QUARANTAINE.

Dans le mois de mars environ 100 têtes de bétail appartenant à MM. Hammer et Thompson, du Spring Creek, furent amenées ici après qu'elles eussent franchi la frontière durant l'hiver. On les mit en quarantaine conformément aux instructions, mais on les relâcha après les avoir détenues deux mois.

RECENSEMENT.

Ce sont mes hommes qui ont fait le recensement de l'arrondissement.

TIR À LA CIBLE.

Les membres du détachement ont exécuté, à pied, le tir régulier, tant du revolver que de la carabine, à la cible.

La moyenne a été meilleure que l'an dernier.

ÉDIFICES.

Les édifices sont tous en bon état de réparation et n'ont pas besoin de bousillage cette année.

Le logement, à Willow-Bunch, n'étant pas du tout approprié à l'usage de la police, j'ai, au commencement de l'été, fait loger le détachement dans un quartier plus grand et plus commode, comprenant une bonne grande écurie avec corral à foin.

TRAVAUX UTILES.

Durant l'été nos hommes ont construit un nouvel et solide enclos à foin entouré d'une clôture de fil métallique barbelé surmontée d'une bonne lisse et pourvue de fortes barrières ; ils ont aussi planchéié le grenier à l'avoine, ce qui était d'une grande nécessité et effectuera une économie considérable.

INSPECTIONS.

Les inspections régulières d'armes, de harnachement, de sellerie, de chevaux, d'effet de petit équipement et de voitures ont été strictement faites, ainsi que le prescrivent les ordres généraux.

FEUX DE PRAIRIE.

Les abondantes pluies de l'été ont beaucoup contribué à empêcher les feux de prairie, et j'ai le plaisir de dire que nous n'avons dû sortir qu'une fois pour combattre un incendie que des enfants, j'imagine, avaient allumé près du poste, nos hommes, aidé des colons eurent raison de ce feu en quelques heures et avant qu'il eut fait grand dégât.

POPULATION INDIENNE.

Un certain nombre de Sioux des Etats-Unis venus de Moose-Jaw sont restés ici tout l'été; ils ont été très paisibles et se sont bien conduits.

COLONISATION.

MM. McDonald et Murray, éleveurs, du district de Touchwood, se sont établis à environ huit milles dans le nord-ouest de la Montagne-de-Bois. Ils ont emmené 76 têtes de bétail.

R. Allan nous est venu d'Estevan avec sa famille; il s'est bâti une maison près du poste et y a pris magasin général.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Le 28 mai, le shérif Willis nous est arrivé de Glasgow, Montana, avec quatre recors, à la recherche de quatre détenus évadés. Je lui prêtai toute l'aide possible, et j'envoyai une patrouille de Willow-Bunch pour le conduire à travers le pays de la Grande-Rivière-à-la-Vase. Dans le mois de juin nous eûmes la visite du professeur Macoun, avec sa suite, de la commission géologique d'Ottawa. Ces messieurs se rendaient jusqu'aux montagnes Rocheuses en longeant la frontière. Sa Grâce l'archevêque Langevin a fait une visite pastorale à Willow-Bunch en septembre.

CONDUITE.

Je ne puis que faire l'éloge des sous-officiers et des hommes; ils se sont bien acquittés de leur service, parfois très rude par suite de la diminution du personnel.

Nous avons maintenant deux bureaux de poste dans cet arrondissement, depuis qu'il en a été ouvert un, cet été, à Willow-Bunch.

Espérant que vous serez content du service fait par mes détachements,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. M. DE R. WILLIAMS,

Inspecteur.

A l'officier commandant la
Division de dépôt, Régina.

ANNEXE D.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT R. B. DEANE, COMMANDANT LA DIVISION K, 1895.

LETHBRIDGE, 1er décembre 1895.

Au commissaire de la
Police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport annuel de la division K pour l'année close le 30 novembre 1895.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA CIRCONSCRIPTION.

Le commerce a langui, bien que l'industrie de l'élevage ait été dans un état florissant. Lethbridge dépend naturellement des mines. Dans l'été, quand les mineurs ne travaillent que deux ou trois jours par semaine, ils ne peuvent faire vivre leurs familles, et nécessairement les marchands s'en ressentent. En ces derniers temps les travailleurs ont été en plus grande demande, et le bordereau de paye mensuel monte peu à peu à une plus forte somme. Présentement c'est tout ce que la Compagnie de Charbonnage peut faire que de subvenir à la demande quotidienne de la houille, dont le Montana prend une grande partie pour sa consommation domestique; mais ce dont le besoin se fait le plus sentir est un débouché durant l'été.

La Compagnie du chemin de fer *Great Northern* a enfin essayé la houille de Galt, et cet essai a eu les résultats les plus satisfaisants. Elle s'est exclusivement servie de cette houille durant trente jours sur une longue division de son chemin, et elle a constaté que 1,000 liv. de houille de Galt en valent 2,000 de celle du Montana dont elle avait fait usage jusque-là, sans compter qu'elle encrasse et détériore moins les locomotives. Les mécaniciens préfèrent aussi la houille de Galt, mais la difficulté semble résider dans le prix. La houille du Montana ne coûte que $1.85 la tonne à la compagnie du chemin de fer, et la Compagnie de Charbonnage peut difficilement faire concurrence à un si bas prix avec un trajet de 100 milles à faire pour l'exporter aux Etats-Unis, un droit de 35 centins par tonne à payer dessus, etc. Toutefois, je pense que l'affaire n'en restera pas là, et l'on espère que les mines de Galt pourront avoir une part à la clientèle du *Great Northern.*

En janvier dernier l'union ouvrière du comté de Cascade fit savoir à la Compagnie de Charbonnage qu'à moins qu'elle ne consentît à porter les gages de ses mineurs aux prix de l'union, savoir, de $1.87 à $3.50 pour le travail du jour, et de 75 centins à $1 par tonne, elle mettrait sa houille en interdit dans le Montana. La compagnie refusa de se rendre à cette invitation, sur quoi l'union publia une circulaire rédigée avec grande prudence, exhortant tous les amis de la main-d'œuvre à encourager les industries domestiques. Pendant que la discussion se poursuivait on apprit que certains propriétaires de mines du Montana avaient trempé dans cette agitation dans le but d'étouffer la concurrence de la houille de Galt, et quand les hommes s'aperçurent que les patrons leur faisaient jouer le rôle de dupes leur ardeur se ralentit quelque peu. Dans tous les cas, les consommateurs du Montana continuèrent à faire usage de la houille de Galt en l'achetant au nom de leurs femmes, et les ventes de ces compagnies ne baissèrent pas du tout.

Le 3 décembre 1894 eut lieu, dans une écurie écartée, près d'ici, un combat de boxeurs dont le principal objet était de dépouiller un tiers de son argent. Les délinquants furent poursuivis et condamnés à trois mois d'emprisonnement avec travail forcé; l'un deux interjeta appel mais ne parut pas vouloir y donner suite, de sorte que le tribunal décréta la confiscation de son cautionnement.

Les excentricités de deux hommes nommés Elliott et Laird nous ont fait faire pas mal de rudes marches en février dernier. Ces hommes, accompagnés d'un jeune Anglais, étaient, sous quelque prétexte et en contravention aux règlements des douanes, entrés en possession, à Medecine-Hat, de certains chevaux, etc., qu'ils avaient déclarés comme effets de colons à Emerson et étaient en destination de Calgary; puis, ils avaient disparu. Il paraît qu'en quittant Medicine-Hat ils avaient un cheval attelé à un brancard (*jumper*), deux chevaux sellés et six autres qui suivaient en liberté. La terre était couverte d'une épaisse couche de neige dans le temps et il faisait très froid. L'équipement des hommes en question consistait en une tente, un poêle, environ 25 liv. de farine, avec un peu de thé et de sucre, et ils avaient aussi cinq carabines, trois fusils de chasse et trois revolvers, avec une bonne provision de munitions. Mais ils étaient très médiocrement vêtus pour la saison. Je reçus avis le 7 janvier qu'un mandat d'amener avait été lancé contre eux, et le lendemain l'inspecteur Macdonell partit pour Coutts. La ligne était bloquée par la neige depuis quelques jours. Le 9 l'inspecteur Macdonell se rendit à cheval, avec un cheval de bât, de Coutts à Pierre-Ecrite, et mit 7 heures à faire les 17 milles qui séparent les deux localités. Il atteignit Pendant-d'Oreille (36 milles) le 10 et Many-Berries-Creek (20 milles), après 8 heures de marche, le 11. En arrivant à ce dernier endroit il apprit que les hommes après lesquels il courait avait passé vers le sud douze jours avant. Dans l'intervalle, le maréchal des logis Sparrow, du détachement de Pendant-d'Oreille, avait trouvé les hommes en question à la Traverse-de-Kennedy (25 milles en bas de la Rivière-au-Lait), de l'autre côté de la frontière. Ils étaient en très piteux état; il leur manquait un cheval, qui, disaient-ils, était mort, mais qu'on apprit plus tard avoir été vendu à un colon du Canada, et les huit autres étaient rendus. Laird avait les deux pieds gelés et ne pouvait plus bouger. Heureusement pour eux ils avaient trouvé asile chez un colon, d'où Laird fut plus tard transporté à Havre pour se faire amputer les pieds. Inutile de dire qu'ils ne se sont pas hasardés à retraverser la frontière. Ce sont des hommes dangereux et le Canada en est bien débarrassé. Je citerai des extraits d'un rapport de l'inspecteur Macdonell en date du 20 février, pour expliquer lequel je dirai d'abord que j'avais prévenu les autorités américaines que des individus suspects (peut-être des contrebandiers d'opium) se dirigeaient vers les Etats-Unis, et M. Ringwald, *deputy marshal* et agent du service préventif américain, avait pour ainsi dire quitté son lit de malade et descendu la rivière dans un de nos traîneaux pour agir de concert avec l'inspecteur Macdonell, lequel, entre autres choses, dit ceci :—

"Le jour que nous nous reposâmes je vis beaucoup Laird et Elliott; ce sont indubitablement de hardis compagnons, surtout le premier—l'autre fait un peu le fanfaron. J'ai la certitude qu'ils ont quelque chose sur la conscience, mais il est difficile de dire ce que c'est. Ils paraissent avoir parcouru tous les Etats de l'ouest et prétendent être renseignés à fond sur le commerce des bestiaux et des chevaux. Elliott est bon tireur—je les ai vus essayer leurs fusils; il tire au moment où l'arme touche l'épaule, et à une faible portée il a bien tiré. Toutefois, sur son invitation, le brigadier Dickson a tiré au même but et l'a battu, Mme Z——, (femme d'un colon des Etats-Unis) m'a dit qu'Elliott et Laird étaient constamment à lui chanter comme il était facile de faire de la fausse monnaie, et de la mettre en circulation, pourvu que l'on fût dans un lieu écarté. Elle prétend être sûre qu'ils ne faisaient que la sonder pour savoir quelles étaient ses idées là-dessus. Son mari, un homme aimable, tranquille et discret, m'a dit: 'Il y a quelque chose qui ne va pas chez ces individus, vous pouvez en être sûr; mais je ne puis les deviner, ils sont trop rusés pour moi.' * * * * * *

"Le jeune homme, Tommy Roswell, paraît être faible d'intelligence. Ce fut avec beaucoup de difficulté que Ringwald réussit à lui faire dire d'où il venait et comment il se faisait qu'il fût avec eux. Il répondit qu'il demeurait à Kennedy, dans le comté de Kitson, au Minnesota; que ces deux hommes étaient allés maquignonner chez ses parents, et qu'il avait pensé à les suivre pour voir un peu de pays, de sorte que lorsqu'ils lui avaient demandé de travailler pour eux il avait consenti. Il refusa d'en dire plus long."

Aucune réponse n'a été faite aux demandes de renseignements que j'ai envoyées dans le comté de Kitson.

Pendant que l'inspecteur Macdonell était à la Traverse de Kennedy, l'un de ses chevaux de trait se trouva indisposé, ce qui le força de retarder son départ d'une journée, et pendant cette journée de repos le chinook s'éleva. Son rapport continue: "Le cheval nº 1932 parut tellement mieux que nous nous mîmes en route pour revenir le mardi, le maréchal des logis Sparrow et le brigadier Dickson battant la marche avec instruction de nous envoyer les chevaux de volée pour nous aider. A cause du chinook, la rivière était couverte d'eau, et nous ne pouvions pas aller plus vite que le pas. Nous fîmes une halte d'une heure pour reposer les chevaux, après quoi nous poussâmes en avant. Vers neuf heures et demie du soir nous arrivâmes au coude, où se trouve la vieille hutte, et j'allai à la recherche de cette dernière. Il faisait noir comme dans un four, sous bois, et après avoir barboté pendant quelque temps sans succès dans la boue, la neige et l'eau, je décidai de continuer notre chemin. Comme nous repartions les constables Richardson et Loggin arrivèrent avec les chevaux de volée. Le premier me dit: "Vous ne pourrez pas atteindre Pendant-d'Oreille cette nuit, monsieur; il y a tant d'eau que les chevaux en ont jusqu'au ventre." Nous revînmes donc sur nos pas, et après avoir longtemps cherché, Loggin trouva la hutte. Nous avions tous les pieds et les jambes mouillés jusqu'aux genoux, mais Richardson et Loggin étaient trempés jusqu'à la ceinture. Nous eûmes bientôt allumé du feu, et comme, par bonheur, il nous avait été donné un quartier de venaison nous en fîmes rôtir des tranches et fîmes un assez bon repas. * * * Pour surcroît de désagrément, il se mit à tomber une forte pluie qui, se changeant bientôt en neige, ne nous pénétra pas autant. Par bonheur, nous avions des couvertures en quantité et pûmes en envelopper tous nos chevaux. Ça nous prit jusqu'à 4 heures de l'après-midi, le lendemain, pour atteindre le poste."

Ce qui précède est un simple exposé de faits, peut-être un peu prolixe, mais il ne laisse pas de comporter sa morale. Il y a environ 25 ans je servais dans l'escadre de la Manche de S.M. alors mouillée devant Lisbonne. Un vaisseau de guerre américain remonta le Tage et jeta l'ancre à plusieurs milles de l'autre côté du fleuve. Rencontrant plus tard les officiers américains nous demandâmes à l'un d'entre eux pourquoi ils avaient mouillé si loin de la ville.—"Eh bien! monsieur", répondit-il, "ça me fait l'effet comme si notre capitaine avait très peu d'idées, et c'est là l'une d'elles." Hélas! Je crois à "peu d'idées" chez les individus en question, et j'avoue franchement qu'il se peut que le détroussement des trains de chemins de fer en soit une.

Un événement sans précédent qui s'est produit à Lethbridge dans le domaine de la loi de Lynch mérite quelque chose de plus qu'une remarque en passant, et il va falloir exposer les circonstances qui ont provoqué l'acte dont il s'agit pour expliquer comment il se fait qu'il ait été approuvé par l'opinion publique. Le 13 février au soir Charles Gillies se fit sauter la cervelle. Le jury du coroner rendit un verdict de "suicide sous l'influence d'une aberration mentale causée par des afflictions de famille". Gillies avait eu de bonnes situations, mais les avait perdues parce qu'il buvait. A cette époque-là il était sans ouvrage, et la misère était à sa porte. Le fait est que le ménage subsistait grâce à un locataire du nom de James Donaldson. "Sans lui", dit une fois la femme, "nous n'aurions rien eu à manger." Cependant, Gillies s'était souvent plaint à différentes personnes qu'il y avait entre son locataire et sa femme une intimité illicite remontant à plusieurs années, et la manière dont le mari se plaignait d'avoir été traité ne souleva pas peu d'indignation parmi les gens.

Ce n'est pas manquer à l'obligation *de mortuis* de dire que lorsque feu Gillies réadmit Donaldson chez lui il savait ce qui s'était passé auparavant.

Donaldson conduisait le deuil à l'enterrement, et l'on dit que cela contribua à précipiter l'événement.

Quoi qu'il en soit, peu après minuit, le 15 février, une bande d'hommes masqués et armés envahit la maison habitée par les deux frères Donaldson, qui étaient au lit. Quelqu'un mit le pistolet sous le nez de Maxwell en lui enjoignant de ne pas bouger; son frère James fut arraché du lit, goudronné, emplumé, vêtu et mené la corde au cou à la porte d'entrée de Lethbridge-House. Maxwell resta au lit sous la garde de deux hommes, avec défense de bouger avant 20 minutes. On poussa James dans le vestibule de l'hôtel en question, dont on barra temporairement la porte par en dehors,

et la bande masquée se dispersa. Après cela on le laissa s'en retourner chez lui sans le molester. C'était par une mauvaise nuit, avec neige chassée par le vent—une nuit durant laquelle peu de personnes étaient dans le cas de se trouver dehors, et il ne fut pas fait de bruit.

Il était une heure et quart du matin lorsque je fus réveillé par Maxwell Donaldson, et ayant téléphoné au maréchal des logis Hare, qui avait charge du poste de police de la ville, il me fut répondu que James Donaldson était rendu chez lui. Tout compte fait on peut présumer que cette violence n'aurait pas été commise si le maréchal dés logis Hare avait fait son devoir. Bien loin de là j'ai la honte d'avoir à dire, au détriment de la réputation de la division, qu'il s'est permis de manquer à son serment d'office et qu'il faisait lui-même partie de la bande de malfaiteurs. Les frères Donaldson ne pouvaient reconnaître aucun de leurs assaillants et résolurent de laisser tomber l'affaire. James quitta immédiatement la ville pour l'est, refusant de déposer une plainte et même d'en appuyer une. Toutefois, l'incident avait été publié dans les journaux et la famille de la victime insista pour que les coupables fussent traduits en justice, si c'était possible. La seule condition que j'y mis fut que James reviendrait pour rendre témoignage, au besoin, et le père de celui-ci m'en ayant donné l'assurance le chef de la bande, Charles Warren, fut arrêté en vertu d'un mandat que j'avais lancé quelque temps auparavant. Disons ici que Warren est natif des Etats-Unis. Il était ici depuis quelques mois, ne faisant rien et n'ayant en apparence aucuns moyens d'existence, mais il était d'ailleurs paisible et inoffensif. Il portait habituellement un revolver à 6 coups dans sa poche d'habit, et on lui avait demandé de se mettre à la tête de la bande parce qu'on supposait qu'il avait déjà pris part à de semblables exploits, et qu'il y avait moins de risque que sa voix fût reconnue. Et cependant ce fut son parler qui le fit reconnaître. On l'arrêta le 7 juin. A cette date-là deux membres de la bande avaient quitté le pays, mais quatre autres furent cités comme témoins et invités à rendre compte de leur conduite la nuit en question. Ils nièrent tous résolument avoir eu quelque connaissance que ce fût de l'affaire, ce qui tranchait virtuellement la question d'un alibi pour Warren. Le prévenu fut écroué sur le témoignage de Maxwell Donaldson, qui le reconnut, à sa voix, à sa conformation, à ses vêtements et à ses manières, pour celui qui s'était tenu au pied de son lit, revolver au poing, et avait agi comme chef de la bande. Il régnait, en faveur de Warren, un si fort sentiment de sympathie que le ministère public demanda et obtint que le procès eut lieu ailleurs; le prévenu subit donc son procès à Macleod, le 6 juillet, sur deux chefs d'accusation d'effraction et deux d'émeute. Je dirai ici que, dans le temps, j'avais assez de preuves contre le maréchal des logis Hare pour obtenir sa condamnation par application de l'Acte de la police. Je pouvais prouver qu'immédiatement après la dispersion de la bande on l'avait vu masqué et déguisé, portant une carabine à laquelle étaient collées des plumes. Ayant eu le choix ou de dire ce qu'il savait ou de porter la peine de son acte, il opta pour la première alternative et fut cité comme témoin à Macleod, où il corrobora le témoignage de Maxwell Donaldson déclarant que Warren était l'homme qui s'était tenu au pied de son lit le revolver à la main, etc. Le résultat du procès paraissait si peu douteux que la défense n'appela pas de témoins et les avocats de la Couronne se dispensèrent d'adresser la parole au jury. L'avocat de l'accusé s'étendit sur la sévérité de la punition du vol commis de nuit avec effraction, chose qui, prétendit-il, ne pouvait pas, dans l'acceptation ordinaire du mot, être invoquée contre son client; et les jurés différèrent d'opinion entre eux. James Donaldson était dans un tel état de prostration nerveuse qu'il ne put pas même entrer dans la tribune des témoins. Un nouveau procès fut ordonné pour le 10 juillet, et le 9 au soir le maréchal des logis Hare déserta. Il était, dans le temps, en traitement à l'infirmerie, avec un bras cassé. Ceux qui avaient le plus à gagner à son absence lui firent une souscription de $100, et on lui persuada de quitter le pays. Cependant, $40 seulement de ce $100 lui parvinrent et il menaça à plusieurs reprises de s'en revenir, à cause de ce manque de parole, mais ses complices rirent de ses menaces, qui ne se réalisèrent pas. Warren fût relâché sous caution pour jusqu'aux assises de l'hiver, et il profita de sa liberté pour franchir la frontière; l'une de ses cautions le suivit. La cause fut appelée à Macleod le 10 novembre, mais l'accusé ne comparut pas, et le tribunal

décréta la confiscation de son cautionnement. La poursuite a tout de même produit son effet, et il est tout probable que personne n'essaiera plus de la loi de Lynch par ici.

L'année dernière nous avons fait professionnellement connaissance avec quelques-uns des habitants de la Butte de l'Ouest et des Buttes du Foin d'Odeur, et dans le cours de la présente année le cercle de nos connaissances s'est agrandi de manière à comprendre la Butte du Milieu.

Le 15 mars, à 7½ heures du soir, un colon américain nommé Berthelote annonça à Coutts qu'un cheval, une bride, deux fusils et une montre d'or lui avaient été volés, à son "ranche" de la Butte du Milieu, et que le voleur, dont on avait suivi la trace sur une certaine distance, se dirigeait vers le Canada. Il dénonça ce voleur comme étant l'homme qui avait déserté de notre poste de la rivière au Lait trois ans auparavant, et ce fut pour nous une affaire d'orgueil professionnel que de réduire ce dernier aux abois, en dépit de sa connaissance du pays. Il y avait des traces de deux chevaux, mais il faisait trop noir pour les voir ce soir-là. De bonne heure le lendemain matin, les brigadiers Caudle et Waller, accompagnés du propriétaire, relevèrent la piste et la suivirent pendant environ 20 milles, dans la direction de l'ouest, du côté sud de la frontière. Elle prenait ensuite la direction du nord et traversait la rivière au Lait à environ 7 milles ouest de notre détachement du Milk River Ridge. Le 16, le brigadier Waller continua la poursuite pendant environ 20 milles jusqu'au ranche de Baldwin, dans le Pot-Hole, où il perdit la piste et campa pour la nuit. Le 17, il retrouva la trace à environ deux milles sud du Pot-Hole Cañon, et il la suivit jusqu'à l'endroit où elle traversait la rivière Sainte-Marie, à environ 12 milles dans l'ouest de notre poste de Sainte-Marie. Plus loin que Baldwin la trace était très indistincte, à cause des nombreuses pistes d'animaux et de la neige fondante. Le brigadier Carter, de Sainte-Marie, reprit ici la poursuite et rejoignit les fugitifs aux Buttes du Ventre, comme le soleil allait se coucher. Il s'aperçut que ce n'était pas deux blancs, comme on l'avait supposé, mais un sauvage de la tribu des Gens-du-Sang, nommé "Night-Gun", et une sauvagesse. Le sauvage essaya de tirer un coup de pistolet au brigadier Carter au moment où il allait l'atteindre, mais par bonheur l'arme rata, ce que voyant le fugitif renouvela sa tentative; cette fois le coup partit, mais le brigadier croit que le sauvage voulait seulement effrayer son cheval. Cela n'ayant pas réussi, et le constable Chataway étant avec le brigadier Carter, le sauvage et sa compagne furent arrêtés sans plus de difficulté. On retrouva en leur possession tous les objets volés, à l'exception de la montre, que le sauvage avait toute défaite et dont il avait jeté la boîte. Plus tard "Night-Gun" s'avoua coupable, devant le juge Rouleau, d'avoir introduit au Canada des objets volés ailleurs et fut condamné à passer deux ans dans la prison de Régina. Le brigadier a emporté avec lui la balle qui lui était destinée, et il n'y a pas de doute que la nouvelle de la mort du maréchal des logis Colebrock, tué dans des circonstances analogues, rendra cette relique doublement intéressante.

Le 16 août nous perdîmes 4 chevaux qui s'écartèrent apparemment du troupeau, à Pierre-Ecrite, quand la prairie était couverte d'une épaisse fumée provenant d'un feu de forêt dans les montagnes, et il nous fallut battre le pays à plusieurs milles à la ronde avant de pouvoir les retrouver. Il y a dans la Butte du Milieu une colonie minière où le constable Richardson alla pour s'informer des colons si quelqu'un y avait vu les chevaux ou en avait entendu parler. Il arriva au campement de mineurs à trois heures de l'après-midi le 24 août; les hommes avaient beaucoup bu et justement se dispersaient après une mêlée générale. Richardson était à parler avec un mineur quand un individu du nom de Long accourut et voulut le battre. Il frappa Richardson, qui lui rendit le coup et le terrassa, et dit à ceux qui les entouraient, pendant qu'il tenait son homme à terre: "Je ne veux pas le battre." On lui cria "Laissez-le se relever", et c'est ce qu'il fit. Long ramassa alors deux grosses pierres et de l'une d'elles frappa Richardson au bras. Pour éviter tout trouble ultérieur Richardson quitta la place et s'en alla au ranche d'un M. Barnes, situé à environ 5 milles de là, où on l'invita à passer la nuit. Vers 9 heures du soir Long arriva au ranche à cheval, et apercevant Richardson, lui dit "Veux-tu te battre à c't'heure, sale enf. de ch.?"—"Non", répondit Richardson, "Je ne veux rien avoir à faire avec

vous ", et il lui tourna le dos pour s'éloigner. Long sortit un revolver, et disant Attrape ça, toi, enf. de ch.", il tira de propos délibéré sur lui, l'atteignant à la hanche. Long dit à Barnes "j'espère que je l'ai touché à la bonne place; sinon, je reviendrai le finir demain matin". Puis il s'en alla. Le lendemain matin le colon conduisit Richardson en voiture à son détachement, à Pierre-Ecrite, et de là on le transporta à Lethbridge (90 milles), où la balle fut extraite et où le blessé ne tarda pas à se rétablir. C'est probablement aussi bien que le constable Richardson fût sans arme sur le sol américain. Le shérif de Choteau, mis au courant de l'affaire, me télégraphia ceci le 26 août:—

"Bonne justice a été faite de Wm Long. S'étant rebellé contre l'autorité le juge de paix Browne l'a tué. Ferons tous nos efforts pour protéger vos hommes quand ce sera possible.

(Signé) McLAUGHLIN."

L'obligeance du shérif est incontestable, mais avant de me télégraphier il n'avait pas encore été informé de ce qui s'était réellement passé. Il paraît qu'après avoir tiré sur Richardson, Long s'est mis à la recherche d'un colon du nom de Brown, que l'on dit être un juge de paix—un homme très paisible et inoffensif qui avait précédemment été insulté et assailli par Long et dont ce dernier trouva bientôt la retraite. Se rendant à cheval, et le revolver à la main, à la maison où il savait que se trouvait Browne, il demanda si ce dernier y était, ajoutant qu'il était venu pour le tuer. Browne se présenta à la porte avec un fusil de chasse à deux coups et sans plus de cérémonie en logea le contenu dans la poitrine de Long. On conduisit ce dernier à Shelby (35 milles), où il expira après son arrivée, en disant qu'il avait trouvé ce qu'il cherchait et après avoir demandé si Richardson était mort ou non. J'apprends qu'un jury de coroner a exonéré Browne de tout blâme. Les colons s'accordent à dire qu'il n'y a rien à reprocher à Richardson non plus. D'un autre côté Long passait pour être "la terreur des Buttes", et c'est un simple concours de circonstances qui en avait fait un enragé. L'hiver dernier il était à Lethbridge, où il montra des symptômes d'humeur querelleuse qui furent bientôt réprimés. Dans les commencements de son séjour à la Butte il fut assez paisible. Au bout d'un certain temps il s'enivra et faillit tuer quelqu'un, ce dont personne ne s'occupa. Il s'enivra de nouveau et renouvela l'expérience; personne encore ne dit mot. Personne n'avait d'affaire à s'en mêler. Si bien qu'à la fin Long ne devint rien moins qu'un matamore. On rapporte de source digne de foi qu'un colon des Buttes étant allé demander conseil à un avocat pour savoir comment se défendre d'un homme qu'il avait raison de craindre il lui fut fait cette réponse typique: "Allez vous acheter un revolver à six coups, et au premier mouvement hostile servez-vous en".

Il est de fait qu'un vieillard récemment venu dans ce pays fut obligé de se sauver à course de cheval l'été dernier. Il avait, dans les Buttes du Foin-d'Odeur, encouru la colère d'un individu qui avait juré de le tuer, et qui le poursuivait pour cela. Le pauvre vieux était très épuisé et n'était pas peu effrayé de la férocité de son ennemi.

Je vais maintenant avoir le plaisir de parler de la bravoure déployée par le constable L. C. J. Trustram le 30 mars dernier. A cette date-là la rivière au Lait coulait avec la rapidité d'un courant de moulin, et il fallait la traverser pour faire le voyage de Coutts à Pierre-Ecrite. Le gué avait toujours été regardé comme le meilleur de la rivière. Cette fois-là les constables McNie et Richard traversaient en grosse voiture de roulage remorquant le barouche de l'officier, attachée par derrière, et dans la voiture de roulage se trouvait un vieillard du nom de W^{m} McEwen, qui s'en allait au Montana et avait pris passage avec la police. Vers le milieu de la rivière la voiture donna dans un trou fraîchement creusé par l'eau, versa et fut emportée par le courant. McNie, qui conduisait les chevaux, réussit à se cramponner à la voiture, mais Richard, lancé en dehors, fut emporté quelque distance par le courant avant qu'il ne put atteindre l'autre bord de la rivière. Le bonhomme avait été arraché de la voiture aussi, mais il s'était cramponné à l'une des roues de derrière. Il semble que la voiture ait alors heurté un banc de sable, ce qui lui fît lâcher prise; mais heureusement pour lui la baronche fît une évolution et vint mettre une autre roue à la portée de sa main. Il fut tiré de là par McNie, qui l'aida à monter sur le

coffre de la voiture, dont un bord était juste hors de l'eau. Les chevaux étaient alors en mauvaise passe, et par leurs plongeons rendaient la position encore plus critique. Le constable Trustram avait été laissé sur la rive, où il tenait les chevaux de la barouche, et avec lui étaient trois voyageurs, avec des voitures, qui attendaient leur tour de passer la rivière. Dès qu'il vit verser la voiture de la police il se dépouilla de ses vêtements et chercha à l'atteindre à le nage. A cause de la rapidité du courant, il la manqua la première fois, mais il se reprit en partant de plus haut sur la rive opposée. A ce moment la tête du cheval de droite était sous l'eau, prise dans l'une des roues de la barouche. Trustram prit le couteau de McNie et coupa le trait de ce côté-là, ce qui fit surnager le cheval, mais il fut lui-même emporté de nouveau par le courant et lâcha le couteau. Le vieillard avait un couteau dans sa poche, mais il était trop épuisé pour pouvoir l'en sortir. McNie parvint à le prendre après quelque difficulté et dégagea les chevaux, qui purent gagner terre. Le constable Trustram retraversa la rivière à la nage pour aller prendre, dans les voitures restées sur le bord, une corde avec laquelle il retourna au secours des naufragés. Après deux infructueux essais, dans l'un desquels il fut encore une fois emporté par le courant, il réussit, au moyen de sa corde et avec l'aide de l'autre constable, à ramener le vieillard sain et sauf à terre. L'eau était excessivement froide, et le constable Trustram était fort épuisé par ses efforts. Heureusement on n'était pas loin du poste de Pierre-Ecrite, où il put se rendre par un sentier à travers les roches. Je suis heureux de dire que la Société Canadienne Royale de Sauvetage lui a décerné la médaille de bronze, qu'on lui a présentée à Macleod le 21 novembre.

A la fonte des neiges, au commencement d'avril, on trouva le cadavre d'un nommé Ross près de la rivière au Lait, dans l'arrondissement de Macleod. On n'avait pas eu de nouvelles de cet homme depuis qu'il était parti du ranche de Baldwin, le 2 février, pour aller à un autre ranche situé à une certaine distance de là. Il n'est jamais parvenu à ce dernier établissement, et en dépit des minutieuses recherches faites et des renseignements pris par le brigadier Carter on ne put savoir ce qu'il était devenu. Il est probable qu'il s'était égaré et avait mis fin à ses misères. Je constatai par la suite que c'était un compagnon de Warren, d'*emplumeuse* mémoire, et qu'ils étaient venus ensemble dans le pays.

Le recensement nous a donné de la besogne durant le mois d'avril ; deux constables, l'un parlant l'allemand et l'autre le français, furent envoyés à Edmonton pour faire ce service dans le district. La population de la municipalité est de 1,525 âmes, et celle de l'arrondissement, village compris, est de 1,796.

A part d'un cas d'incendie criminel dont il est question ailleurs, nous n'avons eu qu'un feu ici dans l'année, et ce fut au magasin de modes de J.-B. Smith qu'il s'attaqua ; mais le bâtiment seul en souffrit.

La compagnie de chemin de fer et de charbonnage a eu un peu de malheur sous ce rapport. Le 18 avril, à 10 h. du soir, son hangar de pesage, et le 19 juillet, à 11½ h. du soir, sa remise à locomotives, prirent feu ; mais comme elle a sa propre conduite d'eau desservie par une force de vapeur, les dégâts furent comparativement légers. Elle eut un incendie plus sérieux à combattre quand, dans la nuit du 17 juillet, sa rotonde contenant plusieurs locomotives prit feu durant l'absence temporaire du gardien de nuit. Les dégâts furent principalement restreints au compartiment du milieu, et la couverture de ferblanc contribua beaucoup à empêcher les flammes de se propager. Les pertes sont en partie couvertes par l'assurance.

Je regrette beaucoup d'avoir perdu les services énergiques de l'inspecteur Macdonell, qui a récemment demandé à passer de cette division à une autre à cause d'un deuil de famille.

Je prends la liberté de suggérer l'opportunité d'inclure dans l'article 871 du code criminel, relatif aux "honoraires exigibles par les juges de paix", l'item suivant, savoir :—

RÉTRIBUTION DES INTERPRÈTES.

Pour chaque jour de présence au procès $2 00

Avec le nombreux élément étranger que nous avons ici, l'aide d'un interprète est souvent indispensable, et un homme n'a pas le moyen de perdre une journée de

travail dans les mines ou sur le chemin de fer pour assister aux séances de la cour, à moins qu'on ne le paie pour cela. Même les femmes hongroises et slaves ne veulent pas servir d'interprètes à moins d'être payées.

CRIMINALITÉ.

Le tableau qui suit comprend toutes les plaintes portées dans les limites de l'arrondissement pendant l'année.

Crimes, délits ou infractions.	Convictions.	Acquittements.	Accusations retirées.	Sans résultats.	Total.
Délits contre la personne	14	7	....	....	21
Méfaits	5	....	....	....	5
Vols de nuit et de jour avec effraction	....	3	....	1	4
Vols simples	5	5	1	1	12
Infractions à l'Acte des Sauvages	3	2	....	....	5
Vagabondage	1	....	....	....	1
Loi de tempérance	1	1	....	....	2
Feux de prairie	3	1	....	....	4
Divers	13	2	....	....	15

Chevaux.	Total.	Recouvrés.	Non retrouvés.
Chevaux annoncés comme volés	1	....	1
do do égarés ou perdus	23	19	4

Dans la catégorie des " méfaits " figurent ceux de deux personnes déclarées coupables par le juge Rouleau, le 27 novembre. Voici les faits en peu de mots :—Un nommé J. B. Cressman, marchand-tailleur de Lethbridge, s'entendit avec une prostituée, du nom de Ruby Clifton, pour mettre le feu au local qui lui servait d'atelier, dans le but de toucher le montant de l'assurance. En promettant à cette femme de l'épouser il avait obtenu d'elle qu'elle lui aidât à mettre son projet à exécution. Ayant enlevé de l'atelier tous les articles qu'il voulait conserver, et après avoir pris des mesures pour incendier le contenu du local au moyen de retailles, d'ouate, etc,, saturées de pétrole, Cressman partit le 30 juin au matin, ostensiblement pour voyage d'affaires à Macleod et Pincher-Creek.

La nuit suivante, peu après minuit, la femme en question, sortant de son logis, entra dans la boutique dont Cressman lui avait laissé la clef, versa du pétrole sur les déchets amassés tout prêts sous la table, y mit le feu avec une allumette et ne fit qu'un bond de la boutique à son logis, où personne ne s'était aperçu de son absence. Il se trouva, providentiellement, que le temps était calme, sans quoi une grande partie du quartier d'affaires de la ville, y compris la Lethbridge House, aurait probablement été détruite par le feu. L'odeur du pétrole et le fracas des vitres attirèrent l'attention de quelques personnes qui prenaient le frais devant la Lethbridge House, et en très peu de temps le corps des pompiers était sur les lieux avec l'extincteur chimique.

L'incendie fut restreint à la boutique où il avait été allumé, et si les dégâts n'ont pas été plus grands c'est grâce à l'énergie déployée par le Dr DeVeber et autres, qui les premiers avaient remarqué cette odeur de pétrole en flammes. Cressman et Ruby Clifton furent arrêtés, mais, faute de preuve contre lui, l'homme fut relâché ; quant à la femme, elle fut envoyée en prison pour y attendre son procès et plus tard elle révéla son complice. Elle s'avoua coupable, devant le juge Rouleau, le 25 novembre, d'avoir mis le feu dans le but de frauder, et fut condamnée à passer trois ans dans la prison de Régina. Cressman fut traduit en justice aux mêmes assises sous l'inculpa-

tion de complot et d'incendie criminel et opta pour un procès devant le juge et sans jury. Il fut habilement défendu, mais l'implacable enchaînement de faits froidement établis jusque dans les moindres détails par le ministère public le prit comme dans un filet dont il ne lui resta pas une seule maille par où s'échapper, et le juge le condamna à passer cinq ans dans le pénitencier du Manitoba.

Les trois acquittements sous le chef de "vols de nuit avec effraction" sont ceux qui ont résulté de l'affaire d'*emplumement*, dont j'ai déjà parlé assez au long plus haut.

L'affaire qui n'a pas été éclaircie est le vol commis, dans la nuit du 16 avril, dans un magasin de bijouterie, en ville. Le local consistait en un grand magasin contenant un commerce de bijouterie d'un côté et une pharmacie de l'autre, avec communauté de portes pour les deux. Le voleur est entré par la fenêtre d'une chambre à coucher de derrière, en en enlevant une grande vitre; dans le bâtiment pas une seule porte n'était fermée à clef, et personne n'y demeurait. L'auteur principal de ce vol est tout indiqué, mais je n'ai pas pu trouver de preuves pour l'en convaincre. Les marchandises volées étaient de celles qui coûtaient le moins cher de toutes.

Le cas de vol non éclairci se rapporte à un bicycle qui a été pris à son propriétaire, l'agent, dans la gare de la Cie A. R. & C., ici, pendant la nuit du 14 juin, entre 9 h. du soir et 1.15 du matin. Ce vol ne fut porté à la connaissance de la police que le lendemain matin. Durant cette nuit-là un étranger qui avait passé quelques jours en ville, et que l'on avait remarqué comme étant un vélocipédiste consommé, disparut sans dire adieu à un homme auquel il devait quelques piastres. Je n'ai jamais pu avoir de nouvelles de l'homme ni du bicycle.

Le nombre des infractions classées sous la rubrique de "divers", telles qu'ivresse, conduite déréglée, etc., est plus petit que de coutume cette année—ce qui est peut-être dû à la rareté de l'argent, qui est la conséquence de l'état languissant du commerce.

Nous avons eu un cas de vol de cheval. Le 30 septembre, un jeune métis du nom de James Lawrence, demeurait à environ 12 milles d'ici, avec une tante mariée à un colon. Ce dernier se trouvait lui-même à 25 milles de chez lui. Lawrence, l'un de ces gars dont l'ambition est de n'être jamais pris vivants et de mourir chaussés, extorqua $4 à sa tante, prit un cheval dans le corral et partit pour le Montana. La pauvre femme, éperdue, voulut aller trouver son mari, mais s'égara et fut trouvée errante par le brigadier Valler, qui avait été combattre un feu de prairie et s'en retournait à son détachement. Il l'emmena à Milk-River-Ridge, et, le lendemain, l'envoya à son mari. Celui-ci se montra d'abord très irrité, mais il ne porta l'affaire à la connaissance de la police que le 7 octobre, et ce si mollement qu'on vit bien qu'il n'avait pas envie de pousser l'affaire plus loin, bien qu'on eut pu faire condamner le jeune homme au Montana pour avoir introduit dans cet Etat des objets volés, sans faire les frais d'une procédure en extradition.

Avec le temps nous aurons sans doute des nouvelles des quatre chevaux égarés, qui sont encore en liberté. Deux de ces chevaux rompirent leurs longes et laissèrent en plant un voyageur américain se rendant au Montana avec sa femme qu'il venait d'épouser à Lethbridge. Le mari revint à pied à la ville (30 milles), et je lui fis prêter une paire de chevaux afin qu'il pût se rendre chez lui. Ses chevaux y sont probablement depuis longtemps, à moins que la route ne leur ait été coupée par un grand feu de prairie qui brûlait dans le temps.

POPULATION INDIENNE.

A la demande du régisseur du ranche Circle, dans le mois de janvier, nous avons fait déguerpir un groupe de sauvages campés dans le territoire d'élevage, à l'embouchure de la Grande rivière de l'Arc. Je leur envoyai dire, par le maréchal des logis Davis et l'interprète, qu'on n'aimait pas à les voir là, et ils ne firent aucune difficulté de retourner à leur réserve.

Au commencement de février une bande de Gens-du-Sang se composant de "Stolen Person" (un aveugle de 80 ans), quatre sauvagesses et quatre enfants, avec un poupon né en chemin, de Pendant-d'Oreille à Pierre-Ecrite, arriva à ce dernier

endroit dans le plus grand dénûment et incapable d'aller plus loin. La petite troupe avait deux " travoies " et 20 poneys, mais ne pouvait pas avancer à cause de l'épaisseur de la couche de neige. Nous la nourrîmes pour le moment, et je prévins l'agent du département, qui envoya des sauvages bien équipés la reconduire à sa réserve.

Le 2 août, le convoi du chemin de fer du Pacifique apporta le corps de " Wolf-Child ", convict gracié du pénitencier de la Montage-de Pierre, qui était mort en route. Il avait dit à " Low-Man ", dont il était accompagné, qu'il ne vivrait pas assez longtemps pour revoir Lethbridge, et qu'il désirait que son corps fût transporté à la réserve si c'était possible. Le cadavre se décomposait rapidement, et je respectai le vœu du défunt en l'y envoyant immédiatement par une voiture.

Le 21 octobre un nombre inaccoutumé de sauvages sont venus en ville dépenser l'argent de leur rente, et ils ont été très paisibles. J'en ai vu plusieurs remporter chez eux des bois de lit et autres meubles de ménage. Un lavabo attirait tous les regards dans une de leurs voitures.

Trois personnes ont été traduites en justice pour avoir procuré de la boisson à des sauvages. Deux des délinquants ont été acquittés faute de preuve suffisante, mais le troisième a été condamné. Il en a appelé du premier jugement, mais sans succès.

Rien de plus facile pour un sauvage de se procurer de la boisson. L'un deux, trouvé ivre, dit qu'il avait rencontré un mineur et lui avait mis deux piastres dans la main en lui disant qu'il voulait une bouteille de whiskey. Le mineur paya 75 centins et fit un profit net de $1.25 dans cette opération, qui ne prit que 10 ou 15 minutes. Comme on le voit, cela est plus rémunérateur que de travailler aux mines de houille.

POSTES DÉTACHÉS ET PATROUILLES.

Le nombre des sous-officiers et des hommes envoyés aux postes détachés pendant l'été a été comme suit :—

———	Officiers.	Sous-officiers.	Constables	Constable spécial.	Chevaux.
Coteau de la Rivière-au-Lait		1	4		7
Coutts	1	1	5		8
Pierre-Ecrite		1	5		10
Pendant-d'Oreille		1	4		6
Sainte-Marie		1	4		7
Petite-Rivière de l'Arc		1	3		4
Camp de la quarantaine		1	2	1	3

Nous avons à tous les postes détachés de très bons logements et pour les hommes et pour les chevaux. A Coutts le premier lambrissage, qui avait été mis un peu vert à la caserne, en 1890, s'est tellement déjeté et retiré que le sergent Davis et nos hommes le remplacent en ce moment. Ce vieux lambrissage servira à construire un spacieux hangar pour l'avoine et la houille, sous forme d'appentis au bâtiment principal. Coutts, se trouvant sur la ligne du chemin de fer, est un point de distribution pour tous les approvisionnements qu'il faut transporter en voiture aux autres postes détachés de la Rivière-au-Lait, et en douze mois le hangar va se payer par ce que l'on gagnera sur les prix de transport par chemin de fer. Nous sommes aussi à ajouter à la cuisine un porche dont le besoin se faisait beaucoup sentir ; ce bâtiment est sur un terrain haut et très exposé au vent. Le coût de ces réparations et agrandissements, sans compter la solde de travail, va s'élever à $147.83.

A Pierre-Ecrite il a été construit, avec des perches et du gazon, un abri chaud et spacieux pour les chevaux de surcroît. On a utilisé le grès du voisinage pour construire un charbonnier et une serre à légumes, et l'on a pratiqué et régalé une très belle route à travers les rochers afin d'obvier à la nécessité de traverser la rivière pour aller à Coutts et en revenir dans le printemps. Ce détachement a travaillé très fort, en sus de son service ordinaire, pour achever tout cela.

A Pendant-d'Oreille le détachement a construit, avec des perches et du gazon, un spacieux abri pour les chevaux qui passent au poste, et il a aussi creusé une très belle serre à légumes.

Le foin pour les détachements de la Rivière-au-Lait a été fourni à l'entreprise par des colons nouvellement arrivés dans ce canton, à raison de $8 la tonne—soit 21 tonnes à Coutts, 50 à Pierre-Ecrite et 30 à Pendant-d'Oreille. L'argent que cela leur a fait gagner a été une bonne aubaine pour les colons en question.

Au Coteau il nous reste assez de bon foin ameulonné de l'année dernière.

Au printemps nos propres hommes ont réparé le poste de Sainte-Marie en mettant à la cuisine un toit de chevrons à la place du vieux toit en appentis qui faisait eau. De plus, vous m'avez autorisé à dépenser $150 pour une écurie neuve à ce poste. La vieille écurie a été faite en troncs d'arbres dans un trou ; elle ne vaut pas la peine d'être réparée. Ce sont nos propres hommes qui bâtiront la nouvelle écurie. Les 28 tonnes de foin qu'il faut au détachement coûtent $10 la tonne par adjudication.

J'ai réduit l'effectif du détachement de la Petite Rivière-de-l'Arc à 1 brigadier et 1 constable. Pour $10 par mois nous avons le logement pour deux hommes et deux chevaux chez un habitant dont la femme fait la cuisine pour les premiers.

AIDE PRÊTÉE AU DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Le 29 avril je reçus avis du surintendant Gagnon que 300 ou 400 têtes de bétail américain paissaient dans les environs du Lac-au-Foin. J'envoyai une patrouille de ce côté, et le maréchal des logis Higinbotham trouva qu'il y avait, de fait, 271 têtes de bétail portant des marques américaines entre le Lac-au-Foin et Dunmore, c'est-à-dire à une distance de 55 à 109 milles d'ici vers l'est. Ces animaux furent saisis par les autorités de la douane et nous les gardâmes en quarantaine en attendant que le département nous dit de quoi en faire. Il fut décidé qu'on pourrait les rendre à leurs propriétaires pourvu qu'ils payassent les frais, et c'est ce qui eut lieu. Il est reconnu que le parcours de la Rivière-au-Lait est presque le meilleur du continent, et comme, pour une cause ou pour une autre, les parcours américains deviennent de plus en plus restreints tous les ans, les propriétaires de bestiaux des Etats-Unis poussent leurs troupeaux vers le nord à tout hasard. Nos détachements font de leur mieux pour les repousser, mais comme les animaux sont par milliers, et que nos hommes et nos chevaux sont en petit nombre, c'est une tâche désespérée. On pourra voir quel soin les hommes prennent de leurs chevaux quand je dirai qu'il est presque inconnu qu'une de leurs montures ait été blessée au dos malgré tout le rude chevauchement de la dernière année.

AIDE PRÊTÉE AU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE.

Trente-six têtes de bétail appartenant à un immigrant des Etats-Unis, nommé William Morgan, ont été mises en quarantaine entre Coutts et Pierre-Ecrite cette année. A l'expiration de 90 jours le troupeau fut remis au propriétaire en bon état et augmenté de 4 veaux. En septembre, ce colon perdit 5 animaux d'un an, qui moururent d'une manière mystérieuse. Je communiquai le fait au vétérinaire du département de l'agriculture, M. Evans, et me rendis avec lui à la Rivière-au-Lait. Nous arrivâmes le 22 chez Morgan, qui avait enterré les animaux. Par un effet du hasard, toutefois, il se trouva qu'un colon voisin, du nom de Waters, avait perdu, dans la nuit, un animal d'un an dont M. Evans examina le cadavre. Il s'aperçut que les poumons n'étaient pas sains et il en emporta un avec lui pour l'envoyer à Montréal.

FEUX DE PRAIRIE.

Le premier feu de la saison fut allumé par la locomotive d'un train de la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage d'Alberta le 1er mars, et se fraya un passage presque à la ligne de Dunmore. Un détachement partit d'ici à 8½ heures du soir, fit 15 milles, éteignit 6 ou 7 milles de feu et rentra à 1¼ hr. du matin.

Le 15 avril, l'inspecteur Macdonell, à Coutts, trouva un nouveau colon, du nom de D. Waters, coupable d'avoir laissé un feu de prairie se propager. Ce feu ravagea environ huit milles de territoire en superficie sur le côté sud de la rivière au Lait. Waters n'ayant pas le moyen de payer une amende, le magistrat le laissa provisoirement en liberté parce qu'un emprisonnement aurait été ruineux pour sa famille.

Le 16 avril, le maréchal des logis Higinbotham rentrait à cheval d'une course à la Rivière-au-Lait, où il était allé en service spécial, aperçut la fumée d'un feu dans la vallée de la rivière. Il constata qu'Albert Goeddertz n'avait pas éteint un feu de campement comme il faut et qu'il ne pouvait plus le contrôler. Comme c'était par sa négligence que cela était arrivé, l'individu en question fut condamné à $25 d'amende.

Le 23 avril on aperçut de la fumée près de Sterling, poste de cantonniers de la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage d'Alberta, à environ 20 milles d'ici, et le maréchal des logis Hare y fut envoyé pour voir ce que c'était. Il recueillit des preuves établissant que le feu avait été mis par une locomotive, et je condamnai la compagnie à $100 d'amende. Seulement, comme la saisie des biens de la compagnie n'était pas prévue par l'ordonnance, nous n'avions aucun moyen de la contraindre à payer cette amende ; mais la compagnie, d'un autre côté, n'aimait pas qu'il subsistât de condamnation contre elle, et elle interjeta appel. La cause fut appelée en cour suprême le 16 juillet, mais par suite de l'absence du maréchal des logis Hare, qui n'était plus dans le pays, et d'un autre témoin essentiel qui était au service de la compagnie, il n'y eut pas assez de preuves à offrir à la cour et l'appel fut maintenu. Par conséquent, le point en contestation, c'est-à-dire la question de savoir si une compagnie de chemin de fer peut, en vertu de l'ordonnance, être poursuivie pour avoir négligé de prendre des précautions raisonnables, resta sans décision. Ce feu brûla une prairie naturelle dont la plus grande partie était sur des sections appartenant à l'Etat.

Le 17 mai un feu descendit des Buttes du Foin-d'Odeur et brûla à peu près un township sur le sud de la rivière au Lait, de ce côté-ci de la frontière, avant que les hommes de Pierre-Ecrite ne pussent s'en rendre maîtres. On suppose que des éleveurs de moutons ont allumé cet incendie dans les Buttes pour chasser les bêtes à cornes de leur voisinage.

Vers deux heures et demie de l'après-midi, le 14 octobre, on apprit qu'un feu de prairie brûlait à 5 ou 6 milles de la caserne, du côté nord de la voie de Pacifique Canadien. Le maréchal des logis chef Macdonell et des hommes partirent immédiatement avec une voiture attelée de deux chevaux et ne revinrent qu'à neuf heures et demie de l'avant-midi, le lendemain. Ils firent 37 milles, d'après les indicateurs de distances, avant d'arriver au feu. En route ils raccolèrent deux cantonniers à Woodpecker. Ils combattirent l'incendie jusqu'à une heure du matin, heure à laquelle il s'étendait à perte de vue vers l'est. Ayant épuisé leur eau, et ne pouvant rien faire avec des sacs secs, ils refirent les fastidieux 37 milles pour s'en revenir. Quatre-vingt-dix milles sont une estimation modérée de la distance parcourue par cette expédition. Le feu avait été mis par la locomotive d'un train du Pacifique. Trois hommes étaient à tracer un coupe-feu à la charrue dans le temps, mais le feu sautait par dessus, aidé qu'il était par les herbes sèches laissées entre les sillons. Pour toutes fins pratiques on aurait aussi bien fait de ne pas tracer de coupe-feu. Chacun sait qu'il est impossible que des locomotives ne mettent pas le feu parfois, mais il y a plus de vérité que de poésie dans l'observation que me faisait quelqu'un il n'y a pas longtemps : " Je ne vois pas pourquoi ", me disait-il, " on condamnerait un pauvre diable de journalier à payer $100 d'amende pour avoir mis le feu à la prairie quand les compagnies de chemins de fer peuvent brûler tout le territoire qu'elles veulent."

Les compagnies de chemins de fer ne sont rien moins qu'autocratiques, et ils est difficile de les approcher, dans une affaire de ce genre, pour les amener à agir de

concert avec nous ; cela n'empêche que des fois un feu de prairie allumé par leurs locomotives pourrait être facilement éteint si elles nous aidaient. Par exemple, dans la dernière année, il s'est présenté des cas où, si elles avaient fourni une locomotive avec un wagon fermé, nous aurions pu embarquer hommes, chevaux et voiture, avec les accessoires nécessaires, et nous aurions pu descendre sur le théâtre de l'incendie à temps pour le combattre. Naturellement, je parle de la circonscription de Lethbridge, qui est un point terminus, et où il y a moyen d'avoir une locomotive. Les gardes-incendies ne servent à rien dans un canton si peu peuplé comme celui-ci. S'il y a à éteindre un feu il faut que ce soit nous qui le fassions. En attendant, l'herbe s'appauvrit et les mauvaises herbes se multiplient tous les ans.

Le 16 octobre après-midi un gros feu apparut dans le sud, à une grande distance de la ville, et le maréchal des logis Higinbotham y fut envoyé. Il revint dans la nuit du 18 avec un nommé Robert Farrar, qui avoua avoir fait son feu de campement à peu de distance d'une meule de foin, au Coteau, et avoir mis son cheval au piquet tout près. Il dit que le cheval avait éparpillé le feu—probablement avec sa corde, et qu'il en était résulté un incendie alarmant dans le territoire à foin. Le 19, au jour, le maréchal des logis chef Macdonell et 9 constables partirent, avec 9 chevaux, pour le théâtre de cet incendie. Ils y arrivèrent après un trajet de 20 milles, et à force de travail éteignirent environ 30 milles de feu. Ils étaient de retour à quatre heures et demie le lendemain matin. Farrar fut condamné à $100 d'amende, vu que le feu était résulté d'une grossière négligence de sa part. On estime que 9 townships furent complètement et 8 autres en partie brûlés par ce feu, et cela représente une grande partie de bon pâturage et de foin à l'ouest du chemin de fer de la Compagnie de chemin de fer et de charbonnage d'Alberta.

Pendant qu'on éteignait ce feu il en fut allumé un autre, le 19, par une locomotive du Pacifique, à environ 5 milles de la ville. J'y conduisis 4 des 8 hommes restés au quartier, pour protéger le ranche d'un colon que j'estimais en danger ; nous le sauvâmes mais ne pûmes faire plus, le vent ayant fraîchi.

Je puis résumer le chapitre des feux qui se sont produits au sud du Canadien du Pacifique et à l'est du chemin de fer de la Compagnie de Charbonnage en disant que grâce à l'action commune de ces deux compagnies il y a maintenant une étendue de pays de 2,000 milles en superficie de brûlée.

DISCIPLINE, CONDUITE, ETC.

J'ai la bonne fortune d'avoir, à peu d'exceptions près, les mêmes sous-officiers qui ont fait un si bon service les années passées. Avec la défection du maréchal des logis Hare devant les yeux, je préfère dire aussi peu de chose que possible, mais je me sens justifié d'attirer l'attention sur le passé et les aptitudes du maréchal des logis chef Belcher dans l'emploi de quartier-maître sous-officier qu'il occupe ici de la manière la plus satisfaisante depuis sept ans. Les sous-officiers placés à la tête des détachements ont aussi amplement mérité un mot d'éloge.

INSTRUCTION MILITAIRE, TIR À LA CIBLE, ETC.

Les exercices militaires que peut permettre la nature disparate de nos services ont été faits, et chaque officier, sous-officier et constable a passé par un cours de tir à la cible avec la carabine et le revolver. Le brigadier Dickson l'emporte facilement sur tous les membres de la division au tir de ces deux armes. C'est un tireur extraordinairement vif et sûr. Je n'ai jamais raconté comment étant allé à la chasse avec d'autres, l'année dernière, il cassa la gâchette de son fusil et la remplaça par son doigt. Les chasseurs levèrent une antilope, tirèrent dessus et la manquèrent—ce que voyant, le brigadier Dickson dit : " Je vois bien qu'il va falloir que je la tue ", et, tirant le chien avec son doigt envoya à l'antilope une balle qui l'abattit. L'inspecteur Macdonell est là pour attester ce fait.

PHYSIQUE ET SANTÉ.

La division, comme de coutume, ne laisse rien à désirer sous le rapport du physique, et elle a joui d'une bonne santé. Le constable Vaughan s'est brisé la métacarpe de la main gauche en jouant au cricket, ce qui l'a mis pour 101 jours à l'infirmerie. Le maréchal des logis Hare s'est brisé l'épaule en tombant de cheval et a passé 47 jours à l'infirmerie. Le constable Richardson a mis 46 jours à se rétablir des suites de sa blessure d'arme à feu.

RECRUTEMENT.

Il n'a pas été engagé de recrues ici. Deux sous-officiers d'état-major, 3 maréchaux des logis, 1 brigadier et 21 constables ont fini leur temps de service dans le cours de l'année; sur ce nombre les six sous-officiers et 10 des constables se sont rengagés. Cinq constables se sont dégagés à prix d'argent, et un autre a obtenu un congé spécial.

EXPULSIONS.

Sept constables ont été expulsés, et il y en a eu un de libéré comme étant incapable de faire le service du corps.

DÉSERTIONS.

Pendant l'année il y a eu 4 désertions, y compris celle du maréchal des logis Hare, dont j'ai déjà parlé. Les constables Benfield et Mulhall ont déserté du poste détaché de Coutts, et le constable Pain a déserté de celui du Coteau de la Rivière-au-Lait. Ce n'est pas une perte pour la division.

VIVRES.

Les vivres ne laissent rien à désirer.

HABILLEMENT, ETC.

Pas de plaintes.

CHEVAUX.

L'effectif de la division se compose de 89 chevaux, dont 13 ne comptent pour rien dans le relevé du nombre de milles parcourus. L'année dernière nous en avons perdu un qui n'a pas été retrouvé. Cinq très vieux chevaux usés viennent d'être réformés et vendus à Macleod, et 7 autres sont pour la plupart aussi de vieux chevaux qui n'ont pas fait de service, mais que nous irons prendre dans le troupeau à mesure que nous en aurons besoin, après le commencement de la prochaine année.

Par conséquent, le travail de la division, représenté par 199,569 milles, a donc été fait par 76 chevaux, et la distance moyenne parcourue par chacun de ces derniers est de 2,626 milles. Les 4 chevaux de remonte de cette année sont compris dans ce calcul, mais naturellement on ne leur a pas fait faire grand'chose pour leur première année. Le cheval n° 1873 a un très grand "record" à son crédit; le maréchal Higinbotham lui a fait faire 4,898 milles dans le cours de l'année. Ce sous-officier a été employé à faire le recensement, à rabattre et garder le bétail américain saisi, et à rechercher les chevaux et autres animaux égarés. Le détachement de Pierre-Ecrite a 5 chevaux de selle dont voici les numéros de matricule, avec le nombre de milles faits par chacun, savoir: n° 1203—3,933 milles; n° 1464—4,082 milles; n° 1538—2,819 milles; n° 1543—3,683 milles, et n° 1585—3,861 milles. Cela donne

une moyenne de 3,675 milles pour chaque cheval, et fait voir l'ouvrage que nous imposent les empiétements du bétail américain. Ces chevaux, qu'on ne l'oublie pas, font le service complet depuis 6 ans. Le rapport de santé montre que 21 chevaux ont été hors de tour durant l'année. J'ose dire que ces chiffres iront bien près de constituer un "record" pour une troupe de chevaux. J'ai le plaisir de dire que nous n'avons pas eu d'accidents.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Nos selles montrent des signes d'usure. De bonne heure, cette année, le brigadier Ryan en a réparé environ 30, et il nous en reste trois qui ont besoin de l'être à fond. Il nous faudrait à peu près six selles à deux sangles, qui feraient ici mieux l'affaire que les selles à une seule sangle, dont nous pourrions rendre quelques-unes en échange, si c'était nécessaire.

Nos harnais sont en bon état, et, comme je le disais l'année dernière, "à moins d'accidents, nous avons tout ce qu'il faut pour le besoin actuel".

FOURRAGE.

Le prix généralement payé aux fournisseurs, pour l'avoine, est 37 centins le boisseau, soit 9 centins de moins que ce qu'elle a jamais été payée ici. Le foin, à $12.95 la tonne, est de $2 plus cher que l'année dernière; mais c'est un bon placement, vu que, par suite des feux de prairie, on peut s'attendre à en voir monter le prix à la prochaine saison. Avec les 120 tonnes que nous venons de recevoir, et avec ce qui nous reste de l'approvisionnement de l'année dernière, nous en avons assez pour jusqu'à la fin de 1896.

VOITURES.

Jusqu'ici nos voitures ont souffert de ce que nous n'avons pas de charron compétent. Nous en avons maintenant un qui nous a été envoyé de Macleod, mais son temps va finir en février et son intention est de s'établir à son compte. Il est occupé à refaire une grosse voiture de roulage, qui pour toutes fins en vaudra une neuve, de sorte que je n'aurai pas besoin de demander un nouveau chariot Schuttler.

Nos barouches, ou "planches" (*buckboard*), ont besoin de deux paires de roues.

ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL.

L'équipement général continu à être satisfaisant, et nous en sommes tous bien pourvus.

INSPECTIONS.

Vous avez vous-même inspecté le poste deux fois durant l'année.

CASERNENENTS.

Une subvention fort bienvenue a été celle de $600 pour des réparations aux casernements.

Le vieux lambrissage à recouvrement de la caserne des hommes, du corps de garde et du quartier des officiers a été remplacé par un excellent revêtement de planches posées sur du carton bitumé où c'était nécessaire. Ces bâtiments sont maintenant aussi chauds qu'ils étaient froids auparavant.

Il reste assez d'argent de la subvention pour lambrisser à neuf le pan nord-est du magasin d'habillement et pension des sous-officiers, et pour faire face aux réparations générales pendant le reste de l'année financière. Le vent et le mauvais temps nous ont empêchés d'achever le peinturage du lambrissage neuf, ce qui sera fini au printemps.

Les travaux prévus au budget de l'année dernière, savoir, le plafonnage des chambres des sous-officiers et une couverture neuve pour la cantine, ont été faits dans le cours de l'année. Et ce sont nos propres hommes qui ont fait tout cet ouvrage.

L'éclairage électrique des casernements, pour l'année qui vient de finir, a coûté $621.57, sans compter le louage des compteurs ($8) et le remplacement des lampes usées.

En juillet nous avons eu de très fortes tempêtes électriques, et une fois nous n'avons pas eu moins de 60 lampes de brûlées. Nous avons maintenant un parafoudre pour appareil d'éclairage.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

Nos réservoirs souterrains font bien l'affaire et tiennent parfaitement l'eau.

CHEMINS ET PONTS.

Le tablier du pont de la rivière du Ventre ici a été replanchéié en travers et se trouve par là beaucoup amélioré.

GIBIER.

Le gibier a été très rare, à l'exception de l'antilope, qui abonde le long de la rivière au Lait. On n'a vu qu'en très petit nombre et de loin en loin les canards, les oies et les poules de prairie.

ÉLEVAGE.

Les éleveurs sont la classe de la société qui a eu le plus de bonheur en 1895. Le dernier hiver a été exceptionnellement propice au bétail dont le chemin de fer du Pacifique a transporté 4,793 têtes d'ici aux marchés de l'est, sans compter un chargement de taureaux en destination du Manitoba. Il paraît surgir un marché pour les chevaux de l'ouest dans le Manitoba, où il en a été expédié 76 dans le cours de l'été.

AGRICULTURE.

En somme les cultivateurs ont été désappointés en ce qui concerne le temps. La première pluie depuis huit mois est tombée le 23 mai, et pas en assez grande quantité pour faire du bien. On peut dire que rien n'a poussé dans les commencements de la saison, et la pluie, dont le besoin se faisait si vivement sentir, n'a commencé à tomber que dans la nuit du 2 juillet—de sorte que le temps de la végétation a été très court.

CANTINE.

La somme d'environ $1,150 a retourné aux hommes à même les profits de la cantine, et une autre somme d'à peu près $70 a été dépensée pour agrandir la cave et l'aménager à neuf. La cantine continue à être un succès complet.

On trouvera ci-joint un état des affaires criminelles instruites et jugées dans cette circonscription, ainsi qu'un relevé des distances parcourues par les chevaux de la division, une situation de distribution de l'effectif pour l'été, un tableau des distances dans les limites de la circonscription, et le rapport du médecin.

J'inclus aussi une carte de la circonscription.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. BURTON DEANE,

Surintendant, commandant la division K.

ANNEXE E.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT A. H. GRIESBACH, COMMANDANT LA DIVISION G, 1895.

FORT-SASKATCHEWAN, 2 décembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel de la division G et de la circonscription que je commande, pour l'exercice clos le 30 novembre 1895.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA CIRCONSCRIPTION.

A tout prendre, la circonscription est dans un état prospère, bien qu'un certain nombre de nouveaux venus—à cause de leur arrivée récente dans le pays, de la sécheresse de la dernière saison (laquelle, jointe à de légères gelées, a fait manquer en partie la récolte dans certaines parties de la circonscription), de la fréquence inaccoutumée des feux de prairie, et enfin de leurs ressources pécuniaires restreintes, auront besoin, durant l'hiver, d'un peu de secours, qui, sous forme de farine et de viande, mettra les plus nécessiteux d'entre eux en état de subsister jusqu'au printemps sans tuer leur bétail pour s'en nourrir, ce qui leur permettra de prendre l'été dans de meilleures conditions que s'ils eussent abattus leurs animaux. Il faudra probablement leur distribuer aussi du grain de semence.

Un grand nombre de mineurs ont travaillé sur la rivière Saskatchewan durant l'année et commencent à exploiter ce champ d'opérations sur une plus grande échelle là; il y a maintenant deux dragues à l'œuvre près d'Edmonton, sous la direction de M. Benoit, gérant de la succursale de la banque Jacques-Cartier jusqu'au mois d'août dernier, alors qu'il quitta cet emploi pour consacrer toute son attention à l'exploitation des mines de la rivière. Jusqu'ici l'entreprise a donné des résultats satisfaisants, et il se fait des préparatifs pour opérer plus en grand l'année prochaine. Dans le cours de la dernière saison il a été déposé $40,000 dans les banques d'Edmonton. Je ne compte pas l'or qui a été expédié ailleurs, et je crois qu'on peut ajouter $5,000 à ce qui a été déposé en banque pour représenter la valeur du précieux métal retiré de la rivière, de sorte que nous arriverions à un montant total de $45,000 pour la saison.

L'été dernier un grand nombre d'hommes ont quitté Edmonton et ses environs pour aller exploiter des mines sur les rivières Athabasca et Macleod. La plupart d'entre eux sont arrivés à leur destination par une route qui avait été percée dans les bois à partir du lac La-Nonne, près de la rivière Pembina, et qui aboutissait près des ruines du vieux fort Assiniboine, à la rivière Athabasca, qu'il leur restait ensuite à remonter ou à descendre dans des embarcations. Comme il ne fut pas trouvé d'or en quantités rémunérantes la plupart d'entre eux revinrent dans de petites embarcations, sur des radeaux, etc., par la rivière Athabasca, qu'ils descendirent jusqu'au "Landing", d'où ils se rendirent comme ils purent à Edmonton et à la Saskatchewan. La rivière Athabasca chariant très peu d'or par année en comparaison de la Saskatchewan, la récolte de ce métal y est maigre. Quant aux bancs de sable (quatre) où il en a été trouvé davantage, l'or y était enfoui depuis des siècles, et quand ils seront épuisés ils auront fini d'en rendre; ce n'est pas comme sur la Saskatchewan, où souvent de pareils bancs redeviennent bons. Il n'a pas été trouvé de bancs *payants* en amont du fort Assiniboine ni à moins de 50 milles en amont du "Landing"—ce qui fait au total une distance d'environ 90 milles. On estime que sur le grand nombre de mineurs qui sont allés par-là, pas plus de cinquante sont rentrés dans leurs frais et pas plus d'une douzaine ont gagné leur vie. Cinq ou six mille piastres représenteraient probablement les profits de la saison, et il n'est pas probable qu'il se fasse grand'chose sur la rivière l'année prochaine, car elle a été

explorée à fond depuis la *traverse* de la rivière Macleod, sur la route de Jasper-House, jusqu'au confluent des rivières Macleod et Athabasca, et sur tout son parcours, en descendant, jusqu'aux Grands-Rapides.

Il y a eu tout le temps des feux qui ont fait beaucoup de dégât dans les forêts. Des mineurs disent qu'en s'en revenant ils ont vu d'excellente épinette blanche sur l'Athabasca ; celle qui pousse dans les bas-fonds (qui en sont généralement couverts) a jusqu'ici échappé au feu.

On dit que les animaux à fourrure abondent autant que l'année dernière, et comme un grand nombre de mineurs sont allés trapper on peut s'attendre à voir augmenter beaucoup les affaires qui se font ordinairement à Edmonton, et que jusqu'à présent on estime à $100,000. Les feux auront fait périr pas mal d'animaux à fourrure, tels que lièvres, renards, coyotes, lynx et ours, mais les animaux aquatiques plus précieux n'en ont pas souffert, non plus que la martre, qui est à présent la meilleure fourrure du commerce du Nord-Ouest.

Les sauvages se plaignent amèrement de ce que les trappers se servent sans discernement de poison dans les territoires de l'Athabasca et de la rivière de la Paix.

On a continué à sonder pour trouver de l'huile à l'Athabasca-Landing durant l'été ; le puits est rendu à 1,700 pieds et le pétrole ne vient pas encore ; mais j'entends dire que les indices sont encourageants.

La division arme les postes détachés suivants, qui, à l'exception de ceux de Stony-Plain, de Morinville, du Lac-aux-Castors, du Lac-aux-Œufs et de l'Athabasca Landing, sont permanents. En sus du service régulier qu'ils ont à faire, les hommes de ces détachements remplissent *ex-officio* les fonctions de gardes-incendies, et aussi celles de gardes-pêche dans le voisinage des lacs où il y a du poisson.

Edmonton.

1 officier, 1 sous-officier, 3 constables, 1 interprète, 1 constable spécial et 5 chevaux.

Edmonton-Sud.

1 constable à cheval est posté dans cette localité, qui est le terminus du chemin de Calgary à Edmonton.

Saint-Albert.

1 sous-officier, 1 constable et 2 chevaux.

Morinville.

1 constable avec 1 cheval.

Stony-Plain.

1 constable avec 1 cheval.

Lac-Sainte-Anne.

1 constable avec 1 cheval.

Lac-aux-Castors.

1 constable avec 1 cheval.

Butte-du-Lièvre.

1 constable avec 1 cheval.

Wetaskiwin.

1 constable avec 1 cheval. Cette localité est sur la ligne du chemin de fer de Calgary à Edmonton, à 40 milles de cette dernière ville.

Duhamel.

1 constable avec 1 cheval. Cette localité est sur la rivière Bataille et possède un bureau de poste.

Red-Deer.

1 sous-officier et 2 constables, avec 4 chevaux, sont postés dans ce village, sur la ligne du chemin de fer de Calgary à Edmonton, à 90 milles de ce dernier endroit.

Innisfail.

1 constable avec 1 cheval. Ce village est à 115 milles d'Edmonton, sur la ligne du chemin de fer de Calgary.

Athabasca-Landing,

sur la rivière Athabasca, à 100 milles dans le nord d'Edmonton, est un point important, attendu qu'un bateau à vapeur appartenant à la Compagnie de la Baie-d'Hudson naviguant sur la rivière, c'est par là qu'on a accès aux territoires de la rivière de la Paix et de la rivière Mackenzie et qu'on en sort, de sorte que tous les approvisionnements destinés à ces territoires passent par cette localité, qui, dans le temps du roulage, a une population flottante de près de 100 personnes.

Dès le commencement du printemps il fut envoyé là 2 sous-officiers et 6 constables, avec deux interprètes, et ce personnel fut ainsi réparti, savoir: 1 sous-officier, 2 constables et 1 interprète aux Grands-Rapides, à 160 milles en bas de la rivière Athabasca, pour visiter les marchandises destinées au district de la rivière Mackenzie; 3 constables et 1 interprète à l'embouchure de la Petite rivière de l'Esclave, 75 milles en haut de l'Athabasca, pour visiter celles qui vont dans le territoire de la rivière de la Paix, et 1 sous-officier avec un constable au "Landing".

Lammerton.

Un constable à cheval est posté à ce point, qui se trouve près du lac au Bison.

SERVICE DE SURVEILLANCE.

En somme les rapports des différentes patrouilles ont été satisfaisants; les nouveaux colons, exception faite de ceux dont j'ai déjà parlé, se tiraient bien d'affaire et paraissaient satisfaits de leur pays d'adoption.

Les détachements de patrouille avaient pour instructions spéciales de s'enquérir et faire rapport de toutes maladies pouvant exister parmi le bétail de toutes sortes, et, s'ils en découvraient de contagieuses, d'en avertir immédiatement les autorités du chef-lieu de commandement. J'ai le plaisir de dire qu'il n'a pas été trouvé de maladies contagieuses.

Des patrouilles sont allées au Lac-Sainte-Anne, au Lac-de-la-Baleine-Blanche, à la Rivière-Qui-Barre, à la Plaine-de-Roches, au Lac-aux-Œufs (nord), à Morinville, au Lac-Cut-Bank, à la Rivière-à-l'Esturgeon et au Ruisseau-Creux (*Deep Creek*).

Des patrouilles de Red-Deer ont visité Lone-Pine, le Lac-au-Pin-du-Diable, les Lacs-de-la-Plume, le Lac-au-Bison, Lammerton, le Creek-de-la-Queue et le Spotted-Creek à l'est, et la Rivière-de-l'Aveugle, Lacombe, le Creek-aux-Loups et la Rivière-Bataille au nord.

Des détachements ont aussi visité Victoria, le Lac-La-Selle, le Lac-aux-Oignons, le Lac-au-Poisson-Blanc, le Creek-au-Foin, le Lac-La-Biche, le Lac-aux-Œufs (sud),

Edna, le Lac-à-la-Pierre-à-Chaux, le Lac-aux-Castors, les Buttes-du-Castor, le Creek-au-Castor, le Spring-Creek, Agricola, Clover-Bar et autres petits établissements. La circonscription a été visitée dans toutes ses parties pendant l'année.

AIDE PRÊTÉE AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES.

Nous avons prêté aide au département des affaires indiennes en allant porter aux différents agents les fonds de la rente à payer aux sauvages, et en fournissant des gardes à ces agents à l'occasion des paiements en question à faire dans ma circonscription, où tout s'est passé paisiblement et sans obstacle.

DISCIPLINE ET CONDUITE.

La discipline et la conduite ont été bonnes. Deux hommes ont été expulsés pour ivrognerie, etc., contre trois l'année dernière.

CRIMINALITÉ.

Ainsi qu'on le verra par l'état ci-joint, les crimes de toutes sortes ont augmenté. Cette année le nombre des affaires instruites et jugées dans la circonscription a été de 211, contre 170 en 1894.

INSTRUCTION MILITAIRE, TIR À LA CIBLE, ETC.

Avant de commencer le service de surveillance, dans le printemps, la division a fait les exercices d'usage. Dans le cours de l'été nous avons eu des appels d'exercice à cheval et à pied quand cela a été possible. Le tir annuel à la cible a été exécuté à mesure que les hommes ont été disponibles.

PHYSIQUE.

Le physique de la division, comme de coutume, ne laisse rien à désirer.

RECRUTEMENT.

Il n'a pas été engagé de recrues ici cette année. Sept sous-officiers et dix constables se sont rengagés. Un sous-officier et dix constables ont pris leur congé à l'expiration de leur temps de service. Deux constables ont été libérés, un constable a eu la permission de se dégager à prix d'argent, et deux constables ont été expulsés.

SANTÉ.

La division a joui d'une bonne santé durant l'année, et il n'y a pas eu de maladies contagieuses.

CHEVAUX.

Les chevaux de cette division sont en assez bon état. Comme la somme de travail accompli par la division durant la dernière année a de beaucoup dépassé celles des années précédentes, et comme il y avait lieu de présumer qu'elle augmenterait encore, j'ai recommandé que douze de ces chevaux fussent réformés, vendus et remplacés—ce qui a été fait. Quatorze chevaux de remonte ont été ajoutés à l'effectif de la division durant l'année, et deux chevaux sont passés de la division E, de Calgary, à celle-ci.

Nous avons perdu deux chevaux dans le cours de l'année, savoir, le n° 1092 qui est mort de maladie de cœur le 27 février 1895 à Edmonton, et le n° 1508 qu'il a fallu abattre le 15 novembre, à Duhamel, parce qu'il souffrait d'une fracture comminutive compliquée de l'*os suffraginis*.

Les chevaux de la division ont parcouru, durant l'année, 173,697 milles, contre 170,301 milles en 1894, soit 3,396 de plus.

ARMES, MUNITIONS ET ARTILLERIE.

Les carabines de la division sont en bon état, à l'exception de cinq qui ont été envoyées à Régina, en janvier dernier, pour y être réparées. Le maréchal des logis chef Flintoff, qui a représenté la division au concours de tir annuel, à Régina, a rapporté avec lui une carabine Lee-Metford, qui est celle dont on projette d'armer le corps.

Les pistolets sont aussi en bon état, toutes les réparations nécessaires y ayant été faites durant la saison.

Nous n'avons pas de canons ici.

Les cartouches que nous avons en magasin sont de bonne qualité.

DÉSERTIONS.

Personne n'a déserté de cette division pendant l'année.

EPARGNE.

Le montant déposé à la caisse d'épargne durant l'année, par des membres de ma division, a été de $634.00, contre $1,621.30 en 1894. Cette diminution s'explique par le fait que les hommes se servent maintenant des banques établies par charte au lieu de la caisse d'épargne de l'Etat comme autrefois.

INSPECTIONS.

La division a été inspectée par vous les 16 et 17 janvier et les 17 et 18 juillet, par le contrôleur et par vous le 27 août, par vous le 30 octobre et par le sous-commissaire le 20 avril 1895.

HARNACHEMENT ET SELLERIE.

Le harnachement est en bon état. Il a été réformé deux harnais dans le cours de l'année.

La sellerie ayant subi toutes les réparations nécessaires est en assez bon état.

VOITURES.

Les voitures sont en bon état. La voiture de patrouille n° 8 et le chariot n° 10 ont été réformés durant l'année. Les voitures seront réparées à fond et peinturées l'hiver prochain.

FOURRAGE.

L'avoine fournie est de bonne qualité et sans poussière ni substances étrangères. Voici ce que nous payons aux fournisseurs, savoir:—

A Fort-Saskatchewan	25½	centins	le boisseau.
Edmonton	31	"	"
Red-Deer	36	"	"

Le foin est aussi de bonne qualité et coûte:—

A Fort-Saskatchewan	$ 7.75	la tonne.
Edmonton	5.50	"
Red-Deer	6.00	"
Saint-Albert	5.50	"

CHAUFFAGE.

Le combustible est de bonne qualité. On brûle du bois dans tous les bâtiments, à l'exception de l'infirmerie, de la chambre de machine, de la cantine et des latrines de la division, qui sont chauffées à la houille.

La houille coûte :

A Fort-Saskatchewan	$2 75	la tonne.
A Edmonton	1 75	"

Le bois coûte :

A Fort-Saskatchewan	$1 23	la corde.
A Red-Deer	1 25	"
A Saint-Albert	1 50	"

TÉLÉGRAPHES.

Il y a deux lignes télégraphiques dans la circonscription. L'une allant d'Edmonton à Qu'Appelle en passant par Battleford, a des bureaux à Fort-Saskatchewan (village), Fort-Saskatchewan (caserne), Edmonton, Victoria, Lac-La-Selle, Coulée de l'Orignal, Lac-aux-Oignons et Fort-Pitt. L'autre, allant d'Edmonton vers le sud en suivant le chemin de fer de Calgary et Edmonton, a des bureaux à Edmonton-Sud, Wetaskewin, Lacombe, Red-Deer et Innisfail.

TÉLÉPHONES.

Il y a un réseau téléphonique complet à Edmonton, où un fil relie la caserne au bureau central. Il y a aussi communication par téléphone entre Edmonton et Saint-Albert, ainsi qu'entre les postes de police d'Edmonton-Nord et d'Edmonton-Sud.

MOYENS DE PROTECTION CONTRE LE FEU.

Nous avons en notre possession une pompe à incendie avec tous les boyaux et accessoires nécessaires, et le tout est gardé dans une remise située sur la place de la caserne et à proximité de tous les bâtiments, l'infirmerie exceptée. Il y a, sous la remise, un réservoir de la contenance de 3,200 gallons d'eau, que l'on alimente au moyen d'un puits creusé tout près. En outre de cela, toutes les chambres de troupe sont pourvus d'extincteurs chimiques, de seaux à incendie et de barils que l'on tient toujours pleins d'eau et en bon état. On prend toutes les précautions possibles contre le feu ; les détachements qui rentrent au poste la nuit et qui ont occasion d'aller aux écuries avec des lanternes sont accompagnés par le sous-officier de la garde, ou par l'officier du jour.

SERVICE D'EAU.

Le service d'eau est le même que les années précédentes. On se sert de l'eau de la rivière à Fort-Saskatchewan; il y a deux puits, mais l'eau n'en est pas buvable. Il n'y a que de l'eau de rivière à Edmonton.

CHEMINS.

Les chemins de la circonscription sont en assez bon état. Un certain nombre de routes neuves ont éte tracées à la charrue le long des réserves de chemins, mais ces routes ne seront passables qu'après avoir servi un certain temps. La récente formation d'un certain nombre d'arrondissements de corvée va contribuer à améliorer l'état des routes, et aidera ainsi à empêcher la propagation des feux de prairie. Il a été tracé une nouvelle descente au débarcadère du bac à Victoria, et la pente en sera diminuée à temps pour l'ouverture de la navigation.

PONTS.

En général les ponts par toute la circonscription sont en bon état. Il a été bâti un pont neuf sur le creek de Foley, sur la route de Victoria, à environ trois milles de la caserne.

PASSAGES D'EAU.

Il y a maintenant, dans ma circonscription, cinq bacs ou bateaux-passeurs dont deux fonctionnent à Edmonton sous l'autorité d'une patente municipale et qui prennent moins cher que ceux qui font le service à Fort-Saskatchewan, Victoria et Clover-Bar, où c'est le tarif autorisé par le gouvernement des territoires qui est en vigueur.

LOIS DE TEMPÉRANCE.

Le régime des licences règne dans cette circonscription.

Ceux qui ont, en contravention à la loi, procuré de la boisson à des sauvages ont été poursuivis et punis.

Comme les années précédentes il a été posté un détachement à Athabasca-Landing, avec postes détachés aux Grands-Rapides et à la Petite-Rivière-de-l'Esclave, pour empêcher qu'il ne fût introduit de la boisson dans les territoires interdits. Ces détachements ont invalidé des permis pour 242 gallons de vin et spiritueux. Les marchandises examinées et expédiées par le Landing durant la saison se sont élevées à 568 tonnes.

COLONISATION ET AGRICULTURE.

Il nous est arrivé 2,462 colons pendant l'année, et j'apprends de différentes sources qu'on peut s'attendre à un grand flot d'immigration l'année prochaine.

J'annonçais, l'année dernière, qu'un certain nombre de colons s'en étaient allés dans le territoire de la Vermillon. J'ai le regret d'avoir à dire, cette année, que plusieurs d'entre eux ont abandonné leurs établissements; les uns ont pris la direction du sud, tandis que d'autres cherchent à se placer près du chemin de fer. Ils ont, me dit-on, quitté le territoire de la Vermillon parce qu'ils étaient loin de toute colonie et que les communications par chemin de fer, auxquelles la plupart étaient accoutumés, leur faisaient défaut. Il faut espérer que cette belle partie du pays sera bientôt ouverte par un chemin de fer, sans quoi les colons dont elle a besoin ne voudront pas y prendre de terres; et comme la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique est propriétaire de la plus grande partie du terrain, c'est elle qui se trouve directement intéressée en cela.

En général, les récoltes ont été bonnes, et bien qu'en certains cas le grain semé tard ait été touché de la gelée, la plupart des colons qui ont fait leurs semailles de bonne heure ont été satisfaits des résultats obtenus.

A cause de la sécheresse, la récolte des pommes de terre n'a pas été aussi bonne que l'année dernière.

Les expositions agricoles de printemps et d'automne ont été tenues comme de coutume, dans le cours de l'année, avec la coopération des différentes sociétés d'agri-

culture de ma circonscription. Les chevaux, les bêtes bovines, les cochons, la volaille, etc., exposés, l'ont emporté sur ceux des années précédentes, tandis que l'étalage de légumes, de grain, etc., pouvait soutenir favorablement la comparaison avec ceux qu'on y avait déjà vus auparavant.

Dans le cours de la saison il a été expédié 30,000 livres de beurre de la crémerie de Red-Deer, soit le double de la production de l'année précédente.

Voici la liste des machines et instruments aratoires vendus dans ma circonscription durant l'année, savoir :—

MACHINES ET INSTRUMENTS ARATOIRES VENDUS.

	1894.	1895.
Lieuses	53	46
Moissonneuses	78	112
Râteaux	66	106
Charrues	249	201
Herses	136	126
Chariots	74	80
Voitures légères	27	22
Machines à broyer le grain	2	1
Batteuses mécaniques à vapeur	2	5
Batteuses à manège	2	2
Vanneuses	13	10
Traîneaux	41	29
Semoirs	22	13

Dans ces chiffres ne se trouvent pas compris beaucoup d'instruments apportés par les colons.

Il a été vendu environ 65,000 livres de ficelle d'engerbage durant la saison.

ÉLEVAGE.

Il n'y a pas de grands établissements d'élevage dans cette circonscription ; le bétail est pour la plus grande partie dans les mains des cultivateurs, qui ont des troupeaux variant de 25 à 400 têtes.

Il y a plusieurs troupeaux de moutons dans la circonscription.

Si le prochain hiver est rude les cultivateurs n'auront pas grand'chance d'hiverner leurs animaux sans en perdre beaucoup, vu que le feu a tant détruit de foin.

GIBIER.

Le menu gibier (de plume) n'a pas été si abondant que les années passées. Les lièvres ont presque entièrement disparu. Il y a à peu près autant de daims et d'animaux à fourrure que de coutume, bien que les feux aient dû en faire périr un certain nombre dans le territoire au nord de la rivière Athabasca.

On dit que dans certaines parties de la circonscription il a été tué plus d'ours que l'année dernière.

A cause de la sécheresse et des feux de prairie, les canards, les oies, etc., ont tous été contraints de s'en aller vers les grandes nappes d'eau, les petits lacs et les marais s'étant presque entièrement desséchés.

ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL.

L'équipement général de la division ne laisse rien à désirer.

MOBILIER DE CASERNEMENT.

Nous en sommes encore aux disgracieux trétaux et planches de lit ici. Les hommes seraient bien mieux et les chambres offriraient un bien meilleur aspect s'il nous était fourni des couchettes de fer.

AMÉLIORATIONS AUX CASERNES.

Les bâtiments neufs et travaux utiles suivants ont été construits et faits à Fort-Saskatchewan pendant l'année, savoir :—

Il a été bâti une écurie de 76 x 30 pieds pouvant contenir 32 chevaux, avec une annexe de 20 x 30 où sont le foin et la litière. Toutes les pièces de bois de la vieille écurie qui pouvaient encore servir ont été utilisées dans la construction de la neuve. Celle-ci a 3 ventilateurs, une lunette de toit et 20 fenêtres. Elle est calfatée et enduite de mortier à l'intérieur, lambrissée et peinturée à l'extérieur, et sa couverture a été huilée. Finie elle coûtera $1,250.

Il a aussi été construit une écurie-infirmerie de 42 x 20 pieds, avec annexe de 12 x 20. Cette écurie a 3 compartiments et 3 stalles, 1 ventilateur et 1 lunette de toit; elle est lambrissée en dedans et en dehors et peinturée à l'extérieur, et sa couverture est en bardeau de cèdre de la meilleure qualité. Finie elle coûtera $670.

Il a été construit des latrines neuves qui ont coûté $211; grandeur, 14 x 14 pieds; deux fenêtres, 1 ventilateur dans la couverture, une cheminée de brique sur un support, deux cabinets d'aisance et un urinoir portatif. Lambrissées en dedans et en dehors.

Il a été ajouté une annexe de 9 x 12 pieds à la cuisine des sous-officiers.

Il a été construit une glacière de 14 x 27 pieds, en pièces de bois, pouvant contenir 50 tonnes de glace, lambrissée en dehors et boisée en dedans.

Les couvertures de toutes les chambres de troupe ont été peinturées.

Toutes les cheminées ont été repassées, rejointoyées et réparées.

Il a été mis au bureau de la division une fenêtre qui donne sur la place à la caserne.

Le puits qu'il y a dans le square (ou place de la caserne) a été approfondi et boisé à neuf.

ÉGOUTS.

Il a été posé, à partir des nouvelles latrines, un égout qui se relie à celui qui part du lavoir et qui charrie les eaux ménagères à la rivière.

AMÉLIORATIONS À FAIRE.

Le besoin d'un nouveau corps de garde se fait vivement sentir, attendu que celui dont on se sert actuellement n'est pas assez grand pour les besoins de la circonscription. Je recommanderais aussi qu'il fût construit une maison neuve pour les inspecteurs, et ce aussitôt que possible. La maison qu'ils habitent actuellement est très vieille, très dure à chauffer, et ne vaut pas la peine d'être réparée.

POPULATION INDIENNE.

En somme la conduite des sauvages de cette circonscription a été bonne. Il a été commis quelques infractions à la loi, mais pas de crimes graves.

FEUX DE PRAIRIE.

A cause de l'extrême sécheresse de l'été et des grands vents qu'il a fait (un feu a sauté du côté sud au côté nord de la Saskatchewan) les feux de prairie ont été plus nombreux, et leurs dégâts plus grands que les années précédentes. Plusieurs colons de la circonscription, outre qu'ils ont tout perdu dans ces incendies, ont été grièvement brûlés eux-mêmes. Les principaux affligés paraissaient être des environs du Lac-aux-Castors, du Lac-aux-Œufs, de la colonie d'Edna et du Lac-à-la-Pierre-à-Chaux, sur le côté sud de la rivière Saskatchewan, et de ceux du Lac-aux-Œufs, de Saint-Albert, de la Rivière-à-l'Esturgeon et du Ruisseau-Creux (*Deep Creek*) sur le côté nord. Actuel-

lement sont détenus dans le corps de garde, ici, quatre individus condamnés à différents temps d'emprisonnement pour avoir allumé des feux.

Dans presque chaque cas porté à la connaissance de la police ceux qui ont allumé des feux ou en ont laissé courir ont été punis. Outre les emprisonnements dont il vient d'être question, il y a eu des amendes d'imposées, dans différentes parties de la circonscription, par des juges de paix du lieu.

Dans le cours de l'été le tramway dont la Compagnie de la Baie-d'Hudson se sert pour transporter ses approvisionnements à travers l'île, dans la rivière Athabasca, aux Grands-Rapides, a été détruit par le feu, mais a été reconstruit tout de suite.

SECOURS AUX MÉTIS.

Les métis n'ont pas demandé de secours durant la dernière année.

CHEMINS DE FER.

Le seul chemin de fer, dans ma circonscription, est celui de Calgary à Edmonton.

CANTINE.

Nous continuons à être parfaitement satisfaits de la cantine.

ÉVÉNEMENTS ET INCIDENTS.

Son Excellence le gouverneur général, lady Aberdeen et leur suite sont venus à Edmonton le 5 août dernier et y ont été cordialement accueillis par toutes les classes de la société. Nous leur avons fourni une garde et des chevaux. J'accompagnai Son Excellence et sa suite, avec la garde, dans leur visite à Saint-Albert et à la Plaine-de-Roches le 6 août. Le 7 Son Excellence alla à Fort-Saskatchewan et y visita le poste. Avant son départ, le gouverneur se déclara très satisfait des casernements, ainsi que de la garde qui lui avait été fournie durant sa visite.

Le 27 septembre dernier, l'honorable sir Mackenzie Bowell, l'honorable T. Mayne Daly et leur suite arrivèrent au poste. Je mis des voitures à leur disposition et les accompagnai jusqu'au Lac-aux-Oignons, où un détachement et des voitures de la division D les attendaient.

L'honorable J. A. Chapleau, lieutenant-gouverneur de Québec, Mme Chapleau et leur suite, arrivèrent à Edmonton le 16 septembre dernier. Je mis des voitures à leur disposition jusqu'au 20, date à laquelle ils partirent pour le sud.

Le 25 février dernier, Son Honneur le lieutenant-gouverneur Mackintosh et le premier ministre Haultain visitèrent Edmonton et Fort-Saskatchewan ; je mis des voitures, des ordonnances, etc., à leur disposition.

L'ex-lieutenant-gouverneur sir John Schultz et lady Schultz arrivèrent le 23 octobre à Edmonton, où ils furent cordialement accueillis par les habitants de la ville et des environs. A Saint-Albert il fut offert à sir John un banquet auquel prirent part tous les hommes marquants de la circonscription.

La division que je commande a fait un recensement complet de cette circonscription dans le mois d'avril dernier. Ce service a nécessité quantité de rude travail auquel ont été engagés presque tous les hommes avec leurs chevaux.

On divisa la circonscription en arrondissements dont chacun fut assigné à une escouade qui y fit le recensement, de sorte qu'on put aller partout et que l'ouvrage fut fait dans le peu de temps qui m'était donné. Le dénombrement qui vous a été envoyé au commencement du mois de mai dernier était, j'en suis sûr, aussi exact qu'une énumération de ce genre pouvait l'être, vu que nous avons été chez chaque colon dans un territoire s'étendant depuis Innisfail, dans le sud, jusqu'à Athabasca-Landing et le Lac-La-Biche dans le nord, et depuis le Lac-La-Selle, dans l'est, jusqu'aux premiers ressauts des montagnes Rocheuses dans l'ouest.

Le 6 juillet dernier il me fut rapporté qu'un colon nommé "Aousted" s'était pendu dans la colonie d'Edna, à 23 milles d'ici. Je notifiai immédiatement la chose au coroner d'Edmonton, qui refusa de venir à moins qu'on ne lui garantît ses honoraires. J'envoyai donc l'inspecteur Howard s'enquérir de l'événement. Il rapporta que l'homme en question, atteint de l'asthme, se sentait plus mal depuis un certain temps, et avait pris l'habitude de coucher au-dessus de l'écurie et s'était délibéré ment pendu. La femme reconnut l'écriture de son mari. Cet homme n'avait jamais eu de querelle avec aucun de ses voisins, et sa famille était bien convaincue qu'il n'y avait personne à accuser de sa mort. Il s'était étrangement comporté depuis quelque temps, et ses proches avaient pensé à venir nous en parler à la caserne.

Le 23 mai un nommé Harold Turquand, du Lac-aux-Castors, annonça qu'un individu du nom de John Collins était disparu de la localité depuis le 1er du mois. J'y envoyai un détachement qui, avec les colons fouilla à fond les environs sans voir de traces de l'individu, dont le cadavre fut trouvé plus tard sur le côté ouest du lac et enterré là après une enquête du coroner (le Dr Tofield).

Le 23 septembre un nommé Samuel Holberg vint se plaindre qu'un de ses enfants, une fillette de 10 ans, avait été enlevé par quelque inconnu. Je mis immédiatement en campagne un détachement ayant l'inspecteur Howard à sa tête, et l'enfant fut trouvé le 27. Elle avait été envoyée en commission, avait manquée la route et s'était égarée. Chose étrange, bien qu'elle fût perdue depuis près de cinq jours quand on la trouva, elle n'avait pas souffert grand mal de son aventure et fut bientôt rétablie.

Le 14 mars dernier un nommé Horace Bidwell Bass vint me dire qu'il croyait que deux frères du nom de Smith reposaient morts dans leur "shack" (cabane), sur une île, à environ 40 milles en aval d'ici. J'envoyai le Dr Watson (qui est coroner) s'enquérir du cas, avec instruction d'en faire rapport, mais un accident lui étant arrivé en route il dut s'en revenir au quartier. Le 16 je dépêchai le maréchal des logis Turnbull et le Dr McInnis, d'Edmonton, qui revinrent le 17 avec les cadavres des deux hommes, lesquels, déclara le coroner, étaient morts de mort naturelle. Les cadavres furent envoyés à des amis de Calgary le 18 mars, et les effets des décédés le furent le 14 avril.

Le 14 mars le maréchal des logis d'état-major Watson (nº de matricule 2880), se rendant en service au Creek-à-la-Carpe, fut jeté hors du traîneau et se cassa la cuisse, ce qui le força de garder la chambre jusqu'au milieu de juillet, époque à laquelle il arriva de Banff et reprit ses fonctions à l'hôpital.

Le 10 novembre un colon du nom de George Cook apprit au constable MacGillycuddy, à Lamerton, que deux femmes métisses, Mme Faillant et sa fille, s'étaient noyées dans les passes, au lac Bison. Il paraît que la fille glissait sur la glace et que, tombant dans un trou, elle avait attiré l'attention de sa mère qui était accourue à elle, malheureusement pour se noyer elle-même au lieu de la sauver. Le Dr Hicks, de Red-Deer, fut appelé et tint une enquête de coroner sur les cadavres. Le verdict fut : "noyées par accident", et l'on enterra les cadavres au Creek-de-la-Queue, près du lac Bison. Une étrange coïncidence relativement à cet accident fatal, c'est que madame Faillant et sa fille se sont noyées le même jour que le corps de "Petit-Paul" a été trouvé dans la rivière de l'Arc. Petit-Paul était le mari de l'une de ces femmes et le père de l'autre.

Le 25 novembre on trouva les restes d'un homme sur l'ancienne réserve des Assiniboines, à environ 4 milles dans l'ouest de Ponoka, et le lendemain l'inspecteur Snyder y alla pour s'enquérir des circonstances de cette mort. On supposa que le corps était celui d'un Allemand nommé Bromish qui était parti de chez lui, à Lacombe, dans le mois d'août, pendant qu'il était sous l'empire de la folie, et que l'on recherchait, mais en vain, dans le temps. Quand on le trouva il n'était vêtu que d'une chemise et d'un pantalon, et l'on supposa qu'il était mort depuis trois mois. Le cadavre fut enterré le 28 novembre.

L'été dernier il a été construit, à Red-Deer, un bâtiment coûtant $3,000. Ce bâtiment est en brique rouge fabriquée dans la circonscription. Au premier étage se tiennent les séances de la cour et au deuxième se font les classes de l'école publique.

Le village de Fort-Saskatchewan a reçu de notables additions en fait de magasins et de maisons d'habitation dans le cours de la dernière année.

La santé de la circonscription a été bonne.

Pendant la dernière année les nouveaux bureaux de poste suivants ont été ouverts dans la circonscription, savoir :—

" Bruederheim " dans les Buttes-du-Castor, section 3, township 56, rang 20, et

" Vegerville " à l'est du lac Castor, section 34, township 51, rang 15.

MM. Brackman et Kerr, de Vancouver, C.-B., ont bâti, à Edmonton-Sud, un moulin à farine d'avoine à trois étages, d'une capacité de 60 barils par jour—ce dont la circonscription va bien se trouver.

Il y a actuellement en pleine opération, à Edmonton, deux établissements de salaison de viandes de porc ; ce sont ceux de la *Edmonton Pork Packing Co.* et de M. Gallagher. W. R. Howard, qui a la fourniture de bœuf pour Edmonton, a aussi l'intention de se lancer immédiatement dans la même industrie.

Durant la dernière année j'ai eu sous mes ordres deux officiers, qui sont les inspecteurs Snyder et Howard ; ce dernier a remplacé l'inspecteur Primrose, passé à Macleod en mai dernier. L'inspecteur Snyder est à la tête du détachement d'Edmonton et des postes détachés qui en relèvent.

Le service accompli durant la dernière année a été beaucoup plus laborieux que les années précédentes, à cause, sans doute, des progrès de l'immigration qui apporte plus ou moins de mauvais sujets avec elle, comme le prouve le surcroît du nombre d'affaires criminelles jugées. J'ai peur que la réduction de notre effectif n'ait conduit à cette augmentation de criminalité.

J'ai le plaisir de dire qu'en général j'ai été bien secondé de tout mon personnel, sans distinction de grades, dans l'accomplissement des différents services qu'il y a à faire.

On trouvera ci-joint les rapports annuels de l'infirmier-major et du sous-officier vétérinaire d'état-major, avec une carte corrigée de la circonscription et un état des affaires criminelles et autres jugées pendant la dernière année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. H. GRIESBACH,

Surintendant, commandant la division G.

Au commissaire de la
Police à cheval du Nord-Ouest,
Régina, T. N.-O.

ANNEXE F.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT G. B. MOFFATT, COMMANDANT LA DIVISION F, 1895.

Police à cheval du Nord-Ouest,
Prince-Albert, 30 novembre 1895.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'exercice clos ce jour.

Le 18 février dernier j'ai remplacé le surintendant Cotton dans le commandement de la division F, à laquelle j'étais passé de la division A le 1er du même mois.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA CIRCONSCRIPTION.

On se rappellera toujours de l'hiver de 1894-95 comme d'un hiver extrêmement doux. La disparition extraordinairement hâtive de la neige, dont il n'y avait pas eu abondance, avait fait naître des espérances qui ne devait pas se réaliser. Grand nombre de gens, et de fait, on pourrait dire tous, saisirent l'occasion ainsi offerte d'ensemencer leurs terres et leurs potagers, et d'abord tout parut aller comme il faut. Mais bientôt la gelée se fit sentir de temps en temps, la nuit, détruisant plus d'une fois toute végétation. Non seulement tous les grains et produits agricoles en général souffrirent, mais aussi les fruits sauvages, tel que les fraises, dont il y eut fort peu, et les framboises, dont il n'y eut presque pas. Les arbres aussi mirent beaucoup de temps à se couvrir de feuilles. En fait de grains le rendement de l'avoine a été particulièrement faible, bien qu'un petit nombre de cultivateurs en aient eu de bonnes récoltes sur de la terre neuve. Une grande partie du blé a souffert des gélées qui sont survenues juste au temps où l'on allait le couper; il est vrai que ces gelées ne se sont pas fait sentir partout et que certaines localités y ont échappé, mais même là où la gelée l'a épargnée cette récolte n'a pas dépassé la moitié de ce qu'elle avait coutume d'être, et cela à cause du manque de pluie.

L'élevage a bien été, comme de coutume, vu qu'il n'y a rien eu pour affecter sérieusement le bétail. Au commencement de juin les mouches, en différents endroits, ont fait mourir quelques animaux en s'introduisant dans leurs narines et pénétrant assez avant dans leurs gosiers pour les suffoquer.

Nombre de chevaux ont été introduits dans la circonscription par des gens qui en ont amené des troupeaux, les promenant par le pays afin de les échanger contre des bêtes à cornes. Il y a ici une certaine classe de gens toujours prêts à acquérir des chevaux, même quand ils n'en ont pas besoin, en se défaisant de l'humble mais utile bête bovine.

IMMIGRATION.

L'immigration n'a pas été active. Cela dépend probablement de ce qu'il n'y a aucun intérêt spécial en jeu pour faire connaître les avantages de la contrée dont Prince-Albert est le point de distribution. Je n'ai reçu de l'agent des terres qu'une demande de voitures pour des gens voulant s'établir par ici et désirant visiter le pays.

Bon nombre d'étrangers—Allemands et Français—se sont établis dans les environs du Lac-aux-Canards et de Rosthern. En général, ceux de la première nationalité font de bons colons, mais on ne peut pas en dire autant de ceux de la dernière. J'ai peur qu'il n'y ait beaucoup de misère parmi les Français l'hiver prochain; il y en a qui ont déjà commencé à demander des secours. Ils ne paraissent pas capables de s'aider beaucoup. Je pense que leur mode de vie antérieur (ce sont tous des Français du vieux pays) n'était pas de nature de les préparer à la vie de colon dans un pays neuf. Beaucoup d'entre eux sont arrivés au Lac-aux-Canards dénués de tout, n'ayant pas même de quoi payer un repas ou un coucher.

POPULATION INDIENNE.

Si l'on consulte mon relevé des affaires criminelles on verra qu'il n'y figure que très peu de sauvages. Et ce n'est pas seulement ainsi que s'accuse leur respect des lois; on en a également la preuve dans le fait que les colons se plaignent très rarement d'eux, si tant est qu'ils le fassent.

Règle générale, les sauvages par toute cette circonscription montrent le plus grand respect pour l'autorité, et jusqu'au fâcheux incident qui s'est produit à la fin d'octobre, aucune violence n'avait été opposée ni résistance offerte depuis très longtemps à un membre de la police dans l'exercice de ses fonctions.

L'incident dont je veux parler est la mort du maréchal des logis C. C. Colebrook (n° de matricule 605), tué par un sauvage de la réserve de One-Arrow, nommé Ka-kee-man-i-tou-wayo—la "Voix-du-Tout-Puissant"—le 29 du mois dernier. Ce sauvage et un autre avaient été arrêtés par le maréchal des logis Colebrook, près de Batoche, le 22 octobre, sous la prévention de destruction de bétail, et envoyés au Lac-aux-Canards, où les deux devaient comparaître, le lendemain, devant l'agent du département des affaires indiennes, M. McKenzie, agissant en sa qualité de juge de paix. Dans la nuit Ka-kee-man-i-tou-wayo parvint à s'évader. Après avoir rôdé par la réserve, où l'on essaya vainement de le reprendre, il partit le jeudi soir suivant, avec une jeune sauvagesse, pour se réfugier dans quelque endroit sûr. Apprenant qu'il avait ainsi quitté la réserve, le maréchal des logis Colebrook, le lendemain, prenant avec lui, comme guide, un métis nommé Dumont, partit à sa poursuite, et trouvant les traces des fugitifs les suivit jusqu'au 29 au matin, alors qu'il tomba inopinément sur eux. Le sauvage empoigna aussitôt son fusil—une arme à deux coups se chargeant par la bouche, qu'il portait en bandoulière, et, s'adressant au guide métis, lui commanda de dire au constable de s'en aller ou qu'il le tirerait. Colebrook continua à avancer et reçut un second avertissement; mais ayant la certitude, je suppose, que le sauvage finirait par se soumettre, il persista à le serrer de près. Lâchant les rênes et tenant sa main droite en l'air (de sa main gauche il saisissait un revolver dans la pôche de son pardessus) il poussa son cheval en avant à coups de talons; mais en même temps le sauvage avait couché le constable en joue, et quand ce dernier fut rendu à environ à 25 pieds de lui il lâcha la détente. Colebrook tomba de cheval et expira presque instantanément, l'examen post-mortem ayant démontré que la balle, après avoir brisé la clavicule, avait passé à travers l'artère sous-clavière droite. Le sauvage se sauva immédiatement sans s'occuper du métis, qui se rendit chez le colon le plus rapproché et donna l'alarme. Le constable Tennent, qui était en service de surveillance des feux de prairie à Flett's-Springs, se porta sur le théâtre du meurtre, et, après avoir pris des mesures pour faire enlever le cadavre et nous faire avertir, releva les traces de l'assassin et essaya de le poursuivre; mais le jour était alors si avancé qu'il n'y eut pas moyen de faire grand'chose. Ici nous reçûmes avis de l'événement le 30 au soir, et un détachement conduit par l'inspecteur Allan se mit en route à la pointe du jour. Des hommes et des chevaux furent aussi envoyés de Batoche. On fit les plus persévérants efforts pour suivre l'assassin et le réduire aux abois, mais sans succès; on put bien relever ses traces jusqu'à la réserve de Lacorne, mais là on les perdit, et l'on suppose qu'il est allé dans les environs du lac aux Noix et du lac à la Plume, où il a des parents.

Le corps du maréchal des logis Colebrook a été apporté à Prince-Albert et a été inhumé le 3 du mois courant avec les honneurs de la police. Les Forestiers, de l'ordre desquels il faisait partie, ont assisté à ses funérailles.

POPULATION MÉTISSE.

Les métis n'ont guère eu besoin de secours durant la dernière année. Il est très probable cependant que le prochain hiver révélera de nombreux cas de misère, dus au fait que les récoltes ont complètement manqué.

La distribution des secours, cet hiver, est entre les mains des membres de l'Assemblée du Nord-Ouest.

MALADIES CONTAGIEUSES DES CHEVAUX.

Bon nombre de cas de morve ont été signalés durant l'été. Un vétérinaire de Moose-Jaw, M. Fletcher, est venu ici s'enquérir des faits, à la demande du gouvernement du Nord-Ouest, et il a abattu plusieurs chevaux infectés de la maladie en question.

PONTS ET ROUTES.

Généralement parlant les chemins sont bons par toute la circonscription. Ce sont principalement des sentiers ou routes tracés par l'usage à travers le pays, mais les différents membres de l'Assemblée ont fait faire beaucoup d'ouvrage, dans leurs divisions électorales respectives, sur celles des réserves de chemin régulières qui servent à la circulation, ainsi que sur ceux des vieux sentiers qui ont été arpentés et proclamés chemins publics.

Tous les passages d'eau ont été pourvus de bons abords, surtout à Carlton, où au lieu de la côte à pic et difficile par laquelle on montait au vieux fort Carlton il y a maintenant un large chemin neuf à pente douce, qui suit l'une des coulées latérales depuis le bord de l'eau jusqu'au niveau de la prairie. Il y a aussi une bonne route sur le côté nord de la rivière, mais les difficultés naturelles qu'il a fallu surmonter là étaient plus grandes, et la pente y est par conséquent plus forte. On vient justement de finir de diminuer la pente, ou plutôt d'améliorer les abords du passage d'eau, de chaque côté de la rivière, à Batoche.

Des ponts seraient d'un immense avantage sur les deux bras—nord et sud—de la Saskatchewan, mais cela coûterait trop cher pour à présent.

Naturellement, vaut mieux avoir des bacs que rien, mais ils font perdre beaucoup de temps en comparaison d'un pont, sans compter que printemps et automne il y a des jours où l'on ne peut pas s'en servir pour passer un cheval ou une paire de chevaux avec une voiture. Nous avons éprouvé beaucoup d'inconvénients et avons dû faire considérablement de dépense par le fait que nous ne pouvions pas passer de chevaux au moment où nous en avions un si pressant besoin pour poursuivre l'assassin du maréchal des logis Colebrook. Ont put transporter des hommes de l'autre côté au moyen de petites embarcations, mais il y eut des temps où même cela fut impossible.

FEUX DE PRAIRIE.

Il n'y a presque pas eu de feux de prairie dans cette circonscription cet automne.

C'est le 7 octobre dernier que nous avons eu les plus grands feux, ou plutôt le plus de feux, devrais-je dire. Ce jour-là un lourd convoi de bétail fut expédié d'ici à Régina. La force que la locomotive dut développer de plus pour pouvoir monter les différentes pentes exigea un surcroît de chauffage qui sema quantité d'étincelles ou de morceaux de houille brûlante. Il en résulta quelque chose comme huit feux entre Prince-Albert et Saskatoon. Une plainte ayant été déposée contre la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, en vertu de l'article 1 de l'ordonnance concernant les feux de prairie, l'affaire vint devant l'inspecteur Allan, au Lac-aux-Canards. La compagnie, bien qu'assignée à comparaître, fit défaut, et le magistrat la condamna à $25 d'amende et les frais.

Une seule autre affaire est venue devant un magistrat; il s'agissait d'un feu qu'un jeune garçon en train de faire à dîner pour une équipe de faneurs avait laissé courir dans le voisinagge de Melfort. Ce jeune homme put se tirer d'affaire en payant les frais.

Le 1er septembre, j'appris que près du lac à la Poule-d'Eau, dans le territoire de Kinistino, il y avait un feu qui brûlait sous terre, dans ce qui avait été une fondrière mais était alors à sec. Recherches faites il se trouva que non seulement c'était vrai, mais que ce feu ne pouvait être éteint que par une forte et longue pluie soutenue, et qu'il fallait par conséquent le surveiller. Je postai donc deux hommes —l'un à Kinistino et l'autre à Flett's Spring—comme garde-incendie dans cette localité. Deux autres feux semblables furent par la suite signalés, l'un au sud de la

"traverse" de McKenzie et le deuxième près de Willoughby. Un homme fut posté à chacun de ces points. Pour empêcher ces feux de s'étendre nous eûmes besoin d'un peu d'aide des colons, qui se joignirent volontiers à nos hommes avec leurs chevaux. Les précautions prises par les hommes de service empêchèrent toute propagation de ces feux.

Des rondes ayant pour but d'empêcher les feux de prairie ont été régulièrement faites par les membres des détachements permanents.

DÉTACHEMENTS.

Saskatoon.

Le 30 janvier dernier le détachement de cette localité, qui jusque-là avait été logé dans le village, sur le côté sud de la rivière, alla s'installer dans les bâtiments neufs qui venaient d'être achevés près de la gare du chemin de fer, sur le côté nord. Il est bien mieux là, par la raison qu'on n'a plus à traverser et retraverser la rivière comme il fallait le faire quand les hommes demeuraient de l'autre côté, sans compter qu'en été on fait une économie considérable en prix de passage du bac.

La présence de la police à Saskatoon est dans un sens nécessaire, parce que c'est le point du chemin de fer d'où se fait la communication avec Battleford, bien qu'en ce qui concerne la localité même notre service se soit réduit presqu'à " néant ".

Lac-aux-Canards, ou Duck-Lake.

Après Prince-Albert Duck-Lake est la principale localité de la circonscription, et c'est le point de distribution pour toute une étendue de pays. Presque attenantes au village sont les réserves d'Okemasis et de Beardy, tandis que celle de One-Arrow n'est pas loin, de l'autre côté du bras sud. Batoche, avec sa colonie, est tout près, tandis qu'au nord est une bonne route qui, franchissant le bras nord, va jusqu'aux réserves de Petaquahaz, de Mistoowasis et d'Atahkakoop, et de là continue jusqu'au Lac-Vert. J'ai le regret d'avoir à consigner la mort du chef Mistoowasis, arrivée l'été dernier.

Du Lac-aux-Canards des patrouilles vont régulièrement à Rosthern, à Hague, à Carlton, à Wingard, au Diehls-Creek, à la Plaine-du-Serpent et à Saint-Laurent.

L'importance de Duck-Lake (Lac-aux-Canards) a été reconnue par le fait que durant un certain nombre d'années on y a posté un officier breveté, dont le retrait, le printemps dernier, et son remplacement par un sous-officier, ont démontré la nécessité de le réinstaller.

L'inspecteur Strickland, qui a été le dernier de ces officiers, est resté à Duck-Lake jusqu'au 17 mai dernier, date à laquelle, ayant été choisi pour faire partie du détachement qui devait être envoyé au Yukon, il dut aller à Régina se préparer à partir pour son nouveau poste.

Le fait qu'il y a tant de réserves indiennes dans le voisinage immédiat du Lac-aux-Canards est cause que la police et les sauvages viennent souvent en contact (ce qui pourrait à tout moment arriver dans les circonstances où il faudrait du jugement et de la circonspection). Pour cette raison, et parce que les fonctions de magistrat trouvent à s'exercer ici assez souvent, et même plus qu'en aucun autre endroit de la circonscription, j'insiste très fortement sur la nécessité d'y poster un autre officier breveté.

A Duck-Lake (Lac-aux-Canards) les bâtiments qui servent de quartier au détachement sont tenus à bail. La maison est commode et confortable, mais l'écurie est trop petite et mal aérée. Le propriétaire serait prêt à bâtir une écurie neuve, moyennant un supplément de loyer, mais il n'y a pas lieu d'écouter cette proposition, vu que l'intention est de construire des bâtiments neufs sur la réserve de la police, dans le village.

L'évasion du sauvage dont j'ai parlé montre la nécessité d'un violon de quelque sorte pour enfermer temporairement ceux que l'on arrête.

BATOCHE.

Ici le détachement a déménagé depuis que j'ai pris le commandement de la division. A mon arrivée il était logé dans une maison tenue à bail et appartenant à un nommé E. Champagne. Cette maison était assez confortable, mais l'écurie ne l'était pas; de plus le poste avait le désavantage d'être à quelque distance du passage d'eau, de sorte qu'il n'était pas facile de surveiller les allées et venues des gens. Des arrangements ayant été faits pour cela, ce poste fut abandonné le 14 mars 1895, et le détachement transféré à la maison de N. L'Etendri, plus communément connu sous le nom de "Batoche". Cette maison est très commode et offre de spacieuses dépendances. Elle domine le passage d'eau et est très avantageusement située pour un poste de garde.

Excepté en printemps et en automne durant les quelques jours où il est impossible de traverser la rivière, il n'y a pas de nécessité de tenir un détachement à Batoche, à cause de la proximité de Duck-Lake, où il y a tout le temps un bon poste détaché. Au lieu de maintenir un détachement à Batoche j'aimerais mieux en mettre un à la traverse de McKenzie, située à environ 20 milles plus loin en aval. Là un détachement se trouverait dans une situation centrale pour desservir les colonies de Coxby, de La-Corne, de Flett's-Springs, de Melfort et d'une couple d'autres localités, toutes à une faible distance. Comme c'est là il faut y envoyer des patrouilles d'ici, et pour aller à Melfort (qui est le point le plus éloigné) et en revenir c'est un voyage de 160 milles au moins.

CUMBERLAND.

A cause de la réduction de l'effectif du corps, et, par suite, de celui de cette division, le détachement qui depuis 1892 était posté à Cumberland a été retiré le printemps dernier, et ses hommes—le brigadier Connor et le constable Carter—sont arrivés de là à Prince-Albert, le 7 mai dernier, après un rude voyage fait en canot pour remonter la rivière.

Il n'y a rien de particulièrement important à dire au sujet de ce détachement; la nature de son service et la manière dont il se faisait l'été et l'hiver ont été clairement expliquées dans de précédents rapports du surintendant Cotton.

Les hommes de ce détachement furent obligés de laisser derrière eux la masse de l'équipement du poste, attendu que n'ayant qu'un canot ils ne pouvaient rien apporter de plus que leurs vêtements, leurs armes et les vivres nécessaires. Aucun bateau à vapeur n'ayant fait de service cette année, tout est encore là, entre les mains de M. McDougall, l'agent de la Compagnie de la Baie d'Hudson, qui a bien voulu s'en charger. Des quatre chiens qui composaient l'attelage du poste deux sont morts durant l'été et les deux autres étaient malades. L'ordre que vous avez donné de faire tuer ces derniers a été envoyé à sa destination, mais nous n'avons pas eu d'autres nouvelles depuis.

Le 23 mars dernier il a été envoyé à la Plaine du Serpent, pour y faire le service, un constable à cheval qui demeure avec l'agent du département des affaires indiennes, M. Keith, et surveille les trois réserves ainsi que la colonie de la Rivière-aux-Coquilles.

CASERNEMENTS.

Les casernements, ici, sont en bon état. Il est cependant des bâtiments qui ont encore besoin d'être peinturés, ce qui sera fait l'été prochain. La dépense pour les réparations n'a pas été forte.

Voici les principaux travaux qui ont été faits :—

Il a été construit, pour les hommes, des latrines neuves, munies de boîtes qui peuvent être retirées et vidées toutes les semaines, la vieille fosse d'aisance ayant été condamnée par le médecin auxiliaire intérimaire. Bain après l'invasion de la fièvre.

Les écuries n°s 1 et 2 ont été toutes deux replanchéiées d'un bout à l'autre.

Une dépense de $50 a été faite pour aménager un local en cantine.

Il a été construit trois cheminées neuves, dont une dans la salle de récréation, qui en était bien mal pourvue auparavant, et une dans chacune des petites annexes en arrière des couloirs n°s 1 et 3 dans le bâtiment où sont les chambres de troupe.

A l'extrémité sud de l'écurie n° 1 a été construite une remise en appentis qui servira à la fois de porche et de local où mettre la litière le jour.

Dans la cour des écuries la maisonnette du puits a été avancée de 12 pieds, et à l'une des extrémités a été ajouté un appentis qui recouvre le puits.

APPROVISIONNEMENT D'EAU ET PROTECTION CONTRE LE FEU.

Le service d'eau des casernements est tout à fait défectueux. Il y a deux puits, l'un presque derrière le corps de garde, l'autre dans la cour des écuries. Ni dans l'un ni dans l'autre il n'y a assez d'eau (et c'est dans le premier qu'il y en a le plus), même pour les chevaux. En correspondance avec celui de la cour des écuries est un réservoir que l'on tient toujours plein d'eau, et par-dessus ce réservoir se trouve la pompe à incendie prête à fonctionner; mais en cas de feu le puits, comme auxiliaire du réservoir, ne vaut pas la peine qu'on le compte.

Un autre grand et grave inconvénient qu'offre la maisonnette du puits de la cour des écuries est sa proximité des autres bâtiments. Par certains vents, si le magasin d'habillement ou la salle à manger et cuisine de la division prenait feu, la place ne serait pas tenable, et la pompe deviendrait par conséquent inutile.

Je suggérerais donc qu'un nouveau puits fût creusé quelque part en dedans de l'enceinte des casernements, où il n'y aurait pas de danger que l'eau se contaminât, et que ce puits descendît à une profondeur suffisante pour assurer un abondant approvisionnement de bonne eau.

MOBILIER DE CASERNEMENT.

Trente-cinq couchettes de fer, récemment reçues de Régina, relèvent beaucoup l'aspect des chambres de troupe et contribuent grandement au confort des hommes. J'aimerais à en avoir une autre douzaine pour les détachements permanents.

J'aimerais aussi qu'il nous fût fourni des tables et des bancs comme on en a dans l'armée impériale. Ceux que nous avons actuellement sont presque tous de fabrication domestique, ne sont d'aucun modèle fixe, et, tous les ans, coûtent cher à réparer et renouveler.

TABLE ET CUISINE.

Au chef-lieu de commandement de la division, aux pensions tant des sous-officiers que des hommes, la cuisine est faite par des constables spéciaux compétents, qui ont été engagés pour cela à cause de leurs aptitudes.

CANTINE.

Quand je pris le commandement de la division il n'y avait pas de cantine dans le poste; je demandai et obtins votre autorisation d'en établir une. Le local que je choisis pour cela fut une chambre à l'extrémité sud de la salle de récréation, dans laquelle je fis mettre un comptoir, des tablettes, etc., et sous laquelle je fis creuser une cave. Toute la menueserie a été faite par le charpentier de la division, et la fouille par les détenus.

La cantine a été ouverte le 29 avril, et depuis ce temps-là elle a fait de bonnes affaires. Naturellement, ayant commencé sans capital, comme toute cantine commence ordinairement, nous n'avons pas encore de surplus à montrer, mais nous couvrons nos dépenses et avons un très passable compte de balance à la fin de chaque mois, bien que tous les mois le comité ait mis un peu d'argent de côté au profit de tous.

Police à cheval du Nord-Ouest.

EXERCICES.

Les exercices de printemps ont commencé le 16 avril et ont été faits deux fois par jour jusqu'au 6 juin, sauf pendant le temps pris pour faire le recensement.

Les exercices de divisions ont été faits tous les lundis matin durant l'été.

PATROUILLES.

Toutes les semaines, durant l'été, un détachement de patrouille se composant d'un sous-officier et de deux constables à cheval, avec attelage, a quitté le poste chaque mardi matin pour revenir le samedi suivant. Et chaque semaine l'itinéraire de cette patrouille a été changé, de sorte que toute la partie de la circonscription qui ordinairement se serait trouvée hors de la portée des détachements a été régulièrement visitée. Comme chaque détachement portait son équipage de campement, il n'y a eu à faire de dépense que pour les passages d'eau. A partir d'à présent, durant les temps froids, les détachements de patrouille seront moins forts, mais il y aura des dépenses à faire pour loger hommes et chevaux.

VOITURES.

Les voitures sont en assez bon état, mais il y aura lieu de réformer une ou deux des grosses voitures de roulage qui ont vu leurs meilleurs jours. En avril dernier nous avons reçu du dépôt une barouche (*buckboard*) à deux chevaux, qui, bien qu'elle ne fût pas neuve, n'avait pas beaucoup servi et a fait un bon service durant l'été.

Suivant la permission que j'en ai reçu, j'ai, par l'intermédiaire de l'agent ici, commandé deux chariots Bain munis de freins californiens. Ces voitures doivent être livrées non peinturées, de sorte que nous pourrons non seulement examiner à fond les matériaux dont elles seront faites, mais aussi les peinturer de la couleur d'ordonnance, avec quelque chance que la peinture tienne.

Nous avons besoin d'un double traîneau (*bobsleighs*) de moyenne pesanteur, et de deux légers traîneaux à un cheval pour le service en détachement.

Il nous faudra aussi une barouche (*buckboard*) à un cheval le printemps prochain.

HARNACHEMENT ET SELLERIE.

La division est au complet sous ce rapport, et bien que l'état des selles laisse pas mal à désirer nous en avons au moins en quantité pour tous les usages. Les selles sont très vieilles ; chez toutes la peau de mouton noire pend de chaque côté sous le troussequin, et comme un grand nombre de ces peaux sont dépouillées de leur laine, les selles n'offrent pas un très bel aspect. Presque toutes n'ont qu'une sangle.

SANTÉ.

Depuis l'invasion de la fièvre l'année dernière il n'y a pas eu de maladie grave dans la division. Il y a eu la proportion ordinaire d'accidents, qui, heureusement, ont tous été de peu de conséquence, sauf pour ce qui est du constable Mackenzie (nº de matricule 2516), qui reçut une ruade de cheval pendant qu'il était sorti en service, mais qui fut bientôt rétabli et s'est rengagé depuis.

TIR À LA CIBLE.

A la seule exception du constable Thompson (nº de matricule 1118), qui étant en service de détachement à la Plaine du Serpent ne pouvait pas facilement être rappelé, toute la division a exécuté le tir à la cible avec la carabine et le revolver.

Le maréchal des logis chef Weeks (nº de matricule 789) a obtenu le plus haut résultat en points avec la carabine, tandis que le constable Norton (nº de matricule 2424) s'est placé à la tête de la liste avec le revolver. La moyenne pour la division a été 212·81 et 81·09 avec la carabine et le revolver respectivement.

ARMES ET MUNITIONS.

Nous sommes encore armés de la carabine Winchester et du revolver Enfield dans cette division.

Je désire protester ici contre l'emploi des cartouches fabriquées par la *Dominion Cartridge Co.* Pour ce qui est des cartouches à fusil, j'apprends qu'il a été décidé de n'en plus acheter de cette compagnie; il faudrait en faire autant pour les cartouches à revolver, qui sont encore pires que les premières, je crois. C'est la première année que je vois ces cartouches, et je ne crois pas exagérer en disant qu'on n'a pas pu en tirer six de suite sans que l'une d'elles ratât. Je ne crois pas qu'il soit juste de s'attendre à ce qu'un homme se mette, en faisant son service, dans une position où sa vie dépende de l'usage de son revolver, quand on lui fournit de pareilles cartouches.

CHEVAUX.

Les chevaux de cette division sont assez bons. De ceux qui composaient l'effectif quand j'ai pris le commandement dix-sept ont été réformés comme n'étant plus propres au service. La décision de la commission qui s'est occupée de ces chevaux ayant été approuvée, et l'ordre ayant été donné de se défaire des chevaux en question, j'en ai vendu sept au comptant; quant aux autres ils ont été échangés, l'un contre des pommes de terre, et le reste contre du bois de chauffage qui sera délivré aussitôt qu'il y aura des chemins d'hiver pour aller dans le bois. Ceux qui ont eu ces chevaux ont dû garantir par un cautionnement l'exécution du marché ainsi conclu.

Il n'a pas été acheté de chevaux ici, mais nous en avons reçu de Régina une vingtaine dont la plupart sont de bons animaux, mais dont quelques-uns ne pourront pas durer longtemps.

Le cheval n° 1787 ayant contracté la maladie de la morve a été abattu le 26 juin. Ce cheval et le n° 628 faisaient la paire en service à Batoche, d'où je les avais fait venir pour les mettre à l'herbe. La maladie en question fit son apparition très peu de temps après leur arrivée. Va sans dire qu'on eut soin d'accomplir une désinfection à fond.

Deux autres chevaux—les n°s 1661 et 2103—sont morts, le premier, en voyage, d'une dégénérescence graisseuse du cœur, et le dernier d'une inflammation des intestins.

DISCIPLINE ET CONDUITE.

La conduite des sous-officiers et des constables de la division a été bonne. Il y a eu le nombre ordinaire de légères fautes de discipline. Les seuls cas d'une nature grave se sont produits récemment et ont eu pour résultat l'évasion d'un détenu indien à Duck-Lake, par la faute d'un maréchal des logis et d'un constable; le premier a été cassé de son grade et réduit à la solde de simple constable, et le deuxième a été condamné à deux mois d'emprisonnement avec travail forcé et à être ensuite expulsé du corps.

VIVRES ET FOURRAGE.

Les vivres et le fourrage fournis ont été trouvés de bonne qualité. C'est la Compagnie de la Baie-d'Hudson qui fournit les épiceries, mais on achète le bœuf et l'avoine de commerçants de la localité.

Le foin fourni cette année est de bonne qualité et bien ameulonné. Il a été fourni par quatre entrepreneurs. Pendant que la meule de l'un de ces fournisseurs était à se faire le shérif intervint et la saisit, et elle fut vendue quelques jours après. Comme la dette pour laquelle cette saisie avait été faite ne se trouvait pas encore éteinte, je n'ai pas cru devoir laisser le fournisseur en question recommencer, et je me suis rabattu sur les cautions, qui ont rempli ses obligations.

EQUIPEMENT ET HABILLEMENT.

L'habillement n'a pas été fourni bien proprement cette année; la division a grandement besoin de vêtements de serge.

J'aimerais à voir adopter, et fournir tous les ans, quelque chose d'uniforme en fait de chapeau de feutre pour le service en campagne. On ne saurait, selon moi, trouver rien de mieux que le chapeau en usage dans la cavalerie américaine. Pour compenser la dépense d'un chapeau on pourrait se dispenser de nous fournir l'un des deux casques ainsi que la casquette de toile que nous recevons actuellement.

RECRUTEMENT.

Un seul homme s'est offert à l'enrôlement et il a été refusé après examen de médecin.

INSPECTIONS.

Les différents détachements ont été périodiquement inspectés par l'inspecteur Allan et par moi.

Le poste ici a été visité et inspecté, le 7 septembre dernier, par sir Mackenzie Bowell, accompagné du contrôleur et de vous. Le lendemain ces messieurs sont partis pour Duck-Lake.

Vous avez de nouveau visité le poste vous-même le 13 du mois courant.

Le sous-commissaire est venu ici deux fois: le 6 février et à la fin de septembre.

ÉTAT DE FORCE DE LA DIVISION.

Le tableau suivant fait voir l'effectif et la distribution de la division:—

Localité.	Surintendent.	Inspecteur.	Médecins auxiliaires.	Maréchaux des logis d'état-maj.	Maréchaux des logis.	Brigadiers.	Constables.	do spéciaux.	Total.	Chevaux. de selle.	Chevaux. de trait.	Chevaux. Total.
Prince-Albert	1	1	1	4	2	3	28	4	44	20	19	39
Duck-Lake	..	....	1	....	1	....	4	....	6	1	4	5
Batoche	....	....	....	....	1	....	2	....	3	2	2	4
Saskatoon	....	....	....	....	1	...	2	...	3	1	2	3
Surveillance des feux de prairie.												
Kinistino	....	....	....	....	....	1	..	....	1	1	....	1
Flett's-Springs	....	....	....	....	....	....	1	..	1	1	....	1
McKenzie's-Crossing (Traverse de McKenzie)	....	....	....	....	....	1	....	....	1	1	....	1
Willoughby	....	....	....	....	....	....	1	....	1	1	....	1
Chevaux réformés	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	8	10
Total	1	1	*2	4	5	5	38	4	60	30	35	65

* Intérimaires.

C'est ainsi que se trouvait distribuée la division au 31 octobre dernier.

Dans les 12 mois compris entre le 31 octobre 1894 et le 31 octobre 1895, la division a perdu 17 membres ainsi répartis, savoir :—

Passés de cette division à une autre : 1 surintendant, 1 inspecteur et 5 sous-officiers et constables;

Libérés à l'expiration de leur temps : 7 sous-officiers et constables ;

Dégagés à prix d'argent : 2 constables ;

Tué : 1 maréchal des logis ;

Tandis qu'elle n'en a gagné que 9 ainsi répartis :

Passés d'une autre division à celle-ci : 1 surintendant et 8 sous-officiers et constables ;

De sorte que l'effectif de la division a diminué de 8 hommes dans le cours de l'année.

CHAUFFAGE ET ÉCLAIRAGE.

Le combustible dont on se sert par toute la circonscription est le bois—du pin ici et du peuplier à Duck-Lake, Batoche et Saskatoon.

Il m'est venu à l'esprit que la houille pourrait être avantageusement substituée au bois dans cette dernière localité, où l'on paie du mauvais bois $3.50 la corde. Je ferai de cela le sujet d'une étude et d'un rapport.

Ce poste est éclairé partout à l'électricité. Partout ailleurs on se sert de pétrole.

NOMBRE DE MILLES FAITS.

Pendant l'année nos chevaux ont fait 141,923 milles.

TÉLÉPHONES.

Il y a entre Duck-Lake et Batoche une ligne téléphonique qui ne fonctionne pas d'une manière satisfaisante du tout. La moitié du temps il n'y a pas moyen de rien entendre, et quand cela va le mieux on comprend très mal. Je pense que la faute en est aux instruments, car la ligne a été soigneusement repassée et paraît être sans défaut.

Il y a en ville, ici, un service téléphonique avec lequel le poste est en correspondance au moyen d'un instrument placé dans le corps de garde.

AIDE AUX CHEMINS DE FER.

Il n'a pas été demandé d'aide de la part de la compagnie du chemin de fer.

GIBIER.

Le gibier n'a pas abondé cet automne. On dit qu'il y a eu bien moins de poules de prairie que l'année dernière. Les canards sont rares dans le voisinage immédiat, à cause de la rareté de l'eau, les fondrières ou marais qui étaient en train de se dessécher depuis un certain nombre d'années ayant presque entièrement disparu.

VILLE DE PRINCE-ALBERT.

La ville a fait des progrès, en ce qu'il y a été bâti considérablement de maisons durant l'été, en dépit de la mauvaise situation des affaires.

La localité souffre du désavantage d'avoir été trop généreusement dotée de lots de ville durant la fièvre spéculative ; ces lots se touchent et les intérêts opposés de leurs propriétaires ont fait que les bâtisses se sont échelonnées sur une distance considérable le long de la rivière. Si toutes ces constructions avaient été massées ensemble nous aurions aujourd'hui une jolie petite ville.

Nous n'avons pas grand'chose à faire en fait de service de police dans la ville, attendu que la municipalité a son constable à elle et qu'elle se montre jalouse de toute immixtion surtout dans l'application de ses règlements. Aide lui a toujours été prêtée quand elle l'a demandé.

CRIMINALITÉ.

Le relevé des affaires criminelles montre qu'à l'exception des délits reprochés à Parslow, Dalgleish et McBeth, il n'a été commis que très peu de crimes d'une nature grave. Les poursuites dirigées contre les individus que je viens de nommer étaient pour vol de bétail ; elles ont attiré beaucoup d'attention et ont été suivies avec beaucoup d'intérêt. Comme les faits qui ont amené l'arrestation et le procès de ces individus se sont produits avant que je n'aie pris le commandement, je vais reproduire ici le cas tel qu'il m'a été communiqué par l'inspecteur Allan, qui avait l'affaire en main et par qui a été entendue la preuve préliminaire.

"Des colons de la circonscription s'étaient aperçus de temps à autre qu'il leur manquait des animaux dans leur pâturages, mais en général ils s'attendaient à les retrouver quand l'approche de l'hiver leur ferait faire une battue. Cependant, des

soupçons naquirent quand l'un d'eux vit embarquer un ou deux des animaux manquants à la station du Pacifique en destination de l'ouest; et quand, encouragés à y aller avec plus d'audace, les voleurs menèrent délibérément à la station une trentaine de têtes de bétail appartenant à deux ou trois des principaux cultivateurs et les expédièrent à Calgary, tout le monde ouvrit les yeux, et sur plainte de MM. Tait et Fraser nous ouvrîmes avec la division D une correspondance qui eut pour résultat l'arrestation de deux étrangers de Calgary, Parslow et Dalgleish, ainsi que d'un nommé McBeth, de Prince-Albert, qui fut conduit à Springfield, dans le Manitoba. Ces individus furent tous les trois mis en accusation ici après une longue épreuve judiciaire, qui dura environ 22 jours, furent envoyés en prison pour y attendre leur procès. Aux assises Dalgleish et McBeth furent trouvés coupables, mais Parslow fut acquitté."

J. Sanderson qui a été traduit devant le juge McGuire le 22 octobre dernier et condamné à 3 mois d'emprisonnement avec travail forcé, est un jeune garçon de 14 ans. Reste à savoir s'il profitera ou non de la leçon. Son délit était d'avoir obtenu des marchandises sous de faux prétextes au moyen d'ordres forgés. On me dit qu'il a fait d'autres victimes, mais que celles-là n'ont par voulu le poursuivre.

LA PRISON.

Il s'est répété ici, cet été, que la prison allait être reçue et ouverte. Elle a été visitée par l'inspecteur des pénitenciers.

Nous n'avons pas assez de place dans notre corps de garde, où il n'y a que six cellules et pas de commodités. Plusieurs fois, l'été dernier, il y a été enfermé plus de détenus que nous n'avions de cellules pour. Et j'ai aussi eu des femmes à garder en différentes occasions.

LE RECENSEMENT.

Conformément aux instructions reçues, un recensement de cette circonscription a été commencé en avril dernier. Ce sont les hommes de la division qui ont fait l'ouvrage. Il a fallu battre beaucoup de pays, mais en assignant différentes parties du territoire à différents hommes on a pu faire cette besogne assez simultanément. Le lac Vert ayant été compris dans la circonscription il m'a fallu envoyer aussi quelqu'un là.

AIDE AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES.

Nous avons fourni des escortes aux agents du département des affaires indinnes quand il en a été demandé, à l'occasion des paiements de rente aux sauvages. Des détachements ont accompagné M. Keith au lac Vert ainsi qu'au lac de l'Esturgeon. Une escorte a accompagné M. McKenzie au fort à la Corne et à la réserve de John Smith.

VISITE DU PREMIER MINISTRE.

Dans le mois d'août dernier je reçus instruction d'aller à la rencontre du premier ministre et de sa suite (qui venaient de Battleford) au Coude de la Saskatchewan-nord, le 4 septembre au soir. Je partis d'ici le 2, et voyageant sans me presser j'arrivai au rendez-vous le 4 au matin. Les visiteurs ayant éprouvé des retards n'arrivèrent que le lendemain midi. Nous nous mîmes immédiatement en route et, après avoir campé une nuit, arrivâmes à Prince-Albert le 6 au soir.

Ainsi que je l'ai dit, le poste fut inspecté par le premier ministre le 7; ceux de Duck-Lake et de Batoche le furent le lendemain.

Les visiteurs partirent le 9 de Duck-Lake pour Régina, par le train régulier.

On trouvera ci-joint les rapports du médecin auxiliaire intérimaire Bain et du vétérinaire sous-officier d'état-major Joyce, avec un état des causes criminelles et autres jugées durant l'année, une carte montrant l'itinéraire des patrouilles faites, et un aperçu des besoins pour le prochain exercice.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

GEO. B. MOFFATT,

Surintendant, commandant la division F.

ANNEXE G.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT JOSEPH HOWE, COMMANDANT LA DIVISION E, 1895.

CALGARY, 30 novembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport annuel de cette division pour l'exercice clos ce jour.

CRIMINALITÉ.

Exception faite du meurtre de M. F. Skynner, distributeur de vivres pour l'agence des Pieds-Noirs à Gleichen, commis le 4 avril par un sauvage du nom de "Scraping-High," il n'y a pas de crimes très graves au compte de cette circonscription. Le nommé "Scraping-High" fut tué d'un coup de feu, le jour de son crime, par le constable Rogers, parce que, ne voulant pas se laisser arrêter, il tirait lui-même sur nos hommes.

Comme on peut le voir par l'état ci-joint, la besogne judiciaire ne forme pas une mince partie des devoirs qu'il y à remplir à ce poste. Les causes entendues peuvent se classer et répartir ainsi :—

Entrer par effraction dans des wagons du C.C.P	2
Ivresse	6
Procurer de la boisson aux sauvages	11
Voies de fait	10
Avoir de la boisson en sa possession	2
Vagabondage	10
Monter furtivement et sans payer place en chemin de fer	15
Vol de bestiaux et de chevaux	5
Vol simple	4
Libelle	2
Evasion	1
Coucher une personne en joue avec une arme à feu	1
Bigamie	2
Tenir une maison malfamée	5
Habiter une maison malfamée	10
Fréquenter une maison malfamée	6
Tirer une arme à feu le dimanche	6
Complaisance criminelle	1
Meurtre	2
Destruction de bétail	1
Laisser brûler un feu	2

Grâce aux arrestations que nous fîmes et qui parurent avoir un effet salutaire, le nombre des vagabonds diminua perceptiblement vers le millieu de l'été.

Dans le cas de meurtre dont il est question plus haut, le maréchal des logis Marshall mérite beaucoup d'éloge pour la manière habile dont il a essayé d'arrêter l'assassin. Ce dernier—un sauvage—avait un bon rifle avec des cartouches en abondance, et dès que nos hommes furent à sa portée il se mit à tirer sur eux jusqu'à ce que le constable Rogers le tuât d'un coup de feu.

Trois sauvages furent, à leur propre demande, inscrits sur la liste du jury pour l'enquête à tenir sur sa mort, et ils se déclarèrent parfaitement satisfaits de la manière dont cet homme avait été traité, disant qu'il n'avait eu que ce qu'il méritait.

Pour ce qui est de l'affaire Parslow et Dalglish, travaillée par le maréchal des logis Brooke, je reproduirai ici le rapport de ce dernier, qui la raconte au long.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST,
CALGARY, 16 novembre 1895.

A l'officier commandant la
Police à cheval du Nord-Ouest à
Calgary.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire le rapport suivant sur l'affaire de vol de bétail de Prince-Albert, au sujet de laquelle je reçus instructions de l'officier commandant de faire des recherches.

Le 21 décembre dernier fut reçu de Prince-Albert un télégramme annonçant le vol d'un certain nombre d'animaux.

En prenant des renseignements j'appris que Parslow et Dalgleish avaient expédié deux wagons de chevaux à Prince-Albert, en septembre, et qu'ils avaient ramené de là trois wagons de bêtes bovines à la fin d'octobre, et aussi qu'un métis nommé Edward McBeth avait, étant à leur emploi, échangé des chevaux contre des bestiaux. Le 3 janvier, je vis Parslow et lui parlai de son voyage à Prince-Albert; je lui parlai aussi de McBeth. Cette conversation me convainquit que Parslow et Dalgleish étaient instruits de tout ce qui concernait le bétail volé. Le même soir McBeth arriva de Prince-Albert à Calgary. Sitôt que Dalgleish le vit il lui dit que je m'étais informé de lui, et qu'il ferait mieux de quitter le pays. Dalgleish lui donna $25 et lui dit de partir dans la nuit même, ce qu'il fit.

Le bétail qu'ils avaient emmené de Prince-Albert était en ce moment au ranche à chevaux de la rivière de l'Arc, environ 20 milles dans l'ouest de Calgary. J'envoyai un homme au ranche pour voir s'il ne s'y trouverait pas des animaux répondant au signalement que je lui donnai. Il en reconnut deux ou trois, mais me dit que les individus soupçonnés en avaient vendu pour $500 à Robert Barns, de Cochrane, avant qu'ils ne fussent revenus de Prince-Albert.

Je partis alors à la recherche de McBeth, sachant que je ne pourrais rien faire à moins que je ne misse la main sur lui; car j'avais deviné leur plan, qui était celui-ci: si j'allais au ranche et y trouvais les animaux volés, tout de suite on produirait un acte de vente signé de McBeth et portant qu'ils avaient acheté les animaux de lui, ce qui les exonérerait; ils avertiraient ensuite McBeth, qui quitterait le pays sur-le-champ et pour de bon.

Une rumeur voulant que McBeth fusse quelque part dans les montagnes, j'écrivis aux chefs de police de Golden, de Donald, de Nelson, de Kamloops, de Revelstoke, de New-Westminster, de Vancouver, et de plusieurs autres endroits, mais ne pus avoir de nouvelles de lui.

Tout le temps je surveillais les mouvements de Parslow et Dalgleish, car je craignais qu'ils ne quittassent le pays, vu que j'avais su que Dalgleish parlait d'aller à la Colombie-Britannique.

Le 19 février j'allai à la Rivière-Haute, 40 milles dans le sud de Calgary; j'avais découvert que McBeth avait un oncle par-là. Je pris des renseignements en arrivant, mais ne pus avoir aucune nouvelle de mon individu. Le lendemain je me rencontrai avec un homme qui me dit qu'il pourrait peut-être me le trouver—ce dont il vint à bout, après s'être donné quelque peine; il m'annonça qu'Edward McBeth se cachait dans Kildonan, près de Winnipeg. Après avoir obtenu encore quelques renseignements de la même personne je partis pour Calgary. En y arrivant je fis mon rapport, et l'on télégraphia au chef McRae, de Winnipeg, d'arrêter McBeth, ce qu'il fit.

Je fis alors une dénonciation de Parslow et Dalgleish et les arrêtai le 23 février; je les fouillai et trouvai sur Dalgleish deux lettres de McBeth qui étaient d'une grande importance.

Le 25 février je les conduisis tous deux à Prince-Albert, où je recueillis tous les renseignements que je pus sur leur compte, de même que sur ceux à qui ils avaient vendu des chevaux, et ceux de qui ils avaient eu des bêtes à cornes, et le 15 mars il fut décerné un mandat de dépôt contre les trois.

Je quittai ensuite Prince-Albert avec Peter Fraser qui avait perdu la plus grande partie du bétail en question, et vins à Calgary; j'allai au ranche et y trouvai 3 têtes

de bétail. Puis nous allâmes au ranche de Barns, à Cochrane, et y trouvâmes 19 autres animaux—soit 22 en tout sur les 30 qui avaient été volés. Il n'y eut pas moyen de trouver les 8 autres. Nous revînmes alors à Calgary, et après avoir obtenu encore des renseignements de partis pour Prince-Albert.

Le procès commença le 1er avril devant le juge McGuire et un jury, et dura 11 jours. Les témoignages de 26 personnes entendus, Parslow fut acquitté, Dalgleish fut trouvé coupable d'avoir reçu du bétail volé, sachant que ce bétail avait été volé, et McBeth fut trouvé coupable d'avoir volé ce bétail. Dalgleish eut un an et McBeth trois.

J'étais de retour à Calgary le 13 avril.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. F. M. BROOKE,

Maréchal des logis d'état-major.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA CIRCONSCRIPTION

L'état général de la circonscription est assez bon. Un grand nombre de colons sont allés s'établir du côté nord; il en reste comparativement peu ici, vu que c'est strictement un pays d'élevage et que le cultivateur ne peut pas y récolter du grain en quantités rémunérantes tous les ans.

Il ne s'est pas produit de changement intéressant durant l'année, qui a été passablement bonne pour tout le monde; la récolte des grains a été satisfaisante, et celle des racines a été la meilleure que l'on ait eue depuis plusieurs années. Grâce aux pluies du printemps et du commencement de l'été le foin est en grande abondance et les parcours, ou herbages, sont en bon état pour l'hiver.

POSTES DÉTACHÉS.

Voici quels sont les postes détachés de la division E:—

Banff	1 officier	1 sous-officier	6 constables.	
Gleichen		1 "	4 "	1 éclaireur.
Rivière-Haute		1 "	2 "	
Dewdney			1 "	
Morley			1 "	
Millarville			1 "	
Ings			1 "	
Olds			1 "	
Canmore			1 "	
Anthracite			1 "	

Le poste de Millarville n'a été établi que cet automne, à la pressante demande des colons de cette localité; et maintenant que leur vœu est exaucé ils se disent satisfaits, vu que la présence d'un constable dans leur voisinage immédiat leur inspire plus de confiance et de securité.

En outre de ces postes détachés les postes suivants ont été établis pour la surveillance des feux de prairie, savoir:—

Millarville, 1 sous-officier;
Wyndham's, 1 "
Cochrane, 1 constable;
Jumping-Pond, 1 constable;
Stevenson's, 1 constable.

Ces détachements ne sont que temporaires et seront rappelés aussitôt que le danger des feux de prairie sera passé.

CARTE DE PATROUILLE.

Il a été fait à cette carte comparativement peu de changements, indiquant principalement les postes de surveillance des feux de prairie, les nouveaux postes détachés et les nouveaux bureaux de poste.

AIDE AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES.

Ce département n'a pas demandé d'aide, sauf à l'occasion du paiement de la rente aux sauvages, le 16 octobre, à la "Traverse" des Pieds-Noirs, où tout s'est passé paisiblement sous l'égide de la garde ordinaire fournie par cette division.

SERVICE DE SURVEILLANCE.

Cette circonscription a été battue en tous sens, tant par les différents postes détachés que par des patrouilles de ronde envoyées d'ici. A la demande de l'agent, une patrouille locale a visité la réserve des Sarcis toutes les semaines.

Des patrouilles spéciales sont allées dans le territoire de la Côte du Genou (*Knee Hill*) et du creek des Trois Côtes (*Three Hill Creek*), où les colons—dont il y a environ six—étant complètement isolés et sans aucun service postal, voient toujours arriver nos hommes avec plaisir.

AIDE AUX DÉPARTEMENTS DES DOUANES ET DES CHEMINS DE FER.

Ni l'un ni l'autre de ces départements n'a demandé d'aide durant l'année.

POPULATION INDIENNE.

Il y a, dans la circonscription, trois réserves indiennes ainsi situées, savoir: la réserve des Pieds-Noirs, comptant 301 hommes, 411 femmes et 483 enfants—soit 1,195 âmes en tout—à 60 milles dans l'est de Calgary; la réserve des Sarcis, comptant 68 hommes, 91 femmes et 80 enfants (total, 239 âmes), à 10 milles dans le sud de Calgary; et la réserve des Assiniboines, comptant 125 hommes, 160 femmes et 280 enfants (en tout 565 âmes), à 40 milles franc ouest.

Les Sarcis et les Assiniboines se sont bien conduits. Au commencement du printemps il vint à mes oreilles que les Assiniboines avaient tué du bétail sur le creek aux Moutons, mais les recherches qui furent faites ne révélèrent rien de certain à cet égard; c'était simple supposition de la part des colons, et depuis qu'il a été posté un homme dans cette localité personne n'a plus eu à se plaindre sous ce rapport.

Pour continuer ce chapitre je ne saurais faire autrement que de signaler la presque complète absence de crime parmi les Pieds-Noirs durant la période antérieure au 4 avril, jour où M. Frank Skynner, distributeur de vivres, fut assassiné chez lui, au camp sud de la réserve, par un sauvage du nom de Scraping-High, jusque-là regardé comme sain d'esprit, mais qu'une rumeur indienne—apparemment bien fondée—disait atteint d'une espèce de folie "émotionnelle", causée, sans doute, par la mort de son seul enfant, récemment renvoyé de l'un des pensionnats, dont il était l'un des élèves, parce qu'il était atteint d'une maladie incurable.

La prompte et décisive mesure prise par l'arrestation de Scraping-High eut le plus salutaire effet sur l'esprit des sauvages comme preuve du prompt châtiment qui suit un si épouvantable crime. Ce qu'avaient fait nos hommes fut pleinement approuvé par les sauvages, comme le prouvèrent les félicitations du chef et de ses conseillers, immédiatement après que Scraping-High eut été tué d'un coup de feu, comme aussi leur présence à l'enquête du coroner et le verdict qu'ils y rendirent en qualité de jurés.

Le meurtrier n'avait apparemment pas d'autre motif que celui de venger la mort de son fils.

Depuis cet incident les sauvages ont repris leur attitude normale, et il n'a été commis, dans la circonscription, aucunes infractions graves aux lois existantes. On en a la preuve dans le fait que les patrouilles n'ont reçu aucunes plaintes, même insignifiantes, de la part des colons, pendant la période de temps qu'embrasse le présent rapport.

Le fait que le département fournit aux sauvages des animaux dont il achète ensuite le croît pour ses distributions de viandes, ne peut manquer d'encourager les Pieds-Noirs et de leur ôter l'inclination à s'éloigner du campement pour aller chercher à gagner de l'argent, vu que jusqu'ici les récoltes n'ont été pour eux qu'une fort précaire source de revenu.

Les travaux d'irrigation commencés et achevés dans le cours de la dernière saison, en même temps qu'ils ont répandu beaucoup d'argent parmi cette tribu, ne peuvent manquer d'accroître sa propérité en ajoutant au résultat de ses travaux agricoles.

EXERCICES ET TIR À LA CIBLE.

L'école de dressage a commencé le 8 janvier et a été faite deux fois par semaine jusqu'à ce que commençât le recensement, ouvrage auquel furent mis tous les hommes disponibles.

Nous avons eu des appels d'exercice à cheval et à pied toutes les semaines en été et en automne.

Le tir à la cible fut commencé le 13 août et achevé le 30 septembre. Tous les membres de la division ont pris à cet exercice un goût probablement inspiré par les insignes, médailles, etc., décernés aux meilleurs tireurs.

PHYSIQUE ET SANTÉ.

Les hommes de cette division sont doués d'un beau physique, et leur stature dépasse la moyenne. La santé en général a été excellente; bien que la fièvre typhoïde ait été épidémique en ville durant l'été, il n'y en a pas eu un seul cas au quartier.

Nous avons aussi été singulièrement exempts d'accidens graves.

Je pourrais dire qu'exception faite d'un cas de stricture et de deux cas de fièvre scarlatine, il n'y a pas eu de maladies graves.

RECRUTEMENT.

Bon nombre d'hommes se sont présentés à l'enrôlement durant l'année, mais à cause de la réduction de l'effectif ils ont tous été refusés.

SUBSISTANCE.

Les vivres fournis ont été de première qualité et en quantité suffisante. Nos propres hommes ont fait une provision de 40 tonnes de glace en janvier dernier.

CANTINE.

Les ventes, pour l'exercice clos le 15 novembre 1895, se sont élevées en tout à $6,109; le fonds avait coûté $5,763.

Pendant cette période près de $500 ont été données aux tables des sous-officiers et des hommes, ainsi qu'en gratifications à la salle de récréation, au corps de musique, et aux clubs de criket et de lawn tennis. Ce montant s'accroît d'une manière soutenue.

Actuellement la valeur totale du fonds et de l'installation est de $1,088.20, et le montant des dettes est de $234.25.

Le montant dépensé par la division était de $251.61 en décembre 1894, et de $972.97 en août 1895. La rentrée moyenne a augmenté de $250 à $500 par mois.

Depuis que la cantine a été établie sur la nouvelle base, sa vogue a beaucoup augmenté. Et cela n'est pas étonnant puisque le comité vise à tenir en magasin tout ce dont les hommes peuvent avoir besoin.

ÉQUIPEMENT ET HABILLEMENT.

La qualité de l'équipement et de l'habillement fournis est bonne, mais la fourniture de beaucoup d'articles est restée au-dessous des besoins, de sorte que plusieurs distributions sont encore à recevoir.

ARMES ET ARTILLERIE.

Un grand nombre des carabines ont des mires défectueuses et le canon chambré, ce qui ne peut guère favoriser un tir juste. Les revolvers sont en bon état.

L'artillerie, consistant en deux canons rayés de 7 se chargeant par la bouche, avec avant-trains, harnais, etc., est en bon état.

MUNITIONS.

Les cartouches de winchester fabriquées au Canada ne valant rien du tout, nous n'en avons pas tiré cette année. Les cartouches de fabrication américaine sont excellentes.

Nous n'avons qu'une petite quantité de munitions d'artillerie ; j'ajouterai que le besoin d'une poudrière se fait grandement sentir à ce poste, où il faut mettre les munitions dans le magasin d'habillement.

DÉSERTION.

J'ai le plaisir de dire que pas un seul homme n'a déserté de ce poste durant l'année.

CONGÉS ET MUTATIONS.

Les changements suivants se sont produits dans l'effectif de la division, savoir :—

Libérés à l'expiration de leur temps	4
Rengagés	7
Dégagés à prix d'argent	4
Expulsés	9
Décédés	0
Réformés	1

Passés de cette division à une autre : 1 médecin auxiliaire, 1 brigadier et 4 constables.

Passés d'une autre division à celle-ci : 1 surintendant, 2 brigadiers et 10 constables.

EPARGNE.

Le montant déposé par des membres de la division, pendant l'année, à la caisse d'épargne de l'Etat, a été de $235 ; mais les hommes ont aussi confié des économies aux caisses d'épargne postales et aux banques établies par charte, de sorte qu'il n'y a pas moyen de savoir combien il a été ainsi économisé.

ÉTAT DE RÉPARTITION des officiers, sous-officiers, hommes et chevaux de la division E au 30 novembre 1895.

Localité.	Surintendants.	Inspecteurs.	Médecins auxiliaires intérimaires.	Maréchaux des logis d'état-major.	Maréchaux d'état-major.	Brigadiers.	Constables.	Total.	Chevaux.
Calgary	1	2	1	4	4	4	33	49	30
Banff		1	1			1	6	9	6
Gleichen					1		4	5	6
High River, ou Rivière-Haute					1		2	3	3
Dewdney							1	1	1
Morley							1	1	1
Waites							1	1	1
Ings							1	1	1
Olds							1	1	1
Canmore						1	1	2	1
Anthracite							1	1	
*Wyndhams						1		1	1
*Jumping-Pond							1	1	1
*Stevensons							1	1	1
*Cochrane							1	1	1
Constables spéciaux							3	3	2
En prison							1	1	
En congé						1		1	
Absent sans permission				1				1	
Libéré							1	1	
A l'herbe									14
Total	1	3	2	5	6	8	60	85	71

* Postes de surveillance des feux de prairie, subséquemment rappelés.

INSPECTIONS DE LA DIVISION ET DE SES DÉTACHEMENTS.

La division a fréquemment été inspectée par vous et le sous-commissaire. Le magasin d'habillement et les livres du quartier-maître ont été inspectés par le sous-commissaire en juillet.

Les postes détachés ont été inspectés tous les mois par l'un des officiers ou par moi-même durant la dernière année.

Les chevaux de la division ont été fréquemment inspectés par le vétérinaire Burnett dans le cours de l'été, et par le vétérinaire adjoint Wroughton dans le mois d'octobre.

CHEVAUX.

Il ne nous est pas mort de chevaux durant l'année. Il y en a un qui, après avoir désarçonné son cavalier, s'est assez sérieusement blessé en se précipitant aveuglément sur une clôture de fil métallique barbelé, mais il a parfaitement guéri.

La division a reçu quatre chevaux de remonte qui ont tous bien tourné.

Nos 71 chevaux ont fait en tout 171,481 milles.

Quelques chevaux ont été réformés et vendus, et il nous faudrait au moins quatre chevaux de trait et sept chevaux de selle. L'été dernier nos chevaux ont eu fort à faire, à cause des patrouilles qui ont constamment été faites dans la circonscription.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

La division est bien pourvue de selles et de harnais qui sont tenus en bon état par le sellier.

TRANSPORT.

Tout le transport de ce poste est en bon état, à l'exception du chariot n° 14, qui a besoin de roues neuves. Ces roues ont été demandées, et quand elles auront été mises à la voiture en question, celle-ci ne laissera plus rien à désirer, de même que toutes les autres.

FOURRAGE.

Le fourrage reçu pendant l'année a été trouvé de bonne qualité.

Les pluies excessives du printemps et du commencement de l'été ayant gâté la provision de foin amassée par les Sarcis, nous avons utilisé une partie de ce fourrage et vendu le reste, après quoi il nous a fallu en acheter un peu pour les besoins immédiats.

CASERNE ET MOBILIER DE CASERNEMENT.

La caserne et toutes ses dépendances ont été fraîchement peinturées cet été, ce qui relève grandement l'aspect du poste.

Le service d'eau et l'éclairage électrique sont entièrement satisfaisants.

MM. McDonald et Cie ont entrepris la construction de latrines et d'urinoirs dans le sous-sol du principal corps de logis et y travaillent actuellement. Ces installations, une fois finies, contribueront grandement au confort des hommes.

Les couchettes de fer mises en service l'année dernière relèvent l'aspect des chambres de troupe et l'emportent de beaucoup sur les anciens tréteaux et planches de lit.

ÉCURIES.

La vieille écurie des chevaux de trait étant tout à fait hors de réparation, a été démolie ce printemps, et les charpentiers de la division ont bâti à la place un beau et utile bâtiment qui contient aussi une spacieuse sellerie. Ce bâtiment, qui est solidement construit, repose sur un bon fondement de pierre.

ÉQUIPEMENT GÉNÉRAL.

Les effets reçus des fournisseurs ont été trouvés satisfaisants en somme.

CHAUFFAGE.

Les mines de la réserve des Pieds-Noirs fournissent de la houille au détachement de Gleichen.

Le détachement de la Rivière-Haute tire son approvisionnement de houille des mines du Creek-aux-Moutons.

Le poste fait venir le sien des mines de Galt à Lethbridge, ainsi que des mines d'Anthracite.

SERVICE TÉLÉPHONIQUE ET TÉLÉGRAPHIQUE.

Le seul changement apporté à ce service a été la suppression du téléphone au magasin d'habillement; on le regardait comme une dépense inutile.

ÉLEVAGE.

L'année a été très favorable à l'élevage et tous les animaux vendables ont rapporté de bons prix. Les principaux ranches, ou établissements d'élevage, de la cir-

conscription sont à la Rivière-Haute, à la Coulée-des-Moutons (*Sheep Creek*), sur la rivière de l'Arc, la Rosebud et le Knee Hill Creek.

Il y a dans la circonscription beaucoup de petits ranches ayant de 50 à 200 têtes de bétail, et un petit nombre qui en ont de 300 à 500.

On trouvera ci-joint une liste des ranches qui ont plus de 25 chevaux, 50 têtes de bétail et des moutons. Ceux de la Compagnie d'élevage du Nord-Ouest (*North West Cattle Company*), de Pikisko et de la Compagnie d'élevage de chevaux de la Rivière-Haute, ainsi que le ranche Quorn, sur le creek aux Moutons, sont parmi les établissements les plus considérables de la circonscription.

Le croît des vaches a été extrêmement satisfaisant, et comme le dernier hiver a été si doux le bétail a prospéré. Je ne sache pas qu'il soit mort d'animaux au cours de cette saison.

Ainsi que je l'ai déjà dit, les pluies de cet été ont rendu les pâturages extrêmement riches. Je n'ai jamais vu les animaux avoir meilleur mine qu'à présent dans cette circonscription, et ils devraient être en état de passer l'hiver comme il faut. Les chevaux ont prospéré et été exempts de toute épidémie. L'élevage des moutons avance à grands pas dans cette circonscription. Parmi les grands propriétaires de moutons, je citerai M. G. Hope Johnston, qui a un grand parcours, avec environ 6,000 de ces bêtes sur la Roseland; et cette année il a amélioré son troupeau en y ajoutant un certain nombre de moutons de race pure. MM. Beveridge et Ingolds ont aussi un beau parcours à moutons sur le Knee Hill Creek, où paissent environ 3,500 de ces bêtes.

IRRIGATION.

A ce sujet je ne saurais mieux faire que de citer ce qui suit du rapport du surintendant des mines :—

" Les effets de l'irrigation ne sont pas aussi perceptibles qu'ils auraient pu l'être dans de précédentes saisons, mais tous reconnaissent les avantages de l'arrosage artificiel, et au lieu de restreindre leurs travaux d'irrigation sont désireux de les développer jusqu'aux dernières limites de leurs moyens, et ont aujourd'hui plus que jamais foi dans l'irrigation."

Il y a à travers la réserve des Sarcis un fossé que la Compagnie d'irrigation de Calgary est à faire; les travaux en ont été suspendus pour la saison. La longueur de ce fossé est aujourd'hui de 20 milles; il a cinq pieds de largeur au plafond et débite 30 pieds cubes d'eau par seconde; jusqu'ici le fossé est, dans toute sa longueur, sur la réserve des Sarcis, et il faudra le prolonger de huit milles pour l'amener jusqu'à la ville. Il passe partout à travers une contrée bien établie.

La compagnie espère achever cet ouvrage de bonne heure le printemps prochain, si assez de colons lui demandent de l'eau le long de son parcours.

A Fish-Creek le fossé d'irrigation qui dessert la propriété de M. Hull (l'ancienne ferme d'approvisionnement des sauvages) est une entreprise privée, ce dernier l'ayant tout fait à ses frais. M. Hull a aussi un fossé d'irrigation alimenté par la rivière de l'Arc.

Il y a encore quelques autres fossés qui s'alimentent à la Coulée-des-Poissons (*Fish-Creek*), mais ils sont tous de très peu d'importance.

J'ajouterai que l'entreprise de M. Hull, qui est la plus grande entreprise privée de la contrée et embrasse trois cents acres de terre, a été couronnée d'un succès complet; ce monsieur récolte principalement des fourrages verts pour ses animaux et hiverne là un grand nombre de bêtes à cornes.

L'automne dernier la Compagnie d'irrigation de Calgary a confectionné un petit fossé en partie dans les limites de la municipalité de la ville. Ce fossé a pour but d'arroser environ 1,300 acres de terre dans la vallée de la rivière de l'Arc, dans le voisinage de Calgary.

En même temps que cette compagnie est organisée comme entreprise purement spéculative, ses travaux ne laissent pas de procurer au public des avantages dont le moindre n'est pas la valeur qu'un fossé de la longueur et de la capacité de celui qui traverse la réserve des Sarcis peut avoir comme coupe-feu.

Police à cheval du Nord-Ouest.

PROTECTION CONTRE LE FEU ET APPROVISIONNEMENT D'EAU.

Depuis que la bouche d'eau et l'auge ont été mises dans l'écurie la gelée n'a plus touché aux tuyaux.

Nous avons assez de boyau pour aller des différentes bouches d'eau à n'importe quelle partie des casernements, en cas d'incendie.

CHEMINS, PONTS ET BACS.

Les chemins, ponts et bacs sont tenus en bon état par toute la circonscription. Les bacs, toutefois, disparaissent peu à peu et se remplacent par des ponts jetés sur les rivières et les creeks des principales routes.

LOI DE TEMPÉRANCE.

Grâce à la vigilance de l'inspecteur, l'ordonnance relative aux licences est appliquée comme il faut, et il y a moins d'ivrognerie maintenant qu'il y en avait du temps des permis.

Naturellement, il est plus facile pour les métis et les sauvages de se procurer de la boisson, et il y a des métis qui se font un devoir d'en fournir aux sauvages, mais j'ai la satisfaction de pouvoir dire que la plupart de ces délinquants ont été pincés et envoyés en prison pour longtemps.

COLONISATION.

Le courant d'immigration a été passable, mais il est resté peu de colons dans cette circonscription ; la plupart n'ont fait qu'y passer en route pour le nord.

Les principaux établissements sont la Rivière-Haute, au Creek-des-Pins (*Pine Creek*), à Namaka, à Cochrane, au creek des Pieds-Noirs et à Gleichen. Les colons de cette dernière localité ne sont établis que depuis un petit nombre d'années et cependant ils font d'assez satisfaisants progrès, eu égard aux inconvénients auxquels il leur faut faire face. Ils augmentent peu à peu leurs troupeaux.

AGRICULTURE.

Plusieurs gelées piquantes ont endommagé les récoltes dans certaines localités, mais non dans d'autres, surtout celles où il y a des fossés d'irrigation et où le grain était dru; toutefois, faute d'assez de chaleurs et de soleil ces dernières récoltes, en bien des endroits, n'ont pas mûri, et il a fallu bien souvent les couper à l'état vert pour en faire du fourrage.

Les légumes qui n'ont pas souffert des premières gelées sont bien venus. Dans la région de Gleichen les colons n'en ont semé que pour leur propre consommation. La récolte de beaucoup la plus forte, dans cette circonscription, a été prise sur la ferme de la C. A. C. Co., à Namaka, qui est tenue à bail par MM. Bain et Anderson, de Calgary. Ces messieurs avaient ensemencé 700 acres de terre, dont 500 en blé; le battage a rendu 14,000 boisseaux de grain mûr, et le grain resté vert peut être estimé à 8,000 boisseaux de plus. Le rendement moyen, dans cette circonscription, a été d'environ 20 boisseaux par acre. Les racines de toute espèce sont bien venues.

CHASSE ET PÊCHE.

Les poules de prairie et les perdrix sont très rares ; le fait est qu'à l'exception d'un vieil oiseau par-ci par-là il n'y en a pas dans cette circonscription; j'ai idée que le temps pluvieux a détruit les œufs dans le temps de la couvaison.

Les canards et les oies ont été presque aussi rares.

Il y a des lièvres en quantité innombrable par toute la contrée.

Tous les principaux cours d'eau sont très poissonneux; la pêche à la truite et à l'ombre commune est bonne à moins de trois milles de la ville, dans la rivière de l'Arc.

EXPLOITATIONS MINIÈRES.

Les principales mines, dans la circonscription, sont celles de Canmore et d'Anthracite, dont l'inspecteur Harper parle au long dans son rapport.

Il nous vient de la houille de qualité très passable des mines de la Côte du Genou (*Knee Hill*), situées à 62 milles dans le nord-est d'ici.

Ainsi que je l'ai déjà dit, on fait aussi venir de la houille de Gleichen et du creek aux Moutons.

FEUX DE PRAIRIE.

Nous n'avons eu dans cette circonscription aucuns feux d'importance en comparaison de ceux de l'année dernière; il en a été allumé un dans le bois, au pied des montagnes, mais il fut éteint avant qu'il n'eut rien détruit.

Les colons ont tous répondu volontiers à l'appel chaque fois qu'on les a convoqués, à l'exception d'un homme de la Rivière-Haute, contre qui le constable Tweedy déposa une plainte; cet homme, cité devant le juge de paix W. E. Holmes, fut condamné à $5 d'amende et les frais pour avoir négligé de se rendre à l'appel.

Un feu de forêt assez considérable se produisit le 15 octobre, dans les premiers ressauts des montagnes, sur le creek aux Moutons. Le constable Oliver, qui est posté dans cette localité, convoqua tous les hommes disponibles. Comme M. Lineham avait son foin ameulonné dans le voisinage du feu, on travailla toute la journée à brûler l'herbe autour des meules, de la maison, de l'écurie, etc., vu qu'il était parfaitement inutile d'essayer à éteindre un feu dans le bois, surtout quand il a fait du chemin et que, comme dans ce cas-ci, il y a quantité de bois chablis pour l'alimenter. Ce feu n'a fait de dégât que dans le bois debout, et ce fut la rude tempête de neige du 29 octobre qui vint l'éteindre.

Le feu a aussi fait pas mal de dommage au bois sur le bras nord de la Rivière-Haute, mais nous n'avons pas entendu dire qu'il ait détruit rien autre chose.

Nombre de petits feux ont été allumés dans le territoire du Jumping-Pond, mais grâce à la vigilance du constable qui est posté là, ces feux n'ont pas fait de dommage. Les gens de la localité soupçonnent un jeune garçon d'être l'auteur de cette œuvre incendiaire, mais on n'a pas pu trouver de preuve suffisante pour le convaincre de ce crime.

Le major Butler dit que sur cinq feux allumés dans son voisinage il peut en expliquer quatre; il a vu l'auteur de ces incendies se sauver à cheval, mais n'était pas assez près de lui pour le reconnaître, et comme son cheval n'était pas là il n'a pu se mettre à temps à sa poursuite, ayant du reste à combattre le feu lui-même pour sauver sa demeure—de sorte que l'origine de ces incendies est restée enveloppée dans le mystère.

CORPS DE GARDE.

Le local de détention ici n'est guère suffisant parfois pour loger tous ceux qu'on arrête. Il n'y a que quatorze cellules, et quelquefois il faut y coffrer jusqu'à trente détenus. En été ce n'est pas trop mal, parce qu'on peut tenir les fenêtres ouvertes; mais en hiver, quand il faut fermer ces fenêtres hermétiquement, l'odeur qui se dégage des cellules n'est rien moins qu'agréable.

Il arrive qu'il faut mettre deux et même trois détenus ensemble dans une cellule, parce qu'il y a des femmes ou des fous; et s'il ne doit pas être bâti de prison commune ici il faudrait au moins agrandir le corps de garde.

EVÉNEMENTS ET INCIDENTS.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur et sa suite étant venus en cette ville dans le mois de février, un attelage et une ordonnance furent mis à leur disposition durant leur séjour. Son Honneur est aussi venu ici le 19 juin et le 13 juillet.

Le 2 juin le détachement de police en destination du Yukon arriva ici, et les contingents de cette division et de la division D se joignirent à lui. Le corps de musique accompagna ces derniers à la gare, où s'étaient réunis un grand nombre de citoyens qui se joignirent à nous pour souhaiter bonne chance à ce petit parti dans son long et pénible voyage.

Le 29 mai un éleveur (*rancher*) du Creek-au-Pin (*Pine Creek*), nommé David Vader, se suicida en avalant de la strychnine. J'envoyai là un sous-officieur avec le coroner, avec instruction de faire rapport sur cet événement. Le verdict du jury fut que le défunt avait succombé à l'effet d'une dose de strychnine qu'il s'était administrée lui-même. On ne peut pas savoir à quoi attribuer cet acte de désespoir, vu que cet homme était à l'aise, ayant une bonne ferme, etc. Il était un peu maladif parfois, et l'on supposa qu'il avait dû se suicider dans un moment d'aliénation mentale.

Le cadavre d'un métis nommé Faillant ayant été trouvé, en novembre, dans la rivière de l'Arc, vis-à-vis de la caserne, on crut aussi que cet individu s'était suicidé. L'enquête fut tenue à la caserne, ici, et le verdict du jury laissa le champ ouvert aux suppositions en disant que le défunt avait été " trouvé noyé ".

Son Excellence le gouverneur général est venu à Calgary et a visité la réserve des Pieds-Noirs dans le mois d'août. Des gardes à cheval l'ont accompagné partout et des voitures ont aussi été mises à sa disposition. Les cérémonies, à la traverse des Pieds-Noirs, furent quelque peu gâtées par le mauvais temps. Il y eut une réception à l'hôpital général, et Son Excellence fut aussi conduite à la réserve des Sarcis et à quelques autres endroits intéressants dans la localité.

Le recensement des territoires a été fait dans le mois d'avril, et le 17 de ce mois-là tous les hommes disponibles furent mis à cet ouvrage, qu'ils achevèrent dans la première semaine de mai. On peut dire que ce recensement a été fait avec exactitude en même temps qu'avec une rapidité remarquable, eu égard à la grande étendue de pays à parcourir dans cette circonscription.

Le jour de fête de l'arboriculture j'envoyai des hommes avec des chevaux chercher de jeunes arbres que nous plantâmes autour du square. Je pense que la plupart de ces arbres prendront. Il leur faut beaucoup de soin ; ils ont été arrosés tous les jours, et il y a lieu d'espérer que dans quelques années ils relèveront l'aspect du poste.

Vous trouverez ci-joint les rapports annuels de l'inspecteur Harper, du médecin auxiliaire intérimaire Samson et du maréchal des logis vétérinaire Perry, ainsi qu'une carte de la circonscription et un tableau des distances entre les plus importantes localités, avec indication des endroits où les détachements en campagne peuvent trouver du bois, de l'eau, de l'herbe ou du foin, etc.

Pour clore je désire attirer votre attention sur l'aide que j'ai reçue des officiers de cette division dans l'accomplissement du service, et je ne saurais parler trop élogieusement non plus de celle qui m'a été prêtée par tous les sous-officiers et constables de la division. Quel qu'ait été le service qu'on leur ait assigné toujours ils l'ont fait de bon cœur et avec empressement, et la plus grande harmonie n'a cessé de régner entre tous les membres de la division sans distinction de grades.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOSEPH HOWE,

Surintendant-commandant la division E.

ANNEXE H.

RAPPORT ANNUEL DU SURINTENDANT JOHN COTTON, COMMANDANT LA DIVISION C.

BATTLEFORD, 30 novembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport sur la division C pour l'exercice clos ce jour.

Après avoir remis le commandant de la division F, de Prince-Albert, au surintendant Moffatt, je me suis rendu à Battleford pour y prendre celui de la division C le 25 février.

CRIMINALITÉ.

La statistique criminelle de l'année n'est pas très chargée; elle accuse 2 condamnations pour vol, 1 pour vente de boisson forte aux sauvages, 1 pour avoir donné de la boisson à des sauvages, 2 pour avoir fait malicieusement brûler une meule de foin, 1 pour voies de fait, 1 pour vol de chevaux, 2 pour ivresse, et 2 pour avoir mis le feu à la prairie.

L'une des deux dernières affaires (dans lesquelles c'était des blancs qui étaient poursuivis) fut portée en appel devant le juge, qui renversa la décision du magistrat pour cause d'insuffisance de la preuve, et dans l'autre le défendeur indemnisa les colons qui avaient éprouvé des pertes par sa faute.

C'est aussi un blanc qui a été poursuivi pour avoir vendu de la boisson aux sauvages. Il a payé une forte amende, et je ne sache pas que d'autres aient commis pareille infraction depuis.

ÉTAT GÉNÉRAL DE LA CIRCONSCRIPTION.

L'état général de la circonscription est resté satisfaisant. Le manque de chemins de fer retarde naturellement l'immigration, mais il est à remarquer que les colons, qui presque tous sout ici depuis des années, sont d'une bonne classe. En somme on peut dire que tous se tirent bien d'affaires, tandis qu'il y en a un bon nombre parmi eux à qui (généralement parlant) la culture mixte a procuré l'aisance.

POSTES DÉTACHÉS.

Les postes détachés, dans cette circonscription. sont ceux-ci :

Union-Lake (Lac-aux-Oignons)—1 sous-officier et 4 constables;

Jackfish-Lake (Lac-au-Brochet)—2 constables ;

McFarlane (route de Saskatoon)—2 constables ;

Henrietta (route de Saskatoon)—1 sous-officier et un constable.

Ces postes sont tous importants et devront certainement être maintenus en permanence.

Comme vous le savez les bâtiments à l'usage du détachement au Lac-aux-Oignons sont tenus à bail depuis un certain nombre d'années; ils ne valent maintenant plus rien, et l'écurie est même dangereuse. Sentant l'importance de ce poste détaché, et songeant au bien-être des hommes et des chevaux de même qu'à l'efficacité du service, vous m'avez enjoint de faire rapport sur l'opportunité de bâtir un petit poste de police. J'ai donc été au Lac-aux-Oignons, et j'ai soumis le rapport demandé; il en résulta que la construction du poste en question fut autorisée, après que vous en eussiez vous-même choisi l'emplacement. L'entreprise des bâtiments suivants, savoir : une maison en charpente, de 24 x 22 pieds, avec cuisine et dépense en appentis (cuisine, 14 x 12 et dépense 12 x 10 pieds)—hauteur des murs, 9 pieds en haut et 4 en bas—, et une écurie de 28 x 28 pieds (12 stalles) ayant en arrière un

appentis de 10 x 28 pieds, fut adjugée au département des affaires indiennes, et l'ouvrage fait par les sauvages, qui scièrent une grande partie du bois à la scierie du département, au Lac-aux-Oignons, après que les plans et devis vous eussent été soumis. La somme à payer au département des affaires indiennes est de $1,500, ce qui est un prix extrêmement bas. Le fait est que si nous n'avions pas eu l'avantage de la main-d'œuvre d'élite indienne je doute que nous eussions pu construire de semblables bâtiments pour deux fois la somme qu'ils coûtent. Ajoutons qu'un terrain a été réservé pour la police.

Depuis quelques années Jackfish-Lake est un point important; la colonie est considérable et prospère, et ses industries sont l'élevage, la fabrication du beurre, la pêche et l'agriculture sur une petite échelle. A Jackfish aussi nous tenions nos bâtiments à bail, et comme au Lac-aux-Oignons c'était fâcheux, et certainement pas économique. Lors de votre dernière visite ici vous avez autorisé la construction de bâtiments sur un emplacement choisi par moi, et l'ouvrage fut donné à l'entreprise à M. N. Pomerleau, de Jackfish. Les bâtiments élevés sont: 1 maison de 20 x 24 pieds, dont les murs ont 10 pieds de hauteur, et une écurie de 16 x 24 x 8. Prix payé, $522. Ces bâtiments sont maintenant finis, et je suis convaincu qu'ils feront notre affaire. Si plus tard il nous faut de petites dépendances quelconques, nos propres hommes pourront les bâtir presque pour rien.

Les postes détachés à MacFarlane et Henrietta, qui ont été bâtis l'année dernière, sont, comme je l'ai dit, sur la route de Saskatoon; et vu que Saskatoon est le point de chemin de fer le plus rapproché de Battleford, ces postes détachés se trouvent à avoir de l'importance pour plusieurs raisons dont la principale est qu'il circule constamment de la police par cette route.

Il se trouva que 75 dollars seulement pouvaient être affectées, cette année, aux réparations de ces bâtiments. Avec cette somme je les ai fait enduire de mortier à l'extérieur et blanchir à la chaux à l'intérieur. En outre les couvertures ont été peinturées et les écuries blanchies à la chaux. Les sous-officiers et les constables de ces détachements ont eux-mêmes bâti, à chacun des deux postes, un bon magasin qui n'a rien coûté que les clous, etc.

Tous les bâtiments des postes détachés sont tenus scrupuleusement nets et en ordre, et j'affirme sans crainte qu'ils font tous sans exception honneur au corps. Les sous-officiers et les constables en service de détachement se sont acquittés de leurs devoirs de la manière la plus satisfaisante.

J'aurais dû dire qu'à Jackfish-Lake il a été choisi une réserve de police, qui, de même que l'emplacement du poste, est au goût des colons.

AIDE AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES.

Nous avons prêté l'aide qui nous a été demandée. Des escortes ont été, avec l'agent du département des affaires indiennes, chercher les fonds de la rente des sauvages à Saskatoon, et l'ont accompagné au Lac-aux-Oignons et dans sa tournée des différentes réserves.

L'agent n'a pas permis de fêtes dansantes cette année, attendu qu'on était dans le cas d'avoir besoin des sauvages chez eux.

Voici quelles sont les différentes réserves indiennes dans cette circonscription, savoir :—

1° *Cris.*

	Population.
Faisan-Rouge	128
Foin-d'Odeur	132
Petit-Pin	105
L'Homme-Chanceux	12
Poundmaker	113
Thunderchild	166
Moosomin	111
Total	767

2° *Assiniboines.*

Moustique	53
Tête-d'Ours	20
L'Homme-Maigre	4
	77

Et voici comment sont répartis les sauvages dans l'arrondissement du poste du Lac-aux-Oignons.

	Population.
Lac-La-Selle	700
Lacs-aux-Grenouilles et de l'Orignal	100
Lac-Froid (Chippewayan)	175
Lac-des-Iles	60
Lac-aux-Oignons	400
Total	1,435

Toutes ces localités ont été visitées de temps à autre.

L'agent du département des affaires indiennes à Battleford nous a récemment écrit une lettre exprimant ses remerciements et son appréciation de la manière dont la police s'est acquittée de services auxquels ce département était intéressé.

Le sort des sauvages en général s'améliore tous les ans; ils sont l'objet d'une évidente sollicitude de la part des agents et des directeurs d'agriculture. Guidés, les sauvages font de bons éleveurs, comme le prouve le croît de leurs troupeaux. L'élevage du bétail dans l'agence de Battleford a été couronné de succès; un grand nombre des sauvages sont à l'aise, tandis que tous ont appris, jusqu'à un certain point, à se suffire à eux-mêmes.

LOIS DE TEMPÉRANCE.

Les lois concernant la boisson forte sont maintenant quelque peu semblables à celles des vieilles provinces; ces lois sont appliquées quand c'est nécessaire.

Deux individus seulement (tous deux des sauvages) ont été arrêtés pour ivresse; ils ont attrappé chacun un mois de prison aux travaux forcés, et ceux qui leur avaient donné la boisson (des métis) ont été condamnés à deux mois de la même peine.

Un nommé McDonald a aussi été accusé et trouvé coupable d'avoir vendu de la boisson forte à des sauvages dans l'arrondissement du Lac-aux-Oignons, et le magistrat l'a condamné à payer $100 d'amende et les frais.

Dans la circonscription de Battleford, il a été accordé en tout quatre licences, dont deux pour le gros et autant pour le détail. Dans la ville de Battleford il ne se boit pas beaucoup de boisson depuis l'adoption du nouveau système. L'ivrognerie est très rare, et de fait Battleford est l'une des localités où la tranquillité et l'ordre règnent le plus dans les territoires.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

Voici un résumé des punitions pour la dernière année :

Emprisonnés et expulsés	2
Mis à l'amende	26
Consignés au quartier sans amende	2
Sous-officier réduit au bas de la liste d'ancienneté	1
Total	31
Total des amendes imposées	$95.70

J'ai le plaisir de pouvoir dire que les fautes de discipline sont en bien petit nombre. La conduite générale des sous-officiers et des constables a été remarquablement bonne.

SERVICE DE SURVEILLANCE.

Ce poste et ses détachements ont fait, durant l'année, des patrouilles régulières dont les rapports vous ont été envoyés de temps à autre.

Le chef-lieu de commandement de la division a tenu des patrouilles spéciales en campagne. Par deux fois j'ai envoyé des détachements en mission spéciale au Lac-Vert ; c'était à propos de l'arrestation de deux individus nommés Brewster et Bowers, que la justice recherchait pour vol de chevaux à Edmonton. Les rapports du sous-officier désigné pour ce service vous ont été dûment transmis. Le troupeau de chevaux trouvé en la possession de Brewster et de Bowers est actuellement à Jackfish-Lake.

CIRCONSCRIPTION DU LAC-AUX-OIGNONS.

Pour ce qui est du service accompli dans la circonscription du Lac-aux-Oignons, je reproduirai ici un rapport fait par le maréchal des logis d'état-major Hall, qui est à la tête du détachement posté là :—

" Pendant la dernière année nous avons régulièrement visité les localités suivantes, savoir :—

" Les Lacs aux Œufs, à La-Selle et au Poisson-Blanc, à l'ouest ; les Lacs L'Orignal, Long et aux Grenouilles, au nord-ouest ; le Lac-Froid (Chippewayens) au nord ; et le Lac-des-Iles, à l'est.

" Dans l'arrondissement du Lac-aux-Œufs il reste dix familles de métis ; depuis l'année dernière deux familles ont quitté la localité pour le nord, où il y a plus de gibier. Je ne puis dire que ces gens aient fait des progrès durant l'année ; les quelques têtes de bétail qu'ils avaient ont l'air de s'en aller à rien peu à peu. Cela peut être attribué à leur manque de soin, car la contrée est propre à l'élevage, et je ne doute pas qu'il y aurait moyen d'y avoir de magnifiques récoltes si le sol était cultivé comme il faut. Ces métis paraissent être d'une humeur vagabonde, et tant qu'il y a du gibier dans le pays ils ne restent pas en place. Il n'y a pas eu de maladie parmi eux et la criminalité a été nulle.

" *Lac-La-Selle et Lac-du-Poisson-Blanc.*—Il s'est produit un changement en mieux depuis que j'ai commencé à surveiller ce district. Avant ça les sauvages tuaient constamment leurs bestiaux, et l'agent avait de la peine à les faire travailler ; le fait est qu'ils faisaient à leur guise. Maintenant ils travaillent bien et pas un seul cas de destruction de bétail n'a été porté à notre connaissance durant l'année. Cette année le croît de leur bétail est, pour le nombre de têtes, plus grand que sur aucune autre réserve, m'informe-t-on.

" Par suite de la sécheresse continuelle de l'été, les récoltes ont presque complètement manqué. Bien qu'il ait été ensemencé une grande étendue de terre on ne récoltera guère plus que ce qu'il faudra pour les semailles du printemps prochain. Le foin a aussi souffert de la sécheresse ; il y en a eu très peu, mais les sauvages en ont amassé suffisamment pour hiverner leurs animaux, qui sont en très bon état. Il y a distribution de vivres une fois par semaine sur ces réserves. En général les sauvages ont joui d'une très bonne santé. Le 17 octobre l'agent a payé 721 sauvages, soit 15 de plus que l'année dernière.

" L'absence de crime parmi ces sauvages prouve le bienfaisant résultat du service de surveillance. Autant que possible j'envoie des patrouilles sur ces réserves une fois par mois.

" *Lac-L'Orignal, Lac-Long et Lac-aux-Grenouilles.*—Dans ces localités il y a environ 150 sauvages et métis qui vivent principalement de chasse. Bon nombre d'entre eux ont un peu de bétail et cultivent de petits champs de pommes de terre ; avec le poisson que fournissent les lacs, cela les fait assez bien vivre. Leur chasse a été très fructueuse cette année. En outre, un traiteur nommé Labracan, des environs de Victoria, est venu s'établir parmi eux, de sorte qu'ils peuvent maintenant se procurer des marchandises à bien meilleur marché qu'auparavant. Il faut voir

la confiance que ces nomades ont dans la police et comme ils s'en rapportent à nous chaque fois qu'ils sont dans le doute. Il n'y a pas eu de maladie parmi eux durant l'année; deux seulement sont morts, et de mort naturelle, au commencement du printemps. La criminalité a également été nulle. Le département des affaires indiennes hiverne leur troupeau de bétail au Lac-Long, où ils ont 524 bêtes bovines et 50 chevaux.

" Les lièvres abondent de nouveau dans cette région. Les poules de prairie sont très rares, on ne sait trop pourquoi. Il y a apparence que les animaux à fourrure seront en abondance cet hiver. Nous visitons ces localités toutes les six semaines.

" *Lac-Froid* (réserve des Chippewayens).—Sur cette réserve il y a environ 200 sauvages dont le principal moyen d'existence est la chasse, mais qui ont aussi tout un troupeau d'animaux—263 bêtes bovines et 62 chevaux—leur appartenant en propre. De plus, ils cultivent de petits champs de pommes de terre. Leur chasse aux animaux à fourrure a été très fructueuse l'hiver dernier, et le lac Froid abonde en poisson d'excellente qualité, de sorte qu'ils sont en lieu de bien vivre.

" Ces sauvages ne reçoivent pas d'aide du gouvernement; ils ont toujours l'air parfaitement contents; ils ont de bonnesmaisons et vivent très bien. Lors des paiements de rente deux membres de cette bande ont été arrêtés pour avoir négligé d'éteindre comme il faut leur feu de campement. Ils comparurent devant le juge de paix Garson, qui les condamna à $10 d'amende chacun, et tous deux payèrent cette amende tout de suite. Il n'y a pas eu d'autre délits durant l'année. La santé générale a été bonne. La police visite cette localité une fois par mois.

" Les sauvages du Lac-des-Iles sont au nombre d'environ 65; ils vivent surtout de la chasse et ne reçoivent pas de secours du gouvernement. Leur chasse aux animaux à fourrure a été très bonne l'hiver dernier; il y a du gibier et du poisson en abondance dans la région. Il n'y a eu ni crime ni maladie parmi eux durant la dernière année. Nous allons voir ces sauvages de temps à autre.

" Les sauvages du Lac-aux-Oignons font considérablement de culture et ont récolté assez de grain cette année pour avoir de la farine toute l'année suivante, et ce grâce aux abondantes pluies de l'été. Leur récolte de racines a aussi été très satisfaisante. En hiver ils sortent des billots, et comme ils ont une scierie avec moulin à farine ils peuvent fournir du bois de construction aux colons du voisinage. Il n'y a eu ni crime ni maladie parmi eux durant la dernière année. Le 17 octobre l'agent a payé 664 sauvages, soit 6 de moins que l'année précédente.

" En mars dernier un traiteur du nom de McDonald fut arrêté pour avoir vendu de la boisson aux sauvages dans les environs du lac L'Orignal; il comparut devant l'inspecteur Moodie, qui le condamna à $100 d'amende et les frais. C'était la première fois qu'un traiteur tentait d'introduire de la boisson par ici. La promptitude avec laquelle il a été traduit en justice sera, j'espère, une leçon pour les autres.

" Le 1er septembre le premier ministre sir Mackenzie Bowell, le contrôleur White, le commissaire Herchmer et d'autres personnes de leur suite sont venus au Lac-aux-Oignons, d'où ils se remirent en route pour Battleford après un court séjour.

" Nous n'avons pas eu de feux de prairie de l'année, bien qu'il y en eut dans le nord et dans le sud.

" J'ai le plaisir de pouvoir dire que la criminalité a de nouveau été nulle cette année, grâce sans doute au fait que nos patrouilles ont fréquemment battu le pays en tous sens, à des intervalles non fixes.

" Le détachement est régulièrement approvisionné de vivres venant du chef-lieu de commandement et emmagasinés ici. Je fais des distributions hebdomadaires et envoie des états mensuels à Battleford. L'approvisionnement est bien entretenu et la qualité est des meilleures. Le foin et l'avoine fournis au détachement sont de première qualité, et nous en avons toujours un ample approvisionnement.

" Les selles et les harnais ne laissent rien à désirer et les voitures sont en bon état.

" Le détachement a été régulièrement visité par un officier durant la dernière année et inspecté à fond chaque fois.

" Le petit équipement des hommes de ce détachement est au complet. Leurs armes sont tenues en bon état, et je les inspecte toutes les semaines.

"La conduite et la discipline des hommes a été très bonne.

"Les chevaux sont en bonne condition et l'on en a bien soin.

"De nouveaux casernements sont actuellement en voie de construction et seront prêts à être occupés dans quelques jours. Le besoin de ces bâtiments se faisait très vivement sentir, ceux que nous occupons à l'heure qu'il est étant devenus tout à fait impropres au service de ce détachement.

"J'ai le plaisir de pouvoir dire encore une fois que la police continue à jouir de la sympathie et du respect de tout le monde dans l'arrondissement."

J'ajouterai que le maréchal des logis d'état-major Hall est un sous-officier d'expérience et de jugement sain. Il a fait un service important et précieux. Toujours il s'est acquitté de ses devoirs avec promptitude et efficacité. Aussi désirai-je le recommander à votre attention.

TIR À LA CIBLE.

A l'exception d'un ou deux hommes en détachement au loin, toute la division a soigneusement exécuté le tir annuel de la carabine et du revolver. Certains hommes ont merveilleusement bien tiré, mais en somme la moyenne, surtout avec le revolver, est restée au-dessous de celle de l'année dernière. Cela trouve son explication, je crois, dans les observations que je fais au sujet des "armes". J'ajouterai que les membres de la division ont beaucoup de goût pour le tir du fusil et du revolver. Un grand nombre de nos hommes font partie de la "Soiciété de tir de Battleford" ; ils ont pris part aux "matches" annuels de cette société, et ont eu la bonne fortune de remporter la plupart des principaux prix mis au concours.

INSTRUCTION MILITAIRE.

J'ai fait passer la division par un cours d'instruction militaire aussi complet qu'il pouvait l'être avec les pressants services de police constamment exigés de nous. Avec moins de monde d'un côté et plus d'ouvrage de l'autre, il n'y a pas moyen, en été, de faire l'exercice aussi regulièrement qu'on le faisait autrefois. Comprenant cela, j'ai pris le parti d'avoir des exercices et des classes d'instruction en hiver, et c'est ce que je me propose de faire encore cette année, me servant de la salle de recréation comme de salle d'exercice.

PHYSIQUE ET SANTÉ.

Les membres de cette division sont doués d'un bon physique et propres à tous les services qu'ils sont appelés à faire. Je transmets ci-joint le rapport du médecin auxiliaire Paré, par lequel on verra qu'il n'y a pas eu de maladie d'une nature grave dans la division. Le Dr Paré a fait avec succès l'amputation d'un orteil au constable J. R. Patterson (n° de matricule 2732), qui a repris le service le 13 du mois courant.

Je regrette d'avoir à consigner le décès du constable B. A. Lutz (n° de matricule 1469), mort le 2 mai des suites d'une accident de voiture. Des rapports spéciaux vous ont été fournis, dans le temps, et par le médecin et par moi. Le constable Lutz était très populaire parmi ses camarades, et sa mort a été grandement déplorée.

VIVRES.

Les vivres qui nous viennent des fournisseurs sont de bonne qualité et à très bas prix, mais la poudre à pâte n'est pas aussi bonne qu'elle devrait l'être.

Pétrole.—Je recommanderais très fortement qu'il fût démandé une meilleure qualité de pétrole à ceux qui soumissionnent. Ce n'est pas une huile pure, et cela devrait augmenter les risques d'incendie.

PETIT ÉQUIPEMENT ET HABILLEMENT.

Les effets de petit équipement et d'habillement fournis ont été trouvés de bonne qualité. Il n'a pas été distribué de vêtements de serge depuis le mois d'avril, et par

conséquent ceux qu'on porte actuellement ne sont rien moins que nets. La fourniture de bottes a aussi été très irrégulière, et celles qui ont été envoyées sont trop grandes (10 et 11); en moyenne c'est la pointure 8 qu'il nous faut.

DÉSERTIONS.

Personne n'a déserté de cette division.

ARMES.

Les mousquetons Winchester, dont le corps est armé, se font vieux. Ainsi qu'on devait s'y attendre, le modèle en a été considérablement perfectionné en ces dernières années, maintenant qu'on apporte tant de soin à la fabrication des armes à feu. Des carabines constamment en service, comme le sont les nôtres, ne peuvent faire autrement que de s'user. Leurs mires, aussi, souffrent plus ou moins, surtout dans le service à cheval. Le winchester de ce modèle n'a jamais été destiné à être une arme purement militaire. Ils ne sont pas tous pourvus de mires bien ajustées, et au tir à la cible le résultat en points dépend trop souvent plus du fusil qui est dans les mains d'un homme, que de son savoir et de son habileté.

Le revolver Enfield est lourd et comparativement mal fait. Ces revolvers tirent passablement juste, bien que tous portent haut.

Les cartouches de revolver fournies n'ont pas toujours été bonnes, ce qui a eu pour effet de réduire la moyenne des résultats obtenus au tir annuel.

ARTILLERIE.

Nous avons ici un canon rayé de 9 se chargeant par la bouche, et deux pièces de montagne, de 7, en bronze. Nous avons bien assez de cartouches à canon en magasin, mais il en est parmi qui sont très vieilles, surtout de celles des pièces de montagne.

Ces canons sont par ici depuis 1869 ou 1870; ils ont servi dans l'expédition de la Rivière-Rouge.

Les cartouches ont nécessairement été considérablement exposées, et, de même qu'une partie des assortiments et armements, sont hors de service. Et il n'y a pas lieu de s'en étonner quand on songe à l'époque à laquelle remonte leur fabrication. Le magasin ici est en aussi bon état qu'il est possible de le mettre. J'ai repassé tout le matériel de guerre, et l'ai rangé en ordre. J'ai trouvé des choses de manque et d'autres de trop, parce que, je suppose, les états de situation ont parfois été faits par des hommes qui n'étaient pas bien au fait du classement et de l'emploi du matériel de guerre. La prochaine commission trimestrielle recommandera sans doute que les munitions inutiles soient détruites et rayées de la situation.

ÉTAT DE FORCE DE LA DIVISION.

Le tableau suivant indique l'effectif actuel de la division :—

Postes et détachements.	Officiers.	Sous-officiers.	Constables.	Constables spéciaux.	Total.
Battleford	4	10	39	4	57
Onion-Lake (Lac-aux-Oignons)		1	4		5
Jackfish-Lake (Lac-au-Brochet)			2		2
Macfarlanes			2		2
Henrietta		1	1		2
	4	12	48	4	68

INSPECTIONS.

La division a été inspectée par vous en septembre dernier.

Les détachements et le poste sont inspectés fréquemment durant l'année.

CHEVAUX.

Les chevaux reçus dans le cours de l'année sont très bons, à l'exception d'un—le cheval de remonte n° 2149, qui est arrivé ici avec un éparvin de bœuf dû peut-être au fait qu'il se serait fait mal en route. J'ai peur que cet animal ne puisse jamais être bon à grand'chose.

Le cheval n° 2095 est mort en patrouille.

Cinq chevaux ont été réformés et vendus.

L'inspecteur Burnett, vétérinaire, a inspecté les chevaux de la divisiou dans le mois d'octobre; il s'est dit satisfait de leur état général, et vous a, je présume, fait un rapport spécial.

Voici comment se répartissent actuellement les chevaux de ma division, savoir:—

Poste et détachements.	Chevaux de selle.	Chevaux de trait.	Total.
Battleford	43	16	59
Onion Lake (Lac-aux-Oignons)	5	1	6
Jackfish Lake (Lac-au-Brochet)	2	....	2
Macfarlanes	2	....	2
Henrietta	1	1	2
	53	18	71

Nos chevaux ont fait en tout 60,912 milles.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Notre sellier tient tout le harnachement et la sellerie en bon état. Les harnais d'artillerie sont propres au service et toujours tenus parfaitement nets.

Le sellier de la division a beaucoup de goût pour son métier, et nous sommes contents de lui.

TRANSPORT.

Les voitures sont en bon état, et, à peu d'exception près, propres au service. Nous avons ici deux légères voitures à ressorts qui sont vieilles et en partie usées. Il y en a une des deux qu'il faudrait remplacer. Nous avons besoin de deux autres gros traîneaux doubles et d'un léger.

FOURRAGE.

Le fourrage fourni à l'entreprise a été trouvé de bonne qualité.

La récolte de foin de cette année a de beaucoup dépassé la moyenne; cela fait que nous avons du meilleur foin qu'on n'en peut généralement trouver.

L'avoine, récoltée par ici, était plus belle. La seule chose à regretter est que les colons n'aient pas eu assez confiance pour en semer d'avantage.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

Nous avons ici une bonne pompe à incendie.

En cas d'incendie nous tenons toujours en réserve trois réservoirs d'eau de la contenance de 6,240 gallons chacun. En outre de cela il y a 5 barils avec seaux à incendie et 10 extincteurs Babcock.

Les hommes sont bien exercés comme pompiers; l'été dernier, une fois que la foudre avait frappé la cantine, nous eûmes de l'eau aussi vite que le boyau put être assemblé. Il est toutefois très regrettable que les deux puits du poste, tels qu'ils sont, ne puissent pas fournir de l'eau en cas d'incendie.

BIBLIOTHÈQUE.

La bibliothèque de cette division est toujours dans un état prospère, et elle est bien fréquentée. Elle contient maintenant un peu plus de 500 volumes. Elle est administrée par un comité que nomment les sous-officiers et les hommes, et ce sont les membres de la division qui en paient les dépenses.

CHAUFFACE.

Le chauffage se fait encore au bois ici. Les hommes ont scié tout le bois de la dernière fourniture en longueurs adaptées aux besoins, se servant pour cela d'un manège que nous louons à raison de $5 par mois.

TÉLÉGRAPHIE ET TÉLÉPHONIE.

Il a été ouvert à Bresaylor un bureau de télégraphie dont M. McClenegan, du Lac-aux-Canards, est le préposé.

Les lignes télégraphique et téléphonique ont toutes deux fonctionné comme il faut et régulièrement durant l'année.

SERVICE D'EAU.

Il faut aller chercher à la rivière Saskatchewan l'eau pour le poste et pour les chevaux. C'est là une malheureuse nécessité; il y a un bon demi-mille à faire pour aller et revenir, et le chemin n'est pas avantageux, à cause de la côte raide qu'il faut monter avec l'eau. Sans compter que durant la plus grande partie de l'été la meilleure eau qu'on peut avoir est plus ou moins trouble.

Il y a ici deux puits dont l'un (le neuf) ne sert pratiquement à rien, et l'autre (le vieux) contient encore une assez bonne quantité d'eau. La pompe qui y a été mise ne fonctionne pas bien. S'il y a moyen de la réparer nous aurons, j'espère, de l'eau pour les chevaux sans la charrier de la rivière.

CHEMINS ET PONTS.

Le pont de la rivière Bataille est un important et précieux ouvrage public. Il a été réparé dans le cours de l'année, mais pas avant que cela ne fût nécessaire, puisqu'il était devenu dangereux. Il est important que ce pont soit toujours tenu en parfait état. Il aura besoin d'être examiné le printemps prochain.

La route et les ponts entre Battleford et Saskatoon étaient dans le pire état possible, mais sur mes représentations MM. Clinkskill et Mitchell les ont fait réparer aux frais du gouvernement du Nord-Ouest.

CHASSE.

Le gibier de plume n'a pas été aussi abondant que de coutume, à l'exception peut-être des oies et des cygnes, qui passent par grandes volées dans leurs migrations semi-annuelles vers le nord et le sud.

Il y a eu abondance de daims, et les sauvages et métis en quête de nourriture ont tué un grand nombre de ces animaux.

Il est trop tôt pour parler avec certitude des animaux à fourrure, mais déjà il arrive des peaux d'ours, de renards et de loups. Les sauvages et les traiteurs prédisent une bonne saison.

Plusieurs petites expéditions de traite ont pris la campagne et des postes d'hiver ont été établis sur différents points au nord d'ici.

PÊCHE.

Il n'y a pas assez longtemps que je suis par-ci, cette année, pour exprimer une opinion sur ce que sera vraisemblablement la pêche. Il est à espérer qu'elle sera bonne. Ici, comme ailleurs dans le Nord-Ouest, un grand nombre de sauvages et de métis, ainsi que des colons, sont obligés de compter sur le poisson comme objet d'alimentation. La vente du poisson parmi les habitants est devenue une industrie régulière de l'hiver.

TABLE ET CUISINE.

Une bonne table et une bonne cuisine contribuent à assurer la santé, le bien-être et le contentement des hommes, en même temps que l'efficacité du service.

J'ai le plaisir de pouvoir dire que la table et la cuisine de cette division sont de nature à satisfaire tout le monde. Le cuisinier est un constable spécial ; c'est un homme capable et qui a du goût pour sa besogne.

PATURAGE D'HIVER.

Un certain nombre de chevaux ont été mis en pâture pour l'hiver au Lac-Brochet. Toutes les bêtes qui avaient besoin de repos et de changement ont été lâchées en liberté et y resteront jusqu'au printemps. Cela effectuera une considérable économie de fourrage, et produira aussi, j'espère, une amélioration dans l'état des chevaux.

Je puis répondre que le pâturage est bon au Lac-Brochet ; l'année dernière, quand les chevaux revinrent de là, dans le printemps, ils en avaient tous gagné, sans exception, sous le rapport de la santé et de l'état général.

POPULATION MÉTISSE.

Il est arrivé une ou deux familles de métis.

Les métis se sont très bien conduits toute l'année et ne nous ont donné aucun mal. Je n'ai eu connaissance que d'un très petit nombre de cas de misère parmi eux. Presque tous travaillent fort et ferme et font leur possible pour gagner leur vie et soutenir leurs familles respectivement. Ils ont arraché et vendu, à 18 centins la livre, 21,000 livres de racines de sénéga.

Il se peut, toutefois, si le prochain hiver est rude, que certains d'entre eux demandent des secours sous forme de vivres.

FEUX DE PRAIRIE.

Il y a eu un feu de prairie sérieux dans le printemps et un autre dans l'automne. Le premier, qui s'est produit sur le côté nord de la Saskatchewan, n'a heureusement

fait que brûler le vieux foin et les broussailles, facilitant ainsi la croissance de l'herbe nouvelle. L'autre fut allumé sur le côté sud entre les rivières Bataille et Saskatchewan, et aussi sur le côté sud de la Bataille, par J. S. Lake, qui indemnisa les colons de leurs pertes et fut en outre mis à l'amende.

De forts détachements furent envoyés à ces deux feux et réussirent à sauver les biens des colons. Au dernier des deux j'envoyai aussi les habitants de la ville, qui se mirent volontiers à l'œuvre.

SERVICES.

Les feux de prairie et la recherche des criminels ont donné beaucoup de besogne à la division.

Il semble que Battleford soit regardé comme un pays de cocagne pour les criminels d'autres localités. Sur les instructions du commandant de la division G, nous avons arrêté d'abord R. C. McDonald, puis George Brewster et George Bowers. Le premier fut arrêté dans la ville et conduit au Lac-La-Selle, et les autres furent arrêtés au Lac-Vert. Le Lac-Vert est situé au miliau d'une forêt, et il faut deux jours pour y aller par un sentier de mulet. Ces derniers furent aussi conduits au Lac-La-Selle.

Nous avons également arrêté un métis nommé Patrice Primeau, sur la foi d'une dépêche télégraphique du Lac-aux-Canards. Instruction a aussi été donnée de battre le pays, à la recherche de l'assassin du maréchal des logis Colebrook.

ÉLEVAGE ET AGRICULTURE.

Je suis en mesure de dire que cette région est très propre à l'élevage et à la culture mixte. Il a été exporté 1,600 têtes de bétail, dont Gordon et Ironside ont acheté un certain nombre, tandis que d'autres ont été envoyées directement en Angleterre par deux citoyens entreprenants, MM. Skelton et Prince, qui se proposent bien de continuer ce commerce, tant ils sont contents de leur premier essai. Il a aussi été exporté 900 moutons. Ces chiffres sont en sus de la consommation locale et domestique.

Deux éleveurs ont eu beaucoup de malchance ; l'un, M. Speers, qui avait acheté un taureau et des génisses à l'exposition de Régina, perdit tout à l'exception de deux de ces dernières, et l'autre, M. McKenzie, qui avait acheté un jeune étalon ayant remporté le prix, le perdit au lac de Quarante-Milles, pendant qu'il se rendait à Battleford.

Il y a des années que les récoltes de grain n'ont été si bonnes ; le malheur est que les cultivateurs n'en ont pas semé assez, à cause des précédentes mauvaises années généralement dues à la sécheresse. Les récoltes de racines et de légumes en général ont été bonnes. Le propriétaire de la crémerie de Jackfish, M. Pomerlan, a fait 15,000 livres de beurre dont la plus grande partie a été exportée.

CHAMP DE TIR.

Le champ de tir dont on se sert ici se trouve dans un bas-fond (réserve de la police)en aval du poste. La position de ce champ est convenable sous tous rapports.

Etant allé voir les buttes je les trouvai en très mauvais état, et je constatai aussi que le système de cibles tournantes était très inférieur. J'ai fait reconstruire entièrement les buttes, et j'ai adopté un bien meilleur système de cibles tournantes. Cela a nécessité beaucoup de travail, mais nous en sommes bien récompensés ; notre champ de tir est maintenant le meilleur que j'aie vu dans les territoires.

TRAVAUX ET RÉPARATIONS DE BATIMENTS.

Le crédit annuel pour les améliorations et réparations aux bâtiments, comprenant ce poste, n'a pas été bien grand. Le bousillage et blanchissage à la chaux des

bâtiments de "pièces", qu'il faut faire tous les ans, a, cette année, été fait sous notre propre surveillance, par des sauvages payés à la journée. Cet ouvrage n'a jamais été fait d'une manière si satisfaisante. Les couvertures des principaux bâtiments ont été peinturées. L'ouvrage se rattachant à l'achèvement de la nouvelle cantine est maintenant presque fini, et c'est la police qui fait elle-même tout cet ouvrage et d'autre.

Je puis vous assurer qu'il a été mis du soin et de l'économie partout.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Dans le cours de l'été, le premier ministre, le ministre de l'intérieur, le comptrôleur de la police et le sous-surintendant général des affaires indiennes étant venus à Battleford, la division C leur a fourni une escorte ainsi que des voitures pour aller du Lac-aux-Oignons au Coude. Vous avez vous-même accompagné ces messieurs, et j'espère que vous avez été content de la manière dont la division s'est acquittée des devoirs qui lui incombaient.

Vous trouverez ci-joint les rapports du médecin auxiliaire Paré et du maréchal des logis vétérinaire Pringle, un état des causes criminelles et autres jugées, un tableau des distances et la carte de la circonscription.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN COTTON,
Surintendant.

Au commissaire de la
Police à cheval du Nord-Ouest,
Régina, T. N.-O.

ANNEXE J.

RAPPORT ANNUEL DE L'INSPECTEUR F. HARPER.

ARRONDISSEMENT DE BANFF,
BANFF, 15 novembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'envoyer, conformément à vos instructions, mon rapport annuel pour l'exercice clos ce jour.

CRIMINALITÉ.

Il n'a pas été commis de crimes d'une nature grave dans cette circonscription durant la dernière année, un seul individu ayant été envoyé à Calgary pour y subir son procès, et ce parce qu'il était en liberté en même temps que sous le coup d'une sentence.

Le nombre des causes jugées durant l'année s'est élevé à 80, et peut se répartir ainsi :—

Voies de fait	7
Exposer du poison sans permis	1
Infraction à l'ordonnance concernant la boisson	4
" " des écoles	3
Vol simple	3
Colporter sans licence	2
Vagabondage	24
Voyager en chemin de fer furtivement et sans payer place	27
Détenu en liberté pendant qu'il purgeait une sentence	1
Allumer un feu de forêt	1
Maîtres et serviteurs	2
Profanation du dimanche	5
	80

POSTES DÉTACHÉS.

Les postes détachés de Banff sont au nombre de deux, savoir: Anthracite—1 constable, et Canmore—1 brigadier, 1 constable et 1 cheval.

AIDE AU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES.

Le département des affaires indiennes n'a pas eu lieu de demander d'aide à la police de cet arrondissement durant l'année.

PHYSIQUE ET SANTÉ.

Le physique des hommes postés en détachement est bon. Il n'y a pas eu de décès durant la dernière année.

VIVRES.

A Anthracite le constable est en pension. A Banff et à Canmore on prend les vivres chez des marchands du lieu, et personne ne s'est encore plaint de leur qualité, etc., à moi.

CONDUITE ET DISCIPLINE.

Dans les premiers mois de la présente année les hommes placés sous mes ordres m'ont causé pas mal d'ennui par leur mauvaise conduite. Dans le mois de mai trois constables furent traduits en justice pour de honteuses fautes de discipline, condamnés à l'emprisonnement et expulsés du corps. Cela, joint au renvoi d'un ou deux constables à Calgary, eut pour effet de faire rentrer les autres en eux-mêmes, et depuis ce temps-là la conduite du détachement, comme sa discipline, a été très bonne.

SERVICE DE SURVEILLANCE.

Je tiens des patrouilles régulières sur les chemins du parc durant l'été, et par intervalles le reste de l'année. Des patrouilles visitent aussi fréquemment les postes détachés d'Anthracite et de Canmore et d'autres parties de la circonscription.

EXERCICES ET TIR À LA CIBLE.

Les hommes de ces détachements ont passé par le cours régulier de tir à la cible avec la carabine et le revolver. Il y a eu, de temps à autre, des appels de revue, à l'occasion desquels les hommes ont été exercés au maniement des armes.

PETIT ÉQUIPEMENT ET HABILLEMENT.

L'habillement fourni est de bonne qualité, et le petit équipement des hommes est pas mal au complet.

ARMES.

La carabine du modèle Winchester (1876) est encore en usage; bon nombre de ces armes sont grandement chambrées, et les mires de la plupart sont très défectueuses. Les revolvers sont en bon état et propres au service.

SELLERIE ET HARNACHEMENT.

Les selles, harnais, etc., sont en bon état, et il y a suffisamment de ces articles pour tous les besoins.

FOURRAGE.

Nous nous procurons notre approvisionnement de fourrage de quiconque obtient le privilège de couper le foin dans les limites du parc, privilège que les autorités du parc concèdent par voie d'adjudication. Ce foin est de très bonne qualité. Quant à l'avoine c'est le quartier-maître de Calgary qui nous la fournit.

CHEVAUX.

Les chevaux actuellement de service ici sont bons et sains et font bien notre affaire.

INSPECTIONS.

Le commissaire a inspecté le détachement cinq fois pendant la dernière année. Le sous-commissaire l'a inspecté une fois, et vous l'avez fait vous-même trois fois. Je visite souvent les postes d'Anthracite et de Canmore, et je fais des appels de revue à Banff.

PROTECTION CONTRE LE FEU.

A Banff nous avons deux extincteurs chimiques (*babcocks*) et des seaux à incendie; il y a un puits muni d'une pompe tout près du quartier des hommes, et la rivière de l'Arc passe aussi tout près de la caserne. A Canmore il n'y a pas de moyens de protection réguliers, mais il y a de l'eau en abondance tout près de la caserne, dans les limites de la réserve de la police.

AMEUBLEMENT DE CASERNE.

A la place des tréteaux et planches de lit il nous a été fourni des couchettes de fer qui sont une grande amélioration. Il nous faudrait une ou deux tables neuves.

CHAUFFAGE.

Pour le chauffage nous nous servons de houille que nous allons chercher à Anthracite avec nos propres attelages. Pour la cuisine nous brûlons du bois que nous faisons nous-même.

ÉTAT DE FORCE.

Les détachements se composent actuellement ainsi, savoir :—

	Inspecteur.	Brigadiers.	Constables.	Chevaux.
Banff............................	1	1	6	6
Anthracite......................	...	...	1	...
Canmore..........................	...	1	1	1
Total....................	1	2	8	7

SERVICE D'EAU.

Pour les usages domestiques nous allons chercher de l'eau à la rivière de l'Arc, qui passe près de la caserne; une pompe installée près de la caserne sert à abreuver les chevaux. A Canmore, une source qui se trouve tout près des bâtiments fournit de l'eau en abondance.

TÉLÉGRAPHE ET TÉLÉPHONE.

Il n'y a dans cet arrondissement que le service télégraphique de la Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien. La caserne de Banff est en correspondance avec la ligne téléphonique du chemin de fer du Pacifique, qui relie ensemble la gare, le *Canadian Pacific Railway Hotel*, les écuries du chemin de fer et le *Sanitarium Hotel*.

ÉCURIES.

Les écuries de Banff et de Canmore sont faites de " pièces "; elles sont en bon état et bien appropriées aux besoins du service.

CASERNEMENTS.

Le 16 janvier dernier les casernements de Banff, à l'exception du logement des officiers furent entièrement consumés par un incendie dont un rapport complet vous a déjà été envoyé. Le 26 du même mois nous commençâmes à démolir les bâtiments situés sur l'ancien emplacement pour rebâtir sur l'emplacement actuel, et vers le 5

avril les hommes pouvaient occuper leur nouveau quartier, dont les bâtiments valent bien mieux que ceux qui ont été détruits par le feu. La caserne de Canmore est en bon état. A Anthracite nous occupons un bâtiment qui appartient à la Compagnie de Charbonnage.

AMÉLIORATIONS AUX CASERNEMENTS.

On est actuellement à plafonner et aménager l'intérieur de la caserne des hommes à Banff, ce qui, une fois fini, la rendra logeable pour un certain nombre d'années. Le logement des officiers a grandement besoin de réparations. Il faudrait le plafonner et le boiser partout avec du cèdre de la Colombie anglaise. Actuellement, l'intérieur est tout simplement tendu de coton cloué sur les " pièces " dont est fait le bâtiment.

Tous les bâtiments de ce poste ont été pourvus de cheminées de brique qui sont beaucoup plus sûres que les cheminées de tôle.

Les casernements et la réserve de la police à Banff ont été grandement améliorés pendant la dernière année.

MINES.

Les houillères de Cochrane à Canmore sont restées fermées toute l'année. Les mines de la Compagnie H. W. McNeil (à resp. limit.), à Canmore et Anthracite, bien qu'arrêtées durant un court espace de temps dans l'été, ont marché d'une manière assez soutenue presque toute l'année. Actuellement la production est de 150 tonnes par jour à Anthracite, et de près de 200 à Canmore. La chambre des machines, aux mines de Canmore, a été détruite par le feu le 19 avril; on suppose que c'est l'œuvre d'un incendiaire. Un mineur a été suffoqué par le gaz, dans les mines, à Anthracite, le 11 février ; j'ai tenu une enquête sur la cause de sa mort. De l'or ayant été trouvé tout près de Canmore il y a été fait quelques petits travaux de développement, mais l'on ne sait pas encore si la mine est assez riche pour qu'elle vaille la peine d'être exploitée. Il s'est fait considérablement de recherche de minéraux dans cette région.

PARC.

Il n'a pas été fait de chemins neufs dans le parc, les travaux ayant été bornés principalement à la réparation des routes existantes. La saison a été assez bonne, le nombre des visiteurs ayant dépassé celui de l'année précédente. L'hôtel de la Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, qui a été ouvert le 15 mai et fermé vers le 1er octobre, aurait eu, paraît-il, une bien meilleure saison qu'en 1894. L'été a été très mouilleux, ce qui n'a pas dû encourager les touristes à voyager, mais depuis la fin de septembre jusqu'à présent il a fait un temps magnifique dans les montagnes.

CHEMINS ET PONTS.

Les chemins et les ponts dans les limites du parc sont entretenus par le gouvernement fédéral, et la plupart sont en très bon état. On améliore tous les ans ceux qui sont en dehors du parc, et je les trouve très bons pour des chemins de montagne.

BACS.

Il n'y a pas de bacs dans cet arrondissement.

COLONISATION.

Les seuls nouveaux venus sont des mineurs employés à Anthracite et à Canmore; comme dans toutes les villes minières c'est une population flottante qui va et vient tout le temps. Il ne se fait pas de culture par ici, vu que l'on est si exposé aux gelées d'été dans les montagnes.

CHASSE.

Le gibier n'abonde ni dans le parc ni dans ses environs, et ce qu'il y en a est toujours pas mal décimé, je crois, par les Assiniboines et les braconniers. Dans les circonstances actuelles et avec les présents règlements du parc il est impossible de jamais protéger le gibier. D'abord le parc est trop petit. Il est impossible d'y conserver du gros gibier d'aucune espèce quand les sauvages y passent presque tout le temps. Le parc n'ayant que dix milles de largeur il leur est très facile d'en faire sortir le gibier en le poussant où, durant la saison, ils ont le droit de tirer ; et c'est ce qu'ils ne manquent pas de faire, sachant qu'ils peuvent vendre les têtes, la peau et la viande des bêtes qu'ils tuent. N'importe qui peut avoir du surintendant la permission de porter un fusil. C'est un tort : j'ai lieu de croire que bien que les sauvages obtiennent un port d'armes ostensiblement pour tuer des oiseaux de proie et des coyotes, ils n'hésitent pas à tirer sur tout ce qui s'offre à eux, et il faudrait un agent de police aux trousses de chaque individu muni d'un permis de chasse pour veiller à ce qu'il s'y restreigne. Une autre chose qui milite contre la conservation du gibier c'est la liberté du commerce de têtes et de peaux, attendu que tant qu'il y aura profit à vendre des têtes, etc., on trouvera toujours le tour de tuer du gibier. Si donc on veut protéger ce dernier dans les limites du parc, voici ce que je proposerais : D'abord, donner au parc une bien plus grande étendue que celle qu'il a actuellement, ne serait-ce que pour conserver le gibier ; ne souffrir aucun sauvage dans les limites du parc sous aucun prétexte que ce soit; ne permettre à personne d'y porter des armes à feu de quelque espèce que ce soit, confisquer les armes qu'on y trouvera et punir d'une forte amende tous les délinquants, et rendre la décision du magistrat sans appel ; enfin interdire tout trafic ou commerce de têtes et de peaux de toute espèce. Voilà la seule manière de conserver le gibier, C'est ainsi qu'on s'y prend pour le Yellowstone Park, où le gibier abonde.

PÊCHE.

Le poisson est en assez grande abondance dans les cours d'eau et les lacs.

POPULATION MÉTISSE.

Actuellement il n'y a pas de métis dans cet arrondissement.

POPULATION INDIENNE.

Les seuls sauvages que l'on voie beaucoup par ici sont les Assiniboines ; de temps à autre ils viennent camper autour des différents villages, où ils viennent à bout de gagner quelques dollars en sciant du bois à brûler, etc., etc. Ils passent par ici pour aller dans leurs territoires de chasse, mais ils ne nous donnent pas beaucoup de mal. Je pense toutefois qu'ils font pas mal de tort aux arbres et qu'ils déciment le gibier, sinon dans le parc même, du moins sur ses confins à l'est et à l'ouest.

FEUX DE PRAIRIE.

Cette année il y a eu dans les montagnes moins de feux de prairie et de forêt que pendant les huit années précédentes, et aucun de ces feux n'a fait grand dégât.

ÉLEVAGE.

Il y a à Canmore une couple d'individus qui ont un petit nombre de têtes de bétail et qui tiennent des pâturages à bail ; ces gens ont réussi dans leur entreprise, mais c'est tout l'élevage tant soit peu important qui se fasse dans l'arrondissement.

Police à cheval du Nord-Ouest.

ÉTAT GÉNÉRAL DE L'ARRONDISSEMENT.

L'arrondissement est dans un état généralement prospère.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Le 10 août Son Excellence le gouverneur général est venu à Banff et y est resté une journée.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest est venu à Banff plusieurs fois pendant l'année, et sa famille a passé ici environ deux mois de l'été.

Banff, durant l'année, a aussi eu la visite de plusieurs autres personnes de marque, entre autres du vice-président des Etats-Unis, de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de Québec, de l'honorable ministre de l'intérieur, etc., etc.

Le constable Brown, qui avait déserté d'Anthracite en 1894, a été arrêté à Donald, C.-B., en mai, et envoyé à Calgary.

Durant l'année les chevaux de ce poste ont fait 12,560 milles, et de ce poste il a été envoyé des états hebdomadaires au chef lieu de commandement de la division.

Vous trouverez ci-joint le rapport du médecin auxiliaire provisoire R. G. Brett, avec un état des affaires criminelles et autres qui ont été jugées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

FRANK HARPER,

Inspecteur, commandant dans l'arrondissement de Banff.

Au commandant de la division E de la
Police à cheval du Nord-Ouest,
Calgary.

ANNEXE K.

Police à cheval du Nord-Ouest—État de répartition du corps, par divisions, durant l'été de 1895.

Divisions.	Postes.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surintendants.	Inspecteurs.	Méd. auxiliaires.	Vétérinaires.	Maréch. des logis d'état-major.	Maréc. des logis.	Brigadiers.	Constables.	Eclaireurs et surnuméraires.	Total.	Chevaux.	Poneys.	Mules.	Total.
A	Maple-Creek	..	....	1	2	1	....	4	....	3	31	3	45	44	....	1	45
	Stone-Pile	..	....	..	....	..	....	....	....	..	3	....	3	4	....	..	4
	East-End	..	....	..	....	..	....	....	1	..	3	....	4	7	....	..	7
	Farwell	..	....	..	....	..	....	....	....	1	3	....	4	5	....	..	5
	Dix-Milles	..	....	..	....	..	....	....	1	..	6	1	8	9	....	..	9
	Kennedy's-Crossing	..	....	..	....	..	....	....	....	1	2	1	4	4	....	..	4
	Graburn	..	....	..	....	..	....	....	1	..	2	....	3	4	....	..	4
	Medicine-Lodge	..	....	..	....	..	....	....	1	..	3	....	4	6	....	..	6
	Medicine-Hat	..	....	..	....	..	....	....	1	..	2	....	3	3	....	..	3
	Swift-Current	..	....	..	....	..	....	....	1	..	....	....	1	1	....	..	1
C	Battleford	..	....	1	2	1	....	3	4	4	39	3	57	51	....	..	51
	Onion-Lake (Lac-aux-Oignons)	..	....	..	....	..	....	1	....	..	4	....	5	6	....	..	6
	Jackfish	..	....	..	....	..	....	....	....	..	2	....	2	2	....	..	2
	Macfarlane's	..	....	..	....	..	....	....	....	..	2	....	2	2	....	..	2
	Henrietta	..	....	..	....	..	....	....	....	1	1	....	2	2	....	..	2
	Saskatoon	..	....	..	....	..	....	....	....	..	1	....	1	2	....	..	2
D	Macleod	..	....	1	3	1	1	5	3	7	61	4	86	93	2	..	95
	Pincher-Creek	..	....	..	1	..	....	....	1	..	7	1	10	11	1	..	12
	Big-Bend (Grand-Coude)	..	....	..	....	..	....	....	....	1	3	....	4	4	1	..	5
	Kootenai	..	....	..	....	..	....	....	....	..	3	....	3	2	....	..	2
	Stand-Off	..	....	..	1	..	....	1	....	..	7	7	16	11	1	..	12
	Sainte-Marie	..	....	..	....	..	....	....	....	..	4	....	4	4	1	..	5
	Lee's-Creek (Coulée-de-Lee)	..	....	..	1	..	....	....	....	1	3	....	5	6	....	..	6
	Boundary-Creek	..	....	..	....	..	....	....	....	1	2	....	3	3	1	..	4
	Kipp	..	....	..	....	..	....	....	....	1	2	....	3	3	....	..	3
	Leavings	..	....	..	....	..	....	....	1	..	3	....	4	4	2	..	6
	Mosquito-Creek	..	....	..	....	..	....	....	1	..	2	....	3	3	....	..	3
	Porcupines (Porc-Epic)	..	....	..	....	..	....	....	1	..	2	....	3	4	1	..	5
	Piegan (Rés.-d.-Piégânes)	..	....	..	....	..	....	....	1	..	1	....	2	2	....	..	2
	Quarantaine	..	....	..	....	..	....	1	1	..	6	5	13	9	1	..	10
	Crow's-Nest (Nid-de-Corbeau)	..	....	..	....	..	....	....	....	..	2	....	2	1	....	..	1
E	Calgary	..	....	1	2	..	....	5	5	4	46	3	66	52	....	..	52
	Banff	..	....	..	1	..	....	....	....	2	10	....	13	10	....	..	10
	Gleichen	..	....	..	....	..	....	....	1	..	4	....	5	7	....	..	7
	High-River (Riv.-Haute)	..	....	..	....	..	....	....	....	1	2	....	3	3	....	..	3
	Ing's	..	....	..	....	..	....	....	....	..	1	....	1	1	....	..	1
	Olds	..	....	..	....	..	....	....	....	..	1	....	1	1	....	..	1
	Morley	..	....	..	....	..	....	....	....	..	1	....	1	1	....	..	1
	Dewdney	..	....	..	....	..	....	....	....	..	1	....	1	1	....	..	1
F	Prince-Albert	..	....	1	1	..	....	4	2	3	31	4	46	50	....	..	50
	Duck-Lake, Lac-aux-Canards)	..	....	..	....	..	....	....	1	..	3	....	4	5	....	..	5
	Batoche	..	....	..	....	..	....	....	1	..	3	....	4	4	....	..	4
	Saskatoon	..	....	..	....	..	....	....	1	..	3	....	4	4	....	..	4
	Plaines-du-Serpent	..	....	..	....	..	....	....	....	..	1	....	1	1	....	..	1

Police à cheval du Nord-Ouest—État de répartition du corps, par divisions, durant l'été de 1895.

Divisions.	Postes.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surintendants.	Inspecteurs.	Méd. auxiliaires.	Vétérinaires.	Maréch. des logis d'état-major.	Maréc. des logis.	Brigadiers.	Constables.	Eclaireurs et surnuméraires.	Total.	Chevaux.	Poneys.	Mules.	Total.
G	Fort-Saskatchewan			1	1			4	2	5	31	3	47	49			49
	Edmonton				1					1	4	2	8	7			7
	Edmonton-Sud										1		1	1			1
	Saint-Albert									1	2		3	2			2
	Lac Sainte-Anne										1		1	1			1
	Red-Deer (Daim-Rouge)								1		3		4	5			5
	Innisfail										1		1	1			1
	Wetaskiwin										1		1	1			1
	Duhamel										1		1	1			1
	Athabasca-Landing							1			1		2				
	Grands-Rapides									1	2	1	4				
	Rivière-de-l'Esclave										3	1	4				
K	Lethbridge			1	1			3	3	4	38	6	56	30			30
	Coteau-de-la-Riv.-au-Lait									1	3		4	7			7
	Coutts				1				1		4		6	6			6
	Pierre-Ecrite									1	5		6	9	1		10
	Pendant-d'Oreille								1		3		4	8	1		9
	Sainte-Marie									1	4		5	23	1		24
	Petite-Riv.-de-l'Arc									1	2		3	4			4
Dépôt	Régina	1	1	1	6	1	1	10	7	12	71	12	123	98			98
	Saltcoats				1			1			3		5	6			6
	Lac-Bison										1		1	1			1
	Caron										1		1	1			1
	Longlaketon										1		1	1			1
	Moosomin							1			3		4	4			4
	Broadview										1		1	1			1
	Cannington										1		1	1			1
	Fort-Qu'Appelle										1		1	1			1
	Grenfell							1					1	2			2
	Kenlis										1		1	1			1
	Moose-Jaw										1		1	1			1
	Qu'Appelle							1					1	2			2
	Riga										1		1	1			1
	Rocanville										1		1	1			1
	Sumner										1		1	1			1
	Hyde										1		1	1			1
	Fourches-du-Faisan										1		1	1			1
	Lumsden										1		1	1			1
	Whitewood										1		1	1			1
	Estevan				1			1	1		4		7	3			3
	North-Portal							1			2		3	3			3
	Wood-End								1		2	2	5	4			4
	Vallée-de-la-Souris										1		1	1			1
	Winlaw										1		1	1			1
	Carnduff										1		1	1			1
	Oxbow										1		1	1			1
	Percy										1		1	1			1
	Yorkton									1			1	1			1
	Lac-la-Pêche										1		1	1			1
	Fort-Pelly									1			1	2			2
	Lac-Sheho										1		1	1			1
	Théodore										1		1	1			1
	Montagne-de-Bois				1				2	3	9	1	16	19			19
	Willow-Bunch								1		3		4	6			6
	Kutawa									1	1		2	2			2
	Yukon				2	1		2		2	13		20				
	Ottawa							3	1		1		5				
		1	1	8	29	5	2	53	51	67	564	60	841	782	14	1	797

ANNEXE L.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST—État de répartition du corps, par divisions, au 30 novembre 1895.

Divisions.	Postes.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surintendants.	Inspecteurs.	Méd. auxiliaires.	Vétérinaires.	Maréch. des logis d'état-major.	Maréc. des logis.	Brigadiers.	Constables.	Eclaireurs et surnuméraires.	Total.	Chevaux.	Poneys.	Mules.	Total.
A	Maple-Creek			1	2	1		4	1	5	39	4	57	25			25
	East-End								1		3		4	5			5
	Dix-Milles (*Ten-Miles*)								1		4	1	6	6			6
	Medicine-Lodge								1		3		4	6			6
	Josefsburg										1		1	1			1
	Medicine-Hat								1		2		3	4			4
	Farwell									1	2		3	3			3
	Swift-Current								1				1	1			1
	En pâture													30		1	31
C	Battleford			1	2	1		3	4	4	39	4	58	34			34
	Onion-Lake (L.-aux-Oig.)							1			4		5	6			6
	Jack-Fish										2		2	25			25
	Macfarlane's										2		2	2			2
	Henrietta									1	1		2	2			2
D	Macleod			1	4	1	1	6	3	5	55	6	82	61			61
	Pincher-Creek								1		7		8	11	1		12
	Big-Bend (Grand-Coude)									1	4		5	4	1		5
	Kootenai									1	1		2	3			3
	Stand-Off				1			1			6	3	11	9	1		10
	Sainte-Marie								1		7		8	8	2		10
	Lee's-Creek (Coul.-d.-Lee)				1					1	3		5	6			6
	Boundary-Creek									1	2		3	3	1		4
	Kipp									1	2		3	4			4
	Leavings								1		3		4	4	2		6
	Mosquito-Creek								1		2		3	3			3
	Porcupines (Porc-Epic)								1		2		3	5	1		6
	Piegan (Rés.-des-Piégân.)								1		1		2	2			2
	En pâture									1	3		4	32	2		34
E	Calgary			1	2			5	5	5	37	2	57	36			36
	Banff				1					2	8		11	7			7
	Gleichen								1		4	1	6	6			6
	High-River (Riv.-Haute)										2		2	2			2
	Morley										1		1	1			1
	Olds										1		1	1			1
	Ings										1		1	1			1
	Dewdney										1		1	1			1
	Waites										1		1	1			1
	En pâture													14			14
F	Prince-Albert			1	1			4	2	4	31	4	47	40			40
	Duck-Lake (L.-aux-Can.)										3		3	5			5
	Batoche									1	2		3	4			4
	Saskatoon								1		2		3	3			3
	Plaines-du-Serpent										1		1	1			1
	En pâture													12			12
G	Fort-Saskatchewan			1	1			5	2	3	34	2	48	47			47
	Edmonton				1					1	6	1	9	7			7
	Edmonton-Sud										1		1	1			1
	Lac-Sainte-Anne										1		1	1			1
	Red-Deer (Daim-Rouge)								1		2		3	4			4

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST—État de répartition du corps, par divisions, au 30 novembre 1895—*Fin.*

Divisions.	Stations.	Commissaire.	Sous-commissaire.	Surintendants.	Inspecteurs.	Méd. auxiliaires.	Vétérinaires.	Maréch. des logis d'état-major.	Maréc. des logis.	Brigadiers.	Constables.	Eclaireurs et surnuméraires.	Total.	Chevaux.	Poneys.	Mules.	Total.
G—*Fin*	Innisfail										1		1	1			1
	Saint-Albert									1	1		2	2			2
	Wetaskiwin										1		1	1			1
	Lewisville										1		1	1			1
	Lammerton										1		1	1			1
	En pâture													10			10
K	Lethbridge			1	1			3	1	4	31	6	47	26			26
	Coteau de la Riv.-au-Lait									1	3		4	7			7
	Coutts				1				2		4		7	6			6
	Pierre-Ecrite									1	5		6	9	1		10
	Pendant-d'Oreille								1		3		4	7	1		8
	Sainte-Marie									1	3		4	22	1		23
	Petite-Rivière-de-l'Arc									1	1		2	2			2
	A Macleod													7			7
Dépôt	Régina	1	1	1	6	1	1	11	9	12	73	17	133	124			124
	Moosomin				1			1			3		5	5			5
	Cannington										1		1	1			1
	Fort-Qu'Appelle										1		1	1			1
	Grenfell							1					1	2			2
	Indian-Head										1		1	1			1
	Qu'Appelle							1					1	2			2
	Whitewood										1		1	1			1
	Wolsley										1		1	1			1
	Moosejaw										1		1	1			1
	Estevan				1				1		2		4	3			3
	North-Portal								1				1	2			2
	Carnduff										1		1	1			1
	Gainsboro'										1		1	1			1
	Oxbow										1		1	1			1
	Roche-Percée										1		1	1			1
	Percy										1		1	1			1
	Wood-End							1			1		2	4			4
	Saltcoats				1			1			3		5	7			7
	Fort-Pelly									1			1	2			2
	Plaines-de-la-Plume										1		1	1			1
	Yorkton									1			1	1			1
	Kutawa										2		2	3			3
	Lac-aux-Noix									1		1	2	1			1
	Montagne-de-Bois							1		1	3	1	6	5			5
	Willow-Bunch										2		2	2			2
	Yukon				2	1		2		2	13		20				
	Ottawa							3	1		1		5				
	Total	1	1	8	29	5	2	54	47	65	509	53	774	777	14	1	7

ANNEXE M.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE L. A. PARÉ, 1895.

BATTEFORD, 30 novembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour l'exercice clos ce jour.

La santé générale des hommes a été très bonne, et nous avons eu moins de cas de maladie que jamais depuis que je suis passé à cette division.

Nous avons cependant eu un décès au poste—celui du constable Lutz (n° de matricule 1369), mort le 2 mai des suites du mal qu'il s'était fait dans un accident de voiture arrivé le 27 avril précédent et dont rapport vous a été fait au long dans le temps. Le constable Draycott (n° de matricule 1661) s'était gravement foulé le genou dans ce même accident, mais il s'est complètement rétabli depuis.

Le constable Ouimet (n° de matricule 2524) et le constable Thomson (n° de matricule 2996) ont été envoyés en réforme à Régina. J'ai cru de mon devoir de recommander cette mutation, et j'ai déjà exposé au long, dans de minutieux rapports, les raisons pour lesquelles je l'ai fait.

Le constable Coleman (n° de matricule 2877) souffrait d'une difformité de l'orteil qui lui nuisait beaucoup. L'orteil se repliait sous le pied et parfois le mettait dans l'impossibilité de se chausser. Il aurait été facile de remédier à cela en coupant un bout de l'orteil, mais le constable Coleman avait contracté cette infirmité avant d'entrer dans le corps de police, et bien qu'il consentit à se laisser opérer il ne voulut pas signer la déclaration accoutumée portant " qu'il n'avait rien à demander à l'Etat pour la perte de son orteil ou les conséquences en résultant". Mis à même ou de se faire amputer ou de quitter le corps, il opta pour la dernière alternative et fut libéré du service.

Le constable Patterson (n° de matricule 2732) avait aussi un orteil difformé; cet orteil avait grossi outre mesure, et périodiquement l'ongle, s'enflammant, tombait au bout de quelques jours, ce qui causait beaucoup de douleur. C'était encore un cas d'infirmité contractée avant l'entrée au corps. Le malade fit la demande et la déclaration nécessaires, et le 8 septembre je lui coupai l'orteil. L'opération fut tout à fait satisfaisante, bien qu'à cause de l'enflure de la jambe l'orteil ait mis à guérir plus de temps qu'il n'en faut ordinairement. Je ne doute pas que cette enflure ait été causée par quelque obstacle à la circulation dans le membre et la conséquence d'inflammations réitérées amenées par l'état de l'orteil. Le fait est qu'à différentes époques cet homme avait, à part de ces inflammations, souffert d'œdème du pied et du bas de la jambe.

En octobre nous avons eu ce que l'on pourrait appeler une épidémie de névralgie. Il sembla que tous ceux des hommes qui étaient tant soit peu longtemps exposés au vent et au froid enduraient des douleurs névralgiqnes. Chez la plupart ces douleurs étaient dans le dos et les jambes et changeaient constamment de place; parfois c'était comme le torticolis, la pleurodonie ou la dorsodinie, ou même se bornait au tic douloureux, et chez d'autres toute la région sciatique était intéressée. Sept des hommes furent portés malades de cette espèce de névralgie, et certains de ceux-là durent prendre le chemin de l'infirmerie. La plupart des habitants de la ville se plaignirent aussi plus ou moins de ces douleurs. Comme la grippe, c'était dû aux influences atmosphériques.

Relativement à la santé générale du poste, j'ai le plaisir de pouvoir dire que nous n'avons pas eu de retour de la fièvre qui nous a été si fatale, en 1886, et j'attribue cela à la constante et soigneuse désinfection des fosses d'aisance. J'aimerais à offrir, à ce sujet, quelque explication de ce que j'ai dit en classant cette fièvre comme maladie pouvant être prévenue. Bien que cela ait paru surprendre, je soutiens encore que c'est le cas, et je pense que je suis loin d'être le premier qui l'ai dit.

Je crois que les fièvres en question ont primitivement été causées par les fosses d'aisance; on peut en accuser ensuite l'encombrement des chambres de troupe et, par suite, la ventilation insuffisante pour détruire les germes pernicieux; mais la cause réelle, la cause primitive était les émanations provenant de ces abominables fosses d'aisance. Je n'ai jamais cessé de m'en plaindre dans mes rapports tant annuels que spéciaux depuis que je fais partie du corps de police, et en 1887, quand il s'est agi de construire l'hôpital de Calgary, j'ai recommandé le cabinct inodore avec tiroir mobiles. Je n'ai pas pu l'obtenir pour ce poste, mais on me dit qu'il a été adopté ailleurs et qu'on en est parfaitement satisfait. Je ne veux pas dire que nous n'aurions pas de fièvre du tout si ce système était adopté, mais nous serions certainement débarrassés d'une source de danger constante et féconde en même temps que facile à imiter.

Les bancs de vase et les mares d'eau stagnante à la pointe entre les rivières offrent et offriront toujours du danger, attendu que la crue annuelle des eaux inonde de vastes surfaces, et qu'en se retirant elle laisse la végétation pourrie et de la boue desséchée pour empoisonner l'atmosphère de germes qui n'ont besoin que de conditions favorables pour se développer et ainsi amener une autre invasion de fièvre; et je soutiens que ces détestables fosses offrent ce qu'il y a de mieux pour opérer cette évolution, et que, par conséquent, il faudrait les supprimer.

Il n'y a pas de doute que l'embouchure de la rivière Bataille offre les conditions les plus propres à produire une épidemie de ces fièvres, de quelque nom qu'on les appelle, et je considère par conséquent qu'il est de mon devoir de me prononcer contre une source de danger tout à fait inutile, et qui, selon moi, rend la fièvre en question entérique et fatale.

Je désire dire de nouveau qu'à mon avis le chef de surveillance à l'hôpital, qui fait aussi les fonctions de secrétaire et de cuisinier, devrait passer sous-officier, pour que les ordres soient mieux exécutés, aussi bien que pour le maintien de la discipline nécessaire, surtout dans une infirmerie. Le constable Reed m'a toujours donné entière satisfaction en qualité d'administrateur, etc.

Vous trouverez ci-joint le rapport d'hôpital ordinaire avec l'aperçu des besoins, en fait de médicaments, pour l'année prochaine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. A. PARÉ,
Médecin auxiliaire.

Au commandant de la division C,
Batteford.

RAPPORT d'hôpital annuel pour l'exercice clos le 30 novembre 1895.

Maladie.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du médecin.
Amputation d'orteil	1	66	66	Se sont rétablis et ont repris le service.
Administration de chloroforme (pour dentiste.)	3	3	1	do do
Pustules et suppurations	6	19	$3\frac{1}{6}$	do do
Etat bilieux	4	4	1	do do
Furoncles	7	49	7	do do
Rhumes	32	71	$2\frac{7}{32}$	do do
Coupures et meurtrissures	15	51	$3\frac{6}{15}$	do do 1 de l'ann. der.
Constipation	5	5	1	do do
Chancres	1	4	4	do do
Cors	1	2	2	do do
Conjonctivité	1	1	1	do do
Diarrhée et crampes	26	38	$1\frac{6}{13}$	do do
Orteil déformé	2	53	$26\frac{1}{2}$	1 libéré : 1 amputé.
Dyspepsie	1	1	1	Se sont rétablis et ont repris le service.
Dyssenterie	1	9	9	do do
Mal d'oreille	2	2	1	do do
Epididimite	1	3	3	do do
Congellations	3	7	$2\frac{1}{3}$	do do
Fracture du fémur et ébranlement du cerveau	1	3	3	Mort du choc.
Dérangement gastrique	7	7	1	Se sont rétablis et ont repris le service.
Gonorrhée	3	14	$4\frac{2}{3}$	do do
Mal de tête	3	3	1	do do
Morsure d'insecte sur la paupière	1	1	1	do do
Indigestion	3	3	1	do do
Névralgie	8	36	$4\frac{1}{2}$	do do
Otite	2	12	6	do do
Orchite	2	29	$14\frac{1}{2}$	do do 1 de l'ann. der.
do (gonor.)	1	15	15	do do de l'ann. dern.
Douleurs causées par vieille fracture	1	74	74	Envoyé à Régina.
Rhumatisme et lumbago	16	54	$3\frac{3}{8}$	Se sont rétablis et ont repris le service ; 1 envoyé à Régina.
Entorses et efforts	19	110	$5\frac{15}{19}$	Se sont rétablis et ont repris le service.
Mal de lèvres	3	12	4	do do
Stricture	1	3	3	do do
Inflammation des glandes de l'aine	1	3	3	do do
Mal de dents, fluxion, etc	12	21	$1\frac{3}{4}$	do do
Uréthrite	1	1	1	do do
Total	197			

L. A. PARÉ
Médecin auxiliaire.

BATTEFORD, 1[er] décembre 1895.

ANNEXE N.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE S. M. FRASER, 1895.

MAPLE-CREEK, 30 novembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de la division A, Maple-Creek, pour l'exercice clos ce jour.

La santé générale des hommes a été bonne, et l'on peut en dire autant de l'état sanitaire des casernements, dont il est fait des inspections régulières.

Je regrette d'avoir à consigner le décès du maréchal des logis d'état-major Poett (n° de matricule 1018), dont la maladie a fait le sujet de rapports spéciaux. La cause immédiate de sa mort a été l'hémiplégie et la pneumonie.

CAS PARTICULIERS.

Le brigadier Bottelay (n° de matricule 2208) : fracture du tibia et du péroné ; est entré à l'hôpital le 26 mars 1995 et a repris le service le 26 mai.

Le brigadier Baird (n° de matricule 2700) : fracture du radius et du cubitus, avec contusion de l'avant-bras; à l'hôpital du 16 décembre au 1er mars; léger service jusqu'au 8 mars, et ensuite en congé à Medicine-Hat. Il fait maintenant le service ici.

Le maréchal des logis Pollock (n° de matricule 1104) : ulcère accompagné d'inflammation de la cornée et de la conjonctive, causé par un cigare allumé fourré dans l'œil ; à l'hôpital du 11 au 16 septembre, et a repris le service le 18.

Le brigadier Anderson (n° de matricule 2353) : rhumatisme articulaire aigu ; à l'hôpital du 12 avril au 31 mai, date à laquelle il est allé en congé de convalescence à Banff. N'a pas senti de mal depuis.

Le constable spécial Cobell : inflammation de la cornée et de la conjonctive causée par l'explosion d'une boîte de poudre qu'il avait à la main pendant qu'il tirait un feu de joie la veille de Noël dernier, la poudre non déflagrée lui entrant dans les yeux ; à l'hôpital jusqu'au 28 décembre, et a repris le service le 31.

Le constable Simpson (n° de matricule 2346) et le constable O'Loane (n° de matricule 2917) : synovite du genou accompagnée d'épanchement; tous deux ont repris le service après s'être rétablis.

Le constable Purvis (n° de matricule 1397) : dislocation de l'extrémité supérieure du premier métacarpien ; hors de tour du 11 octobre au 6 novembre.

Les améliorations faites aux casernements cette année contribueront beaucoup au bien-être et à la santé des hommes durant l'hiver. Pour ce qui est du corps de garde, je vous renverrai aux observations que j'ai faites dans le rapport de 1894.

Vous trouverez ci-joint une liste des maladies traitées dans le cours de l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

S. M. FRASER,
Médecin auxiliaire.

Au commissaire de la
Police à cheval du Nord-Ouest.

RAPPORT d'hôpital annuel pour l'exercice clos le 30 novembre 1895.

Maladie.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du médecin.
Abcès, pied	1	19	19	A repris le service.
do dos	1	8	8	do
do gencive	1	1	1	do
do visage	1	5	5	do
Adénite, aisselle	1	3	3	do
Etat bilieux	4	4	1	Ont repris le service.
Brûlure à la main	1	2	2	A repris le service.
Rhume bronchial	9	20	$2\frac{2}{9}$	Ont repris le service.
do fiévreux	4	10	$2\frac{1}{2}$	do
Crampes dans l'estomac	2	2	1	do
Cancer	1	39	39	Décédé.
Catarrhe, nasal	1	1	1	A repris le service.
Céphalalgie	1	1	1	do
Contusions, dos	2	3	$1\frac{1}{2}$	Ont repris le service.
do épaule	1	1	1	A repris le service.
do épaule et genou	1	7	7	do
Conjonctivite	12	44	$3\frac{2}{3}$	Ont repris le service.
do et cornicite	2	14	7	do
Diarrhée	2	2	1	do
Dyspepsie	1	9	9	A repris le service.
Dislocation, main	1	25	25	Allé en congé.
Mal d'oreilles	3	4	$1\frac{1}{3}$	Ont repris le service.
Eczéma	3	3	1	Traités tout en faisant le service.
Fracture du tibia et du péroné	1	71	71	A repris le service.
do do (civil)	1	40	40	Renvoyé guéri.
do du radius et du cubitus	1	83	83	Congé de conval. et repris ensuite le serv.
Gonorrhée	1	1	1	Traité tout en faisant le service.
Lumbago	3	7	$2\frac{1}{3}$	Ont repris le service.
Névralgie	2	2	1	do
Ontontalgie	8	8	1	Extraction et service.
Pharyngite	1	1	1	Traité tout en faisant le service.
Rhumatisme articulaire aigu	1	50	50	A rep. le ser. puis est allé en congé de conv.
do musculaire	5	5	1	Ont repris le service.
Foulure, cou-de-pied	1	4	4	A repris le service.
do poignet	1	3	3	do
Effort, dos	4	12	3	Ont repris le service.
do aine	1	1	1	A repris le service.
Synovite	4	123	$30\frac{3}{4}$	Ont repris le service.
Rétrécissement uréthral	1	16	16	A repris le service.
Amygdalite suppurante	1	9	9	do
do folliculeuse	1	4	4	do
Ulcère au pied	1	14	14	do
do à la bouche	2	2	1	Traités tout en faisant le service.

S. M. FRASER,
Médecin auxiliaire.

ANNEXE O.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE C. S. HAULTAIN, 1895, CIRCONSCRIPTION DE MACLEOD.

MACLEOD, 16 novembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel pour 1895. Le rapport d'hôpital sera transmis aussitôt que l'on aura pu compléter la statistique jusqu'à la fin de l'exercice.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. S. HAULTAIN, *médecin auxiliaire.*

MACLEOD, 14 novembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'exercice commençant le 1er décembre 1894. Le rapport d'hôpital annuel des divisions D et H sera transmis à la fin du présent mois.

SANTÉ.

Il est agréable d'avoir à dire qu'il n'y a pas eu de décès parmi le grand nombre d'hommes dont se compose cette division, pas de cas de fièvre continue non plus, ni invasions épidémiques d'aucune espèce. Pour la somme de service actif, et souvent ardu, accompli en selle par une grande étendue de pays, il y a eu remarquablement peu de maladie et un petit nombre d'accidents seulement.

Je noterai spécialement le fait que tous les membres de la division sans distinction de grades se montrent toujours prêts pour le service, quelque temps qu'il fasse et à quelque heure que ce soit, et que personne parmi eux ne cherche à s'y soustraire pour cause d'indispositions insignifiantes. Dans les derniers douze mois j'ai eu plusieurs fois l'occasion de remarquer cet indépendant esprit de devoir chez les hommes en détachement, quand ils n'étaient sous aucune surveillance immédiate. Il y a une vigueur générale qui annonce un bon physique et un genre de vie salutaire.

Sur le grand nombre des hommes de cette division qui ont demandé à partir pour le Yukon, trente que j'ai examinés ont accusé un poids moyen de 166 livres, et, à peu d'exceptions près, étaient sains sous tout rapport.

Un grand nombre des "anciens" examinés pour rengagement dans le cours de l'année sont particulièrement sains et robustes, et ceux qui ont été enrôlés quand la stature moyenne était plus basse qu'elle ne l'est maintenant, ne tombant pas au-dessous de la moyenne pour ce qui est du poids ou de la valeur.

Durant mes dix-huit mois de service dans cette circonscription j'ai remarqué que par la force de l'exemple ceux qui ont de nombreuses années de service à leur crédit, inspirent un courage et une fermeté dont on reconnaîtrait doublement le prix dans le cas où quelque trouble demanderait sérieusement la mise en jeu des ressources de ce corps.

CAS PARTICULIERS.

Le 3 décembre au soir la nouvelle arriva que le constable E. Gray (nº de matricule 2900) s'était blessé d'un coup de feu au pied, à Koutenai. J'allai le voir dans la même nuit et trouvai nécessaire de lui enlever le deuxième et le troisième orteils ainsi qu'une partie des os métatarsiens. On le transporta à l'hôpital le lendemain, et il ne tarda pas à se rétablir comme il faut, conservant l'usage parfait de son pied.

Dans les commencements du même mois de décembre, de vifs symptômes de phtisie pulmonaire se manifestèrent chez le constable Stumbles (nº de matricule 2191), qui perdit rapidement du poids. Par du repos et le traitement voulu à l'hôpital la

maladie fut temporairement arrêtée, mais il était évident que le malade ne pourrait jamais reprendre son service. Par conséquent, il fut assemblé, le 3 mai, une commission de santé qui le mit à la réforme, et le malade partit pour s'en retourner chez ses parents, dans l'est, le 25 du même mois, c'est-à-dire dès que le temps fut assez doux pour lui permettre d'entreprendre le voyage. Des nouvelles récemment reçues disent que la maladie le reprenait avec le temps froid, bien que son état n'eut pas empiré durant l'été.

Le 26 septembre j'opérai le maréchal des logis Burgoyne (n° de matricule 2031) pour les hémorroïdes. Cette maladie le faisait beaucoup souffrir parfois depuis plus d'un an, mais il n'avait pas été possible de l'opérer, faute d'instruments convenables. A ma demande il fut acheté et envoyé de Régina un thermocautère de Pacquelin, avec pince. Ces instruments devront être très utiles en beaucoup d'occasions à venir, dans tous les postes où l'on pourra en avoir besoin, surtout pour la guérison radicale des hémorroïdes, qui sont si fréquentes parmi les hommes allant beaucoup à cheval. Dans le cas actuel le résultat a été satisfaisant, puisque le maréchal des logis fait le service de détachement et la somme ordinaire de chevauchement sans être davantage incommodé.

Le 1er juin, le constable Ship (n° de matricule 2780) fut pris de graves symptômes de pyurie qui résistèrent à tout traitement. Quand il eut passé un mois à l'hôpital on décida de l'envoyer essayer les effets de la source d'eau sulfureuse de la Passe du Nid-de-Corbeau. Je profitai de l'occasion pour aller voir cette source, et m'y rendis avec lui le 8 juillet, pour m'en revenir le 10. L'eau est fortement imprégnée de soufre, est agréable au goût et possède probablement de bonnes propriétés médicinales; mais les dispositions actuelles pour prendre des bains sont fort primitives. Autant que j'ai pu m'en assurer, bon nombre de personnes—au nombre desquelles il s'est trouvé de nos propres hommes—affligées de rhumatisme chronique ont paru prendre sensiblement du mieux ou se rétablir après un traitement à l'eau et aux bains. Le constable Ship commença à prendre du mieux tout de suite, et en quelques semaines de temps durant lequel il put faire le service dans l'endroit, la pyurie et autres symtômes graves disparurent complètement, et il fait maintenant son service ici sans être davantage incommodé de cette maladie.

Le 7 octobre, le constable Francis (n° de matricule 2788) se fractura la clavicule; il vient de reprendre son service.

Plusieurs autres hommes à qui il est arrivé de moindres accidents n'ont pas mis grand temps à se rétablir.

Le 25 octobre une commission de santé s'occupa du constable spécial Helmer pour faire rapport sur l'état actuel d'une hernie qui s'est produite en octobre 1892.

HOPITAL ET MESURES SANITAIRES.

Une salle de l'hôpital a été pourvue de stores neufs de bonne qualité, dont le besoin se faisait beaucoup sentir.

Le bâtiment a été repeinturé récemment. Il n'y a pas de chaises de convalescents et le besoin s'en est souvent fait sentir cette année. Il en a été demandé plus d'une fois.

Le contrat pour la fourniture des drogues a été renouvelé le 8 août avec MM, Bleasdell et Cie, dont les conditions ont été trouvées satisfaisantes. Ces drogues qu'on demande par petites quantités, au besoin, sont en général promptement délivrées par les fournisseurs.

Une petite quantité de drogues qui étaient trop vieilles ou hors d'usage a été condamnée et détruite, par votre ordre, le 11 juillet.

Toutes les semaines il a été fait une inspection relativement à la mise à exécution des mesures sanitaires dans le poste, et de cette inspection il a été fait rapport à l'officier commandant, qui a prêté toute assistance chaque fois que des recommandations de médecin ont été faites.

Les différents postes détachés ont été visités et invariablement trouvés nets et en excellent état au point de vue sanitaire. On y garde toujours des caisses de pharmacie contenant un petit nombre de médicaments essentiels qui font que les hommes n'ont pas besoin de venir ici pour de légères indispositions.

J'ai trouvé que le maréchal des logis d'état-major Heap était l'un des membres sûrs de notre excellent personnel d'infirmiers.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. S. HAULTAIN,
Médecin auxiliaire.

Au commissaire de la
Police à cheval du Nord-Ouest, Régina.

RAPPORT d'hôpital annuel de la division D pour l'exercice clos le 30 novembre 1895.

Maladie.	Nombre de cas.	Nombre de jours	Durée moyenne.	Observations du médecin.	
Maladies externes.					
Abscès des alvéoles dentaires	3	3	1	Repris le service après	guérison.
Adénite	2	32	16	do	do
Bursite	1	9	9	do	do
Conjonctivite	3	5	$1\frac{2}{3}$	do	do
Contusions	21	69	$3\frac{6}{21}$	do	do
Cors	2	12	6	do	do
Plaies	7	70	10	do	do
Fractures	2	69	$34\frac{1}{2}$	do	do
Furoncles	1	5	5	do	do
Congélations	1	2	2	do	do
Gonorrhée	6	122	$20\frac{2}{6}$	do	do
Hernie, vieille	1	1	1	Service spécial.	
Hémorroïdes	2	42	21	Repris le service après	guérison.
Obstruction cérumineuse	3	6	2	do	do
Orchite	2	23	$11\frac{1}{2}$	do	do
Hydrocèle	1	12	12	do	do
Uréthrite	1	1	1	do	do
Extractions de dents	10	10	1	do	do
Foulures et entorses	20	65	$3\frac{1}{4}$	do	do
Plaie d'arme à feu	1	78	78	do	do
Petite chirurgie	10	30	3	do	do
Maladies internes.					
Phtisie pulmonaire	1	175	175	Mis à la réforme.	
Etat bilieux	12	14	$1\frac{1}{6}$	Repris le service aprés	guérison.
Céphalalgie	1	1	1	do	do
Coliques intestinales	2	7	$3\frac{1}{2}$	do	do
Constipation	1	1	1	do	do
Toux et rhumes	31	72	$2\frac{10}{31}$	do	do
Diarrhée	21	23	$1\frac{2}{21}$	do	do
do dyssentérique	5	13	$2\frac{3}{5}$	do	do
Rhumes fiévreux	4	27	$6\frac{3}{4}$	do	do
Amygdalite folliculeuse	4	7	$1\frac{3}{4}$	do	do
Gastralgie	1	4	4	do	do
Hémoptisie	1	8	8	do	do
Insomnie	1	2	2	do	do
Laryngite	4	4	1	do	do
Lumbago	6	14	$2\frac{1}{3}$	do	do
Myalgie	4	6	$1\frac{1}{2}$	do	do
Névralgie	6	17	$2\frac{5}{6}$	do	do
Catarrhe nasal	3	3	1	do	do
Palpitation	1	3	3	do	do
Pyrexie simple	4	9	$2\frac{1}{4}$	do	do
Pyurie	1	37	37	do	do
Pleurésie	1	7	7	do	do
Esquinancie	2	9	$4\frac{1}{2}$	do	do
Rhumatisme musculaire	3	6	2	do	do
Sciatique	1	5	5	do	do
Mal de gorge	10	16	$1\frac{3}{5}$	do	do
Uréthrite	1	1	1	do	do

C. S. HAULTAIN, *médecin auxiliaire.*

ANNEXE P.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE G. P. BELL, 1895.

RÉGINA, 4 décembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport de santé annuel de la division de dépôt pour l'exercice clos le 30 novembre dernier.

J'ai succédé au médecin auxiliaire Aylen le 15 avril.

La santé générale des hommes a été bonne durant l'année, et il y a eu peu de cas de maladie grave. Je regrette toutefois d'avoir à consigner deux décès qui se sont produits dans la division, à savoir, celui du constable Kingscote, mort à Wapella, le 19 septembre, d'une ruade de cheval reçue quelques heures auparavant, et celui du constable spécial Jebb, qui a succombé à la phtisie le 24 novembre.

En moyenne le nombre d'hommes portés tous les jours sur la liste des malades a été de 6.83.

Six hommes ont été mis à la réforme.

Il y a eu 8 aliénés durant l'année, et j'ai traité 35 détenus, dont 5 admis à l'hôpital, en outre de ceux que j'ai vus aux visites quotidiennes ordinaires, au corps de garde.

L'état sanitaire du poste a été excellent. Il a été fait des inspections toutes les semaines, et toutes les recommandations ont reçu l'attention voulue.

Les drogues fournies à l'entreprise ont été satisfaisantes.

Il n'y a pas assez longtemps que les fourneaux de chauffage de l'hôpital fonctionnent pour qu'on puisse se prononcer sur leur valeur.

J'ai invariablement trouvé le maréchal des logis d'état-major sûr et attentif dans l'exécution de ses devoirs, et le constable Brown (n° de matricule 2434) a rempli d'une manière fort satisfaisante le double emploi d'infirmier et de cuisinier à l'hôpital.

Voici, en résumé, quel a été le nombre de cas de maladie traités à l'hôpital, savoir :—

Malades restant de la dernière année	3
Admis durant l'année (y compris 5 détenus) :	
Maladies internes	51
Maladies externes	31
	85
Sur ce nombre—	
Ont repris le service	72
A repris un léger service	1
Ont été renvoyés guéris (détenus)	5
Ont été mis à la réforme	3
Est décédé	1
Restent à l'hopital	3
	85

Séjour moyen à l'hôpital, 9.87 jours.

Nombre quotidien de malades à l'hôpital, en moyenne, 2.3.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. PEARSON BELL

Médecin auxiliaire.

Au commissaire de la
Police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

Rapport d'hôpital annuel de la division de dépôt, Régina, pour l'exercice clos le 30 novembre 1895.

Maladie.	Nombre de cas.	Durée moyenne.	Observations.
Acné	1	1	Ont repris le service.
Adénite	1	18	do
Etat bilieux	30	$1\frac{4}{15}$	do
Bronchite	1	13	do
Rhumes et toux	103	$1\frac{2}{7}$	do
Colique	9	$1\frac{5}{9}$	do
Conjonctivite	8	$3\frac{1}{4}$	do
Débilité	6	11	1 mis à la réforme ; les autres ont repris le service.
Diabète	1	61	A pu faire un léger service.
Diarrhée	34	$1\frac{1}{7}$	Ont repris le service.
Eczéma	1	1	do
Epilepsie	1	27	Détenu ; renvoyé guéri.
Epistaxis	1	5	Ont repris le service.
Fièvre légère	6	9	do
Fractures, vieilles	2	105	do
do de Pott	1	26	do
Congélations	7	8	do
Catarrhe gastrique	2	4	do
Ulcère do	1	127	Exerce le métier de charpentier-menuisier.
Gonorrhée et blennorrhée	2	10	Ont repris le service.
Mal de tête	12	$1\frac{1}{4}$	do
Hernie	1	....	Mis à la réforme.
Irritabilité du cœur	1	37	Détenu ; renvoyé guéri.
Grippe	8	$4\frac{3}{4}$	3 encore en traitem. ; les autres ont repris le serv.
Lumbago	5	2	Ont repris le service.
Petite chirurgie	141	$3\frac{4}{5}$	do
Myalgie	6	$2\frac{1}{6}$	do
Névralgie	22	$1\frac{6}{11}$	do
Palpitation	1	10	Détenu renvoyé guéri.
Pharyngite	1	4	Ont repris le service.
Phtisie	1	100	Mort.
Pleurodynie	1	4	Ont repris le service.
Pneumonie	2	27	do
Prurit	1	1	do
Colique néphrétique	1	26	do
Rhumatisme	26	$9\frac{3}{4}$	2 mis en réforme ; les autres ont repris le service.
Gale	2	12	Détenu renvoyé guéri.
Cécité causée par la réverbération de la lumière sur la neige	1	4	Ont repris le service.
Rétrécissement uréthral	2	9	do
Syncope	1	2	do
Syphilis	1	26	Détenu renvoyé guéri.
Amygdalite	7	$3\frac{5}{7}$	Ont repris le service.
Varicocèle	2	....	Mis à la réforme.
Crampe de l'écrivain	1	19	Ont repris le service.

ANNEXE Q.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE INTÉRIMAIRE T. H. MEWBURN, 1895.

LETHBRIDGE, 30 novembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport de santé annuel de la division K de la police à cheval du Nord-Ouest, pour l'exercice clos ce jour.

Pendant l'année il a été admis et traité à l'hôpital 50 malades qui y sont restés, en moyenne, un peu plus de 12 jours chacun, et dont les maladies sont classées dans le tableau ci-dessous. Ceux qui ont continué à faire leur service tout en prenant des médicaments ne figurent pas dans ce tableau.

J'ai visité 19 hommes qui se sont rengagés.

Il ne s'est pas produit de décès.

L'approvisionnement de drogues a été ample et satisfaisant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. H. MEWBURN,
Médecin auxiliaire intérimaire.

Au commissaire de la
Police à cheval du Nord-Ouest, Régina.

RAPPORT d'hôpital annuel de la division K, Lethbridge, 1895.

Maladie.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du médecin.
Maladies externes.				
Brûlures		27	....	Se sont rétablis et ont repris le service.
Contusions, blessures, etc	10	69	$6\frac{9}{10}$	do do
Orchite	1	5	....	do do
Odontalgie et névralgie	3	19	$6\frac{1}{3}$	do do
Adénite	1	6	....	do do
Hémorroïdes	1	5	....	do do
Fracture de l'os métacarpien	1	101	....	do do
do de l'humérus	1	47	....	Envoyé à Macleod pour y rendre témoignage, et a déserté de là,
Laryngite	2	13	$6\frac{1}{2}$	Se sont rétablis et ont repris le service.
Uréthrite	1	17	....	do do
Plaie d'arme à feu	1	46	....	do do
Maladies internes.				
Amygdalite lacunaire	7	45	$6\frac{3}{7}$	do do
Erysipèle	3	41	$13\frac{2}{3}$	do do
Grippe	6	30	5	do do
Gastrite subaiguë	2	10	5	do do
Lumbago	1	5	....	do do
Pleurodynie	1	6	....	do do
Rhumatisme	1	5	....	do do
Myalgie	1	4	....	do do
Diarrhée	2	10	5	do do
Syphilis tertiaire	1	89	....	do do
Coliques intestinales	2	7	$3\frac{1}{2}$	do do
	50	607	$12\frac{7}{50}$	

F. H. MEWBURN.
Médecin auxiliaire intérimaire.

ANNEXE R.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE INTÉRIMAIRE H. M. BAIN, 1895.

PRINCE-ALBERT, 30 novembre 1895.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de soumettre le rapport de santé annuel de ce poste, pour l'exercice clos ce jour.

Il y a eu très peu de maladie grave pendant l'année. Nombre de cas de maladie traités, 126 ; nombre de malades reçus à l'hôpital ; séjour moyen à l'hôpital, 15½ jours.

Il n'y a eu qu'un décès à consigner, celui du maréchal des logis Colebrook (n° de matricule 605), qui a été tué par un sauvage le 29 octobre dernier.

J'ai visité un homme qui s'est présenté à l'enrôlement et 19 constables qui ont demandé à se rengager.

Le surintendant Moffatt m'a, en tout temps, prêté l'aide qu'il a pu, et l'infirmier maréchal des logis d'état-major West a, comme par le passé, continué à remplir ses fonctions d'une manière très intelligente et satisfaisante.

Vous trouverez ci-joint une liste détaillée des plus sérieux cas de maladie traités ici pendant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. M. BAIN, M.D.,

Médecin auxiliaire intérimaire.

Au commissaire Herchmer, Régina.

RAPPORT d'hôpital annuel de Prince-Albert, pour l'exercice clos le 30 novembre 1895.

Maladie.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observation du médecin.
Adénite	1	10	10	Se sont rétablis et ont repris le service.
Alcoolisme	1	4	4	do
Etat bilieux	10	17	$1\frac{7}{10}$	do
Clous	6	18	3	do
Meurtrissures	12	15	$1\frac{1}{4}$	do
Coup de feu	1	....	....	Tué du coup.
Brûlures	3	8	$2\frac{2}{3}$	Se sont rétablis et ont repris le service.
Rhumes	29	44	$1\frac{15}{29}$	do
Colique	4	4	1	do
Conjonctivite	2	2	1	do
Convalescence après fièvre typhoïde	1	21	21	De l'ann. dern.; rétablis et repris le service.
Coupures	3	24	8	Se sont rétablis et ont repris le service.
Diarrhée	8	8	1	do
Amygdalite folliculeuse	2	30	15	do
Mal de tête	3	3	1	do
Incontinence d'urine	1	10	10	do
Lumbago	1	1	1	Traité en service.
Névralgie	8	8	1	Se sont rétablis et ont repris le service.
Panaris	1	9	9	do
Abcès périnéal	1	19	19	do
Pharyngite	2	2	1	do
Piqûre au pied	1	3	3	do
Pyonéphrite	1	115	115	do
Rhumatisme musculaire	2	3	$1\frac{1}{2}$	do
Entorses	9	88	$9\frac{7}{9}$	do

HUGH M. BAIN, M,D.,

Médecin auxiliaire intérimaire.

ANNEXE S.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE INTÉRIMAIRE R. G. BRETT, 1895.

BANFF, 30 novembre 1895.

Au commissaire de la
Police à cheval du Nord-Ouest, Régina.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de soumettre le rapport de santé de ce poste pour le dernier exercice.

En consultant les rapports de santé semestriels, je vois qu'il n'y a pas eu grand'chose d'importance durant la dernière année.

La santé du détachement de ce poste, durant l'année qui vient de finir, a été extraordinairement bonne.

La majorité des malades qui figurent sur la liste sont ceux qui ont été envoyés d'autres postes à celui-ci pour prendre les bains, avec un certain nombre des détenus purgeant leur sentence au corps de garde.

Il n'y a pas eu de décès durant l'année.

L'état sanitaire du poste est exceptionnellement bon.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. G. BRETT,
Médecin auxiliaire intérimaire.

ANNEXE T.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN AUXILIAIRE INTÉRIMAIRE R. D. SANSON, 1895.

CALGARY, 21 novembre 1895.

Au commissaire de la
Police à cheval du Nord-Ouest, Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport de santé annuel de ce poste pour l'année finissant le 30 novembre 1895.

J'ai succédé au médecin auxiliaire Wills le 13 mai et trouvé le matériel médical, les drogues, etc., en bon état. J'ai le plaisir de pouvoir dire que la santé générale des hommes de cette division a été bonne et qu'il n'y a pas eu de décès durant la dernière année.

Quant aux conditions sanitaires du poste elles sont bonnes, sauf en ce qui concerne le corps de garde, qui n'est pas assez grand et est encombré presque tous les jours. Le vieil égout de la caserne, qui se déchargeait dans la rivière du Coude, a été remplacé par un autre qui va à la rivière de l'Arc, et l'on est à installer au sous-sol du principal corps du logis des cabinets d'aisances et urinoirs sanitaires. Ces améliorations contribueront grandement au bien-être et à la commodité des hommes, et j'espère que les insalubres latrines actuelles seront supprimées.

Il y a eu en ville, durant l'année, des épidémies de fièvre scarlatine, de fièvre typhoïde et de dyphtérie. Nous n'avons pas eu de cas de ces deux dernières maladies au poste.

CAS PARTICULIERS.

Le 30 mai, le constable Story (n° de matricule 2819) atteint, on ne sait par quel hasard, de la fièvre scarlatine, fut admis à l'infirmerie, que l'on isola immédiatement sous la surveillance de l'infirmier. Le constable Storey se rétablit promptement, sans complications, mais, par malheur, communiqua la maladie à l'infirmier—le constable Morris (n° de matricule 2991). Le premier se constitua alors garde-malade du deuxième, afin qu'un troisième ne fût pas exposé à l'infection. Le constable Morris fût un peu lent à se rétablir. Les deux hommes reprirent le service le 26 juin, puis l'infirmerie fut fumigée et désinfectée à fond. Nous n'eûmes pas d'autres cas de cette maladie au poste.

Le 27 avril le brigadier Aston, qui souffrait d'un ancien rétrécissement uréthral, fut admis à l'infirmerie; le médecin auxiliaire intérimaire Brett l'avait envoyé de Canmore pour qu'on l'opérât. L'opération de l'uréthrolomie externe fut faite le 9 mai par le docteur Breet, assisté de moi, et eut des résultat satisfaisants. L'opéré fut renvoyé à son détachement, pour y faire un léger service, le 28 du même mois, et reprit son service régulier peu de temps après.

Le brigadier Andrews (n° de matricule 2748), qui souffrait d'une douloureuse entorse à la jointure du coude gauche, fut d'abord soigné avec les médicaments ordinaires. Comme la guérison était lente, je recommandai de l'envoyer en congé de convalescence à Banff, afin qu'il y prît en outre les bains d'eau sulfureuse chaude. Il revint de là le 4 août, grandement soulagé, et reprit le service le 19 du même mois.

Pour clore ce rapport je dirai que j'ai été aidé de la manière la plus satisfaisante par mon infirmier, le constable Morris, et je suis heureux qu'il ait été promu au garde de brigadier.

Vous trouverez ci-joint le rapport d'hôpital de la division pour l'exercice clos le 30 novembre 1895.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
R. D. SANSON,
Médecin auxiliaire intérimaire.

RAPPORT d'hôpital annuel pour l'exercice clos le 30 novembre 1895.

Maladie.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observation du médecin.
Sensibilité abdominale	3	5	$1\frac{2}{3}$	Se sont rétablis et ont repris le service.
Adénite	2	87	$43\frac{1}{2}$	do do
Etat bilieux	5	20	4	do do
Echauffaisons	1	3	3	Soigné en service.
Rhumes	19	31	$1\frac{12}{19}$	Se sont rétablis et ont repris le service.
Conjonctivite	3	14	$4\frac{2}{3}$	do do
Coupures et meurtrissures	15	54	$3\frac{3}{5}$	do do
Cystite	1	19	19	S'est rétabli et a repris le service.
Diarrhée	6	9	$1\frac{1}{2}$	Soignés en service.
Epididymite	1	10	10	S'est rétabli et a repris le service.
Erysipèle	1	4	4	do do
Congélations	2	4	2	Se sont rétablis et ont repris le service.
Gastrite	3	4	$1\frac{1}{3}$	do do
Gonorrhée	3	21	7	do do
Hémorroïdes	1	28	28	Même homme traité cinq fois ; rétabli.
Indigestion	1	1	1	Soigné en service.
Grippe	3	12	4	Se sont rétablis et ont repris le service.
Lumbago	2	2	1	Soignés en service.
Névralgie	3	4	$1\frac{1}{3}$	do
Orchite	1	26	26	S'est rétabli et a repris le service.
Pyrexie	1	2	2	do do
Douleurs pleurétiques	3	13	$4\frac{1}{3}$	Se sont rétablis et ont repris le service.
Colique néphrétique	1	3	3	S'est établi et a repris le service.
Rhumatisme	8	34	$4\frac{1}{3}$	Rétablis et rendus au service ; l'un d'eux envoyé à Banff, où il s'est rétabli.
Fièvre scarlatine	2	54	27	Se sont rétablis et ont repris le service.
Mal de gorge	4	6	$1\frac{1}{2}$	Soignés en service.
Foulures et entorses	18	93	$5\frac{1}{6}$	L'un d'eux envoyé à Banff ; tous rétablis et rendus au service.
Rétrécissement uréthral	1	34	34	S'est rétabli et a repris son service.
Mal de dents	4	5	$1\frac{1}{4}$	Se sont rétablis et ont repris le service.
Amygdalite	1	4	4	S'est rétabli et a repris le service.
Tumeurs	4	8	2	Se sont rétablis et ont repris le service.
Poireaux vénériens	1	3	3	S'est rétabli et ont repris le service.

R. D. SANSON,
Médecin auxiliaire intérimaire.

ANNEXE U.

RAPPORT ANNUEL DE L'INFIRMIER MAJOR L. WATSON, 1895.

FORT-SASKATCHEWAN, 30 novembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport de santé annuel de cette division pour l'exercice clos ce jour.

J'ai le plaisir de pouvoir dire que la santé générale de la division a été particulièrement bonne, pas un seul cas de maladie contagieuse ou infectieuse ne s'étant produit durant l'année. Une attention particulière a été portée aux précautions sanitaires; tous les jours le corps de garde, le lavoir et les latrines ont été inspectés; on a eu le soin de se débarrasser de tous les rebuts et immondices, et l'on a continué à faire largement usage de désinfectants dans toutes les latrines.

Durant l'année il a été traité 94 cas de maladie, dont 63 internes et 31 externes. Il a été admis à l'infirmerie 17 malades qui y sont restés $11\frac{1}{3}$ jours, en moyenne, chacun. A part de cela il a été traité 19 détenus civils, dont 14 souffraient de maladies internes et 5 de maladies externes; il a aussi été admis à l'infirmerie 5 détenus civils qui y ont passé chacun 16 jours en moyenne.

Dans le résumé ci-joint figure un cas de fracture du fémur; c'est de moi-même qu'il s'agit. Je me suis fracturé la cuisse en versant pendant que je me rendais, en service, au Creek-de-la-Carpe (*Sucker Creek*) le 14 mars dernier. Grâce à la manière habile dont cette fracture a été réduite par le Dr Braithwaite et le brigadier Strathy, ainsi qu'à la soigneuse attention dont j'ai été l'objet de leur part, j'ai pu reprendre mon service le 14 juillet.

Je ne saurais clore ce rapport sans appeler votre attention sur la grande nécessité de faire bâtir une cuisine attenante à l'infirmerie, car situés comme nous le sommes actuellement c'est très incommode non seulement pour la cuisson des aliments destinés aux malades, mais surtout en ce qui regarde l'eau chaude qu'il faut pour les pansages, les cataplasmes, etc. N'ayant aucun moyen de faire chauffer de l'eau dans l'infirmerie, il faut apporter de l'eau chaude du lavoir ou de la cuisine commune, et en hiver cette eau est froide avant qu'on soit prêt à s'en servir. J'espère sincèrement qu'il pourra être construit une cuisine au commencement du printemps.

Pour clore je désire remercier tous les membres de la division, ainsi que le département, des nombreuses marques de bienveillance qui m'ont été données à l'occasion de mon accident et durant la maladie qui l'a suivi, ce dont je les remercie cordialement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. WATSON, M.D., C.M.

Infirmier maréchal des logis d'état-major.

A l'officier commandant la
Division G de la
Police à cheval du Nord-Ouest.

MALADIES internes traitées à l'infirmerie de la P. C. N.-O., Fort-Saskatchewan, du 1[er] décembre 1894 au 30 novembre 1895.

Maladie.	Nombre de cas.	Durée moyenne.	Observations.
		Jours.	
Alcoolisme	1	4	
Etat bilieux	1	2	
Colique bilieuse	1	3	A l'infirmerie.
Colique intestinale	1	5	
Rhumes	31	1½	
Congestion du rein	1	4	
Crampes	2	1½	
Céphalalgie	1	2	
Diarrhée	5	1½	
Rhumes fiévreux	2	4	A l'hôpital.
Aliénation mentale	1	8	Constable Mansfield (nº de matricule 1292) envoyé à Brandon.
Grippe	1	7	A l'infirmerie.
Lumbago	3	1	
Névralgie	2	2½	
Pleurésie	1	18	A l'infirmerie.
Rhumatisme	1	16	do
Arthrite rhumatismale	1	20	do
Néphrite	1	5	do
Amygdalite	2	3½	do
Laryngite	3	3	
Obstruction de boyaux	1	39	
Nombre total de cas de mal. int.	63		

MALADIES EXTERNES.

Contusions	5	5	
Echauffaison	1	1	
Dislocation de doigts	1	9	
Fracture du fémur	1	4	3 m. à l'infirm. ; 1 m. en congé de conv. à Banff.
Hémorrhoïdes	1	1	
Effort	13	6	
Plaies par incision	5	4	2 à l'infirmerie 7½ jours en moyenne.
Odontalgie	3	1	1 à l'infirmerie 5 jours.
Ulcère	1	5	
Nomb. de cas de maladies externes.	31		

Pour copie conforme.

L. WATSON, M.D., C.M.,
Infirmier maréchal des logis d'état-major.

Maladies internes de détenus civils traitées à l'infirmerie de la P. C. N.-O., Fort-Saskatchewan, du 1er décembre 1894 au 30 novembre 1895.

Maladie.	Nombre de cas.	Durée moyenne.	Observations.
		Jours.	
Rhumes	3	4	
Diarrhée	1	1	
Dyspepsie	1	30	Léger service.
Eczéma	1	1	
Indigestion	4	3	
Lumbago	2	2½	
Pneumonie	1	30	26 jours à l'infirmerie.
En surv. en raison d'alién. mentale	1	7	7 do

MALADIES EXTERNES.

Echauffaison	1	3	
Orchite	1	18	10 jours à l'infirmerie.
Main gelée	1	91	40 jours à l'infirmerie ; main amputée.
Plaies par incision	1	1	
Périostite	1	8	Encore à l'infirmerie ; amputé le doigt du milieu de la main droite.
5 malades à l'infirmerie 16 jours en moyenne			

Pour copie conforme.

L. WATSON, M.D., C.M.,
Infirmier maréchal des logis d'état-major.

ANNEXE V.

RAPPORT ANNUEL DE L'INFIRMIER MAJOR C. J. McNAMARA, 1895.

SALTCOATS, 30 novembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire le rapport suivant pour l'exercice clos ce jour.

Depuis que je suis arrivé ici, en décembre dernier, il y a eu très peu de maladie parmi les membres du détachement, et la plus grave de toute a été un léger cas de gale des prairies.

Pendant l'année il n'y a eu, en tout, que dix cas de maladie, et ces dix cas se décomposent ainsi, savoir :—4 de gros rhume, 1 d'abcès dans l'oreille, 2 de constipation, 2 de bile et 1 de douleurs rhumatismales.

Un détenu civil eut une attaque de jaunisse, mais comme je ne suis ici que depuis quelques jours je ne puis rien dire de ce dernier cas.

Il n'y a pas d'infirmerie ici, la police occupant une maison tenue à bail ; mais il y aurait moyen d'y mettre un malade très à l'aise, pourvu que le cas ne fût pas bien grave.

Le village est très salubre, et, à en juger par l'année dernière, n'a pas grand besoin d'un médecin, sauf en cas d'accidents.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. J. McNAMARA, M.B., M.D.,

Maréchal des logis d'état-major.

A l'officier commandant la
Police à cheval du Nord-Ouest
à Saltcoats.

ANNEXE W.

RAPPORT ANNUEL DU VÉTÉRINAIRE J. BURNETT, 1895.

RÉGINA, décembre 1895.

Au commissaire de la
Police à cheval du Nord-Ouest,
Régina.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 novembre 1895.

Pendant la dernière année j'ai visité tous les chefs-lieux de division du corps, et autant de postes détachés que possible. Partout j'ai trouvé les chevaux dans l'état le plus satisfaisant: celui qui est exclusivement propre aux bêtes bien nourries et travaillant fort.

Il y a amélioration sensible sous le rapport de la qualité des bêtes, dont les plus vieilles et les plus usées ont été remplacées par des chevaux plus jeunes et de plus belle race; mais il reste encore des progrès à faire, et pour obtenir l'avantage le plus durable je recommanderais qu'à l'avenir tous les chevaux de remonte fussent amenés au dépôt, maniés et montés pendant un an par des hommes d'expérience. Cela non seulement ferait que ces chevaux pourraient mieux se développer que dans une division où l'ouvrage consiste principalement à faire la patrouille, mais qu'on pourrait aussi leur donner une éducation qui les rendrait toujours propres au service actif en cas de besoin. Comme le fourrage est toujours à bon marché ici, et que nous y avons un manège de premier ordre, l'endroit se trouve bien propre à un pareil service, qui pourrait se faire aussi bien l'hiver que l'été.

S'il n'a pas été offert autant de chevaux cette année que par le passé, le type en a été meilleur, et ceux qui ont été achetés sont supérieurs à tout ce qui a été accepté depuis que je sers.

La santé générale des chevaux a été excellente, et bien qu'un certain nombre de ces animaux aient été atteints de maladies graves nous n'en avons pas perdu beaucoup, ainsi qu'on peut le voir par le relevé suivant:—

Morve	2 chevaux	atteints,	abattus.
Blessures	4	do	do
Entérite	4	do	morts.
Maladie du cœur	2	do	do
do des poumons	1	do	do
de du foie	1	do	do
Rupture	1	do	do
Maladie inconnue	1	do	do (en pâture pour l'hiver.)

Les maladies contagieuses et infectieuses ont été très rares parmi les chevaux du corps. Il n'y a eu que deux cas de morve, et pas un seul cas de gale, cette fâcheuse maladie autrefois si commune dans nos écuries.

Les chevaux des éleveurs et des colons ont été remarquablement exempts de maladie cette année; je n'ai eu connaissance que de deux faibles invasions de morve—l'une dans la circonscription de Prince-Albert et l'autre dans l'angle sud-est des territoires—qui furent toutes deux promptement combattues par la législature locale.

Le bétail a aussi joui d'une santé remarquablement bonne, un seul cas de charbon ayant été signalé.

Dans le mois de juin j'ai passé dix jours à la quarantaine de Wood-End pour voir s'il n'y avait pas de bêtes bovines atteintes de la tuberculose, et je n'en ai trouvé qu'un très petit nombre affecté de cette maladie. Le bétail de prairie est, je crois,

exempt de ce fléau, et je considère qu'il n'est pas nécessaire de le mettre à l'épreuve ; mais je recommanderais que tous animaux de colons, et tous taureaux amenés de l'est, fussent éprouvés avant d'être lâchés en liberté. Le temps voulu pour l'épreuve étant court les frais seraient insignifiants en comparaison de la perte qu'un animal infecté pourrait causer.

Un taureau venant du Nébraska fut trouvé turberculeux. Après qu'on l'eut abattu je l'examinai et trouvai presque tous ses organes affectés. L'animal aurait peut-être pu vivre longtemps, mais on ne peut que se livrer à des conjectures sur la somme de dommage qu'il aurait fait s'il avait été lâché libre.

Les règlements de quarantaine concernant les animaux de colons ne sont pas trop rigoureux selon moi, et comme l'élevage du bétail est une des principales industries de la contrée, et qu'on ne saurait trop l'encourager et protéger, il vaudrait bien mieux payer la pleine valeur de chaque animal abattu en quarantaine que de laisser un animal malade entrer dans le pays. Si la turberculose prenait un fois pied ici, il serait inutile d'essayer jamais à l'extirper.

ÉCURIES.

Les écuries neuves bâties à Fort-Sasketchewan sont propres, confortables, bien aérées, et relèvent tout à fait l'aspect du poste. A l'exception de celle de Macleod, qui a besoin d'une nouvelle infirmerie pour les chevaux, les autres divisions sont bien pourvues d'écuries.

FOURRAGE.

Le foin et l'avoine fournis au corps ont été des meilleurs. Le foin que les sauvages ont amassé pour la division de dépôt, cette année, esi exceptionnellement bon ; sur les 300 tonnes qu'ils en ont livrées il n'a pas été nécessaire de rejeter une seule charge.

L'avoine est aussi très bonne par-ici ; il n'en a été refusé qu'un ou deux échantillons à cause de la quantité de blé qu'ils contenaient.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN F. BURNETT,

Inspecteur, médecin vétérinaire.

ANNEXE X.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN VÉTÉRINAIRE AUXILIAIRE F. A. WROUGHTON, 1895.

MACLEOD, 30 novembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour l'exercice clos ce jour, avec prière de le transmettre au commissaire.

Durant la dernière année j'ai été chargé du service vétérinaire des circonscriptions de Macleod et de Lethbridge, et j'ai constamment visité les chevaux tant des chefs-lieux de divisions que des différents postes détachés.

Nos chevaux ont été singulièrement exempts de maladies contagieuses ou infectieuse. On éprouva à un moment quelque crainte au sujet de plusieurs des chevaux de la division E, mais en les examinant je m'aperçus qu'il s'agissait d'une forme bénigne d'influenza dont ils se rétablirent promptement.

Dans le cours de l'année il a fallu réformer et vendre un certain nombre de chevaux devenus impropres au service; plusieurs de ces chevaux étaient très vieux et tout à fait usés. Les circonscriptions de Macleod et de Lethbridge sont indubitablement, tant par la nature topographique du pays que par la grande somme de service nécessairement rude, les plus dures qu'il y ait pour les chevaux, attendu que les détachements sont nombreux et que beaucoup d'entre eux sont à une distance considérable du chef-lieu.

Eu égard à ce que rapportent de jeunes chevaux actuellement, on peut dire que nous avons obtenu de très bons prix de nos chevaux réformés, dont certains ne pouvaient pas avoir moins de 19 ou 20 ans.

Pendant l'année deux chevaux sont morts de mort naturelle—l'un de la cirrhose du foie et l'autre de la rupture du diaphragme. Il a aussi fallu en abattre deux, dont l'un souffrait d'une fracture communitive de l'*os suffraginis*, tandis que l'autre, s'étant abattu après avoir pris le mors aux dents et ayant été traîné par le cheval resté debout, avait eu les genoux tellement déchirés et lacérés qu'il ne pouvait pas être question de le guérir et qu'on dut l'achever.

Les chevaux de remonte inscrits sur le contrôle de signalement de ces divisions ont fait un bon service; il s'est produit, par suite de suros, etc., quelques cas de boiterie dont chacun, toutefois, a pu être guéri.

Le ferrage n'a pas été tout à fait aussi satisfaisant que j'aurais pu le désirer, à cause de l'incurie non pas de nos propres maréchaux ferrants, mais de ceux qui sont étrangers au corps. J'ai soigneusement préparé et rédigé les instructions suivantes pour leur gouverne, savoir :—

" Il faut qu'un cheval soit ferré régulièrement, et l'on doit s'abstenir de toucher au sabot, si ce n'est pour enlever ce qui a poussé de corne durant le mois. Il faut que le fer aille au pied; les clous doivent prendre bas mais bien tenir. Jamais on ne doit râper la muraille du sabot, la fourchette doit recevoir la pression, et il ne faut rien couper avec le couteau que ce qui se détache de soi-même—les "lambeaux". Le fer devrait être aussi léger que peut le permettre l'ouvrage que fait le cheval. Ne pas employer plus de clous qu'il n'est absolument nécessaire (et mieux le fer va au pieds moins il faut de clous). La paroi verticale du fer doit être la même tout autour.

" La muraille extérieure ou cornée et la partie de la sole qui est en contact immédiat avec elle, sur laquelle porte la sole, sont les seules portions du sabot que l'on a besoin de toucher en le préparant à recevoir le fer, et tout l'arasement qu'il faut peut et doit se faire à la râpe. Il ne faut sous aucun prétexte que ce soit toucher à la fourchette et à la sole, si ce n'est dans la mesure que je viens d'indiquer. Les maréchaux ferrants font preuve de pas mal de négligence dans le clouage; ils

chassent les clous trop haut ou pas assez haut. J'ai remarqué cette inconséquence dans le même pied d'un cheval. Cela vient souvent de ce que les trous des clous sont percés trop fins ; des clous plus gros prendraient mieux et tiendraient plus bas dans la muraille du sabot, tandis que trop fins les clous tiennent peu ou point, ou sont chassés si haut qu'ils approchent dangereusement des structures charnues.

"On n'apporte pas toujours assez de soin au raccourcissement du sabot, pour que son angle se conforme exactement à l'inclinaison du membre. Il n'y a pas de degré d'obliquité arbitraire à établir, attendu que l'angle n'est pas le même chez tous les chevaux ; le seul guide sûr à suivre est le biais naturel des structures superposées, joint à un examen du pied en profil. Je constate que la faute vient ordinairement de ce qu'on laisse les talons pousser trop longs.

"On entend dire aussi pas mal d'absurdités à propos d'écarter les talons, etc., pour remédier à ce que l'on appelle le serrement de corne. Quand un pareil cas se présente, il est bon de se rappeler que le moyen le plus simple et le plus sûr, en même temps que le plus efficace, d'atteindre ce but se trouve dans le pied lui-même. Si l'on réduit les murailles aux talons de façon à rétablir la pression de la fourchette, cette dernière recouvre promptement sa caractéristique. Quand le fer a été ajusté, les clous enfoncés, tirés par le haut et rivés, il ne devrait plus rester rien à faire ; la croûte de la muraille du sabot ne devrait jamais être râpée.

"Il est évident que le fer doit être façonné de manière à s'adapter exactement à l'ampleur naturelle du pied ; cependant, il existe une très commune coutume d'employer un fer souvent de circonférence moindre que celle du pied auquel il doit être cloué, puis de réduire le sabot à ses proportions au moyen de la râpe. Il est certainement plus facile d'ajuster le sabot au fer que d'ajuster le fer au sabot. Dans un climat sec comme le nôtre, cette coutume rend la partie dans laquelle les clous devraient solidement tenir tout à fait incapable de se prêter à cela, de sorte que les fer s'arrachent constamment.

"Pour ce qui est du ferrage d'hiver, il faut se rappeler que les crampons sont un mal nécessaire, et que plus ils sont courts, aigus et petits—du moment qu'ils répondent au but pour lequel ils ont été inventés—mieux c'est."

Depuis que ce qui précède a été publié j'ai obtenu de meilleurs résultats, et si ces instructions sont strictement suivies j'en attends encore de meilleurs.

Il y a une autre question qui mérite d'être pesée : c'est celle du mal au dos. Quand un cheval quitte le chef-lieu de commandement pour un poste détaché il est en excellent état et la selle colle bien ; après un certain temps de service rude et constant il perd de l'embonpoint, comme c'est arrivé à un certain nombre de nos chevaux dans la division K, alors qu'on les tenait sur pied jour et nuit pour garder du bétail américain confisqué. Les selles qui, pour commencer, faisaient bien, cessèrent de coller partout, et ce ne fut qu'en suppléant artificiellement par la disposition de la housse à ce que les montures avaient naturellement perdu en embonpoint qu'on put s'exempter de les blesser au dos. C'est pourquoi je recommanderais que tous les détachements fussent pourvus d'une ou deux housses de rechange quand cela se peut, ou bien de numnahs.

On entend dire quelquefois que sur l'échine des chevaux apparaissent des bosses qui les prédisposent à avoir mal au dos. Comme de raison, cela peut prévenir d'un dérangement constitutionnel, mais je pense que souvent cela est dû à ce qu'on ôte la selle quand le cheval a chaud et transpire, ce qui prédispose aux blessures en produisant la sensibilité de la peau, des bosses et la bouffissure des chairs. C'est aussi un fait que souvent après de longues courses par un temps chaud quand les bêtes ont la chaire dure il se peut que leur dos soit échauffé mais non en sueur ; cependant si on leur ôte la selle trop vite, avant qu'elles aient eu le temps de se refraîchir, on verra des bosses y apparaître. Il faut desserrer les sangles et lever la selle pour laisser passer un courant d'air, mais on doit se garder d'enlever la selle avant que le dos du cheval soit devenu frais et sec.

Un grand nombre de nos jeunes chevaux ont l'air de baisser avant leur temps ; j'attribue cela au fait qu'on les met trop vite à l'ouvrage. Dans son rapport de l'année dernière le commissaire a expliqué la chose au long, et je m'accorde à dire avec lui qu'il ne faudrait pas faire faire le service de patrouille aux jeunes chevaux avant

qu'ils aient atteint l'âge de six ans aux moins. Dans les récentes manœuvres d'artillerie en Europe, où soixante-douze escadrons avec quarante-huit pièces d'artillerie à cheval étaient engagés, et où la marche moyenne des corps les plus compacts était d'environ 40 milles par jour, tandis que des avant-gardes ont fait, dit-on, jusqu'à 80 milles en 24 heures, et ce sans accidents peut-on dire, il n'y avait pas de chevaux de moins de six ans.

Suivant la statistique de l'armée française la plus grande mortalité parmi les chevaux se produit à l'âge de 4 ans et va en diminuant jusqu'à 11 ans, alors qu'elle atteint son minimum. Les principales morts arrivent à 4, 5 et 6 ans. Ces chiffres indiqueraient donc qu'il faut avoir particulièrement soin des chevaux de ces âges-là.

Dans l'armée anglaise on achète des chevaux de 3 à 4 ans, mais on peut dire que ces chevaux ne font d'ouvrage dur que deux ans après. La durée moyenne du service d'un cheval de cette armée est de 8 à 9 ans. Si nous pouvions faire de même, c'est-à-dire ménager de quelque manière nos chevaux durant deux ans, je crois que nous y gagnerions à la fin.

Je prendrai de nouveau la liberté d'attirer l'attention sur la nécessité d'une écurie-infirmerie à ce poste. Les chevaux étant en grand nombre et le service très rude, le rapport centésimal des accidents est très élevé en comparaison. En hiver, dans nos écuries actuelles, il est impossible de donner tous les soins voulus à nos chevaux malades et d'en avoir le cœur net. J'ai déjà parlé de cela à plusieurs reprises dans mes rapports annuels, et je demanderais de nouveau respectueusement que la chose fût favorablement prise en considération.

Les chevaux, en somme, ont bien résisté au service rude et constant qu'ils ont eu à faire. J'ai visité tous les détachements de la division K deux fois dans le cours de l'année, et j'ai trouvé leurs chevaux en bon état. J'ai bien rencontré quelques cas de maladie passagère, mais rien de grave.

Il y a actuellement en service de détachement beaucoup de chevaux que je vois souvent moi-même. Ceux des chevaux dont on n'a pas besoin l'hiver sont envoyés en pâture pour tout le temps, et je les visite moi-même au moins deux fois par semaine.

Avant de clore mon rapport je désirerais appeler l'attention sur la manière satisfaisante dont le brigadier Aske (n° de matricule 1766) s'est acquitté de ses fonctions de brigadier-vétérinaire ici.

Vous trouverez ci-joint une liste des maladies de chevaux traitées du 30 novembre 1894 au 30 novembre 1895.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

T. A. WROUGHTON,

Médecin-vétérinaire auxiliaire.

A l'officier commandant pour la circonscription de Macleod.

MALADIES de chevaux traitées du 30 novembre 1894 au 30 novembre 1895.

Maladie.	Nombre de cas.	Durée moyenne.	Observations du vétérinare.
		Jours.	
Laminite	1	150	Réformé et remplacé.
Tendons lacérés	6	7	Ont repris le service.
Suros	6	17·4	do
Ruade	5	7	do
Déchirures	2	15·1	do
Piqûre	1	5	A repris le service.
Pied meurtri	6	3	Ont repris le service.
Suros chevillé	3	25·3	do
Atteintes	3	3	do
Dos lacéré	1	19	A repris le service.
Boiterie	9	7·2	Ont repris le service.
Tumeurs	2	14	do
Frisson	1	7	A repris le service.
Mal au garot	2	3·5	Ont repris le service.
Abcès	3	10·3	do
Blessures sous le collier	6	7·6	do
do sous la selle	2	11·5	do
Calus	1	19	A repris le service.
Crapaudine	2	19	Ont repris le service.
Lymphangite	1	9	A repris le service.
Colique (spasmodique)	4	1·5	Ont repris le service.
do venteuse	3	2	do
Débilité	4	6·2	do
Parotidite	1	11	A repris le service.
Détorse de ligament arqué	1	18	do
Piqûre au pied	2	5	Ont repris le service.
Entorse au boulet	4	7·6	do
Cors suppurants	3	2·3	do
Eparvin	6	21·3	do
Crevasse au quartier	1	20	A repris le service.
Courbe	1	21	do
Ecorchure	3	13·6	Ont repris le service.
Pleurésie	1	9	A repris le service.
Sésamoïdite	1	33	do
Coupure par fil métallique	2	23	Ont repris le service.
Cellulite	2	10	do
Périostite	1	11	A repris le service.
Paturon fendu	1	....	En traitement.
Détorse de ligament suspenseur	1	5	A repris le service.
Laryngite	1	14	do

T. A. WROUGHTON. M.V.F.,
Vétérinaire auxiliaire.

ANNEXE Y.

RAPPORT ANNUEL DU MARÉCHAL DES LOGIS D'ÉTAT-MAJOR VÉTÉRINAIRE G. FRASER, 1895.

LETHBRIDGE, 30 novembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport pour l'exercice clos ce jour.

La santé générale des chevaux de cette division a été excellente, et il n'y a pas eu de cas de maladie grave parmi eux.

Un certain nombre de nos chevaux de trait ont été envoyés en pâture pour l'hiver à Sainte-Marie, ce qui les mettra sans doute en bon état pour reprendre l'ouvrage le printemps prochain.

Dans le cours de l'année il a été réformé cinq chevaux qui n'étaient plus propres au service.

Le fourrage délivré par les fournissrurs est de bonne qualité.

L'approvisionnement de drogues est satisfaisant.

Vous trouverez ci-joint une liste des chevaux traités durant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. FRASER,

Maréchal des logis d'état-major vétérinaire.

A l'officier commandant la division K,
Lethbridge.

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST.

LISTE des chevaux traités dans le cours de l'exercice clos le 30 novembre 1895.

No.	Maladie.	Reçu à l'infirmerie le	Renvoyé le	Nombre de jours.
1705	Foulure à l'épaule	28 déc. '94.	11 janv. '95.	13
2063	Entorse au paturon	14 janv. '95.	18 do '95.	4
1613	Crevasse au pied	15 fév. '95.	23 fév. '95.	7
1647	Mal au dos	21 do '95.	1 mars '95.	8
553	Atteinte	20 mars '95.	28 do '95.	8
1874	Entorse au grasset	20 do '95.	25 do '95.	5
1990	Enflure de la jointure du paturon	1 avril '95.	1 mai '95.	30
1529	Foulure à l'épaule	10 do '95.	26 avril '95.	16
1595	Piqûre	18 do '95.	26 do '95.	8
1874	Rhume	6 mai '95.	24 mai '95.	18
2061	Ecloppé	6 do '95.	30 do '95.	24
2003	do	11 do '95.	20 juin '95.	41
2072	Rhume	11 do '95.	12 do '95.	32
717	*Carpiter*	24 do '95.	12 do '95	19
2124	Suros	12 juill. '95.	28 juill. 95.	16
1601	Paturon contusionné	7 do '95.	30 do '95.	23
2063	Mal au dos	25 do '95.	10 août '95.	16
2000	Entorse au paturon	29 do '95.	10 do '95.	12
2063	Entorse au boulet	16 août '95.	14 sept. '95.	29
1707	Foulure à l'épaule	9 sept. '95.	25 oct. '95.	50
1762	Eclopppé	2 nov. '95.	1 déc. '95.	29

G. FRASER,

Maréchal des logis d'état-major vétérinaire.

ANNEXE Z.

RAPPORT ANNUEL DU MARÉCHAL DES LOGIS D'ÉTAT-MAJOR VÉTÉRINAIRE J. PRINGLE, 1895.

BATTLEFORD, 1er décembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 novembre 1895.

La santé des chevaux a été excellente et nous n'avons pas eu de maladie d'une nature contagieuse ou infectieuse.

Dans le cours de l'année nous avons perdu deux chevaux, savoir: le n° 1746 (réformé), mort d'hydropisie, et le n° 2095, mort sur la route en revenant du Lac-Vert.

Le foin délivré par entreprise à ce poste est d'excellente qualité, bien séché et sans mauvaises herbes.

L'avoine qui nous est fournie est aussi d'excellente qualité.

Les différents détachements ont été pourvus de médicaments et d'instructions à leur usage.

Le roulage des approvisionnements à partir de Saskatoon a fort éprouvé certains de nos vieux chevaux de trait, qui ne peuvent y résister qu'à force de soins de la part des conducteurs.

J'appellerai de nouveau votre attention sur la nécessité de bâtir une écurie-infirmière à ce poste.

Pour clore mon rapport je dirai que le bétail, dans cette circonscription, est exempt de toute maladie contagieuse ou infectieuse.

J'ai examiné un certain nombre de chevaux qu'on disait pris de la morve, et ceux qui en ont été trouvés affectés ont été abattus conformément à l'ordonnance.

Vous trouverez ci-joint une liste des cas de maladie traités durant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. PRINGLE,

Maréchal des logis d'état-major vétérinaire.

A l'officier commandant la
Division C.

Police à cheval du Nord-Ouest.

RAPPORT d'infirmerie annuel pour l'exercice expiré le 30 novembre 1895.

Maladie.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du vétérinaire.
Laminite	2	16	8	Ont repris le service.
Epaules sensibles	6	30	5	do
Hydropisie	1	60	60	Mort le 11 février.
Entérite	2	22	11	Ont repris le service.
Abscès	2	20	10	do
Courbe	1	30	30	A repris le service.
Entorses	10	90	9	Ont repris le service.
Contusions	7	35	5	do
Indigestion	1	5	5	A repris le service.
Colique	3	12	4	Ont repris le service.
Eparvin	1	38	38	Hors de tour.
Ulcères	3	42	14	Ont repris le service.
Ecorchures	2	12	6	do
Vertige	1	9	9	A repris le service.
Crapaud	1	30	30	do
Synovitie	1	20	20	do
Suros	1	60	60	do
Efforts de reins	1	40	40	do
Diarrhée	1	4	4	do
Plaies	6	48	8	Ont repris le service.
Débilité	1	30	30	A repris le service.
Mal au dos	3	15	5	Ont repris le service.

J. PRINGLE, V.S.,
Maréchal des logis d'état-major vétérinaire.

ANNEXE AA.

RAPPORT ANNUEL DU MARÉCHAL DES LOGIS D'ÉTAT-MAJOR VÉTÉRINAIRE H. T. AYRE, 1895.

RÉGINA, 30 novembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport vétérinaire suivant de la division de dépôt pour l'exercice clos ce jour.

La santé générale des chevaux de cette division pour la dernière année a été remarquablement bonne. Nous en avons perdu quatre, savoir: les n°s 1519 et 695, morts d'inflammation des intestins; le n° 1030, abattu parce qu'il avait la morve, et le n° 743, mort (on ne sait de quoi) en pâture. Les deux derniers étaient en pâture pour l'hiver, chez M. Lawson, dans la vallée de la Qu'Appelle. Naturellement, nous avons eu un certain nombre de cas d'infirmité—plaies, contusions, etc., mais rien d'une nature grave, exception faite des quatre cas mentionnés plus haut.

Le 11 mai nous avons reçu de l'ouest 12 chevaux de remonte dont nous avons eu lieu d'être très contents; le 6 novembre il en est arrivé 16 autres qui, je crois, ne le céderont en rien à ceux qui ont pu être achetés jusqu'ici.

En été le parcours qui part du poste est très commode et d'un grand avantage pour les chevaux, en ce que nous pouvons y lâcher tous ceux qui sont tant soit peu épuisés, comme aussi ceux auxquels un travail excessif a rendu le repos nécessaire.

Cette année les chevaux passeront l'hiver chez M. O'Brien, à environ 20 milles au nord d'ici, où le pâturage et l'abri sont très bons; il y en a déjà 50 de rendus, et d'autres y seront envoyés plus tard.

Dans le cours de la dernière année il a été réformé et vendu 29 chevaux qui ont rapporté des prix très raisonnables, eu égard à l'état actuel du marché.

Le fourrage a été de très bonne qualité, surtout celui amassé par les sauvages, mais il n'approche pas de celui fourni en exécution du nouveau contrat: Je n'ai jamais vu de meilleur foin dans le pays. L'avoine a aussi été très bonne, surtout un chargement de wagon de white banner fournie par un M. Bennett, de Verdon. Chaque charge de foin et chaque sac d'avoine est soumis à la plus minutieuse inspection avant d'être accepté.

Le ferrage de la division est très satisfaisant; à très peu d'exceptions près, tous les chevaux sont ferrés une fois par mois.

Toutes les patrouilles parties de ce poste ont été pourvues de médicaments; les détachements ne manquent de rien non plus sous ce rapport.

On trouvera ci-joint une liste des cas de maladie traités.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. T. AYRE,

Maréchal des logis d'état-major vétérinaire.

Police à cheval du Nord-Ouest.

RAPPORT vétérinaire annuel de la division de dépôt, pour l'exercice clos le 30 novembre 1895.

Maladie.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations du vétérinaire.
Abcès	2	18	9	Ont repris le service.
Avortement	1	8	8	A repris le service.
Anémie	1	24	24	do
Azoturie	1	3	3	do
Contusion	5	35	7	Ont repris le service.
Furoncles	3	36	12	do
Coliques	6	18	3	do
Blessures sous le collier	13	117	9	do
Courbe	1	30	30	A repris le service.
Entérite	2	....	....	Le nº 1519 est mort le 24 juin 1895 et le nº 695 est mort le 22 mars 1895.
Piqûres de mouches	1	15	15	A repris le service.
Hémorragie	1	31	31	do
Influenza	5	55	11	Ont repris le service.
Mal à un œil	1	8	8	A repris le service.
do une narine	1	30	30	do
Cas d'infirmité—				
Cors	9	90	10	Ont repris le service.
Enflure du boulet	2	28	14	do
Ereinté	1	22	22	A repris le service.
Sabot rompu	1	42	42	Le résult. d'une atteinte ; a repris le serv.
Mal au genou	1	38	38	A repris le service.
Ruade	4	28	7	Ont repris le service.
Laminite	10	230	23	do
Crevasses au quartier	2	38	19	do
Rhumatisme	1	48	48	A repris le service.
Ecorchures de corde	12	144	12	Ont repris le service.
Crapaudines	3	33	11	do
Epaulé	1	32	32	A repris le service.
Déhanché	1	30	30	do
Eparvin	1	5	5	do
Entorses	25	300	12	Ont repris le service.
Suros	2	62	21	do
Mal au grasset	1	10	10	A repris le service.
Laryngite	1	24	24	do
Besoin de repos	4	52	13	Ont repris le service.
Rupture	1	22	22	A repris le service.
Blessures sous la selle	4	48	12	n repris le service.
Mal au garot	1	32	32	A repris le service.
Etranguillon	2	36	18	Ont repris le service.
Dents hors d'état	2	42	21	do
Tumeur	1	10	10	A repris le service.
Plaies—				
Contuses	2	28	14	Ont repris le service.
Par arrachem., ou déchirures.	10	190	19	do
Par instrum. piq., ou piqûres.	5	200	40	do

H. T. AYRE,
Maréchal des logis d'état-major vétérinaire.

ANNEXE BB.

RAPPORT DU MARÉCHAL DES LOGIS D'ÉTAT-MAJOR VÉTÉRINAIRE C. H. SWEETAPPLE, 1895.

FORT-SASKATCHEWAN, 30 novembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice expiré ce jour.

J'ai le plaisir de pouvoir dire que la santé des chevaux de cette division a été exceptionnellement bonne, puisque nous n'avons pas eu d'épidémie et très peu de maladie réelle; mais il y a eu un certain nombre de cas d'infirmité, avec quelques légères indispositions et des accidents de peu de conséquence. En outre, le cheval n° 1092 est mort subitement d'une maladie de cœur à Edmonton, et j'ai dû faire abattre le n° 1508, qui, en trébuchant, s'était fracturé l'*os suffraginis.*

La santé générale de toutes les espèces d'animaux, dans cette circonscription, a été bien meilleure que de coutume l'été dernier.

Durant l'année douze de nos chevaux âgés et non sains ont été réformés comme ne pouvant plus faire le service; on les a remplacés par 13 chevaux de remonte achetés dans le sud, et un autre qui a été acheté ici. Je regarde les chevaux de remonte de cette année comme très propres au service qu'on attend d'eux, et comme ils sont de race améliorée ils devraient faire d'excellents chevaux de selle et de trait. Je constate que les jeunes chevaux de trois ou quatre ans grossissent et se développent tellement après avoir été nourris au grain pendant un an qu'ils sont assez pesants pour n'importe quel roulage ordinaire, et qu'ils sont bien plus durables et utiles que de lourds chevaux de trait, bien qu'il faille parfois en atteler quatre ensemble au lieu de deux, quand les chemins sont mauvais.

Le logement pour les chevaux ne laisse maintenant plus rien à désirer, les deux écuries neuves construites cette année étant vastes, chaudes, aérées comme il faut, bien éclairées et pourvues de toutes les commodités nécessaires.

Dans le cours du printemps et de l'été tous les chevaux dont on pouvait se dispenser ont passé quelques semaines à l'herbe, ce qui a fait beaucoup de bien à plusieurs d'entre eux.

A cause de l'ouvrage particulièrement rude qu'ils ont eu à faire cet été et cet automne quelques-uns des chevaux de trait sont revenus pas mal épuisés, mais tous ont bonne mine à présent, et nous sommes bien pourvus de chevaux presque tous jeunes et sains.

Le fourrage qui nous a été fourni s'est trouvé de bonne qualité, et j'ai toujours été bien pourvu de médicaments et d'appareils pour le soin et le traitement de mes malades.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. H. H. SWEETAPPLE, M.V.,
Maréchal des logis d'état-major vétérinaire.

A l'officier commandant la police à cheval du
N.-O., à Fort-Saskatchewan.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Liste des cas de maladie traités durant l'année.

Nombre	Maladie.	Durée moyenne.	Observations.
		Jours.	
12	Cas de boiterie	17	Se sont rétablis.
5	do provenant de piqûres au pied	14	do
2	Sensibilité du dos causée par la selle	10	do
1	Abcès sous la mâchoire	17	S'est rétabli.
1	Lésion des muscles du cou	28	do
2	Coupures	13	Se sont rétablis.
1	Epuisement	10	S'est rétabli.
1	Affaiblissement	31	do
2	Blessures sous le collier	5	Se sont rétablis.
1	Colique et constipation	3	S'est rétabli.
1	Contusion au boulet	30	Jambe encore enflée.
1	Pneumonie	28	S'est rétabli.
1	Catarrhe	30	
1	Maladie de cœur	....	Mort subitement.
1	Fracture	....	Abattu.
1	Contusion au genou	10	

C. H. H. SWEETAPPLE, M.V.
Maréchal des logis vétérinaire.

ANNEXE CC.

RAPPORT ANNUEL DU MARÉCHAL DES LOGIS D'ÉTAT-MAJOR VÉTÉRINAIRE F.S. MACDONALD, 1895.

MAPLE-CREEK, 30 novembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport vétérinaire annuel de la division A pour l'exercice clos ce jour. J'ai pris le service vétérinaire de ce poste en avril dernier et trouvé tout au point et en bon état. En somme, les chevaux de votre division ont fait leur service d'une manière très satisfaisante. Nous en avons perdu un—le n° 1000—qu'il a fallu abattre, à Medicine-Hat, parce qu'il s'était cassé la jambe. La santé générale a été bonne; il n'y a eu qu'un seul cas de maladie constitutionnelle, et la plupart du temps nous n'avons en affaire qu'à des cas de boiterie. Les chevaux de selle n'ont été ferrés qu'aux pieds de devant, et cet automne ils avaient les pieds en bon état. Nos écuries-infirmeries et leurs accessoires ne laissent rien à désirer. J'ai eu connaissance de quatre cas de morve parmi les chevaux de colons; les bêtes ainsi trouvées affectées (2 chez M. Pollock et 2 chez M. Warnock) ont toutes été tuées. Cette maladie existait à un degré considérable chez M. Oxarart l'année dernière, et elle aura sans doute été propagée par des animaux infectés détachés du troupeau.

Il y a eu une espèce d'influenza parmi les chevaux en pâture cet été, et comme on laisse errer ces animaux sans leur prêter aucun soin ni attention, il n'y a pas de doute qu'en beaucoup de cas cette maladie tourne à la morve.

Vous trouverez ci-joint une liste des cas de maladie traités durant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. S. MACDONALD, M.V.,
Maréchal des logis d'état-major.

A l'officier commandant la
Division de dépôt, à Maple-Creek.

Rapport vétérinaire annuel de la division A pour l'exercice clos le 30 novembre 1895.

Maladie.	Nombre de cas.	Durée moyenne.	Observations.
Extension de tendon	4	3	Ont repris le service.
Contusion à la couronne	1	40	A repris le service.
Dislocation de la rotule	2	10	Ont repris le service.
Mal à l'épaule	2	9	do
Entorse au boulet	3	9	do
Lymphangite	1	20	A repris le service.
Crevasses aux pieds	2	15	Ont repris le service.
Gourme	1	28	A repris le service.
Plaie contuses	1	5	do
" par arrachement, ou déchirure	1	6	do
Bronchite	1	18	do
Crevasse au quartier	1	7	do
Blessure sous la sangle	1	5	do
Contusion au pied	1	8	do
Fracture de la jambe	1	..	Abattu à Medicine-Hat.

FRED. S. MACDONALD, M.V.,
Maréchal des logis d'état-major.

A l'officier commandant la
Division de dépôt, à Maple-Creek.

ANNEXE DD.

RAPPORT ANNUEL DU MARÉCHAL DES LOGIS D'ÉTAT-MAJOR VÉTÉNAIRE H. G. JOYCE, 1895.

PRINCE-ALBERT, 30 novembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré ce jour, avec la liste des cas de maladie traitées pendant cette période. C'est moi qui fais le service vétérinaire de cette division depuis le mois de juin dernier, et j'ai le plaisir de pouvoir dire qu'en somme les chevaux de la division ont joui d'une bonne santé.

Le 26 juin dernier des symptômes prononcés de morve chronique s'étant manifestés chez le cheval n° 1787, cet animal fut immédiatement abattu. Le cheval n° 2103 est mort d'une inflammation d'intestins le 26 mars, et le cheval n° 1661 est mort de syncope le 1er juin, en patrouille.

La morve s'est encore montrée dans cette circonscription pendant l'été. J'ai visité un grand nombre de chevaux, ce dont j'ai déjà fait des rapports dont la conséquence a été que M. Fletcher, vétérinaire, de Moose-Jaw, a examiné et détruit toutes les bêtes atteintes de la maladie en question. Je doute beaucoup que la circonscription soit encore délivrée de ce fléau.

Un certain nombre de nos vieux chevaux, étant devenus trop lourds et lents pour tous les services à faire, ont été réformés et vendus bon prix à des cultivateurs des environs.

Les chevaux de remonte reçus du chef-lieu d'état-major, cette année, sont très satisfaisants et se sont extrêment bien comportés dans la récente expédition de la Rivière-aux-Carottes.

Douze chevaux ont été envoyés en pâture pour l'hiver et ont actuellement très bonne mine.

Le foin et l'avoine reçus des fournisseurs sont, en somme, de bonne qualité.

J'ai un très satisfaisant approvisionnement de drogues et d'appareils pour le traitement de nos chevaux malades.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. G. JOYCE,

Maréchal des logis d'état-major vétérinaire.

A l'officier-commandant la division F, à Prince-Albert.

Police à cheval du Nord-Ouest.

DIVISION F.

NOMBRE de cas de maladies traitées pendant l'exercice clos le 30 novembre 1895.

Maladie.	Nombre de cas.	Observations.
Déchirures	2	Ont repris le service.
Piqûres	2	do
Plaies contuses	1	A repris le service.
Coupures	1	do
Atteintes	5	Ont repris le service.
Fracture du genou	1	Réformé et vendu.
Dinrisis	1	A repris le service.
Colique	2	Le n° 2103 est mort le 26 mars 1895
Débilité	7	Ont repris le service.
Abcès	1	A repris le service.
Dos meurtri	2	Ont repris le service.
Hanche do	1	A repris le service.
Pieds do	2	Ont repris le service.
Entorse, dos	3	do
do tendon	2	Hors de tour.
do boulet	1	A repris le service.
Impétigo	1	do
Laminite chronique	2	Réformés et vendus.
Fièvre, rechute	1	Hors de tour.
Courbe	1	A repris le service.
Morve	1	Le n° 1787 a été abattu le 26 juin 1895.
Hémorragie	1	Réformé et vendu.
Ecorchures de corde	1	A repris le service.
Blessures au poitrail	2	Ont repris le service.
Crapaudine	1	A repris le service.
Blessure au bassin	1	Hors de tour.
Syncope	1	Le n° 1661 est mort le 1er juin.

H. G. JOYCE,
Maréchal des logis d'état-major vétérinaire.

ANNEXE EE.

RAPPORT DU MARÉCHAL DES LOGIS VÉTÉRINAIRE F. PERRY, 1895.

CALGARY, 30 novembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport vétérinaire annuel de cette division pour l'exercice clos ce jour.

J'ai succédé au maréchal des logis d'état-major Sidebottom dans ses fonctions de vétérinaire le 15 janvier dernier. Pour ce qui est de la période antérieure à cette date je puise dans les données fournies par les rapports hebdomadaires de mon prédécesseur.

En général les chevaux ont joui d'une bonne santé; nous n'en avons pas perdu un seul, cette année, et il n'y a eu parmi eux non plus aucune maladie grave nécessitant un traitement long.

Une forme bénigne d'influenza s'est déclarée parmi les chevaux dans le mois d'octobre.

Dans le cours de l'année 7 chevaux ont été réformés comme n'étant plus propres au service, et il en a été tranféré 4.

L'avoine délivrée par le fournisseur, W. Middleton, a été trouvée de bonne qualité, et le foin fourni par P. Sullivan était particulièrement bien séché et bien ameulonné.

L'écurie bâtie cet été contribuera essentiellement à la santé et au bien-être des chevaux; la vieille écurie était très froide et pleine de courants d'air en hiver.

Les chevaux qui, après un long et rude service en détachement, paraissaient baisser, ont été immédiatement envoyés en pâture avec le troupeau.

Je désirerais appeler votre attention sur le fait que les chevaux de cette division sont absolument exempts de cors, ce qui est attribuable à la soigneuse attention que les constables McCulloch et Oaks apportent au ferrage.

Les détachements et les patrouilles partis de ce poste ont été amplement pourvus de médicaments.

J'inclus une liste des cas de maladie traités dans le cours de la dernière année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. PERRY,

Maréchal des logis vétérinaire.

A l'officier commandant la division E.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Rapport vétérinaire annuel de la division E pour l'exercice clos le 30 novembre 1895.

Maladie.	Nombre de cas.	Observations.
Laryngite	3	Ont repris le service.
Crevasse au quartier	1	A repris le service.
Maladie naviculaire	1	do
Entorse au boulet	1	do
Colique	1	do
Courbe	3	Ont repris le service.
Mal au dos	2	do
Impaction	1	A repris le service.
Mal à l'épaule	3	Ont repris le service.
Coupure de fil métallique	2	do
Ecorchure de corde	2	do
Crevasses aux pieds	3	do
Egarrotté	4	do
Lacération du nerf trifacial	1	A repris le service.
Polyurie	2	Ont repris le service.
Gourme	1	A repris le service.
Blessures sous la sangle	1	do
Piqûre au pied	5	Ont repris le service.
Lésion de l'os du nez	1	A repris le service.
Atteintes	4	Ont repris le service.
Forme	1	A repris le service.
Furoncle	1	do
Conjonctivite	1	do
Abcès	1	do
Entorse de tendons	3	Ont repris le service.
Plaies par incision	2	do
Bouche brûlée	1	A repris le service.
Vertigo	1	do
Crapaud	1	do

F. PERRY,

Maréchal des logis vétérinaire.

ANNEXE FF.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, du 1er décembre 1894 au 1er décembre 1895.

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1894.				1894.			1894.			
3 déc.	John E. Parratt.	Thos. Severight.	Obtention d'effets sous de faux prétextes.	6 déc.	J. A. McGibbon et E. Bolton	Saltcoats	6 déc.	J. A. McGibbon et E. Bolton, J.P.	....	Acquitté.
7 do	Robt. Moore	Wm. Janyson	Vol à main armée			Yorkton	10 do	W.P. Hopkins, J.P	....	do
7 do	J. Gabel, fils	Const. Gravy	Voies de fait			Wolseley	11 do	Sutherland et Musselman, J.P.	....	do
10 do	J. P. Hutchison.	S. Lynes	Gêner un huissier, etc.			Wapella	15 do	Logan et Blythe, J.P.	....	Retiré; défendeur paie les frais.
11 do	Currie	Smith	Vol d'un harnais			Gainsboro'	12 do	Saddler, Burke et Connel, J.P.	....	Acquitté.
12 do	P. à C. du N.-O.	D. McKinnon	Ivresse et conduite déréglée.			Whitewood	17 do	Sumner et Corrigan, J.P.	....	$2 et les frais.
12 do	do	J. McKinnon	do			do	17 do	do	....	$8 et les frais.
12 do	H. S. Adolf	Jas. Parson	Non-paiement de gages			Hyde	16 do	G. et E. Hyde, J.P.	....	$10.75 et les frais.
12 do	D. Fesser	W. H. Hall	do			do	16 do		....	Réglée à l'amiable.
13 do	La Reine	Wiegard	Voies de fait sur un nommé Atkinson.			Estevan	13 do	Major Phipps, J.P.	....	do
14 do	P. à C. du N.-O.	J. C. de Veele	Maîtres et serviteurs			Qu'Appelle	19 do	Beauchamp et Doolittle, J.P.	....	Acquitté.
14 do	W. Goselin	F. Gregory	Vol de chevaux	14 déc.	Guernsey et North.	Fort-Qu'Appelle	14 do	Juge Richardson	Non	6 m. de prison aux travaux forcés.
13 do	A. E. Iredale	E. Murphy	Vol de gibier	13 do		do	13 do	Guernsey et North, J.P.	....	3 m. aux trav. forc.
13 do	J. Thornton	do	Vol de harnais	13 do		do	13 do	do	....	do
13 do	do	W. Leeper	do couvertures	13 do		do	13 do	do	....	1 m. aux trav. forc.
13 do	do	A. Newstead	Recel	13 do		do	13 do	do	....	$5 et les frais.
13 do	W. Thorpe	H. Kelly	Vol de dindons	13 do		do	13 do	do	....	$1 do
13 do	do	G. Godkin	do	13 do		do	13 do	do	....	3 m. aux trav. forc.
13 do	do	C. Shaw	do	13 do		do	13 do	do	....	$1 et les frais.
17 do	C. Lapierre	J. Chisholm et J. Shannon.	Bris de porte	17 do		do	17 do	do	....	Acquitté; frais contre le plaignant.
18 do	Cacrus	McMentry	Attentat à la pudeur	21 do		Carnduff	21 do	Connel, Troyer, Cope et Smith, J.P.	....	Acquitté.

19 do	P. à C. du N.-O.	W. Hamilton...	Ivresse	... .	....	Cannington	19 do	Humphreys et Page, J.P.	....	Interdit.
19 do	C. Hunt........	John Boyd	Obtention d'argent ($89) sous de faux prétextes.	28 déc..	Beauchamp et Doolittle.	Qu'Appelle-Stn..	1895. 3 avril.	Juge Richardson..	Non	Acquitté.
19 do	do	Alex. Boyd.....	Obtention d'argent ($70) sous de faux prétextes.	28 do	do ..	do ..	3 do	do ..	....	do
19 do	do	do	Obtention d'argent ($63) sous de faux prétextes.	29 do	do ..	do ..	3 do	do ..	....	do
19 do	do	J. Boyd	Obtention d'argent ($27) sous de faux prétextes.	29 do	do ..	do ..	3 do	do ..	....	do
21 do	La Reine.	John Brown....	Vol simple.............	....	....	Moosomin	1894. 24 déc..	Constantine et Dunne, J.P.	....	3 mois trav. forcés.
21 do	J. P. Campbell..	W. H. Menhinnick.	Refus de rendre compte de deniers appartenant à l'arrondissement scolaire de Devon Parc..	....	....	Saltcoats	21 do	J. Sharpe, H. Mowbray et J. Sumner, J.P.	....	Acquitté.
22 do	Robt. Lynes....	J. P. Hutchison.	Port illégal de pistolet...	....	....	Wapella........	28 do	Logan et Blythe, J.P.	....	$5 et les frais.
25 do	C. Hunt........	J. Boyd........	Obtention d'argent ($21) sous de faux prétextes.	....	....	Qu'Appelle-Stn..	25 do	Beauchamp et Doolittle, J.P.	....	Acquitté.
26 do	P. à C. du N.-O.	D. Tourigney...	Vente de boisson sans licence.	....	....	Wolseley.. ...	1895. 4 janv.	Sutherland et Musselman, J.P.	....	do
26 do	Simmons........	Watson.........	Non-paiement de gages..	....	....	Alameda	26 do	Heaslip, J.P	....	Réglé à l'amiable.
28 do	P. à C. du N.-O.	A. Green... ...	Vagabondage	....	....	Sumner.........	29 do	Sumner et Minhinnick, J.P.	....	3 mois trav. forcés.
31 do	J. Kerr.........	F. Nicholson....	Vol de foin.............	....	....	Saltcoats........	7 do	J. A. McGibbon et E. Bolton, J.P.	....	Acquitté.
1895.										
1er janv.	P. à C. du N.-O.	J. Lamont. . .	Ivresse et conduite déréglée.	....	....	Whitewood	2 do	Corrigan et Hogg, J.P.	....	$10 et les frais.
1er do	do ...	C. Appleton	do ..	....	....	do	2 do	do ..	....	$5 do
1er do	G. Gibson.....	R. M. Bailey...	Vol de foin............	....	....	Ft-Qu'Appelle...	5 do	North et Elkington	....	Acquitté.
1er do	do	A. McEwen	do	....	....	do ..	5 do	do ..	....	do
7 do	Jacob Adolf....	John Ulmer	Voies de fait	....	....	Hyde...........	14 do	....	....	Réglé à l'amiable.
8 do	W. Gelevitz....	F. Hack... ...	Non-paiement de gages..	....	....	do	17 do	G. Hyde, J.P.....	....	Décision réservée.
8 do	J. Straus.......	F. Newden......	do ..	....	....	do	17 dc	do	....	Acquitté.
8 do	W. Sangaret....	P. Primmo......	Vol d'un pardessus en fourrure.	....	....	Ft-Qu'Appelle ..	8 do	North et Elkington, J.P.	....	1 mois trav. forc.
15 do	La Reine.......	J. Wiggins et H. Nash.	Vol de bois de chauffage.	... .	....	Cannington.....	26 do	Page et Humphreys, J.P.	....	$4 et les frais.
15 do	T. McNutt......	Anson W. Hawthorne.	Frauder la Cie C. L. & S.	8 fév..	J. A. McGibbon, J.P.	Yorkton........	6 mai.	Juge Wetmore....	Non	12 mois trav. forc.
16 do	La Reine.	Nicholas..	Obtention d'argent sous de faux prétextes.	....	....	Oxbow et Estevan.	16 janv.	Troyer, Code et Disney, J.P.	....	4 do
19 do	do	D. Campbell....	Détournement de fonds de l'Etat.	19 janv.	C. Constantine, J.P.	Whitewood.....	25 fév..	Juge Wetmore....	Oui	Acquitté.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1895.				1895.			1895.			
19 janv.	La Reine.	D. Campbell	Détournement, Soc. d'ag. de Whitewood.	19 janv.	C. Constantine, J.P.	Whitewood	25 fév.	Juge Wetmore	Oui	Verdict d'acquittement.
19 do	do	do	Contrefaçon de mandat d'argent.	19 do	do	do	6 mars.	do	do	3 ans de pénitencier.
5 do	Jacob Saver	Johann Saver	Non-paiement de gages			Hednesford	9 do	Thos. Barton, J.P.		$12 et les frais.
15 do	Const. Dickson	T. Hilliard et J. Chambly.	Infract. à ordonn. hôtels			do	19 do	Thos. Barton et J. F. Ball, J.P.		Acquitté.
15 do	do	do	do do boisson.			do	19 do	do		do
21 do	John Leippi	M. Bichler	Tirer sur un cheval			Régina	21 do	H. Le Jeune, J.P.		do
22 do	Const. Earnshaw	Thos. Howden	Cruauté envers les anim'x			Qu'Appelle	24 janv.	J. Doolittle, J.P.		Sentence suspend.
28 do	E. A. W. R. McKenzie.	Thos. Severeight	Obtention d'effets sous de faux prétextes.			Côté	1er fév.	W. E. Jones, J.P.		3 mois aux trav. f.
28 do	P. à C. du N.-O.	Hugh Gibson	Ivresse et conduite dérég.			Whitewood	29 janv.	M.C. Corrigan, J.P		$2 et les frais.
30 do	Mme Williams	J. C. Williams	Négligence de pourvoir aux besoins de sa famille.			Moosomin	2 fév.	Constantine et Hart, J.P.		Sentence suspend.
4 fév.	H. McMillan	J. Griffith	Vol et menaces			Indian-Head	9 do	Thompson et Donnelly, J.P.		Acquitté.
5 do	Const. Dickson	P. Golinzoski	Non déclaration de naissance.			Hednesford, Régina.	4 do	J. Barton, J.P.		Défendeur s'est mis en règle.
9 do	P. à C. du N.-O.	M. Gillis	Vol d'une perche de clôture.			Whitewood	15 do	Corrigan et Mann, J.P.		$5 et les frais.
13 do	S. H. Sagar	Daniel Pahal	Vol de marchand. à la Cie du ch. de fer M. et N.-O.	19 fév.	W. P. Hopkins.	Yorkton	6 mai.	Juge Wetmore	Non	Acquitté.
13 do	do	Rudolph Pahal	do do	19 do	do	do	6 do	do		do
14 do	E. J. Bissicks	A. Murphy	Vol de chevaux	18 do	W. Hodson, J.P	Broadview	25 do	do		4 mois aux trav. f.
14 do	E. S. Mures	Wm. Jolly	Voies de fait			Wolseley	17 do	A. Sutherland, J.P.		Acquitté.
20 do	J. Heinrick	J. Gabel	do			Hyde	25 do	G. Hyde, J.P.		do
14 do	J. Keays	Longdog & Seawa	Prendre du bois de chauf.			Moosejaw	24 do	S. Green, J.P.		do
22 do	T. Millichip	R. Offord	Vol avec effraction			Régina	22 fév.	H. LeJeune, J.P.		2 m. aux trav. forc.
16 do	P. à C. du N.-O.	J. Hyman	Colportage sans licence			Rocanville	19 do	A. H. R. Bastien, J.P.		$5 et les frais.
25 do	do	E. H. Godard	Ivresse et conduite dérég.			Moosomin	27 do	C. Constantine, J.P		$2 do
28 do	R. Bailey	G. Gibson	Parjure			Fort-Qu'Appelle.	29 do	Redparth, J.P.		Acquitté.
28 do	H. E. Annibel	J. Seli	Vol de "billots"			Mosejaw	1er mars	S. Green, J.P.		$5 et les frais.
28 do	do	John Scott	En possession de choses volées.			do	1er do	do		$5 do

2 mars.	T. Aspdin	C. Vigar	Voies de fait			do	18 do	do		$15 et les frais.
4 do	L. C. Rogers	F. Starter	Vol simple			Régina	5 do	H. LeJeune, J.P.		Sentence suspendue.
4 do	La Reine	R. McDougall	Vol de pièces de bois			Fort-Qu'Appelle	4 do	Hayward et Proctor, J.P.		Acquitté.
4 do	do	Le Loup	Attentat à la pudeur	4 mars.	S. Page, J.P.	Moosemin	3 avril.	Juge Wetmore	Non	do
5 do	J. Brown	T. Butterworth	Voies de fait			Indian-Head	4 do	Thompson et McLean, J.P.		$1 et les frais.
5 do	Wm. Snow	P. McClelland	do			Moosejaw	6 do	S. Green, J.P.		Frais.
5 do	Brig. Davis	Jno. McCandless	Ivresse et cond. déréglée.			Saltcoats	8 do	J. A. McGibbon, J.P.		50c. et $7.40 de frais
5 do	do	do	Destruction de propriété mobilière.			do	8 do	do		Réglé à l'amiable.
6 do	Mme Hourrie	Mic. Seabright	Vol simple	7 mars.	Lejeune et Martin, J. P.	Régina	14 mars.	Juge Richardson		4 mois trav. forcés.
6 do	do	L. Larocque	do				7 do	Lejeune et Martin, J.P.		Acquitté.
7 do	Brig. Davis	D. J. O'Keefe	Extorsion d'argent				9 do	J. A. McGibbon, J.P.		do
7 do	John Whittington.	W. J. Whittington.	Aliénation mentale				8 do	C. Constantine, J.P		Conduit à l'asile de Brandon.
13 do	Goldenburg	Alex. Klumann.	Menaces de voies de fait.				18 do			Réglée à l'amiable.
14 do	J. Nasmith	D. Wise	Séduction	14 mars.	S. Green	Moosejaw	9 avril.	Juge Richardson	Non	Conviction le 9 avril ; sent. le 18 juin : 12 jrs de prison.
14 do	P. à C. du N.-O.	G. C. Smith	Exposer du poison			Whitewood	14 do	Corrigan, King et Mann, J.P.		2 mois trav. forcés.
14 do	J. Cummings	J. Clancy	Vol simple			Régina	18 do	Starnes et Howard, J.P.		Acquitté.
16 do	W. Moore	J. Grover	Vol de bétail			do	17 do	Lejeune, H., J.P.		do
21 do	Hildegard	Andrew Stevenson.	Donner de la boisson aux sauvages.			Coté	26 do	W. E. Jones, J.P.		$50 d'amende et $14 de frais.
23 do	R. Garvin	Mme J.S. Adams	Vol d'un orgue			Saltcoats	25 do	E. Bolton, J. Sharp, J.P.		Acquitté.
26 do	La Reine	J. Boyd	Fraude, $89.			Ft-Qu'Appelle	4 do			do
26 do	do	do	do $67.	29 mars.	Davan et Bonnycastle.	do	4 do	Juge Richardson		do
26 do	J. Nichol	T. Kavanagh	Voies de fait	1er avril		do	1er do	G.F. Guernsey, J.P		Frais.
27 do	R. Breathwaite	G. Springall	Parjure			Grenfell	29 mars.	Juge Wetmore	Oui.	Acquittée.
27 do	do	F. Dennett	do	29 mars.	Juge Wetmore.	do	29 do	do		$20 d'amende.
27 do	La Reine	Snellgrove	Allum. un feu en contrav. à l'ordon.: feux de prair.			Carnduff	29 do	Connell et Smith, J.P's.		$1 d'am. et les frais
27 do	do	Smythe	do do			do	29 do	do		do
28 do	Geo. Cambler	Chas. Booth	Voies de fait			Qu'Appelle Stn.	27 do	Doolittle et Fraser, J.P.		Reprimandé.
28 do	do	do	Reten. un taureau en fourrière après paiement.			do	27 do	do		do

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1895.				1895.			1895.			
22 mars.	Mme J.S. Adams	G. R. Case	Colportage sans licence			Saltcoats	23 mars.	J. A. McGibbon, J.P.		Acquitté.
28 do	do	W. Kumph	Voies de fait et mal corporel.	2 avril.	J. A. McGibbon	do	6 mai	Juge Wetmore	Oui.	Verdict d'acquitt.
29 do	T. A. Fisher	Wm. Purvis	Tenter de décharger une arme à feu pour faire mal corporel grave.	1er do	Roberts et Westmen.	Churchbridge	6 do	do		Poursuite retirée.
30 do	W. Glenn	H. Massey	Non-paiement de gages	1er do			1er avril	S. Green, J.P.		Payé gages et frais.
1er avril	La Reine	J. Shiel	Allumer du feu en contravention à l'ordonn.			Gainsboro	do	B. Burke, J.P		$1 et les frais.
5 do	Const. Jarvis	D. Fumerton	Mettre de propos délib. le feu à la prairie.			Yorkton	5 do	W. P. Hopkins, J.P		$2 do
10 do	Const. S. J. McCargar	Thos. Paton	Refus d'aider à éteindre un feu de prairie.			Saltcoats	10 do	J. A. McGibbon, J.P.		$1 do
10 do	do	Alex. Young	do			do	10 do	do		$1 do
11 do	Const. Schaab	Jas. Hunter	Ivresse et cond. déréglée.			Whitewood	11 do	Corrigan et Mann, J.P.		$2 do
11 do	do	J. Lamont	do			do	11 do	do		$10 do
11 do	do	Dan Hunter	Laisser illégalem. sortir deux détenus du violon.			do	12 do	do		$2 do
16 do	La Reine	E. D. Wright	Ivresse et cond. déréglée.			Moosomin	16 do	Insp. Constantine, J.P.		$2 do
16 do	do	Robinson	Allumer du feu en contrav. à l'ordonnance.			Oxbow	23 do	W. A. Smith, J.P.		$1 do
16 do	do	do	do			do	28 do	C. Troyer, J.P.		$1 do
17 do	Wicke	Kiefer	Coucher en joue et menacer de tirer.			Langenburg	17 do	E.H. Meadows, J.P		Acquitté; frais contre le poursuivant.
15 do	La Reine	Hermin Ewald	Port illégal de pistolet			Régina	15 do	D. Howard, J.P.		Acquitté.
20 do	do	W. A. Scott	Ivresse et conduite déréglée.			Moosomin	20 do	A. E. Hart, J.P		$2 et les frais.
22 do	Dr Keown	H. Elliott	Vendre de la boisson sans licence.			Wolseley	22 do	H. Sutherland, J.P		$50 do
23 do	Insp. de licence Sheppard.	W. Wilson	do			Régina	24 do	Lejeune et Martin, J.P.		$50 do
24 do	Jos. Christie	J. T. Knowles	Vol d'une charrue	26 avril.	W. P. Hopkins.	Yorkton	26 do	Juge Wetmore		2 mois trav. forcés.

24 do	La Reine	W. Manning	Vagabondage			do	24 do	do		Cause rayée.
25 do	Const. Earnshaw	Walter Rushen	Refus d'aider à éteindre du feu de prairie.			Broadview	28 do	W. Hodson, J. P.		Acquitté.
24 do	C. E. Perkin	W. Bristow	Faux (crime de)			Hyde	24 do	Hyde et Sayer, J.P		Cause rayée.
24 do	T. Ellis	E. Yedel	Vol de bétail			do	24 do	do		$1 et les frais et remettre le bétail.
27 do	Const. McCargar	Wm. Lang	Ivresse, tapage et blasphèmes.			Saltcoats	7 mai	J. A. McGibbon, J.P.		$1 et les frais.
29 do	Brig. Davis	J. B. Jannson	Mettre le feu à la prairie.			Theodore	10 do	C. S. Willes, J.P.		$15 do
30 do	J. Gravy	Weuhardt	do			Hyde	7 do	G. A. Hyde, J.P.		$1 et les frais ou 1 mois trav. forcés
30 do	Brig. Hefferman	A. Offord	Vagabondage			Régina	30 avril	Martin et Lawson, J.P.		2 mois trav. forcés.
4 mai	Mar. de l. Dee	Indien Ewaseen	Ivresse			Broadview	4 mai	Hodson et McDonald, J.P.		1 mois trav. forcés.
4 do	Const. Earnshaw	Mary Boulonge	Mettre le feu à la prairie.			do	4 do	W. Hodson, J.P.		Acquitté.
4 do	Mar. de l. Dee	Indien Spawgat	Ivresse			do	4 do	Hodson et McDonald, J.P.		1 mois trav. forcés.
4 do	do	Sauvagesse des But.-du-Cyprès	do			do	4 do	do		do
4 do	do	P. L. Alm	Vend. de la bois. à d. sauv.			do	4 do	do		do
6 do	La Reine	Martin Norgan	Faux			Régina	28 do	Juge Richardson		Cause rayée.
6 do	do	John Norgan	do			do	28 do	do		Sentence suspendue.
10 do	Const. Chambers	Jacob Hostetter	Laisser errer des pourceaux.			Gainsboro	10 do	B. Burke, J.P.		Cond. à payer les f.
11 do	La Reine	Jas. Reymond	Vagabondage			Estevan	11 do	Insp. Wilson, J.P.		Permission de passer aux E.-U.
11 do	do	J. Carrol	do			do	11 do	do		do
12 do	Brig. Hefferman	Jas. O'Brien	Voy. sans payer en ch. fer			Régina	15 do	C. Starnes, J.P.		10 jrs de prison.
12 do	do	Fred. Hill	do			do	15 do	do		10 do
12 do	do	Richd. Brown	do			do	15 do	do		10 do
13 do	La Reine	A. Norgan	Vol de grain de semence.			do	28 do			Poursuite retirée.
14 do	Brig. R.J. Jones	H. L. McDonald	Introd. de la boisson sur une réserve indienne.			Fort-Pelly	14 do	W. E. Jones		$10 et les frais.
17 do	Const. Donovan.	T. B. Wright	Ivresse et cond. déréglée.			Régina	18 do	R. Martin		Cause rayée.
20 do	A. C. Tracy	G. P. Rolland	Vol de chevaux	3 juin	J. A. McGibbon	Moosomin	13 juin	Juge Wetmore	Non	12 mois trav. forc.
20 do	John McKinnon	Jas. Reid	Voies de fait	22 mai		Whitewood	22 mai	Corrigan et Mann.		Frais.
21 do	Const. Hockin	A. Mashonette	do			Wolseley	25 do	Sutherland et Tourigny.		$1 et les frais.
20 do	La Reine	Frank Hoskins	Acte de gross. indéc. avec une aut. pers. du sexe m.	1er juin	Juge Richardson	Régina	1er juin	Juge Richardson	Oui	$200 d'amende.
21 do	do	W. Macpherson	do	1er do	do	do	1er do	do	Non	$50 do
21 do	do	B. Hume	do	1er do	do	do	1er do	do	Non	$20 do
21 do	J. Perpette	W. Watkin	Vol de cheval			Estevan	29 mai	Major Phipps, J.P.		En pris. pour proc. (pas encore subi).
22 do	La Reine	E. O'Connor	Vagabondage			do	22 do	Insp. Wilson, J.P.		Cause rayée.
22 do	Mar. de l. d'ét.-maj. DesBarres	Crerar et Puale	do			Grenfell	22 do	Sam. Taylor, J.P.		1 mois trav. forcés.
23 do	A. Hellmug	Ernest Scowen	Vol à main armée	25 mai	Insp. Wilson	Régina	6 juin	Juge Richardson	Non	Cause rayée.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1895.				1895.			1895.			
23 mai	Const. Earnshaw	T. Twohy	Voy. sans payer en ch. f.				23 mai	W. Hodson, J.P.		10 jours trav. forc.
23 do	do	J. Robinson	do				23 do	do		10 do
23 do	do	H. Charles	do				23 do	do		10 do
23 do	J. Brown	J. Johnston	Cruauté envers les anim.			Pheasant-Forks	23 do	Cook et Frank, J.P.		$1 et les frais,
25 do	Mar. d. l. d'ét.-maj. DesBarres.	R. Brown	Vagabondage			Broadview	25 do	W. Hodson, J.P.		2 mois trav. forc.
25 do	do	J. O'Brien	do			do	25 do	do		2 do
25 do	P. à C. du N.-O.	W. Bruce	Allumer illégalem. du feu			Moosomin	5 juin	G. F. Dunn, J.P.		Cause rayée.
25 do	T. K. Grigg et David Low.	H. R. Henderson	Vol simple	18 juin		Régina	18 do	Juge Richardson		6 mois trav. forcés sur ch. accusat., à courir ensemble.
7 do	Const. Earnshaw	J. Brown	Vagabondage	27 mai		Broadview	27 mai	W. Hodson, J.P.		Cause rayée.
7 do	do	J. Lydon	do	27 do		do	27 do	do		do
7 do	do	J. Donally	do	27 do		do	27 do	do		do
29 do	Const. Schaab	H. S. Rowland	Voyager furtiv. en ch. f.			do	29 do	do		10 jours trav. forc.
29 do	H. Wheeler	Dan. Dodds	Aliénation mentale	29 mai	C. Troyer, J.P.	Oxbow	29 do	C. Troyer, J.P.		En pris. p. procès.
30 do	Mar. d. l. d'ét.-maj. DesBarres.	Conroy	Vagabondage			Grenfell	30 do	Sam. Taylor, J.P.		1 mois trav. forcés.
29 do	J. Schultz	W. Armbruster	Maîtres et serviteurs			Hyde	29 do	G. A. Hyde, J.P.		Cause rayée.
30 do	Brig. Hefferman	W. Clare	Voyager furtiv. en ch. f.			Régina	31 do	C. Starnes, J.P.		10 jours trav. forc.
2 juin	Harry Evans	N. Ekstrom	Voies de fait et menace de tirer.			Theodore	7 juin	C. S. Willis, J.P.		Acquitté.
3 do	C. Schattenkirk, fils	Martin Pachall	Emmener un taureau de force.			Lac-Armstrong	14 do	J. Sharp, J.P.		$5 d'am. et les fr.
3 do	C. Schattenkirk, père	Rudolph Pachall	Voies de fait et mal corporel.			do	14 do	do		$2.50 do do
3 do	Schramm	Hunt	Non-paiement de gages			Hyde	3 do	G. A. Hyde, J.P.		Déf. cond. à payer les frais.
4 do	John Hirsberg	C. T. Bricknew	Voies de fait			Oxbow	13 do	Troyer et Cope, J.P.		Acquitté.
5 do	Const. Donovan.	J. C. Haig	Aliénation mentale			Régina	5 do	R. Martin, J.P.		Envoyé à Brandon
5 do	T. A. Teitilbaum	Alice Hill	do			Saltcoats	5 do	J. A. McGibbon, J.P.		do

5 do	La Reine	O-kee-wee-bo	Vol simple		Régina	10 do	A.B. Perry et insp. Starnes, J.P.		Sentence suspendue.
6 do	P. à C. du N.-O.	E. L. Neish	Allumer feu de prairie.		Cannington Manor.	7 do	Spencer et Page, J.P.		$10 et les frais.
7 do	Brig. Hefferman.	W. Rogers	Ivresse et conduite déréglée.		Régina	11 do	R. Martin et T. Powell, J.P.		$5 do
7 do	do	G. Thomas	do		do	14 do	do		$6 do
7 do	do	do	Vagabondage		do	14 do	do		Acquitté.
9 do	P. à C. du N.-O.	Thos. Nolan	do		Moosomin	10 do	Dean et Hart, J.P.		2 mois trav. forcés.
10 do	J. Morrison	E. M. Dennis	Vol de bétail		do	11 do	Hart et Daniel, J.P.		Acquitté.
10 do	Const. Walker	H. Swazy.	Allumer du feu en contrav. à l'ordonnance.		Carnduff	18 do	J. W. Cowan, J.P.		$1 et les frais.
11 do	Const. Earnshaw	J. McPhee	Vagabondage		Grenfell	11 do	W. Hodson		1 mois trav. forcés.
11 do	do	J. McDonald	do		do	11 do	do		do
12 do	P. à C. du N.-O.	Wm. Close et J. Clements.	Voyager sans payer en chemin de fer.		Moosomin	12 do	A. A. Hart, J.P.		Réprimandé.
12 do	do	Thos. Wilde	Allumer du feu illégalem.		do	17 do	G. F. Dunn, J.P.		$1 et les frais.
14 do	Mar. de l. d'ét.-maj. DesBarres	J. Lawrence	Vagabondage		Régina	14 juin.	C. Starnes, J.P		2 mois trav. forcés.
15 do	Geo. Rowley	M. McArthur	Non-paiement de gages		Whitewood	15 do	Corrigan et Mann, J.P.		Pour gages et frais.
16 do	Mar. de l. d'ét.-maj. DesBarres	McGrath	Vagabondage		Grenfell	16 do	S. Taylor, J.P		1 mois trav. forcés.
17 do	Const. Earnshaw	A. Campbell	Vol simple		Broadview	17 do	W. Hodson, J.P.		Acquitté.
17 do	P. à C. du N.-O.	T. Kilpatrick	Allumer du feu illégalem.		Moosomin	24 do	G. F. Dunn, J.P		$1 et les frais.
17 do	do	W. Purdy	do		do	24 do	do		do
17 do	Const. Hockin	Thos. Banks	Retenir cheval égaré sans l'annoncer.		Wolseley	29 do	Sutherland et Partridge, J.P.		Acquitté.
24 do	Jos. Dugan	P. Schneider	Vol ; donner faux signalement de cheval égaré.		Saltcoats	27 do	J. A. McGibbon, J.P.		do
25 do	Sam. Copthorn	Albert Bircher	S'absenter de chez ses patrons et refuser d'y retourner.		Ft-Qu'Appelle	29 do	G. F. Guernsey, J.P.		Retourn. travailler le temps conv., et payer $4 de frais.
26 do	Const. Schaab	Jos. Hunter	Ivresse et conduite déréglée.		Whitewood	27 do	Sumner et Corrigan, J.P.		$5 d'amende et les frais.
26 do	do	T. Barber.	do		do	27 do	do		do
26 do	Const. Earnshaw	F. Precious	Vagabondage		Broadview	26 do	W. Hodson, J.P.		2 mois trav. forcés.
26 do	do	F. Daniels.	do		do	26 do	do		do
26 do	do	G. Broks	do		do	26 do	do		do
26 do	P. à C. du N.-Oe	F. Morris	do		Moosomin	27 do	G. F. Dunn, J.P		2 mois de prison.
27 do	Warner	Thucle	Voies de fait		Chez. M. Sayer.	29 do	W. Sayer, J. P		Acquitté.
1er juill.	La Reine	A. Fleury	Ivresse et cond. déréglée.		Moosomin	2 juill.	G. F. Dunn, J.P.		$2 et les frais.
1er do	do	A. Desjarlais	do		do	2 do	do		$2 do
3 do	do	W. R. Campbell	Refuser d'aller à un feu de prairie.		Moosejaw	4 do	S. Green, J. P		50c. d'amende et 50c. de frais.
3 do	do	Judson Battell	do		do	4 do	do		$1 d'am. et 75c. de f.
3 do	do	Angus Langford	do		do	4 do	do		$1 do 75c. do
4 do	Cie du C. C. P.	Colin Campbell	Vol de bois d'équarrissage		do	4 do	do		$1 do $3.25 do
4 do	do	Joseph England.	do		do	4 do	do		$1 do $3.25 do

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1895.				1895.			1895.			
4 juill.	Cie du C. C. P.	Ch. Hewlitt	Vol de bois d'équarrissage			Moosejaw	4 juill.	S. Green, J. P.		$1 d'am., $3.25 d. f.
4 do	do	Ed. Hawkes	do			do	4 do	do		$1 do $1.25 do
7 do	La Reine	Jos. Tynan	Vagabondage			Moosomin	8 do	G. F. Dunn, J.P.		1 mois trav. forcés.
7 do	Brig. Hefferman.		do							
8 do	J. W. Crosley	E. Schamerhorn.	Refus de payer des gages dus.			Ft-Qu'Appelle	10 do	S. Elkington, J.P.		Frais contre le poursuivant.
8 do	W. Cannon	A. J. Parker	do			do	12 do	G. F. Guernsey, J. P.		Ordre au défend. de payer les gages; frais partagés.
8 do	La Reine	R. Lindon	Vagabondage			Régina	8 do	A. B. Perry		1 mois trav. forcés.
9 do	Mar. de l. d'ét.-maj. DesBarres	Butler et George	do			Grenfell	9 do	S. Taylor, J.P.		do
11 do	Charles Weber	Wm. Shannon	Voies de fait graves	13 juill.	H. Le Jeune	Régina	13 do			Cautionn. de $200; procès à faire.
15 do	S. Gower	H. B. Joyner	Refus de payer des gages dus.			Ft-Qu'Appelle	18 do	G.F.Guernsey, J.P		Joyner, $4.25 et les frais; Gower ses propres frais.
17 do	La Reine	Chas. Black	Voyager sans payer place.			Moosomin	18 do	G. F. Dunn, J.P.		10 j. de prison.
17 do	do	do	Vagabondage			do	18 do	do		Acquitté.
17 do	do	J. Clarke	do			Estevan	17 do	Major Phipps, J.P.		Permission de traverser la frontière.
20 do	do	J. A. Wilkinsen.	Négligence de remplir certaines excavations.			do	22 do	do		Réprimandé.
20 do	Jas. Biden.	John Handley	Sortir des chevaux de la fourrière.			Wolseley	24 do	S. B. Musselman, J.P.		Acquitté.
22 do	Cransher	J. Armbouster	Parjure			Hyde	22 do	G. A. Hyde, J.P.		do
21 do	La Reine	J. Clarke	Vagabondage			Estevan	22 do	Major Phepps, J.P.		1 mois trav. forcés.
23 do	do	O. Klemann	Fraude			Moosomin	25 do	G. F. Dunn and A. E. Hunt, J.P.		Acquitté.
25 do	Mar. de l. d'ét.-maj. DesBarres	O'Soup, indien	Ivresse			Grenfell	25 do	Col. McDonald and S. Taylor, J.P's.		$15 d'amende et les frais.
27 do	La Reine	D. O'Donoghue, Burkl. Maller et Alf. Todd	Voyager sans payer en chemin de fer.			Régina	27 do	C. Starnes, J.P.		10 j. trav. forcés.

31 do	R. Mitchell	C. S. Hiltgan	Réceler un mineur après notification par le poursuivant.			Lac-Armstrong	8 août.	J. Sharp, J.P.		$1 et
31 do	Angus Campbell	J. L. Johnston	Voies de fait			Whitewood	7 do			Réglé à l'amiable.
31 do	J. C. Brown	W. Carson	Vol de foin			do	2 do	McCorrigan et King, J.P.		$ 1 et les frais.
5 août.	Brig. Hefferman	Jas. J. Lee	Ivresse et cond. déréglée.			Régina	6 do	A. B. Perry, J.P.		$10 do
6 do	Insp. de licences	Mme J.S. Adams	Vente de boisson sans licence.			Saltcoats	12 do	E. Bolton et J. A. McGibbon, J.P.		$50 do
6 do	Const. Earnshaw	T. Smith	Vagabondage			Broadview	6 do	W. Hodson, J.P.		30 j. trav. forcés.
7 do	C. Holmes	H. G. Hudson	Vol de foin			Whitewood	7 do	Sumner et Corrigan, J.P.		$1 d'am. et les frais
6 do	La Reine	McLausten	Aliénation mentale	6 août.	W. Logan	Wapella	6 do	W. Logan, J.P.		En prison p. procès
9 do	R. Mitchell	A. F. Mitchell	Voies de fait sur son père.			Lac-Armstrong	14 do	J. Sharp, J.P.		Fr. et cautionn. de garder la paix.
9 do	N. McAulay	W. Motherwell.	Entrer par effraction dans une maison habitée avec l'intent. d'y commettre un acte criminel.			Ft-Qu'Appelle	12 do	Proctor, North et Elkington, J.P.		Acquitté.
12 do	La Reine	A. M. Donaldson	Vagabondage			Estevan	12 do	Insp. Wilson, J.P.		3 mois trav. forcés.
12 do	Insp. de licences	Mme J.S. Adams	Vente de boisson sans licence.			Saltcoats	17 do	E. Bolton et J.A. McGibbon, J.P.		$50 d'am. et les fr.
13 do	Chas. Côté	L'indien "Plume-de-Fer."	Entrer d. une tente avec l'int. de comm. un attentat sur Annie Côté.			Fort-Pelly	13 do	W. E. Jones, J.P.		$5 d'amende, etc.
13 do	La Reine	M. Fletcher	Violation de contrat			Moosejaw	14 do	S. Green, J.P.		Appel interjeté; appel renvoyé par juge Richarson, et amende réduite.
15 do	H. McMillan	R. S. Park	Menace de démolir une maison.			Whitewood	22 do	J. Sumner et W. Mann, J.P.		$1 d'am. et les fr.
16 do	H. Dason	Jas. Gathercole.	Non-paiement de gages			do	17 do	do		Réglé à l'amiable.
17 do	do	do	Voies de fait			do	17 do	M. C. Corrigan, J.P.		$1 d'am. et les frais.
17 do	Const. Schaab	W. McKenzie	Ivresse et cond. déréglée.			do	18 do	do		do
17 do	Thompson	M. Paul	Non-paiement de gages			Moosomin	19 do	G. F. Dunn, J.P.		$5 do
20 do	Const. Schaab	R. Street	Ivresse et cond. déréglée.			Whitewood	20 do	J. Sumner et Corrigan, J.P.		$3 do
20 do	Const. Earnshaw	John Donnally	Vagabondage			Broadview	20 do	W. Hodson		Acquitté.
20 do	Const. Schaab	R. Street	S'évader du violon			Whitewood	20 do	J. Sumner et Corrigan, J.P.		$2 d'am. et les frais.
20 do	Const. Earnshaw	John Flynn.	Vagabondage			Broadview	20 do	W. Hodson		Acquitté.
5 do	La Reine	J. J. Lee	Ivre et créant du désordre.			Régina	6 do	A. B. Perry, J.P.		$10 d'am. et les fr.
6 do	do	J. Bryant	Vol simple			do	7 do	A. B. Perry et C. Starnes, J.P.		Acquitté.

ETAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1895.				1895.			1895.			
8 août	La Reine	C. Miller	Vol			Régina	9 août	A. B. Perry et J. Wilson, J.P.		Acquitté.
7 do	do	R. C. Taylor	do			do	7 do	A. B. Perry, J.P.		$5 et les frais ou 10 j. trav. forcés.
8 do	do	B. Tisdale	do			do	9 do	C. Starnes		Acquitté.
20 do	R. S. Park	H. McMillan	Vol de pommes de terre.			Whitewood	28 do	J. A. Sumner et Mann, J.P.		Cause réglée.
20 do	do	do	Ivre étant à l'emploi de Park			do	28 do	do		$1 d'am. et les fr.
20 do	do	do	Quitter son emploi de journalier.			do	28 do	do		do
20 do	Jno. Nelson	Jno. Wescott	Vol de foin			do	28 do	do		do
21 do	R. Mitchell	Sam. Mitchell	Vol d'un cheval			Lac Armstrong	23 do	J. Sharp, J.P		Payer les frais et rendre le cheval.
21 do	J. Jones	H. Yapp	Tentative de viol			Ft-Qu'Appelle	22 do	North et Proctor, J.P.		Acquitté.
22 do	Alex. Hamilton	J. Schmidt, *et al.*	Vol de propriété saisie			Yorkton	22 do	W.P. Hopkins, J.P		Accusation retirée.
22 do	B. Stewart	H. McMillan	Obtention d'argent sous de faux prétextes.			Whitewood	22 do	Sumner et Mann, J.P.		Acquitté.
23 do	W. A. Mann	J. R. Hanse et A. Laborer.	Quitter son service			Sunnymede	26 do	Corrigan et James, J.P.		Cause réglée, le déf. payant les frais.
23 do	do	J. R. Hanse	Négliger son ouvrage			do	26 do	do		do
25 do	J. Fyffe	W. Wass	Allumer un feu de prairie			Qu'Appelle-Stn.	31 do	J. Doolittle, J.P.		$10 d'amende.
27 do	Queen	R. McIlveen	Aliénation mentale	29 août	A. B. Perry					Envoyé à l'asile de Brandon.
28 do	do	Chas. Hewson, T. R. Grigg, R. T. Steele	Mettre la salubrité publique en danger.	11 sept.	do					Caut. de $100 chaq.
25 do	W. H. Upton	H. J. A. McDougall.	Voies de fait			Whitewood	28 do	Sumner et Mann, J.P.		$2 d'am. et les frais
28 do	H. J. A. McDougall.	W. H. Upton	do			do	28 do	do		C'se régl., le plaign. payant les frais.
29 do	R. Mitchell	Susan Mitchell	do			Saltcoats	3 sept.	E. Bolton et J. McGibbon, J.P.		Cause renv. avec frais contre le plaignant.
29 do	G. H. V. Baley	J. P. Finnerder	Obtention de marchand. sous de faux prétextes.			Qu'Appelle	2 do	J. Doolittle et J. Beauchamp, J.P.		Acquitté.

29 do	Brg. Hefferman.	F. Summers..	Monter furtivement en chemin de fer et voyager sans payer place.	....	....	Caserne, Régina.	29 août.	A. B. Perry, J.P..	....	10 jours de prison.
29 do	do ..	Harry Russell.								
29 do	do ..	Wm. Arnold..								
29 do	do ..	Thos. Clark...								
29 do	La Reine....	J. Blake et W. Rogers.	do do ..	....	....	Moosejaw	29 do	S. Green, J.P....	....	10 j. trav. forcés.
30 do	do	T. Murphy.....	do do ..	....	....	do ..	30 do	do	....	$1 d'amende et $1 de frais.
30 do	Mary Anderson.	Archie Campbell	Vol simple.............	....	....	Broadview......	30 do	A. Tallough et W. Hodson, J.P.	....	Acquitté.
30 do	La Reine.......	T. Montgomery.	Vagabondage......	....	....	Moosomin......	30 do	G. F. Dunn, J.P..	....	Réprimandé.
30 do	do	F. Hoffman.....	do	....	....	do	30 do	do ..	....	do
31 do	G. Belchord....	Sam Mitchell...	Voies de fait............	....	....	Wolseley.......	20 sept..	S. B. Musselman, J.P.	....	$1 d'amende et les frais.
2 sept.	D. McIvor......	Jas. Moore....	Non-paiement de gages..	....	....	Saltcoats... ...	9 do	J. A. McGibbon, J.P.	....	Le plaignant a payé les frais et retiré sa plainte.
2 do	Inspecteur des licences.	C. M. Lawger..	Vente de boisson sans licence.	....	....	do	9 do	J. A. McGibbon et E. Bolton, J.P.	....	$50 d'amende et les frais.
3 do	Jas. Morrison...	Jno. Braithwaite	Voies de fait.......	....	....	Grenfell........	3 do	S. Taylor et E. Fitzgerald, J.P.	....	Acquitté.
4 do	La Reine.......	D. Christopher..	Infraction à l'ordonnace: feux de prairie.	....	....	Cannington Manor.	7 do	J. Humphreys, J.P.	....	$2 d'amende et les frais.
7 do	do	B. F. Cooper...	Procurer de la boisson aux sauvages.	....	....	Kutawa........	9 o	J. P. Wright, J.P.	....	$150 d'amende et les frais.
6 do	Kirs-say-e-new .	John Brass.....	Vol d'une jument.......	....	....	Lac La-Pêche. .	26 do	E. Field, J.P.....	....	Cause rayée, le défend. payant les frais et rendant le cheval.
9 do	Philip Schneider	Philip Kandel...	Non-exécution de marché pour ouvrage après gages payés.	....	....	Saltcoats.......	14 do	J. A. McGibbon, J.P.	....	Reprendre bouvillon et payer $9 à Schneider, plus $9.50 de frais.
9 do	Mme Sikora....	J. Babyak	Voies de fait.......	....	....	Sumner	9 do	J. Sumner, J.P...	....	$1 d'am. et les frais.
6 do	La Reine..	M. Desjarlais..	Vol simple..	....	J. Hollis, J.P..	Régina.........	....	Juge Richardson..	....	Acquitté.
10 do	R. Mitchell.....	Sam Mitchell...	do	....	....	Saltcoats.	20 do	E. Bolton, J.P....	....	Cautionn. de garder la paix pendant 1 an; $1 d'amende et $1.75 de frais.
13 do	La Reine.......	D. Morrison....	Ivresse et conduite déréglée.	....	....	Estevan.......	14 do	Major Phipps, J.P.	....	Payer les frais.
14 do	P. Boshler......	Neil Morrison..	Disposer à tort d'un cheval ne lui apparten. pas.	....	E. Meadows, et H. Roberts.	Langenburg	8 oct..	Juge Wetmore ...	Non	Cause rayée.
16 do	La Reine......	Jas. Ormiston..	Cruauté envers les animaux.	....	....	Rocanville	21 sept..	Bastien et Moran, J.P.	....	Acquitté.
16 do	J. McNeill.	Pete Paval.....	Procurer de la boisson aux sauvages.	....	....	Fort-Qu'Appelle et Elkington Proctor........	16 do	Elkington et Proctor, J.P.	....	3 mois trav. forcés.
16 do	J. Fyffe.... ..	G. S. Davidson.	Faux (crime de).........	....	....	Qu'Appelle.....	16 do	H. Gisbourne et Byer, J.P.	....	Acquitté.

ETAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, du 1er décembre 1894 au 1er décembre 1895.

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1895.				1895.			1895.			
18 sept.	A. McKinnon	Levecque	Sortir 3 chevaux d'un corral où ils étaient en fourrière.	....	....	Fort-Qu'Appelle	20 sept.	G. F. Guernsey, J.P.	....	Acquitté.
18 do	Mar. des l. d'ét.-maj. DesBarres.	John Dauphin	Tapage et langage insultant.	....	....	Grenfell	18 do	S. Taylor, J.P.	....	Cautionn. de garder la paix pendant 6 mois.
19 do	La Reine	A. Kelly	Refus d'aller à un feu de prairie.	....	....	Estevan	20 do	Insp. Wilson et Gow, J.P.	....	Acquitté.
19 do	do	W. Orde	do do	....	....	Estevan	20 do	Wilson, Gow et Scott, J.P.	....	$1 d'amende et les frais.
16 do	John Bryce	R. Brownlee	Renvoi d'emploi abusif	....	....	Yorkton	17 do	Hopkins et Neilson, J.P.	....	Acquitté.
19 do	do	A. Grierson	do do	....	....	do	20 do	do do	....	do
20 do	do	J Horseley	Infr. à l'ordonn. concernant feux de prairie.	....	....	Rocanville	21 do	A. Bastien, J.P.	....	$5 d'amende et les frais.
20 do	Const. Rose	J. Lesocque	Ivresse et conduite déréglée en cour durant le procès de son frère.	....	....	Fort-Qu'Appelle	20 do	G. F. Guernsey, J.P.	....	$2 do do
20 do	Const. Hockin	Joseph Howard	Voyager en ch. de fer sans payer.	....	....	Wolseley	20 do	Sutherland et Musselman, J.P.	....	10 jrs de trav. forc.
20 do	do	John Mulvane	do do	....	....	do	20 do	do do	....	do do
20 do	do	Jos. McDonald	do do	....	....	do	20 do	do do	....	do do
22 do	Const. Earnshaw	Jos. Peterson	Quitter feu de campement allumé.	....	....	Grenfell	23 do	Sam. Taylor, J.P.	....	2 mois de trav. f. ou $5 d'amende.
25 do	Brig. Hefferman.	H. L. Taylor	Ivresse et conduite déréglée.	....	....	Régina	26 do	A. B. Perry, J.P.	....	$5 d'amende et les frais.
26 do	Const. Earnshaw	B. L. Brennan	Voies de fait	....	....	Broadview	26 do	W. Hodson	....	$8 d'amende.
26 do	P. Donald	J. F. Jackson	Aliénation mentale	....	....	Indian-Head	26 do	Thompson et McLair, J.P.	....	Envoyé provisoirement en prison.
28 do	Mar. des l. d'ét.-maj. DesBarres.	J. McLenaghan.	Voyager en ch. de fer sans payer.	....	....	Grenfell	29 do	S. Taylor, J.P.	....	$2.50 d'amende et les frais.
28 do	Brig. Hefferman.	Hy. Sullivan	Vagabondage	....	....	Régina	28 do	H. LeJeune et Martin, J.P.	....	6 mois de trav. forc.
1er oct	La Reine	A. McPhee	Vol	....	....	Moosomin	1er oct.	Hart et Dunn, J.P.	....	14 jrs de trav. forc.
1er do	W. Cathcart	P. Doyle	Voies de fait	....	....	Moosejaw	7 do	S. Green, J.P.	....	Acquitté.
1er do	do	do	Langage insultant	....	....	do	7 do	do	....	$1 d'am. et $3.45 de frais.

2 do	G. H. Bradshaw	W. Forward	Vol d'une voiture	4 oct.	E. H. Meadows.	Saltcoats	7 do	Juge Wetmore	No.	Acquitté.
3 do	Mar. d. l. d'ét. maj. DesBarres	Alf. Ketton	Vagabondage			Grenfell	3 do	S. Taylor, J.P.		1 m. trav. forcés.
3 do	D. Livingstone	F. Carson	Voies de fait			Yorkton	5 do	W. P. Hopkins et McGibbon, J.P.		Plainte retiree.
3 do	do	M. Carson	do			do	5 do	do do		Acquitté.
3 do	N. do	F. do	do			do	5 do	do do		$1.00 d'amende et $7.50 de frais.
4 do	F. Carson	J. Livingston	Langage insultant et menaçant.			do	5 do	do do		Plainte retirée.
4 do	M. do	do	do do			do	5 do	do do		do
4 do	do	N. Livingston	do do			do	5 do	do do		do
4 do	W. Spaughton	W. H. Cathcart	Voies de fait			Moosejaw	7 do	S. Green, J.P.		$2 et les frais.
5 do	Const. Schaab	J. Biggins	Vente de boisson à des sauvages.			Whitewood	19 do	M. C. Corrigan et Mann.		Acquitté.
11 do	J. Chamberlain	F. Andrews	Non-paiement de gages			Moosomin	14 do	G. F. Dunn, J.P.		$12 et les frais.
12 do	La Reine	W. Curran	Incendie criminel	17 oct.	H. LeJeune et Martin, J.P.	Régina	24 do	Juge Richardson	Yes	5 ans au pénit. de la Mont.-de-Pierre.
12 do	Const. Donovan.	L. B. Scott	Ivresse et conduite déréglée.			do	14 do	A. B. Perry, J.P.		$10 d'amende ou 30 jrs aux trav. forc.
14 do	Const. Hilliard	W. Bull	Profanation du dimanche			Moose-Jaw	14 do	S. Green, J.P.		$5 et les frais.
16 do	Queen	Moosokoot *alias* Ginger.	Etre en possession de choses volées.			Moosomin	19 do	Page et Humphreys, J.P.		1 m. a. trav. forcés.
16 do	P. à ch. du N.-O.	Snowa Johuston.	Infraction à l'ordonnance du dimanche.			do	23 do	A. Moore, J.P.		$1 et les frais.
16 do	do	Olafson	do			do	23 do	do		do
16 do	La Reine	— Sproule	Refus d'éteindre un feu de prairie.			Oxbow	17 do	Troyer et Cope, J.P.		do
16 do	do	do	do			do	17 do	do		do
16 do	do	R. Sproule	do			do	17 do	do		do
16 do	do	J. W. Cornell	do			do	17 do	do		$2 et les frais.
21 do	Ville	R. Whitten	Ivresse et conduite dérég.			Moosomin	22 do	Dunn et Hart, J.P.		do
22 do	C. Bishop.	G. Beckett	Vol d'un veau			Broadview	30 do	W. Hodson, J.P.		Payer les frais et rendre le veau.
24 do	La Reine.	T. Evans	Laisser un feu se propager			Oxbow	28 do	C. Troyer, J.P.		$5 et les frais.
24 août.	do	P. Ketcheson	Vol			Cannington-Manor.	10 do	Page et Humphreys, J.P.		Sentence suspendue.
24 oct.	Brg. Hefferman.	Frank Bedford et Jack Davie.	Vol d'arbres			Régina	25 do	C. Starnes, J.P.		$5.00 d'amende et $2.10 de frais.
25 do	do	François Laponaise.	Ivresse			do	25 do	A. B. Perry et C. Starnes, J.P.		$2.00 d'amende et $2.50 de frais.
25 do	do	H. J. McDonald	Ivresse et conduite dérég.			do	25 do	R. Martin, J.P.		$2 et les frais.
28 do	J. Shore	R. Colwell	Vol d'une selle			Ft.-Qu'Appelle.	29 do	G. F. Guernsey et North, J.P.		Cause rayée, chac. payant ses frais.
29 do	J. F. Guernsey	Hector Daniels	Négligence d'obéir à une assignation.			do	29 do	do		do
29 do	Natl. Nackle	D. Broad	Obtention d'argent sous de faux prétexte.	31 oct.	Troyer, Cope et Connell.	Estevan	31 do	Troyer, Cope et Connell, J.P.		Envoyé en prison pour procès.
30 do	La Reine	A. Brock	Colporter sans licence			do	31 do	C. Troyer, J.P.		$10 et les frais.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1895.				1895.			1895.			
30 oct.	Const. Johns	J. Patterson	Allumer un feu de prairie.			Saltcoats	31 oct.	W. P. Hopkins, J.P.		Acquitté.
31 do	F. Pitts	J. Nixe	Vol de perches de clôture.				1er nov.	Sutherland et Musselman, J.P.		do
1er nov.	Const. Earnshaw	Krury Masène	Vagabondage			Broadview	1er do	W. Hodson, J.P.		30 j. trav. forcés.
3 do	A. E. Iredale	Chas. Shaver	Vol d'une selle			Ft-Qu'Appelle	4 & 5 do	Proctor et Elkington, J.P.		Acquitté.
4 do	Const. Earnshaw	— McDougall	Ivresse			Grenfell	5 do	A. Corrigan, J.P.		$2 et les frais.
4 do	P. à C. du N.-O.	J. Mounteney	Infraction à l'ordonnance des feux de prairies.			Moosomin	6 do	G. F. Dunn, J.P.		$1 et les frais.
4 do	do	R. Leverton	do			do	6 do	do		do
4 do	La Reine	A Davis	Voies de fait			do	5 do	A. Bastien, J.P.		do
5 do	do	A. Moffatt	Cruauté env. les animaux			do	5 do	do		$5 et les frais.
7 do	do	Hy. Thompson	Pousser, etc., au suicide.	16 nov.	Insp. McDonell.	do	16 do	Insp McDonell, J.P		Empris. p. procès.
8 do	G. G. Greenlees.	A. Cullin	Insultes au fils et à la femme du plaignant.			Grenfell	10 do	Lake et Fitzgerald, J.P.		$5 et les frais.
10 do	La Reine	A. Currie	Aliénation mentale			Qu'Appelle-Stn.	12 do	J. Doolittle, J.P.		Reconnu sain d'esp.
12 do	H. McMillan	W. McKenzie et Adams.	Vol de paille			Whitewood	12 do	Corrigan, Mann et King, J.P.		Acquitté.
14 do	La Reine	Sam Thompson	Parjure	23 nov.	Insp. McDonell.	Whitewood	23 do	Insp McDonell, J.P		Empris. p. procès.
15 do	P. à C. du N.-O.	W. Freeman	Aliénation mentale				19 do	do do		Acquitté.
15 do	J. W. Aspdin	W. Sinclair	Mener un cheval étranger dans son troupeau sans l'annoncer.			Moosejaw	25 do	S. Green, J.P.		Cause rayée, le défendeur rendant le cheval.
18 do	Const. Schaab	Hy. Jacobson	Incendie criminel	18 nov.	Gogan et Hogg.					Empr. p. procès qui n'a p. enc. eu lieu.
18 do	La Reine	S. Pierce	Vol	23 do	G. F. Dunn	Moosomin	23 nov.			do do
18 do	do	J. Rogers	do	23 do	do	do	23 do			do do
18 do	do	Nancy Smith	Meurtre	21 do	Insp. McDonell.					do do
18 do	do	Moosokort	Vol			Moosomin	21 nov.	Page et Humphreys, J.P.		Acquitté.
19 do	Const. Hilliard	John Wilkinson.	Parjure		S. Green, J.P.	Moosejaw	19 do			Acquitté.
20 do	A. Watson	J. McLaughlin.	Détention illégale de bétail.			Estevan	20 do	Troyer, Cope et Connell, J.P.		do

20 do	La Reine	Sylvester Smith.	Meurtre	23 nov.	Insp. Macdonell.					Empris. p. procès.
21 do	J. Morrison	J. W. Brown	Voie de fait			Whitewood	23 nov.	M.C.Corrigan, J.P		Poursuite renvoyée avec frais.
21 do	E. Stevens	F. Gillespie	Non-paiement de gages			Estevan	22 do	Troyer, Cope et Connell, J.P.		Payer gages et frais.
22 do	Const. Donovan.	C. Kerr	Ivresse et conduite déréglée.			Régina	23 do	Lejeune et Martin, J.P.		Payer les frais.
23 do	T. Wolseley	E. E. Thompson	Non-paiement de gages			Moosomin	23 do	G. F. Dunn, J.P		Réglé à l'amiable.
23 do	E. Osborne	J. Thompson	do do			Moosejaw	23 do	S. Green, J.P.		
23 do	Mar. de log. d'ét.-maj. DesBarres	T. Wilson et W. Kelly.	Vagabondage			Grenfell	23 do	Ed. Fitzgerald, J.P		2 m. trav. forcés.
25 do	La Reine	Moosokort	Donner de la boisson aux sauvages.			Canni'gt'Mnanor	25 do	Page et Humphreys, J.P.		1 m. trav. forcés.
25 do	do	W. Mitten	do do			do	25 do	do do		$50 d'am. et les fr.
25 do	D. Smyth	N. McMillan	Non-paiement de gages			Moosejaw	27 do	S. Green, J.P.		Pas réglé.
25 do	A. Precious	Flora Precious	Aliénation mentale			Régina	25 do	A. Neville, J.P		Envoyé à l'asile de Brandon.
25 do	La Reine	Theo. Wiese	Ivresse et cond. déréglée.			Coalfields	25 do	G. F. Gow, J.P		$5 d'am. et les frais.
26 do	T. W. Asplin	Wm. LaRoyne	Laisser une pouliche faire plus de 5 milles avec son troupeau.			Moosejaw	26 do	S. Green, J.P		Payer les frais et rendre l'animal.
27 do	La Reine	Geo. Perry	Vol à main armée			Moosomin	28 do	Daniel et Hart, J.P		Acquitté.
27 do	McMullen	do	Non-paiement de gages			do	29 do	G. F. Dunn, J.P		Payer $40 et les fr.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1894.				1895.			1894.			
4 déc.	William Simms.	Alons Good	Couper illégalement du bois au montant de $50 de dommage.	....	....	Medicine-Hat	4 déc.	Finlay et Reynolds, J.P.	....	$1 d'amende et les frais, plus $10 de dédommagement —le tout payé.
20 do	P. à C. du N.-O.	Indien Dog Child	Ivresse et conduite déréglée.	....	....	do	20 do	do	....	$2 d'amende et les frais, ou 14 j. tr. forcés. Amende et frais payés.
20 do	do	Indien Fish	do	....	....	do	20 do	do	....	do
20 do	do	Indien He ma weahorse.	do	....	....	do	20 do	do	....	do
20 do	do	Joseph Bee Bee.	Procurer de la boisson aux sauvages.	....	....	do	20 do	do	....	$100 d'amende et les frais, ou 3 m. trav. forcés ; am. et frais payés.
							1895.			
24 do	La Reine.	John Parsons	Bigamie	....	Finlay, J.P.	Maple-Creek	5 fév.	Juge Rouleau	....	10 m. trav. forcés.
							1894.			
31 do	P. à C. du N.-O.	C. J. Wood.	Vagabondage	....	....	do	31 déc.	Insp. White Fraser et insp. Routledge, J.P.	....	Sentence suspendue.
1895.							1895.			
15 janv.	M. Regan	J. McFadden	Voies de fait	....	....	do	16 janv.	Insp. White Fraser, J.P.	....	Reprimandé.
23 do	Alons Good	John Bohnet	Vol de bétail	....	....	Medicine-Hat	23 do	A. Middleton, J.P.	....	Cause renvoyée avec frais contre le plaignant.
29 do	P. à C. du N.-O.	J. Flynn	Vagabondage	....	....	Maple-Creek	30 do	Insp. White Fraser, J.P.	....	10 jrs trav. forcés.
31 do	do	Alfred McKay	Vol de chevaux	....	....	Medicine-Hat	13 fév.	Finlay et Reynolds, J.P.	....	Cause remise du 1er au 4 fév. '95;

										du 4 au 9 fév. '95; du 9 au 13 fév. '95. Sentence : 3 mois travaux forcés.
20 fév..	J. O. Beesley...	John Brehnan..	Tapage....	....	....	Maple-Creek....	....	Insp. White Fraser, J.P.	....	Accusé renvoyé.
1er mars	W. LaRoch.....	G. Léveillé.....	Voies de fait....	....	....	Swift-Current...	1er mars	A. Paterson, J.P..	....	$5 d'amende et les fr., ou 1 m. trav. forcés; amende et frais payés.
4 do	Fred Bohnet....	Charles Calkins.	Renvoi abusif....	....	....	Dunmore..	4 do	A. Middleton, J.P.	....	Payer au plaignant $8.80, montant dû, chaque partie payant la moitié des frais.
10 do	P. à C. du N.-O.	Geo. Perry.....	Ivresse et conduite déréglée.	....	....	Medicine-Hat...	do 10	Finlay et Reynolds, J.P.	....	$2 d'amende et les fr., ou 14 j. trav. forcés; amende et frais payés.
11 do	V. St. George...	do	Tapage dans un hôtel....	....	....	do ..	11 do	do ..	....	do do
20 do	J. Hastings	J. McKenzie....	Voies de fait....	....	....	do ..	20 do	do ..	....	Accusé renvoyé.
13 avril.	P. à C. du N.-O.	A. Wallace.....	Allumer indirectement un feu de prairie.	....	....	Maple-Creek ...	17 avril.	Insp. White Fraser et A. O'Kell, J.P.	....	$50 d'amende et les fr., ou 2 m. trav. forcés; amende et frais payés.
3 mai..	do ..	Mike Sucks	Ivresse et conduite déréglée.	....	....	Medicine-Hat...	4 mai..	Finlay et Reynolds, J.P.	....	Accusé renvoyé.
6 do	Gerald Adne....	Joseph Fuller ..	Vol de chevaux....	....	....	Maple-Creek ...	14 do	A. O'Kell et J. Dixon, J.P.	....	Le plaignant ne comparaissant pas, accusé renv.
14 do	P. à C. du N.-O.	Jerry Badnor...	Vagabondage....	....	....	do ..	15 do	Insp. White Fraser, J.P.	....	1 m. trav. forcés.
14 do	P. à C. du N.-O.	Henry Stewart..	Vagabondage....	....	....	Maple-Creek....	15 do	Insp. White Fraser, J.P.	....	do do
20 do	John O. Harvey.	Mose Elliott....	Voies de fait....	....	....	do	20 do	do ..	....	Accusé renvoyé.
20 do	P. à C. du N.-O.	Jerry Crowley..	Vagabondage....	....	....	Medicine-Hat...	21 do	Finlay et Reynolds, J.P.	....	do
20 do	do ..	James Ryan ...	do	....	....	do ...	21 do	do ..	....	Ordre au déf. de quitter la ville.
20 do	do ..	C. Ward......	do	....	....	do	21 do	do ..	....	$2 d'amende et les fr., ou 14 j. trav. forcés; amende et frais payés.
20 do	do ..	Edward Wilson.	do	....	....	do	21 do	do ..	....	$2 d'amende et les frais, a opté pour l'emprisonnem't.
21 do	do .	A. Fox........	do	....	....	do	21 do	do ..	....	do

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1895.				1895.			1895.			
27 mai	A. E. E. Fenton.	E. W. Fenton	Aliénation mentale	....	....	Medicine-Hat	27 mai	Finlay, J.P.	....	Envoyé provisoirement à Régina.
27 do	P. à C. du N.-O.	M. M. McArthur.	Vagabondage.	....	....	do	28 do	Reynolds, J. P.	....	$2 d'amende et les fr. ou 14 j. trav. forcés ; prison.
7 do	do	do	Monter furtiv. en ch. de f. et voyag. sans payer.	....	....	do	28 do	do	....	$2 d'amende et les fr. ou 10 j. trav. forcés ; prison.
28 do	do	John Flynn	Ivresse	....	....	do	30 do	Finlay, J.P.	....	$1 d'amende et les fr. ou 14 j. trav. forcés ; amende et frais payés.
1er juin.	do	Mary Craig	do	....	....	Maple-Creek	1er juin.	Insp. White Fraser, J.P.	....	Sentence suspendue.
3 do	do	Fred Bishop	Vagabondage.	....	....	Medicine-Hat	3 do	Reynolds, J. P.	....	$2 d'amende et les fr. ou 10 j. trav. forcés ; payé.
4 do	do	William Hobson	Ivresse et conduite déréglée.	....	....	do	4 do	do	....	$4 d'amende et les fr. ou 3 semaines travaux forcés ; payé.
9 do	do	John Armstrong	Vagabondage.	....	....	do	10 do	do	....	Réprimandé et ordre de quitter la ville.
15 do	do	John Wilson	Vol	....	....	Maple-Creek	17 do	Dixon et O'Kell, J.P.	....	2 m. trav. forcés.
17 do	do	Robert Wagner	Vagabondage	....	....	Medicine-Hat	17 do	Finlay, J.P.	....	Accusé renvoyé.
17 do	do	do	Monter furtiv. en ch. de f. et voyag. sans payer.	....	....	do	17 do	do	....	$2 d'amende et les fr. ou 10 j. trav. forcés ; prison.
21 do	do	Ernest Heigig	do	....	....	do	21 do	Reynolds, J. P.	....	Accusé renvoyé.
23 do	do	John Davies	Ivresse et conduite déréglée.	....	....	do	24 do	Finlay et Reynolds, J.P.	....	$2 d'amende et les fr. ou 10 j. trav. forcés ; prison.

23 do	do	do	Port d'armes illégal	....	....	do	24 do	do	....	$20 d'am. et les fr. ou 1 m. trav. f.; est allé en prison
24 do	do	F. Miller	Monter furtiv. en ch. f. et voyager sans payer place	....	....	Maple-Creek	24 do	J. Dixon, J.P.	....	$5 d'am. et les fr. ou 10 j. trav f.; est allé en prison
26 juin	P. à C. du N.-O.	James Paterson	do do	....	....	Medicine-Hat	26 juin	Reynolds, J.P.	....	$2 d'am. et les fr. ou 10 j. trav. f.; amende et frais payés.
9 juill.	do	John Brennan	do do	....	....	Maple-Creek	9 juill.	Insp. White Fraser, J.P.	....	$5 d'am.; am. payé
9 do	do	A. Irwin	do do	....	....	do	9 do	do	....	do
9 do	do	Joseph Allen	Vagabondage	....	....	Swift-Current	10 do	A. Paterson, J.P.	....	Acquitté.
11 do	do	Charles Brown	do	....	....	Maple-Creek	11 do	Insp. White Fraser, J.P.	....	1 m. trav. farcés.
11 do	do	do	Monter furtiv. en ch. f. et voyager sans payer place	....	....	do	11 do	do	....	$5 d'am. ou 7 jours trav. f.; est allé en prison.
11 do	do	Joe Wright	Vagabondage	....	....	do	11 do	do	....	1 m. trav. forcés.
11 do	do	do	Monter furtiv. en ch. f. et voyager sans payer place	....	....	do	11 do	do	....	$5 d'am. ou 7 jours trav. f.; prison.
11 do	do	H. A. Jones	Vagabondage	....	....	do	11 do	do	....	1 m. trav. forcés.
11 do	do	do	Monter furtiv. en ch. f. et voyager sans payer place	....	....	do	11 do	do	....	$5 d'am. ou 7 jours trav. f.; prison.
11 do	do	W. J. McCarthy	do do	....	....	do	11 do	J. Dixon J.P.	....	5 jrs trav. forcés.
15 do	do	William Clarke	do do	....	....	do	15 do	Insp. White Fraser, J.P.	....	do
23 do	do	James Smith	Vol	....	....	Medicine-Hat	24 do	Finlay et Reynolds, J.P.	....	3 m. trav. forcés.
24 do	W. Saunders	J. Sholdice	Voies de fait	....	....	Swift-Current	26 do	Insp. White Fraser, J.P.	....	$5 d'am. et les frais cu 14 j. trav. f. et cautionnem. de garder la paix 5 mois; amende et et frais payés.
24 do	do	A. Paterson	do	....	....	do	26 do	do	....	Cautionnem. de ne pas troub. la paix durant 6 m.; et payer les frais.
26 do	P. à C. du N.-O.	Frank Morris	Vagabondage	....	....	Medicine-Hat	27 do	Reynolds, J.P.	....	$2 d'am. et les frais ou 3 sem. trav. f.; prison.
26 do	Mary Dumas	J. Dumas	Battre sa femme	....	....	Swift-Current	27 do	A. Paterson, J.P.	....	1 m. trav. forcés.
27 do	P. à C. du N.-O.	Dan Cavan	Cruauté aux animaux	....	....	Medicine-Hat	24 sept.	Reynolds, J.P.	....	Cause remise au 5 août et 24 sept. 1895, puis rayée.

RAPPORT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1895.				1895.			1895.			
29 juill.	P. à C. du N.-O.	A. E. Peters	Vagabondage			Medicine-Hat	29 juill.	Reynolds, J.P.		Ordre de quitter la localité.
29 do	do	do	Monter furtiv. en ch. f. et voyager sans payer place			do	29 do	do		Acquitté.
29 do	do	A. Ross	Vagabondage			do	29 do	do		do
29 do	do	A. Ross	Monter furtiv. en ch. f. et voyager sans payer place			do	29 do	do		Acquitté.
29 do	do	Chas. Ballard	Ivresse et désordre			do	30 do	do		$4 d'am. et les frais ou 14 j. trav. f. ; prison.
30 do	do	A. Currier	Ivresse et désordre			do	30 do	do		$4 d'am. et les frais ou 14 j. trav. f. ; prison.
30 do	do	S. Stanley	Ivresse et désordre			do	1er août	do		$2 d'am. et les frais ou 14 !. trav. f. ; am. et fr. payés.
31 do	do	Ernest Freebury	do do			do	1 do	do		$2 d'am. et les frais ou 14 j. trav. f. ; am. et fr. payés
9 août.	do	A. Wood	Monter furtiv. en ch. f. et voyager sans payer place			do	9 do	Finlay, J.P.		$1 d'am. et les frais ou 10 j. trav. f. ; am. et fr. payés.
9 do	do	C. Adair	Monter furtiv. en ch. f. et voyager sans payer place			do	9 do	do		$1 d'am. et les frais ou 10 j. trav. f. ; am. et fr. payés.
21 do	do	John Anderson	Monter furtiv. en ch. f. et voyager sans payer place			do	21 do	do		Condamner à payer les frais ; payés.
28 do	do	Fred. Barlow	Monter furtiv. en ch. f. et voyager sans payer place			Maple-Creek	29 do	Insp. White Fraser, J.P.		$2 d'am. ou 7 j. t. forc. ; am. payée.
28 do	do	Dan Fraser	Monter furtiv. en ch. f. et voyager sans payer place			do	29 do	do do		$2 d'am. ou 7 jrs t. forc. ; am. payée.
28 do	do	James Fraser	Monter furtiv. en ch. f. et vayager sans payer place			do	29 do	do do		$1 d'am. ou 7 jrs t. forc. ; am. payée.
1er sept.	do	Frank Hoffman	Monter furtiv. en ch. f. et voyager sans payer place			do	1er sept.	do do		$5 d'am. et les frais ou 7 jrs trav. f. ; est allé en prison.

6 do	do	Joe Cook	Vagabondage			Medicine-Hat	7 do	Reynolds, J.P		$5 d'am. et les fr. ou 20 j. aux trav. f.; est allé en prison.
6 do	do	Joe Cook	Monter furtivem. en ch. de fer et voyager sans payer place.			do	7 do	do		$2 d'am. et les fr. ou 10 j. aux trav. f.; est allé en prison.
16 do	do	H. Jenkins	Conduite déréglée			do	16 do	Finlay, J.P		Renvoyé.
16 do	do	C. Bentley	do			do	18 do	do		do
25 do	Mme Louis	John Louis	Refus de soutenir sa femme.			Swift-Current	26 do	A. Paterson, J.P.		Renvoyé avec frais contre la plaignante.
27 do	P. à C. du N.-O.	J. Heiks	Ivresse et désordre			Medicine-Hat	27 do	Finlay, J.P.		Acquitté.
28 do	do	B. Guardapie	do do			do	30 do	Reynolds, J.P		$4 d'am. et les f. ou 14 j. aux trav. f.; am. et fr. payés.
28 do	do	L'indien Sugar	Voies de fait			do	30 do	Finlayet Reynolds, J.P.		Acquitté.
28 do	do	B. Rocheblasse	Ivresse dans un camp indien.			do	30 do	do do		$10 d'am. et les fr. ou 1 m. aux tr. f.; est allé en prison.
28 do	do	B. Rocheblasse	Procurer de la boisson aux sauvages.			do	30 do	do do		$100 d'am. et les fr. ou 4 m. aux t. f.; est allé en prison.
28 do	do	L'indien Sugar	do			do	30 do	Finlay et Reynolds, J.P.		$50 d'am. et les frais ou 3 m. aux trav. f.; est allé en pris.
28 do	do	do	Ivre dans un camp indien.			do	30 do	do		Acquitté.
20 do	do	Gabe Leveille	Vol de bétail			Maple-Creek	23 do	L'insp. White Fraser, J.P.		do
23 do	do	do	Emmener des animaux			do	23 do	do		do
23 do	Mme Hartley	Isaac Fleming	Infraction à l'ordonnance Brand.			do	23 do	do		Aff. renvoyée aux 27 et 30 sept. '95, puis réglée à l'amiable.
27 do	P. à C. du N.-O.	R. Thompson	Ivresse et désordre			Medicine-Hat	1er oct.	Finlay, J.P		$2 d'am. et les frais; amende et frais payés.
1er oct.	do	H. Erickson	Ivresse et stupeur.			do	2 do	Reynolds, J.P		$2 d'am. et les fr. ou 15 j. aux trav. f.; amende et frais payés.
28 do	do	B. Ryan	Monter furtiv. en ch. de f. et voyager sans pay. pl.			do	29 do	do		Acquitté.
29 do	Agent du C.C.P.	F. Gordon	Briser les scellés d'un wagon en transit.			Swift-Current	30 do	A. Paterson, J.P.		do
29 do	do	F. Lee	do			do	30 do	do		do
3 do	P. à C. du N.-O.	A. O'Kell	Refus d'aider à éteindre un feu de prairie.			Maple-Creek	4 do	L'insp. White Fraser, J.P		do

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1895.				1895.			1895.			
3 oct.	P. à C. du N.-O.	Scott Wellman	Refus de se porter à un feu de prairie pour aider à l'éteindre.	....	....	Maple-Creek	4 oct.	L'insp. White Fraser, J.P.	....	Acquitté.
3 do	do	T. Meggitt	do	....	....	do	4 do	do	....	do
7 do	do	Cie du C.F.P.C.	Allumer un feu de prairie	....	....	do	7 do	A. O'Kell, J.P.	....	Cause renvoyée du 24 oct. au 7 nov. 1895, puis rayé.
23 do	do	A. Trent	Mettre indirectement le feu à la prairie.	....	....	do	4 nov.	L'insp. White Fraser, J.P.	....	$50 d'am. et les fr. ou 3 ans aux t.fr.; am. et fr. payés.
2 nov.	do	S. Langridge	Tapage dans un hôtel	....	....	Medicine-Hat	2 do	Finlay, J.P.	....	$2 d'am. et les fr.; amende et frais payés
3 do	do	A. Burley	Monter furtivem. en ch. de f. et voy. sans payer pl.	....	....	Maple-Creek	4 do	Insp. White Fraser, J.P.	....	7 jours aux trav. f.
8 do	do	Peter O'Hara	Donner de la crainte à sa femme ; étant ivre.	....	....	do	9 do	do	....	Deux cautions de $250 et caution nem'nt personnel de $500 de pas tr. la paix dur. 12 m.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1894.				1894.			1894.			
1er déc..	La Reine.	I. Newbold	Aliénation mentale	....	.. . .	Macleod.... ...	1er déc..	G. P. Ashe, J.P...	Non	Envoyé à l'asile de Brandon.
do	do	LaRobe-de-Veau	Jeu..	....	....	Stand-Off	do	Insp. Wilson, J.P.	"	1 mois trav. forcés.
3 do	do	L. H. Keene....	Vagabondage.	....	....	Macleod........	3 do	Surint. Norman. .	"	do
5 do	do	Wearing-old-clothes.	Ivresse..	....	....	Stand-Off ...	5 do	Insp. Jarvis, J.P.	"	$10 ou 1 m. trav. f.
5 do	do	L'Antilope-R'ge.	do	....	... .	do	5 do	do .	"	do do
5 do	do	Tallow	do	....	....	do	5 do	do .	"	do do
5 do	do	Joe. Healey.....	do	....	... .	Macleod........	5 do	do .	"	do do
5 do	do	Jambes-Croches.	do	. ...	....	do	5 do	do .	"	do do
5 do	Ville de Macleod	S. De Renzie....	Ivresse (règlement) . ..	....	....	do	5 do	Surint. Norman...	"	$1 ou 7 jrs t. f.
10 do	La Reine. ...	I. McMannus. .	Donner des substances enivrantes aux sauvag.	....	....	do	10 do	Surint. Steele et Macdonell.	"	$50 et les frais ou 3 mois trav. forcés.
12 do	do	Le Lièvre-Noir..	Destruction de bétail....	12 déc..	Insp. Jarvis. ..	Stand-Off	15 mars.	Juge Rouleau.	"	Relâché.
11 do	do	Commoredore...	Ivresse....	....	....	Macleod........	12 déc..	Surint. Steele. ...	"	30 jrs trav. forcés.
11 do	do	Chef-Gr's-Visage	do	....	....	do	12 do	do	"	do
11 do	do	Jim	do	....	.. ..	do	12 do	do	"	do
14 do	do	Jambe-Cassée...	Destruction de bétail....	14 déc..	Insp. Jarvis.....	do	22 do	do	"	Acquitté.
14 do	do	Chef-La-Grue...	do	14 do	do	do	22 do	do	"	do
14 do	do	Main-Gauche. ..	do	14 do	do .. .	do	22 do	do	"	do
12 do	do . . .	I. Bastien.......	Vendre des substances enivrantes.	....	....	do	12 do	Inspect. Casey et Davidson, J.P...	"	3 mois trav. forcés.
13 do	do	Takes-many-guns.	Ecorcher une charrogne.	....	....	Stand-Off	13 do	Insp. Jarvis, J.P..	"	$5 ou 1 mois tr. f.
22 do	do	Lights-in-the-centre.	do do ..	22 déc..	Insp. Jarvis.....	do	15 mars.	Juge Rouleau.	....	7 jrs trav. forcés.
18 do	do	Thomas Dean...	Vol...	....	....	Macleod........	22 déc..	Sur. Macdonell et insp. Casey, J.P..	Non	Libéré conditionnellement.
27 do	do	Collin Whitford.	Ivresse...	....	....	do	28 do	Surint. Norman ..	"	$15 ou 1 m. tr. f.
1895.							1895.			
3 janv..	G. M. Threa...	Paddy Dougherty.	Voies de fait..........	....	....	do	3 janv.	do	"	Le défendeur était mineur, relaxé.
3 do	do	L. Parker.......	do	....	....	do	3 do	do	"	do do
9 do	La Reine.......	Mme G. Threa..	Bris de fenêtre..........	....	....	do	9 do	Insp. Sanders, J.P.	"	Cautionn. de ne pas tr'bl. la paix, 6 m.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1895.				1895.			1895.			
21 fév.	La Reine	Not-quite-a-snake.	Ivresse			Stand-Off	21 fév.	Insp. Jarvis, J.P.	Non	$10 et les frais ou 1 m. trav. forcés.
21 do	do	do do	Refus de dire où il a eu la boisson.			do	21 do		"	$15 ou 14 jrs t. f.
22 do	do	James Grant	Vagabondage			Macleod	22 do	Surint. Norman	"	48 hrs p. quitter la localité.
28 do	do	Charles Keene	Vol			do	28 do	Insp. Sanders et Hopkins.	"	1 mois trav. forcés.
29 do	do	Different Irons	Ivresse			Stand-Off	29 do	Insp. Jarvis	"	$10 et les fr. ou 30 jrs trav. forcés.
29 do	do		Refus de dire où il a eu la boisson.			do	29 do	do	"	$15 ou 14 jrs trav. f.
31 do	Eliza Thera	W. Thera	Voies de fait			Macleod	31 do	Insp. Sanders	"	$1 et les fr. et caut. de ne pas troubler la paix dur. 6 m.
do 31	La Reine	D. J. Cochrane	Vol de bois de const. et de chauffage, de clôture en fil métallique, etc.	31 janv.	Surint. Norman.	do	14 mars.	Juge Rouleau	"	Acquitté.
4 fév	do	Glasgow	Cruauté envers enfants adoptifs.	31 do	do	do	4 fév	Insp. Cuthbert et Jarvis.		Enf. envoyés p. 3 m. à l'école de la miss. de St-Paul de la réserves des Gens du Sang.
13 do	do	Sleek Body, Three Bears, Porcupine Moccasin, Takes-good-gun.	Jeu			Stand-Off	13 do	Insp. Jarvis		$10 ou 1 m. trav. f. chaque.
16 do	I. E. M. Leeds	L. T. Hams	Omettre de payer certains deniers.			Macleod	16 do	Insp. Davidson		Cause rayée.
18 do	La Reine.	Bob-tail Woman	Ivresse			Stand-Off	18 do	Insp. Jarvis		$30 ou 30 jrs tr. f.
18 do	do		Refus de dire où il a eu la boisson.			do	18 do			$15 ou 15 jrs tr. f.
19 do	do	W. Brady	Donner de la boisson à des sauvages.			Macleod	18 do	Surint. Steele et insp. Jarvis.		$50 ou 3 mois tr. f.; amende payée.

21 do	Rouleau........	I. Hicks.	Voies de fait........	....	....	do	21 do	Surint. Norman...	....	Plaig. débouté avec fr. à sa charge.
21 do	La Reine.......	Takes Real Gun, Calls-in-the-night, Rabbit, Bacon.	Conduite déréglée....	....	....	Stand-Off	21 do	Insp. Jarvis.......	....	$1 ch. ou 14 j. tr. f., amendes payées.
22 do	do	A. Rouleau.....	Ivresse......	....	....	Macleod	22 do	Surint. Norman...	Non	$5 et les fr. ou 14 j. tr. f., am. payée.
27 do	do	G. Mesieur. ...	Voies de fait	....	....	do	27 do	Insp. Sanders......	..	$1 et les fr. ou 3 jrs.
....	....	W. A. Miller...	Apporter au Canada des choses volées.	....	....	do	21 do	Surint. Steele	....	Prévenu renvoy. à 3 jours.
....	....	....	....	....	....	....	25 do	do	..	do
.. ....	. ...	....	....	....	....	....	28 do	Surint. Steele et insp. Sanders.	....	Elargi sous caut.
28 do	La Reine......	Tells-on-the-age.	Jeu......	... ...	....	Stand-Off.......	28 do	Insp. Jarvis.....	....	Remis conditionn. en liberté.
25 do	do	Charging Behind	Voies de fait...........	....	....	do	25 do			
5 mars.	do	Charles Keene..	Donner de la boisson à une personne interdite.	.... ..	... .	Macleod........	7 mars.	do Casey.......	...	Payer les frais. 2 mois tr. forcés.
11 do	do	do ..	Parjure............. ...	11 mars.	Insp. Davidson..	do	15 do	Juge Rouleau	...	
5 do	do	Jerry Whitford et Jerry Brennan	Donner de la boisson à une personne interdite.	....	....	do	5 do	Insps. Casey et Davidson.	....	2 ans tr. forcés.
7 do	do	Hugh Thompson et F. Dennison.	Vol de chevaux..........	....	.. ..	do	7 do	Surint. Norman...	....	Acquitté. do
7 do	do	Jerry Whitford.	Résister la police.. . ..	....	....	do	7 do	Insp. Casey.......	....	$10 ou 21 jrs tr. f.
7 do	do	John Thera.....	Gêner la police dans l'accompl. de ses devoirs.	....	....	do	7 do	Insps. Casey et Davidson.	....	$15 et les fr. ou 21 j.
7 do	do	W. Thera.	Attaquer la police.......	.. ..	....	do	7 do	do ..	....	do
8 do	do	John Brennan..	Gêner la police.........	....	....	do	8 do	do ..	....	Sentence suspend.
8 do	do	E. Spence	do	.... ..	....	do	8 do	do .	....	do
8 do	do	C. Whitford....	do	....	....	do	8 do	do ..	....	$20 et les frais ou 1 mois tr. forcés.
9 do	do	Bee............	Tentative de viol........	....	....	do	11 do	Insp. Davidson...	....	Acquitté.
22 do	do	John Brenuan..	Vagabondage	....	....	do	22 do	Surint Norman ...	....	$15 ou 2 m. tr. forc.
26 do	do	W. Tuttle......	Voies de fait...........	....	....	do	26 do	Surint. Norman et insp. Sanders.	....	Acquitté.
29 do	do	Dog Child.... .	do	....	. .. .	do	29 do	H. H. Nash, J.P..	....	7 jours tr. forcés.
1er avril	do	W. Pepo..	Vol de chevaux..........	2 avril.	Insp. Jarvis....	do	10 juill.	Juge Scott........	....	Acquitté.
1er do	do	Broken Legs....	Larcin...................	....	. .. .	do	1er avril	Insps. Cuthbert et Jarvis.	...	6 mois tr. forcés.
1er do	do	Crane Chief.....	do	....	....	....	....	do ..	....	do
1er do	do	Crow-spreads-his-wings.	do	....	. ...	....	....	do ..	....	4 do
5 do	do	P. Mulherion...	Voies de fait	. ...	....	Macleod.......	5 avril.	Insp. Casey......	....	Acquitté.
8 do	do	J. Burgess......	Vagabondage...........	....	....	do	8 do	Surint. Norman ...	....	$5 et les frais ou 14 jours tr. forcés.
10 do	do . ..	P. Whitford....	do	....	....	do	10 do	do	....	$1 et les fr. ou 10 j.
22 do	do	Arthur Shead...	Vol.....	....	....	do	22 do	Insp. Sanders....	....	Acquitté.
22 do	do	J. Clancy.... ..	Ivresse et désordre......	....	....	do	22 do	do Casey	....	3 mois tr. forcés.
30 do	do	Running Sun...	Voies de fait	....	....	Stand-Off......	30 do	do Jarvis......	....	$1 et les frais.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite*.

Date de la citation ou de l'arrestation	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1895.				1894.			1895.			
1er mai	La Reine	T. Tador	Voies de fait			Macleod	1er mai	Insp. Davidson		$2.
3 do	do	Face-Ronde	Larcin			Pincher-Creek	1er do	do Cuthbert		5 mois trav. forcés.
8 do	do	J. W. Teely	Vagabondage			Macleod	8 do	do Sanders		7 jrs do
11 do	do	J. Brodeau	Ivresse et désordre			do	11 do	do do		50 et les frais ou 2 jrs trav. forcés.
15 do	do	R. Burns	do			do	15 do	do Casey		$1 et les fr. payés.
21 do	do	Tail-feathers	Larcin			Stand-Off	21 do	do Jarvis		6 mois trav. forcés.
21 do	do	Running Sun	Voies de fait			do	21 do	do do		$1 ou 14 j. tr. forcés
11 do	do	S. Bonasa	Ivresse et désordre			Macleod	21 do	do Sanders		$1 et les frais ou 10 jrs trav. forcés.
25 do	do	Bears Feet	Voies de fait			Stand-Off	25 do	do Jarvis		$10 ou 1 m. tr. forc.
4 juill.	do	Porcupine Moccasin et Takes-good-gun	do			do	4 juin	do do		$1 do
10 do	do	H. Dafton	Vol qualifié	10 juin	Insp. Davidson	Macleod	12 juill.	Juge Scott		Acquitté.
15 do	do	Peter Smith	Voies de fait			do	15 juin	Insps. Sanders et Casey.		$1 et les frais.
15 do	do	do	Ivresse			do	15 do	do		do
17 do	do	H. Broulette	Vol de chevaux	17 juin	Insp. Cuthbert	do	8 juill.	Juge Scott		Acquitté.
18 do	do	do	Vol d'une génisse	18 do	do	do	8 do	do		do
22 do	do	F. Genge	Ivresse			do	22 juin	Insp. Sanders		$2 et les frais.
27 do	do	Mme Cornell	Parjure	27 juin	Insp. Cuthbert	do	8 juill.	Juge Scott		6 mois trav. forcés.
1er juill.	do	C. Warren, H. Howard et D. Whitney	Vol avec effraction	1er juill.	Surint. Deane		13 do	Insp. Sanders		Acquitté.
3 do	do	Sutherland et Blacklaws	Bigamie	3 do	Insp. Wood					Elargi sous caution
5 do	do	Stanfield	Ivresse			Macleod	5 do	Insp. Sanders		$2 et les frais.
9 do	do	T. D. Jenkins	Vol de bétail	9 juill.	Insp. Jarvis	do	10 do	Juge Scott		Relâché ; sentence suspendue.
9 do	do	A. Macleod	Ivresse			do	9 do	Insp. Casey		$2 et les frais.
16 do	do	F. Burns	Vol			do	16 do	Insps. Sanders et Casey.		5 hrs de prison.
20 do	do	Black Chief	Ivresse			do	20 do	Insp. Steele		$30 et 1 m. tr. forc.
22 do	do	Comes-over-the-Hill-Howling.	do			do	22 do	do		do

22 do	do	Peter Allen	Vol de bétail	22 juill.	Insp. Jarvis	do	15 nov.	Juge Rouleau		Acquitté.
24 do	do	The-Man-that-Shoots-at-the Head.	Ivresse			do	24 do	Insp. Casey		$30 et 1 mois travaux forcés.
24 do	do	T. Scott	Donner de la boisson aux sauvages.			do	24 do	Surint. Steele et insp. Casey.		3 mois trav. forcés.
30 do	do	Floss / Densmore / Hale	Vol de chevaux	30 juill.	Insp. Sanders	do	24 do			Envoyés à Fort-Steele, C.-B.
1er août	J. Ryan	J. B. Smith	Transportation des voyageurs sans licence.			do	1er août.	Insp. Sanders		Acquitté.
1er do	La Reine	P. Allen	Vol de bétail	3 août	Insp. Jarvis					
1er do	J. Ryan	J. B. Smith	Paroles insultantes			Macleod	1er août.	Insp. Sanders		$2 et les frais.
3 do	La Reine	F. Pace	Ivresse			do	3 do	do		do
8 do	A. V. Knuth	J. McAllister	Voies de fait			do	8 do	do		$1 ou 7 j. de trav. f.
8 do	do	do	do							Plaignant débouté avec frais.
9 do	La Reine	James Brown	Acte de grossière indécence.			Macleod	9 août.	Insps. Casey et Jarvis.		$5 et les frais.
13 do	do	J. Boylen	Ivresse				13 do	Insps. Sanders et Cuthbert.		$2 ou 10 jours de travaux forcés.
15 do	do	Peter Sam	Larcin			Pincher-Creek	15 do	Insps. Cuthbert et A. M. Morden, J.P		3 mois trav. forcés.
22 do	do	J. Holmes	Infract. à l'acte concern. les malad. contagieuses			Macleod	15 do	Insps. Sanders et Casey.		Renvoyé à une autre audience.
							5 sept.	Insps. Sanders et Jarvis.		$15 et les frais.
30 do	do	Albert Altsen	Avoir de la boisson en sa possession.			do	30 août.	Surint. Steele et insp. Sanders.	Non	Acquitté.
3 sept.	do	George Howe	Blasphèmes			do	3 sept.	Insp. Sanders		$2 et les frais.
5 do	Demande en interdiction.	D. Horan	Infraction à l'ordonnance des licences.			do	5 do	Insps. Sanders et Jarvis.		Interdit pour 1 an.
5 do	Renvoyé	Goulet	Vol de chevaux			do	5 do	Insp. Jarvis		Acquitté.
5 do	La Reine	Routh	Ivresse			do	5 do	do Sanders		$2 ou 15 j. trav. f.
16 do	do	Dillon	Cruauté aux animaux			do	16 do	do Steele		$1 et les frais ou 30 jours trav. forcés.
19 do	Ville de Macleod	do	Ivresse			do	19 do	do Casey		$1 et les frais ou 10 jours trav. forcés.
25 do	La Reine	A. Grenier	Procurer de la boisson à une personne interdite.			do	25 do	do Cuthbert		$100 ou trois mois travaux forcés.
		W. Pepo	Menaces			Pincher-Creek	25 do	Insps. Cuthbert et A. M. Morden.		Cautionn. de ne pas troub. l'ord. pub. pend. 1 an, ou, à défaut, 3 m. t. f.
26 do	La Reine	A. W. Bleasdell	Profanat. du dimanche			Macleod	26 do	Insp. Sanders		Réprimandé.
26 do	do	W. Harris	Tapage			do	26 do	do Casey		$1 et les frais.
2 oct.		Lambert	Vol avec effraction	2 oct.	Insp. Casey	do	15 nov.	Juge Rouleau		Acquitté.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugés dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1895.							1895.			
2 oct.	Ville de Macleod	C. Swingle	Ivresse			Macleod	2 ct.	Insp. Casey		$2 et les frais ou 10 jours trav. forcés.
2 do	do	J. Clancy	do			do		do		do
3 do	do	M. Michel	do			do	3 oct.	do		Réprimandé.
3 do	do	H. Storey	do			do		do		do
4 do	do	Jos. Potts	do			do	4 oct.	do		Sentence suspend.
5 do	do	M. Nichol	do			do	5 do	do		$2 ou 5 j. de trav. f.
5 do	La Reine	Jos. Potts	do			do	5 do	Insp. Sanders		do
9 do	do	V. Thompson	Larcin			do	9 do	do Casey		2 mois trav. forcés.
9 do	do	Jos. Potts	Vendre des substances enivrantes aux sauvages			do	9 do	Insps. Sanders et Casey.		1 do
9 do	do	Takes-Gun-in-the-Night.	Ivresse			do	9 do	do		$5 ou 10 jours trav. forcés.
11 do	do	Ben. DesRoches.	Donn. d. la boiss. à d. sauv.			do	11 do	do		Acquitté.
19 do	do	C. Scott	do			do	19 do	do		do
20 do	do	Dan. Horan	Ivresse			do	20 do	Insp. Sanders		do
21 do	do	Hungry Crow	Jeu			do	21 do	do		$1 et les frais ou 7 jours trav. forcés.
21 do	do	Tallow	do			do	21 do	do		do
21 do	do	He-Dies-Sometimes.	do			do	21 do	do		do
21 do	do	Black Face	do			do	21 do	do		Acquitté.
21 do	do	H. Thomson	Incendie criminel			do	21 do	Insp. Casey		do
22 do	do	A. Creighton	Vente de boisson à des sauvages.			do	22 do	Surint. Steele et insp. Sanders.		$300 et 6 mois trav. forcés.
22 do	do	Plain Woman	En possess. de subst. eniv.			do	22 do	do		6 semaines trav. f.
22 do	do	The Toe	Ivresse			do	22 do	Insp. Sanders		1 mois trav. forcés et 14 jrs de plus pour n'avoir pas voulu dire où il a eu la boisson.
22 do	do	J. S. Clarke	Vente de boiss. à des sauv.			do	22 do	do		Acquitté.
29 do	R. J. Barker	E. Hassam	Vol de chevaux			do	29 do	Insp. Casey		do
29 do	La Reine	A. Shea	Vol			do	29 do	Insps. Sanders et Casey.		

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1894. 21 déc.	La Reine	Thos. Powers	Aliénation mentale	1894. 22 déc.	Surint. Howe		1894.			Provisoirement détenu jusqu'au 6 avril 1895.
1895. 14 mars.	do	R. C. McDonald	Vente de boisson forte à des sauvages.	1895.		Lac-aux-Oignons	1895. 14 mars.	——. Garson, J.P., insp. Moodie.		$100 d'amende et les frais.
25 avril.	do	Alexander et Ka-man-etors-eta-goss.	Faire malicieus. brûler une meule de foin.	24 avril.	Insp. Moodie	Battleford	15 juin.	Juge Rouleau	Nil.	1 semaine de prison avec trav. forcés.
26 do	do	Alexander, R.P. Reserve.	Ivresse.			do	27 avril.	Insp. Moodie		1 mois de prison avec trav. forcés.
26 do	do	R. Lejour	Donner de la boisson enivrante à des sauvages.			do	27 do	do		$50 d'am. et les fr. ou 2 m. trav. f.
5 mai.	do	D. Bouges	Mettre le feu à la prairie.			do	6 mai.	Insp. Bégin		$50 et les fr.—réservé sur appel au juge McGuire
1894. 29 oct.	do	F. Kiely	Vol	1894. 30 oct.	Insp. Bégin	do	1894. 15 juin.	Juge Rouleau	Nil.	2 mois prison avec trav. forcés.
19 nov.	do	R. T. Black	Disposer illégalement de choses appart. à l'Etat.	20 nov.	do	do	15 do	do do	do	$5 d'amende.
1895. 20 juin.	do	Susan	Voies de fait	1895.		do	1895. 21 juin.	Insp. Moodie		$5 d'amende.
12 juill.	do	Moanias	Vol			do	12 juill.	Surint. Cotton		1 mois de prison avec trav. forcés.
19 août.	do	H. Hainault	do	27 août.	Surint. Cotton	do	25 oct.	Juge McGuire	Nil.	4 do do
19 do	do	do	Vol de chevaux	28 sept.	Insp. Bégin	do	25 do	do do	Nil.	4 do do
11 oct.	do	F. S. Lake	Mettre le feu à la prairie.			do	12 do	Insp. Moodie		$25 d'am. et les fr.
15 nov.	do	Abraham	Ivresse			do	18 do	do		1 mois de prison avec trav. forcés.
19 do	do	Wm. Frank	Donner de la boiss. eniv. à des sauvages.			do	19 do	do et surint. Cotton.		2 do do

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1894.				1894.			1894.			
7 déc.	J. Maclean	J. Wilson	Pénétrer avec effraction dans un wagon-entrepôt du C.C.P.	10 déc.	Insp. Harper et W. B. Heath, J.P.	Anthracite	10 déc.	Insp. Harper et W. B. Heath, J.P.	Non	2 m. trav. forcés.
7 do	do	H. Lagoly	do	10 do	do	do	10 do	do	do	2 do
25 do	G. Kiefe	A. Jams	Voies de fait	28 do	Insp. Harper et L. C. Fulmer, J.P.	do	28 do	do	do	$50 d'am. et les fr.
28 do	A. Jams	G. Kiefe	do	31 do	do	do	31 do	do	do	$5 d'am. et les fr.
1895.				1895.			1895.			
10 janv.	W. Jack	B. Holbrook	Exposer du poison sans licence.	11 janv.	Insp. Harper	Banff	11 janv.	Insp. Harper	do	$10 et les frais.
12 mars.	La Reine	S. O'Connor	Trafic de whisky	16 mars.	Insp. Harper et W. B. Heath, J.P.	do	16 mars.	Insp. Harper et W. B. Heath, J.P.	do	Acquitté.
19 do	do	do	Vendre à un homme ivre.	23 do	do	do	23 do	do	do	do
21 do	T. Wilson	R. B. C. O'Donohue.	Retenir des deniers enc. à titre de cont. scolaires	23 do	Insp. Harper	do	23 do	do	do	Payer les frais.
29 do	G. H. Aston	Angus McLeod	Donner de la boisson à un interdit.	1er avril	Insp. Harper et W. B. Heath, J.P.	Canmore	1er avril	do	do	$50 et les frais.
4 avril.	S. C. Dick	W. McCardell	Tenir mais. ouverte dur. les heures prohibées.	6 do	do	do	6 do	do	do	Plaignant débouté.
6 do	J. Sensenius	H. Hyland	Voies de fait	8 do	Insp. Harper	do	8 do	Insp. Harper	do	$5 d'am. et les fr.
21 do	La Reine	Leni Gang	Vol	23 do	Insp. Harper et W. B. Heath, J.P.	do	23 do	Insp. Harper et W. B. Heath, J.P.	do	3 m. trav. forcés.
29 do	do	Axel Lunberge	Ivresse et désordre	30 do	Insp. Harper	do	30 do	Insp. Harper	do	$2 d'am. et les fr.
29 do	do	Pete Weveston	do	30 do	do	do	30 do	do	do	do
29 do	do	Gabriel Donaldson.	do	30 do	do	do	30 do	do	do	do
12 mai.	do	Watson Snowdon.	Vol	14 mai.	Insp. Harper et L. C. Fulmer, J.P.	Banff	14 mai.	Insp. Harper et L. C. Fulmer, J.P.	do	3 m. trav. forcés.

14 do	do	J. Bahash	Colporter sans licence	14 do	Insp. Harper	do	14 do	Insp. Harper	do	$10 et les f rais.
14 do	do	E. Deebs	do	14 do	do	do	14 do	do	do	do
21 do	do	Tim Shea	Vagabondage	22 do	do	do	22 do	do	do	30 jrs aux trav. f.
23 do	do	A. Laurence	do	23 do	do	do	23 do	do	do	30 do
23 do	do	J. Murdock	do	23 do	do	do	23 do	do	do	30 do
2 juin	do	J. Murray	Voyager en chemin de fer sans payer place.	4 juin	do	do	4 juin	do	do	$2 et les frais ou 10 jrs aux trav. forc.
31 mai	do	J. Burnett	Ivresse et tapage	4 do	do	Canmore	4 do	do	do	$20 et les frais ou 30 jrs trav. forc.
4 juin	S. McCullough	do	Voies de fait	4 do	do	do	4 do	do	do	$5 et les frais ou 14 jrs aux trav. forc.
4 do	W. Bullock	do	do	4 do	do	do	4 do	do	do	$10 et les frais ou 14 jrs trav. forc.
5 do	La Reine	H. Wallace	Voyager en chemin de fer sans payer place.	6 do	do	do	6 do	do	do	Paraîtra en cour p. recevoir sentence lorsque requis.
5 do	do	Fred. Booker	Vagabondage	6 do	do	do	6 do	do	do	30 j. aux trav. forc.
8 do	do	J. Ryan	Voyager en chemin de fer sans payer place.	10 do	do	Banff	10 do	do	do	$7 et les frais ou 10 jrs aux trav. forc.
10 do	do	B. Wilkins	do	10 do	do	do	10 do	do	do	$2 d'amende ou 3 jrs aux trav. forc.
15 do	do	Watson Snowdon.	Etre illégalement en liberté après sentence.	15 do	do	do	15 do	do	do	Envoyé à Calgary le 15 juin 1895.
20 do	do	Harry Winter	Voyager en chemin de fer sans payer place.	21 do	do	Canmore	21 do	do	No.	$5 et les frais ou 10 jrs aux trav. forc.
20 do	do	Fred Dobbinson.	do do	21 do	do	do	21 do	do	do	do do
20 do	do	F. McKinley	Vagabondage	21 do	do	do	21 do	do	do	30 j. aux trav. forc.
23 do	do	I. McNiel	Voyager en chemin de fer sans payer place.	24 do	do	Banff	24 do	do	do	$5 d'amende et les frais ou 10 jours aux trav. forcés.
23 do	do	James Smith	do do	24 do	do	do	24 do	do	do	do do
23 do	do	Th. Collins	do do	24 do	do	do	24 do	do	do	do do
23 do	do	James Smith	Vagabondage	24 do	do	do	24 do	do	do	20 j. aux trav. forc.
23 do	do	Th. Collins	do	24 do	do	do	24 do	do	do	do do
14 do	do	S. Stanley	Voyager en chemin de fer sans payer place.	15 do	do	do	15 do	do	do	$5 et les frais ou 10 jrs aux trav. forc.
30 do	do	C. Gray	do do	1er juill.	do	do	1er juil.	do	do	do do
6 juill.	do	W. Webb	do do	8 do	do	do	8 do	do	do	$1 d'amende.
6 do	do	John Fernnecker	Vagabondage	8 do	do	do	8 do	do	do	30 j. aux trav. forc.
6 do	do	W. Forrest	do	8 do	do	do	8 do	do	do	do do
10 do	do	W. Baker	Voyager en chemin de fer sans payer place.	11 do	do	do	11 do	do	do	$2 et les frais. $3 d'amende.
13 do	do	Martin Turack	do do	15 do	do	do	15 do	do	do	30 j. aux trav. forc.
22 do	do	Claud Howard	Vagabondage	23 do	do	Canmore	23 do	do	do	do do
22 do	do	James Burns	do	23 do	do	do	23 do	do	do	$5 d'amende et les frais ou 10 jours aux trav. forcés.
24 do	do	John Allard	Voyager en chemin de fer sans payer place.	25 do	do	Banff	25 do	do	do	
11 août	do	Thomas Ryan	do do	13 août	do	do	13 août	do	do	3 j. aux trav. forc.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite*,

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui payé.	Par jury ou non.	Sentence.
1895.				1895.			1895.			
15 août	Harkley	A. D. Wright	Retenir des gages	17 août	Insp. Harper	Banff	17 août	Insp. Harper	N°	Payer gages et frais
15 do	J. Perry	A. D. Wright	do	17 do	do	do	17 do	do	do	do do
20 do	La Reine	James Erratt	Voyager en chemin de fer sans payer place.	22 do	do	do	22 do	do	do	$5 et les frais ou 10 j. aux trav. forc.
26 do	do	James Wilson	Vagabondage	27 do	do	do	27 do	do	do	3 jrs aux trav. forc.
27 do	do	Nath'l Mugford	Voyager en chemin de fer sans payer place.	28 do	do	do	28 do	do	do	$5 et les frais ou 10 jrs aux travaux forcés.
5 sept.	do	Walter Gilbert	do do	5 sept.	do	do	5 sept.	do	do	do do
8 do	do	Norman Lapsley	do do	9 do	do	do	8 do	do	do	do do
17 do	do	Albert Ewans	Ivresse et désordre	18 do	do	do	18 do	do	do	$2 et les frais.
25 do	Peter Reynolds	Frank McCabe	Voies de fait	28 do	do	do	28 do	do	do	$5 d'amende et les frais ou 14 jours aux travaux forc.
19 do	La Reine	Norman Lapsley	Vagabondage	20 do	do	do	20 do	do	do	Acquitté.
7 oct.	do	George Lee	Vol	12 oct.	do	Canmore	12 oct.	do	do	do
7 do	do	Peter Drandson	do	12 do	do	do	12 do	do	do	do
8 do	do	T. Hennessey	Voyager en chemin de fer sans payer place.	12 do	do	do	12 do	do	do	$3 d'amende ou 10 j. aux trav. forc.
10 do	do	Thomas Nolan	do do	11 do	do	Banff	11 do	do	do	do do
10 do	do	John Elliott	do do	11 do	do	do	11 do	do	do	do do
10 do	do	Charles Wagner	do do	11 do	do	do	11 do	do	do	do do
14 do	do	George White	Profaner le dimanche en chassant.	15 do	do	Canmore	15 do	do	do	50 c. d'amende et les frais, et réprimandé.
14 do	do	Emma White	do do	15 do	do	do	15 do	do	do	do do
14 do	do	George Beaver	do do	15 do	do	do	15 do	do	do	do do
14 do	do	John White	do do	15 do	do	do	15 do	do	do	do do
14 do	do	George Watt	do do	15 do	do	do	15 do	do	do	do do
12 do	Ellen Holmes	Margaret Fidler	Voies de fait	15 do	do	do	15 do	do	do	$1 d'amende.
18 do	La Reine	Geo. Goldsmith	Voyager en chemin de fer sans payer place.	19 do	do	Banff	19 do	do	do	$1 et les frais.
13 nov.	Jones	Thomas Wilson	Infraction à l'ordonnance concernant les écoles.	15 nov.	do	do	15 do	do	do	Sentence suspend.
13 do	do	Francis Beattie	do do	15 do	do	do	15 do	do	do	do

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1894.				1894.			1894.			
13 déc.	La Reine	C. Lagola	Effraction : wagons ch. f.			Banff	13 déc.	Insp. F. Harper		2 m. trav. forcés.
13 do	do	J. Wilson	do			do	13 do	do		2 do
13 do	do	Maggie (crise)	Ivresse			Calgary	14 do	Insp. D. M. Howard		1 do
18 do	do	J. Malette	Donner de la boisson aux sauvages.			do	14 do	Inspect. Wood et Howard.		Acquitté.
20 do	T. A. McHugh	W. Burdette	Voies de fait			do	20 do	Insp. Howard		do
1895.							1895.			
27 mars.	La Reine	J. Wigham	Ivresse			do	28 mars.	Surint. Howe		$5 d'am. et $3.50 de frais ; payés.
28 do	do	"Three Lines"	En possession de boisson.			do	30 do	Surint. Howe et insp. Wood.		24 hrs trav forcés.
29 do	do	J. Ducharme	Vente de boiss. aux sauv.			do	30 do	do		1 m. trav. forcés.
15 avril.	do	Jno. Wolleston	Vagabondage			do	16 avril.	Surint. Howe		1 do
18 do	do	J. Neely	Vente de boisson aux sauvages.			do	19 do	Surint. Howe et insp. Macpherson		3 do
26 do	do	David-one-Spot	Ivresse			do	27 do	do		5 jrs trav. forcés.
26 do	do	Bull Collar	do			do	27 do	do		Acquitté.
9 mai.	Mary Emelie	E. Rivett	Voies de fait			do	10 mai.	Surint. Howe		1 m. trav. forcés.
18 do	La Reine	W. D. Wood	Voyag. en ch.f. sans payer			do	18 do	do		$10 d'am. ; payé.
18 do	do	L. H. Enter	do			do	18 do	do		10 jrs trav. forcés.
18 do	do	P. Brady	do			do	18 do	do		10 do
20 do	do	J. Erkilla	do			do	20 do	Insp. Macpherson		10 do
20 do	do	E. Colquhoun	do			do	20 do	do		10 do
20 do	A. F. M. Brooke	J. Erkilla	Voies de fait			do	20 do	do		30 do
20 do	La Reine	E. Colquhoun	Vagabondage			do	20 do	do		30 do
18 do	do	L. H. Enter	do			do	18 do	Surint. Howe		2 m. trav. forcés.
21 do	do	J. Hellman	Voyag. en ch.f. sans payer			do	21 do	Insp. Macpherson		10 jrs trav. forcés.
25 do	do	J. Dewar	Vol de bétail			do	25 do	Surint. Howe		Acquitté.
22 do	do	Geo. Gordon	Vol			do	25 do	Insp. Macpherson		Plaig. débout. av. fr.
26 do	do	H. Arnold	Voyag. en ch.f. sans payer			do	27 do	do		10 jrs trav. forcés.
26 do	do	C. Reynolds	do			do	27 do	do		10 do
26 do	do	W. Stanley	do			do	27 do	do		10 do
26 do	do	H. Arnold	Vagabondage			do	27 do	do		2 m. trav. forcés.
26 do	do	C. Reynolds	do			do	27 do	do		30 jrs trav. forcés.
26 do	do	W. Stanley	do			do	27 do	do		30 do

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1895.				1895.			1895.			
25 mai.	J. P. J. et R. J. Jephson.	J. Creagh, *Tribune*, quotid.	Libelle	25 mai.	Inspect. Wood					
25 do	do	J. Creagh, *Tribune*, hebdom.	do		do					
29 do	La Reine	J. H. Harris	Voyag. en ch.f. sans payer			Calgary	29 mai.	Insp. Wood		10 jrs trav. forcés.
29 do	do	do	Vagabondage			do	29 do	do		Acquitté.
8 juin.	do	J. L'Hirondelle.	Vol de chevaux	10 juin.	Insp. Macphers'n					
8 do	S. Wigmore	do	Voies de fait			Calgary	10 juin.	Insp. Wood		Plaig. débouté av. f.
14 do	La Reine	T. Main	Voyag. en ch.f. sans payer			do	14 do	Surint. Howe		10 jrs trav. forcés.
13 mai.	do	W. Snowden	Evasion	15 juin.	Insp. Harper	do	29 oct.	Juge Rouleau		24 hrs trav. forcés.
21 juin.	A. Finlayson	A. Darling	Voies de fait			do	21 juin.	Insp. Wood		$1 d'amende et $4 de frais; payés.
24 do	C. Blick	M. McAbee	do			do	24 do	do		$1 d'amende et $2 de frais; payés.
24 do	La Reine	P. Brown	Donner de la boisson aux sauvages.			do	24 do	Surint. Howe et S. B. Lucas.		1 m. trav. forcés.
24 do	do	F. Wilde	Vendre de la boisson sans licence.			do	24 do	Inspecteurs Wood et Macpherson		Acquitté.
25 do	D. G. Hockney	M. Millar	Voies de fait			do		Insp. Wood		Le plaignant a fait défaut.
25 do	La Reine	W. Phillips	Coucher une pers. en joue			do		do		do
27 do	do	C. H. Wright	Voyag. en ch.f. sans payer			do	27 juin.	do		10 jrs trav. forcés.
29 do	do	Jas. Lee	do			do	29 do	Insp. Macpherson		10 do
29 do	do	H. Johnston	do			do	29 do	do		10 do
29 do	do	Jas. Lee	Vagabondage			do	29 do	do		30 do
6 juill.	do	Geo. Vogel	do			do	6 juill.	Insp. Wood		10 do
6 do	do	do	Voyag. en ch.f. sans payer			do	6 do	do		10 do
9 do	do	A. Beckson	Vagabondage			do	10 do	do		10 do
9 do	do	J. Mallette	Donner de la boisson aux sauvages.			do	10 do	Inspecteurs Wood et Macpherson		6 m. trav. forcés et $300 d'amende et les frais, et à défaut de paiement 3 m. de plus aux travaux forcés.
6 do	do	B. Blacklaws	Bigamie			do	15 do	Insp. Wood		Acquitté.
6 do	do	Emily Suth'rl'nd	do			do	20 do	do		do

21 do	do	Francis Plumm'r	Donner de la boisson aux sauvages.			do	22 do	Surin't. Howe et insp. Wood.	6 m. trav. forcés.
22 do	do	Geo. Vogel	Tentative d'évasion	22 juill.	Insp. Wood	do	29 oct.	Juge Rouleau	1 do
22 do	do	W. Snowden	Se prêter à tentative d'évasion.	22 do	do	do	29 do	do	Acquitté.
2 août.	La Reine.	P. Ducharme	Ivresse			Calgary	3 août	Insp. Wood	1 m. trav. forcés.
2 do	do	do	Donner de la boisson aux sauvages.			do	3 do	Surin't. Howe et insp. Wood.	6 do
2 do	do	Bec-de-Lièvre	Ivresse			do	3 do	Insp. Wood	1 do
2 do	do	Crooked Man	do			do	3 do	do	1 do
3 do	do	—— Rebil	Vol			do	3 do	Surin't. Howe	Acquitté.
22 do	do	Mary Rabasqua	Tenir maison de prostit.			do	23 do	do	1 m. trav. forcés.
22 do	do	Minnie do	Habiter do			do	23 do	do	1 do
22 do	do	H. Stevens	Fréquenter do			do	23 do	Insp. Wood	$10 et les fr. ; payé.
22 do	do	J. Burns	do do			do	23 do	do	$10 do
24 do	do	D. Belcourt	Ivresse			do	26 do	do	$1 do
24 do	do	V. Brenneau	do			do	26 do	do	7 jours trav. forcés.
24 do	do	C. Brown	do			do	26 do	do	7 do
24 do	do	B. Ducharme	Tenir tente de prostitut.			do	26 do	do	1 m. trav. forcés.
24 do	do	P. Brown	Ivresse			do	26 do	do	2 do
24 do	do	S. Brennean	do			do	26 do	do	2 do
24 do	do	J. Brennean	Fréquent. tente de prost.			do	26 do	do	1 do
24 do	do	do	Ivresse			do	26 do	do	2 do
2 sept.	do	J. McDonough	Vol de bétail	11 sept.	Insp. Wood et W. E. Holmes				Acquitté.
4 do	do	E. McArthur	do	11 do	do				Elargi sous caution.
12 do	do	N. Moody	Vol			Calgary	21 sept.	Insp. Wood	Acquitté.
1er oct.	do	G. A. J. Macdonald.	Tirer une arme à feu le dimanche.			do	1er oct.	do	Reprimandé.
1er do	do	H. G. Fisher	do			do	1er do	do	do
1er do	do	C. D. Rickard	do			do	1er do	do	do
1er do	do	T. Stone	do			do	1er do	do	do
8 do	do	E. Wooliams	do			do	8 do	do	do
8 do	do	F. M. Oldham	do			do	8 do	do	do
3 do	do	Mary Meyers	Habiter maison de prost.			do	4 do	do	14 jours trav. forcés
3 do	do	W. Doumont	Fréquenter do			do	3 do	do	$10 et les fr. ; payé.
3 do	do	H. Stevens	do do			do	3 do	do	Acquitté.
3 do	do	C. Jorden	do do			do	3 do	do	1 m. trav. forcés.
7 do	do	Lizzie Healey	Habiter maison de prost.			do	7 do	do	$10 et les fr. ; payé.
7 do	do	Blanche Parker	do do			do	7 do	do	$10 do
7 do	do	Pearl Thetford	do do			do	7 do	do	$10 do
7 do	do	Amy Grey	do do			do	7 do	do	$10 do
7 do	do	Georgie Marshall	do do			do	7 do	do	$10 do
7 do	do	Lulu Bailey	do do			do	7 do	do	$10 do
7 do	do	Gladys Moore	Tenir do			do	7 do	do	$25 do
7 do	do	Lita Linn	do do			do	7 do	do	$25 do
7 do	do	Allie Stirrett	do do			do	7 do	do	$25 do
20 do	do	J. L. Hirondelle.	Procurer de la boisson aux sauvages.			do	21 do	Surin't. Howe et insp. Wood.	Acquitté.
20 do	do	Bull's Head	Ivresse			do	21 do	Insp. Wood	$2 et les fr. ; payé.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1895.				1895.			1895.			
24 oct.	Sarci Jack	C. Godin	Voies de fait			Calgary	24 oct.	Insp. Wood		$5 et les fr.; payé.
25 do	La Reine	M. Stoctzinger	Habiter maison de prost.			do	26 do	do		$2 et les fr. et 14 j. trav. forcés.
25 do	do	Mella do	do do			do	26 do	do		do do
25 do	Young-Man	Sun-Calf	Voies de fait			do	26 do	do		10 j. trav. forcés.
25 do	La Reine	do	Ivresse			do	26 do	do		1 mois.
25 do	do	B. Annance	Vend. d. l. boiss. a. sauv.			do	28 do	do		$50 et les fr.; payé.
31 do	do	Gladys Moore	Entremetteuse	31 oct.	Insp. Wood					
28 do	do	Toney	Ivresse			Calgary	29 oct.	do		$2 et les frais.
28 do	do	Ducks	Refus de dire où il a eu de la boisson.			do	28 do	do		24 hrs de prison.
29 do	do	C. A. Wallace	Vendre de la boisson aux sauvages.			do	31 do	Insp. Wood et Macpherson.		Acquitté.
5 nov.	do	J. Ross	do do			do	5 nov.	Insp. Wood et surin't. Howe.		$300 et les fr., ou 6 m. trav. forcés.
9 do	do	C. Sparrow	Meurtre			do	14 do	Insp. Wood		Acquitté sur le verdict du jury du coroner.
9 do	do	Joséphine	do			do	14 do	do		do do
15 do	do	P. M. Pommery	Vol de pièces de bois			do	15 do	do		Acquitté.
18 do	E. A. Pearce	B. A. Phillips	Voies de fait			do	18 do	do		do
19 do	La Reine	J. P. McHugh	Vol de bétail	23 nov.	Insp. Wood	do				
20 do	do	W. Logan	Destruction de bétail			do	25 nov.	Insp. Wood		do
25 do	do	O. Brown	Laisser un feu de camp allumé.			do	25 do	do		$10 et les fr., ou 1 m. de prison.
25 do	do	Weazel	do do			do	25 do	do		do do

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1894.										
4 déc.	Marie Sovie	Wm. Sovie	Voies de fait			Lac-aux-Canards	4 déc.	D'A. E. Strickland et R. S. McKenzie		$15 d'am. et les fr. et 3 mois trav. f.
7 do	La Reine	Iron Buffalo	Ivresse			Prince Albert	7 do	J. B. Allan, J.P.		15 jours trav. f.
7 do	do	Alex. Généreux	Donner de la boisson aux sauvages.			do	7 do	J. B. Allan et J. Cotton, J.P.		3 mois trav. f.
8 do	L. Bourassa	Julien Barthoux	Prendre un cheval dans la prairie et s'en servir.			Lac-aux-Canards	8 do	Insp. Strickland, J.P.		$10 d'am. et les fr. ou 1 mois trav. f.
11 do	Marie Sovie	E. Laframboise	Voies de fait			do	11 do	Insp. Strickland et R. S. McKenzie, J.P.		2 mois trav. f.
1895.										
5 janv.	La Reine	Jean Boyer	do			Prince-Albert	5 janv.	J. B. Allan, J.P.		$10 d'am. et les fr. ou 30 jrs trav. f.
11 do	A. Joyce	John Beddome	Refus de payer salaire			do	11 do	J. Cotton, J.P.		Réglé à l'amiable.
11 do	R. S. Cook	François Lafontaine.	Infraction à l'acte concernant la pêche.			do	11 do	J. B. Allan, J. P.		Réprimandé.
12 do	La Reine	David Zecca	Colporter sans licence			Lac-aux-Canards	12 do	D'A.E. Strickland, J.P.		$1 d'am. et les fr.
18 do	Agnes Stovel	J. W. Maveety et Stewart Fraser	Libelle	18 janv.	J. B. Allan, J.P.	Prince-Albert		Juge McGuire	Oui	Acquitté.
26 do	La Reine	John Swain	Larcin			Batoche	26 janv.	D'A. E. Strickland et L. Marion, J.P.		6 mois trav. f.
29 do	do	Ambroise Richards.	do			do	29 do	do		2 mois trav. f.
31 do	J. Faulds	John Swain	Violation de propriété			Prince-Albert	31 do	J. B. Allan, J.P.		Acquitté.
19 fév.	D. Reed	A. West	Voies de fait			do	19 fév.	do		Réprimandé.
19 do	A. West	D. Reed	do			do	19 do	do		do
22 do	R. S. Cook	Wm. Shipman	Abattre du bois vert			do	22 do	do		$2 d'am. et les fr.
22 do	Wm. Tait	Adam Dalgleish.	Vol de bétail	16 mars.	J. B. Allan, J.P.	do	11 avril.	Juge McGuire	Oui	1 an.
22 do	do	Wm. Parslow	do	16 do	G.B.Moffatt, J.P	do	11 do	do		Acquitté.
22 do	do	E. McBeth	do	16 do		do	11 do	do		3 ans pénitenc. à la Mont.-de-Pierre.
27 do	S. Brewster	N. Jeffrey	Vol simple	27 fév.	J. B. Allan, J.P.	do	8 mars.	do		
13 mars.	J. B. Boucher	Pierre Taché	Infraction à l'ordonnance concernant les écoles			Batoche	13 do	Charles Boucher, J.P.		$5 d'am. et les fr.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1895.				1895.			1805.			
30 mars.	La Reine......	Black Hand	Donner de la boisson aux sauvages.	....	....	Lac-aux Canards	30 mars.	D'A. E. Strickland et R. S. McKenzie, J.P.	....	6 mois trav. f.
1er avril	E. Linklater....	A. Linklater....	Voies de fait...........	....	....	Prince-Albert...	1er avril	G. B. Moffatt, J.P.	....	Plaignant débouté.
17 do	R. S. Cook	Biddo (Sioux)...	Laisser courir feu de prairie.	....	....	do ...	17 do	do ..	....	$10 d'am. ou 7 jrs trav. f.
19 do	La Reine......	Philip Garnot...	Allumer feu de prairie...	....	....	Lac-aux-Canards	19 do	D'A. E. Strickland et R. S. McKenzie, J.P.	....	Acquitté.
25 do	J. C. Mackenzie.	F. D. Sherry....	Allumer un feu	....	....	Prince-Albert...	27 do	J. B. Allan, J.P..	....	do
27 do	La Reine.	Wm. Humphries	Allumer feu de prairie...	....	....	do ...	27 do	do ..	....	$20 d'am. et les fr.
23 mai..	do	A. Brown.	do ...	....	....	Saskatoon	23 mai.	C. May et J. Copeland, J.P.	....	$10 do do
24 do	H. J. Montgomery.	Josephine Swain	Vol simple......	....	....	Prince-Albert...	27 do	G. B. Moffatt et J. B. Allan, J.P.	....	3 mois trav. f.
24 do	do ..	Harriet Smith ..	do	....	....	do ...	27 do	do ..	....	Acquitté.
25 do	Elizabeth Spence	Franz Spence...	Attentat à la pudeur....	....	....	Carlton	25 do	R. S. McKenzie et W. Craig, J.P.	....	$25 d'am. et les fr.
5 juin.	Wm. Gladstone.	George Lee.....	Vol de chevaux.........	....	....	Prince-Albert...	5 juin..	T. O. Davis, J.P.	....	Acquitté.
12 do	W. Gunn et Wm. Gladstone	do	Voies de fait	....	....	do ...	12 do	J. E. Spence et J. B. Allan, J.P.	....	$2 d'am. et les fr., et cautionn. de ne pas troubler la paix pend. 6 mois.
8 do	Wm. McLeod...	J. Boulanger....	Refus de payer salaire...	....	....	Batoche	8 do	Chas. Nolin, J.P.	....	$15 d'amende.
8 do	J. Misere.......	Jos. Wm. Bird..	Vol simple......	....	....	Saint-Louis-de-Langevin.	8 do	J. Boucher et C. E. Boucher, J.P.	....	4 mois trav. f.
14 do	G. Milne.......	Isaac Watson...	Vol de chevaux	....	....	Prince-Albert ..	17 do	T. O. Davis, J.P..	....	Acquitté.
15 do	L. Parenteau....	Daniel Parenteau	Aliénation mentale......	....	....	Batoche	15 do	J. E. Boucher, J.P.	....	Rendu à ses parents qui promettent d'avoir soin de lui.
19 do	H. C. Hope.....	J. Fletcher......	Refus de payer salaire...	....	....	Saskatoon	19 do	T. Copeland, J.P..	....	Ordre de payer $25 et les frais.
2 juill..	Lagimodière....	Lavoie	do do ..	....	....	Batoche	2 juill.	C. E. Boucher et C. Nolin, J.P.	....	$31.41 et les fr. ou 1 mois trav. f.

9 do	H. Mitchell	J. Labrund	Violation de propriété			Lac-aux-Canards	9 do	R. S. McKenzie, J.P.		Plaignant débouté.
17 do	La Reine.	J. Smith	Ivresse et désordre			do	18 do	H. Keith and R. S. McKenzie, J.P.		$3 et les frais.
17 do	do	C. Fiddler	do do			do	18 do	do		$3 do
17 do	do	N. Turcotte	do do			do	18 do	do		$3 do
17 do	do	Louis Ross	Gêner la police, etc			do	18 do	do		$10 do
17 do	do	C. Ross	do			do	18 do	do		$10 do
17 do	do	C. Vandalle	do			do	18 do	do		$10 do
25 do	A. Smautzke	F. Mulmoski	Voies de fait			do	27 do	E. Boucher, J.P.		$1 do
1er août	François Picke	M. J. Dubois	Prendre illég. du foin			Batoche	3 août	Chas. Nolin, J.P.		Pour $4 de dom. et les frais.
3 do	do	François Venery	do do			do	3 do	do		do
22 do	Peter Freeman	Joseph Tait	Vol de chevaux			Prince-Albert	23 do	J. B. Allan, J.P.		Cause rayée.
22 do	Thomas Tait	do	Vol			do	23 do	do		do
24 do	La Reine.	Henry Bergen	Allumer feu de prairie			Lac-aux-Canards	26 do	R. S. McKenzie, J.P.		$5 et les frais.
29 do	Elec Malfaire	Leon Peyeul	Détériorer du foin			Batoche	31 do	Chas. Nolin, J.P.		Pour $4 de dédom. et les frais.
2 sept.	La Reine	J. Sougret	Ivresse et paroles insultantes.			Lac-aux-Canards	3 sept.	G. B. Moffatt, J.P.		$1 et les frais ou 14 jrs trav. forcés.
3 do	G. Langley	J. Caswell	Voies de fait			Saskatoon	4 do	J. Copeland, T. Grant et C. May, J.P.		Caswell : $5 d'am. et les fr.; Langley réprimandé.
13 do	Elese Deloraine	Henry Oram	Attentat à la pudeur			Prince-Albert	16 do	G. B. Moffatt, J.P.		Cause rayée, le poursuiv. ne comparais. pas.
1er oct.	Alex. Stewart	R. McKay	Vol			do	1er oct.	T. O. Davis et J. E. Sinclair, J.P.		1½ mois trav. forcés
6 do	La Reine.	Hector Laine	Allumer feu de prairie			Stoney-Creek	14 do	F. Meyers et R. Hartley, J.P.		Sévèrem. réprim. et condamné aux frais.
19 do	L. Couture	John Sounding Sky.	Larcin			Batoche	19 do	L. Marion et C. E. Boucher, J.P.		6 mois trav. forcés.
22 do	J. E. Sinclair	R. Sanderson	Faux et obtention d'arg. sous de faux prétexte.	25 oct.	O. Hughes, J.P.	Prince-Albert	12 nov.	Juge McGuire		3 mois trav. forcés.
24 do	La Reine	C. P. Ry	Allumer feu de prairie			Lac-aux-Canards	28 oct.	J. B. Allan, J.P.		$35 d'amende.
26 do	J. Laugneck	Patrice Primeau	Obtenir un cheval sous de faux prétextes.							Procès à faire.
14 nov.	R. S. Cook	"Thomas" (Cri), Henry Pruden et Alex. Landry.	Infraction à l'acte concernant la pêche.			Prince-Albert	16 nov.	G. B. Moffatt, J.P.		$5 et les fr. ou 14 j. trav. f., $10 et les fr. ou 30 jrs tr. f., $10 et les frais ou 30 jrs trav. forc.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1895.				1895.			1895.			
18 avril.	Constable de ville	C. Labelle	Ivresse			Prince-Albert	19 avril.	J. E. Spence, J.P.		$3 d'amende.
4 mai.	do	John Flett	Ivresse et désordre			do	5 mai.	T. O. Davis, J.P.		$1 d'amende.
11 juin.	do	P. Turner	do			do	12 juin.	J. E. Spence, J.P.		$3 d'am. et les frais ou 15 j. tr. forcés.
18 do	do	J. Monkman	do			do	19 do	T. O. Davis, J.P.		$2 d'am. et les frais ou 15 j. tr. forcés
2 juill.	do	Bte. Myrsity	Ivresse et tapage			do	3 juill.	do		$2 d'am. et les frais
3 do	do	Wm. Guchon	do			do	4 do	do		$5 d'am. et les frais ou 1 mois tr. forc.
3 do	do	Alex. Ouimet	Ivresse et langage profane.			do	4 do	do		$1 d'am. et les frais.
3 do	do	Wm. Garson	Ivresse et tapage			do	4 do	do		do
5 do	do	D. Macleod	Vendre de la boisson sans licence			do	5 do	do		Acquitté.
6 do	do	P. O'Meara	Ivresse			do	7 do	do		$1 d'am. et les frais
6 do	do	J. McKeiver	do				7 do	J. E. Spence, J.P.		$3 d'am. et les frais
7 août.	do	John Bell	Ivresse et désordre				8 août.	T. O. Davis, J.P.		$1 d'am. et les frais
7 do	do	H. Erasmus	do				8 do	do		do
15 do	do	Thomas Buck	do				15 do	do		do
15 do	do	H. Ballantyne	do				15 do	do		Frais.
15 do	do	H. DeChambeau	do				15 do	do		$1 d'am. et frais.
15 do	do	S. Pelly	do				16 do	do		do
15 do	do	A. Buck	do				16 do	do		do
15 do	do	P. Badger	do				16 do	do		do

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prisdn.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1894.				1894.			1894.			
6 déc.	Nancy Cardinal.	J. Collins	Voies de fait			Ft. Saskatch'wn.	6 déc.	Surint. Griesbach		Acquitté.
4 do	La Reine	Alexy (indien)	Mutiler du bétail appartenant à l'Etat.	4 déc.	John Ross					
7 d	W. H. True	T. W. Mills	Vol simple			Edmonton	7 déc.	Insp. Snyder.		do
31 d	La Reine.	J. Schrand	Gêner un agent de la force publique.			do	11 do	A. E. Snyder et T. W. Chalmers.		$1 et les frais.
10 do	Louis Ward	J. Brunelle	Procurer de la boisson aux sauvages				10 do	A. E. Snyder et C. DeCaze.		$50 d'am. et les f. ou 2m. tra. f.; payé.
20 do	J. McDougall	J. Sewell	Vol simple	20 déc.	A. E. Snyder	Edmonton	21 do	Juge Rouleau		2 ans aux trav. f.
24 do	E. Cuff	C. Leeson	do	20 do	do					
28 do	J. Kirk	Edmonton Ferry Co.	Non-paiement de gages	28 do	do	Edmonton	28 déc.	A. E. Snyder		Ordre de payer le montant dû.
28 do	Isaac Hunter	A. Cameron	Infr. à ordonn.: élection.			do	28 do	T. W. Chalmers		$5 d'am. et les frais.
28 do	do	do	Ivresse et désordre			do	28 do	do		Cause rayée.
12 do	La Reine.	W. Jackson.	do			Edmonton-Sud.	12 do	W. D. Jarvis		do
12 do	do	R. Robinson	do			do	12 do	do		do
12 do	do	D. McCarthy	do			do	12 do	do		do
12 do	do	P. Pettiepiece	do			do	12 do	do		do
12 do	do	C. Essery	do			do	12 do	do		do
12 do	W. Halliday	H. G. Baldwin	Voies de fait.			do	12 do	do		do
17 do	J. Gainer	R. McNutt	Vol			do	17 do	H. Wilson et R. McKernan.		do
18 do	R. McNutt	J. Gainer.	do			do	18 do	A. E. Snyder et W. D. Jarvis.		do
20 do	E. Johanison	R. Holmes	do			do	20 do	R. McKernan et W. D. Jarvis.		do
26 do	J. Genette	T. Mallette	Non-paiement de gages			do	26 do	R. McKernan et W. D. Jarvis.		Ordre de payer le montant dû.
27 do	E. Dagnon	T. Gennette	Voies de fait			do	27 do	W. D. Jarvis		Cause rayée.
6 do	La Reine.	W. Piegand	Aliénation mentale							Mort à l'hôpital de la mission, Saint-Albert, le 9 déc. 1894.
30 do	F. Durocher	A. Trudell	Attentat à la pudeur				30 déc.	H. W. McKenny		Plainte retirée.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1894.				1894.			1894.			
7 déc.	La Reine.	L. Larsen	Vol de chevaux	7 déc.	F. Braun.					
7 do	do	G. J. Clink.	Offense à la cour	29 do	F. Braun and A. D. Gregson.		7 déc.	F. Braun et A. D. Gregson.		
29 do	S. Wilson.	R. MacFarland.	Voies de fait				29 do	F. Braun		$5 d'am. et les frais.
31 do	E. F. Wilkins	F. Deacon	Dommage à la propriété.				31 do	do		Cause rayée.
1895.				1895.			1895.			
4 janv.	La Reine.	W. D. Biggs	Abandonner son épouse				9 janv.	A. H. Griesbach		Acquitté.
12 do	—. Jnest	—. Cedarstoff	Tuer un cheval				12 do	J. McNamara et C. Schantz.		Cause rayée.
10 do	C. Stewart	R. S. Macdonald	Vol				12 do	Insp. Snyder		do
9 do	La Reine	J. Gibbons	Procurer de la boisson aux sauvages.			Edmonton	9 do	A. E. Snyder et C. DeCaze.		Cause rayée.
23 do	R. Woodward	F. Hall	Non-paiement de gages.			do	24 do	A. E. Snyder		Ordre de payer le montant dû.
29 do	A. Burke.	John Allen	Vol			do	31 do	do		Cause rayée.
12 do	P. Gary	G. Veno	do			Saint-Albert	12 do	H. W. McKenny et J. Cunningham.		do
26 do	La Reine.	F. Delorme	do			do	26 do	H. W. McKenny		1 m. trav. f.
25 do	J. H. Williams	J. Jaites	do			Edmonton-Sud.	25 do	W. D. Jarvis et H. Wilson.		Cause rayée.
	do	do	do			do	29 do	do		Réglé à l'amiable.
29 do	F. Deacon	E. F. Wilkins	Pénét. illég. dans maison.			Red-Deer.	1 do	F. Braun		Cause rayée.
1 do	do	R. Armstrong	do do			do	1 do	do		do
1 do	F. DeJournal	A. G. Cowan	Voies de fait			do	7 do	do		$1 et les frais.
7 do	La Reine.	G. J. Clink.	Offense à la cour		F. Braun	do	28 do			Caut. de $1,000 ref.
28 do	do	P. Henderson	Ivresse et désordre	28 janv.		F. Saskatchewan	2 fév.	A. H. Griesbach		14 jrs trav. f.
2 fév.	J. C. Squarebriggs.	W. Hall	Vol	2 fév.		do	18 do	do		Cause rayée.
18 do	do	C. Davis	do			do	18 do	do		do
18	W. Baldwin	P. Curry	Tapage			do	20 do	do		Poursuite retirée.
20 do	H. J. [illegible] et T. Dixon	W. Gaston (comm. d'école).	Infr. ordonn. des écoles			Innisfail	7 do	J. A. Simpson et J. D. Lauder		Cause rayée.

7 do	do	J. L. McLaren	do do			do	7 do	do	do
3 do	J. Sampson	J. Morris	Ivre sur réserve indienne			Wataskiwin	13 do	A. E. Snyder et J. T. McNamara.	do
do	do	Wm. Kipling	Proc. boisson aux sauv			do	13 do	do	Poursuite retirée.
13 1	do	M. Robinson	do do			do	13 do	do	do
2	R. A. Bell	J. C. Squarebriggs.	Vol	2 fév.	A. E. Snyder	Edmonton	2 do		
11 do	La Reine.	J. Gagnon	Procurer de la boisson aux sauvages.			do	11 do	A. E. Snyder et T. W. Chalmers.	$50 d'am. et les fr.
12 do	do	A. McKay	Vagabondage			do	12 do	E. W. Sutter	3 m. aux trav. forc.
12 do	G. Berg	Herbert Bown	Voies de fait			do	12 do	A. E. Snyder.	$50 d'am. et les fr.
16 do	J. Cloutier	Wm. Narcotte	Vol			do	16 do	A. E. Snyder et J. Cameron.	Sentence suspend.
27 do	G. N. Roswell	E. J. Bangs	Exposer illégalement du poison.			do	27 do	J. Cameron	Acquitté.
23 do	La Reine	F. Vallette	Tapage			Saint-Albert	23 do	H. W. McKenny	$5 d'am. et les fr.
26 do	R. Holmes	A. Hamilton	Vol			Edmonton-Sud	26 do	W. D. Jarvis et W. McKernan.	Acquitté.
26 do	do	A. McKinnon	do			do	26 do	do	do
12 do	La Reine.	W. B. Flynn	Infrac. aux règl de douane			F. Saskatchewan	12 do	A. H. Griesbach	do
11 mars	do	Jacob Schram	Vol		A. E. Snyder.	Edmonton	11 mars.	Juge Scott	2 ans aux trav. f.
29 do	Marie Guthrie	Richard Guthrie	Menaces	29 mars.		Ft Saskatchewan	29 do	A. H. Griesbach	Acquitté.
19 do	L'insp. de licenc. G. Purches.	B. F. Boyce	Laisser jouer dans son hôtel.	19 do		Edmonton	19 do	C. Schantz et J. McNamara.	$20 d'am. et les fr.
14 do	La Reine	C. G. Ross	Vol de chevaux			Innisfail	14 do	J. P. Frean et G. W. West.	Acquitté.
11 do	S. Maran	E. Williams	Vol			Edmonton	11 do	A. E. Snyder	do
18 do	La Reine.	J. Eccles	Aliénation mentale			do	18 do	do	Empris. pr procès.
26 do	H. Kruger	H. Marquord	Exposer avis obscène			Edmonton-Sud	26 do	do	Acquitté.
6 do	McGregor et Tindall.	Hans Anderson.	Vol de chevaux			do	6 do	W. D. Jarvis et R. McKernan.	do
27 do	J. Larose	L. Klopstein	Détenir illégalement une propriété.			do	27 do	W. D. Jarvis	$3 d'am. et les frais.
	F. Paradis	W. Perron	Viol						Retiré.
6 mars.	Corp. Casault	Narcisse St. Jean	Infraction aux règlements de quarantaine.			Saint-Albert	6 mars.	H. W. McKenny	$10 d'am. et les fr.
12 do	do	Jean Pepin	Ivresse et désordre			do	12 do	do	5 do do
22 do	do	Narcisse St. Jean	Troubler l'ordre public			do	22 do	do	10 do do
	T. Calougard	Mosseau	Vol avec effraction						Réglé.
5 avril.	Hilda Cronquest	E. Cronquest	Voies de fait			Red-Deer.	5 avril.	R. McClelland	Cautionn. de ne pas troubler la paix.
16 do	Bendit Bodal.	Otto Johansen	Vol de vache			do	16 do	do	Réglé à l'amiable.
4 do	Andrew Sunbert	Jas. Stevenson	Voies de fait.			Ft Saskatchewan	4 do	A. H. Griesbach	do
16 do	Richard Guthrie, sr.	R. Guthrie, jr., et A. Guthrie.	Menaces.			do	16 do	do	Relâché : sentence suspendue.
16 do	Const. Smith	P. Courtney	Ivresse et désordre			Lac Ste-Anne	16 do	T. Taylor	$7.50 d'amende.
10 do	La Reine	John Norris	Avoir de la boisson sur une réserve indienne.			Edmonton	10 do	A. E. Snyder et J. F. McNamara	$50 d'am. et les fr.
10 do	do	Wm. Keplens	do do			do	10 do	A. E. Snyder et J. F. McNamara	do

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1895.				1895.			1895.			
12 avril.	Caroline Caliboo	C. Cunningham.	Viol			Stony-Plains	12 avril.	C. DeCaze		Acquitté.
17 do	La Reine	Henry Bell.	Vol de chevaux			Edmonton	17 do	A. E. Snyder.		do
29 do	do	J. Zoucht.	Attaq. av. circonst. aggr.							
29 do	do	J. Fennestion	do							
29 do	do	M. Katcherousky	do							
3 do	Const. Nuneley.	F. Hamilton	Cruauté aux animaux			Wetaskiwin	3 avril.	C. Schantz et J. F. McNamara		Acquitté.
16 do	do	M. Mosesson.	Paroles menaçantes			do	16 do	J. F. McNamara		do
17 do	do	W. Gunn et J. Cameron.	Allumer un feu de prairie.			do	17 do	C. Schantz		do
4 avril.	G. W. Ellis	H. B. Brazier	Obtenir de l'argent sous de faux prétextes.			Innisfail	4 do	S. P. Frean et J. D. Lauder		do
27 do	G. W. West	Eli Taylor	Voies de fait			Innisfail	27 do	S. P. Frean et S. A. Simpson.		$5 d'am. et les fr.
2 mai.	F. Stafford	Charles Ebert	Mutiler du bétail			Ft-Saskatch'w'n.	2 mai.	D. M. Howard		Acquitté.
11 do	Knud Bannes	Ole Laindale	Vol			do	11 do	do		Mandat de perquisition décerne et rien trouvé.
11 do	H. Dunn	A. McKay	Vagabondage			do	11 do	do		3 mois.
13 do	J. T. Flintoff	J. Mansfield	Aliénation mentale.			do	13 do	do		Envoyé à Brandon.
13 do	H. Dunn	A. McKay	do			do	13 do	do		do do
9 do	La Reine	Baptiste Pepin	Ivresse, etc			Saint-Albert	9 do	A. E. Snyder		Payer les frais.
27 do	Wm. Forrest	A. Doyle	Voies de fait.			Edmonton	28 do	A. E. Snyder et M. McCauley.		do
13 do	A. F. Harrison.	J. Northcote	do			Edmonton-Sud.	16 do	W. D. Jarvis		Acquitté.
2 do	D. Noyes	G. Jones	do			Edmonton	3 do	A. E. Snyder		$2 d'am. et les fr.
27 do	A. F. Harrison.	Thos. Kerr	Vol			Edmonton-Sud.		W. D. Jarvis		Plaignant a retiré son accusation.
9 do	H. J. Belton	J. L. McLaren.	Détenir à tort des livres d'école.			Innisfail	9 mai.	Frean de Lauder, J.P.		Acquitté.
27 do	W. H. Cooper	H. McTaggart et O. Routley.	Vendre de la boisson sans licence.			do	27 do	Simpson et Lauder, J.P.		$50 d'am. et les fr.
8 do	Const. Nuneley.	J. Moreo et J. Krauss.	Feu de prairie			Wetaskiwin	9 do	J. McNamara		$10 d'am. chacun et les frais.
9 do	do Warner.	L. J. Patterson.	do			do	9 do	do		$10 d'am. et les fr.
13 do	do Nuneley.	L. C. Evans	Vendre de la boisson sans licence.			do	18 do	Schantz et McNamara, J.P.		Renvoyé après remontrance.

15 do	do Warner	C. Burley	Feu de prairie			do	18 do	do		$10 d'am. et les fr.
17 do	J. Powell	F. S. Mitchell	do			Edmonton	31 do	A. E. Snyder		Renvoyé.
29 avril.	G. Purches	D. Chevigny	Vendre boiss. apr. heures.			do	1er do	A. E. Snyder et T. W. Chalmers.		do
20 mai.	Const. McGillicuddy.	Beaver-foot (indien).	Influence de la boisson			Saint-Albert	20 do	H. W. McKenny		Ordre au prév. de ret. à la réserve.
14 do	E. C. Dawson	A. Norris	Voies de fait			Edmonton-Sud	14 do	W. D. Jarvis, écr.		Payer les frais.
6 do	S. Long	R. McFarlane	Vol			Red-Deer.	6 do	R. McClelland		Renvoyé.
8 do	Const. Dawson	G. Brewster	Ivresse			do	8 do	do		$10 d'am. et les fr.
26 juin.	Brig. Dunn	P. Desormeau	Aliénation mentale			Ft. Saskatch'w'n	26 juin	D. M. Howard		Emprisonné.
3 do	A. W. Gillingham	W. R. McCormick.	Vol	3 juin	Harper, Frean et Simpson	Innisfail				
3 do	Const. Nuneley	Wm. Schwan	do			Wetaskiwin	3 juin	J. McNamara		3 mois trav. forcés.
12 do	do Warner	D. Harrison	Aliénation mentale			do	14 do	do		Emprisonné.
10 do	J. Thirsk	W. Doswell	Voies de fait			do	12 do	McNamara et Schantz.		Renvoyé.
10 do	W. Doswell	J. Thrisk	do			do	12 do	do		do
4 do	J. Jefferey	F. Lamoureux	Refus de payer salaire			Edmonton	4 do	A. E. Snyder		Payer $21.81 ou faire 30 j. de pris.
17 do	R. Shaw	R. Robertson et John Hill.	Incendie criminel			do	17 do	C. W. Sutter		Hill renvoyé; Robertson emprisonné pour procès
23 août.	Const. Nuneley	M. Ambler *et al.*	Tapage sur la rue			Wetaskiwin	23 août	Schantz et McNamara.		$10 d'am. et les fr.
10 juin.	W. Doswell	J. Thirsk	Voies de fait			do	10 janv.	do		Renvoyé.
18 do	A. Peterdorf	H. Woodward	Attendat à la pudeur			do	18 do	do		do
15 do	F. Mariaggi	C. Taylor.	Voies de fait			do	15 do	do		$1 d'am. et les frais.
15 do	do	T. Fraser	Tapage dans l'hôtel Alberta.			do	15 do	do		Renvoyé.
15 do	do	C. Taylor	Vol			do	17 do	do		do
18 do	Brig. Casault	J. Paganist et J. Champlain.	Ivresse			Saint-Albert	18 do	do		$1 d'amende chac. et les frais.
20 do	J. Campian	A. Delorme	Se battre			do	20 do	do		Renvoyé.
26 do	Coust. Keays	Luke Kelly	Mener plus vite que le pas en passant sur un pont.			do	26 do	do		do
26 do	do	A. Pangelle	do do			do	26 do	do		do
26 do	do	E. Chivigny	do do			do	26 do	do		do
26 do	do	L. Larasonnier	do do			do	26 do	do		do
24 do	Const. Delouchey	A. Ratelle	do do			do	24 do	do		do
15 do	Brig. Casault	A. Chivigny	do do			do	15 do	do		do
15 do	F. Mariaggi	T. Bills	Voies de fait			do	15 do	do		$1 d'am. et les frais.
17 do	Const. Smith	A-Lame-Runner (indien).	Ivresse			do	17 do	W. Taylor		do
24 do	do	St. Pierre Gauthier.	do			do	24 do	do		do
24 do	do	G. Delorme	do			do	24 do	do		do
24 do	do	— Cardinal.	do			do	24 do	do		do
11 juill.	Audelle Ladoucer	Alfred Hewitt	Viol	12 juill.	D. M. Howard	Edmonton	21 oct.	Juge Scott	Oui	Renvoyé.
18 do	C. W. Pacholke	A. Grams	Infraction à l'ordre public			F. Saskatchewan	27 juill.	D. M. Howard		do
12 do	H. DeRou	J. McCallum	Parjure			Edmonton	12 do	A. E. Snyder		do

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par juré ou non.	Sentence.
1895.				1895.			1895.			
13 juill.	L. A. Verey....	A. E. Ring.	Commerce illicite avec Fanny Verey.	17 juill.	A. E. Snyder...	Edmonton.......	....	....	....	
2 do	D. Frasier ...	P. King........	Menace de violence......	3 do	....	S. Edmonton ...	3 juill.	W. D. Jarvis......	....	Acquitté.
21 do	Const McCulloch	M. Dargnon....	Ivresse, etc	....	....	do	21 do	do	....	1 mois trav. forcés.
16 do	Octave Mageau..	Guger Como....	Clôture de fil barbelé défectueuse.	....	....	Saint-Albert...	17 do	W. H. McKenny .	....	Renvoyé.
23 do	Brig. Casault..	Léon Levasseur..	Abattre des animaux dans la ville de Saint-Albert.	....	....	do	24 do	do ..	....	$2.60 d'amende.
29 do	J. M. Boulais...	A. Perran	En possession de chevaux volés.	....	....	do	29 do	do ..	....	Mandat de perquisition ; rien trouvé.
8 do	Const. Nunneley..	Frank Hamilton et F. Morrison.	Se battre dans la rue	....	....	Wetaskiwin.....	9 do	Schantz et McNamara, J.P.	....	$10 d'amende chacun et les frais.
9 do	Const. Girling ..	H. Sinclair	Obtenir des marchand. sous de faux prétextes.	23 juill.	Schantz McNamara.	Wetaskiwin.....	....	....	....	
18 do	W. J. Henderson.	Louis Larsen.. / Sam. Larsen ..	Vol	19 do	A. E. Snyder ..	Edmonton......	....	....	....	
1er do	Const. Smith ...	D. Caracouty ...	Ivresse......	....	....	Lac St-Anne....	2 juill.	W. Taylor........	....	$2 d'am. et les frais.
12 août.	Nancy Monkman.	H. Monkman ...	Voies de fait......... ..	....	....	Ft-Saskatch'wn.	16 août.	D. M. Howard....	....	do do
16 do	Const. Fergusson	P. Currie.	Ivresse, etc....	....	....	do	17 do	do	....	$1 d'am. et les fr. et $5 de dommages.
22 do	A. H. Hackett..	O. VanBuskirk .	Non-paiement de gages.	... .	....	do	23 do	do	....	Ordre au defendeur de payer.
22 do	A. Nelson	Albert Nelson...	Voies de fait...........	....	....	do	24 do	do	....	Renvoyé.
28 do	Const. Fergusson	F. Adams.......	Vagabondage.	....	... .	do	28 do	do	....	1 mois trav. forcés.
17 do	Maréch. des logis Dunning.	John Brewster. / Geo. Brewster. / Geo. Bowers .	Vol de bétail...........	29 août.	A. E. Snyder...	Red-Deer... ...	....	....	..	George Bowers et Jno. Brewster emp. Geo. Brewster acq.
22 do	W. Campbell ...	J. Whitworth...	Vol de chevaux	....	....	Innisfail........	22 août.	Simpson, Frean et Lauder, J.P.	....	Acquitté.
12 do	C. Cardinal.....	Ambrose Hoosey	Voies de fait.	....	....	Atha-Landing...	13 do	W. L. Wood et J. Bell.	....	$20 d'am. et les fr.
22 do	Const. Nunneley.	J. Gould	Clôture de fil métallique défectueuse.	....	....	Wetaskiwin.....	24 do	McNamara et Schantz.	....	$10 d'am. et les fr.

23 do	do	M. Ambler.... W. Ryan.....	Désordre sur la rue.....			do	24 do	McNamara et Schantz.	Ambler $10 d'am. et les fr. Ryan acq.
24 do	do	A. Patenaude...	Voies de fait...			do	24 do	McNamara et Schantz.	1 m. m. tr. forcés.
31 do	Alex. Doyle..	Frank Fortin.. Geo. Fraser.	Détériorer propriété.....			Edmonton......	3 sept.	A. E. Snyder.	Acquitté..
24 do	Const. McCulloch.	R. Orshnor.....	Laisser errer des pourceaux			Edmonton-Sud..	26 août.	W. D. Jarvis.....	do
2 do	Brig. Casault...	John Morgan...	Mener plus vite que le pas sur un pont.......			Saint-Albert...	3 do	H. W. McKenny..	$1 d'am. et les fr.
2 do	do	John Henry..	Mener plus vite que le pas sur un pont.......			do	3 do	do	do do
15 do	Const. Keays...	A. Reust.......	Mener plus vite que le pas sur un pont....			do	16 do	do	do do
20 do	do	A. Cardinal.....	Ivresse, etc..........			do	21 do	do	$3 d'am. et les fr.
21 do	do	John Brazeau...	do			do	22 do	do	$5 do
15 août.	W. G. Ross.....	R. S. Macdonald	Vol..............			Ft-Saskatch'wn.	7 sept.	D. M. Howard....	Acquitté.
3 sept.	E. B. Jewell....	P. Henderson...	Voies de fait........			do	4 do	do	do
26 do	A. M. Pauly....	Xavier Juneau..	Vagabondage..........			do	27 do	do	3 m. trav. forcés.
12 do	L. J. Murray...	Chas. Murray...	Menaces de voies de fait.			Innisfail......	16 do	J. D. Lauder......	Tr. 2 caut. de $300 ch., ou 2 m. tr. f.
19 do	W. Fitzpatrick, et al.	W. H. Nash, et al	Non-paiement de gages..			Edmonton-Sud..	10 do	W. D. Jarvis.....	Acquitté.
11 do	G. Clark...	J. Bross....	do do			do	12 do	do	do
27 do	W. Yenkin.....	R. Men.....	Vol..................			do	27 do	do	do
27 do	J. Krebs.....	J. Stevenson....	Voies de fait...........			Ft-Saskatch'wn.	1er oct..	D. M. Howard....	Accusat. retirée.
31 do	J. Stevenson....	J. Krebs...	do			do	1er do	do	do do
3 oct..	Con. McClelland	M. Sullivan.....	Ivresse................			Ft-Saskatch'w'n.	3 do	D. M. Howard....	$1 d'am. et les fr.
19 do	D. McGall.....	M. Peich.......	Feu de prairie.......			do	19 do	A. H. Griesbach..	6 m. trav. forcés.
23 do	Brig. Butler....	A. Mottershead.	Vagabondage..........			do	23 do	D. M. Howard....	Acquitté.
11 do	George Taylor..	Jacob Benson...	Non-paiement de gages..			Innisfail......	11 do	J. D. Lauder......	do
19 do	Const. Hetherington......	Alex. Bains....	Aliénation mentale......			do	21 do	R. G. McClelland.	Empris. p. procès.
28 do	James Squires..	H. F. Powell...	Vol..................			do	28 do	S. P. Frean......	Acquitté.
18 do	Const. Nuneley.	Léon Lalond....	Feu de prairie........			Wetaskiwin....	23 do	J. T. McNamara..	$25 d'am. et les fr. ou 2 m. tr. forcés
30 do	do Warner..	Cornwall Burley	do			do	30 do	C. Schantz.......	$10 d'am. et les fr. ou 1 m. tr. forcés
23 do	do do ..	Albert Davis...	do			do	24 do	do	$10 d'am. et les fr.
23 do	do Reeder..	Israel Umbach.	do			Edmonton......	26 do	Insp. Snyder......	Acquitté.
1er do	R. McKenzie...	J. Ball....	Voies de fait...........			Edmonton-Sud..	2 do	Col. Jarvis, J.P...	$1 d'am. et les fr. ou 14 j. tr. forcés
4 do	Con. McCulloch.	F. Burrows.....	Feu de prairie........			do	4 do	do	$20 d'am. et les fr. ou 2 m. tr. forcés
4 do	do	C. Kouraker....	do			do	4 do	do	Acquitté.
7 do	I. Morgan....	I. Henry.......	Voies de fait...........			do	8 do	do	do
11 do	Con. McCulloch.	A. Dagnor....	Ivresse.,.............			do	11 do	do	$2 d'am. et les fr. ou 14 j. tr. forcés

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1895.				1895.			1895.			
18 oct.	G. Banack	T. Allan	Refus de payer salaire			Edmonton-Sud	18 oct	Col. Jarvis, J. P.		Acquitté.
18 do	R. Canskiș	do	do do			do	18 do	do		do
20 do	Const. Brown	D. Banks	Feu de prairie			do	28 do	do		$20 d'am. et les fr. ou 2 m. tr. forcés
17 do	do Keays	J. Bills	do			Edmonton	22 do	do		$50 d'am. et les fr. ou 2 m. tr. forcés
16 do	Mar.d.l.Dunning	J. Lammand	do			Red-Deer	18 do	J. Fleming		$10 et les frais.
11 sept.	G. Clark	I. Bross	Refus de payer salaire			Edmonton-Sud	12 sept.	Col. Jarvis, J.P.		Acquitté.
19 nov.	Joseph Gibson	I. S. McDermott	do do			Edmonton	22 nov.	Insp. Snyder		Ordre de payer.
8 do	Const. Keays	A. Ratelle	Ivresse				9 do	do		$10 et les fr. ou 30 jours.
8 do	do	I. Benoit	do				9 do	do		$5 et les fr. ou 30 jours.
4 do	Con. McCulloch.	J. Gainer	Offrir des poules de prairie en vente			Edmonton-Sud	4 do	Col. Jarvis		$5 et les frais.
30 oct.	Const. Brown	J. Utas	Feu de prairie			do	5 do	do		$10 et les frais.
4 nov.	Con. McCulloch.	A. Kenfult	do			do	8 do	do		Acquitté.
14 do	G. Potter	F. W. Gainer	Vol			do	14 do	do		do
15 do	D. J. Matheson.	A. Fogue	Refus de payer imposit.			do	18 do	do		Réglé à l'amiable.
5 do	James Malcolm.	Jacob Benson	Obtenir une vache sous de faux prétextes.			Innisfail	11 do	J. B. Lauder		Acquitté.
14 do	H. Carscaden	Joseph Fletcher.	Aliénation mentale			do	14 do	do		Empr. provisoir.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1894.							1894.			
1er déc.	La Reine	Joseph McKay	Vol qualifié			Lethbridge	1er déc.	Surint. Deane		Acquitté.
6 do	do	John Woodfint	Voies de fait			do	7 do	do		Ne pas troubler la paix pend. 6 m.
10 do	do	George True	Vol simple			do	13 do	Surint. Deane et insp. Macdonell.		3 mois de prison avec trav. forcés.
18 do	do	Jas. McNeil	Tuer malicieus. un chien.			do	18 do	Surint. Deane		$5 d'am. et les fr. ; appel ; élargi sous caution.
22 do	do	Jas. Carr	Pugilat			do	22 do	do		3 m. de prison avec trav. f. ; le dél. a quitté le pays.
		do	do			do	1895. 28 mars.	Juge Rouleau		Confiscation de cautionnement.
							1894.			
22 déc.	La Reine	Robt. Faulkner.	do			do	22 déc.	Surint. Deane		3 m. de prison avec trav. forcés.
19 do	do	James Ross	Voies de fait			do	19 do	do		$1 d'am. et les fr.
1895.							1895.			
3 janv.	do	Dan Tobias	do			do	11 janv.	do		Acquitté.
3 do	do	Frank Rutki	do			do	11 do	do		$15 d'am. et les fr.
3 do	do	Joe Garick	do	12 janv.	Surint. Deane	do	29 mars.	Juge Rouleau		Acquitté.
3 do	do	Gaber Beres	do	12 do	do	do	29 do	do		do
3 do	do	Frank Tjfel	do	12 do	do	do	28 do	do		6 m. de prison avec trav. forcés.
14 do	do	Richard Murtha.	Vol simple			do	14 do	Surint. Deane et F. Champness, J.P.		14 jours de prison avec trav. forcés.
17 do	do	Joseph Cressman	do	13 janv.	Surint. Deane	do	29 do	Juge Rouleau		Acquitté.
20 fév.	do	Joseph McKay	Voies de fait			do	20 fév.	Surint. Deane		Sentence suspendue.
20 do	do	Andrew Hood	do			do	20 do	do		$5 d'am. et les frais
1er mars	do	Henry Howard	Décharger une arme à feu et troubl. la paix dans une mais. d'habitation.			do	4 mars.	do		$25 do
4 do	do	Pete Smith	Larcin			do	4 do	do		Acquitté.

ETAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Suite.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1895.				1895.			1895.			
18 mars.	La Reine	"Night Gun"	Apporter des effets volés du Montana au Canada.	19 mars.	Surint. Deane	Lethbridge	27 mars.	Juge Rouleau		2 ans de prison av. trav. f. à Régina.
18 avril.	W. B. Higinbotham.	A. Goeddertz	Allumer un feu et le laisser courir dans la prairie.			do	18 avril.	Surint. Deane		$25 d'am. et les fr.
22 do	La Reine	James Pearce	Tuer un veau sans garder la peau durant 30 jours.			Coutts	22 do	Insp. Macdonell		$20 do
15 do	do	William Waters.	Mettre le feu à la prairie.			do	15 do	do		Sentence suspendue.
24 do	Thomas Hare	Cie de ch. de fer et de charbonnage d'Alberta	do			Lethbridge	9 mai.	Surint. Deane		$100 d'am. et les fr. ou 3 m. de prison; appel interjeté.
		do	do			do	16 juill.	Juge Scott		Cause rayée.
27 avril.	La Reine	Finlay Atkins	Ivresse et désordre			do	27 avril.	Surint. Deane		$2 d'amende.
29 do	do	David Whitney	Vol	30 avril.	Surint. Deane	do	16 juill.	Juge Scott		10 j. de prison avec trav. forcés.
29 do	do	William Webster	Voies de fait			do	29 avril.	Surint. Deane		$10 d'am. et les fr.
6 mai.	do	J. H. Hubbard	Ivresse et désordre			do	6 mai.	do		$1 do
9 do	do	O. I. Main	Voies de fait			do	9 do	do		25c. do
21 do	do	T. McCallum	Ivresse et désordre			do	21 do	do		$1 do
21 do	do	A. Macdonald	Voies de fait			do	21 do	Surint. Deane		
22 do	do	Frank Tifel	Evasion	22 mai.	Insp. Macdonell.	do	16 juill.	Juge Scott	No.	1 m. de prison avec trav. forcés.
23. do	do	A. Macdonald	Voies de fait			do	23 mai.	Surint. Deane	"	$8 d'am. et les frais
8 juin.	do	Charles Warren.	Vol qualifié	24 juin.	Surint. Deane	Macleod	12 juill.	Juge Scott	Yes	Prévenu élargi sous caution; cause renvoyée à la prochaine session.
							14 nov.	Juge Rouleau	No.	Le prévenu a quitté le pays; cautionnement confisqué.

18 do	do	Mark Johnsson	Ivresse et désordre			Lethbridge	18 juin	Surint. Deane	"	$2 d'am. et les fr.
20 do	George Cody	Maggie Cobb	Vendre de la boisson sans licence.			do	20 do	do	"	$50 d'am. et les fr.
29 do	La Reine	Henry Howard	Parjure	13 juill.	Surint. Deane	do	16 juill.	Juge Scott		Prévenu élargi sous caution; renvoyé à la prochaine session.
							27 nov.	Juge Rouleau		Acquitté.
6 juill.	do	David Whitney	Vol qualifié			Macleod	12 juill.	Insps. Saunders et Casey.		Renvoyé.
11 do	do	Ruby Clifton	Incendie criminel	26 juill.	Surint. Deane	Lethbridge	27 nov.	Juge Rouleau	Non	3 ans d'emprisonnement à Régina.
11 do	do	Jos. Cressman	do	23 août	do	do	27 do	do	"	5 ans d'emprisonnement à la Montagne de Pierre.
19 do	do	Joe Beebe	Vol simple			do	20 juill.	Surint. Deane	"	Renvoyé.
19 do	do	John Henderson	do			do	20 do	do	"	do
10 août.	George Cody	John Cooper	Vendre de la boisson sans licence.			do	12 août.	do	"	do
14 do	La Reine	W. E. Cullen	Vagabondage			do	5 sept.	do	"	6 m. d'emprisonnement à Régina.
28 do	do	Chr. Nielson	Ivresse et désordre			do	29 août.	F. Champness, J.P.	"	$5 d'am. et les fr.
28 do	do	Steve Evans	Voies de fait			do	5 sept.	Surint. Deane et insp. Macdonell.	"	do
28 do	do	Louis Nemett	do			do	5 do	do	"	Renvoyé.
4 oct.	do	Pete Smith	Tour malicieux			do	4 oct.	Surint. Deane	"	Le prévenu a quitté le pays; $25 d'am. ou 2 m. travaux forcés.
7 do	E. J. Hill	Rich. Hammond	Obtention d'effets sous de faux prétextes.			do	7 do	do	"	Plainte retirée.
9 do	La Reine	Annie Wells	Voies de fait			do	9 do	do	"	$2 d'am. et les fr.
9 do	do	Elizab'h Latham	do			do	9 do	do	"	Renvoyé.
10 do	do	Mary Petrash	do			do	10 do	do	"	do
10 do	do	Therese Vojchick	do			do	10 do	do	"	do
10 do	do	Mary Petrash	Mauvais tour			do	10 do	do	"	75c. d'am. et les fr.
10 do	do	Therese Vojchick	do			do	10 do	do	"	do
16 do	do	Thomas Elliott	Voies de fait		Insp. Macdonell.	do	27 nov.	Juge Rouleau	"	Renvoyé.
18 do	Roder'k Marlow	Fred. Irvine	Non-paiement de gages			do	19 oct.	Surint. Deane	"	do
19 do	W. B. Higinbotham.	Robert Farrar	Laisser un feu se propager dans la prairie.			do	21 do	do	"	$100 d'amende et les frais.
22 do	La Reine	John Smith	Donn. de la bois. aux sauv.			do	23 do	do	"	Renvoyé.
22 do	do	Night-Rider	Ivresse			do	25 do	do	"	$7 d'am. et les fr.
23 do	do	W. R. Jamieson	Donner de la boisson aux sauvages.			do	25 do	Surint. Deane et insp. Macdonell.	"	Acquitté.
23 do	do	John Erickson	Ivresse et désordre			do	23 do	Surint. Deane	"	$1 d'am. et les fr.
4 nov.	do	Frank Love	do			do	4 nov.	do	"	do
4 do	do	A. J. McKinnan	Vol			do	5 do	Surint. Deane et F. Champness, J.P.	"	Sentence suspendue.
16 do	do	Short-Short	Ivresse			do	20 nov.	Surint. Deane	"	$7 d'am. et les fr.

ÉTAT des affaires criminelles et autres jugées dans les Territoires du Nord-Ouest, etc.—*Fin.*

Date de la citation ou de l'arrestation.	Nom du poursuivant.	Nom du défendeur.	Infraction, délit ou crime.	Date de l'envoi en prison.	Par qui envoyé en prison.	Lieu du procès.	Date du procès.	Par qui jugé.	Par jury ou non.	Sentence.
1895.							1895.			
17 nov..	La Reine......	Eugene Hason..	Donner de la boisson aux sauvages.	....	....	Letbridge.....	20 nov..	Surint. Deane et F. Champness.	. .	$50 d'amende et les frais ou 6 semaines de prison; appel interjeté.
							28 do	Juge Rouleau.....	Non	Appel rejeté et déf. condamné à payer les frais.

TABLEAU DES ROUTES ET DES DISTANCES.

TABLEAT des routes et des distances.

CIRCONSCRIPTION DE RÉGINA.

De	A	Distance intermédiaire.	Distance totale.	Observations.	Observations générales.
Régina..........	Pense..............	14	......	Route longe ch. de f. can. du P. Eau à Grande Coulée et creek Moose-Jaw ; bon pâturage ; pas de bois..	Route de Moose-Jaw fangeuse en temps pleuvieux et raboteuse en t. sec. Bureau de poste et de télégr. à chacun de ces endroits, excepté Belle-Plaine.
	Belle Plaine	8	......		
	Pasqua.........	10	......		
	Moose-Jaw......	7	39		
Moose-Jaw.....	Caron...........	18	57		
Régina.........	Ancienne trav. sur Wascana.	9	......	Route, bonne ; eau à la "traverse".	Route postale jusqu'au B. P. de Wascana.
	Lac du Bœuf ...	26	35	Diverses bonnes routes......	Poste de surveill. d'incend.
Régina..........	Lumsden.	20	......	Routes, bonnes ; eau au Boggy Creek ; pas de bois	Poste de surveillance d'incendie.
	Craven..........	7	......	Eau dans la riv. Qu'Appelle ; pays buissonneux..........	Route postale ; bureau de télégraphe.
	Longlaketon....	5	......	Route, bonne ; eau à P. A. ; pays buissonneux.........	Route postale ; poste de surveillance d'incendie.
	Strasbourg......	14	46	Route, bonne ; bois et puits ; bon pâturage	Route postale ; bureau de poste.
Régina..........	Agen'e de Pasqua	35	......	Route, assez bonne...... ...	Station ch. fer can. P., bureau de poste et télégrap.
	Katawa....	47	82	do bois et eau..........	
Régina..........	Hednesford.....	22	......	Route, bonne ; eau, rare.....	Bureau de poste.
	Fort-Qu'Appelle	26	48	do do bois.	Station ch. fer can. P., bureau de poste et télégrap.
Régina...... ...	Balgonie........	17	......	Route, bonne ; ni eau ni bois.	Sections C.C.P., bureaux de poste à toutes. Bureaux de télégraphe partout, excepté McLean.
	McLean........	10	......	Bonne route ; pays buissonn. à l'ouest de McLean ; bon puits.....................	
	Qu'Appelle......	11	38	Route, bonne ; pays boisé ; pas d'eau..	Détachement P.C. du N.-O.
Qu'Appelle......	Indian-Head....	11	49	Bonne route ; bois	Poste do
Régina..........	Lac du Mâle....	24	....	Route, bonne ; pas de bois ; eau dans le lac...........	Bureau de poste sur la ligne du Sault du ch. de fer can. du P.
	Milestone St'n..	13	......	Route raboteuse du lac du Mâle à Broken-Shell ; pas de bois ni d'eau jusqu'au Rough Bar Creek ; en abondance ensuite...............	
	Rough Bar Creek	30	......		
	Broken-Shell....	18	85		
Régina..........	Pont Moose-Jaw	25	......	Bonne route ; pas d'eau ni bois	Place de campement.
	The-Maples.....	3½	......	do eau dans le creek	
	Pot-Holes	13½	......	do trous d'eau.....	
	Norris Camp....	15	......	do marécage.. ..	Place de campement.
	Sandy-Springs..	1½	......	do eau douce......	do
	Ruiss'x Rocheux	15	......	do bonne source à 1½ mille au sud de la route.	
	Willow-Bunch,..	17	90½	Route, bonne, excepté quand il pleut........	Poste P. C. N.-O. ; bureau de poste.
Willow-Bunch...	The-Springs	24	......	Bonne route ; bonne eau et abri	
	Monta'e-de-Bois.	18	42	Route, bonne..	Poste de la P.C.N.-O.
			132½	Pas de bois nulle part sur les routes	Bur. de poste et de télég.

Police à cheval du Nord-Ouest.

TABLEAU des routes et des distances—*Suite.*

CIRCONSCRIPTION DE RÉGINA.

De	A	Distance intermédiaire.	Distance totale.	Observations.	Observations générales.
Moose-Jaw.....	Montagne-de-Bois en suiv. pote'x de télég.	......	93	Assez bonne route ; bon pâturage ; eau très rare ; pas de bois.	Route d'hiver.
Moose-Jaw......	Montag.-de-Bois *via* Willow-Bunch.	.....	130	Assez bonne route ; bon pâturage ; eau très rare ; pas de bois.	Route postale.
Moose-Jaw......	Caron...........	.....	18	Bonne route.............	Poste de surveill. d'incend.
Moose-Jaw......	Butte du Sourcil Le-Coude	53 15	 68		
Moose-Jaw......	Lac du Bœuf ...	......	20	Bonne route à travers pays colonisé.	Poste de surveillance d'incendie.
Moose-Jaw......	Marlborough....	......	14	Bonne route à travers pays colonisé.	Route postale, bur. de poste.
Qu'Appelle	Strathcarrol .... Fort-Qu'Appelle	9 9	 18	Bonne route ; eau ; pays boisé. do do ..	Route postale. do poste de l. P.C.N.-O.
Qu'Appelle.....	McLean .... Davin .... Lac du Mâle ...	9 12 20	 41	Bonne route ; pays boisé. Bonne route ; pays de prairie ; bonne eau au bur. de pcste. Route très raboteuse ; pas d'eau ni bois.	 Poste de surveillance d'inc. do
Qu'Appelle......	Kenlis .... Pheasant-Forks.	21 15	 36	Bonne route ; eau et bois..... do do ..	Poste de surveill. d'incend. do
Qu'Appelle......	Indian-Head . . .	.....	11	Bonne route le long du C.C.P.	Poste de la P. à C. du N.-O.
Fort-Qu'Appelle	Kutawa	....	56	Bonne route ; eau et bois....	Poste de la P.C.N.-O., route postale.
Fort-Qu'Appelle	Balcarres ...... Pheasant-Forks .	12 16	 28	Bonne route ; pays buissonneux ; eau au bur. de poste. Route, bonne ; eau à Pheasant-Forks.	Poste de surveillance d'incendie.
Fort-Qu'Appelle	Kenlis	....	16	Bonne route ; eau et bois en abondance.	Poste de surveillance d'incendie.
Fort-Qu'Appelle	Indian-Head....	.....	21	Bonne route ; bon pâtur. ; eau.	Poste de la P. à C. du N.-O.
Fort-Qu'Appelle	Pasqua......... Maskowpetung .	12 8	 20		

Tableau des distances—Arrondissement de Moosomin.

De	A	Distance en milles.	Pâture.	Eau.	Observations.
Moosomin	Roccanville	24	Bonne	Bonne	L'arrondissement est tout plus ou moins colonisé.
do	Wellwyn	14	do	do	
do	Hillburn	15	do	do	
do	Dongola	36	do	do	
do	Colline de l'Espion	46	do	do	
do	Prosperity	15	do	do	
do	Orangeville	8	do	do	
do	Redjacket	8	do	do	
do	Fleming	8	do	do	
do	Limite du Manitoba	11	do	do	
do	Wapella	16	do	do	
do	Riga	16	do	do	
do	Earlswood	15	do	do	
do	St. Andrews	14	do	do	
do	Brickfields	6	do	do	
do	B. P. Valley	7	do	do	
do	Fromagerie	9	do	do	
do	Fairmede	20	do	do	
do	Fanlight	15	do	do	
do	Wawota	20	do	do	
do	Glen Adelaide	30	do	do	
do	Réserve de l'Est	48	do	do	
do	Cannington-Manor	40	do	do	
do	Lac au Gros-Poisson	53	do	do	
do	Carlyle	55	do	do	
Whitewood, est	Wapella	16	do	Pas d'eau.	
do sud	Sunnymeade	12	do		
do do	Montgomery	20	do	Bonne.	
do nord	Ohlen	18	do	Rare.	
do do	Esterhaz	25	do	do	
do do	Kaposvar	25	do	do	
do do	Sumner	35	do	do	
do do	Percival	9	do	do	
Percival, nord	Lac Rond	15	do	Bonne	
do ouest	Broadview	9	do	Pas d'eau.	
Broadview, nord	Cotham	16	do	Rare.	
do do	Lac Croche	12	do	Bonne.	
do sud	Hillesden	13	do	do	
do ouest	Oakshella	9	Passable	Pas d'eau.	
do do	Grenfell	18	do	do	
Grenfell, nord-est	Agence du Lac Croche	16		Rare.	
do nord	Hyde	20		do	
do	Wendorf	28		do	
do ouest	Summerberry	8	Bonne	do	
do do	Wolseley	18	do	do	
Wolseley, sud	Adair	7		do	
do do	Moffatt	9		do	
do do	Montmartre	15	Bonne	Bonne.	
do do	Réserve indienne (Jack)	6	do	do	
do nord	Ellisboro	9	do	do	
do do	Pheasant-Forks	36	do	do	
do ouest	Sintaluta	9	do	Rare.	

TABLEAU des distances—Arrondissement de Saltcoats.

De	A	Milles.	Notes sur le bois, l'eau et la pâture.	Observations générales.
Saltcoats........	B.P. Whitewood .	70	....	Détach.de police à Saltcoats ; télégraphe.
do	B.P. Kimbrae.....	20	Bois, pâture, mais bien peu d'eau....	Poste surv.d'inc.àSumner
Kimbrae........	B.P. Sumner.....	15	Bonne eau de puits à Sumner ; bon bois et pâture abondante.	Détachement de police à Whitewood.
Sumner..........	B.P. Forest Farm.	23	Bonne eau, pâture, bois et pont sur la rivière Qu'Appelle, à mi-chemin entre Sumner et Whitewood.	
Forest Farm.....	B.P. Whitewood ..	12	....	Télégraphe.
Saltcoats........	B.P. Bradenburg	9	Eau, pâture et bois	
Bradenburg......	B.P. Churchbridge	9	Tr. peu d'eau ; pas de bois ; bonne pât.	
Churchbridge....	B.P. Langenburg.	12	Mauvais bois ; pâture ; pas d'eau. La Cie de ch. de fer fournit aux habit. de l'eau apportée de Yorkton......	Poste de surveillance d'incendie ; télégraphe.
Saltcoats........	B.P. Rothbery...	15	Bois, eau et pâture............	
do	BP. PheasantForks	16	Bois et eau ; pâture.................	
do	T. Magrath's, Lac du Croissant	23	Bons bois, eau et pâture.............	
Magraths	Route de Carleton	11	Pas d'eau, ni bois ni pâture..........	Cours d'eau, bois et pâture à 10 m. de ch. Magrath.
Route de Carleton	BP. PheasantForks	26	Bois, eau et pâture............	
Saltcoats........	B.P. Wallace.....	23	Bonne eau de puits, 2 milles de Wallace, 9 milles de Saltscoats, sur la route de Saltcoats, sur la route de Wallace ; on peut avoir du bois et de l'eau des crofters.	
Wallace	B.P. Kamsack....	25	Bonne eau de puits au ranche de Brown, 9 m. nord de Wallace ; eau bonne pour chevaux dans un lac à 15 m. nord de Wallace ; eau, bois et pâture à Kamsac.	
Kamsack	Riv. Assiniboine..	2	Eau, bois et pâture..................	On passe la riv. en bac au printemps, mais ce bac est hors d'état.
Riv. Assiniboine.	B.P. Coté........	12½	Eau, bois et pâture ici et là....... ..	Agence indienne.
Coté	B.P. Fort-Pelly...	12½	Eau, bois et pâture.................	Détachement de police.
Fort-Pelly	Mann's Mills.....	22	Eau, bois et pâture..................	
Saltcoats.... ...	BP. Lac Armstr'ng	10	Bois, pâture et eau de puits...	
Lac Armstrong..	B.P. Yorkton....	10	Bois, pâture et eau..................	Télégraphe, détachement de police.
Yorkton	B.P. Wallace.....	18	Mauvais bois rabougri et un peu d'eau de fondrière.	
do	B.P. Fort-Pelly...	55	Eau à 20 m. nord de Yorkton ; très sec de là à Pelly. Il y a moyen d'avoir de l'eau partout en faisant quelques m. du côté de la riv. au Sable Blanc. Bois et pâture le long de la route.	Sur la route du vieux fort Qu'Appelle et de Pelly.
Yorkton	Cussed Creek.....	11	Pont, bois. Eau, sauf en temps très secs.	
Cussed Creek.. .	B.P. Theodore....	17	Bois ici et là le long de la route. Bonne source à mi-chemin. Eau de puits à Théodore ; bois et pât. De l'eau eu quantité si l'on va à 5 m. du côté de la riv. au Sable-Blanc.	
Théodore	B.P. Lac Sheho...	23	Assez bonne eau dans le lac. Bois et pâture. Eau, excepté en temps sec, dans le creek à l'Eau-Claire, 9 m. nord-ouest de Théodore.	Poste de surveillance d'incendie.
Lac Sheho......	Lac de la Pêche, Milligan.	31	Bonne eau de puits au ranche de Powers. 21 m. de Sheo.	Détachement de police.
Milligan's.......	Lac aux Noix.....	45	Eau dans le creek aux Canards, 25 m. de chez Mulligan, et dans le creek de la Pierre-à-Pipe, 8 m. sud du lac aux Noix. Bois et pât. le l. de la route. Bois, pât. et eau de s. au l. aux Noix.	
Milligan's.......	B.P.L. de la Pêche	8	Eau, bois et pâture en abondance.....	
do	B.P. de Wishart..	36	Eau, excepté dans les temps secs, à 16 m. de chez Milligan, au creek des Hêtres. Bois et pâture. Eau de puits chez Wishart.	

TABLEAU des distances—Arrondissement de Saltcoats—*Suite.*

De	A	Milles.	Notes sur le bois, l'eau et la pâture.	Observations générales.
Yorkton	Fredericksens	28	Bois, etc., bonne qualité; bonne vente	Bur. de p. à moins de 3 m.
do	Sheho *via* Fredericksens.	53	Bois et pâture en assez grande abondance; eau dans les lacs et chez les colons le long de la route.	Bur. de poste à moins de 1 mille de la caserne (McConnell); poste de surveillance d'incendie.
do	Insingers.........	16	Bonne eau et pâture à Insingers; menu bois et branchages.	Bur. de poste Théodore, 9 m. d'Insingers (poste de surveillance d'incendie).
do	Plaines de la Plume	85	Bois, eau et pâture en bonne quantité.	Bur. de poste Lac la Pêche, 8 m. de Milligan. Détach. de police.
do	Lac du Diable (extrémité sud).	25	Bois, eau et pâture en bonne quantité; bonne route.	Bur. de poste le plus rapproché, Sable-Blanc, 8 m
do	Côte du Castor, y compris Théodore, Insinger et la colon. Richard	25	Bois, eau et pâture en bonne quantité dans les Buttes; pas de chemin à part des routes à foin.	Bur. de poste Théodore.
do	Richards	40	Très peu d'eau, bois et pâture en abondance.	Bureau de poste Pheasant-Forks.
do	Wallace	16	Bonne route; bois, eau et pâture.....	Bur. de poste Wallace.
do	Saltcoats	20	do do	Chef-lieu de commandement p. l'arrond., bur. de télégr. et ch. de fer.
do	Fort-Pelly	60	do do	Détachem. de police, rés. indienne et agence.
do	Ebenezer	10	do do	Bur. de poste Ebinezer (colonie allemande).
do	Tetloch......	35	Route passable; bonne quantité de bois, eau et pâture.	Bur. de poste Tetloch.
do	Crescent	18	Bonne route; bois, et pâture en abondance.	Bur. de poste Crescent.
do	Kamsack..........	40	Bonne route; bois, eau et pâture. ...	Bur. de poste Kamsack.
do	Fort-Qu'Appelle ..	75	Eau rare premiers 50 m. à partir de Yorkton; un peu chez Richards, 40 m. de Yorkton. Bonne route; bois et pâture.	Station de ch. de fer et bur. de télégr., détach. de police, réserve ind. et agence.
Wishart's	B.P. Kutawa.....	12	Bois et pâture; eau de puits rare. ...	Télégraphe; détachem. de pol.; agence ind.
Kutawa.........	Wishart's	12	....	
Wishart's	Creek aux Bouleaux	36	Peu d'eau dans le creek; bois et pâture à 6 m. est de chez Wishard; bonne eau de puits.	
Birch Creek.....	Sheho	12	....	
Yorkton	Insingers	20	Eau, bois et pâture....	Poste de surv. d'incendie.
Insingers	Richards	15	Bois, pâture et eau de puits..........	
Kutawa.........	Fort-Qu'Appelle ..	56	Bonne eau à tous les 20 m. (puits publics); bonne pâture le long de la route; bon bois tout le long de la route.	Détachem. de pol. à Fort-Qu'Appelle, avec ligne télégraph.; agence ind. à Kutawa; télégr. et bur. de poste à Kutawa: ferme et école à la rés. d. Muscowpetung, 11 m. de Kutawa; bureau de poste des Buttes du Tondre, un poste de la Cie de la Baie-d'Hudson. 6 m. de Kutawa; bonne route.

TABLEAU des distances—Arrondissement de Saltcoats—*Fin.*

De	A	Milles.	Notes sur le bois, l'eau et la pâture.	Observations générales.
Kutawa........	Humbolt..........	75	Bonne eau aux sources de la Plaine du Sel, 25 milles de Kutawa ; pas de bois là. Bon bois à 18 milles de Kutawa ; pas d'eau entre les sources et Humbolt dans les derniers mois d'été, mais au printemps il y a de l'eau au lac des Deux-Buttes, 48 milles de Kutawa. Pas de bois là ; bon bois à 40 miles de Kutawa et à Humbolt. Pas d'eau à Humbolt, mais il y en a de la bonne à 3 milles dans le nord. Bonne pâture tout le long de la route.	Grande route de Prince-Albert, avec ligne de télégraphe à Humbolt, mais non utilisée actuellement, pas de télégraphiste. Ferme du département des aff. ind. à la réserve du Pauvre ; pas de colons le long de la route ; route, bonne.
Kutawa.........	Régina	85	Bonne pâture, eau et bois à la réserve de Gordon, 12 milles de Kutawa ; bonne pâture, eau et bois près du ranche de De Adam, sur la route, 22 milles de Kutawa; bonne pâture, eau et bois au Lone Creek, 45 milles de Kutawa ; bonne pâture, eau et un peu de bois à la réserve de Pie-a-pot (rivière Qu'Appelle), 58 milles de Kutawa.	Route, assez bonne ; côtes un peu raides à monter et à descendre pour atteindre la vallée de la Qu'Appelle. Ferme du dép. des aff. ind. et école à la réserve de Gordon, 12 milles de Kutawa ; ferme du dép. des aff. ind. à la réserve de Pie-a-pot, 58 milles de Kutawa.
Kutawa.........	Quill Plain...... .	45	Bonne pâture, eau et bois sur la lisière nord de la Plaine Ronde, 17 milles de Kutawa ; bonne pâture, eau et bois au Birch Creek, 29 milles de Kutawa ; bonne eau, pâture et bois au creeh, 37 milles de Kutawa.	Très bonne route connue sous le nom de route du lac aux Noix. Bureau de poste de Wishart à 12 milles de Kutawa ; détachement de police aux Plaines de la Plume.

TABLEAU des distances—Arrondissement d'Estevan.

De	À	Nomb. milles	Notes sur Bois.	Notes sur Eau.	Notes sur Pâture.	Observations générales.
Gainsboro	Winlaw	10	Aucun....	En abond.	Abond. ..	Station de police d'été et bureau de poste.
Winlaw	Workman	18	do	Rare......	do .	Bureau de poste et point de contact des patrouilles d'été.
Workman	Vallée de la Souris.	15	En abond.	En abond.	do .	Station de police et colonie.
Gainsboro	Carnduff	16	Aucun....	do .	do .	Village non constitué en corpor. sur l'embr. de Souris(C. P. R.) et station de police.
Carnduff	Colonie française.	18	do	Rare......	do .	Colonie française et bureau de poste à Oakley.
do	Oxbow	20	do	do	do .	Village non constitué en corpor. sur l'embr. de Souris(C. P. R.) et station de police.
Vallée de la Souris.	Boscurvis	15	do	do	do .	Halte pour les patrouilles. Bureau de poste.
Boscurvis	Portal-Nord	15	do	do	do .	Stat. de police et village non const. en corpor. sur la frontière et le ch. f. du Sault.
Oxbow	Hirsch	24	do	do	do .	Colonie juive sur l'embranchement de Souris du C. P. R. et bureau de poste.
Hirsch	Estevan	20	En abond.	En abond.	do .	Stat. de p. Raccord. de la lig. du Sault et de l'embr. Souris,et vil. non const. en corp.
Oxbow	Carlyle	30	Aucun....	do .	do .	Point de rencontre des patrouilles. Magasin, forge et bureau de poste.
Carlyle	Percy	20	En abond. 1 mil. nord	Rare......	do .	Stat. de police et b. de poste.
Percy	Réserve Ouest	9	En abond.	En abond. (alcaline).	do .	Réserve indienne.
do	Colonie française.	12	Aucun....	En abond.	Bonne....	Colonie française.
Colonie française	Estevan	40				
Portal-Nord	Wood-End	25	En abond	do .	Abond. ..	Station de quarantaine.
do	Roche-Percée	12	do .	do .	do .	Village de mineurs sur la lig. du Sault. Bur. de poste et station de police en hiver.
Roche-Percée	Estevan	13	do			
Estevan	Wood-End	10	do .	do .	do	
Wood-End	Trav. du 18e Mille.	18	Aucun....	do .	do .	Pas de colonie. Place de campement sur le creek Long.
Trav. du 18e Mille.	Ecuries projetées.	12	do	do .	do .	do
Ecuries projetées	Trav. du 45e Mille.	15	do	do .	do .	do
Trav. du 45e Mille.	Trav. du 55e Mil. ou trav. de la P. But.	10	do	do .	do .	do
Trav. du 55e Mille.	Buffalo-Head	25	do	do .	do .	Pas de colonie. Point de rencontre des patrouilles d'Estevan et de Willow-Bunch.
Buffalo-Head	Broken-Shell	18	En abond.	Rare......	do .	Petite colonie d'éleveurs.
Broken-Shell	Yellow-Grass	12	Aucun. ..	Aucune...	do .	Poste de cantonniers sur la ligne du Sault.
Yellow-Grass	Weybourne	17	do	En abond.	do .	do
Weybourne	Estevan	56				

Police à cheval du Nord-Ouest.

TABLEAU des distances entre les postes détachés et autres points de la circonscription de Maple-Creek.

De	A	Nombre de milles.	Nombre de milles.	Observations.
Maple-Creek	Bear-Creek	23		
Bear-Creek	Rocky-Springs	6		
Rocky-Springs	East-End	19		
East-End	Stone-Pile	26		
Stone-Pile	Snake-Creek	30		
Maple-Creek	do		104	
Maple-Creek	Farwell		35	
Maple-Creek	Ten-Mile	39		
Ten-Mile	Spur-Creek	25		
Spur-Creek	Traverse de Kennedy	30		
Traverse de Kennedy	Pend'Oreille	30		
Maple-Creek	Pend'Oreille		124	
Maple-Creek	Graburn		27	
Graburn	The-Mill	14		
do	Josefsburg	18		
The-Mill	Medicine-Lodge	11		
Medicine-Lodge	Pend'Oreille	46		
Maple-Creek	Pend'Oreille		89	
Medicine-Lodge	The-Mill	11		
do	Josefsburg	18		
do	Medicine-Hat	35	64	
Maple-Creek	Lac aux Grues	21		
Lac aux Grues	Lac aux Mouettes	34		
Lac aux Mouettes	Swift-Current	41		
Maple-Creek	do		96	
Maple-Creek	Lac de Seize-Milles	19		
Lac de Seize-Milles	Fourches du Daim-Rouge	65		
Maple-Creek	do		84	
Swift-Current	Saskatchewan-Landing	30		
do	Emb. de riv. du Courant	35		
do	Rush Lake Landing	35		
do	Miry-Creek	60		
do	Lac de la Plume-d'Aigle	30		
do	Lac aux Mouettes	40		
do	Lac aux Joncs	28	128	
Medicine-Hat	Fourches du Daim-Rouge	90		
do	Medicine-Lodge	35		
do	Josefsburg	30		
do	Lac Big-Stick	62		
do	Lac Many-Islands	30	147	
Maple-Creek	Walsh	30		
Walsh	Dunmore	30		
Walsh	Medicine-Hat	31		
Dunmore	do	7		
Maple-Creek	do		61	
Snake-Creek	East-End	56		
East-End	Farwell	22		
Farwell	Ten-Mile	34		
Ten-Mile	Medicine-Lodge	38		
Snake-Creek	do		150	

SÉV. GAGNON,
Surintendant, commandant la division A.

TABLEAU des distances—Circonscription de Lethbridge.

De	A	Milles.	Notes sur l'eau, le bois, la pâture, etc.	Observations générales.
Lethbridge	Petite riv. de l'Arc	22	Bonne pâture et eau	Station de police.
Petite riv. de l'Arc.	Ranche C. Y.	18	do	Ranche C. Y.
Ranche C. Y.	Emb. de la gr. riv. de l'Arc.	35	do	Campem. d'hiver C. Y.
Emb. de la gr. riv. de l'Arc	Lac aux Herbes	6	Bonne pâture	Station télégraphique.
Petite riv. de l'Arc.	Iron Springs	10	Bonne pâture et eau	
Lethbridge	Kipp	13	Bonne pâture	Station de police et bac.
do	Sainte-Marie	18	Bonne pâture et eau	Station de police.
Sainte-Marie	Rés. des Gens-du-S.	13	do	Agence indienne.
Lethbridge	Coteau de la riv. au Lait	55	Bonne pâture et eau au 18e et 19e milles	Station de police.
Coteau de la riv. au Lait	Coutts	15	Bonne pâture et eau à la source de John Joe	Stat. de pol., stat. de ch. f. et télég., douanes et bur. de p.
do	Fourches de la riv. au Lait	8	Bonne pâture et eau	
do	Pierre-Ecrite	30	Bonne pâture	Station de police.
Coutts	do	15	do	do
Pierre-Ecrite	Pend'Oreille	35		do
do	Lac Tyrrel	20	Bonne pâture et eau	
Pend'Oreille	Many Berries Creek.	18	do	Ranche Huckvale.
do	Medicine-Lodge	43	do	Station de police.
do	Traverse de Kennedy	25	Bonne eau, bois, et pâture	Ancienne station de police.
Lethbridge	Rés. des Gens-du-S.	22	Bonne pâture et eau	Agence indienne.

R. BURTON DEANE,
Surint. command.

LETHBRIDGE, 30 novembre 1895.

Tableau des distances—Circonscription de Macleod.

De	Direction.	A	Milles.	Notes sur l'eau, le bois, la pâture, etc.	Observations générales.
Macleod	Sud	Stand-Off	18	Sources à 7 milles ; pas de bois ; bonne pâture ; eau et bois à Stand-Off.	Poste de pol. de l'aut. côté de la riv. Koutenai ; pas de pont ni lac ; agence ind. ; bonne route ; rivière dangereuse à l'eau haute.
Stand-Off	do	Ste-Marie. do par pont.	30 35	Eau et bois à la traverse du creek de Lee, 22 milles ; bonne pâture ; eau et bois à Sainte-Marie.	Poste de pol. ; télép. jusqu'à Lethbridge ; B.P. Colles ; 2 riv. : du Ventre et Ste-Marie, à traverser ; pont sur la dern. ; bonne route.
Macleod	Nord	Leavings	32	Eau à la traverse du ruisseau des Saules (4 milles) et aux Cut Banks (15 milles) ; bonne pâture ; pas de bois.	Poste de police ; B.P. New-Oxley, 5 milles ; station de Clansholm sur C.P.R., 7 milles ; pas de bur. télégraph. ; bonne route.
Leavings	do	Creek aux Maringouins.	22	Eau de source à la coulée des Pins, 12 mil., 300 vgs de la route ; pas de bois, bonne pât. ; pât. et eau au creek des Maring. ; pas de bois.	Bonne route ; poste de police ; B.P. Nanton, 7 milles ; station de Nanton, C.P.R., 3 milles ; pas de bureau télégraphique.
Macleod	Ouest	Pincher-Creek	30	Bois et eau chez Le Grandin, 18 milles ; bonne pâture ; bois et eau au Pincher Creek.	Poste de police ; bureau de poste ; bonne route.
do	N.-ouest	Buttes du Porc-Epic.	30	Bonne pâture ; eau ; pas de bois près du détachement ; bonne eau.	Poste de pol. ; B.P. Livingston, 18 milles ; route accidentée.
do	Sud	Creek de Lee, ou Cardston.	42	Sources à 7 milles ; bois et eau à Stand-Off ; bois et eau au Lee's Creek ; bonne pâture ; gros bois debout à 22 milles du détachement, près des montagnes.	Poste de pol. ; B.P. Cardstone ; téléph. à Lethbridge et Ste-Marie ; bonnes routes ; deux bons magasins, hôtel, forge, etc.
Creek de Lee	S.-ouest	Boundary-Creek	18	Bonne pâture ; abondance d'eau ; menu bois ; gros bois debout à 3 milles du détachement.	Route passable : très montueuse ; poste de police ; ¾ mille de la frontière.
Boundary Creek.	N.-est.	Sainte-Marie	18	De l'eau en abondance ; bonne pâture pas de bois.	Bonne route montueuse.
Macleod	Est	Kipp	16	Bonne pâture ; pas de bois ni d'eau ; bois sur la rivière au poste détaché.	Poste de police ; passage d'eau ; B.P. Kipp ; bonne route.
do	S.-ouest	Kootenai	28	Bonne pâture ; eau à peu près à mi-chemin ; pas de bois ; bois sur la rivière près du détachement.	Poste de police ; B.P. Tishburn, 6 mil. ; bonne route, montueuse ; détach. sur rivière Koutenai.
do	Ouest	Piégâne	12	Bonne pâture ; eau et bois ; bois près du détachement.	Poste de police ; agence indienne ; assez bonne route.
do	S.-ouest	Gr. Coude *via* détachement de Kootenai.	45	Bonne pâture et eau ; pas de bois ; bonne eau et bois au poste détaché.	Poste de pol. ; B.P. Mount-View ; assez bonne route.
do	do	Gr. Coude *via* Stand-Off.	51	Bonne pâture ; bois et eau.	Bonne route.
Buttes du Porc-Epic.	S.-ouest	Pincher-Creek	25	Bonne pâture ; eau ; pas de bois.	Bonne route.
Sainte-Marie	Sud	Camp. quarant.	9	Eau ; bonne pâture ; pas de bois.	Bonne route ; campement de police en été ; B.P. Colles à Sainte-Marie.
do	S.-est.	Champ do ou Whiskey-Gap.	14	Bonne pâture et eau ; pas de bois.	Bonne route ; campement de gardiens de troupeau.
do	do	Bras sud, rivière au Lait	38	Pas de bois ; bonne pâture ; eau.	Ass. bonne route ; campem. de police en été.
do	Est	Détach. de riv. au lait, division K	55	do do	Assez bonne route ; poste de police.
do	Sud	Frontière	12	do do	Bonne route.
do	Nord	Ranche Brown	12	do do	Assez bonne route.
do	N.-ouest	Cardston	9	Bonne pâture et eau.	Bonne route.
Kootemay	do	Pincher-Creek	18	Bonne pât. et eau ; pas de b.	do

TABLEAU des distances—Circonscription de Macleod.

De	Direction.	A	Milles.	Notes sur l'eau, le bois, la pâture, etc.	Observations générales.
Kootenai......	Sud	Grand-Coude. ..	15	Bonne pâture et eau; menu bois.	Bonne route.
do	N.-est.. ..	Stand-Off.......	18	Bonne pâture et eau; bois.	do
Grand-Coude...	Est.......	Creek de Lee....	16	Bonne pât.; eau; pas de bois	Route passable.
do	S.-ouest ..	Lacs Koutenai...	18	Bonne pâture; eau et bois.	Bonne route.
do	Nord.....	Pincher-Creek ..	30	do do ..	Route passable.
do	Sud......	Boundary-Creek	18	do do ..	do
Stand-Off.....	do	Ag. d'En-Haut..	4	do do ..	Bonne route.
do	N.-est	Agence d'En-Bas	6½	do do ..	do
Creek de Lee....	do ..	Lethbridge	48	Ass. bon. pât.; eau; pas de b.	do
Leavings	Sud	B.P. New-Oxley	5	do do ..	do
do	S.-ouest ..	B. P. Meadow Creek	17	Bonne pâture do ..	do
do	Ouest.....	B.P. Lynden...	13	Bonne pâture; eau; menu bois.	Route passable; accidentée.
do	do	Détachement du Porc-Epic.	28	do do ..	do do
Cr. aux Maring.	do	Ranche Cross...	15	Bonne pât.; eau; pas de bois	do do
do ..	S.-ouest ..	B.P. Nanton....	7	do do ..	Bonne route.
do ..	Nord.....	Rivière Haute..	16	Bonne pâture; eau et bois à la rivière Haute.	Poste de pol., bur. de poste, magasin, etc.; bonne route
do ..	N.-ouest ..	Ranche Stimson.	25	Bonne pât.; eau; pas de bois	Route passable.
Pincher-Creek ..	Ouest	Sources, Passe du Nid-de-Corbeau	30	do bois et eau.	Bonne route.
do ..	do	Moulin de McLaren.	10	do do ..	do
do ..	do	Lac du Nid-de-Corbeau.	43	do do ..	do
do ..	Est.......	Lacs Halifax....	10	Bonne pâture; pas de bois ni d'eau.	do
do ..	S.-ouest ..	Houill. du Christie.	12	Bonne pâture; bois et eau.	do
Détachem. des B. du Porc-Epic.	Sud......	Ranche d'En-Bas de Walrond.	10	Bonne pâture; eau; menus branchages de saule.	do
do ..	do	Ranche à chev. de Walrond.	12	do do ..	do
do ..	do	Ag. des Piégânes	15	Bonne pâture; eau; bois..	do poste de police.
do ..	S.-ouest ..	B.P. Livingstone	18	do do ..	Assez bonne route.
Macleod........	N.-ouest ..	Ranche Winder.	22	Bonne pât.; eau; pas de b.	Bonne route.
do	do ..	do Glengarry	32	do do ..	do
do	do ..	do Oxley	37	Bonne pâture; eau et bois.	do
do	Ouest.... ..	do Walrond .	15	Bonne pât.; eau; pas de bois	do accidentée.
do	S.-ouest ..	do Cochrane.	34	Bonne pâture; eau et bois.	do
do	S.-est.....	do Slide-Out.	7	Bonne pât.; ni bois ni eau.	do
do	Sud......	Ag. d'En-Bas, Gens-du-Sang.	12	do bois et eau....	do
do	do	Ag. d'En-Haut, Gens-du-Sang.	22	do do ..	do
do	Ouest.	Ag. des Piégânes	12	do do ..	do
do	do	Stat. du P.can.	2	....	do pont sur la rivière; B.P. Macleod O.

CIRCONSCRIPTION de Calgary—Tableau des distances.

NORD.

De	A	Milles.	Notes sur l'eau, le bois, la pâture, etc.	Observations générales.
Calgary	Johnstons	22	Eau et pâture......	Quartier de route, patr. de surv. d'inc.
Johnston's........	Scarletts	18	do	Quartier de route.
Scarlett's..........	Olds	16	do	Stat. de ch. de fer C et E., hôtel, stat. télégr., bur. de poste, poste de police.
Olds.....	Innisfail............	20	Eau, bois et pâture..	Stat. de ch. de fer C. et E., hôtel, stat. télégr., bur. de poste, poste de police.
Calgary	Knee Hill	60	Eau et pâture......	Houillère ; mauvaise eau.
do	Ranche à moutons de Stewart	32	Eau, bois et pâture..	

SUD.

De	A	Milles.	Notes sur l'eau, le bois, la pâture, etc.	Observations générales.
Calgary	Midnapore..........	8	Eau, pâture et bois..	Bureau de poste, fabrique de lainages, pont sur le creek.
Midnapore	Creek des Pins......	6	do ..	Bureau de poste, quartier de route, beurrerie, pont.
Creek des Pins....	De Winton..........	3	do ..	Station de chemin de fer C. et E., bureau de poste.
De Winton.......	Dewdney..	10	do ..	Stat. de ch. de fer C. et E., bureau de poste, poste de police., quartier de route, scierie, beurrerie.
Dewdney.........	Rivière Haute......	11	do ..	Station de chemin de fer C. et E., bur. de poste, station télégraph., poste de police, pont, hôtel.
Rivière Haute....	Cr. aux Maringouins	16	do ..	Poste de police.
do	Pekisto....	24	do ..	Bureau de poste.
do	Ings	25	do ..	Poste de police.
do	Ranche à chevaux de la Rivière Haute..	6	do ..	
Calgary	Réserve des Sarcis...	10	do ..	Agence indienne.
Réserve des Sarcis.	Priddis.............	8	do ..	Bureau de poste.
Priddis......	Millarville..........	12	do ..	Bur. de poste, patr. de surv. d'incend.
Millarville........	Ranche Quorn......	7	do ..	

EST.

De	A	Milles.	Notes sur l'eau, le bois, la pâture, etc.	Observations générales.
Calgary	Sheppard...........	10	Pâture et eau......	Poste de cantonniers du ch. de f. C.P.
Sheppard.........	Langdon	12	do	Station de ch. de f. can. du P., bureau de poste, station de télégraphe.
Langdon	Gleichen............	34	do	Station de ch. de f. can. du P., bureau de poste, stat. télég. et poste de pol.
Gleichen..........	Cluny...............	10	do	Poste de cantonniers du ch. de fer.
do	Traverse Pieds-Noirs	8	Pâture, bois et eau..	Réserve des Pieds-Noirs.
do	Hope Johnstons.....	38	do ..	Ranche à mouton du Bouton-de-Rose.
Calgary	Dinton..............	45	do ..	Patrouille de surveillance d'incendie.

TABLEAU des distances—Circonscription de Calgary—*Suite.*

OUEST.

De	A	Milles.	Notes sur l'eau, le bois, la pâture, etc.	Observations générales.
Calgary	Cochrane	24	Eau, pâture et bois.	Station C.C.P., station télég., bur. de poste, patr. de surveil. d'incendie.
Cochrane	Midford	4	do	Station C.C.P., bureau de poste, pont sur la rivière de l'Arc.
Midford	Morley	16	do	Station C.C.P., bur. de poste, station de télégr., poste de police, réserve des Assiniboines, pont.
Morley	Kananaskis	10	do	Bureau de télégr. C.C.P., bureau de poste, scierie.
Kananaskis	Canmore	14	do	Stat. de télégr. C.C.P., bur. de poste, poste de police, mine de houille.
Canmore	Anthracite	10	do	do do
Anthracite	Banff	4	do	Stat. de télégr. C.C.P., bur. de poste, poste de pol., sources d'eau chaude.
Calgary	Ranche à chevaux de la rivière de l'Arc	18	do	
do	Ranche Merino	....	do	
do	Spring-Bank	10	do	Bureau de poste.
do	Jumping-Pond	25	do	Bur. de poste, patr. de surv. d'incendie

TABLEAU des distances—District du Prince-Albert.

De.	A	Milles.	Eau et bois.	Observations générales.
Prince-Albert.....	Willoughby.	20	En abondance	Bur. de poste près station Macdowall.
Willoughby	Lac aux Canards....	20	do	Bur. de poste ; poste de police, agence indienne, école industrielle.
Prince-Albert	Brancepeth....... ..	30	Bois en abondance...	Bureau de poste ; croise embranchement de la Souris à Macking.
Brancepeth......	Kinistino..... ...	17	do ..	do
Prince-Albert	Pas. d'eau d'Isbister.	18	do ..	Croise embranchement de la Souris.
Pass. d'eau Isbester	Kinistino...........	26	do ..	do
do .	Coxby......	9	do ..	Bureau de poste.
Coxby..	La-Corne.....	24	do ..	Poste de la Cie de la Baie-d'Hudson, bureau de poste, réserve indienne.
La-Corne.........	Kinistino......... .	16	do ..	do do
Kinistino.........	Sources de Flett	13	Bois et eau.........	Bureau de poste.
Sources de Flett ..	Milfort.............	12	do	do
Prince-Albert.....	Boucher..	22	do	Bureau de poste, colonie française sur l'embranchement de la Souris.
Boucher..........	Batoche	20	do	Bureau de poste, colonie française sur l'embranchement de la Souris, bac.
Batoche	Alvena..........	22	Bois, rare ; eau, bonne.	Bureau de poste.
do	Une-Flèche	6	En abondance	Réserve indienne.
do	Lac aux Canards..	6	do ...	
Prince-Albert. ...	Shellbrook	35	....	Bureau de poste.
Shellbrook	Plaine du Serpent...	30	....	Agence indienne.
Prince-Albert	Lac à l'Esturgeon...	23	....	Agence indienne ; directeur d'agriculture, mission de l'Eglise d'Angleterre.
Lac à l'Esturgeon	Plaine du Serpent...	49	....	
Lac aux Canards..	Carlton	12	Bois ; eau rare	Bureau de poste, magasin, bac.
Carlton	Lac Muskeg........	20	do	Bureau de poste, mission cath. romain.
Lac Muskeg.....	Plaine du Serpent...	10	Bois et eau	
Carlton	do ..	25	Bois ; eau rare.. ..	
Plaine du Serpent.	Lac des Sables	25	....	Réserve indienne.
Lac des Sables....	Lac Vert............	120	....	Poste de la Cie de la Baie-d'Hudson.
Lac aux Canards.	Wingard	11	En abondance......	Bureau de poste.
do	Rosthern.....	11	Bois rare	Bureau de poste sar le ch f. can. du P.
do	Saint-Laurent.	7	Pas beaucoup d'eau..	Bureau de poste, mission catholique romaine, bureau de poste de Grandin.
Saskatoon.......	Henrietta......	30	Pas de bois ; eau rare dans la prairie.	Poste de police, bureau de télégraphe de l'Etat.
....	Dundurn....... ...	32	Bois et eau.........	Elevage, station du C.C.P.
....	Whitecaps.	18	do	Réserve indienne, "Sioux".
....	Canaan........	15	do	Elevage.
....	Llewellyn	18	Bois rare ; eau et pâture.	Bureau de poste.
....	Egypt.............	45	do ..	S. O. de Dundurn sur la Saskatchewan-Sud ; élevage.
....	Lac aux Canards ...	65	Bois et eau rares....	
....	Batoche.....	60	Pas beaucoup de bois ; de l'eau dans la rivière seulement.	

TABLEAU des distances—District de Battleford.

De	A	Milles.	Notes sur l'eau, le bois, la pâture, etc.	Observations générales.
Battleford	Détachement de Macfarlane.	24	Eau et bois en abond. ; pas d'herbe..	Poste de police.
Détachement de Macfarlane.	Détachement de Henrietta.	31	do do ..	do
Détachement de Henrietta.	Saskatoon	35	Pas d'eau ; médiocre pâture ; pas de bois à l'exception d'un "bluff", à 14 milles de Saskatoon.	do
Battleford	Jackfish	42	Pas d'eau avant d'arriver à Jackfish, 25 milles de Battleford ; bonne pâture et bois en abondance.	do
do	Bresaylor	25	Bonne pâture, eau et bois	Station de télégraphe.
do	Lac aux Oignons..	105	do	Poste de police.
Lac aux Oignons.	Lac La-Selle......	95	do	Réserve indienne et station de télégraphe.
do	Lac Froid...	60	do	
Battleford	Lac aux Tortues ..	65	do	
do	Meadow Lake	125	Du lac à la Tortue route charretière seulem. sur env. 12 milles ; ensuite sentier à trav. bois épais et muskegs ; eau en abondance et bonne pâture pour petit détachement.	Petite colonie de métis.
do	Lac Sonore...	120	Bonne eau, bois et pâture..	Quelques colons.
do	R. des Assiniboines	18	Eau, bois et pâture en gr. abondance.	
do	Réserve du Faisan-Rouge.	18	do do ..	
do	Réserve de Foin-d'Odeur.	20	do do ..	
do	Réserve de Poundmaker.	40	do do ..	
do	Réserve de Moosomin.	18	do do ..	
do	Réserve de Thunderchild.	18	do do ..	

Pour copie conforme.

J. COTTON, *surint.*

Police à cheval du Nord-Ouest.

TABLEAU des distances—Arrondissement d'Edmonton.

De	À	Nombre de milles.	Observatio's quant aux bois, eau et nourriture.	Observations générales.
Fort-Saskatchewan.	Edmonton....	18	En abondance.	Le plus gros vill. de la circonscrip. et de l'Alberta-Nord ; pop. envir. 1,200 ; terminus ch. f. C. et E. ; stat. de police de chaque côté de la rivière.
Edmonton......	Saint-Albert....	9	do ..	Florissante colonie pour la pl. gr. partie française ; mission c. r., couvent, hôpital, écoles, etc., communic. télégraph. et téléphon. avec Edmonton ; station de police.
Saint-Albert....	Lac Sainte-Anne	53	do ..	Poste de la Cie B.-H. ; mission c. r. ; station de police ; bureau de poste.
Edmonton......	Pl. de Roches...	19	do ..	Réserve indienne ; B. P. et détach. temporaire de police dans le temps des feux de prairie.
do	Lac aux Œufs ..	22	do ..	Colonie fr. ; B. P. à Morinville, 12 milles du lac ; stat. de pol. dans le temps des feux de prairie.
do	Leduc.........	18 p. ch. f. 20 " route.	do ..	Sur le ch. f. C. et E. ; B. P. et station de police dans le temps des feux de prairie.
do	Wetaskiwin	40 " ch. f. 47 " route.	do ..	Florissant village sur ch. f. C. et E. ; popul. 200 ; bureau de poste, télégraphe et stat. de police.
Wetaskiwin	Duhamel........	20	do ..	Florissante colonie de Français et d'Américains, avec quelques Belges et métis ; bureau de poste et station de police.
Edmonton	Daim-Rouge....	97 p. ch. f. 99 " route.	do ..	Village florissant sur ch. f. C. et E., à mi-chemin entre Edmonton et Calgary ; B. P., télégraphe et station de police ; population, 135.
do	Lacombe........	79 p. ch. f. 80 " route.	do ..	Village sur ch. f. C. et E. ; B. P. et télégraphe ; population, 99.
Lacombe.....	Lammerton.....	30	do ..	Colonie métisse, près du lac aux Bisons ; B. P. et station de police ; quelques colons blancs.
Edmonton......	Innisfail........	115 p. ch. f. 117 " route	do ..	Station de police et télégraphe ; bureau de poste sur la ligne du ch. f. C. et E.
Fort-Saskatchewan.	Victoria........	50	do ..	Poste de la Cie B.-H. ; télégraphe et B. P. ; bac ; petite colonie de métis.
Victoria........	Lac La-Selle....	38	do ..	Réserve indienne ; B. P. et télégraphe.
Lac La-Selle....	Lac Pois.-Blanc.	35	do ..	do moulin à farine ; B. P., mission méthodiste.
Lac Pois.-Blanc.	Cr. au Cochon...	27	do ..	Halte ; colonie de métis.
Cr. au Cochon ..	Lac La-Biche...	12	do ..	Poste de la Cie B.-H. ; mission catholique et couvent ; grosse colonie de métis.
Fort-Saskatchewan.	Athabas'a-Landing.	100	do ..	Important poste de police sur la riv. Athabasca, centre de distrib. p. les dist. des riv. de la Paix et Mackenzie ; poste B.-H. ; colonie de métis.
Athabas'a-Landing.	Grands-Rapides.	165 par bateau.	....	Détach. de police pour visiter les marchandises à destination du district de la rivière Mackenzie.
do ..	Petite rivière l'Esclave.	75 par bateau.	....	Détach. de police pour visiter les marchandises à destination du district de la rivière de la Paix.
Fort-Saskatchewan.	Lac aux Œufs ..	43	En abondance.	Sur le côté sud de la rivière Saskatchewan ; colonie florissante avec bureau de poste.
do ..	Lac du Castor ..	50	do ..	Floriss. colonie d'Allemands, de Suéd. et d'Américains ; bureaux de poste au Lac-du-Castor et à " Logan ", de l'autre côté du lac.
do ..	Clover Bar......	12	do ..	Florissante colonie d'Ecossais ; passage d'eau ; bureau de poste à Agricola.

A. H. GRIESBACH,
Surintendant.

RAPPORT SUPPLÉMENTAIRE

DU

COMMISSAIRE DE LA POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST

1895

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIME PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE
1896

Police à cheval du Nord-Ouest.

A Son Excellence le Très Honorable comte d'Aberdeen, etc., etc., gouverneur général du Canada, etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence un rapport supplémentaire du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest pour l'année 1895.

Respectueusement soumis,

MACKENZIE BOWELL,

Président du Conseil privé.

20 MARS 1896.

Police à cheval du Nord-Ouest.

Police à cheval du Nord-Ouest, Bureau du commissaire,
Régina, 16 mars 1896.

A l'honorable
Président du Conseil privé,
Ottawa.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre un rapport de l'inspecteur C. Constantine, qui commande la police dans la région du haut Yukon. A ce rapport, qui embrasse la période du 1er juin 1895 au 20 janvier 1896, sont joints ceux de l'inspecteur D. A. E. Strickland et du médecin auxiliaire A. E. Wills.

Je regrette que ces documents ne me soient pas parvenus à temps pour être inclus dans mon dernier rapport annuel.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

L. W. HERCHMER,
Commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest.

Police à cheval du Nord-Ouest.

FORT CONSTANTINE, CUDAHY, P.O.
HAUT YUKON, 20 janvier 1896.

MONSIEUR,—Ce rapport pour la période de temps comprise entre le 1er juin 1895 et le 20 janvier 1896, j'ai l'honneur de le dater du poste militaire ou semi-militaire le plus au nord dans l'empire britannique, situé qu'il est dans la latitude 64° 26′ N. et la longitude 140° 18′ O., sur le fleuve Yukon, au confluent du creek du Quarantième-Mille—cours d'eau qui n'est pas peu de chose en lui-même, puisqu'il a 150 verges de largeur à son embouchure et 360 milles de longueur, mais que réduit à l'insignifiance l'immense fleuve dans lequel il se jette. "Yukon" signifie *Great River* (Grande-Rivière), nom sous lequel les indigènes désignent ce fleuve quand ils le nomment en anglais.

Le gouvernement ayant décidé d'établir un poste dans cette lointaine région, un détachement composé de 2 officiers, 1 médecin et 16 sous-officiers et constables, partit de Régina le samedi, 1er juin 1895, par le Pacifique canadien, pour Seattle, F.W., d'où il s'embarqua sur le steamer *Excelsior* le mercredi, 5 du même mois.

Le voyage jusqu'à Onalaska, l'une des îles Aléoutes, fut heureux et le temps beau, à l'exception de deux jours de mer furieuse et d'un jour de retard causé par la brume sur le banc Davidson, où nos hommes et d'autres passagers s'amusèrent à pêcher de la morue, dont ils prirent une quantité considérable et qui apporta un agréable changement au menu du bâtiment.

Nous arrivâmes à Onalaska le samedi, 15 juin, et partîmes de là le lundi, 17, à midi. De bon matin, mardi, le 18, nous passâmes devant les îles aux Phoques. Le mercredi, 19, nous donnâmes à travers des glaces dont nous ne pûmes nous dégager qu'au bout de 13 jours, en dépit de plusieurs efforts, et il y eut un moment où la situation devint critique. Nous passâmes quelques jours en panne à la hauteur de l'île Saint-Laurent, changeant notre position selon que la glace nous forçait de le faire. Nous atteignîmes enfin le cap Nome le mardi, 2 juillet, et Saint-Michel le mercredi, 3, à 9.45 heures du matin.

Nous quittâmes ce dernier endroit à 3 heures après-midi, vendredi, le 5, après transbordement des passagers et de la cargaison au bateau à vapeur *P. B. Weare.* Comme nous venions de partir il s'éleva une raffale qui nous força de mettre à l'ancre jusqu'à ce qu'elle fût passée. Nous nous mîmes définitivement en route à 6 heures du soir. La distance depuis Saint-Michel jusqu'à la bouche nord du Yukon (celle par où l'on passe) est de 80 milles, par mer. En temps calme il faut faire ce trajet en bateau à fond plat et à roues par derrière. Nous franchîmes la barre, à l'embouchure du fleuve, à 4.30 heures du matin, le samedi, 6 juillet, et nous amarrâmes durant huit heures pour nettoyer les chaudières et évacuer l'eau de mer.

Le voyage pour remonter le fleuve jusqu'à notre destination fut très impatientant par sa lenteur, vu que les mouches étaient méchantes et la chaleur très grande. Nous arrivâmes à Fort-Cudahy le mercredi, 24 juillet, à 6 heures du matin. Le déchargement de la cargaison, commencé aussitôt, fut achevé le jeudi soir, 25.

CONSTRUCTIONS.

Le vendredi, 26 juillet, l'inspecteur Strickland et un détachement de sous-officiers et constables s'embarquèrent sur le *Weare* pour remonter le Yukon dans le but de sortir du bois avec lequel construire le poste. La distance à laquelle ils devaient aller était incertaine. On s'arrêta d'abord à environ 30 milles d'ici, sur une petite île où l'on trouva quelques arbres. On transporta ensuite le champ des opérations un peu plus haut, sur un petit creek où il y avait du bon bois. Quelques-uns des troncs d'arbres mesuraient jusqu'à 28 ou 30 pouces de diamètre. Il fallut travailler ferme pour sortir ces pièces de bois, attendu que n'ayant pas autre chose que des pou-

lies, on était bien obligé de tout faire à force de bras. Le sous-bois était très épais, le champ d'opération un marais, et les mouches indescriptibles. Au bout de trois semaines, l'équipe descendit 400 pièces de bois de différentes grosseurs, mais toutes utiles. Toutefois, ce n'était pas suffisant, et comme la saison était avancée, je me vis forcé d'acheter d'autres pièces de bois pour achever le poste. Il en fallut 250. Va sans dire que la plus grande économie fut exercée, et que pas une bille, ni même la moindre partie d'une bille, ne fut gaspillée.

La journée du lundi, 29 juillet, fut employée à tracer les lignes de l'emplacement du poste. Ensuite le terrain fut déboisé et débroussaillé; puis dépouillé de la mousse qui le recouvrait. On creusa des fossés sur les côtés ouest, nord et est, et aussi un grand au centre de l'emplacement. Il fut aussi creusé de petits fossés latéraux communiquant avec les grands. Tout cela exigea beaucoup de rude labeur, et l'on procéda à cet ouvrage quelque temps qu'il fît. Quand nous n'avions pas 90° à l'ombre, il pleuvait à verse. Toujours les hommes travaillaient dans l'eau jusqu'à la cheville, et quelque fois jusqu'aux genoux. L'enlèvement de la mousse fut particulièrement un ouvrage dur. Voici comment on procédait: on en coupait une bande d'environ 3 pieds de largeur sur toute la longueur de l'emplacement; puis on divisait cette bande par carreaux que les hommes arrachaient en s'y mettant à trois. Ce procédé fut continué jusqu'à ce qu'un espace de 150 pieds de long sur 125 de large eût été déblayé; puis la mousse ainsi arrachée fût transportée en brouette ou à bras au bord de l'eau, où elle restera jusqu'à ce que la crue du printemps l'emporte. La mousse est la plaie de cette partie du pays. Son épaisseur varie de 1 à 3 pieds, et immédiatement au-dessous se trouve une couche de glace blanche et claire.

Pour faire les fossés on enlevait d'abord la mousse afin que la chaleur du soleil pût arriver jusqu'à la glace et au sol gelé qu'elle recouvrait. Le dégel pouvait ainsi se faire jusqu'à la profondeur de 4 ou 5 pouces en 24 heures, et soir et matin on ôtait à la pelle les matières ainsi dégelées.

Ainsi l'ouvrage marcha jusqu'au retour de nos bûcherons, alors qu'il changea un peu. Il fallut sortir les billes de l'eau, les équarrir à la hache ou à la scie, puis les transporter la distance d'environ un quart de mille jusqu'à l'emplacement du poste. Pour économiser du temps je louai la scierie de la compagnie, nos hommes faisant l'ouvrage eux-mêmes. C'était ce qui coûtait le moins cher et prenait le moins de temps. Nous eûmes de nos billes une certaine quantité de planches (environ 3,000 pieds), avec les dosses qu'on employa pour les couvertures, aussi bien que pour les planchers et les cloisons de certains bâtiments, et qu'autrement il nous aurait fallu acheter à 50 cents l'une.

Les pièces de bois les premières sciées furent les soles—de 22 à 35 pieds de longueur, sur 10 à 14 pouces de largeur et 8 pouces d'épaisseur. La *N. A. T. & T. Company* eut l'obligeance de prolonger d'environ 500 pieds sa voie de roulage, qui se trouva ainsi à venir jusque vis-à-vis de l'emplacement. Sur cette voie circulait un wagonnet dont nous nous servîmes pour transporter les pièces de bois. On le poussait à bras, mais même cela nous épargnait beaucoup de labeur. Il fallait ensuite porter les pièces de bois sur une distance de 50 à 200 pieds en passant dans la boue. Après que les soles eurent été mises en place et que l'on eut scié d'autres pièces de bois, on construisit une voie de roulage descendant de chaque côté du quadrilatère, à quelques pieds de la ligne des constructions.

Un à un les bâtiments s'élevèrent, d'abord le corps de garde—de 30x22 pieds, ensuite la caserne—de 70x22, puis le magasin, bureau compris—48x22, ensuite les logements d'officiers, l'un de 35x22 pieds et l'autre de 33x22, puis l'infirmerie—33x22, et enfin des logements de 16x16 pieds chacun, pour les sous-officiers d'état-major et le médecin—soit en tout huit bâtiments. Les pièces de toiture furent posées, ainsi que les dosses, qu'on recouvrit plus tard de mousse et de terre, puis on fit les planchers, et finalement le lundi, 7 octobre 1895, les hommes prirent possession de leur quartier, et les officiers emménagèrent à leur tour environ huit jours après.

Comme le terrain a été déboisé, débroussaillé, dépouillé de sa mousse et fossoyé, les billes de sciage coupées à environ 30 milles en haut du fleuve, mises en radeau et flottées, équarries à la scie, transportées à bras par les hommes sur la distance d'au moins un tiers de mille, les bâtiments achevés et tout le monde confortablement

logé dans les trois mois de notre arrivée, cela fait l'éloge de l'énergie et de l'aptitude des hommes de la police à cheval du Nord-Ouest envoyés dans ce coin reculé du Canada.

Il peut n'être pas hors de propos de décrire les bâtiments par le menu. Ils sont placés de manière à former un quadrilatère, le corps de garde à l'extrémité est, la caserne et le logement des sous-officiers du côté sud, deux logements d'officiers du côté ouest, et du côté nord le logement du médecin, l'infirmerie et un bâtiment de 48 pieds de longueur, contenant bureau, magasins, boutique de menuisier-charpentier, lavoir et salle de bain. La cour intérieure, ainsi formée par les bâtiments a 101 x 80 pieds. Les fondements du premier bâtiment furent posés le 24 août. Les " pièces ", de 7 pouces d'épaisseur, sont assemblées à mi-bois aux angles et chevillées. Les toits de tous les bâtiments se supportent par eux-mêmes, étant à ferme composée d'entraits, de chevrons, de poinçons de comble et de jambes de force. La caserne est divisée en trois pièces, qui sont : la chambre de troupes, 35 x 22, la salle d'ordinaire, 25 x 22, et la cuisine, 10 x 22. Le corps de garde est pareillement construit, et ses dimensions sont de 30 x 22 pieds. Le 30 août fut commencé un bâtiment de 48 x 22 pieds, que l'on divisa en 4 compartiments, savoir : bureau, magasin, atelier de menuisier-charpentier et lavoir. Le 10 septembre on se mit à construire le quartier des officiers, qui est divisé en trois : cuisine, pièces d'appartement et chambre à coucher. Vint ensuite le tour de l'infirmerie, qui peut recevoir 8 malades. Le logement des sous-officiers fut commencé le 4, et celui du médecin le 7 octobre. Ces derniers bâtiments ont chacun 16 x 16 pieds, avec murs de 7 pieds 6 pouces. Les murs du quartier des officiers ont 9 pieds 6 pouces de hauteur.

Tous les bâtiments sont couverts avec des dosses dont les interstices ont été calfeutrés avec de la mouse, et par-dessus lesquels on a mis de la terre ou la meilleure partie de la mousse enlevée de l'emplacement. Le bois dont sont construits les bâtiments est de l'épinette blanche. A cause de ses fibres irrégulières ce bois se fendille et gauchit lamentablement. Les pièces de bois dont sont construits le quartier des hommes, le corps de garde et le magasin ont 7 pouces d'épaisseur; celles des autres bâtiments en ont 6. On a mortaisé les poteaux dans les soles à égales distances, afin de tirer le meilleur parti possible des " pièces", qui sont elles-mêmes prises à tenon dans les poteaux, assemblées à mi-bois aux angles et chevillées. Les espaces entre les " pièces " ont été bouchés avec la mousse.

Voici quelles sont les dimensions des pièces de toiture:—

	pcs.		pcs.
Pannes	8	x	8
Entraits	8	x	8
Chevrons	4	x	8
Jambes de force	4	x	8

Ces dimensions peuvent paraître fortes, mais le poids des dosses vertes et de la terres est grand, et une force plus qu'ordinaire est essentiel à la sûreté.

Le tableau suivant fait voir sous une forme condensée les quantités de matériaux employées :

—	Nombre de " pièces".	Bois de plancher, etc.	Nombre de châssis.	Portes.	Cloisons.
Caserne	170	2,100	7	2	2
Corps de garde	130	700	2	1	....
Quartier des sous-officiers	60	260	2	1	....
Logement de l'inspecteur Constantine	114	1,300	4	2	2
do do Strickland	130	1,176	3	2	2
do du médecin	60	260	2	1	....
Magasin	170	1,144	3	3	3
Infirmerie	130	1,200	2	1	2
Total	964	8,140	25	13	11

Il n'y a pas de fenêtres dans les murs de derrière d'aucun des bâtiments. On s'est servi de dosses pour planchéier et cloisonner le bâtiment contenant le magasin, la boutique de menuisier-charpentier, le lavoir et le bureau; ce dernier a cependant un plancher fait en planche de rebut. Il y a des contre-châssis à toutes les fenêtres. Il a fallu acheter des châssis vitrés pour le quartier des officiers et l'infirmerie. Il y a été construit des porches de dosses au-desssus des portes de tous les bâtiments, excepté celui de 48 pieds et le corps de garde. On se propose, au printemps, d'en mettre un à ce dernier, ainsi qu'un perron, et aussi de faire un trottoir de dosses autour du carré, vu que le sol sera très humide durant une couple de saisons. Il faudra un second plancher à tous les quartiers pour les rendre chauds, à cause de l'humidité du sol, et aussi parce que les planchers actuels se sont retirés.

Une palissade de rondins (obtenus plus tard) a été construite en face des bâtiments et sur les 22 pieds entre le quartier des hommes et le bastion. Il y a deux bastions, de 10 x 10 chacun. Au bastion du sud-est il y a un mât de pavillon haut de 50 pieds. Les intervalles entre les bâtiments sont barrés par de grosses dosses dont un bout est enfoncé dans une tranchée et l'autre cloué à des longrines chevillées à de gros poteaux. On projette de construire, le printemps prochain (si cela est approuvé), une palissade autour de l'extrémité ouest et du côté nord, à la distance d'environ 40 pieds en arrière des bâtiments—ce qui laissera amplement d'espace pour la construction de tous petits bâtiments dont nous pourrons avoir besoin plus tard.

Les bâtiments sont pourvus de ventilateurs, et—exception faite du froid qui vient par les planchers et qui se fait surtout sentir par les jours ou les nuits de grand vent—sont chauds et confortables. Au printemps, tous les bâtiments auront besoin d'être calfeutrés de nouveau avec de la mousse, et il faudra mettre aussi 4 ou 5 pouces de terre de plus sur les couvertures, pour nous préserver des pluies de cette saison. Arrivés tard ici, les gelées hâtives nous ont empêché d'y mettre plus qu'une très mince couche de terre; aussi, lorsqu'il est survenu huit ou dix jours de temps chaud après une chute de neige, a-t-on été considérablement incommodé par les fuites des couvertures. Les bâtiments étant faits de pièces de bois vert ont considérablement ressué. Plus de 2,000 dosses sont entrées dans la construction du poste.

CHAUFFAGE.

Il n'y a pas moyen d'avoir de bois de chauffage à moins de le payer très cher: $8 la corde, en longueurs de 8 pieds. La raison en est qu'il n'y a pas de chevaux dans le pays, et que chacun charrie son bois à l'aide d'un traîneau auquel il s'attelle lui-même. Nous faisons nous-mêmes notre bois, que nous allons chercher à un quart de mille à peu près en arrière du poste. Il en est qui est sec, mais la plus grande partie est verte. C'est de l'épinette blanche et du peuplier franc, très lourds à manier et encore pires à brûler.

On espérait avoir le temps d'envoyer une équipe à 15 ou 20 milles en haut du fleuve pour y abattre et mettre en radeau assez de bois sec pour l'hiver, mais nous n'avons pas pu le faire. Nous avons emprunté de la *N. A. T. & T. Company* une petite quantité de bois sec (20 cordes) qui lui sera remise le printemps prochain. On se sert de ce bois exclusivement pour la cuisine. Actuellement notre consommation de bois est de deux cordes par jour. Deux jours par semaine il y a une corvée générale de bois, à laquelle tout le monde prend part, à l'exception du cuisinier, du menuisier-charpentier et de l'infirmier. Les officiers avec leurs ordonnances s'approvisionnent eux-mêmes; les hommes approvisionnent la caserne et les bureaux. Il nous faudra du bois de chauffage pour au moins 7 mois, sur le pied de 1½ corde par jour en moyenne, ce qui fera en tout 315 cordes qu'il nous faudra couper et charroyer à force de bras par un temps rigoureux. Les mineurs ont une manière simple de voir s'il fait trop froid pour travailler en pendant dehors une bouteille contenant du mercure; si le mercure gèle il est bon de rester à la maison.

Il nous a aussi fallu faire des traîneaux, qui ont 8 pieds de longueur et de 20 à 24 pouces de largeur. Les hommes ont fort à faire à se procurer assez de bois quand il n'y a que 4 heures de jour (du 8 décembre au 12 janvier) et qu'on ne voit pas le

soleil. Mais dans la prochaine saison il est à espérer que nous prendrons mieux nos précautions, et que nous pourrons descendre notre bois de chauffage par le fleuve, puis le scier et l'empiler dans le cours de l'été.

SUBSISTANCE.

Il a été acheté de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, à Winnipeg, des vivres pour un an, que nous avons emportés avec nous. La farine fournie est de la "farine forte de boulangerie". Celle qu'apportent les compagnies de traite est toute de la farine moulue par un procédé breveté, et mise en sacs de 50 liv. pour la commodité de l'empaquetage. La farine forte de boulangerie exige plus de travail, mais contient plus de substance nutritive, je pense.

Nous avons eu deux sortes de lard: du lard fumé en planches (*smoked side*) et du lard fumé de choix (*breakfast bacon*), entoilé. Le lard en planches est très bon, et les hommes le préfèrent de beaucoup au lard entoilé, qui est dur à cuire, probablement parce qu'il est entré trop de salpêtre dans le procédé de préparation de cette viande pour la conservation. Tout lard fumé devrait être paqueté dans des caisses à claire-voie ne pesant pas plus de 200 liv. chacune. Cela lui évite la pression qu'il éprouve si on l'entasse dans la cale d'un navire, le tient plus frais durant le long voyage qu'il faut faire pour remonter le fleuve en été, et fait qu'il perd moins de poids. Le lard fumé de choix (*breakfast bacon*) était ainsi encaissé.

Les fruits secs sont excellents. Les pommes séchées au feu sont beaucoup plus profitables que les autres fruits qu'on nous a fournis. Il me semble que les approvisionnements pourraient être achetés à meilleur marché, par adjudication, des compagnies qui font la traite par ici. Les frais de transport par chemin de fer jusqu'à la côte, ajoutés au fret, augmentent de 7 cents le prix de chaque livre de marchandise expédiée par le gouvernement. Dans tous les cas, il devrait être de règle de délivrer à la fois, à titre de réserve, six mois d'approvisionnements au commandant du poste, quitte à toucher la ration quotidienne toutes les semaines, ou à tels autres temps qui seraient convenus.

Cet automne nous avons pu varier la nourriture des hommes en leur fournissant de la viande d'orignal et de caribou, dont il y a eu en abondance, mais sur laquelle on ne peut pas compter tous les ans. Le poisson a été très rare.

Il devrait être permis d'augmenter la ration quotidienne quand les hommes travaillent plus fort qu'à l'ordinaire; ils se contenteraient d'une demi-ration en plus. J'ai pris sur moi d'augmenter de moitié la ration de haricots, comptant que cela serait approuvé, vu que c'était nécessaire.

Le pétrole coûte $1 le gallon, et les allumettes sont très chères. Il a été apporté de la quincaillerie consistant en poêles de chauffage et de cuisine, tuyaux de poêle, clous, etc. Si nous n'avions pas apporté ces choses, nous aurions été obligés de nous en passser.

EXPLOITATION DES MINES.

Jusqu'ici l'exploitation des mines s'est faite au pic, à la pelle, au berceau et à l'eau. Personne n'a encore fait l'acquisition de machines. Un lit de quartz a été ouvert près de Fort-Cudahy, sur le creek du Quarantième-Mille. Cet été l'on a pris des mesures pour faire faire un essai définitif d'une couple de tonnes de ce quartz, et si le résultat de cet examen s'accorde avec celui trouvé par un esssayeur de la localité, on dit qu'il sera élevé un bocard le printemps prochain. Voilà qui décidera, jusqu'à un certain point, de l'avenir du pays. L'essai fait ici a donné de bons résultats. La quantité de ce quartz apparaissant à la surface est grande—plus grande qu'à la mine Treadwell, près de Juneau. Le pays est plein de lits de quartz, de plus ou moins grande valeur, et tout ce qu'il faudrait pour les développer serait un chemin court pour y arriver du sud, avec la certitude de ne pas manquer de vivres. C'est la raison pour laquelle la partie sud-est du pays et le haut fleuve, ainsi que les lacs, n'ont pas encore été exploités. Dans un pays où il faut remonter un fleuve rapide à la perche pendant des centaines de milles, en été, pour ensuite porter ses vivres, ses

vêtements, son équipage de campement et ses outils, ou bien traîner tout cela soi-même ou le faire traîner par un chien, en hiver, il est d'une importance vitale de savoir où l'on pourra trouver de quoi se nourrir et s'habiller, et l'on se gouverne là-dessus. Cela explique le nombre d'hommes qui travaillent sur le Quarantième-Mille et les creeks qui s'y jettent. Même là il faut, en été, faire venir les provisions à dos d'homme, à raison de 30 cents la livre, et en hiver par des chiens, à 10 cents. La distance est d'environ 85 milles. La perspective pour l'année prochaine est meilleure que celle de l'année dernière.

On estime que la quantité d'or extraite l'été et l'hiver derniers s'élève, au bas mot, à $250,000 ; et d'après les apparences ce chiffre devrait augmenter de 50 pour 100. Cela dépendra beaucoup du creek du Glacier, qui a été exploité pour la première fois l'été dernier. Il n'y a pas été fait grand'chose parce que les mines n'étaient pas dans l'état voulu pour être exploitées. Beaucoup de ces mines sont très profondes et il sera plus profitable de les exploiter au moyen de galeries, en hiver, ce que le temps doux a empêché de faire jusqu'ici. Les travaux faits jusqu'à présent ont produit une forte récolte d'or. Il se fait encore un peu de "rappaillage" sur le creek du Quarantième-Mille, c'est-à-dire que l'on continue d'y exploiter d'anciens bancs de sable, mais cela ne rapporte pas beaucoup. Grand nombre de creeks n'ont jamais été explorés, qui, sans doute, rapporteraient de bons profits s'ils étaient exploités en règle, comme ils le seront avant longtemps. Le fait est que dans un rayon de 300 milles sud-est ou nord-ouest d'ici il n'y a guère de creek où il n'ait pas été trouvé plus ou moins d'or. La véritable importance de la richesse minérale de cette partie du pays ne sera pas connue avant bien des années encore, bien qu'il soit fait de nouvelles découvertes tous les ans.

Il va se faire beaucoup de chassage sur le creek Miller cet hiver. Ce creek est exploité depuis quatre ans ; jusqu'à présent ça été le plus riche par-ici, et il est bon pour quelque temps encore. A la mine n° 3, plus bas que la *Discovery*, il a été extrait, dans les 3 dernières années, pour $55,000 d'or dans 500 pieds de terrain ; c'est la mine qui a rapporté le plus de profit. Les ravins de Davis et du Poker sont tous deux bons pour un nombre d'hommes restreint. Personne n'en a retiré de grande fortune, mais ils ont rapporté de bons profits soutenus à leurs propriétaires. Le ravin de Franklin, l'un des premiers découverts, donne encore de beuux profits, et cela fait 9 ans qu'on l'exploite.

Sur le creek du Glacier il y a à l'œuvre environ 200 hommes, dont les deux tiers travaillent à gages, et sur le creek Miller il y en a environ 150, dont 100 sont aussi à gages. Le creek Brown a été exploité cet hiver. Le creek de l'Ours et le creek Clinton, sur le côté ouest du Yukon, sont aurifères et se trouvent dans les limites du Dominion. Il a aussi été trouvé de l'or au creek des Sauvages, au creek de la Sauvagesse, et sur d'autres petits cours d'eau qui se jettent de l'est dans le Yukon.

Voici une liste des creeks avec le résultat de l'essai qui a été fait de leurs minerais par l'essayeur américain de Helena, Montana :

Dans.	Creek.	Valeur par once,	Finesse par once.
Etats-Unis	Davis	$17 33	18·21
do	Napoléon	17 10	17·78
do	Poker	17 11	18·07
E.-U. et Canada	40e Mille	15 41	17·36
En doute	Miller	16 26	17·58
Etats-Unis	Franklin	15 60	17·35
Canada	Rivière Stewart	15 65	17·35
do	Riv. Lewis (haut)	14 46	17·69

Il n'a pas encore été fait rapport de l'essai pour le creek du Glacier.

ROUTES POUR PÉNÉTRER DANS LE PAYS.

Comme route du commerce, celle de Saint-Michel est longue et incertaine ; généralement il n'est pas sûr, jusque vers le 1er juillet, d'entrer dans le détroit de Norton, à cause de la glace. Le trajet pour remonter le fleuve dure de 18 à 20 jours.

Le voyage aller et retour prend un mois. Deux voyages par saison sont tout ce sur quoi l'on peut compter; plus que cela, tout accident survenant soit à un bâtiment de mer soit à un bateau à vapeur signifie manque de vivres.

Le service océanique et fluvial actuel n'apporte de marchandises que jusqu'ici, laissant sans approvisionnements le haut du pays, qui est tout aussi riche que cette partie-ci, et que, par conséquent, l'on n'exploite pas. Tous les mineurs s'accordent sur la richesse du haut pays en or, argent et autres métaux. Il est, de plus, propre à l'établissement d'un nombre restreint de colons qui pourraient récolter, sur de petites terres, assez de légumes, etc., pour en approvisionner les postes du bas du fleuve, et élever assez d'animaux pour leur fournir de la viande fraîche.

Il faudrait ouvrir du sud-est une route qui profiterait à tout le pays. De petits steamers d'environ 150 tonnes pourraient faire le service entre le fonds du lac Teslin et Circle City, distance d'environ 800 milles, dont 600 seraient dans le Canada, contre 1,600 dans les Etats-Unis et 200 dans le Dominion par la route de Saint-Michel. Cela permettrait de faire trois voyages, au lieu d'un qui se fait actuellement. Le grand avantage serait que des bateaux remonteraient le fleuve lèges. Le seul obstacle à la navigation que l'on connaisse encore serait les rapides des Cinq-Doigts, situés à environ 300 milles plus haut qu'ici. De petits steamers d'une bonne force pourraient remonter ces rapides.

CRIMINALITÉ.

Il n'a pas été commis de crimes d'une nature grave. En septembre dernier un homme a été expulsé du pays; il s'en est allé à Circle-City. C'était un joueur et il avait enlevé la femme d'un autre. Le mari s'était mis à sa poursuite, et comme l'on appréhendait une rencontre, ordre lui fut donné de quitter le pays. La population n'avait absolument rien à gagner à le garder parmi elle.

Le 27 décembre une plainte fut déposée contre un nommé Gus Clements, accusé d'avoir vendu de la boisson forte à un sauvage. Il fut reconnu coupable et condamné à $100 d'amende ou 3 mois de prison avec travail forcé.

Une dénonciation a été reçue pour voies de fait commises en haut du fleuve, mais l'accusé était parti pour redescendre le fleuve avant que la plainte ne fut déposée.

Le bruit a couru que deux ou trois sauvages avaient été tués à environ 300 milles en haut du fleuve dans une rencontre entre des sauvages de la Pelly et d'autres de la tribu du Bâton (*Stick Indians*). Renseignements pris, et autant qu'on a pu le savoir, il paraît qu'un sauvage du nom de Eno, d'humeur querelleuse, s'étant mis à battre un jeune homme de la tribu, et l'ayant menacé de lui ôter la vie, ce dernier l'aurait tué dans sa propre défense. Une sauvagesse qui avait perdu la raison a tué un enfant. Je me propose d'aller m'enquérir de ces cas dès qu'il y aura moyen de voyager. Aux dernières nouvelles tout était tranquille, et le calme paraissait être rétabli.

ARMES.

Les armes sont en bon état. Les carabines Lee-Metford ont été distribuées, mais de crainte d'accidents leurs cartouches ne le seront que lorsque les hommes seront accoutumés à cette nouvelle arme. Pour les fins d'exercice j'ai fait ôter la cordite de six cartouches et replacer la balle dans l'étui, après explosion préalable de l'amorce.

Les cartouches sont tenues dans un endroit commode pour la distribution.

CHALOUPE À VAPEUR.

Le besoin d'une chaloupe à vapeur, ou canot de ronde, se fait beaucoup sentir pour le service qu'il y a à faire. Les rivières sont les grandes routes dans ce pays. Il faudrait une chaloupe qui eut beaucoup de force pour avancer contre les gros courants des différents cours d'eau, qui sont tous navigables sur la distance d'un cer-

tain nombre de milles. Depuis la frontière jusqu'au fond du lac Teslin, par la route du Teslin ou de l'Hootalinka, il y a 600 milles de fleuve. La rivière Stewart, qui vient de l'est, est navigable depuis son embouchure jusqu'aux chutes, distance de près de 200 milles, et sur une plus grande distance encore au-dessus des chutes. La rivière Pelly est aussi navigable sur une distance de plusieurs milles. Toutes ces rivières sont aurifères, et il y travaille un petit nombre de mineurs sur lesquels il est bon d'avoir l'œil. Nous n'avons ni canots ni autres moyens de faire des rondes. Il n'y a pas à songer d'essayer à remonter les cours d'eau en question à la perche, non seulement faute de temps, mais à cause de la quantité de vivres qu'un pareil voyage exigerait. On ne pourrait pas emporter plus de provisions qu'il n'en faudrait rien que pour se rendre, si tant est qu'on put en prendre assez.

SCIERIE.

Une machine à scier portative nous aurait été d'une grande aide l'été dernier, en ce qu'elle aurait servi à abattre toutes nos pièces de construction et à scier le bois voulu, et nous aurait ainsi épargné beaucoup de labeur. Le sciage du bois de poêle pour le poste n'est pas peu de chose. Les journées sont très courtes, quatre heures de jour étant tout ce que sur quoi l'on peut compter, durant environ six semaines. Une machine à scier, même si elle était de petites dimensions, suppléerait à ce qui manque de jour. J'espère qu'il nous en sera envoyé une le printemps prochain, attendu qu'il va nous falloir 7,000 pieds de planche, outre d'autre bois, pour finir les bâtiments du poste et en doubler les planchers.

ABATTAGE DE BOIS.

Les mineurs qui descendent le fleuve coupent continuellement grand nombre de pièces de bois dont une partie est utilisée ici. Entre ce poste et la frontière il en a été coupé un bon nombre que l'on a flottées jusqu'à Circle-City et autres points du côté américain de la ligne. A environ vingt milles d'ici il a été fait trois radeaux de bois d'équarrissage en destination de l'Alaska. Au dire des gens ces radeaux pouvaient contenir de 3,000 à 4,000 pieds de bois.

CONTREBANDE.

J'ai lieu de croire que pendant la prochaine saison on tentera de faire de la contrebande partant de Juneau par la route du lac Teslin et l'Hootalinka, ou celle de la passe de Chilkat et de la rivière Tahkleena, ou par les deux. Les marchandises qui sont dans le cas d'être introduites en contrebande sont principalement celles qui servent aux échanges avec les sauvages, et parmi elles le whiskey sera probablement un article principal. Cette partie du pays est riche en minéraux, et l'on peut s'attendre à y voir venir un grand nombre de chercheurs d'or.

A mon avis, il faudrait établir un poste—ne serait-ce que pour l'été, non seulement pour la sauvegarde du revenu, mais aussi pour la protection des sauvages dans le haut Yukon et sur ses tributaires. Il y aurait aussi à veiller sur les droits de possession (*mining claims*). Je recommanderais donc qu'un poste consistant en un sous-officier et quatre hommes fût établi à ou près la jonction du Teslin ou de l'Hootalinka avec la rivière Lewis—distance de 400 milles d'ici. Il faudrait, en ce cas, un canot à vapeur d'une grande force, pour que ce service fût fait d'une manière efficace. Il est plus que probable que l'on tentera d'approvisionner les mineurs au moyen d'un petit bateau qui fait actuellement le service sur le haut du fleuve. Les traitants, de ce côté-là, ont payé de fortes sommes en droits de douanes et comptent naturellement qu'on les garantira de la contrebande.

TRIBUNAUX CIVILS ET BUREAUX.

Le besoin de tribunaux civils se fait beaucoup sentir, et il faudrait en établir sans retard, car beaucoup de gens profitent du fait qu'il n'y en a pas pour ne pas

payer leurs dettes. Il faudrait également, dans l'intérêt des traitants et des capitalistes, établir un bureau pour l'enregistrement des transports, hypothèques, actes et autres documents. Il serait aussi nécessaire que la frontière fût prolongée depuis son point d'intersection actuel avec le creek du Quarantième-Mille jusqu'au creek du Soixantième-Mille ; que l'on fît la carte du pays compris dans la zone britannique présumée, et qu'il fût pourvu à un système d'arpentage quelconque au moyen duquel les lots ou terrains miniers ou autres pussent être exactement décrits. Ce bureau servirait de base pour la perception de tous les droits. Il faudrait que chacun fût obligé de présenter ses titres à l'enregistrement pour avoir un droit de possession, et il faudrait allouer pour cela un délai de trois mois à compter du jour où l'on recevrait les règlements ici, afin que les mineurs et autres intéressés demeurant au loin eussent le temps de se mettre en règle. Ce délai serait nécessaire dans un pays comme celui-ci :

OBSERVATIONS DIVERSES.

Il a fallu acheter plusieurs articles tels que lampes, ustensiles de cuisine, etc. J'ai dû aussi acheter du biscuit à chiens. Ces choses pourront paraître chères en comparaison de ce qu'elles coûtent dans l'est, mais le fait est qu'elles ne coûtent guère plus chères qu'elles seraient revenues si nous les avions emportées avec nous.

Nous avons également acheté des parkas, ou habits d'hiver, ainsi que des bottes et des mitaines du pays. Le parka, ou habit d'hiver, que les blancs portent tout comme les sauvages, a la forme d'une chemise non ouverte par devant, et faite de la peau du renne de Sibérie. Comme la " capote " des voyageurs de la Baie-d'Hudson, il a un capuchon dont l'intérieur, autour du visage, est garni de peau de lièvre blanc, avec une bordure extérieure de loup ou de blaireau, dont le long poil flotte au-dessus de la figure du voyageur et la protège contre le froid intense de l'hiver. Les mitaines sont ordinairement doublées de fourrure. Les jambes des bottes d'hiver sont faites de la peau du phoque à fourrure ou de peau de renne, et leurs semelles de peau de phoque tannée par les naturels. Ces bottes sont très chaudes—trop chaudes même pour les temps modérément froids, vu qu'elles font transpirer les pieds.

La conduite des hommes a été bonne. Il ont tous travaillé fort et ferme durant la construction du poste, et maintenant que les jours sont plus courts ils ont encore fort à faire à approvisionner le poste de bois de chauffage.

Le froid a été modéré jusqu'au 13 décembre, mais depuis cette date à venir jusqu'à présent, il a augmenté de 23 à 65 degrés en dedans de la palissade. En dehors, où le vent se faisait sentir, le thermomètre a descendu jusqu'à 73° au-dessous de zéro.

Le 24 décembre 1895,	nous avions	53	au-dessous	de 0.
1er janvier 1896,	"	47	"	"
2 "	"	55	"	"
3 "	"	53	"	"
4 "	"	63	"	"
5 "	"	65	"	"
6 "	"	50	"	"

A 10 hrs, soir, le 4	janvier,	nous avions	59	au-dessous	de 0.
10 hrs, matin, le 5	"	"	58	"	"
3 hrs, soir, le 5	"	"	57	"	"
10 hrs, soir, le 5	"	"	49	"	"
10 hrs, matin, le 6	"	"	48	"	"

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. CONSTANTINE,
Inspecteur.
Commandant le détachement du Yukon.

Au commissaire de la
Police à cheval du N.-O.,
Régina, T. N.-O.

FORT-CONSTANTINE, 20 août 1895.

A l'officier commandant le
Détachement du Yukon,
Police à cheval du N.-O.

MONSIEUR,—Conformément à vos instructions, je suis parti du Fort-Cudahy le vendredi 26 mai, avec les sous-officiers et hommes suivants, savoir :—

Le maréchal des logis d'état-major Hayne,	Le brigadier Newbrook,
Le constable H. J. Jenkins,	Le constable Ward,
" Webster,	" Brothers, et
" E. Jenkins,	" Pinkerton.

dans le but d'abattre, mettre en radeau et flotter assez de bois pour construire les casernements de Fort-Cudahy. Le bateau à vapeur *T. B. Weare*, de la *North America Trading and Transportation Company*, ayant le détachement à son bord, quitta Fort-Cudahy à 6 h. matin. Nous ne vîmes que peu ou point de bois de haute futaie avant d'arriver à dix milles de Fort-Reliance, où nous aperçumes une couple d'îles qui paraissaient bien couvertes d'épinette blanche de bonne grosseur. Le capitaine du bateau et les pilotes indiens me disant que c'était là le seul bois qu'on pût trouver sur une certaine distance, je fis débarquer mon monde avec l'équipage de campement et nous dressâmes nos tentes à cet endroit. Nous y passâmes une semaine pendant laquelle les hommes coupèrent et mirent en radeau à peu près 100 billes de sciage dont la longueur variait de 25 à 35 pieds, et ayant de 10 à 14 pouces de diamètre au petit bout. Ce fut un terrible ouvrage que de rendre ces billes à l'eau ; nous ne pouvions que les rouler ou les porter, attendu qu'à cause de l'épaisse couche de mousse qui recouvrait l'île, et de la largeur de la grève, il était impossible de se servir de poulies. Voyant que cela prendrait le reste de l'été pour obtenir assez de billes, si nous ne pouvions pas aller plus vite, je me suis mis à chercher du bois qui fût plus facile d'accès, et je trouvai enfin un bouquet d'arbres sur le bord d'une fondrière à sec ayant fait partie d'un creek qui se jetait dans le fleuve à un mille plus bas que l'île où nous étions. Nous quittâmes donc cette île avec notre radeau, et descendîmes à l'embouchure du creek, où nous nous remîmes à abattre du bois. L'embouchure de la fondrière fut séparée du creek par une digue de gravier, de pièces de bois et de branchages, qui eut pour effet d'empêcher les eaux du creek d'y pénétrer. Nous y fîmes ensuite une ouverture pour y laisser entrer l'eau, puis en élevant un barrage au pied de la fondrière nous eûmes assez d'eau pour faire passer les billes dans le creek, et les descendre par ce dernier jusqu'au fleuve, où des hommes, postés là exprès, les arrêtaient et les tiraient sur la grève en attendant qu'on les mit en radeau. Vers le milieu d'août nous avions en radeau, plus de 400 billes, de 20 à 35 pieds de longueur et de 10 à 22 pouces de diamètre au petit bout. Nous quittames le creek et descendimes le Yukon le vendredi, 17 août, arrivant sans encombre à Fort-Cudahy dans la soirée. Le bois de haute futaie est très rare le long du fleuve, et tout ce qui en a poussé près de ses bords a été abattu pour des fins d'exploitation de mines et de construction ; de sorte que nous avons dû aller chercher tout le nôtre loin des rives. Les mouches ont été très méchantes pendant toute la durée de nos travaux dans les bois, et plusieurs des hommes ont eu fort à souffrir de leurs piqûres. Nous avons trouvé de nombreuses traces de gros gibier, tel qu'ours et orignaux, mais malheureusement nous n'avons pas abattu une seule pièce de ce gibier. En revanche, nous sommes venus à bout de prendre plusieurs beaux saumons dont nous nous sommes régalés. La conduite des sous-officiers et des hommes de mon détachement a été très satisfaisante tout le temps, et tous ont bien résisté à l'ouvrage.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
D. A. E. STRICKLAND,
Inspecteur.

FORT-CONSTANTINE, 20 janvier 1896.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon présent rapport pour le temps durant lequel j'ai été chargé du service de santé du détachement du Yukon.

J'ai commencé mon service le 1er juin 1895, en quittant Calgary. Sur l'océan personne n'eut d'autre maladie que le mal de mer. Sur le fleuve le seul homme que j'eus à traiter fut le constable Pinkerton. Il se plaignait de douleurs et d'enflure dans le périnée. En l'examinant je trouvai un gros abcès périnéal, que je perçai immédiatement. Le malade se rétablit promptement et se trouva prêt à faire son service en arrivant à destination.

Nous arrivâmes à Fort-Cudahy le 24 juillet au matin.

Le plateau sur lequel s'élèvent les maisons de la localité étant très humide et couvert de mousse, il ne pouvait pas être question d'y camper ; on n'aurait pas pu y trouver un endroit sec assez grand pour dresser une tente. Heureusement que la compagnie de traite avait assez de maisons vacantes pour loger notre monde. Les hommes furent confortablement installés dans un grand bâtiment à deux étages, et les officiers eurent de petits cottages en partage.

Deux jours après notre arrivée un détachement partit sous la conduite de l'inspecteur Strickland pour aller chercher du bois de construction en haut du fleuve. Au maréchal des logis d'état-major Hayne, qui faisait partie de cette équipe, furent confiés des médicaments simples, des bandages, des articles de pansements, etc., mais il n'y eut pas de maladies ni d'accidents.

Pendant la construction du poste j'ai eu à traiter un certain nombre de petites coupures et contusions, mais peu de ces blessures était assez graves pour être consignées dans les rapports de santé ou pour mettre obstacle aux services ordinaires.

L'infirmerie est un bâtiment de bonne grandeur, qui, au besoin, pourrait recevoir six ou huit malades. Elle est un peu froide cet hiver, mais pas plus que d'autres bâtiments. Quand on pourra avoir plus de bois il y aura moyen de la rendre très confortable.

Les instruments et les drogues sont arrivés ici en bon état et sont très satisfaisants. Un flacon (d'acide nitrique) seulement a été brisé en route.

La commande du thé de bœuf (*fluid beef*) n'a pas été exécutée comme il faut. Il avait été demandé du thé de bœuf de Johnson, de la gelée de bœuf Mosquera, et du Liebig. On n'a pas eu à se plaindre des deux premiers articles, mais le dernier se composait de quelques jarres de Liebig, et le reste de jarres d'Armour et de Libby de toutes grandeur. Je regarde les deux dernières marques comme inférieures à celle de Liebig.

On ne nous a pas envoyé de formules pour le service de l'infirmerie. Il en a été démandé, et quand elles arriveront j'en rendrai compte.

Il peut être à propos de dire quelque chose du climat, du genre de vie de la population en général, et des maladies qui se rencontrent dans le pays.

Le climat est humide. Il a tombé beaucoup de pluie l'été dernier. Bien que le soleil ne se couche presque pas en été l'évaporation est très lente, à cause de l'épaisse couche de mousse, qui est un mauvais conducteur de chaleur, de sorte que le terrain est toujours marécageux. Ce n'est qu'après des années d'assainissement que le sol peut devenir assez sec pour permettre au dégel de s'opérer, et cela à quelques pieds de profondeur seulement. En hiver le froid est intense, et d'ordinaire il fait considérablement de vent. Par un temps calme il s'élève de certains endroits non près du fleuve un gros brouillard, qui, tombant dans la vallée rend le froid encore bien plus vif et occasionne des douleurs rhumatismales, des rhumes, etc.

Les mineurs forment une population très mélangée. Ils représentent beaucoup de nations et viennent de tous les pays. Leur vie n'est certainement pas enviable. La vraie cabane de mineurs a 12 x 14 pieds, avec murs de 6 et pignons de 8 pieds de hauteur. Son toit est recouvert d'une épaisse couche de terre et elle est généralement très chaude. Deux, et quelquefois trois ou quatre hommes logent ensemble

dans une pareille maisonnette, dont la ventilation est ordinairement mauvaise. Ceux des mineurs qui n'exploitent pas leurs mines pendant l'hiver se tiennent la plus grande partie du temps dans ces petites huttes. Très souvent la paresse et l'insouciance les gagnent, et ils ne mangent que les choses qui sont les plus faciles à préparer ou à faire cuire, tandis qu'en été, quand ils sont à l'œuvre et que le temps est précieux, ils font de longues journées d'ouvrage, ne prenant guère le temps de manger et encore moins celui de faire la cuisine.

Ce genre de vie, fort commun parmi les novices, mène bientôt à la débilité, quelquefois au scorbut. Les vieux mineurs ont appris par l'expérience à faire plus de cas de la santé que de l'or, et ils n'épargnent en conséquence rien pour se procurer l'approvisionnement le plus varié qui puisse être obtenu en fait de vivres.

Dans un climat froid comme celui-ci, où il est impossible de trouver des légumes et des fruits à l'état frais, il est de la plus grande importance de se procurer les choses qui sont les plus propres à les remplacer. La nature aide à subvenir à ce besoin en produisant en abondance des canneberges et autres fruits sauvages, mais en été les hommes sont ordinairement trop occupés pour aller en cueillir.

Les maladies qu'on rencontre en ce pays sont la dyspepsie, l'anémie, le scorbut —causé par les aliments mal cuits, l'uniformité de la nourriture, l'exès de travail, le manque de légumes frais, le surchauffage et la ventilation défectueuse des maisons—, le rhumatisme, la pneumonie, la bronchite, l'entérite, la cystite et autres maladies aiguës—provenant de l'humidité et du froid—, la débilité et les maladies chroniques—dues aux excès. Les maladies vénériennes ne sont pas rares. Un homme a eu la fièvre typhoïde au creek du Quarantième-Mille, l'automne dernier, probablement pour avoir bu de l'eau contaminée par des matières végétales en décomposition.

Quant au choix des hommes de relève pour ce pays, je prends la liberté d'offrir quelques observations dont quelque-unes pourront guider les médecins visiteurs dans leurs recommandations.

Il faut que ces hommes soient sobres, robustes et sains. Ce devrait être des hommes pratiques, capables de se faire promptement à leur nouvelle vie. Qu'on ait particulièrement soin de s'assurer qu'ils n'ont pas de rhumatisme ni de tendance rhumatismale, et que leurs articulations, surtout les genoux, sont fortes et n'ont jamais été affaiblies par des lésions, la synovite, ou d'autres maladies. Il est aussi très important de tenir compte de leur tempérament. Il faut que ces hommes aient un caractère gai, heureux, et qu'ils aiment à travailler. Ceux qui sont d'humeur sombre, si bons travailleurs qu'ils puissent être, sont prompts à devenir mécontents, pessimistes et mélancoliques, dès que la nouveauté du pays ne leur offre plus d'attraits.

Avant de clore mon rapport, je désire dire que j'ai reçu toute aide et égard de la part du commandant du poste, relativement à mon service.

Le constable Telford, qui fait les fonctions d'infirmier, s'est acquitté de ses devoirs d'une manière très satisfaisante.

On trouvera, ci-joint, une liste des maladies traitées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. E. WILLS,

Médecin auxiliaire

A l'officier commandant le
Détachement du Yukon de la P. C. N.-N.,
Fort-Constantine.

Police à cheval du Nord-Ouest.

FORT-CONSTANTINE, 20 janvier 1896.

Maladie.	Nombre de cas.	Nombre de jours.	Durée moyenne.	Observations
Abcès (périnéal)..........	1	12	12	Sur le bateau à vapeur *P. B. Weare.*
Abcès à l'orteil..........	1	2	2	A repris le service.
Morsure de chien	1	1	1	Traité tout en faisant le service.
Rhume fiévreux	1	2	2	A repris le service.
Bronchite..................	1	1	1	Traité tout en faisant le service.
Coupures	2	6	3	Ont repris le service.
Diarrhée.................	1	1	1	Traité tout en faisant le service.
Ongle incarné.......	1	1	1	Traité tout en faisant le service.
Rhumatisme musculaire..	2	2	1	Traités en service.
Douleurs pleurétiques....	2	4	2	Ont repris le service.
Entorses	2	4	2	do
Synovite................	2	20	10	1 a repris le service, l'autre est encore ménagé.
Piqûre.............	1	2	2	A repris le service.

A. E. WILLS,
Médecin auxiliaire.

RAPPORT

DU

SECRÉTAIRE D'ÉTAT

DU

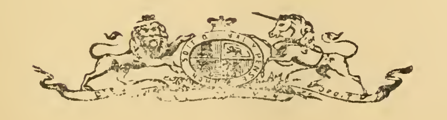
CANADA

POUR

L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE

1895

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE
1896

[N° 16—1896.] *Prix: 10 centins.*

A Son Excellence le très honorable sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen, gouverneur général du Canada, etc., etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du département du secrétaire d'Etat pour l'année expirée le 31 décembre 1895.

Respectueusement soumis,

CHARLES TUPPER,

Secrétaire d'Etat.

OTTAWA, 16 janvier 1896.

RAPPORT

DU

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT

DU CANADA

POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 31 DÉCEMBRE 1895.

A l'honorable
Sir Charles Tupper, bart., C.C.M.G., C.B.,
Secrétaire d'Etat du Canada, etc., etc.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du département du secrétaire d'Etat du Canada, pour l'année 1895, comprenant les annexes suivantes:—

A. Rapport du sous-registraire général du Canada, comprenant un sommaire de l'ouvrage fait dans la division du registraire du département, une liste des commissions délivrées aux fonctionnaires publics, et un état indiquant les compagnies constituées en corporation par lettres patentes en vertu de l' " Acte des Compagnies ", avec les pouvoirs, capital social, etc., de chaque compagnie, durant l'année.

B. Une liste des nominations consulaires au Canada, enregistrées dans le département pendant l'année.

C. Tableaux des réponses aux adresses et ordres votés par le Sénat et la Chambre des communes du Canada, pendant la session de 1895, reçus et préparés par le département et présentés par l'intermédiaire du secrétaire d'Etat, avec index.

D. Liste des fonctionnaires, commis et employés du département, avec la date de leur nomination, leur rang et leurs appointements dans chaque cas.

Le 1er juillet dernier, cinq commis ont été portés sur la liste des pensionnaires et les charges qu'ils remplissaient ont été abolies, l'économie totale ainsi effectuée sur le bordereau de paye pendant l'année courante étant de $7,287.50. La réorganisation du personnel du département rendue nécessaire par cette réduction s'est accomplie d'une manière satisfaisante. L'ouvrage se rattachant à l'Acte du Cens électoral, qui se faisait auparavant par un commis de seconde classe dans ce département, et qui avait cessé d'être assez important pour occuper le temps d'un commis spécial, a été renvoyé au bureau de l'Imprimeur de la Reine, où il se faisait autrefois, sans aucune augmentation dans le personnel de ce bureau. Le commis de seconde classe ci-dessus nommé était un de ceux qui ont été mis à la retraite et sa charge a été abolie.

D'un autre côté le travail du département s'est augmenté par l'addition de l'ouvrage de bureau se rattachant au conseil des examinateurs du service civil, dont le bureau a été transféré à ce département, la charge de secrétaire du conseil, rendue vacante par la retraite de M. P. LeSueur, est maintenant remplie par un commis de première classe du personnel régulier, aidé d'un commis de seconde classe, le commis attaché à ce conseil ayant aussi été mis à la retraite. Ces deux employés remplissant les fonctions spéciales de ces charges, à part celles de leur emploi dans le dépar-

tement. Ce changement relatif au conseil des examinateurs du service civil est mentionné dans le rapport du conseil, exigé par l'article 58 de l'Acte du Service Civil, qui a été préparé et sera, comme d'habitude, soumis sous forme de rapport distinct, mais je peux dire ici qu'en comprenant le loyer du bureau ci-devant occupé par le conseil, les gages du gardien, la différence dans le coût de l'ouvrage de bureau, etc., on a opéré par le changement une économie de plus de $1,800 par année.

DIVISION DES ARCHIVES.

La division des archives de ce département a fait durant l'année une somme d'ouvrage considérable. Le nombre de demandes de renseignements a été plus considérable que jamais, près de quatre cents de ces demandes ont reçu des réponses, les documents ou les renseignements demandés ayant été fournis dans tous les cas à part de dix-sept, dans lesquels, après des recherches minutieuses, on n'a pu trouver aucune trace du sujet de la demande.

Des progrès satisfaisants ont été faits dans la classification des anciennes archives du Canada, dont la plus grande partie sont extrêmement précieuses, comme il a été dit dans un rapport antérieur, parce qu'elles remontent jusqu'à l'époque du régime français. Durant l'année 29,525 de ces documents ont été examinés et indexés en 4,063 liasses. Le nombre total de documents examinés depuis le commencement de cette classification est maintenant de 140,589, formant 14,580 liasses prêtes pour la consultation.

RECETTES ET DÉPENSES.

Ci-joint l'état des recettes et dépenses pour l'exercice clos le 30 juin 1895. Les recettes totales se décomposent comme suit:—

Chartes et chartes supplémentaires constituant des sociétés en corporation	$ 4,100 00
Ampliations de lettres patentes, etc.	30 00
Copies de documents et recherches	78 45
Commissions	926 00
Passeports	480 00
Lettres patentes d'annuité	10 00
Certificats de légalisation, etc	137 50
	$ 5,761 95
Moins remises, escomptes, etc	35 05
	$ 5,726 90

Le total des dépenses pour appointements et dépenses imprévues se décompose comme suit:—

Traitement du ministre (S. R. C. chap. 4)	$ 7,000 00
Appointements dans le département (bill des subsides)	43,369 05
Dépenses imprévues	4,544 68
	$ 54,913 73

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

L. A. CATELLIER,

Sous-secrétaire d'Etat du Canada.

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT DU CANADA,
OTTAWA, 16 janvier 1896.

ANNEXE A.

SECRÉTARIAT D'ETAT DU CANADA,
DIVISION DU REGISTRAIRE, OTTAWA, janvier 1896.

L'honorable sir CHARLES TUPPER, bart. C.C.M.G., C.B.,
Secrétaire d'Etat du Canada, etc., etc.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le tableau suivant des travaux exécutés sous ma direction, dans cette division de votre département, pendant l'année dernière, c'est-à-dire depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1895.

TABLEAU SYNOPTIQUE indiquant le travail fait dans la division du registraire du département du secrétaire d'Etat, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1895.

Documents.	Grossoyés.	Enregistrés.	Total.
Conventions	....	11	11
*Obligations	....	350	350
Annulations	....	4	4
Certificats en vertu du Code criminel	1	1	2
Certificats de titres (système Torrens)	....	1	1
Chartes	64	64	128
Commissions	82	83	165
Décrets de cours	....	2	2
Acte de fidéicommis	....	1	1
Ampliations	3	3	6
Instructions aux lieutenants-gouverneurs	2	2	4
Reçus provisoires	....	1	1
Baux (passages d'eau, etc.)	9	9	18
Lettres patentes (accordant une annuité)	2	2	4
do (assignations devant le Sénat)	3	3	6
Arrêtés du conseil	....	4	4
Procurations	....	2	2
Proclamations	13	20	33
Décharges, cessions, etc	....	129	129
Mandats	28	43	71
do pour main-forte	....	12	12
do d'élection	10	....	10
Lettres patentes—Concessions de terre.			
†Ventes de terres de l'artillerie	42	42	84
Concessions spéciales	6	6	12
Total	265	795	1,060

* Un rapport annuel des obligations est présenté au parlement en vertu du chapitre 19, article 23, des "Statuts revisés du Canada", donnant des détails complets touchant les obligations enregistrées dans la division depuis le dernier rapport.

† Un rapport trimestriel de ces terres a été transmis au régistrateur de chaque cité et comté de la province d'Ontario, et au secrétaire-trésorier de chaque cité et comté de la province de Québec, dans lesquels des lettres patentes ont été émises, et copie des derniers rapports concernant l'Ontario a aussi été envoyée au secrétaire provincial.

En sus du travail indiqué au tableau précédent, 876 pages de pièces d'archives, de manuscrits, etc., ont été copiées.

Je vous transmets également un sommaire, avec index, des lettres patentes délivrées pendant l'année à toutes les compagnies constituées en corporation sous l'autorité du chapitre 119 des Statuts revisés du Canada, comprenant le nom de la compagnie, la date de sa charte, le montant de son capital-actions, avec le nombre des actions et la valeur de chacune d'elle, les noms des associés et le lieu de leur résidence, ceux des directeurs primitifs ou provisoires de la compagnie, le siège principal des affaires de la compagnie, et les objets ou le but pour lequel elle s'est fait constituer en corporation ; aussi, la liste des lettres patentes supplémentaires délivrées à toutes les compagnies auxquelles il en a été accordé pendant la même période en vertu du dit acte, et les objets pour lesquels les dites lettres patentes supplémentaires ont été émises.

Je joins enfin au présent rapport une liste, telle que soumise au parlement, conformément à l'article 2 du chapitre 19 des Statuts revisés du Canada, indiquant tous les fonctionnaires et officiers publics qui ont reçu des commissions en vertu des dispositions du dit acte.

Le tout très respectueusement soumis.

L. A. CATELIER,
Sous-registraire général du Canada.

SOMMAIRE DES LETTRES PATENTES

DÉLIVRÉES AUX

COMPAGNIES CONSTITUÉES EN CORPORATION

SOUS L'AUTORITÉ DU

CHAP. 119 DES STATUTS REVISÉS DU CANADA

INTITULÉ

"ACTE DES COMPAGNIES"

Depuis le 1er janvier 1895 jusqu'au 31 décembre 1895.

"THE NORTH WEST SHOE COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 11 décembre 1894.—Montant du capital-actions, $40,000.

Nombre d'actions, 400.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—Edward Albert Mahon, gérant; et Helen Mary Muldoon, femme mariée, tous deux de la cité de Winnipeg, Manitoba; et William George Cameron, teneur de livres; George Herbert Ansley, teneur de livres; Walter Binmore, teneur de livres; et Allan Robinson Oughtred, avocat, tous de la cité de Montréal, Québec.

Directeurs primitifs ou provisoires :—Edward Albert Mahon, William George Cameron, et George Herbert Ansley.

Siège principal :—La cité de Montréal, Québec.

Objets de la compagnie :—Confectionner et vende du cuir, des chaussures, et faire des affaires générales dans les cuirs, les opérations de la compagnie devant se faire dans toute l'étendue du Canada.

"THE MONTREAL WATCH CASE COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 24 décembre 1894.—Montant du capital-actions, $50,000.

Nombre d'actions, 500.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—Moïse Schnob, marchand; Louis de Polinière, marchand; Edwin Leach, manufacturier; Charles Henry Albert Grant, manufacturier; et Robert Davidson McGibbon, C. R., tous de la cité de Montréal.

Directeurs primitifs ou provisoires :—Moïse Schnob, Louis de Polinière, Edwin Leach, Charles Henry Albert Grant, et Robert Davidson McGibbon.

Siège d'affaires principal :—La cité de Montréal, Québec.

Objets de la compagnie :—Fabriquer, vendre et faire le commerce de montres, boîtiers de montres, bijoux, et tous les outils et appareils relatifs à leur fabrication, y compris l'achat des brevets d'invention et marques de commerce s'y rapportant, les opérations de la compagnie devant se faire dans toute l'étendue du Canada.

"THE CANADA ENGRAVING AND LITHOGRAPHING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 24 décembre 1894.—Montant du capital-actions, $150,000.

Nombre d'actions, 1,500.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation : Jeffrey Hale Burland, gentilhomme ; William Brisbane, teneur de livres ; Frederick Henry Dennison, lithographe ; James G. Monk, gentilhomme ; Robert C. Smith, avocat ; George Bull Burland, gentilhomme ; Cosmo Crump, artiste ; Archibald Mathews, lithographe ; Charles Pearson, lithographe ; et Robert Percy, commis, tous de la cité de Montréal, Québec ; et Thomas J. Gillelan, de la cité d'Ottawa, gentilhomme.

Directeurs primitifs ou provisoires :—Jeffrey Hale Burland, William Brisbane, et Frederick Henry Dennison.

Siège d'affaires principal :—La cité de Montréal, Québec.

Objets de la compagnie :—Faire des opérations générales en gravures, lithographie, photographie (en autant qu'elle s'applique à la gravure et à l'imprimerie), des opérations d'impressions et de publication dans toutes leurs branches et divisions ; la fabrication et la vente d'articles se rattachant à ces opérations, papeterie et matériaux d'imprimerie, excepté les machines ; les opérations de la compagnie devant se faire dans toute l'étendue du Canada.

"THE UNION CARD AND PAPER COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 24 décembre 1894.—Montant du capital-actions, $100,000.

Nombre d'actions, 1,000.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—George Bull Burland, gentilhomme ; William Brisbane, teneur de livres ; Jeffrey Hale Burland, gentilhomme ; Andrew MacPhail, médecin ; Robert Cooper Smith, avocat, et George Hope Burland, tous de la ville de Montréal, Québec ; et Henry A. Ami, géologue de la cité d'Ottawa, Ontario.

Directeurs primitifs ou provisoires : George Bull Burland, William Brisbane, et Jeffrey Hale Burland.

Siège d'affaires principal :—La cité de Montréal, Québec.

Objets de la compagnie :—Manufacturer et vendre des cartes à jouer, du carton de toutes sortes et des articles faits de carton, du papier de fantaisie de toute sorte, des matériaux et fourniture d'imprimeurs et de photographes, et faire des opérations générales d'impressions et de publications dans toute l'étendue du Canada.

"THE PHŒNIX PRINTING INK COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 24 décembre 1894.—Montant du capital-actions, $20,000.

Nombre d'actions, 200.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation.—Jean Damien Rolland, manufacturier ; Louis de Polinière, manufacturier ; Maurice O'Diette, manufacturier ; Roméo Prevost, gentilhomme ; et François Joseph Bisaillon, avocat, tous de la ville de Montréal, Québec,

Directeurs primitifs et provisoires :—Jean Damien Rolland, Louis de Polinière, Maurice O'Diette, Roméo Prevost, et François Joseph Bisaillon.

Objets de la compagnie :—Manufacturer de l'encre d'imprimerie, de lithographie et à écrire, et faire le commerce d'articles de toutes sortes nécessaires aux imprimeurs et aux lithographes.

Lettres patentes supplémentaires émises le 24 décembre 1894, en faveur de la

"THE CANADIAN ROYAL ART UNION" (LIMITED).

Etendant les pouvoirs de la compagnie de manière à comprendre les suivants, savoir : 1. L'exploitation de galeries et d'écoles des beaux-arts dans toutes les différentes provinces composant la Confédération du Canada ; 2. Louer les privilèges et le droit d'opérations de la compagnie, en tout ou en partie, à toute autre compagnie faisant le commerce d'objets d'art et disséminant et distribuant des objets d'art dans n'importe quelle partie du Canada, à tels termes et conditions que les directeurs jugeront à propos ; 3. Acheter ou souscrire des actions dans le capital d'aucune autre compagnie faisant le commerce d'objets d'art et distribuant ou disséminant des objets d'art, et donner et recevoir en échange les actions de cette compagnie contre des actions de telle autre compagnie ; 4. Le pouvoir de former des classes spéciales de membres honoraires et de sociétaires, avec ou sans responsabilité et avec des pouvoirs limités.

"THE CANADIAN CONE COUPLER CARRIAGE COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 11 janvier 1895. — Montant du capital-actions, $25,000.

Nombre d'actions, 1,000.—Valeur de chaque action, $25.

Membres de la corporation :—Abram Moyer, meunier ; John Kearns, hôtelier ; William John Houston, agent ; et William Edward Rothwell, manufacturier, tous de la ville de Palmerston, Ont. ; et William Willis Vandervere, commis, de la ville de Kalamazoo, E.-U. A.

Directeurs primitifs ou provisoires :—Abram Moyer, John Kearns et William Willis Vandervere.

Siège d'affaires principal :—La ville de Palmerston, Ont.

Objets de la compagnie :—Fabriquer et vendre des véhicules de toutes sortes, y compris les wagons, voitures et camions, et dans le but spécial d'acquérir les brevets St. John pour l'accouplement des voitures de chemins de fer, et le droit de les manufacturer en vertu de ces brevets, les opérations de la compagnie étant autorisées dans toute l'étendue du Canada.

"LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE *LE TEMPS*" (LIMITÉE).

Constituée en corporation le 25 janvier 1895. – – – Capital-actions, $9,000.

Nombre d'actions, 900.—Valeur de chaque action, $10.

Membres de la corporation :—George LeBel, marchand ; Pierre Hyacinthe Chabot, marchand ; Olivier Latour, expéditeur ; H.-Hormidas Pigeon, marchand ; George Philbert, peintre ; et Oscar McDonell, journaliste, tous de la cité d'Ottawa, Ont. ; et Noé Chevrier, marchand, de la cité de Winnipeg, Manitoba.

Directeurs primitifs ou provisoires :—George LeBel, Pierre Hyacinthe Chabot, Olivier Latour, H. Hormidas Pigeon, George Philbert, Oscar McDonell et Noé Chevrier.

Siège d'affaires principal :—Cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie :—Imprimer, publier et mettre en circulation le journal *Le Temps*, en la cité d'Ottawa, dans la province d'Ontario, et imprimer, publier et mettre en circulation un ou plusieurs journaux quotidiens, hebdomadaires, semi-quotidiens ou autrement dans les provinces d'Ontario et de Québec, ou dans l'une ou l'autre de ces provinces ; imprimer, publier et mettre en circulation des livres, papiers, revues, publications périodiques, brochures et autre littérature, et tenir un établissement général d'impressions et de publications, ainsi que de

reliure dans toutes ses branches, et de papeterie en général, en la dite cité d'Ottawa, et à tel autre endroit ou endroits dans les dites provinces qui seraient considérés avantageux.

Lettres patentes supplémentaires émises le 23 janvier 1895, en faveur de

"THE AMES-HOLDEN COMPANY OF MONTREAL" (LIMITED).

Etendant les pouvoirs de la compagnie en l'autorisant à tenir et posséder du capital-actions dans la *The Ames-Holden Company of Winnipeg* (*limited*) et dans *The Ames-Holden Company of Toronto* (*limited*).

"THE JACOB Y. SHANTZ & SON COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 30 janvier 1895.—Montant du capital-actions, $140,000.

Nombre d'actions, 1,400.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—Dilman B. Shantz, manufacturier de boutons; Jacob B. Shantz, cultivateur; Henry S. Boehmer, marchand, et Solomon Brubacher, teneur de livres, tous de la cité de Berlin, Ont.; Joel Good, cultivateur, de la ville de Waterloo, Ont.; et Joseph C. Snyder, cultivateur, et Wendell E. Shantz, cultivateur, tous deux du township de Waterloo, Ont.

Directeurs primitifs ou prodisoires :—Dilman B. Shantz, Joel Good, Jacob B. Shantz, Henry S. Boehmer, Wendell E. Shantz, Joseph C. Synder, et Solomon Brubacher.

Siège d'affaires principal :—La ville de Berlin, Ont.

Objets de la compagnie :—(*a*) Acquérir en totalité ou en partie les immeubles, bâtiments, outillages, machines, marchandises, droits, crédits, clientèle et actif en général appartenant ou se rattachant aux opérations ci-devant faites dans la ville de Berlin, dans le comté de Waterloo, dans la province de l'Ontario, par certaines personnes comme associés sous les nom et raison sociale de "Jacob Y. Shantz et Son", comme fabricants de boutons et d'ornements, et de nouveautés de même nature et de marchandises du même genre; (*b*) Faire des opérations de fabrication de boutons, d'ornements et de nouveautés de même nature et de marchandises du même genre, et de les étendre à et dans tout endroit ou tous endroits dans les limites du Canada; (*c*) Acquérir de tout individu toutes opérations tombant dans la catégorie des objets de la compagnie, tels que détaillés dans la clause (*b*), et toutes terres, propriétés, droits, contrats et obligations s'y rattachant.

"THE COSSITT BROTHERS COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 2 février 1895. – Montant du capital-actions, $400,000.

Nombre d'actions, 4,000.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—German Mott Cossitt, manufacturier; Charles Snow Cossitt, manufacturier; Fremont Blakeslee Cossitt, manufacturier; Clora Wallace Cossitt, fille majeure; et Frances Adell Cossitt, fille majeure, tous de la ville de Brockville, Ont.

Directeurs primitifs ou provisoires :—German Mott Cossitt, Charles Snow Cossitt, et Fremont Blakeslee Cossitt.

Siège d'affaires principal :—La ville de Brockville, Ont.

Objets de la compagnie :—(*a*) Acquérir et continuer les opérations de fabricants d'instruments aratoires actuellement ci-devant faites par la société de Cossitt Brothers; (*b*) Faire des opérations générales de fabrication et de fonderie comprenant la fabrication, l'achat et la vente de machines agricoles, outils de ferme, ficelle à lier, véhicules à roues et toutes espèces de machines de moulins, outils et fournitures d'artisans; (*c*) L'achat et la vente de brevets d'invention applicables aux machines, outils et autres articles que la compagnie est autorisée par les clauses (*a*) et (*b*) de fabriquer, et l'octroi de permis de se servir de ces brevets, les opérations de la compagnie étant autorisées dans toute l'étendue du Canada.

"THE MICA BOILER COVERING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 18 février 1895 – – Montant du capital-actions, $50,000.

Nombre d'actions, 500—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—Horace Thorne, avocat; Alfred David Benjamin, marchand; Frank David Benjamin, marchand; John Foy, gérant de la Compagnie de navigation du Niagara; Herbert Carlyle Hammond, courtier; Nicol Kingsmill, avocat; et Henry Colbeck Michell, gentilhomme, tous de la cité de Toronto, Ont.

Directeurs primitifs ou provisoires :—Horace Thorne, Alfred David Benjamin, Frank David Benjamin, John Foy, Herbert Hammond, Nicol Kingsmill et Henry Colbeck Michell.

Siège d'affaires principal :—La ville de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie :—Acquérir certains brevets d'invention accordés ou à accorder aux Etats-Unis et au Canada pour de nouveaux et utiles perfectionnements aux chemises de chaudières, et autres brevets qui pourront être considérés utiles dans la poursuite des opérations de la compagnie qui demande aujourd'hui sa constitution en corporation, manufacturer et vendre des chemises de chaudières et de tuyaux à vapeur, des isoloirs d'emmagasinage à froid, des réfrigérateurs et autres objets et constructions de ce genre, et des coffres et voûtes à l'épreuve du feu, et les matériaux employés à leur construction; vendre les droits, privilèges et droits régaliens se rattachant aux brevets qu'acquiérera ainsi la dite compagnie, dont les opérations sont autorisées dans toute l'étendue du Canada.

"THE OTTAWA PORCELAIN AND CARBON COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 23 février 1895. – – Montant du capital-actions, $100,000

Nombre d'actions, 1,000.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—Thomas Ahearn, électricien; John William McRae, expéditeur; George Halsey Perley, gentilhomme; Peter Whelen, marchand de bois; et Thomas Birkett, marchand, tous de la ville d'Ottawa, Ont.

Directeurs primitifs ou provisoires :—Thomas Ahearn, John William McRae, George Halsey Perley, Peter Whelen et Thomas Birkett.

Siège d'affaires principal :—La ville d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie :—(*a*) Faire les opérations de fabrication de tous les articles employés pour les lumières électriques, et les appareils de force électrique, et en particulier la fabrication de la porcelaine et de charbons de toute espèce, forme et façon; (*b*) Acquérir, entreprendre et posséder toute partie d'opérations, biens ou obligations de tout individu faisant les opérations que la compagnie est autorisée à faire; (*c*) Acquérir et posséder des actions, débentures et garanties dans toute autre compagnie ayant des objets absolument ou en partie sembla-

bles à ceux de la compagnie, comme considération de marchandises, articles ou effets vendus à des compagnies similaires dans le cours ordinaire des affaires; (*d*) De demander, acheter et acquérir autrement tous les brevets d'invention, permis, concessions et autres choses semblables, conférant un droit exclusif ou inexclusif ou un droit limité de s'en servir, ou aucun secret ou autre renseignement relatif à l'invention qu'on puisse employer pour aucun des objets de la compagnie, et d'employer, exercer, développer ou accorder des permis relativement aux biens, droits ou autres renseignements ainsi acquis, les opérations de la compagnie étant autorisées dans toute l'étendue du Canada.

Lettres patentes suplémentaires émises le 23 février en faveur de la

"THE CAREY WIRE SEWING PROCESS COMPANY OF THE DOMINION OF CANADA" (LIMITED).

Changeant le nom de la compagnie pour celui de "THE CAREY WIRE SEWING MACHINE COMPANY" (LIMITED), et étendant les pouvoirs de la compagnie de manière à comprendre les suivants, savoir: (*a*) Faire des opérations de fabricants et commerçants de machines à coudre et autres se rattachant à l'art connu sous le nom de *The Carey Wire Sewing Process*, et de tout et chaque article s'y rattachant, ou des produits de ces articles, ou à la fabrication desquels ces machines peuvent être utilisées; (*b*) Acquérir par achat ou autrement tous brevets d'invention, ou droits en vertu de ces brevets, les vendre ou en disposer autrement; (*c*) Acquérir des actions dans d'autres compagnies semblables comme considération d'effets, articles ou marchandises vendus à ces compagnies semblables dans le cours ordinaire des affaires.

"THE PRESCOTT ELEVATOR COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 26 février 1895 – – Montant du capital-actions, $175,000. Nombre d'actions, 1,750.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—John William McRae, expéditeur; William Scott, meunier; Thomas Ahearn, électricien; Robert Lennox Blackburn, gentilhomme, tous de la ville d'Ottawa, Ontario; et Nelson Willard, marchand; John Mayberry, marchand, et Frederick John French, avocat, tous de la ville de Prescott, Ontario.

Directeurs primitifs ou provisoires:—John William McRae, William Scott, Thomas Ahearn, Robert Lennox Blackburn, Nelson Willard, John Mayberry, et Frederick John French.

Siège d'affaires principal:—La ville de Prescott, Ont.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire des opérations de marchands de grain et de propriétaires d'élévateurs, et comme expéditeurs, propriétaires de quais et entrepositaires; (*b*) Acquérir, acheter, noliser, posséder, avoir, réparer et prendre à bail des barges, bateaux, bateaux à vapeur, remorqueurs et autres vaisseaux et les entretenir, exploiter et utiliser pour les objets de la compagnie énumérés dans la clause (*a*); (*c*) Construire, réparer, entretenir. acquérir, acheter, posséder, prendre à bail et exploiter des tramways, lignes de télégraphe et de téléphones pour l'usage et les besoins des opérations de la compagnie; (*d*) Acquérir tous droits exclusifs, brevets d'invention, droits brevetés ou privilèges ayant rapport aux opérations de la compagnie, et tous permis de s'en servir et de les exploiter; (*e*) Pour les fins et autant qu'il sera nécessaire pour permettre à la compagnie d'employer avec avantages les bateaux, barges, vaisseaux, etc., mentionnés dans la clause (*b*); acheter, vendre, faire des avances sur le grain, le bois de construction, les marchandises, le charbon, le bétail et les produits des forêts, des champs ou des mines, à commission ou autrement; (*f*) Acheter, ou acquérir autrement de tout individu, des affaires de la catégorie des objets de

cette compagnie tels que ci-dessus énumérés, et toutes terres, propriétés, privilèges, droits, contrats et obligations s'y rattachant; (g) Acquérir des actions, obligations ou débentures dans toute autre compagnie fondée, en tout ou en partie, dans le même but que celle-ci, comme considération pour des effets, articles ou marchandises vendus par cette compagnie à telle autre compagnie semblable dans le cours ordinaire des affaires, les opérations de la compagnie étant autorisées dans toute l'étendue du Canada.

Pourvu cependant que rien dans cette charte ne puisse être interprété de manière à léser aucuns droits particuliers, ou à conférer à la compagnie le droit de construire des ponts, jetées ou autres ouvrages sur aucune rivière navigable en Canada, sans le consentement du gouverneur en conseil, ou de planter des poteaux ou de placer des lignes de télégraphe (ou de téléphone) sur la ligne d'aucun chemin de fer sans le consentement de la compagnie ou des propriétaires de tel chemin de fer.

Pourvu aussi que tout message relatif à l'administration de la justice, à l'arrestation des criminels (la découverte ou la poursuite des criminels), ainsi que les messages ou dépêches du gouvernement, soient toujours transmis de préférence à tout autre message ou dépêche, si la compagnie est requise de le faire par quelque personne attachée à l'administration de la justice, ou par quelque personne autorisée par un ministre du Canada à le demander.

"THE WENTWORTH NAVIGATION COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 26 février 1895 – Montant du capital-actions, $18,000.

Nombre d'actions, 180.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—William Perkins Bull, étudiant en droit; William Thomas Merry, agent; Martin Newman Merry, comptable; Frank Byrne, comptable, et John Berkinshaw, gérant, tous de la ville de Toronto, Ont.

Directeurs primitifs ou provisoires :—William Perkins Bull, William Thomas Merry, Martin Newman Merry, Frank Byrne, et John Berkinshaw.

Siège d'affaires principal :—La ville de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie :—Construire, posséder, acheter, vendre, noliser, louer, contrôler, faire naviguer des steamers, bateaux et barges, acheter des parts ou actions dans ces vaisseaux, dans le but de faire naviguer ces vaisseaux et de les contrôler entre les ports de Québec et Chicago, Duluth et Owen-Sound, et tous les ports intermédiaires, et généralement naviguer sur toutes les eaux intérieures du Canada pour le trnsport des passagers et du fret, et exploiter l'industrie de la navigation en général.

"THE TORONTO AND MONTREAL STEAMBOAT COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 13 mars 1895. – – Montant du capital-actions, $24,000.

Nombre d'actions, 240.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—James Carruthers, marchand; Wilmot de Loui Matthews, marchand de grain; John Irvine Davidson, épicier de gros; John Henry Grasett Hagarty, agent de navire; Samuel Crangle, patron de navire; Michael McLaughlin, meunier; et James Albert Proctor, Robert Davy Perry et Charles Peter, exécuteurs testamentaires d'Alexander Mortimer Smith et William Walker Keighley, faisant commerce sous le nom de Smith et Keighley, tous de la ville de Toronto, Ont., épiciers de gros.

Directeurs primitifs ou provisoires :—James Carruthers, Wilmot de Loui Matthews, John Irvine Davidson et John Henry Grasett Hagarty.

Siège d'affaires principal :—Toronto, Ont.

Objets de la compagnie :—Acquérir, noliser, posséder, faire naviguer, exploiter et entretenir le steamship *Persia*, du port de Sainte-Catherine, et tout autre vaisseau que l'on pourra juger utile ou nécessaire, soit maintenant soit dans l'avenir, d'ajouter ou de substituer au dit steamer, pour le transport des marchandises, fret ou chargement de toute espèce, de même que des passagers et autre trafic, et faire le remorquage et le sauvetage dans les eaux des grands lacs, le fleuve Saint-Laurent et toutes les rivières, lacs ou canaux s'y reliant, et sur la haute mer, et acheter et vendre des cargaisons et des marchandises et en faire commerce, pour fret, louage ou autrement, acheter, prendre à bail, construire, réparer, entretenir, avoir, posséder et exploiter tous les quais, élévateurs et entrepôts, dans toutes les parties du Canada, qu'on jugera nécessaires ou utiles aux opérations de la compagnie ci-dessus mentionnée dans la première clause.

"THE NIAGARA RIVER TRAMWAY COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 19 mars 1895. – Montant du capital-actions, $40,000.

Nombre d'actions, 400.—Montant de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—John Flett, marchand, et Joseph Tait, boulanger, tous deux de la ville de Toronto, Ont. ; Lorenzo Clark Raymond, avocat, de la ville de Welland, Ont. ; Robert Neil Campbell, avocat, de la ville de Niagara-Falls, Etat de New-York, E.-U.A. ; et George Waterman Pound, avocat, de la ville de Lakeport, Etat de New-York, E.-U.A.

Directeurs primitifs ou provisoires :—John Flett, Joseph Tait, Lorenzo Clark Raymond, Robert Neil Campbell, et George Waterman Pound.

Siège d'affaires principal :—La ville de Niagara-Falls, Ont.

Objets de la compagnie :—(*a*) Etablir, construire, entretenir et exploiter pour le louage un tramway à câble au-dessus et en travers de la rivière Niagara, dans les comtés de Lincoln et Welland, depuis le côté ouest ou canadien jusqu'au côté est ou américain de la dite rivière, pour transporter des voyageurs à travers cette rivière, lequel tramway sera composé de câbles tendus en travers de la rivière, du sommet de tours construites de chaque côté de la dite rivière, sur lesquels les voitures des voyageurs seront suspendues ; (*b*) Pourvu que tous les officiers de douane aient le droit en tous temps d'avoir accès aux bâtiments et voitures de la compagnie, et d'être transportés gratuitement dans les deux sens dans les voitures de ce tramway, lorsqu'ils auront besoin de le faire dans l'exercice de leurs fonctions, et que la compagnie paiera les services supplémentaires de tous ces officiers de douane qui pourraient être nécessairement engagés en rapport et à raison de ce tramway, conformément aux dispositions de l'arrêté du conseil du 17 juillet 1888 ; (*c*) Pourvu aussi que les règlements de douane concernant le transport, la déclaration des marchandises, et le rapport des effets imposables s'appliqueront à cette compagnie, et qu'avant de pouvoir faire une déclaration de marchandises en entrepôt, ou de les transporter sur le dit tramway, elle donnera un cautionnement général, régulièrement exécuté, de $20,000 pour la production régulière et fidèle aux ports respectifs de destination au Canada, de tous les colis passant sur ce chemin sous déclaration, et pour l'observance générale des lois et règlements de douane régissant ce trafic et sauf tous les règlements généraux de douanes.

"THE GENERAL IMPORTATION COMPANY OF CANADA" (LIMITED).

Constituée en corporation le 25 mars 1895. – Montant du capital-actions, $150,000.

Nombre d'actions, 1,500.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—Anselme Letang, commerçant ; Joseph Maxime Beausoleil, médecin et chirurgien ; Raymond Préfontaine, avocat ; Charles Joseph Quesnel Coursol, gentilhomme, et Onésime Marin, notaire public, tous de la cité de Montréal, Qué.

Directeurs primitifs ou provisoires :—Anselme Letang, Joseph Maxime Beausoleil, Raymond Préfontaine, Charles Joseph Quesnel Coursol, et Onésime Marin.

Siège d'affaires principal :—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie :—L'importation et la vente, en gros et en détail, de fournitures de pharmaciens, y compris les parfums, les articles de toilette et les instruments de chirurgie de toutes sortes, les opérations de la compagnie étant autorisées dans toute l'étendue du Canada.

"THE FEATHERSTON PIANO COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 27 mars 1895. — — Montant du capital-actions, $50,000.

Nombre d'actions, 500.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—Arthur March Featherston, marchand ; John William Dugdale, gérant ; William Harris, pasteur ; George Franklin Johnson, gérant d'assurance, et Levi Wilfrid Crannell, électricien, tous de la cité de Montréal, P. Q.

Directeurs primitifs ou provisoires :—Arthur March Featherston, John William Dugdale, George Franklin Johnson, Levi Wilfrid Crannell et William Harris.

Siège d'affaires principal :—La cité de Montréal, P. Q.

Objets de la compagnie :—Fabriquer des pianos, orgues, et autres instruments de musique et leurs accessoires, et en faire commerce dans toute l'étendue du Canada.

"THE DOMINION GOLD DREDGING AND PLACER MINING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 27 mars 1895. — — Montant du capital-actions, $40,000

Nombre d'actions, 400.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—James Ames, architecte ; John Perkins, fabricant de machines ; Alexander Leslie, agent, et Herbert Hartley Dewart, avocat, tous de la cité de Toronto, Ont. ; et John Mulholland, gentilhomme, de Charles City, Etat de l'Iowa, E.-U.A.

Directeurs primitifs ou provisoires :—James Ames, John Perkins et Alexander Leslie.

Siège d'affaires principal :—La cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie :—(*a*) Exploiter des ateliers et faire des opérations de mines ; (*b*) Pour ces objets acquérir par concession, achat par bail ou autre titre légal, et avoir, aliéner, vendre, donner à bail ou échanger, développer des mines et minéraux et en faire commerce, et autres terres et réclamations, coupes, propriétés immobilières ou personnelles nécessaires, et toutes servitudes, droits et immunités, privilèges, successions, intérêts et bénéfices nécessaires ou commodes, les opérations de la compagnie étant autorisées dans toute l'étendue du Canada.

"THE MACLAREN MATCH COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 28 mars 1895. — — Montant du capital-actions, $40,000.

Nombre d'actions, 400.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—Charles Derbishire Chitty, agent; Edwin Septimus Leetham, teneur de livres; Edmund George Shepherd, mécanicien; David Maclaren, écuier; et James Barnet Maclaren, écuier, tous de la cité d'Ottawa, Ont., et Alexander Maclaren, écuier, et Albert Maclaren, écuier, de la ville de Buckingham, P. Q., et John Maclaren, écuier, de la ville de Brockville, Ont.

Directeurs primitifs ou provisoires:—Charles Derbishire Chitty, Edwin Septimus Leetham, David Maclaren, Alexander Maclaren et Albert Maclaren.

Siège d'affaires principal:—La ville de Buckingham, P. Q.

Objets de la compagnie:—(*a*) Faire dans toute l'étendue du Canada et ailleurs des opérations de fabricants d'allumettes et fabriquer et vendre des allumettes, et telles autres branches incidentes ou secondaires de cette industrie, qui seront nécessaires pour permettre à la compagnie de faire avec profit les opérations de sa principale industrie de fabricants d'allumettes, de fabriquer et vendre des allumettes et d'employer les propriétés de la compagnie pour les objets de son industrie principale; (*b*) Faire toutes autres opérations similaires que la compagnie pourra juger devoir être convenablement faites en rapport avec celles ci-dessus, ou qu'elle croira devoir, directement ou indirectement en augmenter la valeur ou rendre profitable aucune des propriétés ou aucun des droits de la compagnie; (*c*) Dans le but d'utiliser les rebuts des opérations principales, ou les matériaux dont elle n'aura pas besoin pour ces opérations, de fabriquer et vendre des articles en bois de toutes sortes, et des articles faits avec du bois et de construire et exploiter tels moulins qu'elle jugera à propos pour cette fabrication; (*d*) Pour les objets ci-dessus ou pour un ou plusieurs de ces objets, acquérir par achat, bail, location, ou autrement, des pouvoirs hydrauliques, à vapeur, électriques ou autres, des moulins, fabriques, entrepôts, quais ou autres constructions, et les développer, exploiter et employer respectivement; (*e*) Bâtir, acquérir, posséder, noliser, prendre à bail, et employer des bateaux à vapeur et autres, en autant que ce sera nécessaire ou commode pour le transport des articles fabriqués par la compagnie ou pour autres objets semblables de la compagnie; (*f*) Bâtir, construire et entretenir tous les moulins, fabriques, entrepôts, quais et autres constructions nécessaires, et faire, construire, fournir, employer et exploiter des tramways mus par la vapeur, l'électricité ou autre force motrice, des lignes de télégraphe et de téléphone, réservoirs, aqueducs, canaux, jetées, pouvoirs hydrauliques, chemins, rues et autres ouvrages qui pourront être jugés nécessaires ou commodes pour les objets de la compagnie; (*g*) Acheter ou acquérir de tout individu, en totalité ou en partie, toutes opérations d'une nature semblable à celles que la compagnie est autorisée à faire, et aussi la clientèle, et tous biens, privilèges, droits, contrats et responsabilités se rattachant en totalité ou en partie à ces opérations; (*h*) Acheter ou acquérir autrement des actions, débentures et garanties d'autres compagnies semblables comme considération pour effets, articles ou marchandises vendues à telle compagnie semblable, dans le cours ordinaire des affaires; (*i*) Acheter ou acquérir autrement tout brevet ou tous brevets d'invention ayant un rapport quelconque ou se rattachant à aucun des objets ci-dessus et tout brevet ou tous brevets d'invention relatifs à l'amélioration des machines à fabriquer les allumettes, que la compagnie jugera à propos, et vendre tout brevet ou tous brevets d'invention acquis par elle ou tous droits de vendre, employer ou fabriquer en vertu de ces brevets respectivement.

Pourvu que rien de contenu dans les présentes ne soit interprété de manière à enlever aucuns droits particuliers, ou à conférer à la compagnie le droit de construire des ponts, des jetées ou autres ouvrages sur aucune rivière navigable en Canada sans le consentement du gouverneur en conseil, ou d'ériger des poteaux, ou de

placer des lignes de télégraphe ou de téléphone sur aucune ligne de chemin de fer sans le consentement de la compagnie ou de ceux à qui appartient telle ligne de chemin de fer.

Pourvu aussi qu'aucun message en rapport avec l'administration de la justice, l'arrestation de criminels, la découverte ou la poursuite de criminels, et tout message et dépêche du gouvernement soient toujours transmis de préférence à tous autres messages ou dépêches, lorsque requis par toute personne attachée à l'administration de la justice, ou par toute personne autorisée à cet effet par quelque ministre du Canada.

"THE TULAMEEN MINING COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 28 mars 1895.— —Montant du capital-actions, $20,000.

Nombre d'actions, 200.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation:—William Lovitt Hogg, inspecteur de la *Western Loan & Trust Co. (limited)*, et William Barclay Stephens, gérant de la *Western Loan & Trust Co. (limited)*, tous deux de la cité de Montréal, Qué., et Andrew Walker Fleck, écuier, William Dale Harris, ingénieur civil, et Charles Berkeley Powell, marchand de bois, tous de la cité d'Ottawa, Ont.

Directeurs primitifs ou provisoires:—William Lovitt Hogg, Andrew Walker Fleck, William Barclay Stephens, William Dale Harris et Charles Berkeley Powell.

Siège d'affaires principal :—La cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie :—(*a*) Acquérir par achat, bail ou autrement une ou des étendues de terrains miniers dans la province de la Colombie-Britannique et ailleurs dans le Dominion du Canada, et d'en développer et exploiter les ressources ; (*b*) Faire des opérations dans le but de chercher, miner et recueillir, de l'or, de l'argent, du cuivre, du nickel, du plomb, du fer et autres métaux, minéraux et minerais sous la forme sous laquelle on peut les trouver dans toute l'étendue du Canada ; (*c*) Extraire, miner, broyer, fondre, réduire et fabriquer ces métaux, minéraux et minerais, et les expédier ou vendre soit à l'état naturel soit autrement, dans toute l'étendue du Canada, et ailleurs, et pour ces fins, établir des ateliers, fabriques et entrepôts, et les exploiter ; (*d*) Acheter ou acquérir de toute personne en totalité ou en partie toutes opérations d'une nature semblable à celles que la compagnie est autorisée de faire, et aussi la clientèle, et tous terrains, biens, privilèges, contrats et obligations se rattachant à ces opérations en totalité ou en partie; (*e*) Construire, acquérir, posséder, noliser ou prendre à bail, naviguer et employer des bateaux à vapeur et autres en autant que ce sera nécessaire ou commode pour le transport des produits des mines de la compagnie ou autres objets semblables de la compagnie ; (*f*) Aider au moyen de bonis, dons d'argent, ou autrement, la construction et l'entretien d'une ou de deux lignes de remorqueurs à vapeur, des bateaux à vapeur, des barges et autres bateaux faisant le service et se reliant aux terrains et propriétés de la compagnie; (*g*) Bâtir, construire et entretenir tous les quais et entrepôts nécessaires, et faire, construire, fournir, exploiter, employer des tramways, mus par la vapeur, l'électricité ou autre force motrice, des lignes de télégraphe et de téléphone, des réservoirs, aqueducs, canaux, barrages, pouvoirs hydrauliques, chemins, rues, et autres ouvrages qui pourront être trouvés nécessaires ou commodes pour les objets de la compagnie ; (*h*) Acheter et vendre de l'or, de l'argent, du nickel, du plomb, du fer et autres métaux, minéraux et minerais n'importe où au Canada et ailleurs ; (*i*) Faire des opérations de mines hydrauliques ; (*j*) Acquérir pour les objets ci-dessus ou pour un ou plusieurs de ces objets par achat, bail ou autrement, des baux et des privilèges hydrauliques, des droits riverains, et creuser des fossés et canaux, et bâtir et construire des pertuis, fossés, aqueducs, ouvrages ou tout autre genre de cours d'eau, et transporter de l'eau d'un endroit à un autre par n'importe quel moyen que la compagnie jugera à propos ; (*k*) Acheter

ou acquérir autrement des actions, débentures et garanties d'autres compagnies semblables en considération d'effets, articles et marchandises vendues à telles compagnies semblables dans le cours ordinaire des affaires; (*l*) Acheter ou acquérir autrement tout brevet ou tous brevets d'invention se rattachant à aucun des objets ci-dessus que la compagnie jugera nécessaire, et vendre tout brevet ou tous brevets d'invention acquis par elle, ou aucuns droits de vendre, employer ou fabriquer des objets en vertu de ces brevets.

Pourvu que rien de contenu dans les présentes ne soit interprété de manière à léser aucuns droits particuliers ou à conférer à la dite compagnie le droit de construire des ponts, des jetées ou autres ouvrages sur aucune rivière navigable en Canada, sans le consentement du gouverneur en conseil, ou de planter des poteaux, ou de placer des lignes de télégraphe (ou de téléphone) sur la ligne d'aucun chemin de fer, sans le consentement de la compagnie ou des propriétaires de tel chemin de fer.

Pourvu aussi que tout message en rapport avec l'administration de la justice, l'arrestation de criminels, la découverte et la poursuite de criminels, de même que les messages et les dépêches du gouvernement, soient toujours transmis de préférence à tout autre message ou dépêche, lorsque requis par toute personne attachée à l'administration de la justice, ou toute personne autorisée à cet effet par un des ministres du Canada.

Lettres patentes supplémentaires accordées le 1er avril 1895 à la

"MASSEY-HARRIS COMPANY" (Limited).

Etendant les pouvoirs de la compagnie de manière à permettre à la compagnie de faire ses opérations et atteindre ses objets et ses fins dans les limites du Canada et du Royaume-Uni et ailleurs, et d'établir des succursales et agences dans tout pays ou Etat étranger, et d'y étendre et faire ses opérations de la manière et jusqu'au point que les directeurs pourront de temps à autre déterminer et fixer.

Pourvu, et il est par les présentes déclaré que les présentes lettres patentes supplémentaires sont accordées dans le but d'étendre les pouvoirs de la dite compagnie, seulement en autant que nous avons le pouvoir, l'autorité ou la compétence de le faire, et que la dite compagnie, ou ses successeurs ou ayants droits, n'auront aucune réclamation ou recours contre nous ou nos successeurs ou notre gouvernement du Canada, si l'on trouvait que notre pouvoir, notre autorité ou notre compétence à les accorder, sont sans effets pour les objets prévus par ces présentes lettres patentes supplémentaires.

"THE SHEEP CREEK IRRIGATION COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 1er avril 1895. — — Montant du capital-actions, $1.000.

Nombre d'actions, 20.—Valeur de chaque action, $50.

Membres de la corporation :—Alfred Rodgers, cultivateur; Hector McRae, cultivateur; Charles Carroll McDonald, cultivateur; James Rodgers, cultivateur; Joseph Barkley Harper Rodgers, cultivateur, tous de Dewdney, district d'Alberta, T.N.-O.

Directeurs primitifs ou provisoires :—Alfred Rodgers, Hector McRae, James Rodgers, Charles Carroll McDonald, Joseph Barkley Harper Rodgers.

Siège d'affaires principal :—La cité de Calgary, T.N.-O.

Objets de la compagnie :—Creuser des puits et des bures, et faire, bâtir, construire, poser, entretenir, compléter et exploiter des barrages, caissons, terrassements ou autres ouvrages nécessaires pour obstruer une rivière, un cours d'eau, un lac ou autre source d'approvisionnement d'eau, auxquels la compagnie aura acquis un droit; faire bâtir, construire, poser, entretenir, compléter et exploiter des coursiers, des portes de prise d'eau, des brise-lames, des drains, des fossés,

des canaux, des tunnels des réservoirs, des bassins d'eau, des ouvrages de distribution d'eau, des citernes, des ponts, des aqueducs, des fossés, des biez de moulins, des filtres, des pompes, des tuyaux de distribution d'eau et autres appareils et inventions pour transporter et conduire l'eau, et exécuter et faire tous autres ouvrages nécessaires ou commodes pour obtenir, emmagasiner, vendre, délivrer, mesurer, et distribuer de l'eau pour des fins d'irrigation et autres objets de la compagnie.

"THE STANDARD SHIRT COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 16 avril 1895. — Montant du capital-actions, $200,000.

Nombre d'actions, 2,000.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—William Yuile, fabricant; James Roy Gordon, agent; Samuel Bell, gentilhomme; Archibald McIntyre, gentilhomme, et Charles Blair Gordon, fabricant, tous de la cité et du district de Montréal, P.Q.

Directeurs primitifs ou provisoires :—William Yuile, James Roy Gordon, Samuel Bell, Archibald McIntyre, et Charles Blair Gordon.

Siège d'affaires principal :—La cité de Montréal, P.Q.

Objets de la compagnie :—Fabriquer, acheter, vendre des chemises, faux-cols, de la mercerie, des vêtements d'hommes, de femmes et d'enfants, de toute sorte, et en faire commerce, dans toute l'étendue du Canada, avec pouvoir de construire sur tous terrains possédés par la compagnie, telles maisons d'habitation pour l'usage des employés de la compagnie que cette dernière jugera à propos, et acheter ou acquérir autrement de tout individu toutes affaires de la catégorie des objets de la compagnie en tout ou en partie, avec les bâtiments, machines, marchandises en magasin et actif de ces affaires en général.

"THE ROGERS AND MORRIS COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 25 avril 1895.—Montant du capital-actions, $70,000.

Nombre d'actions, 700.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—Samuel Rogers, marchand; Joseph Pearson Rogers' marchand; Albert Stephen Rogers, marchand, tous de la cité de Toronto, Ont.' et William Dowler Morris, marchand, et Mary Ann Morris, femme mariée, tous deux de la cité d'Ottawa, Ont.

Directeurs primitifs ou provisoires :—Samuel Rogers, William Dowler Morris et Albert Stephen Rogers.

Siège d'affaires principal :—La cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie :—Acheter, fabriquer et vendre des huiles minérales, végétales et animales, et en faire commerce, ainsi que leurs composés et produits, des fournitures de chemins de fer et de moulins, et toutes autres fournitures ordinaire vendues dans le cours de ces opérations.

"THE TAYLOR HYDRAULIC AIR COMPRESSING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 7 mai 1895.—Montant du capital-actions, $500,000.

Nombre d'actions, 5,000.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—Charles Havelock Taylor, ingénieur de mines; Henry Millen, gentilhomme; Walter Tylee Ross, agent d'immeubles; Joseph Rowat, Fair, comptable; Roderick Livingstone Murchison, avocat; Robert William

Sutherland, comptable; et Hooper Mallet, commis, tous de la cité de Montréal, P.Q.; William Heber Campbell, avocat, de la cité de Belleville, Ont.; James Gerald Fitzgibbon, banquier, du village de Norwood, Ont., et Duncan Turner Ritchie, de Kilbinside, cité de Glasgow, Ecosse, gentilhomme.

Directeurs primitifs ou provisoires :—Charles Havelock Taylor, Henry Millen, Walter Tylee Ross, Joseph Rowat Fair, et Roderick Livingstone Murchison.

Siège d'affaires principal :—La cité de Montréal, P.Q.

Objets de la compagnie :—(*a*) Acheter et acquérir le brevet d'invention enregistré dans le bureau des brevets du Canada, sous le n° 46092, l'invention brevetée, les brevets supplémentaires accordés pour cette invention dans ce pays et dans d'autres, tous les perfectionnements qui pourront y être faits et le droit de s'en servir, de les contrôler et d'en disposer; (*b*) Fabriquer de l'air comprimé, construire, fabriquer et acquérir les machines, outillages, engins et matériaux requis pour cela, ou pour son utilisation, et en louer, vendre ou disposer; (*c*) Fabriquer, ériger, excaver et établir un outillage de fabrication en vertu de ces brevets ou autrement, faire des soumissions et des contrats dans ce but, et pour la transmission de l'énergie de ces appareils; (*d*) Employer, louer, vendre et disposer de ces appareils, et de l'énergie qui en découle, en tout ou en partie, de la conduire et transmettre dans des tuyaux ou autrement, sur ou sous terre, faire les excavations nécessaires pour cela, ou la distribuer autrement pour l'usage; (*e*) Acquérir par achat, bail ou autrement des droits brevetés pour aucun des objets de la compagnie ci-dessus mentionnés, les vendre, et payer et recevoir des droits régaliens pour ces inventions.

"THE NOBLE BROTHERS COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 21 mai 1895.—Montant du capital-actions, $100,000.

Nombre d'actions, 1,000.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—James Noble, Charles Noble, Thomas Noble, et John J. Noble, marchands de poisson, de la ville de Collingwood, Ont.; et Charles Noble, jr., du village de Killarney, Ont.; James Noble, jr., de Cooks' Mills, Ont., marchands de poissons et commerçants.

Directeurs primitifs ou provisoires :—James Noble, Charles Noble, James Noble, jr., Charles Noble, jr., Thomas Noble et John J. Noble.

Siège d'affaires principal :—Le village de Killarney, Ont.

Objets de la compagnie :—(*a*) Faire des opérations de pêche dans toutes ses branches, et à cette fin construire, acheter ou noliser tout bateau à vapeur, remorqueur ou bateau et les noliser ou louer, et aussi faire commerce à et autour de Killarney, dans le district d'Algoma, de telles marchandises générales qui pourront être nécessaires pour approvisionner les employés de la compagnie ou ceux qui se livrent à la pêche pour le compte de la compagnie; (*b*) Aussi faire des opérations de fournisseurs en général pour le commerce de pêche ou autrement, et acheter et vendre du poisson en gros et en détail; (*c*) Aussi acheter tout terrain ou droits riverains qui pourront être nécessaires pour les dites opérations, et y construire des quais, docks, jetées, magasins ou autres bâtiments nécessaires aux dites opérations.

"THE HAMILTON BRIDGE WORKS COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 29 mai 1895.—Montant du capital-actions, $10,000.

Nombre d'actions, 100.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—William Hendrie, entrepreneur; John Strathearn Hendrie, entrepreneur; John Henry Tilden, manufacturier, et Charles Stewart Murray, gentilhomme, tous de la cité d'Hamilton, Ont., et Henry Charles Symmes, du village de Niagara-Falls-Sud, Ont.

Directeurs primitifs ou provisoires :—William Hendrie, John Strathearn Hendrie, John Henry Tilden, Charles Stewart Murray et Henry Charles Symmes.

Siège d'affaires principal :—La cité d'Hamilton, Ont.

Objets de la compagnie :—(*a*) Acquérir tous les ateliers et opérations ci-devant appartenant à *The Hamilton Bridge Company* (*limited*), et faites par elle; (*b*) Faire des opérations de fabricants et constructeurs de ponts et de navires en fer et en acier, et aussi de fabricants de toutes sortes d'ouvrages en acier et en fer en général; (*c*) Faire des opérations générales de fonderie et de mécaniciens.

"THE DANVILLE ASBESTOS AND SLATE COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 31 mai 1895.—Montant de capital-actions, $250,000.

Nombre d'actions, 2,500.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—Feodor Boas et Moritez Boas, manufacturiers, tous deux de la cité de St-Hyacinthe, P.Q.; et James Naismith Greenshields, avocat, William Sclater, marchand; Beaumont Shepherd, gentilhomme; et William Thomas Costigan, marchand, tous de la cité et du district de Montréal, P.Q.

Directeurs primitifs ou provisoires :—Feodor Boas, Moritz Boas, James Naismith Greenshields, William Sclater, Beaumont Shepherd, et William Thomas Costigan.

Siège d'affaires principal :—La cité de Montréal, P.Q.

Objets de la compagnie :—Acquérir, posséder et exploiter des mines d'amiante et des carrières d'ardoise, et fabriquer et vendre de l'amiante à l'état naturel ou manufacturé, et en faire commerce, la miner, fabriquer toutes sortes d'articles en ardoise, acquérir des mines et des carrières pour ces objets, et en général faire toutes entreprises ou opérations se rapportant aux opérations de mines, de fabrication et de vente de produits d'amiante et d'ardoises.

"THE PERCÉ FISHING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 31 mai 1895. — Montant du capital-actions, $25,000.

Nombre d'actions, 250.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—Alexander Maclaren, marchand de bois; Albert Maclaren, marchand de bois; John Fernie Higginson, écuyer, et Maria Higginson, veuve, tous de la ville de Buckingham, P.Q., et Richardson Tardif, de la ville de Newport, P.Q.

Directeurs primitifs ou provisoires :—Alexander Maclaren, Albert Maclaren, John Fernie Higginson, et Richardson Tardif.

Sièges d'affaires principal :—Percé, dans le district de Gaspé, P.Q.

Objets de la compagnie :—(*a*) Faire des opérations de capture, d'achat, de salaison, de paquage, d'entreposage, et de vente de poisson, phoques, marsouins, et autres animaux ou gibier dans les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick ou ailleurs au Canada; (*b*) Fabriquer et vendre des engrais, huiles, peaux et autres produits de ces poisson ou animaux; (*c*) Acquérir et vendre tous droits exclusifs, lettres patentes, brevets ou privilèges nécessaires ou utiles aux objets de la compagnie dans les clauses (*a*) et (*b*) ou l'un ou l'autre de ces objets, et tous permis de s'en servir; (*d*) Acquérir, tenir, posséder, prendre à bail ou noliser tous bateaux à vapeur, remorqueurs ou autres vaisseaux nécessaires aux objets ci-dessus, et les entretenir et naviguer; (*e*) Etablir des comptoirs de commerce pour les objets de la compagnie ci-dessus mentionnés.

Lettres patentes supplémentaires émises le 31 mai 1895 en faveur de la

"THE CANADA SWITCH MANUFACTURING COMPANY" (Limited).

Portant le capital-actions de la dite compagnie à la somme de $200,000, par l'addition de 1,000 actions de $100 chacune au capital-actions actuel.

Et changeant aussi le nom de la compagnie en celui de

"THE CANADA SWITCH AND SPRING COMPANY" (Limited).

"THE LONDON MERCHANTS AND MANUFACTURERS' STEAMSHIP COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 5 juin 1895. — Montant du capital-actions, $50,000.

Nombre d'actions, 1,000.—Valeur de chaque action, $50.

Membres de la corporation :—John McClary, manufacturier ; Frank Elton Leonard, manufacturier ; William Richard Hobbs, marchand ; John Bland, marchand ; Moses Masuret, marchand ; William John Reid, marchand, et George Carnegie Gunn, avocat, tous de la cité de London, Ont.

Directeurs primitifs ou provisoires :—John McClary, Frank Elton Leonard, William Richard Hobbs, John Bland, Moses Masuret, et William John Reid.

Sièges d'affaires principal :—La cité de London, Ont.

Objets de la compagnie :—(*a*) Prendre à bord, transporter et expédier des personnes, des passagers, des effets, marchandises et fret de toute sorte, et faire des contrats avec d'autres personnes dans le même but, sur les eaux des différents lacs, rivières et canaux du Canada, entre n'importe quels points du Canada, et entre n'importe quels points du Canada et des Etats-Unis d'Amérique, et faire des contrats avec toute compagnie de chemin de fer pour ce même transport entre les dits points ; (*b*) Construire, acheter, posséder, noliser, louer ou autrement acquérir des navires, bateaux à vapeur, remorqueurs, goélettes, barges ou autres vaisseaux mus de n'importe quelle manière, des quais, docks, chemins, entrepôts, élévateurs et autres bâtiments et propriétés nécessaires ou utiles pour faire et conduire les dites opérations d'une manière efficace ; (*c*) Acquérir des actions dans toute autre compagnie ayant des objets en tout ou en partie semblables à ceux de cette compagnie, telle autre compagnie acquérant en même temps une somme égale d'actions dans cette compagnie.

"THE LAUGHLIN-HOUGH DRAWING TABLE COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 13 juin 1895. — Montant du capital-actions, $50,000.

Nombre d'actions, 110.—Valeur de chaque action, $500.

Membres de la corporation :—Robert Lindsay Torrance, manufacturier ; George Alexander Griffin, éditeur ; James Hough, imprimeur ; Robert Torrance, membre du clergé ; William Tytler, inspecteur des écoles publiques ; Henry Howitt, médecin ; Joseph Hugo Reed, vétérinaire ; Robert Thompson, artisan ; Donald Evan Macdonald, marchand ; John Smith, teneur de livres, et Samuel John Laughlin, entrepreneur, tous de la cité de Guelph, Ont., et George Duthie Forbes, manufacturier, du village d'Hespeler, Ont.

Directeurs primitifs ou provisoires :—Robert Lindsay Torrance, George Alexander Griffin, James Hough, George Duthie Forbes et John Smith.

Siège d'affaires principal :—La cité de Guelph, Ont.

Objets de la compagnie :—(*a*) Fabriquer la table à dessiner Laughlin-Hough et la vendre au Canada et ailleurs sous l'autorité de tout brevet ou de tous brevets qui sont actuellement ou qui pourront être accordés ci-après pour cela. Fabriquer et vendre au Canada et ailleurs des tables à dessiner ou à esquisser, des tableaux noirs, ardoises d'école, pupitres d'école, fournitûres générales d'architecte et d'écoles et autres articles de même nature; (*b*) Faire toute ou aucune des opérations de marchands de meubles, d'ébénisterie, d'ouvrages en bois et de fabricants de boîtes d'emballage; (*c*) Acheter ou acquérir autrement tout brevet ou tous brevets d'invention relatifs aux tables à dessiner, ou se rapportant à aucun des objets ci-dessus, émis soit au Canada, soit ailleurs, que la compagnie jugera à propos, et de les aliéner selon son bon plaisir; (*d*) Acquérir des actions ou effets dans toute compagnie semblable comme considération d'effets, articles ou marchandises vendus par la compagnie à telle autre compagnie dans le cours ordinaire des affaires.

" THE CORK COMPANY OF CANADA " (LIMITED).

Constituée en corporation le 11 juillet 1895. — Montant du capital-actions, $150,000.

Nombre d'actions, 6,000.—Valeur de chaque action, $25.

Membres de la corporation :—Charles Rochereau de la Sablière, manufacturier; Lambert Victor Dusseau, manufacturier; Joseph A. Gendron, manufacturier; Louis Victor Bachand, caissier, tous de la cité de Toronto, Ont., et John Howard manufacturier, Londres, Angleterre.

Directeurs primitifs ou provisoires :—Charles Rochereau de la Sablière, Lambert Victor Dusseau, Joseph A. Gendron, Louis Victor Bachand, et John Howard.

Siège d'affaires principal :—La cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie :—(*a*) Acheter et vendre du liège et s'occuper de la fabrication des bouchons, et de tous articles capables d'être fabriqués avec du liège; (*b*) Acquérir tous droits exclusifs, lettres patentes, droits et privilèges se rattachant aux opérations de la compagnie et tous permis de les exploiter et de s'en servir; (*c*) Obtenir et posséder des brevets de découvertes faites par tout employé ou tous employés de la compagnie pour couper le liège, ou les vendre, louer ou en disposer autrement; (*d*) Acheter ou acquérir autrement de tout individu toutes opérations touchant dans la catégorie des objets de la compagnie, et tous terrains, biens, droits, contrats ou obligations s'y rattachant; (*e*) Acquérir des actions dans d'autres compagnies semblables en considération de la vente d'effets, articles ou marchandises à telle autre compagnie semblable, dans le cours ordinaire des affaires.

" THE CANADIAN MINING AND DEVELOPMENT COMPANY " (LIMITED).

Constituée en corporation le 30 juillet 1895. — Montant du capital-actions, $10,000.

Nombre d'actions, 1,000.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation.—Napoléon Kemner Laflamme, avocat; Albert Curtis Hanson, gentilhomme; George Talbot Warren, comptable; Trenholme Dickson, étudiant en droit, et Henry Joseph, marchand, tous de la cité et du district de Montréal, Qué.

Directeurs primitifs ou provisoires :—Napoléon Kemner Laflamme, Albert Curtis Hanson, George Talbot Warren, Trenbolme Dickson, et Henry Joseph.

Siège d'affaires principal :—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie :—Acheter, prendre à bail, acquérir et posséder des mines et des terrains de phosphate et les exploiter et développer, et acheter, acquérir prendre à bail, posséder et exploiter et développer des mines et terrains de mica, et en général faire toutes entreprise ou opérations relatives au phosphate, ou au mica, ou à leurs produits.

" THE CHANTELOUP MANUFACTURING COMPANY " (Limited).

Constituée en corporation le 30 juillet 1895. — Montant du capital-actions, $10,000.

Nombre d'actions, 100.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—David Yuile, marchand ; James Cochrane King, marchand ; William Robinson, marchand ; Donald William Ross, jr., marchand, et John Watson, machiniste, tous de la cité et du district de Montréal, Qué.

Directeurs primitifs ou provisoires :—David Yuile, James Cochrane King, William Robinson, Donald William Ross, jr., et John Watson.

Siège d'affaires principal :—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie :—(a) Faire des opérations d'entrepreneurs, et fabriquer et faire commerce, soit par achat, vente, bail ou autrement toutes sortes de matériaux nécessaires à la fabrication du cuivre, du fer, de l'étain, etc., et acquérir par n'importe quel sorte de contrat, et posséder, mettre en pratique, vendre et louer ou disposer autrement de tous droits brevetés applicables aux opérations des pétitionnaires, et faire des opérations générales de marchands, fabricants, plombiers, finisseurs en fer et en acier, et autres métaux semblables.

" THE DOMINION ENGRAVING COMPANY " (Limited).

Constituée en corporation le 30 juillet 1895. — Montant du capital-actions, $10,000.

Nombre d'actions, 100.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—George John Sadlier, chimiste ; Elizabeth Cook Thomas, femme mariée ; Peter Kehoe, commis ; Peter McRae, marchand ; et Charles Henry Carrière, comptable, tous de la cité d'Ottawa, Ont.

Directeurs primitifs ou provisoires :—George John Sadlier, Elizabeth Cook Thomas, Peter Kehoe, Peter McRae, et Charles Henry Carrière.

Siège d'affaires principal :—La cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie :—(a) Faire des opérations de gravures et d'impressions dans toutes ses branches, des ouvrages de photographie et de dessin, la reproduction de gravures sur bois, d'impressions, de cartes et d'autographes, en général la fabrication de stéréotype et d'électrotype et faire le commerce et la vente de tous articles s'y rattachant.

Lettres patentes supplémentaires délivrées le 30 juillet 1895 à

" THE CANADA SWITCH AND SPRING COMPANY " (Limited).

Etendant les pouvoirs de la compagnie de manière à comprendre " La fabrication en tout ou en partie, et l'achat, la vente et le commerce de toutes sortes de fournitures de chemins de fer, fournitures électriques et fournitures d'entrepreneurs."

Lettres patentes supplémentaires émises le 3 août 1895 en faveur de

"THE DOMINION CARTRIDGE COMPANY" (LIMITED).

Elevant le capital-actions de la dite compagnie à la somme de $250,000, une addition de 1,500 actions de $100 chacune au capital-actions actuel.

"THE S. B. CHANDLER, SON AND COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 27 août 1895. — Montant du capital-actions, $50,000.

Nombre d'actions, 500.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—Stephen Babcock Chandler, marchand ; Walter Howard Chandler, marchand ; Annie M. Chandler, femme mariée, et Jennie Chandler, femme mariée, tous de la cité de Toronto, Ont., et Richard Kny, de la cité de New-York, E.-U.A.

Directeurs primitifs ou provisoires :—Stephen Babcock Chandler, Walter Howard Chandler et Richard Kny.

Siège d'affaires principal :—La cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie :—(*a*) Acheter, acquérir et prendre comme entreprise en pleine activité les opérations faites par Stephen Babcock Chandler et Walter Howard Chandler, faisant le commerce sous les nom et raison de "S. B. Chandler & Son" comme marchands d'instruments de chirurgie, de fournitures de médecine et d'articles divers de pharmaciens, y compris les marchandises en magasin, la clientèle, les droits crédits et actif en général de cette maison ; (*b*) Faire ces opérations dans toutes leurs branches et les étendre, et fabriquer, acheter et vendre toutes sortes d'instruments de chirurgie pour les opérations, de fournitures de médecins et de chirurgiens, des drogues, médicaments, parfums, produits chimiques, articles divers de pharmaciens, spécimens anatomiques, meubles et fournitures d'hôpitaux et tous autres articles de même nature, et toutes machines, outillage, outils, meubles, matériaux et fournitures employés dans leur fabrication, et tous et chacun d'eux et en faire commerce ; (*c*) Demander d'acheter ou acquérir autrement tout droit exclusif, lettres patentes d'inventions, droits ou privilèges brevetés se rattachant aux opérations de la compagnie, et tous permis de les exploiter, employer, ou utiliser ; (*d*) Acheter ou acquérir autrement de tout individu toutes opérations dans la catégorie des objets de la compagnie, et tous terrains, propriétés, privilèges ou droits, contrats et obligations s'y rattachant ; (*e*) Prendre ou acquérir, posséder, vendre des actions, effets ou débentures dans toute autre compagnie ayant des objets, en totalité ou en partie, semblables à ceux de la compagnie ou faisant des opérations pouvant être conduites avec avantage directement ou indirectement pour la compagnie, et en disposer, ces actions, effets ou débentures devant être ainsi acquis en considération de marchandises, effets ou articles vendus par cette compagnie à telle autre compagnie dans le cours ordinaires des affaires.

"THE IMPERIAL BRUSH MANUFACTURING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 29 août 1895. — Montant du capital-actions, $140,000.

Nombre d'actions, 1,400.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—L'honorable Alphonse Desjardins, sénateur ; Robert Bickerdike, négociant ; Hormidas Laporte, négociant ; Louis Joseph Forget, courtier ; Raymond Préfontaine, avocat ; Joseph Stanislas Bousquet, caissier de banque ; Joseph Odilon Dupuis, marchand ; Edmond N. St. Jean, avocat ; William Clendenning, fondeur ; Emery Lafontaine, ingénieur et entrepreneur ;

Charles Bruchési, avocat; Charles Desmarteau, comptable; Alfred A. Thibaudeau, marchand; George Lulham, gentilhomme; Ludger Cousineau, entrepreneur, et F. Gold Lyman, négociant, tous de la cité et du district de Montréal, Qué., et Richard C. Garhart, courtier, de la cité de New-York, E.-U.A.

Directeurs primitifs ou provisoires :—Alphonse Desjardins, Rodolphe Forget, Joseph Stanislas Bousquet, Hormidas Laporte, et Robert Bickerdike.

Siège d'affaires principal :—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie :—(*a*) Fabriquer des machines de brosses, des brosses, dos de brosses, et des balais faits en fibre, crin, soies et fil métallique, et tous autres manches de brosses et de balais, et aussi faire des opérations générales pour la fabrication et la vente de ces articles; aussi acquérir, pour les mêmes fins de fabrication, des terrains, construire des bâtiments, des machines, et émettre des débentures selon la loi.

"THE AMERICAN TOBACCO COMPANY OF CANADA" (LIMITED).

Constituée en corporation le 7 septembre 1895. Montant du capital-actions, $1,000,000.

Nombre d'actions, 10,000.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—Samuel Davis, Mortimer Barnet Davis, Maurice Edward Davis et Melvin Henry Davis, manufacturiers, et Harry Abbott, C.R., tous de la cité de Montréal, Qué., et James Buchanan Duke, George Arents, et William Henry Butler.

Siège d'affaires principal :—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie :—Faire dans toute l'étendue du Canada le commerce et les opérations de fabriquer, vendre, acheter du tabac sous toutes ses formes, des articles de fumeurs, et toutes autres substances et articles qui sont généralement fabriqués ou vendus dans le commerce des fabricants ou marchands de tabac, de cigares, de cigarettes ou de tabac en poudre.

"THE BICYCLE ACCIDENT REPAIR COMPANY OF CANADA" (LIMITED).

Constituée en corporation le 7 septembre 1895. Montant du capital-actions, $10,000.

Nombre d'actions, 200.—Valeur de chaque action, $50.

Membres de la corporation :—L'honorable John Beverly Robinson, avocat; Edwin Crickmore, courtier en douane; Frederick Montague De la Fosse, secrétaire du club Athenœum; Laurence Hill Grahame, agent, tous de la cité de Toronto, Ont.; et sir Melville Parker, baronnet, du village de Cooksville, Ont.

Directeurs primitifs ou provisoires :—John Beverly Robinson, Edwin Crickmore, Frederick Montague De la Fosse, Laurence Hill Grahame et sir Melville Parker.

Siège d'affaires principal :—La cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie :—Acheter, vendre, faire commerce, fabriquer et emmagasiner et réparer des bicycles, ou n'importe quelles de leurs parties.

"THE CHAUDIÈRE MACHINE AND FOUNDRY COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 7 septembre 1895. Montant du capital-actions, $15,000.

Nombre d'actions, 150.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—Thomas George Brigham, marchand de charbon; Adam Gerard, machiniste; George Roe, machiniste; George de H. Cunningham, gentilhomme, et Arthur R. M. Boulton, gentilhomme, tous de la cité d'Ottawa, Ont.

Directeurs primitifs ou provisoires :—Thomas George Brigham, Adam Gerard, George Roe, George de H. Cunningham, et Arthur R. M. Boulton.

Siège d'affaires principal :—La cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie :—Faire des opérations de fondeurs et machinistes.

Lettres patentes supplémentaires délivrées le 28 septembre 1795, à

"THE NORTH PACIFIC LUMBER COMPANY" (LIMITED).

Portant le capital-actions de la dite compagnie à la somme de $500,000, par l'addition de 4,000 actions de $100 chacune au capital-actions actuel.

"THE DOMINION COLD STORAGE COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 28 septembre 1895. Montant du capital-actions, $300,000.

Nombre d'actions, 3,000.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—Patrick James McNally, marchand; George Perry Sylvester, médecin, et William Morris Burden, marchand, tous de la cité de Toronto, Ont.; William Johnson, marchand; Duncan Alexander McCaskill, marchand; Archibald Dunbar Taylor, avocat; et Colin McArthur, tous de la cité de Montréal, Qué.; et James McGregor, de la cité de Chicago, E.-U.A., gérant de de la Cold Storage.

Directeurs primitifs ou provisoires :—Patrick James McNally, George Perry Sylvester, William Morris Burden, James McGregor, Colin McArthur, William Johnson, Archibald Dunbar Taylor, et Duncan Alexander McCaskill.

Siège d'affaires principal :—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie :—(*a*) Faire des opérations dans toute l'étendue du Canada, de conserver au moyen de l'emmagasinage à froid et d'un système parfait de refroidissement, des produits périssables ou autres, au moyen de méthodes perfectionnées d'expansion, de circulation et de ventilation, en produisant ainsi une atmosphère sèche et pure, assurant un degré invariable de froid, et faire ces opérations de conserver par l'emmagasinage à froid de telle autre manière et employer tels autres moyens que la compagnie jugera à propos; (*b*) Demander, acheter ou acquérir autrement tous droits exclusifs, brevets d'inventions, droits ou privilèges se rattachant d'une manière quelconque aux opérations de la compagnie mentionnées dans la clause (*a*); (*c*) Faire des opérations comme entreposeurs, marchands à commission et marchands en général en autant que ce sera nécessaire pour les objets des dites opérations mentionnées dans la clause (*a*) mais pas d'avantage.

"THE SHEARER AND BROWN COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 28 septembre 1895.—Montant du capital-actions $100,000.

Nombre d'actions, 1,000.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—James Shearer, manufacturier; Andrew Shearer, manufacturier, et Creswell Shearer, étudiant, tous de la ville de Westmont, Qué.; Jonathan Brown, manufacturier, de Ste-Cunégonde, Qué., et James T. Shearer, manufacturier, de la cité de Montréal, Qué.

Directeurs primitifs ou provisoires :—James Shearer, Jonathan Brown, et James T. Shearer.

Siège d'affaires principal :—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie :—Faire des opérations en qualité d'entrepreneurs pour la fourniture de billots, bois de construction, bois de service et matériaux en bois; aussi l'exploitation de scieries, machines à planer, et séchoirs, pour la fabrication et la vente de bois scié, de bois de construction et de boîtes, avec le droit d'acquérir et exploiter des coupes de bois, et en général faire toutes sortes d'opérations se rattachant naturellement ou accessoirement à l'exploitation du bois.

"THE CRESCENT WATCH CASE COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 28 septembre 1895.—Montant du capital-actions, $25,000.

Nombres d'actions, 250.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—John Graham, banquier; Alvin T. Morrill, bijoutier, tous deux de la cité de Boston, E. U. A.; L'honorable John S. Hall, C. R.; Albert J. Brown, avocat, et John S. Stanley, teneur de livres, tous de la cité et du district de Montréal, Qué.

Directeurs primitifs ou provisoires :—L'honorable John S. Hall, Albert J. Brown, et John S. Stanley.

Siège d'affaires principal :—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie :—La fabrication et le commerce de boîtiers de montres, de bijoux et autres articles de même nature.

Lettres patentes supplémentaires délivrées le 30 septembre 1895, à

"THE HAMILTON BRIDGE WORKS COMPANY" (LIMITED),

Portant le capital social de la compagnie à la somme de $150,000, soit de 1,400 actions de $100 en sus du capital actuel.

"THE BRITANNIA MINING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 2 octobre 1895. — Montant du capital-actions, $150,000.

Nombre d'actions, 15,000.—Valeur de chaque action, $10.

Membres de la corporation :—Edwin Shaw, marchand, et Daniel W. McVicar, mineur, tous deux de Walton, N.-E.; Ezra Churchil, gentilhomme, et Leander Shaw, comptable, tous deux de Hantsport, N.-E.; et Alfred E. Shaw, avocat, de Windsor, N.-E.

Directeurs primitifs ou provisoires: Daniel W. McVicar, Edwin Shaw, Ezra Churchill, Leandre Shaw, et Alfred E. Shaw.

Siège d'affaires principal :—La ville de Windsor, N.-E.

Objets de la compagnie :—(*a*) Acquérir par achat, bail ou autrement, et en une fois ou de temps à autre, comme elle jugera le mieux, une ou des étendues de terrains miniers dans la province de la Colombie-Britannique et ailleurs dans le Dominion du Canada, et en développer et exploiter les ressources; (*b*) Faire des opérations dans le but de chercher, miner et recueillir de l'or, de l'argent, du plomb, du fer et autres métaux, minéraux et minerais sous la forme sous laquelle on peut les trouver dans toute l'étendue du Canada et ailleurs; (*c*) Extraire, miner, broyer, fondre, réduire et fabriquer ces métaux, minéraux et minerais, et les expédier ou vendre soit à l'état naturel soit autrement dans toute l'étendue du Canada et ailleurs et pour ces fins, établir des ateliers, fabriques et entrepôts et les exploiter; (*d*) Acheter ou acquérir de toute personne en totalité ou en partie, toutes opérations d'une nature sembla-

ble à celles que la compagnie est autorisée à faire, et aussi la clientèle et tous terrains, biens, privilèges, contrats et obligations se rattachant à ces opérations en totalité ou en partie ; (*e*) Construire, acquérir, posséder, noliser ou prendre à bail, naviguer et employer des bateaux à vapeur et autres, en autant que ce sera nécessaire ou commode pour le transport des produits des mines de la compagnie ou autres objets semblables de la compagnie ; (*f*) Bâtir, construire et entretenir tous les quais et entrepôts nécessaires, et faire, construire fournir, exploiter et employer des tramways mus par la vapeur, l'électricité ou autre force motrice, des lignes de télégraphe et de téléphone, des réservoirs, aqueducs, canaux, barrages, pouvoirs hydrauliques, chemins, rues et autres ouvrages qui pourront être trouvés nécessaires ou commodes pour les objets de la compagnie ; (*g*) Acquérir pour les objets ci-dessus ou pour un ou plusieurs de ces objets par achat, bail ou autrement, des baux et des privilèges hydrauliques, des droits riverains, et creuser des fossés et canaux, et bâtir et construire des pertuis, fossés, acqueducs, ouvrages ou tout autre genre de cours d'eau, et transporter de l'eau d'un endroit à un autre par n'importe quel moyen que la compagnie jugera à propos.

Pourvu que rien de contenu dans les présentes ne soit interprété de manière à empiéter sur des droits particuliers, ou à conférer à la dite compagnie le droit de construire des ponts, jetées ou autres ouvrages sur aucune rivière navigable en Canada, sans le consentement du gouverneur en conseil, et d'ériger des poteaux, ou de placer des lignes de télégraphe (ou de téléphone) sur aucune ligne de chemin de fer, sans le consentement de la compagnie ou de ceux à qui telle ligne de chemin de fer appartiendra.

Pourvu aussi que tout message en rapport avec l'administration de la justice, l'arrestation de criminels, la découverte et la poursuite de criminels, ainsi que les messages et les dépêches du gouvernement, soient toujours transmis de préférence à tout autre message ou dépêche, lorsque tels messages ou dépêches auront été requis par toute personne attachée à l'administration de la justice, ou toute personne à ce autorisée par quelque ministre du Canada.

« THE INTERNATIONAL TRADING COMPANY » (Limited).

Constituée en corporation le 10 octobre 1895.—Montant du capital-actions, $32,000,

Nombre d'actions, 34.—Valeur de chaque action, 500.

Membres de la corporation :—George Alexander, avocat ; et Henry Bruen Alexander, gentilhomme, tous deux de Calgary, Alb., T.N.-O. ; Alfred George Renshaw, gentilhomme, George Blundell Longstaff, gentilhomme, Henry William Forster, gentilhomme, et Douglas John Neame, gentilhomme, tous de la cité de Londres, Angleterre.

Directeurs primitifs ou provisoires : George Alexander, Henry Bruen Alexander et Alfred George Renshaw.

Siège d'affaires principal :—La cité de Calgary, Alberta, T.N.-O.

Objets de la compagnie : (*a*) Acquérir par achat, bail ou autrement, et exploiter un ou plusieurs bateaux à vapeur pour transporter des voyageurs ou des marchandises, et en disposer par vente, bail ou autrement ; (*b*) Acquérir et faire commerce d'effets, marchandises et bétail sur pied en quantité suffisante pour permettre à la compagnie d'employer avec profits les bateaux à vapeur mentionnés dans la clause (*a*) lorsqu'ils ne seront pas employés au transport des voyageurs et des marchandises, ou lorsqu'il ne seront que partiellement employés à ce transport; (*c*) acquérir les quais nécessaires aux objets de la compagnie mentionnés dans les clauses (*a*) et (*b*).

"THE CANADIAN JOCKEY CLUB" (LIMITED).

Constituée en corporation le 6 novembre 1895.—Montant du capital-actions, $10,000

Nombre d'actions, 200—Valeur de chaque action, $50.

Membres de la corporation :—William Hendrie, entrepreneur ; et James M. Lottridge, brasseur, tous deux de la cité d'Hamilton, Ont. ; John Davis, officier de douane, et George M. Hendrie, entrepreneur, tous deux de la ville de Windsor, Ont.; Andrew Smith, vétérinaire ; Robert Davies, brasseur ; et George W. Beardmore, marchand, tous de la cité de Toronto, Ont. ; Adam Beek, marchand, de la cité de London, Ont. ; et James P. Dawes, brasseur, et James H. Wardlaw, marchand, tous deux de la cité de Montréal, Qué.

Directeurs primitifs ou provisoires :—William Hendrie, James M. Lottridge, John Davis, George Hendrie, James P. Dawes, James H. Wardlaw, George W. Beardmore, Andrew Smith, Adam beek et Robert Davies.

Siège d'affaires principal :—La cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie :—L'examen, la constatation et la tenue d'un registre du pédigree des chevaux; l'institution, le maintien, le contrôle et la publication d'un stud-book ou registre de chevaux en Canada ; l'encouragement et la tenue d'expositions dans le but d'améliorer les races de chevaux; la tenue de joutes, de courses et autres exhibitions de chevaux ; l'acquisition et l'entretien de terrains et bâtiments pour les besoins du club ; avec pouvoir de faire des statuts, règles et règlements, non contraires aux lois du Canada ou d'aucune de ses provinces, pour la réglementation et administration de réunions et d'exhibitions de courses, et le maintien du bon ordre; et faire toutes conventions avec d'autres jockey clubs en Canada au sujet de ces réunions et exhibitions, et pour atteindre efficacement les objets du club.

Lettres patentes supplémentaires émises le 6 novembre 1895, en faveur de

"THE CANADIAN TYPOGRAPH COMPANY" (LIMITED).

Etendant les pouvoirs de la dite compagnie de manière à comprendre et exclure les objets suivants : La fabrication en tout ou en partie, et la vente, l'achat et le commerce de toutes sortes de "*ball-bearings*" et de machines, bicycles, voitures de course, et véhicules dans lesquelles on se sert de ces "*ball-bearings.*" L'achat, la possession, la location, l'exploitation et la vente de droits brevetés se rapportant d'une manière quelconque aux "*ball-bearings.*"

"THE OTTAWA TRADING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 11 novembre 1895.—Montant du capital-actions, $8,000.

Nombre d'actions, 160.—Valeur de chaque action, $50.

Membres de la corporation :—Olivier Latour, marchand de bois ; Oscar McDonell, journaliste; Pierre H. Chabot, marchand, et Albert H. Chabot, commis, tous de la cité d'Ottawa, Ont., et Louis N. Champagne, avocat, de la cité de Hull, Qué.

Directeurs primitifs ou provisoires :—Pierre H. Chabot, Oscar McDonnell et Louis N. Champagne.

Siège d'affaires principal :—La cité d'Ottawa, Ont.

Objets de la compagnie—(*a*) Faire des opérations de marchands en gros et en détail, de marchandises sèches, chaussures, fourrures, mercerie et confections, dans toute l'étendue du Canada, avec pouvoir d'acquérir de tout individu tout commerce de gros et de détail d'une nature semblable, en tout ou en partie, à celui que la compagnie est autorisé à faire ou qu'elle jugera à propos ou nécessaire.

"THE TILLSON COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 15 novembre 1895.—Montant du capital-actions, $200,000.

Nombre d'actions, 2,000.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—Edwin Delevan Tillson, manufacturier; George Whiting Tillson, meunier; Edwin Van Norman Tillson, comptable; William Arthur Dowler, et Taylor Albert Sinclair, écuier, fidéicommissaire, et Spence Hardy Betts, teneur de livres, tous de la ville de Tilsonburg, Ont.

Directeurs primitifs ou provisoires :—Edwin Delevan Tillson, George Whiting Tillson et Edwin Van Norman Tillson.

Siège d'affaires principal :—Tilsonburg, Ont.

Objets de la compagnie :—Acquérir et prendre comme entreprise en pleine activité les opérations de meuniers et autres faites actuellement à Tilsonburg, dans le comté d'Oxford, Ontario, sous le nom de E. D. Tilson, et tout et chaque actif, réel ou personnel et les obligations du propriétaire de ces opérations; (*b*) S'occuper dans toute l'étendue du Canada de l'achat, de la fabrication et de la vente de grain et des céréales de toutes sortes et des produits fabriqués de ces grains et céréales; (*c*) Faire toutes les sortes d'opérations se rapportant à celles des meuniers, fabricants, entrepositaires, propriétaires d'élévateurs, marchands à commission et expéditeurs, directement ou indirectement pour l'exécution de la clause (*b*) mentionnée plus haut, ou l'un ou plusieurs de ces objets; (*d*) faire dans la ville de Tilsonburg susdite des opérations comme marchands de bois de construction et de service, et ordinaires et de tonnelliers et constructeurs, qui seront nécessaires ou utiles pour obtenir un marché pour les produits ci-dessus nommés, et pour l'utilisation du travail de leurs employés réguliers, lorsqu'ils ne seront pas engagés pour les autres fins de la compagnie ci-dessus nommées; et pour cela acquérir, acheter, posséder, transporter, manufacturer et vendre du bois de construction, du bois de service et du bois ordinaire et leurs produits manufacturés, exploiter des scieries et des machines à planer, des boutiques de tonnelliers, etc., et acquérir par achat ou autrement, les terrains, pouvoirs hydrauliques, servitudes, coupes de bois, et autres droits forestiers, et autres propriétés immobilières et personnelles, qui pourront être nécessaires pour les dites opérations, et les vendre et en disposer autrement en tout ou en partie, et accepter des hypothèques ou autres garanties pour leur paiement et pour le paiement des obligations dues à la compagnie; (*e*) Pour utiliser le supplément de pouvoir hydraulique qui sera ainsi acquis du dit E. D. Tillson, continuer la fabrication de la brique et des tuiles actuellement faite par le dit E. D. Tillson, dans la dite ville de Tilsonburg; (*f*) Acquérir et entreprendre en tout ou en partie les opérations, propriétés et obligations de tout individu faisant des opérations comme celles que la compagnie est autorisée à faire; (*g*) Obtenir, posséder, louer ou autoriser l'usage de tels brevets ou droits brevetés, dessins industriels, marques de commerce et droits d'auteurs qui pourront être nécessaires pour les objets de la compagnie, ou pour l'un d'entre eux, et les vendre, louer ou en disposer autrement.

"THE S. CARSLEY COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 2 décembre 1895.—Montant du capital-actions, $600,000.

Nombre d'actions, 60,000.—Valeur de chaque action, $10.

Membres de la corporation :—Samuel Carsley, sn.; Samuel Carsley, ju.; William Francis Carsley et Alfred Porter, marchands; et James Stuart, gérant, tous de la cité de Montréal, Qué.

Directeurs primitifs ou provisoires :—Samuel Carsley, sr.; William Francis Carsley et Samuel Carsley, jr.

Siège d'affaires principal :—La cité de Montréul, Qué.

Objets de la compagnie :—Faire des opérations comme marchands de gros et de détail.

"THE PRESBYTERIAN REVIEW COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 2 décembre 1895. – Montant du capital-actions, $40,000.

Nombre d'actions, 800.—Valeur de chaque action, $50.

Membres de la corporation :—Thomas Robert Clougher, éditeur; Joseph Perry Clougher, éditeur; et William Galhaith, jr., banquier, tous de la cité de Toronto, Ont.; Walter Doughty, marchand, et Joseph Hartich, manufacturier, tous deux de la cité de New-York, E.-U.A.

Directeurs primitifs ou provisaires :—Thomas Robert Clougher, Joseph Perry Clougher, et William Galbraith, jr.

Siège d'affaires principal :—La cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie :—(*a*)Imprimer, publier, acheter, vendre des livres, journaux, revues, papeterie, impressions, vases sacrés, cartes, et fournitures d'écoles, de collège et d'église, et en faire commerce; (*b*) Faire en général des affaires comme imprimeurs, éditeurs et relieurs.

"THE J. STEVENS AND SON COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 2 décembre 1895. – Montant du capital-actions, $50,000.

Nombre d'actions, 500.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—Daniel Benjamin Stevens, manufacturier; Frederick William Christie, comptable, et William John Ross, commis voyageur, tous de la cité de Toronto, Ont.; et Georgina Ellen Stevens, femme mariée, et Eleanor Stevens, fille majeure, toutes deux de la cité de Vancouver, C.-B.

Directeurs primitifs ou provisoires :—Daniel Benjamin Stevens, Frederick William Christie et William John Ross.

Siège d'affaires principal :—La cité de Toronto, Ont.

Objets de la compagnie :—Faire des opérations comme fabricants et importateurs et commerçants d'instruments de chirurgie et d'articles divers à l'usage des pharmaciens.

"THE NORTHERN ELECTRIC MANUFACTURING COMPANY" (LIMITED).

Constituée en corporation le 7 décembre 1895. – Montant du capital-actions, $50,000.

Nombre d'actions, 500.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—Charles Fleetford Sise, président de la Compagnie de téléphone Bell du Canada; Robert McKay, marchand; Hugh Paton, gérant de la Compagnie Shedden; l'honorable Joseph Rosaire Thibaudeau, sénateur; Robert Archer, gentilhomme; Charles P. Sclater, secrétaire; et Lewis B. McFarlane, gérant, tous de la cité et du district de Montréal, Qué.

Directeurs primitifs ou provisoires :—Charles Fleetford Sise, Robert McKay, Hugh Paton, l'honorable Joseph Rosaire Thibaudeau, Robert Archer, et Charles P. Sclater.

Siège d'affaires principal :—La cité de Montréal, Qué.

Objets de la compagnie :—(*a*) Fabriquer et faire le commerce du cuivre rouge et jaune, et autres métaux, et fils métalliques, tiges, câbles, lampes, fontes et articles en métal forgé, et leurs accessoires; (*b*) Construire ou entreprendre la construction pour d'autres, de pouvoirs de lumière électrique, de télégraphe, de téléphone, ou de lignes de chemin de fer urbain à câbles, ou matériel ou appareils ou articles employés pour ces fins; (*c*) Posséder, employer et exploiter une ou

plusieurs lignes de communication télégraphique ou téléphonique, et acheter ou louer de la lumière électrique, du matériel, des ateliers ou appareils de télégraphe ou de téléphone; (*d*) Acquérir du stock ou des actions dans toute compagnie de lumière électrique, de télégraphe, de téléphone, ou de fil métallique, de chemin de fer à câble de cuivre ou d'acier, en considération d'effets, articles ou marchandises vendus par la compagnie à telle autre compagnie dans le cours ordinaire des affaires; (*e*) acquérir tels permis, brevets ou dessins industriels qu'elle jugera nécessaires ou utiles pour les fins de ses opérations, et les aliéner selon son bon plaisir.

Pourvu que rien de contenu dans les présentes ne soit interprété de manière à empiéter sur des droits particuliers, ou à conférer à la dite compagnie le droit de construire des ponts, jetées ou autres ouvrages sur aucune rivière navigable en Canada, sans le consentement du gouverneur en conseil, et d'ériger des poteaux, ou de placer des lignes de télégraphe (ou de téléphone) sur aucune ligne de chemin de fer, sans le consentement de la compagnie ou de ceux à qui telle ligne de chemin de fer appartiendra.

Pourvu aussi que tout message en rapport avec l'administration de la justice, l'arrestation de criminels, la découverte et la poursuite de criminels, ainsi que les messages et les dépêches du gouvernement, soient toujours transmis de préférence à tout autre message ou dépêche, lorsque tels messages ou dépêches auront été requis par toute personne attachée à l'administration de la justice, ou toute personne à ce autorisée par quelque ministre du Canada.

"THE RAT PORTAGE FISH COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 7 décembre 1895. – Montant du capital-actions, $40,000.

Nombre d'actions, 4,000.—Valeur de chaque action, $10.

Membres de la corporation :—John Malcolm Savage, écuier; Robert Arbuthnot, ingénieur; Arthur Cyril Boyce, avocat; et Joseph Laundree, marchand de poisson, tous de la ville de Portage-du-Rat, Ont., Norris Vonshultz Mallory, marchand de poisson, de la cité de Toronto, Ont.

Directeurs primitifs ou provisoires :—James Malcolm Savage, Robert Arbuthnot, Arthur Cyril Boyce, Joseph Laundree, et Norris Vonshultz Mallory.

Siège d'affaires principal :—La ville du Portage-du-Rat, Ont.

Objets de la compagnie :—Faire le commerce, l'achat et la vente du poisson, la fabrication et le commerce du caviar, l'emmagasinage et la congélation du poisson, et posséder et employer des bateaux à vapeur, des barges, des glacières, des magasins à poisson, et les docks, quais et matériel qui pourront être nécessaires pour l'entreprise de la compagnie.

"THE RAILWAY SECURITIES COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 7 décembre 1895. – Montant du capital-actions, $250,000.

Nombre d'actions, 2,500.—Valeur de chaque action, $100.

Membres de la corporation :—Andrew Allan, Hugh Montague Allan, Hugh Andrew Allan, Andrew Alexander Allan, agents de steamers, tous de la cité et du district de Montréal, P.Q.; et Bryce James Allan, de la cité de Boston, E.-U.A.

Directeurs primitifs ou provisoires :—Andrew Allan, Hugh Montague Allan, Hugh Andrew Allan, Andrew Alexander Allan, et Bryce James Allan.

Siège d'affaires principal :—La cité de Winnipeg, Man.

Objets de la compagnie :—(*a*) Acquérir par achat, échange ou autrement toutes sortes de matériel roulant, locomotives, wagons et matériel roulant généralement employé par ou en rapport avec les chemins de fer ; (*b*) Acquérir par achat, échange ou autrement, et vendre, donner à bail, échanger ou céder autrement des terrains et bâtiments, hypothèques et autres proprietés dans n'importe quelle partie du Canada, dans lesquelles les pétitionnaires ou aucun d'eux, personnellement ou comme fidéicommissaires ou légataires, peuvent être intéressés ; (*c*) Agir comme agents pour le placement d'argent sur hypothèques sur immeubles qui pourront être acquis ou pourront provenir des transactions faites par la compagnie en vertu des pouvoirs que lui confèrent les clauses (*a*) et (*b*).

"THE NEW RICHMOND LUMBER COMPANY" (Limited).

Constituée en corporation le 14 décembre 1895.—Montant du capital-actions, $10,000.

Nombre d'actions, 1,000.—Valeur de chaque action, $10.

Membres de la corporation :—William Yuile, manufacturier ; John Winer Wardrope, comptable ; David George Wardrope, comptable ; William Frederick Thomas Storey, commis, tous de la cité et du district de Montréal, P.Q. ; et William Lough, marchand de bois, de la cité d'Ottawa, Ont.

Directeurs primitifs ou provisoires :—William Yuile, John Winer Wardrope et David George Wardrope.

Siège d'affaires principal :—Le village de New-Richmond, P.Q.

Objets de la compagnie :—(*a*) Acheter, prendre à bail et acquérir et posséder des scieries, terres à bois et permis, et acquérir et posséder des permis de couper du bois sur les terres du gouvernement ou autres terres, et aussi acheter, acquérir et posséder des terres et des biens et des privilèges hydrauliques se rattachant aux fins de construction de scieries, terrains d'empilement et autres bâtiments, et constructions nécessaires aux opérations de manufacturiers de bois de construction, et à la fabrication de toutes sortes de bois de construction, de traverses de chemin de fer, de billots, de planches sciées et planées, de lattes, de bardeaux, de pulpe, et autres articles fabriqués avec du bois ; (*b*) Faire des opérations générales comme marchands en autant que ce sera nécessaire pour fournir à leurs ouvriers et employés les effets, articles et marchandises qu'ils pourront acquérir de temps à autre ; (*c*) Acquérir et exploiter des bateaux à vapeur et des barges qui pourront être nécessaires pour le transport de son bois de construction, de ses traverses, et autres articles mentionnés dans la clause (*a*).

INDEX DU SOMMAIRE DES LETTRES PATENTES.

Secrétariat d'État.

LISTE des fonctionnaires publics qui ont reçu des commissions, en vertu du chap. 19 des Statuts Revisés du Canada, pendant l'année 1895.

Nom.	Emploi ou charge.	Date de la commission.	Quand publiée dans la *Gazette*.
Baldwin, John E	Receveur des douanes de Sa Majesté	26 nov, 1894	12 janv. 1895
Bowell, l'hon. Mackenzie	Président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada	21 déc. 1894	22 déc. 1894
Bingay, James	Sous-receveur des douanes de Sa Majesté	7 janv. 1895	23 fév. 1895
Burwash, Arthur	Officier reviseur pour le district électoral de Renfrew-sud, Ont	6 avril 1895	20 avril 1895
Boyce, Edward T	Commis dans les douanes de Sa Majesté	12 juin 1895	15 juin 1895
Bourget, Onésime	Préposé à l'accise du revenu de l'intérieur	19 nov. 1895	23 nov. 1895
Costigan, l'hon. John	Ministre de la marine et des pêcheries du Canada.	21 déc. 1894	22 déc. 1894
Cook, Ezra Peck	Maître de havre pour le port de Moncton, N.-B.	11 avril 1895	11 mai 1895
Cumberland, Thomas Dickie.	Juge local de la cour du banc de la reine pour le Manitoba	1er oct. 1895	12 oct. 1895
Curran, l'hon. John Joseph	Juge puîné de la cour supérieure de la province de Québec	18 " 1895	19 " 1895
Chisholm, Colin	Un des savants conseillers en loi de Sa Majesté	8 nov. 1895	23 nov. 1895
Dickey, l'hon. Arthur Rupert	Secrétaire d'Etat du Canada	21 déc. 1894	22 déc. 1894
Deacon, Thomas	Juge puîné de la cour de comté du comté de Renfrew, Ont	30 janv. 1895	9 fév. 1895
Deacon, Thomas	Juge local de la haute cour de justice d'Ontario	30 " 1895	9 " 1895
Davie, l'hon. Théodore	Juge en chef de la cour suprême de la Colombie-Britannique	23 fév, 1895	2 mars 1895
Davie, l'hon. Théodore	Juge local en amirauté de la cour de l'échiquier pour le district de la Colombie-Britannique	25 mars 1895	30 " 1895
Dickey, l'hon. Arthur Rupert	Ministre de la milice et de la défense du Canada.	26 " 1895	30 " 1895
Daly, Malachy Bowes.	Lieutenant-gouverneur de la province de la Nouvelle-Ecosse	29 juill. 1895	3 août 1895
Drysdale, Arthur	Un des savants conseillers en loi de Sa Majesté	8 nov. 1895	23 nov. 1895
Ede, Thomas	Magistrat de police dans et pour les Territoires du Nord-Ouest	5 juin 1895	22 juin 1895
Flesher, Thomas	Sous-receveur des douanes de Sa Majesté	26 nov. 1894	19 janv. 1895
Forbes, James Gordon	Juge de la cour de comté de la cité et du comté de Saint-Jean, N.-B	22 janv. 1895	9 fév. 1895
Fitzgerald, Francis	Juge du district judiciaire provisoire de la Baie-du-Tonnerre, Ont	22 juill. 1895	27 juill. 1895
Fitzgerald, Francis	Juge local de la haute cour de justice d'Ontario	22 " 1895	27 " 1895
Fitzgerald, Francis	Officier reviseur pour le district électoral d'Algoma-ouest, Ont	21 sept. 1895	5 oct. 1895
Gillespie, Edward	Receveur des douanes de Sa Majesté	28 mai 1895	20 juill. 1895
Girouard, Désiré	Juge puîné de la cour suprême du Canada	28 sept. 1895	5 oct. 1895
Gillies, Joseph Alexander	Un des savants conseillers en loi de Sa Majesté	8 nov. 1895	30 nov. 1895
Haszard, Francis L	Juge de la cour de cité de la cité de Charlottetown, I.P.-E	2 fév. 1895	16 fév. 1895
Hamilton, John McPherson.	Juge de la cour de comté du comté de Halton, Ont.	22 juill. 1895	27 juill. 1895
Hamilton, John McPherson.	Juge local de la haute cour de justice d'Ontario	22 " 1895	27 " 1895
Ives, l'hon. William Bullock.	Ministre du commerce du Canada	21 déc. 1894	22 déc. 1894
Johnstone, George	Receveur des douanes de Sa Majesté	27 juill. 1895	21 sept. 1895
Kavanagh, Arthur J	" "	18 juin 1894	27 avril 1895
Kingsmill, John Juchereau	Un des savants conseillers en loi de Sa Majesté	8 août 1895	24 août 1895
Kyffin, John	Premier officier dans le service de protection des pêcheries du Canada	18 nov. 1895	7 déc. 1895
Larue, Panet Edouard	Inspecteur des arrivages dans les douanes de Sa Majesté	27 juill. 1895	17 août 1895
Mullin, John J	Préposé aux arrivages des douanes de Sa Majesté.	18 juin 1894	21 sept. 1895
McDonald, Charles	Sous-receveur " "	1er août 1894	16 mars 1895
Malbœuf, Arthur	Préposé au débarquement en chef des douanes de Sa Majesté	11 sept. 1894	21 sept. 1895
Miller, Jonathan	Directeur de poste de la cité de Vancouver, C.-B.	7 janv. 1895	26 janv. 1895
Montague, l'hon. Walter H.	Secrétaire d'Etat du Canada	26 mars 1895	30 mars 1895
McCord, David Ross	Un des savants conseillers en loi de Sa Majesté	13 avril 1895	....
McVarish, Joseph	Agent du service préventif des douanes de Sa Majesté	25 mai 1895	25 mai 1895
McIntosh, John Frederick	Sous-receveur des douanes de Sa Majesté	1er août 1895	9 nov. 1895
McPhie, William F	Officier reviseur pour le district électoral d'Antigonish, N.-E	28 sept. 1895	12 oct. 1895
Murray, l'hon. George H	Un des savants conseillers en loi de Sa Majesté	8 nov. 1895	28 déc. 1895
Outhouse, Albert F	Sous-receveur des douanes de Sa Majesté	12 juill. 1895	31 août 1895
Powell, Henry A	Un des savants conseillers en loi de Sa Majesté	3 oct. 1894	3 " 1895

LISTE des fonctionnaires publics qui ont reçu des commissions, etc.—*Suite.*

Nom.	Emploi ou charge.	Date de la commission.	Quand publiée dans la *Gazette.*
Purcell, John Daly..	Juge de la cour de circuit du district de Montréal, Qué.	8 juin 1895	15 juin 1895
Prince, Edward E.	Commissaire et inspecteur général des pêcheries pour le Canada	1er juill. 1895	16 nov. 1895
Paterson, Archibald C.	Sous-receveur des douanes de Sa Majesté	27 " 1895	21 sept. 1895
Patterson, l'hon. James Colebrooke	Lieutenant-gouverneur dans et pour la province du Manitoba	2 sept. 1895	7 " 1895
Raymond, Lorenzo Clark	Juge assistant de la cour de comté du comté de Welland, Ont.	21 mai 1895	8 juin 1895
Ryan, Joseph	Juge local de la cour du banc de la reine pour le Manitoba	1er oct. 1895	12 oct 1895
Ruggles, Edwin	Un des savants conseillers en loi de Sa Majesté...	8 nov. 1895	23 nov. 1895
Ritchie, Wm. Bruce Almon	" "	8 " 1895	14 déc. 1895
Smith, Alfred Kimball	Agent du service préventif des douanes de Sa Majesté	7 janv. 1895	9 mars 1895
Stephen, Richard Miln	Médecin des sauvages de l'île Manitouline et des rives nord des lacs Huron et Supérieur, Ont.	26 fév. 1895	9 " 1895
Shannon, Thomas	Sous receveur des douanes de Sa Majesté	2 mars 1895	6 juill. 1895
Strong, l'hon. sir Henry	Gouverneur suppléant pour sanctionner certains bills passés durant la session de 1895	26 juin 1895	....
Strong, l'hon. sir Henry	" " "	27 " 1895	....
Shaw, Frederick Davis	Sous-receveur des douanes de Sa Majesté,	29 " 1895	2 nov. 1895
Smith, George E.	" " "	12 juill. 1895	31 août 1895
Sifton, l'hon. Clifford	Un des savants conseillers en loi de Sa Majesté...	22 " 1895	10 " 1895
Snider, Colin George	Juge de la cour de comté du comté de Wentworth, Ont	22 " 1895	27 juill. 1895
Snider, Colin George	Juge local de la haute cour de justice d'Ontario...	27 " 1895	17 août 1895
Schultz, l'hon. John C.	Administrateur du gouvernement de la province du Manitoba	2 sept. 1895	7 sept. 1895
Tupper, l'hon. sir Charles Hibbert	Ministre de la justice et procureur général du Canada	21 déc. 1894	22 déc. 1894
Valin, Joseph Alphonse.	Juge de district du district judiciaire provisoire de Nipissingue, Ont	13 mars 1895	16 mars 1895
Valin, Joseph Alphonse.	Juge local de la haute cour de justice d'Ontario...	13 " 1895	16 " 1895
Wentzel, James H.	Agent du service préventif des douanes de Sa Majesté	26 nov. 1894	19 janv. 1895
Walbran, John Thomas	Agent des pêcheries dans le Canada	5 fév. 1895	23 fév. 1895
Walker, Frederick William..	Commissaire pour administrer les serments, etc., dans la colonie de la Nouvelle-Galles du Sud pour les cours suprême et de l'échiquier du Canada	23 " 1895	16 mars 1895
Wallace, James G.	Assesseur de la cour de comté du comté d'Oxford, Ont	11 juill. 1895	20 juill. 1895
Wright, John Adelbert	Assesseur de la cour de comté du comté de Prince-Edouard, Ont.	5 août 1895	17 août 1895
Wiley, Andrew Mark.	Receveur des douanes de Sa Majesté	9 oct. 1895	28 déc. 1895
Wright, Alexander Whyte...	Commissaire pour s'enquérir si, et jusqu'à quel point, le *sweating system* est pratiqué dans les divers centres industriels du Canada	29 " 1895	9 nov. 1895
White, William	Juge puîné de la cour supérieure de la province de Québec	5 nov. 1895	9 nov. 1895
Zwicker, Alfred F.	Sous-receveur des douanes de Sa Majesté	2 mars 1895	18 mai 1895

ANNEXE B.

Liste des consuls, agents consulaires et agents commerciaux dont les nominations ont été enregistrées dans le département du secrétaire d'Etat, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre 1895.

Pays.	Nom.	Désignation.	Résidence.
Belgique	de Fauconval, J	Consul général	Ottawa, Ont.
Danemark	Mathers, H. J	Consul	Halifax, N.-E.
Grèce	Sexton, J. P	do	Montréal, Qué.
Allemagne	Wulffsohm, J.	do	Vancouver, C.-B.
	Lentze, Dr. A	do	Montréal, Qué.
	Weickert, S.	Consul intérimaire	Toronto, Ont.
	Falcke, Dr.	do	Montréal, Qué.
	Hartmann, E. V	do	Vancouver, C.-B.
Hawaii	Thompson, J. E.	Consul général	Toronto, Ont.
	Crookshank, A. O.	Consul intérimaire	Saint-Jean, N.-B.
	Clements, E. F	Vice-consul intérimaire	Yarmouth, N.-E.
	Richardson, Geo	do	Kingston, Ont.
	Shaw, Geo. A.	do	Toronto, Ont.
	Pouliot, J. N	do	Rimouski, Qué.
	Anderson, D.	Consul intérimaire	Montréal, Qué.
	Rithet, R. P	Consul général	Victoria, C.-B.
Italie	Solimbergo, G	do	Montréal, Qué.
Japon	Tatsugoro, Nose	Consul	Vancouver, C.-B.
Pays-Bas	Weickerk, S.	Consul intérimaire	Toronto, Ont.
	Boissevain, C. D. W.	Consul général	Montreal, Qué.
Pérou	Alexander, R. H.	Consul	Vancouver, C.-B.
Espagne	Moody, E. W. B.	Vice-consul	Yarmouth, N.-E.
	Cabrejo, Don A. J	do	Montréal, Qué.
Suède et Norvège	Mathers, H. J	Vice-consul intérimaire	Halifax, N.-E.
	Schwartz, J. A.	Consul	Québec, Qué.
	Law, B. B.	Vice-consul intérimaire	Yarmouth, N.-E.
	Hill, C. R.	do	Baie Ste-Marguer., N.-E.
	Hall, McF.	do	do
	Seale, Wm.	Vice-consul	Métis, Qué.
	Holzman, J.	Vice-consul intérimaire	Montréal, Qué.
	Hertzbery, A. L	Vice-consul	Toronto, Ont.
	Tweddell, A. E	Vice-consul intérimaire	Métis, Qué.
Etats-Unis	Hall, Wm	Vice-consul	Winnipeg, Man.
	Armstrong, E. H	Vice-cons. et dép. du cons.	Yarmouth, N.-E.
	Dorsey, W. H	Agent consulaire	North-Portal, T.N.-O.
	Bell, T. A.	do	Fort-William, Ont.
	Fowler, James	do	Arnprior, Ont.
	Pollard, F. B	do	Brantford, Ont.
	Pinkham, Geo	Vice-cons. et dép. du cons.	Coaticook, Qué.
	Jarvis, C. W.	Agent consulaire	Fort-William, Ont.
	Creswicke, E. H	do	Barrie, Ont.
	McCallum, F. M.	do	Waubaushene, Ont.
	Coppinger, J. B.	Vice cons. et dép. du cons.	Toronto, Ont.
	Dineen, John	Agent consulaire	Huntingdon, Qué.
	Therriault, L.	do	Edmonton, N.-B.
	Flockhart, A. R	Vice-agent commercial	Saut-Sainte-Marie, Ont.
	Talbot, J. A.	do	Rimouski, Qué.
	Carr, Jos	Vice-cons. et dép. du cons.	Windsor, Ont.
	Vroom, C. N.	Consul	Saint-Stephen, N.-B.

ANNEXE C.

TABLEAU synoptique des réponses aux adresses du Sénat, session de 1895.

Numéro de renvoi.	Auteur de la motion.	Sujet.	Date de l'adresse.	Transmise au département de	Date.	Réponse. Reçue.	Réponse. Envoyée.
			1895.		1895.	1895.	1895.
1	Hon. M. Clemow.......	Qu'il soit fait un relevé de la rivière Ottawa, pour s'assurer des localités, de la profondeur et de l'étendue des dépôts de sciure de bois et de rebuts de scieries entre les chutes de la Chaudière et l'embouchure de la rivière Gatineau..................	29 avril...	Conseil privé	2 mai....	....	....
2	Hon. M. Clemow.	Tous les documents relatifs au dépôt dans la rivière Ottawa de la sciure de bois, des rebuts de scieries et autres...............	29 " ...	Travaux publics.........	....	....	....
3	Hon. M. Miller........	Documents relatifs à toute subvention, prêt ou garantie relatifs au ch. de fer de la Baie-d'Hudson dans les deux dern. années.	2 mai....	Chemins de fer et canaux	9 mai....	16 mai....	16 mai.. .
4	Hon. M. Boulton	Informations relatives au blé délivré aux élévateurs à Fort-William et Port-Arthur.......................................	2 "	Revenu de l'intérieur....	9 "	....	....
5	Hon. M. McInnes.......	Pièces relatives à l'enquête faite par M. le juge Drake sur l'administration du pénitencier de New-Westminster...............	29 "	Justice	4 "	2 juillet..	2 juillet..
6	Hon. M. Boulton. ...	Perte causée au revenu par le paiement de remises de droits de douanes sur les articles exportés..	30 "	Douane..........	4 "	....	....
7	Hon. M. Desjardins.....	Documents relatifs à certaines affaires ayant rapport au port de Montréal...	3 juin ...	Travaux publics.........	5 "	19 juillet..	19 juillet..
8	Hon. M. Boulton	Correspondance dans le cours de la dernière année au sujet des droits d'auteurs internationaux.	7 "	Agriculture	11 "	19 " ..	19 " ..
9	Hon. M. McInnes.......	Correspondance au sujet de l'"allocation provisoire", et de son retranchement aux commis du bureau de poste et aux facteurs de la cité de Victoria, C.-B....	13 "	Postes.......... . ..	15 "	....	... .
10	Hon. M. Landry........	Certains documents relatifs au scandale de la Baie-des-Chaleurs.	16 "	Secrétaire d'Etat..	19 "	10 juillet..	11 " ..
11	Hon. M. Bellerose.......	Certains documents relatifs à la conviction sur une accusation de vendre des livres d'un caractère immoral et indécent, d'un nommé Desjardins, un libraire de Québec.......	19 "	Douanes	21 "	26 juin....	Pas de rapport.
				Justice	21 "	25 "	....
				Agriculture.	21 "	24 "	Pas de rapport.
				Secrétaire d'Etat.... .	21 "	....	....
12	Hon. M. McInnes.......	Copies de certains documents mentionnés dans le rapport de M. le juge Drake, en 1894, sur le pénitencier de la Col.-Britannique	24 "	Justice........	26 "	2 juillet..	2 juillet..
13	Hon. M. Bernier.. ...	Représentations faites par le gouvernement du Manitoba sur le fonctionnement du système d'éducation en vigueur dans la province du Manitoba, avant le 1er mai 1890.........	25 "	Conseil Privé...........	25 "	....	....

14	Hon. M. Bernier........	Copies de certaine correspondance relative à la législation scolaire du Manitoba....................................	27 do ..	Conseil privé............	27 do ..	... .	....
15	Hon. M. Bernier..	Copies de certains documents *re* la législation scolaire du Manitoba.	1er juill ..	Secrétaire d'Etat........	2 juill ...	....	....
16	Hon. M. Prowse.. ...	Documents relatifs au prolongement du chemin de fer dans l'Ile du Prince-Edouard....................................	3 do ..	Chemins de fer et canaux.	3 do ...	22 juill ...	22 juill ...
17	Hon. M. Power.........	Informations touchant les mises à la retraite faites depuis le 1er novembre dernier..	9 do ..	Aux divers départements	9 do ...	Rapport pas encore complété.	

TABLEAU synoptique des réponses aux adresses et ordres de la Chambre des communes, session de 1895.

Numéro de renvoi.	Auteur de la motion.	Sujet.	Date de l'adresse ou de l'ordre.	Transmis au département de	Date.	Réponse. Reçue.	Réponse. Envoyée.
			1885.		1895.	1895.	1895.
1	Adresse : M. Charlton	Tous les papiers et correspondance relatifs à la question des écoles du Manitoba	24 avril	Conseil privé	29 avril	22 mai	22 mai
2	Adresse : M. Mills, (Bothwell).	Papiers relatifs à l'opinion des officiers en loi de la Couronne en Angleterre sur l'acte passé par le parlement du Canada dans la session de 1894, intitulé "Acte relatif au Président du Sénat.	24 do	do	29 do	10 do	10 do
3	Ordre : M. Sproule	Papiers concernant certaines affaires de l'Association canadienne de secours mutuel, ci-devant l'Association canadienne mutuelle sur la vie, et l'Association de Bienfaisance du Massachusetts.	24 do	Finances	25 do	20 juin	20 juin
4	Adresse : M. Casey	Renseignements détaillés sur le coût de la commission royale sur la prohibition	24 do	{ Auditeur général { Imprimeur de la Reine.	25 do 11 mai	10 mai 18 juin	18 do 18 do
5	Ordre : M. Devlin	Etat indiquant les recettes brutes et les dépenses totales du ch. de fer Jonction de Pontiac du Pacifique depuis le 30 juin 1894	24 do	Chemins de fer et canaux.	25 avril	28 mai	29 mai
6	Ordre : M. Choquette	Papiers relatifs à la vente des journaux sur le chemin de fer Inter colonial par la *Canada Railway News Company* de Montréal, dans les années 1892-93, 1893-94 et 1894-95	24 do	do	25 do	16 do	16 do
7	Adresse : M. Laurier	Corresp. concern. le paiement aux pêcheurs de phoque canadiens, de dommages résultant des saisies illégales de leurs navires dans la mer de Behring par ordre des autorités américaines	24 do	Marine et pêcheries	25 do		
8	Adresse : M. Laurier	Papiers relatifs à la perception des péages sur les quais publics dans le bas du fleuve Saint-Laurent, et particulièrement à Saint-Jean, île d'Orléans	24 do	Travaux publics	25 do	17 juin	17 juin
9	Adresse : M. Laurier	Correspondance, non encore produite, concernant le traité français.	24 do	{ Finances { Commerce	25 do 27 do	27 avril 27 juin	.... 27 juin
10	Ordre : M. Casey	Nombre d'exemplaires de la dernière édition de l'Annuaire statistique, et la manière de les distribuer aux députés et aux autres personnes	24 do	Agriculture	25 do	13 mai	14 mai
11	Ordre : Sir Richard Cartwright.	Relevé des exportations et des importations du 1er juillet 1894 au 1er avril 1895	24 do	Douanes	25 do	22 do	22 do
12	Ordre : M. Martin	Correspondance concernant le transport de colporteurs juifs de Chicago à Calgary	25 do	Intérieur	26 do	22 do	22 do
13	Ordre : M. Amyot	Abolition des droits en vertu du tarif canadien depuis 1879 jusqu'à cette date	25 do	Douanes	26 do		
14	Order : M. Amyot	Etat détaillé concernant les tarifs canadiens de 1868, 1874, 1879 et 1894	25 do	do	26 do		
15	Ordre : M. Amyot	Réduction de droits en vertu du tarif canadien depuis 1879 jusqu'à cette date	25 do	do	26 do		
16	Ordre : M. McMullen	Etat détaillé de tous les deniers payés ou des allocations faites à Hayter Reed depuis le 30 juin 1879 jusqu'au 30 juin 1894	25 do	{ Intérieur { Affaires indiennes	28 mai 26 avril		

17	Adresse : M. LaRivière..	Papiers concernant la question des écoles du Manitoba	26 do ..	Conseil privé...........	29 do ..	22 mai...	22 mai
18	Ordre : M. McMullen...	Renseignements détaillés concernant les personnes inscrites sur la liste des pensionnaires le 1er janvier 1895..........	26 do ..	Finances	29 do ..		
19	Ordre : M. Perry	Renseignements concernant le steamer *Stanley*	26 do ..	{ Postes............,.. { Marine et pêcheries....	29 do .. 2 mai .	2 do .. 24 juin...	24 juin 24 do
20	Ordre : M. Perry	Renseignements concernant les bateaux d'hiver faisant le service entre le Cap-Traverse, I.P.-E., et le Cap-Tourmente	26 do ..	{ Postes............... { Marine et pêcheries....	29 avril... 2 mai...	2 mai... 9 juin ..	 6 juin
21	Adresse : M. Mulock....	Correspondance concernant l'interdiction du bétail canadien par la Grande-Bretagne ou la levée de cette interdiction.........	26 do ..	Agriculture............	29 avril...	18 mai...	18 mai
22	Adresse : M. Corbould..	Papiers concernant l'enquête faite par le juge Drake sur l'administration du pénitencier de la Colombie-Britannique.......	26 do ..	Justice	29 do .	18 do ..	18 do
23	Ordre : M. Corbould....	Correspondance concernant la réinstallation de James Fitzsimmons comme sous-préfet du pénitencier de la Colombie-Britannique.	26 do ..	do	29 do ..	16 do ..	16 do
24	Ordre : M. Prior........	Deniers reçus et dépensés par le gouvernement fédéral dans les différentes provinces de la confédération et les Territoires du Nord-Ouest, du 1er juillet 1884 au 1er juillet 1894...........	26 do ..	Finances	29 do ..		
25	Adresse : M. Beausoleil..	Requêtes demandant le désaveu de l'Acte du Manitoba, 57 Vic., ch. 28 (1894) intitulé : *An Act to amend the Public Schools Act*, et les arrêtés du conseil au sujet de ces requêtes.	26 do ..	Conseil privé...........	29 do ..	22 do ..	22 do
26	Adresse : M. Beausoleil..	Papiers concernant l'ordonnance des Territoires du Nord-Ouest n° 22, sanctionnée à Régina le 31 décembre 1892............	26 do ..	Secrétaire d'Etat........	29 do ..	30 avril...	30 avril
27	Ordre : M. McMullen...	Renseignements concernant les personnes mises à la retraite du 31 décembre 1894 au 1er avril 1895.......................	26 do .	Finances	29 do ..	30 do ..	30 do
28	Ordre : M. Choquette....	Papiers concernant la réclamation faite contre le gouvernement par M. L. T. Puize, de Fraserville, P. Q...................	26 do ..	Travaux publics..... ...	29 do ..	12 juin...	13 juin
29	Ordre : M. Cameron.....	Correspondance concernant les contrats et subventions accordés à la Compagnie du chemin de fer d'Inverness-à-Victoria et à la Compagnie du chemin de Boston et de la Nouvelle-Ecosse, du 1er janvier 1887 à cette date	26 do ..	Chemins de fer et canaux	29 do ..	22 mai...	22 mai
30	Adresse : M. Laurier....	Papiers concernant l'octroi ou la promesse d'aide à la Compagnie du chemin de fer de la Baie-d'Hudson.	26 do ..	do	29 do ..	3 do ..	3 do
31	Adresse : M. Mulock....	Papiers concernant la réclamation de M. Charlebois pour *extras* se rapportant à des travaux faits ou matériaux employés pour la construction du "Bloc Langevin"....	26 do ..				
32	Adresse : Sir R. Cartwright...............	Papiers concernant la demande de Janet Conger, veuve de feu le Dr Allen, de la gratification ordinaire de 2 mois d'appointements payable au décès de tout emp. pub. durant son terme d'office.	26 do ..	Douanes................	29 do ..		
33	Ordre : M. Mara...	Etat donnant les montants payés comme droits de douane à Waneta, Nelson, Kaslo et à la frontière, rivière Kootnay, de 1890 à 1894, aussi, les noms des officiers de douanes et le salaire payé à chacun........	29 do ..	do	1er mai ..	28 juin...	28 juin
34	Ordre : M. Charlton.....	Renseignements concernant les comptes publics, les tableaux du commerce et de la navigation et le rapport de l'auditeur général dans les huit dernières années.........................	29 do ..	Imprimeur de la reine...	1er do ..	13 mai...	13 mai
35	Ordre : M. Cameron.....	Papiers concernant la construction d'une voie de garage ou d'une halte de voyageurs sur la ligne de l'Intercolonial à ou près la rivières des Habitants, dans le comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse..	29 do ..	Chemins de fer et canaux	1er do ..	23 do ..	2 do
	Adresse : M. Forbes. ...	Renseignements concernant la propriété de l'île d'Anticosti	29 do ..	Marine et pêcheries......	1er do ..		

TABLEAU synoptique des réponses aux adresses et ordres de la Chambre des communes, session de 1895—*Suite.*

Numéro de renvoi.	Auteur de la motion.	Sujet.	Date de l'adresse ou de l'ordre.	Transmis au département de	Date.	Réponse. Reçue.	Réponse. Envoyée.
			1895.		1895.	1895.	1895.
37	Ordre : M. Forbes	Correspondance concernant la résignation ou la destitution du directeur de poste de Milton, comté de Queen, et la nomination de son successeur	29 avril	Postes	1er mai		
38	Ordre : M. Forbes	Papiers relatifs au havre et à la rivière à Liverpool, N.-E.	29 do	Travaux publics	1er do		
39	Ordre : M. Forbes	Détails concernant les établissements industriels dans les comtés de Queen et de Shelburne, N.-E	29 do	Agriculture	1er do		
40	Ordre : M. Tarte	Détails concernant toutes les personnes employées d'une manière non permanente dans le département des travaux publics depuis le 30 juin 1893 jusqu'à cette date	29 do	Pravaux publics	1er do	25 mai	25] mai
41	Ordre : M. Tarte	Renseignements concernant l'ouvrage fait dans les deux dernières années au manège militaire dans la cité de Montréal, et toute correspondance s'y rattachant	29 do	Milice et défense	1er do		
42	Ordre : M. Tarte	Renseignements concernant l'ouvrage fait dans le bureau de poste de Montréal dans les deux dernières années, et toute correspondance s'y rattachant	29 do	Travaux ublics	3 do		
43	Ordre : M. McMullen	Détails des deniers payés à aucun membre du parlement fédéral en dehors de son indemnité sessionnelle et ses frais de route du 1er janvier 1893 au 1er janvier 1895	29 do	Dans plusieurs départements	4 do	Pas de rapport complet.	
44	Ordre : M. McMullen	Montant brut des sommes dépensées dans chacune des banques d'épargnes du gouvernement à la date du 1er avril 1895	29 do	Postes Finances	1er do 1er do	9 mai 3 do	9 mai 9 do
45	Adresse : M. Mulock	Correspondance depuis le 1er janvier 1893, concernant l'entrée du bétail du Montana au Canada	29 do	Agriculture	1er do	8 do	8 do
46	Ordre : M. Bergeron	Subvention à la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et Adirondack	29 do	Chemins de fer et canaux	1er do	4 do	6 do
47	Ordre : M. Edgar	Augmentation de droits en vertu du tarif canadien de 1878 à cette date	29 do	Douanes	1er do		
48	Ordre : M. Fauvel	Correspondance et requêtes des habitants du comté de Bonaventure au sujet du pilotage obligatoire	29 do	Marine et pêcheries	1er do	21 do	21 do
49	Ordre : M. Cameron	Papiers concernant l'adoption de la Pointe-Tupper comme terminus du chemin de fer du Cap-Breton, sur le détroit de Canso, et la construction d'un embranchement s'étendant depuis le chemin de fer du gouvernement jusqu'à Hawkesbury	29 do	Chemins de fer et canaux	1er do	22 juill	22 juill
50	Ordre : M. Martin	Renseignements concernant les inspecteurs de blé à Fort-William et la quantité de blé inspectée de 1889 à 1894, inclusivement, etc	1er mai	Intérieur Revenu de l'intérieur	2 do 6 do	7 juin	En partie.
51	Ordre : M. Borden	Papiers concernant la jetée à Morden, Nouvelle-Ecosse depuis le 1er janvier 1894	1er do	Travaux publics	2 do	25 mai	25 mai

Secrétariat d'État.

52	Adresse : M. McMillan.	Papiers, depuis la dernière session, concernant la permission de transporter du bétail canadien sur le territoire américain pour l'expéd. dans la Grande-Bretagne par les ports de mer améric.	1 do ..	Agriculture......	2 do ..	8 do ...	8 do
53	Ordre : M. McMullen...	Renseignements concernant la Compagnie du pont de chemin de fer de Frédéricton et Sainte-Marie................... . ..	2 do ..	{ Finances............. { Chemins de f. et canaux	3 do .. 7 do ..	6 do ... 16 do ...	16 do 16 do
55	Ordre : M. Langelier ...	Papiers et correspondance, non confidentielle, concernant le licenciement de la batterie n° 3 de l'artillerie de place de Québec..	3 juin. ..	Milice et défense........	4 juin ...	17 juin. ..	17 juin.
56	Ordre : M. Grieve.......	Renseignements concernant la ficelle à lien fabriquée au pénitencier de Kingston durant l'année 1894.....	3 do ..	Justice	4 do ...	27 do ..	27 do
57	Ordre : M.. Mara.	Correspondance relative à la nomination d'un officier de douane à Rossland, Colombie-Britannique.........	3 do ..	Douanes	4 do ...	10 juillet..	10 juillet.
58	Ordre : M. Rosamand...	Droits perçus sur les impressions, lithographies et décors de toutes les compagnies dramatiques qui ont visité le Canada dans les douze mois terminés le 1er avril dernier..........	3 do ..	do	4 do ...		
59	Ordre : M. Laurier......	Lettre adressée au commissaire des affaires indiennes par l'agent local Bastien, à la Jeune-Lorette, province de Québec, en janvier 1894, au sujet de la cause de Picard *vs* Picard.	3 do ..	Affaires indiennes.	4 do ...	10 juin...	10 juin.
60	Ordre : M. Edgar	Renseignements concernant les remises de droits sur le fer en gueuse fait au Canada avec du minerai canadien.............	3 do ..	Douanes.....	4 do ...	28 do ..	28 do
61	Adresse : M. Lister.....	Arrêtés du conseil affectant ou concernant d'une manière quelconque le canal du Saut-Sainte-Marie.....	3 do ..	Chemins de fer et canaux	4 do ...		
62	Adresse : M. Lister.....	Arrêtés du conseil affectant ou concernant le barrage de l'île Sheik.	3 do ..	do do	4 do ...		
63	Ordre : M. Joncas.......	Papiers relatifs à un service postal quotidien entre Matane, dans le comté de Rimouski, et Sainte-Anne-des-Monts, dans le comté de Gaspé.......	3 do ..	Postes..................	4 do ...	27 juillet..	
64	Adresse : M. Davies.....	Renseignements détaillés concernant les divers chemins de fer du Canada auxquels on a accordé de l'aide, excepté la ligne-mère du Pacifique Canadien....................................	3 do ..	Chemins de fer et canaux.	4 do ...		
65	Ordre : M. Flint........	Papiers relatifs à la condition du brise-lames à travers la batture de Yarmouth, à Yarmouth, N.-E., et état du coût original et des dépenses subséquentes...............	3 do ..	Travaux publics.........	4 do ..		
66	Ordre : M. Davies	Renseignements concernant les steamers *Durat Castle*, *Taymouth Castle*, *Alpha et Beta*, subventionnés pour voyager entre Saint-Jean et Halifax et Cuba et la Jamaïque, et autres ports dans les Antilles..	3 do ..	Commerce.....	4 do ...		
67	Ordre : M. Lavergne....	Etat indiquant les recettes brutes et les dépenses totales du chemin de fer Québec-Lac-Saint-Jean, depuis le 30 janvier 1894......	3 do .	Chemins de fer et canaux.	4 do. ..		
68	Ordre : M. Bergeron	Correspondance échangée entre H. Langevin, Félix Pilon, Alexandre Théoret et autres personnes, concernant les réclamations contre le gouvernement fédéral par suite de dommages causés à leurs propriétés lorsque le steamer *Ocean* a brisé l'écluse n° 2, sur le canal de Beauharnois....................	3 do ..	do do	4 do ...	24 juin....	24 do
69	Ordre : M. Taylor.......	Renseignements concernant les îles vendues dans le groupe des Mille-Iles durant les années de 1874 à 1878 inclusivement, et aussi durant les années de 1879 à 1895 inclusivement.........	3 do ..	Commerce	6 do ...	18 do ..	18 do
70	Ordre : M. Davies	Contrats subventionnés passés pendant les derniers douze mois concernant un service de steamers entre des ports dans les provinces maritimes et des ports de Cuba, de la Jamaïque, ou aucune autre île des Antilles................................	3 do ..	do do ..	6 do ...	18 do ..	18 do

TABLEAU synoptique des réponses aux adresses et ordres de la Chambre des communes, session de 1895—*Suite.*

Numéro de renvoi.	Auteur de la motion.	Sujet.	Date de l'adresse ou de l'ordre.	Transmis au département de	Date.	Réponse. Reçue.	Réponse. Envoyée.
			1895.		1895.	1895.	1895.
71	Ordre : M. Vaillancourt..	Papiers concernant le contrat pour le transport des malles entre le Lac-Etchemin et Sainte-Rose-de-Walford, passé avec Joseph Lamontagne, le 1er juillet 1894	3 juin	Postes	4 juin	30 juillet	
72	Ordre : M. McMillan....	Renseignements sur les fromageries dans l'Ile du Prince-Edouard fonctionnant sous la direction du commissaire de l'industrie laitière du Canada, pendant la saison de 1894	3 do	Agriculture	4 do	11 juin.	11 juin.
73	Adresse : M. Flint......	Dépenses de la commission royale sur le commerce des spiritueux.	3 do	{ Auditeur général { Finances	4 do 15 do		
74	Ordre : M. Lépine......	Papiers concernant le timbre-épargne	3 do	Postes	4 do	10 do	10 do
75	Adresse : M. McMullen..	Recettes et dépenses de la Compagnie de chemin de fer et de pont de Frédéricton et Sainte-Marie pendant la période comprise entre le mois d'octobre 1888 et le 30 juin 1889, et pendant les années terminées le 30 juin 1890-91-92-93 et 94	3 do	Chemins de fer et canaux	4 do	26 do	26 do
76	Ordre : M. Forbes.......	Explorations et plans faits dans le but de connaître quelles rivières devraient être exemptées de l'opération de l'Acte des pêcheries et de l'amendement sanctionné en 1894	3 do	{ Marine et pêcheries { Travaux publics	4 do 4 do	 14 do	
77	Ordre : M. McMullen...	Corresp. concern. l'achat ou la location de la prop. connue sous le nom de "Vieille distillerie de Carling", située dans la c. London	3 do	Milice et défense	4 do	20 do	20 do
78	Ordre : M. Martin.......	Soumissions reçues et contrats accordés pour le transport des malles entre Battleford et Saskatoon, T.N.-O., durant les trois dernières années	3 do	Postes	4 do	30 juillet..	
79	Ordre : M. LaRivière....	Papiers concernant la taxation de terres non patentées tenues ou occupées par des colons dans la municipalité de Morris	3 do	Intérieur	4 do	28 juin	28 do
80	Ordre : M. Landerkin...	Papiers relatifs au retrait du permis de pêche et la saisie de la flotte et des agrès de pêche de Noble Frères sur la baie Georgienne	3 do	Marine et pêcheries	4 do		
81	Ordre : M. Maclean (York).	Renseignements concernant les personnes nommées dans le service civil du Canada en vertu du ch. 18, 57-58 Vict	4 do	Aux divers départements	4 do	3 juillet..	3 juillet.
82	Ordre : M. McMullen...	Montant payé aux commis surnuméraires dans les différentes années depuis le 1er juillet 1880 jusqu'au 30 juin 1894	3 do	do do	4 do	Rapp. non enc. comp.	
83	Ordre : M. Davin.......	Correspondance relative au droit partiel à la propriété de l'emplacement de la ville de Moose-Jaw, par le gouv. du Canada.	10 do	Intérieur	11 do		
84	Ordre : M. Mignault....	Correspondance et requête concernant la construction de la levée et de l'écluse dans la Yamaska	10 do	{ Chemis de fer et can { Travaux publics	11 do 21 do	21 juin.	
85	Ordre : M. Langelier....	Affidavit de P. Landry, un élève de l'école militaire de Québec, en ou vers avril 1865	10 do	Milice et défense	11 do		
86	Ordre : M. Monet.......	Papiers concernant le contrat et la construction du bloc Langevin.	10 do	Travaux publics	11 do		

87	Ordre : M. Forbes	Papiers concernant l'installation d'une bouée à cloche sur le côté de terre de l'île Little-Hope, au large du havre de Port-Joli..	10 do ..	Marine et pêcheries......	11 do ..	21 do ..	21 do
88	Ordre : M. Laurier	Papiers concernant la concession de droits de pêche à des individus dans la rivière Matane..............................	10 do ..	do do	11 do ..		
89	Adresse : M. Featherston	Papiers concernant les expéditions de moutons des ports canadiens à la Grande-Bretagne depuis le 31 octobre 1894.............	10 do ..	do do	11 do ..		
90	Adresse : M. Martin....	Papiers concernant le choix ou l'achat d'un emplacement pour un bureau de poste dans la ville de Portage-la-Prairie, Manitoba.	10 do ..	Travaux publics.........	11 do ..	5 juill....	5 juillet.
91	Ordre : M. Perry	Pétitions, etc , demandant une halte de voyageurs à la traverse du chemin de fer à Dover-Road....	10 do ..	Chemins de fer et canaux	11 do ..	2 do ..	2 do
92	Ordre : M. Martin......	Correspondance concernant l'inscription de homestead de William Fleming pour le nord-est de la section 16, dans le township 9, à l'ouest du premier méridien principal.........	10 do ..	Intérieur...............	11 do ..	28 juin ...	28 juin.
93	Ordre : M. Campbell....	Détails concernant les industries manufacturières dans la cité de Chatham.............	10 do ..	Agriculture...	11 do ..	19 juill....	19 juillet.
94	Ordre : M. Macdonald (Huron)	Détails concernant les industries manufacturières dans la ville de Wingham	10 do ..	do	11 do ..	19 do ..	19 do
95	Ordre : M. Somerville...	Soumissions pour la construction de la première section de la division des Lacs-Simcoe-Balsam, et de la première section de la division de Peterborough-Lakefield du canal de la Trent.....	10 do ..	Chemins de fer et canaux	11 do ..	26 do ..	26 do
96	Ordre : M. Grieve.......	Détails concernant les rapports des fermes expérimentales publiés dans l'année 1893............................	10 do ..	Agriculture.............	11 do ..	13 do ..	13 do
97	Ordre : M. McMullen...	Papiers concernant le terrain vendu à un nommé Foster sur les bords de la rivière Richelieu....	10 do ..	Intérieur................	11 do ..	11 do ..	11 do
98	Ordre : M. Perry......	Renseignements concernant les navires qui ont payé des droits de quaiage au havre de Tignish, I. P.-É.................... .	10 do ...	{ Chem. de fer et canaux. Marine et pêcheries....	11 do . 21 do ..	21 do .. 9 do ..	 9 do
99	Ordre : M. Lowell......	Papiers demandant des mesures législatives pour empêcher que la main-d'œuvre étrangère soit employée au Canada...........	10 do ..	Conseil privé..........	11 do ..	18 juin. ..	18 juin.
100	Ordre : M. Lowell......	Bois de construction fourni au canal Welland, du 1er janvier 1885 au 1er janvier 1895	10 do ..	Chemins de fer et canaux	11 do ..	22 juill....	22 juillet.
101	Ordre : M. Devlin.......	Correspondance et rapports concernant le chemin de fer Jonction de Pontiac du Pacifique..................	10 do ..	do do	11 do ..	24 juin ...	24 juin.
102	Ordre : M. M cdonald (Huron).	Papiers relatifs à l'extension du réseau de chemin de fer dans la province de l'Ile du Prince-Edouard	17 do ..	do do	18 do ..	22 juill....	22 juillet.
103	Ordre : M. LaRivière...	Documents concernant les réclamations de colons du Manitoba qui ont payé leurs lots de préemption que d'autres ont été autorisés à prendre à titre de seconds homesteads........................	24 do ..	Intérieur.................	25 do ..	11 juill....	11 do
104	Ordre : M. Laurier......	Pétitions, correspondance, etc., des sauvages de la réserve de Saint-Pierre, Manitoba	8 juill....	Affaires indiennes.	9 juill....		
105	Adresse : M. Casey.....	Pétitions, etc., concernant la fermeture de la gare de chemin de fer à Barry's-Bay.................	8 do ..	Chemins de fer et canaux	9 do ..		
106	Ordre : M. McMullen...	Renseignements concernant les différents chemins de fer du Canada auxquels on a payé une subvention en argent................	8 do ..	do do	9 do ..		
107	Adresse : M. Laurier...	Correspondance concernant la Conférence intercoloniale.........	20 do ..	Conseil privé.....	23 do ..		

INDEX du tableau synoptique des réponses aux adresses et ordres de la Chambre des Communes, session de 1895.

ANNEXE D.

LISTE des officiers, commis et employés du secrétariat d'Etat, ainsi que la date de la première nomination, leur rang et classe dans chaque cas.

Nom.	Rang.	Date de la première nomination.	Appointements.
			$
Catellier, Ludger Aimé	Sous-secrétaire d'Etat et sous-registraire général du Canada	13 août 1859.	3,200
	Division de la correspondance.		
Pelletier, Philippe	Premier commis	1er mars 1888.	2,150
Colson, Frederick	Commis de première classe et comptable	20 janv. 1885.	1,800
Emond, Gustave	do	8 déc. 1880.	1,600
*Waters, John Francis, M.A.	do	9 do 1885.	1,550
Roy, Henri	Commis de seconde classe	3 mai 1881.	1,400
Harrison, Edward	do	30 juill. 1882.	1,350
Nicholson, M. Vernon C	do	10 do 1879.	1,350
Campbell, Wm. Wilfrid	do	1er do 1893.	1,200
Foran, William	do	1er do 1890.	1,150
Steele, Evelyn Y	Commis de troisième classe	1er nov. 1885.	850
Dubé, Louis J. A	do	1er juill. 1890.	600
Paradis, Eugène	do	18 août 1893.	550
†Burpee, Lawrence J	do	1er juill. 1894.	550
	Division de l'enregistrement.		
Storr, Ira William	Commis de première classe	20 oct. 1873.	1,600
Learoyd, Arthur Gilpin	do	20 do 1873.	1,500
Kirwan, Philip Treacy	do	10 sept. 1878.	1,500
Drouin, Alphonse	Commis de seconde classe	18 avril 1885.	1,400
Matton, Albert O	do	1er juill. 1890.	1,350
Arcand, Arthur	do	1er do 1890.	1,350
McDonald, Donald D	do	1er oct. 1878.	1,300
Globensky, Lambert F	Commis de troisième classe	1er août 1887.	750
Baker, Frederick M	do	7 fév. 1891.	650
	Division des archives.		
Audet, Alphonse	Gardien des archives et premier commis	12 fév. 1879.	2,400
Audet, François J	Commis de troisième classe	1er do 1888.	850
Archambault, Alfred	do	31 août 1891.	600
	Messagers.		
‡Robertson, Jas. Alexander	Messager	6 juin 1874.	500
Elie, Alfred	do	15 janv. 1884.	500
de Grosbois, Guillaume B	do	1er juill. 1890.	500
Ricard, Urgel	do	20 déc. 1886.	500
Codd, George	do surnuméraire	1er juill. 1889.	330

* Est aussi secrétaire du bureau des examinateurs du service civil. † Employé au département de la milice et de la défense. ‡ Employé au département de l'agriculture.

LISTE

DU

SERVICE CIVIL

DU CANADA

1895

Contenant les noms de tous les employés dans les différents départements du service civil, et dans les deux Chambres du parlement, le 1er juillet 1895, avec les dates de leur première nomination et de leur promotion au rang qu'ils occupent actuellement, leur âge et leurs appointements.

AVEC

"*L'Acte du Service Civil*" *et les Actes le modifiant* (*c. 12, 51 V.; c. 12, 52 V.; c. 14, 55-56 V.; c. 18, 57-58 V.; cc. 14, 15, 58-59 V.*) *refondus, et l'* "*Acte des Pensions du Service Civil,*" *tel que modifié par le c. 12, 56 V., refondu, et l'* "*Acte d'Assurance du Service Civil,*" *Index Analytique, etc.*

PRÉPARÉE ET ARRANGÉE D'APRÈS LES INSTRUCTIONS DE L'HONORABLE SECRÉTAIRE D'ÉTAT EN VERTU DE L'ARTICLE 59 DE L'ACTE DU SERVICE CIVIL.



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LA REINE.
1896

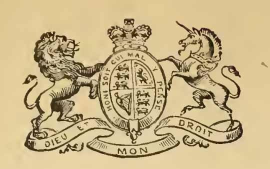
No. 16A, 1896.] *Prix:* 15 *centins.*

INDEX DES MATIÈRES

AVIS.

Les membres du service civil désirant signaler aucune erreur qui aurait pu se glisser dans la compilation de cette liste, relativement à leur nomination, etc., devront en informer le sous-chef de leur département avant le 30 juin prochain, afin que les corrections nécessaires puissent être faites dans les éditions futures.

SECRÉTARIAT D'ETAT,
OTTAWA, novembre 1895.



GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Gouverneur général.—Son Excellence le Très-honorable COMTE d'ABERDEEN, C.P., LL.D., etc., etc.

ETAT-MAJOR.

Secrétaire du Gouverneur général.—Arthur J. L. Gordon, écr., C.M.G.

Intendant de la maison.—David Erskine, écr.

Secrétaire particulier.—W. T. S. Hewett, écr.

Médecin.—Thomas Gibson, écr., M.D.

Aides de camp.—

Le capitaine B. C. Urquhart, *The Queen's Own Cameron Highlanders.*
Le capitaine Herbert Wilberforce, *Queen's Bays.*

Aides de camp surnuméraires.—

Robert Munro Ferguson, écr, *Royal Scottish Archers.*
L'honorable Archibald J. Marjoribanks, *Royal Scottish Archers.*

Aides de camp honoraires.—

Lieutenant-colonel Henry R. Smith, 14e bataillon, Ottawa.
Lieutenant-colonel l'hon. J. M. Gibson, Hamilton, Ont.
Lieutenant-colonel l'hon. A. C. P. R. Landry.
Lieutenant-colonel Hector Prevost, 65e bataillon.
Lieutenant-colonel James A. L. Strathy, *5th Royal Scots* du Canada.
Lieutenant-colonel Arthur Edmund Curren, Artillerie de place d'Halifax.
Lieutenant-colonel Charles M. Boswell, 90e bataillon.
Lieutenant-colonel Edward Gawler Prior, M.P., Artillerie de place de la Colombie-Anglaise.
Major Henry Collings Sheppard.
Major Griesbach, surintendant, police à cheval du Nord-Ouest.
Capitaine D. H. Macpherson, police à cheval du Nord-Ouest.

MEMBRES DU CABINET.*

(Par ordre de préséance.)

1. L'honorable sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., (*premier ministre*), président du Conseil privé de la Reine.
2. L'honorable sir Adolphe Philippe Caron, C.C.M.G., C.R., ministre des Postes.
3. L'honorable John Costigan, ministre de la Marine et des Pêcheries.
4. L'honorable sir Frank Smith, C.C.M.G., (*sans portefeuille*).
5. L'honorable George Eulas Foster, D.C.L., ministre des Finances.
6. L'honorable sir Charles Hibbert Tupper, C.C.M.G., LL.B., C.R., ministre de la Justice.
7. L'honorable John Graham Haggart, ministre des Chemins de fer et Canaux.
8. L'honorable Joseph Aldric Ouimet, LL.B., C.R., ministre des Travaux Publics.
9. L'honorable Thomas Mayne Daly, C.R., ministre de l'Intérieur et surintendant général des affaires des Sauvages.
10. L'honorable William Bullock Ives, C.R., ministre du Commerce.
11. L'honorable Arthur Rupert Dickey, C.R., ministre de la Milice et de la Défense.
12. L'honorable Walter Humphries Montague, M.D., ministre de l'Agriculture.
13. L'honorable Donald Ferguson, (*sans portefeuille*).
14. L'honorable J. A. Ouimet, LL.B., C.R , secrétaire d'Etat suppléant.
15. L'honorable John Fisher Wood, C R., contrôleur des Douanes.
16. L'honorable Edward Gawler Prior, contrôleur du revenu de l'Intérieur.

HAUT-COMMISSAIRE DU CANADA À LONDRES.

L'honorable sir Charles Tupper, baronnet, G.C.M.G., C.B., 17 rue Victoria, Londres, S.W.

*Les membres du cabinet et les sous-chefs des départements sont donnés jusqu'au 1er janvier 1896.

SOUS-CHEFS DES DÉPARTEMENTS.

(Par ordre de préséance.)

1. JOHN JOSEPH McGEE, greffier du Conseil privé.
2. EDOUARD J. LANGEVIN, N.P., greffier du Sénat.
3. JOHN GEORGE BOURINOT, C.M.G., LL.D., D.C.L., greffier de la Chambre des Communes.
4. ARTHUR J. L. GORDON, écr, C.M.G., secrétaire du Gouverneur général.
5. JOHN LORN McDOUGALL, M.A., auditeur général.

(Par ordre d'ancienneté.)

6. WILLIAM SMITH, sous-ministre de la Marine et des Pêcheries.
7. Colonel CHARLES EUGÈNE PANET, sous-ministre de la Milice et de la Défense.
8. JOHN MORTIMER COURTNEY, sous-ministre des Finances
9. EDWARD MIALL, commissaire du Revenu de l'Intérieur.
10. ALEXANDER MACKINNON BURGESS. sous-ministre de l'Intérieur.
11. Lt.-col. WILLIAM WHITE, sous-directeur général des Postes.
12. LUDGER AIMÉ CATELLIER, sous-secrétaire d'Etat
13. ANTOINE GOBEIL, sous-ministre des Travaux Publics.
14. SAMUEL EDWARD DAWSON, D.L., M.S.R.C., Imprimeur de la Reine et contrôleur de la Papeterie.
15. WILLIAM GRANNIS PARMELEE, sous-ministre du Commerce.
16. COLLINGWOOD SCHREIBER, I.C., C.M.G., sous-ministre des Chemins de fer et Canaux.
17. EDMUND LESLIE NEWCOMBE., C.R., sous-ministre de la Justice.
18. HAYTER REED, sous-surintendant général des affaires des Sauvages.
19. FREDERICK WHITE, contrôleur de la police à cheval du Nord-Ouest.
20. G. M. DAWSON, C.M.G., LL.D., M.S.R., chef et directeur du département de la Commission de géologie.
21. WILLIAM BAIN SCARTH, sous-ministre de l'Agriculture et de la Statistique.

LES DIFFÉRENTS DÉPARTEMENTS

DU

SERVICE CIVIL DU CANADA.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Jones, Charles Jerome, B.A.	Premier commis..........	1er juill. '83	2,400 00	4 déc. '47	1er juill. '75
Campbell, William.............	Commis de 1re classe...	1er juill.' 83	1,800 00	20 déc. '52	1er nov. '72
Walker, Wm. Henry, B. A...	do 2e classe....	1er août '91	1,250 00	2 oct. '64	1er déc. '86
Sladen, Arthur French........	do 3e do ...	1er janv. '91	800 00	30 avril '66	1er janv. '91
Smith, George...........	Messager...............	11 mai '52	600 00	13 nov. '19	11 mai '52
Rogers, Thomas.................	Ordonnance	21 juin '93	500 00	27 nov. '49	16 sept. '76

BUREAU DU CONSEIL PRIVÉ.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
McGee, John Joseph...........	Sous-chef, greffier du Conseil privé.	20 mai '82	3,200 00	6 août '45	1er août'67
Pope, Joseph	Premier commis et greffier - adjoint du Conseil privé.	29 nov. '89	2,400 00	16 août '54	13 déc. '78
Lee, William Horace..	Commis de 1re classe...	1er juill. '81	1,800 00	12 fév. '44	23 déc. '61
Bennetts, Francis Kents......	do ...	1er juill. '91	1,600 00	25 avril '54	16 fév. '75
Foley, James Gervaise..	Commis de 1re classe et adjoint du greffier de la couronne en chan.	2 avril '92	1,550 00	21 oct. '52	23 avril '83
Baldwin, Robert Warren.....	Commis de 2e classe...	1er juill. '83	1,400 00	3 avril '49	5 sept. '73
Lelièvre, Siméon..............	do ...	1er juill. '84	1,400 00	3 nov. '59	— avril '82
Burke, Dennis....................	do ...	1er juill.'93	1,200 00	16 janv. '47	13 oct. '74
Loux, William...........	do ...	1er juill.'93	1,200 00	10 oct. '52	11 juill. '88
de Lanaudière, Charles Tarieu.	do ...	18 janv. '92	1,250 00	10 sept. '61	20 oct. '86
Wood, Ebin Burns..............	do ...	14 oct. '84	1,250 00	21 août '56	20 nov. '73
May, Henry Arthur............	Commis de 3e classe ...	1er mai '84	950 00	6 août '65	28 mars '84
McElroy, James..................	do ...	17 déc. '87	750 00	11 oct. '51	17 déc. '87
Keating, Charles Joseph......	do ...	1er mai '89	950 00	19 sept. '67	1er mai '89
Lefebvre, Jean Marie Joseph	do ...	26 juill. '92	650 00	24 janv. '66	2 fév. '90
Kezar, George Gilbert........	do ...	26 juill. '92	550 00	2 janv. '70	8 oct. '90
Plunkett, Joseph Mary........	do ...	1er juill.'93	700 00	22 oct. '65	— janv. '84
Bliss, Henry Anson............	do ...	1er juill.'93	750 00	9 juill. '62	8 oct. '90
DeBrisay, William Charles..	do ...	1er août '94	800 00	21 sept. '51	22 mars '67
Fraser, John Russel............	do ...	1er août '94	600 00	21 sept. '47	— mars '91
Chadwick, Francis..............	do ...	1er août '94	800 00	21 mars '49	25 mai '91
Lothrop, Henry Webster......	do ...	1er août '94	450 00	12 août '75	16 janv. '94
Lemaire, Ernest Joseph......	do ...	1er août '94	450 00	22 oct. '74	11 janv. '94
Payne, John Lambert.........	Secrétaire particulier du président.	13 avril '93	600 00	24 oct. '59	13 avril '93
Naughten, Michael....	Concierge et messager.	10 fév. '41	700 00	— sept. '18	1er oct. '40
Chilton, Benjamin	Messager..	4 janv. '79	500 00	— sept. '33	4 janv. '79
Carleton, John..................	do	1er janv. '93	500 00	2 avril '47	— nov. '80
Burns, Lawrence................	do	1er juill. '94	330 00	18 mars '60	5 janv. '91

GREFFIER DE LA COURONNE EN CHANCELLERIE.
Attaché au Bureau du Conseil Privé.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Chapleau, Sam. E. St. Onge	Premier commis, greffier de la couronne en chancellerie.............	27 déc. '87	2,400 00	15 juill. '39	15 sept. '73

BUREAU DU HAUT-COMMISSAIRE DU CANADA.

LONDRES, ANGLETERRE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Colmer, Joseph Grose, CMG, 17 Victoria Street, Londres, Ang.	Secrétaire du bureau du haut-commissaire.	1er juill. '88	3,000 00	3 janv. '56	— mars '80
Reynolds, Arthur Williams, Londres, Ang.	Sous-sec et comp., et com. de 1re classe.	1er juill. '88	1,750 00	2 fév. '58	— janv. '84
Just, Conradin Frederick, Londres, Ang.	Commis de 1re classe...	1er juill. '93	1,500 00	8 nov. '56	1er avril '81
Taylor, Christopher Joseph, Londres, Ang.	do 2e classe ...	1er juill. '93	1,200 00	8 août '61	30 mai '82
Luke, Edwin Philip............ Londres, Ang.	do 3e classe ...	1er oct. '87	850 00	3 nov. '68	1er oct. '87
Allin, Thomas..................... Londres, Ang.	do do ...	1er juill. '92	600 00	21 août '70	1er juill. '92

MINISTÈRE DE LA JUSTICE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Newcombe, Edm'd Leslie, M.A., L.L.B., C.R.	Sous-ministre	13 mars '93	3,600 00	17 fév. '59	13 mars '93
	Solliciteur des affaires des sauvages	13 mars '93	400 00		
Power, Augustus, C.R, B.C.L	Premier commis	1er janv. '79	2,600 00	22 déc. '47	7 déc. '74
Fraser, Geo. Levack Bower, B.A.	do — avocat.	24 oct. '89	2,050 00	14 oct. '51	13 sept. '76
Leslie, John	Commis de 1re classe	1er juin '82	1,800 00	10 oct. '47	1er mai. '72
Gisborne, Francis Hernaman	Commis de 1re classe—avocat	1er juill. '83	1,800 00	19 mai, '58	13 fév. '82
Hodgins, Wm. Egerton, M.A.	Commis de 1re classe—avocat.	1er janv. '86	1,800 00	3 oct. '51	1er nov. '83
Côté, Pierre Martial	Commis de 1re classe.	2 mars '95	1,400 00	30 avril '61	11 janv. '83
	Alloc. du secr. part. du soll. général	.....	200 00		
Chisholm, John	Commis de 2e classe—avocat.	1er janv. '86	1,400 00	21 sept. '57	1er janv. '86
Blackadar, Wm. Hill	Commis de 2e classe	12 mai '89	1,350 00	29 mars '32	12 mai '80
Narraway, Jas. Ephraim, B.A	Commis de 2e classe et comptable.	11 juill. '92	1,200 00	11 juin '57	1er juill. '87
Mullin, Jeremiah	Commis de 2e classe.	1er avril '95	1,100 00	9 janv. '65	1er juill. '83
	Sec. par. du sol. gén	.....	400 00		
Gordon, W. C.	Commis de 3e classe,	.....	550 00	.....	6 nov. '89
	Secrét. particulier du min. de la justice	2 mars '95	600 00		
Harris, Robert Frederick	Commis de 3e classe	13 mars '93	600 00	22 mai '72	13 mars '93
Morse, Frank A	Messager	1er août '89	420 00	29 mai '70	1er août '89

DIVISION DES PÉNITENCIERS.

Stewart, Douglas	Inspecteur des pénitenciers.	31 janv. '95	2,600 00	20 juin '50	9 janv. '79
Foster, Geo. Lawrence	Commis de 1re classe et comptable	1er juill. '83 11 août '74	1,800 00	13 mai '40	11 août '74
Lane, Hy. Bowyer Smith	Commis de 2e classe	14 oct. '91	1,250 00	12 oct. '55	1er mars '79

ARBITRES OFFICIELS DU CANADA.

Compton, William, Halifax, N.-E.	Arbitre officiel	16 nov. '78	1,000 00	12 fév. '26	24 mai '69
Muma, Henry, Drumbo, Ont.	do	1er oct. '83	1,000 00	2 oct. '25	2 sept. '73

COUR SUPRÊME. *

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Cassels, Robert, C. R.........	Regist. de la c. sup'me et éditeur des décisions de la cour suprême....................	8 oct. '75 A. du C. 21 juin 1884..	2,600 00 600 00	27 avril '43	8 oct. '75
Masters, Charles Harding...	Premier commis et rapporteur-adjoint.	1er oct. '86	1,500 00	26 mars '52	1er juill. '86
Bligh, Harris Harding, C. R.	Commis de 2e classe et bibliothécaire.	16 juill. '92	1,100 00	14 avril '42	16 juill. '92
Lawsou, James......	Commis de 3e classe.....	1er avril '81	1,000 00	22 fév. '55	1er avril '81
O'Regan, James..................	Gardien de la bibliothèque .	30 nov. '92	700 00	11 déc. '59	30 nov. '91
Stewart, Mlle H. E.......	Commis de 3e classe....	4 nov. '90	650 00	15 fév. '70	4 nov. '90
Curran, Francis.....................	Huissier et messager....	1er juin '75	600 00	— mars '27	21 fév. '65
Morel, François..................	2e messager................	27 janv. '76	500 00	31 août '49	17 janv. '76
Lynch, Joseph..........	3e messager................	— juill. '82	500 00	13 janv. '65	— juill. '82

COUR DE L'ÉCHIQUIER DU CANADA.*

Audette, Louis Arthur, L.L.B	Registraire, avocat......	8 nov. '87	2,200 00	14 déc. '56	8 nov. '87
Morse, Charles, LL.B.........	Commis de 2e classe, avocat.	1er juill. '88	1,400 00	24 déc. '60	3 mars '88
McDonald, John.................	Commis de 3e classe ...	1er juill. '88	1,000 00	9 janv. '54	1er juill. '88
Clark, Duncan....................	do ...	13 avril '93	500 00	16 nov. '65	13 avril '93
Labelle, Wilfrid..................	Messager	5 janv. '92	337 50	1er nov. '70	1er janv. '91

* Sous le contrôle du ministre de la justice.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE—SERVICE EXTÉRIEUR.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.—PORTSMOUTH, ONT.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Lavell, Michael, M.D........	Préfet........................	5 fév. 85	3,000 00	29 déc. '25	1er oct. '72
Sullivan, William..............	Sous-préfet	1er sept. '81	1,500 00	6 mai '36	1er fév. '60
Strange, Orlando Sampson...	Chirurgien..................	9 fév. '85	1,800 00	13 juin '26	9 fév. '85
Creighton, R. R..................	Comptable..................	29 déc. '92	1,000 00	29 août '61	1er fév. '82
Cartwright, Rév. Conway Edward, B.A.	Aumônier protestant...	25 oct. '75	1,200 00	15 mai '37	25 oct. '75
Neville, Rév. Jas. Vincent....	Aumônier catholique...	1er mars '94	1,200 00	6 déc. '62	1er mars '94
Hughes, W. S....................	Commis des métiers et commis du préfet.	23 janv. '93	1,000 00	2 juin '61	23 janv. '93
Hewton, Robt.....................	Gardien en chef............	14 mars '87	900 00	4 août '42	1er avril '81
O'Donnell, Patrick..............	Garde-magasin	15 juill. '70	1,000 00	17 mars '36	19 juin '57
Adams, James.....................	Instructeur en chef......	1er mars '69	1,500 00	29 oct. '33	1er mars '69
Devlin, James.....................	Mécanicien..................	1er juill. '85	1,300 00	— nov. '50	1er déc. '74
Baylie, Charles...................	En charge des appareils électriques.	13 sept. '90	800 00	19 janv. '69	1er sept. '90
McDonald, Roderick............	Aide do	1er juin '94	500 00	8 mars '52	1er juin '94
Munroe, Charles..................	Ajusteur d'appareils à vapeur.	1er juill. '90	700 00	4 juill. '34	1er juill. '90
Weir, James........................	Econome.....................	31 oct '76	900 00	15 oct. '50	31 oct. '76
Gunn, William Alexander....	Surveillant de l'hôpital	1er juin '90	650 00	16 fév. '45	1er juin '90
Kennedy, Michael................	Messager.....................	1er avril '72	600 00	18 avril '57	1er avril '72
Fahey, Rose Ann..................	Directrice....................	6 mars. '86	600 00	15 août '49	6 mars '86
Smith, Mary........................	Sous-directrice............	1er juin '89	380 00	4 juin '52	1er juin '89
Young, Richard....................	Maçon instructeur.......	22 déc. '90	700 00	31 oct. '50	6 avril '86
Sherring, B. H....................	do do	22 déc. '92	660 00	13 mai '57	22 août 92
Gordon, John......................	Taill. de pierre instruct.	2 oct. '94	600 00	7 mai '60	2 oct. '94
Kerr, John..........................	Carrier instructeur......	1er janv. '90	700 00	4 mars '26	1er janv. '90
Tracey, Francis....................	Forgeron do	14 mars '87	700 00	8 nov. '55	14 mars '87
Burns, R. J..........................	Charpentier do	1er juin '95	600 00	23 juill. '59	1er juin. '94
Pogue, Robert.....................	Cordonnier do	1er sept. '87	700 00	1er juin '48	1er sept. '87
Conley, Thomas..................	Tailleur instructeur....	20 janv. '88	700 00	25 fev. '36	20 janv. '88
Mathewson, Jas. Brewer P...	Aide du tailleur instructeur.	28 nov. '91	700 00	4 juill. '36	26 sept. '72
McCaugherty, John A........	Fermier et jardinier.....	1er avril '93	660 00	22 déc. 65	1er avril 93
O'Connor, Patrick..............	Sous-gardien en chef..	1er juill. 93	700 00	7 août '53	18 déc. '82

MINISTÈRE DE LA JUSTICE—SERVICE EXTÉRIEUR.

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Suite.

Nom	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Coward, William	Boulanger	6 juin '78	700 00	19 juin '55	6 juin '78
McDonell, Æ. O.	Gardien de la prison isolée.	5 fév. '94	700 00	8 juin '46	5 fév. '94
Evans, James	Gardien	1er nov. '81	600 00	12 juill. '36	16 janv. '68
Mooney, Edward	do	1er juill. '87	600 00	10 août '43	7 sept. '64
Brennan, Michael	do	3 oct. '65	600 00	4 juill. '43	3 oct. '65
Mills, John	do	1er août '89	600 00	1er janv. '51	17 juin '74
McCauley, Robert	do	1er déc. '90	600 00	22 juin '42	21 janv. '68
Atkins, Alexander	do	1er juill. '91	600 00	— avril '57	1er juill '78
McGuin, Bernard	Garde	1er mars '59	500 00	20 nov. '37	1er mars '59
Moore, Thomas	do	9 mai '70	500 00	8 août '44	9 mai '70
Walsh, Lawrence	do	18 déc. '76	500 00	19 janv. '44	18 déc. '76
Hurst, William	do	13 nov. '77	500 00	20 janv. '41	13 nov. '77
McConville, Charles	Gardien	1er déc. '91	590 00	9 nov. '47	1er juill. '71
Donnelly, John	Garde	7 nov. '79	500 00	8 mai '55	7 nov. '79
Appleton, Robert	do	1er juill. '80	500 00	16 mars '43	1er juill. '80
Kennedy, John	do	1er juin '81	500 00	12 juill. '52	1er juin '81
Bostridge, Charles	do	10 avril '82	500 00	20 nov. '48	10 avril '82
Thompson, Thomas	do	18 mai '83	500 00	17 mars '43	18 mai '83
Rutherford, Jas. A.	do	1er mars '84	500 00	17 fév. '51	1er mars '84
Beaupré, Peter	do	10 janv. '85	500 00	29 juill. '60	10 janv. '85
Bannister, John	do	23 mai '85	500 00	13 sept. '51	23 mai '85
Doyle, James	do	27 mai '85	500 00	19 oct. '60	27 mai '85
McConville, Arthur	do	1er juill. '85	500 00	4 juill. '62	1er juill. '85
Mooney, William	do	4 juill. '85	500 00	1er mars '58	4 juill. '85
Keon, Michael	do	12 juill. '86	500 00	25 mai '42	12 juill. '86
Pugh, Thomas	do	14 juill. '86	500 00	21 août '52	1er juill. '86
Tobin, Thomas	do	1er sept. '87	500 00	20 nov. '49	1er sept. '87
Moncrief, Peter	do	1er août '88	500 00	6 mars '62	1er août '88
Newman, William	do	1er oct. '88	500 00	23 déc. '48	1er oct. '88
Madden, Patrick	do	1er août '89	500 00	27 avril '64	1er août '89
Fowler, Thomas	do	1er août '89	500 00	22 mars '60	1er août '89

MINISTÈRE DE LA JUSTICE—SERVICE EXTÉRIEUR.

PÉNITENCIER DE KINGSTON—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Thompson, Andrew	Garde	1er août '89	500 00	20 juin '50	1er août '89
Holland, William	do	1er août '89	500 00	26 mars '50	1er août '89
Davis, Ebenezer R	do	1er fév. '90	500 00	29 mars '50	1er fév. '90
Ryan, William	do	31 mai '90	500 00	14 nov. '53	31 mai '90
Bermingham, J. R	do	8 sept. '90	500 00	16 déc. '58	8 sept. '90
Wood, Chester W	do	1er janv. '90	500 00	10 avril '56	1er janv. '90
Amey, G. B	do	15 juin '91	490 00	22 déc. '53	15 juin '91
Henderson, John	do	6 juin '92	490 00	17 fév. '60	6 juin '92
Givens, John	do	7 juin '92	490 00	6 juin '66	7 juin '92
Spence, Alexander	do	9 juin '92	490 00	12 août '54	9 juin '92
Wheler, Calvin S	do	23 juill. '92	460 00	7 oct '52	23 juill. '92
Johnston, Edward	do	23 août '92	460 00	21 nov. '51	23 août '92
McCauley, Geo., jeune	do	24 août '92	460 00	19 sept '63	24 août '92
Hornibrook, Francis	do	1er sept. '92	460 00	15 déc. '55	1er sept. '92
Kenny, William	do	1er mars '93	460 00	5 nov. '58	1er mars '93
Milliken, G. N	do	9 fév. '94	430 00	27 fév. '56	9 fév. '94
Graham, James J	do	12 fév. '94	430 00	22 avril '72	12 fév. '94
O'Neil, John	do	1er fév. '94	430 00	5 déc. '60	1er fév. '94
Bennett, James	do	14 fév. '94	430 00	8 janv. '54	14 fév. '94
Patterson, R	do	7 août '94	400 00	1er avril '49	7 août '94
Holmes, Joseph	do	23 août '94	400 00	—— '56	23 août '94
McCue, Francis	do	1er janv. '95	400 00	2 mai '61	1er janv. '95
Hughes, John	do	22 fév. '95	400 00	4 nov. '69	22 fév. '95
Coffee, William	Chauffeur	1er déc. '85	500 00	16 oct. '?8	1er déc. '85
Bell, William Charles	Charretier	1er avril '77	400 00	11 janv. '45	1er avril '77
Houghton, Isaac	do	1er déc. '91	390 00	....	1er déc. '91
Tobin, Michael	do	1er oct. '90	390 00	—— '69	1er oct. '90
Stover, P	do	1er sept. '94	300 00	6 avril '54	1er sept. '94

MINISTÈRE DE LA JUSTICE—SERVICE EXTÉRIEUR.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL—SAINT-VINCENT-DE-PAUL, P.Q.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Ouimet, Télesphore	Préfet	31 janv. '87	2,800 00	19 janv. '44	10 fév. '70
McCarthy, Thomas	Sous-préfet	31 janv. '87	1,500 00	27 avril '37	1er déc. '56
Gaudet, Michel Henri Edouard M.D.	Chirurgien	31 janv. '87	1,400 00	22 mai '31	31 janv. '87
Malépart, Geo. Stanislas	Comptable	1er juin '82	1,100 00	23 mai '49	— sept. '80
Harel, Rév. Lazare Olivier	Aumônier cathol. rom.	27 avril '87	1,200 00	30 août '47	27 avril '87
Fulton, Rév. James	Aumônier protestant	1er oct. '89	1,200 00	8 fév. '23	1er oct. '89
Papineau, Gordon Benjamin	Commis du préfet	1er janv. '86	800 00	22 juin '56	1er janv. '86
Contant, Charles Nicolas	Gardien en chef	25 juin '87	900 00	13 nov. '46	25 juin '87
Lamarche, Geo. Bricot	Garde-magasin	1er mars '80	900 00	23 avril '42	20 mai '73
Labelle, Louis Octave	Commis des travaux	1er sept. '88	1,000 00	28 sept. '44	1er sept. '88
Charbonneau, Napoléon	Econome	30 juin '88	800 00	28 juin '50	1er juill. '73
Champagne, Eugène Ferd	Mécanicien	1er fév. '90	900 00	20 déc. '53	1er fév. '90
Trudeau, Ephrem	Aide-mécanicien	1er juill. '90	500 00	17 juill. '71	1er juill. '90
O'Shea, David	Surveillant de l'hôpital	24 janv. '90	650 00	2 mars '60	23 août '82
Dorais, Jos. Théodore	Instituteur	24 juill. '82	700 00	16 oct. '43	24 juill. '82
Kenny, Edward	Fermier	1er janv. '76	700 00	16 mai '51	1er janv. '76
Rochon, Aristide	Boulanger instructeur.	1er mai '94	630 00	20 oct. '42	1er mars '82
Dumas, Procope	Charpentier do	20 mai '73	700 00	1er juin '38	20 mai '73
Nantel, Trefflé	Forgeron do	10 mars '87	700 00	31 août '45	10 mars '87
O'Borne, Dolphus	Maçon do	22 juin '82	700 00	4 déc. '43	1er juin '77
Brissette, Bénoni Adélard	Tailleur do	1er août '88	700 00	20 août '52	1er août '88
Labelle, Gédéon	Maçon do	8 sept. '86	700 00	15 oct. '29	8 sept. '86
Sigouin, Onésime	Tail. de pierre do	22 mai '89	700 00	21 sept. '36	19 mai '73
Leclair, Eugène	Voiturier do	1er mars '92	690 00	28 avril '44	1er mars '92
Taillon, Charles	Messager	1er mai '94	500 00	18 août '38	1er mai '80
Demers, Joseph	Gardien	1er janv. '78	600 00	1er juin '47	19 mai '73
Chartrand, Gilbert	do	1er mars '87	600 00	6 juill. '41	1er juill. '76
Chartrand, Ubald	do	1er avril '87	600 00	1er janv. '43	1er janv. '78
Lemay, Jean-Baptiste	do	30 juin '88	600 00	2 août '38	1er juin '79
Prévost, Edouard	do	22 mai '89	600 00	22 août '50	15 déc. '76
Plouffe, Napoléon	do	1er mai '94	530 00	17 mai '50	6 mars '82

MINISTÈRE DE LA JUSTICE—SERVICE EXTÉRIEUR.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Bisson, Vincent	Gardien	1er mai '94	530 00	24 juin '50	12 juill. '84
Nixon, George	do	6 août '83	500 00	22 oct. '46	6 août '83
Lamère, Olivier	Garde	21 avril '82	500 00	22 sept. '30	21 avril '82
Boyer, Henri	do	18 août '82	500 00	19 août '34	18 août '82
Plouffe, Antoine	do	14 juin '83	500 00	9 avril '46	14 juin '83
Lesage, Félix	do	29 août '83	500 00	10 juill. '45	29 août '83
Paré, Albéric Victor	do	17 avril '85	500 00	16 août '41	17 avril '85
Bertrand, Elzéar	do	1er août '85	500 00	9 fév. '59	1er août '85
Filion, Samuel	do	3 août '85	500 00	15 juill. '55	3 août '85
Bastien, Napoléon	do	19 mai '86	500 00	4 juill. '48	19 mai '86
Monette, Godefroi	do	25 mai '86	500 00	26 janv. '60	25 mai '86
Plouffe, Martin O	do	5 mars '87	500 00	4 oct. '55	5 mars '87
Charlebois, Isidore	do	4 mai '87	500 00	8 janv. '46	4 mai '87
Chabot, Théodore	do	2 juin '87	500 00	6 juill. '48	2 juin '87
FitzGibbon, John Daniel	do	25 juin '87	500 00	23 mai '60	25 juin '87
Charbonneau, George	do	30 juin '88	500 00	13 juill. '46	30 juin '88
McLellan, D. J	do	16 août '88	500 00	1er déc. '55	16 août '88
Roger, Hilaire	do	1er janv. '89	500 00	20 nov. '40	1er janv. '89
Clermont, Félix	do	19 juill. '89	500 00	17 juin '63	19 juill. '89
Sherritt, George	do	30 nov. '89	500 00	14 déc. '49	30 nov. '89
Nadon, Alfred	do	13 janv. '90	500 00	23 fév. '59	13 janv. '90
Desloges, Joseph	do	1er fév. '90	500 00	14 fév. '64	1er fév. '90
Charbonneau, Jean-Baptiste	do	22 avril '91	500 00	22 juin '51	22 avril '91
Flood, James	do	1er mars '92	490 00	15 avril '48	1er mars '92
Sigouin, Gédéas	do	11 oct. '92	460 00	20 juin '61	11 oct. '92
Clapperton, Robert	do	17 août '93	430 00	21 oct. '50	17 août '93
Desjardins, Abondius	do	9 nov. '93	430 00	7 juin '63	9 nov. '93
Gibson, William Wright	do	2 avril '94	400 00	23 oct. '43	6 août '86
Fontaine, Henri	do	1er mai '94	430 00	16 août '64	1er mai '84
Déprès, Michel	do	1er mai '94	430 00	18 oct. '66	1er mai '94
Lynch, Patrick John George	do	1er mai '94	430 00	16 fév. '70	1er mai '94

MINISTÈRE DE LA JUSTICE—SERVICE EXTÉRIEUR.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Corby, Robert	Garde	7 mai '94	430 00	9 mai '67	7 mai '94
Fatt, H. C	do	22 août '94	400 00	14 avril '69	22 août '94
Letang, E	do	27 août '94	400 00	25 août '58	27 août '94
Cloutier, Isaïe	Charretier	4 nov. '81	400 00	25 déc. '43	4 nov. '81
Leblanc, Jérémie	do	9 nov. '81	400 00	21 oct. '48	9 nov. '81

PÉNITENCIER DE DORCHESTER—DORCHESTER, N.-B.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Forster, John Baker	Préfet	11 avril '87	2,400 00	5 avril '42	1er déc. '68
Ross, Charles	Sous-préfet	4 juin '89	1,500 00	5 mars '35	1er nov. '67
Mitchell, Robert, M.D	Chirurgien	1er juill. '80	1,400 00	25 juin '35	1er juill. '80
Gray, John Andrew	Comptable et instituteur.	1er avril '89	1,200 00	30 mai '53	1er déc '79
Campbell, Rév. John Roy	Aumônier protestant	1er oct. '83	600 00	7 août '41	1er oct. '83
Cormier, Rév. André David	Aumônier cathol. rom.	1er déc. '89	600 00	27 nov. '54	1er déc. '89
Fraser, John	Garde-magasin et économe.	1er juill. '89	980 00	15 nov. '36	1er juill. '80
Forster, John Russell	Commis du préfet	1er juill. '94	500 00	14 août '75	1er juill. '94
Piercy, James A	Mécanicien	12 mai '85	900 00	15 août '52	12 mai '85
Landry, Ferdinand A	Surveillant de l'hôpital	15 nov. '86	700 00	28 janv. '43	15 nov. '86
Miller, Charles	Charpent'r instructeur	1er mars '68	700 00	13 nov. '47	1er mars '68
Downey, John	Forgeron do	1er mai '68	700 00	17 mars '40	1er mai '68
Tattrie, Nathan	Cordonnier do	1er sept. '77	700 00	3 avril '44	1er sept. '77
Burns, Wm. Robert	Tailleur do	10 mai '91	700 00	14 mai '58	10 mai '91
McDonald, A. M	Boulanger do	7 mai '95	600 00	26 nov. '65	1er juin '91
Hogan, William	Instructeur, dépt. de la fabrication.	1er juill. '90	700 00	17 avril '43	1er janv. '69
Godsoe, Henry	do	1er juill. '90	700 00	25 déc. '33	1er août '69
Pipes, Arthur Brown	Fermier	25 juin '89	700 00	31 oct. '53	25 juin '89
Johnston, John	Gardien	20 mars '71	600 00	11 juill. '41	20 mars '71
McDougall, James	Messager	1er janv. '73	550 00	19 juill. '41	1er janv. '73
Alexander, William	Garde	1er juill. '80	500 00	31 août '46	1er juill. '80
Corcoran, John	do	1er juill. '80	500 00	12 avril '47	1er juill. '80
Léger, Vital	do	1er juill. '80	500 00	1er mai '44	1er juill. '80
Connell, Patrick	do	1er juill. '80	500 00	6 août '49	1er juill. '80

MINISTÈRE DE LA JUSTICE—SERVICE EXTÉRIEUR.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Lane, James Ambrose....	Garde..........................	1er juill. '80	500 00	14 oct. '43	1er juill. '80
Cormier, Jude.............	do	8 nov. '81	500 00	30 nov. '36	8 nov. '81
Colburn, Robert........	do	1er août '81	500 00	10 juill. '56	1er août '81
Luther, James.....................	do	9 mai '82	500 00	1er juin '40	9 mai '82
Leblanc, Joseph.....................	do	1er mai '83	500 00	29 juin '49	1er mai '83
Allain, Adolphus..................	do	10 juill. '83	500 00	1er fév. '55	10 juill '83
Chambers, Lorenzo H.........	do	1er mai '86	500 00	20 avril '53	1er mai '86
Forster, James Percy..........	do	1er sept. '89	500 00	12 oct. '73	1er sept. '89
McDougall, John	do	5 avril '91	500 00	6 mai '61	5 avril '91
Gillespie, Thomas Francis...	do	18 oct. '91	460 00	3 juill. '73	18 oct. '91
Burden, Nicholas A.............	do	1er oct. '92	460 00	25 juill. '52	1er oct. '92
McDonald, Angus A............	do	1er fév. '93	460 00	27 fév. '66	1er fév. '93
Hutchinson, Leonard S........	do	1er fév. '93	430 00	18 oct. '74	1er fév '93
McCaull, John......	do	23 juill. '94	400 00	....	23 juill. '94
Milton, John S.....................	Charretier........................	1er mai '94	330 00	22 nov. '53	1er mai '94

PÉNITENCIER DU MANITOBA—MONTAGNE-DE-PIERRE, MAN.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Irvine, Acheson Gosford.....	Préfet..............................	13 oct. '92	2,100 00	7 déc. '37	7 mai '75
Bourke, David Dominick. ...	Sous-préfet et gardien-chef.	13 oct. '92	1,000 00	15 août '45	23 juill. '86
Sutherland, William Robert Douglas, M.D.	Chirurgien..........................	1er mai '82	1,250 00	24 nov. '57	1er mai '82
Mustard, John........................	Comptable.....	1er juill. '94	1,050 00	12 juin '44	16 avril '83
Goulding, Rév. Arthur Wm.	Aumônier protestant...	11 avril '86	1,000 00	26 juin '60	11 avril '86
Cloutier, Rév. George........	Aumônier cathol. rom..	4 avril '83	800 00	1er fév. '51	4 avril '83
Durden, William..................	Commis du préfet.......	1er nov. '87	750 00	24 janv. '59	1er nov. '87
Power, Benjamin Franklin...	Garde-magasin et économe.	1er juill. '94	950 00	14 oct. '46	18 fév. '92
Beaupré, Joseph Octave......	Surveillant de l'hôpital et instituteur.	1er nov. '92	760 00	2 juill. '59	28 juill. '85
Smith, John.	Mécanicien.....................	1er nov. '89	900 00	8 déc. '48	10 déc. '83
Shead, William H...............	Instructeur de métier, (tailleur).	1er déc. '86	750 00	21 janv. '45	1er fév. '85
Lusignan. Eli........................	Instructeur (charpentier).	1er avril '92	690 00	11 mai '52	1er avril '92
Farquhar, David..................	Instructeur (maçon et carrier)	16 mars '93	1,000 00	15 fév. '49	16 mars '93
Grahame, William...............	Instructeur (fermier).	24 oct. '93	630 00	19 oct. '60	1er juill. '91

MINISTÈRE DE LA JUSTICE—SERVICE EXTÉRIEUR.

PÉNITENCIER DU MANITOBA—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Freeman, Edward	Garde et messager	1er juin '86	650 00	12 mai '56	1er fév. '86
Addison, George	Garde	20 oct. '85	650 00	15 mai '38	29 sept. '81
Eddles, William	do	19 août '85	650 00	17 juill. '58	19 août '85
Puigh, John	do	1er avril '92	650 00	24 juin '44	— mai '71
McFarlane, Peter	do	1er fév. '88	600 00	29 mars '54	1er fév. '88
Sutherland, Donald Gunn	do	11 déc. '88	600 00	6 mars '50	11 déc. '88
Gingras, Charles	do	1er fév. '91	600 00	27 janv. '64	1er fév. '91
Manseau, Amédée	do	1er juill. '91	600 00	14 janv. '58	1er juill. '91
Bourke, Edmund	do	1er sept. '91	590 00	2 mars '67	1er sept. '91
Miller, Thomas	do	10 nov. '92	530 00	17 déc. '57	10 nov. '92
Bourke, William	do	6 déc. '92	560 00	20 avril '63	6 déc. '92
Abbott, William	do	16 mars '93	560 00	10 janv. '53	14 juill. '77
Salmon, John	do	1er déc. '93	530 00	29 mai '65	1er déc. '93

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE ANGLAISE—NEW-WESTMINSTER, C. A.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Moresby, William	Préfet	29 juin '95	2,000 00	....	29 juin '95
Fitzsimmons, James	Sous-préfet et gardien en chef.	12 août '78	1,400 00	21 mars '41	1er sept. '57
Smith, W. A. De Wolf, M.D.	Chirurgien	1er nov. '87	600 00	6 oct. '59	30 juin '90
Harvey, J. W	Comptable	29 juin '95	800 00	....	29 juin '95
Guertin, Rév. Fréd., O.M.I.	Aumônier cathol. rom.	15 mai '89	600 00	15 août '52	15 mai '89
Gowen, Rév. Herbert H	Aumônier protestant	21 mai '94	600 00	29 mai '64	21 mai '94
Carroll, William James	Surveillant de l'hôpital	23 juill. '86	700 00	15 mars '60	23 juill. '86
Mackenzie, George	Instructeur de métier. (cordonnier)	1er nov. '83	750 00	4 juill. '54	1er nov. '83
Coutts, Alexander	do ... (forgeron).	1er oct. '86	750 00	13 sept.' 51	1er oct. '86
Miller, James	do ... (boulanger).	1er sept. '88	700 00	18 mai '41	24 sept. '88
Disney, H	do ... (charpentier).	1er mars '95	600 00	....	1er mars '84
Quilty, Thomas William	Gardien	18 janv. '82	700 00	1er juill. '50	18 janv. '82
McKee, Hamilton	Garde	7 nov. '84	600 00	24 mai '49	7 nov. '84
Stewart, Finlay	do	1er avril '85	600 00	16 août '52	1er avril '85
Doyle, James	do	1er oct. '86	600 00	8 mars '62	1er oct. '86
Smyth, Patrick	Charretier	21 fév. '79	600 00	17 mars '43	21 fév. '79

MINISTÈRE DE LA JUSTICE—SERVICE EXTÉRIEUR.

Pénitencier de la Colombie anglaise—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Robertson, Robert Joseph...	Garde...	11 oct. '87	600 00	26 janv. '64	11 oct. '87
McGillivray, Daniel Charles	do ...	26 déc. '87	600 00	11 nov. '53	26 déc. '87
Jackson, Adam...	do ...	18 mars '88	600 00	26 mars '48	18 mars '88
Burr, Benjamin ...	do ...	1er oct. '88	600 00	26 mars '44	1er oct. '88
Sampson, Thomas...	do ...	1er avril '90	600 00	25 mai '59	1er avril '90
McMaster, Daniel...	do ...	1er fév. '91	600 00	28 oct. '64	1er nov. '88
Patchell, W. A...	do ...	18 août '90	690 00	12 août '62	18 août '90
Muldoon, E. J...	do ...	1er oct. '90	600 00	4 nov. '58	1er oct. '90
Atkins R...	do ...	1er sept. '92	590 00	3 déc. '60	1er avril '85
Dynes, Ralph...	do ...	1er janv. '94	530 00	31 oct. '67	1er janv. '94
McNeil, Alexander...	do ...	29 janv. '94	500 00	17 juin '62	29 janv. '94
Johnson, J. A...	do ...	...	500 00	...	...
McNiven, John...	Messager et garde...	1er juin '89	600 00	6 mai '56	1er juin '89

Prison de Régina—Régina, T.N.-O.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Lunan, Alex'r Lawson...	Geôlier...	28 mars '87	900 00	22 déc. '51	28 mars '87
Bennett, Thos. Joseph...	Aide-geôlier...	1er mars '92	750 00	1er avril '56	1er août '86
Cotton, Robt. D., M.D...	Chirurgien ...	28 mars '87	120 00	28 mai '53	28 mars '87
Lambert, Joshua Kennedy...	Tourne-clefs...	1er mars '91	500 00	7 oct. '45	1er mars '91
Evoy, Matthew F...	do ...	1er mars '91	500 00	23 juill. '58	1er mars '91
Bradner, Joseph...	do ...	1er mars '92	500 00	15 juill. '68	1er mars '92
McKee, James...	Mécanicien...	1er juill. '90	840 00	11 déc. '59	1er juill. '90

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Panet, col. Chas. Eugène...	Sous-ministre de la milice et de la défense.	4 fév. '75	3,200 00	17 nov. '30	4 fév. '75
Macpherson, lt.-col. John...	Premier commis, directeur de l'intendance..	25 avril '81	3,000 00	8 janv. '30	1er sept. '72
O'Meara, Cornewall Herbert	Premier commis et comptable.	1er juill. '81	2,400 00	25 mai '33	1er juin '61
Sulte, Benjamin..................	1er commis	1er juill. '89	1,950 00	17 sept. '41	19 nov. '67
Macdonald, lt.-col Donald A	Commis de 1re classe...	2 fév. '75	1,800 00	31 oct. '45	1er nov. '73
Lambert, François-Xavier...	do ...	1er juill. '79	1,800 00	6 fév. '33	10 déc. '59
Bacon, lt.-col. Thomas........	do ...	1er déc. '83	1,800 00	21 mai '25	14 déc. '66
Benoit, capit. Alphonse......	Commis de 1re classe, secrétaire.	1er juill. '89	1,700 00	14 sept. '42	1er juill. '73
Aumond, Wm. Henry.........	Commis de 1re classe.	1er juill. '89	1,700 00	15 janv. '40	6 mars '67
Larose, Télesphore Chagnon	do ...	1er juill. '93	1,500 00	20 juill. '37	12 août '62
Holt, Edmd. Burnham........	do ...	7 mars '94	1,450 00	1er juin '40	23 mai '82
Lane, Henry David James...	Commis de 2e classe....	1er juill. '79	1,400 00	7 oct. '49	1er déc. '67
Campbell, Colin, (M. R. retiré.)	do ...	1er avril '82	1,400 00	9 oct. '46	13 janv. '72
Donaldson, major Jas. Ball..	do ...	1er juill. '83	1,400 00	5 août '42	1er sept. '82
White, lieut. Frederick Wm.	do ...	1er juill. '87	1,400 00	16 juin '64	1er juill. '84
Clarke, Patrick..................	do ...	1er juill. '89	1,400 00	17 mars '32	22 mai '77
Aldrich, Frederick Ernest P.	do ...	1er juill. '89	1,400 00	2 mai '54	1er mai '82
Guy, major George...........	do ...	1er juill. '89	1,400 00	7 avril '38	16 mars '64
Jarvis, Ernest F	do ...	1er juill. '93	1,200 00	16 sept. '62	23 mars '81
Knight, Francis Edward......	do ...	20 janv. '94	1,150 00	21 juin '50	15 fév. '84
Bliss, major L.C.D.F..........	do ...	18 juin '94	1,400 00	27 oct. '61	1er avril '82
Lemieux, Emile Edmond.....	do ...	25 juill. '94	1,100 00	14 mai '63	1er juill. '83
Foley, Lawrence................	Commis de 3e classe ...	5 août '85	900 00	4 juill. '55	5 août '85
Davidson, William James...	do ...	1er juill. '86	1,000 00	18 fév. '47	1er juill. '86
McCann, John A................	do ...	1er juill. '90	1,000 00	26 août '54	1er juill. '90
Panet, Charles L......	do ...	1er août '94	700 00	15 déc. '70	2 déc. '89
Roy, L. G...........................	do ...	18 juin '94	550 00	21 mars '72	18 juin '94
Young, G. W......................	do ...	1er août '94	450 00	27 mars '60	1er août '94
Maunsell, Gearge Stopford...	do ...	2 mars '95	500 00	2 juill. '65	2 mars '95
*Burpee, L. J......................	Secrétaire particulier...	4 janv. '95	600 00	5 mars '73	22 oct. '90
Casault, Napoléon......	Messager..	7 août '67	500 00	15 juin '41	1er nov. '58

* Est aussi commis de 3e classe au Secrétariat d'Etat.

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Verreault, Eugène......	Messager..................	29 janv. '82	500 00	29 juin '51	29 janv. '82
Courtman John.................	do	1er janv.'93	500 00	20 mars '54	1er nov. '83
Watterson, E. A................	do	1er août '94	300 00	27 janv. '74	1er août '94

SECRÉTARIAT D'ÉTAT—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination
			$ c.		
Catellier, Ludger Aimé...	Sous-secrét. d'Etat et sous-registraire gén.	1er déc.'89 10 juill.'73	3,200 00	26 mars '35	13 août '59

DIVISION DE LA CORRESPONDANCE.

Pelletier, Philippe..............	Premier commis...........	1er mars'88	2,150 00	20 fév. '49	1er mars'88
Colson, Frederick.............	Commis de 1re classe et comptable.	1er juill.'88	1,800 00	23 juill. '54	20 janv.'85
Emond, Gustave.................	Commis de 1re classe...	31 août '91	1,550 00	21 oct. '62	8 déc. '80
†Waters, John Francis, M.A	do ...	26 juill. '92	1,500 00	21 oct. '55	9 sept. '85
Roy, Henri.........................	Commis de 2e classe ...	1er juill. '89	1,400 00	19 avril '60	3 mai '81
Harrison, Edward..............	do ...	1er juill. '90	1,350 00	24 mai '52	30 juill. '82
Nicholson, M. Vernon C......	do ...	20 août '90	1,300 00	10 juill. '46	19 juill. '79
Campbell, William W.........	do ...	1er juill. '93	1,200 00	1er juin '61	1er juill. '93
Foran, William..................	do ...	1er août '94	1,100 00	8 fév. '71	1er juill. '90
Steele, Evelyn Yelverton. ...	Commis de 3e classe....	1er oct. '86	850 00	8 mars '58	1er nov.'85
Dubé, Louis Joseph Arthur.	do ...	1er juill.'90	650 00	18 sept. '64	1er juill. '90
*Burpee, L. J.....................	do ...	1er juill. '94	550 00	5 mars '73	22 oct. '90
Paradis, Eugène................	do ...	18 août '93	500 00	4 oct. '72	18 août '93

DIVISION DE L'ENREGISTREMENT

Storr, Ira William..............	Commis de 1re classe...	31 août '91	1,550 00	17 sept. '47	20 oct. '73
Learoyd, Arthur Gilpin.......	do ...	1er juill. '93	1,500 00	15 juin '53	20 oct. '73
Kirwan, Philip Treacy.......	do ...	1er juill. '93	1,500 00	29 sept. '50	10 sept. '78
Drouin, Aphonse M. P	Commis de 2e classe....	1er juill. '87	1,400 00	29 juin '51	18 avril '85
Matton, Albert Onésime......	do ...	1er juill. '90	1,350 00	7 sept. '62	1er juill. '90
Arcand, Arthur...................	do ...	1er juill. '90	1,350 00	16 avril '63	1er juill. '90
McDonald, Donald D...........	do ...	31 août '91	1,250 00	7 fév. '48	1er oct. '78
Globensky, Lambert F.	Commis de 3e classe....	1er août '87	750 00	3 sept. '55	1er août '87
Baker, Frederick M............	do ...	7 fév. '91	650 00	15 août '67	7 fév. '91

† Aussi secrétaire du bureau d'examinateurs du service civil.
* Aussi secrétaire particulier du ministre de la milice et défense.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT.—SERVICE INTÉRIEUR.

DIVISION DES ARCHIVES.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Audet, Alphonse	Gardien des archives et premier commis.	6 juin '83	2,400 00	14 nov. '40	12 fév. '79
Audet, François Joseph	Commis de 3e classe	1er fév. '88	850 00	29 juill. '67	1er fév. '88
Archambault, Alfred	do	31 août '91	550 00	11 mai '67	31 août '91

MESSAGERS.

Robertson, James Alex	Messager	6 juin '74	500 00	25 janv. '60	6 juin '74
Elie, Alfred	do	15 janv. '84	500 00	14 oct. '42	15 janv. '84
Ricard, Urgel	do	20 déc. '85	500 C0	27 juill. '57	20 déc. '85
De Grosbois, Wm. Boucher	do	1er juill. '90	500 00	....	1er juill. '90

CONSEIL DES EXAMINATEURS DU SERVICE CIVIL.

Sous le contrôle du secrétaire d'État

*Thorburn, John, M.A., LL.D	Président du conseil des examin. du serv. civil	24 juill. '82	400 00	10 oct. '30	24 juill. '82
†DeCelles, Alfred Duclos	Examinat. du serv. civil	24 juill. '82	400 00	13 août '43	24 juill. '82
‖Glashan, John C	Commis de 3e classe	21 sept. '95	150 00	23 janv. '44	21 sept. '95
‡Waters, John Francis, M.A.	Sec. du Conseil	8 août '95	150 00	21 oct. '55	9 sept. '85

*Aussi bibliothécaire de la commission géologique.

†Aussi bibliothécaire général du parlement.

‖Aussi inspecteur des écoles publiques pour la ville d'Ottawa.

‡Aussi commis de 1re classe au secrétariat d'Etat.

DÉPARTEMENT DES IMPRESSIONS PUBLIQUES ET DE LA PAPETERIE—SERVICE INTÉRIEUR.

Sous la direction du Secrétaire d'État.

BUREAU DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Dawson, S. E	Sous-chef, imprimeur de la reine et contrôleur de la pape.	7 nov. '91	3,200 00	1er juin '33	7 nov. '91
Grison, Louis Armand	Commis de 2e classe	1er juill.'90	1,350 00	9 avril '31	1er juill. '76
Emond, Emery	do	25 avril '92	1,250 00	28 fév. '67	21 nov. '87
Farrell, Frank J	Commis de 3e classe	1er août '94	800 00	17 juin '55	1er août '94
Allen, Harry	Messager	1er janv.'80	500 00	12 janv. '47	1er janv.'74

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Gliddon, William	Premier commis et comptable.	5 mars '88	2,150 00	18 mars '33	1er oct. '71
Barrette, Joseph Gilbert	Commis de 2e classe,	1er juill. '90	1,350 00	26 fév. '63	27 août '86
Andrews, George	Commis de 3e classe	7 janv. '84	950 00	25 août '48	5 déc. '83
Frigon, Joseph Arthur	do	19 sept. '89	700 00	27 nov. '65	30 avril '88

DIVISION DE LA PAPETERIE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Roxborough, Thomas	Commis de 1re classe et surint. de la papeterie	26 juill. '92	1,550 00	13 août '38	1er déc. '69
Larochelle, Norbert	Commis de 2e classe	1er juill. '88	1,400 00	9 avril '51	1er juin '82
Gouldthrite, Frank Slocum	do	1er juill. '89	1,350 00	2 nov. '63	— déc. '78
Walsh, William	do	1er juill. '90	1,350 00	1er août '32	1er janv. '76
Beaulieu, A. H	Commis de 3e classe	31 août '91	1,000 00	2 mars '47	5 sept. '81
Hughes, John	do	2 fév. '88	900 00	28 mars '46	1er juin '70
Proulx, Isidore	do	1er juill. '90	650 00	29 janv. '69	8 mai '89
Beahen, Dennis	do	31 août '91	650 00	3 fév. '50	3 déc. '83
Patenaude, J. O	do	26 juill. '92	500 00	20 mai '67	14 déc. '88
Foran, John	Gardien de bureau	1er juill. '90	700 00	17 mars '43	1er juin '82
Andrews, Geo. P	Emballeur et messager.	31 août '91	390 00	28 déc. '72	1er fév. '87

DIVISION DES IMPRESSIONS.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
MacMahon, William	Premier commis et surint. des impress.	1er juill. '93	1,900 00	9 mai '56	11 juill. '88
Potvin, Auguste	Commis de 1re classe	1er août '94	1,450 00	3 mai '39	7 déc. '69
Snow, Alfred T	do 3e classe	1er juill. '93	1,000 00	6 nov. '58	8 mars '89
Lefebvre, Moïse	do do	1er juill. '93	1,000 00	9 juill. '60	16 sept. '89

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Burgess, Alex. Mackinnon...	Sous-ministre............	1er juill. '83	3,200 00	21 oct. '50	1er déc. '76
Hall, John Richard	Secrétaire, premier commis.	1er juill. '83	2,800 00	13 août '47	1er juill. '65
Rothwell, Thos. Gainsford.	Commis de 1re classe...	1er juill. '89	1,700 00	1er fév. '52	1er janv. '83

Division de la correspondance.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Pereira, Lyndwode Charles.	Commis de 1re classe et sous-secrétaire...	1er juill. '89 / 26 juin '89	1,800 00	19 fév. '52	1er janv. '83
Henry, Kossuth Jarvis........	Commis de 1re classe...	1er juill. '82	1,800 00	5 avril '52	30 juin '71
Checkley, Frank Stewart....	do ...	21 juill. '91	1,550 00	7 juin '51	13 avril '73
Rogers, Chris'pher Chapman	Commis de 2e classe....	1er juill '78	1,400 00	24 nov. '40	16 sept. '70
Chisholm, Arthur...... ...	do ... / Secrétaire particulier	17 juin '83 / 1er juill. '91	1,400 00	11 nov. '50	23 fév. '74
Bell, George	Commis de 2e classe....	1er juill. '87	1,400 00	14 janv. '50	2 avril '83
Sparkes, George Angove Southwell	do ...	1er juill. '90	1,350 00	21 mai '64	3 mai '81
Hume, Herbert Elsworth.. ...	do ...	1er mai '91	1,300 00	31 août '67	27 mai '84
Nelson, Frank........................	do ...	1er juill. '87	1,250 00	12 juin '59	4 nov. '82
Pelletier, Charles Caron.. ...	do ...	25 juill. '94	1,100 00	21 juin '62	31 oct. '85
Côté, Joseph Arthur...........	do ...	25 juill. '94	1,100 00	24 nov. '62	23 oct. '82
De l'Etoile, Joseph..............	Commis de 3e classe....	1er juill. '79	1,000 00	1er nov. '47	5 juin '74
Capreol, Frederick Chase ...	do ...	15 fév. '84	1,000 00	17 oct. '60	24 avril '82
Lambart, l'hon. Octavius Henry.	do ...	21 juin '84	1,000 00	10 janv. '55	1er oct. '82
York, Brown Lee	do ...	1er déc. '86	1,000 00	27 déc '64	20 avril '85
Lee, Mary Pyne	do ...	1er mai '91	1,000 00	29 oct. '30	— mars '82
Eagleson, James Shore.......	do ...	1er juill. '87	850 00	1er août '56	26 mars '86
Dunne, Joseph Patrick.	do ...	1er janv. '87	800 00	24 mai '65	16 fév. '85
Campbell, Robert Henry.. ...	do ...	1er mai '91	750 00	26 mai '67	4 oct. '87
Ricard, Joséphine...............	do ...	1er mai '91	747 00	25 déc. '61	— avril '82
Macdonald, Fred. Carrall....	do ...	1er mai '91	700 00	10 janv. '62	1er juill. '85
Yielding, Annabella Blannerhassette.	do ...	21 sept. '91	697 00	2 mars '50	— mars '80
Connelly, Edward..............	do ...	31 mai '90	650 00	26 juin '54	21 fév. '84
May, Kathleen Maud Weir...	do ...	1er mai '91	650 00	8 fév. '63	19 oct. '83
Bell. Marion Elizabeth........	do ...	1er mai '91	650 00	10 fév. '61	16 juin '86

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

DIVISION DE LA CORRESPONDANCE—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements. $ c.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Dunlop, Robert	Commis de 3e classe	26 juill. '92	600 00	19 nov. '55	16 fév. '82
Coleman, Lillian	do	21 juill. '91	600 00	7 janv. '65	1er avril '89
Pereira, Godfrey Pereira	do	14 oct. '91	600 00	17 oct. '57	1er mars '88
Barber, Beatrice	do	1er mai '91	600 00	11 mars '67	16 fév. '85
Shaw, Mary	do	1er mai '91	600 00	11 fév. '67	1er nov '83
Curley, John	do	1er mai '91	600 00	1er janv. '59	3 mai '88
Ellis, Mlle R. G	do	26 juill. '92	550 00	20 déc. '66	1er mai '88
Macnamara, Daniel	do	20 janv. '94	450 00	1er nov. '64	1er oct. '86

DIVISION DES ARPENTAGES TOPOGRAPHIQUES.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements. $ c.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Deville, Edouard Gaston D.	Prem. com. et arp. gén.	1er janv. '85	2,600 00	21 fév. '49	13 juin '81
King, Wm. Frederick	do et astronome	1er juill '90	2,050 00	19 fév. '54	13 juin '81
Johnston, John	Premier commis, géographe.	1er juill. '90	2,050 00	3 juin '30	1er mai '57
Clayton, Frank	Commis de 1re classe	1er juin '82	1,800 00	22 déc. '47	19 mars '72
Whitcher, Arthur Henry	do	1er juill. '90	1,800 00	10 avril '40	8 mai '72
Symes, Peter Barclay	do	1er juill. '90	1,650 00	24 sept. '47	1er juin '70
Rauscher, Rudolph E. F	Commis de 2e classe	1er juill. '89	1,400 00	2 oct. '34	1er sept. '69
Brady, Martin	do	1er juill. '89	1,400 00	13 nov. '56	5 mars '79
Topley, Horatio Needham	do	1er août '94	1,100 00	25 juin '47	25 avril '87
Sowter, Thomas Walter E.	Commis de 3e classe	1er avril '82	1,000 00	9 oct. '60	28 fév. '80
Steers, Connell John	do	1er juin '85	1,000 00	10 juill. '49	1er juill. '73

DIVISION DES TITRES (LETTRES PATENTES) DE TERRES.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements. $ c.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Goodeve, William Morgan	Premier commis	1er janv. '85	2,300 00	6 janv. '49	8 fév. '66
Côté, Narcisse Omer	Commis de 1re classe	30 janv. '92	1,550 00	14 sept. '59	1er juill. '78
Wallis, Brown	Commis de 2e classe	1er juin '82	1,400 00	21 juin '34	1er mai '73
Gliddon, Wm. Searle	do	1er juill. '90	1,350 00	7 avril '58	1er janv. '74
Newcomb, George H.	do	1er juill. '93	1,300 00	13 août '47	1er fév '73
Sherwood, Henry	Commis de 3e classe	1er juill. '82	1,000 00	8 août '55	26 avril '80
Paterson, Geo. Washington	do	1er juill. '79	1,000 00	6 août '58	1er août '76

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.—SERVICE INTÉRIEUR.

DIVISION DES TITRES (LETTRES PATENTES) DE TERRES.—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Bruce, Henry Barnard D......	Commis de 3e classe....	1er juin '85	1,000 00	29 juill. '48	24 déc. '80
Low, Philip de Villeneuve..	do ...	1er mai '91	1,000 00	23 oct. '52	13 mars '82
Cuming, F. Wm. Chambers.	do ...	1er déc. '86	900 00	17 mai '62	15 janv. '82
Lemieux, Guillaume...........	do ...	1er mai '91	700 00	15 août '58	10 avril '86

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Pinard, Joseph Achille........	Prem. commis, compt...	1er juill. '85	2,300 00	11 mars '42	11 janv. '79
Beddoe, Charles Henry.......	Commis de 1re classe, adjoint du comptable	1er juill. '85	1,800 00	17 août '50	30 avril '83
Brough, James Simpson......	Commis de 2e classe....	1er juill. '89	1,400 00	21 janv. '50	15 oct. '72
Turner, Henry Hamish	Commis de 3e classe...	1er mars '84	1,000 00	21 sept. '49	10 sept. '83
Pope, George Dalrymple.....	do ...	1er mai '91	950 00	7 juill. '67	1er avril '84
Robertson, Peter................	do ...	1er avril '87	900 00	4 nov. '53	1er fév. '77
Grant, Alpine Finlay..........	do ...	1er mai '91	860 00	31 mars '63	22 fév. '82
Willoughby, Samuel J.........	do ...	1er janv. '87	800 00	22 mars '65	12 janv. '86
Stuart, Fitzmaurice E.........	do ...	1er mai '91	650 00	11 juill. '64	1er mars '86
Dunnet, James..........	do ...	1er juill. '93	600 00	4 fév. '47	1er avril '78

DIVISION DES TERRES DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Keyes, Perley George.........	Commis de 2e classe.....	1er janv. '86	1,400 00	15 fév. '53	17 juill. '78
Genest, Ernest.........	Commis de 3e classe....	1er juin '82	1,000 00	16 août '58	1er mai '80

DIVISION DES FORÊTS ET MINES.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Ryley, George Urquhart......	Commis de 1re classe...	1er juill. '83	1,800 00	16 juin '52	18 fév. '82
Loyer, Francis.	Commis de 3e classe....	1er juill. '82	1,000 00	15 juin '63	16 fév. '82
Belleau, M. R. A. Eugène....	do ...	1er juin '85	1,000 00	21 août '58	1er juin '84
Rowatt, Hugh Howard........	do ...	1er janv. '88	950 00	17 août '61	1er nov. '87
Pinard, Arthur A...............	do ...	9 fév. '92	650 00	28 août '72	24 déc. '89

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Division de l'immigration.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Fortier, Loftus Morton.......	Commis de 1re classe...	1er juill. '93	1,500 00	27 avril '58	—— '74
Boardman, Willlam Frears..	Commis de 2e classe....	29 juin '82	1,400 00	1er mars '48	12 fév. '80
Badgley, Charles W...........	Commis de 3e classe....	1er déc. '86	800 00	24 mai '64	10 nov. '84
Ridley, Constance R. Juliet	do ...	1er juill. '91	700 00	8 fév. '54	19 avril '83
Lewis Rowland Alexander..	do ...	1er août '94	450 00	12 fév. '67	27 fév. '93

Emballeur, etc.

Mason, John........................	Emballeur, etc............	1er juill. '91	732 00	27 mars '36	—— '78

Messagers.

Swinburn, Arthur Richard ..	Messager.....................	1er janv.' 75	500 00	9 juin '55	1er oct. '73
Beaudoin, Joseph................	do	21 juin '84	500 00	25 avril '36	25 nov. '80
Pegg, Alfred.........	do	1er oct. '87	500 00	3 avril '63	22 sept. '84
Turton, Edwin Ernest.........	do	9 fév. '92	450 00	16 juill. '62	16 juin '90
Ackland, Henry..................	do	1er avril '93	360 00	4 juin '71	3 mars '92
Wright, B. H	do	7 mars '94	330 00	6 avril '72	7 mars '93

DÉPARTEMENT DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Dawson, Geo. Mercer, C.M.G., D.S., LL.D., M.S.R.C.	Sous-chef et directeur..	1er janv. '95	3,200 00	1er août '49	19 juill. '75
Employés de la division Technique.					
Bell, Robert, M.D., C.M., LL.D., M.S.R.C.	Sous-direct., géologue.	1er juill. '83	2,400 00	3 juin '41	1er mars '57
Whiteaves, Joseph Frederick, M.S.R.C.	Sous-direct., paléontologiste et zoologiste.	1er juill. '83	2,400 00	26 déc. '35	1er janv. '75
Hoffmann, George Christian, LL D., M.I.C., M.S.R.C.	Sous-direct., chimiste et minéralogiste.	1er juill. '83	2,400 00	7 juin '37	1er sept. '72
Macoun, John, M.S.L., M.S.R.C.	Sous-direct., botaniste et naturaliste.	27 déc. '87	2,150 00	17 avril '32	1er janv. '82
Ells, Robt. Wheelock, LL.D., M.A., M.S.R.C.	Géologue....................	1er juill. '91	2,000 00	26 juill. '45	1er mai '72
Fletcher, Hugh, B.A.	do	1er juill. '91	2,000 00	9 déc. '48	1er sept. '72
McConnell, Richard George B.A.	do	1er juill. '91	1,800 00	26 mars '57	12 mai '79
Ingall, Elfric Drew, Assoc. E.R.M.	Ingénieur des mines....	1er juill. '91	1,800 00	13 mai '58	1er juill. '84
Tyrrell, Joseph Burr, B.A., B. Sc., M S.G.	Géologue....................	1er juill. '91	1,800 00	1er nov. '58	15 août '81
Low, Albert Peter, B.A......	do	1er juill. '91	1,550 00	24 mai '61	1er juin '81
Lambe, Lawrence Morris, M.S.G.	Artiste et aide-pal o ntologiste.	1er juill. '91	1,550 00	27 août '63	1er déc. '84
Chalmers, Robert, M.S.G.A.	Géologue....................	1er juill. '91	1,500 00	31 déc. '33	20 mai '82
Ferrier, Walter Fred., B. Sc. Ap., M.S.G.	Lithologiste......	1er juill '91	1,500 00	4 mai '65	4 mai '89
Faribault, Eugène Rodolphe M.S.G.A.	Aide-géologue............	1er juill. '91	1,400 00	4 nov. '60	1er juill. '81
McInnes, William, B.A......	Géologue....................	1er juill. '91	1,400 00	21 janv. '58	12 mai '81
Ami, Henri Marc, D.Sc., M.S.G.	Aide-paléontologiste...	1er juill. '91	1,350 00	23 nov. '58	13 juin '82
Giroux, Napoléon Julien, M.S.G.A.	Aide-géologue............	1er juill. '91	1,300 00	22 oct. '59	1er juin '83
Barlow, Alfred Ernest, M.A.	do	1er juill. '91	1,300 00	17 juin '61	1er mai '83
Brumell, Henry Peareth H... M.S G.A.	Aide, division de la statistique des mines.	5 janv. '92	1,262 50	28 oct. '63	1er mai '82
Wait, Frank Goodell, M.A., M.S.G.	Aide-chimiste et minéralogiste.	27 janv. '90	1,362 50	24 oct. '64	27 janv. '90
McEvoy, James, B.Sc.Ap.....	Aide-géologue............	2 mars '95	1,112 50	7 fév. '62	9 juin '85
———					
Marshall, John..........	Commis de 1re classe et comptable.	1er juill. '83	1,800 00	18 sept. '56	1er mars '72
White, James.....................	Commis de 1re classe, géographe et dessinateur en chef.	18 juin '94	1,450 00	3 fév. '63	28 janv. '84
Willimott, Charles William.	Commis de 2e classe.....	1er juill. '88	1,400 00	1er fév. '52	15 janv. '72
Broadbent, Ralph Lawton...	do ...	1er juill. '90	1,350 00	14 avril '59	26 janv. '81
Dowling, Donaldson Bogart, B.Sc.Ap.	do ...	7 janv. '95	1,112 50	5 nov. 58	12 mars '84
Senécal, Clovis Omer, I.C...	do ...	31 janv. '95	1,112 50	30 janv. 63	5 juill.' 84

DÉPARTEMENT DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Richard, Louis Napoléon, B. Ap. Sc.	Commis de 3e classe....	1er juill.'90	1,000 00	12 déc. '59	1er fév. '83
Thorburn, John, LL. D........	Bibliothécaire............	12 avril '82	800 00	10 oct. '30	12 avril '82
Burke, Thomas..................	Gardien résident et commissionnaire.	1er juill. '89	700 00	17 mars '41	— sept. '81
McKinnon, Allan..............	Messager..................	22 mai '89	480 00	1er avril '67	22 mai '89

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DES TERRES À WINNIPEG ; AGENCES DES TERRES FÉDÉRALES ET DES BOIS DE LA COURONNE POUR LE MANITOBA, LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET LA COLOMBIE ANGLAISE, ETC., ETC.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Smith, Henry Hall............... Winnipeg, Man..	Commissaire des terres fédérales pour le Manitoba et les T.N.-O	11 mars '85	4,000 00	17 déc. '46	15 mai '84
Pearce, William.................. Calgary, T. N.-O.	Surintendant des mines pour le Manitoba et les T.N.-O. et membre du bureau des terres, Winnipeg.	15 ma '84	3,000 00	1er fév. '48	4 fév. '82
Gordon, John Macdonald..... Ottawa,	Inspect des agences des terres féd., et membre du bureau des terres, Ottawa.	3 sept. '85	2,000 00	10 déc. '56	25 avri l'75
Burpé, Thomas Richard....... Winnipeg, Man..	Secrétaire du bureau des terres, Winnipeg.	1er sept. '82	1,800 00	22 août '48	5 août '64
Taylor, Ernest Henry......... Winnipeg, Man.	Aide dans le bur. du commissaire, Winnipeg	1er janv. '88	1,200 00	21 juill. '51	14 avril '85
Scott, Mme Margaret Ruttan Winnipeg, Man.	do ...	21 juill. '91	600 00	28 juill. '56	30 août '86
Stephenson, Edwin Freder'k Winnipeg, Man.	Agt des terres fédérales et des bois de la cour., district de Winnipeg.	8 avril '82	1,800 00	29 nov. '58	25 mars '81
Sutherland, Jas. Macpherson Winnipeg, Man.	Sous-agent des terres fédérales pour le district de Winnipeg.	25 mars '92	1,200 00	1er janv.'61	11 juill. '79
Wade, A. R......	Commis, bureau des terres, Winnipeg......	26 juill. '92	800 00	4 fév. '59	1er avril '86
Hiam, William Henry......... Brandon, Man.	Agent des terres fédérales, distr. de Souris	9 sept. '87	1,400 00	19 mai '33	7 août '82
Flesher, John..................... Minnedosa, Man.	Agent des terres fédér., district de la Petite-Saskatchewan.	1er juill.'83	1,200 00	8 juin '33	13 juin '84
Fraser, Alex. James........... Régina, T. N.-O.	Commis, district de Qu'Appelle.	1er mai '84	1,095 00	25 fév. '57	21 avril '82
Rowe, Amos...................... Calgary, T. N.-O.	Agt des terres fédérales et des bois de la cour., district de Calgary.	3 sept. '85	1,200 00	27 déc. '37	3 sept. '85
Rickards, Chas. Dudley...... Calgary, T. N.-O.	Commis......................	27 nov. '85	1,095 00	14 mars '49	8 sept. '73
McTaggart, John................ Prince-Albert, T. N.-O.	Agt des terres fédérales et des bois de la cour., dist. de Prince-Albert	1er mai '84	1,400 00	14 sept. '46	1er mai '84
Ruttan, Robert Anderson... Edmonton, T.N.-O.	Agt des terres fédérales et des bois de la cour., district d'Edmonton.	1er juill.'95	1,400 00	16 avril '55	10 mars '84
Royal, Jules Auguste.......... Edmonton, T.N.-O.	Commis......................	8 nov. '87	1,000 00	24 sept. '64	1er oct. '83
Herchmer, F. K..................	Agent des terres fédér., dist. de Touchwood.	20 janv. '94	1,200 00	2 août '55	11 juin '85
Phipps, Charles Edmund.... Estevan, T. N.-O.	Agent des terres fédérales, dist. de Coteau	31 mai '90	1,200 00	11 uin '44	14 oct. '89
Brokovski, Edmund Freder'k Thomas. Battleford, T. N.-O.	Agent des terres fédér., dist. de Battleford.	1er nov. '87	1,200 00	1er oct. '38	1er mai '85
Cottingham, W. H .... Lethbridge, T. N.-O.	Agt. des terres fédér., dist. de Lethbridge...	10 juill. '93	1,200 00	— août '43	14 mai '83
Ferguson, Thomas Brooks... Wetaskiwin, T.N.-O.	Agent des terres fédérales, district de Wetaskiwin.	22 mai '89	1,200 00	20 juill '48	6 juill. '83
McKenzie, John.................. New-Westminster, C.A.	Agent des ter. féd., dist. de New-Westminster	27 janv. '90	1,400 00	31 oct. '47	1er janv.'84
Nash, Edward Augustus.... Kamloops, C.A.	Agent des terres fédér., dist. de Kamloops.	31 mai '90	1,200 00	25 juin '51	5 août '85

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DES TERRES À WINNIPEG ; AGENCES DES TERRES FÉDÉRALES ET DES BOIS DE LA COURONNE POUR LE MANITOBA, LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET LA COLOMBIE ANGLAISE, ETC., ETC—Fin.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Higginson, Thomas Sheriff... New-Westminster, C. A.	Agent des bois de la couronne pour la province de la Col. anglaise.	16 oct. '86	1,650 00	8 mars '38	16 juill. '84

PARC CANADIEN DES MONTAGNES ROCHEUSES.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Stewart, George Alexander. Banff, T.N.-O.	Surintendant du parc canadien des Montagnes Rocheuses.	1er janv.'87	1,800 00	26 août '30	28 janv. '86

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Gordon, Robert Bell........... Régina, T.N.-O.	Greffier du cons'l des T. N.-O., et sec. du lt.-gouverneur.	3 août '88	2,400 00	20 janv. '43	10 nov. '85

DISTRICT DE KÉWATIN.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Bown, Walter Robert.......... Winnipeg, Man.	Secrétaire part. du lieutenant-gouvern. du district de Kéwatin.	1er juill.'88	600 00	27 janv. '28	1er juill.'88

RÉGISTRATEURS POUR LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST, ETC.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Barker, Peter McGill .... Régina, T.-N.-O.	Inspecteur des bureaux d'enregistrement des terres.	17 oct. '88	2,000 00	12 sept. '43	27 déc. '86
Scott, William James .... Battleford, T.N.-O.	Régistrateur pour Saskatchewan-Ouest.	7 oct. '76	2,000 00	13 avril '42	7 oct. '76
Brewser, Stephen Gladstone Prince-Albert, T.N.-O.	Régistrateur pour Saskatchewan-Est.	12 déc. '90	1,200 00	11 juin '59	12 déc. '90
McLean, Thomas Alexander Calgary, T.N.-O.	Régistrateur pour Alberta-Sud.	12 juin '84	1,600 00	28 mai '28	12 juin '84
Clarke, Lawrence J............ Calgary, T. N.-O.	Sous-régistrateur pour le dist. d'Alberta-sud	7 janv. '95	1,200 00	24 déc. '60	10 oct. '86
Roy, Georges..................... Edmonton, T.N.-O.	Régistrateur pour Alberta-Nord.	3 août '85	1,600 00	26 janv. '48	3 août '85
Montgomery, Geo. Archibald Régina, T.N.-O.	Régistrateur pour Assiniboïa	1er juill.'84	1,600 00	8 fév. '25	1er juill.'84

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Immigration.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Clay, Edwin McCully......... Halifax, N.-E.	Agent d'immigration, Halifax, N.-E.	22 avril '84	1,200 00	20 juill. '59	1er nov. '82
Doyle, Patrick..................... Québec, Qué.	Agent d'immigration, Québec, Qué.	17 mai '92	1,400 00	21 mai '38	20 avril '69
Stein, Léonce Frs. Ludovic.. Québec, Qué.	Commis du bureau de l'immigrat., Québec.	8 juin '77	1,200 00	21 fév. '50	1er mai '74
Anderson, William................ Québec, Qué.	Interprète du bureau de l'immigrat., Québec.	24 avril '68	730 00	22 juin '40	— avril '67
Hoolahan, John.................. Montréal, Qué.	Agent d'immigration, Montréal, Qué.	6 fév. '93	1,200 00	24 déc. '41	— avril '84
... Port-Arthur, Ont.	Agent d'immigration, Port-Arthur, Ont.	5 juin '84	1,000 00	25 sept. '54	23 mai '82

Gardiens des terres de l'artillerie.

Conover, Peter.................. Leamington, Ont.	Gard. des propriétes de l'artillerie.	1er fév. '81	75 00	22 déc. '22	1er fév. '81
Walker, Joseph.................. Queenston, Ont	do ...	17 oct. '88	50 00	13 fév. '44	8 sept. '85

BUREAU DU CONTRÔLEUR DE LA POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
White, Frederick	Contrôleur et sous-chef	1er juill. '83	3,200 00	16 fév. '47	3 mars '69
Fortescue, Laurence	Premier commis	17 mai '92	1,950 00	17 août '45	1er juin '75
Fisher, Alexander	Commis de 1re classe	17 mai '92	1,550 00	11 oct. '30	1er juill. '75
Gallwey, Reginald Munro M.	Commis de 3e classe	1er juill. '84	1,000 00	16 déc. '63	1er juill. '84
Duplessis, Léonidas J. T. R.	do	1er juill. '84	1,000 00	1er sept. '63	1er juill. '84
Bishop, Richard Samuel	do	9 mai '83	850 00	28 sept. '62	9 mai '83
Hinchey, Edward Henry	Messager	1er juill. '87	500 00	7 mars '72	1er juill. '87

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Herchmer, Lawrence Wm	Commissaire	1er avril '86	2,600 00	25 avril '40	5 oct. '78
McIllree, John Henry	Sous-commissaire	1er nov. '92	1,600 00	28 fév. '49	14 nov. '70
Gagnon, Sévère	Surintendant	1er avril '83	1,400 00	8 janv. '45	3 avril '74
Deane, Richard Burton	do	1er avril '84	1,400 00	30 avril '48	1er juill. '83
Steele, Samuel Benfield	do	1er août '85	1,400 00	5 janv. '49	31 août '78
Perry, Aylesworth Bowen	do	1er août '85	1,400 00	21 août '60	24 janv. '82
Griesbach, Arthur Henry	do	15 sept. '85	1,400 00	22 oct. '39	1er juin '75
Moffatt, George Buchanan	do	1er nov. '90	1,400 00	13 déc. '54	1er sept. '83
Howe, Joseph	do	4 mai '93	1,400 00	5 sept. '55	1er juill. '83
Cotton, John	do	1er janv. '81	1,400 00	19 oct. '53	1er mars '79
White-Fraser, Montague Hy.	Inspecteur	1er mai '84	1,000 00	24 juin '53	1er mai '84
Morris, William S. M	do	1er mai '84	1,000 00	6 sept. '47	1er mai '84
Sanders, Gilbert Edward	do	1er sept '84	1,000 00	25 déc. '63	1er sept. '84
Allan, John Beresford	do	1er août '85	1,000 00	28 nov. '45	1er août '85
Wood, Zachary Taylor	do	1er août '85	1,000 00	27 nov. '60	1er août '85
Primrose, Philip Carteret Hill.	do	1er août '85	1,000 00	23 oct. '64	1er août '85
Cuthbert, Albert Edw. Ross	do	1er août '85	1,000 00	1er août '60	1er août '85
Snyder, Arthur Edward	do	1er août '85	1,000 00	24 mars '61	1er août '85
McGibbon, John Alexander.	do	15 sept. '85	1,000 00	1er fév. '57	15 sept. '85
Wilson, James Osgood	do	15 sept. '85	1,000 00	17 août '58	15 sept. '85
Moodie, John Douglas	do	15 sept. '85	1,000 00	21 nov. '49	15 sept. '85

POLICE À CHEVAL DU NORD-OUEST—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Bégin, Joseph Victor..........	Inspecteur..................	22 oct. '85	1,000 00	15 fév. '56	22 oct. '85
Starnes, Cortlandt.	do	1er mars '86	1,000 00	31 janv. '64	1er mars '86
Constantine, Charles..........	do	20 oct. '86	1,000 00	13 nov. '49	20 oct. '86
Casey, Henry Samuel.........	do	20 oct. '86	1,000 00	23 juill. '48	20 oct. '86
Harper, Frank.....................	do	1er janv.'87	1,000 00	28 juin '58	1er janv.'87
Baker, Montague................	do	1er janv.'87	1,000 00	5 janv. '59	1er janv.'87
Routledge, Walton H...........	do	1er mai '87	1,000 00	16 janv. '63	1er mai '87
Macpherson, David H....	do	1er sept. '88	1,000 00	21 déc. '56	1er sept. '88
Davidson, Hugh Jas. Alexr.	do	1er fév. '89	1,000 00	6 janv.'57	1er fév. '89
Macdonell, Archib. Cameron	do	28 sept. '89	1,000 00	6 oct. '64	28 sept. '89
Scarth, William Hamilton...	do	15 oct. '89	1,000 00	18 juin '70	15 oct. '89
Howard, Donald Macdonald	do	1er nov. '90	1,000 00	6 fév. '61	1er nov. '90
Strickland, D'Arcy Edward..	do	15 nov. '91	1,000 00	26 nov. '68	15 nov. '91
Belcher, Robert..................	do	1er fév. '93	1,000 00	23 avril '49	1er fév. '93
Irwin, William H................	do	4 mai '93	1,000 00	29 déc. '46	4 mai '93
Jarvis, Arthur Murray........	do	16 mai '93	1,000 00	6 avril '62	16 mai '93
Brown, Edward Gilpin.......	do	8 fév. '94	1,000 00	19 oct. '54	8 fév. '94
Williams, W. Martin de Ray	do	8 fév. '94	1,000 00	8 sept '54	8 fév. '94
Paré, Louis Alphonse, M.D.	Chirurgien-adjoint......	1er juill. '87	1,000 00	15 fév. '48	1er juill. '87
Fraser, Samuel Martin, M.D.	do	1er mai '89	1,000 00	23 nov. '67	1er mai '89
Haultain, Charles Selby, M.D	do	1er juill. '89	1,000 00	16 août '63	1er juill. '89
Wills, Arthur Ernest, M.D.	do	1er fév. '93	1,000 00	23 déc. '67	1er fév. '93
Bell, George Pearson, M.D...	do	8 fév. '94	1,000 00	5 fév. '48	8 fév. '94
Burnett, John, C. V...........	Vétérinaire.	1er juill. '87	1,000 00	— déc. '59	1er juill. '87
Wroughton, Théodore Ambrose, C. V.	Aide-vétérinaire	1er janv. '88	900 00	11 nov. '62	1er janv. '88

BUREAU DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
McDougall, John Lorn........	Auditeur général........	1er août '78	4,000 00	6 nov. '38	1er août '78
Sutherland, Edward Davenport.	Premie commis.........	5 fév. '90	2,050 00	19 nov. '53	13 juill. '71
Gorman, John..........	do ...	9 juill. '90	2,050 00	7 juin '48	13 août '79
Hayter, Frederick...............	do ...	9 juill. '90	2,050 00	30 juin '56	20 août '79
Simpson, John Barker.........	Commis de 1re classe...	1er juill. '80	1,800 00	16 fév. '42	4 déc. '65
Hudson, Arthur Bartlett.....	Commis de 2e classe...	1er juill. '87	1,400 00	15 avril '59	11 fév. '84
Reid, John Warren......	do ...	1er juill. '87	1,400 00	28 janv. '60	1er juill '85
Kearns, William.................	do ...	1er juill. '89	1,400 00	24 août '55	4 oct. '83
Bissonnette, Louis Adolphe..	do ...	5 fév. '90	1,350 00	15 nov. '54	1er janv. '83
Hayes, Edwin Clay............	do ...	11 juill. '92	1,200 00	7 avril '58	9 fév. '84
Stevenson, James Shannon..	do ...	4 déc. '94	1,100 00	15 nov. '63	13 oct. '84
Gibson, John Hugh Peden...	Commis de 3e classe.....	1er juin '79	1,000 00	23 sept. '34	29 janv. '79
MacDonald, John Carroll ...	do ...	10 juin '79	1,000 00	19 avril '52	17 janv. '79
Sherwood, Beverly Wilmot..	do ...	1er nov. '83	1,000 00	13 juin '59	1er nov. '83
Baldwin, Harma Adelaide...	do ...	1er juill. '85	950 00	7 août '51	1er juill. '85
Belford, Ethel...........	do ...	1er juill. '87	800 00	28 mai '66	1er juill. '85
Gross, Harrison..................	do ...	9 oct. '91	750 00	31 oct. '63	9 oct. '91
Tucker, Walter..................	do ...	15 juill. '90	650 00	23 mars '66	15 juill. '90
Stockton, Edmond Ebenezer	do ...	26 janv. '91	650 00	5 déc. '70	26 janv. '91
Wagner, David John..........	do ...	1er juill. '92	600 00	3 nov. '61	1er juin '92
O'Connell, Ellen Mary........	do ...	1er avril '92	550 00	10 mars '65	2 déc. '85
Allen, Singleton Somerville	do ...	1er nov. '92	500 00	12 mars '62	1er nov. '92
Folkins, Harry Allison........	do ...	7 janv. '95	500 00	27 déc. '69	7 janv. '95
Steeves, Charles Watson.. ...	do ...	22 juin '95	400 00	23 mars '70	22 juin '95
Pender, John.................. ...	Messager.........	11 nov. '57	500 00	15 sept. '33	11 nov. '57
Connolly, Patrick...............	do	1er janv. '90	450 00	19 oct. '72	1er janv. '90

MINISTÈRE DES FINANCES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Courtney, John Mortimer...	Sous-ministre et sec. du conseil de la Trésorerie	1er août '78	4,200 00	22 juill. '38	2 juin '69
Fitzgerald, William........	Sous-ministre-adjoint et surintendant des assurances.	1er déc. '85	3,200 00	29 juill. '45	1er déc. '85
Toller, Frederick......	Premier commis et contrôleur de la monnaie du Canada.	1er juill.'81	2,600 00	21 juin '41	1er oct. '71
Anderson, Charles Joseph...	Prem. comm et chef de la div. des caisses d'épar.	1er juill.'74	2,400 00	21 fév. '35	16 nov. '58
Dickieson, Matthew George.	Premier commis et teneur de livres fédér.	1er juill. '86	2,400 00	7 fév. '49	1er janv.'74
Treadwell, Clarence William	Premier commis et secrétaire.	1er juill. '91	2,000 00	5 juill. '54	1er nov.'82
Lowe, George, jeune..........	Commis de 1re classe...	1er janv.'85	1,800 00	25 déc. '41	5 fév. '75
Gough, Charles Archer......	do ...	1er avril '85	1,800 00	16 août '52	3 nov. '69
McNichol, John...	do ...	1er juill.'86	1,800 00	28 août '40	1er sept. '75
Fraser, John........................	do ...	1er juill.'86	1,800 00	13 déc. '52	21 mai '75
Garland, Nicholas Surrey...	do ...	1er juill.'91	1,600 00	8 juin '45	22 juin '70
Jenkins, Samuel Judson......	do et sec. particul. du min.	1er juill. '95	1,400 00 400 00	10 nov. '49	21 janv. '86
Neeve, John Bonnor Harrington.	Commis de 2e classe...	29 mars '65	1,400 00	4 janv. '35	29 mars '65
Turgeon, Charles Edward...	do ...	1er fév. '76	1,400 00	22 mars '46	1er juill. '72
Street, Charles Fred'k........	do ...	1er juill.'73	1,400 00	7 sept. '34	1er juill.'73
Clayton, James Alfred........	do ...	1er oct. '76	1,400 00	3 sept. '42	26 janv.'71
Wiggins, Ezekiel Stone.......	do ...	5 déc. '79	1,400 00	4 déc. '39	12 fév. '79
Belfour, John............	do ...	1er oct. '83	1,400 00	10 mars '39	27 août '77
Blair, William Livingston...	do ...	1er janv.'85	1,400 00	28 déc. '52	15 nov. '71
Boville, Thomas Cooper......	do ...	1er janv.'86	1,400 00	14 mars '60	26 janv. '83
Capbert, Emile.........	do ...	1er juill '86	1,400 00	7 mars '40	12 fév. '80
Black, Ernest Augustus......	do ...	1er juill.'86	1,400 00	17 juin '60	29 mai '79
Coffin, Frederick Ashley.....	do ...	1er janv.'89	1,400 00	12 fév. '58	27 sept. '75
Scott, Charles Stenson.......	do ...	4 juin '89	1,400 00	22 déc. '42	7 juill.'67
Brittain, Edward Lester. ...	do ...	1er juill. '91	1,300 00	1er fév. '66	1er mai '84
Foster, Albert Brunswick...	do ...	1er juill. '91	1,300 00	11 oct. '58	1er oct. '84
Hayes, William Hazen........	do et compt. des dép. imprévues...	1er juill. '91	1,300 00	17 juill. '59	15 oct. '84
Saunders, John Cramp........	Commis de 2e classe ...	1er juill '94	1,150 00	19 juill. '62	23 mars '82
Tasker, Charles James.......	Commis de 3e classe....	1er fév. '73	1,000 00	13 nov. '33	19 fév. '72
Gilmour, Thomas................	do ...	1er fév. '82	1,000 00	11 mars '37	18 sept. 81

MINISTÈRE DES FINANCES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Connolly, Peter	Messager	1er nov. '67	500 00	17 mars '47	1er nov. '67
Ostrom, William Henry	do	1er juill. '78	500 00	13 avril '42	1er juill. '78
Evans, Frederick Augustus	do	1er juill. '87	500 00	16 nov. '63	1er mai '87
Ostrom, Wm. N	do	1er avril '95	300 00	13 déc. '70	1er avril '95

MINISTÈRE DES FINANCES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Blackadar, Alfred Kimball, Ottawa.	Premier commis, division des assurances.	1er juill. '93	1,900 00	24 oct '52	1er mars '77
McMinn, William John R., Ottawa.	Commis de 2e classe, div. des assurances.	1er juill. '83	1,400 00	21 avril '56	1er juill. '83
O'Reilly, Anthony, Ottawa.	Commis de 3e classe	1er oct '85	950 00	17 août '66	1er oct. '85
Henderson, Robert, Ottawa.	do	1er juill. '93	850 00	24 mai '71	1er juill. '93
Creighton, D., Toronto.	Sous-receveur général, Toronto.	10 mai '95	2,500 00	—— '43	10 mai '95
Ridout, John Grant, Toronto.	Comptable	22 juill. '77	1,400 00	20 avril '45	8 juill. '72
Eliot, Granville Percival, Toronto.	Payeur	16 août '76	1,250 00	6 déc. '53	17 juill. '71
Fleming, C. E., Toronto.	Commis	1er nov. '90	500 00	28 janv. '46	1er nov. '90
Stewart, Matthew, Toronto	Messager et gardien	25 janv. '86	600 00	5 oct. '56	11 mars '78
Wallace, John Roberts, Halifax.	Sous-receveur général, Halifax.	30 nov. '63	2,200 00	15 fév. '23	— sept. '42
Parker, Lewis, Halifax.	Compt., bur. du S.R.G.	28 mars '72	1,300 00	16 oct. '44	5 nov. '69
Johnston, Arthur Clement, Halifax.	Compt., caisse d'éparg.	1er juill. '74	1,250 00	15 déc. '53	— nov. '71
Balcom, John Horton, Halifax,	Payeur	15 juin '77	950 00	—— '41	15 juin '77
Lithgow, John Thomas, Halifax	Commis	11 oct. '80	950 00	25 janv. '56	11 oct. '80
Ring, M. J., Halifax.	do	29 nov. 93	400 00	3 oct. '73	29 nov. '93
McLeod, Howard D., Saint-Jean, N.-B.	Sous-receveur général, Saint-Jean.	1er fév. '93	2,200 00	29 juill. '38	1er juin '92
Sancton, Frederick G., Saint-Jean, N.-B.	Payeur, caisse d'éparg.	1er juill. '76	1,300 00	6 juill. '42	1er juill. '76
Cowan, R. S., Saint-Jean, N.-B.	Commis.	2 oct. '93	800 00	28 juill. '38	2 oct. '93
Rourke, J. E., Saint-Jean, N.-B.	do	20 janv. '94	600 00	4 sept. '73	20 janv. '94
Ewing, R., Saint-Jean, N.-B.	do	2 mars '95	600 00	28 mai '49	2 mars '95
Lawson, Thomas Stanford, Saint-Jean, N.-B.	Concierge des édifi. féd.	28 mai '79	550 00	4 déc. '38	28 mai '79
Drummond, Henry Mowat, Winnipeg.	Sous-receveur général, Winnipeg.	20 mai '79	2,250 00	19 août '48	1er mai '72
McMicken, Albert Clifton, Winnipeg.	Commis	21 mai '79	1,400 00	10 sept. '57	21 mai '79
Armstrong, Edward Wm. H., Winnipeg.	Payeur	23 mai '82	1,200 00	1er mai '60	23 mai '82

MINISTÈRE DES FINANCES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Deacon, C. B.............. Winnipeg.	Commis....................	28 août '86	1,200 00	15 déc. '60	28 août '86
Maclaughlin, Joseph Hugh... Victoria.	Sous-receveur général, Victoria, C.-B.	1er janv.'90	1,800 00	15 avril '39	1er juill.'84
McConnan, D. B............. Victoria.	Commis	1er mai '91	1,000 00	25 mai '69	1er mai '91
Finlaison, Kenneth A......... Victoria.	do	1er juill.'93	550 00	....	1er juill.'93
Pope, Percy.................. Charlottetown.	Sous-receveur général, Charlottetown.	1er juill.'83	1,950 00	8 mai '56	1er juill.'83
Leitch, William................. Charlottetown.	Commis....................	9 janv. '74	1,000 00	20 déc. '54	9 janv. '74
Loughram, Francis............ Charlottetown	do	1er juill.'82	800 00	7 nov. '52	1er juill.'82

MINISTÈRE DU COMMERCE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Parmelee, William Grannis..	Sous-ministre..............	1er janv.'93	3,200 00	27 août '33	19 janv.'76
Nutting, James Peasley......	Commis de 1re classe...	1er juill.'95	1,400 00	1er août'56	1er mars'76
Belford, Edith..................	Commis de 3e classe....	1er juill.'95	650 00	11 juill. '69	9 fév. '92
Ruck, Howard P............	Commis de 3e classe et secrétaire particulier	1er juill. '95	600 00 600 00	5 oct. '71	1er janv.'93
Robertson, Alice Maude... ..	Commis de 3e classe ...	1er août'94	400 00	13 janv.'69	1er août'94
Robertson, Alexander.........	Messager..........	22 déc. '94	500 00	22 juill.'55	— déc. '77

MINISTÈRE DU COMMERCE—SERVICE EXTÉRIEUR.

Parmelee, William Grannis..	Contrôleur en chef de l'immigrat. chinoise.	1er janv.'93	800 00	27 août '33	9 fév. '92

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Miall, Edward	Sous-ministre, commis. du revenu de l'intér.	26 janv. '83	3,200 00	24 déc '38	1er juin '70
Gerald, William John	Sous-commiss. et insp. en chef du revenu de l'intérieur.	7 fév. '87 22 juin '95	3,000 00	27 juill. '50	4 avril '67
Himsworth, William	Premier commis, secrét.	1er juill. '84	2,350 00	23 déc. '47	1er mars '68
Campeau, Fabien René Edo'd	Aide-comptable, commis de 1re classe.	1er janv. '81	1,800 00	8 juill. '44	6 nov. '71
Heron, William Lewis	Commis de 1re classe	1er oct. '78	1,800 00	2 sept. '42	7 oct. '72
Valin, Joseph Elzéar	do	1er juill. '83	1,800 00	17 oct. '49	12 juin '74
Hall, Charles Russell	do	19 mai '84	1,800 00	16 sept. '54	18 janv. '77
Carter, William	do et sous-secrétaire	1er juill. 88	1,750 00	4 nov. '33	1er juill. '73
Nettle, Richard	Commis de 1re classe	1er juill. '91	1,650 00	29 juill. '15	13 juill. '57
Blatch, Frederick Kendall	Commis de 2e classe	1er juill. '80	1,400 00	11 fév. '41	1er janv. '73
Shaw, James Fitzwilliam	do	1er juill. '84	1,400 00	14 mai '56	1er janv. '72
Doyon, Joseph Alfred	do	1er juill. '84	1,400 00	23 mars '51	7 fév. '76
Newby, Frank	do	1er juill. '86	1,400 00	1er avril '51	— mars '72
Byrnes, John	do	1er juill. '87	1,400 00	29 mai '59	16 janv. '83
Quain, Redmond	do	1er juill. '88	1,400 00	27 mars '59	1er mai '80
McCarthy, John Patrick	do	1er juill. '90	1,350 00	22 mars '62	1er déc. '85
Fowler, George	do	1er janv. '91	1,300 00	10 mai '49	9 juin '69
Burns, John	do	31 août '91	1,250 00	10 juin '32	7 fév. '73
Dunne, John Patrick	do	9 oct. '91	1,250 00	27 mai '61	14 janv. '83
Brunel, George, M.A	Commis de 3e classe	1er juin '82	1,000 00	18 juill. '46	1er oct. '76
Winter, Charles Francis.	do Secrétaire particulier	1er juill. '88 15 déc. '92	1,000 00 600 00	3 fév. '63	9 sept. '83
McCullough, Anthony	Commis de 3e classe	1er juill. '94	530 00	22 janv. '71	9 août '87
Telts, Robt. Peter	Messsager	1er juill. '95	300 00	13 sept. '70	1er juill. '95

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Adams, John Stavrick, Toronto, Ont.	Prép. à l'accise, 3e cl.	1er mai '76	750 00	4 avril '30	1er fév. '75
Alexander, Thomas, London, Ont.	Percep. du rev. de l'int.	1er juill. '83	1,800 00	13 oct. '45	1er déc. '70
Allen, George Alpheus, Windsor, Ont.	Prép. à l'accise, 1re cl.	1er sept. '91	1,000 00	15 août '67	22 mars '88
Allison, Charles, Yarmouth, N.-E.	Inspecteur des P. et M.	1er nov. '79	1,000 00	22 sept. '21	1er nov. '79
Amor, William, Hamilton.	Préposé à l'accise, 2e cl.	1er janv. '87	850 00	6 juill. '41	9 oct. '82

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Armstrong, Walter............ Ottawa.	Surintend. dépôt esprit méthylé.	9 oct. '91	1,400 00	9 nov. '55	10 juin '87
Atherton, Robert............... St-Jean, N.-B.	Percepteur du rev. de l'intéreur.	17 avril '91	1,600 00	23 juin '35	3 sept. '77
Aubin, Aimé.... .... Montréal.	Inspecteur de gaz...... do lumière élec. Ingénieur consultant	5 mai '93 27 mai '95 1er juin '89	1,400 00	30 avril '42	— juin '75
Babington, Frederick Wm... Ottawa.	3e analyste adjoint.	1er juill. '92	1,350 00	1er fév. '59	1er janv. '87
Baby, Joseph.................... Montréal	Prép. à l'accise, 3e cl...	1er nov. '80	750 00	5 juin '51	1er nov. '80
Baby, Wolstan Alex. Dixie.. Hamilton, Ont.	do cl. spéc.	1er janv. '88	1,400 00	13 avril '57	30 nov. '76
Baker, Joseph Stevens .... Montréal.	Sous-insp. des P. et M..	1er déc. '87	700 00	19 juill. '37	1er déc. '87
Barber, John Sortiss........... Toronto.	Prép. à l'accise, 2e cl...	20 oct. '80	850 00	25 nov. '52	20 juin '79
Barrett, John Kelley.. .... Winnipeg	Inspecteur de district..	1er mai '85	2,500 00	6 juin '50	5 sept. '73
Battle, Martin.................... Ottawa	Percep. du rev. de l'int.	1er janv. '73	1,600 00	— août '28	— avril 60
Bayard, Gilbert Alphonse... London, Ont.	Préposé à l'accise, 3e cl	12 déc. '89	720 00	8 juin '41	12 déc. '89
Beasley, Richard.............. Windsor, Ont.	Comptable..................	1er juill. '84	1,400 00	27 fév. '39	22 déc. '79
Beattie, Thomas .. .. Hamilton.	Sous-insp. des P. et M..	14 août '79	650 00	4 avril '34	14 août '79
Beauchamp, Jos. Pantaléon. Montréal.	Prép. à l'accise, 1re cl.	1er juill. '84	1,000 00	4 août '54	1er juin '75
Bélair, Plessis dit, Arthur... Montréal.	do do	1er mars '92	690 00	4 déc. '56	1er sept. —
Bell, James Edward........... Toronto.	do do	1er juill. '94	892 50	31 janv. '67	1er fév. '91
Bellerive, George.............. Québec.	Commis (I. M. B.)...... .	25 oct. '92	500 00	13 sept. '59	25 oct. '92
Belyea, Theodore Harding... Saint-Jean, N-B.	Comptable..................	1er juill. '88	1,100 00	1er juill. '57	20 nov. '86
Bennett, James.................. Toronto.	Sous-percepteur du rev. de l'intér., classe A.	1er janv. '81	1,500 00	7 oct. '27	11 fév. '71
Bernier, Chas. Cléophas......	do classe B.	12 juill. '94	200 00	4 avril '53	12 juil. '94
Bickle, John Watkins...... Peterborough.	do classe B.	1er nov. '87 1er juin '89	700 00 100 00	20 janv. '49	1er nov. '87
Bish, Philip....................... Guelp, Ont.	Prép. à l'accise, 1re cl..	1er janv. '88	1,000 00	12 sept. '38	10 oct. '82
Bishop, Chas A. P. A......... Kaslo, C.B.	Sous-percep du rev. de l'int. (classe B).	6 nov. '93	250 00	27 août '64	2 oct. '93
Blackman, Chas................ Hamilton.	Mess. du rev. de l'int...	1er déc. '94	450 00	23 mai '40	12 juill. '93
Blair, James Burns............. Toronto.	Comptable	1er déc. '88	1,400 00	24 juill. '48	6 oct. '73
Blethen, Charles William ... Halifax, N.-E.	Prép. à l'accise, 1re cl	1er juill. '94	941 25	22 oct. '57	11 oct. '86
Blundell, Richard............... Vancouver, C.-A	Sous-percep. du rev. de l'int. (classe B).	14 août '91	600 00	7 août '59	14 août '91
Boivin, Charles Alphonse... Saint-Hyacinthe.	Percep. du rev. de l'int.	19 janv. '69	1,000 00	25 déc. '44	19 janv. '69
Bolster, George Ievers........ Orillia.	Inspecteur des P. et M.	14 août '79	1,000 00	17 mai '35	14 août '79
Boomer, Joseph Boyle......... Toronto.	Sous-percepteur...........	1er avril '87	1,200 00	12 nov. '50	6 août '79

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Borradaile, Richardson........ Halifax	Inspecteur de district...	1er nov. '73	2,500 00	5 sept. '34	28 mars '68
Boucher, Octavien Narcisse Ernest, St-Jean, P.Q.	Percepteur du revenu de l'intérieur.	1er janv.'93	835 00	2 juill. '51	14 nov. '89
Bourassa, Joseph.................. Québec.	Préposé à l'accise, 3e cl.	1er nov. '93	645 00	7 juin '70	1er mai '93
Bourassa, Philippe Edouard Québec.	Inspecteur des P. et M.	1er juill. '87	1,200 00	15 janv. '54	14 août '79
Bourget, Onésime.............. Québec.	Préposé à l'accise, 3e cl.	1er sept. '80	750 00	21 fév. '55	1er sept. '80
Bouteiller, George Antoine.. Guelph.	do cl. spéc.	1er janv. '83	1,500 00	14 oct. '59	19 août '78
Bowman, Allan .... Guelph. Ont.	do 1re cl...	1er juill. '94	892 00	11 mars '41	8 oct. '90
Boyd, Samuel Irwin............ Prescott, Ont.	Sous-percep. du revenu de l'intér., (classe B).	3 sept. '91	800 00	31 janv. '39	3 sept. '91
Boyle, Patrick. .... Brantford.	Prép à l'accise, 2e cl...	1er juill. '93	787 50	16 nov. '41	16 sept. '90
Brabant, Jean-Bte Gilbert Nicéphore. Montréal.	do 3e cl...	1er oct. '90	720 00	16 avril '55	1er oct. '90
Bradley, Carrie .... Windsor, Ont.	do 2e cl...	1er juill. '93	787 50	7 août '64	15 sept. '90
Brennan, David Joseph........ Windsor, Ont.	do 2e cl...	1er juill. '93	787 50	20 juin '72	14 fév. '91
Brennan, John.......... .... Windsor, Ont.	Comptable......................	27 juill. '92	1,100 00	24 juin '47	3 janv. '87
Broadfoot, Samuel........... Guelph.	do .... Inspecteur du gaz........	1er juin '89 12 sept. '90	1,000 00 100 00	20 déc. '53	12 juill. '80
Brown, John Johnstone...... Toronto.	Prép. à l'accise, 1re cl.	1er janv. '83	1,000 00	19 fév. '54	5 janv. '80
Browne, George Wheatland. Kingston, Ont.	do 2e cl.	1er juill. '73	850 00	21 janv. '33	22 fév. '69
Bulmer, William......... ...... Montréal.	do 2e cl.	1er oct. '72	850 00	9 août '29	1er oct. '72
Burke, Timothy .... Saint-Jean, N.-B.	Inspecteur de district, revenu de l'intérieur.	17 avril '91	2,000 00	9 juin '45	8 juill. '86
Burrows, William............... Kingston, Ont	Inspecteur du gaz........	8 avril '81	400 00	22 mars '29	14 août '79
Cahill, John William .... Windsor, Ont.	Prép. à l'accise, 3e cl.	10 nov. '87	750 00	31 mars '65	10 nov. '87
Cahill, Joseph Hickey......... Québec.	Sous-perc., revenu de l'intér., (classe A).	1er avril '82	1,300 00	7 janv. '38	1er mai '60
Cahill, Thomas............... Peterboro'.	do et Inspecteur du gaz........	1er juin '89 1er nov. '80	1,000 00 200 00	20 déc. '39	14 août '79
Cameron, Donald McPherson Hamilton, Ont.	Prép. à l'accise, cl. spéc	1er nov. '80	1,500 00	5 déc. '55	1er mars '72
Carroll, Daniel................. Halifax.	do 1re cl.	1er juill. '88	1,000 00	4 août '42	16 mai '76
Caven, Alexander............... Stratford.	Percept. du rev. de l'int.	1er janv. '73	1,600 00	13 sept. '36	1er mars '69
Caven, William................. Montréal.	Prép. à l'accise, cl. spéc	1er janv. '88	1,300 00	12 janv. '60	— oct. '77
Chabot, François-Xavier..... Québec.	Sous-insp. des P. et M.	7 juin '80	600 00	6 avril '36	7 juin '80
Chalut, Joseph Olier.......... Montréal.	Inspecteur des P. et M.	20 août '81	1,600 00	22 mars '47	18 déc. '78
Chartier, Etienne............... Sherbrooke.	Sous-perc., revenu de l'int., (classe A).	1er janv. '94	840 00	25 nov. '46	1er janv. '94
Chisholm, John Joseph ...... Pictou, N.-E.	Sous-insp. P. et M......	1er sept. '89	600 00	5 juill. '50	1er sept. '89

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Chisholm, Wm. Noble......... Owen-Sound, Ont.	Sous-perc., revenu de l'int., (classe B).	21 juill. '90	750 00	9 mars '65	21 juill. '90
Christie, William John.. ..... Winnipeg.	Sous-percept., rev. de l'int., (classe A).	1er janv. '87	1,500 00	18 mars '56	6 fév. '80
Clark, Albert Forneret....... Stratford.	Comptable....................	1er juill. '85	1,000 00	21 oct. '36	28 sept. '74
Clark, James Alfred	Sous-percept., rev. de l'int., (classe A).	24 avril '91	1,200 00	1er sept. '43	24 avril '91
Codd, Hubert James Sam'l, Montréal.	Prép. à l'accise, 3e cl...	1er sept.' 89	750 00	5 nov. '59	1er sept. '89
Code, Abraham, aîné.......... Ottawa.	Inspecteur des P. et M.	14 août '79	1,300 00	28 déc. '29	14 août '79
Code, Abraham, jeune......... Winnipeg.	Comptable..	1er nov. '94	1,025 00	3 janv. '68	20 mars '86
Cocleugh, John Wm........... Winnipeg, Man.	Sous-percept., rev. de l'int., (classe B).	4 nov. '90	500 00	1er juin '50	1er sept. '90
Coleman, Charles............... Toronto.	Sous-percept., rev. de l'int., (classe B).	21 déc. '86	1,000 00	28 sept. '47	21 déc. '86
Coleman, James John......... Québec.	Prép. à l'accise, 1re cl...	1er janv. '93	935 50	20 juill. '57	1er oct. '85
Coles, Frank Halstaff......... London, Ont.	Teneur de livres.........	1er oct. 83	1,000 00	15 juill. '38	16 avril '72
Conway, Bartholomew Jas . Hamilton, Ont.	Prép. à l'ac., cl. spéciale	1er janv. '81	1,500 00	25 juill. '59	22 janv. '75
Cook, Wm. Reid .... Toronto.	Préposé à l'accise, 3e cl.	1er janv. '94	660 00	5 sept. '49	1er juill. '92
Cosgrove, John.................. Ottawa.	Sous-inspec. des P. et M	6 fév. '85	700 00	24 mai '36	6 fév. '85
Costello, John William...... Winnipeg.	do	26 déc. '85	700 00	14 fév. '42	26 déc. '85
Costigan, Henry Alfred...... Winnipeg.	Percep. du rev. de l'int.	1er janv. '87	2,200 00	26 déc. '60	1er oct. '80
Costigan, James Joseph... Montréal.	Préposé à l'accise, 3e cl. Insp. des subst. aliment	1er oct. '86 4 avril '88	750 00 250 00	7 janv. '55	18 mars '86
Coughlin, Daniel. .... London, Ont	Sous-inspecteur-mécanicien des P. et M.	8 août '87	800 00	11 mars '41	8 août '87
Courtney, John J.......... ..... Montréal.	Préposé à l'accise, 2e cl.	1er juill. '85	850 00	29 nov. '56	13 janv. '79
Cowan, Edgar..................... Saint-Jean, N.-B.	Sous-inspec. des P. et M	14 août '79	700 00	7 fév. '44	14 août '79
Crawford, William Patrick.. Hamilton.	Préposé à l'accise, 2e cl.	1er juill. '72	850 00	29 sept. '38	6 mars '69
Crotty, John............. .... Windsor, Ont.	do 3e cl.	18 mai '86	750 00	— août '32	18 mai '86
Crowe, Walter.......... .... Windsor, Ont.	Prép. à l'acc., cl. spéc.	1er juill. '86	1,400 00	16 sept. '46	29 déc. '79
Cullen, Patrick................... Montréal.	Messager........................	14 août '83	700 00	9 juin '36	14 août '83
Curless, Charles............. .. Ottawa.	Douanier.........................	1er août '87	1,200 00	27 mai '47	1er juill. '84
Daoust, Joseph A................ Montréal.	Sous-insp. des P et M..	4 juin '80	800 00	14 oct. '44	4 juin '80
Daveluy, George............... Montréal.	Sous-surint. des insp.-mesureurs de bois.	2 mai '79	900 00	8 oct. '52	2 mai '79
Daveluy, Joseph Pierre....... Montréal.	Prép. à l'acc., 3e classe	17 juill. '90	735 00	20 mai '68	17 juill. '90
Davis, James..................... Winnipeg.	do 1re cl.	12 janv. '91	935 00	25 juin '62	1er fév. '90
Davis, Thomas George........ London, Ont.	Sous-percept., rev. de l'int., (classe A).	1er janv.'87	1,500 00	15 août '47	1er nov. '73
Dawson, William............... Toronto.	Prép. à l'acc., cl. spéc	1er déc. '88	1,200 00	9 fév. '48	12 nov. '83
De Martigny, Charles Prime Québec.	Commis de la spécific...	6 mai '78	750 00	29 janv. '42	6 mai '78

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Dennis, William Alfred...... Galt, Ont.	Sous-insp. de gaz.........	1er juin '89	100 00	14 fév. '53	1er juin '89
Desroches, David .... Terrebonne, P.Q.	Percep. du rev. de l'int.	1er mars '80	700 00	10 mars '38	1er fév. '80
Devine, Felix Mary............ Renfrew, Ont.	Sous-perc., rev. de l'int. (classe B).	1er avril '90	400 00	21 nov. '69	1er avril '90
Dibblee, William............... Saint-Jean, N.-B.	do ...	27 août '77	300 00	19 oct. '34	9 nov. '75
Dick, James Walter........... Toronto.	Prép. à l'accise, 1re cl.	1er janv. '88	1,000 00	11 oct. '57	4 janv. '83
Dickson, Charles Thompson Kingston, Ont.	Comptable	1er déc. '88	1,200 00	20 juin '48	15 déc. '68
Dingman, Norman Jones..... Stratford, Ont.	Prép. à l'accise, cl. spéc.	1er nov. '80	1,200 00	25 mai '45	17 fév. '75
Dixon, Henry George Smith Montréal.	Préposé à l'accise, 2e cl.	1er juill. '93	825 00	18 déc. '57	12 août '87
Dodds, Edward William..... Toronto.	do 3e cl.	21 nov. '81	750 00	12 sept. '62	21 nov. '81
Donaghy, William ... . Hamilton, Ont.	do cl. spéc.	1er avril '75	1,400 00	30 oct. '41	1er août '73
Dorion, George Théophile... Montréal	Sous-insp. des P. et M..	14 août '79	800 00	24 mai '46	14 août '79
Dowling, Thomas................ Calgary.	Sous-perc., rev. de l'int. (classe B).	18 fév. '89	1,000 00	15 mai '30	— sept. '78
Doyle, Bernard Joseph........ Toronto.	Préposé à l'accise, 2e classe.	5 juill. '91	787 50	6 fév. '57	17 déc. '88
Doyle, Jas. Eug. Higginson Ottawa.	Préposé à l'accise, 3e cl.	1er avril '94	660 00	22 sept. '62	1er sept. '92
Dudley, William Hipwell..... Belleville.	Prép. à l'acc., cl. spéc.	1er août '86	1,600 00	15 avril '43	22 déc. '79
Dumbrille, John.................. Prescott, Ont.	Percep. du rev. de l'int.	6 avril '85	1,800 00	2 mai '23	6 avril '85
Dumbrille, Richard Willie... Hamilton, Ont.	Préposé à l'accise, 2e cl.	1er janv. '91	850 00	17 juill. '59	11 sept. '82
Dumouchel, Léandre........... Montréal.	do 2e cl.	1er juill. '85	850 00	24 déc. '46	17 juin '82
Dunlop, Charles .... Windsor, Ont.	Sous-perc., rev. de l'in. (classe B).	1er janv. '76	1,200 00	9 déc. '39	4 mars '73
Duplessis, Charles Zéphirin. Trois-Rivières, P.Q.	Préposé à l'accise, 3e c.	1er juill. '83	750 00	2 janv. '49	13 déc. '80
Dustan, William Moffatt...... Yarmouth, N.-E.	Percep. du rev. de l'int.	9 juill. '90	1,000 00	8 oct. '57	7 fév. '82
Earle, Robert Henry.. .... Kingston, Ont.	Prép. à l'acc., cl. spéc.	1er juill. '75	1,200 00	1er juill. '50	17 fév. '73
Egan, James...................... London, Ont.	Inspecteur des P. et M.	14 août '79	1,200 00	19 juill. '30	14 août '79
Egener, Adolph. .... Brantford, Ont.	Préposé à l'accise, 2e cl.	20 oct. '80	850 00	26 sept. '27	13 août '79
Elliott, George Mulholland.. Napanee.	Inspecteur du gaz........	26 avril '90	100 00	17 oct. '52	1er fév. '84
Elliott, Thomas Henry........ Orillia, Ontario.	Sous-insp. des P. et M.	16 juin '93	500 00	22 juill. '59	16 juin '93
Erb, Abram Albert............. Guelph, Ont.	Préposé à l'accise, 3e cl.	1er juill. '84	750 00	8 mars '29	14 août '79
Evans, George Thomas....... Toronto.	do 1re cl.	1er juill. '85	1,000 00	25 nov. '54	1er nov. '80
Fahey, Edward.......... .... Kingston, Ont.	do 3e cl.	1er nov. '77	400 00	13 juill. '41	30 déc. '75
Fahey, Owen...................... Québec.	do do	1er fév. '85	750 00	18 juill. '48	31 juill. '84
Falconer, James E. .... Windsor, Ont.	do do	1er nov. '77	750 00	20 juill. '56	23 déc. '76
Ferguson, John.................. Prescott, Ont.	do do	1er nov. '77	750 00	17 avril '26	16 nov. '76

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Ferguson, John C. Saint-Jean, N.-B.	Préposé à l'acc., 2e cl. / Insp. des subst. aliment.	1er juill. '93 / 1er juill. '88	825 00 / 150 00	4 mai '39	18 mai '87
Findley, Hugh, Victoria, C. A.	Inspecteur des poids et mesures.	18 mars '93	800 00	....	....
Fiset, Arthur, Terrebonne, P. Q.	Sous-percep. du rev. de l'intérieur. (cl. B).	12 avril '90	200 00	22 nov. '54	12 avril '90
Fitzgerald, Edwin Well'gton, Winnipeg.	Sous-insp. des P. et M	26 mars '91	750 00	2 sept. '53	20 mai '90
Fitzpatrick, Wm. John, Saint-Jean, N.-B.	Préposé à l'acc., 1re cl.	1er juill '94	892 50	8 fév. '69	19 oct. '91
Flynn, Daniel J., Toronto.	do 1re cl.	1er janv. '91	1,000 00	4 déc. '44	24 déc. '83
Flynn, James Patrick, Sainte-Catherine, Ont.	Prép. à l'acc., non classé	1er janv. '93	1,000 00	6 déc. '64	4 oct. 86
Forest, Eugène Roch, Montréal.	Caissier	1er juill. '88	1,150 00	5 sept. '54	1er mars '85
Fortier, Jean Jacques Odilon, Sorel, P.Q.	Percep. du rev de l'in.	17 mars '85	945 00	25 sept. '48	17 mars '85
Foster, Henry, Petrolia, Ont.	Prép. à l'acc., 3e cl.	20 nov. '93	645 00	26 avril '54	20 mai '93
Fournier, Louis Aimé, Montréal.	Sous-insp. des P. et M.	1er juin '94	500 00	12 oct. '61	1er juin '94
Fox, John David, Montréal.	Sous-comptable	4 mai '93	1,200 00	25 mars '65	5 juin '85
Fox, Thomas, Montréal.	Prép. à l'accise, 1re cl.	1er nov. '80	1,000 00	10 août '45	21 avril '76
Fraser, George James, Brantford, Ont.	Sous-perc., cl. B	1er juill. '90	1,000 00	6 juill. '41	10 juill. '84
Fraser, Peter, Pictou, N.-E.	Percep. du rev. de l'int.	1er juill. '94	885 00	2 avril '54	1er fév. '91
Freed, Augustus Toplady, Hamilton.	Inspecteur des P. et M.	23 mai '94	1,400 00	8 oct. '35	23 mai '94
Gallagher, Francis, Québec.	Commis de la spécificat.	12 déc. '83	750 00	24 déc. '34	12 déc. '83
Gatien Félix, Saint-Jean. P.Q.	Prép. à l'accise, 3e cl.	11 avril '89	785 50	26 sept. '49	11 avril '89
Geldart, Oliver Alexander, Saint-Jean, N.-B.	do 3e cl.	1er janv. '94	630 00	26 mai '63	1er juill. '92
George, John, Eganville, Ont.	Sous-percept. (cl. B)	14 mars '94	200 00	5 nov. '59	14 mars '94
Gerald, Charles, Toronto, Ont.	Prép. à l'acc., cl. spéc.	1er nov. '80	1,600 00	23 oct. '52	16 déc. '76
Gerald, Walter Henry, Prescott.	do do	1er janv. '88	1,500 00	7 sept. '57	14 avril '84
Gervais, Samuel, Montréal.	Sous-insp. des P. et M.	6 juin '91	800 00	25 juill. —	1er oct. '86
Gill, William, Victoria, C.A.	Inspecteur de district	1er juill. '87	2,500 00	1er juill. '37	19 déc. '70
Girard, Irénée, London, Ont	Prép. à l'accise, 1re cl.	1er janv. '88	1,000 00	24 juill. '47	3 mai '80
Girdlestone, Rob't John M., Winnipeg.	Sous-percept. (cl. B.) et / Sous-insp. des P. et M	19 sept. '89 / 1er juill. '87	1,000 00 / 200 00	14 nov. '43	17 fév. '73
Good, Henry Leslee, Nanaïmo, C.A.	Inspecteur du gaz	1er déc. '93	100 00	16 oct. '63	1er déc. '93
Goodman, Arthur William, Windsor.	Prép. à l'accise, 1re cl.	1er juill. '88	1,000 00	22 fév '66	1er déc. '85
Gorman, Arthur Matthias, Halifax, N.-E.	Messager	1er sept. '91	500 00	22 oct. '64	1er sept. '91
Gorman, Michael, Ottawa.	Sous-insp. des P. et M.	14 août '79	600 00	15 déc. '25	14 août '79
Gosnell, Thomas Salter, Calgary.	Percep. du rev. de l'int.	1er déc. '88	1,400 00	— juin '50	27 janv. '76
Gow, James, Windsor, Ont.	Inspecteur de district	1er janv. '87	2,500 00	17 oct. '26	28 nov '66

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTERIEUR.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Gow, John Eckford, Prescott, Ont.	Prép. à l'accise, 1re cl.	1er sept. '91	1,000 00	14 janv. '69	7 nov. '88
Gowan, Edmund, Québec.	Comptable et caissier, bur. I.-M.B.	1er juill. '89	1,000 00	11 avril '36	19 août '74
Graham, Wm. Johnstone, Owen-Sound, Ont.	Percep. du rev. de l'int. Inspecteur du gaz	1er avril '74 27 nov. '89	1,100 00 200 00	16 fév '44	1er juin '68
Graham, William Thomas, Toronto.	Préposé à l'acc. 2e cl.	1er juill. '93	787 50	11 mai '66	18 mars '90
Grant, Henry Hugh, Halifax, N.-E.	Percep du rev. de l'int.	15 oct. '81	1,800 00	15 avril' 39	1er oct. '79
Grimason, Thomas, Kingston, Ont.	Sous-perc., rev. de l'int. (classe A).	1er avril '87	1,200 00	23 fév. '56	7 avril '81
Guay, Alphonse, Québec.	Sous-insp. des P. et M.	24 déc. '92	600 00	3 mai '62	24 déc. '92
Hagarty, Patrick, Halifax, N.-E.	Prép. à l'accise, 3e cl.	6 avril '69	750 00	5 avril '37	6 avril '59
Hall, John Joseph, Peterborough, Ont.	Percept. du rev. de l'int.	1er sept. '73	1,200 00	28 mars '31	1er sept. '73
Hamilton, William L., Kingston, Ont.	Inspecteur de district	1er fév. '82	2,500 00	26 mars '42	7 déc. '68
Hanley, Archibald, Kingston, Ont.	Comptable adjoint	12 déc. '89	1,000 00	20 juin '46	1er juill. '80
Harney, Thomas, Québec	Messager	1er juill. '89	400 00	27 nov. '47	1er mai '82
Hart, Philip Dacres, Brantford, Ont.	Préposé à l'accise, 2e cl.	10 déc. '80	850 00	18 déc. '51	7 janv. '80
Harty, Michael James, Perth, Ont.	Sous-perc., rev. de l'int. (classe B).	21 nov. '90	400 00	14 mai '56	21 nov. '90
Harvey, Edward Arthur, Vancouver, C.A.	Sous-perc., rev. de l'int. (classe A).	25 mars '92	900 00	3 avril '66	3 juill. '91
Hawkins, Alfred St-George, Listowel, Ont.	Inspecteur du gaz	19 sept. '89	100 00	23 avril '50	19 sept. '89
Hawkins, Augustus Carayon, Montréal.	Prép. à l'accise, 2e cl.	7 mars '94	750 00	16 mars '70	13 fév. '91
Hawkins, William Louis, Winnipeg.	Comptable	1er déc. '88	1,200 00	26 janv. '64	18 sept. '79
Hayward, Walter John, Windsor, Ont.	Inspecteur des P. et M.	14 août '79	1,200 00	18 fév. '39	14 août '79
Hébert, Charles Dupont, Trois-Rivières, P.Q.	Percep. du rev. de l'int.	1er juill '85	1,200 00	6 oct. '45	11 oct. '76
Hébert, Jos. Alph. Pacifique, Montréal.	Sous-insp. des P. et M.	2 avril '92	700 00	31 mai '76	28 mars '92
Helliwell, Horatio Nelson, Toronto.	Préposé à l'ac., 1re cl.	1er janv. '88	1,000 00	18 oct. '53	7 nov. '81
Henderson, Wilbur, Toronto	Sous-comptable	16 mai '93	1,300 00	3 oct. '56	8 mars '83
Henry, John Maxwell Barry, Ottawa.	Sous-perc., rev. de l'int. (classe A).	1er juill. '73	1,200 00	27 janv. '28	— déc. '67
Henwood, George, Victoria, C.-A.	Préposé à l'acc., 2e cl.	1er juill. '85	950 00	22 sept. '64	19 déc. '81
Hesson, Charles Ashton, Sainte-Catherine, Ont.	Percep. du rev. de l'int.	1er fév. '88	1,200 00	28 mars '60	17 janv. '83
Hicks, William Henry, London.	Sous-perc., rev. de l'in. (classe B).	1er mai '88	1,000 00	13 mars '55	14 mars '81
Hill, Arthur Marcus, Saint-Jean, N.-B.	do	28 sept. '75	500 00	4 juill. '41	28 sept. '75
Hobbs, George Nixon, Hamilton, Ont	Préposé à l'ac., 2e cl.	1er janv. '85	850 00	19 fév '55	15 mai '80
Howard, Wm Walter Shanly, Toronto.	Préposé à l'acc., 3e cl.	24 mars '92	660 00	3 fév. '58	23 sept. '90
Howden, Richard, Peterboro'.	Sous-per. du rev. de l'in. (classe B).	25 fév. '89	700 00	20 fév. '30	25 fév. '89
Howie, Alexander, Guelph, Ont	Préposé à l'acc., 3e cl.	20 oct. '80	750 00	1er janv. '37	18 août '79

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Hubley, Howard Hy.......... Halifax, N.-E.	Préposé à l'acc., 3e cl..	9 mai '92	660 00	3 fév. '69	9 mai '92
Hudon, Alphonse.. .... Montréal.	do non classé	1er août '77	1,000 00	31 janv. '43	1er août '77
Huggard, Richard Thompson.................. Winnipeg.	Inspecteur des P et M. do du gaz.....	14 août '79 1er janv.'86	1,200 00 200 00	6 juin '34	9 juill. '77
Hughes, Henry.................. Charlottetown.	Sous-insp. des P. et M..	1er juill. '92	600 00	28 juin '42	29 mars '91
Hughes, Richard Anderson.. Windsor, Ont.	do	5 oct. '88	650 00	28 août '47	5 oct. '88
Hurst, Levi Brown............. Toronto.	Messager....................	25 mars '92	500 00	23 nov. '70	8 mars '92
Iler, Burritt........................ Toronto.	Pré. à l'acc., cl spéciale	1er nov. '80	1,300 00	27 nov. '51	4 janv. '76
Ironside, George Arthur...... Port-Arthur, Ont.	Percep. du rev. de l'int.	1er avril '70	1,000 00	2 janv. '40	1er avril '70
Irwin, Robert .... Hamilton, Ont.	Préposé à l'ac., 1re cl..	1er juill. '93	935 00	11 mars '41	22 déc. '87
Irwin, Samuel.................... Belleville, Ont.	Sous-insp. des P. et M.	9 avril '85	700 00	8 mai '28	9 avril '85
James, Thomas Cuthbert..... Halifax, N.-E.	Comptable.....................	1er juill. '83	1,000 00	29 avril '56	11 sept. '82
Jamieson, Robert C............ Toronto.	Prép. à l'acc., 1re classe	1er janv.'91	1,000 00	22 mars '43	1er juill.'87
Johnson, John Jas.............. Guelph, Ont.	do 2e classe.	1er juill. '93	825 00	26 avril 61	12 fév. '92
Johnson, William.. .... Belleville, Ont	Inspecteur des P. et M. do du gaz........ do lumière élec.	14 août '79 1er nov. '80 27 mai '95	1,200 00 250 00	28 sept. '42	14 août '79
Johnston, George Elliott..... Prescott, Ont.	Préposé à l'accise, 3e cl.	1er oct. '83	750 00	17 juin '32	21 oct. '81
Johnstone, James Kennedy Toronto.	Inspecteur du gaz......... do lumière élec.	1er janv.'88 27 mai '95	1,400 00	28 oct. '49	— sept '83
Jones, Andrew......... ...... Toronto.	Préposé à l'accise, 3e cl.	1er mars '92	690 00	30 nov. '63	1er sept. '91
Jones, Richard.................. Victoria, C.-A.	Percept. du rev. de l'int. Inspecteur du gaz........	1er juin '87 1er août '84	1,500 00 200 00	4 fév. '51	1er août '84
Jubenville, J. P .. .. Windsor, Ont	Préposé à l'accise, 2e cl.	1er janv. '88	850 00	19 juin '54	5 janv. '87
Keeler, George Samuel........ Prescott, Ont	do 2e cl.	1er juill. '93	825 00	9 avril '36	7 déc. '87
Keilty, Thomas .... Prescott, Ont.	Sous-perc., rev de l'int. (classe A).	1er juill. '85	1,300 00	26 juill. '38	15 déc. '79
Kelly, Edward..............	Sous-insp. des P. et M. et Insp. de subst. alim.....	1er déc. '88 1er janv. '89	600 00 300 00	16 fév. '44	1er déc. '88
Kelly, John Thomas... .... Saint-Jean, N.-B.	Douanier......................	9 juill. '90	700 00	13 mai '48	15 avril '89
Kelly, Mencer John .... Québec.	Sous-insp. des P. et M	27 déc. '80	800 00	3 fév. '53	27 déc. '80
Kenning, James Hogan........ Windsor, Ont.	Percep. du rev. de l'int.	1er août '82	2,200 00	26 avril '35	24 janv. '67
Keogh, Peter Mary. .... Windsor, Ont.	Préposé à l'accise, 3e cl.	20 fév. '80	750 00	24 juin '42	1er sept. '79
Kidd, Thomas.......... .... Seaforth, Ont.	Insp. des subst. aliment.	31 mai '90	500 00	7 sept. '30	29 mai '56
Kilroy, Edmond Thomas...... Windsor.	Préposé à l'accise, 3e cl.	1er janv. '94	660 00	27 déc. '72	1er juill. '92
King, Richard Marsters....... Halifax, N.-E	Sous-perc., rev. de l'int. (classe A).	1er sept. '87	1,300 00	22 fév. '43	14 août '79
Knight, Joseph.................. Charlottetown, I.P.-E.	Inspecteur du gaz.......	30 avril '78	200 00	4 juill. '28	30 avril '78

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Knowlson, James Baine...... Peterboro', Ont	Sous-perc.,rev. de l'int. (classe B).	1er juill. '72	700 00	15 avril '33	1er oct. '63
Laidman, Richard Herbert.. Hamilton, Ont.	Sous-insp. des P. et M..	12 avril '90	700 00	27 déc. '57	12 oct. '89
Lane, Thos. Michael.......... Montréal.	Préposé à l'accise, 3e cl.	25 oct. '91	690 00	3 sept. '68	25 mars '91
Laporte, George.................. Montréal	do do	1er oct. '83	750 00	13 juill. '45	1er sept.'82
Larivière, Alexandre C ...... Winnipeg.	do do	29 oct. '93	645 00	11 nov. '71	29 avril '93
LaRue, George .... Québec.	Percep. du rev.de l'int.	16 fév. '78	1,800 00	21 déc '34	16 fév. '78
Lavallée, Vincent Paul ..... Joliette, P.Q.	Sous-perc.,rev. de l'int. (classe B).	26 oct. '91	300 00	28 mars '39	26 oct. '91
Lawlor, Henry.................. Montréal.	Percep. du rev. de l'int.	1er juill. '93	1,980 00	15 déc. '53	1er oct. '79
Lawlor, Richard Alban... Chatham, N.-B.	Percep du rev.de l'int. Inspecteur du gaz.........	1er juin '83 1er juill. '83	1,200 00 300 00	11 juill. '52	1er juin '83
Lecours, Henri Théophile ... Montréal	Comptable....................	4 mai '93	1,400 00	22 fév. '35	1er déc. '79
Lee, Edward...................... London, Ont.	Prép. à l'accise, 1re cl.	1er janv.'88	1,000 00	14 fév. '41	23 août '81
Leighton, Wm. Kirkwood Victoria, C.A.	Sous-perc.,rev. de l'int. (classe B). Sous-insp. des P et M.	22 mai '89 21 juill. '90	300 00 350 00	21 nov. '54	22 mai '89
Lemoine, James McPherson. Québec.	Inspecteur de district...	23 août '68	2,400 00	21 fév. '25	23 juin '47
Lemoine, Jules.................. Québec.	Préposé à l'accise, 3e cl.	1er oct. '83	750 00	19 oct. '54	20 juill. '80
Lépine, Louis..... .... Québec.	do do	1er oct '83	750 00	19 oct. '38	18 oct. '80
Leprohon, Roch Martial...... Joliette, P.Q.	Percep. du rev. de l'int.	20 oct. '80	1,000 00	14 oct. '32	8 juill. '79
Lett, Fred'k Piercy Austin.. Ottawa.	Préposé à l'accise, 3e cl.	1er oct. '83	750 00	17 avril '63	8 nov. '81
Levasseur, Louis Nazaire Z Québec.	Inspecteur du gaz....... do lumière élec.	2 oct. '78 27 mai '95	1,000 00	6 fév. '48	2 oct. '78
Logan, John...................... Hamilton, Ont.	Préposé à l'accise, 2e cl.	1er janv. '88	850 00	22 nov. '30	—— '75
Looby, John....................... Winnipeg.	Sous-insp. des P. et M.	11 mars '91	500 00	16 oct. '54	11 mars '91
Lynch, Patrick .... Ottawa.	Sous-insp. des P. et M	1er avril '84	500 00	— mars '27	27 oct. '75
Lynes, Kiernan............... Guelph.	Prép. à l'acc., cl. spéc. Inspecteur du gaz........	26 mars '91 21 sept. '90	1,200 00 100 00	25 oct. '56	9 oct. '82
Lyons, Edward.................. Kingston, Ont.	Prép. à l'acc., 2e classe	1er juill. '93	787 50	22 sept. '62	10 mai '87
Lyons, John....................... Orillia, Ont.	Sous-insp. des P. et M..	14 août '79	800 00	18 sept. '25	14 août '79
Macdonald, Archibald B..... Prescott. Ont	Préposé à l'accise, 1e cl.	1er sept. '91	1,000 00	30 déc. '55	2 août '87
Macdonald, Dugald............ Montréal.	Sous-perc., revenu de l'intérieur, classe A.	1er janv.'93	1,500 00	28 déc. '38	14 déc. '70
Macdonald, John A............ Kingston, Ont.	Inspecteur des P. et M..	20 juill. '86	1,200 00	25 oct. '35	20 juill. '86
Macfarlane, Thos., M.S.R.C. Ottawa.	Analyste en chef.........	20 mars '86	2,200 00	5 mars '34	20 mars '86
Macintyre, Donald............. Guelph, Ont.	Prép. à l'accise, 1re cl...	1er juill. '93	935 50	17 fév. '46	10 fév. '90
Mackay, George William.... Hamilton, Ont.	do 3e cl.	20 oct. '80	750 00	4 sept. '41	13 août '79

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Magness, Robert .... Hamilton.	Inspecteur des fabriq. de balances.	1er juill. '94	900 00	21 fév. '50	1er janv. '89
Mainville, Charles Philéas... Montréal.	Prép. à l'accise, 3e cl..	12 juin '93	660 00	13 avril '69	12 déc. 92
Malo, Toussaint.................. Montréal.	Préposé à l'accise, 2e cl.	1er nov. '75	850 00	16 juill. '29	27 juill. '74
Manning, James.................. Montréal.	Préposé à l'accise, 3e cl.	1er nov. '75	750 00	22 nov. '33	— nov. '69
Marcon, Frank Evans......... Windsor, Ont.	do 2e cl.	1er juill. '94	750 00	7 mars '69	21 mai '89
Marentette, Alexandre........ Hamilton, Ont.	Sous-insp des P. et M..	14 août '79	800 00	19 fév. '34	14 août '79
Marion, J. Eugène Edmond Joliette, P.Q.	Prép. à l'acc., 3e cl........	8 juill. '91	720 00	20 oct. '59	8 janv. '91
Marshall, Ferdinand.......... Prescott, Ont.	do do	1er nov. '77	850 00	5 fév. '35	5 déc. '76
Mason, Frederick.................. Perth, Ont.	do cl. spéc.	1er juill. '75	1,500 00	5 avril '50	24 fév. '72
Metcalf, William Franklin... Toronto.	do do	20 juill. '90	1,200 00	23 nov. '41	15 juill. '73
Miller, Archibald .... Halifax, N.-E.	Inspecteur du gaz..... / do lum. électr.	1er déc. '75 / 27 mai '95	1,200 00	1er juin '35	1er déc. '75
Miller, Joseph Elwood..... Vancouver, C. A.	Percep. du rev. de l'int / Inspecteur du gaz.. ...	31 mai '90 / 1er déc. '93	1,500 00 / 100 00	19 mars '59	12 déc. '83
Miller, William Frederick.... Hamilton, Ont.	Percep. du rev. de l'int.	1er nov. '87	2,070 00	23 nov. '41	15 juill. '73
Millier, Elie............... ...... Montréal.	Prép. à l'accise, 3e cl...	1er juill. '83	750 00	11 déc. '44	7 juill. '79
Milligan, Robert John......... Toronto.	Sous-insp. des P. et M..	25 oct. '86	750 00	24 oct. '37	25 oct. '86
Milliken, Edwin.................. Ste-Catherine, Ont.	Prép. à l'accise, 2e cl...	1er juill. '84	850 00	11 nov. '47	2 mai '74
Mills, A. E......................... Smith's Falls.	Sous-percept., (cl. B)...	1er juill. '94	50 00	1er nov. '44	1er juin '91
Mongeon, Cyrille.................. Trois-Rivières, P. Q.	Sous-insp. des P. et M..	18 janv. '93	500 00	28 sept. '48	18 janv. '93
Monteith, John Alex... .... Vancouver, C.A.	Sous-perc., rev. de l'int. (classe B).	9 mai '92	300 00	16 sept. '52	17 janv. '92
Moore, Theophilus............. Charlottetown, I.P.-E.	Sous-percept., rev. de l'int. (classe B).	12 déc. '90	1,000 00	6 mai '42	1er janv. '74
Moore, William.................. London, Ont.	Prép. à l'accise, 1re cl	13 déc. '86	1,000 00	19 sept '19	15 juin '68
Moreau, Joseph Alfred.. .. Québec.	Gardien, bur. des P et M / do bur. du gaz...	1er mai '84 / 1er mai '84	300 00 / 300 00	15 jan. '34	1er mai '84
Morrow, John.................... Toronto.	Inspecteur de district et insp. de fab. en entrep.	1er déc. '80 / 1er juill. '87	2,500 00	17 nov '32	28 nov. '66
Mulhern, Michael Matthew Cornwall, Ont.	Percep du rev. de l'int. / Insp. du gaz	1er juill. '83 / 31 mai '90	970 00 / 100 00	9 fév. '55	7 août '76
Munro, Hugh David.......... Yarmouth, N.-E.	Prép. à l'accise, 3e cl... / Sous-inspecteur du gaz	1er juill. '82 / 1er juill. '84	750 00 / 100 00	28 juil. '46	1er janv. '81
Murray, Alfred Sutton E..... Toronto, Ont.	Prép. à l'accise, 2e cl...	20 oct. '80	850 00	17 août '48	1er janv. '71
Murray, David. . ... Montréal.	do 1re cl...	1er juill. '94	892 50	23 janv. 70	2 janv. 90
McAllister, Andrew............ Belleville, Ont.	Percep. du rev. de l'int.	1er fév. '82	1,600 00	14 août '43	21 mai '72
McClanaghan, Michael........ Montréal.	Prép. à l'accise, 2e cl...	1er janv. '88	850 00	24 déc. '59	1er fév. '86
McClosky, John Richard..... Saint-Jean, N.-B.	do 1re cl...	7 mars '94	935 00	4 déc. '54	12 juill '87
McCoy, William.................. Belleville, Ont.	do 1re cl...	1er janv. '91	1,000 00	7 juill. '55	1er mars '84
McCuaig, Augustus Finlay.. Belleville, Ont.	Sous-perc., (classe B)..	30 juill. '86	750 00	29 mars '50	30 juill. '86

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
McDonald, A. W. .... Fleming, Assa.	Sous-insp. des P. et M.	1er juill. '94	600 00	....	....
McDonald, John .... Hamilton, Ont.	do	14 fév. '81	800 00	1er mai '36	14 fév. '81
McDonald, John Arthur...... Toronto	Préposé à l'accise, 1re c.	1er janv.'88	1,000 00	19 sept '57	7 mars '83
McDonald, Michael Allan... Sydney, C.-B., N-E.	Percep. du rev. de l'int.	9 juill. '79	750 00	22 sept. '52	9 juill. '79
McFarland, Chas. Davis...... Kingston, Ont.	Prép. à l'acc., 1re cl...	1er juill.'94	892 50	25 sept. '69	8 août '91
McGill, Anthony, B.A., B Sc. Ottawa.	Analyste en chef-adjt..	1er juill.'87	1,750 00	18 avril '47	1er juill.'87
McKay, John........ Pictou, N.-E.	Inspecteur des P. et M.	3 sept. '80	900 00	1er janv.'29	3 sept. '80
McKimm, Uriah Henry........ Pembroke, Ont.	Sous-perc., rev. de l'int. (classe B).	1er mai '86	800 00	5 mai '46	1er mai '86
McLenaghan, Nathaniel...... Perth, Ont.	Sous-perc., (classe A)..	28 déc. '93	1,000 00	17 nov. '37	28 déc. '93
McPherson, Andrew Fraser. Hamilton, Ont.	Comptable........	1er juill. '88	1,400 00	14 fév. '40	16 nov. '71
McPhie, Donald........ Hamilton, Ont.	{ Inspecteur du gaz.... do lumière élec.	1er sept. '76 28 mai '95	} 1,600 00	28 juin '36	1er sept. '76
McSween, James........ London, Ont.	Préposé à l'accise, 1re c.	1er fév. '84	1,000 00	26 nov. '51	30 mai '76
Nash, Samuel C........ Charlottetown, I.P.-E.	Percep. du rev. de l'int.	1er janv.'78	1,200 00	4 oct. '34	12 déc. 70
Nichols, James Thomas....... Owen-Sound, Ont.	Sous-percepteur, (cl. B).	19 sept. '89	1,000 00	16 déc. '33	7 juill. '7?
O'Brien, Edward Charles.... Montréal.	Prép. à l'acc., 2e classe	1er juill. '93	825 00	27 mars '68	1er nov. '86
O'Brien, James Francis. ..... Hamilton, Ont.	do 1re cl..	1er janv.'88	1,000 00	20 déc. '58	9 oct. '82
O'Donnell, John........ Kingston, Ont.	do 3e cl....	1er juill. '84	750 00	7 nov. '42	17 fév. 8?
O'Donohue, Michael John... Guelph, Ont.	do 3e cl...	1er janv.'94	660 00	12 nov. '69	1er janv.'92
O'Flaherty, Edward John... Montréal.	do 3e cl...	12 sept. '90	720 00	— Vers '40	27 déc. '86
O'Flaherty, ——— .... Québec.	Sous-insp. du gaz........	24 avril '93	800 00	13 juill. '48	24 avril '93
O'Leary, Thomas Joseph..... Toronto.	Préposé à l'acc., 1re cl...	1er juill.'88	1,000 00	14 juill. '53	1er janv.'83
Olivier, Jean Aimé. .... Trois-Rivières.	Inspecteur des P. et M.	1er avril '87	1,000 00	28 sept. '29	1er avril '87
Osborne, Arsemous Dalton.. Calgary, T. N -O.	Sous-perc., rev. de l'int. (classe B).	22 juill. '94	200 00	22 nov. '29	22 avril '92
O'Sullivan, Daniel........ Vancouver, C.-A.	Sous-perc., rev. de l'int. (classe A).	1er août '94	900 00	6 fév. '71	12 mai '90
Panneton, George Edouard.. Montréal.	Préposé à l'accise, 3e cl.	1er janv. '83	750 00	23 janv. '49	5 août '82
Pape, James........ Toronto.	Sous-inspect. du gaz...	20 mai '93	800 00	6 août '44	20 mai '93
Parkinson, Edward Bailey... Vancouver, C.-A.	Préposé à l'acc., 3e cl..	1er mars '94	630 00	29 nov. '63	12 mai '93
Parson, Geo. Fry........ Golden, C .A.	Sous-perc., rev. de l'int. (classe B).	1er juin '95	200 00	8 fév. '37	1er juin '95
Patton, James........ Québec.	Surint. des I.-M. B......	30 juin '82	1,800 00	5 juin '29	30 juin '82
Perkins, Levi Allan...... Saint Jean, P. Q.	Sous-perc., rev. de l'in. (classe B).	16 avril '68	440 00	25 juill. '24	16 avril '68
Perry, George Lafayette..... Montréal.	Préposé à l'accise, 3e cl.	30 juin '84	750 00	13 juill. '26	6 juin '77
Petit, Jean-Baptiste........ Québec.	Sous-insp. des P. et M.	6 janv. '80	500 00	23 déc. '45	6 janv. '80

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Pinhey, Henry.... Québec.	Sous-inspecteur, méca. des P. et B.	23 mai '93	600 00	14 avril '34	23 mai '93
Pinsonnault, Alfred.... Montréal.	Préposé à l'accise, 3e cl.	1er mai '84	750 00	20 mai '40	4 nov. '80
Piper, Harry.... Toronto.	Inspecteur des P. et M.	1er juin '81	1,300 00	29 oct. '39	14 août '79
Pole, Charles William.... Belleville, Ont.	Sous-perc., rev. de l'int. (classe A).	1er déc. '86	1,200 00	15 déc. '45	1er juin '82
Powell, John Bleeker.... Guelph, Ont.	Percep. du rev. de l'int.	1er mai '87	1,800 00	5 août '48	9 juill. '73
Power, Richard.... Québec.	Premier com. de spécif.	1er juill. '89	800 00	27 avril '51	1er oct. '84
Power, Thomas.... London.	Sous-perc., rev. de l'int. (classe A).	9 mars '78	1,300 00	3 août '48	9 mars '78
Pringle, Jas.... Whitby, Ont.	Sous-perc., rev. de l'int. (classe B).	25 mars '95	200 00	10 juin '34	25 mars '95
Provost, Jean Jacques.... Trois-Rivières, P.Q.	Sous-insp. des P. et M.	1er nov. '80	700 00	9 sept. '39	1er nov. '80
Purdie, Steven Anderson.... Frédéricton, N.-B.	Sous-inspecteur du gaz	1er fév. '86	200 00	28 mars '30	1er fév. '86
Quinn, John Dwyer.... Montréal.	Prép. à l'acc., cl. spéc.	1er déc. '88	1,200 00	6 janv. '49	1er janv. '84
Ramon, Pierre.... Windsor, Ont.	Sous-perc., rev. de l'int. (classe A).	29 oct. '79	1,500 00	28 août '33	17 fév. '73
Reddan, Charles Joseph.... Toronto, Ont.	Préposé à l'accise, 3e cl.	10 mai '88	750 00	1er oct. '66	10 nov. '87
Reddin, James.... Charlottetown, I.P.-E.	Inspecteur des P. et M.	14 août '79	1,200 00	16 juin '22	14 août '79
Reilly, John Stuart.... Montréal.	Prép. à l'acc., 2e classe	1er juill. '93	750 00	23 déc. '59	28 avril '90
Renaud, Albert H.... Montréal.	Prép. à l'acc., stagiaire	7 déc. '94	500 00	25 janv. '64	7 déc. '94
Rennie, George.... Stratford, Ont.	Sous-percept., rev. de l'int., (classe A).	21 déc. '85	1,200 00	2 août '42	24 janv. '67
	Inspecteur de gaz....	9 juill. '90	200 00		
Richard, Dosithé.... Sussex, N.-B.	Sous-insp. des P. et M.	7 juill. '80	600 00	26 juill. '34	7 juill. '80
Richard, Jean Urgèle.... Montréal.	do	14 août '79	700 00	17 oct. '41	14 août '79
Roche, H. G.... Ottawa.	Inspecteur du gaz....	1er juill. '89	900 00	30 janv. '50	1er juill. '89
	do lumière élec.	27 mai '95			
Rogerson, James Mounsey... Toronto.	Prép. à l'ac., cl. spéciale	1er juill. '76	1,200 00	8 avril '29	6 mars '69
Ross, Harold Edward.... Winnipeg	Sous-insp. des P. et M..	1er juin '87	600 00	22 janv. '56	1er juin '87
Ross, Samuel Foster.... Hamilton, Ont.	Sous-percept., rev. de l'int. (classe A).	1er déc. '73	1,495 00	6 avril '24	21 juin '68
Rouleau, Joseph.... Québec.	Prép. à l'acc., non classé	6 déc. '67	750 00	2 nov. '28	6 déc. '67
Rowan, Archibald.... Saint-Jean, N.-B	Inspecteur du gaz....	17 nov. '75	1,000 00	30 oct. '30	17 nov. '75
	do lumière élec.	27 mai '95			
Rowland, Edward.... London, Ont.	Préposé à l'accise, 2e cl.	1er janv. '80	850 00	20 fév. '30	26 juin '76
Rowland, Fleming.... Kingston, Ont..	Percep. du rev. de l'in.	1er mai '76	1,600 00	10 août '39	7 juill. '68
Russell, William West.... Winnipeg.	Sous-insp. des P. et M.	28 avril '90	500 00	3 mai '49	28 avril '90
Ryan, John Bernard.... Halifax, N.-E.	Inspect. des P. et M....	1er sept. '87	1,000 00	1er déc. '36	25 sept. '86
Ryan, W.... Montréal.	Prép. à l'accise, 3e cl....	1er juill. '93	690 00	12 juill. '40	— janv. '68
Saucier, Xavier.... Winnipeg.	Prép. à l'accise, 2e cl...	1er janv. '91	850 00	27 juin '69	14 nov. '89

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Schram, Burwell........ Saint-Catherine, Ont.	Sous-percept., rev. de l'int. (classe A).	1er fév. '88	1,200 00	9 mai '36	29 oct. '73
Scott, Matthew Wm......... Windsor, Ont.	Sous-percept., rev. de l'int. (classe B).	16 avril '95	200 00	1er nov. '37	16 avril '95
Scovil, Walter Bates........ Sussex, N.-B.	Inspecteur des P. et M.	14 août '79	800 00	2 nov. '24	14 août '79
Scullion, Patrick James...... Montréal.	Préposé à l'acc., 3e cl...	1er janv. '94	645 00	21 sept. '73	2 juill. '92
Scullion, William James..... Montréal.	do 2e cl.	1er janv. '85	935 50	6 sept. '57	1er août '82
Sexton, John .... Québec.	do 3e cl.	14 mai '89	750 00	1er déc. '37	14 mai '89
Shanacy, Michael........ Toronto.	Sous-percept., rev. de l'int.. (classe B).	8 déc. '85	1,100 00	2 nov. '49	8 déc. '85
	Inspecteur du gaz.......	9 juill. '90	100 00		
Simpson, Arthur Fisher... Sherbrooke, P Q.	Percept. du rev. de l'int.	18 janv. '85	1,380 00	31 juill. '48	18 juin '85
	Inspecteur du gaz.......	1er oct. '92			
	do lumière élec.	27 mai '95	100 00		
Sinon, Eugène Henry......... Brantford, Ont.	Sous-percepteur (cl. A)	26 mai '91	1,200 00	5 mai '63	14 fév. '87
Slattery, Ralph........ Ottawa, Ont.	Préposé à l'accise, 1re cl.	1er janv. '88	1,000 00	3 fév. '42	16 avril '83
Slattery, Thomas........ Belleville, Ont.	Sous-insp. des P. et M. et aide-mécanicien.	20 mai '84	700 00	20 juin '38	28 mai '84
Smyth, Bernard Brunswick. Saint-Jean, N.-B.	Préposé à l'accise, 3e cl.	1er avril '86	750 00	24 nov. '46	1er oct. '85
Spence, Francis Henry........ Stratford, Ont.	do 1re cl.	1er juill. '85	1,000 00	28 mai '63	1er janv. '83
Spence, John .... Brantford, Ont.	Perc. du rev. de l'int...	1er mai '76	1,600 00	28 juill. '30	15 juin '68
Spereman, James Joseph..... Windsor, Ont.	Prép. à l'accise, cl. spéc	1er nov. '80	1,600 00	28 mai '54	6 avril '78
Standish, Joseph Gerald..... Halifax, N.-E.	do do	1er janv. '85	1,400 00	25 janv. '49	18 janv. '83
Stewart, James........ London, Ont.	do 1re cl.	1er janv. '87	1,000 00	10 juin '48	7 mai '83
Stratton, William Cox....... Toronto.	Perc. du rev. de l'int...	1er déc. '80	2,200 00	31 juill. '46	11 fév. '71
Taylor, George Wilson........ Toronto.	Prép. à l'accise, cl. spéc.	21 sept. '93	1,200 00	23 juin '66	3 déc. '88
Taylor, James Ferguson...... London, Ont.	do 2e cl...	6 fév. '73	850 00	13 juill. '54	16 avril '72
Thériault, Levite........ Saint-Jean, N.-B.	Sous-insp. des P. et M.	1er oct. '94	600 00	14 mai '35	1er oct. '94
Thomas, Joseph Smith..... London, Ont.	Aide-mécanicien...... Inspect. des P. et M.	1er fév. '88	800 00	5 sept. '43	1er fév. '88
Thomas, Philip........ Winnipeg.	Sous-perc., rev. de l'int. (classe B).	25 mars '92	900 00	11 juin '38	1er avril '86
Thomas, Robert........ Windsor, Ont.	Prép. à l'accise, 2e cl...	1er juill. '93	825 00	27 juin '41	5 janv. '91
Till, Thomas Mercer........ Guelph, Ont.	Sous-perc., rev. de l'int. (classe A).	1er juill. '87	1,300 00	18 mai '47	5 oct. '82
Todd, Thomas........ Toronto.	Sous-insp. des P. et M...	6 août '92	600 00	17 sept. '32	6 août '92
Tomlinson, Walter Morecroft Montréal.	do ...	1er août '89	600 00	2 déc. '56	1er août '89
Tompkins, Patrick .... Halifax, N.-E.	Prép. à l'accise, 2e cl.	1er déc. '83	750 00	12 déc. '46	14 août '79
Toupin, François-X.J.A...... Montréal.	Sous-percep. du revenu de l'int., (classe A)..	1er juill. '93	1,430 00	29 nov. '47	24 oct. '83
Tourchot, Anatole Léon Jean Ottawa.	Sous-analyste, 3e cl....	1er août '92	1,100 00	5 avril '47	1er août '92

MINISTÈRE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Tracey, John Philip........... London.	Préposé à l'accise, 3e cl.	1er avril '94	630 00	19 janv. '40	3 août '92
Tremaine, Louis E.............. Sydney, C.-B., N.-E	Inspecteur des P. et M.	14 août '79	800 00	1er nov. '30	28 oct. '75
Verner, François. .... Montréal.	Prép. à l'acc., 2e classe	1er janv.'91	850 00	7 juill. '49	1er juill. '89
Villeneuve, Jacques............ Montréal.	do 1re cl.	9 fév. '92	1,000 00	30 janv. '38	— oct. '68
Vincent, Joseph Louis... Montréal.	Inspecteur de district...	1er juill. '93	2,400 00	19 mars '35	1er août '67
Wainwright, Frederick G... Halifax	Prép. à l'accise, 2e cl.	1er janv.'87	850 00	1er août '40	21 nov. '73
Waller, John Robert.......... Ottawa.	do 3e classe	1er nov. '89	720 00	25 oct. '65	18 juin '88
Walsh, Daniel Joseph......... Toronto.	do cl. spéc..	1er juill. '95	1,200 00	10 nov. '65	1er juill. '87
Wardell, Reginald Stuart R Winnipeg.	Prép. à l'ac., 3e classe.	1er déc. '94	690 00	9 juin '74	1er juin '94
Watkins, John Andrew....... Montréal.	do 3e classe	1er juill. '83	750 00	20 janv. '31	10 oct. '81
Watson, James................ Ottawa.	Commis au laboratoire Insp. des subst. aliment.	1er juill. '89 12 sept. '90	900 00 200 00	5 avril '41	— janv. '88
Webbe, Cecil Ephraim Arth. London, Ont.	Prép. à l'accise, 2e cl...	1er juill. '93	825 00	19 mars '67	1er août '91
Weir, James..................... Hamilton, Ont.	do 2e cl...	1er janv.'91	850 00	5 août '63	1er janv.'89
Westman, Thomas.............. Toronto.	do cl. spéc.	21 sept. '93	1,200 00	26 janv. '63	3 mai '84
Weyms, Charles................. Toronto.	do 1re cl.	1er janv.'88	1,000 00	4 mars '42	5 fév. '72
Wheatley, Alfred Edward... Hamilton, Ont.	Sous-insp. des P. et M.	11 fév. '91	650 00	29 sept. '67	11 fév. '91
Whelan, William Frederick Québec.	Commis de la spécific...	1er juill. '89	750 00	17 mai '32	26 mai '74
Whitteker, William...... Kingston, Ont.	Sous-insp. des P. et M.	14 août '79	600 00	13 sept. '34	14 août '79
Williams, John...... .... London, Ont.	Inspecteur du gaz..... do lumière élec.	1er juill.'83 28 mai '95	1,000 00	27 nov. '26	15 nov. '80
Wilmot, John Bentley....... Saint-Jean, N.-B.	Inspecteur des P. et M.	14 août '79	1,200 00	9 fév. '42	14 août 79
Wilson, David.................. London, Ont.	Sous-comptable...........	10 juin '93	800 00	8 mars '40	1er août '73
Winter, Arthur William...... Toronto.	Préposé à l'accise, 3e cl.	19 mars '90	750 00	25 oct. '64	19 sept. '89
Woodward, George W........ Guelph, Ont.	do cl. sp.	1er janv.'83	1,200 00	22 avril '40	11 juill. '76
Wolfenden, William.. .... Vancouver, C.A.	Sous-perc., rev. de l'in. (classe B).	3 oct. '91	700 00	8 août '43	3 oct. '91
do New-Westminster	Inspecteur du gaz..... ..	1er déc. '93	100 00		
Wright, Robert J .... Toronto.	Sous-insp. des P. et M.	1er janv.'81	750 00	24 déc. '51	1er janv.'81
Yates, James McGee .... Guelph, Ont.	Préposé à l'accise, 2e cl.	1er nov. '80	850 00	27 fév. '46	11 fév. '71

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Kilvert, Francis Edwin......	Sous-commissaire........	1er fév. '95	....	....	....
Bennet, Frederick George...	Commis de 1re classe...	1er juill. '89	1,700 00	10 mars '52	24 août '71
Ince, George Vincent.........	do ...	1er juill. '89	1,700 00	11 janv. '35	1er fév. '70
Bleakney, Arthur Crawley..	do ...	1er juill. '89	1,700 00	12 août '53	1er sept. '72
McKiel, Charles Edward.....	do ...	1er sept. '90	1,550 00	24 avril '46	1er déc. '74
Fawcett, Guilford Heber.....	do ...	1er juill. '89	1,650 00	13 nov. '50	6 fév. '73
Farrow, Robinson Russell...	do et comptable.	1er juill. '95	1,400 00	7 mars '63	15 janv. '81
Baker, William Chipman.....	Commis de 2e classe.....	1er juill. '82	1,400 00	16 juill. '53	18 oct. '73
Russell, William................	do ...	1er juill. '89	1,400 00	28 mai '44	1er juin '76
Sanders, Edwin Lewis........	do ...	1er sept. '90	1,400 00	17 mars '56	1er août '82
Ackers, John	do ...	1er sept. '91	1,250 00	16 juill. '46	1er fév. '79
Bliss, Thomas Alder Dickson	do ...	1er oct. '91	1,250 00	28 juin '57	23 mai '82
Courtney, John..................	do ...	1er sept. '91	1,250 00	27 juin 48	7 fév. '82
Code, Thomas James..........	do ...	1er avril '92	1,250 00	29 janv. '64	1er avril '82
Campbell, James Joseph.....	do ...	1er juill. '89	1,200 00	10 juill. '51	12 avril '70
Dunlevie, Sidney Alfred.....	do ...	1er juill. '92	1,250 00	4 juin '47	4 juin '80
Morin, Alfred.....................	do ...	1er juill. '92	1,250 00	10 janv. '57	15 juin '76
Christie, Jessie Blackburn...	do ...	1er juill. '93	1,150 00	26 juin '61	1er mai '84
Breadner, Robt. Walker......	do ...	1er juill. '95	1,100 00	13 janv. '65	13 sept. '84
Roper, Sydney C. D	Commis de 3e classe....	1er juill. '89	1,000 00	30 juin '49	18 déc. '85
Grafton, William Henry......	do ...	1er fév. '85	950 00	29 nov. '50	1er janv. '85
Lacerte, Alide.....	do ...	1er juin '82	950 00	4 juill. '65	1er juin '82
Fraser, Annie......................	do ...	1er juill. '90	800 00	17 sept. '61	21 juill. '87
Bristol, John R. Ketcheson..	do ... Secrétaire particulier	27 nov. '89 8 déc. '92	700 00 600 00	23 sept. '68	27 nov. '89
Frost, Samuel L. Tilley......	Commis de 3e classe....	1er nov. '90	700 00	30 juill. '57	1er nov. '90
Watson, John Archibald.....	do ...	1er juill. '95	600 00	6 déc. '66	10 déc. '91
Lafontaine, Adélard Marie Lesiège.	do ...	1er juill. '95	600 00	30 mars '56	15 mai '91
Rorke, Herbert Victor.........	do ...	1er juill. '95	600 00	25 avril '69	15 mai '91
Carleton, Wm. Henry.........	Emballeur......	1er janv. '91	500 00	23 mai '72	27 mai '82
Bales, Wm. Daniel Pye.......	Messager	12 avril '90	500 00	27 déc. '66	12 avril '90
Gow, John William............	do	1er juill. '67	500 00	25 sept. '37	1er sept. '56

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
PROVINCE D'ONTARIO.			$ c.		
Amherstburg.					
Gott, George	Percepteur	24 juill. '84	1,000 00	18 oct. '27	1er nov. '73
Bailey, Henry Albert	Préposé au débarquem.	1er sept. '81	600 00	14 mars '52	1er sept. '81
Brown, John	do	27 mars '74	600 00	2 août '28	27 mars '74
Caldwell, William	Douanier	1er mai '86	550 00	29 oct. '32	1er mai '86
King, Sydney Arthur	Sous-percepteur	1er mars '73	450 00	23 janv. '44	1er mars '73
Kingsville. Scott, Mathew William	do	10 janv. '81	450 00	1er nov. '37	10 janv. '81
Leamington. McCormick, Francis Burwell, South-Port, Ile Pelée.	do	1er déc. '88	500 00	30 oct. '39	1er déc. '88
Belleville.					
Webster, William	Percepteur	18 oct. '78	1,400 00	4 déc. '44	18 oct. '78
Covert, John	Douanier	1er juin '81	300 00	6 janv. '25	1er juin '81
Hambly, Philip Hail	do	1er juill. '87	600 00	20 oct. '35	1er juill. '87
McGinnis, Arthur	do	9 fév. '92	900 00	25 déc. '52	9 fév. '92
Bowmanville.					
Brittain, Joseph	Préposé au débarquem.	1er avril '87	500 00	4 déc. '39	1er avril '87
Brantford.					
Leeming, Henry Blakey	Percepteur	1er mai '76	1,400 00	5 oct. '30	1er mai '76
Heath, Edwin Lee	Sous-percepteur	1er sept. '79	800 00	9 janv. '39	1er sept. '79
Foster, Thomas	Préposé au débarquem.	27 oct. '76	800 00	7 déc. '39	27 oct. '76
Brockville.					
Jones, Wm. Hamilton	Percepteur	1er mars '88	1,300 00	17 fév. '37	1er mars '88
Montgomery, Wm. Henry	Commis et préposé au débarquement.	12 avril '90	700 00	5 nov. '56	12 avril '90
Stewart, Alexander	Préposé au débarquem.	24 janv. '50	800 00	5 janv. '29	24 janv. '50
Stayner, Thomas Allan	Préposé aux arrivages.	1er juill. '85	600 00	13 août '53	1er juill. '85
Mills, Albert Edward, Smith's Falls.	Sous-percepteur	1er août '89	500 00	—— '44	1er août '89
Chatham.					
Stephenson, Rufus	Percepteur	25 avril '92	1,300 00	14 janv. '35	23 mai '82
Duck, John	Sous-percepteur	13 fév. '65	600 00	7 fév. '24	13 fév. '65
Ridgetown. Fellows, Wm. Risley	do	1er avril '91	400 00	4 mars '90	29 août '82
Rondeau, Blenheim. Coastworth, Caleb	Douanier	5 avril '70	400 00	6 nov. '28	5 avril '70
Romney. Eberts, Joseph Melchior	Préposé au débarquem.	1er sept. '84	850 00	21 août '40	1er sept '84

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Cobourg.			$ c.		
Ewing, Charles Eldon	Percepteur	6 nov. '65	1,200 00	13 avril '30	6 nov. '65
McAllister, Daniel	Préposé au débarquem.	2 mars '82	850 00	2 fév. '31	2 mars '82
Hagerman, John G	Douanier	1er fév. '92	650 00	28 juill. '39	1er fév. '92
Lockwood, Milton Kingsley Brighton.	Sous-percepteur	6 avril '71	600 00	27 juin '25	6 avril '71
Fowler, George Orchard Cramahe.	do	15 juill. '77	550 00	5 juill. '32	13 juill. '77
Collingwood.					
Watson, George	Percepteur	22 nov. '66	1,000 00	2 déc. '28	22 nov. '66
Cameron, Alex. McKinnon Meaford.	Sous-percepteur	1er nov '88	600 00	11 sept. '56	1er nov. '88
Hogg, William Ashton	Préposé au débarquem.	3 avril '82	550 00	23 janv. '59	3 avril '82
Galna, John Parry-Sound.	do	5 juill. '81	500 00	22 fév. '49	5 juill. '81
Cornwall.					
Cline, John H	Douanier	11 sept. '94	400 00	20 juill. '64	11 sept. '94
Cook, Durham Aultsville.	Préposé au débarquem.	15 oct. '78	350 00	1er nov. '38	15 oct. '78
Desoronto.					
Rayburn, Richard	Percepteur	1er août '92	700 00	1er fév. '41	1er août 92
Fort-Erié.					
Brookfield, Emman'l Wilters	do	1er mai '85	1,400 00	3 oct. '27	1er mai '85
Johnson, John Thomas	Douanier	18 juin '80	600 00	4 oct. '40	18 juin '80
Scholfield, Thomas	do	1er juin '90	600 00	23 juin '46	1er juin '90
Lewis, Charles Wesley	Commis et préposé au débarquement.	1er déc. '75	700 00	9 oct. '47	1er déc. '75
Schryer, Joseph	Préposé au débarquem.	28 fév. '74	600 00	3 oct. '35	28 fév. '74
Newbigging, Thomas Leslie	do	27 fév. '74	600 00	13 juin '42	27 fév. '74
House, William Taylor	Commis et préposé au débarquement.	1er juin '87	600 00	28 mars '42	1er juin '87
Wilkins, Oscar Fitzalwyn	do do	1er sept. '84	600 00	2 juill. '36	1er sept. '84
Young, Charles	Préposé aux arrivages	18 mai '92	500 00	12 déc. '44	18 mai '92
Noble, John		20 fév. '95	600 00	—— '26	1er déc. '93
Galt					
Peck, Thomas	Percepteur	1er nov. '86	850 00	14 oct. '56	1er nov. '86
Erb, Abram Albert Preston.	Sous-percepteur	1er août '90	250 00	8 mars '29	14 août '79
Dennis, William Alfred	Douanier	6 juin '87	600 00	14 fév. '53	6 juin '87
Gananoque.					
Ormiston, John	Percepteur	17 avril '58	1,100 00	3 mars '34	17 avril '58
Dixon, William Rockport.	Sous-percepteur	6 juin '87	500 00	14 fév. '38	6 juin '87

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Goderich.			$ c.		
Farrow, Asher	Percepteur	1er juill. '84	1,000 00	17 avril '40	1er juin '84
Williamson, Archib. Martin. Kincardine.	Sous-percepteur	8 sept. '82	600 00	4 juill. '37	8 sept. '82
Davis, Henry. Wingham.	do	1er oct '82	600 00	4 juin '43	1er oct. '82
Whitely, William Thomas. Clinton.	do	13 avril '92	600 00	16 janv. '37	13 avril '92
Neelen, Fred. G. Seaforth.	do	1er août '94	400 00	8 mai '53	1er août '94
Guelph.					
Heffernan, Thos. Augustus	Percepteur	16 mai '79	1,300 00	11 mai '37	16 mai '79
Hutton, Edwin Henry	Commis	1er nov. '75	900 00	6 nov. '55	1er nov. '75
Costello, John	Préposé au débarquem.	1er nov. '73	600 00	25 déc. '40	1er nov. '73
McNamara, Michael. Walkerton.	Sous-percepteur	1er oct. '80	600 00	7 mars '41	1er oct. '80
Hamilton.					
Kilvert, Francis Edwin	Percepteur	1er fév. '87	3,000 00	27 déc. '38	1er fév. '87
McKenzie, Alexander Innes.	Contrôleur	25 oct. '76	1,500 00	6 fév. '26	1er avril '76
Whyte, Ralph Little	Premier commis	27 oct. '76	1,400 00	30 mai '20	27 oct. '76
Thomson, John	Estimateur	1er mars '73	1,400 00	— juin '35	1er mars '73
Woodward, Henry William.	Commis	1er août '66	1,000 00	2 avril '26	1er août '66
Murray, Hugh	do	1er nov. '83	1,200 00	26 juin '43	1er nov. '83
Townsend, Samuel Watton	do	1er mai '77	700 00	4 nov. '21	1er mai '77
Alexander, Andrew	do	1er juin '84	900 00	29 juill. '32	1er juin '84
Park, Robert Hood	do	1er juin '87	800 00	25 janv. '34	1er juin '87
McKenna, John Adam P	do	1er avril '90	600 00	5 juin '40	1er avril '90
Cape, John	do	1er déc. '81	1,200 00	30 déc. '41	— août '76
Dixon, Herbert Anthony L	Premier préposé au déb	5 avril '67	850 00	13 avril '19	5 avril '67
Colvin, Robert	Commis et préposé au débarquement.	12 avril '90	600 00	5 juill. '70	12 avril '90
Wingfield, Alex. Hamilton	Préposé au débarquem.	8 oct. '77	600 00	1er août '28	8 oct. '77
Halcrow, James	Garde-clefs et jaugeur.	1er juin '74	600 00	9 janv. '39	1er juin '74
Cleary, Stephen	Douanier	1er sept. '89	600 00	— déc. '33	6 mai '74
Ferguson, Alexander	Messager	1er mai '80	450 00	20 nov. '46	1er mai '80
Seymour, David J. Hagarsville.	Sous-percepteur	1er juin '94	350 00	....	1er juin '94
Stock, Thomas. Dundas.	do	1er mai '86	1,200 00	18 avril '15	1er mai '86

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Hamilton.—Fin.			$ c.		
Moblo, John ... Dunnville.	Sous-percepteur ...	23 juin '93	800 00	4 mars '42	23 juin '93
Galbraith, Thomas Jefferson Dunnville.	Prép. au débarquement	6 avril '76	100 00	5 mars '41	6 avril '76
McCandelish, A ...	Commis ...	1er mars '95	500 00	24 mai '60	1er mars '95
Burns, John ...	do ...	1er mars '95	600 00	2 janv. '55	1er mars '95
Foster, Henry ... Wellington Square.	Sous-percepteur ...	24 sept. '80	400 00	5 fév. '24	24 sept. '80
Felan, Morris ... Oakville.	do ...	13 juill. '94	450 00	30 déc. '42	13 juill. '94
Port-Hope.					
Burton, Edmund John W ...	Percepteur ...	15 sept. '72	1,200 00	5 janv. '48	15 sept. '72
Beatty, Johnston ...	Douanier ...	10 juin '93	550 00	12 sept. '38	10 juin '93
Hagerman, Christopher A ...	Préposé au débarquem.	1er juin '80	750 00	18 oct. '42	1er juin '80
Kingston.					
Hamilton, Clarke ...	Percepteur ...	29 juin '82	1,800 00	17 mars '33	29 juin '82
Shaw, Abraham ...	Contrôleur intérimaire	1er mars '88	1,200 00	11 déc. '48	19 janv. '75
Anglin, Robert D ...	Premier commis ...	1er mars '88	1,000 00	8 déc. '38	23 fév. '73
Neish, William ...	Commis ...	23 juill. '77	750 00	18 janv. '34	23 juill. '77
Gaskin, Thomas ...	do ...	1er juill. '90	1,000 00	27 mars '50	1er juin '85
Driver, Thomas ...	Estimateur ...	23 juin '75	1,100 00	15 août '42	23 juin '75
Hogle, John ... Bath.	Sous-percepteur ...	1er janv. 77	450 00	25 nov. '26	1er janv. '77
Quigley, Joseph ...	Douanier ...	1er avril '88	550 00	29 avril '45	1er avril '88
Robinson, William ...	do ...	1er juin '88	550 00	17 juin '47	1er juin '88
Graves, Wm. Daws ...	Préposé aux arrivages ...	1er mai '92	550 00	16 juill. '48	1er avril '91
Hogan, Thomas ... Wolfe Island	Douanier ...	10 avril '93	500 00	28 fév. '47	10 avril '93
Joslin, Almon ... Port-Metcalf.	do ...	16 mai '85	150 00	28 mai '46	16 mai '85
Rankin, David J ... Collins Bay.	do ...	16 mars '82	150 00	30 mars '33	16 mars '82
Raymond, Richard ...	do ...	19 sept. '89	300 00	27 nov. '50	19 sept. '89
Comer, Geo. Wm. Henry ...	Préposé aux arrivages.	1er avril '92	550 00	21 oct '40	1er avril '91
Hanley, James ...	do ...	27 nov. '89	550 00	8 fév. '43	27 nov. '89
Geoghegan, John ...	do ...	4 mai '93	400 00	23 janv. '50	4 mai '93
Nugent, Peter ...	Emballeur ...	1er mai '81	500 00	27 juill. '57	1er mai '81
Hitchens, Henry ...	Douanier ...	1er août '94	450 00	24 déc. '52	6 mai '72
Horne, W. E ...	do ...	5 oct. '94	200 00	14 nov. '30	1er juin '88

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Lindsay.			$ c.		
Browne, David	Percepteur	5 avril '73	800 00	—— '28	5 avril '73
London.					
Reid, Robert	do	1er janv. '78	2,000 00	1er janv. '22	1er janv. '78
Collett, Edward Stephen M.	Contrôleur intérimaire	1er juill. '85	1,400 00	19 juill. '26	19 juill. '65
Siddons, John	Estimateur	28 oct. '73	1,300 00	4 avril '27	28 oct. '73
Sutherland, George Daniells	do	1er mai '82	1,300 00	17 janv. '32	1er mai '82
Williams, John Lang	Commis et garde-clefs	7 fév. '80	750 00	—— '30	7 fév. '80
Brett, William	Emballeur	1er janv. '88	500 00	10 mai '59	1er janv. '88
Talbot, Oscar Henry	Caissier	1er mai '94	900 00	29 déc. '60	11 mai '88
Taylor, James Ferguson	Sous-percepteur	4 sept. '82	300 00	13 juill. '54	4 sept. '82
Strathroy.					
McDiarmid, Finlay	Douanier	5 avril '70	100 00	28 mars '29	5 avril '70
New-Glasgow.					
McLean, Hugh Allen	do	1er mai '91	550 00	6 janv. '58	1er mai '91
Dreaney, Thomas Henry	Commis	7 fév. '91	600 00	22 mars '71	7 fév. '91
Finnigan, Edward	Commis et préposé au débarquement.	11 mai '88	600 00	20 août '68	11 mai '88
Minhinnick, Wm. Brown	do do	11 mai '88	600 00	19 mars '63	11 mai '88
Donaldson, Donald Alex	do do	12 avril '90	700 00	30 juill. '68	12 avril '90
Orr, Robinson John	Emballeur et messager	12 août '89	450 00	5 sept. '64	12 août '89
McFadden, John	Préposé au débarquem.	1er août '92	500 00	9 nov. '71	1er août '92
Brady, John C	do do	7 mars '94	500 00	....	7 mars '94
Boyle, Patrick F	do do	1er juin '95	500 00	—— '47	1er juin '95
Morrisburg.					
Broder, Andrew	Percepteur	1er juin '92	1,000 00	....	1er juin '92
Perkins, James	Sous-percepteur	24 déc. '79	500 00	22 juin '28	24 déc. '79
Iroquois.					
Napanee					
Elliott, George Mullholland	Percepteur	1er fév. '84	900 00	17 oct. '52	1er fév. '84
Perry, Charles Benjamin	Préposé au débarquem.	1er mai '75	500 00	16 sept. '27	1er mai '75
Niagara.					
Kirby, William	Percepteur	1er juill. '71	900 00	13 oct. '17	1er juill. '71
Sando, John	Douanier	1er juin '88	600 00	29 sept. '46	1er juin '88
Walker, Joseph	Préposé au débarquem.	8 sept. '85	400 00	13 fév. '44	8 sept. '85
Queenston.					

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Chutes Niagara.			$ c.		
Brown, Joseph Pell.........	Premier commis	1er avril '87	1,000 00	10 fév. '37	18 déc. '65
Rogers, Henry Blanckley....	Préposé au débarquem.	— juin '54	900 00	20 août '27	— juin '54
Cannon, John Henry..........	do ...	11 nov. '69	650 00	16 avril '41	11 nov. '69
Culhane, Patrick.....	do ...	1er juill. '72	650 00	—— '29	1er juill. '72
Bender, Hiram.....................	do ...	2 sept. '79	600 00	16 oct '42	2 sept. '79
Harvey, Thomas Brunswick	Sous-percepteur..........	11 sept. '79	750 00	25 nov. '38	11 sept. '79
Chippawa.					
Flynn, James Joseph..........	Préposé au débarquem	—mars. '80	600 00	31 août '58	— mars '80
Jackson, James..................	do ...	— nov. '79	600 00	2 août '22	— nov. 79
Bartle, John Clarence..........	do ...	14 mars '82	700 00	21 août '57	14 mars '82
Parker, Wm. McMicking.....	do ...	29 mars '82	600 00	30 juin '51	29 mars '82
Keller, Chas Freder'k Daniel	Douanier	1er janv. '86	750 00	6 sept. '44	8 fév. '84
House, William Henry........	do	1er juill. '86	600 00	18 sept. '57	21 oct. '85
Brown, James.....................	Commis et préposé au débarquement.	1er oct. '84	750 00	20 mai '44	1er oct. '84
McKenzie, Charles James...	do do ...	1er oct. '84	750 00	22 mars '47	1er oct. '84
Robertson, Augustus R........	do do ...	5 déc. '91	600 00	3 janv. '53	5 déc. '91
Nidh, Henry........................	Préposé au débarquem.	14 mars '88	600 00	24 mars '50	14 mars '88
Wood, Fred F..........................	do ...	1er avril '93	600 00	23 juill. '62	1er avril '93
Oshawa.					
Blamey, Geo. Frederick......	Percepteur................	1er janv. '82	800 00	26 nov. '33	1er janv. '82
O'Dea, James........................	Préposé au débarquem.	6 fév. '78	550 00	20 mars '35	6 fév. '78
Ottawa.					
Batson, B................................	Percepteur................	1er oct. '94	1,800 00	—— '32	1er oct. '94
Bartram, Joseph Thomas....	Contrôleur........	9 juin '76	1,400 00	24 juin '41	1er janv. '57
Patterson, Thomas...............	Estimateur................	1er avril '83	1,400 00	11 mai '21	1er avril '83
Steacy, John Butler..............	Commis et préposé au débarquement.	5 avril '73	950 00	10 fév. '27	5 avril '73
Marier, Pierre........................	Préposé au débarquem.	13 mai '81	800 00	20 fév. '20	13 mai '81
McGovern, John James......	Douanier.........	1er janv. '88	800 00	4 fév. '52	1er sept. '76
Russel, Colin.........................	Commis..........	1er mai '86	950 00	14 avril '41	9 mai '81
Clark, Robt. Alex..	do	1er juill. '89	750 00	25 juill. '68	1er juill. '89
Waggoner, Stephen Hooper.	Commis et préposé au débarquement.	1er juill. '90	650 00	13 mars '59	1er juill. '90
Payne, Edward	do ...	1er fév. '92	600 00	25 sept. '44	1er août '88
Hinds, Hugh..........................	Commis.....................	1er juill. '93	600 00	25 sept. '68	10 juin '89
Champness, Weldon............	Douanier.....................	22 mai '89	700 00	3 janv. '39	22 mai '89

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Ottawa—Fin.			$ c.		
Spittal, Robert.	Douanier.	1er mars '88	650 00	18 mars '48	1er mars '88
Ryan, Patrick Eugene	do	1er déc. '92	750 00	4 janv. '36	1er déc. '92
Hood, Thos. Andrew	do	1er avril '92	700 00	13 déc. '65	1er déc. '87
Warren, Joseph Pembroke.	Sous-percepteur	19 mai '76	700 00	15 avril '26	19 mai '76
Munro, John McNab Almonte.	do	1er août '83	550 00	4 avril '43	1er août '83
Stewart, Donald Renfrew.	do	1er déc. '85	400 00	29 avril '29	1er déc. '85
Donald, Frank Carleton Place.	do	6 déc. '86	500 00	22 mars '43	6 déc. '86
Neilson, George Edward Arnprior.	do	17 avril 90	400 00	12 mars '34	17 avril '90
Gagné, C	Douanier	5 oct. '94	600 00	7 juin '43	12 déc. 92
Owen-Sound.					
Stephens, James Crispen	Percepteur	1er août '82	800 00	23 janv. '47	1er août '82
Wabb, Samuel Alfred French River.	Douanier	1er juin '89	300 00	30 avril '53	1er juin '89
Paris.					
Hall, Thomas	Percepteur	1er mars '78	1,000 00	31 janv. '35	1er mars '78
Kinnear, Alexander Molson.	Préposé au débarquem.	10 mai '75	600 00	— avril '26	10 mai '75
Peterboro'.					
Clementi, Charles Hamilton	Percepteur	1er janv.'91	1,200 00	2 mars '61	17 déc. '84
Snyder, C. J	Commis	1er juill. '95	600 00	24 juin '64	22 juin '95
Picton.					
Ross, Walter T	Percepteur	23 mai '78	800 00	22 janv. '47	23 mai '78
Maclean, William Henry	Préposé au débarquem.	20 oct. '64	250 00	22 sept. '22	20 oct. '64
Pringer, John	Douanier	13 sept. '66	200 00	2 sept. '19	13 sept. '66
Shannon, John	do	1er avril '87	200 00	2 juill. '39	1er avril '87
Chadd, George James Wellers Bay.	Sous-percepteur	1er oct. '85	400 00	21 août '37	1er oct. '85
Niles, Stephen Philip Wellington.	do	1er janv.'92	200 00	4 fév. '25	1er janv.'92
Prescott.					
Jessup, Edward	Percepteur	1er août '85	1,200 00	11 janv. '32	1er août '85
Dowsley, Matthew	Commis, préposé au débarquem. et visiteur.	21 déc. '70	900 00	8 avril '27	21 déc. '70
Murphy, John	Préposé au débarquem.	1er juill. '74	600 00	28 mars '45	1er juill. '74
Gerald, Asahel Scott	Douanier	25 janv '62	600 00	31 août '38	25 janv. '62
Keeler, Robert M	Commis et préposé au débarquement.	1er avril '92	600 00	6 oct. '55	1er août '91
Hollingsworth, Samuel	Douanier	1er juill. '83	600 00	8 déc. '32	1er juill. '83
Mooney, John Maitland.	Sous-percepteur	28 mars '76	400 00	7 oct. '24	28 mars '76
McMillan, Robert Pringle Cardinal.	do	6 juin '90	400 00	12 mars '43	6 juin '90

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Port-Arthur.			$ c.		
Nicholson, Peter	Percepteur	16 mai '74	1,000 00	—— '35	16 mai '74
Livingstone, John Fort-William.	Sous-percepteur	1er mai '72	800 00	30 oct. '26	1er mai '72
Boyce, Thomas Riddell	Commis	14 mai '89	800 00	1er fév. '64	14 mai '89
Colcleugh, John W. Portage-du-Rat.	Sous-percepteur	21 sept. '91	250 00	1er juin '50	21 sept. '91
Sainte-Catherine.					
Cuffe, John E.	Percepteur	11 nov. '92	1,000 00	4 mars '40	11 nov. '92
Hodge, Archibald	Commis et préposé au débarquement.	13 mars '76	800 00	17 juill. '32	— juin '74
McClive, John	Préposé au débarquement et visiteur	15 mars '76	700 00	5 janv. '50	15 mars '76
Spillette, Silas William Port-Dalhousie.	Sous-percepteur	29 mai '82	700 00	15 janv. '37	29 mai '82
Battle, John. Thorold.	do	23 juill. '74	750 00	31 janv. '57	23 juill. '74
McFarland, Duncan Elliott. Port-Colborne.	do	1er sept. '75	300 00	1er janv. '31	1er sept. '75
Ramsden, John Port-Colborne.	Douanier	27 mai '90	300 00	26 avril '46	27 mai '90
Clark, Wm. Beverly Port-Dalhousie.	do	1er août '89	200 00	2 mars '56	1er août '89
Saint-Thomas.					
Emery, Wm. Y	Percepteur	16 mai '93	1,200 00	—— '32	16 mai '93
King, John Dufficy	Sous-percepteur	23 déc. '79	850 00	20 juin '20	25 sept. '54
Smellie, John Reid	Préposé au débarquem	12 juill. '75	800 00	31 mars '29	12 juill. '75
Finlay, James Thos. Clark.	Sous-percepteur	28 mars '74	750 00	7 déc. '39	28 mars 74
Walker, Geo. Isaac Aylmer.	do	21 oct. '92	350 00	28 déc. '41	21 oct. '92
Payne, Manuel. Port-Stanley.	do	1er juill. '84	300 00	10 fév. '45	1er juill. '84
Backhouse, William Burwell.	do	5 juill. '81	300 00	— mars '39	5 juill. '81
Thompson, Thomas Port-Bruce.	Douanier	5 avril '70	100 00	—— '20	5 avril '70
Sarnia.					
Matheson, George Nair	Percepteur	26 janv. '56	1,800 00	2 déc. '35	26 janv. '56
Adams, Joshua Fourth	Préposé au débarquem.	10 août '74	800 00	22 avril '40	10 août '74
McLagan, John	do	1er août '79	600 00	31 oct. '41	1er août '79
Macvicar, Alfred Fisher	do	1er fév. '87	550 00	24 août '68	1er fév. '87
Ostrom, Wm. Albert	Commis et préposé au débarquement.	1er janv. '84	700 00	29 août '53	1er janv. '84
Alcock, James	Douanier	18 juin '84	600 00	11 juill. '45	18 juin '84
Couse, James Albert. Courtright.	Sous-percepteur	14 déc. '88	500 00	—— '44	14 déc. '88

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Sarnia—Fin.			$ c.		
Cronk, Asa	Sous.percepteur	7 juin '84	500 00	—— '33	7 juin '84
Clark, O. S. Point Edward.	do	1er juill. '92	700 00	17 août '48	1er juill. '92
Dawson, Daniel Petrolia.	do	16 oct. '73	800 00	16 mars '35	16 oct. '73
Almas, A. A	Douanier	1er juill. '95	600 00	10 oct. '49	29 juin '95
Sault-Sainte-Marie.					
Plummer, Henry	Percepteur	1er fév. '89	1,200 00	29 déc. '51	1er fév. '89
Ironside, James Symington	Commis et préposé au débarquement.	31 août '80	750 00	13 juill. '35	31 août '80
Prout, John W. Bruce Mines.	Sous-percepteur	1er mai '92	400 00	13 déc. '67	1er mai '92
English, Richard Manitowaning.	do	19 avril '71	500 00	7 fév. '34	19 avril '71
Monck, Alfred Cockburn Island.	do	1er nov. '92	300 00	17 juin '38	1er nov. '92
McGuire, Gloss Crysler Algoma Mills.	do	1er janv. '92	500 00	....	1er janv. '92
Howey, W. H. Sudbury.	do	1er fév. '94	400 00	....	1er fév. '94
Flesher, Thos Rivière Spanish.	do	1er déc. '94	400 00	23 août '46	26 nov. '94
Simcoe.					
Matthews, John	Percepteur	1er janv. '92	850 00	29 juin '39	1er nov. '84
Law, William S. Tilsonburg.	Sous-percepteur	1er janv. '87	600 00	21 déc. '33	1er janv. '87
Davis, John R. Port-Dover.	do	1er janv. '92	500 00	24 sept. '53	1er janv. '92
Stewart, Geo	do	1er nov. '94	250 00	21 mars '42	17 oct. '94
Stratford.					
Hess, John George	Percepteur	6 nov. '93	1,200 00	8 nov. '38	6 nov. '93
Knox, Wellington J. Thos	Préposé au débarquem.	18 avril '87	700 00	24 mai '59	18 avril '87
MacGregor, Chas. John	Commis	9 avril '85	850 00	19 fév. '33	9 avril '85
Hawkins, Alfred St. George Listowell.	Sous-percepteur	1er sept. '85	400 00	23 avril '50	1er sept. '85
Tyson, Albert Monroe Wiarton.	do	25 août '88	400 00	8 avril '43	25 août '88
Moyes, Wm St. Mary's.	do	11 nov. '92	500 00	6 janv '53	11 nov. '92
Cull, Dr J. W. Mitchell.	do	1er déc. '93	400 00	....	1er déc. '93
Toronto.					
Small, John	Percepteur	10 mars '91	4,000 00	8 oct. '31	10 mars '91
Douglas, John	Contrôleur	1er janv. '58	2,250 00	19 mars '26	1er janv. '58
Paton, Robert Graham Alex	Garde clefs en chef	1er janv. '88	1,200 00	16 mars '30	16 nov. '55
Fleming, John Beverley	Caissier	1er janv. '91	1,400 00	22 août '54	1er déc. '72
Baxter, Charles Wesley	Adjoint du caissier	1er janv. '91	1,100 00	19 janv. '57	22 oct. '73
McCaffry, James Robert	Commis	26 mai '69	1,500 00	6 fév. '51	26 mai '69

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance	Date de la première nomination.
Toronto—Suite.			$ c.		
Ridgway, Robert	Commis	1er juill. '76	800 00	20 oct. '23	1er juill. '76
Heakes, James Robert	do	1er mai '78	750 00	11 juill. '49	1er mai '78
Cowan, John Arpen	do	1er juill '78	1,000 00	11 oct. '50	1er juill. '78
Taylor, Conyngham Crawf'd	do	22 janv. '83	700 00	9 août '23	22 janv. '83
Ardagh, Henry Hatton	do	6 fév. '83	800 00	11 sept. '53	6 fév. '83
Woods, Wm. Patrick	do	1er déc. '87	700 00	27 août '63	1er déc. '87
Greer, James	do	1er juill. '86	700 00	5 oct. '53	1er juill. '86
Thompson, John	do	1er déc. '88	650 00	15 juill '70	5 déc. '88
Tinning, William Karr S.	do	1er mai '82	750 00	29 août '62	1er mai '82
Walton, Robert F	do	1er fév '89	650 00	29 mars '46	1er fév. '89
Reiddy, Charles	do	1er juill. '83	650 00	22 juill. 40	1er juill. '83
Harris, Samuel T. H.	do	1er juin '89	600 00	26 avril '60	1er juin '89
Griffith, William	do	1er sept. '81	750 00	27 mars '27	1er sept. '81
Bovell, Howard	do	1er avril '84	700 00	29 mars '40	1er avril '84
MacMurchy, Jno. C.	do	1er janv. '91	600 00	2 janv. '69	1er janv. '91
Blackwood, Thomas Ferg'n.	Estimateur	1er juill '81	1,800 00	27 déc. '33	1er juill. '81
Baker, Charles	do	1er avril '72	1,400 00	26 août '33	1er avril '72
Pearson, Wesley	Sous-estimateur	1er janv. '93	1,200 00	17 fév. '51	13 mai '82
Patterson, Alexander, jeune.	do	1er juill. '89	1,200 00	4 août '57	1er juill. '82
McCaw, Hugh	do	1er juill. '77	800 00	10 déc. '32	1er juill. '77
Davidson, John James	do	1er déc. '91	1,600 00	13 sept. '43	1er déc. '91
Bell, Robert	Jaugeur	1er avril '83	1 200 00	8 juin '32	1er avril '83
Yorston, James	Garde-clefs	1er juill. '77	700 00	12 juill. '44	1er juill. '77
Anderson, Bouchette	Premier préposé au débarquement.	1er janv. '88	1,000 00	29 déc. '47	1er juin '70
Howe, William	Préposé au débarquem.	17 mars '64	750 00	6 mai '26	17 mars '64
Monro, George	do	20 mai '72	750 00	8 août '31	20 mai '72
Sharp, Daniel M	Douanier	1er mai '85	200 00	26 juin '31	1er mai '85
Port-Credit.					
Loarden, Cornelius	Préposé au débarquem.	16 mai '72	650 00	21 déc. '33	16 mai '72
Scott, Andrew	do	1er avril '73	800 00	10 nov. '47	1er avril '73
McClain, William	do	1er juin '73	700 00	—— '23	1er juin '73
Lefroy, George	do	28 fév. '74	650 00	29 déc. '29	28 fév. '74
Dickey, Walter	do	1er juill. '77	700 00	24 juin '32	1er juill. '77

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Toronto—Suite.			$ c.		
Mitchell, Thomas	Préposé au débarquem.	1er mai '78	700 00	22 janv. '44	1er mai '78
Bickerstaff, Joseph	do	15 août '81	700 00	19 nov. '32	15 août '81
Black, David Nathaniel	do	1er sept. '83	650 00	1er nov. '37	1er sept. '83
Plunkett, William	do	1er mai '84	700 00	1er juill. '52	1er mai '84
Armstrong, Thomas	do	1er juin '88	600 00	15 avril '15	1er juin '88
Beale, James	Commis et préposé au débarquement.	1er juin '91	600 00	19 oct. '60	1er juin '91
Meredith, Wm. Edward	do	18 oct. '89	600 00	15 oct. '50	1er mars '86
Somers, Frank, jeune	do	1er fév. 91	700 00	3 août '68	1er fév. '91
Fowler, Edwin	Préposé aux arrivages.	22 oct. '73	600 00	9 oct. '34	22 oct. '73
Burns, William	do	22 oct. '73	600 00	2 juin '26	22 oct. '73
Lowther, John	do	22 oct. '72	600 00	22 mai '35	22 oct. '72
Milburn, Robert Baldwin	Douanier	1er juill. '81	650 00	22 déc. '48	1er juill. '81
Lloyd, Frank	do	26 mars '91	600 00	1er déc. '52	1er juill. '82
Loughrane, Lawrence	do	25 avril '92	600 00	15 sept. '44	25 avril '92
Graham, Nicholas	Emballeur	1er juill. '81	550 00	12 juill. '33	1er juill. '81
Hudson, John Wilkinson	do	1er juill. '81	500 00	14 fév. '41	1er juill. '81
O'Farrall, Robert	do	1er juill. '81	500 00	13 nov. '38	1er juill. '81
Thompson, John	do	25 mars '83	500 00	23 juill. '40	1er juill. '82
Wright, Robert	do	1er juill. '83	500 00	13 mars '58	1er juill. '83
Byers, Henry	do	1er juill. '83	500 00	3 mars '56	1er juill. '83
Reid, William	do	1er juill. '83	500 00	10 juin '45	1er juill. '83
Trowbridge, John	do	1er juill. '83	500 00	29 juill. '52	1er juill. '83
Dunlop, Wm. John	Emballeur et messager.	1er fév. '89	500 00	17 mars '62	1er fév. '89
Slean, John	do	1er mars '86	500 00	15 juin '59	1er mars '86
Giroux, Octave	do	18 avril '87	500 00	23 janv. '53	18 avril '87
Ferguson, Wm.	Emballeur, messager et portefaix.	20 août '90	500 00	3 mars '66	20 août '90
Davis, Thomas Jefferson	Emballeur et messager.	1er juin '87	500 00	21 juill. '64	1er juin '87
Rutland, Sinclair A.	do	18 oct. '89	500 00	8 janv. '41	18 oct. '89
Jackman, Josiah	Emballeur, messager et portefaix.	20 août '90	500 00	13 juill. '64	20 août '90
Slemin, Charles	Gardien et messager	4 juin '70	500 00	20 déc. '31	4 juin '70
Williams, Thomas	Messager	1er mai '78	500 00	10 août '39	1er mai '78
Cook, Marshall Edwin	Embal. et portefaix	1er janv. '90	500 00	10 août '66	1er janv. '90

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ONTARIO.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Toronto.—Fin.			$ c.		
McCuaig, Donald Alex.	Portefaix	9 fév. '92	500 00	11 mai '47	9 fév. '92
Clelow, O. S.	Douanier	11 mars '95	550 00	30 juill. '65	11 mars '95
Coulter, Alex.	Commis	1er fév. '95	500 00	21 janv. '65	31 janv. '95
Gellespie, John S	Emballeur	... .	500 00	4 juill. '54	31 janv. '95
Fowlie, Albert, Orillia.	Sous-percepteur.	17 avril '89	500 00	16 oct. '41	17 avril '89
Manning, John J, Brampton.	do	4 nov. '90	550 00	17 août '52	4 nov. '90
Parkhill, Wm. James, Midland.	do	1er mars '89	800 00	27 déc. '40	1er mars '89
Graydon, Robert, Streetsville.	do	1er juill. '88	200 00	1er juill. '47	1er juill. '88
Gilchrist, Jno., Orangeville.	do	21 janv. '93	500 00	2 nov. '36	21 janv. '93
Trenton.					
McGuire, Francis James	Percepteur	9 juill. '75	600 00	—— '25	9 juill. '75
Wallaceburg.					
Deming, Henry Vilender	Préposé au débarquem.	23 juill. '74	600 00	3 juill. '30	23 juill. '74
Roebuck, Henry, Sombra.	Douanier	20 août '90	400 00	12 déc. '40	20 août '90
Whitby.					
Philp, Jamee Rowe	Percepteur	1er mars '94	600 00	23 fév. '35	1er mars '94
Taylor, Charles	Préposé au débarquem.	1er mars '78	600 00	28 août '36	1er mars '78
Moody, Thomas	do	1er avril '87	300 00	3 nov. '30	1er avril '87
Windsor.					
Martin, Stewart Edward	Percepteur	1er déc. '92	1,800 00	....	1er déc. '92
Morton, William	Contrôleur	14 mars '54	1,200 00	17 avril '22	25 nov. '51
Cowan, Miles Richard Buck.	Commis	1er avril '58	1,200 00	5 mars '33	29 nov. '55
Marentette, Joseph Laurent.	Préposé au débarquem.	26 sept. '55	700 00	19 mars '34	26 sept. '55
Watson, John	do	23 juill. '65	600 00	16 janv '24	23 juill. '65
Baby, William Lewis, Sandwich.	do	30 oct. '73	700 00	13 avril '12	30 oct. '73
Hanrahan, Patrick	do	5 mai '82	600 00	5 juin '48	5 mai '82
Drouillard, Albert	do	19 déc. '83	500 00	12 mai '51	19 déc. '83
Bushell, Wm. Crampton	do	1er juin '86	600 00	4 mars '57	1er juin '86
McKee, Thomas, Sandwich.	Douanier	24 sept. '80	350 00	16 mai '27	24 sept. '80
Dench, Thos. Q	do	1er janv.'91	600 00	4 juill. '45	1er janv.'91
Barnett, John	do	21 sept. '91	750 00	25 nov. '44	21 sept. '91

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Windsor.—Fin			$ c.		
Beers, James M. R..............	Douanier.....................	1er déc. '91	700 00	13 sept. '50	1er déc. '91
Janisse, James David	do	16 déc. '84	600 00	2 avril '46	16 déc. '84
Laing, John Wilfred..........	do	1er juin '86	600 00	3 mai '50	1er juin '86
Crampton, James...............	do	1er janv.'89	600 00	10 déc. '39	1er janv '89
Thompson, Marshall..........	do	5 janv. '92	650 00	30 juin '46	5 janv. '92
Chevalier, Samuel..	Sous-percepteur....	15 fév. '73	600 00	1er mai '31	15 fév. '73
Woodstock.					
Van Ingen, William Henry..	Percepteur.........	22 nov '66	1,300 00	31 oct. '32	6 avril '58
Hook, William..........	Sous-percepteur..........	11 août '75	700 00	30 juill. '27	11 août '75
Ingersoll.					
Banting, Charles.....	mmis et préposé au ébarquement.	1er juill.'84	700 00	7 avril '39	1er juill. '84
Wilson, Wm. Foster............	do do ...	1er juin '93	600 00	8 juin '74	1er juill.'91
PROVINCE DE QUÉBEC.					
Coaticook.					
Daly, John Baptist............	Percepteur..................	20 août '90	1,200 00	29 avril '37	20 août '90
Churchill, James................	Commis et préposé au débarquement.	1er août '83	800 00	1er sept.'47	1er août '83
Durocher, Jean-Baptiste.....	Préposé au débarquem	12 juill. '83	600 00	8 mai '50	12 juill. '83
Jenks, John Nathaniel.........	Douanier	1er janv. 94	800 00	18 juill. '50	1er janv.'94
Baldwin, Eugene O............	do	1er mai '92	500 00	1er juill. '66	1er mai '92
Williams, J........................	do	1er janv.'94	250 00	....	1er janv.'94
Cookshire.					
Ross, Alexander................	Percepteur..................	1er janv.'91	600 00	1er août '50	— mai '79
Bean, Leslie Eugene..........	Sous-percepteur..........	1er janv.'92	450 00	13 mars '70	1er janv.'92
Hereford.					
Gendreau, A. Bagnes..........	do	1er janv.'88	600 00	8 mai '54	1er janv.'88
Agnes.					
Graham, Donald................	Douanier	1er mai '92	500 00	26 avril '46	1er mai '92
Agnes.					
Gaspé.					
Kavanagh, Arthur J...........	Percepteur..................	19 juin '94	800 00	27 août '23	19 juin '94
McGie, Donald Barnabas.....	Sous-percepteur..........	5 mai '71	400 00	11 oct. '37	5 mai '71
Hemmingford.					
Proper, Frederick Scrine.....	Percepteur.......	1er janv.'77	700 00	14 déc. '39	12 mars '68
Rowe, Geo.........	Sous-percepteur..........	4 mai '93	400 00	....	4 mai '93
Russeltown.					

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Himmingford—Fin.			$ c.		
Saunders, Wm	Sous-percepteur	1er mai '91	500 00	22 juill. '42	1er mai '91
Athelstan. Fiddes, Alex.	Douanier	1er mai '89	350 00	14 août '37	1er mai '89
Frontier. Kingsbery, William Clayton.	do	1er avril '82	450 00	28 août '41	1er avril '82
Roxham.					
Montréal.					
O'Hara, William Jerrold	Sous-percepteur	1er juill. '92	2,400 00	14 avril '48	1er juill. '69
Boyer, Rémi	Contrôleur	8 juin '92	1,600 00	1er oct. '42	7 avril '72
Blomeley, Edwin	Premier commis	1er déc. '91	1,400 00	31 janv. '24	16 déc. '63
Laurin, Alphonse	do	1er juill. '93	1,400 00	2 juill. '43	1er juill. '69
McLaughlin, Henry	Contr'r des arrivages	1er août '92	900 00	7 oct. '64	1er janv. '88
Tidmarsh, Samuel	Préposé au débarquem.	— juin '72	1,200 00	14 nov. 22	— mai '50
Lamer, Joseph Emmanuel	do	1er avril '74	750 00	— fév. '44	1er juill. '72
Charland, Magloire	do	1er avril '74	750 00	4 sept. '36	1er avril '74
Mercier, Edouard Henri	do	1er avril '74	750 00	26 oct. '38	1er avril '74
Porteus, John	do	1er nov. '89	800 00	10 mai '44	1er mars '84
Lavoie, François Arthur	Caissier	1er avril '88	1,700 00	26 sept. '33	20 janv. '65
Scott, Edward Taylor	Sous-caissier	1er avril '88	1,500 00	12 fév. '30	1er avril '88
Jordan, John Astralake	Commis	1er août '71	700 00	17 mars '32	1er août '71
Malbœuf, Arthur	do	1er juill. '72	1,100 00	8 déc. '36	1er juill. '72
Lemieux, Hermidas A.	do	— avril '74	1,000 00	19 janv. '37	— avril '74
Chambers, Thomas	do	— avril '74	1,100 00	26 mai '43	— avril '72
Lantier, Arthur Aurélien	do	14 mars '79	1,200 00	15 oct '45	23 oct. '73
Laurin, Alphonse, jeune	do	1er juill. '89	550 00	13 mars '65	1er juill. '89
Smith, George	do	24 juin '76	800 00	30 juin '50	24 juin '76
Tighe, Edward	do	1er avril '82	1,200 00	26 nov. '47	1er avril '82
Barrett, Robert Phipps	do	1er juill. '83	800 00	28 mai '44	1er juill. '83
Duncan, David Logan	do	1er juill. '83	800 00	22 avril '52	1er juill. '83
Miller, John Stewart	do	1er juill. '83	800 00	22 avril '34	1er juill. '83
Davis, John	do	1er juill. '83	1,000 00	9 nov. '39	1er juill. '83
Ryan, George William	do	1er juill. '83	700 00	22 août '48	1er juill. '83
Monsell, Wm. Henry	do	1er fév. '91	700 00	27 janv. '40	1er fév. '91
Cross, Samuel	do	1er juill. '83	850 00	9 déc. '47	1er juill. '83

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Montréal—Suite.			$ c.		
Sorley, James Stewart	Commis	1er juill. '83	800 00	14 août '60	1er juill. '83
Isaacson, Herbert Noël	do	1er juill. '83	850 00	6 nov. '55	1er juill. '83
Bélair, Gaspard Adélard P.	do	1er juill. '83	700 00	15 sept. '58	1er juill. '83
McKenna, William John	do	4 nov. '89	700 00	23 déc. '68	4 nov. '89
Perham, Louis Daniel	do	1er juill. '90	900 00	3 avril '54	1er juill. '85
Butler, Tobias	do	1er juill. '84	600 00	5 juin '56	1er juill. '84
Tansey, Timothy Peter	do et préposé au débarquement.	10 avril '89	600 00	28 janv. '56	10 avril '89
Loyer, Joseph Samuel	do do	1er juill. '90	600 00	15 avril '59	1er avril '90
Lunny, Richard	do do	1er déc. '87	700 00	19 mars '60	1er déc. '87
Bourret, Arthur	Commis	1er août '92	600 00	4 nov. '42	— nov. '73
Latouche, A. M.	do	1er oct. '93	650 00	8 janv. '60	1er oct. '93
Moore, James Thos	do	1er nov. '93	550 00	25 déc. '53	1er nov. '93
Douglas, James Henry	Estimateur	1er juill. '89	1,800 00	21 mai '44	1er janv. '88
Brossard, Télesphore	do	6 juin '91	1,800 00	28 oct. '48	1er juill. '86
Ambrosse, John David Long	do	1er avril '82	1,800 00	28 janv. '38	1er avril '82
Hatchette, John	do	1er juill. '82	1,800 00	24 mai '34	1er juill. '82
Lanthier, Auguste	Sous-estimateur	4 avril '74	1,300 00	20 mars '38	4 avril '74
Lavoie, Jos. Adélard	do	1er déc. '90	800 00	9 fév. '69	— juill. '85
Dufresne, Joseph	do	7 fév. '91	900 00	21 avril '51	1er avril '86
Cuthbert, Robert	do	1er juill. '93	1,200 00	21 juin '44	1er juill. '93
Corbeil, Joseph Zéphirin	Aide-jaugeur	1er sept. '86	1,100 00	14 déc. '50	1er oct. '83
Coallier, Jean-Baptiste	Garde-clefs	30 avril '72	800 00	26 oct. '44	30 avril '72
Mailloux, Joseph	Emballeur	1er nov. '67	500 00	7 avril '31	1er nov. '67
Murray, John	do	1er juill. '88	500 00	8 fév. '62	1er juill. '88
Morrison, John	do	10 nov. '85	500 00	16 mai '48	10 nov. '85
Labelle, Grégoire	do	1er avril '74	500 00	16 déc. '42	15 fév. '65
Matheson, John	do	1er janv. '90	500 00	15 mars '49	1er janv. '90
McAulay, Joachim Joseph	Préposé aux arrivages	1er juill. '89	650 00	25 nov. '62	1er juill. '89
Dixon, James McKean H.	Préposé aux arrivages et garde-clefs.	1er juill '85	600 00	2 août '44	1er juill. '85
Lemieux, Damase Joseph	Préposé aux arrivages et garde-clefs.	1er juill. '85	600 00	2 janv. '53	1er juill. '85
Losey, Taylor	do do	1er juill. '85	600 00	24 sept. '44	1er juill. '85

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Montréal—Suite			$ c.		
Cahill, Thos. Alexander	Préposé aux arrivages et garde-clefs	1er juill. '85	600 00	16 déc. '45	1er juill. '85
McCaffrey, Wm. John	Préposé aux arrivages.	1er fév. '89	600 00	23 janv. '64	1er fév. '89
Mullins, Henry	do ...	—— '66	600 00	29 déc. '40	—— '66
Tester, Thomas	do ...	1er mai '72	600 00	22 juin '39	—— '61
Garault, Maxime	do ...	— oct. '74	600 00	26 juill. '34	— oct. '74
Tuff, David	do ...	— juin '72	650 00	1er déc. '46	— juin '72
Nicholson, Thomas William	do ...	— juin '72	550 00	17 janv. 38	— juin '72
McCluskey, John	Préposé aux arrivages et garde-clefs	— juin '72	700 00	25 déc. '45	— juin '72
Tessier, Louis Joseph	Préposé aux arrivages.	— juin '72	600 00	20 mai '42	— juin '72
Fenoglio, Alexander	do ...	—— '72	600 00	2 avril '34	—— '72
Sanguinette, Léonidas	do ...	30 juin '72	550 00	21 fév. '48	30 juin '72
Johnston, James	do ...	— mai '72	550 00	9 sept. '35	— mai '72
Martin, Napoléon Pierre	do ...	1er déc. '87	600 00	9 déc. '61	1er déc. '87
Roberts, William	do ...	1er déc. '87	600 00	—— '40	1er déc. '87
Roach, Michael	do ...	1er déc. '87	550 00	30 juill. '64	1er déc. '87
Murren, Henry	do ...	27 sept. '72	550 00	25 mars '26	27 sept. '72
Lambert, Jeremiah	do ...	1er avril '74	550 00	— avril '37	1er avril '74
Vallée, Henri	do ...	1er avril '74	600 00	27 mai '47	1er avril '74
Valois, Joseph Almeida	Préposé aux arrivages et garde-clefs.	1er avril '84	600 00	29 avril '52	1er avril '84
Dupuis, Jos. Alfred	Préposé au débarquem.	16 mars '95	800 00	22 fév. '61	16 mai '93
Wilkes, Edward Thomas	Préposé aux arrivages.	1er mai '84	600 00	19 juin '44	1er mai '84
Richardson, William Henry	do ...	1er mai '84	600 00	9 sept. '52	1er mai '84
McNeil, Peter	do ...	1er fév. '85	600 00	31 oct. '49	1er fév. '85
Rawley, William	do ...	1er juin '85	500 00	31 oct. '40	1er juin '85
Paré, Adhémar	do ...	14 mai '89	600 00	19 juin '62	14 mai '89
Martin, P.	do ...	1er juill. '95	500 00	27 janv '51	1er juill. '95
Isaacson, J. E.	do ...	1er juill. '95	500 00	6 sept. '60	1er juill. '95
Holdbrook, B. T.	do ...	1er juill. '95	500 00	3 oct. '61	1er juill. '95
Balthazard, B.	do ...	1er juill. '95	500 00	8 mars '61	1er juill. '95
Lafleur, L. H.	Douanier	1er nov. '94	700 00	15 oct. '42	1er nov. '94
Neher, Martin	do	1er fév. '95	500 00	21 fév. '47	1er fév. '95
Ryan, T.	do	1er juill. '95	500 00	4 mars '54	1er juill. '95

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance	Date de la première nomination.
Montréal—Fin.			$ c.		
Sherritt, James	Préposé aux arrivages.	1er mai '91	550 00	14 nov. '44	1er mai '91
Galbraith, J	Douanier.	1er juill. '95	500 00	26 juill. '58	1er juill. '95
Patterson, William Low	Préposé aux arrivages.	1er mai '91	600 00	25 janv. '53	1er mai '91
Phœnix, John	do	1er mai '91	550 00	13 mai '44	1er mai '91
Morgan, Geo	Douanier	1er juill. '95	550 00	22 fév. '66	1er juill. '95
Leduc, D	do	1er juill. '95	500 00	—— '40	1er juill. '95
L'Africain, Napoléon	Préposé aux arrivages.	1er oct. '92	550 00	21 sept. '61	1er oct. '92
Brière, J. C. O	do	1er août '94	475 00	—— '69	1er août '94
Smith, Merrit Munson — Dundee.	Sous-percepteur	15 sept. '79	550 00	8 déc. '34	14 mars '64
Long, George — Saint-Régis.	do	18 avril '87	400 00	24 mars '39	18 avril '87
O'Reilly, Charles B — Riv. à la Truite.	do	1er fév. '88	300 00	19 nov. '49	1er fév. '88
Fiset, Arthur — Saint-Jérôme.	do	12 avril '90	300 00	22 oct. '54	12 avril 90
Lavallée, Vincent Paul — Joliette.	do	1er oct. '91	200 00	27 mars '39	1er oct. '91
New-Carlisle.					
Beauchesne, Pierre Clovis	Percepteur	1er juin '83	1,000 00	8 juin '41	5 mai '71
Allard, William — Carleton.	Préposé au débarquem.	1er août '74	400 00	12 août '37	1er août '74
Christie, Hugh — Paspébiac.	Douanier	23 mai '73	400 00	25 sept. '32	23 mai '73
Leblanc, Joseph — New-Richmond.	do	16 mai '88	100 00	25 mai '40	16 mai '88
Percé.					
Flynn, William	Percepteur	1er avril '79	600 00	22 juill. '36	18 juin '58
Sirois, Joseph Octave	Préposé au débarquement et visiteur.	25 juin '79	450 00	29 janv. '35	25 juin '79
Potton.					
Lynch, Walter	Percepteur	1er mai '79	600 00	7 mars '47	1er mai '79
Perkins, Calvin Colburn	Préposé au débarquem.	3 oct. '74	500 00	5 déc. '33	3 oct. '74
Mooney, Amos Austin	Douanier.	1er janv. '78	500 00	8 août '31	1er janv. '78
Québec.					
Forsyth, Joseph Bell	Percepteur	17 avril '91	3,000 00	30 juin '31	17 avril '91
Carter, William Henry	Contrôleur	1er sept. '91	1,600 00	17 mai '36	9 mai '71
Dion, Aurélien V	Estimateur	4 juin '89	1,100 00	18 mai '39	27 oct. '77
Martineau, Ferdinand	do	20 nov. '86	900 00	6 déc. '34	20 nov. '86
Watters, James Giblin	Sous-estimateur	2 juin '88	700 00	16 déc. '48	2 juin '88

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Québec—Suite.			$ c.		
Gouin, Charles	Commis	28 avril '60	1,200 00	2 août '30	28 avril '60
Hawkins, Alfred George	do	20 déc. '60	1,000 00	13 mai '24	20 déc. '60
Giroux, Elzéar Louis Joseph	do	1er oct. '73	800 00	6 janv. '39	1er oct. '73
Doucet, Eugène	do	1er mars '74	750 00	21 août '49	1er mars '74
Larue, Panet Edouard	Contrôleur des arrivages.	1er oct. '93	1,000 00	3 janv. '43	1er sept. '73
Gray, Frost Wood	Sous-contrôleur des arrivages.	1er oct. '93	1,000 00	4 avril '42	9 avril '84
Bélanger, François-Xavier	Jaugeur	1er mai '91	900 00	— déc. '50	5 août '81
Bolger, Michael Kingsley	Préposé au débarquem.	1er janv.'86	800 00	12 juill. '48	1er janv. '86
Laurin, Louis Napoléon	do	12 juin '82	800 00	8 juill '52	12 juin '82
Dugal, Léandre	Gardien d'entrepôt	31 oct. '70	900 00	4 sept. '36	31 oct. '70
Morin, Joseph Beauce.	Sous-percepteur	1er sept. '92	300 00	27 mars '51	1er sept. '92
Gauvin, Narcisse Rivière-du-Loup.	do	9 juill. '90	500 00	2 sept. '44	9 juill. '90
Joncas, Pierre Léger Iles de la Madeleine.	do	1er juill.'90	500 00	10 mai '51	— sept. '75
Bilodeau, Ambroise Baie de la Trinité.	Douanier	1er déc. '81	100 00	—— '32	1er déc. '81
Hillier, Edwin Tadousac.	do	1er août '92	300 00	23 fév. '56	1er août '92
Griffiths, Jacob	Gardien de bureau	1er juill. '69	550 00	24 fév. '32	1er mai '54
Rouillard, Jean	Garde-clefs	— déc. '72	650 00	31 juill. '40	— déc '72
Batterton, James	do	23 oct. '73	600 00	15 juin 34	23 oct. '73
Cauchon, Romain	do	10 nov. '74	600 00	6 mai '33	10 nov. '74
Edge, W. E	do	1er sept. '75	750 00	24 juin '34	1er sept. '75
Trudel, J. Edmond	Préposé aux arrivages.	22 sept. '74	650 00	3 mars '42	22 sept. '74
Vallerand, Louis Napoléon	do	1er janv.'86	600 00	28 fév. '56	1er janv. '86
Griffiths, Geo. Anthony	do	20 août '90	600 00	7 sept. '60	20 août '90
Hannon, Henry M	Emballeur et messager.	20 août '90	500 00	10 oct. '66	20 août '90
Deavy, John	Portefaix	—— '69	400 00	— juill. '26	—— '69
Hannon, Owen	do	— mai '53	400 00	8 déc. '30	– mai '53
Rimouski.					
Martin, Joseph Adhémar	Percepteur	8 mai '84	400 00	12 mars '47	8 mai '84
Patton, John Hoopteller Matane.	Préposé au débarquem.	11 juin '72	100 00	10 déc. '34	11 juin '72
Côté, Marjorique Pointe-au-Père.	Douanier	27 mai '80	150 00	29 nov. '23	27 mai '80

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—QUÉBEC.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Saint-Armand.			$ c.		
Bourret, Edmond Augustus.	Percepteur.........	1er juin '77	700 00	16 nov. '40	13 fév. '65
Smith, Peter.........	Douanier.........	1er août '87	600 00	25 janv. '22	1er août '87
Futvoye, Fred. Franc. Booth	do	1er juill.'89	500 00	25 fév. '64	1er juill.'89
Luke, Philip Edward......... Philipsburg.	Sous-percepteur.........	1er nov. '77	250 00	23 juill. '28	1er nov. '77
Saint-Hyacinthe.					
Hamel, Joseph Antoine.........	Percepteur.........	11 fév. '79	750 00	13 août '33	11 fév. '79
Saint-Jean.					
Wood, Hannibal Whitney...	Percepteur.........	1er fév '90	1,200 00	10 juill.'40	1er fév. '90
Latour, Joseph Cyprien......	Douanier.........	1er juill.'89	500 00	20 janv. '62	1er juill.'89
Gallet, Alphonse .... Rouse's Point.	Préposé aux arrivages et garde-clefs.	1er mai '72	600 00	20 sept. '36	— mai '62
Brouillet, Pierre .... Rouse's Point.	Douanier.........	21 juill. '90	600 00	29 juill. '42	21 juill. '90
Pinsonneault, Joseph E...... Lacolle.	Sous-percepteur.........	17 janv. '88	600 00	19 nov. '50	17 janv. '88
Rowe, Chas. Sylvester......... Lacolle.	Préposé au débarquem.	1er janv.'88	500 00	13 sept. '32	1er janv.'88
Danis, Antoine Dosithée...... Valleyfield.	Sous-percepteur.........	1er juill.'88	500 00	5 fév. '39	1er juill.'88
Pattison, William Mead ..... Clarenceville.	do	3 nov. '73	600 00	8 fév. '28	28 nov. '71
Baker, Joel Homer......... Frelighsburg.	do	13 janv. '86	650 00	19 janv. '62	1er nov. 83
Wells, George Washington . Frelighsburg.	Douanier.........	9 mai '59	200 00	23 nov. 25	9 mai '59
Sherbrooke.					
Hunt, William Josiah	Préposé au débarquem.	19 juin '81	700 00	18 sept. '43	19 juin '81
Murphy, James......... Richmond.	Sous-percepteur.........	12 avril '90	700 00	20 juill. '48	12 avril '90
Héroux, Blaise.........	Préposé au débarquement et commis.	1er juill.'88	600 00	29 sept. '58	1er août '86
O'Dell, Henry A.........	Estimateur.........	1er avril '93	600 00	15 fév. '55	1er avril '93
Sorel.					
Mathieu, Joseph.........	Percepteur.........	9 avril '84	600 00	20 fév. '37	9 avril '84
Stanstead.					
Channell, Charles Stewart..	Percepteur.........	3 mai '70	1,150 00	20 mars '20	20 fév. '61
Paquette, John Flavien.......	Préposé au débarquem.	1er nov. '87	500 00	9 juin '62	1er août '82
Elder, John Wallace......... Stanstead Junction.	Sous-percept. intérim...	1er juill. '80	600 00	22 janv. '62	1er juill.'80
Merriman, Lucien Thomas..	Commis.........	14 août '79	750 00	20 mars '31	1er avril '73
Moore, Ralph Merry......... Magog.	Sous-percepteur.........	1er août '90	600 00	25 oct. '59	1er août '90
McGowan, William, jeune.. Georgeville.	Préposé au débarquem.	6 déc. '80	580 00	24 fév. '49	6 déc. '80

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Sutton.			$ c.		
Dunn, John	Percepteur	1er juill. '85	700 00	10 mai '43	1er août '77
Currie, Edgar Prentis	Douanier.	1er juill. '85	400 00	14 sept. '44	1er juill. '85
Allen, Jeremy	do	16 sept. '73	100 00	17 mai '23	16 sept. '73
Trois-Rivières.					
Vanasse, Pierre Benjamin	Percepteur	1er mars '89	1,100 00	3 oct. '38	1er mars '89
Gouin, A. J	Douanier	18 mai '93	500 00	28 mars '60	18 mai '93
Prov. du Nouv.-Brunswick.					
Bathurst.					
Baldwin, John E	Percepteur	1er déc. '94	800 00	28 fév. '48	1er déc. '94
Leahy, David.	Commis et préposé au débarquement.	1er août '83	500 00	13 mai '54	1er août '83
Benoit, Joseph	Douanier	16 juin '83	60 00	15 juin '37	16 juin '83
Sormany, Henry Armand — Shippegan.	Sous-percepteur	1er août '77	600 00	23 oct. '35	1er août '77
Blackhall, James George C. — Caraquette.	do	16 avril '59	600 00	27 janv. '27	16 avril '59
Bourgeois, Médéric E — Tracadie.	do	17 avril '75	200 00	15 avril '38	17 avril '75
Foley, Patrick James — New-Bandon.	do	25 août '74	400 00	1er mai '42	25 août '74
Chatham, N.-B.					
Ferguson, Daniel	Percepteur	27 mars '65	1,200 00	30 avril '26	27 mars '65
Crimmen, Thomas	Estimateur	1er déc. '81	800 00	22 sept. '48	2 août '71
Anderson, William	Garde-clefs	1er mai '70	550 00	13 juin '26	1er mai '51
Connors, William T	Préposé au débarquem.	1er juill. '73	450 00	3 janv. '47	18 mai '70
Johnson, Basil Eloi — Richibouctou.	Sous-percepteur	1er janv. '90	800 00	4 mai '59	1er janv. '90
LeBlanc, Jude J — Bouctouche.	do	1er juill. '91	500 00	28 avril '48	1er juill. '91
Russ, Wm. Horen Bolsford — Kingston.	Préposé aux arrivages.	16 juill. '77	400 00	23 janv. '38	16 juill '77
Keswick, David — Bouctouche.	do	1er juin '78	300 00	30 janv. '35	1er juin '78
Richard, Damien O — Cap.	Douanier	1er oct. '86	60 00	15 mai '30	1er oct. '86
Dalhousie.					
Montgomery William	Percepteur	1er juill. '71	1,000 00	6 oct. '38	1er juill. '71
McKenzie, Archibald — Campbelltown.	Sous-percepteur	12 juill. '83	500 00	29 mai '41	12 juill. '83
Dochester.					
Dobson, Walter	Percepteur	1er juill. '84	600 00	5 mai '54	1er juill. '84
Boudreau, Alexandre — Rockland.	Sous-percepteur	1er juill. '84	400 00	15 mai '32	1er juill. '84

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR-NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Frédéricton.			$ c.		
Street, Alfred Foxcraft	Percepteur	1er janv.'73	1,500 00	28 janv. '44	1er janv.'73
Winter, Herbert Gayner	Estimateur	1er janv.'71	1,000 00	9 nov. '50	1er janv.'71
Richards, James Frederick	Commis	1er mai '78	700 00	28 nov. '52	1er mai '78
Moncton.					
Binney, Irvine Whitty	Percepteur	1er nov. '83	1,200 00	10 juill. '41	16 déc. '74
Rayworth, John Snowball	Préposé au débarquem.	1er juill. '85	700 00	1er nov. '57	1er juill. '85
Wood, William Rufus	Douanier	1er janv.'88	400 00	12 oct. '52	1er janv.'88
Wallace, John	Sous-percepteur	1er août '87	600 00	18 nov. '21	1er août '87
Hillsboro'.					
Dysart, Andrew Huot	do	27 juin. '73	500 00	30 août '38	27 juin '73
Cocagne.					
Robidoux, Ferdinand	do	1er août '85	700 00	14 juill. '49	1er août '85
Shédiac.					
Cleaveland, David	do	1er mai 85	300 00	14 sept. '39	1er mai '85
Alma.					
McKinley, Charles Hamilton	Douanier	1er sept.'75	200 00	20 mars '40	1er sept.'75
Alma.					
Brewster, Gilbert	do	1er mai '85	300 00	3 sept. '30	1er mai '85
Harvey.					
Anderson, Charles Wm	do	1er mai '85	100 00	7 janv. '43	1er mai '85
Waterside.					
Newcastle.					
Park, William Adam	Percepteur	4 nov '87	1,100 00	27 juin '53	4 nov. '87
Wheeler, Patrick	Préposé aux arrivages	1er nov. '73	700 00	25 déc. '46	1er nov. '73
Sackville.					
Milner, William Cochran	Percepteur	10 déc. '81	800 00	20 janv. '46	10 déc. '81
Prescott, William	Sous-percepteur	1er mai '73	200 00	24 fév. '46	1er mai '73
Baie Verte.					
Ward, Rufus Cote	Percepteur	1er déc. '81	100 00	1er juill.'44	1er déc. '81
Rockport.					
Ford, Alexander	Douanier	1er juill.'88	200 00	29 mars '52	1er juill.'88
Saint-André.					
Gove, Charles Morrell	Percepteur	1er janv.'70	1,200 00	4 sept. '14	1er juill.'68
Whitlock, William	Préposé au débarquement et commis.	2 janv. '70	800 00	1er avril '48	1er mars '68
Stinson, Thomas	Douanier	1er avril '74	500 00	17 janv. '44	1er avril '74
Chubb, George	do	1er juin '88	200 00	24 mai '41	1er juin '88
Back Bay.					
McKay, Samuel	do	1er juin '88	200 00	—— '39	1er juin '88
Beaver Harbour					
Clark, Alexander John	do	1er mars '88	600 00	1er déc. '50	1er mars '88
Campo Bello.					
Brown, Owen Alendo	do	1er nov. '89	300 00	8 fév. '59	1er nov. '89
Campo Bello.					
McLaughlin, Daniel Isaac Woodward.	do	1er nov. '89	300 00	2 mars '57	1er nov. '89
Seal Cove.					
Trecarten, Thomas Lord	Sous-percepteur	2 août '89	350 00	22 sept. '60	2 août '89
West Isles.					
Calder, Edward Allen	do	1er janv '88	400 00	30 nov. '60	1er janv.'88
North Head.					

MINISTÈRE DES DOUANES-SERVICE EXTÉRIEUR-NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Saint-Jean.			$ c.		
Ruel, James R.	Percepteur	1er nov. '70	3,000 00	22 oct. '20	1er nov. '70
Matthew, George F	Contrôleur	1er juill. '93	1,600 00	12 août '37	1er mai '53
Barber, James	Commis	16 juin '74	1,200 00	19 mai '19	15 juill. '57
Atcheson, Anthony	do	— déc. '70	950 00	10 août '41	— déc. '70
Sandall, Henry P	do	4 mai '71	1,100 00	18 mars '50	4 mai '71
Kain, Samuel W.	do	1er fév. '83	700 00	13 janv. '64	1er fév. '83
Barber, Keith A.	do	1er nov. '83	700 00	11 oct. '57	1er nov. '83
Jenkins, George	do	1er fév. '89	800 00	17 mars '50	1er fév. '89
Gleeson, David J	do	1er nov. '83	800 00	21 janv '60	1er nov. '83
Turner, Henry	do	1er nov. '83	550 00	27 oct. '51	1er nov. '83
Gallagher, Frank	do	1er déc. '86	650 00	30 déc. '40	—— '75
Mott, Jas. Austin Smith	do	1er déc. '85	1,200 00	13 oct. '42	1er juill. '83
Stevens, William Edwin	do	19 juin '80	1,000 00	22 fév. '39	19 juin '80
Wilkins, Samuel Watt	do	1er juill. '91	700 00	25 mai '57	4 nov. '90
Tilley, Chas F	do	1er juill. '93	450 00	20 sept. '70	1er juill. '93
Berton, John F	do	1er juill. '93	450 00	7 sept. '73	1er juill. '93
Humphry, John	Préposé au débarquement et visiteur.	1er août '74	900 00	24 fév. '22	– janv. '63
Johnson, William	Contrôleur des arriv.	1er août '74	1,000 00	2 juill. '29	1er avril 54
McBeath, Allan	Estimateur	11 août '73	1,200 00	26 avril '28	11 août '73
Whittaker, James E	do	1er mars '84	1,200 00	30 juin '31	1er mars '84
Roulston, Joseph	Emballeur	— juill. '68	600 00	25 déc. '25	— juill. '68
Buist, Andrew	Préposé aux arrivages et emballeur.	20 mars '86	600 00	22 mars '30	20 mars '86
Robinson, Samuel	Jaugeur	1er juill. '93	900 00	10 mai '35	1er nov. '71
Bustin, Thomas E	Garde-clefs	1er juill. '67	650 00	17 mars '25	1er juill. '67
Carleton, William	do	19 juin '65	650 00	20 nov. '31	19 juin '65
Pigeon, Charles	do	1er sept. '75	650 00	— déc. '43	3 sept. '70
Owens, Michael B	do	1er juill. '76	650 00	— sept. '36	1er juin '71
Foley, Thomas Bain	do	3 sept. '73	650 00	4 janv. '33	3 sept. '73
Sandall, Thomas O	Préposé aux arrivages.	10 mai '60	700 00	29 août '34	10 mai '60
Whiting, James M. F.	do	1er juill. '73	650 00	— oct. '28	1er juill. '73
Hanson, Gedeon Knight, Lepréaux.	Sous-percepteur	26 sept. '70	400 00	—— '29	26 sept. '70

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Saint-Jean—Fin.			$ c.		
Carson, Joseph ... Quaco.	Sous-percepteur	1er sept. '71	400 00	4 juill. '38	1er sept. '71
McKay, James ... St-George	do	1er oct. '79	600 00	11 fév. '37	1er oct. '79
Wallace, George H ... Sussex.	do	16 mai '79	500 00	25 mars '37	16 mai '79
Hoyt, J. Wesley ... McAdam Junction.	do	1er nov. '92	1,000 00	26 sept. '63	1er nov. '92
Connolly, J. G. ... McAdam Junction.	Préposé au débarquem.	1er août '84	700 00	2 fév. '53	1er août '84
Goodspeed, Millard Herbert. McAdam Junction.	Préposé au débarquement et commis.	10 déc. '86	600 00	12 juill. '64	10 déc. '86
Clinch, Calvin C ... Musquash.	Sous-percepteur	20 déc. '93	400 00	8 sept. '50	20 déc. '93
Laird, Charles	Messager	1er nov. '58	600 00	12 juin '30	1er nov. '58
Forsyth, William	Préposé aux arrivages	4 fév. '73	600 00	— sept. '38	4 fév. '73
Roxborough, William	do	4 nov. '90	600 00	1er août '42	4 nov. '90
Dobbin, Wilson L	do	19 août '74	600 00	15 fév. '50	— juin '67
Dixon, John	do	13 fév. '91	550 00	— —— '35	13 fév. '91
Hunt, Henry G	do	1er août '74	600 00	7 fév. '30	1er août '74
Farren, William	do	1er août '74	600 00	18 janv. '32	1er août '74
Condon, Thomas	do	20 mars '86	600 00	16 sept. '44	20 mars '86
Connor, Frank R	do	25 avril '92	600 00	22 août '43	25 avril '92
McCart, Peter	do	1er juill. '89	600 00	29 juin '43	1er juill '89
Price, George	Chaloupier et préposé aux arrivages.	1er janv. '84	600 00	— oct. '39	— sept. '76
Fulton, Robert	Chaloupier	1er janv. '84	600 00	— oct. '44	— sept. '75
Cowan, Charles W	Préposé aux arrivages.	1er juill. '76	600 00	13 sept. '36	1er juill. '76
McAdoo, Robert J	do	1er mai '78	600 00	15 juill. '44	1er juill. '76
Dougherty, William A	do	8 juin '82	600 00	25 fév. '41	8 juin '82
Lowry, John	do	1er nov. '83	600 00	2 juill. '57	1er nov. '83
Rogerson, John	do	1er janv. '87	600 00	2 avril '37	1er janv. '87
Cochran, John	do	1er fév. '85	600 00	17 août '37	1er fév. '85
Wills, Robert	Portefaix et emballeur.	1er juin '90	600 00	24 mars '35	1er juin '90
Thompson, David ... Chance Harbor.	Douanier	1er juill. '90	200 00	11 août '51	1er juill. '90
Mullin John J	Préposé aux arrivages.	1er juill. '94	500 00	— —— '48	1er juill. '94
St-Stephen.					
Graham, Henry	Percepteur	10 sept. '91	1,600 00	6 mai '40	10 sept. '91
Hill, Arthur Marcus	Contrôleur et jaugeur.	30 oct. '75	750 00	1er juill. '41	30 oct '75

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
St-Stephen—Fin.			$ c.		
McGowan, Moses.	Sous-estimateur	1er juill. '87	700 00	3 juin '32	1er mars '84
Stevens, William Henry	Préposé aux arrivages et visiteur.	6 juin '76	650 00	19 mars '36	6 juin '76
McAdam, Hugh	Douanier.	3 juin '79	700 00	8 fév. '36	3 juin '79
Bixby, Jas. H. Parker	do	1er juill. '87	600 00	—— '35	1er juill. '87
Hitchings, Henry Stephen	do	2 août '89	500 00	22 avril '42	2 août '89
Shaughnessy, J.	do	1er janv.'86	600 00	15 sept. '45	1er janv.'86
Hyslip, Samuel N.	do	4 avril '92	500 00	23 déc. '51	4 avril '92
Hacker, Henry	do	1er nov. '94	100 00	—— '51	1er nov. '94
Woodstock.					
Merritt, David Finley	Percepteur	1er fév. '75	1,400 00	1er sept. '40	1er fév. '75
Lynch, Thomas	Commis intérimaire	16 mars '89	500 00	—— '54	16 mars '89
Kirkpatrick, Robert	Sous-percepteur	1er juill. '87	400 00	23 juill. '39	15 déc. '76
Bedell, George Augustus	do	5 nov. '74	600 00	30 juin '33	5 nov. '74
Aroostook Junction. Scholey, Henry Tyson	do	15 sept. '74	400 00	6 juin '38	15 sept. '74
Centreville. Bois, G. A.	do	1er oct. '94	500 00	— fév. '34	1er oct. '94
Edmundston. Cyr, Honoré	do	16 mai '93	200 00	28 mars '51	16 mai '93
Saint-Hilaire. Nadeau, Mathias	do	1er déc. '90	500 00	21 fév. '39	1er déc. '90
Middle St. Francis. Taylor, Hugh	do	9 oct. '91	500 00	30 oct. '60	9 oct. '91
Grand Falls. Kearney, Charles	Douanier	5 avril '82	200 00	— mai '36	5 avril '82
Florenceville. Violette, Francis	do	24 mars '73	450 00	—— '40	24 mars '73
Saint-Léonard.					
Lynch, John	do	31 août '80	150 00	9 mars '30	31 août '80
Tobin, Richard	do	15 août '53	300 00	15 mai '38	15 août '53
Robinson, George	do	15 sept. '74	500 00	11 nov. '32	15 sept. '74
Howard, Edward Roger	do	1er avril '92	100 00	28 mai '40	1er avril '92
Lower Andover.					
PROV. DE LA NOUV.-ÉCOSSE.					
Amherst.					
Main, William Dick	Percepteur	1er nov. '86	1,200 00	19 janv. '37	1er nov. '86
Ratchford, Charles Edward.	Commis et estimateur	17 nov. '77	800 00	9 mai '45	27 nov. '72
Forrest, Isaac Thompson	Douanier	23 oct. '86	60 00	—— '45	23 oct. '86
Chapman, Albert Desbrisay	do	2 juill. '51	200 00	9 fév. '28	2 juill. '51

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Amherst—Fin.			$ c.		
Wilson, Alex........ Pugwash.	Sous-percepteur..........	1er janv.'92	400 00	26 mai '39	1er janv.'92
Moffatt, John.......... Joggins.	do	22 nov. '65	300 00	3 oct. '35	11 mai '64
Lowe, Thos. Road.......... Tidnish.	do	14 janv. '88	200 00	18 nov. 35	14 janv. '88
Burns, John Moore.......... Northport.	do	1er avril '80	100 00	9 juin '46	1er avril '80
Kerr, Charles Edward....... Wallace.	do	2 nov. '84	250 00	3 juin '33	2 nov. '84
Murray, Robt. B.......... Springhill.	do	1er juill. '93	400 00	1er oct. '54	1er juill. '93
Annapolis.					
McCormick, Edgar..........	Percepteur..........	1er sept.'90	850 00	31 août '62	1er sept.'90
Ditmars, Charles.......... Clementsport.	Sous-percepteur..........	1er juill.'87	200 00	10 déc. '37	1er juill. '87
Porter, Edgar Harold.......... Thorns Cove.	do	11 août '75	150 00	5 avril '51	11 août '75
Buckler, Thomas Madison....	Douanier..........	1er juill. '89	600 00	20 avril '61	1er juill '89
Antigonish.					
Boyd, Angus..........	Percepteur..........	1er nov. '88	800 00	28 déc. '33	1er nov. '88
Corbet, Edward.......... Havre au Bouche.	Sous-percepteur..........	12 avril '53	150 00	26 déc. '16	12 avril '53
Randall, Edward George.... Bayfield.	do	1er juill.'65	250 00	25 mai '36	1er juill.'65
McDonald, Alexander....... Antigonish Harbour.	Douanier..........	1er août '84	100 00	15 janv. '20	1er août '84
McInnis, Lewis.......... Malignant Cove.	do	1er fév. '87	100 00	10 mai '34	1er fév. '87
Arichat.					
Benoit, Rémi..........	Percepteur..........	12 fév. '79	800 00	3 janv. '42	12 fév. '79
Fuller, Charles James........	Douanier..........	30 juill. '83	300 00	1er janv.'40	30 juill. '83
Shaw, James Allen.......... D'Escousse.	do	1er sept. '67	200 00	24 déc. '38	1er sept. '67
Brymner, William.......... L'Ardoise.	Sous-percepteur..........	10 oct. '72	150 00	2 nov. '26	10 oct. '72
Urquhart, Donald.......... St. Peters.	do	7 oct. '72	350 00	25 juin '29	7 oct. '72
Boyd, William S.......... Rivière Bourgeois.	do	6 juin '76	150 00	31 oct. '56	6 juin '76
LeLacheur, Peter.......... Grandigue.	Douanier..........	1er août '83	100 00	24 avril '31	1er août '83
LeLacheur, Colin Priault.... Arichat Ouest.	do	10 déc. '83	150 00	13 déc. '55	10 déc. '83
Fougère, Peter Thomas...... Petit de Grat.	do	1er oct. '84	100 00	1er nov. '43	1er oct. '84
Baddeck.					
Macdonald, John..........	Percepteur..........	7 fév. '91	700 00	27 déc. '48	3 sept. '89
Kerr, Duncan..........	Douanier..........	6 avril '77	100 00	—— '34	6 avril '77
McAuley, Donald.......... Sainte-Anne.	Sous-percepteur..........	27 sept. '75	150 00	15 juill. '45	27 sept. '75

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Baddeck—Fin.			$ c.		
McDonald, David	Sous-percepteur	1er juill. '71	200 00	14 mai '40	1er juin '71
Aspey Bay.					
Campbell, Donald	do	25 août '74	160 00	10 juin '32	25 août '74
Grand Bras d'Or.					
Shea, James	do	1er juin '77	150 00	4 août '45	1er juin '77
Ingonish.					
McLeod, Duncan	Douanier	15 juin '71	240 00	—— '26	15 juin '71
Sainte-Anne.					
Barrington.					
Sargent, Daniel	Percepteur	4 avril '68	650 00	27 sept. '26	4 avril '68
Trefry, Hervey Doane	Préposé aux arrivages	3 oct. '74	60 00	4 janv. '40	3 oct. '74
Taylor, John Wesley	Sous-percepteur	15 sept. '79	150 00	9 déc. '37	15 sept. '79
Port-Latour.					
Smith, A. K.	Douanier	1er fév. '95	200 00	2 juill. '54	1er fév. '95
Ile du Cap Sable.					
Bridgetown.					
Ruggles, Stephen Sneden	Percepteur	1er juill. '73	650 00	10 avril '45	1er juill. '73
Chute, Aaron Moïse	Douanier	29 mai '65	60 00	10 avril '26	29 mai '65
Graves, Walter	Sous-percepteur	4 mai '65	150 00	27 sept. '27	4 mai '65
Port-Lorne.					
Canso.					
Cook, Thos. Cutter	Percepteur	1er août '92	600 00	20 août '28	1er août '92
Cameron, Wm	Sous-percepteur	1er juill. '91	400 00	25 déc. '52	1er juill. '91
Guysboro'.					
Giffin, Joseph D.	do	29 avril '74	100 00	—— '27	29 avril '74
Isaac's Harbour.					
Hemlow, James	do	1er juill. '75	100 00	24 mai '30	1er juill. '75
Liscombe.					
Milward, Thomas Frederick	Douanier	1er juill. '75	60 00	—— '17	1er juill. '75
Country Harbour.					
McKenzie, William S.	do	1er juill. '75	60 00	9 août '39	1er juill. '75
Crow Harbour.					
McCutcheon, Hugh	do	1er nov. '77	60 00	2 juin '52	1er nov. '77
Sonora.					
McDonald, Valentine	do	1er fév. '94	100 00	15 déc. '39	1er fév. '94
Whitehaven.					
Cameron, A. F.	Sous-percepteur	11 sept. '94	400 00	13 oct. '40	11 sept. '94
Sherbrooke.					
Digby.					
Viets, John Moore	Percepteur	1er juin '88	800 00	11 déc. '39	1er juin '88
Reardon, William	Douanier	2 mai '65	60 00	14 mars '29	2 mai '65
Troop, John	Sous-percepteur	27 mai '80	400 00	3 avril '26	27 mai '80
Bear River.					
Payson, Chas. H.	do	26 oct. '91	150 00	10 sept. '27	26 oct. '91
Westport.					
Thurber, Isaiah	do	—mai '67	200 00	29 déc. '15	—mai '67
Free Port.					
Bishop, Robt	do	17 oct. '91	150 00	9 mars '43	17 oct. '91
Sandy Cove.					

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Halifax.			$ c.		
Harrington, William Daniel.	Percepteur.	14 fév. '89	3,000 00	22 juin '34	14 fév. '89
Garrison, William Albert	Contrôleur	1er juill. '89	1,500 00	10 juin '42	8 juin '68
Almon, Charles McColla	Premier commis et régist. du traf. mar.	26 juin '65	1,400 00	24 août '47	26 juin '65
Eckersley, John	Premier commis	27 nov. '91	1,400 00	21 avril '37	1er juill. '68
O'Brien, James.	do	1er nov. '92	1,200 00	15 nov. '38	— sept. '68
Crawford, Samuel	Commis	3 mai '82	750 00	26 janv. '40	3 mai '82
Richardson, James Forman	do	5 mai '68	800 00	12 sept. '26	5 mai '68
Fenerty, Arthur	do	5 janv. '77	700 00	12 mai '51	5 janv. '77
Tupper, Conrad West	do	1er sept. '74	700 00	26 oct. '49	1er sept. '74
Pryor, Oswald	do	1er juill. '75	700 00	20 juill. '50	1er juill. '75
Creighton, Henry Spurr	Caissier	1er nov. '92	1,000 00	12 déc. '60	1er août '85
Caldwell, Thomas	Commis	1er juin '73	900 00	24 juin '50	1er juin '73
Stimpson, Francis Clifford	do	9 juin '86	600 00	2 août '66	9 juin '86
Davis, John Charles	do	1er juill. '88	600 00	19 mai '44	1er juill. '88
Meynell, Walter F	do	1er nov. '92	500 00	10 janv. '59	1er nov. '92
Hagarty, Henry Basil	do	9 déc. '81	700 00	14 juin '58	9 déc. '81
Roche, Geo	do	1er nov. '88	550 00	30 mars '57	1er nov. '88
Blackwood, David	Estimateur	1er mai '83	1,200 00	20 janv. '34	19 mai '74
Beckwith, Robert Nelson	do	1er mai '83	1,200 00	2 avril '34	1er mai '83
O'Connor, Francis	Sous-estimateur	8 nov. '87	1,000 00	17 oct. '44	8 nov. '87
Robertson, Alex	Jaugeur	19 août '85	1,000 00	17 mars '32	1er déc. '72
Geldert, John Morris	Préposé au débarquem.	30 sept. '72	800 00	8 nov. '24	30 sept. '72
Artz, John Wm	do	29 mai '76	800 00	2 mars '30	29 mai '76
McDonald, Norman	Garde-clefs	16 avril '60	730 00	22 déc. '24	16 avril '60
McCurdy, Matthew James	do	18 mars '68	600 00	27 nov. '26	18 mars '68
Pitts, William	do	11 mars '68	600 00	1er avril '32	11 mars '68
Bashford, Wm. Henry	do	20 juin '72	650 00	15 nov. '28	20 juin '72
Barnstead, Edward Hugh	do	11 août '75	600 00	4 juill. '34	11 août '75
Hodgers, Robert Wm	Préposé aux arrivages.	— sept. '66	600 00	22 déc. '34	— sept. '66
Doyle, Andrew	Préposé aux arrivages et emballeur.	1er août '90	500 00	29 août '62	1er août '90
Mason, Peter Stamage	Préposé aux arrivages	11 avril '68	600 00	25 fév. '38	11 avril '68
Fleming, Alex	do	1er nov. '88	500 00	28 avril '39	1er nov. '88

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Halifax—Suite.			$ c.		
Shanks, William Encas	Préposé aux arrivages	13 déc. '72	600 00	29 août '40	13 déc. '72
Trider, Henry Wm	do ...	1er mars '71	550 00	2 janv. '45	1er mars '71
Berry, William	do ...	26 avril '72	600 00	26 oct. '42	26 avril '72
Langenburg, Albert Carl	do ...	1er oct. '88	500 00	9 sept. '39	1er oct. '88
Kennedy, Robt. Duncan	do ...	9 juin '86	600 00	24 sept. '51	9 juin '86
Gould, William	do ...	9 juin '86	550 00	—— '30	9 juin '86
Thomson, David	do ...	10 déc. '86	550 00	19 mars '30	10 déc. '86
Godwin, James	do ...	1er janv. '93	500 00	23 mars '49	1er janv. '93
Tremaine, Richard W	do ...	1er janv. '93	500 00	14 avril '40	1er janv. '93
McDonald, Jas. J	do ...	1er janv. '93	600 00	24 oct. '50	1er janv. '93
Carlton, Robert	do ...	1er déc. '80	550 00	26 fév. '45	1er déc. '80
Hamilton, Hugh Francis	do ...	23 avril '78	600 00	13 janv. '39	23 avril '78
Edwards, John Thelison	do ...	1er août '83	550 00	12 janv. '44	1er août '83
Mitchell, James Alex.	do ...	18 nov. '83	550 00	13 mai '63	18 nov. '83
O'Donnell, John Michael	do ...	1er mars '84	550 00	23 déc. '49	1er mars '84
Harris, Henry J	do ...	25 avril '92	500 00	1er oct. '30	25 avril '92
Gleeson, William E	do ...	1er nov. '92	600 00	13 août '54	1er fév. '87
Hall, Edmund	do ...	1er déc. '94	500 00	22 avril '54	1er déc. '94
Delaney, John	do ...	1er déc. '94	500 00	20 mai '45	1er déc. '94
Foote, Jeffrey	do ...	1er fév. '95	500 00	— mars '42	1er fév. '95
Howe, Philip John	Chaloupier	1er janv. '72	500 00	21 juill. '39	1er janv. '72
Beazley, John	do	22 avril '66	500 00	28 oct. '41	22 avril '66
Blackman, William	Messager	1er janv. '63	550 00	19 mars '23	1er janv. '63
Power, John Robert	Prép. au débarquem. et cont. d. arriv, intérim.	6 fév. '93	900 00	7 oct. '52	12 avril '81
Briand, Alfred	Préposé au débarquem. et emballeur.	1er août '90	500 00	18 nov. '41	1er août '90
Dwyer, Mortimer	Préposé aux arrivages et emballeur.	1er août '90	500 00	24 juin '60	— août '90
Caldwell, Albert H	Garde-clefs	6 août '81	600 00	30 juill. '61	6 août '81
Ashwood, Joseph Charles	do	1er janv. '93	650 00	1er janv. '40	1er mars '84
Keating, Michael Edward	Emballeur	1er déc. '84	600 00	24 juill. '60	1er déc. '84
Sheehan, Maurice Joseph	do	1er janv. '93	400 00	28 mai '64	1er janv. '93
McFarlane, Malcolm Sheet Harbour.	Sous-percepteur	7 mars '73	200 00	2 avril '22	7 mars '73
O'Leary, Thos A'Kempis Salmon River.	do	1er juill. '87	60 00	11 oct. '48	1er juill. '87

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Halifax—Fin.			$ c.		
Stuart, Daniel Calvin, Stmr. "Argus."	Douanier	15 juill. '87	750 00	15 janv. '45	15 juill. '87
Henley, William Charles, Spry Bay.	do	9 nov. '80	60 00	24 janv. '54	9 nov. '80
Gibbons, John, Hubbard's Cove.	do	9 nov. '80	60 00	31 janv. '38	9 nov. '80
Rawlings, George Alex., Musquodoboit.	do	9 nov. '80	60 00	4 nov. '44	9 nov. '80
Kentville.					
Rand, Frederick Clarence	Percepteur	1er mai '88	800 00	7 mars '58	1er mai '88
Orpen, John Edwin, French Cross.	Sous-percepteur	14 mars '74	200 00	31 janv. '12	—— '53
Morris, Charles Eugene, Harbourville.	do	1er janv. '86	200 00	17 fév. '59	1er janv. '86
Rawding, Stephen Wm, Canada Creek.	do	18 juin '79	200 00	28 janv. '35	18 juin '79
Lockwood, George S., Port-Williams.	do	1er juill. '73	200 00	7 fév. '29	1er juill. '60
Davison, Joseph Benjamin, Wolfville.	do	5 avril '80	250 00	—— '33	3 avril '80
Harris, Edward, Canning.	do	1er août '88	500 00	10 janv. '26	1er août '88
Porter, Simon Newton, Canada Creek.	Douanier	30 déc. '64	60 00	11 avril '17	30 déc. '64
Ilsley, Stephen, Berwick.	Sous-percepteur	15 juill. '94	300 00	—— '36	15 juill. '94
Liverpool.					
Dunlap, John Hugh	Percepteur	17 mai '78	900 00	4 nov. '38	27 mai '75
Freeman, Newton Perkins	Préposé au débarquem.	1er mai '77	600 00	17 nov. '53	1er mai '77
Letson, Edgar Ethelbert, Port-Medway.	Sous-percepteur	1er sept. '86	500 00	2 fév. '51	1er sept. '86
Lockeport.					
Ruggles, Jas R.	Percepteur	1er août '94	600 00	23 oct. '57	1er août '94
Lunenburg.					
Caldwell, Aubrey Butterfield	do	6 juin '90	800 00	10 déc. '45	6 juin '90
Morash, John	Préposé aux arrivages	1er avril '79	500 00	7 avril '26	1er avril '79
Acker, William Christian	Commis	1er avril '90	500 00	22 juin '63	1er avril '90
Reinhardt, Henry Nicholas, Getson's Cove.	Sous-percepteur	5 oct. '80	400 00	28 avril '53	5 oct. '80
Owen, Nepean C., Bridgewater.	do	1er fév. '94	400 00	4 nov. '44	1er fév. '94
Smith, Charles Arnold, Chester.	do	1er fév. '87	150 00	18 mai '45	1er fév. '87
Bates, James William, Bridgewater.	Préposé au débarquem.	5 avril '74	100 00	11 déc. '16	5 avril '74
Rudolf, Josiah, La Have.	Douanier	1er mai '65	100 00	18 juin '27	1er mai '65
Mills, George Henry, Chester.	do	1er mai '66	100 00	— sept. '26	1er mai '66
Wentzel, James, Ritcey's Cove.	do	1er déc. '94	100 00	9 juin '35	1er déc. '94
Zwicker, A. F., Mahone Bay.	Sous-percepteur	1er mars '95	300 00	17 nov. '34	1er mars '95

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Margaretsville—Fin.					
Landers, David Wm.	Percepteur	1er oct. '63	500 00	13 mai '34	1er oct. '63
Elliott, Charles A. Port-Grange.	Sous-percepteur	17 juin '81	200 00	11 fév. '30	17 juin '81
Sydney-Nord.					
Hamilton, Alexander G.	Percepteur	1er mai '79	1,100 00	16 mars '35	1er mai '79
Plant, Samuel	Douanier	1er oct. '91	150 00	28 oct. '28	1er oct. '91
Phoran, Martin J.	do	25 janv. '82	500 00	29 août '43	25 janv. '82
Eagen, Denis	Chaloupier	1er août '80	300 00	15 sept. '32	1er août '80
Parsboro'.					
Gillispie, Edward.	Percepteur	1er juill. '95	500 00	1er mai '62	16 août '81
Moore, Wm. Advocate Harbour.	Sous-percepteur	1er juil. '9	75 00	....	1er juill. '95
Mosher, Havelock Henry. Apple River.	do	1er sept. '91	150 00	8 juill. '59	1er sept. '91
Corbett, H. Five Islands.	do	17 oct. '94	150 00	14 oct. '55	17 oct. '94
Kerr, James. Port-Greville.	do	1er sept. '86	200 00	7 déc. '28	1er sept. '86
Phinney, Mark. West Bay.	Douanier	1er fév. '88	150 00	7 mars '40	1er fév. '88
Pictou.					
McDonald, Daniel	Percepteur et régistrateur	1er juill. '74	1,200 00	31 oct. '35	1er juill. '74
Russell, James Anthony	Commis	1er mars '77	600 00	22 oct. '55	1er mars '77
Johnston, George Elliott	do	16 déc. '81	700 00	4 juin '49	16 déc. '81
Harper, Montgomery	Estimateur	1er déc. '79	700 00	3 mai '29	1er déc. '79
Sutherland, George	Préposé aux arrivages	13 juill. '85	500 00	28 août '29	13 juill. '85
Campbell, James Alex. Glen. Tatamagouche.	Sous-percepteur	26 oct. '76	300 00	25 août '50	26 oct. '76
McDonald, John Frederick. New-Glasgow.	do	1er mai '79	1,100 00	30 sept. '50	1er mai '79
McGregor, Donald. Merigomish.	do	24 août '81	100 00	27 avril '37	24 août '81
Connell, William	Préposé au débarquem.	8 mai '73	500 00	22 janv. '34	8 mai '73
Campbell, David. Pointe Brûlée	Douanier	22 oct. '73	100 00	14 janv. '27	22 oct. '73
Henry, John Robert. River John.	do	12 avril '75	200 00	25 janv. '51	12 avril '75
McDonald, Angus	do	1er nov. '84	500 00	17 août '33	1er nov. '84
Port-Hawkesbury.					
Bourinot, John Charles	Percepteur	1er mai '86	600 00	18 juill. '63	1er mai '86
Forbes, Henry Arthur. Port-Hastings.	Sous-percepteur	23 mai '78	150 00	19 juill. '43	3 août '66
Murray, David, jeune. Port-Mulgrave.	do	12 mai '73	350 00	19 mai '33	12 mai '73

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Port Hawkesaury—Fin.			$ c.		
Hadley, George Bradalbane, Port-Mulgrave.	Douanier	27 déc. '65	60 00	30 août '41	27 déc. '65
Watters, Albert E., Whycocomagh	do	7 mars '94	60 00	12 nov. '64	7 mars '94
Port-Hood.					
Tremain, Edward Dunsier	Percepteur	8 mai '59	500 00	18 mai '39	8 mai '59
Dunn, Miles Andrew, Margaree.	Sous-percepteur	1er nov. '83	150 00	16 oct. '51	1er nov. '83
Au Coin, Severin, Chéticamp.	Douanier	1er juill. '85	150 00	15 fév. '42	1er juill. '85
Shelburne.					
Atwood, Warren Wilson	Percepteur	1er déc. '75	500 00	16 avril '41	1er déc. '75
McKenzie, Mathew Dripps, Jordan's Bay.	Sous-percepteur	7 avril '73	150 00	3 avril '27	7 avril '73
Swaine, George Ball, North East Harbour.	Douanier	1er avril '87	150 00	10 août '48	1er avril '87
Bolman, Robert Henry, Sand Point.	do	1er juill. '87	150 00	2 avril '32	1er juill. '87
Sydney.					
McDonald, Rowald	Percepteur	1er août '82	950 00	20 nov. '40	1er août '82
Rigby, Charles Henry, Baie-Glacée.	Sous-percepteur	16 janv. '66	300 00	28 oct. '43	16 janv. '66
O'Tool, Patrick, Louisbourg.	do	1er juill. '87	150 00	1er nov. '38	1er juill. '87
McDougall, Ronald, Main-à-Dieu.	do	1er oct. '91	150 00	17 nov. '57	1er oct. '91
Bown, William Waine, Port Morien.	do	14 juin '61	400 00	26 sept. '24	14 juin 61
McLean, Roderick, Gabarouse.	do	5 mars '80	200 00	24 déc. '30	5 mars '80
Mullins, Vincent, South Bar.	Douanier	1er fév. '91	250 00	16 déc. '54	1er fév. '91
McVarish, Joseph	do	1er janv. '92	300 00	....	1er janv. '92
Truro.					
Nelson, George Phillips	Percepteur	1er mai '85	1,200 00	11 sept. '41	1er mai '85
Blair, Henry C.	Commis	1er juin '82	750 00	8 mai '59	1er juin '82
Layton, George Albert	Douanier	12 août '89	500 00	4 avril '40	12 août '89
McCurdy, James, Clifton.	Sous-percepteur	3 nov. '60	200 00	15 déc. '33	3 nov. '60
Blaikie, John Arthur, Londonderry.	do	9 juill. '90	500 00	25 mai '62	9 juill. '90
Lewis, George, Bass River.	do	1er mai '87	225 00	7 août 29	1er mai '87
Fulmer, William A., Economy.	do	14 déc '81	200 00	21 août '30	12 déc. '71

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance	Date de la première nomination.
Weymouth.			$ c.		
Jones, Norman Bond	Percepteur	6 déc. '81	700 00	18 mai '34	6 déc. '81
Jones, Brenton St. Clair	Douanier	1er juill.'93	400 00	20 avril '68	1er juill.'93
Doucet, Edouard Urbain, Meteghan.	Sous-percepteur	1er juill.'90	300 00	9 fév. '61	1er juill.'90
Thériau, Edouard E., Belliveau's Cove.	do	1er nov.'92	300 00	29 mars '68	1er nov.'92
Bingay, Jas., Port-Gilbert.	do	1er fév. '95	250 00	29 avril '39	1er fév. '95
Windsor.					
Dimock, Henry Wilson	Percepteur	1er nov. '86	1,200 00	9 janv. '40	1er nov. '86
Spence, Andrew Herbert, Sainte-Croix.	Douanier	1er nov. '86	500 00	9 sept. '64	1er nov. '86
Lawrence, James Walter, Hantsport.	Sous-percepteur	14 juill. '81	300 00	26 mars '45	14 juill. '81
Malcom, Thomas Armstrong, Cheverie.	do	24 avril '61	200 00	14 juill. '28	24 avril '61
Roy, Alexander, Maitland.	do	26 mars '74	200 00	— janv. '26	26 mars '74
Woolaver, Howard, Walton.	do	6 avril '91	150 00	21 juill. '36	6 avril '91
Yarmouth.					
Moody, William Henry	Percepteur	1er juill. '83	1,200 00	18 nov. '36	1er juill.'83
McGill, William	Commis	1er fév. '75	900 00	29 juill. '42	1er fév. '75
Bown, Thomas Lamont	Officier spécial	1er mars '81	800 00	26 juill. '36	1er mai '74
Campbell, William Laughlin	Estimateur intérimaire	1er mai '79	800 00	20 sept. '35	6 déc. '75
Coaldwell, Marsden	Jaugeur	1er juill. '83	650 00	2 mars '33	1er juill. '83
Robbins, Ansel	Préposé au débarquem.	1er juill. '84	500 00	29 août '32	1er juill.'84
Porter, David Leo, Tusket Wedge.	Sous-percepteur	9 août '83	200 00	2 avril '47	9 août '83
Lent, Adolphus Smith, Tusket.	Douanier	19 avril '84	75 00	2 mars '48	19 avril '84
D'Entremont, Jos. Alpheus, Pubnico.	do	1er avril '86	150 00	26 avril '56	1er avril '86
Perry, Harvey Cann, Salmon River.	Sous-percepteur	1er mai '88	200 00	26 déc. '50	1er mai '88
PROVINCE DU MANITOBA.					
Winnipeg.					
Scott, Thomas	Percepteur	1er mars '87	3,000 00	16 fév. '41	1er mars '87
Bennie, Thos	Sous-estimateur	1er oct. '92	900 00	11 nov. '39	1er oct. '92
Allan, Francis John	Premier commis de la statistique.	1er juill. '83	1,200 00	3 fév. '56	1er juill. '83
Thompson, William Henry	Premier commis	1er avril '92	1,400 00	28 juin '59	10 avril '81

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—MANITOBA.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Winnipeg—Fin.			$ c.		
McBratney, Robert T.	Commis en chef de la contre-marque.	1er juill. '83	1,000 00	20 janv. '58	1er juill. '83
Heintz, Robert Muralt	Commis	1er juill. '83	1,000 00	15 mars '52	1er juill. '83
Boyce, Edward Theodore	do	1er oct. '88	1,000 00	4 oct. '65	1er oct. '88
Jones, Richard Inglis	Commis intérimaire	1er sept. '86	1,100 00	4 juin '50	15 juill. '73
Kirkpatrick, Reginald Noble	Commis	1er oct. '88	850 00	23 mai '64	1er oct. '88
Sutton, Richard	Préposé au débarquem.	1er déc. '84	1,000 00	23 fév. '33	1er déc. '84
McLean, Archibald	do do et commis.	9 fév. '92	800 00	12 nov. '61	9 fév. '92
McInnis, John Lindsay	Préposé au débarquem.	1er nov. '81	850 00	22 janv. '34	1er nov. '81
Jameson, Samuel Bell — Régina.	Sous-percepteur	5 janv. '89	500 00	19 fév. '53	— juin '88
Alexander, James Peterkin — Deloraine.	do	18 avril '89	600 00	28 juin '36	18 avril '89
Tennant, Joseph Francis — Gretna.	do	1er nov. '88	1,000 00	25 déc. '49	1er nov. '88
Marshall, James Alex — Portage-la-Prairie.	do	15 déc. '85	1,000 00	11 déc. '58	15 déc. '85
Hesson, F. H. — Brandon.	do	1er juin '83	1,300 00	17 juin '58	1er juin '83
Rowe, Amos — Calgary.	do	11 sept. '85	400 00	22 déc. '36	11 sept. '85
Allen, Geo. G. — Emerson.	Douanier	1er nov. '92	600 00	9 nov. '50	1er nov. '92
Cooper, W. J. — Emerson.	Sous-percepteur	1er juill. '95	900 00	10 déc. '64	1er oct. '88
Shannon, Thos. — Killarney.	do	1er mars '95	750 00	16 juin '41	1er mars '95
Fort-Macleod, T.N.-O.					
Champness, Frederick	Percepteur.	9 oct. '91	1,000 00	7 mars '36	1er janv. '88
Shaw, F. D. — St. Mary's.	Sous-percepteur	1er juill. '95	700 00	—— '57	1er juill. '95
PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.					
Charlottetown.					
Currie, James	Percepteur et régistrat.	10 mai '80	1,800 00	7 janv. '35	10 mai '80
Bremner, George	Premier commis	1er juill. '73	1,200 00	31 janv. '40	— avril '67
MacLeod, Alexander Duncan	Caissier	8 mai '77	800 00	20 août '43	8 mai '77
White, Edwin	Commis	1er oct. '78	600 00	3 janv. '54	1er oct. '78
McNeill, Duncan	do	5 nov. '81	600 00	25 déc. '54	5 nov. '81
Moren, Michael Joseph	do	1er juin '85	600 00	15 juin '55	1er juin '85
Hogg, Robert	Estimateur	18 mai '80	1,000 00	13 avril '46	18 mai '80
Lawson, James David	Jaugeur	1er sept. '80	700 00	12 août '52	1er sept. '80

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Charlottetown—Fin.					
Macdonald, James	Préposé au débarquem.	13 janv. '74	500 00	25 janv. '36	13 janv. '74
Kelley, Lucius Owen	Garde-clefs et prép. au débarquement.	1er sept. '91	500 00	18 juin '58	1er sept. '91
Curtis, James Frederick	Préposé au débarquem.	1er avril '81	600 00	23 fév. '43	1er juin '79
Robinson, George Frederick	do	1er nov. '74	500 00	14 janv. '24	1er nov. '74
Sullivan, Andrew	Douanier	1er juin '90	400 00	11 avril '40	1er janv. '90
McEachern, Bennett, Souris	do	13 nov. '80	100 00	31 mars '36	13 nov. '80
Owen, Charles, Georgetown.	Sous-percepteur	1er juill. '74	700 00	1er avril '38	1er juill. '74
Dalziel, William, Georgetown.	Garde-clefs	1er juill. '73	300 00	4 juin '26	1er juill. '73
McLaine, John Alex, St. Peter's Bay.	Sous-percepteur	1er août '88	120 00	7 mars '34	1er août '88
Leard, Solomon Jas. Benj., Crapaud.	do	1er juill. '74	250 00	—— '40	1er juill. '74
Aitken, James Montague, Montague.	do	1er nov. '82	300 00	21 juill. '38	11 août '81
Brehaut, Henry James, Murray Harbour.	do	1er nov. '74	150 00	5 janv. '35	1er nov. '74
Stephen, Montague, Orwell.	do	1er avril '87	75 00	—— '59	1er avril '87
McEwen, Edward, New-London.	do	1er nov. '74	100 00	13 mars '15	1er nov. '74
Lewis, William Peterson, Cardigan.	do	23 janv. '80	150 00	—— '31	23 janv. '80
Morriston, Hector D., Pinette.	do	1er juill. '91	100 00	— nov. '40	1er juill. '91
Doyle, Thomas, Rustico.	do	1er juill. '74	100 00	8 déc. '44	1er juill. '74
Morrow, Fred E., Souris.	do	1er août '93	450 00	14 oct. '43	1er avril '93
Macdonald, Chas., Grand River.	do	1er août '94	120 00	....	1er août '94
Summerside.					
Strong, Charles Wesley	Percepteur	5 mai '73	1,000 00	2 juill. '29	5 mai '73
Murphy, Charles	Commis	1er oct. '82	750 00	15 juill. '49	1er oct. '82
Crabbe, George	do	1er nov. '74	550 00	— juin '29	8 janv. '74
Barry, Francis, Egmont Bay.	Douanier	1er juill. '74	50 00	—— '32	1er juill. '74
McNutt, James Marshall, Malpèque.	Sous-percepteur	1er nov. '74	150 00	4 juin '26	1er nov. '74
Conroy, George, Tignish.	do	31 janv. '81	400 00	13 juin '60	31 janv. '81
Hopgood, William, Port-Hill.	do	20 nov. '75	250 00	14 fév. '22	20 nov. '75
Brennan, John Peter, Alberton.	do	— oct. '79	400 00	— mai '54	— oct. '79
Callaghan, William, Alberton.	Douanier	— mars '77	50 00	24 juin '32	— mars '77
McArthur, Samuel, Port-Hill.	do	1er juill. '74	60 00	3 août '43	1er juill. '74

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—COLOMBIE ANGLAISE.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
PROVINCE DE LA COLOMBIE-ANGLAISE.			$ c.		
Nanaïmo.					
Smith, Bedford H	Percepteur	22 oct. '84	1,350 00	1er juin '49	22 oct. '84
Gordon, Herschel	Douanier	19 sept. '89	1,000 00	24 mai '67	19 sept. '89
Good, Henry Leslie	do	1er fév. '92	900 00	16 oct. '63	1er fév. '92
Roe, Henry Comox	Sous-percepteur	11 sept. '94	800 00	5 juin '65	11 sept. '94
New-Westminster.					
Clute, John Stillwell	Percepteur	1er avril '80	1,600 00	15 juin '40	1er août '78
Grant, Peter	Commis et préposé au débarquement.	— mai '83	1,200 00	27 déc. '47	— mai '83
McMartin, Jas. Archer	Commis	1er août '91	800 00	29 oct. '66	1er août '91
McDonald, B. R. Huntingdon.	Commis et préposé au débarquement, intér.	1er nov. '89	900 00	9 avril '65	1er nov. '89
Green, Chas. Frederick Ladner's Landing.	Douanier	1er fév. '90	400 00	7 nov. '40	1er fév. '90
Chantrell, Henry D Douglas.	Sous-percepteur	20 fév. '92	1,000 00	10 juin '51	1er juin '90
Clark, Charles Kootenay.	do	1er juin '91	600 00	6 sept. '39	1er juin '91
Jones, Edward H. Kamloops.	do	1er août '92	500 00	23 sept. '56	1er août '92
Johnstone, Geo. Nelson.	do	1er juill. '95	1,400 00	15 nov. '58	1er juill. '87
Victoria.					
Milne, Alexander Roland	Percepteur	1er janv. '90	3,000 00	20 déc. '42	1er janv. '75
Shears, Walter	Estimateur	12 avril '90	1,800 00	2 janv. '53	12 avril '90
Fawcett, Edgar	Commis	— sept. '83	1,050 00	1er fév. '47	— sept. '83
Newbury, John C	Premier commis	4 nov. '90	1,500 00	6 fév. '62	1er sept. '83
Fletcher Cecil	Commis	1er juill. '88	1,000 00	25 sept. '64	1er juill. '88
Browne, Loftus	do	16 mai '93	700 00	21 avril '72	16 mai '93
Graves, Hessay Wilkinson	do	1er juin '88	750 00	18 nov. '58	1er juin '88
Morrison, Frederick J	Préposé aux arrivages.	1er juill. '80	700 00	3 sept. '47	1er juill. '80
Franklin, William A	Préposé au débarquem.	8 avril '84	800 00	2 sept. '33	8 avril '84
Atkins, William	Commis et garde-clefs.	1er nov. '88	1,000 00	13 août '46	1er nov. '88
Davey, Frederick Wm	do et préposé au débarquement.	1er juill. '90	750 00	28 nov. '90	3 sept. '88
Simpson, George F. D	do do	1er juill. '90	750 00	6 juill. '58	1er juin '86
Joule, Alfred J	do do	8 juin '92	800 00	6 fév. '50	8 juin '92
Berry, Francis	do do	1er juill. '90	900 00	25 mars '65	1er juill. '90
Roberts, Thomas	do do	8 juin '92	900 00	11 déc. '50	8 juin '92

MINISTÈRE DES DOUANES—SERVICE EXTÉRIEUR—COLOMBIE-ANGLAISE.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Victoria—Fin.			$ c.		
Beckwith, Herbert Ed	Douanier	4 nov. '90	900 00	14 déc. '44	4 nov. '90
Dunn, H. K	do	1er avril '95	900 00	29 nov. '46	1er avril '95
Godson, John	Commis	11 sept '94	700 00	27 nov. '61	11 sept. '94
Vancouver.					
Bowell, John Moore	Percepteur	1er juill. '87	2,000 00	1er oct. '56	— oct. '78
Worsnop, Charles Arthur	Commis	1er mai '89	1,200 00	18 oct. '58	1er mai '89
Bowser, Francis	Préposé en chef au débarquement.	1er fév. '93	1,000 00	13 sept. '58	1er fév. 93
Conseil des douanes, Ottawa.					
Jessop, Geo. Walter	Sous-estimateur fédéral et commis.	1er nov. '82	1,200 00	18 nov. '40	1er nov. '82
†MacFarlane, Thomas	Analyste en chef	1er avril '86	800 00	5 mars '34	—— '64
Robertson, George S	Officier spécial	1er avril '92	1,150 00	22 avril '55	1er juill. '81
O'Keeffe, Philip John	Douanier en chef, provinces maritimes	7 fév. '91	1,400 00	6 sept. '49	6 sept. '79
Bonness, John Dinsmore	Douanier	1er janv. '86	600 00	22 sept. '45	5 août '81
Bogue, Jas	do	1er juill. '95	600 00	11 sept. '34	1er oct. '86
May, George Musgrave	do	2 avril '92	250 00	31 juill. '66	2 avril '92
Stunden, Jesse	do	5 oct. '94	600 00	6 nov. '37	5 oct. '94
Conseil des douanes—(Sucre)					
Bremner, James John	Inspect. des sucres, etc.	1er déc. '88	2,000 00	23 mai '28	1er avril '86
Inspecteurs des ports, etc.					
McMichael, Solon Wm., Toronto, Ont.	Inspecteur en chef	1er juin '95	2,500 00	18 nov. '48	5 mars '73
Hill, William H., Halifax, N.-E.	Inspecteur	1er juin '84	2,000 00	13 oct. '36	5 avril '65
McLaren, John Smith, Saint-Jean, N.-B.	do	1er janv. '86	2,000 00	20 fév. '45	— '68
Young, Geo. Holmes, Winnipeg, Man.	do	1er août '88	2,000 00	7 août '51	7 août '71
Clute, John Stilwell, New-Westminster, C.A.	do	19 sept. '89	400 00	15 juin '40	1er août '78
O'Meara, Dom. Daly	do	1er mai '91	2,000 00	15 janv. '40	1er nov. '70
Boultbee, Alfred, Toronto, Ont.	do	20 déc. '93	2,000 00	5 mars '29	20 déc. '93

† Est aussi analyste en chef au ministère du revenu de l'intérieur.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
White, lieut.-col. William....	Sous-directeur général des postes.	1er juill. '88	3,200 00	6 janv. '30	1er déc. '54
LeSueur, Wm Dawson......	Premier commis..........	1er juill. '80	2,400 00	19 fév. '40	23 fév. '56
	do secrétaire.	1er juill. '88			
Everett, George Frederick	do	1er oct. '81	2,400 00	1er mars '30	8 janv. '75
	do et surint., div. des mand.-poste.	1er juill. '88			
Matheson, David.............	Premier commis..........	1er oct. '81	2,400 00	25 oct. '40	23 nov. '63
	do et surint., div. des caisses d'ép..	1er fév. '88			
Smith, Sidney................	Prem. com. et sur., div. des impressions et des fournitures.	1er juin '82	2,400 00	29 juill. '50	23 janv. '70
	Prem. com. et contrôl. des magasins post....	1er janv. '95			
Walsh, major John..........	Premier commis et surinten., div. des rebuts	1er juill. '90	2,050 00	13 nov. '43	21 mars '62
Lindsay, Arthur..................	Prem. com. et surint., div. du service de p.	1er mai '91	2,000 00	17 avril '40	1er juill. '64
Barrett, William John.........	Premier commis, comptable.	1er juill. '95	1,800 00	3 avril '44	15 juin '74
Stanton, Edmund Patrick...	Prem. comm. et surint., div. des estampilles.	1er juill. '95	1,800 00	25 mars '54	14 fév. '74
Harrington, William Hague	Commis de 1re classe...	1er juill' 84	1,800 00	19 avril '52	30 nov. '70
Fortier, Joseph Octave........	do ...	1er avril '85	1,800 00	16 nov. '40	15 juin '72
Throop, Arthur Wilkinson..	do ...	1er juill. '88	1,750 00	3 déc. '51	20 août '69
White, George Rivers.........	do ...	14 oct. '91	1,550 00	3 oct. '56	27 oct. '71
Thorne, Stephen Sneden......	do ...	14 oct. '91	1,550 00	31 déc. '51	1er janv. '68
Johnstone, Washington J....	do ...	14 oct. '91	1,550 00	20 oct. '54	25 oct. '76
Ardouin, Geo. G. V.......	do et	28 avril '94	1,450 00	30 mars '51	15 janv. '83
	Secrét. part. D. G. P.	25 janv. '92	600 00		
Graham, John.....................	Commis de 1re classe...	25 juill. '94	1,400 00	12 fév. '45	28 mai '64
Brophy, John Purcell.........	Commis de 2e classe....	1er juill. '69	1,400 00	— fév. '25	— sept. '53
Benjamin, Emanuel Hyman..	do ...	1er juill. '70	1,400 00	21 nov. '32	1er janv. '57
Griffin, Henry Wilmot.........	do ...	1er juill. '72	1,400 00	5 août '40	1er avril '60
Smith, John Rose......	do ...	1er janv. '79	1,400 00	31 août '50	1er juill. '67
Blanchet, Ludger...............	do ...	1er janv. '79	1,400 00	24 mars '39	27 avril '67
Eagleson, William Henry....	do ...	1er juill. '83	1,400 00	12 mars '51	20 oct. '70
O'Leary, James Manus........	do ...	1er juill. '83	1,400 00	11 avril '37	26 déc. '71
Fairweather, James Hedly...	do ...	1er juill. '83	1,400 00	27 juill. '59	28 avril '76
McLennan, Andrew	do ...	1er juill. '84	1,400 00	28 juill. '40	12 mars '74
Binks, George John............	do ...	1er juill. '84	1,400 00	24 fév. '48	13 août '74
Brennan, Patrick John........	do ...	1er juill. '84	1,400 00	31 déc. '53	7 mars '81
McCarthy, Denis Francis.....	do ...	1er juin '85	1,400 00	18 fév. '46	22 mai '68

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Bell, Edward Bowen.	Commis de 2e classe....	1er juill. '85	1,400 00	6 fév. '44	— juin '70
Wall, James Francis.	do ...	1er juill. '85	1,400 00	11 avril '31	19 fév. '70
Kreps, William Henricus.....	do ...	1er juill. '85	1,400 00	30 juin '50	4 août '70
Pouliot, capit. Louis Herménégilde.	do ...	1er juill. '85	1,400 00	15 mai '52	12 fév. '75
D'Auteuil, Norbert George..	do ...	1er juill. '85	1,400 00	16 avril '43	4 janv. '79
O'Brien, William Daniel......	do ...	1er juill. '85	1,400 00	17 mars '45	8 mai '62
Greaves, Walter..........	do ...	1er juill. '86	1,400 00	10 déc. '51	19 mai '79
Devine, Andrew.................	do ...	1er juill. '86	1,400 00	17 mai '60	3 avril '82
Rowan, Walter.........	do ...	1er juill. '86	1,400 00	25 mai '57	1er oct. '74
Barrett, Donald Alexander..	do ...	1er fév. '87	1,400 00	19 sept. '49	18 déc. '73
Pope, Charles........................	do ...	1er fév. '87	1,400 00	24 mars '58	17 oct. '73
McCuaig, William Haile......	do ...	1er juill. '87	1,400 00	17 juill. '52	2 fév. '72
McGrail, Thomas......	do ...	1er juill. '87	1,400 00	25 juin '59	8 oct. '78
Moon, Francis Graham........	do ...	1er juill. '87	1,400 00	8 oct. '60	1er oct. '77
Daubney, Edwin	do ...	1er janv. '88	1,400 00	27 déc. '45	1er juill. '83
Brown, John Henry............	do ...	1er mars '88	1,400 00	29 avril '59	1er mai '82
Dunlevie, Michael Krumm...	do ...	26 juin '89	1,400 00	14 fév. '50	28 juin '68
Northrop, Bradbury Mills....	do ...	1er juill. '89	1,400 00	19 août '54	7 juin '83
Gray, capitaine Hamilton Ormond.	do ...	1er juill. '89	1,400 00	7 avril '55	1er juin '72
Lally, Conrad Whitley........	do ...	1er mai '91	1,300 00	3 oct. '57	27 janv. '80
Smith, William, B. A........ .	do ...	1er mai '91	1,300 00	31 janv. '59	11 nov. '76
Anderson, George Clayton..	do ...	1er mai '91	1,300 00	1er avril '58	15 mai '82
Shaw, Henry Soden............	do ...	1er mai '91	1,300 00	12 juin '55	11 nov. '72
Lampman, Archibald.........	do ...	28 oct. '93	1,150 00	17 nov. '61	16 janv. '83
Doucet, Charles Odilon.......	do ...	28 avril '94	1,150 00	9 janv. '32	1er oct. '76
Bunel, Edmond Lucien.	do ...	26 oct. '94	1,100 00	30 juill. '54	24 sept. '83
Bonner, John Cid................	do stagiaire.	28 mai '95	1,100 00	30 janv. '44	7 déc '71
Jones, Edmund Alexander D	Commis de 3e classe....	1er oct. '72	1,000 00	22 mai '48	19 sept. '71
Wall, Arthur William.........	do ...	1er janv. '74	1,000 00	14 sept. '48	12 juin '72
Spencer, James Hervey......	do ...	1er janv. '74	1,000 00	3 fév. '48	19 juin '72
Beatty, John Charles..........	do ...	23 mai '82	1,000 00	21 juill. '54	23 mai '82
Leahy, Patrick Thomas.......	do ...	1er mai '75	1,000 00	25 juill. '52	22 août '73

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Macdonald, John Archibald	Commis de 3e classe....	1er mai '75	1,000 00	30 mars '57	24 août 74
Morton, Henry Hawtry........	do ...	1er oct. '76	1,000 00	16 nov. '47	7 oct. '75
Carter, James..........................	do ...	1er janv.'77	1,000 00	13 mai '46	15 avril '73
Knauf, Henry.........................	do ...	25 avril '79	1,000 00	30 mai '46	15 déc. '77
Bollard, Joseph Henry.........	do ...	11 sept. '79	1,000 00	19 janv. '58	11 sept. '79
Taylor, Plunket Bourchier...	do ...	17 fév. '80	1,000 00	11 août '63	17 fév. '80
Taylor, Edward Ellegood F	do ...	24 juill. '80	1,000 00	19 déc. '65	16 juill. '80
Chesley, Henry Neville P....	do ...	1er janv.'81	1,000 00	29 oct. '62	1er janv.'81
Scott, John Hugh................	do ...	1er janv.'82	1,000 00	13 juill. '49	1er janv.'82
Heming, Albert Edward......	do ...	4 janv. '82	1,000 00	17 avril '63	13 déc. '81
Stewart, William Charles E.	do ...	22 juin '81	1,000 00	13 juill. '64	22 juin '81
Geddes, Alfred Forbes L.....	do ...	7 sept. '81	1,000 00	25 juin '62	7 sept. '81
Mailleue, George Alfred Duff	do ...	1er oct. '31	1,000 00	23 fév. '62	1er oct. '81
Powell, Percy Brigham.......	do ...	1er janv.'82	1,000 00	12 juill. '63	1er janv.'82
Jenkins, Frank Maurice S...	do ...	23 janv. '82	1,000 00	6 juill. '59	23 janv. '82
Champagne, Napoléon........	do ...	1er mars'82	1,000 00	4 mai '61	1er mars'82
Oliver, Thomas Mackey......	do ...	24 avril '82	1,000 00	1er août '56	24 avril '82
Mercer, Francis Hubert F....	do ...	23 mai '82	1,000 00	19 août '67	18 avril '82
Grout, Francis Eric Sewell..	do ...	1er juin '82	1,000 00	11 juin '66	1er juin '82
Roy, Théophile.....................	do ...	28 juin '82	1,000 00	6 juin '63	28 juin '82
Visser, Thomas Egbert........	do ...	23 mars '83	1,000 00	31 janv. '55	9 mars '83
Rochester, Francis King......	do ...	23 mars '83	1,000 00	31 juill. '61	20 mars '83
McGillivray, Hugh..............	do ...	27 mars '83	1,000 00	9 janv. '57	27 mars '83
Hanley, William Robert......	do ...	25 mai '83	1,000 00	16 déc. '58	14 mai '83
Wilson, William Thomas.....	do ...	25 mai '83	1,000 00	4 janv.'58	19 mars '83
Taylor, Ernest Livingston ..	do ...	28 juin '83	1,000 00	9 sept. '64	28 juin '83
Lemieux, François-Xavier...	do ...	1er juill.'83	1,000 00	8 avril '39	2 janv. '82
Méthot, Joseph Eugène.......	de ...	1er juill.'83	1,000 00	5 nov. '57	24 déc. '80
Learoyd, Edward Long......	do ...	21 sept. '83	950 00	19 oct. '64	8 sept. '83
Campbell, Herbert Sheridan	do ...	1er oct. '83	1,000 00	30 avril '62	1er oct. '83
Jones, William Alpheus......	do ...	*28 nov. '90	850 00	8 déc. '51	27 avril '74
Ainsborough, Thomas.........	do ...	26 janv. '83	950 00	— août '48	26 janv. '83

*Date de sa nouvelle nomination.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Hayes, George Hobart	Commis de 3e classe	22 avril '84	950 00	19 nov. '63	15 avril '84
Brenot, Honoré Alexandre, B.A.	do	15 fév. '84	1,000 00	13 juin '56	15 fév. '84
Alford, William	do	5 mai '84	1,000 00	8 janv. '50	5 mai '84
Conroy, Joseph Matthew	do	30 sept. '84	900 00	12 nov. '63	30 sept. '84
Robertson, Charles Robert	do	1er oct. '84	900 00	17 avril '61	1er oct. '84
Prendergast, Jérémie	do	1er janv. '85	900 00	7 sept. '64	19 déc. '84
Jackson, John Anderson	do	1er avril '85	950 00	4 fév. '64	1er avril '85
Merrick, Kathleen	do	1er avril '85	900 00	6 oct. '61	1er avril '85
Robinson, Lucy	do	1er juin '85	900 00	24 janv. '61	1er juin '85
Regan, Patrick	do	17 juin '85	900 00	21 oct. '65	17 juin '85
Plunkett, George Lynn	do	1er juill. '85	1,000 00	24 déc. '57	4 août '73
Greenfield, Robert	do	1er juill. '85	1,000 00	24 fév. '54	1er juin '76
Goulden, Daniel Henry	do	1er juill. '85	850 00	15 août '60	26 sept. '83
Samuels, Annie	do	1er juill. '85	900 00	1er nov. '40	1er mai '76
Seymour, Anne J. Bleecker	do	1er juill. '85	900 00	27 fév. '38	1er janv. '82
Adams, Wm. John Hugh	do	24 juill. '85	850 00	9 nov. '64	24 juill. '85
Hunt, George Arthur	do	19 sept. '85	850 00	15 mai '49	19 sept. '85
Howard, John Patrick	do	19 sept. '85	900 00	29 juill. '55	19 sept. '85
Short, Samuel	do	1er oct. '85	850 00	21 mars '67	21 oct. '84
Séguin, Frs. Olivier Ovila	do	17 oct. '85	850 00	6 janv. '57	17 oct. '85
Matthewman, Ernest H.	do	*20 août '90	740 00	8 oct. '64	5 mars '84
Ketchum, Wm. Quintard	do	1er janv. '86	700 00	3 déc. '58	15 avril '85
Hale, John Strong	do	*13 mai '86	1,000 00	25 juill. '55	26 avril '73
Anderson, Frederick Chas.	do	1er juill. '86	900 00	23 juin '61	2 janv. '86
Fortier, James Gordon	do	12 janv. '86	850 00	11 fév. '62	12 janv. '86
Parish, Geo. Herbert	do	1er juill. '86	900 00	16 juin '62	25 sept. '85
Ferguson, William	do	1er juill. '86	950 00	27 mars '43	15 oct. '75
Briggs, John	do	1er juill. '86	920 00	31 août '49	1er juill. '78
Martin, John Clatworthy	do	1er août '86	800 00	30 nov. '66	1er août '86
Glover, William John	do	1er janv. '87	850 00	1er janv. '63	29 nov. '86
Walker, Edward Maxwell	do	1er janv. '87	850 00	1er mars '65	23 nov. '86

*Date de sa nouvelle nomination.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c		
Bentley, Percy Robt. Darley.	Commis de 3e classe....	1er janv.'87	800 00	9 août '67	1er janv. '87
Waddell, Kath. Thompson..	do ...	18 janv. '87	850 00	26 juin '65	18 janv. '87
Stewart, Harriet Stewart....	do ...	26 janv. '87	800 00	13 janv. '66	26 janv. '87
McGuire, Horace	do ...	26 janv. '87	900 00	6 juill. '64	26 janv. '87
Moffat, Thos. Inglis Dunlop.	do ...	1er fév. '87	800 00	29 août '68	25 janv. '87
Buckley, James..................	do ...	1er juill. '87	900 00	2 sept. '64	21 avril '87
Cousineau, Edouard Joseph.	do ..	1er janv.'88	750 00	4 déc. '67	24 sept. '86
Campbell, Arthur William...	do ...	1er janv.'88	800 00	10 nov. '63	10 oct. '87
May, Maude Ida.........	do ...	1er janv.'88	750 00	4 fév. '67	22 nov. '87
Ballantine, Elizabeth..........	do ...	1er oct. '85	830 00	15 juill. '58	1er août '85
Gibson, Nina Mary Hartley.	do ...	1er avril '88	750 00	24 mars '55	31 mars '88
Mahon, Martin Joseph.........	do ...	1er juill. '88	770 00	16 août '59	10 mars '84
Campbell, Angus Peter.......	do ...	1er août '88	650 00	3 mai '68	1er août '88
Code, William Abraham......	do ...	1er oct. '88	700 00	27 fév. '61	27 août '88
Scribner, John Franklin......	do ...	19 oct. '88	750 00	12 oct. '60	19 oct. '88
Beatty, William John.........	do ...	23 oct. '88	700 00	7 juin '60	23 oct. '88
Buell, Margaret Castlemaine	do ...	1er juill '90	650 00	12 oct. '61	4 fév. '90
Taché, Emma.....................	do ...	1er juill. '90	650 00	25 mars '64	1er mars '89
Duhamel, Marie Thérèse......	do ...	1er juill. '90	800 00	20 fév. '70	20 sept. '87
Taylor, Ellen Hunt......	do ...	1er juill. '90	650 00	31 janv. '62	15 oct. '88
Hicks, Anna Matilda..........	do ...	1er juill. '90	700 00	25 déc. '68	29 juill. '89
Gray, Margaret Donalda......	do ...	1er juill. '90	700 00	8 janv. '56	6 fév. '89
Collins, Michael......	do ...	1er juill. '90	650 00	12 avril '55	3 avril '88
Fraser, Lucius Chas............	do ...	1er juill. '90	640 00	6 août '63	21 juin '88
Webb, Vincent....................	do ...	1er mai '91	650 00	21 janv. '69	8 oct. '87
Landor, Annie....................	do ...	26 mai '91	600 00	10 mars '60	3 août '88
Holmes, Eliza......	do ...	26 mai '91	600 00	26 fév. '65	7 août '88
Jamieson, Percy..................	do ...	26 mai '91	600 00	26 fév. '71	0 fév. '90
Meighen, Arthur Edward....	do ...	26 mai '91	550 00	17 oct. '72	25 fév. '90
Balderson, William.............	do ...	21 juill. '91	550 00	22 nov. '65	9 juill. '89
Lally, Patrick Joseph.........	do ...	21 juill. '91	550 00	15 fév. '5	11 juill. '89
Ferguson, Roydon Catanagh	do ...	21 juill. '91	550 00	29 juill. '7	26 août '90

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Graham, Caroline Beatrice..	Commis de 3e classe...	21 juill. '91	550 00	21 août '72	21 juill. '91
Barber, Anna Victoria........	do ...	21 juill. '91	540 00	24 mai '72	26 déc. '89
Charlebois, Louis Philippe...	do ...	27 nov. '91	600 00	21 nov. '68	21 fév. '88
McNeely, James.........	do ...	20 fév. '92	550 00	28 avril '60	8 fév. '92
O'Connor, James...............	do ...	1er sept. '92	500 00	28 mars '59	29 août '92
Lewis, Joseph Henry...........	do ...	22 juill. '93	530 00	1er janv.'56	26 sept. 86
Clark, Mary Amélia Gertr'd.	do ...	21 sept '93	450 00	28 fév. '66	18 sept. 88
Merrick, Louise Lauriston...	do ...	18 nov. '93	500 00	19 oct. '72	15 juin '91
Lambert, Ernest Télesphore	do ...	18 juin '94	500 00	25 mars '70	24 août '92
Béroard, Charles Pierre V...	do ...	1er août '94	950 00	3 août '45	1er juill. '92
Webber, Sybella	do ...	1er août '94	450 00	3 mai '69	6 oct. '87
Corcoran, Blanche May	do ...	11 sept. '94	500 00	26 août '71	4 juill. '88
Carson, Grorge.....................	do ...	11 sept. '94	400 00	5 juill '69	20 juin '92
Bell, Alice Mary..................	Cemmis de 3e classe, stagiaire.	7 janv. '95	400 00	3 janv. '73	22 juill. '93
Spence, John Lancaster......	do ...	28 mai '95	500 00	23 déc. '66	18 fév. '87
Simpson, Augusta Maria......	do ...	22 juin '95	400 00	7 avril '56	— déc. '78
Williams, Mabel Agnes.......	do ...	22 juin '95	400 00	18 nov. '74	16 fév. '92
Barrett, James.....................	do ...	1er juin '95	500 00	—— '60	— avril '81
Bennett, Maurice.	Messager.......................	15 juin '63	500 00	—— '39	15 juin '60
Dodd, John.......	do	25 avril '79	500 00	16 oct. '26	27 janv. '76
Graham, Samuel.................	do	22 juin '81	500 00	—— '47	22 juin '81
Courtney, Denis..................	do	23 mai '82	500 00	— mars '45	23 mai '82
Cherry, William.........	do	1er juill. '86	500 00	1er juin '62	1er juill. '86
Currie, Neil.........	do	7 mars '94	330 00	23 août '64	15 fév. '92
Greenfield, Samuel..............	Emballeur et trieur.....	1er juill. '82	500 00	14 mars '23	1er juill. '66
Clark, Charles Allna..........	do ...	1er juill. '82	500 00	18 juin '35	1er juill. '82
Cooch, William...................	do	1er juill. '82	500 00	30 mai '40	5 août '72
Galvin, Michael...................	do	1er juill. '82	500 00	13 mai '45	1er oct. '74
Caffarati, Thomas Angelo...	do	1er juill. '82	500 00	9 oct. '41	21 déc. '76
Elbourne, George................	do	1er juill. '82	500 00	7 janv. '44	1er sept. '77
Elliott, James Henry...........	do	1er juill. '82	500 00	14 mai '43	16 juill. '72
Laurie, John Burnet............	do	1er juill. '82	500 00	19 mai '33	2 juill. '82

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Marier, Joseph	Emballeur et trieur	17 juin '83	500 00	14 fév. '50	1er janv.'80
Bell, William James	do	28 juin '83	500 00	28 juill.' 68	28 juin '83
Bradley, John	do	24 mars '84	500 00	27 mai '56	10 mars '84
Bell, John	do	21 oct. '84	500 00	25 avril '46	19 juin '72
Cheney, Wm. Henry	do	1er oct. '85	500 00	29 mai '58	1er oct. '85
Kehoe, Peter	do	1er août '86	500 00	29 avril '66	1er août '86
Pearce, William Jos. Henry	do	18 mai '88	500 00	16 juill. '64	25 nov. '86
Edwards, Edward Thomas	do	1er oct. '85	500 00	15 déc. '61	7 juill. '85
Nolan, Thos. Jos	do	30 janv. '92	390 00	30 oct. '61	13 avril '88
Milne, Alexander Wm	do	30 janv. '92	390 00	12 mai '48	25 juin '89
Oliver, Frederick Augustus	do	30 janv. '92	390 00	25 nov. '56	8 fév. '90
Durocher, Louis	do	30 janv. '92	390 00	27 juill. '68	13 fév. '90
Watson, Alexander	do	30 janv. '92	390 00	16 déc. '75	8 janv. '91
Taylor, William	do	30 nov. '92	500 00	16 nov. '48	15 sept '72
Taylor, Richard Peat	do	11 sept. '94	300 00	2 mai '63	22 janv. '94

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE L'INSPECTEUR EN CHEF.

Sweetnam, Matthew	Inspecteur en chef	1er juill '89	2,800 00	17 oct. '31	1er juill.'52
Bennett, Wm. Erlandson	Sous-inspecteur	1er mars '87	1,600 00	10 mai '55	25 nov. '71
Maingy, Lefeuvre Anstruther	Commis de 1re classe et dessinateur.	1er janv.'82	1,400 00	17 nov. '47	15 nov. '75
Payne, Alonzo Nathaniel	Commis de 3e classe	1er janv.'86	760 00	15 nov. '65	12 oct '85
Bradley, Norman Sinclair	do	1er août '94	400 00	27 avril '64	1er mars '91
Walmsley, Alexander	Off. malle d'Angl	1er sept.' 91	960 00	28 avril '25	11 juin '56
Fairman, Daniel	do	1er sept. '91	960 00	3 oct. '44	9 août '72

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

DIVISION DE TORONTO.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Barker, Robert William......	Inspecteur..................	25 mai '70	2,600 00	13 janv. '39	21 nov. '57
Burnham, George Albert.....	Sous-inspecteur..........	6 janv. '80	1,600 00	18 avril '41	30 juin '61
Smith, Frederick Howard...	do	1er juill. '89	1,450 00	2 déc. '59	30 juin '82
Griffith, William Edward...	Commis de 1re classe...	1er oct. '74	1,500 00	20 nov. '36	11 janv. '62
Gurnett, George Thomas B..	Commis de 2e classe...	1er juill.' 79	1,200 00	27 oct. '42	18 oct. '73
Crocker, William..............	do ...	1er juin '82	1,200 00	15 juin '53	21 juin '72
Smallpiece, Henry William..	do ...	1er juill. '86	1,200 00	6 fév. '27	21 mai '79
Sweetnam, George Booker..	do ...	19 sept. '89	1,150 00	13 mars '63	7 avril '84
Whiteside, James Arthur....	Commis de 3e classe...	4 juin '85	720 00	6 déc. '66	4 juin '85
McKillop, John..................	Messager	4 janv. '82	600 00	28 août '44	4 janv. '82
Harper, James Frederick.....	Agent pour le transfert des malles.	9 août '84	600 00	31 juill. '57	9 août '84
Scholes, Adam...	do ...	5 juin '85	600 00	17 nov. '57	15 sept. '80
Lawless, Matthew...............	do ...	15 avril '86	600 00	25 mars '49	15 avril '86
Sullivan, Michael...............	do ...	24 fév. '87	600 00	16 mars '48	10 fév. '77
Armstrong, Thomas Beckett.	do ...	27 mai '90	600 00	6 mai '58	6 fév. '88
Ball, Thomas......	do ...	26 juill. '92	480 00	16 nov. '70	12 juill. '89
Winstanley, Charles Jas. H.	Courrier en chef sur chemins de fer.	1er juill.'84	1,500 00	29 avril '47	12 nov. '67
Saulter, Joseph.................	Courrier sur chemins de fer, 1re classe.	1er oct. '73	960 00	23 mai '32	16 août '58
Bennett, John Othniel.........	do ...	1er mars' 74	960 00	14 mai '31	24 juin '64
Tyner, Frederick................	do ...	1er sept '79	960 00	29 oct. '37	5 juin '66
Burns, George Ferrier	do ...	1er sept '79	960 00	4 août '35	5 juin '66
Birchall, Thomas Shivers.....	do ...	1er oct. '79	960 00	27 oct. '33	22 janv. '68
Byrne, Lawrence Vincent ...	do ...	1er juill.'84	960 00	— juin '46	12 oct. '71
Higgins, Frank O'Connor...	do ...	9 fév. '89	960 00	24 août '58	1er oct. '78
Beatty, Alexander..............	do ...	12 déc. '90	960 00	13 oct. '57	23 déc. '78
McLeod, John Edmond......	do ...	8 juin '92	960 00	3 juin '54	1er avril '76
Egan, John........................	do ...	21 sept. '73	960 00	20 août '35	8 août '68
Thompson, Andrew............	do ...	25 juill. 94	960 00	14 août '30	1er juill.'72
Noble, William........	Courrier sur chemins de fer, 2e classe.	1er janv.'73	800 00	3 janv '52	7 janv. '71
Costello, Peter John...........	do ...	1er avril '76	800 00	9 juill. '39	5 janv. '74

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

DIVISION DE TORONTO—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Findlay, Andrew............	Courrier sur chemins de fer, 2e classe.	1er juill.' 79	800 00	10 août '42	30 oct. '76
Boyle, Edwin Osmund.........	do ...	1er oct. '81	800 00	12 mai '60	22 août '79
Platt, William Meredith......	do ...	1er sept. '81	800 00	8 août '48	10 déc. '78
O'Connor, William.............	do ...	1er fév. '82	800 00	12 nov. '38	13 janv. '80
Smith, William Burton.......	do ...	1er août '82	800 00	31 déc. '57	13 juill. '80
Little, James......	do ...	1er juill.'83	800 00	18 sept. '45	20 déc. '80
O'Loane, John Thomas.......	do ...	1er juill. '85	800 00	23 sept. '50	18 avril '82
Pringle, James...................	do ...	1er août '87	800 00	24 mars '52	26 juin '82
Mason, Thomas..................	do ...	1er août '81	800 00	28 sept. '54	28 juin '79
Arland, Wm Henry.............	do ...	31 août '91	800 00	14 fév. '62	21 avril '82
Smellie, William................	do ...	25 mars '92	800 00	9 fév. '42	2 oct. '78
Ramsey, William James......	do ...	26 juill. '92	800 00	15 fév. '59	29 juill. '84
Mollard, John Thomas........	do ...	26 juill. '92	800 00	20 mai '61	1er janv.'85
Sloan, Merritt Wallace........	do ...	2 oct. '93	720 00	13 sept. '50	19 sept. '85
Wiley, William Edward......	do ...	2 oct. '93	720 00	26 juin '55	19 sept. '85
Patterson, Thomas..............	do ...	5 oct. '94	720 00	24 déc. '50	30 déc. '79
Thompson, Harris Parsons...	do ...	26 oct. '94	720 00	6 sept. '59	26 sept. '85
Griffin, Gilbert Wakefield....	Courrier sur chemins de fer, 3e classe.	28 mai '95	640 00	21 oct. '47	5 août '78
Clarke, Francis Carlisle......	do ...	30 juin '82	640 00	13 mars '62	15 juill. '81
McGill, Alexander.............	do ...	26 janv. '87	560 00	12 août '65	10 fév. '85
Thomson, John Davidson....	do ...	*24 déc. '90	560 00	5 juill. '35	27 déc. '75
Frizzell, Albert Bright..	do ...	1er juill.'90	560 00	23 janv. '67	17 août '89
Patterson, Geo. Gordon......	do ...	21 juill. '91	520 00	17 oct. '57	18 fév. '90
Ollerhead, Geo. Elliott........	do ...	17 mai '92	520 00	14 janv. '66	1er avril '92
Brent, Thos. Henry	do ...	8 juin '92	420 00	3 fév. '54	5 juill. '89
Barker, Edward John.........	do ...	2 oct. '93	480 00	13 nov. '72	1er déc. '90
Lawrence, Wm. John.........	do ...	20 déc. '93	480 00	18 oct. '64	30 janv. '93
Wilson, John Thomas.........	do ...	11 sept. '94	480 00	26 fév. '72	2 août '94
Flinn, William..................	do ...	11 sept. '...	....	....	....

*Date de sa nouvelle nomination.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

DIVISION DE LONDON.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Spry, Daniel	Inspecteur	26 mai '76	2,200 00	29 nov. '35	19 avril '54
Fisher, Charles Edward	Sous-inspecteur	1er juin '81	1,600 00	13 avril '49	10 nov. '68
Thomson, Andrew	Commis de 1re classe	1er nov. '76	1,500 00	12 janv. '28	1er juill. '60
Blair, William	Commis de 2e classe	1er juill. '84	1,200 00	22 déc. '48	7 juin '72
Matthews, Frederick Wm	do	1er juill '85	1,200 00	11 oct. '57	1er août '75
Mercer, Richard Graham	Commis de 3e classe	13 janv '72	800 00	18 oct. '54	13 janv. '72
Hampton, George	do	1er nov. '77	800 00	17 nov. '46	1er nov. '77
Johnson, Joseph	do	16 janv. '83	800 00	1er avril '54	16 janv. '83
Scraton, John Alex	Messager	10 fév. '92	600 00	20 sept. '49	6 mars '77
McWhinney, Arthur Gordon	Courrier en chef sur chemins de fer.	1er juill. '86	1,500 00	22 déc. '37	23 déc. '56
Purdon, Percy	Courrier sur chemins de fer, 1re classe.	1er juill. '57	960 00	6 sept. '27	15 mars '54
Rorison, Basil Dunbar D	do	1er juill. '57	960 00	19 juill. '34	11 nov. '56
Wright, Joshua Garrard	do	1er oct. '69	960 00	16 mai '36	18 mai '57
Cousins, Hugh	do	1er nov. '73	960 00	8 fév. '37	10 juill. '66
Essex, Theodore James	do	1er mai '75	960 00	18 janv. '41	22 sept. '65
Mitchell, William	do	1er juill. '84	960 00	27 déc. '51	24 oct. '70
Edgar, William	do	1er juill. '84	960 00	7 mai '47	13 janv. '72
O'Meara, Timothy James	do	1er juill. '86	960 00	17 juill. '48	7 avril '70
Wright, Richard Pennefather	do	26 mars '91	960 00	16 mai '54	21 mars '73
Flynn, John	do	1er juin '91	960 00	4 juin '51	29 déc. '73
McLaren, James William	do	31 août '91	960 00	4 nov. '53	28 janv. '73
Doyle, James Joseph	do	26 juill. '92	960 00	13 juin '52	16 août '77
Mitchell, John	Courrier sur chemins de fer, 2e classe.	1er fév. '77	800 00	10 avril '32	21 sept. '74
Gemmill, Francis Alexander	do	1er juin '77	800 00	1er avril '46	6 mai '74
Tye, William Daniel	do	1er juill. '80	800 00	5 oct. '59	29 oct. '77
O'Connor, James	do	1er fév. '81	800 00	24 déc. '42	11 janv. '79
Cousins, Walter	do	1er août '81	800 00	18 avril '57	10 juill. '79
Rogers, Edward O'Brien	do	1er nov. '81	800 00	29 nov. '59	20 oct. '79
Elliott, James Lewis Gordon	do	2 juin '82	800 00	— sept. '42	12 juin '80
Farrow, John Moses	do	1er juill. '84	800 00	2 déc. '61	1er juin '81
Coulter, Archibald F	do	1er juill. '84	800 00	4 janv. '60	23 mars '83

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Division de London—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance	Date de la première nomination.
			$ c.		
McLean, Duncan John........	Courrier sur chemins de fer, 2e classe.	1er juill.'84	800 00	16 août '63	23 mars '83
Casgrain, Joseph Philippe ..	do ...	1er juill. '86	800 00	16 mars '61	8 mars '82
McMillan, William Jenning..	do ...	1er janv.'88	800 00	31 mai '48	1er oct. '83
Matthews, George..............	do ...	1er janv.'78	800 00	17 juin '45	1er janv.'76
Northwood, Alexander.........	do ...	27 nov. '91	800 00	25 nov. '56	5 nov. '83
Sinclair, Coll McLean.........	do ...	2 avril '92	800 00	13 mars '59	24 nov. '83
Young, George William	do	13 oct. '92	800 00	24 mars '59	24 nov. '83
McNeal, William Lewis.	do ...	31 janv. '95	800 00	20 oct. '63	21 déc. '83
Crawford, Thos. W. Walker	Courrier sur chemins de fer, 3e classe.	19 sept. '85	560 00	21 avril '66	19 sept. '85
Fox, Charles........................	do ...	26 sept. '85	560 00	27 déc. '50	26 sept. '85
Johnson, Robert William Stephenson.	do ...	1er nov. '86	560 00	4 mai '64	1er nov. '86
MacVicar, William Wallace	do ...	26 sept. '85	560 00	27 nov. '67	26 sept '85
Johnson, John Edgar..........	do ...	26 janv. '91	520 00	15 juill. '70	21 mai '89
Simpson, Hector Elie..........	do ...	26 mai '91	520 00	3 juin '68	26 mai '91
Bealy, John Matthew..........	do ...	31 août '91	520 00	22 janv.'67	31 mars '91
Glendinning, Thomas.........	do	25 mars '92	520 00	12 sept. '68	2 fév. '92
Kiernan, Patrick.................	do	27 août '92	520 00	21 sept. '65	14 mai '88
Eliot, Fitzroy Emmet	do	1er fév. '93	520 00	2 sept. '72	9 avril '91
Dalton, James Augustus......	do ...	1er août '94	480 00	27 mai '71	1er août '94
O'Leary, George Arthur......	do ...	17 oct. '94	480 00	13 août '66	19 fév. '94
Morgan, Charles Joseph......	do stagiaire	28 mai '95	480 00	3 juin '76	24 mars '92
Dagg, Richard.	Agent pour le transfert des malles.	1er juill. '84	600 00	18 juill. '34	26 juin '82

Division de Barrie.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance	Date de la première nomination.
Jones, Allan........................	Inspecteur......................	13 avril 91	2,000 00	5 août '47	1er sept.'69
Henderson James	Sous-inspecteur	14 déc '77	1,600 00	14 janv. '42	16 déc. '71
Powell, John	Commis de 2e classe ...	13 fév. '89	1,200 00	10 sept. '45	8 avril '82
Ward, James......................	do ...	1er juin '91	1,100 00	20 août '44	17 avril '80
Boys, Thomas Ross.	Commis de 3e classe.....	1er juill. '85	800 00	17 mars '64	6 avril '85
Murchison, Dalton..............	do ...	13 avril '91	560 00	— déc. '66	1er avril'91
Crease, Blandford Chas......	Messager......................	6 fév. '93	420 00	13 août '39	11 juin '90

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

DIVISION DE BARRIE—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c		
Bennett, John Henry..........	Courrier en chef sur chemins de fer.	1er janv.'94	1,500 00	1er juin '57	28 juin '79
Stokes, William..................	Courrier sur chemins de fer, 1re classe.	1er juill.'86	960 00	7 juin '44	29 déc. '80
Moloney, Michael...............	do ...	26 juill. '92	960 00	21 oct. '57	23 juin '80
Kelly, Matthew Eyre..........	do ...	1er janv.'94	960 00	10 mai '42	16 janv. '71
Legate, James.	do ...	20 janv. '94	960 00	1er oct. '56	10 déc. '80
Skelly, Edward Joseph.......	Courrier sur chemins de fer, 2e classe.	1er fév. '81	800 00	6 janv. '54	11 janv. '79
Martin, Thomas..................	do ...	1er mars '81	800 00	26 sept. '41	11 janv. '79
Atkins, Thomas James........	do ...	1er déc. '88	800 00	29 déc. '52	24 nov. '83
Leadley, William...............	do ...	1er janv.'94	800 00	31 mai '60	1er déc. '84
Swan, William Henry.........	do ...	20 janv. '94	800 00	7 fév. '58	1er déc. '84
Hartley, John McLean	do ...	28 avril '94	720 00	26 juin '63	17 déc. '86
Quinlan, Michael	do ...	28 avril '94	640 00	29 sept. '58	6 avril '91
Little, Robert Henry..	do ..	11 sept. '94	640 00	24 oct. '63	17 déc. '91
McKenzie, Allan Charles.....	Courrier sur chemins de fer, 3e classe.	1er déc. '87	560 00	8 fév '67	17 janv. '87
Palling, James..	do ...	13 avril '91	520 00	17 juill. '65	1er avril '91
Marrs, Joseph Ernest.........	do ...	25 avril '92	520 00	19 juin '72	1er fév. '92
Brown, Harvey Milton........	do ...	1er oct. '92	480 00	4 fév. '73	16 août '92
Flood, John Dobson...........	do ...	11 sept '94	480 00	20 juin '74	2 août '94
Stanton, George Burns........	do ...	17 oct. '94	480 00	19 sept. '73	7 déc. '93
Kirkpatrick, William John..	do ...	2 mars '95	480 00	2 avril '63	12 fév. '94

DIVISION DE STRATFORD.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Hopkirk, Henry Glassford...	Inspecteur....................	1er fév. '87	2,200 00	26 nov. '51	20 juin '68
Moloney, Daniel.................	Sous-inspecteur..	1er déc. '88	1,500 00	22 nov. '41	28 mars '71
Yorick, John........................	Commis de 1re classe...	20 août '90	1,200 00	14 mai '48	17 avril '60
Bruce, David Arthur...........	Commis de 2e classe....	30 nov. '92	1,000 00	26 août '60	17 juill. '84
Lawrence, Charles Main B...	do ...	4 juill. '87	900 00	17 nov. '60	4 juill. '87
Watson, William Sproule....	Commis de 3e classe.....	1er avril '88	680 00	5 juin '67	1er avril '88
MacFarlane, Malcom Arthur	do ...	15 juin '94	520 00	14 juin '73	19 juin '93
Clark, Fred. Clement.........	Messager.....................	26 juill. '92	420 00	5 avril '75	26 nov. '91
Dundas, James.	Courrier sur chemins de fer, 1re classe.	18 déc. '90	960 00	25 août '45	25 nov. '72

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

DIVISION DE STRATFORD—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Jones, Albert	Courrier sur chemins de fer, 2e classe.	1er déc. '72	800 00	1er août '40	17 sept '70
Kelly, David Beggs	do ...	1er juill. '84	800 00	28 juill. '40	30 juin '82
Harris, George Michael	do ...	1er août '87	800 00	7 sept. '60	26 juin '82
Pierson, Charles	do ...	26 janv. '91	800 00	29 mars '54	26 juin '82
Golden, John Joseph	do ...	21 juin '93	800 00	15 nov. '55	30 juin '82
Freel, Edwin Jerome	Courrier sur chemins de fer, 3e classe.	15 fév. '84	640 00	2 oct. '60	15 fév. '84
Richardson, William	do ...	6 sept. '84	640 00	2 juin '56	6 sept. '84
Cheyne, Andrew Joseph	do ...	1er fév. '85	640 00	10 avril '61	1er fév. '85
Dinning, Harry Ferguson	do ...	26 sept. '85	560 00	9 juill. '59	26 sept '85
Sharman, Frank Dean	do ...	30 juin '90	560 00	21 sept. '70	17 juin '90
Johnston, Lewis	do ...	7 fév. '91	520 00	16 fév. '68	23 sept. '89
Nelson, Robert	do ...	8 juin '92	520 00	4 juin '55	26 janv. '91
McKee, William	do ...	8 août '93	480 00	5 janv. '60	13 déc. '90
Allen, Frederick Newton	do ...	8 août '93	480 00	26 mai '69	13 avril '92
Clark, Ross Cuthbert	do ...	8 août '93	480 00	22 mars '73	11 janv. '93
O'Neil, Thomas Joseph	do ...	8 août '93	480 00	3 juin '74	24 fév. '93
Austin, John Joseph	do ...	2 mars '95	480 00	2 juill. '69	2 mars '95

DIVISION DE KINGSTON.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Merrick, Henry	Inspecteur	31 janv. '95	2,000 00	20 avril '36	31 janv. '95
Macarow, Philip Henry	Sous-inspecteur	1er mai '91	1,350 00	7 janv. '59	17 mars '73
Hopkirk, John Ewart	Commis de 1re classe	31 août '91	1,250 00	26 nov '50	8 fév. '71
Strange, James Campbell	Commis de 2e classe	1er avril '88	1,200 00	24 sept. '62	10 déc. '79
Wilmot, Harry Frederick	do ...	26 juill.' 92	1,000 00	19 avril '60	1er juill. '87
O'Reilly, William James	Commis de 3e classe	1er fév. '86	750 00	24 août '65	16 oct. '82
Ketcheson, Henry Freeman	Courrier sur chemins de fer, 1re classe.	10 avril '89	960 00	25 oct. '62	21 août '83
Walker, David James, jeune	do ...	25 juill. '94	960 00	25 avril '62	31 déc. '84
Doller, Willet Jacob	Courrier sur chemins de fer, 2e classe.	12 avril '90	800 00	27 juin '65	1er fév. '85
Sayers, John R	Courrier sur chemins de fer, 3e classe.	21 sept. '85	560 00	14 sept. '57	21 sept. '85
McKinnon, Murdock	do ...	13 juill '86	560 00	9 oct. '64	13 juill. '86
Gillies, Angus	do ...	1er juill. '87	560 00	13 avril '52	1er juill. '87

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Division de Kingston—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Donaldson, Joseph Russel...	Courrier sur chemins de fer, 3e classe.	12 avril '90	560 00	15 sept. '68	18 juill. '89
Bower, Thomas Tofield.......	do ...	12 avril '90	560 00	12 avril '67	27 janv. '90
Doyle, Edward..................	do ...	4 mai '93	520 00	22 mai '67	10 avril '93
Halliwell, William Earl......	Courr. sur chem. de fer, 2e classe, stagiaire.	17 oct. 94	480 00	3 oct. '56	18 janv. '94

Division d'Ottawa.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Hawken, Frank..................	Inspecteur.....................	22 nov. '90	2,200 00	4 nov. '47	1er juill. '67
Le Sueur, Charles Philip.....	Sous-inspecteur de B.P.	1er oct. '88	1,600 00	8 déc. '47	1er mars '74
Chamard, John..................	do	21 juill. '91	1,350 00	20 mai '56	12 juin '79
O'Connor, John Francis.....	Commis de 1re classe...	1er oct. '88	1,300 00	30 juin '54	24 nov. '74
Whitty, Moses Joseph.........	Commis de 2e classe....	1er avril '87	1,200 00	15 déc. '55	1er août '75
Carroll, Henry..................	Commis de 3e classe...	23 mai '82	800 00	20 fév. '37	2 juin '77
Dunne, Peter Burt............	do ...	1er juill. '87	720 00	29 juin '64	24 déc. '85
Cochrane, William Cuthbert	do ...	1er nov. '87	730 00	1er janv. '56	31 oct. '87
Short, Helena Mary............	do ...	30 janv. '92	520 00	27 juin '70	26 déc. '88
McNulty, John James.........	do ...	30 janv. '92	520 00	19 janv. '62	8 janv. '90
Pope, Theodore	do ...	1er août '94	500 00	12 fév. '50	27 nov. '91
Duggan, Cornelius..............	Messager.....................	1er janv. '86	600 00	11 janv. '68	17 juin '85
Gordon, Edward................	Courrier en chef sur chemins de fer.	9 fév. '92	1,500 00	12 août '33	5 juin '66
Burnham, William Frederick	Courrier sur chemins de fer, 1re classe.	1er avril '76	960 00	28 juill '44	17 déc. '66
Gorrell, George Taylor.......	do ...	1er mars '82	960 00	24 oct. '44	27 déc. '73
Peden, Robert..................	do ...	1er juill. '84	960 00	14 mai '49	5 janv. '71
Chevrier, Joseph Alphonse..	do ...	1er janv. '88	960 00	9 août '40	12 fév. '79
Skelly, Denis Joseph	do ...	1er janv. '88	960 00	11 août '50	4 mars '75
Legendre, Jean-Baptiste Z...	do ...	1er janv. '90	960 00	2 déc. '38	23 avril '78
Montgomery, Robert	do ...	1er janv. '90	960 00	24 mai '54	9 fév. '80
Leclair, Adolphus	do ...	2 avril '92	960 00	2 fév. '40	9 mars '77
Maingy, Philip Anstruther ..	Courrier sur chemins de fer, 2e classe.	1er juill. '83	800 00	18 juin '49	25 oct. '71
Plumb, Charles..................	do ...	1er juill. '84	800 00	9 sept. '55	23 mai '82
Gillessie, Joseph Bennett.....	do ...	1er juill. '84	800 00	15 août '51	1er sept. '78
Macdonald, Henry..............	do ...	1er oct. '84	800 00	30 oct. '57	3 mars '81

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

DIVISION D'OTTAWA—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Houston, Stewart	Courrier sur chemins de fer, 2e classe.	1er janv. '88	800 00	2 mars '63	10 janv. '84
Gass, William Henry	do ...	1er juill. '88	800 00	5 nov. '59	9 avril '84
Eagleson, John	do ...	26 juin '89	800 00	13 mai '60	4 déc. '84
Griffith, John	do ...	12 avril '90	800 00	8 juill. '29	22 avril '84
Nevins, John James	do ...	1er juill. '90	800 00	6 mars '60	29 déc. '84
Lally, John Joseph	do ...	2 avril '92	800 00	8 mai '63	1er janv. '85
Coburn, Alexander Hugh J.	do ...	8 juin '92	800 00	17 nov. '62	1er janv. '85
Hetherington, Jason E.	do ...	1er août '94	720 00	29 janv. '59	2 juin '85
McLaren, Robert	do ...	31 janv. '95	720 00	23 janv. '65	16 août '86
Corcoran, John	Courrier sur chemins de fer, 3e classe.	22 avril '84	640 00	17 mars '59	22 avril '84
Purcell, John	do ...	1er août '88	560 00	7 avril '67	1er août '88
York, Dunbar	do ...	19 sept. '89	560 00	13 avril '60	30 août '89
Annable, William	do ...	12 déc. '89	560 00	16 sept. '66	12 déc. '89
Farrell, William John	do ...	12 déc. '89	560 00	14 fév. '70	8 juill. '89
McFarlane, James	do ..	12 avril '90	560 00	28 oct. '41	12 avril '90
McFarlane, James David C.	do ...	26 mars '91	520 00	23 fév. '65	26 sept. '89
Rochester, Chas. Dealtry	do ...	31 août '91	520 00	27 janv. '63	13 avril '91
Evanson, Fred. Stapleton	do ...	25 avril '92	520 00	24 sept. '67	4 janv. '92
Hawkins, Thos. Taylor	do ...	8 juin '92	520 00	19 janv '68	11 janv. '91
McDonnell, Henry Michael	do ...	6 fév. '93	520 00	20 sept. '73	15 déc. '90
Armstrong, John Gamble	do ...	5 mai '93	520 00	1er sept. '58	18 oct. '86
Martin, Clarence Walker	do ...	16 mai '93	520 00	7 nov. '62	10 mai '92
Gorrell, George Maxwell	do ...	16 mai '93	520 00	30 oct. '71	27 janv. '93
Booth, Walter Scott	do stagiaire.	21 juin '93	480 00	9 août '66	20 fév. '93
Pelton, James Edward	do ...	1er avril '94	850 00	24 fév. '65	11 sept. '84

BUREAU DE POSTE DE BELLEVILLE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Meacham, James Hubbard	Directeur de poste	30 juin '82	1,400 00	18 nov. '07	30 juin '82
Duncan, Thomas	Sous-directeur de poste	1er juill. '88	1,300 00	28 mars '61	30 juin '82
Gillen, Alfred	Commis de 2e classe	1er juill. '88	1,200 00	10 mai '59	28 juin '82
Walker, William Blaind	Commis de 3e classe	1er juill. '84	800 00	28 juin '63	15 janv. '84

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE BELLEVILLE—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Newbery, Isabella Mary......	Commis de 3e classe ...	8 sept. '84	800 00	14 nov. '54	8 sept. '84
Embury, William James......	do ...	1er déc. '84	800 00	6 avril '56	25 oct. '82
Lynch, John Joseph...........	do ...	1er déc. '85	760 00	17 oct. '67	27 nov. '84
Reeves, James Henry..........	do ...	21 juill. '91	520 00	18 août '69	6 déc. '90
Kennedy, Mary................	do ...	4 mai '93	480 00	19 oct. '63	1er avril '93
Hargrove, Benjamin Lyle....	do ...	2 mars '95	400 00	6 nov. '71	10 avril '93

BUREAU DE POSTE DE HAMILTON.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Brown, Adam..................	Directeur de poste	1er juill. '91	2,800 00	3 avril '26	1er juill. '91
Eager, Henry Abram.	Sous-directeur de poste	13 avril '91	2,000 00	1er avril '32	1er janv. '54
Burns, Thomas................	Commis de 1re classe...	1er juill. '88	1,400 00	21 août '40	12 mars '64
Ross, George.................	do ...	13 avril '91	1,300 00	21 fév. '53	14 juin '75
Bull, George Harcourt........	Commis de 2e classe....	1er janv. '85	1,200 00	8 mai '51	1er fév. '71
Crisp, Alfred Charles.........	do ...	1er janv. '87	1,200 00	17 janv. '55	17 mars '73
Mathews, John Sutherland..	do ...	30 nov. '92	1,000 00	3 août '51	12 juin '74
Dunnett, Edward Howard...	do ...	30 nov. '92	1,000 00	9 janv. '55	22 juill. '74
Barber, Benjamin Franklin..	Commis de 3e classe....	9 oct. '74	800 00	6 sept. '43	9 oct. '74
Ecclestone, William Robert.	do ...	10 oct. '75	800 00	7 déc. '56	10 mai '75
Fitzgerald, Robert Michael..	do ...	1er sept. '79	800 00	27 août '57	3 mai '79
Flynn, William................	do ...	1er sept. '79	800 00	3 juin '56	13 mai '79
Campbell, Donald Denoon...	do ...	22 juin '80	800 00	6 nov. '57	22 juin '80
Watermam, Walter Lincoln.	do ...	24 janv. '81	800 00	13 juill. '62	24 janv. '81
Webber, John Albert.	do ...	24 oct. '81	800 00	10 déc. '61	24 oct. '81
Filgiano, Henry Edward J..	do ...	3 avril '82	800 00	7 juin '61	27 mars '82
Judd, Charles.................	do ...	21 sept. '83	800 00	5 déc. '48	19 sept. '83
Beatty, Oliver................	do ...	6 nov. '83	800 00	3 mars '67	6 nov. '83
Morden, Joseph Ralph........	do ...	15 fév. '84	800 00	30 oct. '62	11 fév. '84
Mackay, Jane Emily Blanche	do ...	23 déc. '84	800 00	5 sept. '65	23 déc '84
McCulloch, John Oliver	do ...	10 mars '85	800 00	15 déc. '67	9 mars '85
Harron, Robert James.........	do ...	10 mars '85	800 00	9 déc. '65	10 mars '85
Miller, Robert Simons.........	do ...	1er juill. '86	760 00	5 avril '48	1er sept. '85

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR

BUREAU DE POSTE DE HAMILTON—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Dempsey, J. Henry Culloden	Commis de 3e classe.	16 août '86	720 00	3 oct. '62	2 août '86
Smith, Gertrude.	do ...	16 août '86	720 00	24 avril '61	16 août '86
Cusack, Minnie Louise	do ...	1er oct. '88	640 00	25 mars '57	3 sept. '88
Hamilton, Augusta Mary	do ...	12 avril '90	600 00	16 mars '64	1er mai '89
Kerr, Alfred James	do ...	12 avril '90	600 00	17 déc. '63	11 sept. '89
Kell, Robert Hawkins	do ...	21 juill. '91	520 00	19 janv. '68	29 juin '91
Richter, John Chas	do ...	2 avril '92	520 00	23 fév. '71	27 juill. '89
Winckler, Julia	do ...	1er fév. '93	480 00	18 juin '52	5 déc. '90
Austin, Thomas Bernard S...	Surintend. des facteurs	25 mars '92	800 00	15 nov. '55	10 mai '75
Fearnside, John Henry	Facteur	10 mai '75	600 00	18 août '58	10 mai '75
Coates, Henry Mansfield	do	20 oct. '76	600 00	25 oct. '22	20 oct. '76
Fielding, Chas. Walter W...	do	3 nov. '76	600 00	16 oct. '56	3 nov. '76
Wilson, Joseph	do	14 nov. '76	600 00	11 mars '49	14 nov. '76
Gardner, John	do	17 janv. '78	600 00	24 déc. '30	17 janv. '78
Stratton, Robert	do	4 juill. '78	600 00	25 oct. '32	4 juill. '78
Dowrie, David Cook	do	24 août '81	600 00	25 oct. '56	24 août '81
James, William Henry	do	28 juin '82	600 00	5 oct. '55	28 juin '82
Frank, Emil	do	28 juin '82	600 00	28 juill. '59	28 juin '82
North, John Webster	do	21 sept. '83	600 00	14 sept. '53	21 sept. '83
Springate, George	do	4 déc. '83	600 00	20 juin '63	29 nov. '83
Sevier, Edward	do	7 janv. '84	600 00	21 août '35	31 déc. '83
Mundy, William Antipas	do	10 mars '84	600 00	19 nov. '52	4 mars '84
Strongman, William	do	1er août '85	600 00	25 nov. '63	1er août '85
Lawrence, William	do	9 nov. '85	600 00	5 janv. '50	9 nov. '85
Charters, James	do	26 déc. '85	600 00	21 mai '59	24 déc. '85
Hanlon, George Patrick	do	12 mars '87	600 00	6 avril '62	12 mars '87
Phillips, John	do	12 mars '87	600 00	6 déc. '50	12 mars '87
Thomas, James Reece	do	12 mars '87	600 00	17 avril '48	12 mars '87
Nunn, William	do	1er juill. '87	600 00	17 sept. '53	18 juin '87
McFarland, William	do	13 fév. '89	540 00	24 mai '62	6 juill. '87
Hodd, Frank	do	10 avril '89	540 00	3 avril '61	16 mars '89

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE HAMILTON—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance	Date de la première nomination.
			$ c.		
McKeown, James Alexander	Facteur	6 janv.'90	510 00	31 juill '56	16 déc. '89
Rolston, Edward	do	12 avril '90	510 00	15 déc. '65	7 nov. '89
Cox, James Arthur	do	8 nov. '90	480 00	10 juin '68	16 oct. '90
Towers, George Trail	do	8 nov. '90	480 00	9 fév. '48	29 oct. '90
Cochrane, Thomas	do	31 août '91	450 00	9 nov. '66	11 avril '91
Bale, Thomas	do	27 nov. '91	450 00	30 mai '48	19 mai '91
Stipe, Samuel	do	2 avril '92	450 00	2 avril '65	28 sept. '91
Hutton, William	do	2 avril '92	450 00	4 nov. '64	17 août '91
Mitchell, Jas. Elijah	do	2 avril '92	450 00	13 avril '65	28 sept. '91
Guy, Robert	do	2 avril '92	450 00	6 déc. '65	28 sept. '91
Phillipo, Charles	do	2 avril '92	450 00	14 sept. '60	28 sept. '91
Mitchell, Andrew	do	2 avril '92	450 00	12 fév. '60	28 sept. '91
Morton, George	do	17 mai '92	450 00	2 août '59	4 avril '92
Paradine, Thomas	do	26 juill. '92	420 00	15 juin '45	22 sept. '90
Baskerville, Benjamin Wm	do	27 août '92	420 00	10 fév. '68	19 avril '92
Logan, Hugh	do	13 avril '93	420 00	22 sept. '62	24 déc. '92
Hoey, William	do	13 avril '93	420 00	4 oct. '59	13 fév. '93
Blake, Albert Charles	do	21 sept. '93	390 00	7 avril '63	9 fév '93
Walsh, David	Messager	1er oct. '75	600 00	15 août '41	1er oct. '75
Strous, James	do	1er sept. '86	600 00	18 juin '52	19 août '86

BUREAU DE POSTE DE KINGSTON.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance	Date de la première nomination.
Shannon, James	Directeur de poste	6 janv '80	2,000 00	2 juin '29	6 janv. '80
Renton, John Lockhart	Sous-directeur de poste	12 sept. '90	1,400 00	31 oct. '56	12 nov. '79
Kelly, John	Commis de 1re classe	1er mars' 82	1,500 00	29 avril '29	17 juin '54
Shannon, Charles Gay	Commis de 2e classe	13 avril '93	1,000 00	22 janv. '65	1er juill. '89
McBride, James	Commis de 3e classe	26 déc. '78	800 00	23 mai '51	26 déc. '78
Pense, James Phillips	do	1er oct. '75	800 00	31 déc. '50	20 sept. '75
McDonald, Frank	do	27 mars '75	800 00	17 avril '36	27 mars '75
D'Arcy, Robert James	do	19 avril '84	800 00	17 mai '62	19 avril '84
Chamberlain, Allan John	do	1er janv. '88	680 00	25 juill. '69	27 sept. '86

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE KINGSTON—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Wells, William John.	Commis de 3e classe...	15 mai '88	680 00	9 nov. '53	15 mai '88
Kane, Francis	do ...	17 mai '92	520 00	7 sept. '69	14 avril '92
Cochrane, James Boyle	do ...	26 juill. '92	480 00	28 avril '69	27 mai '92
Genge, Robert Edward	do ...	6 fév. '93	500 00	29 mai '62	16 juill. '88
Miller, Albert Henry	Surint. des facteurs	27 août '92	800 00	12 sept. '51	28 déc. '78
Collins, John	Facteur	1er janv.'80	600 00	8 déc. '47	24 mars '79
Lewers, Robert	do	28 juin '82	600 00	26 fév. '47	28 juin '82
Gilmour, Robert	do	14 août '85	600 00	8 juin '40	14 août '85
Kearns, Robert	do	1er fév. '86	600 00	11 déc. 39	24 déc. '85
Neill, William	do	1er juill. '86	600 00	18 mai '55	15 avril '85
Elliott, Robert John	do	12 avril '90	510 00	8 oct. '55	16 juill. '88
Maguire, John Joseph	do	12 avril '90	510 00	24 mai '55	10 janv. '90
Purtell, James Joseph	do	6 fév. '93	420 00	12 août '62	11 janv. '93
Christmas, William James...	do	25 juill. '94	360 00	5 juin '66	21 déc. '93
Morrissey, John	Messager	1er janv.'88	570 00	10 août '57	1er janv.'88

BUREAU DE POSTE DE LONDON.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Dawson, Richard Joseph C..	Directeur de poste	1er juin '81	2,200 00	3 oct. '35	1er juill.'55
Sharman, John Denis	Sous-directeur de poste.	1er juin '81	1,600 00	29 déc. '32	1er fév. '59
Matthews, Rich'd Fitzg'd ...	Commis de 2e classe....	1er juill. '79	1,200 00	1er nov. '32	26 déc. '66
Hevey, Christopher	do ...	30 sept. '84	1,200 00	29 sept. '55	26 fév. '80
Shanly, Charles James N.	do ...	1er juill. '90	1,150 00	20 déc. '49	13 janv. '72
Ward, John	Commis de 3e classe ...	7 juin '72	800 00	7 oct. '54	7 juin '72
Ashton, Alfred Edwin	do ...	3 juin '74	800 00	15 déc. '38	3 juin '74
McNeil, Neil	do ...	1er avril '78	800 00	20 oct. '49	1er avril '78
Lawless, Lawrence	do ...	26 avril '79	800 00	4 sept. '47	26 avril '79
Wheeler, Frederick Charles.	do ...	11 mai '81	800 00	7 sept. '56	11 mai '81
Nicholls, William	do ...	1er juill. '81	800 00	4 mars '52	13 juin '79
Skinner, William Henry	do ...	8 août '81	800 00	4 nov. '60	8 août '81
Murray, James Patrick.	do ...	26 sept. '83	800 00	11 mai '66	26 sept. '83
Carrother, Arthur	do ...	1er janv. '84	800 00	17 avril '59	11 avril '82

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE LONDON—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Devinney, Francis Joseph ...	Commis de 3e classe...	1er sept. '84	800 00	24 oct. '59	1er sept. '84
McDonald, Jas. Alexander ..	do ...	11 mai '88	680 00	25 oct. '64	11 mai '88
Hilton, George..................	do ...	12 avril '90	800 00	21 oct. '55	19 avril '76
Reed, Charles Cooper.........	do ...	12 avril '90	620 00	10 mai '53	1er juin '87
Nash, George Bennett.........	do ...	*1er juill. '90	680 00	12 juin '57	26 juin '82
McCormick, Henry Kenzie...	do ...	13 avril '93	480 00	2 août '72	9 mars '93
Jones, Thomas..................	do ...	13 avril '93	480 00	7 sept. '73	17 mars '93
Haystead, Martin...............	Surintend. des facteurs.	2 oct. '84	800 00	9 août '53	3 fév. '80
Beattie, John Nasmyth.	Facteur.....................	19 avril '76	600 00	4 janv. '36	19 avril '76
Short, William Stephen	do	1er fév. '80	600 00	20 août '46	1er fév. '80
Ward, Joseph.....................	do	3 fév. '80	600 00	18 nov. '58	3 fév. '80
Birmingham, Frederick W...	do	1er fév. '81	600 00	9 janv. '56	1er fév. '81
Burns, William Patrick.......	do	12 mai '81	600 00	6 déc. '54	12 mai '81
Brennan, Thomas...............	do	26 juin '82	600 00	23 nov. '62	26 juin '82
Phillips, Percy..................	do	26 juin '82	600 00	17 avril '57	26 juin '82
Wilson, John, jeune...........	do	26 juin '82	600 00	6 mai '54	26 juin '82
Pontey, Francis.................	do	26 juin '82	600 00	29 oct. '58	26 juin '82
Walsh, Robert....................	do	21 sept. '83	600 00	27 mars '58	26 juill. '83
Maitland, Malcolm John......	do	2 mai '84	600 00	17 nov. '62	29 mars '84
Cushing, John	do	9 août '84	600 00	13 avril '62	2 juin '84
Southcott, William Fred'k...	do	1er sept '84	600 00	9 fév. '60	1er sept. '84
Cushing, James Joseph.......	do	1er avril '85	600 00	21 déc. '54	1er avril '85
Nicholson, James...............	do	1er juill. '85	600 00	20 juill. '55	1er juill. '85
Hiscott, William Charles.....	do	1er juill. '86	600 00	29 déc. '66	12 oct. '85
McKenna, William Gordon ..	do	10 fév. '92	570 00	5 juin '57	1er sept. '87
Pate, William Robert..	do	1er mai '88	570 00	19 juin '57	1er mai '88
Harris, James Henry...........	do	12 avril '90	510 00	27 avril '60	17 juill. '89
Pugh, Charles..................	do	12 avril '90	510 00	27 janv. '63	18 janv. '90
Perrin, Charles Nelson	do	12 avril '90	510 00	2 sept. '61	7 avril '90
Dibbs, David Alexander......	do	12 avril '90	510 00	1er avril '58	7 avril '90

* Dat de sa nouvelle nomination.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE LONDON—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Routledge, Geo. William	Facteur	5 déc. '91	450 00	23 avril '52	7 mai '91
Logan, Walter	do	7 mars '92	450 00	1er juill. '69	11 janv. '92
Brinacombe, John Page	do	17 mai '92	450 00	29 oct. '56	13 avril '92
Bernard, Henry	do	10 juin '93	420 00	16 fév. '64	20 mars '93
Francis, John	do	7 mars '94	390 00	10 mars '58	5 juin '93
Mercer, William	do	7 janv. '95	360 00	17 juin '41	19 mai '93
O'Meara, Martin	Messager	1er avril '66	600 00	2 déc. '36	1er avril '66

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Gouin, James Alfred	Directeur de poste	3 fév. '85	3,000 00	19 mars '35	3 fév. '85
Bates, Edward Bruce	Sous-directeur de poste	18 déc. '90	1,700 00	12 sept. '49	1er juill. '67
French, Fleming	Commis de 1re classe	1er nov. '82	1,400 00	8 nov. '39	1er avril '58
O'Connor, Edward John	Commis de 2e classe	1er juill. '79	1,200 00	18 nov. '40	16 mars '70
Pennock, William Henry	do	1er juill. '85	1,200 00	29 nov. '59	2 mai '78
Mercer, William Otterburn	do	1er juill. '87	1,200 00	30 nov. '56	7 juin '72
Bartlett, John Henry	do	27 nov. '91	1,050 00	9 août '36	7 oct '78
Chevrier, Eugène Louis	do	2 avril '92	1,050 00	16 juin '60	6 fév. '83
Landrieau, Eugène	do	2 oct '93	950 00	20 avril '63	4 janv. '82
Poole, Henry	do	8 fév. '94	950 00	17 avril '53	26 avril '75
O'Neill, Hugh	Commis de 3e classe	30 avril '74	800 00	12 août '57	13 avril '74
York, Alexander	do	27 fév. '82	800 00	24 juin '53	27 fév. '82
McQueen, George Robert	do	22 fév. '83	800 00	16 déc. '58	22 fév. '83
Gallup, Asa Henry	do	24 nov. '83	800 00	27 mars '66	24 nov. '83
Binks, James Trivet	do	1er août '86	720 00	27 juill. '50	20 juill. '86
Allen, Francis George	do	1er oct. '86	720 00	27 avril '56	30 sept. '86
Bell, Basil Herbert	do	15 janv. '87	720 00	14 mars '65	15 janv. '87
Wills, George Washington	do	1er juill. '87	720 00	30 oct. '53	31 janv. '87
Parent, Victor Amédé	do	1er juill. '87	720 00	31 mai '61	26 janv. '87
Chevrier, Louisa Desloges	do	1er oct. '87	680 00	20 avril '52	12 sept. '87
Darcey, Mary Cecily	do	1er janv. '88	680 00	13 déc. '65	13 mars '86
Patrick, Mary	do	1er janv. '88	640 00	26 mars '46	21 janv. '87

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination
			$ c.		
Bangs, William Albert...	Commis de 3e classe....	1er avril '88	680 00	22 nov. '62	3 fév. '88
Coughlin, Mary Ann...	do ...	1er juill. '88	680 00	28 mai '48	9 avril '88
Brophy, William Martin......	do ...	1er janv. '74	740 00	10 mai '56	1er janv. '74
Webber, Susan Agnes.........	do ...	1er juill. '90	600 00	27 mai '67	19 fév. '87
Powell, Arthur Ham. Hume	do ...	1er juill. '90	600 00	20 fév. '70	2 mars '87
Warwicker, Wm. Spurgeon.	do ...	1er juill. '90	600 00	11 avril '71	3 fév. '88
Archambault, Marie Pamélia	do ...	1er juill '90	600 00	15 août '68	5 mai '88
Webber, Ellen Mary...........	do ...	1er juill. '90	600 00	16 avril '60	13 déc. '88
St. Denis, Marie Louise.	do ...	1er juill. '90	600 00	26 oct. '68	10 avril '89
English, Frederick, Wm. P..	do ...	1er juill. '90	600 00	28 juin '60	18 déc. '89
Dontigny, Charles Philip ...	do ...	24 déc. '90	560 00	16 sept. '65	10 oct. '88
Duhamel, Séphora..............	do ...	24 déc. '90	560 00	20 fév. '63	7 juill. '90
Faulkner, Eric...................	do ...	21 juill. '91	520 00	20 mars '67	21 nov. '87
Chilton, James Pult...........	do ...	31 août '91	520 00	18 oct. '57	22 avril '87
Clewes, John Ralph............	do ...	19 sept. '92	480 00	16 juill. '65	27 juill. '91
Murphy, William Henry......	do ...	13 mars '93	620 00	14 avril '50	14 oct. '85
St Denis, Louis..................	do ...	6 juill. '93	440 00	27 déc. '72	1er sept. '92
Murphy, James	do ...	6 juill. '93	440 00	29 sept. 69	2 déc. '92
Mix, Hugh Wesley..............	do ...	6 juill. '93	440 00	6 mars '71	10 janv. '93
Lough, John Oberlin......... .	do ...	28 avril '94	440 00	14 oct. 68	12 juin '93
Bell, John Clifford.............	do ...	1er janv. '95	570 00	16 sept. '73	2 fév. '87
Farrell, Ida Emily...............	do ...	31 janv. '95	400 00	2 fév. '75	12 fév. '92
Warwicker, Fred. Spurge...	Surintend. des facteurs.	18 nov. '80	800 00	18 mai '46	19 avril '75
Brown, John......................	Facteur....................	28 janv. '73	600 00	8 avril '37	28 janv. '73
Robert, Pierre....................	do	17 juill. '76	600 00	25 oct. '55	17 juill. '76
Dupuis, Adolphe................	do	3 juin '78	600 00	5 sept. '44	3 juin '78
George, Frederick..............	do	7 oct. '78	600 00	5 fév. '52	7 oct. '78
Cuddie, Thomas	do	9 juin '80	600 00	28 juill. '56	10 mai '80
Lamb, William..................	do	1er janv. '82	600 00	22 nov. '58	1er déc. '81
Egan, Michael James.........	do	23 janv. '82	600 00	23 déc. '62	19 déc. '81
Larue, Joseph Napoléon......	do	21 sept. '83	600 00	24 oct. '64	21 mars '83

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE D'OTTAWA—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Fagan, Michael	Facteur	15 fév. '84	600 00	29 sept. '63	11 fév. '84
Fair, Robert William	do	1er janv.'86	600 00	22 janv. '63	3 oct. '84
Giroux, François-Xavier	do	1er juill. '87	600 00	14 sept. '56	26 janv. '87
Noël, Joseph Octave	do	1er juill. '87	600 00	22 mai '55	31 janv. '87
Fair, James John	do	1er juill. '87	600 00	21 nov. '65	3 fév. '87
Cooch, Charles	do	1er avril '88	570 00	11 mai '61	4 fév. '88
Chamberlain, Howard	do	1er juill.'88	570 00	28 mai '64	18 avril '88
Roeske, Frederick William	do	9 fév. '89	540 00	24 août '53	30 avril '87
Hayes, Jeremiah	do	1er juill. '90	510 00	6 janv. '52	1er août '88
Usher, William John	do	1er juill. '90	510 00	30 juin '70	24 déc. '88
Woodland, Isaac Henry	do	24 déc. '90	480 00	24 avril '66	1er juill. '90
Ross, James Walter	do	24 déc. '90	480 00	20 avril '52	5 juill. '90
Wilson, John Armstrong	do	24 déc. '90	480 00	20 sept. '65	3 juill. '90
McCallum, John Arthur	do	21 juill. '91	450 00	23 mai '66	13 avril '89
Ketcheman, Herbert	do	21 juill. '91	450 00	30 nov. '68	13 avril '89
Moss, Charles Henry	do	21 juill. '91	450 00	11 avril '64	1er juill. '90
Egan, James	do	21 juill. '91	450 00	19 juill. '71	21 juill. '90
Williams, Alfred	do	21 juill. '91	450 00	26 août '67	10 sept. '90
Birtch, Collar Sidney	do	31 août '91	450 00	4 mai '67	18 mai '91
Demers, Moïse Alphonse	do	5 déc. '91	450 00	21 mai '65	20 mai '91
Béland, Joseph	do	5 déc. '91	450 00	13 janv. '67	2 nov. '91
Corbeil, Edouard	do	17 mai '92	450 00	2 sept. '66	11 mars '92
Legault, Oloric	do	16 mai '93	420 00	1er nov. '61	10 nov. '87
Brisebois, John	do	16 mai '93	420 00	19 juin '68	21 juill. '90
Jeffery, William Henry	do	16 mai '93	420 00	29 mai '65	16 mai '92
Spénard, Amable Emery	do	16 mai '93	420 00	23 août '74	14 oct. '92
Carwartine, William Henry	do	18 juin '94	390 00	12 avril '65	2 janv. '93
Kissick, William John	do	18 juin '94	390 00	25 déc. '68	17 janv. '93
McDonald, Thos. Edward	do	18 juin '94	390 00	13 déc. '70	1er mars '94
Devlin, Charles Alexander	do	25 juill. '94	360 00	15 avril '54	1er mars '93
Marks, Philip Henry	do	25 juill. '94	360 00	31 janv '76	16 nov. '93

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de poste d'Ottawa—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Darcey, William	Facteur-boîtier	4 janv. '75	600 00	19 nov. '39	4 janv. '75
Goodwin, William	do	8 janv. '75	600 00	24 avril '47	8 janv. '75
Perrie, Thomas Alexander	Messager	1er juill. '86	600 00	1er mai '54	24 sept.'85
McElligott, Patrick	do	26 mai '91	480 00	16 mars '36	25 janv. '89

Bureau de poste de Toronto.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Patteson, Thomas Chas., B.A	Directeur de poste	12 fév '79	4,000 00	5 oct. '36	12 fév. '79
Carruthers, John	Sous-directeur de poste	1er fév. '74	2,000 00	12 nov. '31	7 mai '52
Moerschfelder, Jacob	Commis de 1re classe	1er fév. '75	1,500 00	28 fév. '46	13 janv. 69
Thompson, Archibald G	do	1er janv.'85	1,500 00	16 août '53	12 fév. 74
Riddell, Robert William	do	1er juill.'86	1,450 00	24 janv. '54	10 fév. '73
Armstrong Bartholomew M.	do	1er août '89	1,500 00	31 mars '49	5 nov. '67
Chadd, Richard Edwin	do	13 mars '93	1,300 00	31 déc. '44	29 oct. '72
Loudon, William	do	5 oct. '94	1,200 00	4 déc. '36	12 nov. '66
Folkinner, Henry Frederick.	Commis de 2e classe	1er janv.'75	1,200 00	13 janv. '34	20 mars '59
Monaghan, John	do	1er juill. '79	1,200 00	15 avril '30	12 nov. '67
Langley, Benjamin	do	1er juill. '79	1,200 00	31 janv. '35	— avril '67
Hassard, Richard	do	1er juill. '84	1,200 00	15 mars '58	2 juin '79
Beatty, Alexander	do	1er juill. '84	1,200 00	24 juill. '42	6 déc. '69
Middleton, Alexander T. M.	do	1er juill. '85	1,200 00	17 août '53	7 janv. '71
Macpherson, William	do	1er juill. '86	1,200 00	17 oct. '48	10 fév. '73
Curran, Alfred	do	12 avril '90	1,150 00	14 sept. '57	16 avril '74
Gorman, James Alexander	do	13 mars '93	1,000 00	6 mars '49	16 avril '74
Douglas, William Henry	do	13 mars '93	1,000 00	24 mai '51	7 oct '74
Allen, Henry Sherrard	do	13 mars '93	1,000 00	25 janv. '56	1er janv.'75
Dunbar, John	do	28 avril '94	950 00	23 déc. '48	29 déc. '74
Callaghan, James	do	5 oct. '94	900 00	15 nov. '37	1er août '75
Boulter, Henry	Commis de 3e classe	11 janv. '82	800 00	29 janv. 37	11 janv. '82
Bonnick, William	do	20 nov '76	800 00	29 nov. '52	20 nov. '76
Thompson, Robert	do	1er sept. '79	800 00	19 mars '59	13 déc. '78

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Aymong, Roch Amyot	Commis de 3e classe	9 oct. '79	800 00	26 août '63	9 oct. '79
Thomas, George Arthur	do	23 oct. '79	800 00	2 avril '55	23 oct. '79
Hynes, Michael Edward	do	8 sept. '80	800 00	20 sept. '62	8 sept. '80
Wright, Joseph	do	29 nov. '81	800 00	14 janv. '63	29 nov. '81
Newall, William John	do	28 déc. '81	800 00	29 sept. '64	26 déc. '81
Fraser, Joseph Robert	do	3 avril '82	800 00	22 mars '62	3 avril '82
Aikins, James	do	3 avril '82	800 00	5 avril '61	12 août '81
Lemon, William Edward	do	5 avril '83	800 00	11 août '63	12 sept. '82
Kirkpatrick, John Alex'r	do	1er juill. '83	800 00	16 juill. '64	19 fév. '83
Macdonald, Murdoch	do	4 sept. '83	800 00	3 oct. '55	30 août '83
Boyd, Mossom	do	4 sept. '83	800 00	28 mai '63	1er sept. '83
Riddle, William	do	21 sept. '83	800 00	12 juill. '60	4 juin '83
Rutherford, James	do	21 sept. '83	800 00	5 fév. '52	21 sept. '83
Boddy, James Somerville	do	1er janv. '84	800 00	19 mai '53	16 juill. '83
Smith, Charles Edmund	do	19 avril '84	800 00	8 déc. '53	19 avril '84
Durham, Robert Francis	do	22 avril '84	800 00	17 avril '63	11 sept. '83
Dwyer, Henry Alexander	do	22 avril '84	800 00	21 sept. '64	11 avril '84
Briggs, James Robert	do	30 avril '84	800 00	26 fév. '47	4 juin '83
Sparks, Walter	do	30 avril '84	800 00	8 avril '63	12 déc. '83
Spencer, Edward	do	1er juill. '84	800 00	3 déc. '63	30 avril '84
Hynes, William Albert	do	21 oct. '84	800 00	4 juill. '66	21 oct. '84
Stoddart, James	do	1er juill. '85	800 00	29 janv. '48	9 août '76
Watkins, John Lloyd	do	1er juill. '85	800 00	29 juill. '31	17 déc. '74
Huggard, John	do	1er août '85	760 00	24 sept. '63	29 juill. '85
Milligan, Wm. George	do	21 sept. '85	760 00	1er avril '63	22 août '85
McCague, Wm. Andrew	do	1er oct. '85	760 00	7 déc. '60	1er oct. '85
Herst, Samuel	do	12 mars '86	760 00	26 nov. '56	12 mars '86
Westman, Eldon	do	25 mai '86	720 00	2 août '66	25 mai '86
Booth, George	do	1er juill. '86	780 00	12 juill '63	27 mai '84
Anderson, John	do	1er juill. '86	780 00	8 fév. '64	4 juin '83
Pollock, George	do	1er juill. '86	780 00	17 oct. '54	5 juin '83

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Sparks, Robert	Commis de 3e classe.	1er oct. '86	780 00	2 déc. '59	10 fév. '80
Saulter, Louis Joseph	do	1er oct. '86	680 00	30 juill. '66	1er oct. '86
McCandless, John	do	1er janv. '87	800 00	2 fév. '54	15 déc. '80
Canniff, William Hamilton	do	22 janv. '87	720 00	17 fév. '58	22 janv. '87
Gould, Thomas Dearie	do	1er juill. '87	720 00	25 fév. '53	16 juin '87
James, Clarkson Wightman	do	1er juill. '87	720 00	7 mai '67	9 fév. '87
Crate, Arthur Edward	do	21 juill. '87	680 00	3 avril '64	20 juill. '87
Galbraith, John	do	1er oct. '87	680 00	19 sept. '61	1er oct. '86
Thompson George	do	1er juill. '88	730 00	10 fév. '66	17 déc. '84
Davis, William Edward	do	19 sept. '89	600 00	7 août '68	5 sept. '89
Campbell, Joseph	do	12 avril '90	600 00	3 juin '56	17 mars '90
Monkman, Arthur	do	21 sept. '83	800 00	8 oct. '57	21 sept '83
Bills, Thomas Henry	do	1er juill. '90	600 00	23 janv. '33	20 juill. '87
Watson, Charles	do	12 sept. '90	560 00	10 mai '60	3 mars '90
Cameron, William McCallum	do	4 nov. '90	560 00	10 oct. '56	4 oct. '90
Parker, Alfred	do	4 nov. '90	560 00	5 oct. '63	12 sept. '90
Jeffery, James Edward	do	4 nov. '90	560 00	15 déc. '63	23 mai '89
Ingram, John Albert	do	7 fév. '91	670 00	16 mai '61	4 avril '84
Parrett, James	do	21 sept. '91	690 00	18 oct. '51	27 déc. '81
Pope, James Alexander	do	14 oct. '91	600 00	9 mars '69	8 sept. '87
McConaghy, James Stephen	do	27 août '92	480 00	22 avril '65	1er juin '92
Baird, Frederick	do	6 fév. '93	480 00	3 sept. '64	8 oct. '88
Hutty, Robt. Howland Gray	do	13 mars '93	680 00	17 mars '62	14 oct. '80
Benson, Thomas	do	4 mai '93	480 00	30 août '70	15 août '92
Thompson, James	do	21 oct. '93	440 00	10 mai '64	28 avril '93
Hyatt, Frederick Fowler	do	29 nov. '93	640 00	1er mars '62	17 juill. '85
Reeve, Henry Joseph	do	25 juill. '94	400 00	11 oct. '68	2 oct. '93
Kennedy James	do	25 juill. '94	400 00	8 fév. '72	3 avril '94
Harris, Henry James	do	25 juill. '94	400 00	23 juin '57	1er mai '94
Elson, Edward Byron	do stagiaire.	7 janv. '95	400 00	21 mars '63	12 avril '94
Newell, Edward	do do	7 janv. '95	400 00	20 fév. '75	1er mai '94

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Reading, Wilmot Beverly ...	Commis de 3e classe, stagiaire.	2 mars '95	400 00	9 fév. '75	12 janv. '95
Foster, William	Facteur	19 juin '72	600 00	3 avril '37	19 juin '72
Reeves, Charles	do	17 déc. '74	600 00	24 juill. '49	17 fév. '74
Kenny, William	do	17 déc. '74	600 00	8 déc '34	17 oct. '74
Barnes, James	do	15 fév. '75	600 00	14 juill. '29	15 fév. '75
Curley, Thomas	do	15 fév. '75	600 00	21 déc. '28	15 fév. '75
Yates, George	do	15 fév. '75	600 00	7 août '35	15 fév. '75
Williams, Joseph	do	18 mai '75	600 00	14 fév. '50	18 mai '75
Stewart, John	do	2 sept. '75	600 00	26 avril '41	2 sept. '75
Sargent, William Patrick	do	1er juill. '76	600 00	20 mai '42	1er juill. '76
Culross, Charles	do	28 fév. '78	600 00	21 sept. '42	28 fév. '78
Cuthbertson, James Radcliffe	do	10 juin '78	600 00	6 sept. '48	10 juin '78
Murphy, Edward	do	16 mai '79	600 00	22 fév. '56	16 mai '79
Beale, Thomas	do	10 oct. '79	600 00	16 mars '57	10 oct. '79
Marks, John	do	22 déc. '79	600 00	24 juin '34	9 fév. '79
Crawford, John	do	22 déc. '79	600 00	23 mars '54	22 déc. '79
Berney, Thomas	do	6 janv. '80	600 00	12 déc. '53	6 janv. '80
Askin, John	do	19 avril '80	600 00	17 mars '53	19 avril '80
Gordon, John	do	22 nov. '80	600 00	1er fév. '58	22 nov. '80
Kimber, William	do	1er mars '81	600 00	31 déc. '54	4 fév. '81
Gardiner, Richard Beecher	do	1er mars '81	600 00	14 fév. '60	14 fév. '81
Flack, David, jeune	do	6 fév. '82	600 00	15 sept. '61	6 fév. '82
Durston, Robert	do	22 mars '82	600 00	15 juill. '63	22 mars '82
Parry, William Stewart	do	15 avril '82	600 00	25 juill. '59	15 avril '82
Jackson, Albert Calvin W	do	12 mai '82	600 00	2 nov. '57	12 mai '82
Loudon, Robert	do	23 mai '82	600 00	25 sept. '59	23 mai '82
Kennedy, Charles	do	28 juin '82	600 00	3 sept. '61	28 juin '82
Bowell, Byron Randolph	do	5 avril '83	600 00	27 avril '55	19 mars '83
Meadows, Alfred Henri	do	4 sept. '83	600 00	24 sept. '63	4 sept. '83
Kirk, Frederick	do	21 sept. '83	600 00	14 avril '65	14 sept. '82
Swait, Charles Edward	do	10 mars '84	600 00	5 mars '57	7 mars '84

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de poste de Toronto—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Langstone, William Henry..	Facteur........................	24 mars '84	600 00	6 nov. '55	7 mars '84
Reid, Samuel	do	30 avril '84	600 00	7 août '56	17 sept. '83
Haycock, Thomas................	do	15 mai '84	600 00	4 juill. '54	15 mai '84
Mankey, William Jennings..	do	13 mars '85	600 00	6 mars '61	11 mars '85
Weir, Robert.......................	do	1er avril '85	600 00	26 fév. '60	1er avril '85
Reid, John	do	1er avril '85	600 00	20 oct. '62	1er avril '85
McNair, William Cameron.	do	1er mai '85	600 00	20 sept. '60	1er mai '85
Smith, Theophilus......	do	22 mai '85	600 00	18 mars '64	20 mai '85
Ellis, George................	do	1er juill. '85	600 00	31 janv. '64	15 août '84
Butler, John........................	do	1er juill. '85	600 00	26 déc. '56	15 août '84
McMordie, Alexander	do	1er juill. '85	600 00	12 août '54	17 déc. '84
Cummins, William.....	do	1er juill. '85	600 00	12 mai '61	19 janv. '85
Goad, Nelson Atkinson	do	10 oct. '85	600 00	10 déc. '62	8 oct. '85
Hurst, George......................	do	23 janv. '86	600 00	12 fév. '52	23 janv. '86
Rogers, James..........	do	13 fév. '86	600 00	7 juin '62	12 fév '86
Allen, Horace Ross......	do	13 fév. '86	600 00	20 déc. '66	13 fév. '86
Ashmead, Henry Archibald.	do	10 avril '86	600 00	31 août '53	10 avril '86
Mitchell, Robert.................	do	11 mai '86	600 00	18 sept. '65	11 mai '86
Knowlton, Joseph......	do	22 mai '86	600 00	18 déc. '62	22 mai '86
Wood, John	do	16 août '86	600 00	6 juill. '49	16 août '86
Spicer, Benjamin.................	do	1er janv. '87	600 00	16 nov. '62	15 oct. '86
Richards, Frederick............	do	1er juill. '87	600 00	25 nov. '67	13 avril '87
Tyner, William Edward......	do	1er oct. '87	570 00	30 avril '63	21 juill '87
Adam, John Walker..........	do	1er oct. '87	570 00	1er nov. '52	3 août '87
Cox, Robert Henry.............	do	1er juill. '88	570 00	23 fév '55	1er juill. '88
Ward, William Richard	do	1er juill. '88	570 00	24 août '64	20 avril '88
Stanley, Thomas Robert......	do	1er janv. '89	540 00	1er déc. '62	7 déc. '88
Rogers, William Thomas. ...	do	10 avril '89	540 00	24 août '64	10 avril '89
Courtney, Jonathan Smith...	do	10 avril '89	540 00	27 nov. '64	25 avril '88
Barnhart, Darcy Boulton. ...	do	14 mai '89	540 00	7 août '66	19 sept. '88
Rodgers, George.................	do	14 mai '89	540 00	19 nov. '63	9 oct. '88

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Lettan, Herman	Facteur	1er juill. '89	540 00	18 avril '60	23 mars '89
Stevens, William Francis	do	1er juill. '89	540 00	15 nov. '63	23 mars '89
Sewell, Thomas Cawley	do	1er juill. '89	540 00	17 janv. '64	26 mars '89
Quinn, Thomas	do	1er juill. '89	540 00	10 mars '55	26 mars '89
Hayward, William George	do	1er juill. '89	540 00	30 janv. '56	26 mars '89
Richardson, Hugh Edwin	do	1er juill '89	540 00	17 mai '52	1er avril '89
Stewart, Edmund	do	1er juill. '89	540 00	16 déc. '54	2 avril '89
Lackey, John George	do	1er juill. '89	540 00	12 août '67	15 avril '89
Clarke, John Stones	do	1er juill. '89	540 00	19 juill. '57	15 avril '89
Knox, Edward Ezechiel	do	27 mai '90	510 00	23 mars '59	16 avril '88
Lewis, John	do	30 juin '90	510 00	9 janv. '54	22 mai '89
Phillips, Julius	do	20 août '90	480 00	12 juill. '70	14 déc. '89
Edmondson, Robert	do	20 août '90	480 00	5 nov. '58	6 déc. '89
Miller, Thomas Albert	do	20 août '90	480 00	26 fév. '71	16 déc. '89
Hooey, Edwin Deyell	do	20 août '90	480 00	17 mars '65	16 juill. '90
Clarke, Charles Frederick	do	20 août '90	480 00	16 juin '66	15 juill. '90
Saunders, Charles James	do	4 nov. '90	480 00	16 fév. '62	5 déc. '88
Gordon, Alexander Hodge	do	4 nov. '90	480 00	29 janv. '56	31 déc. '89
Price, Arthur Edward	do	4 nov. '90	480 00	23 juill. '64	31 déc. '89
Henderson, John	do	4 nov. '90	480 00	23 déc. '59	31 déc. '89
Moody, George Clifford	do	4 nov. '90	480 00	9 mars '55	31 déc. '89
Payne, Henry John	do	4 nov. '90	480 00	31 oct. '59	31 déc. '89
Alwell, Robert James	do	4 nov. '90	480 00	24 mai '56	31 déc. '89
Loan, John Bridle	do	4 nov. '90	480 00	11 déc. '66	7 janv. '90
Johnston, Adam	do	4 nov. '90	480 00	18 sept. '67	16 janv. '90
Foley, Philip	do	4 nov. '90	480 00	25 déc. '56	27 sept. '90
DeLong, Isaiah Peter E	do	4 nov. '90	480 00	28 avril '58	16 sept. '90
Secor, Franklin	do	4 nov. '90	480 00	12 déc. '69	17 sept. '90
Moore, William Deranzie	do	4 nov. '90	480 00	3 oct. '53	15 sept. '90
Marks, James Thomas	do	4 nov. '90	480 00	1er juill. '70	18 oct. '90
Bythell, William Henry	do	18 déc. '90	480 00	16 oct.' 64	14 mai '90

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE TORONTO—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Foster, James	Facteur	7 fév. '91	480 00	13 juill.' 57	15 janv. '91
Hildred, Charles	do	7 fév. '91	480 00	13 déc. 64	3 fév. '91
Ashby, Alfred Henry	do	7 fév. '91	480 00	10 juin '68	15 janv. '91
Tolley, William James	do	7 fév. '91	480 00	31 août '66	15 janv. '91
Adams, George	do	7 fév. '91	480 00	23 août '66	31 janv. '91
Latimer, David	do	7 fév. '91	480 00	19 juin '67	1er fév. '91
Smith, Vincent	do	1er juin '91	480 00	14 juin '68	1er juin '91
Orr, David Graham Erath	do	31 août '91	450 00	29 oct. '70	5 mars '91
White, Wm. Richard	do	27 nov. '91	450 00	25 nov. '63	26 mars '90
Vanderburg, Archibald	do	27 nov. '91	450 00	3 déc. '67	5 fév. '91
Humphries, Thomas	do	5 déc. '91	450 00	28 mars '69	19 nov. '91
Wilson, Richard Thos	do	30 janv. '92	450 00	3 fév. '59	15 janv. '90
Lynn, James	do	7 mars '92	450 00	27 juill. '64	23 mars '91
Bailey, Joseph	do	25 mars '92	450 00	21 déc. '65	3 nov. '91
Henderson, James Geo	do	8 juin '92	450 00	8 mai '57	13 mai '92
Reading, Thos. Joseph	do	8 juin '92	450 00	2 août '63	13 mai '92
Lepper, Wm David	do	8 juin '92	450 00	25 oct. '56	14 mai '92
Connolly, Robert	do	8 juin '92	450 00	18 août '55	16 mai '92
Bloomer, Richard	do	26 juill. '92	420 00	28 mars '56	16 oct. '91
Manhard, Lewis Edson	do	26 juill. '92	420 00	20 janv. '56	2 fév. '92
Stubbs, Edwin	do	26 juill. '92	420 60	16 juill '69	2 fév. '92
Armstrong, Thomas	do	1er oct. '92	420 00	23 août '64	13 août '92
Buck, John	do	19 déc. '92	420 00	20 mai '57	2 avril '92
Cluff, George Walker	do	13 mars '93	420 00	12 juill '71	8 juin '92
Clark, Jason Herbert	do	13 mars '93	420 00	31 août '58	24 oct. '92
Scott, John Leslie	do	2 oct. '93	390 00	16 janv. '61	17 avril '93
Drew, John	do	21 oct. '93	390 00	9 janv '61	19 janv. '93
Latornell, Thomas James	do	21 oct. '93	390 00	5 mai '68	19 janv. '93
Blanchfield, Frank James	do	21 oct. '93	390 00	20 sept. '68	19 janv. '93
Corp, Walter	do	2 nov. '93	390 00	12 fév. '63	24 mars '93
Fitzpatrick, John	do	20 janv. '94	390 00	3 sept. '71	17 oct '92

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de poste de Toronto—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Walton, George	Facteur	20 janv. '94	390 00	3 juin '63	28 mars '93
Neely, James Francis	do	7 mars '94	390 00	28 déc. 61	11 mai '93
Johnstone, Henry Wallace	do	7 mars '94	390 00	1er sept. '71	21 août '93
Gazey, James	do	28 avril '94	390 00	1er oct. '63	1er mars '94
Bentley, Joseph Samuel	do	18 juin '94	390 00	21 juill. '57	22 nov. '93
Cairns, James Joseph	do	25 juill. '94	360 00	7 janv. '63	28 déc. '93
Friers, John	do	25 juill. '94	360 00	18 déc. '66	3 mars '94
Cuthbert, William Alexand'r	do	25 juill. '94	360 00	21 fév. '69	2 mars '94
Harker, Henry Joseph	do	25 juill. '94	360 00	20 juin 69	14 mai '94
Fleming, Alexander	do	17 oct. '94	360 00	21 août '66	14 mai '94
McElnea, Francis	do	22 juin '95	360 00	10 avril '69	18 mars '95
Woodhouse, John	Portefaix	20 août '90	480 00	7 fév. '47	20 août '90
Sharpe, John	do	7 mars '92	450 00	10 sept. '62	23 sept. '91
Cheatley, Patterson	do	13 mars '93	420 00	15 sept. '63	30 janv. '93

Bureau de poste de Windsor.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Wigle, Alfred	Directeur de poste.	18 sept. '80	1,600 00	28 juill. '48	18 sept. '80
Meloche, François-Xavier	Sous-directeur de poste	18 sept. '80	1,200 00	5 avril '40	18 sept. '80
Conway, William Alphonsus	Commis de 2e classe	1er juill. '85	1,200 00	27 oct. '58	18 sept '80
O'Connor, Eleanor	Commis de 3e classe	18 sept. '80	800 00	17 juill. '46	18 sept. '80
Wagner, Mary Antonia	do	18 sept. '80	800 00	8 juin '57	18 sept. '80
Nesbitt, Margaret Wilson	do	12 avril '81	800 00	28 juill '50	12 avril '81
Ruthven, Adolphus	do	30 juin '82	800 00	3 mars '65	30 juin '82
Belleperche, Peter Alex'r	do	1er juill. '85	760 00	9 mars '62	25 mars '85
Askin, John Frederick	do	1er juill. '88	680 00	22 fév. '60	10 déc. '85
McCarthy, Norah	do	1er juill. '89	600 00	18 mars '66	1er juill. '89
Rocheleau, Denis	do	25 juill. '94	400 00	7 mai '46	4 juill. '91
Jeffers, Joseph	Messager	28 juin '82	600 00	16 mars '28	28 juin '82

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

DIVISION DE MONTRÉAL

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c		
Nelligan, David	Sous-inspecteur	14 déc. '77	1,600 00	11 juill. '48	22 nov. '67
Gervais, Joseph Eugène	do	1er avril '87	1,550 00	19 juill. '53	1er juill. '80
Madore, Joseph Adolphe	Commis de 2e classe	1er juill. '84	1,200 00	3 mars '55	7 oct. '74
Larin, Arthur Ovila	do	4 mai '93	1,000 00	24 juill. '61	1er janv. '81
Tansey, Dennis	do	10 juin '93	1,000 00	11 mars '63	30 juin '82
Kearney, Matthew	Commis de 3e classe	4 oct. '82	800 00	31 oct. '54	15 nov. '75
Renaud, Joseph Alex. Arthur	do	1er sept. '87	680 00	8 mai '59	1er sept. '87
Lacken, Hugh	Messager	7 mars '88	600 00	28 oct. '55	1er sept. '87
Briegel, Frederick	Courrier en chef sur chemins de fer.	1er oct. '79	1,500 00	3 avril '43	17 mars '66
Jones, George	Courrier sur chemins de fer, 1re classe.	1er janv. '74	960 00	14 sept. '35	26 mars '61
Menzies, Augustus	do	1er sept. '79	960 00	31 janv. '43	16 août '66
Lachapelle, Alphonse	do	1er avril '84	960 00	13 nov. '43	30 mai '71
McLellan, Norman	do	30 avril '84	960 00	26 juin '52	7 juin '71
Anderson, Jacob Dewitt	do	1er juill. '86	960 00	20 nov. '44	19 oct. '71
Filion, Henri Dominique	do	21 sept. '91	960 00	21 mai '44	1er fév. '72
Goodfellow, Henry Groves	do	26 juill. '92	960 00	23 août '40	2 fév. '70
O'Regan, William Henry	do	26 juill. '92	960 00	10 mai '44	26 mars '77
Beïque, Louis	do stagia	7 janv. '95	960 00	19 sept. '29	25 avril '76
Armstrong, Arthur	Courrier sur chemins de fer, 2e classe.	1er janv. '80	800 00	19 mai '58	15 oct. '77
Dewar, Guy Richards	do	1er juill. '80	800 00	1er fév. '41	18 avril '78
Frost, Daniel Taylor	do	1er nov. '80	800 00	20 juill. '35	8 oct. '78
Tuck, Frederick	do	1er juill. '84	800 00	29 oct. '53	23 juill. '79
McRobie, James Alexander	do	1er avril '85	800 00	18 août '58	20 mai '81
Ford, John	do	1er fév. '87	800 00	21 oct. '50	20 mars '83
Murphy, William	do	1er déc. '87	800 00	28 mai '55	1er avril '75
Chavot, Cyprien	do	1er juill. '88	800 00	22 avril '55	1er juill. '84
Lawrence, Geo. Washington	do	*12 avril '90	800 00	18 oct. '39	7 avril '76
Hall, John Miller	do	4 nov. '90	720 00	29 août '55	1er sept. '86
Urquhart, James Ronald	do	6 juin '91	800 00	2 avril '54	19 juin '80
Vinet, Ferdinand	do	8 août '93	640 00	31 mars '54	21 avril '91

* Date de sa nouvelle nomination.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

DIVISION DE MONTRÉAL—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Villeneuve, Mathias	Courrier sur chemins de fer, 3e classe.	4 nov. '90	520 00	15 oct. '68	11 mai '87
St. Arnaud, Urbain Henri	do	31 janv. '91	520 00	31 oct. '49	10 juin '89
McRobie, John Thos	do	2 avril '92	520 00	18 janv. '63	25 sept. '86
Garceau, Louis Albert	do	2 avril '92	520 00	25 mai '71	24 nov. '90
Constantin, Jos. Edouard	do	8 juin '92	520 00	21 sept. '64	26 avril '92
Laprairie, Richard Lucas	Courr. sur chem. de fer, 3e classe, stagiaire.	26 nov. '94	480 00	27 nov. '68	26 nov. '94
Robertson, Philip Murray	do	7 janv. '95	480 00	15 août '64	18 déc. '89
Chase, Clark	Agent pour le transfert des malles.	6 sept. '84	600 00	4 mars '51	1er avril '84
Gariépy, Louis Octave	do	20 août '90	560 00	15 juill. '39	9 mars '88

DIVISION DE SHERBROOKE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Thompson, Francis Charles.	Inspecteur	28 avril '94	2,000 00	3 nov. '56	1er juill. '90
Bonnallie, Archibald George	Commis de 3e classe,	7 mars '94	440 00	4 fév. '74	1er janv. '94
Channell, Henry Edgar	Courrier sur ch. de fer, 1re classe.	1er avril '88	960 00	27 fév. '54	8 juill. '73
Murphy, John	do	1er juill. '88	960 00	5 sept. '51	1er avril '74
Beaudoin, Charles	do	26 juill. '92	960 00	30 janv. '48	26 avril '73
Hall, John Peasley	do	4 mai '93	960 00	13 mars '52	31 mai '78
Dorion, Edouard	Courrier sur ch. de fer, 2e classe.	1er oct '75	800 00	10 nov. '42	20 fév. '74
Smith, Eustache LaHaie	do	1er juill. '84	800 00	18 déc. '58	21 nov. '81
Peters, William Norman	do	1er juill. '84	800 00	14 janv. '42	30 juin '82
Brooks, E. Russell Hallowell	do	1er juin '86	720 00	10 nov. '57	11 oct. '79
Evans, Albert Hale	do	1er juill. '86	800 00	16 oct. '53	30 oct. '80
Jones, Wm Emerson Clarke	do	1er juill. '86	800 00	1er juill. '58	17 juin '84
French, Jonas Ludiah	do	1er oct. '88	720 00	27 janv. '50	19 sept. '85
Whitcher, Chas. Frank	do	21 juill. '91	800 00	1er déc. '55	28 fév. '81
Webb, Frederick Whitcomb.	do	8 août '93	800 00	20 déc. '59	22 mars '80

DIVISION DE QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Bolduc, Archelas	Inspecteur	1er juill. '87	2,000 00	27 nov. '58	1er sept. '79
Green, Samuel Tanner	Sous-inspecteur	7 fév. '91	1,400 00	21 fév. '64	1er juill. '85
Caouette, Jean-Baptiste	Commis de 2e classe	1er janv. '90	1,150 00	29 juill. '54	16 avril '75

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

DIVISION DE QUÉBEC—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance	Date de la première nomination.
			$ c.		
Larue, Louis Joseph Henry..	Commis de 2e classe...	5 déc. '91	1,050 00	19 avril '67	2 mars '85
Pelletier, Maxime........	Commis de 3e classe...	1er juill. '85	800 00	23 fév. '60	25 juin '79
Philibert, Joseph Edouard...	do ...	4 nov. '90	560 00	6 avril '51	26 sept. 90
McNaughton, Francis Maurice.	do ...	21 juill. '91	520 00	15 juin '72	22 déc. '90
Gray, Ethel Lilian Frost.....	do ...	13 mars '93	480 00	20 janv. '71	25 sept. '90
Raymond, Antoine..............	Messager....................	9 fév. '92	450 00	17 avril '48	22 sept. '87
Blondeau, F. E. dit Eugène.	Courrier en chef sur chemins de fer.	4 nov. '89	1,500 00	17 août '40	1er nov. '67
Talbot, Octave Zéphirin......	Courrier sur chemins de fer, 1re classe.	1er janv. '87	960 00	10 sept. '52	8 oct. '75
Gaudry, Basile Tancrède.....	do ...	1er juill. '88	960 00	4 juin '43	30 mai '71
Blondeau, Donat Sévérin....	do ...	1er mai '91	960 00	20 mai '48	25 nov. '71
Labbé, François-Xavier.......	do ...	9 oct. '91	960 00	1er mars '41	1er juin '65
Dagneau, David Calixte......	do ...	27 nov. '91	960 00	8 janv. '38	12 fév. '79
Roy, Joseph Etienne..........	do ...	6 juill. '93	960 00	13 fév. '38	8 oct. '75
Hudon, Léon Emile...	do ...	26 oct. '94	960 00	16 nov. '44	12 fév. '79
Furois, Joseph Léger..........	Courrier sur chemins de fer, 2e classe.	1er juill. '79	800 00	14 mai '38	1er juill. '76
Bédard, Charles............. ...	do ...	1er juin '82	800 00	5 mai '41	27 mai '80
Blondeau, Antoine.....	do ...	1er juill.'88	800 00	25 oct. '48	28 avril '84
Carrier, Joseph Emile.........	do ...	1er janv '89	800 00	29 août '48	20 sept. '75
Dorion, Pierre Chs. Napoléon	do ...	21 juill. '91	720 00	10 mars '51	10 oct. '85
Chabot, Alfred Frédéric Albert.	do ...	21 sept. '91	720 00	26 août '60	15 oct. '84
Rousseau, Honoré Benj........	do ...	21 sept. '91	720 00	16 oct. '45	30 juin '90
Simard, Louis Eugène.........	do ...	1er nov. '92	640 00	9 fév. '67	1er oct. '85
Audet, Charles.	do ...	30 nov. '92	640 00	21 nov. '68	1er juin '88
Nolet, Jean Guillaume........	do ...	2 oct. '93	720 00	18 sept '51	22 janv. '87
Routhier, Antoine Alphonse	do ...	2 oct. '93	720 00	16 avril '43	27 janv. '87
Gauvreau, Louis Olivier Ulric	do ...	2 oct. '93	720 00	2 sept. '48	7 fév. '87
O'Dowd, Francis...............	do ...	2 oct. '93	720 00	11 juill. '55	6 fév. '83
Gagnon, Joseph Télesphore.	do ...	25 oct. '94	640 00	8 sept. '52	31 août '91
Gingras, Joseph Narc. Alph.	Courrier sur chemins de fer, 3e classe.	5 déc. '91	520 00	5 oct. '54	25 janv. '88
Simard, Euchariste Adolphe	do ...	26 juill. '92	520 00	9 déc. '69	14 juin '92
Goulet, Irénée....................	do ...	19 sept. '92	520 00	25 nov. '57	1er sept. '92

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Division de Québec—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Marquette, Lactance	Courrier sur chemins de fer, 3e classe.	13 avril '93	520 00	6 avril '51	26 sept. '90
Rouillard, Adolphe	do ...	13 avril '93	520 00	25 nov. '57	3 mai '92
Germain, Ulric	do ...	13 avril '93	520 00	7 fév. '57	6 juin '92
Pelletier, Wilfred	do ...	18 juin '94	480 00	26 juin '61	4 avril '93
Gauvreau, Napoléon	do stagiaire.	28 mai '95	480 00	24 mai ,65	25 mai '93
Thibault, Louis Philippe	Agent pour le transfert des malles.	21 sept. '85	600 00	12 fév. '55	21 janv. '79

Division des Trois-Rivières.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Désilets, Gédéon	Inspecteur	1er mars '91	2,000 00	4 juill. '45	1er mars '91
Chillas, James Philip	Sous-inspecteur	25 juin '81	1,600 00	27 oct. '50	7 janv. '71
Bailey, George Oscar.	Commis de 2e classe,	1er juill. '93	1,000 00	16 juill. '49	4 oct. '79
Normand, Nap. Michel	Commis de 3e classe	25 mars '92	520 00	28 sept. '58	26 août '90
Teasdale, Ephrem	Messager	26 juill. '92	420 00	6 nov. '42	1er mai '88
Mackenzie, James Edward	Courrier sur chemins de fer, 2e classe.	1er janv. '81	800 00	1er oct. '48	23 déc. '78
Genest, Joseph Valère	do ...	1er janv. '81	800 00	12 déc. '23	23 déc. '78
Beaudry, Pierre Aug. L. A.	do ...	14 janv.' 84	800 00	25 août '48	23 déc. '78
Méthot, Joseph Charles A.	do ...	1er janv. '87	800 00	18 juill. '58	11 fév. '82
Dorais, Louis Napoléon A.	do ...	1er juill. '87	800 00	17 janv. '59	6 fév. '83
DuSault, Rémi	Courrier sur chemins de fer, 3e classe.	19 sept. '92	520 00	14 oct. '40	10 août '89
Poliquin, Jules Désiré	do ...	4 mai '93	520 00	28 oct. '48	25 oct. '89
Richard, Louis Onésime	do ...	2 oct. '93	480 00	27 nov. '37	7 juin '93
Marineau, Joseph Philippe	do stagiaire.	28 mai '95	480 00	8 déc. '64	18 oct. '94

Bureau de poste de Montréal.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Dansereau, Clément Arthur	Directeur de poste	31 janv. '91	4,000 00	5 juill. '44	31 janv. '91
Palmer, Joseph Lawrence	Sous-direct. de poste.	30 janv. '92	2,000 00	2 déc. '40	9 août '61
Bourret, Hormisdas Alexis	Commis de 1re classe	1er janv. '71	1,500 00	3 fév. '39	9 août '61
Larseneur, Thomas François	do ...	1er juill. '74	1,400 00	27 janv. '35	9 août '61
Rostaing, Alfred de	do ...	26 mai '91	1,300 00	28 juill '41	1er avri '75
Daoust, Jean-Baptiste A.	do ...	10 juin '93	1,200 00	28 nov. '42	27 juin '70
Harding, Thomas	do ...	10 juin '93	1,200 00	18 sept. '48	20 mai '73

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Hayden, William	Commis de 1re classe...	10 juin '93	1,200 00	15 mai '56	1er juin '74
Larose, Anatole	do ...	10 juin '93	1,200 00	10 mars '53	31 oct. '72
Beaudoin, George	do ...	10 juin '93	1,200 00	30 janv. '52	29 fév. '72
Mayer, Edouard	Commis de 2e classe...	1er avril '74	1,200 00	16 sept. '33	— sept. '61
Sims, James Campbell	do ...	1er juill. '74	1,200 00	4 fév. '42	9 juin '64
Desnoyers, Thomas	do ...	1er juill. '79	1,200 00	1er mars '38	16 déc. '67
Goyette, Henri	do ...	1er juill. '79	1,200 00	26 mars '46	3 avril '68
Lefebvre, Gaspard Jos. D...	do ...	1er avril '84	1,200 00	6 fév. '54	10 avril '74
Duncan, Robert	do ...	1er juill. '85	1,200 00	24 août '42	25 janv. '68
Gaudry, Horace Daniel	do ...	1er juill. '85	1,200 00	15 oct. '53	3 sept. '74
Chase, Isaac Sargison	do ...	1er janv. '87	1,200 00	7 fév. '48	23 mai '72
Rondeau, Ulysse	do ...	1er janv. '87	1,200 00	27 août '50	10 août '74
Filiatrault, Marie Joseph T.	do ...	12 avril '90	1,150 00	10 avril '50	14 août '72
Arless, Richard James	do ...	26 juill. '92	1,000 00	26 déc. '39	18 janv. '65
Lefebvre, Louis	do ...	26 juill. '92	1,000 00	22 déc. '49	7 nov. '71
Chagnon, Edmond	do ...	26 juill. '92	1,000 00	9 nov. '58	18 déc. '73
Leduc, Charles Anatole T...	do ...	26 juill. '92	1,000 00	30 mai '49	1er juin '74
Lord, Alfred	do ...	26 juill. '92	1,000 00	11 juill. '45	9 nov. '74
Conlon, Bernard	do ...	26 juill. '92	1,000 00	4 janv. '39	28 déc. '74
Thimens, Joseph	do ...	26 juill. '92	1,000 00	23 mai '45	13 janv. '75
Daniel, Robert Thomas	do ...	26 juill. '92	1,000 00	2 janv. '43	1er janv. '76
Renaud, Joseph Edmond	Commis de 3e classe. .	21 mars '73	800 00	15 oct. '54	21 mars '73
Lefebvre, Charles	do ...	1er janv. '82	800 00	—juill. '51	6 fév. '71
Ouellette, Edouard Henri	do ...	7 déc. '78	800 00	27 avril '51	5 sept. '78
Forbes, Edmond Henri	do ...	1er sept. '79	800 00	15 oct. '26	29 avril '79
Prud'homme, Ls. Télesphore	do ...	29 nov. '93	800 00	4 janv. '60	18 sept. '79
McElroy, William Joseph	do ...	23 juin '80	800 00	10 mai '50	23 juin '80
Lapointe, Théophile Pierre..	do ...	13 juill. '80	800 00	8 mars '60	13 juill. '80
Whelan, James Patrick	do ...	9 fév. '82	800 00	6 juill. '59	9 fév. '82
O'Neill, Patrick	do ...	6 fév. '83	800 00	1er mai '48	6 fév. '83
Mayer, Louis Dominique E..	do ...	5 avril '83	800 00	18 déc. '61	21 mars '83

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de poste de Montréal—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Larivière, Charles	Commis de 3e classe...	13 juin '83	800 00	22 déc. '57	5 juin '83
Beresford, John	do ...	21 sept. '83	800 00	15 mai '53	1er sept.'83
Guillemette, Joseph Edmond	do ...	4 oct. '83	800 00	17 oct. '58	4 oct. '83
Brown, Joseph H. Patrick	do ...	1er avril '94	800 00	11 mars '63	5 nov. '83
O'Donoghue, Daniel	do ...	1er janv.'84	800 00	27 fév '58	28 juin '82
Plouffe, François	do ...	1er janv.'84	800 00	25 avril '59	8 juin '83
Lorange, Oscar	do ...	1er fév. '84	800 00	17 nov. '62	1er fév. '84
Chandler, Henry	do ...	10 mars '84	800 00	21 fév. '65	10 mars '84
Lamoureux, Edouard A.	do ...	10 mars '84	800 00	16 juill. '65	4 mars '84
Lamoureux, Arthur Edouard	do ...	19 avril '84	800 00	30 oct. '64	8 avril '84
Giroux, Théophile Avila	do ...	22 avril '84	800 00	25 juill. '62	22 avril '84
Sauriol, Alphonse	do ...	6 sept. '84	800 00	18 oct. '63	4 oct. '83
Barbe, Wilfrid	do ...	6 sept. '84	800 00	3 juin '65	5 sept. '84
Clermont, Uldéric	do ...	1er oct. '84	800 00	14 déc. '63	28 juin '82
Côté, Allen Bernard	do ...	1er oct. '84	800 00	21 sept. '52	10 mars '84
Carpenter, George Arthur	do ...	1er déc. '84	800 00	25 août '65	13 juin '83
Crowe, William Joseph	do ...	1er déc. '84	800 00	6 janv. '63	7 mars '84
Grondin, Albert Louis	do ...	1er déc. '84	800 00	5 août '60	24 nov. '84
Florence, Charles	do ...	1er déc. '84	800 00	18 déc. '60	1er déc. '84
Brophy, Thomas	do ...	23 déc. '84	800 00	9 déc. '65	23 déc. '84
LaManque, Thomas	do ...	19 fév. '85	800 00	10 juill. '54	19 fév. '85
Morin, Alcidas	do ...	16 mai '85	800 00	27 fév. '65	16 mai '85
Durack, John James	do ...	1er oct. '85	760 00	24 juill. '59	1er oct. '85
Coffee, Jeremiah	do ...	19 sept. '85	760 00	17 nov. '63	19 sept. '85
Lalonde, Jean-Bte Alexis	do ...	5 avril '86	760 00	3 nov. '65	5 avril '86
Massé, Arthur	do ...	1er juin '86	750 00	5 nov '60	16 fév. '85
De Cotret, Louis Dominique Alexis René.	do ...	25 nov. '86	720 00	21 mars '60	25 nov. '86
Clarke, George	do ...	25 nov. '86	720 00	10 janv. '51	25 nov. '86
Dowd, Edward Christopher	do ...	1er juill '87	800 00	10 juin '48	14 fév. '70
Barcelo, Edouard	do ...	1er juill. '87	720 00	12 juill. '69	7 août '84
Dumont, Ovide	do ...	5 sept. '87	680 00	3 mars '67	5 sept. '87

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Royal, Alfred Paul Sévère Marie Pie Joseph.	Commis de 3e classe...	1er juill '87	680 00	28 nov. '68	27 nov. '86
Bourret, Roméo Edouard.....	do ...	1er déc. '87	680 00	10 juill. '66	1er déc. '87
Bathurst, James..................	do ...	1er juill. '88	800 00	1er avril '57	18 fév. '75
Dufresne, Auguste	do ...	1er juill. '88	800 00	26 oct. '45	30 mars '70
Callaghan, Thomas............	do ...	1er oct. '88	750 00	3 juill. '57	26 août '81
Dagenais, Fabien S............	do ...	10 avril '89	720 00	8 août 52	4 oct. '83
Brophy, William Patrick.....	do ...	27 mai '90	600 00	4 mai '70	14 août '88
Mercil, Louis....	do ...	27 mai '90	650 00	25 mars '61	22 mai '86
Grenier, Arthur....................	do ...	4 nov. '90	560 00	4 déc. '56	1er nov. '90
Langevin, Amédée...............	do ...	4 nov. '90	560 00	12 août '60	2 sept. '89
Grant, G. James..................	do ...	1er sept. '91	660 00	7 janv. '62	21 fév. '82
Lefebvre, Germain	do ...	21 sept. '91	720 00	29 janv '53	1er juill. '75
Galbraith, Samuel................	do ...	5 janv. '92	520 00	1er nov. '67	5 mai '90
Germain, Clément..............	do ...	30 nov. '92	480 00	16 nov. 68	24 fév. '91
Poitras, Joseph Roch Albert	do ...	13 avril '93	480 00	20 sept. '72	7 oct. '92
Lamb, James Dominick......	do ...	13 avril '93	480 00	23 mai '59	7 déc. '92
Berthelet, Joseph................	do ...	13 avril '93	480 00	26 sept. '65	6 oct. '87
Perrault, Denis Romulus.....	do ...	13 avril '93	650 00	24 juin '61	22 mai '85
Delorme, Pierre.	do ...	13 avril '93	480 00	18 sept. '54	20 avril '91
Doray, Jos. Louis Exilda.....	do ...	4 mai '93	680 00	28 mai '50	28 janv. '82
Poitevin, Antonio..........	do ...	4 mai '93	620 00	10 mars '68	23 sept. '86
Taylor, James........................	do ..	21 sept. '93	640 00	15 août '65	30 août '83
MacGillis. Grace Marie L.....	do ...	7 mars '94	440 00	13 juin '66	15 juin '92
Vincent, François Pierre.....	do ...	18 juin '94	460 00	29 mai '68	20 mars '88
Moore, Thomas Edward......	do ...	25 juill. '94	540 00	13 juill. '65	1er juill. '87
Mayer, Jos. Alph. Alcibiade	do ...	25 juill. '94	400 00	4 mars '69	15 juin '92
Gould, Civilla......................	do ...	25 juill. '94	400 00	25 avril '67	17 janv. '90
De Rostaing, Emile......	Commis de 3e cl., stag.	31 janv. '95	400 00	28 déc. '74	21 déc. '93
Marchand, Médéric Em'd G..	do do	28 mai '95	400 00	30 juill. '72	4 juin '94
Lapointe, Prospère.............	Facteur	28 mars '70	600 00	22 nov. '30	28 mars '70
Plante, Jean-Baptiste.	do	1er août '71	600 00	20 janv. '38	1er août '71

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements. $ c.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Kelly, James	Facteur	28 avril '73	600 00	26 déc. '31	28 avril '73
Callary, Patrick	do	19 mai '73	600 00	19 mai '44	19 mai '73
Dubé, Louis	do	4 août '73	600 00	20 oct. '27	4 août '73
Clark, Patrick	do	1er juill. '75	600 00	10 déc. '45	1er sept. '74
Plante, Gaspard	do	1er juill. '75	600 00	17 janv. '56	1er sept. '74
Lagacé, Philippe	do	1er juill. '75	600 00	23 août '51	11 sept. '74
Bissonnette, Antoine Isaïe	do	1er juill. '75	600 00	2 déc. '43	24 mars '75
Gorman, Samuel	do	1er juill. '75	600 00	6 mars '37	28 mai '75
Giroux, Joseph	do	28 déc. '75	600 00	29 sept. '47	28 déc. '75
Cusson, Narcisse	do	4 janv. '77	600 00	29 déc. '39	4 janv. '77
Moreau, Jean-Baptiste	do	28 mars. '77	600 00	30 déc. '45	28 mars '77
Jacques, Pierre	do	7 déc. '77	600 00	14 août '39	7 déc. '77
McShane, James Francis	do	4 avril '78	600 00	12 juill. '54	4 avril '78
Lussier, Joseph	do	12 mai '81	600 00	5 nov. '48	12 mai '81
Boudreau, Jacques Achille	do	23 janv. '82	600 00	18 déc. '63	23 janv. '82
Carrière, Alphonse	do	25 avril '82	600 00	12 avril '49	25 avril '82
Power, John	do	3 juin '82	600 00	17 mars '53	3 juin '82
McAfee, John	do	29 oct. '82	600 00	29 avril '57	11 sept. '82
Fenaughty, John	do	22 fév. '83	600 00	24 juin '61	15 fév. '83
Meehan, John	do	23 mars '83	600 00	10 août '62	5 mars '83
Carle, Louis Eugène	do	2 avril '83	600 00	9 fév. '65	2 avril '83
Mitchell, William Francis	do	21 sept. '83	600 00	4 août 44	28 août '83
Bourgeois, Joseph	do	21 sept. '83	600 00	22 janv. '49	21 sept. '83
Dumesnil, Alfred Emile	do	4 oct. '83	600 00	5 mai '62	4 oct. '83
Mathieu, Alfred	do	24 nov. '83	600 00	6 août '60	24 nov. '83
Valeur, Joseph Alfred	do	10 déc. '83	600 00	27 mai '58	10 déc. '83
Nugent, James	do	15 fév. '84	600 00	11 nov. '58	15 fév. '84
Collard, Joseph Antoine	do	30 avril '84	600 00	11 mai '56	21 avril '84
King, Joseph	do	15 mai '84	600 00	20 juill. '64	15 mai '84
Duboulay, Adolphe	do	21 juill. '84	600 00	31 oct. '55	21 juill. '84
Latimer, Thomas	do	1er oct. '84	600 00	16 mars '52	29 sept. '84

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Sauriol, Jean-Baptiste	Facteur	3 oct. '84	600 00	1er sept. '62	20 sept. '84
Bisson, Joseph Louis	do	1er nov. '84	600 00	23 mai '58	1er nov. '84
Lortie, Alphonse	do	16 déc. '84	600 00	11 sept. '66	16 déc. '84
Moore, Thomas	do	1er avril '85	600 00	14 nov. '66	1er avril '85
Ledoux, Joseph	do	9 sept. '85	600 00	15 fév. '62	9 sept. '85
Miggins, Michael	do	16 mars '86	600 00	13 janv. '50	16 mars '86
Harney. William Thomas	do	25 sept. '86	600 00	16 juin '57	25 sept. '86
McKenna, Edward	do	1er juill. '86	600 00	19 nov. '63	21 sept. '85
Valiquette, Joseph	do	1er juill. '87	600 00	13 août '56	17 mai '87
St. Onge, Arthur Louis	do	13 juill. '87	570 00	29 nov. '65	13 juill. '87
Lemieux, Joseph	do	1er juill. '88	570 00	19 mars '58	11 oct. '86
Gauthier, Aldéric	do	1er juill. '88	570 00	12 sept. '57	6 juin '87
Radikir, Alfred	do	18 janv. '89	540 00	18 août '69	18 janv. '89
Miraglia, Joseph	do	10 avril '89	540 00	24 mai '70	1er mars '89
Gauthier, Avila	do	27 mai '90	510 00	11 oct. '67	2 déc. '89
St. Jean, Louis Joseph	do	20 août '90	480 00	1er mars '55	12 fév. '87
Brunel, Moïse	do	20 août '90	480 00	11 juin '51	24 avril '88
Dusseault, Jean-Baptiste	do	20 août '90	480 00	24 juin '59	18 juill. '90
Cadotte, Alphonse	do	18 déc. '90	480 00	10 nov. '51	17 oct. '87
Daoust, Omer	do	21 sept. '91	450 00	4 juill. '64	3 juill. '88
Doucet, Réal	do	9 oct. '91	450 00	6 nov. '67	21 sept. '91
McLennan, Duncan	do	9 oct. '91	450 00	1er janv. '56	27 mai '89
St-Onge, Joseph Alfred	do	23 déc. '91	450 00	29 janv. '54	16 juill. '90
Forest, Samuel	do	23 déc. '91	450 00	10 fév. '58	31 mars '90
Filion, Louis Joseph	do	23 déc. '91	450 00	19 fév. '70	19 déc. '90
Balthazard, François-Xavier	do	23 déc. '91	450 00	1er janv. '52	9 oct. '91
Têtu, Joseph David Henri	do	2 avril '92	450 00	10 juin '49	5 fév. '92
Ayotte, Joseph Elzéar	do	2 avril '92	450 00	6 nov. '55	5 fév. '92
Blanstein, Samuel	do	2 avril '92	450 00	17 août '70	2 avril '92
Lépine, Joseph Honoré	do	25 avril '92	450 00	22 mars '42	10 mai '89
Vanier, Joseph Héliodor	do	25 avril '92	450 00	11 sept. '57	23 juin '91

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
McInerney, Lawrence	Facteur	17 mai '92	450 00	3 juill. '65	15 oct. '90
Mathieu, Joseph	do	8 juin '92	450 00	18 avril '68	27 oct. '88
Delamadeleine, Théodore	do	8 juin '92	450 00	8 fév. '68	1er août '89
Gosselin, Wilfrid	do	26 juill. '92	420 00	26 fév. '66	12 août '89
Johnson, Michael Francis	do	19 sept. '92	420 00	6 janv. '57	10 mai '89
Frigon, Hubert Michel Ad	do	19 sept. '92	420 00	2 janv. '67	19 août '92
Hayes, John James	do	13 oct. '92	420 00	11 juill. '70	8 mai '90
Simard, Maxime Jean-Bte	do	30 nov. '92	420 00	13 nov. '63	20 avril '91
Fenaughty, Thomas	do	19 déc. '92	420 00	18 mars '67	27 mai '89
Valeur, Ernest Albert	do	19 déc. '92	420 00	13 juill. '64	3 mars '91
Demers, Joseph Wilfrid	do	16 mai '93	420 00	1er fév. '72	12 fév. '91
Ouellette, Joseph Wilbrod	do	16 mai '93	420 00	12 oct. '67	25 juill. '92
Traynor, Steph. MacNaugh'n	do	16 mai '93	420 00	19 sept. '64	9 août '92
Jones, John James	do	16 mai '93	420 00	10 nov. '64	25 août '92
Witzig, François-Xavier	do	16 mai '93	420 00	11 déc. '59	29 août '92
Lamère, Joseph	do	16 mai '93	420 00	10 nov. '68	9 janv. '93
Leguerrier, Joseph Benjamin	do	10 juin '93	420 00	31 juill. '65	1er fév. '92
Frank, Raphael	do	6 juill. '93	390 00	10 oct. '50	25 août '92
Pepin, Dolphis	do	6 juill. '93	390 00	18 mars '52	3 juin '93
Boisjoli, Ludger	do	2 oct. '93	390 00	1er nov. '50	23 août '92
Destroismaisons, Rosario	do	29 nov. '93	390 00	26 août '62	1er oct. '92
Jacques, Alfred	do	20 déc. '93	390 00	20 fév. '67	16 août '92
Labonté, Louis	do	20 déc. '93	390 00	15 août '57	27 mars '93
Ayotte, Théophile Edouard	do	20 déc. '93	390 00	20 juill. '66	7 avril '93
Caron, Louis	do	20 janv. '94	390 00	28 août '63	15 mai '93
Conroy, James	do	20 janv. '94	390 00	11 juill. '50	21 juin '93
Ouellette, Alphonse	do	20 janv. '94	390 00	6 oct. '69	19 juin '93
Boucher, Adolphe	do	7 mars '94	390 00	23 déc. '61	12 mai '92
Ryan, John	do	7 mars '94	390 00	15 janv. '71	12 mai '92
Charbonneau, Roch	do	25 juill. '94	360 00	3 oct. '67	29 juin '93
Blouin, Alcide Wilfrid	do	25 juill. '94	360 00	12 mars '69	27 sept. '93

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Barcelo, Joseph Chas Henri.	Facteur	17 oct. '94	360 00	17 mars '65	24 juill. '93
O'Neil, Patrick..................	do	17 oct. '94	360 00	3 mai '71	27 juill. '93
Chartrand, Adélard.............	do	17 oct. '94	360 00	28 mai '65	31 juil
Collins, John........................	Messager et portefaix...	1er oct. '74	600 00	29 juin '36	25 avril '74
Maher, James	do ...	23 nov. '77	600 00	5 sept. '32	23 nov. '77
Bennett, John.......................	do ...	31 mars '82	600 00	25 avril '57	31 mars '82
Renois, Ludger....................	do ...	1er janv.'81	600 00	20 oct. '34	28 mai '79
Gariépy, Jean-Baptiste........	do ...	27 août '92	420 00	15 août '54	15 août '87
Thompson, Wm Henry..	do ...	6 juill. '93	390 00	1er mai '62	3 avril '89
Ouimet, Onésime..................	do ...	26 nov. '94	360 00	26 mars '60	1er janv.'94

BUREAU DE POSTE DE QUÉBEC.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Paquet, Etienne Théodore...	Directeur de poste.......	12 oct. '94	2,200 00	8 janv. '50	12 oct. '94
Laberge, Michel Philéas......	Sous-directeur de poste	4 nov. '90	1,600 00	28 sept. '58	20 mars '83
Lebel, Jean Alfred William.	Commis de 2e classe....	12 déc. '77	1,200 00	11 nov '38	13 avril '74
Rochette, Léon Ambroise...	do ...	1er juill.'84	1,200 00	8 janv. '33	20 nov. '66
Gagnon, Zoël	do ...	25 mars '92	1,050 00	9 mars '42	17 août '72
Myler, Michael.....................	do ...	28 avril '94	950 00	5 nov. '46	22 oct. '73
Vézina, Ulric.........................	do ...	28 avril '94	950 00	26 août '51	24 juin '71
White, William....................	Commis de 3e classe...	*20 déc. '93	800 00	28 avril '51	6 nov. '71
Plamondon, Olivier	do ...	26 sept. '79	800 00	17 oct. '54	26 sept. '79
Lane, Patrick Edward........	do ...	18 mars '80	800 00	7 janv. '47	18 mars '80
Morrissette, Honoré......	do ...	12 janv. '82	800 00	24 fév. '46	12 janv. '82
L'Heureux, Louis.................	do ...	23 janv. '82	800 00	29 juin '34	23 janv. '82
Eckhardt, William Henry A.	do ...	7 janv '84	800 00	28 déc. '56	7 janv. '84
Battle, John James.............	do ...	3 oct. '84	800 00	29 mai '63	3 oct. '84
Batterton, William...............	do ...	1er janv.'88	680 00	17 juill. '63	7 nov. '87
Evanturel, Edouard Eric G..	do ...	1er déc. '88	800 00	13 fév. '52	12 déc. '77
Garneau, Louis Honoré.......	do ...	1er avril '89	800 00	14 juin '47	29 oct. '72
Dubé, Joseph	do	23 déc. '91	520 00	1er juin '47	23 nov. '91
Audet, Alfred Pierre...........	do ...	23 déc '91	520 00	23 mai '70	26 nov. '91

*Date de sa nouvelle nomination.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE QUÉBEC.—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Martineau, François Norbert	Commis de 3e classe...	2 avril '92	480 00	7 juin '52	1er fév. '92
O'Reilly, Mary Ann............	do ...	30 nov. '92	480 00	Vers '46	25 fév. 92
Bittner, Joseph Elzéar Alfred	do ...	31 déc. '92	480 00	1er oct. '68	26 janv. '92
Darveau, Edmond	do	10 juin '93	480 00	24 déc. '69	18 oct. '92
Marcotte, Louise de L.........	do ...	1er août '94	400 00	18 janv. '55	18 janv. '93
Giasson, Nicolas..	Surint. des facteurs.....	1er juill. '90	800 00	26 janv. '36	18 avril '72
Reynar, Thomas................	Facteur.....	15 juill. '74	600 00	6 fév. '46	19 juill. '73
Wilkinson, Robert........	do	19 mars '75	600 00	22 sept. '45	19 mars '75
Houle, Victor.....................	do	20 mars '75	600 00	27 juill. '51	20 mars '75
Pelletier, François-Xavier R.	do	23 mars '75	600 00	7 nov. '40	23 mars '75
Kelly, Henry Pierce............	do	28 juin '78	600 00	9 août '59	28 juin '78
Guay, Louis..	do	6 fév. '79	600 00	15 nov. '42	6 fév. '79
Gingras, Jean Philippe T....	do	23 mars '79	600 00	7 mars '48	23 mars '79
Gauvin, Pierre Napoléon.....	do	1er juin '82	600 00	18 août '55	1er juin '82
Desroches, Joseph	do	6 juin '82	600 00	20 août '44	27 sept. '79
Mercier, Jean Adolphe D.....	do	4 janv. '83	600 00	16 nov. '56	4 janv. '83
Duhault, Charles Eusèbe.....	do	1er fév. '83	600 00	24 oct. '45	28 juin '82
Pelletier, Joseph Amable.....	do	6 nov. '83	600 00	25 juill. '53	15 juin. '83
Boulet, Wilfrid Joseph A.....	do	1er juill. '84	600 00	20 oct. '52	15 avril '84
Ouellet, François-Xavier.....	do	1er juill. '84	600 00	21 mars '55	15 avril '84
Blackburn, Robert...............	do	1er nov. '84	600 00	25 juill. '53	3 sept. '84
Samson, Jos. Elzéar Alfred..	do	13 mai '86	600 00	10 déc. '59	12 mai '86
Langlois, Cyrille Napoléon..	do	1er juill. '86	600 00	22 fév. '59	17 avril '86
Gingras, Adolphe Elie........	do	1er sept. '87	570 00	9 juill. '65	1er sept.' 87
Emond, Eugène	do	12 avril '90	450 00	5 sept. '52	22 déc. '84
Dubé, Antoine....................	do	27 mai '90	510 00	5 fév. '51	27 mai '90
Bussière, Alphonse.............	do	9 fév. '92	450 00	21 août '59	15 oct. '89
Gagnon, Herménégilde........	do	9 fév. '92	450 00	29 sept. '65	22 janv. '92
Trépanier, Wilfrid...............	do	2 avril '92	450 00	1er mai '49	12 mars '92
Emond, Joseph.........	do	26 juill. '92	420 00	29 nov. '65	2 fév. '92
Légaré, Etienne...........	do	30 nov. '92	420 00	4 nov. '41	9 mai '92
Cannon, John Frederick......	Messager.......	7 janv. '95	360 00	5 août '66	4 mai '92

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE SHERBROOKE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c		
Robertson, Joseph Gibb......	Directeur de poste......	19 déc. '92	1,600 00	Vers 1820	19 déc. '92
Miquelon, Arsène Cyr.........	Sous-direct. de poste....	4 nov. '90	1,200 00	25 juin '61	19 mai '79
Norcross, Alton Arlington...	Commis de 3e classe.	4 nov. '90	560 00	30 août '64	1er juill. '90
Fisette, Amelia Alexandrina	do ...	27 août '92	480 00	3 avril '67	1er juill. '90
White, Charlotte Anna.......	Commis de 3e cl., stag	2 mars '95	400 00	14 janv. '40	1er mars '93
Genest, Joseph Arthur.........	do .	2 mars '95	400 00	12 juin '65	7 mars '93

DIVISION DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
King, Stephen James..........	Inspecteur.........	10 nov. '86	2,200 00	16 janv. '38	11 fév. '80
Whittaker, Wm Croscombe.	Sous-inspect. de poste..	1er juill. '90	1,600 00	6 sept. '37	9 déc. 65
Avery, William Richard	Commis de 1re classe.	1er juill. '90	1,400 00	16 avril '56	25 juin '69
Hatch, Willoughby......	Commis de 2e classe ...	1er juill. '87	1,200 00	29 juin '56	16 juin '76
Murray, Charles Alexander.	do ...	1er juill. '90	1,150 00	7 mars '48	1er avril '81
Freeze, Richard John.........	do ...	9 oct. '91	1,050 00	26 juill. '48	30 juin '82
Thompson, Alexander.........	Commis de 3e classe....	6 sept. '77	800 00	29 août '57	6 sept. '77
Ervin, Bessie Watson......... .	do stagiaire.	22 juin '95	400 00	15 sept. '71	19 fév. '92
MacLeod, Malcolm Alex......	Messager..........	*8 août '93	360 00	24 juin '50	1er juill. '87
Ryan, George Melville........	Courrier en chef sur chemins de fer.	23 déc. '91	1,500 00	3 nov. '54	16 janv. '71
Blizard, Fred'k Wiggins.....	Courrier sur chemins de fer, 1re classe.	1er janv. '80	960 00	17 oct. '46	1er juill. '67
Weldon, William John	do ...	1er janv. '88	960 00	13 mai '54	1er août '72
Caldwell, Bruce McGregor..	do ...	10 avril '89	880 00	4 nov. '58	1er juill. '82
Pidgeon, Jacob Robert	do ...	1er août '94	960 00	10 avril '30	1er fév. '73
Estey, Frederick Augustus..	Courrier sur chemins de fer, 2e classe.	1er janv. '73	800 00	5 août '39	16 janv. '71
Gross, Albert John	do ...	1er oct. '76	800 00	28 sept. '55	1er oct. '74
Wathen, Henry..................	do ...	1er juill. '79	800 00	17 déc. '39	1er juill. '76
Price, David	do ...	1er juill. '79	800 00	25 juill '43	1er juill. '76
Miller, John Gardiner	do ...	1er juill. '79	800 00	30 nov. '45	1er juill. '76
McKendrick, Dawson	do ...	1er sept. '81	800 00	5 avril '59	1er sept. '79
Brittain, Alfred..................	do ...	1er avril '84	800 00	21 mars '59	1er janv. '82
Magee, Richard Graham	do ...	1er avril '84	800 00	11 juin '52	20 mars '82

* Date ade s nouvelle nomination.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

DIVISION DU NOUVEAU-BRUNSWICK—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Jack, Samuel Rutherford ...	Courrier sur chemins de fer, 2e classe.	1er avril '84	800 00	23 mars '54	20 mars '82
Maxwell, Samuel Rice........	do ...	1er juill. '86	800 00	17 sept. '45	1er janv. '82
Willis, Edward LeRoi	do ...	1er juill. '86	800 00	18 déc. '61	20 mars '82
Oulton, George Heber.........	do ...	1er avril '88	800 00	14 avril '44	4 oct. '83
Murray, Alexander............	do	1er juill. '88	800 00	16 juin '56	24 mars '84
Edgecombe, Arthur Clarence	do ...	26 oct. '89	800 00	25 avril '66	28 fév. '85
Ketchum, Francis Edwin ...	do ...	26 juill. '92	800 00	12 nov. '58	6 mars '85
Hoben, Charles Frederick...	do ...	26 juill. '92	800 00	17 janv. '49	1er mars '84
Watt, John Henry.............	do ...	26 juill. '92	720 00	18 mars '54	1er mars '84
Peck, Henry Brougham......	do ...	21 juin '93	720 00	13 août '65	21 avril '86
Hall, William Seymouth......	do ...	25 juill.' 94	720 00	13 déc. '50	11 juin '84
Smith, Rufus Reid..............	do ...	31 janv. '95	720 00	2 mars '57	21 juill. '88
Belding, Herbert Woodville.	Courrier sur chemins de fer, 3e classe.......	26 juin '89	560 00	8 oct. '56	10 juin '89
D'Aigle, Denis.................	do ...	*1er août '94	520 00	23 juill. '63	16 déc. '87
Emerson, John............	do ...	7 fév. '91	520 00	26 avril '71	1er juill. '90
Hipwell, John Parkenson....	do ...	9 fév. '92	640 00	10 avril '58	30 mai '85
Budge, Benjamin...............	do ...	16 mai '93	520 00	8 juill. '53	5 mai '93
Albert, Emile Victor...	do ...	28 avril '94	480 00	28 déc. '72	1er fév. '92
Bedell, Thomas Byron.........	do ...	28 avril '94	480 00	3 mai '75	23 juin '93
Wilkins, Robert John.........	do stagiaire.	7 janv. '95	480 00	22 avril '59	30 mars '94
McLeod, Edwin Bliss..........	do do	7 janv. '95	480 00	17 mai '52	31 oct. '92
Belyea, Arthur Sefton.........	do do	29 juin '95	480 00	27 mai '74	26 mars '94

BUREAU DE POSTE DE FRÉDÉRICTON.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Hilyard, Frederick Simonds	Directeur de poste.......	12 avril '90	1,600 00	5 fév. '50	12 avril '90
Cameron, John..................	Commis de 1re classe...	12 sept. '92	1,200 00	31 août '33	1er juill. '67
Phair, William Barry...........	Commis de 2e classe....	1er mai '88	1,200 00	25 juill. '53	13 janv. '72
Vavasour, Edwin W............	do	12 sept '92	1,000 00	4 oct. '54	1er janv.' 76
Phillips, Robert Bedford H..	Commis de 3e classe....	1er juill. '85	800 00	24 juill. '61	2 avril '85
Gardiner, Robinson............	do ...	14 juin '88	680 00	22 déc. '59	14 juin '88
Phair, Lewis Byron C..........	Facteur........................	19 sept. '92	420 00	16 avril '72	8 janv. '89

* Date de sa nouvelle nomination.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE SAINT-JEAN.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Hanington, Thos. Benjamin.	Directeur de poste	17 avril '91	2,200 00	30 juill. '36	17 avril '91
Woodrow, James...............	Sous-directeur de poste	1er juill.'68	1,600 00	17 mars '33	22 oct. '58
Potter, Michael James.........	Commis de 1re classe..	1er mars '77	1,300 00	3 déc. '44	6 avril '63
Reed, Augustus William.....	do ...	1er juill. '85	1,300 00	3 oct. '54	1er sept.'70
McNichol, Andrew.............	Commis de 2e classe....	1er juill. '81	1,200 00	24 mars '45	2 nov. '68
McIntyre, Robert Charles....	do ...	1er juill. '81	1,200 00	27 fév. '45	7 janv. '69
Ring, George Frederick......	do ...	31 janv. '82	1,200 00	2 mars '41	31 janv. '82
Flaglor, James Secord.........	do ...	1er juill. '82	1,200 00	15 mars '53	1er août '70
Finen, James Louis............	do ...	1er juill. '85	1,200 00	7 déc. '59	15 août '77
Woodrow, Ross Dougal.......	do ...	1er juill. '86	1,200 00	23 mai '57	6 oct. '73
Ring, John Wightman.........	do ...	27 nov. '91	1,050 00	2 juill. '54	1er août '71
Hamlin, Ross Alexander......	do stagiaire.	22 juin '95	900 00	18 déc. '55	1er janv.'74
Jenkins, Thomas................	Commis de 3e classe....	6 août '75	800 00	24 avril '57	6 août '75
Ritchie, Joseph Hunter.......	do ...	6 août '75	800 00	1er mai '54	6 août '75
Bell, John Parker................	do ...	1er sept. '77	800 00	18 juin '32	1er sept. '77
Clark, James Clarence.......	do ...	1er janv.'82	800 00	8 sept. '61	1er janv.'82
Lee, Henry Percy...............	do ...	27 sept. '82	800 00	30 août '56	27 sept. '82
Wilson, Albert Edward......	do ...	21 sept. '83	800 00	8 juin '61	21 sept. '83
Ferguson, Frederick...........	do ...	1er déc. '84	800 00	28 fév. '66	27 nov. '84
Copp, John Rowe................	do ...	1er avril '85	800 00	19 janv. '60	1er avril '85
Malcolm, James..................	do ...	11 mai '86	760 00	11 juill. '53	11 mai '86
Montgomery, John.............	do ...	4 nov. '90	560 00	22 janv. '69	23 déc. '89
Clark, James Stackhouse....	do ...	2 avril '92	520 00	21 mars '60	8 mars '92
Reed, Thomas Lawrence......	do ...	13 mars '93	480 00	23 oct. '58	28 fév. '93
McClaverty, Wm James......	do ...	7 mars '94	440 00	24 déc. '67	9 sept. '92
McMullen, Alexander.........	do ...	7 mars '94	440 00	15 oct. '58	10 avril '93
Finley, Frederick Scott.......	do stagiaire	11 mars '95	440 00	8 oct. '60	31 juill. '93
Hierstead, Edwin Bell.........	do do	22 juin '95	440 00	14 nov. '66	1er fév. '94
Moore, Andrew Thomas......	do do	22 juin '95	440 00	15 juin '61	18 fév. '95
Withers, George Edward.....	Surintend. des facteurs.	1er janv.'86	710 00	22 avril '63	1er nov. '82
Belyea, Caleb.....................	Facteur.........................	18 mai '75	600 00	12 juill. '45	18 mai '75

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE SAINT-JEAN—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Plumpton, George William..	Facteur	19 mai '75	600 00	21 mai '29	19 mai '75
Lane, William	do	29 mai '75	600 00	25 mars '58	29 mai '75
McManus, James	do	16 nov. '77	600 00	8 mai '38	16 nov. '77
Beamish, John	do	16 janv. '80	600 00	19 juill. '41	16 janv. '80
Belyea, Uriah	do	21 sept. '83	600 00	8 mai '37	27 fév. '83
Morgan, Archibald	do	19 avril '84	600 00	4 avril '49	19 avril '84
Hill, Robert	do	1er juill. '84	600 00	27 nov. '41	7 mai '83
Elston, Charles Henry	do	1er déc. '84	600 00	16 juill. '39	11 mars '84
Mailman. John Albert	do	20 fév. '86	600 00	3 août '60	20 fév. '86
Cassily, Patrick	do	18 mars '86	600 00	28 avril '36	18 mars '86
Ryan, Jeremiah Joseph	do	23 déc. '91	450 00	13 juin '51	1er déc. '91
Rossiter, James Edward	do	17 mai '92	450 00	2 oct. '63	24 déc. 89
Killorn, Dominick	do	17 mai '92	450 00	12 oct. '61	29 juin '91
Roberts, Linley Hebbard	do	17 mai '92	450 00	22 juin '60	1er janv. '92
Bridges, Henry Thomas	do	1er oct. '92	420 00	9 oct. '65	2 mai '92
Perkins, Francis Newman	do	1er oct. '92	420 00	20 mars '52	9 mai '92
Damery, Thomas	do	21 sept. '93	390 00	27 fév. '52	6 mars '91
Macauley, Marshall	do	21 sept. '93	390 00	23 déc. '52	29 juin '91
Thompson, James	do	21 sept. '93	390 00	25 juill. '41	28 avril '92
Brown, James Thomas	do	20 janv. '94	390 00	26 sept. 66	1er juill. '93
McMonagle, James	do	20 janv. '94	390 00	12 avril '59	1er juill. '93
Harrison, George	Messager et gardien de bureau.	13 mars '93	420 00	26 juin '51	28 juin '91

DIVISION DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Macdonald, Charles John	Inspecteur	19 mai '79	2,400 00	4 avril '41	19 mai '79
Stewart, Douglas	Sous-inspecteur	1er janv. '90	1,450 00	17 janv. '55	1er avril '73
Costley, Alfred	do	26 janv. '91	1,400 00	25 juill. '62	20 janv. '82
Davison, Thomas Edmund	Commis de 2e classe	1er juill. '84	1,200 00	11 sept. '56	9 sept. '75
Sircom, Stephen John Rupert	do	1er juill. '87	1,200 00	1er oct. '58	23 nov. '76
Page, William Walsh	do	19 sept. '92	1,000 00	14 juin '63	13 mai '86
Curren, Thomas Joseph	Commis de 3e classe	29 janv. '87	720 00	30 sept. '67	29 janv. '87

MINISTÈRE DES POSTES.—SERVICE EXTÉRIEUR.

DIVISION DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE —Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Curren, Lucilla Devarenne..	Commis de 3e classe.	13 mars '93	480 00	28 oct. '67	18 juin '91
Macdonald, Ethel Annie.....	do ...	7 fév. '94	440 00	4 nov. '74	3 nov. '93
Griffin, Geo. Francis..........	Messager....................	31 août '91	450 00	1er fév. '73	19 juin '91
Browne, Alfred	Courrier en chef sur chemins de fer.	1er juill. '88	1,500 00	10 juill. '48	2 fév. '72
Gabriel, James McNutt	Courrier sur chemins de fer, 1re classe.	1er avril '85	960 00	23 sept. '55	26 nov. '72
Cameron, John William H..	do ...	1er avril '88	960 00	24 mai '41	10 sept. '73
Davison, Robert................	Courrier sur chemins de fer, 2e classe.	1er déc. '74	800 00	6 fév. '34	25 nov. '72
Hall, Samuel..........	do ...	1er nov. '81	800 00	2 déc. '44	4 oct. '79
Hawkesworth, George Alex.	do ...	1er nov. '81	800 00	17 juill. '58	4 oct. '79
Ross, John David....	do ...	1er avril '85	800 00	10 déc. '50	17 déc. '80
Keith, James Thomas	do ...	1er janv. '87	800 00	7 mai '58	3 mai '82
Bennett, William...............	do ...	1er avril '88	800 00	22 juill '43	3 mai '82
McKinnon, William Crane .	do ...	1er oct. '88	800 00	15 sept. '59	20 janv. '82
Campbell, John	do ...	1er janv. '90	800 00	20 août '51	17 déc. '80
McRobert, William Henry...	do ...	1er janv. '90	800 00	26 fév. '54	3 mai '82
Power, Charles Edward	do ...	1er janv. '90	800 00	27 mai '63	28 juin '82
Eaton, William Payzant......	do ...	1er janv. '90	800 00	7 août '54	21 sept. '83
Southall, Frederick............	do ...	8 juin '92	800 00	20 fév. '60	21 juill. '84
Little, Hugh Robert............	Courrier sur chemins de fer, 3e classe.	7 juin '86	560 00	3 juin '62	7 juin '86
O'Sullivan, Dennis.............	do ...	4 déc. '86	560 00	19 janv. '63	4 déc. '86
Ross, Robert Howard	do ...	6 juill. '87	560 00	12 janv. '66	6 juill. '87
Rolston, Edward................	do ...	1er janv. '88	560 00	12 sept. '54	11 août '87
McDonald, Archibald	do ...	1er juill. '88	560 00	20 août '64	30 juin '88
Bigney, Joseph Edward........	do ...	10 avril '89	560 00	26 déc. '54	29 déc. '87
McLeod, John Simon Fraser	do ...	22 nov. '90	520 00	17 juin '65	14 nov. '90
Blenkinsop, Thomas Wm.....	do ...	26 juill. '92	520 00	13 mars '64	31 mai '92
Keating, James Patrick......	do ...	22 oct. '92	520 00	16 mars '59	11 janv. '92
McRae, Christopher	do ...	21 sept. '93	480 00	2 janv. '54	16 mai '92
McMillan, Francis Neil........	do ...	21 sept. '93	480 00	22 déc. '67	17 mai '92
Kelly, John Henry..............	do ...	2 nov. '93	500 00	25 oct. '66	1er sept. '88

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE D'HALIFAX.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Blackadar, Hugh William...	Directeur de poste	5 nov. '74	2,400 00	4 mars '43	5 nov. '74
Tremain, Fred. Valentine...	Sous-directeur de poste	1er mars '75	1,800 00	17 janv. '45	*4 juin '68
Bent, Frank Pierce	Commis de 1re classe..	1er juill. '88	1,200 00	7 mai '56	7 juin '72
O'Bryan, Joseph Stanislas...	do stag.	8 fév. '94	1,200 00	8 fév. '59	16 avril '73
Chamberlain, William H......	Commis de 2e classe ...	1er juill. '84	1,200 00	4 sept. '40	15 mars '69
Creighton, Thomas Grassil.	do ...	1er juill. '84	1,200 00	23 nov. '50	1er sept. '73
Casey, Thomas William......	do ...	1er juin '91	1,100 00	27 juill. '49	1er avril '73
Mulcahy, Patrick Joseph.....	do ...	28 avril '94	950 00	28 fév. '55	1er janv. '75
Fraser, Charles Daniel........	Commis de 3e classe....	15 juill. '75	800 00	12 oct. '57	15 juill. '75
Lownds, Charles Matthew R.	do ...	15 juill. '75	800 00	17 juin '57	15 juill. '75
Power, Frank Joseph.........	do ...	1er janv. '76	800 00	16 août '60	1er nov. '75
Travis, Lewis Whitney.......	do ...	1er mai '73	800 00	23 avril '40	1er mai '73
Parker, William	do ...	1er déc. '76	800 00	2 fév. '59	1er déc. '76
Delaney, Edward Joseph.....	do ...	16 déc '76	800 00	5 août '54	16 déc. '76
Crowe, Albern Crawley.....	do ...	26 mars '79	800 00	29 oct. '45	26 mars '79
Walker, William Henry......	do ...	1er sept. '79	800 00	15 juill. '60	16 mai '79
Boggs, Herbert Alfred	do ...	23 mars '83	800 00	21 juin '58	23 mars '83
Sullivan, Edmund Addy......	do ...	15 fév. '84	800 00	13 août '61	4 fév. '84
King, Donald Alfred..........	do ...	13 mai '86	760 00	29 oct. '64	13 mai '86
Brennan, Patrick Frank......	do ...	1er juill. '87	720 00	17 déc. '57	30 mai '87
McLennan, Duncan Alex....	do ...	25 sept. '88	600 00	29 avril '60	25 sept. '88
Fultz, William Silver.........	do ...	1er juin '91	560 00	31 mars '72	1er juin '91
Meagher, John Nicholas......	do ...	31 août '91	520 00	18 juin '72	15 août 91
Pender, Percy Taylor	do ...	21 sept. '91	520 00	23 sept. '66	25 août '91
Harris, William Clarence....	do ...	23 déc '91	520 00	26 sept. '67	7 août '89
Saunders, Sampson............	Surintend. des facteurs	1er juill. '75	800 00	15 avril '50	1er nov. '70
Wilson, John	Facteur	1er juill. '71	600 00	15 août '36	1er juill. '71
Laurilliard, Henry Salter ...	do	7 fév. '74	600 00	28 juin '36	7 fév. '74
Mahar, John..	do	18 juin '75	600 00	28 nov. '43	18 juin '75
O'Malley, John.........	do	18 juin '75	600 00	12 juill. '44	18 juin '75

*Employé au bureau de poste d'Halifax depuis le 1er septembre 1862 jusqu'au 1er avril 1866.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de poste d'Halifax—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Myers, Robert	Facteur	9 nov. '77	600 00	16 oct. '50	9 nov. '77
Grant, John Archibald	do	28 juin '81	600 00	21 juill. '57	28 juin '81
Davis, George	do	17 fév. '82	600 00	16 fév. '27	17 fév. '82
Lindsay, Joseph Philip	do	1er juill.'85	600 00	23 avril '39	2 déc. '82
Smyth, Joseph Howe	do	22 mars '86	600 00	7 juill. '55	31 juill. '85
Theakston, major John	do	1er juill. '87	600 00	5 nov. '58	5 avril '83
O'Donnell, James Joseph	do	1er fév. '88	570 00	18 avril '56	1er fév. '88
Robb, Donald	do	10 avril '89	540 00	16 sept. '65	4 mars '89
Hancock, William	do	26 mars '91	480 00	18 fév. '53	28 août '90
Mulcahy, Joseph James	do	2 nov. '93	600 00	22 août '47	20 juill. '78
DeYoung, George Henry	do	20 déc. '93	390 00	14 fév. '60	24 nov. '92
Linloff, William	do	20 déc. '93	390 00	31 janv. '74	27 fév. '93
DeFreytas, Francis Edmond	do	2 mars '95	360 00	17 déc. '67	5 oct. '94
Payne, Edward	Facteur-boîtier	25 juill. '81	600 00	17 mars '46	25 juill. '81
Beattie, Victor Benjamin	do	20 déc. '93	390 00	28 mars '72	27 oct. '93
Quinane, William Patrick	Messager	1er juill.'87	600 00	8 mars '64	28 avril '87

Division de l'Ile du Prince-Édouard.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Crabbe, Otto Russell	Courrier sur chemins de fer, 2e classe.	1er juill.'79	800 00	11 avril '57	23 juin '75
Haszard, Thomas Walter	do	1er oct. '81	800 00	27 janv. '54	11 août '75
Macdonald, Daniel Joseph	do	16 mai '93	800 00	4 mai '58	1er sept. '81

Bureau de poste de Charlottetown.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Brecken, l'hon. Frederick de Sainte-Croix, C.R.	Directeur de poste et sous-inspecteur.	1er août '84	2,200 00	9 déc. '28	1er août '84
Harris, William Henry	Commis de 1re classe, stagiaire.	31 janv.'95	1,200 00	21 mars '45	20 juin '73
Lawson, John Auld	Commis de 2e classe	1er juill. '88	1,200 00	23 juill. '42	29 juin '72
White, Nicholas	do	2 juill. '92	1,000 00	13 sept. '55	1er juill.'73
Trainor, Bernard	do	2 juill. '92	1,000 00	16 avril '56	1er oct. '74
Campbell, John Munro	do	13 oct. '92	1,000 00	13 avril '56	1er avril '75
McCarey, Joseph	do stagiaire.	31 janv. '95	900 00	15 janv. '64	6 déc. '80
Murphy, Mathew William	Commis de 3e classe	6 sept. '84	800 00	13 nov. '60	6 sept. '84

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE CHARLOTTETOWN—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance	Date de la première nomination.
			$ c.		
Robertson, John Neill	Commis de 3e classe	1er juill. '85	800 00	30 janv. '51	19 janv. '85
Gill, William Henry Fenwick	do	21 janv. '88	680 00	10 mars '65	21 janv. '88
Callaghan, James Augustine	do	30 juin '90	600 00	14 fév. '62	28 fév. '88
Clarkin, John Thomas	do	2 avril '92	520 00	4 juin '68	16 juill. '89
Hughes, John M	do	2 juill. '92	480 00	22 déc. '67	1er juill. '91

DIVISION DU MANITOBA.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance	Date de la première nomination.
McLeod, Wm. Wallace	Inspecteur	1er mars '82	2,400 00	25 mars '49	6 juin '66
Cairns, Albert Wm	Sous-inspecteur	1er juill. '85	1,600 00	25 mai '54	14 mars '82
Phinney, Henry Havelock	do	31 août '91	1,350 00	19 fév. '62	23 mai '82
McGillis, Alexander	Commis de 1re classe	20 août '90	1,500 00	23 déc. '32	19 fév. '74
Tuck, Charles Favor	Commis de 2e classe	1er juill. '86	1,200 00	1er juill. '61	28 juin '82
Broughton, James Leeman	do	9 sept. '89	1,150 00	7 janv. '52	23 mars '83
Macpherson, Wm. T	do	4 nov. '90	1,100 00	21 juill. '59	11 juin '84
Simons, John Robinson	Commis de 3e classe	3 avril '82	800 00	20 sept. '61	3 avril '82
Stevenson, Edwin Ralph Antoine.	do	1er janv. '87	720 00	18 mai '63	8 sept. '82
Morice, Jessie M	do	12 avril '90	600 00	23 avril '62	10 sept. '88
Knighton, Samuel	Messager	1er oct. '88	600 00	30 mai '65	1er oct. '86
Kavanagh, Charles E	Courrier en chef sur chemins de fer.	15 avril '82	1,500 00	31 mars '56	1er août '80
Norris, James George	Courrier sur chemins de fer, 1re classe.	1er janv. '90	960 00	27 nov. '57	4 oct. '79
Stewart, Charles Richard	do	2 avril '92	960 00	26 juin '53	1er mai '82
Moore, John Green	Courrier sur chemins de fer, 2e classe.	19 juill. '89	800 00	21 sept. '35	10 oct. '81
Gleeson, Cornelius	do	12 avril '90	800 00	11 juill. '61	1er sept. '84
Colton, John Thomas	do	8 nov. '90	720 00	27 nov. '52	1er oct. '85
Scott, Thomas Albert	do	27 nov. '91	800 00	31 oct. '60	27 sept. '84
Kinney, John	do	26 juill. '92	720 00	27 juill. '48	15 avril '86
James, Arthur Charles	do	16 mai '93	720 00	18 déc. '66	19 avril '86
Pridham, Richard	do	21 sept. '93	800 00	27 août '36	1er janv. '72
Smith, Thomas James	Courrier sur chemins de fer, 2e cl., stag.	7 janv. '95	720 00	1er fév. 61	19 avril '86
Hicks, Amos	do	1er avril '95	720 00	13 juin '58	15 mai '86

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Division du Manitoba—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Barrett, Wm. Thomas	Courrier sur chemins de fer, 3e classe.	25 mai '86	560 00	31 janv. '67	25 mai '86
Ferguson, Arch. Macdon'd.	do ...	1er oct. '86	560 00	4 déc. '62	30 sept. '86
Holland, Richard William	do ...	1er juill. '87	560 00	24 mai '63	11 janv. '87
Lipsett, William Stewart	do ...	1er janv. '88	560 00	28 avril '61	4 août '86
Parson, Byron Ashton	do ...	1er janv. '89	560 00	15 déc. '57	17 avril '85
McCulloch, Henry Hamilton	do ...	1er mai '89	560 00	27 janv. '53	27 déc. '87
Wilkins, Ernest Drummond Hay.	do ...	19 sept. '89	560 00	1er mai '59	27 mai '89
Auger, Arthur Lemaître	do ...	31 janv. '91	520 00	16 sept. '63	18 fév. '89
Sproule, James Frederick	do ...	26 mars '91	520 00	27 mai '53	5 sept. '88
Davidson, Geo. Duncan	do ...	26 mars '91	520 00	23 avril '69	21 fév. '91
Porter, Thomas Albert	do	30 janv. '92	520 00	21 fév. '69	22 déc. '91
McCracken, Wm. Humphrey	do ...	30 janv. '92	520 00	21 juin '67	23 déc. '91
Scott, Thomas Wm	do ...	25 mars '92	520 00	21 janv. '65	15 fév. '92
Farrow, Martin Young	de ...	25 avril '92	520 00	22 sept. '67	23 mars '92
Macdonald, John Geo	do ...	8 juin '92	520 00	2 mars '50	20 sept. '89
Farrow, Henry Ward	do ...	8 août '93	480 00	12 mars '73	15 fév. '93
McEwen, Arthur Louis	do ...	8 août '93	480 00	4 oct. '61	4 avril '93
Dorland, Philip Niles	do ...	8 août '93	480 00	3 juill. '59	30 juin '93
D'Amour, Joseph Edouard	do ...	29 nov. '93	640 00	12 avril '65	6 août '85
O'Neil, Thomas Joseph	do ...	8 août '93	480 00	3 juin '74	24 fév. '93
Reid, Alexander Laing	do ...	26 oct '94	480 00	14 mars '71	9 déc. '92
Johnston, Rowan	Courrier sur chemins de fer, 3e classe, stag.	2 mars '95	480 00	24 juill. '67	17 nov. '93
Might, Samuel Henry	do	22 juin '95	480 00	3 oct. '56	15 mai '95

Bureau de poste de Winnipeg.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Hargrave, William	Directeur de poste	14 déc. '77	2,600 00	9 mai '38	30 avril '74
Brough, Richard Redmond	Sous-directeur de poste	1er oct. '84	2,000 00	30 mai '42	29 fév. '72
Boswell, Charles Musgrave	Commis de 1re classe.	1er juill. '88	1,500 00	10 juill. '49	23 mars '81
Barrett, Edward	Commis de 2e classe	3 avril '82	1,200 00	1er fév. '36	3 avril '82
Allen, George Henry	do ...	1er sept. '82	1,200 00	1er août '55	1er sept. '82
Scott, John	do ...	1er janv. '87	1,200 00	21 juill. '36	3 avril '82

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Bureau de poste de Winnipeg—Suite.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Dumas, Henri Cregg..........	Commis de 2e classe...	1er janv.'87	1,200 00	3 août '58	3 avril '82
Rice, William Anglin.........	do ...	26 juill. '92	1,000 00	25 juin '63	16 fév. '81
Hargrave, George Arthur....	Commis de 3e classe....	28 juin '82	800 00	21 nov. '64	28 juin '82
Braden, William..................	do ...	27 mars '83	800 00	6 janv. '58	7 sept. '82
Smith, Daniel James...........	do ...	1er mars '72	800 00	19 janv. '51	1er mars '72
Broad, Thomas.....................	do ...	22 juin '86	760 00	16 juin '59	22 juin '86
Keizer, David Anthony.......	do ...	1er janv. '87	720 00	24 fév. '57	8 déc. '84
Macdonell, Ethel Charlotte.	do ...	10 avril '89	640 00	4 avril '66	6 mars '88
Pridham, Richard Alfred....	do ...	21 sept. '83	800 00	21 oct. '64	25 avril '83
Purdon, Archibald............	do ...	31 déc. '92	480 00	6 sept. '62	17 fév. '92
Ducharme, Louis Joseph O..	do	1er fév. '93	480 00	20 mars '60	26 sept. '92
Rowan, Mary Elizabeth.......	do ...	6 fév. '93	480 00	10 nov. '65	1er déc. '88
Jackson, Emeline................	do ...	6 fév. '93	480 00	3 oct. '58	27 mai '90
Scarlett, Helen Louise........	do ...	6 fév. '93	480 00	2 janv. '66	17 déc. '92
Harrison, Claude Edward....	do ...	6 fév. '93	480 00	22 août '56	15 août '92
Moore, Isabella Caroline.......	do ...	6 fév. '93	480 00	4 oct. '75	6 janv. '93
Abbott, Lala Kathleen........	do ...	20 janv. '94	440 00	23 juin '74	1er juin '93
Callaway, Lizzie Pittam.....	do	18 juin '94	440 00	4 nov. '72	14 déc. '92
Gow, Walter John.............	Surintend. des facteurs.	1er mai '88	800 00	24 déc. '64	14 janv. '85
Miller, Robert.....................	Facteur..........................	28 juin '82	600 00	27 fév. '61	28 juin '82
Cuthbert, Wm. Jas., jeune...	do	1er juill. '85	600 00	8 mars '61	25 janv. '83
Lilley, John Henry..............	do	1er juill. '85	600 00	8 oct. '50	14 mai '84
Taylor, Amos.......................	do	*1er oct. '85	600 00	23 mars '35	1er oct. '55
Taylor, William Henry.......	do	1er déc. '85	600 00	15 août '53	15 mai '84
Cuthbert, Wm. James, aîné.	do	1er juill '86	600 00	10 oct. '39	25 janv. '83
Close, Jarvis........................	do	6 août '86	600 00	1er janv. '57	6 août '86
Bussell, John.......................	do	12 avril '90	510 00	12 sept. '59	21 mai '88
Morris, Francis....................	do	12 avril '90	510 00	11 fév. '58	1er oct. '88
Smith, Mark	do	27 nov. '91	450 00	19 fév. '60	13 avril '91
Bushby, Henry Thos............	do	25 mars '92	450 00	1er juin '73	1er juill. '91

*Date de sa nouvelle nomination.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE INTÉRIEUR.

BUREAU DE POSTE DE WINNIPEG—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements. $ c.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Beckett, John Henry.	Facteur	25 mars '92	450 00	29 nov. '67	18 déc. '91
Wilson, William	do	25 avril '92	450 00	29 sept. '71	18 déc. '91
Cox, Rovert Stavert	do	19 déc. '92	420 00	2 mars '60	6 oct. '86
Bush, Henry Thomas	do	13 mars '93	420 00	17 avril '59	11 janv. '92
Simmons, James Thornton	do	4 mai '93	420 00	19 nov. '68	11 janv. '92
Bloomfield, George Henry	do	4 mai '93	420 00	23 avril '49	23 mai '92
Wood, Sydney John	do	26 oct. '94	360 00	20 oct. '65	19 déc. '93
Godfree, Henry	do	2 mars '95	360 00	3 oct. '54	24 août '92
Burrows, William	Portefaix	†12 août '90	600 00	11 mars '60	1er juill. '85
Sutton, Edgar William	Messager	26 oct. '94	360 00	15 sept. '67	9 août '93

DIVISION DE LA COLOMBIE ANGLAISE.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements. $ c.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Fletcher, Everard Hyde	Inspecteur	1er juill. '84	2,000 00	8 mai '51	4 juin '68
Dorman, William Henry	Sous-inspecteur	1er mai '88	1,550 00	23 oct. '56	1er mai '76
Greenfield, John Richard Murray.	Commis de 1re classe	5 oct. '94	1,350 00	5 nov. '51	1er juill. '83
Rogers, Herbert Burritt.	Commis de 2e classe.	10 avril '89	1,200 00	8 mai '66	19 avril '86
Babbage, Frederick	Messager	28 mai '95	360 00	9 fév. '62	11 juill. '93
Rooney, John	Courrier sur chemins de fer, 1re classe.	1er juill. '86	960 00	16 oct. '56	11 juill. '71
Cox, Willis Thomas	do	31 janv. '91	960 00	12 mars '51	20 août '69
Drummond, Robert Fraser	Courrier sur chemins de fer, 2e classe.	26 mai '91	720 00	21 août '54	1er juin '85
Ellis, Richard Yates	Courrier sur chemins de fer, 3e classe.	1er juill. '86	560 00	18 sept. '57	1er juill. '86
McLeod, John Orelebar	do	1er juill. '87	560 00	8 sept. '60	1er fév. '87
Reynard, Marmaduke Chas.	do	21 sept. '91	520 00	18 juin '72	2 sept. '89
Atkinson, Edward Octavius.	do	5 déc. '91	520 00	5 juill. '68	11 juin '89
Morton, Thomas	do	2 avril '92	520 00	11 juin '62	1er mars '92
Cliff, Alfred Atherton	do	1er fév. '93	520 00	18 janv. '66	15 nov. '92
Stewart, Herbert Duncan R.	do	29 nov. '93	480 00	22 août '73	1er mai '91
Powell, Ernest Clemow	do	29 nov. '93	480 00	12 juin '72	1er juin '93
Black, Alexander Pineo	do	29 nov. '93	480 00	26 janv. '63	1er juin '93
Trew, Archibald Newland	Courrier sur chemins de fer, 3e cl., stagiaire.	22 juin '95	480 00	15 mai '74	15 oct. '92

†Facteur depuis le 1er juillet 1885.

MINISTÈRE DES POSTES—SERVICE EXTÉRIEUR.

DIVISION DE LA COLOMBIE ANGLAISE—Fin.

BUREAU DE POSTE DE VICTORIA

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Shakespeare, Noah	Directeur de poste	2 janv. '88	2,000 00	26 janv. '39	2 janv. '88
Cairns, Thomas Alfred	Sous-directeur de poste	20 août '90	1,400 00	18 août '52	6 juin '82
Newberry, Cowper William.	Commis de 2e classe	1er oct. '88	1,200 00	21 avril '66	20 mai '84
Finlaison, Charles William	do	1er oct. '88	1,200 00	20 oct. '66	1er déc. '82
Chadwick, Thomas	do	20 août '90	1,100 00	16 juill. '63	15 déc. '80
Butler, Robert James	Commis de 3e classe	1er janv. '87	720 00	23 nov. '67	3 janv. '84
Smith, James Sterling	do	1er juill. '87	720 00	2 août '64	25 mars '87
Murray, James	do	12 avril '90	600 00	19 janv. '71	22 fév. '90
Godson, Ernest	do	16 mai '93	480 00	14 janv. '64	1er déc. '91
Brown, Edgar	do stagiaire	2 mars '95	400 00	11 mai '73	23 avril '94
Brown, John	Messager	*26 janv. '91	600 00	29 déc. '46	28 juin '82
McRoberts, John Elliott	do	1er juill. '87	600 00	17 fév. '62	1er avril '86
Malpas, Abiathar	Facteur	16 mai '93	420 00	19 juin '56	9 janv. '90
Smith, Francis	do	16 mai '93	420 00	10 mai '63	1er nov. '90
Taylor, John George	do	16 mai '93	420 00	12 juin '50	9 janv. '93
Shaw, Robert Wheatley	do	28 avril '94	390 00	20 avril '55	18 mai '92
Cave, Albert Edward	do	28 avril '94	390 00	17 août '73	9 juin '93
Wickens, Edward George	do	28 avril '94	390 00	13 oct. '59	1er août '93
Kay, Frederick	do	7 janv. '95	360 00	14 janv. '71	8 nov. '93

BUREAU DE POSTE DE VANCOUVER.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Miller, Jonathan	Directeur de poste	7 janv. '95	2,000 00	5 sept. '36	1er janv. '95
Harrison, Francis Edgar	Sous directeur de poste.	7 janv. '95	1,400 00	1er fév. '61	1er sept. '84
Grant, Donald	Commis de 2e classe	7 janv. '95	900 00	27 mars '66	1er janv. '95
Wintermute, Rachel Annie	Commis de 2e classe	7 janv. '95	400 00	2 mars '71	1er janv. '95
Cornwall, Samuel Challace.	Facteur	7 janv. '95	360 00	14 juill. '66	7 janv. '95
Parker, Maud Mary Matilda	Commis de 3e classe	29 juin '85	400 00	24 août '73	18 mars '95

* Portefait depuis le 1er juillet '87.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Lowe, John	Sous-ministre	1er juill. '88	3,200 00	20 fév. '24	29 juill. '70
Pope, Richard	Sous-commissaire des brevets.	1er juill. '88	2,800 00	19 oct. '27	7 avril '65
Small, Henry Beaumont	Secrétaire	1er janv. '89	2,300 00	31 oct. '31	8 fév. '68
Johnson, George	1er commis et prép. à la statistique.	1er juill. '89	2,400 00	29 oct. '37	1er juill. '87
Brymner, Douglas	Premier commis et archiviste.	1er juill. '90	2,050 00	3 juill. '23	26 juin '72
Jackson, Josias Barnwall	Premier commis, droits d'auteur.	14 oct. '91	2,150 00	31 oct. '46	12 sept. '65
Dionne, Joseph Ferréol	Premier commis	25 juill. '94	1,800 00	8 mars '35	8 avril '68
Jarvis, Arthur Leonard	Commis de 1re classe	14 oct. '91	1,800 00	17 juin '52	1er sept. '68
Lynch, William Joseph	Commis de 1re classe et caissier, div. d. brev.	1er juill. '88	1,750 00	30 janv. '53	15 août '66
Routhier, David Alfred	Commis de 1re classe	1er juill. '89	1,700 00	1er oct. '44	1er juin '61
McCabe, Thomas	do	14 oct. '91	1,550 00	22 juill. '34	4 août '73
Bailey, Horace Henry	do	14 oct. '91	1,550 00	7 déc. '47	19 oct. '84
Saint-Denis, Emery Henry	do	18 oct. '91	1,550 00	18 juill. '51	9 fév. '74
Lévêque, Auguste	do	7 mars '94	1,450 00	9 mars '50	19 avril '74
D'Auray, Louis	do	1er août '95	1,400 00	29 avril '49	22 avril '72
Lyster, John Henry	Commis de 2e classe	14 oct. '91	1,250 00	17 oct. '55	18 fév. '80
Gérin, Léon	Commis de 2e cl. et secrétaire particul.	14 déc. '92	1,200 00 600 00	17 mai '63	14 déc. '92
Caron, Albert Edouard	Commis de 2e classe	13 oct. '92	1,200 00	11 oct. '60	20 fév. '85
Hanright, William	do	25 juill. '94	1,100 00	13 mars '49	20 déc. '81
Bate, Charles W. Crockford	do	1er août '94	1,000 00	11 oct. '63	15 avril '82
Verner, James William D	Commis de 3e classe	1er juin '84	1,000 00	14 mars '45	12 mai '81
Copping, John George E	do	20 mai '84	1,000 00	15 juill. '38	—— '79
Taché, Arthur Guillaume	do	1er juill. '79	1,000 00	24 déc. '57	7 fév. '78
Morison, Malcolm James	do	1er juill. '90	980 00	7 mars '59	— fév. '81
Tremblay, Wenceslas O	do	1er juill. '90	980 00	7 mars '59	8 juill. '81
Wilkins, Joseph	do	1er juill. '90	980 00	11 oct. '57	17 mai '82
Gravel, Ignace Nap	do	1er juill. '90	980 00	27 avril '42	14 fév. '81
Dewhurst, Edward R	do	25 juill. '94	912 50	28 mai '38	— janv. '79
Skead, James	do	25 juill. '94	912 50	22 janv. '51	9 mai '81
Reiffenstein, Julia	do	1er juill. '88	900 00	9 sept. '48	— juill. '80
Chittick, Frederick Charles	Commis de 3e classe et sous-comptable.	1er juill. '88	900 00	5 avril '68	4 déc. '86

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Duff, Alexander	Commis de 3e classe	6 fév. '93	830 00	6 nov. '32	— janv. '81
Desjardins, Alfred Wilfred	do	28 nov. '87	750 00	26 juill. '59	28 mars '81
Walsh, William John	do	1er juill. '88	750 00	2 sept. '63	21 déc. '81
Steacy, Charlotte	do	1er fév. '90	750 00	24 mai '54	— janv. '78
Copping, Louis Edouard	do	1er déc. '89	650 00	13 janv. '66	— avril '85
Veilleux, Chs. Jos. Léon	do	20 août '90	600 00	11 avril '67	2 fév. '85
Lemaitre, G. H	do	1er août '94	547 50	19 nov. '27	23 janv. '70
Rose, Agnes	do	1er juill. '93	500 00	20 mars '65	9 déc. '87
Powell, Arthur E	do	1er juill. '93	450 00	9 mai '71	3 oct. '89
Bonneville, Ls Montézuma	do	1er juill. '93	450 00	12 avril '66	10 juill. '90
Gleason, John	do	1er août '94	400 00	20 janv. '73	1er mai '88
Davieau, P	Messager	10 juill. '93	330 00	22 mai '48	28 mai '81
Dostaler, Louis Jos. Henri	do	5 oct. '94	300 00	11 juin '73	5 oct. '94
Beaudoin, Jos. Pierre	do	5 oct. '94	300 00	1er août '76	5 oct. '94

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE EXTÉRIEUR.

Anderson, Andrew, Québec, P.Q.	Interprète, Grosse-Isle	1er mai '55	475 00	26 mai '30	1er mai '55
Allan, Thos. A., M.V., London, Ont.	Inspecteur des animaux en transit.	1er juill. '92	1,200 00	28 fév. '50	1er juill. '92
Babineau, Rév. Joseph Aug., Tracadie, N.-B	Chapelain, lazaret de Tracadie.	3 déc. '80	200 00	29 avril '44	— oct. '71
Baker, Malcolm Clapp., M.V., Montréal, P.Q.	Sous-inspecteur vétérinaire.	12 mai '84	1,000 00	23 déc. '49	26 mai '79
Bedford, Spencer Argyle, Brandon, Man	Surintend't de la ferme expérimentale.	18 avril '87	1,400 00	1er fév. '51	18 avril '87
Bowler, James, M.V., Windsor, Ont.	Inspecteur des animaux en transit.	18 août '91	1,150 00	3 avril '41	18 août '91
Blair, William, Nappan, N.-E.	Surintend't de la ferme expérimentale.	18 juill '87	1,400 00	25 mai '36	18 juill. '87
Blanchard, M. G., M.V., Victoria, C.-B.	Inspecteur vétérinaire.	6 fév. '86	Payé par honorair	24 janv. '64	6 fév. '86
Chapais, Jean Charles, St-Denis (en bas) P.Q.	Sous-commissaire, industrie laitière	1er avril '90	1,200 00	6 mars '50	1er avril '90
Church, Frederick W., M.D., Grosse-Isle, P.Q.	Aide-médecin, Grosse-Isle.	26 oct. '94	1,448 00	14 fév. '57	5 août '90
Conroy, P., M.D., Charlottetown, I.P.-E	Médecin inspecteur	1er juin '90	400 00	—— '54	1er juin '90
Côté, Joseph Valère, M.D., Grosse-Isle, P.Q.	Aide-médecin, Grosse-Isle.	26 oct. '94	1,448 00	29 janv. '58	17 avril '93
Couture, Joseph Alph. M. V., Pointe-Lévis, P.Q.	Surintendant de la quarantaine des bestiaux	21 mai '79	800 00	15 déc. '50	21 mai '79
Dancause, George, Québec, P.Q.	Chaloupier et charpentier, Grosse-Isle.	1er juill. '79	475 00	4 sept. '41	1er juill. '79

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Dann, Joseph, M.V. Deloraine, Man.	Inspecteur vétérinaire..	24 juin '90	Payé par honorair.	18 juin '48	24 juin '90
Devlin, William Halifax, N.-E.	Econome, station de la quarantaine.	1er juill. '90	500 00	....	1er juill. '90
Devlin, Mary. Halifax, N.-E	Econome, station de la quarantaine.	13 août '73	150 00	—— '37	13 août '73
Duncan, George H., M.D. Victoria, C.-B.	Médecin inspect. pour vaisseaux côtiers.	4 mai '93	400 00	— juin '58	4 mai '93
Evans, Robert, M. V. Fort-Mcleod, T.N.-O.	Inspecteur vétérinaire..	1er sept. '89	1,400 00	25 nov. '44	1er sept. '84
Fletcher, James. Ottawa, Ont.	Entomologiste et botaniste, ferme expérim	18 juill. '87	1,500 00	28 mars '52	1er août '76
Forcier, Joseph. Emerson, Man.	Gardien	10 oct. '84	$1.50 par jour.	....	10 oct. '84
Frink, James Henry, M.V. Saint-Jean, N.-B.	Inspecteur vétérinaire..	1er janv. '88	400 00	22 nov. '58	1er janv. '88
Gauvreau, Pierre A., M.D. Rimouski, P.Q.	Médecin inspecteur......	— août '84	$15 par inspection.	15 oct. '57	— août '84
Golden, Robert F., M.V. Windsor, Ont.	Inspecteur des animaux en transit.	1er sept. '91	1,100 00	17 juill. '63	1er sept. '91
Henry, M. Charlottetown, I.P.-E.	Econome, station de la quarantaine.	15 juin. '92	300 00	....	15 juin '92
Hyde, F. Halifax, N.-E.	Gardien, station de la quarantaine.	31 mai '86	400 00	— juin '48	31 mai '86
Jakeman, Wm., M. V. Halifax, N.-E.	Inspecteur vétérinaire..	1er sept. '86	500 00	— juill. '53	1er sept. '86
Jones, W. McN. M D. Victoria, C.-B.	Surint. des quarantaines de la C.-B.	1er juin '93	2,500 00	17 nov. '34	1er juin '90
Langlois, Como Québec, P.Q.	Capitaine du vapeur "Challenger."	20 avril '72	580 00	2 fév. '49	20 avril '72
Matthews, Fredk W., M.V. Windsor, Ont.	Inspecteur des animaux en transit.	1er juin '79	1,100 00	28 fév. '57	1er juin '79
March, John Edgar, M.D. Saint-Jean, N.-B.	Médecin inspecteur......	1er juill. '94	1,400 00	21 juin '60	1er juill. '94
Masson, Edouard. Québec, P.Q.	Boulanger et charretier, Grosse-Isle.	8 avril '74	525 00	22 sept. '42	8 avril '74
Montizambert, Fred., M.D., M.S.R.C. Québec, P Q.	Surint. génér. des quarantaines du Canada	8 fév. '94	4,000 00	3 fév. '43	11 mai '66
Macdonald, P. A., M.D. Port-Hawkesbury, N.-E.	Médecin inspecteur. ...	3 août '86	300 00	17 mars '42	—— '80
McDonald, John, M.D. Chatham, N.-B.	do	14 août '86	300 00	12 fév. '52	15 avril '84
McDougall, Jno Pt.-Edward, Ont.	Gardien, station de la quarantaine	22 avril '87	600 00	—— '30	22 avril '87
McEachran, Charles, M.V. Montréal, P.Q.	Sous-insp. vétérinaire..	16 mars '85	1,000 00	28 mai '63	16 mars '85
McEachran, Duncan, M V., F.R.C.M V., Montréal, P.Q.	Inspecteur vétérinaire en chef.	12 mai '84	1,500 00	27 oct. '41	12 mai '84
McFadden, David Hy, M. V. Emerson, Man.	Inspecteur, quarantaine des bestiaux.	10 sept. '84	600 00	17 fév. '56	10 sept. '84
McGowan, Thomas. Saint-Jean, N.-B.	Econome et gardien.....	1er août '90	300 00	....	1er août '90
McIsaac, Donald John. Sydney, C.-B.	Gardien, hôpital de la quarantaine.	12 janv. '85	400 00	4 juill. '42	12 janv. '85
McKay, Angus. Indian-Head, T. N.-O.	Surintend. de la ferme expérimentale.	18 juill. '87	1,400 00	10 janv. '40	18 juill. '87
McLeod, Wm. McK., M.D. Sydney, C.-B.	Médecin inspecteur	1er août '83	1,000 00	4 juill. '54	1er août '83
McMillan, John, M.D. Pictou, N.-E.	do	9 sept. '87	400 00	18 janv. '34	9 sept. '87
McMillan, James Lewis, M.V Charlottetown, I.P.-E.	Inspecteur vétérinaire..	25 janv. '94	150 00	26 déc. '57	25 janv. '94
Macpherson, Hugh B., M.D. Sydney-Nord, N -E.	Sous-officier de la quarantaine.	26 oct. '94	1,000 00	13 mars '46	— août '84

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE—SERVICE EXTÉRIEUR.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
O'Doherty, Catherine......... Saint-Jean, N.-B.	Directrice, station de la quarantaine.	1er fév. '75	300 00	1er mai '37	1er fév. '75
Poole, Walter.................... Victoria, C.-B.	Gardien, quartier d'Albert, quarantaine.	6 déc. '91	400 00	—— '55	6 déc. '91
Robertson, James Wilson..... Ottawa, Ont.	Commissaire d. l'indus. laitière et agricole.	1er fév. '90	5,000 00	2 nov. '57	1er fév. '90
Roy, Rév. Edward............... Halifax, N.-E.	Aumônier, quarantaine	1er mai '95	100 00	23 janv. '37	1er mai '95
Saunders, William.............. Ottawa, Ont.	Directeur des fermes expérimentales.	12 oct. '86	4,000 00	16 juin '36	1er mai '82
Sharp, T. A.. .... Agassiz, C.-B.	Surintend. de la ferme expérimentale.	1er juill. '89	1,200 00	....	....
Shutt, Frank T., M.A......... Ottawa, Ont.	Chimiste, ferme expér.	18 juill. '87	1,400 00	15 sept. '59	18 juill. '87
Smith, Andrew, M.V.......... Toronto, Ont.	Inspecteur vétérinaire en chef pour Ontario.	20 mars '82	500 00	—— '36	20 mars '82
Slater, Luke, M V............... St-Thomas, Ont.	Inspecteur des animaux en transit.	1er mai '80	540 00	12 janv. '40	1er mai '80
Smith, Albert Corbett, M.D. Tracadie, N.-B.	Médecin visiteur, lazaret de Tracadie.	3 mai '65	1,200 00	7 juin '41	3 mai '65
Sœurs de la Merci............... Tracadie, N.-B.	Gardes-malades, lazaret de Tracadie.	3 déc. '80	800 00	....	....
Stafford, William, M.V....... Lyn, Ont.	Gardien, cour des best.	1er mai '80	180 00	24 mai '40	1er mai '80
Stapleton, Richard............... Chatham, N.-B.	Econome, hôpital de la quarantaine.	17 mai '87	300 00	6 janv. '25	17 mai '87
Sutherland, William.. ..... Pictou, N.-E.	Econome, station de la quarantaine.	7 avril '91	300 00	....	....
Turcotte, François-Xavier... Québec, P.Q.	Second officier du vap. "Challenger."	20 avril '72	475 00	1er mai '49	20 avril '72
Turcotte, Jean-Baptiste...... Québec, P.Q	Chaloupier du vapeur "Challenger."	1er juill. '79	437 50	13 janv. '52	1er juill. '79
Underwood, Rév. C............ Halifax, N.-E.	Aumônier de la quarantaine.	— mai '90	100 00	....	— mai '90
Walsh, William........... ...... Pointe-Lévis, P.Q.	Contremaître, quarantaine des bestiaux.	1er mai '77	600 00	21 sept. '52	13 mai '72
Westell, Edward Pringle..... Sarnia, Ont.	Inspecteur vétérinair	26 juin '80	600 00	....	26 juin '80
Wickwire, William N., M.D.. Halifax, N.-E	Médecin inspecteur.....	20 fév. '72	1,200 00	18 nov. '39	—— '65
Young, Matthew, M.V......... Manitou, Man.	Inspecteur vétérinaire.	10 mai '89	Payé par hono're.	20 août '48	10 mai '89

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES.—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Smith, William	Sous-ministre	11 nov. '67	3,600 00	12 juin '21	—— '42
Hardie, John	Premier commis	1er juill. '80	2,400 00	25 août '33	11 nov. '67
Gourdeau, François Frédéric	Comptable et premier commis.	1er juill '85	2,300 00	20 oct. '44	13 mai '70
Anderson, William Patrick	Ingé. en chef et surint. gén. des phares.	1er juill. '91	2,600 00	4 sept. '51	1er mai '75
Dawson, W. Bell	Aide-ingénieur	11 sept. '94	2,000 00	2 mai '54	11 sept. '94
Magee, William Loftus	Premier commis	1er juill. '73	1,900 00	18 sept. '40	11 fév. '70
Venning, Robert Norris	do	1er juill. '89	1,800 00	14 fév. '54	15 juill. '69
Alexander, Wm. Hewitson	Commis de 1re classe.	20 août '90	1,600 00	5 mars '47	11 nov. '67
McElhinney, Mark Patton	do	20 août '90	1,600 00	18 mars '37	1er août '82
Stanton, Cameron	do	19 sept. '92	1,500 00	12 juill '61	1er juin '79
Owen, Alfred Wallace	do	19 sept. '92	1,500 00	19 avril '43	29 oct. '81
Webster, James Sutton	do	11 mars '95	1,400 00	14 déc. '46	1er sept. '69
Halkett, James Brooke	Commis de 2e classe	1er juill. '88	1,400 00	24 sept. '45	7 nov '73
Kent, Silas Blair	do	1er juill. '87	1,400 00	28 avril '55	1er sept. '75
Walsh, Matthew Francis	do	24 juin '82	1,400 00	13 juill. '35	24 juin '82
Belliveau, Aimé Henri	do	1er juill. '89	1,350 00	20 avril '54	8 oct. '78
Stumbles, William W	do	20 août '90	1,300 00	20 mars '46	1er juill. '80
Steele, Henry Vivian	do	20 août '90	1,300 00	18 juill. '47	1er mai '84
Halkett, Andrew	do	19 sept. '92	1,200 00	28 oct. '54	1er juill. '79
Cunningham, Francis Henry	do	1er nov. '92	1,200 00	3 mai '64	15 août '83
Murray, John Adam	do	11 mars '95	1,100 00	20 oct. '59	13 fév. '80
Aumond, Telmont	Commis de 3e classe	1er juill. '83	1,000 00	15 sept. '51	11 fév. '81
McClenaghan, Jas. Edward	do	1er juill. '83	1,000 00	21 janv. '62	1er juill. '83
Campbell, David Colin	do	1er juill. '93	1,000 00	14 sept. 62	1er juill. '93
Burnett, Bertram Florenzo	do	15 mars '87	900 00	26 oct. '62	15 mars '87
Makinson, William Arthur	do	1er avril '87	800 00	29 mai '65	11 avril '85
Guiou, Alonzo Herrett	do	4 avril '87	800 00	30 déc. '66	4 avril '87
Roy, Régis	do	1er janv. '91	930 00	16 fév. '64	4 avril '84
Watson, James William	do	19 sept. '92	600 00	29 juin '52	19 nov. '83
Lalonde, J. M	do	2 avril '92	650 00	27 mars '68	2 avril '92
Doyle, Mary Cameron	do	12 sept. '92	900 00	2 janv. '66	12 sept. '92

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Gilbert Emmanuel Webster.	Commis de 3e classe...	19 sept. '92	550 00	25 fév. '66	18 fév. '84
White, Chas W	do ...	29 nov. '93	450 00	21 janv. '60	29 nov. '93
McCharles, John..................	do ...	20 déc '93	450 00	9 sept. '64	20 déc. '93
Skelly, John J....................	do ...	28 mai '95	400 00	17 sept. '75	28 mai '95
Morin, Jules..................	Messager......................	7 oct. '72	500 00	1er janv. '42	7 oct. '72
Archambault, R................	do	7 mai '75	500 00	21 mai '52	7 mai '75
McQuarrie, Evan..............	do	1er juill. '94	330 00	31 mars '73	1er juill. '94

EXPLORATION HYDROGRAPHIQUE.

Stewart, Wm .J................	Explorateur hydrographique.	18 juin '94	1,650 00	23 janv. '63	22 mars '84
Anderson, Frederick...........	Explorateur hydrographique	1er juill. '94	700 00	23 sept. '69	13 sept. '92
Cox, Chas. F.....................	Sous-ingénieur.............	1er juill. '94	1,350 00	10 août '58	24 oct. '87
Fraser, B. H.........................	Dessinateur.......	1er juill. '94	850 00	5 déc. '69	2 sept. '89

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES.—SERVICE EXTÉRIEUR.

AGENCE DE QUÉBEC.

Gregory, John Uriah........... Québec.	Agent........................	1er juill. '67	2,200 00	7 nov '30	22 août '64
Blanchet, Louis Alfred. .... Québec..	Commis de l'agent......	14 mai '72	1,150 00	28 mai '48	14 mai '72
Hamel, Alphonse................ Québec..	do	4 nov. '90	700 00	5 sept '43	4 nov. '90

AGENCE DE SAINT-JEAN, NOUVEAU-BRUNSWICK.

Harding, Frederick J......... Saint-Jean, N.-B.	Agent.........................	1er nov. '71	950 00	1er août '53	1er nov. '71
Allan, Robert.	Concierge.....................	26 mai '91	500 00	5 juill. '43	26 mai '91

AGENCE D'HALIFAX, NOUVELLE-ÉCOSSE.

Parsons, Jonathan.............. Halifax, N.-E.	Agent...........................	1er août '94	....	10 janv. '41	1er août '94
Tremain, Arthur D. B.........	Commis de l'agent	4 août '88	850 00	18 juin '56	1er août '84

AGENCE DE VICTORIA, COLOMBIE ANGLAISE.

Gaudin, James.................. Victoria, C.A.	Agent...........................	1er oct. '92	1,400 00	28 janv. '40	3 juin '89

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

AGENCE DE CHARLOTTETOWN, ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Lord, Artemas ..... Charlottetown, I.P.-E.	Agent..........	1er janv.'81	1,400 00	14 mai '36	1er janv.'81

SURINTENDANTS DES PHARES.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Hutchins, Charles Alfred... Halifax, N.-E.	Surintenda't des phares	15 fév. '84	1,400 00	4 déc. '42	15 fév. '84
Harty, Patrick .... Ottawa	do ...	1er juin '80	1,300 00	25 mai '35	1er juin '80
O'Farrell, George D'Arcy... Québec.	do ...	20 déc. '77	748 80	24 juill. '62	20 déc. '77
Kelly, John........ Saint-Jean, N.-B.	do ...	2 mars '95	1,200 00	10 sept. '48	2 mars '95

SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Stupart, R. F........ Toronto.	Surintendant et directeur de l'observatoire magnétique.	28 déc. '94	....	24 oct. '57	1er juill '82
Stewart, William Alleyne... Toronto	Observateur, observatoire magnétique.	— avril '53	540 00	25 janv. '28	— avril '53
Davison, William Fletcher.. Toronto.	do ...	— juin '65	540 00	4 mai '37	— juin '65
Menzies, William........ Toronto.	do ...	1er juill.'87	540 00	15 oct. '48	—— '70
Drake, Jeremiah...... Saint-Jean, N.-B.	Station des signaux......	1er juill '90	650 00	10 mars '33	24 mars '81

BUREAU DE L'INSPECTION DES BATEAUX À VAPEUR.

INSPECTEURS DES CHAUDIÈRES ET MACHINES.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Adams, Edward........ Kingston.	Président du bureau....	2 mai '83	1,200 00	22 nov. '40	2 mai '83
Samson, Joseph........ Québec.	Inspecteur........	24 janv. '67	1,200 00	4 nov. '33	2 janv. '67
Robertson, C. E........ Winnipeg, Man.	do	6 fév. '93	1,000 00	2 mars '58	6 fév. '93
Dodds, John........ Toronto	do	26 mai '91	1,050 00	12 mars '55	26 mai '91
Stevens, Douglas........ Halifax.	do	24 fév. '86	1,300 00	12 juin '43	24 fév. '86
Johnston, James........ Toronto.	do	27 nov. '89	1,100 00	30 août '44	27 nov. '89
Thomson, John Alex........ Victoria, C.A.	do	18 déc. '90	1,250 00	13 juin '47	18 déc. '90
Waring, W. L........ Halifax.	do	31 août '91	1,000 00	2 nov. '41	31 août '91
Laurie, Wm........ Montréal.	do	28 avril '94	1,200 00	....	28 avril '94
Arpin, Louis........ Montréal.	do	25 juill. '94	....	....	....

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Inspecteurs des coques et équipements.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Evans, Wm, Toronto.	Inspecteur	31 janv. '95	1,250 00	....	31 janv. '95
Brunelle, Pierre, Québec.	do	5 avril '83	1,050 00	29 janv. 29	5 avril '83
McElhinney, Mark Patton, Ottawa.	do	Payé comme empl. du serv. intérieur de la marine.			
Donnelly, Thomas, Kingston.	do	10 avril '89	1,000 00	27 déc. '56	10 avril '89
Olive, I. J., Saint-Jean, N.-B.	do	28 avril '94	1,000 00	22 avril '41	28 avril '94
Hill, S. R., Halifax, N.-E.	do	28 avril '94	1,000 00	14 sept. '52	28 avril '94
Esdaile, John P., Halifax, N.-E.	do	29 juin '95	1,000 00	....	29 juin '95

Bureau des examinateurs des capitaines et seconds.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Smith, William Henry, Halifax, N.-E.	Président	30 oct. '88	1,800 00	21 avril '37	30 oct. '88

Service des signaux.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
McHugh, Henry J., Québec.	Inspecteur	1er janv. '87	950 00	2 déc. '44	15 fév. '83

Service des phares.

Phares en amont de Montréal.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Hackett, Andrew, Amherstburg, Ont.	Gardien de phare.	1er juill. '91	435 00	4 oct. '44	13 janv. '64
Campbell, Thomas, Burlington, Ont.	do	1er avril '75	350 00	1er avril '32	1er avril '75
Lambert, William McGregor, Saugeen, Ont.	do	1er oct. '80	500 00	20 sept. '44	1er oct. '80
Baker, Benjamin Booth, Spanish-River, Ont.	do	8 oct. '75	350 00	3 janv. '27	8 oct. '75
Durnan, George, Pointe-Gibraltar, Toronto.	Gardien de phare et du sifflet de brume	1er mai '87	625 00	17 fév. '27	31 mai '54
Root, Albert, Rockport, Ont.	Gardien de phare	15 déc. '63	250 00	1er janv. '37	15 déc. '63
Laberge, Alfred, Templeton-Est, P. Q.	do	26 janv.' 66	240, allocation $10.	2 fév. '36	26 janv. '66
Shannon, William, Valleyfield, P. Q.	do	27 sept. '66	425, allocation $10.	—— '44	27 sept. '66
Shannon, George, Valleyfield, P. Q.	Aide-gardien de phare	27 sept. '66	175 00	18 mars '51	27 sept. '66
Roddick, Robert, Port-Hope, Ont.	Gardien de phare	— mars '72	500 00	2 janv. '40	— mars '72
Curric, George, Port-Elgin, Ont.	do	1er avril '78	650, allocation $100.	15 sept. '44	1er avril '78
De Lamorandière, Pierre R., Killarney, Ont.	do	24 sept. '80	400 00	2 juill. '44	24 sept. '80

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

PHARES EN AMONT DE MONTRÉAL—Fin.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Meloche, Simon, Lachine, P. Q.	Gardien de phare	1er mai '80	* 250 00	22 mai '32	1er mai '80
Hill, Thomas Henry, Lancaster, Ont.	do	1er juill. '77	325 00	10 avril '52	1er juill. '77
Mackenzie, Donald, Little-Current, Ont.	do	21 mai '74	350 00	28 janv. '28	20 mai '67
Dickinson, William E, Port-Rowan, Ont.	do	30 mai '79	400, allocation $10.	24 août '38	30 sept. '79
Cullis, William, Ilo Cockburn, *via* Collingwood, Ont.	Gardien de phare et mécanicien du sifflet de brume	1er mai '88	740 00	24 août '50	1er oct. '77
Davieau, Hyacinthe, Ile Michipicoten, Algoma.	Gardien de phare	1er juill. '81	400 00	15 août '30	1er juill. '81
Smithers, Richard Hudson, Stromness, Ont.	do	20 fév. '73	400, allocation $10	7 sept. '24	20 fév. '73
Lawson, Adam Alexander, Parry-Sound, Ont.	do	1er nov. '81	450 00	4 mai '46	1er nov. '81
Gloude, Benjamin, Lachine, P.Q.	do	7 sept. '72	300 00	22 nov. '51	7 sept. '72
Burlingham, James, Picton, Ont.	do	4 nov. '90	650 00	5 mars '37	1er mai '76
Wallace, John G, Ile Lindoe, Lansdowne.	do	1er juill. '81	250 00	16 mai '54	1er juill '81
Prinyer, John, Prinyer, Ont.	do	4 janv. '67	300 00	2 sept. '19	4 janv. '67
Dick, Andrew, Silver Islet, Ont.	do	10 août '80	400 00	13 oct. '32	10 août '80
Fortier, David Hugh A, Port-Colborne, Ont.	Gard. de phare et méc. du sifflet de brume.	1er mai '94	550 00	12 juill. '40	11 avril '65
Hunter, David, Port-Dalhousie, Ont.	Gardien de phare	29 oct. '79	350 00	4 août '34	29 oct. '79
Scholfield, Fergus, Port-Maitland, Ont.	do	10 avril '71	350 00	4 juill. '44	10 avril '71
Sherwood, William Henry, Brighton, Ont.	do	29 avril '74	375 00	24 déc. '35	29 avril '74
Hudgins, Louis, South Point, Ont.	do	25 mars '79	300 00	15 janv. '15	25 mars '79
Pye, Robert, Hillier, comté de Prince-Edouard, Ont.	do	5 avril '77	400 00	28 avril '26	5 avril '77
Jackson, William, Gananoque, Ont.	do	1er août '80	400, allocation $50.	30 juin '30	1er août '80
Mason, John, Solmesville, Ont	do	12 nov. '70	200 00	20 oct. '20	12 nov. '70
Kay, William, Kincardine, Ont.	do	27 janv. '90	375 00	24 janv. '24	5 mars '75
Borron, Edward, Midland, Ont.	do	13 sept. '75	500 00	9 janv. '56	13 sept. '75
Purvis, William, Ile Cockburn, Ont.	do	8 oct. '88	700 00	21 août '35	21 mars '77
McKay, Charles Stephen, Battle Isl'd, Red Rock, Ont.	do	27 août '77	500 00	15 fév. '38	27 août '77
Boyter, Robert, Gore Bay, Ont.	do	1er oct. '79	350 00	31 juill. '35	2 oct. '79
Covert, John, Belleville, Ont.	do	1er juin '81	200 00	6 janv. '25	1er juin '81
McIntosh, Daniel, South Bay Point, Ont.	do	1er oct. '81	200 00	20 mars '33	1er oct. '81
Manson, John, Colchester Reef, Ont.	do	9 juin '86	600 00	12 déc. '45	1er mai '80

* $8 d'allocation pour combustible.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

PHARES ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

Nom et adresse du bureau poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Fiset, Jean Hector, Sorel, P.Q. (St-Cuthbert en hiver).	Gardien de phare	22 avril '75	500 00	4 nov. '44	22 avril '75
Martin, Paul, jeune, Saint-Valentin, P.Q.	do	1er avril '75	150 00	10 juill. '33	28 avril '73
Rodrigue, François Frédéric, Portneuf, P.Q.	do	22 janv. '58	250 00	26 déc. '37	22 janv. '58
Thurber, William, Lotbinière, P.Q.	do	5 oct. '78	175 00	1er juin '35	5 oct. '78
Giguère, Denis, Lavaltrie, P.Q	do	1er avril '75	300 00	25 avril '37	24 avril '70
Lafleur, Léon, Lotbinière, P.Q.	do	1er avril '87	175 00	7 août '23	15 mars '67

PHARES EN AVAL DE QUÉBEC.

Nom et adresse du bureau poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Cormier, William, Ile Amherst, Iles de la Madeleine, P.Q.	Gardien de phare	26 avril '71	300 00 alloc. $50	21 juin '46	26 avril '71
Malouin, Alfred, Pointe Ouest, Anticosti, *via* Gaspé, P.Q.	do	1er juill. '77	450 00	1er avril '52	1er juill '77
Galibois, Jean-Baptiste, Berthier (*en bas*).	do	23 juin '80	320 00	23 janv. '41	23 juin '80
Colton, Michael, Belle-Isle (par vap. *Napoléon III*).	do	1er janv. '83	900 00 alloc. $100	9 oct. '51	1er avril '82
Turbide, Télesphore, Rocher-aux-Oiseaux, Iles de la Madeleine (par vapeur *Napoléon III*.)	do	16 sept. '81	1,300 00	6 juin '48	16 sept. '81
Richard, Alphonse, Rivière-du-Loup, P.Q.	do	7 oct. '78	400 00	1er oct. '46	7 oct. '78
Côté, Louis Trefflé, Cap-Chatte, Gaspé, P.Q.	do	10 sept. '74	300 00 alloc. $25	26 août '37	10 sept. '74
Landry, Elimine, Carleton, Baie-des-Chal., Bonaventure, P.Q.	do	27 oct. '72	300 00	7 avril '24	1er avril '72
Painchaud, Joseph, Iles-aux-Grues, P.Q.	do	1er oct. '64	320 00	15 juill. '44	1er oct. '64
Cassidy, James, Havre-Amherst, Iles de la Madeleine, P.Q.	do	9 oct. '74	300 00	24 sept. '36	23 sept. '73
McWilliams, John J., Rimouski, P.Q.	do	1er juin '76	†200 00	1er août '55	1er juin '76
Boulliane, Pierre, Pointe-aux-Bouleaux, Saguenay, P.Q.	do	1er sept. '72	200 00	12 juill. '30	1er sept. '72
Côté, Paul, Ile-aux-Œufs, Rimouski.	do	3 nov. '71	500 00	29 mars '40	3 nov. '71
Bertrand, Auguste, Anse-aux-Gascons, New-Port, Baie-des-Chaleurs.	do	21 déc. '77	300 00	25 déc. '45	21 déc. '77
Desjardins, Octave, Matane, Rimouski, P.Q.	do	23 mai '79	250, allocation $50	2 août '30	23 mai '79
Simard, Edouard, Baie-Saint-Paul, comté de Charlevoix, P.Q.	do	1er juill. '83	400 00	18 déc. '44	28 oct. '70

Allocations: *$200 pour aides et $200 pour provisions. †$250 pour aide.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

PHARES EN AVAL DE QUÉBEC.—Fin.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Desjardins, David........ St-André de Kamouraska..	Gardien de phare........	1er avril '81	340 00	9 avril '26	1er avril '81
Babin, Louis Damase, jeune. Saint-Jean-Port-Joli, P.Q.	do	23 fév. '74	450, allocation $150	16 août '48	23 fév. '74
Loisel, John........ Pointe Paspébiac, Baie-des-Chaleurs, P.Q.	do	27 août '94	‡150 00	7 août '73	27 août '94
Lemieux, Ferdinand........ Pointe Riche, Terreneuve.	do	28 oct. '81	§400 00	12 nov. '29	28 oct. '81
Chabot, Edouard........ Pointe Saint-Laurent, Ile d'Orléans, P.Q.	do	1er août '80	300 00	19 janv. '46	1er août '80
Tremblay, Dorilas........ Malbaie, P.Q.	do	1er mai '76	350 00	8 août '35	18 fév. '75
Langlois, Charles........ St-Jean, Ile d'Orléans, Q.	do	1er avril '75	300 00	13 juill. '53	1er mai '74
Martin, Jules........ Grand-Métis, P.Q.	do	23 déc. '79	300 00	—— '56	23 déc. '79
Beck, John........ Anse du Cap, *via* Percé, Baie-des-Chaleurs.	do	1er sept. '74	*400 00	23 avril '29	1er sept. '74
Beaulieu, Joseph Hudon dit Saint-Denis, P.Q	do	29 oct. '75	250 00	25 oct. '45	29 oct. '75
Gauthier, Jean........ Riv.-Martin, Gaspé, P.Q.	do	21 fév. '76	300 00	7 janv. '41	21 fév. '76
Arcand, Flavien........ Betsiamits, *via* Rimouski.	do	20 avril '76	500 00	2 sept. '30	20 avril '76
Tremblay, Hilaire.., ... Baie-Saint-Paul, P.Q.	do	4 juin '83	300 00 alloc. $50	14 janv. '33	25 oct. '76
Ascah, James........ Pointe-Renommée, Gaspé.	do	2 sept '80	400 00	17 mars '31	2 sept. '80
Leblanc, Régis........ St-Louis-de-Kamouraska.	do	11 janv. '78	‡2,800 00	21 avril '38	11 janv. '78
Delisle, Trefflé........ Trois-Pistoles, P.Q.	Gardien, phare flottant, île Rouge.	27 mai '80	§2,400 00	24 mai '54	27 mai '80
Gourdeau, Isaac........ St-Roch-des-Aulnaies, Q..	Gardien, phare flottant, Traverse d'en bas.	8 mai '66	‖2,300 00	29 mars '36	8 mai '66
Simard, Arthur........ Cap-au-Saumon.	....	25 juill. '94	....	1er déc. '72	25 juill. '94

PHARES DANS LA NOUVELLE-ECOSSE.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Morrison, Charles........ Cap-Maligash, Cumberland, N.-E.	Gardien de phare........	5 oct. '94	450 00	3 déc. '46	5 oct. '94
Ellis, William Enslie........ Digby, N.-E	do	8 mars '75	800 00	25 sept. '37	8 mars '75
DeCoste, Christopher........ Arichat, N.-E.	do	14 juin '75	250 00	24 déc. '44	14 juin '75
Ruggles, Henry M........ Tiverton, Digby, N.-E..	do	31 déc. '87	425 00	22 mars '37	1er déc. '64
Doane, Isaac........ Cap-Sable, Shelburne, N.-E.	do	21 nov. '76	800 00	13 sept '54	1er juill. '71
McKenzie, Roderick........ Pictou, N.-E	do	1er août '81	300 00	20 janv. '33	1er août '81
Johnson, Edward........ Anse-à-l'Ours, Halifax.	do	13 oct. '92	800 00	29 mai '30	14 mai '72

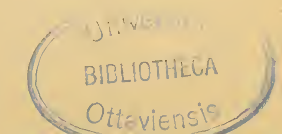
Allocation : ‡$50 pour le sifflet de brume et le combustible. §$200 pour aide. *$20 pour le sifflet de brume. ‡$2,300 pour l'équipage et le mécanicien du sifflet de brume. § Fournit le mécanicien et l'équipage nécessaire. ‖ Paie l'équipage et le mécanicien du siffletde brume

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

PHARES DANS LA NOUVELLE-ÉCOSSE—Suite.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
LeQuesne, John........ Chéticamp, N.-E.	Gardien de phare........	18 mai '81	300 00	6 déc. '48	18 mai '81
Creighton, Henry H .... Arichat-Ouest, N.-E.	do	6 mai '74	200 00	11 sept. '37	6 mai '74
Smith, George Edward....... Ile Cross, Lunenburg, N.-E.	do	7 juill. '80	800 00	30 mai '20	1er juill. '72
Condon, William, jeune...... Havre-aux-Navires, Halifax.	do	6 mai '74	500 00	1er mars '55	6 mai '74
Duane, William........ Arichat, N.-E.	do	30 oct. '71	500 00	15 sept. '43	30 oct. '71
Pearl, Albert........ Baie-Sainte-Marguerite, Tancook, N.-E.	do	29 déc. '73	500 00	29 nov. '40	29 déc. '73
Orchard, Lorenzo, Dow...... Lockeport, N.-E.	do	1er janv. '77	400 00	30 mai '50	1er janv. '77
Wolf, Howard M........ Lahave, N.-E.	do	22 juin '95	360 00	11 juin '73	22 juin '95
Crooks, Demas .... Liscomb, N.-E.	do	5 oct. '94	350 00	3 janv. '70	5 oct. '94
Firth, Charles Morrisson..... Liverpool, N.-E.	do	1er juill. '88	400 00	23 nov. '47	30 juin '80
Peters, John Grant........ Pointe-Basse, près Sydney, N.-E.	do	1er oct. '65	460 00	16 janv. '32	1er oct. '65
Ernst, John Andrew........ Lunenburg, N.-E.	do	29 oct. '64	300 00	19 fév. '04	29 oct '64
Burke, James........ Main-à-Dieu, Cap-Breton.	do	2 mai '71	300 00	4 sept. '22	2 mai '71
Horn, Edward........ Meagher's Beach, Halifax.	Gardien de phare et de sifflet d'alarme.	14 mai '89	800 00	23 oct. '21	31 mars '68
McKinnon, James........ Cap-Negro, Barrington, Shelburne, N.-E.	Gardien de phare.......	1er juill. '85	300 00	10 mai '29	20 juin '72
McKay, Robie........ Havre-aux-Bouches, Antigonish, N.-E.	do	4 fév. '82	350 00	12 août '45	4 fév. '82
Bonner, George........ Petit-Bras-d'Or, Cap-Breton, N.-E.	do	4 nov. '90	200 00	31 oct. '38	18 avril '74
McDonald, John Allan........ Port-Hood, N.-E.	do	10 mai '80	280 00	7 juin '45	10 mai '80
McDonald, James........ Port-Hawkesbury, N.-E.	do	8 oct. '88	300 00	17 mars '22	15 mars '70
Dunn, James M........ Port-Williams, Annapolis.	do	26 oct. '59	260 00	8 fév. '41	26 oct. '59
Beaton, Angus........ Pugwash, Cumberland.	do	1er nov. '78	300 00	12 août '24	1er nov. '78
Gilkie, Alfred........ Havre Ketch, Halifax.	Gard. de phare et méc. de sifflet de brume.	1er juill. '80	*1,000 00	16 août '50	8 janv. '77
Mundell, Joseph........ Sand Point, Guysboro'.	Gardien de phare........	18 oct. '69	400 00	23 fév. '44	18 oct. '69
De Mings, Francis........ Ile McNutt, Shelburne, N.-E	do	10 mai '80	†400 00	12 mai '54	10 mai '80
Goudock, Edward........ Shelburne, N.-E.	do	1er juill. '89	280 00	13 oct. '28	7 juill. '73
Amerault, Basile........ Weymouth, Digby, N.-E.	do	17 avril '71	200 00	25 déc. '18	17 avril '71
Nunn, George........ Sydney, Cap-Breton, N.-E.	do	1er oct. '88	300 00	2 fév. '37	20 juin '72

* Contribue au fonds de retraite sur un salaire de $400. † Allocation $400.



MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

PHARES DANS LA NOUVELLE-ÉCOSSE—Fin.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Dillon, James P .... Whitehead, Guysboro'.	Gardien de phare........	1er mai '67	*400 00	1er janv.'39	1er mai '67
Doane, John Hiram .... Yarmouth, N.-E.	do	1er juill.'74	800 00	23 déc. '44	1er juill.'74
Doane, Joshua .... Yarmouth, N.-E.	do	23 fév. '74	§350 00	30 janv. '31	23 fév. '74
Latimer, Charles........ Descousse, N.-E.	do	1er déc. '74	300 00	14 janv. '30	1er déc. '74
Hamilton, Heman H........ Lower Argyle, Yarmouth	do	15 oct. '75	350 00	25 juill. '34	15 oct. '75
Quinn, James........ Lingan, Cap-Breton, N.-E.	do	1er avril '75	200 00	—— '24	13 avril '74
Saulnier, John Hilaire........ Clare, Digby, N.-E.	do	8 août '78	200 00	20 juin '49	8 août '78
Wrayton, William Walsh.... Barrington, N.-E.	do	13 janv. '80	350 00	22 mars '57	13 janv. '80
Crowell, Corning........ Barrington, N.-E.	Gard. de phare et méc. du sifflet de brume.	1er mai '80	‖800 00	27 mars '46	1er mai '80
Samson, Cyrille........ Rivière Bourgeoise, N.-E.	Gardien de phare........	1er déc. '74	350 00	15 sept. '31	1er déc. '74
Christian, Patrick, aîné...... Upper-Prospect, Halifax, N.-E.	do	27 sept. '75	500 00	28 juill. '31	27 sept. '75
Gerrior, Dennis........ Torbay, Guysboro', N.-E.	do	17 juin '78	300 00	25 mars '54	17 juin '78
Palmer, Howard Walter. .... Rivière Lahave, Lunenburg N.-E.	do	22 mai '78	200 00	11 sept. '59	22 mai '78
Winton, Robert Bruce........ Gaberouse, Cap-Breton, N.-E.	do	28 avril '77	450 00	2 mars '30	28 avril '77
Bollong, James........ Havre de Pope, Halifax, N.-E.	do	6 août '77	300 00	12 avril '39	6 août '77
Perry, John........ Sheet-Harbour, Halifax, N.-E.	do	17 déc. '78	500 00	20 mai '37	17 déc. '78
Baker, Thomas........ Ile Pease, Yarmouth, N.-E.	do	1er oct. '83	350 00	26 janv. '38	19 mai '79
Webb, William John........ Havre-aux-Bouches, N.-E.	do	1er juill.'86	250 00	7 fév. '55	26 sept. '79
Monroe, William Leander... Three-Top Island, Guysboro', N.-E.	do	1er janv. '80	300 00	21 oct. '52	28 oct. '79
McLeod, Angus........ Saint-Esprit, N.-E.	do	27 oct. '80	400 00	15 mars '37	27 oct. '80

PHARES DANS LE NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Sutherland, George A........ Bathurst, comté de Gloucester, N.-B.	Gardien de phare........	5 juin '85	200 00	23 mars '39	20 mars '82
Bent, Arthur Wellesley....... Botsford, comté de Westmoreland, N.-B.	do	1er juill.'78	300 00	20 déc. '44	15 sept. '75
Leblanc, Charles Placide.... Shédiac, N.-B.	do	4 mai '72	250 00	17 oct. '41	4 mai '72

* Allocation $110. § $30 par année pour le sifflet de brume. ‖ Allocation de $120 et contribue u fonds de retraite sur un salaire de $500.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

PHARES DANS LE NOUVEAU-BRUNSWICK—Fin.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Williston, William W......... Baie-du-Vin (en bas), Northumberland, N.-B	Gardien de phare........	31 mai '73	300 00	29 déc. '43	31 mai '73
Kent, Oliver Arthur.......... Anse au Loup-marin, Gr.-M.	do	20 juin '80	†600 00	3 avril '37	20 juin '80
Reinsburrow, Robert........... Baie-du-Vin (en bas), Northumberland, N.-B.	do	12 oct. '72	200 00	10 mai '15	12 oct. '72
McEwen, David.................. Chatham, Miramichi, N.-B.	do	22 juill. '75	300 00	3 juill. '44	22 juill. '75
Rivers, Robert.................. Pointe Miscou, comté de Gloucester, N.-B.	do	24 avril '77	*800 00	13 juill. '49	24 avril '77
Wilson, James.................. Saint-Jean, N.-B.	do	5 déc. '57	**800 00	16 mai '32	5 déc. '57
Gallant, William Abel...... Dipper-Harbour, comté de Saint-Jean, N.-B.	do	1er avril '71	450 00	28 nov. '44	1er avril '71
Richard, Peter Fabien......... Kingston, Kent, N.-B.	do	1er juill. '75	185 00	19 janv. '60	30 mai '95
Morrison, Duncan............... Lower-Newcastle, Miramichi, N.-B.	do	25 fév. '80	300 00	29 déc. '28	25 fév. '80
Robertson, Mier.....	do	7 avril '77	250 00	29 juill. '42	29 déc. '73
Dumaresq, François-Xavier. Shippégan, comté de Gloucester, N.-B.	do	30 avril '84	280 00	12 déc. '40	7 nov. '72
Munro, Ezra........................ Southern Wolves, comté de Charlotte, N.-B.	do	15 janv. '76	500 00	12 mars '34	15 janv. '76
Archer, William................. Tracadie, comté de Gloucester, N.-B.	do	1er juill. '86	275 00	22 déc. '46	7 nov. '72
Dutch, John........................ New-Mills Station, comté de Ristigouche, N.-B.	do	7 mai '75	200 00	10 janv. '35	7 mai '75
Forbes, Joseph................... Tracadie, comté de Gloucester, N.-B.	do	19 mars '77	150 00	15 fév. '20	19 mars '77
Davidson, Alexander........... Letête, c. de Charlotte, N.-B.	do	7 avril '77	250 00	27 nov '27	7 avril '77
Ross, Elijah....... .... Carleton, Saint-Jean, N.-B.	do	1er janv. '88	350 00	17 août '45	5 mars '78
Hamm, Charles Philip........ Pisarinco, co. de St-Jean.	do	14 janv. '79	§300 00	20 fév. '32	14 janv. '79
Roy, Hilarion..... .... Petit-Rocher, comté de Gloucester, N.-B.	do	25 juin '79	150 00	22 nov. '19	25 juin '79
Helms, George.................. Letête, co. de Charlotte..	do	3 mai '82	‖400 00	4 fév. '33	3 mai '82
McLaughlin, Walter B........ Anse au Loup-marin, Grand-Manan.	do	29 oct. '79	500 00	24 janv. '29	1er avril '53
Seely, Neil......... .... Campobello, comté de Charlotte, N.-B.	do	3 mars '82	800 00	12 mai '46	3 mars '79
Allain, Joseph.................... New-Jersey, comté de Northumberland, N.-B.	do	21 mai '95	150 00	16 juill. 72'	21 mai '95
Hachey, Octave.................. Caraquette, comté de Gloucester, N.-B	do	12 mai '91	180 00	—— '34	12 juill. '81

† Comprend toute allocation, et contribue au fonds de retraite sur un salaire de $400. * Paie les services d'un mécanicien. ** Allocation, $100. ‡ Allocation, $25. § Allocation, $180.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

PHARES DANS L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
McLaine, Archibald..... ...... Charlottetown, I.P.-E.	Gardien de phare.........	26 juill.' 73	300 00	5 août '23	3 avril '67
Beaton, Alexander Renforth. Pointe-Est, I.P.-E.	do	11 mai '85	*600 00	1er nov. '22	10 juill. '67
McLellan, Angus Jerome..... Rivière-aux-Sauvages, Lot 18, Malpèque, I.P.-E.	do	20 avril '73	250 00	30 nov. '12	20 avril '73
McDonald, William .... Gaspereaux, I.P.-E.	do	30 oct. '80	300 00	6 janv. '27	20 nov. '53
McLeod, Michael .... Pointe-Prime, I.P.-E.	do	26 juill. '75	300 00	27 mars '24	3 juin '73
Ranaghan, Peter..... .... Badèque, I.P.-E.	do	26 juill. '75	250 00	16 avril '46	21 avril '73
McDonald, William............ Pointe-Ouest, I.P.-E	do	1er déc. '75	300 00	29 août '46	1er déc. '75
McMillan, James................. Ile Wood, I.P.-E.	do	7 oct. '80	250 00	9 mai '29	7 sept. '76
Walsh, James... .... Baie Badèque, I.P.-E.	do	1er mai '86	350 00	20 fév. '30	15 nov. '81
McDonald, Angus .... Souris, I.P.-E.	do	1er juill. '92	300 00	10 mai '31	13 nov. '80
Hewson, William................ Ile St-Pierre, I.P.-E.	do	18 août '81	200 00	8 sept. '34	18 août '81

PHARES DANS LA COLOMBIE ANGLAISE.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Erwin, Walter..................... Moodyville, Burrard-Inlet.	Gardien de phare et de sifflet de brume.	12 janv. '89	†1,000 00	14 août '52	5 oct '80
McKinnon, Alexander .... Ile Beren, Havre Victoria.	Gardien de phare.	21 déc. '77	500 00	25 déc. '36	21 déc. '77
Gray, Robert...................... Ile de l'Entrée, Havre de Nanaïmo, C.A.	do	5 nov. '76	600 00	12 oct. '35	5 nov. '76
Prince, E. E...................... Ottawa, Ont.	Commissaire général et inspecteur des pêcheries pour le Canada.	1er oct. '92	2,000 00	23 mai '58	1er oct. '92

PISCICULTURE.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Parker, William................. Sandwich, Ont.	En charge de la piscif. de Sandwich, Ont.	1er juill. '82	900 00	15 août '42	1er juill. '82
Walker, John.....................	En charge de la piscif. d'Ottawa.	5 déc. '91	700 00	25 déc. '43	— oct '81
Catellier, Louis Napoléon.... Tadoussac, P.Q.	En charge de la piscif. de Tadoussac, P.Q.	1er juill. '90	650 00	....	1er juill. '86
Sheasgreen, Wm................. Bassin de Gaspé, P.Q.	En charge de la piscif. de Gaspé, P.Q.	4 sept. '94	600 00	....	4 sept. '94
Mowat, Alexander.............. Campbellton, N.-B.	En charge de la piscif. de Ristigouche, P.Q.	1er sept. '82	700 00	22 sept. '56	1er fév. '82
Moore, Alvan Head...... ...... Magog, P.Q.	En charge de la piscif. de Magog, P.Q.	1er fév. '81	600 00	20 avril '36	1er fév. '81
Wilmot, Asa Burnham......... Newcastle, Ont.	En charge de la piscif. de Newcastle, Ont.	21 sept. '93	1,000 00	15 nov. '46	1er nov. '75
Ogden, Alfred .... Pictou, N.-E.	En charge de la homarderie de Bedford Basin et de Bayview, Pictou, N.-E.	1er juill. '91	900 00	....	1er juill. '91

* Contribue au fonds de retraite sur un salaire de $250 † Paie un aide.

MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES—SERVICE EXTÉRIEUR.

PISCICULTURE—Fin.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements	Date de la naissance.	Date de la première nomination
			$ c		
Sheasgreen, Isaac........ South Esk, N.-B.	En charge de la piscif de Miramichi, N.-B.	1er janv.'74	500 00	20 déc. '35	1er janv.'74
McCluskey, Charles........ Grand-Falls, N.-B.	En charge de la piscifacture de la rivière Saint-Jean, N.-B.	1er août '82	600 00	— août '21	1er août '82

INSPECTEURS DES PÊCHERIES.

McNab, John........ New-Westminster C. A.	Inspecteur des pêcheries de la Col. Angl.	9 oct. '91	1,500 00	....	1er mai '91
Hackett, Edward........ Tignish, I.P.-E	Inspect. des pêcheries de l'Ile du P-Edouard	1er juill.'89	800 00	—— '40	1er juill.'89
Bertram, Alexander Charles Sydney, C.B., N.-E.	Insp. des pêcheries, dist. n° 1, comprenant l'Ile du Cap-Breton.	9 oct. '91	900 00	—— '50	22 avril '84
Pratt, John Henry........ St. Andrews, N.-B.	Inspect. des pêcheries, dist. n° 1, pour le cómté de Charlotte, comprenant les îles de Campo Bello et du Grand-Manan et les pêcheries de la baie de Passamaquoddy; aussi capitaine du steamer *Dream*, du service de protection des pêcheries.	16 sept. '89	900 00	....	16 sept '89
Hockin, Robert........ Pictou, N.-E.	Inspect. des pêcheries, dist n° 2, pour les comtés de Cumberland, Colchester, Pictou, Antigonish, Guysborough, Halifax et Hants, N.-E.	9 oct. '91	900 00	....	1er août '89
Chapman, Robert A........ Moncton, N.-B.	Inspect. des pêch., dist. n° 2, pour les comtés de Ristigouche, Gloucester, Northumberland, Kent et Westmoreland.	9 oct. '91	900 00	....	16 sept. '89
Ford, L. S	Inspect. des pêcheries, dist. n° 3, pour les comtés de Lunenburg, Queen, Shelburne, Yarmouth, Digby, Annapolis et King, N.-E	1er avril '95	700 00	....	1er avril '95
Miles, H. S........	Inspect. des pêcheries, dist. n° 3, pour les comtés d'Albert, St-Jean, King, Queen, Sunbury, York, Carleton et Victoria.	1er oct. '92	600 00	....	1er oct. '92
Tupper, R. L........	Inspect. des pêcheries du Manitoba.	21 sept. '93	900 00	....	21 sept. '93
Gilchrist, Frederick Chas.... Qu'Appelle, T.N.-O.	Inspect. des pêcheries, Territoires du N.-O.	13 avril '91	800 00	20 avril '59	22 oct '84
Wakeham, William........ Bassin de Gaspé, P.Q.	Commandant du vap. *La Canadienne*, préposé à la protect. des pêcheries, bas du golfe Saint-Laurent.	2 juin '79	1,600 00	20 nov. '45	2 juin '79

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance	Date de la première nomination.
			$ c		
Gobeil, Antoine	Sous-ministre	1er janv.'91	3,200 00	22 sept. '53	17 mai '72
Roy, Elzébert Frs. Edouard.	Secrétaire Premier commis	1er jan.'91	2,000 00	13 oct. '60	1er fév. '82
Dionne, Octave	Comptable et premier commis.	10 déc. '79	2,400 00	8 mars '35	27 avril '64
Coste, Louis	Ingénieur en chef	26 juin '92	3,400 00	31 juill. '57	1er oct. '83
*Fuller, Thomas	Architecte en chef	31 oct. '81	3,200 00	8 mars '23	— oct. '59
Steckel, Louis Jos. Réné, I.C.	Premier commis, division technique.	1er juill. '80	2,400 00	6 sept. '44	17 déc. '60
Lightfoot, Francis Cuthbert.	Commis de 1re classe	1er oct. '85	1,800 00	3 avril '47	1er juill. '74
Taché, Joseph Charles	do	21 juill. '91	1,550 00	25 mars '50	— janv. '72
Smith, Edward Thomas	do et percepteur de péages, gliss. et estacades.	5 janv. '92	1,650 00	26 nov. '46	23 juin '64
Kingston, Alfred George	Commis de 1re classe	1er juill. '93	1,450 00	28 nov. '53	24 juin '72
Belleau, Antoine Emmanuel.	Commis de 2e classe	1er juill. '85	1,400 00	8 juill. '54	10 mars '84
Vincent, Joseph	do	1er janv. '86	1,400 00	17 mars '50	17 mars '66
O'Brien, Stephen Edward	do	1er sept. '87	1,400 00	1er sept. '64	4 sept. '80
Fortier, Théophile	do	20 sept. '87	1,400 00	26 mai '45	27 juill. '71
Coté, Isidore	do	1er janv. '88	1,400 00	10 mai '42	22 août '79
Blais, Joseph Calixte	do	21 juill. '91	1,250 00	14 oct. '54	25 janv. '85
Thériault, Joseph Aimérild	do	30 janv. '92	1,250 00	1er mars '47	1er juill. '73
Desrochers, Rodolphe Chas.	Commis de 2e classe. sec.-part.	26 juill. '92 13 janv. '92	1,200 00 600 00	20 janv. '68	13 fév. '79
Robillard, Rodrigue Joseph.	Commis de 2e classe	1er juill. '93	1,150 00	3 juin '65	26 janv. '86
Rouleau, Alfred	do	1er juill. '93	1,150 00	2 avril '55	19 juill. '80
Dionne, Ernest	do	7 mars '94	1,100 00	10 oct. '54	29 juin '81
McLaughlin, Thomas Jos.	do	1er août '94	1,100 00	3 déc. '53	13 oct. '79
Verreault, Jules Edouard	Commis de 3e classe	13 oct. '79	1,000 00	21 août '49	13 oct. '79
Slater, James	do	5 janv. '92	1,000 00	30 avril '47	21 avril '77
Hennessey, George Francis	do	1er juill. '84	1,000 00	26 déc. '64	4 juin '83
Smith, Edmond John	do	18 mai '85	1,000 00	7 avril '62	4 juin '83
Guppy, Henry John	do	1er août '94	1,000 00	19 mai '52	— nov. '78
Hyndman, Isabella Forsyth.	do	1er juill. '93	780 00	16 sept. '48	23 janv. '76
Durocher, Olivier	do	1er juill. '93	450 00	16 mars '66	30 mars '87
Marion, Joseph Ernest	do	18 juin '94	400 00	4 mars '66	18 juin '94

* Architecte des bâtisses du parlement depuis oct. '59 jusqu'au 1er juillet '67.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS—SERVICE INTÉRIEUR—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance	Date de la première nomination.
			$ c.		
DesRivières, Edouard McGill	Messager	13 déc. '86	500 00	3 janv. '64	13 déc. '86
Lepage, Victor.	do	6 déc. '88	500 00	14 mai '65	29 fév. '86
Champagne, Isidore	do	20 janv. '94	330 00	14 nov. '68	16 janv. '90

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Schreiber, Collingwood, I.C., C.M.G.	Sous-ministre et ing. en chef des ch. de fer et canaux.	1er déc. '92	6,000 00	14 déc. '31	1er mai '64
Balderson, John H.	Secrétaire et premier commis.	19 déc '92	2,250 00	11 janv. '59	1er juill. '82
Jones, Louis Kossuth	Premier commis, bureau de l'ingénieur en chef, ch. de fer et canaux.	1er juill. '93	1,950 00	9 juin '50	— nov '70
Maynard, Martin Wilkins	Premier commis, personnel des archives	1er juill. '93	1,900 00	25 fév. '49	— mai '69
Shannon, Samuel Leonard	Commis de 1re classe et comptable	18 oct. '89	1,750 00	18 janv. '62	12 fév. '80
Tilley, William James	Commis de 1re classe	8 oct. '78	1,800 00	18 mai '39	11 juill. '69
Dixon, Frederick Augustus	do	1er janv. '81	1,800 00	7 mai '43	15 avril '73
Stewart, Neil	do	1er juill. '87	1,800 00	23 mars '41	1er sept. '64
Filteau, Louis Honoré	do	1er juill. '88	1,750 00	27 juin '44	8 mars '70
Currier, Jas. Everett Wilson	do	1er août '94	1,400 00	26 juill. '49	1er nov. '78
Almon, Andrew Uniacke	Commis de 2e classe	1er mars '83	1,400 00	25 juill. '52	1er nov. '78
Chubbuck, Charles Edward	do	1er juill. '84	1,400 00	13 juill. '48	11 fév. '73
Devlin, Richard	do	1er juill. '84	1,400 00	24 mai '44	— juin '73
Pugsley, John William	do et sous-comptable.	21 juill. '90	1,300 00	12 mars '61	25 fév. '80
Hill, William Bruce Almon	Commis de 2e classe	14 oct. '91	1,250 00	22 déc. '59	29 juin '81
Ross, Henry Le Breton	do	14 oct. '91	1,250 00	23 mars '63	1er déc. '79
Ross, Charles William	do	26 juill. '92	1,150 00	25 août '56	31 août '88
Doull, Walter Scott, B.A., LL.B.	do	28 mai '95	1,100 00	6 sept. '53	28 mai '95
Fortier, Lucien Napoléon	Commis de 3e classe	1er juill. '73	1,000 00	6 avril '49	1er oct. '69
Dion, Louis Didier	do	9 juill. '73	1,000 00	26 mai '43	1er juill. '65
Cameron, Alexander Walker	do	29 juin '82	1,000 00	25 mai '52	13 fév. '79
Little, William Caruthers	do	23 mars '81	1,000 00	12 déc. '61	23 mars '81
Beard, Frank	do	1er juill. '90	1,000 00	26 sept. '68	6 août '89
Bell, Graham Airdie	do	6 juill. '93	500 00	13 août '75	6 juill. '93
Deslauriers, Isidore N	Messager en chef	— oct. '67	500 00	28 avril '35	— mars '59
Deslauriers, Isidore	Aide-messager	1er juill. '82	500 00	24 mars '64	1er juin '79

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX—SERVICE EXTÉRIEUR.

Chemins de fer de l'État.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Pottinger, David................ Moncton, N.-B.	Gérant génér. des c. de fer du gouvernement	19 déc. '92	6,000 00	7 oct. '43	— juill. '63

Division de l'Intercolonial.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Archibald, Peter Souther... Moncton, N.-B.	Ingénieur en chef.	— avril '79	3,500 00	— mars '48	— sept. '67
Brown, Francis Robert Fontaine .... Moncton, N.-B.	Surintend. mécanicien.	22 oct. '92	3,200 00	29 sept. '45	22 oct. '92
Williams, Thomas............ Moncton, N.-B.	Comptable en chef et trésorier	— juill. '82	2,400 00	— juin '46	— août '73
Wallace, Joseph James........ Moncton, N.-B.	Agent général du fret..	1er nov. '92	2,100 00	20 avril '47	— mai '66
Lyons, John M.......... .... Moncton, N.-B.	Agent génér'l des voyageurs.	1er nov. '92	2,100 00	1er juill. '50	....
Cooke, Thomas Vincent.. ... Moncton, N.-B.	Gardien général du matériel.	— nov. '80	1,900 00	— août '48	— janv. '65
Bruce, Joseph Robert .... Moncton, N.-B.	Auditeur du trafic......	— mai '83	1,500 00	— sept. '48	— fév '73
Trites, Edward Trueman.... Moncton, N.-B.	Payeur.	— oct. '73	1,400 00	— avril '44	— oct. '63

Division de l'Ile du Prince-Édouard.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Huggan, William Thomas... Charlottetown, I.P.-E.	Comptable et auditeur.	1er juill. '82	1,500 00	24 mai '51	14 janv. '70

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX—SERVICE EXTÉRIEUR.

CANAL LACHINE.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Dragueur à vapeur n° 1.					
Cockburn, Alexander.......... Valleyfield, P.Q.	Préposé à la grue.......	1er août '56	*$2.50 par jour.	22 juin '22	1er août '56
Bureau de l'ingénieur-contrôleur.					
Lesage, Louis Alphonse...... Montréal.	Secrétaire et comptable	1er janv.'80	1,600 00	18 avril '49	17 juill. '71
Canal Lachine.					
Corbeille, François............ Montréal.	Gardien de quai.........	10 sept. '84	700 00	5 avril '50	20 juin '79
Simard, Léon....... .... Montréal.	Sous-gardien de quai...	31 août '91	600 00	1er fév. '45	1er juin '70
			par mois.		
Neagle, John..................... Lachine, P.Q.	Gardien d'estacade......	1er juin '56	‡45 00 "	— mai '24	— mai '48
Fitzpatrick, Patrick............ Montréal.	Chef d'écluse n° 1......	1er mai '81	‡38 00 "	16 janv. '32	1er nov. '54
Conway, John.................... Montréal.	do n° 2......	1er mai '75	‡38 00 "	20 déc. '35	1er mai '75
Enright, James.................. Lachine, P.Q.	do n° 5......	1er avril '82	‡38 00 "	25 nov. '43	21 juin '63
Gauthier, Pierre................ Lachine, P.Q.	Gardien de pont n° 6...	1er mars '77	‡38 00 "	29 juin '42	1er mars '77
Enright, Michael................ Montréal	Constable spécial........	25 sept. '86	§38 00 "	— nov. '45	— mai '63

* 50 centins par nuit comme gardien. Employé durant la saison de navigation.

† $84 par année allouées pour loyer de maison. § $72 par année allouées pour loyer de maison

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX—SERVICE EXTÉRIEUR.

CANAL BEAUHARNOIS.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Béïque, Joseph Flavien....... Melocheville, P.Q.	Surintendant	26 mars '74	*1,400 00	5 fév. '29	26 mars '74
			par mois.		
Roy, Jean-Baptiste........... Melocheville, P.Q.	Chef d'écluse, n° 6......	29 avril '81	‡38 00 "	26 août '37	1er mai '81
Lefort, Pierre. .... Melocheville, P.Q.	do n° 7......	1er juin '72	‡38 00 "	17 août '50	1er juin '72
Bertrand, Louis.................. Saint-Timothée, P.Q.	do n° 12.....	5 fév. '80	‡38 00 "	5 sept. '50	5 fév. '80
DeGroseillier, Pierre.......... Saint-Timothée, P.Q.	Gardien de pont..........	28 juin '76	‖38 00 "	20 déc. '33	28 juin '76
Lafleur, Olivier.................. Saint-Timothée, P.Q.	Gardien, traverse n° 1.	1er sept.'65	§38 00 "	15 avril '37	1er août '65
Chatigny, Pierre................ Melocheville, P.Q.	Eclusier, n° 6	27 oct. '79	§38 00 "	15 juin '52	27 oct. '79
Secours, Luc...................... Melocheville, P.Q.	do n° 6..............	5 juill. '72	§38 00 "	30 sept. '37	5 juill. '72
Auger, Israël...................... Melocheville, P.Q.	do n° 8	24 août '69	§38 00 "	15 mars '40	24 août '69
Bonnin, Isidore .... Melocheville, P.Q.	do n° 8..........	5 fév. '80	§38 00 "	16 août '49	5 fév. '80
Leduc, Clodomir................ Melocheville, P.Q.	do n° 9..............	5 fév. '80	§38 00 "	10 nov. '46	5 fév. '80
Grenier, Adolphe...... .... Melocheville, P.Q	do n° 11............	7 août '76	§38 00 "	21 juill.'41	7 août '76
Grenier, Etienne................ Saint-Timothée, P.Q.	do n° 12...........	24 avril '74	§38 00 "	28 mars '36	24 avril '74
Pitre, Léon......................... Valleyfield, P.Q.	do n° 14............	25 avril '80	§38 00 "	5 mai '49	25 avril 80

*$300 par année, valeur du loyer de la maison qu'il occupe.
‡ 40 do do
‖ 30 do do
§ 25 do do

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX—SERVICE EXTÉRIEUR.

CANAL CHAMBLY.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Benoit, Pierre Basile............ Bassin de Chambly, P.Q.	Surintendant..............	13 juill. '86	* 1,800 00	8 oct. '37	13 juill. '86
			par mois.		
Labossière, Israël..... .... Canton de Chambly, P.Q.	Chef d'écluse n° 3......	1er janv.'81	‡38 00 "	15 fév. '39	1er janv.'81
Hender, André.................... Canton de Chambly, P.Q.	do n° 4......	1er mai '54	‡38 00 "	18 fév. '25	— juill. '46
Sauvage, Moïse.................. Saint-Luc, P.Q.	Gardien de pont n° 3..	9 mai '54	†38 00 "	3 mai '22	— mai '54
Papineau, Louis................. Saint-Luc, P.Q.	do n° 4...	15 mai '79	†38 00 "	15 nov. '51	15 mai '79
Ste. Marie, Joseph.............. Saint-Luc, P.Q.	do n° 7...	15 mai '79	†38 00 "	5 avril '25	15 mai '79
Mailhot, Edmond.............. Bassin de Chambly, P.Q.	do n° 8...	20 juin '74	†38 00 "	15 juin '45	20 juin '74

ÉCLUSE DE SAINT-OURS.

			par jour.		
Coderre, Alfred................. Saint-Ours, P.Q.	Surintendant..............	1er sept. '88	‖2 00 "	1er janv.'42	1er sept. '88

* $1,800 d'appointements, y compris $300 pour loyer de maison.
‡ 50 par année pour valeur du loyer de la maison qu'il occupe.
† 30 do do do do
‖ 150 par année pour valeur du loyer de la maison et du terrain qu'il occupe.

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX—SERVICE EXTÉRIEUR.

CANAL WELLAND.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Ellis, William, I.C. Ste-Catherine, Ont.	Surintendant	1er janv. '80	2,900 00	31 août '26	1er janv. '80
Demare, Jacob Griffith. Port-Dalhousie, Ont.	Surveillant, div. 1	1er mai '82	*1,200 00	8 août '48	22 mars '71
			par mois.		
Woodall, Jonathan May. Port-Dalhousie, Ont.	Chef d'écluse et de pont	1er mai '82	†42 00 "	30 sept. '50	18 août '71
Howe, George. Port-Dalhousie, Ont.	Aide-éclusier do	24 mars '75	45 00 "	4 nov. '57	24 mars '75
Paxton, John. Port-Dalhousie, Ont.	do	24 mars '75	45 00 "	14 mars '37	24 mars '75
Flynn, John. Port-Dalhousie, Ont.	Aide-éclusier	— avril '71	45 00 "	12 avril '54	— avril '71
Gorman, Cornelius. Ste-Catherine, Ont.	do	24 mars '75	45 00 "	10 mars '41	24 mars '75
Hare, Connolly Briggs. Ste-Catherine, Ont.	Chef d'écluse	1er mai '82	47 00 "	2 juin '52	13 oct. '74
Bradley, James. Ste-Catherine, Ont.	do	4 mars '65	47 00 "	15 janv. '45	4 mars '65
Mulvey, James. Ste-Catherine, Ont.	Aide-éclusier	20 juill. '81	45 00 "	8 sept. '45	20 juill. '81
Hare, Henry. Ste-Catherine, Ont.	do	10 oct. '67	45 00 "	17 août '32	10 oct. '67
Strong, William. Merriton, Ont.	Chef d'écluse	15 avril '73	47 00 "	2 fév. '53	15 avril '73
Flynn, Thomas. Merriton, Ont.	Aide-éclusier	17 mars '76	45 00 "	18 déc. '47	17 mars '76
Collins, John. Thorold, Ont.	Chef d'écluse	15 avril '75	47 00 "	17 mai '42	24 mars '75
Freel, Thomas. Thorold, Ont.	Aide-éclusier	5 nov. '75	45 00 "	7 mars '58	5 nov. '75
Commarford, Thomas. Thorold, Ont.	do	2 nov. '76	45 00 "	— déc. '43	2 nov. '76
Corbett, John. Thorold, Ont.	do	18 août '71	45 00 "	3 mai '36	18 août '71
McCarthy, Michael. Thorold, Ont.	Chef d'écluse	17 mai '75	47 00 "	— mai '42	17 mai '75
Lay, Frederick. Allanburgh, Ont.	Aide-éclusier	7 août '77	45 00 "	— mars '35	7 août '77
Collier, Charles Henry. Thorold, Ont.	Eclusier en chef	13 oct. '74	47 00 "	27 nov. '42	13 oct. '74
Higgins, Richard. Thorold, Ont.	Gardien de pont	24 juin '73	45 00 "	15 mars '44	24 juin '73
O'Learry, Daniel. Allanburgh, Ont.	do	6 déc. '62	45 00 "	3 mars '32	6 déc. '62
O'Learry, Bartholomew. Port-Robinson, Ont.	do	21 oct. '76	45 00 "	— août '40	21 oct. '76
Thompson, George. Port-Robinson, Ont.	Aide do	10 juill. '59	45 00 "	11 déc. '25	10 juill. '59
McCoppin, James. Port-Robinson, Ont.	Chef d'écluse	6 déc. '62	47 00 "	— mai '32	6 déc. '62
Edmonds, James. Welland, Ont.	Gardien de pont	23 avril '66	45 00 "	11 nov. '22	23 avril '66
Foster, James. Welland, Ont.	do	29 août '68	45 00 "	2 déc. '22	29 août '68
Hannah, Charles. Welland, Ont.	do	3 fév. '65	45 00 "	11 mai '33	3 fév. '65
Hannah, Alexander. Welland, Ont.	Aide do	13 juill. '71	45 00 "	12 août '35	13 août '71

* $150 par année pour louage de cheval. Habite une maison du gouvernement dont le loyer est évalué à $60 par année.

† Habite une maison du gouvernement dont le loyer est évalué à $60 par année.

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX—SERVICE EXTÉRIEUR.

CANAL WELLAND—Fin.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c. par mois.		
Bonaberg, Emile, Humberston, Ont.	Gardien de pont	30 avril '80	45 00 "	1er juin '55	30 avril '80
Henshaw, John, Port-Colborne, Ont.	Chef d'écluse	1er juill. '83	*42 00 "	— mars '31	13 mai '56
Cook, John, Port-Colborne, Ont.	Aide-éclusier	27 mai '75	†42 00 "	12 mars '49	27 mai '75
Steffens, John, Port-Colborne, Ont.	Régulateur d'eau	27 mai '75	‡42 00 "	28 oct. '49	27 mai '75
Aikens, William, Port-Colborne, Ont.	Aide-éclusier	13 mai '75	†42 00 "	16 mai '44	13 mai '75
Nestor, Martin, Merritton, Ont.	do	14 sept. '63	45 00 "	— juill. '29	14 sept. '63
Duffin, Samuel, Port-Dalhousie, Ont.	Chef d'écluse	15 avril '94	45 00 "	1er avril '29	24 mars '75
Charles, William Henry, Ste-Catherine, Ont.	Chef d'écluse et pont (*a*)	1er nov. '87	*42 00 "	17 fév. '31	24 mars '75
Johnson, Terrance, Ste-Catherine, Ont.	Chef d'écluse	15 avril '94	45 00 "	22 mai '35	24 mars '75
Sullivan, Timothy, Ste-Catherine, Ont.	do et gardien de pont.	12 juin '77	‡38 00 "	—— '41	12 juin '77
Sullivan, John, Ste-Catherine, Ont.	Chef d'écluse	15 avril '94	45 00 "	15 juin '32	15 mars '80
White, Michael, Ste-Catherine, Ont.	Aide-éclusier	15 avril '94	45 00 "	— oct. '50	23 août '75
Clarke, Bernard, Merritton, Ont.	do	15 avril '94	45 00 "	10 avril '34	— sept. '56
Bradley, Casper Wright, Merritton, Ont.	Chef d'écluse (*a*)	26 oct. '70	†38 00 "	12 mars '50	26 oct. '70
Bradley, Arthur Wellington, Merritton, Ont.	Aide-éclusier	1er avril '94	45 00 "	12 juin '44	18 août '64
Gibson, Robert, Merritton Ont.	do	15 avril '94	45 00 "	19 mai '37	17 mars '68
McLaughlin, Edward, Merritton, Ont.	Chef d'écluse	15 avril 94	38 00 "	25 sept. '29	15 avril '80
Bradley, Robert, Merritton, Ont.	Aide-éclusier (*a*)	4 juill. '62	†38 00 "	25 juin '35	4 juill. '62
Neil, John, Thorold, Ont.	Chef d'écluse (*a*)	16 oct. '78	‡42 00 "	16 janv. '34	16 oct. '79
Reuter, Jacob, Thorold, Ont.	Aide-éclusier	15 avril '94	45 00 "	22 déc. '29	2 août '71
Higgins, Nelson, Thorold, Ont.	do	15 avril '94	45 00 "	18 juin '40	11 août '65
Upper, Albert Horatio, Allanburgh, Ont.	do	15 avril '94	45 00 "	27 août '52	1er mai '81
Higgins, William, Allanburgh, Ont.	Chef d'écluse (*a*)	— juill. '51	§38 00 "	4 oct. '24	— juill. '51
Mosier, Lewis, Allanburgh, Ont.	Aide-éclusier (*a*)	24 mai '75	*38 00 "	— nov. '38	24 mai '75
Higgins, Aaron, Allanburgh, Ont.	Chef d'écluse (*a*)	— avril '50	§38 00 "	1er oct. '30	— avril '50
Scott, John Edwin, Dunnville, Ont.	Surveillant (*b*)	17 avril '71	‖800 00	9 mars '37	12 mai '60
			par mois.		
Corcoran, Michael, Port-Maitland, Ont.	Aide-éclusier	15 avril '94	45 00	15 oct. '35	9 juill. '75

*Habite une maison du gouvernement dont le loyer est évalué à $60 par année. †Habite une maison du gouvernement dont le loyer est évalué à $50 par année. ‡ $50 par année, loyer de maison. § Plus de 35 ans de service, $60 par année, loyer de maison. ‖ Habite une maison du gouvernement dont le loyer est évalué à $150 par année.

(*a*) Employé sur l'ancien canal Welland. (*b*) Employé sur le canal d'alimentation Welland.

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX—SERVICE EXTÉRIEUR.

CANAL RIDEAU.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Cooper, Robert Wallace...... Ottawa.	Commis et garde-quai..	23 mai '82	1,000 00	4 déc. '40	1er janv.'73
Carroll, James..................... Ottawa.	Contremaître des trav..	11 nov. '72	750 00	21 avril '32	11 nov. '72
			par jour		
Shore, Robert..................... Ottawa.	Gardien de pont.........	1er juill.'90	1 25 "	26 déc. '18	14 mai '70
Little, John......................... Ottawa.	do	1er nov. '66	1 00 "	15 avril '33	*j*1er nov. 66
Pilson, Henry..................... Ottawa.	Chef d'écluse..............	19 mars '69	*a*1 25 "	10 août '39	19 mars '69
Nevins, Nicholas.. .... Ottawa.	Journalier d'écluse......	1er juill. '78	1 25 "	6 sept. '48	*j*1er juill.'78
Hardy, Robert Evins.......... Merrivale.	Chef d'écluse..............	1er nov. '66	*a*1 25 "	15 mai '34	1er nov. '66
Clarke, George.................. Manotick.	do	3 avril '82	*c*1 25 "	9 oct. '45	3 avril '82
Driscoll, Thomas......... ...... Manotick.	Journalier d'écluse......	2 sept. '70	1 25 "	3 août '51	*j*2 sept. '70
Todd, James....................... Burritt's-Rapids.	Chef d'écluse..............	16 janv. '80	*d*1 25 "	20 déc. '33	16 janv. '80
McGowan, Patrick H........... Burritt's-Rapids.	Gardien de pont........,	15 avril '45	*e*1 00 "	14 mars '23	*g*15 avril '45
Newman, William... .... Burritt's-Rapids.	Chef d'écluse..............	1er juill. '71	*e*1 25 "	20 déc. '40	1er nov. '66
Lucas, John......................... Burritt's-Rapids.	Journalier d'écluse......	15 avril '72	1 25 "	10 janv. '40	*j*15 avril'72
Newman, John Jarvis......... Merrickville.	Chef d'écluse..............	1er juill. '71	1 25 "	29 août '45	15 avril '64
Miller, Peter..... .... Merrickville.	Journalier d'écluse......	15 avril '72	1 25 "	22 mars '31	*j*15 avril'72
Johnston, Mathew Henry..... Merrickville	Chef d'écluse..............	1er sept.'69	1 25 "	14 déc. '42	15 avril '64
Newsome, William Alfred... Kilmarnock.	do	1er juill. '71	*e*1 25 "	12 déc. '48	15 avril '67
Newsome, Albert Edward... Kilmarnock.	Journalier d'écluse......	15 avril '72	1 25 "	31 août '52	*j*15 avril'72
Mills, William Wesley......... Smith's-Falls.	Chef d'écluse..............	1er mai '67	*e*1 25 "	28 mai '35	15 avril '57
Lee, Henry..... .... Smith's-Falls.	Journalier d'écluse.. ...	15 avril '81	1 25 "	20 anv. '60	*j*18 avril '81
McCreary, Robert............... Smith's-Falls.	Chef d'écluse..............	20 mai '82	*e*1 25 "	11 juin '35	20 mai '82
Richey, William Metcalfe... Smith's-Falls.	do	13 mars '71	*a*1 25 "	8 avril '31	13 mars '71
Jones, James Gordon.......... Smith's-Falls.	do	1er juill. '71	*a*1 25 "	26 oct. '53	15 avril '69
Pearson, William Ormond... Smith's-Falls.	do	1er juill.'71	*b*1 25 "	13 déc. '51	1er juill.'71
Jones, Arthur Sydney......... Smith's-Falls.	Journalier d'écluse	12 juill. '72	1 25 "	1er juin '55	12 juill. '72
Campbell, Duncan.............. Lombardy.	Gardien de pont.........	25 juill. '74	*c*1 00 "	15 oct. '15	*j*25 juill.'74
Carty, William.................... Newboro'.	Journalier d'écluse......	15 avril '75	1 25 "	15 avril '49	*j*15 avril '75
Howarth, James.. .... Chaffey's-Lock.	do	4 août '68	1 25 "	9 août '27	*j*4 août '68
Foster, Alfred.......... .... Elgin.	Chef d'écluse..............	14 mai '64	*d*1 25 "	1er fév. '49	14 mai '64

a. Loyer de maison, $36.00 par an. *c*. Loyer de maison, $68.00 par an. *d*. Loyer de maison, $40.00 par année. *e*. Loyer de maison, $30.00 par an. *f*. Loyer de maison, $80.00 par an. *g*. Reçoit 50cts par jour en hiver. *j*. Payé durant la saison de navigation seulement.

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX—SERVICE EXTÉRIEUR.

Canal Rideau—Fin.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c. par jour.		
Bolton, Robert.................. Jones'-Falls.	Chef d'écluse..............	1er juill. '71	*a*1 50 "	6 août '36	15 avril '61
Glover, John Ellis.............. Jones'-Falls.	Journalier d'écluse	1er mai '81	1 25 "	2 mai '54	*j*1er mai '81
Virtue, Crawford.............. Jones'-Falls.	do	1er juill. '71	1 25 "	— juill. '45	*j*1er juill '71
Smith, William.................. Jones'-Falls.	do	15 avril '74	1 25 "	— mai '34	*j*15 avril '74
Deane, Patrick.................. Brewer's-Mills.	Chef d'écluse...............	—— '57	*a*1 25 "	— nov. '28	15 sept. '44
Milne, Charles.................. Brewer's-Mills.	Journalier d'écluse......	15 avril '71	1 25 "	23 fév. 48	*j*15 avril '71
Doyle, James.................... Kingston-Mills.	do	15 avril '57	1 25 "	8 avril '26	*j*15 avril '57
Sargent, Robert................ Kingston-Mills.	do	15 avril '68	1 25 "	25 oct. '53	*j*15 avril '68

a. Loyer de maison, $30.00 par an. *b.* Loyer de maison, $36.00 par an. *c.* Loyer de maison, $40.00 par an. *d.* Loyer de maison, $24.00 par an. *j.* Payé durant la saison de navigation seulement.

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX—SERVICE EXTÉRIEUR.

Canal Grenville.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c. par jour.		
Williamson, Thomas Hugh.. Grenville, P. Q	Chef d'écluse............	9 mai '73	*c*1 25 "	18 mars '54	9 mai '73
Cox, William Richard. ...... Greece's-Point, P.Q.	do	4 sept. '73	*c*1 25 "	28 nov. '44	4 sept. '73
Foreman, Thomas........ ...... Greece's-Point, P.Q	do	1er avril '68	1 25 "	8 mars '48	1er avril'68
Lafrance, Martin.............. Greece's-Point, P.Q.	Journalier d'écluse......	1er mai '67	1 25 "	18 déc. '37	*a*1er mai'66
Sauvé, François.................. Greece's-Point, P. Q.	do	23 juin '69	1 25 "	3 nov. '32	*a*23 juin '69
Poirier, Alphonse.............. Greece's-Point, P. Q	do	1er juill.'69	1 25 "	1er mars '42	*a*1er juil.'69
Teck, Joseph...................... Greece's-Point, P. Q.	do	1er juin '70	1 25 "	10 avril '54	*a*1er juin'70

Canal Carillon.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			par jour.		
Brophy, John..................... Carillon, P. Q.	Chef d'écluse.	12 juin '72	1 25 "	15 janv. '35	12 juin '72
Mason, Henry Edward .... Carillon, P. Q.	do	3 août '71	1 25 "	8 nov '48	3 août '71

Écluse Sainte-Anne.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			par année.		
Daoust, Joseph Lumina...... Ste-Anne de Bellevue, P Q.	Surintendant..............	1er janv.'79	800 00	10 août '43	1er janv.'79
			par jour.		
Larente, Régis..... .... Ste-Anne de Bellevue, P.Q.	Journalier d'écluse......	25 janv. '77	1 25 "	10 sept. '41	*a*25 janv.'77

Canal Cornwall.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			par jour		
Adams, Alexander.............. Cornwall, Ont.	Journalier d'écluse......	— mai '72	*d*1 25 "	15 nov. '31	— mai '72
Bridges, John...................... Cornwall, Ont.	do	— juill. '70	*d*1 25 "	4 nov. '37	— juill. '70
Bridges, William................ Cornwall, Ont.	do	— oct. '61	1 25 "	19 avril '39	— oct. '61
Carr, Thomas........ .... Cornwall, Ont	do	— oct. '80	*d*1 25 "	12 fév. '39	— oct. '80
Chisholm, John.................. Milleroches, Ont.	do	— mars '75	*d*1 25 "	29 juill. '45	— mars '75
Degan, Lawrence............... Cornwall, Ont.	do	— nov. '79	*d*1 25 "	27 mars '43	— nov. '79

a Employé durant la saison de navigation. Valeur du loyer de la maison, $40. *c* Valeur du loyer de la maison, $60. *d* Valeur du loyer de la maison, $30.

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX.—SERVICE EXTÉRIEUR.

CANAL CORNWALL—Fin.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c. par jour.		
Denneney, James, Cornwall, Ont.	Gardien de pont	— mars '69	*b*1 25 "	5 sept. '47	— mars '69
Denneney, Patrick, Cornwall, Ont.	Journalier d'écluse	— mai '64	*c*1 25 "	12 fév. '35	— mai '64
Gillie, John, Cornwall, Ont.	Chef d'écluse	— mars '75	*b*1 25 "	9 janv. '45	— juin '63
Gillespie, David, Cornwall, Ont.	Journalier d'écluse	— avril '80	*c*1 25 "	16 juin '59	— avril '80
Gleason, James, Cornwall, Ont.	do	— mai '70	*c*1 25 "	16 mai '42	— mai '70
Hurley, Robert, Cornwall, Ont.	do	— sept. '81	*c*1 25 "	25 déc. '57	— sept. '81
Smith, John, Cornwall, Ont.	do	— avril '77	*c*1 25 "	25 juill. '45	— avril '77
Sheals, Timothy, Dickinson's-Landing.	do	— avril '69	*c*1 25 "	29 août '43	— avril '69
Tackaberry, William, Cornwall, Ont.	Chef d'écluse	— août '49	*b*2 00 "	28 oct. '28	*a*1er août '49
Gillespie, Daniel, Cornwall, Ont.	do	— juill. '84	*b*1 25 "	29 oct. '29	— mai '50

CANAUX DE WILLIAMSBURG.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			par jour.		
Casselman, William John, Morrisburg, Ont.	Chef d'écluse	1er janv. '73	*b*1 25 "	28 mai '28	24 déc. '72
Farley, Christopher Joseph, Cardinal, Ont.	do	1er avril '72	*b*1 25 "	16 juill. '47	1er avril '72
Cutler, Amelia, Morrisburg, Ont.	Journalier d'écluse	23 août '71	*d*1 25 "	5 juill. '35	23 août '71
Mullin, Thomas, Morrisburg, Ont.	do	1er mai '73	*b*1 25 "	10 août '49	1er mai '73
Johnston, James, Morrisburg, Ont.	do	1er juill. '79	*b*1 25 "	12 nov. '34	1er juill. '79
Black, John, Iroquois, Ont.	do	20 déc. '79	*b*1 25 "	3 mai '37	20 déc. '79
Beare, Alexander, Cardinal, Ont.	do	15 oct. '72	*b*1 25 "	24 mai '37	15 oct. '72
Armstrong, Robert, Cardinal, Ont.	Contremaître	1er août '61	1 75 "	22 déc. '36	1er mai '57

PÉAGES DES CANAUX.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Battle, Timothy, Ottawa	Sous-percepteur	1er juin '83	800 00	23 déc. '40	23 mai '73
Burrows, William, Kingston	Percepteur	29 juin '82	600 00	22 mars '29	14 août '79
Clark, Wm. Beverley, Port-Dalhousie	do	1er juill. '89	1,100 00	2 mars '56	1er mai '82
Collier, Henry Haight, Sainte-Catherine	do	1er juill. '77	200 00	28 nov. '18	1er juill. '77

a. Employé de '50 à '62 comme journalier d'écluse; congédié en '62; employé de nouveau en '64. *b*. Valeur du loyer de la maison, $50. *c*. Valeur du loyer de la maison, $30. *d*. Valeur du loyer de la maison, $71.50.

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX—SERVICE EXTÉRIEUR.

Péages des canaux—Fin.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Crevier, William, Sainte-Anne, P.Q.	Percepteur	5 déc. '91	800 00	14 mai '40	17 août '81
Danis, Antoine Dosithée, Valleyfield, P.Q.	do	1er oct. '79	850 00	5 fév. '39	1er oct. '79
Deschamps, Jean-Baptiste, Lachine, P.Q.	Commis	1er juill. '85	700 00	2 déc. '50	8 mai '79
Durocher, Charles, Chambly, P.Q.	Sous-percepteur	1er janv. '87	500 00	1er janv. '41	1er janv. '87
Fahey, Edward, Kingston, Ont.	Commis	28 juin '83	500 00	13 juill. '41	30 déc. '75
Farley, James Frederick, Ottawa.	Percepteur	1er juill. '91	1,400 00	17 août '32	8 oct. '79
Fournier, Joseph Alfred, Saint-Jean, P.Q.	Sous-percepteur	1er juill. '84	500 00	21 déc. '30	1er mai '73
Galbraith, Thomas Jefferson, Port-Maitland, Ont.	do	9 sept. '65	500 00	5 mars '41	9 sept. '65
Giroux, Alphonse Philorome, Montréal	Commis	1er juill. '89	800 00	23 fév. '47	14 oct. '82
Harvey, Thomas Brunswick, Chippawa, Ont.	Percepteur	1er juill. '88	100 00	15 nov. '34	26 mai '81
Leggett, John Edward, Port-Colborne, Ont.	Commis	1er juill. 82	800 00	18 oct. '46	10 mai '70
Martel, Michel Dosithée Stanislas, Chambly, P.Q.	Percepteur	5 mars '88	1,000 00	11 janv. '38	5 mars '88
Murphy, Daniel, Carillon, P.Q.	do	27 mai '90	800 00	— juin '46	1er juill. '72
McFarland, Duncan Elliott, Port-Colborne, Ont.	do	1er mars '78	1,400 00	1er janv. '31	1er sept. '75
McMillan, Robert Pringle, Cardinal, Ont.	Commis	1er juill. '85	400 00	12 mars '43	14 juin '64
McNally, Thomas, Montréal.	do	1er juill. '83	1,200 00	4 mai '34	—— '55
O'Neil, John, Montréal.	Percepteur	1er juill. '87	2,000 00	3 sept. '35	1er avril '58
Paré, Louis, Lachine, P.Q.	do	23 mai '82	1,000 00	7 fév. '23	23 mai '82
Pelletier, Pierre, Montréal.	Commis	1er déc. '91	800 00	20 juin '36	5 juill. '86
Pirritte, John, Port-Dalhousie, Ont.	Sous-percepteur	1er juill. '84	800 00	14 juin '33	6 mai '78
Pridham, Alexander, Grenville, P.Q.	Percepteur	1er juill. '88	1,000 00	27 fév. '39	1er mai '79
Quesnel, Jules, Saint-Jean, P.Q	do	1er juill. '91	1,100 00	24 janv. '33	1er avril '79
Ramsden, John A., Port-Colborne, Ont.	Commis	27 mai '90	500 00	26 avril '46	18 oct. '89
Richey, Wm. Metcalfe, Smiths-Falls, Ont.	Percepteur	1er sept. '86	300 00	8 avril '31	1er juill. '72
Saint-Louis, Joseph, Montréal.	Commis	1er fév. '91	1,100 00	3 fév. '55	20 oct. '80
Tipton, Thos. Lewis M., Dunnville, Ont.	Percepteur	1er nov. '62	750 00	28 juill. '28	1er nov '62
Witton, Henry Buckingham, Hamilton, Ont.	Inspecteur	1er juill. '91	2,000 00	21 oct. '31	1er déc. '79

MINISTÈRE DES AFFAIRES DES SAUVAGES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Reed, Hayter	Sous-surintend. général des affaires des sauv.	2 oct. '93	3,200 00	26 mai '49	1er mars '81
Scott, Duncan Campbell	Premier commis et comptable.	6 juill. '93	1,850 00	2 août '62	8 oct. '80
*Newcombe, Edmund Leslie	Solliciteur	13 mai '93	400 00	17 fév. '59	13 mars '93
Austin, William Augustus, A.F.	Arpenteur et dessinateur en chef.	1er juin '83	1,800 00	11 mai '29	1er juin '83
McNeill, Allan Napier	Commis de 1re classe.	1er juill. '86	1,800 00	20 nov. 46	1er juill. '74
McLean, John Douglas	do ...	20 sept '87	1,800 00	13 mai '55	1er oct. '76
McGirr, William	do ...	1er juill. '93	1,800 00	17 déc. '55	14 juin '83
Smith, Frederick William	do ...	4 nov. '89	1,600 00	8 oct. '48	— oct. '70
Stewart, Samuel	do ...	25 mars '92	1,550 00	6 janv. '52	1er juill. '79
McGirr, John	do ...	14 oct. '91	1,550 00	31 juill. '46	1er août '77
Dalton, Robert Gladstone	do ...	29 nov. '93	1,450 00	25 oct. '48	— juill. '71
Orr, William Andrew	do ...	1er juill. '94	1,400 00	25 avril '55	24 nov. '8
Kirkpatrick, Thos. Fred. S.	Commis de 2e classe	1er janv. '81	1,400 00	28 mars '37	6 août '73
Benson, Martin	do ...	1er déc. '84	1,400 00	15 juin '45	22 avril '76
Ross, Henry Clarkson	do ...	1er juill. '86	1,400 00	12 janv. '62	10 janv. '83
Bray, Samuel, A.T.F	do ...	1er juill. '87	1,400 00	5 nov. '46	14 juin '84
McKenna, James A. J	do ...	1er juill. '88	1,400 00	1er janv. '62	1er juill. '87
Campbell, James Jamieson	do ...	1er août '94	1,400 00	14 août '50	30 déc. '86
Rochester, Edwin	do ...	5 juin '90	1,350 00	— sept '56	5 juin '90
McKay, Hiram	do ...	15 fév. '94	1,100 00	23 déc. '55	9 juill. '80
Brook, Henry John	Commis de 3e classe ...	3 avril '82	1,000 00	21 nov. '36	1er janv. '71
Delisle, Joseph	do ..	23 juin '80	1,000 00	15 fév. '60	23 juin '80
Kemp, Alfred E	do ...	1er fév. '84	1,000 00	25 août '54	1er fév. '84
Yeilding, Fanny	do ...	3 avril '82	1,000 00	12 juin '42	3 avril '82
Shore, John Willoughby	do ...	24 mars '84	1,000 00	2 janv. '58	24 mars '84
Reiffenstein, Caroline	do ...	24 nov. '83	1,000 00	23 avril '46	24 nov. '83
Dorval, Louis Adelmard	do ...	1er juill. '86	1,000 00	22 avril '48	1er juill. '86
McMeekin, Lizzie D	do ...	31 déc. '87	900 00	16 janv. '63	31 déc. '87
Wilson, Ida Helena	do ...	29 janv. '87	850 00	12 mars '55	29 janv. '87
Matheson, George Marshall	do ...	21 juin '88	750 00	22 sept. '67	21 juin '88
Lyon, Edith H	do ...	31 mai '90	700 00	27 mars '71	31 mai '90

*Aussi sous-ministre de la justice.

MINISTÈRE DES AFFAIRES DES SAUVAGES—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Ogilvy, Helen Gordon........	Commis de 3e classe.....	30 juin '90	700 00	29 avril '68	30 juin '90
Maxwell, Mary D...............	do ...	31 mai '90	650 00	21 avril '66	31 mai '90
Taylor, Annie Crawford.	do ...	30 juin '90	650 00	21 janv. '58	30 juin '90
Moffatt, Robert B. E..	do ...	7 fév. '91	650 00	8 janv. '70	7 fév. '91
Maracle, Floretta K...	do ...	31 janv. '91	650 00	28 juin '67	31 janv. '91
Dale, Lonisa Emily......	do ...	21 juill. '91	600 00	6 nov. '67	21 juill. '91
Bysche, Frederick Richard...	do ...	26 juill. '92	600 00	31 mars '44	26 mars '91
Guthrie, James.................	do ...	21 juill. '91	550 00	1er mai '57	21 juill. '91
Moffatt, Thomas Potter......	do ...	14 oct. '91	550 00	4 déc. '58	14 oct. '91
Graham, Alice M. S...........	do ...	28 nov. '93	550 00	11 mai '69	28 nov. '93
Byshe, Frederick Henry	do ...	31 janv. '95	450 00	16 mars '71	6 fév. '93
Martin, Emma Sylvia	do ...	11 sept. '94	400 00	20 mai '62	11 sept. '94
Hayter, Benjamin................	Emballeur......................	26 juill. '92	460 00	11 avril '55	26 juill. '92
Starmer, Thomas................	Messager.......................	1er juill. '83	500 00	2 janv. '22	1er juill. '83
Seale, Wm..........................	do	18 mars '93	360 00	28 mars '49	18 mars '93

EMPLOYÉS DU SERVICE EXTÉRIEUR AU BUREAU PRINCIPAL.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Nelson, John Charles, A.T.F.	En charge des arpentages des réserves des sauvages du Manitoba, Kéwatin, Territoires du N.-Ouest et une partie d'Ontario autrefois appelée "territoire disputé."	14 juin '83	2,190 00	16 déc. '46	14 juin '83
Macrae, James Ansdell........	Inspecteur des agences et réserves des sauv.	1er oct. '92	1,400 00	....	26 juill. '80
Chitty, Geo. Lang..............	Inspecteur de bois...... .	21 juin '93	1,000 00	11 avril '39	21 juin '93

MINISTÈRE DES AFFAIRES DES SAUVAGES—SERVICE EXTÉRIEUR.

ONTARIO.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Abbott, William Van, Sault-Sainte-Marie, Ont.	Ag. des terres des sauv.	16 avril '73	825 00	25 mai '31	16 avril '73
Bateman, William, Port-Perry, Ont.	Agent des sauvages	7 mars '94	100 00	7 fév. '36	7 mars '94
Beattie, John, Highgate, Ont.	do	16 mai '79	500 00	15 avril '41	16 mai '79
Bennett, Edmund, Castile, Ont.	do	18 mars '87	60 00	29 oct. '51	18 mars '87
Blomfield, Charles James, Lakefield, Ont.	Agent des terres des sauvages.	1er juill. '89	Commission.	18 mai '31	1er juill. '89
Cameron, Edwin Duncan, Brantford, Ont.	Surintendant des sauvages.	13 avril '91	1,100 00	22 sept. '59	13 avril '91
Smith, Alexander George, Brantford, Ont.	Commis	23 mai '87	900 00	— mars '49	23 mai '87
Cowan, Alex. Buchanan, Gananoque, Ont.	Ag. des terres des sauv.	13 janv. '73	250 00	15 mai '35	13 janv. '73
Crowe, John, Chippewa Hill, Ont.	Agent des sauvages	28 mai '95	500 00	....	28 mai '95
Donnelly, John Patrick, Port-Arthur, Ont.	do	26 janv. '83	800 00	26 mars '33	26 janv. '83
Egar, Wm Geo, Deseronto, Ont.	do	1er août '93	500 00	1er juill. '52	1er août '93
English, Adam, Sarnia, Ont.	do	18 août '83	500 00	28 mai '30	18 août '83
Hagan, Jamuel, Thessalon, Ont.	Agent des terres des sauvages.	9 fév. '92	Commission.	6 avril '40	9 fév. '92
Jermyn, John Webb, Cape-Croker, Ont.	Agent des sauvages	16 mars '85	500 00	17 juill. '45	16 mars '85
Jones, Peter E, M.D., Hagarsville, Ont	do	27 déc. '87	600 00	30 oct. '44	27 déc. '87
McKelvey, Alexander, Wallaceburg, Ont	do	18 août '83	500 00	21 mars '28	18 août '83
McPhee, Duncan Joshua, Atherley, Ont.	do	25 oct. '84	750 00	28 sept. '57	25 oct. '84
Price, William Herbert, Baie Gore, Ont.	Agent des terres des sauvages.	18 juin '94	600 00 et comm.	6 janv. '49	18 juin '94
Ross, Benjamin Walker, Manitowaning, Ont.	Surintendant des sauv.	18 juin '94	800 00 et comm'n	2 mai '38	24 juill. '79
Stephen, Rich'd Milne, M.D., Manitowaning, Ont.	Médecin	23 mai '82	1,000 00	13 oct. '55	23 mai '82
Simpson, William, Wiarton, Ont.	Agent des terres des sauvages.	24 juill. '84	Commission.	3 juin '22	24 juill. '84
Thackeray, John, Roseneath, Ont.	Agent des sauvages	31 janv. '83	650 00	13 janv. '35	31 janv. '83
Wallace, John Garrard, Ivy Lea, Ont.	Gardien des îles	21 sept. '91	25 00	16 mai '54	21 sept. '91
Walton, Thomas Smith, M.D, Parry-Sound, Ont.	Surintendant des sauv.	1er avril '84	900 00	12 fév. '38	1er avril '84
Watson, Ebenezer Poole, Sarnia, Ont.	Agent des terres des sauvages.	18 déc. '90	Commission.	18 janv. '31	18 déc. '90

QUÉBEC.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Bastien, Antoine, Jeune Lorette, Qué.	Agent des sauvages	1er juill. '86	200 00	11 juill. '57	1er juill. '86
Brosseau, Alexander, Caughnawaga, Qué.	do	9 août '84	600 00	15 mars '38	9 août '84
Désilets, C. O. Honoré, M.D., Bécancour, Qué.	do	30 juin '90	100 00	2 mai '63	30 juin '90
Gagné, Rév. Jacob, Maria, Qué.	do	28 fév. '81	50 00	2 juill. '44	28 fév. '81

MINISTÈRE DES AFFAIRES DES SAUVAGES—SERVICE EXTÉRIEUR.

QUÉBEC—Fin.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
LeBel, Narcisse................ Cacouna, Qué.	Agent des sauvages....	10 avril '88	150 00 et comm'n	29 oct. '51	10 avril '88
Long, George.................... Saint-Régis, Qué.	do ...	23 mai '87	Commis'n	24 mars '39	23 mai '87
Martin, James.................. Maniwaki Qué.	do ...	6 fév. '85	600 00	17 sept. '45	6 fév. '85
Mulligan, Ed. Arthur, M D.. Maniwaki, Qué.	Médecin	6 fév. '93	200 00	24 juill. '68	6 fév. '93
Mondou, J. Archie Albéric, N.P. Pierreville, Qué.	Agent des sauvages....	9 nov. '94	200 00	3 fév. '72	9 nov. '94
Otis, Ladislas Eucher.......... Pointe-Bleue, Qué.	do ...	13 janv. '73	400 00	17 mai '37	13 janv. '73
Venner, Victor John A. M.D. Campbellton, N.-B.	do ...	1er juill. '92	200 00	15 avril '49	1er juill. '92

NOUVELLE-ECOSSE.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Beckwith, Charles Eugène . Steam-Mills, N.-E.	Agent des sauvages....	21 juin '88	50 00	2 juill. '48	21 juin '88
Butler, Rév. Thomas J........ Caledonia, N.-E.	do ...	23 mai '78	100 00	....	23 mai '78
Campbell, John Edward..... Baddeck, N.-E.	do ...	1er avril '95	50 00	20 août '60	1er avril '95
Cameron, Rév. Angus, D.D. Christmas-Island, N.-E.	do ...	6 oct. '88	100 00	18 déc. '43	6 oct. '88
Chisholm, Rév. John Clem't St.-Peter's, C.-B. N.-E.	do ...	5 déc. '91	100 00	18 oct. '59	5 déc. '91
Chisholm, William Colin..... Heatherton, N.-E.	do ...	10 sept. '86	100 00	2 déc. '56	10 sept. '86
de Molitor, John Jas. Edm'd Shelburne, N.-E.	do ...	21 juin '93	50 00	26 avril '22	21 juin '93
Gass, James ..... Shubénacadie, N.-E	do ...	18 mars '80	50 00	20 mars '23	18 mars '80
McDonald, Rév. Roderick... Pictou, N.-E.	do ...	25 oct. '81	100 00	7 sept. '47	25 oct. '81
McDormand, Freeman......... Bear-River, N.-E.	do ...	14 sept. '82	50 00	25 avril '29	14 sept. '82
McIsaac, Rév. Donald......... Glendale, riv. des Habitants	do ...	23 mai '78	100 00	— juill. '32	23 mai '78
Muir, David Holmes.......... Truro, N.-E.	do ...	18 mars '80	50 00	18 oct. '47	18 mars '80
O'Sullivan, Rév. Daniel...... Sheet-Harbour. N.-E.	do ...	26 nov. '91	50 00	8 nov. '62	26 nov. '91
Rand, Fred. Augustus, M.D. Parrsboro', N.-E.	do ...	26 mars '91	50 00	— —— '54	26 mars '91
Smith, George Roland........ Yarmouth, N.-E.	do ...	19 janv. '88	50 00	9 avril '29	19 janv. '88
Wells, George.................. Annapolis, N.-E.	do ...	14 sept. '82	50 00	22 juill. '25	14 sept. '82

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Carter, William D............. Richibouctou, N.-B	Agent des sauvages....	2 oct. '93	400 00	5 oct. '62	2 oct. '93
Farrell, James................ Frédéricton, N.-B.	do ...	25 avril '84	300 00	5 fév. '35	25 avril '84
Benson, John Stafford, M.D.. Chatham, N.-B.	Médecin........................	18 mars '93	100 00	10 mai '38	11 avril '71

MINISTÈRE DES AFFAIRES DES SAUVAGES—SERVICE EXTÉRIEUR.

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Arsenault, John Oliver....... Higgins'-Road, I.P.-E.	Surintendant des sauv.	12 sept. '78	200 00	24 sept. '36	2 juill. '78

COLOMBIE ANGLAISE.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Vowell, Arthur Welleslie ... Victoria, C.-A.	Surintendant des sauv. pour la Colom. Ang.	4 nov. '86	3,000 00	17 avril '41	4 nov. '89
Mackay, Joseph William..... Victoria, C.-A.	Commis	27 oct. '83	1,800 00	31 janv. '29	27 oct. '83
Maclaughlin. Wm. Barrows. Victoria, C.-A.	do	1er mai '91	900 00	24 mars '67	1er mai '91
O'Reilly, Peter.................. Victoria, C.-A.	Commissaire des réser. des sauvages.	19 juill. '80	3,500 00	....	19 juill. '80
Bell, Ewen...................... Clinton, C.-A.	Agent des sauvages....	7 mars '94	900 00	28 nov. '36	7 mars '94
Devlin, Frank..................... New-Westminster, C.-A.	do ...	13 oct. '92	1,200 00	29 mars '54	13 oct. '92
Galbraith, R. L. T............. Fort-Steele, C.-A.	do ...	7 mars '94	900 00	23 déc. '41	7 mars '94
Guillod, Henry.................. Alberni, C.-A.	do ...	6 mars '82	1,200 90	20 août '38	6 mars '82
Lomas, William Henry........ Quamichan, C.-A.	do ...	5 avril '81	1,200 00	25 nov. '40	5 avril '81
Loring, Richard Ernest ...... Hazelton, C.-A	do ...	11 juill. '89	1,100 00	9 juill. '52	11 juill. '89
Pidcock, Richard Heber...... Baie-Alerte, C.-A.	do ...	14 juin '86	1,200 00	24 juin '40	14 juin '86
Todd, Charles.................... Metlakahtla, C.-A.	do ...	....	....	....	....
Wood, Wentworth F........... Kamloops, C.-A.	do ...	....	....	....	....

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, MANITOBA ET KÉWATIN.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Forget, Amédée E............... Régina, T.N.-O.	Sous-commissaire, des sauvages.	3 août '88	2,400 00	12 nov. '47	7 oct. '76
Wadsworth, Thomas Page... Régina, T.N.-O.	Inspecteur en chef des agences des sauvages	7 mars '94	2,200 00	7 juin '42	— juill. '79
McGibbon, Alexander......... Régina, T.N.-O.	Inspecteur des agences.	3 mai '86	2,200 00	15 fév. '29	3 mai '86
Ponton, Arch. Wm. A.F...... Régina, T.N.-O.	Arpenteur-adjoint......	18 mars '87	1,400 00	25 janv. '59	18 mars '87
Bétournay, G. A................ Régina, T.N.-O.	Inspecteur d'écoles......	22 déc. '87	1,200 00	10 nov. '65	22 déc. '87
Pocklington, William Boleyn Régina, T.N.-O.	Garde-magasin...........	21 juin '93	1,300 00	28 janv. '47	17 oct. '81
Paget, Frederick Henry . . Régina, T.N.-O.	Commis	5 juin '85	1,300 00	9 déc. '62	5 juin '85
Mitchell, John A................. Régina, T.N.-O.	do	16 juin '90	1,200 00	15 nov. '59	1er janv. '86
Jowett, John William......... Régina, T.N.-O.	do	30 déc. '86	1,000 00	4 mars '53	30 déc. '86
Gompertz, A. W. L............ Régina, T.N.-O.	do	30 déc. '86	900 00	4 oct. '34	30 déc. '86
Hourie, Peter..................... Régina, T.N.-O.	Interprète	3 déc. '86	900 00	—— '27	3 déc. '86

MINISTÈRE DES AFFAIRES DES SAUVAGES—SERVICE EXTÉRIEUR.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST, MANITOBA ET KÉWATIN—Suite.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
McColl, Ebenezer........ Winnipeg, Man.	Insp. des agences des sauv. en ch. de la surintendence du Man.	1er sept.'77	2,400 00	13 août '35	1er sept.'77
Lévêque, Luc Joseph Arth... Winnipeg, Man.	Commis..........	28 oct. '81	1,400 00	27 nov. '46	28 oct. '81
Jean, George Emile........ Winnipeg, Man.	do	10 nov. '86	900 00	22 sept. '65	10 nov. '86
Orton, George Turner, M.D. Winnipeg, Man.	Médecin	10 fév. '88	800 00	19 janv. '37	10 fév. '88
Surintendance du Manitoba.					
Traité n° 1.					
Ogletree, Francis.......... Portage-la-Prairie, Man.	Agent des sauvages....	11 mai '77	1,050 00	4 avril '26	11 mai '77
Muckle, Alexander Montgomery.......... Saint-Pierre.	do ...	23 avril '81	900 00	3 déc. '44	23 avril '81
Traité n° 2.					
Martineau, Herman.......... Manitoba-House, Man.	do ...	1er janv.'77	1,000 00	18 août '45	1er janv.'77
Traité n° 3.					
Pither, Robt. John Nichols. Portage-du-Rat, Ont.	do ...	— janv. '70	1,000 00	29 oct. '40	— janv. '70
Cornish, Francis Cole, M.D. Fort-Frances, Ont.	do ...	1er août '87	1,000 00	9 déc. '62	1er août '87
McIntyre, John.......... Savanne, Ont.	do ...	25 nov. '80	900 00	8 août '18	25 nov. '80
Traité n° 5.					
McKay, Angus.......... Grands Rapides, Beren's-River, Keewatin.	do ...	10 oct. '78	1,000 00	1er nov. '36	10 oct. '78
Reader, Joseph.......... Le-Pas, T. N.-O.	do ...	10 déc. '83	1,000 00	3 déc. '49	10 déc. '83
Surintendance du Nord-O.					
Traité n° 4					
Markle, John A.......... Birtle, Man.	do ...	1er juill.'86	1,200 00	10 juill. '51	1er juill.'86
Jones, William Elias.......... Côté, T. N.-O.	do ...	7 fév. '91	1,200 00	—— '39	7 fév. '91
Campbell, John Joseph...... Cannington Manor, T.N.-O.	do ...	9 juin '86	1,200 00	9 août '59	9 juin '86
McDonald, Allan.......... Broadview, T.N.-O.	do ...	11 mai '77	1,400 00	19 mai '32	11 mai '77
Lash, John Bean.......... Muscowpetung, Régina, T.N.-O.	do ...	9 fév. '86	1,200 00	9 nov. '47	9 fév. '86
Anderson, William.......... Muscowpetung, T.N.-O.	Commis..........	1er fév. '81	720 00	8 avril '28	1er fév. '81
Finlayson, Joseph.......... Kutawa, T.N.-O.	Agent des sauvages....	27 oct. '87	1,000 00	10 avril '30	27 oct. '87

16a—12

MINISTÈRE DES AFFAIRES DES SAUVAGES—SERVICE EXTÉRIEUR.

Territoires du Nord-Ouest, Manitoba et Kéwatin—Fin.

Nom et adresse du bureau de poste.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Surintend'ce du N.-O.—Fin.			$ c.		
Traité n° 4—Fin.					
Carruthers, Henry A. Kutawa, T.N.-O.	Commis	30 déc. '86	800 00	15 juin '57	30 déc. '86
Grant, William Samuel. Indian-Head, T N.-O.	Agent des sauvages	1er juill. '86	1,200 00	8 mai '45	1er juill. '86
McKenzie, Robt. Sutherland. Stobart, T.N.-O.	do	27 oct. '87	1,100 00	22 mai '44	27 oct. '87
Keith, Hilton. Aldina, T.N.-O.	do	16 oct. '86	1,200 00	12 sept. '56	16 oct. '86
Williams, Peter Job. Battleford, T.N.-O.	do	1er juill. '86	1,200 00	12 avril '41	1er juill. '86
McNeill, Alex. James. Battleford, T.N-O.	Commis	31 janv. '88	800 00	10 mars '53	31 janv. '88
Mann, George Gwyne. Lac-aux-Oignons, T N.-O.	Agent des sauvages	14 déc. '86	1,200 00	— nov. '43	14 déc. '86
Carney, John. Lac-aux-Oignons, T.N.-O.	Garde-magasin	5 mars '87	720 00	22 janv. '31	5 mars '87
Ross, John. Pokan, T. N.-O.	Agent des sauvages	5 déc. '91	1,200 00	23 mai '42	5 déc. '91
De Cazes, Chas. Edmonton, T. N.-O.	do	27 janv. '90	1,200 00	11 nov. '45	27 janv. '90
Lake, Arthur Edward. Edmonton, T.N.-O.	Commis	30 déc. '86	720 00	6 nov. '61	30 déc. '86
Clink, Daniel L.	Agent des sauvages	26 juill. '92	1,200 00	11 déc. '41	26 juill. '92
Lucas, Samuel Brigham. Calgary, T.N.-O.	do	1er janv. '86	1,200 00	—— '44	9 oct. '79
Begg, Magnus. Gleichen, T.N.-O.	do	21 sept. '84	1,200 00	20 oct. '53	21 sept. '84
Wilson, James. Macleod, T. N.-O.	do	1er nov. '92	1,100 00	16 fév. '50	1er nov. '92
Girard, Frs-Xavier, M. D. Macleod, T.N.-O.	Médecin	22 mai '88	1,000 00	15 déc. '41	18 mai '83
Nash, Harry H. Macleod, T. N.-O.	Agent des sauvages	21 juin '93	1,000 00		21 juin '93

SÉNAT DU CANADA.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Langevin, Edouard Joseph, N.P.	Greffier du Sénat, maître en chancellerie, caissier et comptable	25 janv. '83	3,400 00	1er oct. '33	4 janv. '65
Boucher, Antoine Alphonse.	Greffier-adjoint, maître en chancellerie et traducteur en chef franç.	1er mai '91	2,500 00	6 fév. '31	1er mai '57
Creighton, James George Aylwin.	Greffier en loi, maître en chancell., commis des comités et trad. angl.	3 mars '82	2,500 00	12 juin '50	3 mars '82
Lauder, Vénerable John S., D.D.C.	Chapelain..................	9 nov. '83	400 00	21 mars '29	9 nov. '83
Stephen, Robert William.....	Premier greffier angl. et greffier des journ. ang.	14 fév. '90	1,800 00	3 août '39	—— '73
Soutter, Alexander Robert...	e greffier angl. et greffier des bills privés.	14 fév. '90	1,650 00	11 juill. '46	1er nov. '74
Young, John Charles.	3e greffier anglais et greffier des affaires de routine, procès-verbaux.	14 fév. '90	1,400 00	29 janv. '52	28 fév. '60
Garneau, Alfred................	Premier traduct. franç.	14 mai '73	2,000 00	20 déc. '36	28 mars '61
Trudel, J. Boutillier............	Traduct'r franç's suppl.	9 juill. '95	1,200 00	25 juin '58	9 juill. '94
LeMoine, J. de St-Denis.....	Sergent-d'armes et greffier du journal franç..	8 juin '87	1,600 00	13 juill. '50	18 mai '69
Garneau, Alfred Léon.........	Greffier-adjoint du journal français.	1er mars '89	950 00	15 janv. '66	1er mars '89
Gibbs, Charles Theophilus...	Aide-comptable.	10 mars '84	1,500 00	28 janv. '47	10 mars '84
Adamson, Agar, Stewart Allan Masterton.	Com. de classe cadette.	14 fév. '90	900 00	25 déc. '65	14 fév. '90
Kimber, Réné Edouard........	Gentilhomme huissier de la Verge Noire.	4 juin '75	†1,350 00	24 déc. '46	4 juin '75
Myrand, Jean-Baptiste.........	Directeur de poste........	20 mars '68	1,400 00	10 oct. '29	7 fév. '59
Dunne, Peter......................	Concierge......	1er sept. '74	‡1,300 00	25 mars '24	16 avril '56
Gilbert, Frederick................	Gardien de la chambre des journaux.	29 avril '91	800 00	24 août '26	23 janv. '56
Rattey, Pierre.......................	Huissier.........	1er nov. '74	900 00	13 juin '32	7 fév. '59
Larose, Joseph....................	Messager du président..	21 avril '87	800 00	19 août '49	—— '65
Pelletier, Joseph Herménégilde.	Gardien du vestiaire...	29 avril '91	700 00	8 avril '50	15 avril '74
Dunne, John........................	Messager de la banque.	10 mars '84	750 00	2 juin '39	— mars '66
Gravelle, André..........	Menuisier....................	9 avril '77	700 00	30 mars '29	—— '66
Ashe, Edward......................	Messager permanent....	13 avril '87	600 00	28 déc. '50	13 avril '87
Lambkin, William Leonard..	do ...	10 juin '87	650 00	3 août '68	10 mars '84
Paquette, Théodule......	do ...	15 fév. '90	600 00	26 oct. '51	7 mars '79
Choquette, Jean Albert.	do ...	6 mai '91	600 00	17 nov. '69	19 fév. '83
Ralph, Arthur Robt. Francis	do ...	6 mai '91	600 00	21 août '54	27 fév. '89

† Résidence, $650. ‡ Résidence, $400.

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA—SERVICE INTÉRIEUR.

Employés de la Chambre des Communes.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
Bourinot, John George, CMG D.D.C., LL.D., D.L.	Greffier de la Chambre.	1er déc. '80	3,400 00	24 oct. '37	—— '68
Smith, Lt.-col. Henry Robert	Sergent-d'armes..........	13 janv. '92	2,400 00	30 déc. '43	1er mai '59
Rouleau, François Fortunat.	Greffier adjoint...........	1er juin '82	2,800 00	4 juill. '49	1er juin '82
Bowie, Henry William......	Sous-sergent-d'armes et commis de 2e classe.	1er juill. '92	1,100 00	10 nov. '62	29 avril '91
	Secrét. de l'Orateur.....	29 avril '91	300 00		

Division principale.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Taylor, Alexander George D	Premier commis..........	1er janv. '87	2,400 00	10 nov. '30	—— '49
Chapleau, Joseph Raoul E...	do	1er janv. '87	2,400 00	28 avril '44	—— '69
Bowles, William Cochrane..	do	1er janv. '88	2,400 00	23 sept. '41	23 fév. '55
MacGillivray, Farquhar......	do	1er juill. '90	2,400 00	4 janv. '33	— juin '54
Taylor, Isaac Bolton..	Commis de 1re classe...	1er juill. '88	1,750 00	20 fév. '30	1er janv. '79
Dalton, James	do ...	1er juill. '88	1,700 00	— uin '40	—— '75
Ouimet, Trefflé..................	do ...	1er sept. '92	1,550 00	26 mars '47	—— '81
Polkinghorne, John A..	Commis de 2e classe....	1er juill. '88	1,400 00	20 avril '44	—— '71
Hartney, Edward Patrick...	Commis de 1re classe et examinateur des bills privés.	1er juill. '88	2,000 00	6 mars '51	11 avril '72
Todd, Walter....................	Commis de 1re classe...	1er juill. '90	1,700 00	6 oct. '56	1er juill '74
Moffat, Robert McGowan D.	Commis de 2e classe.....	1er juill. '85	1,400 00	22 avril '40	— nov. '70
Panet, Louis Charles..........	do ...	24 avril '86	1,400 00	25 mars '62	9 nov. '79
Tassé, Elie........	do ...	1er juill. '92	1,100 00	23 nov. '51	1er janv. '79
King, Robert Powney.........	do ...	1er janv. '86	1,100 00	24 avril '67	1er janv. '86
McLeod, John Hugh...........	Commis de 3e classe....	1er juill. '90	1,000 00	15 sept. '44	13 fév. '79

Division des lois et de la traduction.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
McCord, Frederick Augustus	Greffier en loi.............	26 nov. '90	3,200 00	29 août '56	10 mars '84
Mignault, Pierre Basile.......	Greffier adjoint en loi et premier commis...	21 mars '94	1,850 00	30 sept. '54	14 mars '94
Coursolles, Toussaint Gédéon.	Premier commis..........	1er juill. '85	2,400 00	1er oct. '32	— juin '57
Hayes, Finn Barr....	do	1er juill. '90	2,400 00	7 nov. '30	26 fév. '58
Genand, Joseph Auguste....	Commis de 1re classe...	1er juill. '85	1,800 00	19 déc. '39	— août '65
Fréchette, Léonard Achille..	do ...	1er juill. '85	1,800 00	13 oct. '47	— mars '74

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA—SERVICE INTÉRIEUR.

DIVISION DES LOIS ET DE LA TRADUCTION—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c		
Laframboise, Louis	Commis de 1re classe	1er juill. '85	1,800 00	10 juill. '48	1er oct. '76
Desaulniers, D. L	do	1er juill. '85	1,800 00	21 août '53	1er janv. '81
Demers, François-Xavier	Commis de 2e classe	1er juill. '85	1,400 00	28 fév. '46	—— '84
Perrin, Emery	do	1er juill. '85	1,400 00	13 déc. '43	—— '79
Quéry, Elie	do	1er juill. '85	1,400 00	12 oct. '49	— fév. '74
Loucks, H. H	do	1er mai '91	1,400 00	16 août '34	1er mai '91

DIVERS.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Chamberlain, D. C	Comptable	12 déc. '92	1,900 00	22 juill. '38	12 déc. '92
Clarke, Charles Edward	Commis de 1re classe	1er avril '92	1,550 00	28 sept. '49	1er déc. '84
Cameron, Douglas Winder	Commis de 2e classe	12 déc. '92	1,200 00	9 fév. '62	12 déc. '92
Scott, Lockburn Bertie	Commis de 3e classe	1er avril '93	850 00	21 janv. '62	1er avril '93
Cairns, William	do	1er juill. '87	1,000 00	9 avril '49	8 fév. '77
Dubé, Wilfred	do	20 juill. '85	1,000 00	18 mai '68	—— '82
Macdonell, Harry Percy	do	8 avril '86	1,000 00	14 juin '61	1er mai '80
Robidoux, Narcisse	Commis de 2e classe	1er juill. '93	1,200 00	—— '55	—— '80
Stansfeld, Joshua	Commis de 1re classe	1er juill. '88	1,800 00	19 juill. '49	—— '69
Lemieux, François-Xavier L.	Commis de 3e classe	1er juill. '85	1,000 00	12 juin '52	— fév. '79
Deacon, John L	do	1er déc. '91	750 00	30 avril '54	1er déc. '91

DÉPARTEMENT DU SERGENT-D'ARMES.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Dubé, Lucien	Messager en chef et concierge.	— mars '74	1,300 00	30 sept. '42	— mars '74
Turgeon, Narcisse	Aide-messager et concierge.	1er juill. '82	1,000 00	31 mars '45	—— '59
Smith George	Messager de la banque.	1er juill. '86	700 00	11 nov. '43	21 sept. '67
Asselin, Joseph Emile	Messager	— mai '68	700 00	3 mai '54	— mai '68
Lizotte, Agappit	do	— oct. '76	600 00	—— '27	— oct. '76
Craig, Robert	do	1er avril '87	650 00	1er mai '29	— fév. '76
Boudreault, George André	Messager du greffier	1er mai '81	700 00	23 déc. '62	— mars '73
Hugg, Claire	Messager	20 juill. '85	700 00	22 avril '59	— avril '72
Lafranchise, L	do	1er juill. '87	700 00	2 juill. '25	— fév. '63

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA—SERVICE INTÉRIEUR.

DÉPARTEMENT DU SERGENT-D'ARMES—Fin.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
			$ c.		
George, Charles	Messager	12 mars '94	530 00	6 mars '68	12 mars '94
Patry, Joseph	do	1er juill.'94	430 00	29 juill. '45	1er mars '79
Sinclair, James	Charpentier	—— '60	700 00	3 mars '29	—— '60
Holder, George	Gardien de nuit	1er juill. '86	650 00	1er août '39	— fév. '79
Boyce, John	do	1er avril '93	600 00	12 juin '48	1er avril '93
Stewart, Charles	Portier	1er avril '95	300 00	5 nov. '58	12 fév. '80

DIVISION DES IMPRESSIONS DU PARLEMENT.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
Polkinghorne, John A.	Greffier du com. mixte des impressions.	1er mars '92	300 00	20 avril '44	—— '71
Clarke, Charles Edward	Surint. de l'impression des documents de la session du parlement.	1er mars '92	300 00	28 sept. '49	1er déc. '84
Scott, Lockburn Bertie	Aide-correcteur d'épreuves.	— avril '94	200 00	21 janv. '62	....
Botterell, Edward	Distributeur des documents imprimés.	—— '69	1,800 00	11 mai '34	—— '56
Botterell, Henry Alfred	Aide-distributeur, commis de 2e classe	1er juill. '93	1,150 00	23 fév. '59	—— '79
Boulet, Napoléon	Distributeur au bur. des impressions.	—— '90	1,400 00	27 oct. '47	12 fév. '63
Wiltshire, John	Messager permanent	—— '85	800 00	12 sept. '47	—— '84

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

Nom.	Emploi actuel.	Date.	Appointements.	Date de la naissance.	Date de la première nomination.
DeCelles, Alfred Duclos	Bibliothécaire général.	6 août '85	3,200 00	15 août '43	12 fév. '80
Griffin, Martin Joseph	Bibliothécaire du parlement.	6 août '85	3,200 00	7 août '47	6 août '85
Todd, Alfred Hamlyn	Commis de 1re classe	1er juill. '85	1,800 00	25 oct. '51	1er avril '69
Sylvain, Louis Phillipe	do	27 nov. '89	1,650 00	2 oct. '45	1er mai '78
MacCormac, Michael Connolly.	Commis de 2e classe	27 nov. '85	1,400 00	29 sept. '55	14 mars '83
Thayne, E. Stewart	do	27 nov. '89	1,200 00	6 mai '36	14 nov. '79
Smith, John	Commis de 3e classe	27 nov. '85	1,000 00	20 janv. '42	2 mars '85
Martin, Charles Alphonse	do	27 nov. '89	500 00	9 nov. '56	27 nov. '89
Gilmour, Thos. Chalmers	do	5 sept. '91	550 00	6 nov '50	5 sept. '91
Casault, Louis Joseph	Messager en chef et gardien.	1er fév. '72	900 00	9 mai '38	1er fév. '56
Dunlop, James Henderson	Messager	1er fév. '77	700 00	13 mai '45	1er fév. '72
Lynton, Thos. Chas. Wm.	do	27 nov. '85	500 00	26 nov. '43	1er janv.'85
Beaudry, J. Albert	do	1er juill. '87	500 00	14 oct. '67	1er juill '87

ANNEXE No I.



CHAPITRE 17.

(Statuts revisés du Canada.)

Acte concernant le service civil du Canada.

(*Tel qu'amendé par* 51 *V.*, *c.* 12 ; 52 *V.*, *c.* 12 ; 55-56 *V.*, *c.* 14 ; 57-58 *V.*, *c.* 18, *et* 58-59 *V.*, *cc.* 14 *et* 15) A.D. 1886.

SA Majesté, par et avec l'avis et le consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète ce qui suit :—

TITRE ABRÉGÉ.

1. Le présent acte peut être cité sous le titre : *Acte du service civil.* 48-49 V., c. 46, art. 1. Titre abrégé.

DÉFINITIONS.

2. Dans le présent acte, à moins que le contexte n'exige une interprétation différente,— Définitions.

(*a.*) L'expression " chef d'un département " signifie le ministre de la Couronne qui préside alors au département ; " Chef."

(*b.*) Les expressions " député," " sous-chef," ou " sous-chef du département," signifient le député du ministre de la Couronne qui préside au département, et elles comprennent aussi " l'auditeur général " dans tous les cas où cette signification n'est pas incompatible avec ses pouvoirs et devoirs en vertu de l'*Acte du revenu consolidé et de l'audition.* 48-49 V., c. 46, art. 2 " Sous-chef."

CONSTITUTION DU SERVICE CIVIL.

3. Pour les fins du présent acte, le service civil se compose de toutes les classes d'employés, ailleurs que dans les territoires du Nord-Ouest, dans les différents ministères du gouvernement exécutif du Canada et dans le bureau de l'auditeur général, ou sous leur contrôle, énumérées et comprises dans les annexes A et B du présent acte, nommés soit par le Gouverneur en conseil ou autre autorité compétente avant le premier jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-deux, soit par la suite de la manière prescrite par l'*Acte du service civil* alors en vigueur,—et de tels fonctionnaires et employés dans les territoires du Nord-Ouest remplissant des charges qui, si elles étaient occupées dans toute autre partie du Canada, les assujétiraient aux dispositions du présent acte, et qui seront placées sous son opération par le Gouverneur en conseil. 48-49 V., c. 46, art. 3. De qui se composera le service civil. Quant aux territoires du Nord-Ouest.

Deux divisions.

4. Le service est partagé en deux divisions :—

Division intérieure.

La première division, ou division administrative intérieure, comprend les employés des classes mentionnées dans l'annexe A, qui font partie du personnel administratif à Ottawa et du bureau de l'auditeur général ;

Division extérieure.

La seconde division, ou division administrative extérieure, comprend les employés des classes mentionnées dans l'annexe B, et qui remplissent leurs fonctions autrement que dans le personnel administratif à Ottawa. 48-49 V., c. 46, art. 4.

Règlements par le Gouverneur en conseil.

5. Le Gouverneur en conseil pourra en tout temps établir des règles et règlements généraux, non incompatibles avec les dispositions du présent acte, au sujet de la nomination et de la promotion des employés du service civil et de tout ce qui s'y rattache. 48-49 V., c. 46, art. 5.

Le Gouverneur en conseil fixera le nombre des employés.

6. Le Gouverneur en conseil fixera de temps à autre le nombre d'officiers, premiers commis, commis, messagers et autres employés nécessaires au service des divers ministères dans chaque division du service civil ; mais le montant collectif des appointements et salaires de chaque ministère ne devra en aucun cas dépasser le crédit voté par le parlement à cet effet :

Si le nombre en est alors trop grand

2. Si le nombre des employés alors attachés à un ministère, dans l'une ou l'autre de ses divisions, est plus élevé que le nombre d'employés attribué à ce ministère, ainsi que par le présent prescrit, le Gouverneur en conseil nommera les personnes qui devront remplir les différents emplois ; les autres seront des employés surnuméraires de la classe dans laquelle ils seront portés, qui n'auront droit à aucune augmentation de salaire, et qui resteront dans cette position jusqu'à ce qu'ils soient promus de la manière par le présent prescrite, ou qu'ils cessent d'être employés. 48-49 V., c. 46, art. 6.

7. Abrogé par 51 V., c. 12, art. 1.

BUREAU D'EXAMINATEURS.

Bureau des examinateurs des aspirants à des emplois dans le service : nomination et fonctions.

8. Il sera institué par le Gouverneur en conseil, au besoin, un bureau d'examinateurs, qui, pour les fins du présent acte, sera, comme il l'est ci-après, appelé " le Bureau," et qui se composera de trois membres. Ce Bureau examinera tous les aspirants à des emplois dans le service civil, et délivrera des certificats de capacité à ceux qui seront reconnus admissibles, suivant les règlements que le Gouverneur en conseil autorisera pour la gouverne du Bureau. 48-49 V., c. 46, art 8 :

2. Le Gouverneur en conseil pourra nommer une personne qui sera greffier du Bureau, à des appointements n'excédant pas sept cents piastres par année. Salaire du greffier.

3. Chaque membre du Bureau recevra des appointements n'excédant pas quatre cents piastres par année, que fixera le Gouverneur en conseil. 52 V., c. 12, art. 1. Et des membres du bureau.

4. Les membres du Bureau recevront, lorsqu'ils vaqueront à leur travail, tels frais de voyage que le Gouverneur en conseil fixera : Frais de voyage.

5. Les personnes choisies par le Bureau pour l'aider à faire les examens recevront une rémunération qui sera fixée par le Gouverneur en conseil et qui n'excédera pas cinq piastres par jour : Rétribution des examinateurs adjoints.

6. Les réunions du Bureau auront lieu aux époques que le Gouverneur en conseil prescrira, et ses délibérations seront régies par des règlements qu'il établira au besoin : Réunions et délibérations du Bureau.

7. Le Bureau sera sous le contrôle du Secrétaire d'Etat. 48-49 V., c. 46, art. 8. Contrôle.

9. Le Bureau pourra se procurer l'aide de personnes ayant acquis de l'expérience dans l'éducation de la jeunesse en Canada, et, avec cette aide, il tiendra ou fera tenir des sessions périodiques d'examen pour les admissions au service civil, dans les cités d'Halifax, de Saint-Jean, N.-B., de Charlottetown, de Québec, de Montréal, d'Ottawa, de Toronto, d'Hamilton, de London, de Winnipeg, de Victoria, et en tels autres endroits qui seront désignés par le Gouverneur en conseil. Qui pourra être employé comme examinateur adjoint. Il ne sera pas nécessaire de tenir chaque session à tous ces endroits ; mais les époques et les lieux où se tiendront les examens seront déterminés, de temps à autre, par le Gouverneur en conseil. Tenue des sessions d'examen. Autant que possible, les examens se feront par écrit, et les dépenses qu'ils entraîneront seront soldées sur les crédits préalablement votés par le parlement à cet effet. 48-49 V., c. 46, art. 9. Dépenses comment soldées.

2. Lorsque le Bureau sera convaincu qu'il a été commis quelque irrégularité ou manœuvre frauduleuse à un examen tenu par lui ou par quelque personne députée par lui pour le tenir, il pourra citer devant lui, par un instrument signé du président ou du président suppléant du Bureau, et pourra interroger, sous serment ou affirmation, toute personne qu'il croira être en mesure de rendre témoignage au sujet de cette irrégularité ou manœuvre frauduleuse. Enquête sur les irrégularités commises aux examens. Assignation de témoins.

(*a*) Si la personne ainsi citée ne comparaît pas aux temps et lieu indiqués en cet instrument, le président ou le président suppléant du Bureau sera revêtu de tous les pouvoirs qui sont conférés à un juge de paix par l'article 582 du "Code Criminel, 1892," dans le cas où une personne citée à comparaître manque d'obéir à la citation. Pouvoir de contraindre à comparaître.

A rendre témoignage sous serment et à produire des pièces.

(*b*) Lorsqu'une personne comparaissant en obéissance au dit instrument ou à la suite d'un mandat décerné en vertu du paragraphe (*a*) du présent article, refusera de prêter serment, ou, après avoir prêté serment, refusera de répondre aux questions qui lui seront posées, ou refusera ou omettra de produire les documents qu'il lui sera enjoint de produire, sans présenter, dans aucun de ces cas, une excuse valable de ce refus ou omission, le président ou le président suppléant du bureau sera revêtu de tous les pouvoirs qui sont conférés dans les cas semblables à un juge de paix par l'article 585 du "Code Criminel, 1892;" et si cette personne, lorsqu'elle sera ramenée à l'audience ajournée, refuse encore de faire ce qui est exigé d'elle, le président ou le président suppléant aura les mêmes pouvoirs que ceux conférés à un juge de paix par le dit article 585 dans le même cas, et pourra les exercer réitérativement jusqu'à ce que cette personne consente à faire ce qui est exigé d'elle.

Prestation du serment.

3. Tout serment ou toute affirmation à faire pour les fins de cet interrogatoire pourra être prêté ou faite entre les mains de tout membre du Bureau.

Le nom de la personne impliquée sera retranché de la liste.

4. Si l'enquête démontre que quelqu'un a été impliqué dans quelque manœuvre frauduleuse ou s'est rendu coupable d'infraction aux règlements faits en vertu de l'article trente et un du présent acte, le Bureau en fera rapport au Secrétaire d'Etat, qui pourra alors faire retrancher le nom de cette personne de la liste des candidats admis.

Punition de la supposition de personne.

5. Quiconque, à un examen tenu en vertu du présent acte, se fera passer pour un autre, ou emploiera ou engagera un autre à se faire passer pour lui-même, ou permettra qu'il le fasse, sera coupable de contravention au présent acte et passible, sur conviction sommaire, d'un emprisonnement de six mois au plus, ou d'une amende de deux cents piastres au plus, et, s'il est employé au service civil, il en sera destitué.

Punition de ceux qui reçoivent ou fournissent illégalement des bulletins d'examen.

6. Quiconque se procurera subrepticement d'un imprimeur ou de quelque autre personne, et quiconque, sans autorisation, fournira à une autre personne quelque bulletin des matières d'examen ou quelque autre document se rattachant à l'examen, comme susdit, sera coupable de contravention au présent acte et passible, sur conviction sommaire, d'un emprisonnement, avec ou sans travaux forcés, de six mois au plus, ou d'une amende de deux cents piastres au plus, et s'il est employé au service civil, il en sera destitué; et aucune de ces personnes ne pourra ensuite se présenter à aucun examen ultérieur. 51 V., c. 12, art. 2; 58-59 V., c. 14, art. 1.

NOMINATIONS ET APPOINTEMENTS.

10. Sous réserve de toute disposition contraire du présent acte,— Conditions des nominations.

(*a*) Les nominations à des emplois dans le service civil se feront sous bon plaisir, et personne ne sera nommé ni promu à un emploi au-dessous de celui de sous-chef de département, avant d'avoir subi l'examen nécessaire et fait le stage ci-dessous mentionné ; Durant bon plaisir et après examen.

(*b*) Nul ne sera nommé à un emploi dans la première division, ou division administrative intérieure du service civil, autre que celui de sous-chef, comme stagiaire ou autrement, qui sera âgé de plus de trente-cinq ans, ou qui n'aura pas atteint l'âge de quinze ans révolus, dans le cas d'un chargeur, emballeur ou trieur, ou dix-huit ans révolus dans d'autres cas. 58-59 V., c. 15, art. 1. Limites d'âge.

11. Les sous-chefs de département seront nommés par le Gouverneur en conseil et resteront en charge durant son bon plaisir ; mais chaque fois que ce plaisir sera exercé dans le sens de la destitution d'un sous-chef de département, un exposé des raisons qui l'auront motivée sera soumis aux deux chambres du parlement dans les quinze premiers jours de la session alors suivante. 48-49 V., c. 46, art. 11. Nomination des sous-chefs durant bon plaisir.

2. Il y aura un sous-chef pour chaque département, et nul employé ne sera élevé au grade de sous-chef, sauf lorsqu'il surviendra une vacance ou lorsqu'un nouveau département sera créé par le parlement ; mais rien de contenu au présent ne préjudiciera aux personnes qui ont jusqu'ici été promues au grade de sous-chef. 51 V., c. 12, art. 3. Sous-chefs de départements.

12. Les appointements des sous-chefs seront déterminés par le Gouverneur en conseil, suivant les devoirs et la responsabilité attachés à leurs départements respectifs : le minimum des appointements d'un sous-chef sera de trois mille deux cents piastres, et le maximum de quatre mille piastres. 48-49 V., c. 46, art. 12. Appointements. Minimum. Maximum.

13. Le sous-chef de chaque département sera chargé, sous la direction du chef du département, de surveiller et diriger les autres employés, commis et serviteurs du département ; il aura le contrôle général des affaires du département et exercera les autres fonctions qui lui seront assignées par le Gouverneur en conseil. 48-49 V., c. 46, art. 13. Devoirs et pouvoirs des sous-chefs.

14. En l'absence du sous-chef, un premier commis désigné par le chef du département remplira les fonctions de sous-chef, à moins qu'un arrêté du conseil ne prescrive qu'elles seront remplies autrement ; il y aura dans le bureau Qui remplira leurs fonctions en leur absence.

de l'auditeur général un premier commis qui agira pour l'auditeur général en tout temps durant son absence. 48-49 V., c. 46, art. 14.

Premiers commis.

15. Nul emploi de premier commis dans un département ne sera créé autrement que par arrêté du conseil, après que—

Conditions de la création de cet emploi.

(*a*) Le sous-chef du département aura fait rapport qu'un tel officier est nécessaire pour le bon accomplissement du service dans son département, rapport dans lequel il donnera les raisons qui motivent sa conclusion ;

Approbation du chef, etc.

(*b*) L'approbation du chef du département aura été donnée à ce rapport ; et—

(*c*) Le parlement aura voté les appointements attribués à l'emploi. 48-49 V., c. 46, art. 15.

Appointements.

16. Le minimum des appointements des premiers commis sera de mille huit cents piastres, avec augmentation annuelle de cinquante piastres jusqu'à ce qu'ils atteignent le chiffre de deux mille quatre cents piastres. 48-49 V., c. 46, art. 16.

Commis de première classe ; création de l'emploi.

17. Nul emploi de commis de première classe ne sera créé autrement que par arrêté du conseil, passé sur le rapport du sous-chef du département approuvé par le chef du département, exposant les raisons qui motivent la création de cet emploi, et après que le parlement aura voté les appointements qui lui sont attribués. 48-49 V., c. 46, art. 17.

Appointements.

18. Le minimum des appointements d'un commis de première classe sera de quatorze cents piastres par année, avec augmentation annuelle de cinquante piastres jusqu'à ce qu'ils atteignent un maximum de dix-huit cents piastres. 48-49 V., c. 46, art. 18.

Commis de seconde classe ; création de l'emploi.

19. Nul emploi de commis de seconde classe ne sera créé autrement que par arrêté du conseil, passé sur le rapport du sous-chef du département approuvé par le chef du département, exposant les raisons qui motivent la création de cet emploi, et après que le parlement aura voté les appointements qui lui sont attribués. 48-49 V., c. 46, art. 19.

Appointements.

20. Le minimum des appointements d'un commis de seconde classe sera de onze cents piastres par année, avec augmentation de cinquante piastres tous les ans jusqu'à ce qu'ils atteignent un maximum de quartorze cents piastres. 48-49 V., c. 46, art. 20.

21. Abrogé par 58-59 V., c. 15, art. 2.

22. Abrogé par 58-59 V., c. 15, art. 2.

23. Abrogé par 58-59 V., c. 15, art. 2.

24. Les appointements d'un commis, lors de sa nomination ou de sa promotion dans une classe quelconque, commenceront au minimum de cette classe. 58-59 V., c. 15, art. 3. Echelle des appointements

25. Les appointements des fonctionnaires, commis et employés mentionnés à l'annexe B du présent acte, seront réglés sur l'échelle qu'elle établit, et les appointements des fonctionnaires, commis et employés de la seconde division, ou division extérieure de départements autres que ceux des Douanes, du Revenu de l'intérieur et des Postes, seront, sans préjudice des dispositions de tout acte y relatif, fixés dans tous les cas par le Gouverneur en conseil. 48-49 V., c. 46, art. 25. Les appointements seront réglés d'après l'annexe B.

26. Aucun officier, commis ou employé ne recevra d'augmentation d'appointements ou de salaire autrement que par arrêté en conseil passé sur le rapport du sous-chef, approuvé par le chef du département, exposant que cet officier, commis ou employé mérite cette augmentation : Conditions des augmentations d'appointements.

2. L'augmentation d'appointements de tout officier, commis ou employé autorisée par le présent acte, pour l'année alors courante, pourra être suspendue par le chef du département pour cause de négligence de devoirs ou pour inconduite, et elle pourra être subséquemment rétablie par le même chef, mais sans rappel. 48-49 V., c. 46, art. 26. Suspension et réintégration de l'augmentation.

27. L'augmentation d'appointements sera payable à compter du premier jour du trimestre officiel qui suivra immédiatement la date à laquelle, par ses états de service, le commis ou autre employé en faveur duquel cette augmentation est recommandée sera apte à la recevoir : Quand l'augmentation sera payable

2. Dans les cas d'avancement, l'augmentation d'appointements sera payable à dater du jour que l'avancement aura lieu. 48-49 V., c. 46, art. 27. Et en cas d'avancement.

28. Nuls appointements ne seront payés à aucun employé du service civil dont la nomination ou l'avancement, ou dont l'augmentation d'appointements, après le premier jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-deux, n'auront pas eu lieu de la manière prescrite par l'acte du service civil en vigueur lors de cette nomination, promotion ou augmentation. 48-49 V., c. 46, art. 28. Les nominations devront avoir été faites suivant la loi.

EXAMENS

29. Sauf les prescriptions du présent acte à ce contraires, nulle nomination ne sera faite dans l'une ou l'autre division Pas de nomination sans examen

du service civil, à moins que la personne nommée n'ait subi un examen de deux genres :—

Examen préliminaire.

Le premier, ou examen "préliminaire," lui permettant d'être nommée aux emplois suivants :—

Messager.
Chargeur,
Trieur,
Emballeur,
Facteur de ville,
Agent du transfert des malles,
Facteur boîtier,
Préposé des arrivages,
Sous-inspecteur des poids et mesures, et—

A tels autres emplois de grades inférieurs qui seront déterminés par le Gouverneur en conseil ;

Examens d'aptitudes.

Le second examen, ou celui "d'aptitudes," lui permettant d'être nommée aux emplois suivants :—

Commis de deuxième classe dans la première division ;

Commis de troisième classe, préposé du débarquement et garde-clefs dans la seconde division, service des douanes ;

Commis de troisième classe et agent d'accise, dans la seconde division, service du revenu de l'intérieur ;

Commis de troisième classe, courrier sur chemins de fer et paquebots, et aux emplois de la seconde division, service des postes ;

Le candidat peut subir les deux examens.

Mais rien dans le présent article n'empêchera l'aspirant de subir les deux examens s'il le désire. 48-49 V., c. 46, art. 29 ; 58-59 V., c. 15, art. 4.

Conditions d'admission aux examens.

30. Personne ne sera admis, soit à l'examen préliminaire, soit à l'examen d'aptitudes, s'il n'a prouvé au Bureau—

Age.

(*a*) Qu'à l'époque fixée pour cet examen, s'il a lieu pour un emploi auquel il peut être nommé après avoir subi l'examen préliminaire avec succès, il aura quinze ans révolus, et, dans les autres cas, qu'il aura dix-huit ans révolus, et, s'il se présente pour la division administrative intérieure, qu'il ne sera pas alors âgé de plus de trente-cinq ans ;

Santé.

(*b*) Qu'il n'a aucune infirmité ou maladie physique qui pourrait l'empêcher de bien remplir les devoirs de son emploi ;

Mœurs.

(*c*) Que ses mœurs le rendent propre à être employé dans le service. 48-49 V., c. 46, art. 30 ; 58-59 V., c. 15, art. 5.

Règlements concernant les examens.

31. Les examens préliminaires et d'aptitudes ne se feront qu'une fois par année et dans le mois de novembre, d'après des règlements, non incompatibles avec le présent acte, qui seront au besoin établis par le Gouverneur en conseil et publiés en anglais et en français dans la *Gazette du Canada.*

2. Les élèves diplômés du Collège militaire Royal et de toute université en Canada seront exempts des examens d'aptitudes. 51 V., c. 12, art. 5.

32. Les examens seront libres à toutes les personnes qui fourniront les preuves exigées par le présent acte sous le rapport de leur âge, de leur santé et de leurs vie et mœurs, et qui se conformeront aux règlements établis sous son autorité, sur paiement des droits fixés par le Gouverneur en conseil ; et les examens prescrits par le présent acte se feront en langue anglaise ou française, au choix de l'aspirant. 48-49 V., c. 46, art. 32. (Modifié par 51 V., c. 12, art. 6.)

Examens libres pour tous.

Honoraires.

Dans l'une ou l'autre langue.

33. Avis de chaque examen à faire en vertu du présent acte, pour admission au service civil, sera publié en anglais et en français dans la *Gazette du Canada* pendant un mois au moins avant la date fixée pour l'examen. 48-49 V., c. 46, art. 23. (Modifié par 51 V., c. 12, art. 7.)

Avis des examens.

34. Immédiatement après chaque examen, une liste de ceux qui auront justifié des qualités et aptitudes requises sera dressée et publiée dans la *Gazette du Canada.* 48-49 V., c. 46, art. 34.

Liste à préparer par les examinateurs.

NOUVELLES NOMINATIONS.

35. Chaque fois qu'il deviendra nécessaire de faire une nomination dans quelqu'une des classes dans lesquelles l'admission est par le présent acte subordonnée à un examen d'aptitudes, il sera fait rapport de cette nécessité au chef du département par le sous-chef, et si ce rapport est approuvé par le chef du département, et après que les appointements à payer auront été votés par le parlement, le chef du département choisira sur les listes des aspirants possédant les qualités requises, dressées par le Bureau, et soumettra au Gouverneur en conseil, pour le stage, le nom d'une personne apte à remplir l'emploi vacant :

Rapport à faire avant une nomination

Choix des candidats.

2. La personne ainsi choisie ne sera nommée à un emploi permanent qu'après avoir fait un stage d'au moins six mois :

Durée du stage.

3. Le chef ou le sous-chef du département pourront, en tout temps pendant la durée du stage, renvoyer tout commis ou employé nommé dans son département. 48-49 V., c. 46, art. 35.

Renvoi pendant le stage.

36. Nul commis stagiaire ne restera dans un département pendant plus d'une année, à moins qu'à la fin de l'année, ou plus tôt, le sous-chef ne signifie au chef du département, par écrit, qu'il considère le commis capable de remplir les devoirs de l'emploi dans le département :

Rapport du sous-chef sur ses capacités.

S'il est renvoyé.

2. S'il est renvoyé, le chef du département fera rapport au Gouverneur en conseil des raisons qui ont motivé ce renvoi, et il sera alors choisi un autre commis de la même manière pour le remplacer ; et le chef du département décidera si le nom de la personne renvoyée sera rayé de la liste comme manquant d'aptitudes pour le service en général, ou si on lui accordera un autre essai. 48-49 V., c. 46, art. 36.

Si l'emploi exige des connaissances spéciales.

37. Lorsque le sous-chef d'un département où une vacance se sera produite, représentera par un rapport, pour les raisons y énoncées,—

(*a*) Que les connaissances nécessaires pour l'office ou l'emploi vacant sont entièrement ou partiellement professionnelles ou techniques ;

(*b*) Qu'aucun des employés attachés au service du département ne possède les connaissances voulues ; et—

(*c*) Qu'il serait de l'intérêt public de dispenser entièrement ou partiellement, à l'égard de cette vacance, de l'examen exigé par le présent acte ;

Comment se feront les nominations aux vacances dans ce cas.

Le Gouverneur en conseil pourra, sans égard aux conditions d'âge, si le chef du département approuve le rapport, choisir et nommer la personne qui sera jugée la plus apte à remplir la vacance, pourvu qu'elle passe tel examen que recommandera le rapport ; et le choix se fera dans le corps du service civil, s'il s'y trouve quelque employé propre à remplir l'emploi. 48-49 V., c. 46, art. 37.

Nomination sans examen en certains cas.

2. Les maîtres de poste des cités et les inspecteurs des bureaux de poste,—les inspecteurs, percepteurs et agents du service préventif attachés au ministère des Douanes,—les inspecteurs des poids et mesures,—les sous-percepteurs et les agents du service préventif attachés au ministère du Revenu de l'intérieur, pourront être nommés sans examen et sans égard aux règles par le présent acte établies pour les promotions. 52 V., c. 12, art. 2 ; 57-58 V., c. 15, art. 6.

3. Abrogé par 58-59 V., c. 15, art. 6.

Vacances dans le bureau de l'auditeur général.

38. S'il survient une vacance dans le bureau de l'auditeur général, le rapport exigé au sujet de cette vacance sera fait au ministre des Finances et Receveur général. 48-49 V., c. 46, art. 38.

PROMOTIONS.

Examens pour promotion.

39. Nulle promotion dans l'une ou l'autre division du service civil ne se fera sans un examen spécial, d'après les règlements qu'établira le Gouverneur en conseil. 48-49 V., c 46, art. 39.

Matières de l'examen.

2. Sous réserve de toute disposition contraire du présent acte, cet examen se fera une fois par année seulement dans le mois de mai et portera sur les matières qui seront détermi-

nées de temps à autre pour chaque département par le Gouverneur en conseil, et sur les matières qui, sur le rapport du sous-chef du département dans lequel doit se faire la promotion, approuvé par le chef du département, seront soumises au Bureau comme les plus propres à servir d'épreuve pour constater les aptitudes des aspirants à l'emploi vacant. 51 V., c. 12, art. 8.

3. Lorsque la vacance à remplir par promotion existera dans la division intérieure, les employés de la division extérieure qui, lors de leur première nomination, avaient plus de trente-cinq ans, ne seront pas admis à l'examen. 48-49 V., c.46, art.39. *Dans la division intérieure.*

4. Quant aux avocats, procureurs, ingénieurs civils ou militaires, officiers d'artillerie dans le ministère de la Milice, les architectes, dessinateurs, et arpenteurs, lorsqu'ils seront employés ou chercheront à obtenir de l'avancement dans la ligne de leur profession, et dans le cas des agents d'accise de classe spéciale cherchant de l'avancement dans le ministère du Revenu de l'intérieur, ils pourront être dispensés de l'examen à la suite d'un rapport du sous-chef, approuvé par le chef du département, portant que cet examen n'est pas nécessaire. 51 V., c. 12, art. 8. *Certains hommes de professions pourront être dispensés des examens.*

5. Ces examens ne seront pas nécessaires pour la réadmission ou la promotion des agents d'accise qui auront, avant le premier jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-deux, subi les examens prescrits par le département pour la classe spéciale du service de l'accise. 48-49 V., c. 46, art. 39. *Exceptions pour les agents d'accise.*

40. Une fois par année, et pas plus tard que le quinzième jour de mars, le sous-chef de chaque département fera et soumettra au Bureau, par l'entremise du Secrétaire d'Etat, l'estimation du nombre des vacances qui devront probablement se produire pendant l'année suivante, dans la première division dans les classes de— *Une estimation devra être faite une fois par année.*

(*a.*) Premiers commis ;
(*b.*) Commis de première classe ;
(*c.*) Commis de seconde classe. 51 V., c. 12, art. 9.

2. A ce nombre ainsi estimé sera ajouté tel autre nombre que le sous-chef du département croira nécessaire pour compenser les décès, maladies ou autres cas fortuits: *Additions.*

3. Il sera fait en même temps une estimation semblable du nombre des vacances qui devront probablement se produire dans la seconde division, et qui pourront être remplies par promotion : *Dans la seconde division.*

4. Les nombres ainsi estimés seront ceux en vue desquels auront lieu les examens pour promotion prescrits par le présent acte. 48-49 V., c. 46, art. 40. *Usage de l'estimation.*

41. Avis de chaque examen pour promotion dans le service sera donné en français et en anglais dans la *Gazette du Canada*, au moins un mois avant que l'examen n'ait lieu, et *Avis des examens.*

cet avis mentionnera le nombre probable des promotions à faire dans chaque classe et chaque division. 48-49 V., c. 46, art. 41.

Comment seront remplies les vacances dans les grades supérieurs.

42. Sous réserve de toute disposition contraire du présent acte, lorsqu'une vacance se produira dans les classes supérieures de l'une ou de l'autre division, le chef du département choisira sur la liste des aspirants à la promotion qui auront passé l'examen, celui qui lui paraîtra le plus propre à la remplir, en tenant dûment compte des fonctions spéciales attachées à cet emploi, de la capacité et des aptitudes que les aspirants auront respectivement montrées à leur examen, et de leurs antécédents dans le service. 48-49 V., c. 46, art. 42 (modifié par 51 V., c. 12, art. 10).

L'avancement est sujet à un stage.

43. Toute promotion ainsi faite sera sujette à un stage de six mois au moins ; mais en tout temps durant la première année, le chef du département pourra refuser l'employé promu, ou bien celui-ci pourra être définitivement accepté en tout temps durant la seconde période de six mois après son avancement.

Cas de renvoi.

2. Si celui qui est ainsi choisi est refusé, il reprendra l'emploi qu'il occupait auparavant. 48-49 V., c. 46, art. 43.

Nouveau choix.

44. Lorsqu'un employé qui aura été avancé à l'essai sera refusé, le chef du département en choisira un autre, pour le remplacer, parmi ceux des aspirants dont les noms resteront encore sur les listes dressées par le Bureau, qui auront justifié de leurs capacités. 48-49 V., c. 46, art. 44.

Fonctions du stagiaire, par qui remplies.

45. Pendant le temps qu'un employé fera le stage exigé pour son avancement, les fonctions qu'il remplissait auparavant seront, s'il est nécessaire, confiées à une personne choisie à cet effet par le chef du département. 48-49 V., c. 46, art. 45.

Permutation d'employés sans examen.

46. L'échange d'emplois entre deux employés de départements différents ou de divisions différentes du même département, et la nomination à un emploi vacant dans un département par le transfert d'un employé d'une autre division du même département ou d'un autre département, pourront être autorisés par le Gouverneur en conseil, sans que ces employés aient à subir d'examen ; mais cet échange ou ce transfert sera fait sans augmentation d'appointements d'aucun des employés permutants ou transférés, et on ne transférera d'une division extérieure à une division intérieure aucun employé qui sera entré dans le service après l'âge de trente-cinq ans. 48-49 V., c. 46, art. 46.

Condition.

EMPLOYÉS SURNUMÉRAIRES ET TEMPORAIRES.

Emploi de surnuméraires en certains cas.

47. Lorsque, par suite d'un surcroît temporaire d'ouvrage, ou pour toute autre cause, il deviendra nécessaire de se procurer l'aide d'employés temporaires dans quelque branche de la première ou de la seconde division, le Gouverneur en conseil pourra, sur le rapport du sous-chef du département, approuvé par le chef du département, disant que cette aide est nécessaire, autoriser l'emploi de tel nombre de commis, copistes, messagers, chargeurs, emballeurs ou trieurs qu'il faudra pour expédier l'ouvrage du département. 58-59 V., c. 15, art. 7.

Examen des employés temporaires nommés à l'avenir.

47*a*. Les commis surnuméraires maintenant employés pourront continuer de l'être lors même qu'ils n'auraient pas subi d'examen, à tel salaire par jour, n'excédant pas la rémunération qu'ils reçoivent actuellement, que le Gouverneur en conseil fixera ; mais, sauf comme susdit, personne ne pourra être employé comme commis ou copiste temporaire à moins qu'il n'ait passé l'examen d'aptitudes requis par l'*Acte du service civil*, et personne ne pourra être employé comme messager, chargeur, emballeur ou trieur, à moins qu'il n'ait passé l'examen préliminaire prescrit par le dit acte. 58-59 V., c. 15, art. 8.

Continuation de l'emploi des surnuméraires.

47*b*. Toute personne ainsi employée pourra continuer de l'être en vertu d'un arrêté en conseil rendu sur le rapport du sous-chef, approuvé par le chef du département, disant qu'il est nécessaire qu'elle continue d'être employée ; mais aucun emploi temporaire ne donnera à qui que ce soit droit à une nomination à titre permanent, ou à la continuation de son emploi temporaire. 58-59 V., c. 15, art. 9.

Rémunération.

47*c*. La rémunération des employés temporaires sera comme il suit :—

Commis ou copiste temporaires.

(*a*.) Dans le cas d'un commis ou copiste temporaire, au taux de pas plus de quatre cents piastres par année au début, et, en sus, au taux de vingt-cinq piastres par année pour chaque sujet facultatif, n'excédant pas deux, sur lequel il aura passé l'examen avant sa nomination, les sujets facultatifs, pour les fins du présent article, étant la tenue des livres, la sténographie et l'usage du clavigraphe ; et

Messagers, etc.

(*b*.) Dans le cas d'un messager, chargeur, emballeur ou trieur temporaire, au taux de pas plus de trois cents piastres par année au début ;

Proviso : augmentation si l'emploi se continue.

Pourvu, néanmoins, qui si l'emploi est constant, le taux de la rémunération puisse être accru de temps à autre, par sommes de pas plus de trente piastres en une même année, jusqu'à un maximum de six cents piastres par année dans le cas d'un commis ou copiste temporaire, ou à un maximum de cinq cents piastres dans le cas d'un messager, chargeur, emballeur ou trieur temporaire, cette augmentation ne devant être accordée que sur un arrêté en conseil rendu à la suite

du rapport du sous-chef du département, approuvé par le chef du département, disant que la personne en faveur de qui cette augmentation est recommandée y a droit et la mérite. 58-59 V., c. 15, art. 10.

Vote spécial des fonds.

47*d*. Les personnes employées en vertu des quatre articles qui précèdent ne seront payées que sur les fonds spécialement votés par le parlement à cette fin. 58-59 V., c 15, art. 11.

SECRÉTAIRES PARTICULIERS.

Secrétaires particuliers des chefs.

48. Tout membre du service civil pourra être nommé secrétaire particulier du chef d'un département et pourra recevoir, en sus de ses appointements, une somme n'excédant pas six cents piastres par année pendant qu'il remplira cette charge :

Les appointements doivent être votés.

2. Il ne sera payé d'appointements à aucun secrétaire particulier, à moins que le montant n'en ait été voté par le parlement. 48-49 V., c. 46, art. 48.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES.

Congé annuel.

49. Le chef d'un département, et en son absence le sous-chef de ce département, pourra accorder à chaque officier, premier commis, commis ou autre employé, des vacances n'excédant pas trois semaines chaque année ; et tout officier, commis ou employé, soit de la première, soit de la seconde division, prendra ces vacances à l'époque de l'année que le chef ou le sous-chef du département désignera :

En cas de maladie

2. En cas de maladie, ou pour toute autre raison qui lui paraîtra suffisante, le Gouverneur en conseil pourra accorder à tout officier, premier commis, commis ou autre employé un congé n'excédant pas douze mois. 48-49 V., c. 46, art. 49.

Droit de suspension des employés.

50. Le chef d'un département, et en son absence le sous-chef de ce département, pourra,—

(*a*) Suspendre l'exercice des fonctions ou le paiement des appointements de tout officier ou employé coupable d'inconduite ou de négligence dans l'accomplissement de ses devoirs ;

Réintégration.

(*b*) Faire cesser cette suspension ; mais aucun employé ne recevra d'appointements ou salaire pour le temps durant lequel il aura été suspendu :

Rapport à faire.

2. Chaque fois que le sous-chef d'un département suspendra un employé de ses fonctions, il en fera rapport au chef du département. 48-49 V., c. 46, art. 50.

Pas de rémunération supplémentaire.

51. Il ne sera payé d'appointements cumulatifs ou de rémunération supplémentaire d'aucune nature quelconque à aucun sous-chef, officier ou employé du service civil du Canada, ni à aucune autre personne employée au service public à titre permanent. 51 V., c. 12, art. 12.

2. (Abrogé par 51 V., c. 12, art. 13.)

3. Lorsque l'absence d'un officier ne résulte pas de son emploi à d'autres fonctions par le gouvernement, de vacances ou d'un congé, ou d'une maladie attestée par un médecin légalement autorisé à pratiquer et désigné par le Gouverneur en conseil à cet effet, ses appointements pour chaque jour d'absence seront déduits de ses appointements du mois. 48-49 V., c. 46, art. 51.

Déduction sur les appointements pour absence non autorisée.

52. Les paiements de deniers à des employés permanents, à part les appointements, qui doivent être faits sous l'empire du présent acte, et spécialement mentionnés dans le budget soumis au parlement, n'auront lieu que par autorisation du Gouverneur en conseil. 48-49 V., c. 46, art. 52.

Certains paiements ne se feront qu'en vertu d'un arrêté du conseil.

53. Tout fonctionnaire, commis ou employé qui se sera démis de son emploi pourra, sans examen, en vertu d'un arrêté en conseil, rentrer dans le service avec le même traitement et dans la classe où il était employé lors de sa démission, pourvu qu'il y ait des fonds disponibles pour le paiement de son traitement. 48-49 V., c. 46, art. 53.

Employés démissionnaires qui désirent rentrer au service.

54. Rien dans le présent acte ne préjudiciera aux appointements ou émoluments d'aucun sous-chef de département, officier, commis ou employé dans le service civil du Canada et nommé le ou avant le premier jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-deux, tant qu'il restera en charge, et rien dans le présent acte ne modifiera aucuns des appointements ou émoluments accordés et fixés par aucun acte en vigueur à la date ci-dessus mentionnée dans le présent article. 48-49 V., c. 46, art. 54.

Les appointements actuels resteront les mêmes qu'à présent.

55. Nulle disposition du présent acte ne dérogera au pouvoir du Gouverneur en conseil de déplacer ou destituer tout sous-chef, officier, commis ou employé ; mais nul sous-chef, officier, commis ou employé dont la nomination est à titre permanent ne sera destitué autrement que sur l'autorisation du Gouverneur en conseil. 48-49 V., c. 46, art. 55.

Pouvoir du Gouverneur en conseil de déplacer ou destituer.

56. Il sera tenu dans chaque département et dans le bureau de l'auditeur général au siège du gouvernement, et dans chaque bureau de la seconde division, un livre ou des livres qui seront appelés " Livres de Présence " ; ces livres seront tenus dans la forme que déterminera le Gouverneur en conseil, et chaque officier, commis et employé de ce bureau ou département s'y inscrira à telles heures qui seront fixées par le Gouverneur en conseil. 48-49 V., c. 46, art. 56.

Livre de présence à tenir.

57. Les sous-chefs des départements et tous les officiers, premiers commis, commis, messagers, trieurs et emballeurs

Serments que prêteront

certains employés et autres. du service civil, s'ils ne l'ont déjà fait, et tout sous-chef, officier, premier commis, commis, messager, trieur ou emballeur nommé à l'avenir, devront, avant qu'aucun traitement ne leur soit payé, prêter et souscrire le serment d'allégeance et un serment suivant la formule de l'annexe C du présent acte, ou tel autre serment prescrit par quelque autre acte à la même fin :

Additions aux serments en certains cas. 2. En ce qui concerne le greffier du Conseil privé et tous les officiers, commis et employés sous son contrôle, et dans le cas de tout officier, commis ou employé de qui le Gouverneur en conseil exigera ce complément, les mots contenus dans l'annexe D du présent acte seront ajoutés au serment là où se trouvent les astérisques dans la formule de serment de l'annexe C :

Par le greffier du Conseil privé. 3. Le greffier du Conseil privé de la Reine pour le Canada prêtera et souscrira ces serments devant le Gouverneur général ou quelqu'un nommé par lui pour les faire prêter.

A Ottawa. 4. A l'égard des personnes demeurant ou appelées à demeurer en la cité d'Ottawa, elles prêteront et souscriront les serments devant le greffier du Conseil privé.

Ailleurs. 5. Dans les autres cas, les serments pourront être prêtés et souscrits devant un juge de paix ou quelque autre autorité compétente, qui en transmettra les actes au greffier du Conseil privé.

Il en sera tenu registre. 6. Le greffier du Conseil privé tiendra registre de tous ces serments. 48-49 V., c. 46, art. 57.

Rapport annuel par le secrétaire d'Etat. **58.** Le secrétaire d'Etat soumettra au parlement, dans les quinze premiers jours de chaque session, un rapport des délibérations du Bureau des examinateurs, en vertu du présent acte, durant l'année précédente, lequel rapport comprendra une copie des programmes d'examen, un exposé de tous les examens faits et du nombre des aspirants qui se seront présentés à chaque examen, et les noms des aspirants heureux, ainsi que les règles et règlements établis durant l'année, en vertu des dispositions de l'article cinq du présent acte :

Liste des nominations, etc. 2. Le secrétaire d'Etat soumettra au parlement, de la même manière, une liste de tous les noms et appointements des personnes nommées ou promues dans le service civil durant la même année, en spécifiant la charge à laquelle chacune aura été nommée ou promue. 48-49 V., c. 46, art. 58.

Liste annuelle des employés à soumettre au parlement. **59.** Le secrétaire d'Etat fera imprimer chaque année une liste qui sera appelée la "Liste du service civil du Canada," de toutes les personnes employées dans les différents départements du service civil, ainsi que de celles employées dans les deux chambres du parlement, le premier jour de juillet alors dernier, indiquant les dates de leurs nominations et

promotions, respectivement, leur âge, leur grade dans le service, et leurs appointements ; et il soumettra cette liste au parlement dans les quinze premiers jours de chaque session. 48-49 V., c. 46, art. 59.

60. Toute personne qui, au premier jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-deux, était au service ou à l'emploi du gouvernement du Canada ou de quelqu'un de ses départements, et qui depuis y a été constamment employée, pourra, nonobstant toute disposition de l'*Acte du service civil*, être nommée à tout emploi dans le service civil, sans égard à son âge et sans être obligée de subir l'examen préliminaire ou d'aptitudes prescrit par le dit acte, sauf cependant les règlements qui seront faits par le Gouverneur en Conseil ou par le chef d'un département, prescrivant des examens pour nomination ou promotion dans le service civil ; et toute telle personne pourra aussi, nonobstant toute disposition du dit acte, être temporairement maintenue dans le service public. Nominations ou promotions sans examen.

2. Toutes nominations de ces personnes, et tous paiements de leurs appointements faits jusqu'ici, sont par le présent légalisés et ratifiés. Rétroactivité.

3. Aucune nomination ou promotion ne sera faite en vertu des dispositions du présent article après le premier jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-seize. 58-59 V., c. 15, art. 13. Temps limité.

ANNEXE A.

(*a*) Sous-chefs de département.

(*b*.) Officiers exerçant une profession spéciale ou possédant des connaissances techniques spéciales.

(*c*.) Premiers commis.

(*d*.) Commis de première classe

(*e*.) Commis de seconde classe. 58-59 V., c. 15, art. 12.

ANNEXE B.

Tous les officiers, commis et employés ci-dessous énumérés, ainsi que les autres employés de grades inférieurs qui seront désignés par arrêtés en conseil.

DOUANES.

	Echelle des Appointements.
Inspecteurs	$1,600 à 2,500
Percepteurs	300 à 4,000
Contrôleurs	1,200 à 2,400
Premiers commis	1,200 à 2,000
Commis	400 à 1,200

	Echelle des Appointements.
Premiers préposés du débarquement	800 à 1,200
Préposés du débarquement	400 à 1,000
Jaugeurs	600 à 1,200
Garde-clefs en chef	800 à 1,200
Garde-clefs	400 à 800
Surveillants des arrivages	800 à 1,000
Préposés des arrivages	400 à 600
Emballeur en chef	500 à 600
Emballeurs	300 à 500
Messagers	200 à 500
Estimateurs	800 à 2,000
Aides-estimateurs	600 à 1,500

51 V., c. 12, art. 14.

REVENU DE L'INTÉRIEUR.

Inspecteur en chef	$2,800
Inspecteurs	$1,600 à 2,500
Percepteurs	500 à 2,200
Sous-percepteurs	400 à 1,500
Commis (comptables)	600 à 1,400
Agents d'accise de la classe spéciale, (premiers commis chargés de la surveillance des distilleries)	1,400 à 1,600
Agents d'accise de la classe spéciale autres que les précédents	1,200
Agents d'accise des 1re, 2me et 3me classes.	600 à 1,000
Agents d'accise stagiaires	500
Messagers	200 à 500

Une somme n'excédant pas deux cents piastres par année pourra être ajoutée au salaire des agents d'accise de la classe spéciale chargés de faire la visite des manufactures importantes. 52 V., c. 12, art. 3.

POSTES.

Inspecteurs des postes.

Inspecteur en chef	$2,800
1ère classe, au début	2,200
Après 10 années de service	2,400
" 20 " "	2,600
2ème classe, au début	2,000
Après 10 années de service	2,200
" 20 " "	2,400

Sous-inspecteurs des postes

Au début, $1,200, avec une augmentation annuelle de $50 jusqu'à un maximum de $1,600.

L'échelle des appointements des commis des bureaux des inspecteurs des postes sera la même que celle des commis employés dans les bureaux de poste des cités. 48-49 V., c. 46.

Courriers sur chemins de fer.

—	Au début.	Après 2 années de service dans l'une des classes de courriers sur chemins de fer.	Après 5 années de service dans l'une des classes de courriers sur chemins de fer.	Après 10 années de service dans l'une des classes de courriers sur chemins de fer.
	$	$	$	$
Premiers commis	1,000	1,200	1,350	1,500
1ère classe	720	800	880	960
2me classe	600	640	720	800
3me classe	480	520	560	640

En sus de leurs appointements réguliers, les courriers sur chemins de fer recevront une allocation n'excédant pas un demi-centin par mille parcouru par eux dans l'exercice de leurs fonctions dans les wagons-poste, et une allocation supplémentaire d'un demi-centin par mille ainsi parcouru par eux entre dix heures du soir et six heures du matin.

Maîtres de poste des cités.

1re classe.	—Si les perceptions dépassent		$250,000	$4,000
2e id.	Si elles sont de	$200,000 à	250,000	3,750
3e id.	id. de	150,000 à	200,000	3,500
4e id.	id. de	100,000 à	150,000	3,250
5e id.	id. de	80,000 à	100,000	2,800
6e id.	id. de	60,000 à	80,000	2,400
7e id.	id. de	40,000 à	60,000	2,200
8e id.	id. de	20,000 à	40,000	2,000
9e id.	id. n'atteignent pas		20,000	1,400

à $1,800, suivant que le maître général des Postes décidera. Ces appointements ne devront jamais être accompagnés d'allocations, commissions ou revenants-bons d'aucune sorte.

Sous-maîtres de poste.

1re classe.	—Si les perceptions dépassent		$80,000	$2,000
2e id.	Si elles sont de	$60,000 à	80,000	1,800
3e id.	id. de	40,000 à	60,000	1,600
4e id.	id. de	20,000 à	40,000	1,400
5e id.	id. n'atteignent pas		20,000	1,100

à $1,400, suivant que le maître général des Postes décidera. 52 V., c. 12, art. 3.

Commis des bureaux de poste des cités.

3e classe, $400, avec augmentation annuelle de $40 jusqu'à $800.

2me classe, $900, avec augmentation annuelle de $50 jusqu'à $1,200.

1re classe, composée de commis ayant, dans tous les cas, des fonctions spéciales à remplir et des appointements fixes, que le maître général des Postes déterminera, mais aucun traitement ne sera au-dessous de $1,200 ou au-dessus de $1,500

Surintendant des facteurs de ville, n'excédant pas $800.

Agents du transfert des malles, $400, avec augmentation annuelle de $40 jusqu'à un maximum de $600.

Facteurs de ville, messagers, facteurs-boîtiers et chargeurs, de $360 à $600, au moyen d'augmentations annuelles de $30.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

Inspecteurs des pénitenciers.

Même échelle que pour les inspecteurs des postes. 48-49 V., c. 46, annexe B.

ANNEXE C.

"Je (*A. B.*), jure solennellement et sincèrement de remplir
" fidèlement et honnêtement les devoirs que m'impose mes
" fonctions de et de ne demander
" ni recevoir de sommes d'argent, de services, de récom-
" penses ou quoi que ce soit, directement ou indirectement,
" pour ce que j'ai fait ou pourrai faire dans l'accomplisse-
" ment des devoirs de ma charge, excepté mes apointements
" ou ce qui pourra m'être accordé par la loi ou par un arrêté
" du Gouverneur en conseil. * * * * Ainsi Dieu me
" soit en aide." 48-49 V., c. 46, annexe C.

ANNEXE D.

(*A la suite des astérisques dans l'annexe C.*)

" Et de ne révéler ou faire connaître, sans y être dûment
" autorisé, quoi que ce soit dont j'aurai eu connaissance dans
" l'exercice de mes fonctions comme (*selon le cas*)." 48-49 V.,
c. 46, annexe D.

INDEX ANALYTIQUE

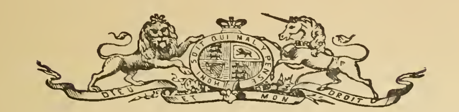
DE

L'ACTE DU SERVICE CIVIL.

(Statuts Revisés, chap. 17.)

Tel que modifié par les Actes 51 V. c. 12, 52 V. c. 12, 55-56 V. c. 14, 57-58 V. c. 18 et 58-59 V. cc. 14-15.

ANNEXE N° 2.



CHAPITRE 18.

(Statuts Revisés.)

(Modifié par 56 V., c. 12.)

Acte concernant les pensions de retraite des employés du service civil du Canada. A. D. 1886

SA Majesté, par et avec l'avis et le consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète ce qui suit :

TITRE ABRÉGÉ.

1. Le présent acte peut être cité sous le titre : *Acte des pensions du service civil.* 46 V., c. 8, art. 18. Titre abrégé.

APPLICATION DE L'ACTE.

2. Sont compris dans le service civil et le constituent, pour les fins du présent acte,— Le service civil se composera :—

(*a*) Tous les fonctionnaires, commis et employés, dans les différents départements du gouvernement exécutif ou sous le contrôle de ces départements, qui reçoivent des appointements annuels et à qui l'*Acte du service civil* est applicable ; De ceux auxquels s'applique l'acte du service civil.

(*b*) Tous les fonctionnaires, commis et employés de la seconde division, ou division extérieure du service civil, que désignera, de temps à autre, le Gouverneur en conseil et auxquels l'*Acte du service civil* n'est pas applicable, et qui reçoivent des appointements annuels et sont employés en une qualité reconnue ; De certains employés du service extérieur.

(*c*) Les employés et serviteurs permanents du Sénat, de la Chambre des Communes et de la bibliothèque du parlement, lesquels seront, pour les fins du présent acte, censés faire partie du service civil, sous réserve des droits et privilèges de l'une et de l'autre chambre en tout ce qui concerne la nomination ou la révocation de leurs employés et serviteurs ; Des employés du Sénat et des Communes.

(*d*) Toutes les personnes qui contribuent actuellement au fonds de retraite ; Des contribuables au fonds.

De certaines autres personnes.

(*e*) Toutes les personnes auxquelles le présent acte est, par quelque autre acte, déclaré s'appliquer. 46 V., c. 8, art. 1.

Le c. 18 des S R.C. ne s'appliquera pas à certains employés nommés à l'avenir.

(*f.*) Nonobstant tout ce qu'il contient ou tout ce que contient tout autre acte, les dispositions de l'*Acte des pensions du service civil*, chapitre dix-huit des Statuts Revisés, ne s'appliqueront à aucune personne qui sera nommée à un emploi dans aucune division du service civil du Canada, après la sanction du présent acte, dont l'âge dépassera, lors de cette nomination, quarante-cinq ans. 56 V., c. 12, art. 2.

PENSIONS DE RETRAITE.

Conditions de la pension.

3. Le Gouverneur en conseil pourra accorder à toute personne qui aura été employée en une qualité reconnue dans le service civil pendant dix ans ou plus, et qui aura atteint l'âge de soixante ans, ou qu'une infirmité corporelle rendra incapable de continuer convenablement l'exercice de ses fonctions, une pension de retraite basée sur le traitement annuel moyen qu'elle aura reçu pendant les trois dernières années, et n'excédant pas les taux suivants, savoir :—

Quotité de la pension.

(*a*) Si cette personne a servi dix ans et moins de onze, une pension annuelle de dix cinquantièmes du dit traitement moyen, et si elle a servi onze ans et moins de douze, une pension annuelle de onze cinquantièmes de ce traitement, et ainsi de suite, en ajoutant toujours un cinquantième du traitement moyen pour chaque année de service de plus, jusqu'au terme de trente-cinq ans, alors qu'une pension annuelle de trente-cinq cinquantièmes pourra lui être accordée ; mais il n'y sera rien ajouté pour des services de plus de trente-cinq ans de durée ;

Maximum pour 35 ans.

Les interruptions de service ne comptent pas

(*b*) Si les services n'ont pas été continus, la période ou les périodes d'interruption ne seront pas comptées, et l'arrêté en conseil rendu dans ce cas sera déposé sur le bureau des chambres du parlement pendant la session en cours ou à la session alors prochaine. 46 V., c. 8, art. 2.

Le Gouverneur en conseil peut ajouter à la durée effective des services en cas de capacités spéciales.

4. Dans le cas d'une personne entrée dans le service civil après l'âge de trente ans, à raison de certaines capacités ou connaissances spéciales, soit professionnelles ou autres, requises pour l'emploi qu'elle a reçu et qui ne s'acquièrent pas ordinairement dans le service public, le Gouverneur en conseil pourra ajouter au nombre effectif d'années de service de cette personne tel autre nombre d'années, n'excédant pas dix, qu'il paraîtra juste de lui accorder pour les raisons énoncées dans l'arrêté en conseil rendu à son égard ; et ce nombre d'années additionnel sera réputé faire partie de la durée de service sur laquelle se calculera la pension de retraite de cette personne ; et en pareil cas, l'arrêté en conseil sera déposé sur le bureau des chambres du parlement pendant la session en cours ou à la session alors prochaine. 46 V., c. 8, art. 3.

5. La mise à la retraite d'un employé du service civil sera précédée d'une enquête que fera le Conseil du Trésor pour s'assurer,— Enquête préliminaire par le Conseil du Trésor.

(*a*) Si la personne dont on propose la retraite y est admissible aux termes du présent acte; et—

(*b*) Si sa mise à la retraite doit être avantageuse au service, et conséquemment est de l'intérêt public; ou—

(*c*) Si elle est devenue nécessaire par suite de l'infirmité mentale ou physique de l'employé.

2. Aucun membre du service civil ne sera mis à la retraite à moins que le Conseil du Trésor n'ait fait rapport qu'il peut y être admis aux termes du présent acte, et que sa mise à la retraite est de l'intérêt public. 46 V., c. 8, art. 4. Rapport du Conseil.

6. Il sera fait sur le traitement de chaque employé du service civil à qui le présent acte est applicable, à titre de contribution aux allocations de retraite ci-dessus mentionnées, une retenue au taux de trois et demi pour cent par année sur ces appointements ou ce salaire, si leur chiffre est de six cents piastres ou plus, et de trois pour cent par année si leur chiffre est inférieur à six cents piastres, cette retenue devant être versée au crédit d'un fonds appelé le "Fonds n° 2 des pensions du service civil," auquel il sera ajouté par le gouvernement, chaque année, une somme suffisante pour en porter le montant à un chiffre égal à celui des annuités probablement payables sur ce fonds, ainsi que ci-après mentionné, à ceux qui y contribuent, d'après une estimation ou évaluation basée sur la table de mortalité H. M. de l'Institut des Actuaires de la Grande-Bretagne et un taux d'intérêt de six pour cent par année; mais la retenue ne se fera que pendant les trente-cinq premières années de service. 46 V., c. 8, art. 5, et 56 V., c. 12, art. 3. Retenues sur les traitements. Fonds spécial. Proviso.

7. L'entière allocation de retraite ne sera accordée qu'aux employés qui auront été assujétis à la retenue pendant dix ans ou plus,—la pension de tout employé qui n'aura pas subi cette retenue, ou qui l'aura subie pendant moins de dix ans, étant sujette à une diminution de un pour cent pour chaque année au-dessous de dix pendant laquelle il n'aura pas subi la retenue; toutefois, la pension des employés qui se retireront du service à l'avenir ne sera point diminuée à raison de ce qu'ils n'auront pas subi la retenue susmentionnée, une ou plusieurs années durant, après avoir accompli leurs trente-cinq premières années de service. 46 V., c. 8, art. 6. La pension entière ne sera accordée qu'après 10 ans de retenue. Diminution pour période de contribution moindre. Exception.

8. La retraite sera obligatoire pour tout employé à qui sera offerte l'allocation de retraite susmentionnée, et l'offre de cette allocation ne sera point considérée comme impli- La retraite sera obligatoire.

quant aucun blâme contre la personne à qui elle sera faite ; nul ne sera non plus regardé comme ayant un droit absolu à une pareille allocation, mais elle sera seulement accordée en considération des fidèles et bons services rendus pendant l'espace de temps sur lequel elle sera calçulée :

Et accordée pour bons services.

2. Rien dans le présent acte ne sera censé amoindrir ou diminuer le droit du Gouverneur en conseil de révoquer ou destituer d'un emploi dans le service civil. 46 V., c. 8, art. 7.

Droit de destitution maintenu.

9. Si le chef d'un département fait rapport, à l'égard d'un employé dans son département qui est sur le point d'être mis à la retraite pour une cause autre que la mauvaise santé ou l'âge, que ses services n'ont pas été satisfaisants, le Gouverneur en conseil pourra accorder à cet employé, suivant qu'il le jugera à propos, une allocation de retraite moindre que celle à laquelle, sans cela, il aurait eu droit. 46 V., c. 8, art. 8.

Pension moindre en cas de rapport défavorable par le chef.

10. Si un employé auquel s'applique le présent acte est contraint, par quelque infirmité mentale ou physique, de quitter le service civil avant d'avoir complété le temps exigé pour qu'il soit admis à la pension, le Gouverneur en conseil pourra lui allouer une gratification n'excédant pas un mois de traitement pour chaque année de services rendus ; et si cet employé est ainsi contraint de se retirer avant ce temps-là, par suite d'une blessure grave reçue par lui, sans qu'il y ait eu de sa faute, dans l'exercice de ses fonctions publiques, le Gouverneur en conseil pourra lui allouer soit une gratification n'excédant pas trois mois de traitement pour chaque deux années de service, soit une pension n'excédant pas le cinquième de son traitement moyen des trois années alors dernières. 46 V., c. 8, art. 9.

Gratification quand le droit à la pension n'est pas acquis

Et en cas de blessures corporelles reçues au service.

11. Si un employé auquel s'applique le présent acte est révoqué, par suite de la suppression de son emploi opérée en vue d'améliorer l'organisation du département auquel il appartient, ou si on le révoque ou le retire d'emploi en vue d'obtenir plus d'efficacité ou d'effectuer une économie dans le service civil, le Gouverneur en conseil pourra lui accorder telle gratification ou telle pension de retraite qui le dédommagera équitablement de la perte de son emploi, sans excéder celle à laquelle il aurait eu droit s'il se fût retiré pour cause d'infirmité mentale ou physique d'une nature permanente, en ajoutant dix ans à la durée effective de ses services. 46 V., c. 8, art. 10.

Cas de suppression d'emploi, de réduction du personnel, etc.

12. Toute personne en jouissance d'une pension de retraite, âgée de moins de soixante ans, et qu'aucune infirmité physique ou mentale ne rend incapable, pourra être appelée à remplir, dans toute partie du Canada, tout office

Les pensionnaires de moins de 60 ans peuvent être rappelés au service.

ou emploi public que ses services antérieurs l'ont rendue apte à exercer, et qui ne sera pas inférieur, sous le rapport du grade ou des émoluments, à celui qu'elle a quitté ; et si elle refuse ou néglige de le faire, elle perdra ses droits à la pension. 46 V., c. 8, art. 11.

13. Les services rendus, en une qualité reconnue, dans les départements du gouvernement exécutif ou les bureaux de la législature d'une des provinces actuellement comprises dans la Confédération du Canada, avant que cette province en soit devenue partie intégrante, par toute personne qui, subséquemment, est entrée dans le service civil, seront comptés dans le calcul de son temps d'activité pour l'application du présent acte. 46 V., c. 8, art. 12.

Les services rendus avant la Confédération sont comptés.

14. Dans tous les cas de doute, le Gouverneur en conseil pourra, par un règlement général ou spécial, déterminer à quelles personnes sont ou ne sont pas applicables les dispositions du présent acte, et à quelles conditions et comment celles-ci seront appliquées à un certain cas ou à une certaine catégorie de cas. 46 V., c. 8, art. 13.

Pouvoir discrétionnaire du Gouverneur en conseil.

15. La pension de retraite à laquelle auront droit toutes les personnes à qui le présent acte devient applicable sera imputable et payable sur le dit fonds 56 V., c. 12, art. 4.

Paiement des pensions.

RAPPORT DES MISES A LA RETRAITE.

16. Le ministre des Finances et Receveur général présentera au parlement, dans les quinze jours à compter du commencement de chacune de ses sessions, un état complet des retraites et des allocations de retraite dans le service civil pendant l'année, relatant le nom et le grade de chaque employé mis à la retraite ou retiré, son traitement, son âge, la durée de ses services, l'allocation qui lui aura été accordée en se retirant d'emploi, la cause de sa mise à la retraite, et si la vacance a été ensuite remplie, et, dans le cas affirmatif, si elle l'a été par promotion ou par une nomination nouvelle, et les appointements du nouvel employé, et aussi un relevé indiquant l'état de situation du dit fonds au trentième jour de juin précédent. 46 V., c. 8, art. 15, et 56 V., c. 12, art. 5.

Etat annuel à communiquer au parlemnet.

INDEX ANALYTIQUE

DE

L'ACTE DES PENSIONS DU SERVICE CIVIL.

(Statuts Revisés, chap. 18, et 56 V., ch. 12.)

ANNEXE N° 3



56 VICTORIA.

CHAP. 13.

Acte concernant l'Assurance du service civil par l'Etat.

[*Sanctionné le* 1er *avril* 1893.]

SA Majesté, par et avec l'avis et le consentement du Sénat et de la Chambre des Communes du Canada, décrète ce qui suit :—

1. Le présent acte peut être cité sous le titre : *Acte d'assurance du service civil.* Titre abrégé

2. Dans le présent acte, à moins que le contexte ne l'exige autrement, l'expression " ministre " signifie le ministre des Finances et Receveur général. " Ministre " défini.

3. Le ministre pourra passer contrat avec toute personne à qui s'applique l'*Acte des pensions du service civil*, ou qui sera à l'avenir nommée à un emploi permanent dans l'une ou l'autre division du service public du Canada, pour le paiement d'une certaine somme de deniers à faire à la mort de cette personne. Contrats d'assurances autorisés.

2. Tout tel contrat est ci-après appelé " contrat d'assurance ; " la personne passant ce contrat avec le ministre est appelée " l'assuré ; " et le montant dont le paiement sera ainsi convenu est appelé " la somme assurée." Définitions.

4. Si l'assuré est un homme marié ou un veuf avec enfants, le contrat d'assurance sera fait au bénéfice de son épouse ou de son épouse et de ses enfants, ou de son épouse et de quelqu'un ou plusieurs de ses enfants, ou de ses enfants seulement, ou de quelqu'un ou plusieurs d'entre eux ; et si le contrat d'assurance est fait au bénéfice de plus d'un, l'assuré pourra partager entre eux la somme assurée selon qu'il le jugera à propos. Partage de l'assurance si l'assuré est marié ou veuf avec enfants

Partage si l'assuré n'est pas marié.

5. Si l'assuré n'est pas marié, le contrat d'assurance sera fait au bénéfice de sa future épouse, ou de sa future épouse et ses futurs enfants, et l'assuré pourra partager la somme assurée entre eux selon qu'il le jugera à propos ; mais si, à l'expiration du contrat, il n'est pas encore marié, ou s'il est devenu veuf et n'a pas d'enfants, la somme assurée formera partie de sa succession.

Forme du partage.

6. Tout partage fait en vertu des deux articles précédents pourra se faire dans le contrat d'assurance même, ou au moyen d'une déclaration qui y sera inscrite au verso ou annexée et signée par l'assuré.

"Enfants" définis.

7. Lorsqu'il sera dit dans un contrat d'assurance, ou dans une déclaration y inscrite ou annexée, que le contrat d'assurance est fait au bénéfice de l'épouse et des enfants en général, ou des enfants en général, de l'assuré, sans indiquer leurs noms, le mot "enfants" signifiera alors tous les enfants de l'assuré, indistinctement, vivants à l'époque de sa mort, qu'ils soient d'une même femme ou de différentes femmes.

Part d'une personne décédant avant l'assuré.

8. Lorsqu'un partage aura été fait ainsi qu'il est dit ci-dessus et que l'une ou plusieurs des personnes en faveur desquelles le partage aura été fait décéderont durant la vie de l'assuré, celui-ci pourra, par un instrument écrit au verso du contrat d'assurance ou y annexé, déclarer que les parts précédemment afférentes aux personnes ainsi décédées reviendront à l'épouse et aux enfants de l'assuré, ou à l'un ou plusieurs d'entre eux, selon qu'il le jugera à propos ; et à défaut de cette déclaration, les parts afférentes aux personnes ainsi décédées reviendront au survivant ou aux survivants de ces personnes par parts égales s'il y en a plus d'une ; et si toutes les personnes qui auront ainsi droit décèdent durant la vie de l'assuré, la somme assurée tombera dans la succession de l'assuré et en fera partie.

S'il n'est pas fait de partage.

9. S'il n'est pas fait de partage de la somme assurée ainsi que ci-dessus prévu, toutes les personnes intéressées seront censées y avoir droit par parts égales.

Le ministre peut refuser d'assurer.

10. Le ministre pourra refuser de passer un contrat d'assurance dans tous les cas où, à son avis, il y aura des raisons suffisantes pour justifier son refus.

Tables à préparer.

11. Le ministre fera dresser des tables fixant les primes à payer par les assurés au ministre comme considération de ces contrats d'assurance, et aussi toutes autres tables nécessaires pour la mise à exécution des dispositions du présent acte.

Base des tables.

2. Ces tables seront basées sur la table de mortalité H. M. de l'Institut des Actuaires e la Grande-Bretagne, et sur un

taux d'intérêt de six pour cent par année, sans rien allouer pour les dépenses.

3. Ces tables seront dressées de manière que la prime à payer pour obtenir un contrat d'assurance puisse l'être en un seul paiement, ou par versements annuels, semestriels, trimestriels ou mensuels, et soit la vie durant de l'assuré ou pendant un temps limité. Primes, comment payables.

12. Le minimum et le maximum des sommes payables au décès de l'assuré, pour lesquelles il pourra être passé un contrat en vertu du présent acte, seront de mille piastres et de deux mille piastres respectivement. Montant de l'assurance limité.

13. Tout employé qui demandera une assurance devra fournir avec sa demande un certificat de médecin, dressé d'après une formule prescrite par le ministre. Certificat de médecin.

14. Le Gouverneur en conseil pourra en tout temps établir des règlements pour les fins suivantes en vertu du présent acte :— Règlements par le Gouverneur en conseil.

(*a.*) Pour régler le mode et la forme des contrats ;

(*b.*) Pour prescrire la manière de prouver l'âge et l'identité. et l'existence ou le décès des personnes ;

(*c.*) Pour prescrire le mode de paiement des sommes de deniers au sujet des contrats d'assurance ;

(*d.*) Pour dispenser de l'obligation de produire la vérification d'un testament ou des lettres d'administration, soit en général, soit dans toute classe particulière de cas ;

(*e.*) Pour prescrire les comptes à tenir et le mode de leur tenue ;

(*f.* Pour déterminer d'avance les cas ou les classes de cas où des contrats d'assurance pourront être abandonnés et où il pourra être payé une somme déterminée pour cet abandon, ou un contrat d'assurance libéré ou acquitté émis en remplacement, et pour prescrire la manière dont ces sommes ou le montant de l'assurance acquittée seront déterminés ;

(*g.*) Pour tout autre objet pour lequel il sera jugé à propos de faire des règlements pour la mise à exécution du présent acte.

15. Dans le cas où quelque personne à qui s'applique maintenant l'*Acte des pensions du service civil* profiterait de l'avantage offert par le présent acte, une retenue au taux de trois pour cent par année sera faite sur le traitement de cette personne à titre de contribution aux allocations de retraite prescrites par le dit acte, cette retenue devant remplacer celle qui est actuellement payable en vertu de l'article six du dit acte. Paiement supplémentaire si l'assuré est assujéti au c. 18 des S.R.C.

16. Les dispositions du présent acte seront mises à exécution par le personnel du département des Finances, sous la direction et surveillance du surintendant des assurances. Surintendant des assurances.

Rapport annuel.

17. Le dit surintendant devra, dans les trois mois qui suivront le trentième jour de juin de chaque année, dresser pour le ministre un état indiquant le montant reçu comme primes durant les douze mois finissant au dit trentième jour de juin, pour tous les contrats d'assurance passés avant la dite date, et le montant de toutes les sommes payées à leur égard durant la même période de temps, le nombre des nouveaux contrats faits depuis l'état précédent, et le chiffre total de ces contrats, ainsi que tous autres détails et particularités qui seront jugés à propos.

Sera soumis au parlement.

2. Le ministre soumettra cet état au parlement dans les trente premiers jours de la session qui suivra immédiatement la date du dit état.

INDEX ANALYTIQUE

DE

L'ACTE D'ASSURANCE DU SERVICE CIVIL

(56 Victoria, chap. 13.)

INDEX DES NOMS

CONTENUS DANS LA

LISTE DU SERVICE CIVIL

POUR L'ANNÉE 1895.

16a—16

DÉPARTEMENT

DES

IMPRESSIONS ET DE LA PAPETERIE PUBLIQUES

RAPPORT ANNUEL

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1895

AINSI QU'UN RAPPORT PARTIEL DES

OPÉRATIONS DURANT LE SEMESTRE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1895

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE
1896

[N° 16*b*—1896.] *Prix: 5 centins.*

Impressions et papeterie publiques.

A Son Excellence le très honorable sir John Campbell Hamilton-Gordon, comte d'Aberdeen, vicomte Formartine, baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse, vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni, baronnet de la Nouvelle-Ecosse, etc., etc., gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du département des impressions et de la papeterie publiques pour l'exercice terminé le 30 juin 1895, ainsi qu'un rapport partiel des opérations durant le semestre expiré le 31 décembre 1895.

Le tout respectueusement soumis,

CHARLES TUPPER,
Secrétaire d'Etat.

OTTAWA, 2 mars 1896.

Impressions et papeterie publiques.

DÉPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET DE LA PAPETERIE PUBLIQUES.

OTTAWA, 2 mars 1896.

A l'honorable sir CHARLES TUPPER, C.C.M.G., C.B., etc., etc.
Secrétaire d'Etat.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre sous ce pli un rapport du département des impressions et de la papeterie publiques pour l'exercice terminé le 30 juin 1895. Comme d'habitude jusqu'à présent ce rapport couvre les opérations de certaines divisions du département jusqu'au 31 décembre 1895. Le service est sous le contrôle de trois chefs, dont les rapports ci-annexés, fourniront tous les renseignements concernant leurs divisions respectives.

L'année 1894-95 a été une année très ardue à l'imprimerie. Le parlement siégea jusqu'au 23 juillet 1894, et se réunit de nouveau le 18 avril 1895. Dans l'intérim une revision des listes électorales eut lieu. D'après la loi de 1894, le dernier jour de février 1895 fut fixé comme la date extrême de l'envoi des listes originales au greffier de la couronne en chancellerie. Lors des revisions antérieures les dates finales fixées par les différents statuts ont été en général plutôt considérées comme conseils pour arriver à la perfection que comme injonctions légales qu'il fallait interpréter strictement ; et même lorsqu'on s'était conformé à la loi, la limite extrême du temps était généralement comprise de telle manière que les listes manuscrites arrivaient ordinairement en masse toutes à la fois durant les derniers jours de la limite légale. Cette lenteur à préparer la copie a existé à tel point qu'après chaque revision des lois furent passées pour légaliser et rendre authentiques les listes qui avaient été retardées, bien que le temps alloué eût été plus que suffisant pour toutes les procédures de revision. Il en est résulté que l'impression finale a toujours été retardée, parce qu'on ne pouvait la commencer de bonne heure et la continuer graduellement, mais toute la masse du manuscrit tombait, presque comme une masse, sur l'imprimerie. Il y eut sous ce rapport un grand changement dans la présente revision, et les officiers reviseurs ont répondu avec beaucoup de bonne volonté aux vœux du secrétaire d'Etat.

Bien que quelques-unes des listes fussent venues en janvier, aucune augmentation du personnel des typographes ne fut nécessaire pendant quelques temps, et l'ouvrage se fit *pari passu* avec la réception du manuscrit jusqu'au 20 janvier, alors qu'une quantité suffisante avait été reçue pour commencer la revision de bonne foi. L'imprimerie n'est pas assez vaste pour les besoins ordinaires du service, mais, en prenant une chambre qui sert au montage des cartes, on a trouvé de la place pour quarante nouveaux typographes, avec l'aide desquels (en sus du considérable personnel régulier) on supposait pouvoir terminer les listes vers la fin de mai, tout en faisant en même temps l'ouvrage de la session.

A mesure que le mois de février s'écoulait, il devint évident que l'imprimerie avait à se préparer pour la double alternative d'une session du parlement ou d'une élection générale. Si cette dernière alternative se réalisait, les listes électorales devenaient indispensables, et alors il n'y avait pas d'option véritable. Il devint donc

impérieux de faire tous les efforts possibles pour parer à cette éventualité, et le 31 mars fut fixé comme point objectif pour l'achèvement de l'impression.

A première vue il paraissait impossible que les listes électorales du Canada, contenant en chiffres ronds un million trois cent trente-trois mille noms, pussent être lues et corrigées, en faisant les nombreuses corrections accumulées depuis trois ans, dans l'espace d'un mois après la limite fixée pour l'envoi de la copie. Dans les revisions précédentes cet ouvrage avait pris de six à huit mois, et l'accomplir en un peu plus de huit semaines était une chose dont on n'avait jamais entendu parler et qu'on n'avait jamais prévue dans l'organisation du département. Non seulement la place dans l'édifice était insuffisante, mais la nature de cet ouvrage rendait l'emploi d'une équipe de nuit inapplicable, même si c'eût été désirable sous d'autres rapports. Lorsque le caractère debout d'une division de votation se trouve détaché afin de retrancher, insérer et corriger les noms, il n'y a aucun fil consécutif de matière ou de point d'arrêt facilement reconnaissable où un compositeur de nuit puisse prendre l'ouvrage d'un compositeur de jour et *vice versâ*.

Dans ce concours de circonstances très imprévues, il était nécessaire de faire un changement. Ce qu'on appelle le bureau des impressions départementales continua de faire l'ouvrage quotidien du gouvernement; on ne pouvait pas interrompre les opérations de départements comme celui des postes, des douanes ou du revenu de l'intérieur; mais les impressions du parlement ou des lois furent mises de côté et tout le personnel de cette division fut mis sur les listes électorales. C'était d'autant plus facile à faire qu'il n'y avait pas d'arriéré, et tout l'ouvrage se trouvait bien à jour. On utilisa tous les coins disponibles, et le bureau fut tellement rempli qu'il n'y avait pas de place pour un autre compositeur. Quatre des machines linotypes furent mises en usage chaque fois que l'on avait une copie nette et passable ; un personnel supplémentaire de correcteurs d'épreuves fut installé et l'ouvrage se fit avec une rapidité et une facilité remarquables.

Ces arrangements comportaient l'emploi d'environ 160 compositeurs, mais pour terminer l'ouvrage dans le temps proposé il aurait fallu en avoir plus. Il n'y avait cependant que pour cinq ou six semaines d'ouvrage, et l'extrême difficulté de remercier de leurs services des hommes qui ont une fois pris pied dans l'imprimerie, fit qu'il n'était pas désirable d'engager plus d'hommes à venir à Ottawa, même si l'on avait pu louer un autre bâtiment. On décida donc de faire imprimer à Montréal et à Toronto les listes de ces villes, et utiliser ainsi les ressources des deux plus grandes villes du Canada ; mais ici se présentait une difficulté. Comment l'imprimeur de la reine pourrait-il être responsable de l'intégrité des listes imprimées si elles étaient remises entre les mains de bureaux étrangers qui ne seraient pas sous son contrôle ? On y para au moyen d'une quasi-extension du bureau de l'imprimeur de la reine. Deux commis, imprimeurs et correcteurs d'épreuves pratiques à qui l'on pouvait se fier, furent envoyés à chacune de ces deux villes, où ils donnaient la copie et corrigeaient les épreuves, bureau de votation par bureau de votation, à mesure qu'elle pouvait être composée. Ils firent des rapports quotidiens à Ottawa, et les revises finales y furent envoyées pour être étampées avant d'être imprimées, ainsi que la copie originale pour les collationner. De cette manière on excluait toute imputation contre l'intégrité des listes. Sept listes furent envoyées à Montréal et six à Toronto. Quatorze imprimeries dans ces villes furent chargées de les composer. Cet ouvrage commença le 20 février, et au jour fixé, 31 mars, les listes de Toronto étaient avec grands efforts à peine terminées, tandis que la moitié des listes

de trois des divisions électorales de Montréal dûrent être rapportées à Ottawa pour les terminer à l'imprimerie nationale. Ce simple fait dispose de l'idée qu'en donnant les listes électorales aux imprimeries locales l'ouvrage pourrait se faire beaucoup plus promptement qu'à l'imprimerie de l'Etat. Aucune autre liste finale à part celles-là ne fût imprimée au dehors.

Le résultat démontra que si c'eût été demandé les listes auraient pu être composées le 31 mars ; mais le 23 mars l'appel d'une session du parlement fut lancé et tout de suite une moitié du personnel fut chargée de préparer les rapports sessionnels qui avaient été tenus en arrière. Lorsque le personnel de nuit pour l'ouvrage du parlement fut choisi, la chambre supplémentaire fut rendue à ses anciens occupants, et les quelques listes qui restaient furent faites par le personnel régulier dans les intervalles de l'ouvrage de la session, qui devint alors de première importance.

Ces résultats semblent avoir fait disparaître les quelques doutes qui ont pu exister quant à l'utilité de l'imprimerie nationale. L'énorme matériel accumulé permet de laisser debout toutes les listes, et les épreuves de trente divisions électorales et plus sont revisées en même temps.

La première revision (celle de 1886) fut faite avant l'organisation de l'imprimerie, et l'économie sur la revision suivante a payé pour tout le matériel employé pour garder les listes debout. De semblables institutions existent dans les grandes colonies de l'hémisphère australe, et là aussi, comme au Canada, l'on garde debout les listes des électeurs. Leur expérience, comme la nôtre, a démontré que cette méthode était la meilleure; mais les listes sont beaucoup plus courtes en proportion, parce que la population des différentes colonies est plus petite que celle du Canada. L'imprimeur du gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud, en donnant son témoignage devant la commission du service civil de cette colonie en juin 1895, a déclaré que dans un cas pressé, à la veille d'une élection, il avait envoyé à Sydney pour savoir quelle aide il pourrait obtenir, et sur 3,000 pages à composer il n'avait pu en faire composer que 150 au dehors.

Les frais de revision ont fait les frais de plusieurs enquêtes durant cette session et pendant la session précédente du parlement, mais, vu que les détails des revisions antérieures ont été donnés dans les rapports précédents de ce département, il paraît opportun de consigner également ici ces renseignements pour pouvoir les consulter plus tard. Le coût ici mentionné couvre l'impression, le papier et la lecture des épreuves.

REVISION DE 1894-95.

Coût des listes préliminaires, qui toutes, à deux exceptions près, ont été faites en dehors de l'imprimerie.	$35,376 87
Coût des listes finales de Toronto et York, et d'une partie de celles de Montréal, faites à Montréal et à Toronto............	5,565 71
Coût de toutes les autres listes finales qui ont été faites à l'imprimerie............	25,608 88
Coût total de l'impression............	$66,551 46

Le nombre total des noms inscrits sur les nouvelles listes est de 1,332,857.

Le nombre total de pages est de 9,548, et celui des bureaux de votation de 7,187.

Le nombre de noms par provinces est comme suit:—

Province.	Total.	Augmentation.	Diminution.
Ontario	650,021	49,126	
Québec	351,076	31,796	
Nouvelle-Ecosse	111,124	8,101	
Nouveau-Brunswick	91,697	15,840	
Ile du Prince-Edouard	25,245	....	88
Colombie-Britannique	38,010	14,754	
Manitoba	65,684	9,043	
Total	1,332,857	128,660	88

L'augmentation du nombre de bureaux de votation a été de 429, et celle du nombre de pages a été de 1,145.

La session du parlement s'ouvrit le 18 avril et se continua jusqu'au 22 juillet 1895. L'effort imposé à l'imprimerie continua, parce qu'il fallait préparer les rapports retenus en arrière à cause des listes, et l'ouvrage courant du parlement était exceptionnellement considérable. Des inconvénients sérieux peuvent facilement se produire dans des circonstances semblables, à cause de la nécessité qu'il y a de donner à d'importants ouvrages publics la préséance qu'ils exigent absolument. Comme il existe une fausse idée dans le service au sujet du principe de la préséance à donner à l'ouvrage, il pourrait être utile d'exposer les règles établies dans l'imprimerie nationale.

Premièrement—L'ouvrage administratif courant du gouvernement n'est jamais interrompu. Les impressions pour les grands départements de recettes, tels que les douanes, le revenu de l'intérieur et les postes, les rapports judiciaires et le *Patent Record* ne sont affectés par aucune éventualité et se font dans un bureau distinct.

Secondement—Les impressions pour le parlement prennent invariablement la préséance sur les autres impressions durant les sessions du parlement; et les rapports départementaux qui sont nécessaires pour l'information du parlement et pour aider aux ministres à faire adopter leurs prévisions budgétaires prennent la préséance sur les autres impressions départementales qui sont plutôt d'une nature générale; destinées, sans doute, à donner des renseignements au parlement aussi bien qu'au public en général, mais non pas nécessaires pour les affaires quotidiennes courantes de la session.

Ces règles sont observées d'aussi près que possible. De plus, il arrive quelques fois qu'une autorité supérieure donne des ordres qui sont nécessairement exécutés même s'il faut laisser de côté l'ouvrage déjà commencé. Il peut arriver que cette règle de préséance contrecarre parfois certains ouvrages qui semblent d'importance capitale au département qui les prépare; mais à cela, nous ne pouvons rien, car il faut quelque principe pour gouverner l'imprimerie; et les exigences quotidiennes du service public, les exigences du parlement et les ordres du Conseil privé de Sa Majesté commandent la préséance dans une imprimerie de l'Etat.

Dans les rapports des années précédentes j'ai osé signaler que les opérations de ce département avaient grandi plus vite que l'espace dans cet édifice. La presse de

l'ouvrage de la dernière année a fortement démontré ce fait aux officiers du département. Pendant plusieurs mois l'édifice a été tellement plein qu'on n'aurait pu y mettre un seul employé de plus. L'agrandissement désirable pourrait se faire le plus commodément en prolongeant l'aile nord.

La réunion du parlement le second jour de l'année courante (1896) a exigé une diligence extraordinaire pour préparer et imprimer les rapports des départements. Certains départements, désireux d'en faciliter l'expédition, ont envoyé à l'imprimerie des commis pour lire les épreuves à mesure que les typographes composaient la matière, évitant ainsi les deux jours ordinaires de retard dans la transmission des épreuves et des revises. D'autres départements n'ont pas jugé à propos d'adopter cette méthode très simple d'assurer l'expédition des rapports, méthode que l'on adopte partout à l'étranger dans les cas pressants.

Il est cependant nécessaire d'observer qu'aucun agrandissement de l'imprimerie nationale et aucun effort du personnel ne lui permettront jamais de publier les rapports lorsque la copie manuscrite n'est pas fournie et que les épreuves ne sont pas signées pour l'impression.

La quantité de caractère gardé debout à l'imprimerie est très considérable et elle augmente. Dans certaines circonstances il y a économie à agir ainsi ; ainsi par exemple dans le cas des tableaux publiés par séries d'une année à l'autre par la simple soustraction ou addition de l'année courante. Il y a cependant une tendance croissante à retarder la signature des épreuves jusqu'à ce que le livre tout entier soit composé, afin de renvoyer d'une page à l'autre, du commencement à la fin. C'est une nouveauté et cela produit des retards. L'ouvrage, pour pouvoir le consulter, doit être en page, avec tous ses interlignes et ses en-têtes ; et tant qu'il reste sous forme d'épreuve il est relu, changé et retardé. Tandis que des centaines de pages se trouvent ainsi immobilisées sans nécessité, les rapports des autres départements peuvent être arrêtés parce que le caractère manque. Aucun établissement ne pourrait avoir une quantité suffisante de caractères pour cela. Sous le système d'entreprise, aussitôt qu'une forme de 32 pages était préparée elle était signée et imprimée, et pour toute matière debout on exigeait cinq sous par mois par mille emmes. Si l'on exigeait ce prix, il suffirait à lui seul pour payer les salaires du département. Les fontes de caractères de l'imprimerie sont longues—beaucoup plus longues que dans aucun établissement particulier, et l'on permet sans trop de remontrances de garder le caractère debout, mais si le système de laisser sans les signer des centaines de pages d'épreuves doit se continuer, il faudra demander un crédit considérable pour acheter encore du caractère et l'extension de l'édifice deviendra impérieuse.

En consultant le rapport du comptable, à la page 2, l'on verra que la *Gazette du Canada* se soutient par ses propres ressources. Le volume des statuts de l'année a été grossi par l'Acte impérial concernant la marine marchande, une refonte volumineuse de toutes les lois antérieures du parlement impérial sur le sujet. Quant aux statuts, il existe une fausse idée très générale. L'imprimeur de la reine n'a aucun pouvoir de les donner gratuitement, mais il est obligé de percevoir le prix publié pour chaque volume. A la fin du rapport, page 42, se trouve une liste complète de toutes les personnes qui ont droit de recevoir les statuts gratuitement. Cette liste a été établie par un arrêté du conseil et ne peut être changée, si ce n'est par la même

autorité. Les juges de paix reçoivent une brochure séparée contenant toutes les lois relatives aux affaires criminelles adoptées à chaque session, mais ils n'ont pas droit au volume des statuts.

Les rapports contiennent aussi des états complets des comptes de la division de la papeterie et des états détaillés des impressions faites durant l'année sous leurs différents titres, avec comparaisons avec les années précédentes.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

S. E. DAWSON,

Imprimeur de la reine et contrôleur de la papeterie.

Impressions et papeterie publiques.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ.

OTTAWA, janvier 1896.

A Mr S. E. DAWSON, L. D.,
Imprimeur de la reine et contrôleur de la papeterie.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur les opérations de cette division du département pour l'exercice clos le 30 juin 1895, ainsi qu'un relevé partiel s'étendant jusqu'au 31 décembre dernier.

L'état général qui suit des recettes et de la dépense pour l'exercice indique l'ensemble des opérations financières du département. On trouvera égalemont sous ce pli les états détaillés ordinaires.

RECETTES ET DÉPENSES.

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

Recettes.	Montant.	Dépenses.	Montant.
	$ cts.		$ cts.
Gouvernement civil—		Gouvernement civil—	
Crédits pour appointements	27,429 50	Appointements	27,262 84
do pour dépenses casuelles	5,000 00	Dépenses casuelles	2,952 05
do pour remboursements	22 15	Nettoyage	1,652 65
do pour nettoyage	16 00	Divers—	
do pour dépenses casuelles	1,750 00	Payé à O'Connor et Hogg, pour frais judiciaires d. la cause de McLean et al. *vs* la reine	298 00
Divers—		*Gazette du Canada*, coût de l'impression et du papier, etc	4,090 73
McLean et al. *vs* la reine, crédit	298 00	Distribution de documents parlementaires	879 25
Compte des lettres de crédit—		Outillage	4,929 91
Crédit pour la *Gazette du Canada*	6,000 00	Lois—impression, reliure et distribution	5,585 06
do la distribution des documents parlementaires	1,000 00	Impressions diverses	27,424 95
do outillage	5,000 00	Compte d'avance de l'imp. de la reine	331,319 98
do impressions, reliure et distribution des lois	6,000 00	Fonds de papeterie, achats, appointements, etc	196,324 37
do impressions diverses	27,424 95	Acte du cens élec., imp., appoint., etc	73,186 10
Compte d'avance de l'imp. de la reine	328,102 07	Gouvernement du Canada, déposé au crédit du receveur général	543,516 20
do do remboursements	24 51	Balance non dépensée sur les crédits comme suit:—	
Fonds de papeterie	158,550 69	Gouvernement civil—	
Acte du cens électoral	73,186 10	Appointements	166 66
Lettres de change—		Dépenses casuelles	2,047 95
Cours sterling—importation de pap.	37,773 68	Nettoyage	97 35
do fournitures pour la reliure	3,217 91		
A reporter	680,795 56	A reporter	1,221,734 05

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice clos le 30 juin 1895—*Fin.*

Recettes.	Montant.	Dépenses.	Montant.
	$ c.		$ c.
Report	680,795 56	Report	1,221,734 05
Compte du revenu général—		*Gazette du Canada*	1,909 27
Publications parlementaires, produits des ventes aux départements	1,576 22	Outillage	70 09
Publications parlementaires, produits des ventes générales	2,884 30	Distribution de documents parlementaires	120 75
Gazette du Canada, produit des ventes, abonnements et annonces	4,297 29	Impressions, reliure et distribution des lois	414 94
Listes électorales, prod. des ventes	1,492 42		
Revenu casuel, produit des ventes du papier de rebut, etc	881 29		
Revenu casuel, chèque non réclamé par C. Bourguignon, pour gages	2 22		
Impressions, etc., ouvrage exécuté pour les départements	202,876 71		
Papier emp. p. l'ouvrage ci-dessus	96,413 82		
Lithographie, timbres, etc.	37,317 89		
Papeterie, livres, etc., fournis aux départements	195,711 38		
Total	1,224,249 10	Total	1,224,249 10

On trouvera sous les titres appropriés les dépenses et recettes de la division de la papeterie.

GAZETTE DU CANADA.

Voici un état détaillé des dépenses et recettes de la *Gazette du Canada* pendant l'exercice 1894-95 :—

RECETTES.

Annonces et ventes	$ 4,015 64
Abonnements	281 65
	$ 4,297 29

DÉPENSES.

Pour papier	$ 1,153 87
Impression et distribution	2,704 36
Traduction, etc	232 50
	$ 4,090 73

Le nombre de numéros imprimés dans la dernière semaine de juin a été de 1,500, dont 75 ont été expédiés aux abonnés, et le reste gratuitement aux juges, aux départements publics, aux échanges, etc., etc.

Impressions et papeterie publiques.

Voici, en outre, un état des recettes et dépenses pour la *Gazette du Canada* depuis 1874 jusqu'à 1895, ces deux années comprises :—

Exercice clos le 30 juin.	Dépenses.					Revenu.			
	Exemplaires gratuits.	Abonnés.	Papier.	Impression et distribution.	Traduction.	Abonnements.	Annonces.	Pertes.	Profit.
			$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1874	1,045	77	1,142 17	2,416 40	119 45	242 20	931 43	2,494 59	....
1875	1,077	85	1,177 17	2,414 00	135 55	242 80	843 74	2,635 13	....
1876	1,049	88	1,195 98	2,301 51	184 80	241 80	578 41	2,836 11	....
1877	1,084	81	1,292 25	2,323 45	141 80	224 75	681 62	2,743 13	....
1878	1,108	79	1,016 65	2,139 48	125 80	268 40	683 47	2,318 53	....
1879	1,115	85	1,195 21	2,293 81	123 90	246 50	739 82	2,613 60	....
1880	1,170	70	1,208 48	2,357 72	106 30	243 90	865 38	2,538 09	....
1881	1,215	68	1,197 38	2,132 20	137 40	353 65	1,028 04	2,085 29	....
1882	1,238	92	1,360 61	2,261 85	197 60	378 44	2,706 28	735 34	....
1883	1,250	109	1,414 24	2,181 48	215 30	367 25	2,181 53	1,262 24	....
1884	1,290	85	1,428 16	2,229 00	148 24	414 67	6,658 12	1,727 48	....
1885	1,321	69	1,404 76	2,243 43	169 45	289 85	1,264 65	2,263 14	....
1886	1,318	77	1,683 88	2,241 65	62 20	290 70	2,020 82	1,676 21	....
1887	1,366	84	1,797 21	2,537 79	389 10	321 40	2,831 04	1,571 66	....
1888	1,369	81	2,164 85	2,933 57	349 80	317 35	2,909 72	2,231 15	....
1889	1,367	83	1,883 80	2,859 19	103 60	308 60	4,637 49	....	99 47
1890	1,429	71	1,758 50	3,128 36	204 00	487 95	2,777 03	1,825 88	....
1891	1,436	84	1,492 62	2,060 45	211 85	324 18	3,309 64	331 70	....
1892	1,439	86	1,480 19	2,069 36	188 98	313 47	3,436 32	....	11 26
1893	1,426	84	1,485 71	2,826 07	240 54	306 50	4,612 37	....	366 55
1894	1,418	82	1,183 66	2,485 08	265 10	298 73	3,545 87	89 24	....
1895	1,425	75	1,153 87	2,704 36	232 50	281 65	4,015 64	....	206 56

STATUTS.

Papier..	$ 1,349 36
Impression..	2,008 36
Traduction..	154 62
Reliure...	1,954 78
Distribution, etc...	117 94
	$ 5,585 06

Pour le détail de la distribution, le nombre d'exemplaires imprimés, etc., *voir* les tableaux ci-annexés, page 42 et suivantes.

IMPRESSIONS ET RELIURE.

Quant aux comptes contre les différents départements, la Chambre des communes et le Sénat, pour impressions, reliure, lithographie, étampage, etc., j'ai l'honneur de vous renvoyer aux états tabulaires ci-joints, A, B et C.

Ci-joint se trouve un état comparatif pour les cinq derniers exercices, de 1890-91 à 1894-95, concernant les impressions et la papeterie. Tableaux D et E.

ANNONCES.

Le montant total certifié par ce département pour les annonces de l'Etat, pendant l'année expirée le 31 décembre 1895, a été de $27,424.68, dont les détails figurent au tableau F. Ces comptes étant payés par les divers départements pour lesquels les annonces sont publiées, le montant n'en est pas inclus dans l'état des recettes et dépenses de ce département.

Le nombre de comptes d'annonces audités a été de 2,772 ; de circulaires publiées, 1,626, outre une quantité considérable de lettres s'y rattachant.

J'indique aussi dans le relevé ci-dessous le montant total de comptes d'annonces audités par ce bureau depuis 1876 jusqu'à 1895, ces deux années comprises :—

1876	$ 12,529	27	1886	$ 25,102	83
1877	12,751	56	1887	48,596	03
1878	20,583	77	1888	44,520	30
1879	39,676	60	1889	35,939	47
1880	63,092	50	1890	26,102	48
1881	30,015	44	1891	27,519	59
1882	50,605	71	1892	24,819	54
1883	30,149	31	1893	26,704	27
1884	39,401	48	1894	26,423	72
1885	33,782	53	1895	27,424	68

LISTES ÉLECTORALES.

Une revision complète des listes électorales a été faite durant l'année, les listes préliminaires étant imprimées sous la surveillance des différents officiers reviseurs dans les divers comtés (à l'exception de celles de Victoria, C.-B., et de Shelburne et Queen, N.-E., qui ont été imprimées à l'imprimerie), les comptes étant transmis à ce bureau pour être audités et payés. Un taux uniforme de trois sous par nom et de 50 sous par titre a été payé pour l'impression au dehors. Ci-joint, tableau G., se trouve une liste des comtés, avec les noms des imprimeurs et les sommes payées, s'élevant à $35.376.87.

Les listes finales furent imprimées à l'imprimerie de l'Etat, à l'exception de celles de Toronto, et de York-Nord, Est et Ouest, qui furent imprimées à Toronto, et de parties des listes de la ville de Montréal, d'Hochelaga et de Maisonneuve. Le tableau indique les noms des établissements qui ont fait l'ouvrage, ainsi que les sommes payées.

Impressions et papeterie publiques.

COMPTES D'AVANCES DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE.

Le relevé suivant fait voir l'état de ce compte le 30 juin dernier :—

Balance rapportée de 1893-94	$	7,209 17
Dépenses pendant l'année		331,295 47
Total	$	338,504 64
Imputé aux départements		336,608 42
Balance à reporter à 1895-96	$	1,896 22

Le tout respectueusement soumis.

W. GLIDDON,
Comptable.

TABLEAU A.

Cout comparatif des impressions départementales et parlementaires, etc., par département, pendant l'exercice clos le 30 juin 1894 et le 30 juin 1895.

Département.	Impression et reliure.		Papier.	
	1893-94.	1894-95.	1893-94.	1894-95.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Agriculture	11,103 74	10,751 74	4,156 28	3,945 52
Auditeur général	374 66	248 64	301 64	198 07
Douanes	9,088 96	4,168 19	7,945 20	5,450 51
Départements en général	29 23	9 65	17 31	8 92
Cour de l'échiquier	530 85	235 77	231 76	88 08
Finances	2,724 42	1,857 95	1,205 83	974 48
Commission de géologie	6,525 71	1,157 39	2,249 21	770 31
Secrétaire du gouverneur général	86 79	77 84	302 33	434 09
Affaires indiennes	1,939 19	1,618 22	2,115 96	1,584 02
Revenu de l'intérieur	3,748 77	3,567 98	2,933 29	2,810 89
Division des assurances	98 81	292 49	100 12	113 24
Chemin de fer Intercolonial	38 41	484 84	105 36	430 16
Intérieur	9,917 26	4,015 75	9.805 88	3,654 51
Justice	830 26	488 92	292 87	423 14
Bibliothèque du parlement	1,805 13	1,414 19	71 39	53 43
Marine et pêcheries	5,384 55	2,751 72	3,703 29	2,688 86
Milice et défense	3,764 83	3,875 69	2,379 35	2,125 14
Diverses impressions	12,866 67	13,527 55	5,621 33	9,955 16
Assemblée législative du Nord-Ouest	125 20	84 36	410 68	659 87
Police à cheval du Nord-Ouest	752 76	508 44	1,322 15	712 39
Impressions parlementaires	77,878 37	79,215 70	19,751 37	17,733 17
Pénitenciers	596 43	846 79	367 94	606 33
Postes	21,087 39	21,306 32	30,411 85	28,682 87
Conseil privé	1,625 30	1,667 98	855 40	341 41
Impressions publiques et papeterie	10,496 89	36,850 91	6,503 43	6,563 75
Travaux publics	2,214 01	2,263 10	1,552 05	1,120 12
Chemins de fer et canaux	1,798 88	1,565 73	1,553 38	1,324 11
Commission royale sur le trafic des liqueurs	3 20	4,934 38	6 17	1,239 73
Secrétaire d'Etat	434 75	401 18	377 00	469 44
Le Sénat	2,208 24	2,789 57	200 40	285 72
Cour suprême	2,738 08	2,131 45	747 84	873 49
Commerce	366 93	314 72	103 55	92 89
Grand total	193,184 67	205,425 15	107,701 61	96,413 82

W. GLIDDON,
Comptable.

Impressions et papeterie publiques.

TABLEAU B.

Cout des impressions départementales et parlementaires, etc., par trimestre, pendant les exercices clos le 30 juin 1894 et le 30 juin 1895.

Trimestre.	Impression et reliure.		Papier.	
	1893-94.	1894-95	1893-94.	1894-95.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Trimestre clos le 30 septembre	30,541 21	21,967 03	26,391 38	14,835 30
do 31 décembre	40,437 21	30,306 64	26,139 86	18,419 97
do 31 mars	36,673 89	70,156 25	22,474 36	29,310 30
do 30 juin	85,532 36	82,995 23	32,696 01	33,848 25
Total	193,184 67	205,425 15	107,701 61	96,413 82

TABLEAU C.

Cout des ouvrages lithographiés, impressions, etc., commandés par l'entremise du département des impressions et de la papeterie, pendant l'exercice clos le 30 juin 1895.

Département.	Montant.
	$ c.
Agriculture	3,140 40
Auditeur général	2 25
Bureau des examinateurs du service civil	30 00
Douanes	206 64
Cour de l'échiquier	26 95
Stations agronomiques	16 20
Finances	441 18
Commission de géologie	7,314 38
Secrétaire du gouverneur général	135 72
Chambres des communes	2,360 70
Affaires indiennes	279 43
Revenu de l'intérieur	1,784 50
Chemin de fer Intercolonial	1,333 05
Intérieur	4,498 05
Justice	184 67
Bibliothèque du parlement	36 25
Marine et pêcheries	1,046 60
Milice et défense	778 17
Diverses impressions	3,895 13
Assemblée législative du Nord-Ouest	569 24
Police à cheval du Nord-Ouest	80
Pénitenciers	109 27
Postes	2,053 45
Conseil privé (C. C. au C. comprise)	273 38
Impressions publiques et papeterie	5,900 48
Travaux publics	148 30
Chemins de fer et canaux	469 72
Secrétaire d'Etat	112 19
Cour suprême	49 37
Commerce (y compris la commission royale sur le trafic des liqueurs)	121 42
Total	37,317 89

W. GLIDDON,
Comptable.

D.—Cout comparatif des impressions départementales, etc., par département, pour les cinq derniers exercices clos le 30 juin 1891, 1892, 1893, 1894 et 1895.

Département.	1890-91.		1891-92.		1892-93.		1893-94.		1894-95.	
	Impressions.	Papier.	Impressions.	Papier.	Impressions.	Papier.	Impressions.	Papier.	Impressions.	Papier.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Agriculture	8,260 71	7,981 19	6,345 53	5,560 81	11,287 26	4,874 09	11,103 74	4,156 28	10,751 74	3,945 52
Auditeur général	245 04	287 35	203 62	287 86	269 62	298 86	374 66	301 64	248 61	198 07
Commission royale du service civil			2 99	5 20						
Douanes	3,749 03	5,934 58	3,058 00	4,914 75	4,442 74	6,976 29	9,088 96	7,945 20	4,168 19	5,450 51
Départements en général			8 43	6 96	16 44	6 24	29 23	17 31	9 65	8 92
Cour de l'échiquier	1,180 62	251 75	910 83	213 30	760 11	158 84	530 85	231 76	235 77	88 08
Finances	1,666 57	1,157 71	1,831 46	1,797 86	2,888 78	1,700 70	2,724 42	1,205 83	1,857 95	974 48
Pêcheries	2,601 51	1,214 48								
Commission de géologie	5,862 47	745 26	2,474 60	425 31	3,152 28	1,689 09	6,525 71	2,249 21	1,157 39	770 31
Secrétaire du gouverneur général	24 95	99 52	65 58	182 45	90 40	220 26	86 79	302 33	77 84	434 09
Affaires indiennes	3,274 82	1,560 34	1,418 42	1,254 81	1,414 98	1,667 80	1,939 19	2,115 96	1,618 22	1,584 02
Revenu de l'intérieur	3,830 02	2,864 20	3,765 22	3,418 27	3,317 25	2,573 13	3,748 77	2,933 29	3,567 98	2,810 89
Division des assurances					112 58	141 54	98 81	100 12	292 49	113 24
Chemin de fer Intercolonial					331 55	701 08	38 41	105 36	484 84	430 16
Intérieur	3,369 00	2,565 19	3,836 24	2,849 30	7,876 62	7,157 70	9,917 26	9,805 88	4,015 75	3,654 51
Justice	3,014 43	1,148 85	749 82	570 93	514 46	372 32	830 26	292 87	488 92	423 14
Bibliothèque du parlement	1,430 44	104 87	1,226 27	102 95	1,697 94	59 60	1,805 13	71 39	1,414 19	53 43
Marine et pêcheries	5,334 37	2,544 78	2,798 99	2,639 06	6,603 62	3,072 92	5,384 55	3,703 29	2,751 72	2,688 86
Milice et défense	1,649 69	1,444 10	1,096 89	1,190 73	2,096 44	1,777 97	3,764 83	2,379 35	3,875 69	2,125 14
Diverses impressions					11,769 34	4,973 10	12,866 67	5,621 33	13,527 55	9,955 16
Assemblée législative du N.-O.					7 05	110 58	125 20	410 68	84 36	659 87
Police à cheval du Nord-Ouest	914 01	1,309 22	860 20	1,521 94	675 45	794 77	752 76	1,322 15	508 44	712 39
Impressions parlementaires	78,603 75	21,266 92	96,514 54	47,971 56	78,551 53	28,227 26	77,878 37	19,751 37	79,215 70	17,733 17
Pénitenciers					756 83	523 46	596 43	367 94	846 79	606 33
Postes	15,050 97	30,074 50	14,410 47	23,224 99	20,185 97	29,402 61	21,087 39	30,411 85	21,306 32	28,682 87
Conseil privé	824 67	999 54	740 65	1,027 88	1,252 48	224 71	1,625 30	855 40	1,667 98	341 41
Imp. et papeterie publiques	9,045 66	5,512 39	36,571 33	12,498 78	30,564 34	8,971 39	10,496 89	6,503 43	36,850 91	6,563 75
Travaux publics	2,656 11	1,431 66	2,383 14	1,719 77	2,859 99	2,041 99	2,214 01	1,552 05	2,263 10	1,120 12
Chemins de fer et canaux	2,248 72	2,333 21	1,712 57	1,462 93	1,792 00	1,906 06	1,798 88	1,553 38	1,565 73	1,324 11
Com. royale sur le trafic des liqu'rs			0 78	5 70	8 11	19 79	3 20	6 17	4,934 38	1,239 73
Secrétaire d'Etat	594 08	376 13	779 82	482 49	693 27	516 59	434 75	377 00	401 18	469 44
Le Sénat	178 03	30 43	2,339 52	425 14	2,893 53	428 63	2,208 24	200 40	2,789 57	285 72
Cour suprême	2,193 80	875 77	2,332 87	933 45	2,609 57	946 01	2,738 08	747 84	2,131 45	873 49
Commerce					75 55	42 40	366 93	103 55	314 72	92 89
Totaux	157,803 47	94,113 94	188,438 78	116,695 18	201,568 08	112,577 78	193,184 67	107,701 61	205,425 15	96,413 82

E.—État comparatif de la valeur des fournitures livrées par le bureau de la papeterie dans les cinq dernières années.

Département.	1890-91.		1891-92.		1892-93.		1893-94.		1894-95.	
	Serv. intér.	Serv. extér.	Serv. intér.	Serv. extér.	Serv. intér.	Serv. extér.	Serv. intér.	Serv. extér.	Serv. intér.	Serv. extér.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ cts.	$ cts.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Agriculture	1,799 35	3,929 50	4,280 66	1,496 75	1,949 90	1,540 25	1,162 68	846 60	1,465 30	904 09
Auditeur général	612 43	....	738 28	....	492 65	....	553 44	....	512 62	....
Frais d'administration	....	260 77	....	348 03	....	293 99	....	247 44	....	280 51
Douanes et commerce	720 07	1,759 25	983 75	1,928 37	2,622 05	2,099 41	1,870 30	3,968 06	1,707 55	3,109 69
Départements en général	346 31	....	420 83	....	421 51	....	359 74	....	316 68	....
Finances	844 01	65 67	652 57	127 75	640 00	801 33	468 86	59 59	538 69	198 45
Commission de géologie	....	815 35	....	885 00	....	1,285 71	....	898 38	....	1,234 79
Hôtel du gouvernement	148 97	....	183 54	....	116 26	....	295 30	....	220 82	....
Bureau du gouverneur général	228 90	....	229 25	....	289 99	....	346 08	....	238 30	....
Chambre des communes	....	13,994 74	....	16,792 01	....	16,476 35	....	14,549 25	....	13,808 13
Affaires indiennes	826 30	3,871 40	668 77	3,702 95	1,300 60	4,288 02	1,395 50	3,551 94	1,221 88	4,159 03
Revenu de l'intérieur	990 15	2,702 60	932 20	1,255 08	1,241 82	1,962 83	710 61	1,729 87	851 74	1,451 01
Intérieur	5,528 50	1,979 87	5,037 90	2,487 33	5,637 91	3,341 54	5,492 68	5,072 68	5,166 76	3,006 37
Justice	1,606 54	2,417 17	1,218 21	2,462 29	1,798 13	3,626 03	1,601 75	2,869 75	1,639 40	2,903 62
Bibliothèque du parlement	....	317 13	....	252 83	....	232 01	....	417 68	....	220 28
Marine et pêcheries	1,817 37	1,062 00	1,961 67	1,402 75	1,328 00	1,521 74	1,958 99	2,666 71	2,057 57	1,282 45
Milice et défense	1,229 78	4,839 01	1,203 07	3,607 60	1,195 14	3,885 01	1,157 60	7,297 66	1,419 50	5,592 80
Gouvernement du Nord-Ouest	....	1,132 44	....	885 59	....	672 73	....	1,029 53	....	652 36
Police à cheval du Nord-Ouest	....	3,536 69	....	3,250 05	....	2,459 50	....	2,653 97	....	2,646 29
Postes	2,827 93	12,659 07	3,104 92	11,246 25	4,048 03	13,741 39	3,141 34	12,318 71	2,986 81	11,996 47
Conseil privé	850 88	....	2,239 70	....	1,424 65	....	1,403 66	....	1,106 26	....
Impressions et papeterie publiques	413 84	94,655 33	697 75	120,728 39	603 33	121,091 18	474 18	103,446 21	365 08	99,261 87
Travaux publics	1,258 24	3,252 33	1,201 87	2,911 44	1,778 04	2,401 24	1,943 12	2,355 22	1,775 61	2,362 75
Chemins de fer et canaux	3,590 57	7,885 97	3,929 42	6,803 35	3,335 53	7,599 13	2,094 27	6,270 52	2,364 44	7,873 15
Commission royale s. le tr. des liq.	....	....	....	....	....	....	....	191 74	....	3 10
Secrétariat d'Etat	1,516 58	....	1,425 87	....	946 95	....	1,136 00	....	1,359 50	....
Le Sénat du Canada	....	4,738 00	....	6,043 69	....	4,911 49	....	5,865 72	....	5,508 11
Remboursements—										
Revenu de l'intérieur	4 50	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Ch. de fer Canadien du Pacifiq.	....	....	....	22 17	....	....	....	....	....	....
C. Young, fr. de transport	....	....	....	....	....	4 00	....	....	....	....
D. Torrence "	....	....	....	....	....	1 22	....	....	....	....
J. P. McLean, payé en plus	....	....	....	....	....	8 00	....	....	....	....
Total net, service extérieur	....	165,874 29	....	188,639 67	....	194,244 10	....	178,307 23	....	168,455 32
" " intérieur	27,161 22	27,161 22	31,110 23	31,110 23	31,170 49	31,170 49	27,566 10	27,566 10	27,314 51	27,314 51
Total net des livraisons	....	193,035 51	....	219,749 90	....	225,414 59	....	205,873 33	....	195,769 83

TABLEAU F.

ANNONCES dans les journaux du 1er janvier au 31 décembre 1895.

Départements.	Ontario.	Québec.	Nouvelle-Ecosse.	Nouveau-Brunswick.	Manitoba.	Territoires du Nord-Ouest.	Colombie-Britannique.	Ile du Prince-Edouard.	Pays étrangers.	Total.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Agriculture	3 60	....	....	....	....	....	....	....	....	3 60
Douanes	29 50	....	....	....	....	....	....	....	....	29 50
Gouverneur général	282 80	....	....	....	....	....	....	....	....	282 80
Chambre des comm.	47 75	147 40	14 00	28 20	528 00	58 85	....	70 59	....	894 79
Affaires indiennes	1,454 61	346 15	....	....	177 25	191 74	50 50	2 25	....	2,222 50
Intérieur	105 40	100 00	....	4 62	1,314 71	424 32	224 72	....	....	2,173 77
Ch. de fer Intercolon.	1,846 74	1,734 33	1,379 55	2,022 63	....	....	....	....	693 48	7,676 73
Justice	270 50	189 90	39 00	59 80	100 58	41 56	52 00	6 30	....	759 64
Marine et pêcheries	15 65	49 02	49 75	41 00	....	....	14 60	4 47	....	174 49
Milice et défense	1,440 86	645 49	76 31	110 70	32 25	....	15 40	10 00	....	2,331 01
Police à cheval N.-O.	130 15	44 48	....	....	39 04	247 81	....	....	....	461 48
Ch. de fer I. P.-E.	....	....	....	....	....	....	....	393 59	....	393 59
Postes	489 19	173 21	658 00	....	566 42	209 46	135 70	120 65	....	2,352 63
Conseil privé	2 50	....	....	....	....	....	....	....	....	2 50
Travaux publics	1,316 95	1,291 38	224 88	265 80	185 68	96 30	82 20	21 68	....	3,484 87
Ch. de fer et canaux	2,853 33	802 39	72 32	....	44 20	....	....	....	....	3,772 24
Sénat	15 75	40 00	14 00	25 20	161 00	18 15	....	15 00	....	289 10
Commerce	....	65 80	14 20	15 00	....	....	....	2 50	21 94	119 44
Total	10,305 28	5,629 55	2,542 01	2,572 95	3,149 13	1,288 19	575 12	647 03	715 42	27,424 68

L. A. GRISON,
Auditeur.

W. GLIDDON,
Comptable.

TABLEAU G.

ETAT des sommes payées pour l'impression des listes électorales supplémentaires suivantes, et à qui payées.

(Vingt-cinq exemplaires de chaque liste ont été imprimés.)

District électoral.	A qui payé.	Montant.
		$ c.
Addington, Ont	Wm. Templeton	162 57
Albert, N.-B	J. A. Beatty	53 74
Algoma, Ont., partie	*The Thunder* Bay Sentinel	103 09
do do	James Weidman	62 38
do do	E. Biggings	160 33
Annapolis, N.-E	R. C. Hamilton & Co	100 37
Argenteuil, Qué	Calder Bros	83 52
Arthabaska, Qué	L'Echo des Bois Francs	144 62
Bagot, Qué	Courrier de Saint-Hyacinthe	86 18
Beauce, Qué	Mercier et Cie	137 88
Beauharnois, Qué	La Minerve	155 83
Bellechasse, Qué	Mercier et Cie	70 70
Berthier, Qué	Richelieu Printing Co	130 96
Bonaventure, Qué	Leger Brousseau	87 99
Bothwell, Ont	The Planet (Chatham)	180 24
Brandon, Man., partie	W. H. Cliff	85 49
do do	J. B. Graham	69 84
do do	Brandon Times	235 34
Brant, division sud, Ont	Courier Printing Co	129 22
Brockville, Ont	The Times	165 81
Brome, Qué	E. R. Smith & Son	90 74
Bruce, division nord, Ont	Canadian Printing Office	142 13
do division ouest, Ont	Hugh Clarke	129 51
do division est, Ont., partie	J. A. Rittinger	72 33
do do do	W. R. Telford	74 33
Burrard, C.-B	The News Advertiser	220 19
Cap-Breton, N.-E	North Sydney Herald	100 75
Cardwell, Ont., partie	Cardwell Sentinel	13 65
do do	Mungovan Bros	36 92
do do	P. Meaney	51 35
Carleton, N.-B	A. D. Holyoke	103 27
do Ont	Paynter & Abbott	104 88
Chambly-Verchères, Qué	La Minerve	210 93
Champlain, Qué	Le Trifluvien	117 73
Charlotte, N.-B	St. Croix Printing and Publishing Co	102 67
Charlevoix, Qué	J. D. Guay	73 39
Chateauguay, Qué	J. Bourguignon	89 44
Chicoutimi, Qué	J. D. Guay	147 19
Colchester, N.-E	W. B. Alley	121 96
Compton, Qué	L. S. Channel	148 94
Cumberland, N.-E., partie	C. de L. Black	51 86
do do	The Amherst Press	126 39
Digby, N.-E., partie	Courier Printing and Publishing Co	26 38
do do	Thos. S. Farnham	33 73
Dorchester, Qué	Mercier et Cie	75 00
Drummond, Qué	L'Echo des Bois Francs	111 14
Dundas, Ont	Allan Clarke	114 87
Durham, division est, Ont	W. F. Troyes	129 89
do division ouest, Ont	Jas. Gale	120 54
Elgin, division est, Ont	Times Printing House	250 77
do division ouest, Ont	do	181 14
Essex, division nord, Ont	The Windsor Review	271 67
do division sud, Ont	do	179 38
Frontenac, Ont	The News Printing Co. of Kingston	90 38
Gaspé, Qué	L. J. Demers et Frère	102 59
Glengarry, Ont., partie	W. Gibbens	75 71
do do	I. Wilson	57 63
Gloucester, N.-B. do	F. Robidoux	27 67
do do	D. G. Smith	35 87
Grenville, division sud, Ont	The Times (Brockville)	91 30
Grey, division sud, Ont., partie	W. H. Thurston	59 09
do do	W. J. Mitchell	117 21
	A reporter	6,888 61

TABLEAU G.—Etat des sommes payées pour l'impression, etc.—*Suite.*

District électoral.	A qui payé.	Montant. $ c.
	Report	6,888 61
Grey, division nord, Ont., partie	C. J. Pratt	39 42
do do	J. Rutherford's Sons	163 57
Grey, division est, Ont. do	James Patterson	112 42
do do	A. L. Mortimer	96 51
Guysborough, N.-E	R. C. Hamilton	77 54
Haldimand et Monck, Ont., partie	Robt. White	62 64
do do do	H. B. Sawle	34 22
do do do	News Printing Co. Hagerville	43 77
Halifax, N.-E	Morning Herald Co	380 14
Halton, Ont., partie	H. P. Moore	62 57
do do	A. S. Forster	66 40
Hamilton, Ont	The Spectator	502 08
Hants, N.-E	J. A. Woodworth	87 73
Hastings, division ouest, Ont., partie	The Intelligencer	113 54
do do do	J. H. Stewart	40 62
do division est, Ont. do	Tweed News	42 49
do do do	Deseronto News Co	116 07
do division nord, Ont	J. R. Orr	159 35
Hochelaga, Qué	La Minerve	590 55
Huntingdon, Qué	P. D. Bilodeau	75 34
Huron, division est, Ont., partie	Advance Printing House	75 21
do do do	The Herald (Brussels)	40 09
do do do	Thos. Nash	28 98
do division ouest, Ont	Jas. Mitchell	167 26
do division sud, Ont	John White & Co	133 91
Inverness, N.-E	J. C. Bourinot	89 61
Jacques-Cartier, Qué	Le Monde	195 27
Joliette, Qué	La Gazette de Joliette	101 19
Kamouraska, Qué	Léger Brousseau	88 78
Kent, N.-B	The Review (Richibouctou)	89 91
do Ont	The Planet (Chatham)	265 33
King, N.-E	F. H. Eaton	114 16
do N.-B	The Sun Printing Co	118 27
do I.P.-E	The Charlottetown Herald	84 24
Kingston, Ont	The News Printing Co. of Kingston	157 65
Labelle, Qué	Hull Dispatch	145 15
Lambton, division est, Ont	R. Herring	191 43
do division ouest, Ont	Canada Printing Co	216 63
Lanark, division nord, Ont	W. W. Pittard	138 97
do division sud, Ont	A. J. Matheson	118 45
Laprairie et Napierville, Qué	La Presse	42 78
L'Assomption, Qué	E. Senécal et Fils	72 02
Laval, Qué	La Presse	81 07
Leeds et Grenville, Ont	J. H. Ross	116 28
Leeds, division sud, Ont.	The Brockville Times	174 24
Lennox, Ont	Wm. Templeton	119 04
Lévis, Qué	Mercier et Cie	139 85
Lincoln et Niagara, Ont	Standard Printing Co	254 45
Lisgar, Man., partie	Monitor Printing and Publishing Co	164 45
do do	Geo. Harper	18 26
do do	W. H. Hatch	18 71
L'Islet, Qué	Mercier et Cie	81 55
London, Ont	London Printing and Lithographing Co	329 76
Lotbinière, Qué	Le Moniteur	99 53
Lunenburg, N.-E	W. A. Letson	117 29
Marquette, Man., partie	D. Cannon	43 29
do do	Express Printing and Publishing Co	76 97
Maisonneuve, Qué	Le Trait d'Union	526 36
Maskinongé do	Le Trifluvien	76 17
Macdonald, Man., partie	Neepawa Printing Co	61 27
do do	J. M. Robinson	150 71
do do	Express Printing and Publishing Co	60 52
do do	The Age Publishing Co	23 10
Mégantic, Qué	L'Echo des Bois Francs	147 00
Middlesex, division nord, Ont	John White & Sons	166 46
	A reporter	15,477 20

TABLEAU G.—Etat des sommes payées pour l'impression, etc.—*Suite.*

District électoral.	A qui payé.	Montant.
		$ c.
	Report	15,477 20
Middlesex, division est, Ont	London Printing and Lithographing Co	278 84
do do ouest, Ont	Richardson Bros	304 63
Missisquoi, Qué	The Bedford Times	122 28
Montcalm, Qué	Albert Gervais	120 67
Montmagny, Qué	Le Moniteur (Lévis)	47 65
Montmorency, Qué	Léger Brousseau	59 14
Muskoka, Ont	D. E. Bastedo	258 42
Middlesex, division sud, Ont	London Printing and Lithographing Co	149 07
New-Westminster, C.-B., partie	Commercial Printing Co. (Limited)	81 19
do do	Fred. Jackson	143 02
Nicolet, Qué	P. V. Ayotte	133 53
Nipissing, Ont., partie	J. M. E. Lavallée	70 00
do do	Journal Printing Co	63 95
do do	North Bay Dispatch	148 38
Norfolk, division nord, Ont	John Law & Co	121 98
do do sud, Ont	The British Canadian	131 59
Northumberland, division est, Ont	Geo. Keyes	128 98
do do ouest, Ont	H. W. Laird	89 11
do N.-B	J. L. Stewart	105 18
Ontario, division nord, Ont., partie	H. Parsons	77 31
do do do	Robinson Bros	144 79
do do do	D. E. Bastedo	67 59
Ontario, division sud, Ont., do	Henderson et Graham	120 23
do do do	Chas. F. Nicholson	185 98
Ontario, division ouest, Ont	S. C. Smith	88 04
Ottawa, cité, Ont	The Citizen	466 65
Oxford, division nord, Ont	V. L. Francis	171 95
do do sud, Ont	B. B. Baillie	151 44
Peel, Ont	S. Charters	133 62
Perth, division nord, Ont., partie	The Stratford Herald	163 82
do do do	A. St. Geo. Hawkins	93 43
Perth, division sud, Ont	G. F. Robbins	147 19
Peterborough, division est, Ont	The Peterborough Review	150 72
do do ouest, Ont	do	126 35
Pictou, N.-E	R. C. Hamilton	167 02
Pontiac, Qué	John A. Cowan	82 45
Portneuf, Qué	Leger Brousseau	114 21
Prescott, Ont	The Advertiser	87 92
Prince, est, I.P.-E	W. A. Brennan	96 37
do ouest, I.P.-E	do	83 95
Prince-Edward, Ont	Conger Bros	115 80
Provencher, Man	Morin & Bérubé	145 98
Quebec-Est, Qué	Leger Brousseau	333 28
do Centre, Qué	L. J. Demers et Frère	124 74
do Ouest, Qué	J. J. Foote	82 14
do comté, Qué	Leger Brousseau	83 81
Queen, est, I.P.-E	The Examiner Publishing Co	97 05
do ouest, I.P.-E	do do	88 18
Renfrew, division nord, Ont	Bone et Ross	130 73
do do sud, Ont., partie	A. Gravelle	56 97
do do do do	J. A. McDonald	67 57
Ristigouche, N.-B	T. W. Brown	35 30
Richelieu, Qué	Richelieu Printing Co	117 23
Richmond, N.-E	North Sydney Herald	50 25
Richmond et Wolfe, Qué., partie	Eastern Township Printing Co	106 63
do do do	W. E. Jones	118 14
Rimouski, Qué	A. G. Dion	138 77
Rouville, Qué	Courrier de Saint-Hyacinthe	97 70
Russell, Ont	J. G. Kilt	210 41
Saguenay, Qué	Leger Brousseau	44 80
Selkirk, Man	S. J. Youhill & Co	227 76
Shefford, Qué	Journal de Waterloo	138 75
Sherbrooke Qué	G. H. Bradford	164 30
Simcoe, division nord, Ont	The Enterprise Messenger	159 52
do do sud, Ont., partie	E. A. Newton	63 20
	A reporter	23,954 85

TABLEAU G.—Etat des sommes payées pour l'impression, etc.—*Fin.*

District électoral.	A qui payé.	Montant.
		$ c.
	Report	23,954 85
Simcoe, division sud, Ont. partie	Beeton Printing Co.	59 68
do do est, Ont	Hale Bros	239 95
Soulanges, Qué	Le Spectateur	56 29
Stanstead, Qué	Observer Printing Co	136 37
Stormont et Cornwall, Ont	W. Gibbens	173 16
Sunbury et Queen, N.-B., partie	H. H. Pitts	71 39
do do do	The Farmer	40 98
Saint-Hyacinthe, Qué	Courrier de Saint-Hyacinthe	152 08
Sainte-Anne, Montréal, Qué	Gazette Printing Co.	380 24
Saint-Antoine, Montréal, Qué	do	425 21
Saint-Jean, cité et comté, N.-B.	The Sun Printing Co	298 83
Saint-Jean, cité, N.-B.	do	234 86
Saint-Jean et Iberville, Qué	E. R. Smith & Son	125 62
Saint-Jacques, Montréal, Qué	Le Trait d'Union	443 24
Saint-Laurent, Montréal, Qué	M. S. Foley	464 82
Sainte-Marie, Montréal, Qué	Le Trait d'Union	415 79
Témiscouata, Qué	J. E. Frenette	124 24
Terrebonne, Qué	Le Nord	91 88
Trois-Rivières et Saint-Maurice, Qué	Le Trifluvien	105 79
Toronto-est, Ont	J. S. Williams	606 03
do ouest, Ont	The Sentinel	923 62
do centre, Ont	do	375 48
Deux-Montagnes, Qué	A. Fiset	58 54
Vancouver, C.-B.	Nanaimo Free Press	116 97
Vaudreuil, Qué	J. N. A. Denault	74 96
Victoria, division nord, Ont	Geo. Lytle	138 59
do do sud, Ont	The Lindsay Watchman	216 12
do N.-B., partie	A. D. Holyoke	35 40
do do do	F. Robidoux	37 88
do N.-E	The Advance Printing Co.	62 34
Waterloo, division nord, Ont., partie	German Printing and Publishing Co.	185 26
do do do	Joachin Kalbfleich	65 73
do division sud, Ont	Jaffrey Bros	207 22
Welland, Ont	W. T. Sawlee & Co.	323 04
Wellington, division nord, Ont	J. A. Lambert	192 71
do do sud, Ont	H. Gummer	210 01
do do centre, Ont., partie	Chas. Sarney	49 95
do do do do	Mungovon Bros	52 02
do do do do	P. Meaney	55 27
Wentworth, div. nord, et Brant, Ont.	The Star Printing Co., Dundas	194 86
do division sud, Ont	The Spectator, Hamilton	265 95
Westmoreland, N.-B	H. T. Stevens & Co	174 66
Winnipeg, Man.	S. J. Youhill & Co.	334 62
Wright, Qué.	Le Spectateur, Hull	307 06
Yale et Caribou, C.-B	The Inland Sentinel	270 11
Yamaska, Qué	Richelieu Printing Co	82 62
Yarmouth, N.-E	J. R. Rolston	89 17
York, division nord, Ont., partie	A. R. Fawcett	98 97
do do do	E. Garratt	45 28
do do do	Sutton Herald	22 84
do division sud, Ont. do	Advocate Printing Co	171 47
do do do	W. H. Hall	418 81
do division ouest, Ont. do	A. R. Fawcett	663 89
do do do	J. S. Williams	20 01
do do do	M. H. Keefler	76 77
do N.-B.	Jas. H. Crocket	157 37
	Total	35,376 87

W. GLIDDON,
Comptable.

Impressions et papeterie publiques.

TABLEAU H.

ETAT des sommes payées pour l'impression des listes finales à des établissements en dehors de l'imprimerie.

District électoral.	A qui payées.	Sommes.
		$ c.
Toronto-Centre, Ont., partie	Thos. Moore & Co., Toronto	155 67
do do do	Catholic Register do	177 93
Toronto-Ouest, Ont. do	Thos. Moore & Co. do	116 50
do do do	The Sentinel do	769 21
Toronto-Est, Ont	Mail Job Office do	616 29
York-Ouest, Ont.	Wm. Briggs do	801 25
York-Est, Ont.	J. S. Williams do	497 58
York-Nord, Ont.	Thos. Moore & Co. do	282 55
	Total	3,416 98
Saint-Antoine, Qué.	Gazette Printing Co., Montréal	366 63
Sainte-Anne, Qué	do do	346 20
Sainte-Marie, Qué., partie	do do	82 05
do do	Le Trait d'Union do	110 14
do do	Journal of Commerce do	41 24
Saint-Jacques, Qué. do	do do	11 29
do do	E. Sénécal et fils do	117 80
do do	La Presse do	194 19
Hochelaga, Qué	Le Monde do	264 62
Maisonneuve, Qué.	La Minerve do	420 57
Saint-Laurent, Qué., partie.	Journal of Commerce do	194 00
	Total	2,148 73

W. GLIDDON,
Comptable.

DIVISION DES IMPRESSIONS.

OTTAWA, janvier 1896.

A Mr S. E. DAWSON, L.D.,
Imprimeur de la Reine, etc., etc.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport de l'ouvrage accompli dans la division des impressions, pour être présenté au parlement pendant la session de 1895, ainsi que de l'ouvrage des départements pour l'exercice terminé le 30 juin 1895; le tout est détaillé dans les états tabulaires suivants :—

Tableau n° 1.—Rapports annuels et supplémentaires.
2.—Impressions courantes du parlement.
3.—Débats de la Chambre des Communes et du Sénat.
4.—Lois.
5.—*Gazette du Canada.*
6.—Impressions des brochures des départements.
7.—Listes électorales.
8.—Impressions pour les départements.
9.—Reliure.
10.—Perçage, numérotage et em ballage.
11.—Confection de buvards.

Le tout respectueusement soumis,

W. McMAHON,
Surintendant des impressions.

Tableau n° 1.—Rapports annuels présentés au parlement à la session de 1895.

Titre du document.		Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Distribution. Parlement.	Départements.	Réserve.	Reliés.
Rapport de l'auditeur général	Anglais.	3,615	1,494	2,165	500	50	900
	Franç's.	855	1,494	455	100	25	275
Rapport du ministre de l'agriculture	Anglais.	3,240	210	1,815	500	25	900
	Franç's.	895	216	455	150	15	275
Revenu de l'intérieur—Falsification des substances alimentaires	Anglais.	3,265	128	1,815	500	50	900
	Franç's.	1,005	128	455	250	25	275
Archives du Canada	Anglais.	4,240	600	1,815	1,500	25	900
	Franç's.	1,245	608	455	500	15	275
Actionnaires des banques	Anglais.	3,040	394	1,815	300	25	900
	Franç's.	730	394	455	....	....	275
Liste du service civil	Anglais.	3,340	264	1,815	500	125	900
	Franç's.	830	264	455	100	....	275
Rapport des examinateurs de la commission du service civil	Anglais.	3,415	56	1,815	500	200	900
	Franç's.	880	56	455	100	25	275
Statistique criminelle	Anglais.	3,240	254	1,815	500	25	900
	Franç's.	880		455	150	....	275
Rapport de l'accise	Anglais.	3,265	212	1,815	500	50	900
	Franç's.	995	212	455	250	15	275
Rapport des fermes expérimentales	Anglais.	38,740	424	2,315	35,500	25	900
	Franç's.	13,895	434	455	13,150	15	275
Budget du Canada	Anglais.	3,215	88	1,815	450	50	900
	Franç's.	780	88	455	50	....	275
do Supplémentaire, 1894-95	Anglais.	3,015	12	1,815	250	50	900
	Franç's.	780	12	455	50	....	275
do do 1895-96	Anglais.	3,015	2	1,815	250	50	900
	Franç's.	780	2	455	50	....	275
Rapport des pêcheries	Anglais.	3,165	456	1,815	400	50	900
	Franç's.	840	460	840	100	10	275
Commission géologique, rapp. sommaire	Anglais.	3,040	128	1,815	300	25	900
	Franç's.	745	128	455	....	15	275
Rapport des affaires indiennes	Anglais.	3,465	496	1,815	700	50	900
	Franç's.	745	504	455	....	15	275
Rapport de l'intérieur	Anglais.	3,240	404	1,815	500	25	900
	Franç's.	845	412	455	100	15	275
Résumé du rapport des assurances	Anglais.	5,215	58	1,815	2,500	....	900
	Franç's.	730	58	455	....	....	275
Rapport complet des assurances	Anglais.	5,640	542	1,815	2,900	25	900
	Franç's.	840	542	455	100	10	275
Catalogue suppl. de la bibliothèq. du parlem.	A. et F.	500	116	....	500	....	....
Rapport de la milice et défense	Anglais.	3,365	152	1,915	500	50	900
	Franç's.	945	152	455	200	15	275
Rapport de la marine	Anglais.	3,140	198	1,815	400	25	900
	Franç's.	845	200	455	100	15	275
Rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest	Anglais.	3,040	256	1,815	300	25	900
	Franç's.	845	270	455	100	15	275
Décisions du conseil de la Trésorerie	Anglais.	3,590	32	2,165	500	25	900
	Franç's.	845	32	455	100	15	275
Rapport du directeur général des postes	Anglais.	3,315	286	1,915	450	50	900
	Franç's.	795	286	455	50	15	275
Comptes publics	Anglais.	3,515	204	2,065	450	100	900
	Franç's.	805	204	455	50	25	275
Rapport des pénitenciers	Anglais.	3,030	160	1,815	300	15	900
	Franç's.	790	160	455	50	10	275
Résumé préliminaire des compagnies canadiennes sur la vie	Anglais.	5,215	48	1,815	2,500	....	900
	Franç's.	730	48	455	....	....	275
Travaux publics	Anglais.	3,340	298	1,915	500	25	900
	Franç's.	990	296	455	250	10	275
Impressions publiques et papeterie	Anglais.	2,965	60	1,815	250	....	900
	Franç's.	780	60	455	50	....	275
Rapport des chemins de fer et canaux	Anglais.	3,515	552	2,065	500	50	900
	Franç's.	795	566	455	50	15	275
Rapport du secrétaire d'Etat	Anglais.	3,140	82	1,815	400	25	900
	Franç's.	845	84	455	100	15	275
A reporter		183,385	17,036	72,755	72,900	1,665	36,425

Impressions et papeterie publiques.

TABLEAU N° 1.—Rapports annuels présentés au parlement à la session de 1895—*Fin.*

Titre du document.		Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Distribution. Parlement.	Départements.	Réserve.	Reliés.
Report		183,385	17,036	72,755	72,900	1,665	36,425
Rapport de l'inspection des bat. à vapeur	Anglais.	3,040	280	1,815	300	25	900
	Franç's.	845	280	455	100	15	275
Index des documents de la session	Anglais.	11,200	18	10,800	....	400	....
	Franç's.	3,400	18	3,300	....	100	....
Commerce et navigation	Anglais.	3,600	718	2,050	500	150	900
	Franç's.	785	712	455	30	25	275
Rapport du commerce et de la navigation	Anglais.	3,515	400	2,065	500	50	900
	Franç's.	745	400	745	....	15	275
Soldes non réclamés des banques	Anglais.	3,065	248	1,815	300	50	900
	Franç's.	730	248	455	....	....	275
Revenu de l'intérieur—Poids et mesures	Anglais.	3,240	60	1,815	500	25	900
	Franç's.	945	60	455	200	15	275
Total		218,495	20,478	98,980	75,330	2,535	42,300

RAPPORTS SUPPLÉMENTAIRES.

Titre du document.		Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Parlement.	Départements.	Réserve.	Reliés.
Tarif pour le bétail sur strs. océaniques—Enquête	Anglais.	3,090	18	1,815	350	25	900
	Franç's.	740	20	455	....	10	275
Rapport sur les forêts	Anglais.	3,365	348	1,915	500	50	900
	Franç's.	895	350	455	150	15	275
Industries du Canada—rapport sur les	Anglais.	3,240	16	1,815	500	25	900
Ecoles du Manitoba, jugement impérial	Anglais.	5,740	28	2,315	2,500	25	900
	Franç's.	3,540	32	755	2,500	10	275
Rapport sur les produits miniers	Anglais.	3,440	8	1,815	700	25	900
Interdiction du bétail	Anglais.	2,340	44	1,815	500	25	900
	Franç's.	890	48	455	150	10	275
Bulletin du commerce, 30 septembre	Anglais.	2,215	120	1,815	400	....	....
do 31 décembre	do	2,215	56	1,815	400	....	....
do 31 mars	do	2,315	80	1,815	500	....	....
do 30 juin	do	2,215	58	1,815	400	....	....
Rapp. de la Com. royale sur le trafic des liq	do	2,915	1,012	1,990	....	25	900
Index du rapport do do	do	5,915	174	1,990	3,000	25	900
Total		45,070	2,412	24,850	12,550	270	8,300

TABLEAU N° 2.—État des impressions courantes du parlement pendant la session de 1895.

Titre du document.		Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Distribution. Parlement.	Départements.	Réserve.	Reliés.
Procès-verbaux	Anglais.	2,155	478	1,975	....	....	180
	Franç's.	580	479	510	....	....	70
Ordres du jour	Anglais.	535	693	535	....	....	....
	Franç's.	150	692	150	....	....	....
Procès-verbaux du Sénat	Anglais.	1,700	469	1,700	....	....	....
	Franç's.	400	453	400	....	....	....
Bills publics (communes)	Anglais.	1,975	183	1,975	....	....	....
	Franc's.	500	192	500	....	....	....
Bills privés (communes)	Anglais.	750	243	750	....	....	....
	Franç's.	250	255	250	....	....	....
Bills à leur 3e lecture (communes)	Anglais.	350	296	350	....	....	....
	Franc's.	100	312	100	....	....	....
Bills publics (Sénat)	Anglais.	1,975	89	1,975	....	....	....
	Franc's.	500	91	500	....	....	....
Bills privés (Sénat)	Anglais.	750	10	750	....	....	....
	Franç's.	250	10	250	....	....	....
Bills à leur 3e lecture (Sénat)	Anglais.	450	17	450	....	....	....
	Franç's.	150	17	150	....	....	....
Réponses (pour la distribution et documents de la session, ou l'un ou l'autre seulement)	Anglais.	2,875	463	1,975	....	....	900
	Franç's.	775	76	500	....	....	275
Témoignages du Commissaire de l'industrie laitière devant le comité de l'agriculture et de la colonisation	Anglais.	221,250	32	221,250	....	....	....
	Franç's.	73,750	32	73,750	....	....	....
ENQUÊTES DEVANT LE COMITÉ DES COMPTES PUBLICS :—							
Canal du Saut-Ste-Marie (100 de ch. des 4 séances)		100	176	100	....	....	....
Pont de Frédericton et Ste-Marie. (100 d'une séance)		100	32	....	....	....	....
Cas de divorce (350 pour chacun des quatre)		350	192	350	....	....	....
JOURNAUX—							
Chambre des Communes	Anglais.	900	410	....	....	....	900
do	Franç's.	275	448	....	....	....	275
Ann. 1 : Enquête—Pont de Fréderic-ton et Ste-Marie	Anglais.	2,875	48	1,975	....	....	900
	Franç's.	775	48	500	....	....	275
do 1*a* : Enquête du canal du Saut-Ste-Marie	Anglais.	2.875	192	1,975	....	....	900
	Franç's.	775	202	509	....	....	275
do 2 : Enquête—Chemin de fer de la Vallée de la Tobique	Anglais.	2,875	36	1,975	....	....	900
	Franç's.	775	38	50	....	....	275
do 3 : Agriculture et colonisation	Anglais.	3,675	248	2,875	....	....	900
	Franc's.	805	248	530	....	....	275
Sénat	Anglais.	900	302	....	....	....	900
	Franc's.	275	296	....	....	....	275
		330,500	8,498	322,025	....	....	8,475

TABLEAU N° 3.—État de l'impression des *Débats* de la Chambre des communes et du Sénat pendant la session de 1895.

Titre du document.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages.	Distribution.			
			Chamb. des comm.	Sénat.	Reliure.	Réserve.
CHAMBRE DES COMMUNES—						
Débats, édition quotidienne...........anglais..	500	2,478	400	....	....	100
Débats revisés........................do ..	2,450	2,474	1,750	....	600	100
do ....français.	485	2,248	310	....	150	25
Exemplaires supplémentaires de discours, sur la demande de députés (en tout).............	483,335	1,674	483,335	......	....	.....
SÉNAT—						
Débats, édition quotidienne....................	1,502	840	....	1,475	....	27
do revisée..........................	525	928	....	500	....	25
Exemplaires supplémentaires de discours, sur la demande de sénateurs, (en tout).............	3,278	319	....	3,278	....	.. .
	492,075	10,961	485,795	5,253	750	277

TABLEAU N° 4.—État de l'impression des statuts.

Titre du document. (Pour distribution *voir* page 42.)	Nombre de volumes	Nombre de pages.	Réserve.
LES STATUTS—			
Volume 1..........................anglais..	4,800	644	4,800
do 2..........................do	4,100	252	4,100
do 1..........................français..	1,600	668	1,600
do 2..........................do	900	254	900
Loi criminelle, 1895..................anglais..	10,000	10	10,000
do do ....français..	2,000	12	2,000
Chapitres séparés.....................anglais..	13,925	330	13,925
do ....français..	100	2	100
	37,425	2,172	37,425

TABLEAU N° 5.—État de l'impression de la *Gazette du Canada*, vol. 28, 1894-95.

Titre.	Nombre collectif d'exemplaires par semaine.	Nombre de pages dans le volume.	Distribution hebdomadaire.	
			Imprim'ur de la reine.	Expédié par la poste.
Gazette du Canada........................	98,000	2,647	75	1,425

TABLEAU N° 6.—État des impressions de brochures et de livres divers pendant l'exercice clos le 30 juin 1895.

DESCRIPTION.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages de composition.
Annuaire statistique du Canada, 1893—français	750	996
Canadian Patent Office Record n°s 7-12 et index, vol. XII, et n°s 1-6, Vol. XXIII (12,000 chacun)	15,600	1,108
Acte des droits d'auteurs, avec règlements et formules	1,000	48
Règlements et formules du bur. des brevets d'inventions (2 ordres en ang. et 1 en fr.)	6,000	80
Extraits de rapports : Résultat du recensement	1,000	92
Diverses impressions pour le service de la quarantaine : (*a*) Règlements modifiés et revisés ; (*b*) Extrait du rapport du surintendant général ; (*c*) Instructions sur les épreuves de la tuberculose	3,700	42
Réimpression du rapport du commissaire canadien à l'expos. universelle de Chicago.	1,500	88
Extrait du rapport sur les industries du chanvre	25	4
Bulletins des fermes expérimentales n° 2 (Rouille des pommes de terre) n° 3 (*Plum and Cherry Black Knot*), n° 4 (Chardon de Russie) ; et bulletins n° 21 (Semence du grain), n° 22 (Framboises), et n° 23 (*Spraying Fungous Diseases, Injurious Insects, Potato Blights* et *Black Knot* et *Instructions for Spraying*	168,500	282
Extraits des rapports des professeurs de la ferme expérim., indexés (500 chaque de 10)	5,000	430
Bulletins de l'industrie laitière : Beurre importé en Angleterre ; lait pour les fromageries ; beurre, fromageries ; lait pour les beurreries ; lait pour les fromageries	85,000	100
Règlements exécutifs (pour l'auditeur général)	250	28
Classification des importations, 1894-95	750	50
do do 1895-96	750	50
Tarif des douanes et index, 1894	5,000	96
Tableaux préliminaires, Commerce et navigation, 1894	100	76
Rapport abrégé sur les assurances, 1893	3,000	126
Actes concernant les assurances, revisés	1,000	26
Rapport des compagnies de prêts, 1893	400	188
Discours du budget, 1895 (anglais et français)	26,000	48
Parties Q. R et S, et index, rapport géologique, Vol. VI, 1892-94—anglais	13,500	358
Partie J. do do —français	750	16
Partie A (Sommaire, 1894) do Vol. VII —anglais	3,500	124
Liste supplémentaire, des publications de la Commission géologique	300	8
Liste des membres de la Chambre des communes, 1895	1,600	28
Liste des comités de la Chambre des communes, 1895	500	8
Liste des sénateurs, etc., 1895 (2 ordres)	612	20
Bulletins départementaux sur les engrais, et (2) le vert de Paris	6,000	40
Liste des fabricants autorisés, entrepôts de douanes, etc, etc	300	26
Table des matières des procès-verbaux de la Chambre des communes, 1805—anglais	218	48
do do do do —français	80	36
Règlements concernant l'inspection de la lumière électrique	1,000	4
Règlements, éducation des enfants sauvages	500	12
Règlements, réserve sauvage de Caradoc	25	18
Littérature d'immigration :—		
Rapport de l'abbé Morin sur le Nord-Ouest	5,000	32
Extraits du rapport annuel du département de l'intérieur	2,500	208
Autres extraits de rapports	1,050	20
Liste des prix, etc., à l'exposition des T.N.-O., à Régina	20,000	92
Supplément n° 2, catalogue de la bibliothèque du pénitencier de Kingston	700	12
Ouvrage sur la législation provinciale (en partie imprimé seulement)	2,000	356
Rapport officiel de la cour suprême (7 numéros)	16,050	1,040
Monthly Weather Review (12 numéros)	13,200	136
Pluie et chute de neige dans la province de l'Ontario	800	16
Toronto General Meteorological Report, pour 1894	1,200	12
Extrait du rapport sur les marées	100	32
Instructions aux officiers des pêcheries	500	32
Règlements de pêche de la province de la Colombie-Britannique	200	8
Rapport des commissaires sur les pêcheries de l'Ontario	50	32
Extrait du rapport sur la protection du poisson	100	84
do do pisciculture	75	40
Ordres généraux revisés pour la police à cheval du N.-O.	500	40
Liste de la milice, 1895	1,902	144
Autres brochures sur la milice, savoir : *Details Field Hospital Equipment, Instructions for Militia called out*, liste des ch. de tir, *Instructions for Camp Training*.	1,650	54
Effectif de la milice active	500	20
Text Book Civil Engineering, (2 vol.) pour le collège militaire royal)	100	538
A reporter	422,387	7,652

TABLEAU n° 6.—Etat des impressions de brochures et de livres, etc.—*Suite.*

DESCRIPTION.	Nombre d'exemplaires.	Nombre de pages de composition.
Report	422,387	7,652
Ordres généraux de la milice pour l'exercice—anglais	41,900	218
do do do français	6,750	203
do do (réimpression du dern. semestre de l'année)—anglais	3,400	145
do do do do français	850	150
Plaidoiries dans la cause des écoles du Manitoba devant le Conseil privé (50 exemplaires chacun, 4 jours de procédure)	200	158
do do do do (refond.) ang.	1,025	168
do do do do français.	1,550	172
do do do do ang. (suppl.)	500	168
Déclarations présentées à la Conférence de Terreneuve (25 de chaque n°s 1 et 2)	50	24
Acte du cens électoral, etc., pour l'usage des officiers reviseurs	3,000	76
Liste des officiers-reviseurs	100	8
Liste des prix des publications du gouvernement et table des matières des lois	500	24
Liste des employés à l'imprimerie nationale	12	44
Règlements concern. les glissoires et estac., (a) riv. Ottawa, etc., (b) riv. Saguenay	350	34
Extrait du rapport, statistique des chemins de fer	500	72
do do canaux	500	144
Règlements et tarif des péages, canaux de l'Etat	1,000	58
Guide du touriste sur le chemin de fer Intercolonial	6,000	44
Sections par département, du rapport de l'auditeur général, 1894 (14 en tout)	295	1,087
Guide postal officiel, 1895—anglais	10,275	408
do français	1,475	414
Suppléments trimestriels au guide postal officiel—anglais	36,800	30
do do français	5,140	30
Guide mensuel des trains-poste (12 éditions)	9,000	626
Revenus des bureaux de poste qui ne rendent pas compte	110	146
Rapport sur les appointements dans les bureaux de poste—Service extérieur	25	64
Etat annuel de la division des impressions et fournit. au départ. des postes, 1893-94	50	17
Réimpression du rapport des commissaires—Service postal sur ch. de fer	50	12
Catalogue d'articles en réserve au dép. des postes (pour de dir. p. et inspect.)	125	68
Liste des bureaux de mandats-poste	1,600	176
Instructions aux dir. de poste, *re* mandats-poste—français	250	72
Circulaire trimestrielle de la division des mandats-poste	6,450	36
Extrait des rapports pour le guide postal : (*a*) *re* caisses d'épargnes ; (*b*) liste des bureaux de poste	90	160
Liste de la distribution postale pour la province de Québec	350	154
Actes du parlement, réimprimés pour divers ministères	44,850	1,343
	607,509	14,405

TABLEAU n° 7.—Indiquant l'ouvrage fait sur la liste électorale, revision de 1895, etc.

——	Nombre d'exemplaires.	Nombre total de pages.	Nombre total de feuilles.
Finale	90 chac.	7,339	660,510
Supplémentaire	35 do	105	3,315

Tableau n° 8.—Etat indiquant les impressions typographiques pour les départements pendant l'année 1894–95.

Note—(*a*) " Exemplaires " sont synonymes de feuilles ; (*b*) " Enveloppes " sont à part dans les " Exemplaires."

Département.	Juillet.		Août.		Septembre.		Octobre.		Novembre.		Décembre.	
	Exemplaires.	Enveloppes.	Exemplaires.	Enveloppes.	Exemplaires.	Enveloppes.	Exemplaires.	Enveloppes.	Exemplaires.	Enveloppes.	Exemplaires.	Enveloppes.
Agriculture	29,139	......	28,974	10,000	11,654	8,500	20,524	500	23,129	11,100	70,206	5,800
Auditeur général	2,200	......	250	1,500	......	......	1,475	2,000	1,160	......	2,930	......
Douanes	128,635	15,000	170,244	203,000	142,275	......	264,625	32,500	77,365	45,000	34,675	9,500
Finances	4,670	2,000	82,620	30,000	8,440	1,000	5,594	500	13,301	5,500	8,060	5,250
Gouverneur général	300	1,000	......	......	66	......	150	1,000	500	......	4,460	1,000
Revenu de l'intérieur	35,520	15,000	31,011	20,000	73,415	......	59,970	18,000	139,023	10,000	108,430	11,500
Intérieur	12,017	2,000	90,685	35,500	32,085	17,000	27,275	20,000	38,362	7,500	61,865	......
Affaires indiennes	22,754	4,500	15,002	8,300	14,775	......	5,037	......	10,930	4,400	4,845	2,250
Police à cheval du Nord-Ouest	47,650	......	......	......	500	......	150	......	3,550	......	......	......
Commission de géologie	......	......	......	......	7,000	......	3,600	......	3,175	......	6,250	......
Justice	27,425	......	6,915	......	17,920	4,500	25,177	......	13,980	3,000	10,002	......
Bibliothèque du parlement	500	......	......	......	......	......	......	......	55	......	200	......
Marine et pêcheries	14,725	17,000	25,510	2,000	52,000	4,000	312,438	14,000	17,720	14,000	41,799	9,150
Milice et défense	12,661	......	14,700	......	58,809	77,600	76,490	57,750	21,836	......	12,550	1,000
Postes	4,129,127	276,450	2,265,997	295,700	1,098,625	3,500	1,059,328	406,500	1,822,162	153,000	831,755	5,500
Conseil privé	5,437	......	......	......	650	500	6,120	......	1,380	......	826	500
Travaux publics	20,070	......	8,285	7,000	12,649	......	16,928	5,000	7,201	750	10,695	......
Parlement, Chambres du	36,925	......	50	......	122,325	100	24,045	1,100	1,661	......	2,537	......
Chemins de fer et canaux	8,100	3,000	19,075	4,000	40,050	......	20,430	6,000	13,560	......	36,928	5,000
Secrétariat d'Etat	76,211	2,000	123,512	7,300	53,606	8,000	107,006	2,100	28,605	7,000	7,385	12,000
	4,614,066	337,950	2,882,830	624,300	1,746,844	124,700	2,036,362	566,950	2,238,655	261,250	1,256,398	68,450

TABLEAU N° 8.—Etat des impressions typographiques pour les départements pendant l'année 1894-95—*Fin.*

Département.	Janvier.		Février.		Mars.		Avril.		Mai.		Juin.	
	Exemplaires.	Enveloppes.	Exemplaires.	Enveloppes.	Exemplaires.	Enveloppes.	Exemplaires.	Enveloppes.	Exemplaires.	Enveloppes.	Exemplaires.	Enveloppes.
Agriculture	16,564	35,000	38,529	14,000	14,718	54,300	13,149	35,200	61,104	12,300	29,824	53,500
Auditeur général	4,125	1,500	100	....	1,000	....	190	....	....	....	2,000	1,000
Douanes	42,982	5,000	217,035	....	103,127	26,500	318,300	145,500	130,800	102,000	225,644	....
Finances	7,610	2,500	37,930	11,000	17,545	500	8,761	6,500	6,800	3,000	2,850	950
Gouverneur général	....	....	200	....	700	....	24	....	....	....	306	....
Revenu de l'intérieur	41,670	5,000	20,410	....	77,717	10,000	37,730	10,000	32,331	25,000	40,570	11,000
Intérieur	35,852	4,100	55,334	....	42,129	15,000	79,855	30,500	90,960	55,100	21,040	1,500
Affaires indiennes	18,800	4,800	3,215	150	2,734	5,000	2,435	500	127,412	15,950	22,360	1,750
Police à cheval du Nord-Ouest	400	....	1,400	....	14,325	....	6,000	10,000	900	....	35,715	10,000
Commission de géologie	14,550	....	11,940	4,000	2,000	....	97,500	....	5,739	5,000	400	2,000
Justice	28,775	1,600	32,770	150	57,650	7,000	9,470	2,000	45,380	1,000	63,580	5,000
Bibliothèque du parlement	....	....	200	....	....	150	....	....	200	....	....	....
Marine et pêcheries	25,800	7,000	28,325	5,100	38,003	3,000	21,675	35,500	395,705	19,500	40,850	6,500
Milice et défense	14,430	3,000	34,024	....	28,510	6,000	4,346	....	33,710	....	22,746	5,000
Postes	467,500	205,250	6,633,930	779,000	695,170	35,750	1,131,767	9,750	1,550,260	449,200	400,345	10,500
Greffier de la couronne en chanc.	....	....	500	1,500	....	....	3,450	....	....	....	....	....
Conseil privé	1,440	900	225	....	5,090	....	540	....	1,504	750	2,400	....
Travaux publics	8,945	16,500	11,512	10,000	175,850	5,000	21,491	250	19,308	500	26,675	....
Parlement, Chambres du	16,690	....	7,075	....	25,956	400	14,760	1,500	38,033	8,800	19,931	250
Chemins de fer et canaux	3,250	4,500	7,000	1,000	10,590	3,000	13,120	7,000	9,400	500	8,085	....
Secrétaire d'Etat	52,515	1,000	55,531	1,000	62,928	10,200	60,340	....	21,687	3,000	1,940	500
	801,898	297,050	7,197,185	826,900	1,375,742	181,800	1,844,903	294,200	2,571,243	701,600	967,261	109,450

Sommaire pour les douze mois.

Mois.	Exemplaires.	Enveloppes.	Mois.	Exemplaires.	Enveloppes.
Juillet	4,614,066	337,950	Février	7,197,185	826,900
Août	2,882,830	62,4300	Mars	1,375,742	181,800
Septembre	1,746,844	124,700	Avril	1,844,903	294,200
Octobre	2,036,362	566,950	Mai	2,571,243	701,600
Novembre	2,238,655	261,250	Juin	967,261	109,450
Décembre	1,256,398	68,450			
Janvier	801,898	297,050	Total	29,533,387	4,394,600

TABLEAU Nº 9—Relevé du nombre de livres reliés, etc., pendant l'année 1895.

	Janvier.					Février.					Mars.				
	Veau.	Basane marbrée	Mouton	Cuir fendu.	Percaline.	Veau.	Basane marbrée	Mouton	Cuir fendu.	Percaline.	Veau.	Basane marbrée	Mouton	Cuir fendu.	Percaline.
Agriculture	14	2			65	12					7	1			30
Auditeur général	1					2									
Douanes	28	52				15	75		74		95	2			
Finances	4	4				12	24			9	1	51		100	
Marine et pêcheries	20					127	6			20	2	1			
Gouverneur général						1					1				
Affaires indiennes		1				2	1			300	11				
Revenu de l'intérieur	39			150		43	205		400	200	5				
Intérieur	14	5				45	10		20	300	3	90		100	325
Justice	60	7				31	25				125	6			
Police à cheval, N.-O.		2									2				
Conseil privé		1					5				1				
Travaux publics	3	2		36		5	8		15		18	2	8	100	
Ch. de fer et canaux	3			10		9			28		88				
Secrétaire d'Etat	7					12					37				
Chamb. des communes	10					1		2			5	4	2		
Sénat	2						1				1				
Bibliothèq. du parlem.	230					103					101				
Milice et défense			100			1					4	3			25
Impressions et papeterie publiques	3	6		50		152			612	720	200	101	288	710	557
Postes	31	30	4	129		287	42	531		1,023	84	50	200	266	4,531
Commiss. de géologie	13			2											
Commerce et navig.	2					1									
	484	112	104	377	65	861	402	533	1,149	2,572	791	311	498	1,276	5,468

	Avril.					Mai.					Juin.				
	Veau.	Basane marbrée	Mouton	Cuir fendu.	Percaline.	Veau.	Basane marbrée	Mouton	Cuir fendu.	Percaline.	Veau.	Basane marbrée	Mouton	Cuir fendu.	Percaline.
Agriculture	4	4		10		18	31	4	1		1				10
Auditeur général	1														
Douanes	123	75		100	144	3	25		25		71			50	100
Finances	12	12				4			16		16	43			9
Marine et pêcheries	33					1	10		20	100	21	1		150	1,000
Bureau du gouverneur général											8				
Affaires indiennes		53				4	142		43		4	2		99	25
Revenu de l'intérieur	120			400		28					1	6		25	
Intérieur	16	17		72		4					11	1			
Justice	12					7	4				48	1		76	
Police à cheval du Nord-Ouest											1	6			
Conseil privé					6	7					2				
Travaux publics	15					59	57		100	12	1	2			
Ch. de fer et canaux	2	4							68		4	17		36	
Secrétaire d'Etat	1					1									
Chamb. des communes	15					7	13			1,301	10	9			5
Sénat	12			2						16					
Bibliothèq. du parlem.	140					107					24				
Milice et défense	4	3			12	2			900	30	1				100
Impressions et papeterie publiques	21	3		2		88	77	1	150			265		293	1,200
Postes	34	5	20	158	24	120	45	4		2,510	271	37			
Commiss. de géologie	1					4									
Commerce et navig.						3	4				3	50			
	566	176	20	744	186	467	408	9	1,323	3,969	498	440	....	729	2,449

Impressions et papeterie publiques.

Tableau n° 9—Relevé du nombre des livres reliés, etc., pendant l'année 1895.—*Suite.*

	Juillet.					Août.					Septembre.				
	Veau.	Basane marbrée	Basane.	Cuir fendu.	Perca-line.	Veau.	Basane marbrée	Basane.	Cuir fendu.	Perca-line.	Veau.	Basane marbrée	Basane.	Cuir fendu.	Perca-line.
Agriculture	40	1	....	....	....	8	1	....	....	....	5	6	....	....	225
Auditeur général	....	....	....	....	....	1	50	....	....	....	....	....	....	1	....
Douanes	22	6	....	100	12	75	6	....	....	....	51	50	....	....	25
Finances	....	13	....	....	....	10	29	....	....	....	53	7	....	....	....
Marine et pêcheries	5	16	....	....	528	24	50	....	....	1,066	12	12	....	36	50
Bureau du gouverneur général	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Affaires indiennes	31	11	....	32	225	9	....	....	1	....	9	27	....	....	300
Revenu de l'intérieur	....	100	....	200	200	118	1	....	....	....	....	....	....	200	....
Intérieur	2	53	....	....	20	25	2	....	....	144	19	7	....	....	....
Justice	76	....	....	....	144	19	5	....	2	....	43	1	....	....	....
Police à cheval du Nord-Ouest	8	8	....	....	....	1	101	....	....	....	....	....	....	....	....
Conseil privé	2	1	....	....	....	....	....	....	....	1	30	....	....	....	....
Travaux publics	11	....	....	....	....	7	3	....	....	....	15	7	....	....	....
Ch. de fer et canaux	26	....	....	10	....	15	9	....	74	....	45	101	....	4	....
Secrétariat d'Etat	37	....	....	....	....	....	1	....	....	....	2	1	....	....	....
Chambre des com	18	2	....	....	5	25	....	....	....	1	475	44	....	....	....
Sénat	....	4	....	....	....	....	....	....	....	....	29	2	....	....	....
Bibliothèque du parl.	137	....	....	....	....	88	....	....	....	....	11	....	....	....	....
Milice et défense	6	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	60	....	....	350..
Impressions et papeterie publiques	23	82	....	965	432	119	3	....	4	....	110	3	1000	....	1
Postes	163	3	....	250	350	82	7	50	100	1,231	64	58	....	300	110
Com. de géologie	3	....	....	....	....	130	....	....	....	....	2	....	....	3	....
Commerce	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....
	612	300	....	1,557	1,919	758	268	50	181	2,443	975	386	1000	544	1,061

	Octobre.					Novembre.					Decembre.				
	Veau.	Basane marbrée	Basane.	Cuir fendu.	Perca-line.	Veau.	Basane marbrée	Basane.	Cuir fendu.	Perca-line.	Veau.	Basane marbrée	Basane.	Cuir fendu.	Perca-line.
Agriculture	3	....	....	3	327	10	....	40	39	62	13	1	....	....	16
Auditeur général	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Douanes	30	40	....	....	....	5	21	....	25	....	....	78	....	....	....
Finances	13	10	....	....	....	11	....	....	....	....	8	52	....	....	....
Marine et pêcheries	....	25	....	....	12	....	5	....	12	....	9	102	....	1	20
Bureau du gouverneur général	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Affaires indiennes	1	51	....	18	....	1	2	....	18	....	9	24	....	....	6
Revenu de l'intérieur	88	155	....	15	....	4	....	....	100	....	45	61	....	272	....
Intérieur	32	1	....	....	....	8	4	....	6	1	1	29	....	....	30
Justice	37	1	....	6	112	34	....	....	7	....	131	16	....	3	....
Police à cheval du Nord-Ouest	3	9	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....
Conseil privé	2	1	....	....	....	2	1	....	....	3	4	....	....	....	1
Travaux publics	31	1	....	....	....	8	25	....	....	....	5	50	....	....	....
Ch. de fer et cauaux	27	24	....	26	....	11	....	....	16	....	76	5	....	....	....
Secrétariat d'Etat	28	10	....	....	....	1	....	....	....	....	2	....	....	....	....
Chambre des com	1227	....	....	....	....	5	2	....	....	5	18	4	1	....	....
Sénat	4	....	....	....	....	10	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Bibliothèque du parl.	75	....	....	....	....	62	....	....	....	....	113	....	....	....	....
Milice et défense	26	....	....	7	....	42	....	....	14	....	12	50	....	....	50
Impressions et papeterie publiques	205	....	4000	121	6,261	113	1	1000	361	6,000	251	183	....	....	8,000
Postes	135	16	....	1,350	251	65	80	300	500	956	78	249	....	....	275
Com. de géologie	....	....	....	....	....	7	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Commerce	6	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
	1973	344	4000	1,546	6,963	400	141	1340	1,098	7,027	776	904	1	276	8,398

RÉCAPITULATION des livres reliés pendant les douze mois.

—	Veau.	Basane marbrée.	Basane.	Cuir fendu	Percaline.
Janvier	484	112	104	377	65
Février	861	402	533	1,149	2,572
Mars	791	311	498	1,276	5,468
Avril	566	176	20	744	186
Mai	467	408	09	1,323	3,969
Juin	498	440	....	729	2,449
Juillet	612	300	....	1,557	1,919
Août	758	268	50	181	2,443
Septembre	975	386	1,000	544	1,061
Octobre	1,973	344	4,000	1,546	6,963
Novembre	400	141	1,340	1,098	7,027
Décembre	776	904	1	276	8,398
	9,161	4,192	7,555	10,800	42,520

TABLEAU N° 10—Relevé du perçage, numérotage et emballage pour l'année 1895.

—	Perçage.	Numérotage.	Paquage.
Janvier	264,400	483,000	3,541
Février	1,012,000	693,700	1,016
Mars	2,095,000	887,860	10,588
Avril	413,300	581,250	2,062
Mai	439,550	425,100	4,840
Juin	457,200	817,500	2,898
Juillet	436,000	567,260	4,903
Août	726,250	549,000	3,872
Septembre	778,050	565,836	4,877
Octobre	817,500	361,888	7,090
Novembre	360,600	562,258	4,561
Décembre	402,800	638,860	3,567
	8,202,650	7,133,512	53,815

Impressions et papeterie publiques.

TABLEAU N° 11—Relevé de la confection des buvards.

—	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juil.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Agriculture	......	50	......	.....	100	50	50	...	60	...	4	...
Auditeur général	....	......	....	......	......	......	24	.....	.....	....	.....	24
Douanes	50	.	....	.....	...	50	200	....	480	......	......	......
Finances	.....	6	2	16	4	..	......	......	1	606	3	1
Marine et pêcheries	....	60	......	75	50	53	38	6	....	...	20	9
Gouverneur général	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Affaires indiennes	7	...	....	.....	150	222	206	10	10	12	76	4
Revenu de l'intérieur	50	20	....	24	52	...	20	44	......	12	20	......
Intérieur	10	.....	..	400	122	20	150	376	100	.....	...	....
Justice	195	150	214	131	375	150	84	113	154	162	200	69
Police à ch. du N.-O.	.....	25	..	200	.....	16	....	820	...	300	....	60
Conseil privé	.....	9	....	....	294	......	6	20	12	152	......	..
Travaux publics	5	10	386	820	640	70	75	...	6	....	......	60
Ch. de fer et canaux	20	......	......	...	10	......	.....	.....	......	48	......	20
Secrétariat d'Etat	......	.....	......	......	......	......	......	......	......	12	......	......
Chambre des com.	......	......	......	50	.....	......	.....	.....	......	.....	750	410
Sénat	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Bibliothèque du parl	......	50	......	......	......	.....	......	......	......	100	....	......
Milice et défense	......	......	30	......	.....	......	......	50	......	......	......	......
Impressions et papeterie publiques	5	112	12,000	......	.....	1,518	1,500	.....	6,532	30	32	1,510
Postes	.....	447	415	850	270	1,480	75	518	281	.....	639	587
Com. de géologie	50	....	......	20	....	50	50	.....	.....	....	100	....
Commerce	....	.....	...	....	......	......	......	....	...	......	......	10
	392	939	13,0	2,586	1,967	3,679	2,478	1,957	7,636	1.434	1,844	2,764

Cartes et plans montés.................................. 1,482
Nombre de pieds carrés.............................. 15,228

W. McMAHON,

Surintendant des impressions.

DIVISION DE LA PAPETERIE.

OTTAWA, janvier 1896.

A Mr S. E. DAWSON, L.D.,

Imprimeur de la reine et contrôleur de la papeterie.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter un état général des comptes de cette division pour l'exercice clos le 30 juin 1895. Le voici :—

Valeur des fournitures reportées le 1er juillet 1894....		$ 55,999 33
Valeur des fournitures reçues du 1er juillet 1894 au 30 juin 1895........		190,840 65
Gages, etc., portés au compte du fonds de papeterie.		5,483 72
Profits		1,850 57
		$254,174 27
Fournitures livrées aux départements—serv. intér...		$ 27,314 51
Fournitures livrées aux départements—serv. extér...		71,354 44
Compte d'ouvrage de l'imprimeur de la reine, division des impressions........		97,100 88
Total des livraisons		$195,769 83
Valeur du fonds en magasin le 30 juin 1894, vérifiée.		58,462 89
		$254,232 72
Compte impayé de la législature du Nord-Ouest........	$19 13	
Compte impayé du greffier de la couronne en chancellerie........	39 32	
		58 45
		$254,174 27

L'état comparatif C fait voir qu'il y a eu des augmentations, comme ci-après:—

Agriculture—service extérieur........	$ 302 62
do ferme expérimentale	247 03
do industrie laitière........	58 17
Ministère des finances........	69 83
Division des assurances, finances........	138 86
Revenu de l'intérieur—service intérieur........	141 13
Justice—service intérieur	60 95
do pénitencier de Kingston........	333 10
do divers	94 34
Marine et pêcheries—service intérieur........	98 58
Milice et défense—service intérieur........	204 15
do bureau de l'adjudant général........	57 75
A reporter........	$ 1,806 51

Report	$ 1,806 51
Chemins de fer et canaux—service intérieur....	270 17
do service extérieur....	1,248 24
do chemin de fer Intercolonial	354 53
Postes—service intérieur....	219 19
Secrétariat d'Etat....	457 27
Commission de géologie....	336 41
Affaires indiennes—service extérieur....	309 56
do do écoles....	297 53
Autres départements en moindres sommes....	246 28
	$5,545 69

La livraison des fournitures accuse une diminution de $10,103.50, tel qu'indiqué dans l'état C:—

Agriculture—quarantaine....	$ 227 14
Douanes—service intérieur....	198 73
do service extérieur....	858 37
Finances—commission royale sur le trafic des spiritueux	188 64
Bureau du gouverneur général....	107 78
Hôtel du gouvernement....	74 48
Revenu de l'intérieur—service extérieur....	278 86
Justice—pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul....	87 00
do cour suprême....	170 38
do cour de l'échiquier....	112 29
do bibliothèque de livres de loi, Régina....	92 04
Marine et pêcheries—service extérieur....	221 33
do arbitrage de la mer de Behring..	1,162 93
Milice et défense—service extérieur....	1,704 86
Conseil privé....	336 72
Travaux publics—service intérieur....	167 51
Postes—service extérieur....	322 24
do division des mandats d'argent....	378 35
Secrétariat d'Etat—division de l'enregistrement....	172 50
do haut-commissaire pour le Canada...	60 72
Impressions et papeterie publiques....	109 10
do do compte des travaux de l'imprimeur de la reine....	4,214 71
Intérieur—service intérieur....	325 92
do terres fédérales....	1,134 74
do immigration....	818 63
do frontière internationale....	112 94
do gouvernement du Nord-Ouest....	377 17
Affaires indiennes—service intérieur....	173 62
Bibliothèque du parlement....	197 40
Sénat du Canada....	357 61
Chambre des Communes du Canada....	741 12
Autres départements en moindres sommes....	163 36
Diminution totale....	$15,649 19
De laquelle il faut déduire l'augmentation totale....	5,545 69
Soit une diminution nette de....	$10,103 50

Impressions et papeterie publiques.

On trouvera dans les états ci-joints le détail de tous les comptes dans l'ordre suivant:—

(*A.*) Etat mensuel des dépenses et livraisons pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

(*B.*) Etat général des dépenses et distributions de fournitures.

(*C.*) Etat comparatif des livraisons de fournitures pour les exercices 1893-4 et 1894-5.

(*D.*) Etat général de comptes pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

Cette année on a adressé au bureau 17,857 demandes; on a reçu 3,401 etexpédié 8,178 lettres; on a envoyé par la poste 5,883 paquets, et par chemin de fer on a fait partir 2,017 caisses et colis.

Le tout respectueusement soumis.

THOMAS ROXBOROUGH,
Surintendant de la papeterie.

A.—ETAT mensuel des dépenses et livraisons de fournitures pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

—	Fournitures reçues. Sterling.			Fournitures reçues. Cours canadien.		Fournitures livrées.	
1894.	£	s.	d.	$	c.	$	c.
Juillet	698	0	4	12,551	20	16,744	90
Août	711	4	10½	13,339	49	13,420	45
Septembre	460	2	4	11,247	02	13,612	35
Octobre	1,139	18	5	11,241	01	17,534	46
Novembre	813	18	9	16,057	75	22,758	21
Décembre	1,334	1	4	14,274	54	20,339	55
1895.							
Janvier	748	0	1	14,072	72	11,774	84
Février	512	9	6	10,398	83	11,857	99
Mars	247	17	10	10,519	58	17,441	05
Avril	346	14	0	8,918	56	16,090	48
Mai	53	12	6	12,790	93	15,597	00
Juin	695	14	6	17,655	34	18,598	55
Payé en cours canadien				153,066	97		
do sterling	7,761	14	5½	37,773	68		
Total des dépenses				190,840	65		
Valeur du fonds de papeterie reportée au 1er juillet 1894				55,999	33		
Salaires portés au compte du fonds de papeterie				5,483	72		
Balance des profits				1,850	57		
Total des livraisons de fournitures						195,769	83
Valeur du fonds en magasin le 30 juin 1895, vérifié						58,462	89
						254,232	72
Moins les comptes impayés						58	45
				254,174	27	254,174	27

B.—ÉTAT de compte général indiquant en détail la dépense pour les fournitures reçues et la valeur des fournitures livrées au service civil pendant l'exercice compris entre le 1er juillet 1894 et le 30 juin 1895.

Nature des articles.	Fournitures reçues pendant l'exercice clos le 30 juin 1895. £ s. d.	$ c.	Départements.	Fournitures livrées pendant l'exercice clos le 30 juin 1895. Départements. $ c.	Service extérieur. $ c.
Papier à livres	301 9 9	6,007 72	Agriculture	1,465 30	.....
do écu, grand et petit	838 16 8	4,247 64	do ferme expérimentale	.....	557 83
do tellière double	91 16 0	4,053 55	do quarantaine	.....	56 71
do tellière	216 12 10	11,337 10	do laiterie	.....	282 11
do coloré	46 5 9	65 30	do statistique	.....	7 44
do spécial	.....	118 35	Douanes	1,133 74	3,109 69
do parchemin	218 0 0	3,634 43	Commerce et industrie	573 81	.....
do d'impression	117 17 10	45,567 31	Finances	538 69	.....
do coupé in-4 et in-8	132 0 2	245 03	do division des assurances	.....	198 45
do et enveloppes avec bordure noire	8 0 0	.....	do frais de gestion	.....	280 51
do buvard	185 7 4	632 95	do commission royale sur le trafic des liqueurs	.....	3 10
do à cartouche	24 11 11	.....	Bureau du gouverneur général	238 30	.....
do à copier	98 1 7	59 50	Hôtel du gouvernement	220 82	.....
do à dessin	97 17 10	686 26	Revenu de l'intérieur	851 74	1,451 01
do de manille	.....	6,500 58	Justice	1,540 61	.....
Enveloppes	655 15 0	18,296 57	do solliciteur général	38 43	.....
Livres blancs	381 16 9	4,069 95	do division des pénitenciers	60 36	.....
Divers "B"	131 18 0	814 77	do pénitencier de Kingston	.....	1,052 47
Bougran, étiquettes	17 14 2	.....	do do de Saint-Vincent-de-Paul	.....	169 08
Divers "C"	42 6 9	130 65	do do de Dorchester	.....	71 54
Cartes et cartons	23 0 0	667 80	do do du Manitoba	.....	167 69
Instruments et accessoires de dessin	665 16 9	792 31	do do de la Colombie-Baitannique	.....	180 04
Couleurs	48 10 6	416 96	do cour suprême	.....	411 40
Divers "D"	78 0 0	59 07	do cour de l'échiquier	.....	105 54
Boîtes et sacs à lettres	87 12 0	177 75	do préparations de rapports	.....	150 40
Bandes élastiques	.....	2,260 10	do police fédérale	.....	50 26
Divers "E"	135 15 11	168 66	do bibliothèque de droit de Régina	.....	538 90
Serre-papiers	31 4 6	4,502 87	do service secret	.....	6 30
Agrafe-papier	52 11 0	273 04	Marine et pêcheries	2,057 57	1,282 45
Plioirs	6 16 6	2 40	Milice et défense	1,315 26	5,592 80
Gomme	19 11 8	1,055 80	do bureau de l'adjudant général	104 24	.....
Divers "G"	0 16 0	128 07	Conseil privé	1,066 94	.....
Encre	96 12 6	2,062 67	Travaux publics	1,775 61	2,362 75
Encriers	143 7 10	195 02	Chemins de fer et canaux	2,364 44	2,820 62
Divers "I"	24 16 0	44 26	do chemin de fer Intercolonial	.....	5,052 53

	£ s. d.	$ cts.
Couteaux	295 13 10	2 50
Anneaux de clefs	3 8 4	....
Matériaux de presse à copier	19 2 7	1,679 74
Divers "L"	333 13 5	10 05
do "M"	28 13 8	301 60
do "N"	5 2 6	117 17
Plumes	307 7 0	1,910 83
Porte-plumes	60 10 4	256 61
Crayons	571 7 4	1,104 53
Parchemin	91 5 0	208 78
Divers "P"	127 10 8	818 88
do "R"	29 18 0	42 59
Etampes, etc	....	1,185 29
Ciseaux	136 12 9	46 08
Divers "S"	48 7 9	378 06
Pains à cacheter et cire	340 2 6	60 30
Livres d'école et fournitures	....	1,867 99
Ficelle	36 11 4	5,189 55
Divers "T"	117 3 8	230 92
Galon et ruban	1 5 6	395 85
Garnitures	....	7 20
Graphotypes et matériel	2 13 0	8,005 46
Livres de renvoi, calepins, etc	733 11 7	9,423 03
Divers	6 12 6	565 23
Assurance maritime	12 0 0	....
Fret	....	2,521 10
Caisses d'emballage	151 12 0	17 85
Frais d'expédition	92 4 9½	57 93
	8,573 9 6½	155,679 56
Escompte	811 15 1	2,612 59
Total net, cours canadien	....	153,066 97
do sterling	7,761 14 5½	37,773 68
Total des dépenses	....	190,840 65
Solde des existences au 1er juillet 1894, vérifiée	....	55,999 33
Salaires	....	5,483 72
Solde, profits	....	1,850 57
	....	254,174 27

	$ cts.	$ cts.
Postes	2,864 58	11,996 47
do division des mandats-poste	117 60	....
do do des caisses d'épargne	4 63	....
Secrétariat d'Etat	1,112 29	....
do division du registraire	108 13	....
do haut-commissaire, pour le Canada à Londres	80 39	
do examinateurs du service civil	58 69	....
Impressions et papeterie publiques	365 08	2,160 99
do do compte d'ouvrage	....	97,100 88
Commission de géologie	....	1,234 79
Intérieur	5,166 76	2,583 46
do ligne internationale	....	191 07
do gouvernement du Nord-Ouest	....	652 36
do immigration	....	231 84
Affaires indiennes	1,221 88	2,237 29
do fourn. d'éc. pour les sauvages	....	1,921 74
Départements en général	316 68	....
Bibliothèque du parlement	....	220 28
Auditeur général	512 62	....
Police à cheval du Nord-Ouest	....	2,646 29
Greffie de la couronne en chancellerie	39 32	....
Sénat du Canada	....	5,508 11
Chambre des communes	....	13,808 13
Total pour le service extérieur	....	168,455 32
Total pour le service intérieur	27,314 51	27,314 51
		195,769 83
Fournitures en magasin, 30 juin 1895, vérifiées	....	58,462 89
		254,232 72
MOINS—Compte impayé, législature du Nord-Ouest	19 13	
Compe impayé, greffier de la couronne en chancellerie	39 32	
		58 45
		254,174 27

THOS. ROXBOROUGH,
Surintendant de la papeterie.

C.—ÉTAT COMPARATIF des livraisons de fournitures aux départements pendant les exercices clos les 30 juin 1893-94 et 1894-95.

Départements.	Livraison en 1893-94.		Livraison en 1894-95.		Livraison en 1894-95.		Livraison en 1894-95.	
	Départe-ment.	Service extérieur.	Départe-ment.	Service extérieur.	Départe-ment.	Service extérieur.	Départe-ment.	Srvice extérieur.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Agriculture	1,162 68		1,465 30		302 62			
Quarantaine		283 85		56 71				227 14
Ferme expérimentale		310 80		557 83		247 03		
Recensement et statistique		18 06		7 44				10 62
Laiterie		223 94		282 11		58 17		
Exposition universelle		9 95						9 95
Douanes	1,332 47	3,968 06	1,133 74	3,109 69			198 73	858 37
Commerce	537 83		573 81		35 98			
Finances	468 86		538 69		69 83			
Division des assurances		59 59		198 45		138 86		
Commission royale sur le trafic des liqueurs		191 74		3 10				188 64
Frais de gestion		247 44		280 51		33 07		
Bureau du gouverneur général	346 08		238 30				107 78	
Hôtel du gouvernement	295 30		220 82				74 48	
Revenu de l'intérieur	710 61	1,729 87	851 74	1,451 01	141 13			278 86
Justice	1,479 66		1,540 61		60 95			
Solliciteur général	61 00		38 43				22 57	
Division des pénitenciers	61 09		60 36				0 73	
Pénitencier de Kingston		719 37		1,052 47		333 10		
do de Saint-Vincent-de-Paul		256 08		169 08				87 00
do de Dorchester		40 13		71 54		31 41		
do du Manitoba		118 21		167 69		49 48		
do de la Colombie-Britannique		171 85		180 04		8 19		
Prison de Régina		4 30						4 30
Cour suprême		581 78		411 40				170 38
Cour de l'échiquier		217 83		105 54				112 29
Police fédérale		73 20		50 26				22 94
Bibliothèque de droit de Régina		630 94		538 90				92 04
Divers		56 06		150 40		94 34		
Service secret				6 30		6 30		
Marine et pêcheries	1,958 99	1,503 78	2,057 57	1,282 45	98 58			221 33
Arbitrage de la mer de Behring		1,162 93						1,162 93
Milice et défense	1,111 11	7,297 66	1,315 26	5,592 80	204 15			1,704 86
Bureau de l'adjudant général	46 49		104 24		57 75			
Conseil privé	1,403 66		1,066 94				336 72	
Travaux publics	1,943 12	2,355 22	1,775 61	2,362 75		7 53	167 51	

Chemins de fer et canaux	2,094 27	1,572 38	2,364 44	2,820 62	270 17	1,248 24		
Chemin de fer Intercolonial		4,698 00		5,052 53		354 53		
Arbitrage du C. C. P.		0 14						0 14
Postes	2,645 39	12,318 71	2,864 58	11,996 47	219 19			322 24
Division des mandats-poste	495 95		117 60				378 35	
Division des caisses d'épargnes			4 63		4 63			
Secrétariat d'Etat	655 02		1,112 29		457 27			
Division du registraire	280 63		108 13				172 50	
Conseil d'examen du service civil	59 24		58 69				0 55	
Haut-commissaire pour le Canada	141 11		80 39				60 72	
Impressions et papeterie publiques	474 18	2,130 62	365 08	2,160 99		30 37	109 10	
Compte des travaux		101,315 59		97,100 88				4,214 71
Intérieur	5,492 68	3,718 20	5,166 76	2,583 46			325 92	1,134 74
Immigration		1,050 47		231 84				818 63
Ligne frontière internationale		304 01		191 07				112 94
Gouvernement du Nord-Ouest		1,029 53		652 36				377 17
Commission géologique		898 38		1,234 79		336 41		
Affaires indiennes	1,395 50	1,927 73	1,221 88	2,237 29		309 56	173 62	
Matériel d'école pour les sauvages		1,624 21		1,921 74		297 53		
Départements en général	359 74		316 68				43 06	
Bibliothèque du parlement		417 68		220 28				197 40
Auditeur général	553 44		512 62				40 82	
Police à cheval du Nord-Ouest		2,653 97		2,646 29				7 68
Greffier de la couronne en chancellerie			39 32		39 32			
Sénat du Canada		5,865 72		5,508 11				357 61
Chambre des Communes		14,549 25		13,808 13				741 12
Total des livraisons aux départements	27,566 10		27,314 51					
do au service extérieur		178,307 23		168,455 32				
Augmentation pour les départements					1,961 57			
do le service extérieur						3,584 12		
Diminution pour les départements						1,961 57	2,213 16	
do le service extérieur								13,436 03
Augmentation totale						5,545 69		2,213 16
Diminution totale								15,649 19
								5,545 69
Diminution nette								10,103 50

THOS. ROXBOROUGH,
Surintendant de la papeterie.

DIVISION DE LA PAPETERIE.

(D.) ÉTAT GÉNÉRAL de comptes pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

DT.

—	£ s. d.	Montant. $ c.	Total. $ c.
Balance le 1er juillet 1894			55,999 33
Alex. Pirie et Fils, (à resp. limitée)	590 14 3	2,874 80	
Waterlow et Fils, (à resp. limitée)	117 18 5	573 88	
Millington et Fils, (à resp. limitée)	18 9 1	89 81	
Wm. Mitchell	154 0 11	749 69	
Geo. Rowney et Cie	131 6 8	639 15	
Perry et Cie	31 19 4	155 57	
Jno. Walker et Cie, (à resp. limitée)	1,385 3 5	6,741 19	
F. A. Brockhaus	9 14 7	47 32	
Wostenholm et Fils	297 11 6	1,448 20	
John Heath et Cie.	139 11 7	679 28	
Rendall, Underwood et Cie	85 13 7	416 97	
Ch. Gaulon	60 14 10	295 61	
Winterbottom Book Cloth Co.	153 11 6	747 40	
Geo. Waterston et Fils	254 7 9	1,238 02	
A. W. Faber	87 18 6	427 90	
Johann Faber	279 2 7	1,358 43	
H. Morell	15 7 2	74 74	
H. C. Stephens	64 10 2	313 94	
Wm. F. Stanley	8 1 2	39 22	
Faber, Frères	40 0 10	194 86	
Eyre et Spottiswoode	262 10 7	1,277 64	
J. D. Potter	12 13 0	61 57	
Sampson, Low et Cie	209 13 0½	1,020 30	
Alex. Cowan et Fils	1,415 10 2	6,888 80	
Jas. Chesterman et Cie	33 5 10	162 02	
Rose et Stumbles	58 19 5	286 99	
Evans, Adlard et Cie	128 19 4	627 64	
Ormiston et Glass	33 13 6	163 89	
Joseph Rodgers et Fils	212 11 11	1,034 63	
Henry Stevens et Fils	15 4 5	74 07	
Grosvenor, Chater et Cie	698 10 7	3,399 50	
Bernard Quaritch	53 12 1	260 88	
Spottiswood et Cie.	7 4 2	35 08	
Cooper, Dennison et Walkden	50 5 6	244 67	
Winsor et Newton	45 5 2	220 26	
John Rabone et Fils	21 18 0	106 58	
Ernest E. Sabel	101 7 7	493 38	
Marcus Ward et Cie	68 1 2	331 22	
E. Dufossé	1 13 9	8 21	
Robt. Craig et Fils	54 9 0	264 99	
Elliott, Frères	157 18 9	768 63	
Longmans, Green et Cie	13 10 0	65 70	
Nalder, Frères	58 6 6	283 84	
A reporter	7,740 18 3½	37,186 47	55,999 33

—	£ s. d.	Montant. $ c.	Total. $ c.
Report	7,740 18 3½	37,186 47	55,999 33
John Wheldon et Cie	6 2 9	29 87	
Oswald Weigel	0 9 7	2 33	
Bailey, Frères	0 2 10	0 69	
Henry Sotheran	8 4 8	40 07	
Francis Edwards	0 13 4	3 24	
Albert Savine	0 5 10	1 42	
Paul Pierrotet	6 8 10	31 35	
William George et Fils	3 1 4	14 92	
E. H. Moritz	0 2 11	0 71	
Troughton et Simms	3 17 11	18 96	
Librairie de Cammermyrs	0 10 9	2 62	
Gurney et Jackson	60 8 7	294 09	
H. Welter	0 12 10	3 12	
Dulau et Cie	0 14 0	3 41	
P. S. King et Fils	0 1 8	0 41	
E. R. Larrance	0 2 0	0 49	
J. E. Gill Hjalmar	0 14 8	3 57	
K. F. Koehlers	0 6 5	1 56	
E. Stanford	6 2 5	29 79	
Alfred Cooper	0 7 4	1 78	
Wm. Wesley et Fils	3 3 0	15 33	
Assoc. britannique pour l'avancem. des sciences	0 15 8	3 81	
Stephen Austin et Fils	1 12 0	7 79	
Conseil météorologiq. de Londres	9 0 0	43 80	
Comptable général de Sa Majesté	6 11 10	32 08	
	£7,761 14 5½	....	37,773 68
Tower Manufacturing Co.		1,939 15	
Eagle Pencil Co		580 95	
Cie Keuffel et Esser		559 94	
Burr Index Co.		283 00	
B. Westermann et Cie		7 70	
Cie Baker et Taylor		838 71	
Judd Paper Co.		4,183 00	
Greenough, Adams et Cushing		258 29	
W. H. Lowdermilk		22 41	
Holmes, Booth et Haydens		159 38	
Caw's Pen and Ink Co		20 27	
Boston Book Co		18 00	
Robert Clarke et Cie		6 00	
John Hopkins Press		4 00	
Carter, Dinsmore et Cie		105 60	
D. Appleton et Cie		14 00	
D. Van Nostrand et Cie		0 63	
W. et L. E. Gurley		67 00	
S. Raymond Roberts		40 00	
Geo. E. Littlefield		5 00	
Little, Brown et Cie		47 00	
Bangs et Cie		29 11	
The Century Co		78 00	
Francis P. Harper		8 75	
A reporter		9,275 89	93,773 01

DIVISION DE LA PAPETERIE.

ÉTAT GÉNÉRAL de comptes pour l'exercice clos le 30 juin 1895—*Suite.*

DR.

—	Montant.	Total.
	$ c.	$ c.
Report	9,275 89	93,773 01
Howard Lockwood et Cie	7 00	
Peter Adams et Cie	706 68	
Eberhard Faber	512 09	
Illinois Iron and Bolt Co	88 27	
Houghton, Mifflin et Cie	5 51	
Smith Premier Typewriter Co	10 00	
G. R. Blanchard	0 87	
S. E. Cassino	8 85	
N. L. Britton	7 00	
Ginn et Cie	18 00	
Garretson, Cox et Cie	1 50	
A. S. Clark	2 50	
Willis L. Jefson	3 00	
John W. Cadby	1 40	
P. B. Pierce	6 00	
American Manufacturer	4 00	
Bradlee Whidden	2 50	
Botanical Gazette	6 00	
Geological Publishing Co	3 50	
S. H. Chadbourne	2 10	
Eimer et Amend	2 75	
Schulte Publishing Co	5 00	
MacMillan et Cie	8 78	
R. R. Bowker	8 70	
M. D. C. Hodges	3 29	
A. M. Collins Mfg. Co	3 85	
B. et O. Myers	57 50	
Bauch & Lomb Optical Co	4 60	
John Underwood et Cie	9 45	
Thomas Y. Crowell	1 08	
Clark W. Bryant et Cie	2 00	
E. S. Allen	2 50	
E. T. Sees	20 00	
J. D. et E. S. Dana	7 00	
American Architect and Building News Co	10 00	
Inland Printer Co	4 00	
Engraver and Printer Co	1 50	
W. M. Patton	2 00	
Rand, McNally et Cie	140 00	
American Naturalist	8 00	
E. J. Nolan	7 50	
Geo. P. Humphrey	25 00	
J. H. Emerton	10 00	
Harris Publishing Co	3 00	
Engineering News Pub. Co	1 50	
W. J. Johnston Co	3 25	
Romeyn B. Hough	20 00	
American Geologist	3 50	
Publisher of Science	5 00	
S. S. Stafford	10 75	
A. A. Helder	1 00	
John Skinner	25 00	
Chas. L. Woodward	15 30	
Louis Dejonge et Cie	67 80	
Geo. B. Frazer	70 00	
Henry Carey Baird et Cie	6 00	
Henry Lindenmyer et Fils	32 00	
Alex. Buntin et Fils	613 43	
Canada Paper Co	9,960 78	
A reporter	21,855 47	93,773 01

—	Montant.	Total.
	$ c.	$ c.
Report	21,855 47	93,773 01
Rice, Sharpley et Fils	482 94	
Rolland Paper Co	28,068 21	
John Lovell et Fils	432 00	
W. V. Dawson	1,058 40	
J. C. Wilson et Cie	5,300 50	
Edward Auld	362 00	
Barnes et Cie	95 10	
Alex. Taylor	222 30	
W. J. et G. Mulrooney	139 50	
Toronto Paper Co	4,581 46	
F. Nisbet	67 00	
J. C. Overell	13 50	
Barber et Ellis Cie, à resp. lim.	14,803 39	
Buntin, Reid et Cie	183 84	
Canada Paper Co., Toronto	112 08	
Brown Frères, à resp. lim	2,452 38	
Carswell et Cie	526 81	
Office Specialty Co	457 57	
Tingley & Stewart Mfg. Co	193 56	
J. Underwood et Cie	2,865 26	
Buntin et Gillies et Cie	77 37	
W. J. Gage et Cie	3,594 66	
Wm. Barber et Frères	1,176 93	
Morton, Philips et Cie	210 70	
M. B. Perine et Cie	2,995 68	
D. McFarlane et Cie	393 05	
W. L. Carrie	40 00	
Kerry, Watson et Cie	25 00	
Tees et Cie	32 55	
Union Card & Paper Co	365 06	
R. D. Richardson	7 50	
A. et W. Mackinlay	82 36	
Might Directory Co	611 00	
D. et J. Saddler et Cie	467 65	
T. N. Hibben et Cie	125 80	
Alpha Rubber Co	1,632 40	
Cyclostyle Co	176 08	
Neostyle Co	158 40	
Dovercourt Twine Mills Co	616 65	
E. B. Eddy Co., à resp. lim.	1,672 32	
Hearn et Harrison	46 87	
Spackman et Archibald	1,065 38	
Imprim. de la reine, Toronto	13 90	
V. Marentette	15 90	
Selby et Cie	222 48	
Gazette Printing Co	55 72	
Imprim, de la reine, Winnipeg	4 00	
N. A. Bosworth	8 45	
Henderson Directory Publishing Co	21 00	
Imprim. de la reine, Québec	6 40	
Alex. Scott	8 50	
D. McAlpine et Cie	177 50	
P. Lamont	30 00	
Rowsell et Hutchison	38 70	
W. H. Irwine et Cie	95 00	
Williams Official B. C. Directory Co	88 00	
Cie de publication Union	35 00	
W. T. Slavin	8 75	
A reporter	100,676 98	93,773 01

DIVISION DE LA PAPETERIE.

ÉTAT GÉNÉRAL de comptes pour l'exercice clos le 30 juin 1895—*Suite.*

Dr.

——	Montant.	Total.
	$ c.	$ c.
Report	100,675 98	93,773 01
Boulanger et Marcotte	99 00	
W. J. Arnott et Cie	25 20	
Imprim. de la reine, Victoria	14 00	
Lincoln Paper Mills Co	165 65	
H. M. Tomlinson	10 15	
Edouard Arpin	5 75	
James Smart Mfg. Co	75 49	
John Britnell	16 90	
Funk et Wagnall's et Cie	247 00	
C. O. Beauchemin et Fils	28 00	
P. V. Ayotte	8 55	
J. et A. McMillan	62 18	
H. A. Cropley	19 95	
Copp, Clark et Cie	358 85	
Bailey Frères	21 16	
Royal Pulp and Paper Co	23,307 68	
Whiteford et Theoret	51 50	
Chs. F. Dawson	6 00	
Secrétare provincial, Frédéricton	1 20	
Geo. Carter et Cie	27 75	
Yarmouth Duck and Yarn Co. (à resp. lim.)	1,566 00	
Ritchie et Ramsay	1,138 48	
Wm. Foster Brown Co	17 80	
H. R. Ives et Cie	97 70	
A. Ramsay et Fils	62 26	
R. Jellyman et Cie	15 60	
Boyd, Gillies et Cie	67 15	
Lyman Fils et Cie	28 70	
Fred. W. Terrill	30 00	
C. Pitt	5 20	
D. Appleton et Cie	1 25	
Cie de publication d'Ontario	5 00	
E. L. Christie	10 80	
Dawson Frères	23 25	
Fulton et Richards	4 50	
Dawson et Cie	2 20	
A. Côté et Cie	12 00	
C. Darveau	6 00	
Royal "Gazette," St-Jean	3 00	
Albert Britnell	4 15	
Alexander & Cable Litho. Co.	15 45	
Henry Smith	18 74	
Sailsbury Frères	8 00	
J. W. Butcher	2 30	
R. W. Gilhully	3 40	
Mahaffy et Clinkskill	4 45	
Desbarats et Cie	8 00	
D. Battersby	0 60	
International Railway Publishing Co	5 00	
L. J. Demers et frere	1 00	
Wm. Slaughter	8 00	
J. B. McLean Publishing Co.	1 50	
Nelson R. Butcher	123 05	
Hart et Riddell	9 46	
G. M. Wilkinson et Fils	5 25	
Royal *Gazette*, Halifax	2 00	
McMurray et Cie	2 50	
A reporter	128,547 68	93,773 01

——	Montant.	Total.
	$ c.	$ c.
Report	128,547 68	93,773 01
J. P. Royer	3 00	
S. W. Crabbe	0 60	
J. E. Bryant	10 50	
Wm. Briggs	4 50	
Goodwin Law, Book and Publishing Co	80 00	
Grand et Toy	2 50	
J. R. Wagborn	1 00	
H. Morey et Cie	17 78	
P. Gagnon	18 50	
James Farrell	1 80	
Wells et Richardson	155 00	
C. Service	15 60	
T. G. Rakestraw	2 00	
Henry Vernon	6 00	
Mme J. Allison	75 00	
P. Librock	2 15	
Way et Ingram	6 75	
J. G. Foster et Cie	66 00	
John B. Snider	17 88	
Cie de la Baie-d'Hudson	20 00	
Thomson Frères	14 50	
Andrew Schmidt	2 50	
John Bray	8 45	
G. et J. Esplin	65 00	
J. M. Valois	15 00	
Alex. Dick	3 00	
E. Bourinot	41 25	
J. W. Withers	1 00	
John Bennett Strong	80 00	
Alexander Begg	60 00	
Robt. McLachlin	3 75	
W. S. Reeves	1 00	
C. S. Lot	65 00	
J. K. Patton	3 55	
Arthur Weir	2 50	
Canadian Bankers' Association	1 00	
George Stewart	60 00	
McAinsh et Kilgour	90 00	
J. G. Foster	2 00	
E. F. Stephenson	4 50	
H. H. Gaetz	6 00	
A. McKim et Cie	8 00	
J. H. Small	3 00	
M. Hudon	12 50	
Geo. A. Burkhardt	1 05	
Williamson et Cie	6 50	
Warwick Frères et Rutter	0 40	
Newsome et Cie	0 15	
A. B. Milne	5 00	
E. T. Shewen	1 50	
J. Culbert	0 30	
Hammond Frères	3 40	
D. C. Ferguson	4 25	
Granger et Frères	24 00	
E. O'Shaughnessy	6 00	
H. R. Hardy	2 00	
Fred. G. Steinberger	10 00	
James Foster	76 25	
A reporter	129,748 54	93,773 01

Impressions et papeterie publiques.

BUREAU DE LA PAPETERIE DU GOUVERNEMENT.

ÉTAT général de comptes pour l'exercice clos le 30 juin 1895—*Fin.*

DT.

—	Montant.	Total.	—	Montant.	Total.
	$ c.	$ c.		$ c.	$ c.
Report	129,748 54	93,773 01	Report	403 00	237,907 41
Dép. des terres de la couronne	4 00		R. A. Crouch	21 15	
Kilgour Frères	6 50		W. H. Harrington	4 00	
D. Loyal et Cie	1 00		Mme A. McMahon	3 00	
J. H. Brownlee	8 00		E. St. Pierre	15 00	
W. A. Adam	2 00		Ottawa Field Naturalist Club	2 75	
		129,770 04	Ministère de l'intérieur	26 00	
James Hope et Cie	489 67		I. Bell Forsyth	12 00	
John Durie et Fils	3,482 06		W. J. Topley	109 70	
George Cox	261 35		C. A. Meyer et Fils	4 50	
Pritchard et Andrews	806 92		Mme Isabel Barlow	16 00	
J. M. Garland	1,005 44		T. de Goeye, Frères	10 00	
C. H. Thorburn	7 00		A. de Grandpré	4 50	
S. et H. Borbridge	237 18		Geo. Bailey	14 12	
Gustave Smith	291 00		H. J. Morgan	10 00	
Robert Orr	35 50		Geo. Low	65 25	
McKinley et Northwood	182 45		A. R. R. Smith	9 40	
F. Roger	90 95		Ahearn et Soper	7 50	
F. E. Smith	430 32		J. M. Dufresne	2 00	
Eclipse Office Furniture Co.	3,252 91		J. A. Philips	2 50	
H. G. Dunlevie	37 86		Mme Bertha James	75 00	
Robert Thackray	115 00		Ottawa Manufacturing Co.	37 00	
Directeur de poste, Ottawa	96 55		Rév. Sœurs Grises de la Croix	35 00	
Registraire de la cour suprême	134 50		W. H. Collins	25 00	
H. F. McCarthy	40 00		Commission géologisque	6 50	
Wm. Kingsford	47 00		R. Masson	14 50	
W. D. Lemieux	50 00		G. G. V. Ardouin	1 75	
R. A. Sproule	41 25		Henry Watters	3 00	
D. McLaughlin	10 00		H. Levin	58 00	
H. Kitchaman	110 40		G. R. Lancefield	20 00	
Geo. L. Blatch	1 00		J. F. Whiteaves	3 00	
R. W. McCormick	13 25		Manufacturing Stationers Co.	5 25	
George May et Fils	4 80		L. Dubé	10 94	
J. A. Brook et Cie	2 50		C. P. Willimott	66 50	
B. T. A. Bell	67 00				1,103 81
K. D. Graham	220 71		Ch. de fer Canad. du Pacifiq.	1,452 20	
T. G. Bell	193 72		do Can.-Atlantique	615 24	
J. P. et F. W. Esmonde	452 50		Cie de messagerie Canadienne	276 33	
Writers Supply Co.	711 51		Cie de messagerie Dominion	151 93	
W. H. Fligg	980 54				2,495 70
Smith Frères	234 23				
Mortimer et Cie	227 29		Département des impressions et de la papeterie publiques.	5,333 06	
		14,364 36			5,333 06
J. A. Gemmill	8 00		Gages		5,483 72
W. C. DeBrisay	150 00		Profit		1,850 57
N. C. Sparks	245 00				
A reporter	403 00	237,907 41			254,174 27

THOS. ROXBOROUGH,
Surintendant de la papeterie.

Relevé de la distribution des Statuts du Canada; 58–59 Victoria, 5e session, 7e parlement, 1895; versions anglaises et françaises ; demi-reliure en basane.

A qui distribués.	Volumes 1 et 2. Anglais.	Français.
Parlement du Canada.		
Son Excellence le gouverneur général	2	......
Honorables ministres du cabinet	34	......
do sénateurs, Ontario	44	......
do do Québec	20	20
do do Nouvelle-Ecosse	18	......
do do Nouveau-Brunswick	14	......
do do Manitoba	7	......
do do Ile du Prince-Edouard	6	......
do do les Territoires du Nord-Ouest	4	......
do do la Colombie-Britannique	6	......
Députés d'Ontario	273	4
do de Québec	77	115
do de la Nouvelle-Ecosse	69	......
do du Nouveau-Brunswick	42	......
do de l'Ile du Prince-Edouard	18	......
do de la Colombie-Britannique	18	......
do du Manitoba	14	1
do des Territoires du Nord-Ouest	12	......
Totaux	678	140
Départements.		
Honorables juges, cour suprême	6	......
Registraire do	1	......
Chambres des juges do	2	1
Juge, cour de l'échiquier	1	......
Registraire do	1	1
Greffier en loi, Chambre des communes	1	......
do Sénat	1	......
Adjoint du greffier en loi, Chambre des communes	1	1
Bureaux de la Chambre des communes	9	4
do du Sénat	6	2
Greffier de la couronne en chancellerie	1	1
Bibliothèque du parlement	40	10
Départements	68	13
Département de la justice, pour les agents	75	......
Totaux	213	33

Impressions et papeterie publiques.

RELEVÉ de la distribution des Statuts du Canada, 1895—*Suite.*

A qui distribués.	Volume 1.		Volumes 1 et 2.	
	Anglais.	Fran-çais.	Anglais.	Fran-çais.
Province d'Ontario.				
Gouvernement provincial	....	....	12	....
Bibliothèque de la législature	....	....	4	....
Juges supérieurs	....	....	14	....
Registraires des cours	....	....	4	....
L'archiviste ordinaire de la cour supérieure	....	....	2	....
Juges des cours de comtés	....	....	43	....
Juges puînés des cours de comtés	....	....	21	....
Magistrats stipendiaires	....	....	5	....
Magistrats de police	....	....	88	....
Shérifs	....	....	41	....
Procureurs des cours de comtés	....	....	2	....
Greffiers de la paix	....	....	42	....
do des cours de comtés	....	....	42	....
Régistrateurs	....	....	62	....
Bibliothèques et collèges	....	....	15	2
Associations de droit	....	....	42	....
Municipalités des cités, villes et comtés	....	....	288	....
Maires de municipalités de cités	....	....	9	....
Officiers reviseurs	....	....	16	....
Journaux	....	....	406	4
Municipalités	502	....	....	....
Totaux	502	....	1,158	6
Province de Québec.				
Gouvernement provincial	....	....	5	13
Bibliothèque de la législature	....	....	2	3
Juges de la cour du banc de la reine	....	....	6	6
do do supérieure	....	....	30	30
Juge et greffier de la cour de vice-amirauté	....	....	2	2
Chambres des juges	....	....	5	5
Bibliothèques de droit	....	....	13	13
Le commissaire d'extradition	....	....	1	1
Juges et greffiers des sessions de la paix	....	....	3	3
Archivistes et greffiers	....	....	3	3
Magistrats stipendiaires et greffiers	....	....	4	4
Magistrats stipendiaires	....	....	3	11
Shérifs	....	....	3	18
Protonotaires	....	....	7	15
Greffiers de la paix	....	....	3	3
Régistrateurs	....	....	19	49
Universités et collèges	....	....	11	16
Maires de cités	....	....	6	6
Municipalités de cités, villes et comtés	....	....	20	69
Commissaires de havre	....	....	1	....
Greffiers des cours de circuit	....	....	16	50
Officiers reviseurs	....	....	12	52
Greffier de la couronne, Montréal	....	....	1	1
Le Conseil d'Hygiène, Québec	....	....	1	1
Journaux	....	....	43	46
Municipalités	186	638	....	....
Totaux	186	638	220	420

Relevé de la distribution des Statuts du Canada, 1895—*Suite.*

A qui distribués.	Volume 1.		Volumes 1 et 2.	
	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.
Nouvelle-Ecosse.				
Gouvernement provincial	....	....	12	....
Bibliothèque de la législature	....	....	4	....
Juges de la cour suprême	....	....	5	....
do de la cour de comté	....	....	7	....
do des cours de curatelles	....	....	20	....
Shérifs	....	....	18	....
Protonotaires	....	....	18	....
Chambres des juges	....	....	1	1
Juge et registraire de la cour de vice-amirauté	....	....	2	....
Greffiers des cours de comtés	....	....	20	....
Municipalités de cités, villes et comtés	....	....	34	....
Maire de cité	....	....	1	....
Bibliothèques et collèges	....	....	7	....
Commissaires de havre	....	....	1	....
Journaux	....	....	55	1
Magistrat de police	....	....	1	....
Officiers reviseurs	....	....	15	....
Totaux	....	....	221	2
Nouveau-Brunswick.				
Gouvernement provincial	....	....	12	....
Bibliothèque de la législature	....	....	4	....
Juges de la cour suprême	....	....	6	....
do de la cour de comté	....	....	7	....
do des cours inférieures	....	....	10	....
Chambres des juges	....	....	1	1
Juge et registraire de la cour de vice-amirauté	....	....	2	....
Greffiers des cours de comtés	....	....	10	....
Municipalités de villes, cités et comtés	....	....	26	....
Régistrateurs	....	....	15	....
Shérifs	....	....	14	....
Greffiers des cours de circuit	....	....	7	....
Magistrats stipendiaires	....	....	4	....
Journaux	....	....	29	1
Maires de cités	....	....	2	....
Greffier de la cour suprême	....	....	1	....
Officiers reviseurs	....	....	6	....
Bibliothèques et collèges	....	....	7	....
Totaux	....	....	163	2

DISTRIBUTION des Statuts du Canada, 1895—*Suite.*

A qui distribués.	Volume 1.		Volumes 1 et 2.	
	Anglais.	Fran-çais.	Anglais.	Fran-çais.
Province de l'Ile du Prince-Edouard.				
Gouvernement provincial	....	....	10	....
Bibliothèque de la législature	....	....	4	....
Juges, cour suprême	....	....	3	....
do de comté	....	....	3	....
Magistrats stipendiaires	....	....	3	....
Protonotaires	....	....	3	....
Chambres des juges	....	....	1	1
Shérifs	....	....	3	....
Registraire	....	....	1	....
Greffiers des cours de comté	....	....	3	....
Maire de cité	....	....	1	....
Municipalités de cité et comté	....	....	3	....
Journaux	....	....	12	1
Greffier de la couronne	....	....	1	....
Société des hommes de loi	....	....	1	....
Officiers reviseurs	....	....	4	....
Total	....	....	56	2
Province du Manitoba.				
Gouvernement provincial	....	....	10	....
Bibliothèque de la législature	....	....	4	....
Juges, banc de la reine	....	....	4	1
do cours de comté	....	....	5	1
Shérifs	....	....	5	....
Magistrats de police	....	....	11	....
Greffiers de cours de comté	....	....	15	....
Registraires	....	....	4	....
Protonotaire	....	....	1	....
Bibliothèque des juges	....	....	1	1
Municipalités	....	....	1	....
Universités et collèges	....	....	3	1
Maire de cité	....	....	1	....
Journaux	....	....	38	1
Officiers reviseurs	....	....	2	....
Total	....	....	105	

DISTRIBUTION des Statuts du Canada, 1895—*Suite.*

A qui distribués.	Volume 1.		Volumes 1 et 2.	
	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.
Province de la Colombie-Britannique.				
Gouvernement provincial	....	....	8	....
Bibliothèque de la législature	....	....	4	....
Juges, cour suprême	....	....	8	....
do de comté	....	....	5	....
Greffiers do	....	....	12	....
Chambres des juges	....	....	1	1
Maire de cité	....	....	1	....
Registraires	....	....	3	....
Municipalités de cités et villes	....	....	3	....
Shérifs	....	....	6	....
Journaux	....	....	19	....
Officiers reviseurs	....	....	3	....
Magistrats de police et stipendiaires	....	....	14	....
Bibliothèques et collèges	....	....	10	....
Total	....	....	97	1
Territoires du Nord-Ouest.				
Bureau du conseil	....	....	2	....
Bibliothèque de la législature	....	....	4	....
Membres du conseil	....	....	6	....
Juges, cour suprême	....	....	6	1
Registraire do	....	....	1	....
Magistrat de police	....	....	1	....
Shérifs	....	....	6	....
Registraires	....	....	5	....
Journaux	....	....	20	....
Greffiers des cours	....	....	5	....
Bibliothèque des hommes de loi, Régina	....	....	2	....
Total	....	....	58	1

DISTRIBUTION des Statuts du Canada, 1895—*Suite.*

LISTE N° 2, reliure en veau.

A qui distribués.	Volume 1.		Volume 2.		Volumes 1 et 2.	
	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.
Son Excellence le gouverneur général					3	
Leurs Honneurs les lieutenants-gouverneurs					8	1
Le secrétaire des colonies	1		1			
Le registraire général	1	1	1	1		
Les membres du cabinet					28	2
Les conseillers privés					13	
Greffier du Conseil privé					1	1
Bureaux du do					5	
Les sous-ministres					16	
Les honorables juges, cours suprêmes					4	2
Registraire do					1	
Chambres des juges do					1	1
Bibliothèque					1	1
Juges, cours de l'échiquier					1	
Registraire, cour de l'échiquier					1	1
Gardien des archives, secrétariat d'Etat					1	1
do do agriculture					1	1
Bibliothécaires du parlement					2	2
Greffier du Sénat					2	2
L'Orateur du Sénat					2	2
do de la Chambre des communes					2	2
Le greffier do do					2	2
Adjoint du greffier de la Chambre des communes					1	1
do do du Sénat					1	1
Le greffier en loi do					1	
do Chambre des communes					1	
Le secrétaire de l'Orateur, Chambre des communes					1	
Les honorables sénateurs, Ontario					22	
do Québec					5	15
do Nouvelle-Ecosse					9	
do Nouveau-Brunswick					9	
do Ile du Prince-Edouard					3	
do Colombie-Britannique					3	
do Manitoba					3	1
do Territoires du Nord-Ouest					2	
Les chefs de corps religieux, Ontario					15	
do Québec					2	9
do Nouvelle-Ecosse					3	
do Nouveau-Brunswick					4	
do Ile du Prince-Edouard					1	
do Colombie-Britannique					3	
do Manitoba					2	1
do Territoires du N.-Ouest					6	1
Bibliothèque de la législature, Ontario					1	1
do do Québec					1	1
do do Nouvelle-Ecosse					1	1
do do Nouveau-Brunswick					1	1
do do Ile du Pr.-Edouard					1	1
do do Col.-Briannique					1	1
do do Manitoba					1	1
do do Territoires du N.-O.					1	1
Totaux	2	1	2	1	200	58

DISTRIBUTION des Statuts du Canada—*Fin.*

LISTE N° 3, reliure en veau.

A qui distribués.	Volumes 1 et 2.	
	Anglais.	Français.
Le gouvernement britannique	20	....
Le Musée Britannique	2	....
Le haut-commissaire pour le Canada	2	1
L'agence canadienne à Paris	1	1
Les ministère des affaires étrangères	12	9
Le secrétaire d'Etat des Etats-Unis	1	1
Le procureur général des Etats-Unis	1	1
La bibliothèque du Congrès des Etats-Unis	1	1
Le préfet de la Propagande, Rome	....	1
Le Collège canadien, Rome	....	1
Les gouvernements des colonies	21	....
Les consuls généraux au Canada	3	2
La légation anglaise, Washington	2	2
Totaux	66	20

RÉCAPITULATION.

	Volume 1.		Volume 2.		Volumes 1 et 2.	
	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.
Demi-reliure en basane.						
Parlement du Canada	....	....	....	....	678	140
Liste des départements	....	....	....	....	213	33
Province d'Ontario	502	....	....	....	1,158	6
do de Québec	186	638	....	....	220	420
do de la Nouvelle-Ecosse	....	....	....	....	221	2
do du Nouveau-Brunswick	....	....	....	....	163	2
do de l'Ile du Prince-Edouard	....	....	....	....	56	2
do de la Colombie-Britannique	....	....	....	....	97	1
do du Manitoba	....	....	....	....	105	2
Territoires du Nord-Ouest	....	....	....	....	58	1
Ventes au comptant	2	....	....	....	456	16
Ordre du secrétaire d'Etat	....	....	....	....	3	....
Ordres en conseil	....	....	....	....	7	5
Pleine et demi-reliure en veau.						
Liste n° 2	2	1	2	1	200	58
do	....	....	....	....	66	20
Ventes au comptant	....	....	....	....	16	....
Distribution totale	692	639	2	1	3,717	708
En réserve, pleine reliure en veau	....	....	....	....	68	47
do demi-reliure en veau	108	111	98	49	215	95
Total, commandé	800	750	100	50	4,000	850

Impressions et papeterie publiques.

DISTRIBUTION et ventes des Statuts, etc., Statuts revisés du Canada, 1886.

Reliure.	Exemplaires en réserve le 1er janvier 1895.		Ventes au comptant.		Commandes du secrétaire d'État.		Arrêtés du conseil.		Distribution totale.		Exemplaires en réserve le 31 décembre 1895.	
	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.	Anglais.	Français.
Demi-reliure, basane ..	1,541	875	26	7	14	3	15	......	55	10	1,486	865
Pleine do ..	620	107	......	......	......	......	......	......	......	......	620	107
Demi-reliure, veau....	169	97	....	......	......	......	......	......	......	......	169	97
Pleine do do	87	44	....	......	4	......	......	......	4	......	83	44

ACTES DES PROVINCES ET DU CANADA NON RÉVOQUÉS, 1887.

Demi-reliure, basane ..	3,542	925	23	3	18	3	10	......	51	6	3,491	919
Pleine, do ..	425	107	......	......	......	......	......	......	......	......	425	107
Demi-reliure, veau....	210	100	......	......	......	......	......	......	......	......	210	100
Pleine do do	122	62	3	......	1	......	......	......	4	......	118	62

ORDRES DU CONSEIL REFONDUS, 1889.

Demi-reliure, basane ..	759	707	1	......	2	......	2	2	5	2	754	705
Pleine, do ..	322	150	......	......	......	......	......	......	......	......	322	150
Demi-reliure, veau....	294	165	......	......	......	......	......	......	......	......	294	165
Pleine do	246	112	......	......	......	......	......	......	......	......	246	112

LOI CRIMINELLE, 1887.

Demi-reliure, veau....	.....	28	......	......	......	......	......	......	......	......	......	28
Pleine do do	50	22	......	......	......	......	......	......	......	......	50	22

CODE CRIMINEL, 1892.

Demi-reliure, basane..	494	500	181	40	13	......	300	42	494	82	......	418
Pleine do do ..	31	22	......	......	......	......	......	......	......	......	31	22

LOI CRIMINELLE, 1893, 1894 ET 1895.

1893..................	1,468	479	......	......	......	......	228	12	228	12	1,240	467
1894..................	703	456	......	......	......	......	246	......	246	......	457	456
1895..................	10,000	2,000	50	15	......	......	8,226	1,574	8,276	1,589	1,724	426

RELEVÉ de la vente et de la distribution officielle des Statuts

Titre.	En anglais, nombre d'exemplaires en magasin au 1er janvier 1895.		En français, nombre d'exemplaires en magasin au 1er janvier 1895.		En anglais, ventes au comptant.	
	Basane.	Veau.	Basane.	Veau.	Basane.	Veau.
Actes et ordonnances revisés, Bas-Canada, 1845			25			
Tables do do			25			
Edits et ordonnances, Bas-Canada, vol. 1, 1854			300			
do do 2, 1855			300			
do do 3, 1856			300			
Index des Statuts, Haut-Canada, 1856	50					
do Bas- do 1856	50					
Tables des Statuts do do 1856			50			
Statuts revisés, Haut- do 1843	25					
do Bas- do 1845	25		20			
Statuts refondus du Canada, 1859			35			
do do Haut-Canada, 1859	17					
do do Bas do 1859	200		100			
Statuts, province du Canada, 1851	63		50			
do do 1re partie, 1852-53	100		50			
do do 2e do 1852-53			50			
do do 1re do 1854-55	100		50			
do do 2e do 1854-55	100		50			
do do 1856	100		50			
do do 1857	100		50			
do do 1858	100		50			
do do 1859	100		50			
do do 1860	100		50			
do do 1861	100		50			
do do 1862	100		50		1	
do do 1re partie, 1863	100		50			
do do 2e do 1863	100		50			
do do 1864	100		50			
do do 1re partie, 1865	100		50			
do do 2e do 1865	100		50			
do do 1866	100		50			
Statuts du Canada, 1867	1,301		1,416		2	
do do 1868	1,579		1,659		2	
do do 1869	2,916		134		3	
do do 1870	716	1	101		2	1
do do 1871	2,657	22	750	13	2	1
do do 1872	2,935		285		3	
do do 1873	1,733		346		2	
do do 1874	1,735		195		3	
do do vol. 1, 1875	1,175		185	17	3	
do do do 2, 1875	2,724		1,104	19	3	
do do do 1, 1876	708					
do do do 2, 1876	415		140			
do do do 1 et 2, 1876	523		230	6	2	
do do do 1, 1877	123					
do do do 2, 1877	2,200		145			
do do do 1 et 2, 1877	246		181	7	2	
do do do 2, 1878	2,302		493			
do do do 1 et 2, 1878	102		212	6	1	
do do do 1, 1879	34					
do do do 2, 1879	261		234			
do do do 1 et 2, 1879	238		250		2	
do do do 1, 1880	87		116			
do do do 2, 1880	436				1	
do do do 1 et 2, 1880	308	1	258	7	2	
do do do 2, 1881	371					
do do do 1 et 2, 1881	349		345		2	
do do do 2, 1882	574					
do do do 1 et 2, 1882	97		626		2	
do do do 2, 1883	232					
do do do 1 et 2, 1883	120		614	8	2	
do do do 1, 1884	225		258			

du Canada pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1895.

En français, ventes au comptant.		En anglais, commandes du secrétaire d'Etat.		En français, commandes du secrétaire d'Etat.		En anglais, arrêtés du conseil.		En français, arrêtés du conseil.		En anglais, total expédié.		En français, total expédié.		En anglais, nombre d'exempl. en magasin le 31 décembre 1895.		En français, nombre d'exemp. en magasin le 31 décembre 1895.	
Basane.	Veau.	Basane.	Veau.	Basane.	Veau.	Basane.	Veau.	Basane.	Veau.	Basane.	Veau.	Basane.	Veau.	Basane.	Veau.	Basane.	Veau.
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	24	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	24	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	299	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	299	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	299	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	50	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	50	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	50	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	25	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	25	....	20	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	35	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	17	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	200	....	100	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	63	....	50	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	100	....	50	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	50	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	100	....	50	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	100	....	50	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	100	....	50	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	100	....	50	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	100	....	50	....
....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	1	....	100	....	49	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	100	....	50	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	100	....	50	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	99	....	50	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	100	....	50	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	100	....	50	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	100	....	50	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	100	....	50	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	100	....	50	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	100	....	50	....
....	....	7	....	....	....	....	....	....	....	9	....	....	....	1,292	....	1,416	....
....	....	7	....	....	....	....	....	....	....	9	....	....	....	1,570	....	1,659	....
....	....	7	....	....	....	....	....	....	....	10	....	....	....	2,906	....	134	....
....	....	7	....	....	....	....	....	....	....	9	1	....	....	707	....	101	....
....	....	7	3	....	....	....	....	....	....	9	4	....	....	2,648	18	750	13
1	....	7	....	....	....	....	....	....	....	10	....	1	....	2,925	....	284	....
....	....	7	....	....	....	....	....	....	....	9	....	....	....	1,724	....	346	....
....	....	7	....	....	....	....	....	....	....	10	....	....	....	1,725	....	195	....
....	....	7	....	....	....	....	....	....	....	10	....	....	....	1,165	....	185	17
....	....	7	....	....	....	....	....	....	....	10	....	....	....	2,714	....	1,104	19
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	708	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	415	....	140	....
....	....	7	....	....	....	....	....	....	....	9	....	....	....	514	....	230	6
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	123	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2,200	....	145	....
....	....	7	....	....	....	....	....	....	....	9	....	....	....	237	....	181	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2,302	....	493	....
....	....	7	....	....	....	....	....	....	....	8	....	....	....	94	....	212	6
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	34	....	....	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	261	....	234	....
....	....	7	....	....	....	....	....	....	....	9	....	....	....	229	....	250	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	87	....	116	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	435	....	....	....
....	....	7	....	....	....	....	....	....	....	9	....	....	....	299	....	258	7
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	371	....	....	....
....	....	7	....	1	....	....	....	....	....	9	....	1	....	340	....	344	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	574	....	....	....
....	....	7	....	....	....	....	....	....	....	9	....	....	....	88	....	626	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	232	....	....	....
....	....	7	....	....	....	....	....	....	....	9	....	....	....	111	....	614	8
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	225	....	258	....

RELEVÉ de la vente et de la distribution officielle des Statuts du

Année.	En anglais, nombre d'exemplair's en magasin le 1er janvier 1895.		En français, nombre d'exemplair's en magasin le 1er janvier 1895.		En anglais, ventes au comptant.	
	Basane.	Veau.	Basane.	Veau.	Basane.	Veau.
Statuts du Canada, vol. 2, 1884	475	....	....	...	......	....
do do 1 et 2, 1884	249	26	411	11	2	....
do do 1, 1885	221	....	143	....	......	....
do do 2, 1885	482	....	....	....	......	....
do do 1 et 2, 1885	36	43	421	5	3	....
do do 1, 1886	191	....	970	....	......	....
do do 2, 1886	472	....	....	....	....	....
do do 1 et 2, 1886	91	39	417	3	8	....
do do 1, 1887	86	....	936	....	14	....
do do 2, 1887	730	....	....	....	14	....
do do 1 et 2, 1887	....	19	400	4	......	....
do do 1, 1888	....	.. .	834	....	......	....
do do 2, 1888	599	....	48	....	......	....
do do 1 et 2, 1888	244	4	306	4	20	....
do do 1, 1889	191	....	649	....	......	....
do do 2, 1889	96	....	48	....	.....	....
do do 1 et 2, 1889	426	28	235	14	24	4
do do 1, 1890	186	....	650	....	1	....
do do 2, 1890	91	....	49	....	....	....
do do 1 et 2, 1890	368	15	234	12	27	2
do do 1, 1891	303	....	149	....	1	....
do do 2, 1891	95	....	49	....	....	....
do do 1 et 2, 1891	187	37	249	14	26	5
do do 1, 1892	298	....	60	....	1	....
do do 2, 1892	95	....	49	....	....	....
do do 1 et 2, 1892	169	27	242	14	53	3
do do 1, 1893	102	....	99	....	1	....
do do 2, 1893	95	....	49	....	....	....
do do 1 et 2, 1893	136	20	111	17	38	3
do do 1, 1894	105	....	92	....	2	....
do do 2, 1894	98	....	49	....	1	....
do do 1 et 2, 1894	339	4	97	19	145	8

Impressions et papeterie publiques.

Canada pendant les douze mois expirés le 31 décembre 1895.

En français, ventes au comptant.		En anglais, comman-des du secrétaire d'État.		En français, comman-des du secrétaire d'État.		En anglais, arrêtés du conseil.		En français, arrêtés du conseil.		En anglais, total expédié.		En français, total expédié.		En anglais, nombre d'exempl. en magasin le 31 déc. 1895.		En français, nombre d'exempl. en magasin le 31 déc. 1895.	
Basane.	Veau.	Basane.	Veau.	Basane.	Veau.	Basane.	Veau.	Basane.	Veau.	Basane.	Veau.	Basane.	Veau.	Basane.	Veau.	Basane.	Veau.
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	475	....	....	....
....	....	7	....	....	....	....	....	....	....	9	....	....	....	240	26	411	11
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	221	....	143	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	482	....	....	....
1	....	7	....	....	....	....	....	....	....	10	....	1	....	26	43	420	5
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	191	....	970	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	472	....	....	....
2	....	7	....	....	....	....	....	....	....	15	....	2	....	76	39	415	3
....	....	13	....	....	....	10	....	....	....	37	....	....	....	49	....	936	....
....	....	13	....	....	....	10	....	....	....	37	....	....	....	693	....	....	....
....	....	....	2	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	17	400	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	834	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	599	....	48	....
3	....	11	....	....	....	11	....	....	....	42	4	....	....	202	....	306	4
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	191	....	649	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	96	....	47	....
1	....	10	....	....	....	11	....	....	....	45	4	1	....	385	24	234	14
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	185	....	650	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	91	....	48	....
2	....	10	....	1	....	11	....	....	....	48	2	3	....	320	13	231	12
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	302	....	149	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	95	....	48	....
2	1	9	4	....	....	11	....	....	....	46	9	2	1	141	28	247	13
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	297	....	....	60
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	95	....	....	49
....	....	10	4	....	....	11	....	....	....	74	7	....	....	95	20	242	14
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	101	....	99	....
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	95	....	49	....
5	1	10	1	....	....	11	....	....	....	59	4	5	1	77	16	106	16
....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	103	....	92	....
1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	1	....	97	....	48	....
1	....	13	4	....	....	14	....	....	....	172	4	8	1	167	....	89	18

THOS. ROXBOROUGH,
Surintendant de la papeterie.

RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS.

Titre.	Exemplaires en réserve le 1er janvier 1895.		Ventes au comptant.		Exemplaires en réserve le 31 déc. 1895.	
	Anglais.	Fran-çais.	Anglais.	Fran-çais.	Anglais.	Fran-çais.
Agriculture—						
Rapport de l'entomologiste, 1885	15				15	
Statistique mortuaire, 1886	14				14	
do 1890	9				9	
do 1891	14				14	
do 1892	14				14	
do 1893	17				17	
do 1894	25				25	
Statistique criminelle, 1885	13				13	
do 1889	25				25	
do 1890	20				20	
do 1891	20				20	
do 1892	24				24	
do 1893	17		3		14	
do 1894	25		1		24	
Rapport du ministère, 1886	8	15			8	15
do 1888	49				49	
do 1889	43	24			43	24
do 1890	5	10			5	10
do 1891	26	10			26	10
do 1892	23	15	1		22	15
do 1893	23	10			23	10
do 1894	25	15	4		21	15
Archives, 1886	12	15	1		11	15
do 1887	12		1		11	
do 1888	47		1		46	
do 1889	24	19	1		23	19
do 1890	22	24	1		21	24
do 1891	23	5	1		22	5
do 1892	23	15	1		22	15
do 1893	23	15	5		18	15
do 1894	25		1		24	
Ferme expérimentale, 1889	42	25			42	25
do 1890	3	10			3	10
do 1891	39	15			39	15
do 1892	21	15	2		19	15
do 1893	17				17	
do 1894	25				25	
Beurre et fromage, 1893	13		1		12	
Commission de la laiterie, 1890	9	10	9			10
do 1891	8				8	
do 1892	23	15			23	15
do 1893	23		2		21	
Richesse forestière, 1894	50		17		33	
Volailles et œufs, 1893	139	10	1		138	10
Annuaire statistique, 1886	4				4	
do 1887	4				4	
do 1888	4				4	
do 1889	4				4	
do 1890	7				7	
do 1891	8				8	
do 1892	7		1		6	
do 1894	100		13		87	
Recensement du Canada, volume 1, 1891	83		14		69	
do do 2, 1891	92		12		80	
do do 3, 1891	100		4		96	
Émigration et immigration	25				25	
Exposition de la Jamaïque, 1890	10				10	
Exposition universelle de Chicago, 1893	25		1		24	
Auditeur général—						
Rapport, 1887	17				17	
do 1888	32				32	
do 1889	104	50			104	50
do 1890	176	50			176	50

Impressions et papeterie publiques.

Rapports des départements—*Suite.*

Titre.	Exemplaires en réserve le 1er janvier 1895.		Ventes au comptant.		Exemplaires en réserve le 31 décembre 1895.	
	Anglais.	Franç's.	Anglais.	Franç's.	Anglais.	Franç's.
Auditeur général—*Fin.*						
Rapport, 1891	125	15	.....	.....	125	15
do 1892	37	25	1	.....	36	25
do 1893	72	49	44	.....	28	49
do 1894	50	.....	50	.....	.....	.....
Douanes—						
Commerce et navigation, 1852	8	.....	.....	.....	8	.....
do 1853	59	19	.....	.....	59	19
do 1854	74	.....	.....	.....	74	.....
do 1855	11	.....	..	.....	11	.....
do 1856	62	12	.....	.....	62	12
do 1857	19	3	.....	.....	19	3
do 1858	18	16	.....	.....	18	16
do 1888	95	50	1	.....	94	50
do 1889	.....	48	.....	....	.....	48
do 1890	23	24	1		22	24
do 1891	3	10	1	.....	2	10
do 1892	73	25	2	.....	71	25
do 1893	118	25	40	.....	78	25
do 1894	150	25	22	.....	128	25
Finances—						
Comptes publics, 1887	10		.....	.....	10	.....
do 1888	100	25	....	.....	100	25
do 1889	70	48	.....	.....	70	48
do 1890	100	25	.....	.....	100	25
do 1891	100	25	.....	.....	100	25
do 1892	98	25	.....	.....	98	25
do 1893	93	25	1	.....	92	25
do 1894	100	25	8	.....	92	25
Sociétés de construction et de prêt, 1887	10	.....	.....	.....	10	.....
do 1892	11	.....	1	.....	10	.....
Statistique de Johnson, 1887	8	.....	.....	.....	8	.....
Rapport des assurances, 1889	48	.....	.....	.....	48	.....
do 1890	6	9	.....	.....	6	9
do 1891	4	6	.....	.....	4	6
do 1892	23	25	.....	.....	23	25
do 1893	19	9	2	.....	17	9
do 1894	35	.....	4	.....	31	.....
Actionnaires des banques, 1887	11	.....	.....	.....	11	.....
do 1888	25	....	.....	.....	25	....
do 1889	25	.....	.....	.....	25	.....
do 1891	6	.....	.....	.....	6	.....
do 1893	11	.....	1	.....	10	.....
do 1894	25	.....	14	.....	11	.....
Dividendes non réclamés, 1890	28	.....	.....	.....	28	.....
do 1894	50	.....	31	.....	19	.....
Commerce et débouchés du commerce, 1892	7	.....	.....	.....	7	.....
Pêcheries—						
Service de protection des pêcheries, 1887	12	.....	.....	.....	12	.....
do 1888	50	.....	.....	.....	50	.....
do 1889	50	15	.....	.....	50	15
Rapport du ministre, 1888	50	.....	1	.....	49	
do 1889	7	9	1	.....	6	9
do 1890	7	5	1	.....	6	5
do 1891	23	5	.....	.....	23	5
Relevé des pêches, 1889	6	.....	1	.....	5	.....
do 1890	9	.....	.....	.....	9	.....
do 1891	14	....	.....	.....	14	.....
do 1892	22	15	.....	.....	22	15
Industrie des pêches dans Ontario, 1892	24	.....	1	.....	23	.....
do Colombie-Britannique, 1892	9	.....	.....	.....	9	.....
Industrie de la pêche du hareng	25	24	.....	.....	25	24
do	25	10	.....	.....	25	10

RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS—*Suite.*

Titre.	Exemplaires en réserve le 1er janvier 1895.		Ventes au comptant.		Exemplaires en réserve le 31 décembre 1895.	
	Anglais.	Franç's.	Anglais.	Franç's.	Anglais.	Franç's.
Commission géologique—						
Rapport sommaire, 1890	.....	10	.....	.....	.....	10
do 1891	15	.....	.....	.....	15	.....
do 1892	15	10	.....	.....	15	10
do 1894	25	10	25	.....	.....	10
Haut-commissaire—						
Rapport, 1888	50	.....	.....	.....	50	.....
do 1889	50	24	.....	.....	50	24
do 1890	9	10	.....	.....	9	10
do 1891	10	5	1	.....	9	5
Revenu de l'intérieur—						
Rapport du ministre, 1887	19	.....	.....	.....	19	.....
do 1888	49	20	.....	.....	49	20
do 1889	48	24	.....	.....	48	24
do 1890	49	25	.....	.....	49	25
do 1891	20	10	.....	.....	20	10
do 1892	24	15	.....	.....	24	15
do 1893	95	10	.....	.....	95	10
do 1894	50	15	2	.....	48	15
Falsification des substances alimentaires, 1888	50	.....	.....	.....	50	.....
do 1889	49	.....	.....	.....	49	.....
do 1890	10	5	.....	.....	10	5
do 1891	14	5	.....	.....	14	5
do 1892	24	15	.....	.....	24	15
do 1893	50	15	1	.....	49	15
do 1894	50	.....	1	.....	49	.....
Inspection des poids et mesures et du gaz, 1889	50	25	.....	.....	50	25
do do 1890	9	5	.....	.....	9	5
do do 1891	15	5	.....	.....	15	5
do do 1892	25	15	.....	.....	25	15
do do 1893	25	15	1	.....	24	15
do do 1894	25	15	1	.....	24	15
Affaires indiennes—						
Rapport du surintendant, 1887	12	.....	.....	.....	12	.....
do 1888	100	12	.....	.....	100	12
do 1889	96	49	.....	.....	96	49
do 1890	49	25	.....	.....	49	25
do 1891	10	10	.....	.....	10	10
do 1892	22	10	.....	.....	22	10
do 1893	49	15	10	.....	39	15
do 1894	50	15	1	.....	49	15
Intérieur—						
Rapport du ministre, 1875	12	.....	.....	.....	12	.....
do 1876	12	.....	.....	.....	12	.....
do 1877	12	.....	.....	.....	12	.....
do 1878	12	.....	.....	.....	12	.....
do 1879	12	.....	.....	.....	12	.....
do 1880	12	.....	.....	.....	12	.....
do 1882	12	.....	.....	.....	12	.....
do 1883	12	.....	.....	.....	12	.....
do 1884	12	.....	.....	.....	12	.....
do 1885	12	.....	.....	.....	12	.....
do 1886	12	.....	.....	.....	12	.....
do 1887	12	.....	.....	.....	12	.....
do 1888	48	.....	.....	.....	48	.....
do 1889	99	24	.....	.....	99	24
do 1890	10	5	.....	.....	10	5
do 1891	23	5	.....	.....	23	5
do 1892	96	10	7	.....	89	10
do 1893	24	15	1	.....	23	15
do 1894	25	10	2	.....	23	10

RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS—*Suite.*

Titre.	Exemplaires en réserve le 1er janvier 1895.		Ventes au comptant.		Exemplaires en réserve le 31 déc. 1895.	
	Anglais.	Fran-çais.	Anglais.	Fran-çais.	Anglais.	Fran-çais.
Justice—						
Rapport du ministre, 1886	20	.....	.....	.....	20	.....
do 1887	20	.....	.....	.....	20	.....
do 1888	25	25	.....	.....	25	25
do 1889	25	9	.....	.....	25	9
do 1890	25	10	.....	.....	25	10
do 1891	36	5	.....	.....	36	5
do 1892	15	10	.....	.....	15	10
do 1893	15	10	1	.....	14	10
do 1894	15	10	5	.....	10	10
Marine—						
Rapport du ministre, 1887	12	.....	1		11	.....
do 1888	50	.....	1	.....	49	.....
do 1889	49	24	1	.....	48	24
do 1890	4	.....	.....	.....	4	.....
do 1891	28	5	.....	.....	28	5
do 1892	99	10	3	.....	96	10
do (sur la marine) 1893	22	15	5	.....	17	15
do (sur les pêcheries) 1893	11	15	7	.....	4	15
do (sur la marine) 1894	25	10	1	.....	24	10
do (sur les pêcheries) 1894	50	10	3	.....	47	10
Inspection des bateaux à vapeur, 1889	50	.....	.....	.....	50	.....
do 1890	5	.....	.....	.....	5	.....
do 1891	27	5	.....	.....	27	5
do 1892	25	10	.....	.....	25	10
do 1893	24	15	.....	.....	24	15
do 1894	25	15	.	.....	25	15
List of Shipping, 1892	49	.....	2	.....	47	.....
Milice et défense—						
Rapport du ministre, 1887	4	.....	.....	.....	4	.....
do 1888	50	.....	10	.....	40	.....
do 1889	74	25	8	.....	66	25
do 1890	8	5	8	.....	.....	5
do 1891	17	5	17	.....	.....	5
do 1892	19	25	13	.....	6	25
do 1883	23	15	13	.....	10	15
do 1894	50	15	32	.....	18	15
Règlements de la reine pour l'armée, 1885	11	.....	1	.....	10	.....
Police à cheval du Nord-Ouest—						
Rapport du surintendant, 1888	48	25	.....	.....	48	25
do 1889	49	.....	.....	.....	49	.....
do 1890	9	5	.....	.....	9	5
do 1891	10	5	.....	.....	10	5
do 1892	13	10	.....	.....	13	10
do 1893	21	15	.....	.....	21	15
do 1894	25	15	1	.....	24	15
Postes—						
Cartes postales, Ontario	7	.....	5	.....	2	.....
do Québec	8	.....	6	.....	2	.....
do Nouvelle-Ecosse	7	.....	1	.....	6	.....
do Nouveau-Brunswick	85	.....	.....	.....	85	.....
do Manitoba	9	.....	.....	.....	9	.....
do Colombie-Britannique	8	.....	.....	.....	8	.....
Guide postal (papier), 1894	90	.....	18	.....	72	.....
do do 1895	200	.....	200	.....	.....	.....
do (toile), 1895	100	.....	100	.....	.....	.....
Rapport du ministre, 1888	23	20		.....	23	20
do 1889	20	19	.....	.....	20	19
do 1890	17	20	.....	.....	17	20
do 1891	41	10	.....	.....	41	10
do 1892	10	14	.....	.....	10	14
do 1893	35	13	1	.....	34	13
do 1894	25	15	11	1	24	14

RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS—*Suite.*

Titre.	Exemplaires en réserve le 1er janvier 1895.		Ventes au comptant.		Exemplaires en réserve le 31 déc. 1895.	
	Anglais.	Fran-çais.	Anglais.	Fran-çais.	Anglais.	Fran-çais.
Impressions et papeterie publiques—						
Rapport de l'imprimeur de la reine, 1888	25	25	....	...	25	25
do do 1889	24	25	.....	.....	24	25
do do 1890	24	25	.....	.....	24	25
do do 1891	25	25	....	.....	25	25
do do 1892	49	25	.....	.....	49	25
do do 1893	50	5	.....	.....	50	5
do do 1894	50	5	.....	.....	50	5
Economie sociale, 1889	30	3	5	.....	25	3
Commission royale du service civil, 1892	135	48	4	.....	131	48
Débats, Sénat, 1891	17	.....	.....	.....	17	.....
do 1892	13	.....	.....	.....	13	.....
do 1893	23	.....	1	.....	22	.....
do 1894	22	.....	3	.....	19	.....
do 1895	25	.....	5	.....	20	.....
Débats, Chambre des Communes, 1889	81	55	2	.....	79	55
do 1890	126	55	2	.....	124	55
do 1891	79	49	2	1	77	48
do 1892	79	50	6	1	73	49
do 1893	82	52	4	2	78	50
do 1894	78	50	9	.....	69	50
do 1895	100	50	29	.....	71	50
do (édition quotidienne), 1895	100	.....	100	.....	.....	.....
Commission du travail—						
Rapport des commissaires	4,508	1,891	15	1	4,493	1,890
Témoignages pour les différentes provinces	794	1,149	15	1	779	1,148
Commission sur la vente des liqueurs—						
Rapport de la commission	50	.....	25	.....	25	.....
Témoignages pour les différentes provinces	25	.....	8	.....	17	.....
Bas-Canada, Rapport, Questions seigneuriales, 3 vol., 1856	.....	100	.....	.....	.....	100
Code civil du Bas-Canada, 3 vol	25	.....	.....	.....	25	.....
do do 1866	250	.....	.....	.....	250	.....
Index analytique, Code civil, 1867	250	.....	.....	.....	250	.....
Code de procédure civile, Bas-Canada, 1867	250	.....	.....	.....	250	.....
Atlas électoral, 1895	110	.....	104	.....	6	.....
Cause des écoles du Manitoba, 1895	162	.....	115	.....	47	.....
Travaux publics—						
Rapport du ministre, 1887	11	12	.....	.....	11	12
do 1888	48	25	.....	.....	48	25
do 1889	49	24	.....	.....	49	24
do 1890	47	50	.....	.....	47	50
do 1re partie, 1891	34	5	.....	.....	34	5
do 2e do 1891	7	5	.....	.....	7	5
do 1892	23	15	.....	.....	23	15
do 1893	23	10	.....	.....	23	10
do 1894	25	10	.....	.....	25	10
Chemins de fer et canaux—						
Rapport du ministre, 1887	11	.....	.....	.....	11	.....
do 1888	97	50	.....	.....	97	50
do 1889	96	49	.....	.....	96	49
do 1890	44	25	.....	.....	44	25
do 1891	14	10	.....	.....	14	10
do 1892	11	10	.....	.....	11	10
do 1893	20	25	.....	.....	20	25
do 1894	100	.....	19	.....	81	.....
Statistiques des chemins de fer, 1888	74	.....	.....	.....	74	.....
do 1889	99	.....	.....	.....	99	.....
do 1890	6	.....	.....	.....	6	.....
do 1891	5	5	.....	.....	5	5
do 1892	15	15	.....	.....	15	15
Statistiques des canaux, 1889	25	24	.....	.....	25	24
do 1890	10	5	.....	.....	10	5
do 1891	14	.....	.....	.....	14	.....
do 1892	24	15	.....	.....	24	15

RAPPORTS DES DÉPARTEMENTS—*Fin.*

Titre.	Exemplaires en réserve le 1er janvier 1895.		Ventes au comptant.		Exemplaires en réserve le 31 déc. 1895.	
	Anglais.	Fran-çais.	Anglais.	Fran-çais.	Anglais.	Fran-çais.
Chemins de fer et canaux—*Fin.*						
Revenus des canaux, 1891	15	5	.....	.....	15	5
Secrétariat d'État—						
Rapport du ministre, 1887	25	.....	.....	.....	25	.....
do 1888	25	25	.....	.....	25	25
do 1889	25	24	1	.....	24	24
do 1890	7	5	1	.....	6	5
do 1891	20	5	2	.....	18	5
do 1892	6	15	5	.....	1	15
do 1893	.....	15	.....	.....	.....	15
do 1894	25	15	2	...	23	15
Liste du service civil, 1885	25	.....	.....	.....	25	.....
do 1886	25	.....	.....	.....	25	.....
do 1887	25	.....	.....	.....	25	.....
do 1888	25	.....	.....	.....	25	.....
do 1889	25	.....	.....	.....	25	.....
do 1890	25	.....	.....	.....	25	.....
do 1891	25	.....	.....	.....	25	.....
do 1892	79	.....	.....	.....	79	.....
do 1894	125	.....	113	.....	12	.....
Examinateurs du service civil, 1887	.....	35	.....	.....	.....	35
do 1888	.....	47	.....	.....	.....	47
do 1889	.....	22	.....	.....	.....	22
do 1890	.....	19	.....	1	.....	18
do 1891	....	20	.....	.....	.....	20
do 1892	....	2	.....	1	.....	1
do 1893	.....	7	.....	3	.....	4
do 1894	200	.....	118	....	82	.....
Commerce—						
Rapport du ministre, 1893	89	50	1	.....	88	50
do 1894	50	25	1	.....	49	25
Mission en Australie	33	25	1	.....	32	25
Conférence coloniale	19	....	19	.....	.....	.....

THOS. ROXBOROUGH,
Surintendant de la papeterie.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION D'EXAMEN DU SERVICE CIVIL

POUR

L'ANNÉE FINIE LE 31 DÉCEMBRE

1895

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE
1896

[N° 16c—1896.]—*Prix 5 centins.*

COMMISSION D'EXAMEN DU SERVICE CIVIL,
OTTAWA, 16 janvier 1896.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rapport de la commission d'examen du service civil pour l'année finie le 31 décembre 1895.

Il peut n'être pas mal à propos d'appeler ici l'attention sur le fait qui rend l'annexe de ce rapport plus courte qu'aucune de celles qui l'ont précédée, savoir : la décision du conseil d'omettre les examens d'avancement de l'an passé. Mais il est question de cela dans le rapport même.

Pour le reste, ce document renferme les renseignements accoutumés sous les titres-ci après :—

1. Relevé des examens d'admission tenus au mois de novembre ; nombre des candidats qui s'y sont présentés, et de ceux qui les ont passés.

2. Copie des questions faites à ces examens.

3. Listes donnant les noms des candidats heureux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JNO. FRANCIS WATERS,
Secrétaire.

L'honorable
SIR CHARLES TUPPER, baronnet, G.C.M.G., C. B.,
Secrétaire d'Etat du Canada.

RAPPORT

DE LA

COMMISSION D'EXAMEN DU SERVICE CIVIL

POUR

L'ANNÉE FINIE LE 31 DÉCEMBRE 1895.

Les soussignés, formant la commission d'examen du service civil du Canada, croient que, en commençant leur rapport pour l'année qui vient d'expirer, ils doivent parler des changements opérés dans le personnel de la commission elle-même, du transfert de ses bureaux, et de l'importante économie qui en est résultée.

Le 29 juin 1895, Son Excellence en conseil rendait un arrêté mettant à la retraite M. Peter LeSueur, jusqu'alors secrétaire de la commission en même temps qu'examinateur. De fait, M. LeSueur avait servi en cette double qualité depuis l'établissement de la commission, en 1883, et les soussignés ne font que lui rendre justice en reconnaissant ici ses inappréciables services, par lesquels il a contribué au succès de l'œuvre pour laquelle a été établie cette commission. Malgré son âge avancé, M. LeSueur a apporté dans l'accomplissement de ses graves et compliqués devoirs une grande énergie, des habitudes d'ordre et une méthode perfectionnées par une longue expérience, jointes à une impartialité et à une fermeté dignes d'éloges. Aussi la commission affirme avec assurance que jamais retraite n'a été accordée à un fonctionnaire qui ait mieux mérité par toute une vie de labeur et d'honneur, de se reposer de ses travaux.

Le secrétaire d'Etat, qui était alors l'honorable M. Walter Humphries Montague, M.D., décida de diviser les responsabilités de l'emploi de M. LeSueur, et en conséquence, Mr J. C. Glashan, inspecteur des écoles publiques de la ville d'Ottawa, fut nommé pour succéder à ce monsieur comme examinateur; et M. John Francis Waters, commis de première classe au secrétariat d'Etat, fut nommé au poste de secrétaire de la commission par un arrêté de Son Excellence en conseil en date du 8 août dernier. Ces messieurs ont eu tous deux des années d'expérience comme éducateurs—M. Glashan dans la position ci-dessus mentionnée et dans celle de membre de la commission centrale d'examen de la province d'Ontario, et M. Waters comme professeur en divers écoles et collèges.

De plus, le secrétaire d'Etat a fait transférer les bureaux de la commission des Chambres Victoria, rue Sparks, en cette ville, à son département; mais il a été arrêté que le secrétaire de la commission, tout en restant attaché au département de ce ministre, serait, dans ses fonctions de secrétaire, entièrement sous le contrôle de cette commission et soumis à son autorité. Depuis, cette théorie a été mise en

pratique, avec un résultat satisfaisant. A part l'économie considérable ainsi réalisée par la suppression du loyer des bureaux et des dépenses incidentes, ainsi que par la différence entre le traitement du feu secrétaire et la faible rémunération donnée à MM. Glashan et Waters—rémunération que la commission estime tout à fait insuffisante pour compenser les services rendus—on a effectué une autre économie et fait un changement dans le personnel par la mise à la retraite de Mr J. A. Keays, commis de troisième classe parvenu au maximum de cette classe, qu'on avait détaché, en janvier 1885, pour aider M. LeSueur.

Cependant, comme il est impossible pour M. Waters ou pour qui que ce soit, quels que soient ses talents et son énergie, de suffire seul à expédier la masse immense de détails et d'ouvrage de routine qui relèvent de l'emploi de secrétaire, l'arrêté ministériel qui l'a nommé a statué qu'il pourrait avoir à sa disposition pour l'expédition de ces travaux les services de commis de troisième classe au secrétariat d'Etat. Mais en se familiarisant avec ses nouveaux devoirs, M. Waters s'aperçut que même les affaires de routine se rattachant au bureau impliquaient tant de responsabilité que la besogne devrait nécessairement souffrir si elle était faite pièce à pièce et à la bonne aventure par différents commis sur lesquels il ne pourrait pas exercer une direction et une surveillance habituelles; aussi obtint-il du ministre et du sous-secrétaire d'Etat la permission d'utiliser à cet égard les services de M. William Foran, commis de deuxième classe au département.

M. Foran s'est montré bien compétent et très laborieux dans l'exercice de ses fonctions. La commission verrait avec plaisir dans le budget une somme ayant pour objet de le rémunérer jusqu'à un certain point pour la grande quantité d'ouvrage que lui a coûtée son service. Le secrétaire est aussi de cet avis, que partage la commission, que comme M. LeSueur avait fait nommer régulièrement M. Keays pour lui servir d'auxiliaire, il est fort à désirer que M. Foran soit régulièrement nommé par un arrêté du conseil comme adjoint de M. Waters. La nomination dont il s'agit aurait cet avantage que pendant l'absence inévitable de M. Waters pour ses vacances, ou pour quelque cause incontrôlable, la commission aurait un employé légitimement revêtu de l'autorité nécessaire pour expédier les affaires du bureau, ce qui n'est pas, à présent que son personnel est restreint au secrétaire seul.

Un rapport antérieur, celui de l'année finie le 31 décembre 1892, donnait un sommaire des devoirs et responsabilités dévolus à ce bureau, et à cause des changements qui viennent d'être indiqués, la commission pense qu'il ne serait pas mal de répéter, avec une ou deux modifications sans importance, le résumé en question, tout en remarquant que l'expérience faite par le secrétaire actuel du travail qui lui incombe le convainc que son prédécesseur n'a nullement exagéré—bien au contraire—ce que ces devoirs ont de pénible et ce que ces responsabilités ont d'urgent.

SOMMAIRE.

1. Recevoir au bureau de huit à neuf cents personnes demandant des renseignements pour elles-mêmes ou leurs amis sur le service civil, les devoirs à remplir, les traitements payés, les examens, les chances de nomination, etc., etc.

2. Recevoir de trois à quatre mille lettres demandant de semblables renseignements, les raisons de leur échec aux examens, expliquant les fautes, etc., etc., et y répondre.

3. Faire, composer et imprimer confidentiellement les programmes en anglais et en français pour les examens d'avancement, les examens préliminaires et d'aptitude par tout le pays; en distribuer des copies aux examinateurs, d'Halifax à Victoria, ainsi que toutes les fournitures nécessaires.

4. Préparer, en duplicata, les listes des candidats à chaque endroit, lesquels dépassent le nombre de 1,000, et donner des instructions minutieusement détaillées aux sous-examinateurs sur la manière de conduire les examens.

5. Recevoir les rapports des différents examens, lesquels ne couvrent pas moins de 10,000 pages de manuscrit portant les réponses des candidats; faire un rapport en détail des résultats au secrétaire d'Etat, après les avoir inscrits sur les registres du bureau.

6. Faire le rapport, sur des listes séparées, des noms des candidats heureux, avec leurs âge, résidence, religion et nationalité.

7. Faire le rapport des mêmes personnes pour la *Gazette du Canada* et l'auditeur général.

8. Dresser des certificats contenant les noms, âges et résidences des candidats heureux, et les envoyer à leurs adresses.

Les soussignés ont l'honneur de faire rapport que, pour la première fois depuis l'établissement de la commission, ils n'ont pas tenu d'examens d'avancement dans le cours de l'année. Le crédit de la commission se trouvant presque épuisé, le conseil décida, comme mesure d'économie, de discontinuer ces examens pour 1895. La commission, néanmoins, représente respectueusement qu'il serait fâcheux qu'on suspendît de nouveau ces examens. Les raisons à l'appui de cette opinion sont évidentes, et ce n'est pas une des moindres que le désavantage souffert par certains employés qui ont été ou pourront être dans l'impossibilité d'être promus à certains emplois vacants, parce qu'ils n'ont pas passé l'examen exigé par la loi.

EXAMENS D'ADMISSION.

Les soussignés ont l'honneur de faire rapport que, en conformité de la loi sur le service civil, ils ont tenu, en personne, en novembre dernier, aux dates ordinaires, à Ottawa, Toronto et Montréal, et par l'entremise de sous-examinateurs à Halifax Saint-Jean, Charlottetown, Québec, Kingston, Hamilton, London, Winnipeg, Régina et Victoria, les examens préliminaires et de capacité prescrits par le statut pour entrer dans le service public.

Quant à la nature et à la portée de ces examens, le rapport de l'an dernier (*voir* page 7) donne là-dessus les renseignements désirables, mais il est opportun d'appeler ici l'attention sur le chapitre 15 de la 58–59e Victoria : "Acte modifiant de nouveau l'Acte du service civil", en tant qu'il affecte la condition des "expéditionnaires surnuméraires". Le rapport en dernier lieu précité dit que "une modification de la loi sur le service civil permet d'employer comme expéditionnaires temporaires des candidats heureux de grade inférieur, lorsque, par suite d'une cause qnelconque, le personnel régulier d'un département est surchargé d'ouvrage". Cette condition n'existe plus, sauf une exception possible, car l'article 8 du chapitre 15 ci-dessus mentionné porte que "les commis surnuméraires maintenant employés pourront continuer de l'être, lors même qu'ils n'auraient pas subi d'examen, à tel salaire par jour, n'excédant pas la rémunération qu'ils reçoivent actuellement, que le gouverneur

en conseil fixera ; mais sauf comme susdit, personne ne pourra être employé comme commis ou copiste temporaire à moins qu'il n'ait passé l'examen d'aptitude requis par l'acte du service civil ".

L'EXAMEN DE CAPACITÉ ET LES EMPLOIS DE COMMIS DE DEUXIÈME CLASSE.

La loi déjà deux fois désignée décrétant que les expéditionnaires surnuméraires devront passer l'examen de capacité (examen qui, d'après le statut, rend apte aux emplois de commis de seconde classe sans avoir servi comme "expéditionnaire surnuméraire"), on a plus d'une fois demandé au secrétaire de la commission s'il est, oui ou non, nécessaire à ces expéditionnaires qui peuvent être nommés à des positions de commis de seconde classe, de passer quelque autre examen avant d'avoir cette nomination.

La commission croit qu'il est désirable d'avoir une décision qui fasse autorité sur ce point, et sur cette autre question, de savoir si les commis de troisième classe dans la première division qui sont obligés de subir l'examen d'aptitude avant d'être nommés, sont tenus de passer un examen d'avancement avant de pouvoir être promus à des situations de commis de deuxième classe. (*Voir* l'article 39 du chapitre 17 des Statuts revisés du Canada.)

EXAMEN FACULTATIF.

On a réduit de six à trois les matières facultatives que prennent les candidats à l'examen de capacité. Par la législation récemment adoptée, la traduction de l'anglais en français et *vice versa*; la composition française pour les candidats de langue anglaise, et composition anglaise pour ceux de langue française; précis ou l'analyse des documents ont été retranchés de la liste des matières facultatives, de sorte qu'il ne reste que la tenue des livres en partie double, la sténographie et la clavigraphie. Il est aussi statué qu'on ne paiera personne pour plus de deux de ces matières, et ce au taux réduit de vingt-cinq dollars par an pour chacune de ces matières. Les conditions de succès dans les matières en question sont exposées dans le rapport de l'année dernière.

RÉSULTATS.

On trouvera aux pages suivantes les résultats des examens préliminaires et d'aptitude de novembre dernier, ainsi que des examens facultatifs, avec d'autres états.

IRRÉGULARITÉS, FRAUDES, COPIE ILLICITE, ETC.

Le rapport de 1893 employait beaucoup d'espace à détailler la nature de certaines fraudes et d'irrégularités graves se rattachant aux examens, toutes limitées, cependant, à la ville de Montréal, et qui, tout en étant d'une grande gravité, avaient été fortement exagérées par la rumeur publique—quant au nombre du moins, comme le constate le rapport même.

La commission est bien aise de pouvoir affirmer que, en conséquence des promptes et sévères mesures appliquées pour la punition de ces fraudes, elle n'a rien de sérieux sous ce rapport à signaler cette année. Le président, le Dr Thornburn, et M. Glasham, ont découvert deux cas où des candidats copiaient, et les réponses des coupables ont été conséquemment frappées de nullité.

Examen du Service Civil.

Les candidats doivent se persuader, une fois pour toutes, que la commission est résolue à bannir de ces examens les fraudes et les irrégularités de toute sorte. A cet égard, elle appelle de ce chef l'attention sur le rapport de 1891, où est faite une recommandation sur laquelle elle insiste de nouveau fortement auprès de qui de droit, savoir, qu'on adopte un règlement à l'effet de déclarer que le fait de copier ou de laisser copier leurs réponses, exclura les contrevenants de tous futurs examens du service civil.

NOMBRE DES CANDIDATS.

Dans le cours ordinaire des choses, les changements récemment opérés dans la loi sur le service civil auront vraisemblablement pour effet de diminuer le nombre des candidats à l'examen préliminaire, quoiqu'il n'ait pas été sensiblement réduit l'année dernière. Le temps seul peut dire si l'abolition des emplois de commis de troisième classe dans la première division influera sur le nombre des candidats à l'examen de capacité. Il n'y a pas de diminution appréciable à rapporter pour l'année écoulée, mais on doit se rappeler que les modifications en question ne sont entrées en vigueur que le 1er janvier courant.

LES SOUS-EXAMINATEURS.

Voici quel est le personnel de sous-examinateurs se rattachant à la commission:—

M. T. J. Cahalane, avocat, Halifax.

Le rév. Dr Bennet, Saint-Jean, N.-B.

M. Ewan Stewart, inspecteur des écoles publiques, Charlottetown, I.P.-E.

M. E. Lortie, LL.B., avocat, Québec.

M. D. M. McIntyre, avocat, Kingston.

M. R. E. Gallagher, principal du *Canadian Business College*, Hamilton.

M. R. M. Graham, inspecteur des écoles publiques, London, Ontario.

M. A. H. Macdougall, Port-Arthur.

Son Honneur le juge Johnston, Saut-Sainte-Marie.

Le vénérable archidiacre Fortin, Winnipeg.

M. John A. Reid, avocat, Régina, T.N.-O.

Le rév. Dr Campbell, Victoria, C.-B.

Comme il ne s'est pas présenté de candidats à Port-Arthur ni au Saut-Sainte-Marie pendant l'année dont parle le rapport, on n'a pas eu besoin à ces deux endroits des services des sous-examinateurs, qui n'ont en conséquence pas reçu d'émoluments en cette qualité.

RECETTES.

Les honoraires reçus des candidats aux examens d'admission en novembre et déposés à l'avoir du receveur général se sont élevés à $2,527.

Les candidats à ces examens étaient au nombre de 875.

Le tout respectueusement soumis.

J. THORBURN, M.A., LL.D.
A. D. DeCELLES, L.D. (Lav.), M.S.R.C.
J. C. GLASHAN.
} *Examinateurs du service civil.*

JNO. FRANCIS WATERS, M.A.,
Secrétaire.

ANNEXE.

On trouvera annexées au présent rapport :—

1. Copie des questions qui ont servi à l'examen préliminaire ou de classe inférieure, avec indication des endroits où les candidats se sont présentés.

2. Copie du programme de l'examen d'aptitude.

3. Copie des matières facultatives.

4. Liste des candidats qui ont passé l'examen préliminaire, ou de classe inférieure.

5. Liste des candidats heureux à l'examen d'aptitude.

6. Liste des candidats qui ont réussi sur matières facultatives, avec énumération de celles qu'ils ont prises.

A l'examen général d'avancement comme à l'examen de capacité, les candidats qui ont échoué sur une matière seulement ont droit de se présenter au prochain examen pour répondre sur cette matière, pourvu qu'ils aient obtenu la moyenne de points nécessaire, et s'ils ont réussi en matières facultatives lors de leur premier examen, on leur tient compte de celles sur lesquelles ils ont passé, mais on ne leur permet pas de se présenter de nouveau à l'examen facultatif.

EXAMEN D'ADMISSION.

PRÉLIMINAIRE OU DE CLASSE INFÉRIEURE.

Villes.	Présents.	Ont passé.	Ont échoué	Observations.
Halifax, N.-E.	9	8	1	
Saint-Jean, N.-B.	21	20	1	
Charlottetown, I.P.-E.	1	1	....	
Québec	20	17	3	
Montréal	121	110	11	Les réponses de deux candidat ont été rejetées parce qu'i avaient copié.
Ottawa	93	89	4	
Kingston	5	5	....	
Toronto	138	129	9	
Hamilton	16	15	1	
London	24	24	......	
Winnipeg	7	6	1	
Victoria, C.-B.	13	11	2	
Régina, T.N.-O	1	1	......	
	469	436	33	

Examen du Service Civil.

Examen de capacité ou de classe supérieure.

Villes.	Pré-sents.	Ont passé.	Ont échoué.	Observations.
Halifax, N.-E	9	5	4	
Saint-Jean, N.-B	25	12	13	
Charlottetown, I.P.-E	4	4	....	
Québec	17	8	9	
Montréal	48	22	26	
Ottawa	83	55	28	
Kingston	24	16	8	
Toronto	84	44	40	
Hamilton	25	18	7	
London	38	22	16	
Winnipeg	23	12	11	
Victoria, C.-B	22	15	7	
Régina, T.N.-O	4	4	....	
	406	237	169	

Examen facultatif.

Villes.	Pré-sents.	Ont passé.	Ont échoué.	Observations.
Halifax, N.-E	1	1	....	
Saint-Jean, N.-B	1	1	....	
Charlottetown, I.P.-E	1	....	1	
Québec	1	1	....	
Montréal	2	1	1	
Ottawa	19	11	8	
Kingston	2	2	....	
Toronto	3	1	2	
Hamilton	2	1	1	
London	4	2	2	
Winnipeg	2	2	....	
Victoria, C.-B	1	....	1	
Régina, T.N.-O	....	....	....	
	39	23	1	

SERVICE CIVIL DU CANADA.

N° 1.

EXAMEN PRÉLIMINAIRE.

ÉCRITURE.

Mardi, 12 novembre 1895, de 10 à 10.15 a.m.

Points.	Le candidat devra copier du mieux possible l'imprimé qui suit—
60	Cette femme évitait cependant le plus possible de gronder ses élèves en public, estimant que c'était décourager une enfant et la mortifier inutilement que de l'exposer à la risée ou au blâme de ses camarades. Une réprimande faite en tête à tête pouvait être bien plus profitable. Par contre, les récompenses, graduées avec art, étaient appropriées aux différents âges. Par exemple, les élèves dont les maîtres de musique étaient satisfaits entonnaient la plain-chant à la chapelle, ou exécutaient des motets ou des chœurs dans les grandes solemnités.

N° 2.

ORTHOGRAPHE.

Points.	Mardi, 12 novembre 1895, de 11 a.m. à midi.
50	Je suis venu pour l'examin. La ville de Montréal es bele. L'étude rand saven ; la reflection done la sojese. Lé homes son arivés duran la journné. Faittes vote devoir, travayez bien et soyie tranquil. Il faut proffiter du ten de la jenese pour semer ce qui sera uttile de recolter dans l'age mure. Ecrivez les noms des jours de la semaine et des mois de l'année.

N° 3.

ARITHMÉTIQUE.

Mardi, 12 novembre 1895, de 1.30 à 3 p.m.

Points. (Les candidats devront donner l'opération au long.)

4 1. Donnez en écriture les nombres suivants : 19,091, 19,190, 500,000.

6 2. Ecrivez en chiffres : sept cent dix mille dix-sept ; quatre-vingt-onze mille cent quatre-vingt-dix ; onze mille onze.

10 3. Faites l'addition qui suit :

7489
6758
3986
5957
6489
8576
9487

10 4. Faites l'addition qui suit :

59285, 859, 7396, 98, 15735, 648 et 9725.

10 5. Soustrayez 49,654,378 de 70,648,661.

14 6. Multipliez 468,795 par 709.

8 7. Divisez 3479856 par 7.

14 8. Divisez 24893568 par 89.

8 9. Combien y a-t-il de jours entre le 17 mars et le 9 octobre en comptant ce dernier jour, mais non le 19 mars ?

16 10. J'ai acheté 9 liv. de sucre à 7 cents la liv. ; 7 liv. de thé à 57 cents ; 6 liv. de café à 33 cents ; 9 liv. de fromage à 13 cents et 8 liv. de lard à 17 cents. J'ai remis au vendeur un billet de dix dollars pour qu'il prenne le prix de sa marchandise ; combien doit-il me rendre ?

N° 4.

LECTURE DE L'IMPRIMÉ.

On a donné à lire tout haut aux candidats, les uns après les autres, trois ou quatre lignes d'imprimé.

LECTURE DU MANUSCRIT.

On a donné à lire aux candidats de la même manière que l'imprimé une demi-douzaine de lignes manuscrites qu'on ne peut, naturellement, reproduire ici.

Cette " lecture " est pour s'assurer qu'aucun des candidats ne bégaie ni n'a la vue courte.

EXAMEN DE CAPACITÉ.

N° 5.

ÉCRITURE.

Mercredi, 13 novembre 1895, de 10 à 10.30 a.m.

Points. NOURRITURE DE LA TRUIE PENDANT L'ALLAITEMENT DE SES PETITS.

100 Aussitôt que la truie a mis bas ses petits au printemps, elle doit être tenue pendant plusieurs jours à une nourriture légère. Il n'y a aucune nécessité de lui donner de la nourriture aussitôt qu'elle vient de rendre ses petits à la lumière; étant fiévreuse après l'événement, elle est inquiète et excitée, par conséquent si elle est dérangée il y a beaucoup de danger qu'elle fasse mal à ses petits, soit en se levant pour prendre la nourriture offerte ou en se recouchant. Il ne faut pas attendre trop longtemps pour lui donner soit à boire ou à manger. Le boire à lui donner doit être de l'eau chaude avec une poignée de farine d'avoine. Un mélange de farine d'avoine et de blé moulu serait peut-être plus convenable vu son caractère nitrogène et ne contenant pour ainsi dire aucune écorce. L'avoine tranchée est aussi une bonne nourriture. Mais pour les cochons, on a des objections, vu que les écorces sont très difficiles à digérer. Le boire doit lui être donné trois fois par jour en y mettant toujours chaque fois un petit peu plus de farine d'avoine ou de gru de blé. Après une semaine, la truie peut être nourrie aussi librement qu'elle le demande et d'autre façon de mélange de grains écrasés peut y être ajoutée. Aussitôt que les petits cochons peuvent prendre tout le lait de leur mère, il faut empêcher de la laisser maigrir en lui donnant toute la nourriture qu'elle peut manger. La meilleure nourriture pour une truie qui nourrit ses petits, après la première semaine, c'est de lui donner partie égale de gru de blé (*shorts*) et de farine de blé d'Inde.

Des pois peuvent être employés à la place du blé d'Inde avec de bons résultats. La farine doit être échaudée et laissée à tremper pendant douze heures quand cela est possible. Mais quand il n'y a pas de possibilité un temps moins long suffira. On peut lui donner la nourriture quelque temps après l'avoir mélangée avec de l'eau; du lait écrémé est aussi très bon.

N° 6.

COMPOSITION FRANÇAISE.

Points. Mercredi, 13 novembre, de 10.30 a.m. à midi.

100 (Les candidats sont priés d'observer strictement les règlements.)

30 1. Corrigez les phrases suivantes et dites en quoi elles sont fautives:—
(a) Le premier et second étage de la maison voisine, sont élégants.
(b) J'ai payé ces trois volumes 25 sous chaque.
(c) Tout homme a souvent besoin des service d'un plus faible que lui.
(d) C'est à vous à qui je m'adresse, mes jeunes amis.
(e) Ne cherchez pas les plaisirs qui corrompent les cœurs qui aiment la vertu qui est la chose la plus précieuse.
(f) On n'aime pas qu'on nous critique.

20 2. Ponctuez le passage qui suit et mettez des lettres majuscules où il en faut :—

deux pigeons s'aimaient d'amour tendre l'un d'eux s'ennuyant au logis fut assez fou pour entreprendre un voyage en pays lointain l'autre lui dit qu'allez vous faire Vous voulez quitter votre frère L'absence est le plus grand des maux.

50 Ecrivez une lettre d'au moins 250 mots, dans laquelle vous ferez une description du Canada, comme s'il s'agissait de faire connaître votre pays à un étranger.

N° 7.

EXAMEN D'APTITUDES.

ARITHMÉTIQUE.

Mercredi, 13 novembre 1895, de 1.30 à 3.30 p.m.

(L'opération dans chaque problème doit être donnée au long.)

Points. *N.B.—Aucun point ne sera alloué aux trois règles nos 1, 2 et 3, à moins qu'elles ne soient absolument correctes.*

5 1. Faites l'addition des chiffres qui suivent: 2746598, 4693, 587689, 496, 987653, 5984, 7876573, 89878, 987.

8 2. Multipliez 74685973 par 879.

8 3. Divisez 7717079177 par 978.

12 4. Faites un compte acquitté pour les articles énumérés ci-après:— Madame James Smith a acheté de M. Seth Jones, 9 lbs de sucre à $6\frac{1}{4}$ cents; $3\frac{3}{4}$ liv. de thé à 45 cents; $2\frac{1}{4}$ liv. de café à 33 cents; $8\frac{1}{2}$ liv. de fromage à $17\frac{1}{2}$ cents; $16\frac{3}{4}$ liv. de jambon à $15\frac{1}{2}$ cents; et $3\frac{1}{4}$ douz. d'œufs à $12\frac{1}{2}$ cents.

12 5. Que faudrait-il payer pour le peinturage d'un mur et d'un plafond d'une chambre de forme rectangulaire de 26 pieds 6 pouces de longueur, de 18 pieds 6 pouces de largeur et de 12 pieds de hauteur, à raison de 29 cents la verge carrée pour les murs et de 37 cents la verge carrée pour le plafond (toute partie de verge carrée pourra être comptée comme une verge carrée entière) ?

10 6. Quelle doit être la longueur d'une boîte rectangulaire de 12 pieds de largeur par 5 pieds de profondeur, pour contenir 40 tonnes de charbon, chaque tonne exigeant une capacité de 33 pieds cubes ?

5 7. Quelle fraction de l'année représente l'intervalle de jours compris entre le 17 juillet et le 12 novembre, le dernier de ces jours inclusivement, mais non le 17 juillet ?

10 8. Quelle distance parcourra un train de chemin de fer dans 1 heure $37\frac{1}{2}$ minutes, à raison de $10\frac{1}{2}$ milles en $19\frac{1}{4}$ minutes ?

15 9. Quel sera l'intérêt de $783.50 à 7 pour 100 par année, du 17 juillet au 12 novembre ?

5 10. Pour quelle somme devra être fait un billet à trois mois, daté du 23 juin, à $7\frac{1}{2}$ pour 100 d'escompte, pour qu'il produise $125 ?

Examen du Service Civil.

N° 8.

EXAMEN D'APTITUDES.

GÉOGRAPHIE.

Mercredi, 13 novembre, de 3.30 à 4.30 p.m.

Points.	(Les candidats sont priés de bien observer les règlements.)
5	1. Nommez les principales rivières et les chaînes de montagnes de la Colombie-Britannique.
5	2. Nommez les grands districts des Territoires du Nord-Ouest et la ville principale de chacun d'eux.
5	3. Quels sont les principaux lacs et rivières de la province du Manitoba?
5	4. Nommez les six villes les plus importantes de l'Ontario, ses canaux et les obstacles qu'ils évitent à la navigation, ses lacs et ses rivières.
5	5. Combien y a-t-il de comtés dans la province de Québec et nommez-en dix? Quels sont ses principales montagnes?
15	6. Quels sont les rivières et les havres les plus remarquables du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et de l'île du Prince-Edouard, leurs détroits et leurs isthmes?
10	7. Quels sont les principales rivières des Etats-Unis? Où prennent-elles leurs sources, et où versent-elles leurs eaux?
5	8. Nommez les républiques de l'Amérique Centrale.
10	9. Quelle est la population des Etats-Unis d'après le dernier recensement (1890)? Combien comptent-ils d'Etats et de Territoires?
15	10. Nommez douze des principaux ports de mer des Etats-Unis.
20	11. Quelle route suivrait un voyageur partant de Marseille, pour se rendre au Japon en passant par le Canada? Faites connaître les mers, les fleuves, les détroits, les golfes, les terres qu'il verrait durant son voyage.

N° 9.

HISTOIRE.

Jeudi, 14 novembre, de 9.30 a.m. à 10.30. a.m.

Points.	
	ANGLETERRE.
5	1. Quel roi régnait en Angleterre lorsque le Canada est devenu possession britannique?
5	2. Quel est l'homme d'Etat anglais qui a dirigé la coalition de l'Europe contre Napoléon 1er à la fin du dix-huitième siècle et au commencement du dix-neuvième?
10	3. Nommez les trois principales guerres dans lesquelles la Grande-Bretagne a été engagée depuis le commencement du règne de Sa Majesté la reine Victoria?
10	4. Comment s'est effectuée l'union de l'Angleterre et de l'Ecosse, et vers quelle date?
	FRANCE.
15	5. Quels furent les généraux les plus remarquables du règne de Louis XIV—les poètes—les prosateurs?

10 6. Quel ministre a gouverné la France sous Louis XIII, et à la création de quelle institution a-t-il attaché son nom ?

10 7. Combien compte-t-on de dynasties ayant donné des rois à la France depuis Clovis ?

CANADA.

15 8. Combien y a-t-il eu de changements politiques au Canada depuis qu'il est colonie anglaise, et faites-les connaître sommairement avec leurs dates respectives ? (Changements de constitution, union de provinces.)

10 9. Dites ce que vous savez de Champlain.

10 10. Quel nom porte la guerre qui eut pour résultat de faire passer le Canada sous la domination anglaise ? Nommez les généraux des deux armées qui se sont le plus distingués durant les différentes campagnes de cette guerre.

N° 10.

GRAMMAIRE FRANÇAISE.

Points. Jeudi, 14 novembre, de 10.30 a.m. à midi.

20 1. Faites l'analyse grammaticale de la phrase qui suit :
"Que les méchants tremblent et que les bons se rassurent ! "

15 2. Combien y a-t-il d'espèces d'adjectifs ? Définissez-les, et donnez un exemple à l'appui de chaque définition.

10 3. Qu'est-ce que le pronom ? Combien y en a-t-il d'espèces ? Exemples.

10 4. Quand emploie-t-on "chacun" et "chaque" ?

10 5. Dites ce que vous savez sur l'emploi des mots "soi", "lui".

10 6. Qu'est-ce que le participe présent, et avec qui le confond-on quelquefois ? Donnez des exemples.

25 7. Faites connaître les règles du participe passé qui s'appliquent dans les phrases suivantes, en les corrigeant s'il y a lieu de le faire :

(*a*) "Les études que j'ai aimé, étaient rempli d'attrait pour moi."
(*b*) "J'ai beaucoup exhorté cet enfant à faire son devoir."
(*c*) "Je les ai laissé partir ces malheureuses femmes !"
(*d*) "Ces jeunes personnes ont-elles parlé à leurs parents ?"
(*e*) "Nous nous sommes promené longtemps dans ce magnifique jardin."

N° 11.

ORTHOGRAPHE.

Jeudi, 14 novembre, de 1.30 à 2.15 p.m.

Points. (Copiez ce qui suit, en corrigeant les fautes d'épellation.)

100 On retranchera trois points pour chaque faute.

L'Urope an 1848 fut profondemant ajitté. Cete perriode ramplise d'évenemants qui prepparrèrent d'eimportantes transformasions comancées par une serrie de revolussions qui peremirent o roy de jouere un grand raule. Elle ce terminne avecque les negociacions qui prepporrerent la guère de Crimmé et la deffaite russe. Insi elle a sont unnité ; s'est la periodc de la formasion et de la destrucsion de la prepponderence russe. An 1848, le sistème de l'aliance des grands ettats est ruinné. L'Engletterre c'est sepparée carément des puisances orrientales.

L'empereur ecrit Planat me conjedia avecque un petit signe de tete et un gracieux sourir qui me remdit le plus heureu des homes Cela resemble un peu a Mme de Levique, qui trouvait que Louis XIV était le gran roy du mond parceque il avait densé avecque elle.

N° 12.

TRANSCRIPTION.

Jeudi, 14 novembre 1895, de 2.15 à 3.15 p.m.

(Les candidats doivent observer strictement les règlements.)

N.B.—Le candidat est prié de mettre au net le brouillon manuscrit qui accompagne le présent avis. Il s'agit de laisser de côté les mots rayés et de faire entrer selon que le sens l'indique les mots en marge ou entre les lignes.

(L'examinateur remettra à chaque candidat le présent avis avec le manuscrit.)

Ce manuscrit était un brouillon lithographié que, naturellement, on ne peut reproduire ici.

N° 13.

EXAMEN FACULTATIF.

CLAVIGRAPHIE.

Jeudi, 14 novembre 1895, de 3.30 p.m.

L'examen sur cette matière se fera dans le temps que l'examinateur désignera, mais non, toutefois, durant les heures qui auront été fixées pour l'examen des autres matières.

Temps accordé: 8 *minutes.*

A l'expiration des huit minutes, l'examinateur en avertira les candidats et se fera remettre leurs copies, qu'elles soient achevées ou non.

LE TEMPS DE L'HIVER DOIT-IL ÊTRE UN TEMPS DE DÉSŒUVREMENT POUR LE CULTIVATEUR ?

Sous ce titre, un confrère donnait dernièrement aux cultivateurs les sages conseils qui suivent. Nous les reproduisons, espérant que nos lecteurs de la campagne en feront leur profit.

L'hiver est à nos portes ; le bétail est entré en hivernement; chez beaucoup de cultivateurs, le grain est battu, dans quelques jours le bois de chauffage sera coupé et rendu à la maison. Ce cera alors le temps du repos, le bon temps pour le cultivateur : rien que le " train " à faire et le bois à débiter pour la maison.

Se reposer, c'est très bien, mais il y a repos et repos. Si l'on entend par repos, s'empresser de soigner ses bêtes, faire du bois de chauffage pour la journée et courir ensuite chez le voisin, au village, et employer son temps à dire des riens ou à s'amuser avec des oisifs au cabaret, je n'en suis pas.

La saison des grands travaux est passée, la ferme se repose, mais cela veut-il dire que le cultivateur n'a plus rien à faire. Bien au contraire, je suis convaincu qu'il doit faire alors un travail très efficace qui vaut mieux que celui de ses bras. L'époque du travail manuel est passée, mais la morte-saison est bien propice au travail intellectuel que le cultivateur doit nécessairement faire s'il veut réussir.

En effet, comme le cultivateur peut occuper son esprit à une foule de questions importantes dans ces moments de loisir !

N° 14.

TENUE DES LIVRES.

Points. — Vendredi, 15 novembre 1895, de 9.30 à 11.30 a.m.

28 — 1. Comment les comptes suivants sont-ils ouverts, tenus et clos :—Caisse, Marchandises, Banque de Commerce, John Doe, Billets payables, Intérêt, Commission ?

6 — 2. W. Graham donne son billet à Th. Henderson pour $243.80, payable à trois mois de ce jour, et reçoit en conséquence $238.50 en argent. Rédigez le billet comme il doit l'être en le faisant négociable par endossement, et datez-le d'Ottawa.

8 — Comment doit être inscrite l'opération ci-dessus dans le grand-livre de Graham et dans celui de Henderson ?

6 — 3. Alex. Smith, de Winnipeg, désire envoyer $1,475 par l'entremise de la banque à Henry Thompson de Montréal. Comment doit-il s'y prendre pour cela sans frais pour Thompson ?

28 — 4. Lors de la clêture du grand-livre, où paraissent les titres qui suivent —Argent en caisse, Argent à la banque, Billets recevables, Balance d'intérêt, Marchandises, Charbon en entrepôt pour l'usage de la maison, Immeubles ?

5. Comment inscrire au journal et au grand-livre les affaires suivantes :—

6 — (*a*) J'ai acheté de W. Smith des marchandises pour une somme de $870 et lui ai donné en paiement $550 en argent, un billet de $225 signé antérieurement en ma faveur par Smith et un chèque de la Banque de Commerce pour la balance.

6 — (*b*) Vendu ma maison à H. Greaves $6,500; reçu en paiement $2,500 en argent; $3,200 en marchandises et la balance payable plus tard.

6 — (*c*) La Banque de Montréal a escompté ce jour un billet signé en ma faveur par Th. Fair; ce billet qui était pour une somme de $433.50 a produit $425.25.

6 — (*d*) Acheté de R. Sparks un billet de $530 qu'il avait contre moi, moyennant $325, dont un chèque sur la Banque Molson pour $110, un billlet contre Thos. Ralph pour $90, et la balance allouée comme escompte.

Examen du Service Civil.

N° 15.

STÉNOGRAPHIE.

Cet exercice peut être fait à une heure fixée par l'examinateur, mais sans déranger le temps assigné aux autres matières. Il donnera huit minutes pour sténographier ce qui suit, et une demi-heure pour transcrire les notes sténographiques qui doivent lui être remises avec les transcriptions pour qu'il transmette le tout au secrétaire de la commission.

Vendredi, 15 novembre, de 11.30 a.m.

Points.	PÉTITION AU PARLEMENT.
100	Si la pétition demande l'autorisation de présenter un bill privé ayant pour objet la construction d'un pont de péage, les pétitionnaires devront donner avis du taux de péages projeté, de l'étendue du privilège, de la hauteur des arches, de l'espace à laisser libre entre les culées ou les piles pour le passage des radeaux et des navires; et, si c'est un pont mobile, quelles en seront les dimensions.
	Toute personne désirant obtenir un bill privé devra, dans les huit jours au moins qui précéderont l'ouverture du parlement, déposer au bureau du greffier de la chambre dans laquelle le bill doit prendre naissance, une copie de ce bill en langue anglaise ou en langue française, avec une somme suffisante pour en payer la traduction et l'impression. Après la seconde lecture et avant la prise en considération du bill par tout comité, le pétitionnaire aura aussi à payer au greffier du Sénat, ou au comptable de la Chambre des communes (selon le cas), un honoraire de $200, plus uue somme suffisante pour défrayer le coût de l'impression de l'acte dans les Statuts, et remettra le reçu de ce paiement au greffier du comité auquel ce bill aura été renvoyé.
	L'honoraire de $200 payable sur tout bill privé ne sera payé que dans la chambre où ce bill a pris naissance; mais les frais de réimpression et de traduction nécessités par ce bill seront payés dans la chambre où ces frais sont encourus.
	Aucune pétition pour l'obtention d'un bill privé ne sera reçue par le Sénat ou par la Chambre des communes, après les premières trois semaines de la session.
	Aucun bill privé ne pourra être présenté au sénat ou à la chambre des communes après les premières quatre semaines de la session.

LISTE DES CANDIDATS QUI ONT PASSÉ À L'EXAMEN PRÉLIMINAIRE OU DE CLASSE INFÉRIEURE DU SERVICE CIVIL.

NOVEMBRE 1895.

A Halifax, N.-E.

Atkinson, Charles Edward
Beattie, George H. R.
Dunlop, Daivid Shannon,
Johnston, Duncan H.
Murrans, L. Daniel.
McDonald, Joseph Hector.
Theakston, Henry.
Theakston, R. F.

A Saint-Jean, N.-B.

Campbell, William Henry.
Carleton, James H.
Christopher, Francis.
Corbett, George T.
Curry, Milton H.
Hanington, Francis Grace.
Hanson, Oscar, jeune.
Lindsay, Hez. L.
Lipsett, John Alex.
Magee, William James.
Martin, Denis E.
Moore, Charles Henry.
Morrison, Fred. K.
McKinley, William Verner.
McMurray, Thomas
Neve, Edward J.
Owens, James P.
Smith, Benjamin F.
Trecartin, John M.
Thomson, Fred. C.

A Charlottetown, I.P.-E.

Whelan, Lawrence.

A Québec.

Blondeau, Arthur.
Burroughs, Arline.
Coady, Nicholas.
Debigarré, Louis.
Dion, Alfred.
Donnelly, Joseph.
Dubé, Joseph.
Ennis, Catharine E.
Garneau, Auguste.
Jackson, Edouard Et.
Mailloux, Joseph.
Roy, Amanda.
Taché, Etienne J.
Talbot, Diogène.
Timmons, John.
Turcotte, François A.
Turcotte, Jean L. E.

A Montréal.

Allen, G. M.
Augé, Henri L.
Beauchamp, J. A.
Beaudoin, Théobald.
Bernard, J. M. P.
Bisson, Norbert.
Bisson, E. H.
Bowen, Frederick C.
Brian, Salathiel William.
Brissette, Joseph H.
Brown, William Henry.
Callary, James P.
Langlois, Zéphirin.
Lanthier, Joseph.
Larin, Joseph A. A.
Lauzon, Horace,
Leduc, Maxime.
Lee, Joseph E. L.
Lefebvre, Ovide.
Legg, Joseph.
Lemay, Ariste.
Leroux, Charles.
LeRoux, Joseph Roméo.
Magnan, Joseph A.

Charbonneau, D'Arcy.
Chartrand, Alphonse.
Chartrand, Aldéric.
Clément, Ferdinand.
Clermont, Joseph Roch.
Coderre, Napoléon.
Constantineau, J. Gilbert.
Cormier, Joseph E.
Cousineau, Bruno.
Crevier, Emmanuel.
Cross, George Burns.
Crowley, Michael J.
Des Trois Maisons, J. M. Antoine.
Desautels, Albéric.
Deschambault, Honorius.
Desmarteau, Napoléon.
Dolan, Michael.
Donohue, Timothy.
Doray, Alphonse.
Dragon, Napoléon.
Duchêne, Edouard.
Dunn, William A. A.
Duprat, Odilon.
Duprat, Elgia.
Ferland, Ed. Philias.
Finn, Timothy J.
Finn, John Peter.
Foucault, Charles H,
Fyfe, J. A.
Giroux, George.
Gravel, G. Antoine.
Grégoire, Anthyme.
Guilbault, Rodolphe.
Gummersell, John J.
Hartford, Frederick J.
Hestie, Archie H.
Hébert, Hector.
Jackson, Albert John.
Jasmin, Joseph (fils).
Jeannin, Alfred.
Jokisch, Hermann.
Kinsella, William.
Lachapelle, Henri.
Lacroix, Alphonse.
Lamontagne, Louis.
Major, Emilio.
Malepart, Odilon.
Mathieu, J. J. U.
Mathieu, Philias.
Mayer, Napoléon.
Ménard, Joseph.
Moineau, Ernest.
Mondoux, Hercule.
Monet, Trefflé.
Moranville, Joseph E.
Morel, Adrien,
McCarthy, Michael J.
McCarthy, Jeremiah.
McDonald, Alexander P.
McElroy, P. J.
McNeil, Elzéar.
Paradis, Joseph W.
Paré, Napoléon.
Paquètte, J. Adélard.
Patterson, Walter.
Payfer, Louis W.
Pelchat, Arthur.
Peltier, Caduce.
Poirier, Arthur.
Prince, Joseph G.
Quenneville, W.
Riley, George.
Rivet, Ludger.
Robineau, Francis.
Rochon, Henri.
Rochon, Edouard.
Rodrigue, Charles.
Rouleau, J. Elzéar.
Saulniers, Adélard.
Savoie, J. Heuri W.
Sissons, Eva C.
Stevens, Thomas R.
Sullivan, John.
St. Maurice, Urgel.
Taillon, Wilfrid.
Thérien, Alfred.
Thibault, Jean-Baptiste.
Urquhart, Bryce Allan.
Villemaire, J. Eug.

A Ottawa.

Ackland, John.
Adams, Wm. H.
Ardouin, George.
Baine, Flora S.
Ballantine, George.
Beauvais, Max.
Beeson, E. L.
Berford, Wm. R.
B érubé, J.
Bleakney, Ida.
Braden, Lizzie.
Jones, Joseph H.
Jordan, William D.
Keating, J. Joseph.
Kelly, Daniel.
Kenney, Eleanor M.
Kenny, Mary F.
Leafloor, John.
Malette, Gédéon.
Marks, Abraham.
Marks, Bertha.
Martin, Jessie K.

Brock, Wm. C.
Brown, Calvin G.
Butterworth, Ernest.
Charron, W. J.
Codd, Edmund F.
Codd, George.
Conway, Theresa.
Cornish, Clarence.
Côté, Jules J.
Cummings, Robert C.
Currie, David John.
Dorning, John.
Dowdall, Helena.
Doyle, Michael H.
Duhamel, Télesphore.
Dunlop, James R.
Dwyer, James M.
Elliiott, George W.
Ellis, Ethel L.
Fabricius, Otto.
Faulkner, Annonciade.
Gibson, Ernest T.
Gingras, Alfred.
Glasmacher, Mary.
Graham, Geraldine G.
Gray, Mary.
Greene, Peter.
Grichen, Otto.
Harback, Horace.
Henderson, Thomas.
Hewlett, Henry.
Holbrook, James H.
Hunter, Nettie.
Ide, Thomas.
May, Oswald.
Murphy, Anna.
Macdonald, Mary A.
McEvoy, Katie.
McLatchie, Arthur A.
McNeil, Edward R.
O'Connor, George.
Pigott, Mary.
Plunkett, Charlotte.
Potvin, Napoléon.
Prentiss, Martha A.
Purcell, Denis P.
Rathbone, George.
Richardson, Eleanor.
Rickey, Isaac.
Roger, Robert M.
Routhier, Ozias.
Sagala, Joseph D.
Salmon, Florence.
Scott, B. Winfield.
Shea, Christine.
Smith, Matilda J.
Smith, Katherine.
Smith, William G.
Smith, Nina A.
Sparham, Harry S.
Stalker, George F.
Stringer, Francis J. R.
Taylor, Andrew M.
Taylor, Mervyn.
Wainwright, Godfrey.
Wall, Fernand A.
Wright, Lillith K.

A Kingston.

Bates, Harry C.
Eves, James.
Hall, Thomas.
Morrow, Wm. S.
Spence, Harold D. L.

A Toronto.

Anderson, Christopher.
Andrews, Ernest L.
Astley, Charles.
Atherton, James W.
Barry, Michael.
Beaton, F. A.
Bell, Joseph R.
Bennett, Wm.
Bird, Thomas,
Black, George.
Blatherwick, Henry.
Bolton, Hiram A.
Bromley, Harry.
Brown, F. N.
Brown, James Henry.
Burleigh, George H.
Jessop, Wm. A.
Jones, Walter B.
Layter, Wm. J.
Leek, Ella.
Lomas, Frederick G.
Massie, Walter Thomas.
Meen, Wm.
Moffat, John.
Mogan, Michael F.
Moore, Charles A.
Mowat, Wm. James.
McConnell, Walter A.
McEwan, Wm. B.
McKague, Wm. W.
McKenzie, Thomas.
McMahon, John.

Byrch, Wm. A. P.
Campbell, James.
Campbell, David.
Campbell, Franklin A.
Conron, Wm. Henry.
Cross, Alice C.
Crothers, John N.
Danby, Fred.
Davis, Wm. Morgan.
Davis, James.
Delong, Fred. Lorne.
Dimma, Thomas F.
Dodd, Michael J.
Donnolly, Walter Wm.
Drysdale, Wm. Percy.
Earl, Arthur A.
Faragher, Frederick W.
Fee, Robert.
Fish, Harwood E.
Flatt, Jonathan E.
Flatt, Zephaniah.
Fleming, Joseph.
Fleming, George Alexander
Foster, George A.
Fraser, Alva Vicar.
French, W. W.
Garbutt, Wallace B.C.
Gibson, William.
Gilpen, Wm. T. H.
Glasford, Wm.
Gourley, George.
Gowans, John.
Gowler, Abraham J.
Gray, Adam A.
Gray, Alexander McD.
Greenway, Thomas Albert.
Hall, Norman M.
Hall, Horace.
Hammond, Henry George.
Harper, John James.
Harris, Albert.
Hawkhisstone, Robert,
Hill, Francis Henry.
Hogan, Robert Porter.
Honeycombe, John R.
Island, George Edgar.
Jackson, James.
Jackson, George Thomas.
Jamieson, Peter.
McQuade, Martin.
Noller, Henry.
Parker, Herbert C.
Patterson, John.
Patterson, Robert Alexander.
Peaker, John Morley.
Pett, Wm.
Phillips, Edwin R.
Rolling, George Alexander.
Ross, James R.
Rumney, George R.
Salisbury, H. G.
Sheppard, Wm. M.
Silk, Charles F.
Simpson, Wm. George.
Smith, Charles.
Somers, Charles.
Spears, Robert E.
Stanton, Wm. James.
Stewart, Charles T.
Stewart, Wm. A.
Stewart, Robert John.
Stewart, Malby.
Storey, Thomas.
Swain, John L.
Switzer, John W.
Tait, G. B.
Tawse, Edwin.
Taylor, John.
Tearney, Lulu.
Tearney, John Joseph.
Templeman, J. A.
Thomson, Henry.
Thorley, Albert E.
Walker, Edward J.
Walker, Wm.
Wall, Oscar.
Ward, Frank John.
Ward, Frederick E.
Waring, Albert E.
Wheat, Charles.
Whittem, Wm.
Wicksey, John.
Williamson, Edward.
Wilson, Samuel Henry.
Wilson, W. J.
Withers, Walter.
Workman, Frederick.

A Hamilton.

Curran, James P.
Elliott, James.
Forth, John.
Fowler, Wm. Robert.
Hutty, Frederick.
Lee, Fred.
Miller, James E.
McCulla, W. G.
McDonald, W. J. F.
Nicholls, Peter A.
Pettigrew, Elmer.
Philips, John.
Preston, Wm.
Price, Frank C.
Robins, Thomas Wm.

A London.

Brown, Tom.
Calcott, W.
Carter, Lewis.
Carty, Edward.
Collingwood, George.
Fitzgerald, Alice S.
Griffin, Thomas R.
Harrison, Winfield T.
Hennessy, George A.
Hodgins, John D.
Johnson, Jesse.
Leigh, Thomas H.
Lucas, W. R. J.
Orme, James.
Reid, John.
Ryckman, J. J. F.
Stevenson, Wm. George.
Taylor, S. Wesley.
Tudor, Wm. Caw.
Waldock, Wm. Martin.
Warner, Ion Godfrey.
West, Wm. Ernest.
White, John Wm.
McRae, John A.

A Winnipeg.

Badgley, Ward.
Chabot, Arthur F. X.
Crayston, John T.
Everton, Arthur.
Kirkley, Wm.
Morrison, John Alexander.

A Régina.

Gooch, Wm. Percy.

A Victoria, C.-B.

Carr, George Philip.
Duncan, May Gertrude.
Kettle, Wm. A.
Kettle, Eleanor A.
Marshall, Edgar A.
McCulla, Wm. B.
Mellon, Martha Alice.
Murton, Frank E.
Sheather, Austin H. A.
Tubbs, Frederick.
Wesley, Lilian H.

Certifié exact,

J. THORBURN, M.A., LL.D., président.
A. D. DECELLES, L.D. (Lav.), M.S.R.C. } *Examinateurs du service civil.*
J. C. GLASHAN.

JNO. FRANCIS WATERS, M.A., *secrétaire.*
Ottawa, 20 décembre 1895.

CANDIDATS QUI ONT PASSÉ À L'EXAMEN DE CAPACITÉ OU DE CLASSE SUPÉRIEURE DU SERVICE CIVIL.

TENU LES 13 ET 14 NOVEMBRE 1895.

A Halifax.

Donovan, James M.
Gorman, Arthur M.
Gray, Wm. Smith.
McManus, James.
O'Brien, Effie M.

A Saint-Jean, N.-B.

Barton, James H.
Brittain, C. Arthur.
Curry, Milton H.
Flower, James W.
Gerow, Stephen P.
Lockhart, Fred. Otis.
Martin, Denis E.
Mercure, Prudent Louis.
McCarthy, Wm. Henry.
Reynolds, Charles E.
Smith, D. McL.
Warlock, Henry D.

A Charlottetown, I.P.-E.

Allan, James B.
Foley, Thomas B.
Gallant, Jerome A.
Owen, John Francis.

A Québec.

Boutet, Pierre.
Burroughs, Arline.
Gale, Ethel L.
Gauvreau, Flavien.
Lamère, Charles.
Monahan, John.
MacNaughton, Helen.
Robitaille, Pierre.
Roy, J. O.
White, Mary L. B.

A Montréal.

Archambault, Viateur.
Augé, Henri L.
Bertrand, Joseph A. T.
Bisson, Edmour H.
Brown, Wm. Henry.
Bowen, Frederick C.
Cahill, Thomas.
Coderre, Napoléon.
Cross, George Burns.
Duboulay, Adolphe.
Guilbault, Rodolphe.
Hains, François X.
Hurteau, Donat F.
Kearney, John C.
Kearney, Daniel J.
Kearney, Owen J.
Lanthier, Henri.
Miller, Maude A.
Moltais, Guillaume.
Macdonald, Emma.
Thibeault, Arthur.
Wood, Wm. K.

A Ottawa.

Adams, W. H.
Argue, Robert M.
Barber, C. Winifred.
Baro, Pierre.
Barry, Henry.
Bélanger, Raoul.
Bennie, James K.
Bleakney, Ida.
Bowles, Florence E.
Farrell, Florence M.
Girard, Henri.
Goodman, Emily F.
Graham, Geraldine G.
Hunter, Nettie.
Kearns, Joseph.
Kemp, Sarah E.
Kenney, Eleanor M.
Kenny, Mary F.

Boyce, Ida A.
Bridge, Hedley,
Brophy, Charles B.
Brown, Calvin G.
Carrière, Albert O.
Carrière, Philias.
Carter, Sydney J.
Chamberlain, Alban E.
Chevrier, Blanche.
Choquette, Séraphin.
Conway, Mary A.
Costigan, Thomas.
Cummings, Robert C.
Daws, Edith M.
Drummond, Frank S.
Eaton, D. I. Vernon.
Elliott, George W.
Evans, Richard H.
Farrell, Minnie J.
Martineau, Marie J.
Mathé, Napoléon M.
Megraw, Sara.
Mercer, Eleanor N. H.
Mullin, Susan A.
MacCabe, J. M. J.
McGee, John J., jr.
O'Rourke, Hugh.
Reardon, Robert E.
Roberts, Florence.
Shea, Michael J.
Smith, Sidney E.
Smitheram, Arthur E.
Strickland, Emanuel.
Tarr, Lottie M.
Teakles, Isabella F. A.
Wall, Fernand A.
Wardrop, Clarence.

A Kingston.

Baker, Lillian A.
Baker, Minnie A.
Branigan, Phœbe.
Conreen, George E.
Dunlop, R. G.
Eves, James.
Forsyth, A.
Glover, Wm. R.
Gray, Douglas W.
Hutton, John A.
Lafleur, Allan V.
Lynch, Helen M. B.
Moore, Mark H.
McLeod, R. D.
Stinson, Fred. H.
Stewart, Charles S.

A Toronto.

Allen, Chas. E.
Anderson, Wm. D.
Baigent, Richard G.
Barnhardt, Albert.
Beaton, F. A.
Black, John F.
Blanchfield, Frank.
Burns, Wm.
Cross, Alice C.
Chapman, Wm. J.
Colbeck, Ernest.
Fleming, Alexander.
Flood, Ed. L.
Gaynor, Simon P.
Gilpin, Wm. T. H.
Haynes, Edwin.
Hooey, Edwin D.
Jackson, Wm. F. B.
Johnstone, Henry W.
Lambe, Edith G.
Latornell, Allan.
Martin, Donald W.
Meen, Wm.
Milne, George G.
McCraken, Thomas E.
McCuaig, D. Alex.
McKerihen, Dill.
McLaren, Wallace H.
Orr, Henry N.
Patterson, John.
Patterson, Charles.
Pinkerton, George.
Ross, Herbert I.
Savage, Albert S.
Spicer, Benjamin B.
Sutherland, Wm. E.
Swan, Wm. J.
Teakles, Wm. B. H.
Thompson, Joseph.
Tunstead, Joseph William.
Whitely, Harry W.
Wilkinson, Hugh.
Wasson, Thomas C.
Willoughby, Harold.
Wrigley, George W.

A Hamilton.

Anderson, Thomas G.
Baskerville, B. W.
Miller, Wm. Thomas.
Morgan, Frank E.

Blyth, Alex.
Doak, Ada.
Donald, Margaret.
Dowrie, David C.
Hardie, Susan.
Harper, Wm. Benjamin.
Martineau, Wm. J.
McKay, Fred M.
Murray, Kenneth A.
O'Dell, Alex.
Price, Frank C.
Scace, Fred. G.
Sheehan, Maida.
Webster, James C.
Wiley, John M.

A London.

Barrett, Hugh M.
Brown, John.
Calcott, W.
Campbell, Angus M.
Claris, Charles C.
Harlton, Thomas George.
Harrison, Winfield T.
Johnson, John Z.
Kidd, Joseph.
Lee, Samuel T.
Leech, Benjamin J.
Leigh, Thomas H.
Liddon, Thomas H.
Mercer, Wm.
Mullins, Tim.
McLean, Wm. D. A.
Rorison, Grace D.
Stewart. Wm. J.
Tambling, John George.
White, John Wm.
Willis, Stephen T.
Wilson, Chas, T.

A Winnipeg.

Chabot, Arthur F. X.
Harley, Richard J.
Fleming, Herbert V.
Lumsden, Edith E.
Moffatt, Gertrude M.
McDermot, Alexander.
McKinnon, Marjorie.
McIntosh, James D.
Nelson, Margaret L.
O'Donnell, Eliza E. M.
Ross, Donald A.
Youhill, Joseph A.

A Régina.

Gooch, Wm. Percy.
King, Ed. George.
Lang, Hamilton.
Whitmore, George R.

A Victoria, C.-B.

Bergen, Emil H. O.
Fawcett, Thomas D.
Haynes, Chas. A.
Hollins, John M.
Johnston, Ed. P.
Kendall, George.
Kettle, Wm. A.
Maclean, Alex.
McTavish, John A.
O'Sullivan, Anna.
O'Connor, Catherine H.
Oliver, Mrs. T. A.
Stitt, Eva W.
Watson, Thomas F.
Whittside, John E.

Certifié exact.

J. THORBURN, M.A., L.L.D., président.
A. D. DECELLES, L.D. (Lav.) M.S.R.C.
J. C. GLASHAN,
Examinateurs du service civil.

JNO. FRANCIS WATERS, M.A.
Secrétaire.

LISTE DES CANDIDATS QUI ONT PASSÉ SUR MATIÈRES FACULTATIVES À L'EXAMEN DU SERVICE CIVIL TENU EN NOVEMBRE 1895.

A Halifax, N.-E.

Gorman, Arthur M.	Tenue des livres.

A Saint-Jean, N.-B.

Flower, James W.	Tenue des livres.

A Québec.

Monahan, John.	Tenue des livres.

A Montréal

Wood, Wm. K.	Tenue des livres; sténographie.

A Ottawa.

Bennie, James K.	Tenue des livres.
Bowles, Florence E.	Tenue des livres.
Brophy, Charles B.	Tenue des livres ; sténographie.
Daws, Edith Mary.	Clavigraphie ; sténographie.
Evans, Richard H.	Tenue des livres.
Farrel, Florence M.	Clavigraphie.
Goodman, Emily F.	Sténographie ; clavigraphie.
Kemp, Sarah E.	Tenue des livres.
Wall, Fernand A.	Tenue des livres.
Megraw, Sarah.	Sténographie.
Mathé, Napoléon M.	Sténographie.

A Kingston.

Baker, Minnie A.	Sténographie.
Conreen, George E.	Sténographie ; clavigraphie.

A London.

Brown, John.	Tenue des livres.
Willis, Stephen T.	Tenue des livres ; sténographie.

A Hamilton.

Webster, James C.	Tenue des livres.

A Winnipeg.

O'Donnell, Eliza E. M.	Tenue des livres.
McKinnon, Marjorie.	Tenue des livres.

Certifié exact.

J. THORBURN, M.A., L.L.D., président.
A. D. DeCELLES, L.D. (Lav.), M.S.R.C. } Examinateurs du service civil.
J. C. GLASHAN.

JNO. FRANCIS WATERS, M.A., secrétaire.

RAPPORT DES BIBLIOTHÉCAIRES DU PARLEMENT

SESSION 1896.

(17)

A l'honorable président du Sénat:

A l'honorable président de la Chambre des Communes:

Les bibliothécaires du parlement ont l'honneur de soumettre le rapport ci-dessous pour l'année 1895.

Le temps de la vacance a été surtout employé à améliorer les catalogues de la bibliothèque; on procède actuellement à copier un nouveau catalogue de droit et le catalogue sur cartes se fait au clavigraphe.

Le gouvernement des Etats-Unis ayant publié, après beaucoup de retard, les comptes rendus de la cause de la mer de Behring, nous nous en sommes procurés plusieurs exemplaires pour la bibliothèque, qui ont été mis avec ceux que nous avions déjà de la Grande-Bretagne.

Nous sommes occupés à recueillir les rapports des commissions royales en Angleterre sur l'examen de questions publiques importantes. La bibliothèque renferme déjà plusieurs de ces rapports, entre autres sur le commerce, la loi criminelle, les Indes Occidentales, l'administration publique, le travail, etc.

La commission royale de l'agriculture en Angleterre, dont les travaux sont maintenant presque terminés, nous a permis d'en obtenir les comptes rendus aussi complets que possible, en attendant les documents parlementaires que nous recevons régulièrement de la mère patrie.

Le commission royale sur l'éducation secondaire a publié son rapport au complet, et nous en avons également des exemplaires séparés.

Nous avons aussi sur nos rayons les rapports des divers bureaux du commerce d'Angleterre pour l'année dernière.

La date de la réunion des Chambres ne permet pas d'offrir, reliées pour l'usage des membres, les publications périodiques; mais nous avons pris toutes les mesures requises pour mettre à la disposition des députés les journaux et autres publications dont ils peuvent avoir besoin.

Les instructions du comité de la bibliothèque, quant à la distribution de certains ouvrages, ont été suivies durant la vacance, et les noms de ceux qui les ont reçus, ainsi que les accusés de réception, se trouvent dans les archives de la bibliothèque.

On trouvera ici comme d'habitude les derniers ouvages sur l'économie politique, la statistique et le commerce; mais les statistiques pour 1895 ne sont pas encore livrées à la publicité.

Parmi les donations de cette année, nous pouvons mentionner le rapport de la convention constitutionnelle de New-York, en sept volumes, que nous avons reçu de la bibliothèque de cet Etat.

A cette dernière session du présent parlement les bibliothécaires désirent reconnaître la courtoisie et les égards que leur ont toujours témoignés les présidents du Sénat et de la Chambre des Communes dans l'application des règles et usages de la bibliothèque.

Ci-après est annexée la liste des ouvrages reçus en dons ainsi que ceux déposés en vertu de la loi qui protège la propriété littéraire.

Le catalogue annuel des livres achetés pendant l'année est prêt pour distribution.

Le tout respectueusement soumis.

A. D. DeCELLES, *B.G.*
MARTIN J. GRIFFIN, *B.P.*

Bibliothèque du Parlement, 2 janvier 1896.

LISTE DES DONS FAITS A LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT.

L'auteur, G. Amyot, écr, M.P., Québec :

La protection au Canada, conférence.

E. S. Balch, écr, Philadelphie :

Balch, T. The French in America, 1777-83.

L'auteur, Robert Bell, écr, LL.D., Ottawa :

The Labrador Peninsula.

L'auteur, J. G. Bourinot, écr, C.M.G., Ottawa :

The Canadian Dominion and proposed Australian Commonwealth.

L. J. A. Creighton, écr, Ottawa :

Bryant, H. G., The Grandfalls of Labrador.
Cayuga County, Historical Society Collections, Nos. 10, 11.

L'auteur, G. C. Cuningham, écr, Montréal :

A scheme for Imperial Federation.

L'auteur, D. Fitzgerald, écr, Brooklyn :

The Boston Water Works.

L'auteur, James Fletcher, écr, F.L.S., F.R.S.C., Ottawa ;

Presidential Address, Practical Entomology.

L'auteur, l'hon. juge Girouard, Ottawa :

Les Anciens postes du lac St. Louis, Québec.

L'auteur, rév. M. F. Howley, Terreneuve :

Cartier's course.

T. F. Judge, écr, Chicago :

Report of trustees and officers, Sanitary District, Chicago, 1892-4.
Descriptive pamphlet by Chief Engineer, Sanitary District.
Brown, Drainage, Channel and Waterway.
Levels of the Lakes as affected by the proposed Lakes and Gulf Waterways.
Lake level effects on account of the main channel of the Sanitary District.
Cooley, L.E. The Lakes and Gulf Waterway as related to the Chicago Sanitary Problem.

Le maire de Montréal :

City Annual Report, 1893.

McLeod Stewart, écr. :

Memorial volume of Jubilee Celebration of 50th Anniversary (1894) of Knox Church, Ottawa.
Lett, Wm. P., Recollections of Bytown and its old inhabitants.

Des Chambres de Commerce de la Grande-Bretagne suivantes :

Aberdeen	Report for	1894-5
Barnsley	"	1894
Belfast	"	1895
Birmingham	"	1895
Bristol	"	1894-5
Cardiff	"	1894
Derby	"	1894-5
Dublin	"	1894
Dudley	"	1895
Edinburgh	"	1895
Falmouth	"	1894
Halifax	"	1894
Hanley	Report for	1895
Huddersfield	"	1894
Hull	"	1894
Leeds	"	1894
Leicester	"	1895
Liverpool	"	1895
Nottingham	"	1895
Plymouth	"	1894
Sheffield	"	1894
Southampton	"	1894-5
Northampton	"	1895

Baltimore Flour Exchange :

Report 1894.

Baltimore Board of Trade :

Report 1895.

British Columbia Board of Trade :

Reports 1893, 1894, 1895.

Buffalo Merchants' Exchange :

Report 1894.

Canadian Society of Civil Engineers :

Report Annual Meeting, 1895

Chicago Board of Trade :

Report 1894.

Dalhousie College University :

Calendar for 1895-6.

Duluth Board of Trade :

Report for 1893 and 1894.

Howard Association, London :

Tallack, Wm., Penological and Preventive Principles.

Hartford Board of Trade :

Report for 1894.

Manitoba University :

Calendars for 1889, 1891, 1892, 1894, 1895-6.

Mining Society of Nova Scotia :

Transactions, vol. 3.

Minneapolis Chamber of Commerce :

Report of Trade for 1894.

Montreal Board of Trade :

Report for 1894.

National Board of Trade :

Report 1895.

New York Chamber of Commerce :

Report 1894-5.

Presbyterian College :

Calendar for 1895.

Portland Board of Trade and Chamber of Commerce :

Report for 1894.

Cité de Providence, E.-U. :

Early Records of the Town of Providence, vol. 9.

Cité de Québec :

Harbour Commissioners' Report 1894.

Royal Colonial Institute :

Proceedings, vol. 26.

Royal Society of Canada :

Proceedings and Transactions, 1894.

San Francisco Chamber of Commerce :

Reports 1893-4 and 95.

Victoria University, Toronto :

Calendar for 1895-6.

Winnipeg Board of Trade :

Report for 1895.

Winnipeg Grain and Produce Exchange :

Report for 1895.

Gouvernement de la Colombie Anglaise :

Statutes, 1895.
Journals, 1895.
Official Gazette, 1895.
A. Begg, History of British Columbia.
R. E. Gosnell, British Columbia, a Digest of information.
Resources and Possibilities of B. Columbia.
The Kootenay Mines, their progress and condition.
Report, Board of Trade, New Westminster, 1891.
City of Victoria, Illustrated.
Legislative Council, Debates on subject of confederation with Canada.
Fruit Growers' Association Reports, 1891, 1892, 1893, 1894.

Gouvernement du Cap de Bonne-Espérance :

Acts, 1894
Register, 1894.
Votes and Proceedings, 1894-1895.
Report Select Committee, 1895.

Etat de Connecticut :

Register and Manual, 1895.

Gouvernement de la Grenade :

Blue Book, 1894.

Gouvernement de Hong-Kong :

Sessional Papers, 1894.
Blue Book, 1894.

Etat de l'Illinois :

Report Labour and Statistics, 1894.
Coal Report, 1894.

Gouvernement Impérial :

Current Blue Books.
Lords Papers, 1893-4. 87 vols.
Commons Papers, 1893-4, 112 vols.
Hansard. Vols 31-34
Trade Report, 1894.
Labour Statistics, 1893-4.

Gouvernement de l'Inde :

Report on Forest Administration of Assam, 1893-4.
" " " Bombay, 1893-4.

Gouvernement d'Italie :

Parliamentary Speeches of Mancini. 3 vols.
Debates, 1892-4. 9 vols.
Parliamentary Papers, 1892-5. 15 vols.
Catalogue of Periodicals in Parliamentary Library.

Gouvernement de la Jamaïque :

Blue Book, 1894-5.

Etat du Kansas :

Laws, 1895.
Senate Journal, 1895.
House Journal, 1895.

Etat de la Louisiane :

Reports, 1894.

Etat du Maine :

Laws, 1895.

Gouvernement du Manitoba :

Official Gazette, 1894-5.

Etat du Maryland :

Labour Report, 1895.

Etat du Massachusetts :

Acts, 1895.
Laws and Resolves, 1790-1791.
Public Documents, 1894.
Law Reports, vol. 163.
Manual of the General Court, 1895.

Etat du Michigan :

Acts, 1895.
Joint Documents, 1893-4.
Law Reports, vols. 100-102,
Manual, 1895.
Insurance Report, 1895.
Labour Statistics, 1895.
Pioneer and Historical Collections, 1893, vol 23.
Railroad Report, 1893-4.
Board of Health, 1891.
Auditor General's Report, 1894.
Factory Inspection Report, 1895.

Etat du Missouri :

Report Labour Statistics, 1891, 1894.
State Mine Inspector's Report, 1893-4.

Etat du Nébraska

Public Documents, 1893-4.
Labour Reports, 1889-1894.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick :

Laws, 1895.
Assembly Journal, 1895.
Official Gazette, 1895.

Gouvernement de Terreneuve :

Assembly Journals, 1893, 1894.

Etat du New-Hampshire :

Laws, 1895.
State Papers, 1894.

Etat du New-Jersey :

Laws, 1894.
Senate Journal, 1894.
Assembly Minutes, 1894.
Legislative Manual, 1895.
Report Bureau of Statistics, 1894.
——— State Librarian, 1894.

Gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud :

Statutes, 1894-5
Votes and Proceedings, 1893, 3 vols.
Journals Legislative Council, 1893-4.
Year Book, 1894.

Etat de New-York :

Constitutional Convention, 1894, Journal.
Documents and Records of. 13 vols.
Supreme Court Reports, vol. 91
Assembly Journal, 1894.
——— Documents, 1894. 23 vols.
Senate Journal, 1894.
——— Documents, 1894. 12 vols.
Legislative Manual, 1895.
Memorial Addresses on Hon. H. Fish.

Gouvernement de la Nouvelle-Zélande :

Journals, House of Representatives, 1894.
Appendix to Journals, 1894.
Debates, vols. 85-86.

Gouvernement des Territories du Nord-Ouest :

Ordinances, 1895.
Official Gazette, 1895.

Gouvernement de la Nouvelle-Ecosse :

Laws, 1895.
Debates Council and Assembly, 1895.
Journals House of Assembly, 1895.
Official Gazette, 1895.
Educational Statutes, Nova Scotia, 1895.

Gouvernement d'Ontario :

Sessional Papers, 1895.
Statutes, 1895.
Official Gazette, 1895.
Report Bureau of Industries, 1892, 1893, 1894.

Etat de l'Ohio :

Labour Statistics, 1894.

Etat de la Pensylvanie :

Laws, 1895.
Sessional Papers.
Law Reports, vols. 164, 165, 166, 167.
Legislative Hand Book.
Various Departmental Reports, 1893-4. 11 vols.

Gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard :

Laws, 1895.
Royal Gazette, 1895.
Journals of Assembly, 1894.

Gouvernement de Québec :

Statutes, 1895.
Official Gazette, 1895.
Assembly Journals, 1894-5.

Gouvernement de Queensland :

Statutes, 1894.
Debates, 1894.
Votes and Proceedings, 1894.

Etat du Rhode Island:

Labour Reports, 1888, 1892.

Etat du Texas :

Report of Agriculture and Statistics, 1892-3.

Gouvernement des Etats-Unis :

Senate and Executive Documents, 1887-1895. 83 vols.
Census (1890) Reports :—
Indians taxed and not taxed.
Population.
U. S Manufacturing Industries.
Transportation by Water.
Statistics of Churches in U. States.
Statistical Abstract, 1894.
Treasury Report, 1894.
Agriculture Report, 1891, 1892, 1893.
Foreign Relations, 1893, 1894.
Bulletin of Fish Commission, 1894.
Decisions of the Department of Interior, vol 13.
Report Chief of Engineers, 1894. 6 vols.
Geological Survey Charts.
Housing of the Working People.
War of the Rebellion, vol. 46.

Etat du Vermont ;

Laws, 1894.
Insurance Report, 1895.
Law Report, vol. 67.
Senate Journal, 1894.
House Journal, 1894.
Registration Report, 1894.
Dairymen's Assn. Report, 1895.
Fertile Farms, &c., 1895.

Gouvernement de Victoria :

Statutes, 1895.
Votes and Proceedings of Assembly, 1894-5.
Debates, vols. 74-76.

LISTE DES OUVRAGES ENREGISTRÉS DÉPOSÉS À LA BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT DEPUIS LE 18 AVRIL 1895.

7845. Japan, the Land of the Morning, by Rev. John W. Saunby, B.A. William Briggs (Book-Steward of the Methodist Book and Publishing House), Toronto, Ont., 1st April, 1895.
7846. Motley, Verses Grave and Gay, by J. W. Bengough. Illustrated. William Briggs (Book-Steward of the Methodist Book and Publishing House), Toronto, Ont., 1st April, 1895.
7847. St. Antoine De Padoue. Photo. L. N. C. De Beaumont, Québec, Qué., 1er avril 1895.
7848. St. Christophe. Photo. L. N. C. De Beaumont, Québec, Qué., 1er avril 1895.
7849. Thou Art The Man ! Social Purity Addresses by Rev. Geo. Douglas, D.D.,L.L.D. William Briggs (Book-Steward of the Methodist Book and Publishing House), Toronto, Ont., 2nd April, 1895.
7850. Garland's Banks, Bankers and Banking and Financial Directory of Canada. Second Edition. N. Surrey Garland, Ottawa, Ont., 3rd April, 1895.
7851. The Doctrine and Discipline of the Methodist Church, 1894. William Briggs (Book-Steward of the Methodist Book and Publishing House), Toronto, Ont., 4th April, 1895.
7852. A Maid Who Was Flirting With Me. Words by Frank Lawson. Music by Belle McArthur. Henry J. Jones & Frank Lawson, London, Ont., 4th April, 1895.
7853. O. J. C. March. For Piano. By L. Fred. Clarry. The Anglo-Canadian Music Publishers' Association, Limited, London, England, 4th April, 1895.
7854. The Ontario Docket. Volume II. Number 1, March, 1995. Arthur Henry O'Brien, Toronto, Ont., 5th April, 1895.
7855. Hidden Mines and How to Find Them. By W. Thos. Newman. M. Rogers Newman, Toronto, Ont., 6th April, 1895.
7856. One Hundred and Fifty Years, Being a Correct Calendar From 1801 to 1951. W. Barclay Stephens, Montreal, Que., 8th April, 1895.
7857. The Ontario Reports. Volume XXV. The Law Society of Upper Canada, Toronto, Ont., 8th April, 1895.
7858. New Light on the Old Prayer. A Brief Exposition of the Lord's Prayer. By John Campbell, LL.D., F.R.S.C., etc., Montreal, Que., 9th April, 1895.
7859. Revue Canadienne, Avril 1895. C. O. Beauchemin et fils, Montréal, Qué., 9 avril 1895.
7860. Concert Overture. For the Organ. By J. Humfrey Anger. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 10th April, 1895.
7861. Far From My Heavenly Home. Sacred Song. Words by Lyte. Music by Angelo M. Read. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 10th April, 1895.
7862. Trilby. A Novel. By George du Maurier. Harper & Brothers, New York, N.Y., U.S.A., 13th April, 1895.
7863. Le Code Catholique, Ou Commentaire du Catéchisme Des Provinces Ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa. Par l'Abbé David Gosselin, T. B., Cap-Santé, Qué, 13 avril 1895.
7864. Gold Elsie's Ride. Story which is now being preliminarily published in separate articles in the Farmer's Advocate and Home Magazine, at London, Ont. Mrs. E. M. Jones, Brockville, Ont., 13th April, 1895.
7865. History of the North-west. Volumes II and III. By Alexander Begg, Winnipeg, Man., 13th April, 1895.
7866. Canada Shall Yet Be Free. Words and Music by John Marchant Whyte, Toronto, Ont., 16th April, 1895.

7867. Toronto the Good. Words and Music by John Marchant Whyte, Toronto, Ont., 16th April, 1895.
7868. March of the Royal Guards. By Wm. C. G. Wright. B. J. Walker, Windsor, Ont. 16th April, 1895.
7869. Ward's Sunday School Secretary's Perpetual Class Record. Frederick Charles Ward, Toronto, Ont., 16th April, 1895.
7870. Scaife's Synoptical Chart of English History. Arthur Hodgkin Scaife, Victoria, B.C., 17th April, 1895.
7871. The Lion's Gate and Other Verses. By Lily Alice Lefebvre. The Province Publishing Co., Victoria, B.C., 17th April, 1895.
7872. The Last Waltz. Song. Words and Music by Geo. A. Grigg, Whitney Marvin Music Co., Detroit, Michigan, U.S.A., 17th April, 1895.
7873. How Dare You, Sir? Song. Words by G. D. Bouton. Music by Thos. H. Chilvers. Whitney Marvin Music Co., Detroit, Michigan, U.S.A., 17th April, 1895.
7874. The Bible and the Prayer Book. Mistranslations, Mutilations and Errors, with References to Paganism. By B. Homer Dixon, K.N.L., Toronto, Ont., 17th April, 1895.
7875. The Trilby Ripple or Yorke. For Piano, by Giovane. J. L. Orme & Son, Ottawa, Ont., 18th April, 1895.
7876. The Encore. Two Step. By Albert Nordheimer. A. & S. Nordheimer, Toronto, Ont., 19th April, 1895.
7877. Abide With Me. Sacred Song. Music by C. J. Dixon. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 20th April, 1895.
7878. The Dominion Legal Chart, 1895-96. Henry Ryerson Hardy, Toronto, Ont., 22nd April, 1895.
7879. Illustrated Catalogue of the Metallic Roofing Company of Canada, Limited. The Metallic Roofing Company of Canada, Limited, Toronto, Ont., 25th April, 1895.
7880. Caprice. Song. Words by Edw. B. Marks. Music by George Rosey. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 27th April, 1895.
7881. The Sidewalks of New York. Song and Chorus. Words and Music by Chas. B. Lawlor and James W. Blake. Arranged by Chas. Miller. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 27th April, 1895.
7882. Bird's Eye View of Montreal. Engraving. George Christopher Huttemeyer, Montreal, Que., 27th April, 1895.
7883. Manual of the School Law and Regulations of the Province of Quebec. Revised Edition. Prepared by Rev. Elson I. Rexford, B.A. E. M. Renouf, Montreal, Que., 27th April, 1895.
7884. My Trilby. Waltz Song. Words by Maurice Armstrong. Music by Sydney R. Smith. John H. Parker, Montreal, Que., 30th April, 1895.
7885. Grafton's Exercises in Arithmetic. F. E. Grafton and Sons, Montreal, Que., 30th April, 1895.
7886. Map of the City of Montreal. Scale about 1200 feet to an inch. The Royal Electric Co., Montreal, Que., 30th April, 1895.
7887. The Gospel Choir. No. 2. By Ira D. Sankey, James McGranahan and George C. Stebbins. The Copp, Clark Co., L'd., Toronto, Ont., 1st May, 1895.
7888. Reid's Lightning Note System. For the piano and organ. Chart. Samuel George Reid, Grimsby, Ont., 1st May, 1895.
7889. Trisection of any given Rectilineal Angle, by the Straight Line and Circle. New Perfect Edition. Print. Andrew Doyle, Ottawa, Ont., 2nd May, 1895.
7890. Revue Canadienne, Mai 1895. C. O. Beauchemin & fils, Montréal, Qué., 3 mai 1895.
7891. Portrait De Léon XIII. Photo. Albert Alexis Bélanger, Montréal, Qué., 3 mai 1895.
7892. Contrat et de Clauses Générales pour Construction. Formule. J. Alcide Chaussé, Montréal, Qué., 4 mai 1895.

7893. Portraits Officiels des Souverains Pontifes Depuis St. Pierre Jusqu'à Léon XIII. D'après les 263 Médaillons en Mosaïque de St. Paul-hors-les-murs à Rome. Albert Alexis Bélanger, Montréal, Qué., 4 mai 1895.
7894. The Tzaritza Waltz. For piano. By Florence M. Wade. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 6th May, 1895.
7895. Forest, Lake and Prairie. Twenty Years of Frontier Life in Western Canada, 1842-1862. By John McDougall. Wm. Briggs, Book-Steward of the Methodist Book and Publishing House, Toronto, Ont., 6th May, 1895.
7896. The Manitoba School Question—Considered Historically, Legally and Controversially. By Louis P. Kribs, Toronto, Ont., 6th May, 1895.
7897. The Bonanza Philosophy. By James Prendergast Armstrong, Township of Clarendon, Que., 6th May, 1895.
7898. La Protection au Canada. Conférence par M. G. Amyot, M.P., le 14 mars 1895, aux Salles du Club Cartier-Macdonald. Guillaume Amyot, Québec, Qué., 7 mai 1895.
7899. Notes to Einer Muss Heiraten and Eigensinn and Exercises to aus dem Lebin Eines Taugenichts. By W. H. Van der Smissen. The Copp, Clark Co., L'd., Toronto, Ont., 8th May, 1895.
7900. White Petunia. Song. Words by Miss M. Foster. Music by Mrs. J. Siddall, Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 9th May, 1895.
7901. Whose Little Girl are You? Song. Words by Thomas Naismyth. Music by George Rosey. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 9th May, 1895.
7902. Ebb and Flow. Words by Clifton Bingham. Music by Chas. A. E. Harriss. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 9th May, 1895.
7903. Seventh Regiment. Two Step. By J. J. Dunn, jr. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 10th May, 1895.
7904. Political Appointments and Elections in the Province of Canada, 1841 to 1865. Edited by J. O. Côté, N.P., now deceased.—Marie Julie Côté, widow, Rachel Hamel, wife of Félix Marcel Hamel, Narcisse Omer Côté, Pierre Martial Côté, Joseph Arthur Côté, Francis Alexandre Côté and Lydie Côté, of Ottawa, Ontario, the widow and children of Joseph Olivier Côté, deceased, 10th May, 1895.
7905. Grafton's Graded Arithmetic. Book II. By E. W. Arthy. F. E. Grafton & Sons, Montreal, Que., 10th May, 1895.
7906. Catalogue of Bevelled Plate and other Glass in New Metallic Glazing. Napoleon Theodore Lyon, Toronto, Ont., 14th May, 1895.
7907. Watchers of Twilight and other Poems. By Arthur J. Stringer, London, Ont., 14th May, 1895.
7908. Collection of Orange Songs. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 15th May, 1895.
7909. Form No. 1. Collecting letter. The Canada and New England Trust and Collecting Company, Limited, St. John, N.B., 17th May, 1895.
7910. Form No. 2. Collecting letter. The Canada and New England Trust and Collecting Company, Limited, St. John, N.B., 17th May, 1895.
7911. Form No. 3. Collecting letter. The Canada and New England Trust and Collecting Company, Limited, St. John, N.B., 17th May, 1895.
7912. Form No. 4. Collecting letter. The Canada and New England Trust and Collecting Company, Limited, St. John, N.B., 17th May, 1895.
7913. Form No. 5. Subscriber's contract. The Canada and New England Trust and Collecting Company, Limited, St. John, N.B., 17th May, 1895.
7914. Form No. 6. List of accounts. The Canada and New England Trust and Collecting Company, Limited, St. John, N.B., 17th May, 1895.
7915. Waghorn's Mail Card. Issued with Waghorn's Guide. James Rawlinson Waghorn, Winnipeg, Manitoba, 17th May, 1895.
7916. Fan-shaped map of the World. Developed from isoconic projection, by James Henry Chewett, C.E., Toronto, Ont., 18th May, 1895.
7917. The Pastor's Practical Record. Jacob Howe, Stevensville, Ont., 18th May, 1895.

7918. The Mystery of the Moon or the Laws and Logic of the Lunatics. A Satire which is now being preliminarily published in separate articles in the Lamp, Toronto, Ont. Temporary Copyright. Duncan S. Macorquodale, Toronto, Ont., 18th May, 1895.
7919. May and I. Words by Thomas Rowley. Music by Arthur M. Cohen. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 20th May, 1895.
7920. The Catholic Church in the Niagara Peninsula, 1626-1895. By Dean Harris. William Briggs, (Book-Steward of the Methodist Book and Publishing House,) Toronto, Ont. 20th May, 1895.
7921. Gospel Hymns, Nos. 1 to 6 Complete, By Ira D. Sankey, James McGranahan and George C. Stebbins. The Copp, Clark Co., Ltd., Toronto, Ont., 21st May, 1895.
7922. Cyclists' Complete Guide to Ontario Roads. Henry J. Farr, Toronto, Ont., 22nd May, 1895.
7923. The Toronto Street Directory and Electric Railway Guide. Thomas Pardoe, Toronto, Ont., 22nd May, 1895.
7924. I'll Marry Sweet Mamie in May. Words and music by I. O. W. Nutting. Arranged by C. J. Birkett. Albert E. Dion, Ottawa, Ont., 22nd May, 1895.
7925. The Guide to Quebec. By E. T. D. Chambers, Quebec, Que., 25th May, 1895.
7926. The Hero of the Drama of Genesis. An Epic of Sacred Story. By Rev. J. Harry King, Lawrencetown, Annapolis Co., N.S., 25th May, 1895.
7927. Frolic of the Coons. A Piccaninny Gambol. By Frank L. Gurney. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 25th May, 1895.
7928. Only One Girl in the World for Me. Song and Chorus. Words and Music by David Marion. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 25th May, 1895.
7929. Stories Mother told. Words by Wm. Kennedy. Music by Frank L. Gurney, Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 25th May, 1895.
7930. Go West, Young Woman. Story which is now being preliminarily published in separate articles in the Russell Chronicle of Russell, Manitoba. Miss E. M. Boulton, Russell, Man., 25th May, 1895.
7931. Lullaby Song. Sleep, Sleep, My Baby, Sleep. Piano accompaniment. By Prof. W. G. Workman, Ottawa, Ont., 25th May, 1895.
7932. The Fad Waltzes, By Mildred D. Campbell. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 27th May, 1895.
7933. Oh, Child of Mine. Song. Words by C. R. Gaugh. Music by Arthur J. McWatters. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 27th May, 1895.
7934. Vinca. Valce Semplice. For the Piano. By Thomas Nichols, Toronto, Ont., 27th May, 1895.
7935. Songs of the Pines. By James Ernest Caldwell, Carleton Co., Ont., 28th May, 1895.
7936. The Dairyman's Journal, Cash Account, Calendar and Advertiser. James Adna Conger, Belleville, Ont., 28th May, 1895.
7937. Lulla-Baby-Bye. Lullaby Song. By C. L. M. Harris. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 30th May, 1895.
7938. L'Indicateur de Québec et Lévis, 1895-96. (The Quebec and Levis Directory.) T. L. Boulanger & Ed. Marcotte, Québec, Qué., 30 mai 1895.
7939. The Sousa Waltzes. By J. Carlon. The Anglo-Canadian Music Publishers' Association, Limited, London, England, 31st May, 1895.
7940. Revue Canadienne, Juin 1895. C. O. Beauchemin & Fils, Montréal, Qué, 1er juin 1895.
7941. Gage's Practical System Vertical Writing, Numbers 1 to 8. The Educational Book Company, Toronto, Ont., 1st June, 1895.
7942. Abide With Me. Sacred Song. Music by J. B. Hutchins. The Anglo-Canadian Music Publishers' Association, Limited, London, England, 1st June, 1895.
7943. Impressions de Voyage. Première Partie—De Québec à Rome. Par l'Abbé Henri Cimon, Chicoutimi, Qué, 3 juin 1895.

7944. Elizabeth Glen, M.B. The Experiences of a Lady Doctor. By Annie S. Swan. William Briggs, (Book-Steward of the Methodist Book and Publishing House), Toronto, Ont., 3rd June, 1895.
7945. Etchings from a Parsonage Verandah. By Mrs. E. Jeffers Graham. Illustrated by J. W. Bengough. William Briggs, (Book-Steward of the Methodist Book and Publishing House), Toronto, Ont., 3rd June, 1895.
7946. What They Couldn't. A Home Story. By Pansy. Mrs. G. R. Alden. William Briggs, (Book-Steward of the Methodist Book and Publishing House), Toronto, Ont., 3rd June, 1895.
7947. Practical Talks on Important Themes. By Rev. H. T. Crossley. To Young Converts, Older Christians and the Unconverted. William Briggs, (Book-Steward of the Methodist Book and Publishing House), Toronto, Ont., 3rd June, 1895.
7948. Letty Salad. Gavotte. From the Opera Ptarmigan. By J. E. P. Aldous. P. Grossman's Sons, Hamilton, Ont., 4th June, 1895.
7949. Lion, the Mastiff. From Life. By Mrs. A. G. Savigny. William Briggs, (Book-Steward of the Methodist Book and Publishing House), Toronto, Ont., 6th June, 1895.
7950. Canadian Summer Resorts. Frederick Smily, Toronto, Ont., 6th June, 1895.
7951. A Handbook of Procedure under the Ditches and Watercourses Act, 1894, and Amendments Thereto. By George Frederick Henderson. The Carswell Co., L'd., Toronto, Ont., 6th June, 1895.
7952. Insurance Plans of Cornwall and Kemptville, Ontario, and Lake Megantic, Quebec. Charles Edward Goad, Montreal, Quebec, 7th June, 1895.
7953. The Convent Girl's Prayers. A Complete Manual of Devotions for Church, School and Home. Compiled by a Religious. The Sisters of the Congregation of Notre-Dame, Montreal, Que., 7th June, 1895.
7954. Grafton's Vertical Penmanship. Numbers 6, 7, 8, 10, 11, 12, 14, 15. F. E. Grafton & Sons, Montreal, Que., 7th June, 1895.
7955. Essai de Bibliographie Canadienne. Par Philéas Gagnon, Québec, Qué., 7 juin 1895.
7956. Athletic Waltz, By Georgina Van Felson. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 8th June, 1895.
7957. Leçons d'Anglais d'Après la Méthode Naturelle. Par John Ahern, Québec, Qué., 8 juin 1895.
7958. Map of Winnipeg. Showing the Sectional Plans of the Special Survey made by R. E. Young, P.L.S., Winnipeg, Man., 8th June, 1895.
7959. Guide Map of Winnipeg, 1895. Prepared for Waghorn's Guide. By R. E. Young, P.L.S., Winnipeg, Man., 8th June, 1895.
7960. Sligh's Self Instructing Dress Cutting Method. Book. James E. Sligh London, Ont., 10th June, 1895.
7961. The Whispering Leaves of Palestine. By Rev. A. W. Lewis, B.A., B.D., Halifax, N.S., 10th, June, 1895.
7962. Assignments and Preferences under the Laws of the Province of Ontario. Compiled by Arthur C. McMaster, David Blackley, Hamilton, Ont., 10th June, 1895.
7963. Autrefois et Aujourd'hui à Sainte-Anne de la Pérade. Par L. S. Rhéault, Ptre, Vicaire Général, Trois-Rivières, Qué., 11 juin 1895.
7964. One Minute Headache Cure. The Key Medicine Company. Circular. John McKay, Toronto, Ont, 11th June, 1895.
7965. Cyclists' Road Map. Showing all the main travelled roads, towns, villages, &c., between Toronto and London, including the Niagara District. Scale, 4 miles to 1 inch. And an Outline Sketch of the Runs from Toronto to Kingston, London to Sarnia, and London to Windsor and Detroit. David Beverly Steet, Toronto, Ont., 12th June, 1895.
7966. Questionnaire Politique. Brochure actuellement en voie de publication par articles dans "Le Quotidien" de Lévis, Qué. Droit temporaire d'auteur. Joseph Edouard Mercier, Lévis, Qué., 12 juin 1895.

7967. Relief of Lucknow. Spectacular drama. Thomas William Hand and Walter Teale, Hamilton, Ont., 13th June, 1895.
7968. Sabbath School Secretary's Record. Rev. T. F. Fotheringham, St. John, N.B., in trust for the Sabbath School Committee of the Presbyterian Church in Canada, 13th June, 1895.
7969. Sabbath School Class Register. Rev. T. F. Fotheringham, St. John, N.B., in trust for the Sabbath School Committee of the Presbyterian Church in Canada, 13th June, 1895.
7970. Sabbath School Superintendent's Record. Rev. T. F. Fotheringham, St. John, N.B., in trust for the Sabbath School Committee of the Presbyterian Church in Canada, 13th June, 1895.
7971. Historical Sketches of the County of Elgin. Kenneth W. McKay, James H. Coyne and C. O. Ermatinger, St. Thomas, Ont., 13th June, 1895.
7972. Handy Tables for Retail Coal Merchants. Harold Lester Corbett, Ottawa, Ont., 13th June, 1895.
7973. L'Indicateur des Postes, des Douanes, des Banques, des Chemins de Fer, des Vapeurs Interocéaniques et Fluviens, etc., Vol. I, 1er juin 1895. Gaston P. Labat, Montréal, Qué., 15 juin 1895.
7974. Some Canadian Birds. A brief Account of some of the Common Birds of Eastern Canada. By Montague Chamberlain. First Series. Birds of Field and Grove. The Copp, Clark Co. L'd., Toronto, Ont., 15th June, 1895.
7975. Cavanagh's Phrenology. Being an Explanation of the Mental Faculties, and Guide to Self Improvement of the One for Whom It is Marked, as Indicated by the Configuration of the Cranium. Francis Joseph L. Cavanagh, Toronto, Ont., 18th June, 1895.
7976. O. L. C. Two Step. Ontario Ladies' College. By C. Gertrude Taylor. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 19th June, 1895.
7977. Romanesca Walzes. By C. Gertrude Taylor. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 19th June, 1895.
7978. Ruth. A Church Cantata. Words by the Very Rev. Jas. Carmichael M.A., D.C.L. Music by Percival J. Illsley, Mus. B., A.R.C.O. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 19th June, 1895.
7979. The Circuit Guide. Autumn Assizes, 1895. By George Allan Kingston, Toronto, Ont., 20th June, 1895.
7980. Oowikapun; or, How the Gospel Reached the Nelson River Indians. By Egerton R. Young. William Briggs, (Book-Steward of the Methodist Book and Publishing House), Toronto, Ont., 20th June, 1895.
7981. Handy Interest Tables. Charles W. Turner, Montreal, Que., 22nd June, 1895.
7982. Mordred and Hildebrand. A Book of Tragedies. By William Wilfred Campbell, Ottawa, Ont., 24th June, 1895.
7983. A Wife and Baby at Home. Words by Thurl. Music by Cecil Birkett, Ottawa, Ont., 25th June, 1895.
7984. Evening Press March. By Wm. C. G. Wright. B. J. Walker, Windsor, Ont., 25th June, 1895.
7985. Half-Yearly and Quarterly Life Insurance Premiums. By Arthur Bourne, Brooklyn, N.Y., U.S.A., 26th June, 1895,
7986. Lambda Sigma Walzes. By Wm. C. G. Wright. B. J. Walker, Windsor, Ont., 26th June, 1895.
7987. St. John's Cadet March. By Wm. C. G. Wright. B. J. Walker, Windsor, Ont., 26th June, 1895.
7988. Fourth Regiment Band March. By Wm. C. G. Wright. B. J. Walker, Windsor, Ont., 26th June, 1895.
7989. Dominion Official Election Returns. Local Parliament Vote and other General Information, 1895. Lansing & Co., Halifax, N. S., 26th June, 1895.
7990. Bell Telephone Company of Canada, Limited. Kingston Exchange, Subscribers' Directory, Ontario Department, June, 1895. The Bell Telephone Company of Canada, Limited, Montreal, Que., 27th June, 1895.

7991. Bell Telephone Company of Canada, Limited, Toronto and Toronto Junction Exchanges, Subscribers' Directory, Ontario Department, June, 1895. The Bell Telephone Company of Canada, Limited, Montreal, Que., 27th June, 1895.
7992. Royal Infant Saviour King. Photograph. Elizabeth Delaney, Toronto, Ont., 27th June, 1895.
7993. Code Municipal de la Province de Québec. Par l'Hon. Juge Mathieu. Whiteford & Théoret, Montréal, Qué., 28 juin 1895.
7994. Le Droit Civil Canadien. Par P. B. Mignault. Tome Premier. Whiteford & Théoret, Montréal, Qué., 28 juin 1895.
7995. The Ladies' Juggernaut. By Archibald Clavering Gunter. The Toronto News Company, Limited, Toronto, Ont., 29th June, 1895.
7996. The Gamma Delta Waltzes. By Wm. C. G. Wright. B. J. Walker, Windsor, Ont., 29th June, 1895.
7997. Detroit Journal March. By Wm. C. G. Wright. B. J. Walker, Windsor, Ont., 29th June, 1895.
7998. Twenty-first Fusiliers' Band March. By Wm. C. G. Wright, B. J. Walker, Windsor, Ont., 29th June, 1895.
7999. The Sweetest Story Ever Told. Tell me, do you love me? Words and Music by R. M. Stults. Oliver Ditson Company, Boston, Mass., U.S.A. 29th June, 1895.
8000. Song of the U. E. Loyalist and York Pioneer. Henry Harrington Date, Montreal, Quebec, 2nd July, 1895.
8001. The Bell Telephone Company of Canada, (Limited), Ottawa Exchange, Subscriber's Directory, July, 1895. The Bell Telephone Company of Canada, Limited, Montreal, Quebec, 2nd July, 1895.
8002. Stories of the promises and other tales. By Mrs. M. A. Sadlier and her Daughters. D. &. J. Sadlier & Co., Montreal, Quebec, 2nd July, 1895.
8003. How Canada is Governed. By J. G. Bourinot, C. M. G., LL.D., D.C.L., D.L. The Copp, Clark Company, Limited, Toronto, Ont., 2nd July, 1895.
8004. Only a Labouring man. Song. Written by James Fax. Arranged by Arthur Blakeley. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ontario, 3rd July, 1895.
8005. Canada's Three Sir Johns. Lithograph. Hall Bros., Toronto, Ont., 3rd July, 1895.
8006. The Safeguard Cash Book. Thomas Martin, Toronto, Ont., 3rd July, 1895.
8007. The Safeguard instalment Ledger. Thomas Martin, Toronto, Ontario, 3rd July, 1895.
8008. Ometa Waltzes. Frank Wesley Bull, Belleville, Ont., 4th July, 1895.
8009. Revue Canadienne. Juillet 1895. C.A. Beauchemin & fils, Montréal Québec, 4 juillet, 1895.
8010. A Midnight Dream. Waltz for piano. C. Hascal Carey, Montreal, Quebec, 4th July, 1895.
8011. The Curse of Balagared. Drama. Thomas P. Murphy, Ottawa, Ontario, 6th July, 1895.
8012. The Manitoba Reports. Volume IX. Editor: George Paterson; Reporter: W. S. Taylor. The Law Society of Manitoba, Winnipeg, Man., 6th July, 1895.
8013. Conversational Method in French. For the use of Colleges, Academies and Advanced Pupils. Part II. Jean Victor Plotton, Halifax, N.S., 8th July, 1895.
8014. Key, Tag and Safe. Advertising card. Lansing & Co., Halifax, N.S., 8th July, 1895.
8015. The Practice of the Exchequer Court of Canada. Louis Arthur Audette, Ottawa, Ont., 9th July, 1895.
8016. Loving while we may. Words and music by Beatrice Glen Moore. John H. Parker, Montreal, Quebec, 9th July, 1895.
8017. Bouteille Kiosque Jockey Club—Carte or, V. S. O. P. Photographie. Archambeaud Frères, Bordeaux, France, 9 juillet 1895.

8018. Bell Telephone Company of Canada, Limited, Hamilton, and Dundas Exchanges, Subscriber's Directory, Ontario Department, July, 1895. The Bell Telephone Company of Canada, Limited, Montreal, Que., 15th July, 1895.

8019. Le Fort et le Chateau St. Louis, Québec. Par Ernest Gagnon, Québec, Qué., 15 juillet 1895.

8020. Vie de la Vénérable Marie-Crescence Hoss. Religieuse du Tiers-Ordre de St-François au Couvent de Kaufbeuren. Par J. Camille Pouliot, Fraserville, Qué., 15 juillet 1895.

8021. McAlpine's Halifax City Directory, 1895-96. Hezekiah M. McAlpine, Halifax, N. S., 15th July, 1895.

8022. Sixty years of Canadian Cricket. By John E. Hall and Robert O. McCulloch, Toronto, Ont., 15th July, 1895.

8023. Bell Telephone Company of Canada, Limited, Quebec Exchange Subscriber's Directory, July, 1895. The Bell Telephone Company of Canada, Limited, Montreal, Quebec, 16th July, 1895.

8024. The Beauty Spots of Canada. Illustrated. Official Guide 1895 of the Richelieu and Ontario Navigation Company. William A. Desbarats, Montreal, Que., 16th July, 1895.

8025. This New Land of Ours. Words and Music by Harry M. Blight, Toronto, Ont., 18th July, 1895.

8026. Saint-Antoine de Padoue. D'après les meilleurs auteurs. Cadieux et Dérome, Montréal, 18 juillet 1895.

8027. Local Time Table, Prince Edward Island Railway and Steamers—Summer arrangement, 1895. Horace Haszard, Charlottetown, P.E.I., 19th July, 1895.

8028. Mrs. Todd's Native Ginger Beer. Circular. William Thomas Atkinson, Toronto, Ont., 19th, July, 1895.

8029. High School Chemistry. By A. P. Knight, M.A., M.D. and W S. Ellis, B.A., B.Sc. The Copp, Clark Company, Limited, Toronto, Ont., 20th July, 1895.

8030. With Christ in the School of Prayer. By Rev. Andrew Murray, Capetown, Africa, 22nd July, 1895.

8031. Like Christ. By Rev. Andrew Murray, Capetown, Africa, 22nd July, 1895.

8032. Lovell's Montreal Directory 1895-96. John Lovell & Son, Montreal, Que., 22nd July, 1895.

8033. Classified Business Directory of the Cities of Hamilton, London, Montreal, Ottawa and Toronto, 1895. The Might Directory Company of Toronto, Limited, Toronto, Ont., 22nd July, 1895.

8034. Tantum Ergo. Chœur à trois voix, par George McNeil. F. X. Bernard, Québec, Qué., 22 juillet 1895.

8035. Lead, Kindly Light. Anthem for mixed Voices. Music by Charles A. E. Harriss. Whaley, Royce, & Co., Toronto, Ont., 23rd July, 1895.

8036. Abide in Christ. By Rev. Andrew Murray, Capetown, Africa, 27th July, 1895.

8037. How two Documents may be found in one. A Monograph in Connection with the Higher Criticism. By James Carmichael, D.D., D.C.L., Dean of Montreal, 29th July, 1895.

8038. Bell Telephone Company of Canada, Limited, Montreal Exchange, Subscribers' Directory, July, 1895. The Bell Telephone Company of Canada, Limited, Montreal, Que., 29th July, 1895.

8039. Toronto Tax Table for 1895. Robert Frank Spence, Toronto, Ont., 30th July, 1895.

8040. Cookery. By Amy G. Richards. E. M. Renouf, Montreal, Que., 31st July, 1895.

8041. Theory and Facts. A Complete Review of the Development of Canada under Protection. Telesphore St. Pierre, Montreal, Que., 2nd August, 1895.

8042. Le Directory de Québec, 1895-96. T. L. Boulanger et Ed. Marcotte, Québec, Qué., 2 août 1895.

8043. Pocket Interest Table. By E. L. Stewart Patterson, Granby, Que., 5th August, 1895.

8044. Literature, 1896. Selections from Wordsworth, Coleridge, Campbell and Longfellow. Edited with Introduction, Literary Estimate and Notes. By Wm. Packenham, B.A., and John Marshall, M.A. The Copp, Clark Co. Limited, Toronto, Ont., 8th August, 1895.
8045. A Corker. Bicycle Song. By John F. Davis, Toronto, Ont., 8th August, 1895.
8046. Tableau Catéchisme. Pour l'instruction prompte et facile des Sauvages, des enfants et des personnes ne sachant pas lire, composé par le Rév. Père A. Lacombe, O.M.I., Missionnaire dans l'Amérique du Nord. C. O. Beauchemin et Fils, Montréal, Qué., 9 août 1895.
8047. Revue Canadienne. Août 1895. C. O. Beauchemin et Fils, Montréal, Qué., 9 août 1895.
8048. The Band Played On. Words by John F. Palmer. Music by Charles B. Ward. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 10th August, 1895.
8049. The Bell of Life. Words by Philip Wingate. Music by H. W. Petrie. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 10th August, 1895.
8050. The Cup Defender Two-Step. By Charles Harvey. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 10th August, 1895.
8051. Cissy's Wink. By Charles Harvey. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 10th August, 1895.
8052. Dancing the Two-Step with Lulu. Words and Melody by Thomas Powers. Arranged by H. W. Petrie. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 10th August, 1895.
8053. Dora Dale. Waltz Song. Words by W. Murdock Lind. Music by Edward Ivison. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 10th August, 1895.
8054. Hush Thee Now to Sleep, My Baby. Lullaby. Words and Melody by Edgar Deering. Piano Accompaniment by H. W. Petrie. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 10th August, 1895.
8055. I Will Love You and You Will Love Me. Words by William H. Gardner. Music by H. W. Petrie. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 10th August, 1895.
8056. If You'll Marry Me. Words by Dave Seymour. Music by Ed. W. Rowland. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 10th August, 1895.
8057. The Lenox March. Two-Step. By Rud. O. Goldsmith. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 10th August, 1895.
8058. Little Kitty Little. Words by Wm. H. Sloan. Music by Chas. Graham. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 10th August, 1895.
8059. The Love that I Lost When a Boy. Words and Music by Raymond Moore. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 10th August, 1895.
8060. Two Loving Brothers. Words and Melody by Wm. Johnson, Arranged by H. W. Petrie. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 10th August, 1895.
8061. Mamie Cassidy. Words and Music by Joe Flynn. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 10th August, 1895.
8062. Napoleon March. Words by I. W. Music by Maurice Levi. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 10th August, 1895.
8063. Only a Bowery Boy. Words by Chas. B. Ward. Music by Gussie L. Davis. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 10th August, 1895.
8064. Possumala Dance; or My H-o-n-e-y. Words and Music by Irving Jones. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 10th August, 1895.
8065. Picture Eighty-Four. Words by Chas. B. Ward. Music by Gussie L. Davis. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 10th August, 1895.
8066. Sweethearts Again. Words and Music by Chas. Graham. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 10th August, 1895.
8067. Sweethearts Again. Words by Thomas Naismith. Music by George Rosey. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 10th August, 1895.
8068. The Sunshine of Paradise Alley. Song and Chorus. Words by Walter H. Ford. Music by John W. Bratton. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 10th August, 1895.

8069. Will You Love Me, Sweetheart, when I'm Old? Words by A. J. Lamb. Music by H. W. Petrie. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 10th August, 1895.
8070. Prairie Pot-Pourri. Mary Markwell, Regina, N.W.T., 13th August, 1895.
8071. Howell's Probate Practice Administration and Guardianship. Second edition. The Carswell Co., L'd., Toronto, Ont., 13th August, 1895.
8072. Bonnyfield March. By Nathaniel Spady, Waterloo, Ont., 14th August, 1895.
8073. Le Chien du Capitaine. By Louis Enault, and "La Fée." (The Comedy). By Octave Feuillet. Edited with Notes and Vocabulary by F. H. Sykes, A.M., Ph.D., and E. J. McIntyre, B.A. The Copp, Clark Co. L'd., Toronto, 16th August, 1895.
8074. Cæsar's Bellum Britannicum. With Notes, Vocabulary and Exercises, by John Henderson, M.A., and E. W. Hagarty, B.A. The Copp, Clark Co., L'd., Toronto, Ont., 16th August, 1895.
8075. High School Physical Science. Part I. By F. W. Merchant, M.A., and C. Fessenden, M.A. The Copp, Clark Co., L'd., Toronto, Ont., 16th August, 1895.
8076. The Honeymoon Waltz. For Piano, by Henry Klein. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 17th August, 1895.
8077. Charlie. (Song.) Words and Music by Mrs. W. H. Metcalf, Burford, Ont., 19th August, 1895.
8078. The Farmer's Manual and Complete Accountant. By Prof. J. L. Nichols, A.M. John Adam Hertel, Toronto, Ont., 19th August, 1895.
8079. Wheel Outings in Canada and C. W. A. Hotel Guide. Edited by P. E. Doolittle, M.D., Toronto, Ont., 19th August, 1895.
8080. Henrietta! Have You Met Her? Words by Walter H. Ford. Music by J. W. Bratton. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 22nd August, 1895.
8081. The Yacht Club March. (March and Two-Step.) By Richard H. Barker. Whaley, Royce & Co., Toronto, 22nd August, 1895.
8082. Kola-Pepsin Chewing Gum. Circular. John McKay, Toronto, Ont., 22nd August, 1895.
8083. Ottawa City Directory, including Hull, P.Q., 1895-96. The Might Directory Company of Toronto, Limited, Toronto, Ont., 22nd August, 1895.
8084. The Red, Red Wine. A Temperance Story. By Rev. J. Jackson Wray. William Briggs (Book-Steward of the Methodist Book and Publishing House), Toronto, Ont., 23rd August, 1895.
8085. High School Book-keeping Blanks. For Primary Examination and Commercial Diploma Course. Part I. With Notes. Prepared by J. A. Wismer, M.A. The Copp, Clark Co., L'd., Toronto, Ont., 23rd August, 1895.
8086. My Own Sweetheart. Ballad. Words by Henry Blackey. Music by Chas. R. Palmer. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 24th August, 1895.
8087. Insurance Plan of the City of Halifax, Nova Scotia. Chas. Ed. Goad, Montreal, Que., 27th August, 1895.
8088. Chemical Note Book, for class use with High School Chemistry. The Copp, Clark Co., L'd., Toronto, Ont., 28th August, 1895.
8089. Menota Waltzes. For Piano. By E. P. Snider. The Anglo-Canadian Music Publishers' Association, Limited, London, England, 28th August, 1895.
8090. Pour La Patrie. Roman du XXe Siècle. Par J. P. Tardivel, Québec, Qué., 28 août 1895.
8091. Progressive French Reader. First Part. Edited by H. H. Curtis and L. R. Gregor. W. Drysdale & Co., Montreal, Que., 30th August, 1895.
8092. Old Man Savarin and Other Stories. By Edward William Thomson. Wm. Briggs (Book-Steward of the Methodist Book and Publishing House), Toronto, Ont., 30th August, 1895.
8093. The Queen City March. By Wittich-Muir-Yule. The R. S. Williams & Sons Co., L'd., Toronto, Ont., 30th August, 1895.

8094. Bell Telephone Company of Canada, Limited, London Exchange, Subscribers' Directory, Ontario Department, August, 1895. The Bell Telephone Company of Canada, Limited, Montreal, Que., 31st August, 1895.
8095. Graduated Exercises and Grammatical Analysis for Parsing. By J. A. Freeman, B.A. The Copp, Clark Co., Limited, Toronto, Ont., 31st August, 1895.
8096. Cæsar's Bellum Britannicum. With introduction, Notes, Maps, Etc. By J. C. Robertson, B.A. The W. J. Gage Company, Limited, Toronto, Ont., 31st August, 1895.
8097. High School Botanical Note Book. By H. B. Spotton. M.A., F.L.S. The W. J. Gage Company, Limited, Toronto, Ont., 31st August, 1895.
8098. Gage's Busy Work Book. The W. J. Gage Company, Limited, Toronto, Ont., 31st August, 1895.
8099. Gage's Exercise Book—Vertical Writing. The W. J. Gage Company, Limited, Toronto, Ont., 31st August, 1895.
8100. Gage's Arithmetic Exercise Books, 1, 2, 3. The W. J. Gage Company, Limited, Toronto, Ont., 31st August, 1895.
8101. Gage's Book-keeping Blank G 8. Arranged by R. H. Eldon. The W. J. Gage Company, Limited, Toronto, Ont., 31st August, 1895.
8102. Le Chien du Capitaine. By Louis Enault, and La Fée, by Octave Feuillet. Edited with a Biographical and Critical Notice of the Authors, Notes, Vocabulary, Etc. By John Squair, B.A. and John Home Cameron, B.A. The W. J. Gage Company, Limited, Toronto, Ont., 31st August, 1895.
8103. Select Poems of Coleridge, Wordsworth, Campbell and Longfellow. Edited with Introductions and Annotations by F. H. Sykes, A.M., Ph. D. The W. J. Gage Company, Limited, Toronto, Ont., 31st August, 1895.
8104. Lessons in Literature for Entrance Examinations, 1896. Edited by F. H. Sykes, M.A., Ph.D. The Canada Publishing Co. (L'd.), Toronto, Ont., 3rd September, 1895.
8105. Précis d'Histoire du Canada. Par A. Leblond de Brumath. Cadieux et Dérome, Montréal, Qué., 3 septembre, 1895.
8106. The Summer of Sorrow. (Gleaner Tales, Part Two.) Robert Sellar, Huntingdon, Que., 3rd September, 1895.
8107. Blooming on The White Rimmed Wheel! (Humorous Bicycle Song.) By Lindley Hunt. F. L. H. Sims, Toronto, Ont., 4th September, 1895.
8108. The Common Sense Recipe Book, 1895. (First Edition.) Mrs. Sarah Allen, Montreal, Que., 4th September, 1895.
8109. A Dream of the Sea. (Waltz.) By Horace Harpur, Vancouver, B.C., 5th September, 1895.
8110. Application and Contract for Stock of the York County Loan and Savings Company. (Form.) Joseph Phillips, Toronto, Ont., 5th September, 1895.
8111. Circular of Stock of the York County Loan and Savings Company. Joseph Phillips, Toronto, Ont., 5th September, 1895.
8112. The W-R Two-Step. By J. B. Glionna. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 6th September, 1895.
8113. The Problem Solved: A Social Statute to Mitigate the Evils of Poverty. (Temporary Copyright of a Pamphlet which is now being preliminarily published in separate articles in the "Home Journal," London, Ont.) Caleb Platt Simpson, London, Ont., 7th September, 1895.
8114. Twilight Jersey. (For Piano.) By C. Hascal Corey, Montreal, Que., 9th September, 1895.
8115. Advertising Map of British Columbia. The Province Publishing Co., Victoria, B.C., 12th September, 1895.
8116. If Ye Love Me. (Anthem.) Composed by Arthur Dorey, Sherbrooke, Que., 13th September, 1895.
8117. As It Was In The Fifties. By Arthur Hodgkin Scaife. The Province Publishing Co., Victoria, B.C., 14th September, 1895.

8118. The Farmers' Account Book. Stock Register and Compendium of Useful Information. William Alexander Clarke, Toronto, Ont., 17th September, 1895.
8119. Eunice Waltzes. By Alexander Joseph Pepin, Windsor, Ont., 18th September, 1895.
8120. Lecture à Haute Voix. (Lectures et Recitations Précédées d'une Etude Théorique et Pratique de la Prononciation Francaise d'après la Méthode de M. V. Delahaye, Professeur de Diction.) (Cours Elémentaire.) La Congrégation de Notre-Dame, Montréal, Qué., 18 septembre 1895.
8121. Abrégé d'Histoire Sainte. (Ancien et Nouveau Testament. Suivi d'un Précis d'Histoire Ecclésiastique.) (En rapport avec l'Histoire Sainte en 100 Tableaux.) La Congrégation de Notre-Dame, Montréal, Qué., 18 septembre 1895.
8122. The Rt. Rev. John Sweeney, D.D., Bishop of the Diocese of St. John, N.B. (Photo. A.) Timothy O'Brien, St. John, N.B., 18th September, 1895.
8123. The Rt. Rev. John Sweeney, D.D., Bishop of the Diocese of St. John, N.B. (Photo. B.) Timothy O'Brien, St. John, N.B., 18th September 1895.
8124. The Rt. Rev. John Sweeney, D.D., Bishop of the Diocese of St. John, N.B. (Photo. C.) Timothy O'Brien, St. John, N.B., 18th September, 1895.
8125. The Rt. Rev. John Sweeney, D.D., Bishop of the Diocese of St. John, N.B. (Photo. D.) Timothy O'Brien, St. John, N.B., 18th September, 1895.
8126. The Imperial. Instrumental Pieces for Piano and Organ. (Book.) The National Electrotype and Stereotype Co., Toronto, Ont., 19th September, 1895.
8127. Yez Should See Macarthy Polka. (Humorous Song.) Words and Music by Arthur Seldon. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 20th September, 1895.
8128. The Wayward Boy. (Descriptive Song.) Words and Music by William Hall. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 20th September, 1895.
8129. Histoire des Canadiens du Michigan et du Comté d'Essex, Ontario. Par Télesphore St. Pierre, Montréal, Qué., 20 septembre 1895.
8130. The Coronet. Instrumental Pieces for Piano and Organ. (Book.) Willimott H. Billing, Toronto, Ont., 20th September, 1895.
8131. Ontarian Families. Genealogies of United Empire Loyalist and other Pioneer Families of Upper Canada. Volume 1. By Edward Marion Chadwick, Barrister. Toronto, Ont., 21st September, 1895.
8132. The Bicycle Belle March. By George A. Watts, London, Ont., 21st September, 1895.
8133. Certificate of Stock of the York County Loan and Savings Company. (Form.) Joseph Phillips, Toronto, Ont., 23rd September, 1895.
8134. The Nonpareil System. To Cutters and Tailors. (Pamphlet.) James A. Glass, Georgetown, Ont., 25th September, 1895.
8135. The Extra Acme Method of Teaching Pianoforte and Organ Playing. James Henky Keighly McCollum, Toronto, Ont., 25th September, 1895.
8136. Valkyrie III. (Two-Step.) By David Johns. The Anglo-Canadian Music Publishers' Association, L'd., London, Eng., 25th September, 1895.
8137. Material for Exercises in German Composition. By L. E. Horning. The Copp, Clark Co., L'd., Toronto, Ont., 25th September, 1895.
8138. What is Life? By X. Y. The Copp, Clark Co., L'd., Toronto, Ont., on behalf of the unnamed author, 27th September, 1895.
8139. A Word on Insurance and the Most Frequent Causes of Fires. The Queen Insurance Company of America, Montreal, Que., 28th September, 1895.
8140. Young and Brownlee's Winnipeg District Map. Robert Evans Young, Winnipeg, Man., 28th September, 1895.
8141. The Writings and Life of William Black Laws. (Late Bookseller of Glasgow, Scotland.) Thomas Black Laws, Township of Warwick, County of Lambton, Ont., 30th September, 1895.
8142. Foster's Vest Pocket Map of Toronto, Indexed. J. G. Foster & Co., Toronto, Ont., 30th September, 1895.
8143. The Reliance System of Annuity Re-payments (Pamphlet). The Reliance Loan and Savings Company of Ontario, Toronto, 1st October, 1895.

8144. The Signs, Manner and Time of Our Lord's Second Coming. By Mrs. Mary Gilbert, Toronto, Ont., 2nd October, 1895.
8145. Prize Short Stories. (Containing the Best Five Stories submitted in the Dr. Williams' Medicine Company's $300 Story Competition.) George T. Fulford, Brockville, Ont., 2nd October, 1895.
8146. The Land of the Maple. (Patriotic Song.) By J. Grant. Music by H. Collier Grounds. J. Grant, Ottawa, Ont., 3rd October, 1895.
8147. Ptarmigan. (Lancers.) On Airs from J. E. P. Aldous's Opera. Arranged by G. A. Allan. The Anglo-Canadian Music Publishers' Association, Limited, London, England, 4th October, 1895.
8148. Up to Date. (Medley Lancers.) Arranged by F. W. Meacham. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 5th October, 1895.
8149. Digest of the Doctrinal Standards of the Methodist Church. By the Rev. Principal Shaw, D.D., LL.D. Wm. Briggs, (Book-Steward of the Methodist Book and Publishing House), Toronto, Ont., 7th October, 1895.
8150. Sick Room Altar Manual. By Very Rev. H. Eummelen, Vancouver, B.C., 8th October, 1895.
8151. The Canadian Album: Men of Canada, or Success by Example. (Volume IV.) Thomas S. Linscott, Brantford, Ont., 8th October, 1895.
8152. Life and Work of Mr. Gladstone. By J. Castell Hopkins. Thomas S. Linscott, Brantford, Ont., 8th October, 1895.
8153. Cheque and Coupon for Milk and Cheese. Robert James Henderson, Chesterfield, Ont., 9th October, 1895.
8154. A Treatise on the Law of Landlord and Tenant. (Applicable to the Dominion of Canada.) By S. R. Clarke, Barrister. The Carswell Co., Limited, Toronto, Ont., 10th October, 1895.
8155. Torrens Title Cases. By William Howard Hunter, B.A., Barrister. The Carswell Co., Limited, Toronto, Ont., 10th October, 1895.
8156. Whaley, Royce & Co.'s Musician's Scribbling Pad, No. 1. By Angelo M. Read. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 14th October, 1895.
8157. Oral Lessons in French for Junior Classes. (Part III.) By H. H. Curtis, Montreal, Que., 15th October, 1895.
8158. Oral Lessons in French for Junior Classes. (Teachers' Manual, Part III.) By H. H. Curtis, Montreal, Que., 15th October, 1895.
8159. Covenant of the York County Loan and Savings Company. Joseph Phillips Toronto, Ont., 15th October, 1895.
8160. Special Salary Report of the York County Loan and Savings Company. Joseph Phillips, Toronto, Ont., 15th October, 1895.
8161. Receipt of Mortgage from the York County Loan and Savings Company. Joseph Phillips, Toronto, Ont., 15th October, 1895.
8162. Application and Agreement for Mortgage Investment of the York County Loan and Savings Company. Joseph Phillips, Toronto, Ont., 15th October, 1895
8163. Extrait du Paroissien Noté. (Revu, corrigé et augmenté. A l'usage des Enfants de Chœur.) J. A. Langlais & Fils, Québec, Qué., 15 octobre, 1895.
8164. Optician's Record Book. Designed by Lionel Laurence, Toronto, Ont., 18th October, 1895.
8165. Early Canada. (Print.) Richard R. Stevenson, Montreal, Que., 18th October, 1895.
8166. Now and Then. Words by Arthur Penn. Music by Dora L. McMurtry, Toronto, Ont., 1895.
8167. I'll Wait for Dear Old Jack. Words by Kathleen MacKenzie. Music by Wm. Caven Barron Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 21st October, 1895.
8168. God's Eternal Purpose. By Rev. W. McGregor, Barton, N.S., 21st October, 1895.
8169. Ave Maria. (No. 3, Op. 10. In E. Flat. Solo for Contralto or Bass.) By J. A. Fowler, Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 22nd October, 1895.
8170. Montreal School Music Pad. Wm. Foster Brown, Montreal, Que., 22nd October, 1895.

8171. Hints on Imposition. (An Illustrated Guide for Printer and Pressman, in the Construction of Book Forms, &c.) By T. B. Williams, Toronto, Ont., 22nd October, 1895.
8172. Indian Sun Dance, Near Battleford, June, 1895. (Photo. A.) Geraldine Moodie, Battleford, Sask., N.W.T., 22nd October, 1895.
8173. Indian Sun Dance, Near Battleford, June, 1895. (Photo. B.) Geraldine Moodie, Battleford, Sask., N.W.T., 22nd October, 1895.
8174. Indian Sun Dance, Near Battleford, June, 1895. (Photo. C.) Geraldine Moodie, Battleford, Sask., N.W.T., 22nd October, 1895.
8175. Indian Sun Dance, Near Battleford, June, 1895. (Photo. D.) Geraldine Moodie, Battleford, Sask., N.W.T., 22nd October, 1895.
8176. Indian Sun Dance, Near Battleford, June, 1895. (Photo. E.) Geraldine Moodie, Battleford, Sask., N.W.T., 22nd October, 1895.
8177. Indian Sun Dance, Near Battleford, June, 1895. (Photo. F.) Geraldine Moodie, Battleford, Sask., N.W.T., 22nd October, 1895.
8178. Indian Sun Dance, Near Battleford, June, 1895. (Photo. G.) Geraldine Moodie, Battleford, Sask., N.W.T., 22nd October, 1895.
8179. Indian Sun Dance, Near Battleford, June, 1895. (Photo. H.) Geraldine Moodie, Battleford, Sask., N.W.T,, 22nd October, 1895.
8180. Indian Sun Dance, Near Battleford, June, 1895. (Photo. I.) Geraldine Moodie, Battleford, Sask., N.W.T., 22nd October, 1895.
8181. Outlines of Lectures on Church Government. Delivered in Knox College, by Rev. John J. A. Proudfoot, D.D., London, Ont., 23rd October, 1895.
8182. While the Dance Goes On. Words and Music by Chas. K. Harris. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 23rd October, 1895.
8183. A Summer Ramble. Rêverie Caractéristique, for Piano. By W. E. Barclay, Toronto, Ont., 23rd October, 1895.
8184. Three Short Anthems. (Call to Remembrance. The Lord is King. Grant to Us, Lord.) Composed by Arthur Dorey, Sherbrooke, Que., 24th October, 1895.
8185. Bell Telephone Company of Canada (Limited), Eastern Exchanges, Subscribers' Directory, Ontario Department, November, 1895. The Bell Telephone Company of Canada (Limited), Montreal, Que., 24th October, 1895.
8186. Ontario Practice Reports. By T. T. Rolph, Barrister-at-law and Reporter to the Court. J. F. Smith, Q.C., Editor. (Volume XVI.) The Law Society of Upper Canada, Toronto, Ont., 25th October, 1895.
8187. London City and Middlesex County Directory, 1895. The Might Directory Company of Toronto (Limited), Toronto, Ont., 26th October, 1895.
8188. Directions for Using the Polygraph. (Or Copying Pad.) Geo. H. Burleigh, Gananoque, Ont., 28th October, 1895.
1189. Andrews' Bi-conical Map of the World. Thomas C. Andrews, Winnipeg, Man., 29th October, 1895.
8190. Link Belt Machinery Catalogue. The Waterous Engine Works Co., Limited, Brantford, Ont., 29th October, 1895.
8191. Rules of the Game of Stock Exchange. (Book.) Frederick Reesor James, Toronto, Ont., 30th October, 1895.
8192. Outlines of Classifications of Plants. By D. P. Penhallow, B.Sc., F.R.S.C., Montreal, Que., 2nd November, 1895.
8193. Application for Suspension of Payment of the York County Loan and Savings Company. (Form.) Joseph Phillips, Toronto, Ont., 2nd November, 1895.
8194. Weekly Remittance Form of the York County Loan and Savings Company. Joseph Phillips, Toronto, Ont., 2nd November, 1895.
8195. The Illustrated Catalogue and Price List of the James Morrison Brass Manufacturing Company (Limited). The James Morrison Brass Manufacturing Company (Limited), Toronto, Ont., 2nd November, 1895.
8196. Which One of the Two? Words and Music by Dave Marion. Arranged by Ivan Davis. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 4th November, 1895.

8197. Advanced Check System for Locating Errors in Book-keeping. By Henry Goldman, Montreal, Que., 5th November, 1895.
8198. The Use and Abuse of the Human Eye. L. G. Chamberlain, Toronto, Ont., 6th November, 1895.
8199. The Eye. (Circular). L. G. Chamberlain, Toronto, Ont., 6th November, 1895.
8200. Just as I Am. (Sacred Song.) Music by J. E. P. Aldous. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 6th November, 1895.
8201. High School Botanical Note Book. By H. B. Spotton, M.A., F.L.S. (Part II.) The W. J. Gage Company (Limited), Toronto, Ont., 7th November, 1895.
8202. In Old Quebec. (Polka.) By Vincent E. Green. The Anglo-Canadian Music Publishers' Association (Limited), London, England, 7th November, 1895.
8203. Sun of My Soul. (Sacred Song.)—Music by R. S. Ambrose. The Anglo-Canadian Music Publisher's Association (Limited), London, England, 7th November, 1895.
8204. The Days of Auld Lang Syne. By Ian Maclaren. (Book.) Hodder & Stoughton, London, England, 8th November, 1895.
8205. The Broadway Two-step. By Theo. F. Morse. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 8th November, 1895.
8206. Pride of the Ball. (Waltz Song and Refrain.) Words by Harry C. Clyde. Music by H. C. Verner. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 8th November, 1895.
8207. The School Play Ground. (Song.) By Charles Miller. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 8th November, 1895.
8208. Magnificat and Nunc Dimittis. (In the key of D.) By Arthur Dorey, Sherbrooke Que., 9th November, 1895.
8209. Josephine. Words by Henry P. Blackey. Music by Chas. R. Palmer. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 9th November, 1895.
8210. The Canadian Students' Prepared Excuse School Notes and Assistant Peace Maker. Thomas Paterson, Peterborough, Ont., 9th November, 1895.
8211. The Young Student. (A Selection of Simple Pieces in various Styles for the Pianoforte.) The Anglo-Canadian Music Publishers' Association (Limited), London, England, 11th November, 1895.
8212. Revue Canadienne, octobre 1895. C. O. Beauchemin et fils, Montréal, Qué, 11 novembre 1895.
8213. Revue Canadienne, novembre 1895. C. O. Beauchemin et fils, Montréal, Qué., 11 novembre 1895.
8214. Bell Telephone Company of Canada (Limited), Western Exchanges, Subscribers' Directory, Ontario Department, December, 1895. The Bell Telephone Company of Canada (Ltd.), Montreal, Que., 14th November, 1895.
8215. Forms of Policy Contracts. By John F. Mathieson, Montreal, Que., 15th November, 1895.
8216. The de Brisay Analytical Latin Method Part IV. By Charles T. DeBrisay, Toronto, Ont., 16th November, 1895.
8217. House of Bishops of the Ecclesiastical Province of Canada. (Photo.) W. Notman & Son, Montreal, Que., 16th November, 1895.
8218. Slater Shoe Advertisements. Series B. Geo. T. Slater & Sons, Montreal, Que., 18th November, 1895.
8219. The Arrival of the Bride. (Two-Step March.) By Theo. F. Morse. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ontario, 18th November, 1895.
8220. The Ontario Law Index. By Harris H. Bligh, Q.C., Ottawa, Ont., 18th November, 1895.
8221. The Holiday. (Two-Step.) By W. D. Shanks. The Anglo-Canadian Music Publishers' Association (Ltd.), London, England, 19th November, 1895.
8222. God Bless the Queen of Canada. (Lyric.) By Charles D. Bingham, Toronto, Ont., 19th November, 1895.
8223. Test Types. (Card). Montreal Optical Co., Montreal, Que., 19th November, 1895.

8224. The Book-keepers' Hand-book. By John Kieth, Ottawa, Ont., 29th November, 1895.

8225. The History of Canada. (Vol. VIII., 1808-1815. With Maps.) By Wm. Kingsford, LL.D., F.R.S.C., Ottawa, Ont., 22nd November, 1895.

8226. Historical Chart of Canada. James P. Taylor, Lindsay, Ont., 22nd November, 1895.

8227. Only For Thee. Words by Gerald Deane. Music by Hastings Weblyn. Whaley, Royce & Co., Toronto, Ont., 23rd November, 1895.

8228. Cæsar's Bellum Gallicum. (Books II., III., and IV., with introductory Notices, Notes, Complete Vocabulary, &c.) By John Henderson, M.A., and E. W. Hagarty, B.A. The Copp, Clark Co., (Ltd.), Toronto, Ont., 23rd November, 1895.

8229. The Canadian Almanac, 1896. The Copp, Clark Co., (Ltd.), Toronto, Ont., 23rd November, 1895.

8230. Close His Eyes. (Part Song.) Words by Geo. Henry Boker. Music by Horace W. Reyner. The Anglo-Canadian Music Publishers' Association (Ltd.), London, England, 25th November, 1895.

8231. The Deaf Mutes' Question Book. By J. Scott Hutton. A. & W. Mackinlay, Halifax, N.S., 25th November, 1895.

8232. The Collectors' Guide. By James Morrison Glenn, LL.B. The Municipal World Publishers, St. Thomas, Ont., 29th November, 1895.

8233. My Little Friend. By John Strange Winter. Published in "Saturday Night," Toronto, Ont. (Temporary Copyright.) The National Press Agency (Ltd.), London, England, 29th November, 1895.

8234. Zerola of Nazareth. By Louie Barron. Chas. J. Musson, Toronto, Ont., 29th November, 1895.

8235. Annual Account of * * * Church. W. Parker, Cayuga, Ont., 29th November, 1895.

8236. Sion. (Sacred Song.) By Paul Rodney. Arranged for mixed voices by William Rees. The Anglo-Canadian Music Publishers' Association (Ltd.), London, England, 29th November, 1895.

8237. Fashions. (An Illustrated Monthly Journal for Canadian Women, Vol. I., No. 1, November, 1895.) David Irvine Barnett, Toronto, Ont., 30th November, 1895.

RAPPORT

DU

MINISTRE DE LA JUSTICE

SUR LE

PÉNITENCIERS DU CANADA

POUR

L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN

1895.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIME PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE
1896

[N° 18—1895.] *Prix: 15 centins.*

Ministère de la Justice.

A Son Excellence le très honorable vicomte Formantine; baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie; vicomte Gordon, John Campbell Gordon, L.L.D., P.C. (ordinairement appelé le comte d'Aberdeen), gouverneur général du Canada, etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

J'ai l'honneur de soumettre sous ce pli à Votre Excellence le rapport annuel de l'inspecteur des pénitenciers pour l'exercice terminé le 30 juin 1895.

J'ai l'honneur d'être, de

Votre Excellence le très obéissant serviteur,

CHARLES HIBBERT TUPPER,

Ministre de la justice.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE,

OTTAWA, 2 décembre 1895.

Ministère de la Justice.

TABLE DES MATIÈRES.

A

B

C

D

E

F

I

L

M

N

O

P

R

S

T

RAPPORT

DE

L'INSPECTEUR DES PÉNITENCIERS

POUR

L'EXERCICE 1894-95.

A l'honorable

Sir CHARLES HIBBERT TUPPER,

C. C. M. G., C. R., M. P.,

Ministre de la justice.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter ci-joints les rapports et statistiques des pénitenciers du Canada pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

Ayant assumé les fonctions d'inspecteur dans la dernière moitié de l'exercice, j'ai à vous demander des égards et votre indulgence si le présent rapport se trouve moins rempli de renseignements que ceux qui étaient préparés par l'habile et expérimenté fonctionnaire à qui j'ai l'honneur de succéder.

Vous avez remarqué que dans les rapports précédents, les états relatifs à chaque pénitencier étaient publiés consécutivement. En dressant celui-ci, je me suis appliqué, autant que possible, à grouper les différents rapports et tableaux se rattachant à chaque sujet, afin d'en rendre la comparaison plus commode.

MOUVEMENT DES DÉTENUS.—Le tableau suivant donne le mouvemet des détenus dans le cours de l'exercice:—

—	Au pénitencier le 30 juin 1894.	Reçus.		Total.	Libérés par suite de					Au pénitencier le 30 juin 1895.
		Des prisons.	Par transfert.		Expiration de leur peine.	Grâce.	Evasion.	Transfert.	Décès.	
Kingston	494	158	12	664	114	22	2	....	6	520
Saint-Vincent-de-Paul	359	152	......	511	96	13	...	3	3	396
Dorchester	186	78	......	264	50	31	......	8	8	167
Manitoba	76	30	12	118	20	2	......	....	......	96
Colombie-Britannique	108	37	......	145	29	5	......	12	1	98
	1,233	455	24	1,702	309	73	2	23	18	1,277

L'augmentation qu'accuse l'exercice est de trois et demi pour cent; tandis que les relevés pour la partie écoulée du présent exercice indiquent que le nombre des forçats va continuellement en croissant. La fluctuation de la population criminelle est une question qui occupe l'attention des écrivains spéciaux depuis bien longtemps, mais les résultats de leurs travaux à cet égard ne sont pas de nature à permettre d'énoncer aucune théorie précise sur la cause de cet accroissement léger, mais continu, qu'on observe de nos jours.

ETAT SANITAIRE.—On a effectué d'importantes améliorations sanitaires à Kingston, à la Montagne-de-Pierre et à New-Westminister, et l'état des divers pénitenciers sous ce rapport est assez satisfaisant.

Les statistiques d'une seule année ne donnent pas un juste aperçu de la mortalité relative; c'est pourquoi j'ai calculé le résultat de l'expérience de ces cinq dernières années. En voici le sommaire:—

Pénitencier.	Moyenne des détenus dans les cinq dernières années.	Nombre des décès dans les cinq dernières années.	Moyenne des décès par an.
Manitoba	74	2	·5
Saint-Vincent-de-Paul	362	13	·72
Colombie-Britannique	87	4	·92
Dorchester	175	11	1·26
Kingston	528	46	1·74
	1,226	76	1·24

Il y a eu 18 décès pendant le dernier exercice. Sur ce nombre, 5 ont eu pour cause la fièvre typhoïde, à Dorchester. Cette maladie était d'un caractère malin et a eu pour effet d'augmenter sensiblement le taux moral de la mortalité à cet établissement. Je parlerai plus loin des accommodements qu'offrent les infirmeries des différents pénitenciers.

FINANCES.—Il existe une différence sensible entre les dépenses nettes d'un exercice quelconque et le coût réel d'entretien des pénitenciers durant la même période. Le résumé ci-après des dépenses de 1894-95 comparées au coût réel d'entretien fait voir cette différence:—

Dépenses:—

Kingston	$223,303
Saint-Vincent-de-Paul	113,882
Dorchester	46,520
Manitoba	41,055
Colombie-Britannique	42,972
Total	$467,732
A déduire—remboursements et revenu	30,315
Dépenses nettes	$437,417
Par tête—population pénitentiaire	$348.26
" —population en Canada	.08½

Coût réel d'entretien :—

Valeur des fournitures en mains le 1er juillet 1894..........	$ 89,783
A ajouter—Dépenses—moins remboursements...............	464,182
	$553,965
A déduire—Fournitures en mains le 30 juin 1895............	134,406
Dépenses nettes	$419,559
A déduire—Valeur approximative du travail pénitentiaire employé à la production du revenu et du capital..	75,000
Coût net d'entretien....................	$344,559

Coût par tête—population pénitentiaire........................	$ 269.82
" " population du Canada....	.06¾

L'utilisation croissante du travail des forçats répond, en grande partie, aux demandes de plus en plus fortes de place dans les pénitenciers. Je puis donc affirmer avec assurance que les besoins de cette branche du service public ne s'accroîtront pas sensiblement pendant bien des années à venir.

RACES.—Voici la division ethnographique des détenus :—

	Kingston.	Saint-Vincent-de-Paul.	Dorchester.	Manitoba.	Colombie-Britannique.	Total.
Blancs........	466	393	140	81	57	1,167
Noirs........	20	2	24	1	8	55
Sauvages........	4	1	3	9	16	33
Métis........	......	......	......	4	......	5
Mongols........	....	....	....	1	17	18
Total........	520	396	167	96	98	1,277

NATIONALITÉS.—En examinant les pays d'origine des prisonniers, on observera que les deux tiers seulement sont nés au Canada, dix-sept pour cent sont natifs des Iles Britanniques et dix pour cent des Etats-Unis. Des six pour cent qui restent, la Chine a contribué plus que tout autre pays. Le tableau suivant donne le pays d'origine des détenus :—

——	Kingston.	Saint-Vincent-de-Paul.	Dorchester.	Manitoba.	Colombie-Britannique.	Total.
Canada	330	318	145	38	32	863
Etats-Unis	62	28	6	17	16	129
Angleterre	56	21	9	21	9	116
Ecosse	18	5	1	6	9	39
Irlande	38	7	4	7	5	61
Pays de Galles	1	.....	.....	.....	.....	1
France	1	8	.....	1	.....	10
Allemagne	7	4	.....	1	1	13
Italie	1	3	.....	1	1	6
Espagne	3	.....	.....	.....	.....	3
Suède	2	1	.....	1	1	5
Antilles	.....	1	1	.....	.....	2
Terreneuve	.....	.....	1	.....	.....	1
Mexique	.....	.....	.....	1	1	2
Gibraltar	1	.....	.....	.....	.....	1
Chine	.....	.....	.....	1	16	17
Danemark	.....	.....	.....	1	1	2
Iles de la mer du Sud	.....	.....	.....	.....	1	1
Finlande	.....	.....	.....	.....	1	1
Pologne	.....	.....	.....	.....	1	1
Norvège	.....	.....	.....	.....	1	1
Honduras	.....	.....	.....	.....	1	1
Japon	.....	.....	.....	.....	1	1
	520	396	167	96	98	1,277

ÉTAT CIVIL.—Près des deux tiers des forçats sont célibataires.

Voici les chiffres exacts :—

Célibataires 824

Mariés 445

Veufs 8

AGE.—Les statisticiens ont observé que l'âge où se développent le plus les penchants criminels est de 25 à 37 ans. Le tableau qui suit paraît confirmer cette théorie, d'autant qu'il montre que plus de soixante-dix pour cent ont de 20 à 40 ans :—

——	Au-dessous de 20.	20-30	30-40	40-50	50-60	Au-dessus de 60.
Kingston	45	250	114	62	40	9
Saint-Vincent-de-Paul	42	173	106	53	20	2
Dorchester	27	89	28	13	6	4
Manitoba	7	44	27	12	3	3
Colombie-Britannique	9	38	36	12	2	1
	130	594	311	152	71	19

Durée des peines.—On voit par l'examen des termes d'emprisonnement que quatre et un quart pour cent sont condamnés à perpétuité; dix-sept pour cent à deux ans; vingt-deux pour cent à trois ans; dix-neuf pour cent à cinq ans, et dix-neuf pour cent à dix ans et plus.

Voici un sommaire des états, de ce chef:—

Peines.	Kingston.	St-Vincent-de-Paul.	Dorchester.	Manitoba.	Col.-Britannique.	Total.
Deux ans	46	79	40	24	23	212
Plus de deux ans et moins de trois	25	3	15	2	3	48
Trois ans	114	106	21	22	16	279
Plus de trois ans et moins de quatre	3	.....	1	.....	.....	4
Quatre ans	35	33	15	2	13	98
Plus de quatre ans et moins de cinq	4	.....	2	.....	....	6
Cinq ans	98	88	23	18	19	246
Cinq ans et demi	.....	.....	1	.....	....	1
Six ans	14	3	6	.....	1	24
Six ans et demi	1	.....	.....	.....	.....	1
Sept ans	46	36	4	5	3	94
Huit ans	....	2	7	1	2	12
Neuf ans	3	1	1	1	.....	6
Dix ans	48	20	8	4	6	86
Douze ans	6	2	3	1	2	14
Treize ans	1	.....	1	.....	1	3
Quatorze ans	22	12	2	1	2	39
Quinze ans	10	2	4	8	2	26
Dix-sept ans	1	.....	.....	.....	.....	1
Vingt ans	10	...	4	1	.....	15
Vingt et un ans	1	.....	.....	.....	.....	1
Vingt-quatre ans	1	.....	.....	.....	.....	1
Vingt-cinq ans	1	2	2	.....	.....	5
Trente ans	.....	.....	1	.....	....	1
A vie	30	7	6	6	5	54

Croyances religieuses.—Le tableau suivant donne le nombre des disciples de chacune des diverses communions, ainsi que la proportion de chaque nombre par rapport à la population telle que l'indique le dernier recensement au point de vue des cultes :—

Communion.	Kingston.	St-Vincent-de-Paul.	Dorchester.	Manitoba.	Col.-Britannique.	Total.	Nombre par ch. mille de population.
Eglise d'Angleterre	139	26	32	31	19	247	·382
Universalistes	....	1	.....	...	.....	1	·333
Juifs	.....	2	.....	.....	.....	2	·333
Catholiques romains	173	338	67	25	31	634	·318
Non spécifiés	1	1	1	7	16	26	·292
Quakers	1	.....	.....	.....	.....	1	·25
Luthériens	4	1	.....	3	6	14	·222
Méthodistes	127	11	19	15	12	184	·217
Anabaptistes	22	.....	32	1	3	58	·19
Congrégationalistes	1	2	.....	2	.....	5	·178
Presbytériens	49	14	16	12	11	102	·135
Disciples	1	.....	.....	.....	.....	1	·083
Armée du salut	1	.....	.....	.....	.....	1	·071
Autres confessions	1	.....	.....	.....	.....	1	·03

Le nombre de ceux "non spécifiés" comprend les Chinois, les sauvages païens et les infidèles.

Travail pénitentiaire.—La valeur estimée du travail pénitentiaire fait pendant l'exercice est de $153,000. La moitié environ de ce travail a été utilisée pour l'entretien ordinaire des pénitenciers, le reste a été partagé entre la production du revenu et des travaux qui augmentent la valeur des biens de ces établissements.

Un problème difficile pour ce qui regarde l'administration des prisons est de diriger la main-d'œuvre dans des voies qui rapporteront des profits raisonnables à l'Etat, sans nuire illégitimement aux intérêts de ceux dont les capitaux sont placés dans diverses branches d'industrie. A part celles se rattachant aux besoins de ces institutions, on n'exerce pas d'industries, sauf la fabrication d'articles en bois à Dorchester et de la ficelle à Kingston.

La manufacture d'articles en bois existe depuis si longtemps qu'on ne peut avec raisons prétendre que le travail pénitentiaire nuit à des droits acquis antérieurement à son établissement.

La manufacture de ficelle a donné de l'emploi à une quarantaine de forçats. La ficelle qu'on y fabrique est d'une qualité égale à la meilleure du marché. Les prix qu'on a réalisés dans la dernière saison ont été très bas, à cause de l'active concurrence d'autres manufactures, et de la réduction du droit, ce qui a permis aux commerçants de profiter de la surproduction aux Etats-Unis.

La dépense nette se rapportant au matériel s'élève à $40,280.

Comme l'exercice s'est terminé à une date où la saison des ventes ne faisait que commencer, il était impossible de donner avec les états ordinaires une idée intelligente des résultats réels. J'ai en conséquence fait préparer un inventaire et un bilan le 10 août 1895, temps où le magasin ne contenait plus une seule livre de ficelle fabriquée.

L'état ci-dessous donne le résultat des opérations depuis l'inauguration de ce genre d'industrie, le 16 mai 1894, jusqu'au 15 août 1895 :—

Recettes et actif—		
Produit net des ventes	$65,375 00	
Matériel en mains, d'après inventaire	48,231 72	
		$113,606 72
Déboursés—		
Chanvre	$81,529 90	
Huile	4,243 39	
Fret et charriage	3,103 40	
Sacs, toile d'emballage et étiquettes	4,211 88	
Combustible	1,583 86	
Réparations et remplacements	1,121 85	
Salaires	4,348 11	
Annonces et frais de bureau	296 62	
Intérêt et escompte	129 21	
Intérêt sur $40,280 à 3½ pour 100 par an	1,762 25	
Dépréciation du matériel en valeur—2 pour 100 par an	1,007 00	
		103,337 47
Revenu net provenant du travail pénitentiaire		$10,269 25

Le nombre de journées d'ouvrage des détenus dans l'exercice de cette industrie est de 14,452. On remarquera que les recettes nettes en provenant égalent soixante et onze centins par jour pour chaque forçat employé à cette besogne.

Industrie agricole.—Il y a beaucoup d'industries qui peuvent être exercées par le travail pénitentiaire, mais aucune n'offre autant d'avantages que l'agriculture. Les travaux agricoles sont intéressants et salubres ; tandis que le degré comparatif de liberté qu'ils offrent, si on les compare avec la monotonie des ateliers, est hautement apprécié par les détenus. La connaissance de l'agriculture est, selon moi, la plus utile des connaissances qu'on puisse inculquer à un prisonnier. Elle le rend apte à une occupation qui est accessible dans toutes les régions de notre pays, et augmente ainsi ses chances de gagner honnêtement sa vie après sa libération. Un autre avantage qu'elle confère, c'est qu'en s'adonnant à la culture après sa mise en liberté, il est plus éloigné des tentations qu'il ne le serait s'il exerçait un état ou métier qui se pratique d'ordinaire dans les centres de population.

Grâce à votre courtoisie et à celle du ministre de l'agriculture, j'ai eu le privilège d'avoir l'assistance et la coopération du Dr Saunders, directeur des stations agronomiques, dans un essai d'amélioration des méthodes d'agriculture aux différents pénitenciers. Les surintendants des diverses stations agronomiques m'ont aussi donné une aide précieuse ; et l'encouragement ainsi offert à nos instructeurs d'agriculture a été hautement apprécié.

Il y a à peu près 670 acres en culture sur les réserves pénitentiaires. La valeur des produits agricoles a été en tout de $20,144, soit une moyenne d'environ $31 par acre. Le rendement pour l'exercice courant est très satisfaisant, surtout au Manitoba, où les récoltes ont été exceptionnellement considérables.

Education.—Dans chacun des pénitenciers, on donne des facilités aux détenus de bonne conduite pour qu'ils puisent une notion des branches d'éducation élémentaire. Chez quelques-uns, la négligence et la dissipation ont détérioré les facultés mentales ; chez d'autres, une stupidité naturelle rend tout progrès impossible ; mais il est consolant de savoir qu'une forte proportion des détenus a rapidement progressé dans ses études.

D'autant que les forçats sont condamnés aux travaux physiques, et non à l'étude, je suis d'avis que les autorités pénitentiaires ne sont pas justifiables de faire tenir des classes durant les heures de travail. La pratique d'enseigner en des classes, tout en étant peut-être plus avantageuse aux élèves, donne prise à de graves objections au point de vue de la discipline. En dépit de la vigilance des instituteurs et des gardes, elle fournit trop d'occasions de causer et de comploter.

De ceux en prison à la clôture de l'exercice, près de dix-sept pour cent ne savaient lire ni écrire, et cinq pour cent savaient lire seulement. Nombre de ceux qui forment le restant ne savaient lire ni écrire lors de leur entrée.

Voici l'état fourni par les instituteurs :—

	Ne sachant lire.	Sachant lire seulement.	Sachant lire et écrire.
Kingston	75	34	421
Saint-Vincent-de-Paul	96	25	275
Dorchester	23	5	139
Manitoba	12	3	81
Colombie-Britannique	6	6	86
	212	63	1,002

Bibliothèques.—Je constate une accumulation graduelle de livres qui, à peu d'exceptions près, sont appropriés et instructifs. Nos bibliothèques forment un total d'environ dix mille volumes.

Celle de Kingston est admirablement choisie, et le détenu qui en a la charge prend le plus grand soin de conserver les livres et de les arranger de façon à être d'un accès facile.

L'établissement d'un atelier de reliure à la bibliothèque de Saint-Vincent-de-Paul l'a rendue bien moins dispendieuse. Le coupoir et les presses ont été faits dans les ateliers, et la reliure est l'œuvre d'un détenu qui connaît ce métier. Les produits de l'atelier de reliure sont solides et répondent aux besoins du pénitencier. En achetant des éditions à bon marché de livres, brochés, et en les reliant dans l'établissement, on peut monter une bibliothèque à très peu de frais.

Dans plusieurs pénitenciers, on a établi des bibliothèques séparées, divisées d'après des différences confessionnelles—une grande partie de l'une n'étant qu'un duplicata de l'autre. Je suis d'avis que, mettant à part ceux qui sont nécessaires pour les offices des chapelles respectives, aucun livre qui puisse raisonnablement être l'objet de l'animadversion d'une communion religieuse ne devrait avoir place dans les bibliothèques pénitentiaires. Je présume que ce n'est pas l'intention du département de dépenser des fonds publics pour faciliter la perpétuation de distinctions de sectes.

Le département est obligé au bibliothécaire du parlement pour la donation d'une boîte de livres qui, bien qu'un peu détériorés et partant hors de service pour la bibliothèque du parlement, ont enrichi les collections des différents pénitenciers. J'appelle respectueusement l'attention des conservateurs de bibliothèques publiques sur le précédent ainsi établi.

Détenus aliénés.—Il y a dans nos pénitenciers 35 détenus qui ont perdu la raison. Aucun n'est violent ni difficile à contrôler, mais la nécessité de leur donner les soins et le traitement convenables est une grave responsabilité. Le principe élémentaire qui doit présider au traitement de ceux d'entre eux qui ne sont pas fous sans espoir de guérison, implique l'éloignement de tout objet et de tout entourage qui peuvent suggérer à l'esprit les causes qui ont déterminé l'aliénation mentale. Si la continuation de l'action de ce milieu a pour effet d'aggraver la maladie au point d'empêcher leur rétablissement, ça entraîne une responsabilité plus grande que n'en doit assumer un état civilisé.

Je puis déclarer à ce sujet que des négociations sont aujourd'hui en cours entre ce département et les gouvernements provinciaux dans le but d'assurer l'entretien et le traitement des détenus aliénés dans leurs asiles. On espère qu'il pourra être

effectué des arrangements mutuellement satisfaisants, mais dans le cas contraire il semble n'y avoir que deux alternatives :—

1°. L'établissement et l'installation d'un asile approprié pour ceux frappés d'aliénation mentale; ou bien

2°. La légalisation d'une suspension de peine, prenant effet durant la période où un forçat peut être irresponsable pour cause de folie.

Ceux ayant souffert de la privation de leur raison ne sont pas tenus pour responsables vis-à-vis des lois qui existent pour la protection de la vie et des biens des individus. Est-il logique que, pendant le temps de leur aliénation, on les tienne responsables de quelque manière que ce soit en ce qui regarde la sentence des tribunaux? En pratique, une sentence n'est pas applicable en de telles circonstances en tant qu'elle implique la peine capitable, une punition corporelle, ou les travaux forcés, et il est difficile de comprendre pourquoi elle resterait applicable en ce qui a trait aux règlements, au régime et au milieu déprimant d'une institution pénale. La seule raison que j'aie entendu invoquer à l'appui de cette distinction c'est que la sécurité publique demande l'incarcération d'un criminel. On doit se rappeler cependant que la sécurité publique demande une protection aussi complète et aussi efficace contre les internes d'un asile d'aliénés. Par l'adoption de cette dernière alternative, la responsabilité du soin et de l'entretien de ces malheureux serait transférée de l'autorité fédérale à ceux qui sont chargés par la constitution de la garde des aliénés.

Traitement de réforme.—Pour comprendre les méthodes en usage au Canada, il est nécessaire de parler des systèmes en honneur en d'autres pays. Ce sont :

(1) *Le système de communauté*, par lequel les détenus travaillent ensemble, et dorment dans un dortoir commun. On défend ce système en représentant qu'il est plus humain que d'autres; mais on ne saurait douter que la rassemblement d'un certain nombre de prisonniers dans une cellule ou dortoir commun a un très pernicieux effet.

(2) *Le système cellulaire*, par lequel on donne à chaque forçat une cellule suffisamment grande pour lui servir d'atelier, et qu'il ne quitte jamais durant son terme d'emprisonnement, sauf pour une heure d'exercice qu'il prend chaque jour dans une cour adjacente. L'adoption de ce système, en Belgique, a été suivie d'un remaniement ou d'une réduction des condamnations judiciaires. Celles-ci ont été réduites de trente à cinquante pour cent. On prétend que le système en question est plus effectif et plus économique que les méthodes de détention en commun.

Le système cellulaire est en pratique dans la prison d'isolement à Kingston. Cette prison est destinée aux récidivistes qui en sont à leur troisième réincarcération, aux incorrigibles et aux condamnés pour crimes contre nature; ceux qui y sont internés s'accordent à dire que ce système constitue la plus sévère forme d'emprisonnement que connaisse le criminel canadien.

Dans le bâtiment principal à Kingston, et dans tous les autres pénitenciers et prisons sous le contrôle fédéral, le système en pratique est le travail en commun pendant le jour et des cellules séparées la nuit. Dans aucune circonstance il n'est permis à deux forçats ou plus d'occuper la même cellule.

Les punitions corporelles, qui se pratiquent à un tel excès en bien des prisons, ne sont permises que dans dans des limites très étroites—étant presque exclusivement restreintes à des crimes d'un caractère bestial et contre nature.

Tout en étant évident que, pour l'administration générale et l'humanité de la discipline, nos établissements pénitentiaires soutiennent avantageusement la comparaison avec ceux des autres pays civilisés, il reste encore beaucoup à faire pour y introduire un système d'enquête et des dossiers complets sur les causes qui ont poussé leurs internes aux crimes qu'ils ont commis. L'impression trop généralement répandue que tous les forçats sont naturellement et délibérément des ennemis de la société, est loin d'être bien fondée. Au contraire, il existe une proportion considérable de nos détenus qui, pendant que l'excitation de la colère, la passion ou les spiritueux leur faisaient perdre le contrôle d'eux-mêmes, se sont rendus coupables d'attentats contre la loi et souffrent la peine portée contre ces infractions, mais qui, dans leur état normal, ont autant de respect pour la loi et l'ordre public que des milliers de citoyens qui parcourent les rues de nos villes tous les jours de l'année. En pareils cas, la cause du crime est ordinairement l'hérédité, aidée de la négligence des parents et du trafic légalisé des liqueurs enivrantes.

Une deuxième classe se compose de ceux qui manquent de principes de moralité, et qui s'abandonnent au crime sous l'impression que c'est le plus facile moyen de gagner sa vie. Quant à ceux-ci, la cause de leurs méfaits est rarement imputable à l'hérédité. On doit plutôt la chercher dans la négligence des parents, dans la lecture de mauvais livres, et dans l'absence de toute éducation propre à leur faire remplir quelque emploi utile.

La troisième classe se compose de ceux qui ont adopté la carrière du crime comme une profession, qui n'ont pas d'égards pour leurs concitoyens, et dont le seul objet et l'unique ambition est l'habileté à commettre le crime de manière à éviter les peines qui y sont attachées. En semblables cas, il est difficile de remonter aux causes originaires, elle sont aussi variées que les crimes perpétrés.

Pour la bonne administration d'une institution pénale, il faut être capable de distinguer le caractère de ceux qui sont internés et de les traiter en conséquence—connaissance qu'un officier ne peut acquérir qu'après avoir gagné toute la confiance de ceux confiés à ses soins. Adopter une méthode uniforme de traitement est réellement contribuer à la propagation du crime. La première classe, ou le détenu par accident, n'a pas besoin qu'on lui applique de méthodes spéciales de réforme, à part les conseils bienveillants, les encouragements et une manière d'agir juste à son égard.

Ceux de la seconde classe sont, en général, aussi susceptibles de subir une bonne influence qu'ils l'ont été d'en subir une mauvaise; et on ne saurait estimer trop haut l'importance de leur inculquer de bons principes. Pour ces personnes, les effets de l'emprisonnement sont ou positivement salutaires ou positivement dégradants. En agir avec eux sans leur montrer de sympathie, ça tend à les endurcir et à les confirmer dans leurs inclinations criminelles et à les rendre ainsi une menace perpétuelle à la société; tandis qu'une ferme discipline et de sages conseils peuvent faire beaucoup pour leur inspirer le respect de l'autorité et les encourager dans leurs efforts pour se réhabiliter.

Avec les criminels de profession, les méthodes de réforme sont de moindre utilité. Rarement sont-ils susceptibles d'impressions morales, quoique la dissimulation, l'hypocrisie et un feint repentir soient au nombre des moyens ordinaires qu'ils adoptent dans leurs efforts pour obtenir un prompt élargissement. C'est une question digne d'étude que de savoir si la légalisation de sentences indéterminées, à appliquer en

pareil cas, ne préserverait pas la sécurité publique à un plus haut degré que ne le font les lois existantes. Les lois criminelles assignent une peine pour chaque délit sans égard à la protection perpétuelle que le public a droit d'espérer contre des criminels bien connus et souvent condamnés. Le résultat est que lorsque ces repris de justice ont purgé la condamnation dont a été frappé leur dernier crime, ils sont mis en liberté pour faire leur proie du public, sans même être entravés dans leurs desseins par l'influence préventive de la surveillance de la police. Il serait à désirer, suivant moi, qu'on arrêtât des dispositions légales pour obliger les récidivistes, après leur libération, à rendre compte de leurs mouvements à la police, sous peine de réarrestation et de réincarcération.

Dans le cours du dernier exercice, les associations et grands corps religieux ont activement travaillé à faire intervenir l'aide de zélateurs évangéliques, pour ajouter aux facilités actuellement offertes pour les besoins spirituels des détenus. On présume que cette suggestion n'avait pas pour objet de mettre en doute la compétence de vos aumôniers, mais qu'elle a pris naissance dans un louable désir de fournir des secours spéciaux pour la réformation des classes criminelles. Cette proposition est encourageante en ce qu'elle indique qu'on commence à s'intéresser à la nécessité d'adopter des mesures préventives et réformatrices; mais elle implique la solution de deux questions avant de pouvoir être acceptée. Ces questions sont de savoir (1) si les facilités existantes sont suffisantes, et (2) s'il est pratique d'admettre des travailleurs volontaires choisis par des organisations qui n'ont pas de responsabilité officielle relativement à la discipline et à la gestion des établissements dont il s'agit. D'après les informations que j'ai pu recueillir, par mes observations et mes rapports avec les officiers et les forçats, je suis convaincu que la méthode actuelle est plus favorable à une œuvre systématique de réforme, et moins sujette à nuire à la discipline et à l'administration. Le système qu'on propose a été en opération dans diverses institutions pénales des Etats-Unis et du Canada, mais je ne puis obtenir de preuve satisfaisante que son application ait eu des résultats tels qu'ils le justifient de prétendre à la supériorité.

Quand un prisonnier est écroué, il regarde ordinairement la discipline pénitentiaire comme une torture inutile et une entrave imposée par le caprice à sa liberté. Avant qu'on puisse l'induire à écouter les admonitions et les conseils, il faut le convaincre de la nécessité absolue que la loi s'exécute, et aussi de la justice de la peine que son méfait lui a fait encourir. Dans bien trop de cas, le détenu est en mesure de citer de nombreux exemples où une peine plus légère a été jugée suffisante pour expier un plus grave attentat. L'inégalité patente des condamnations judiciaires tend à entraver la réformation à la première phase. Il n'entre pas dans mes attributions de suggérer un remède. L'exercice de la prérogative du pardon peut réduire les condamnations qui sont trop sévères, mais il n'existe pas de pouvoir pour augmenter celles en aussi grand nombre qui paraissent insuffisantes.

Aide après libération.—Il n'est personne qui ait plus besoin de l'encouragement d'une bonne parole et d'une aide charitable que le forçat qui a regagné sa liberté. Dans la majorité des cas, il sort de prison avec des intentions de réforme, et la manière dont il est traité pendant les premières semaines qui suivent son élargissement aura une grande influence pour décider de sa carrière à venir. Il importe à l'Etat et aux citoyens qu'il trouve immédiatement de l'emploi, et des encouragements dans ses efforts de réhabilitation. Si, au contraire, il se voit en butte à d'hypocrites exhortations qu'on lui prodigue sans lui offrir des secours, ou aux froides

railleries des gens scrupuleux sur l'article des bienséances, rien d'étonnant s'il retourne alors à ses anciens repaires et cherche la société de ceux qu'il voulait d'abord éviter.

Il y a, en différentes villes, des associations dont l'objet est d'assister les prisonniers libérés. Leurs rapports font voir la valeur et l'étendue de l'œuvre qu'elles ont accomplie. Il est extrêmement à désirer que de semblables associations s'organisent dans chaque cité et bourg du pays.

Si les officiers des associations de secours aux prisonniers libérés veulent se mettre en communication avec les préfets ou les aumôniers, ils seront informés d'avance de la libération de ceux destinés à devenir l'objet de leur zèle.

En Angleterre, les associations de ce genre sont reconnues comme faisant partie du système pénal, et reçoivent en cette qualité une subvention du gouvernement. Pareille chose peut ne pas être jugée praticable en Canada, mais je suis persuadé que, à part les considérations humanitaires et philanthropiqnes, l'active coopération de semblables organisations dans les divers centres de population contribuerait beaucoup à diminuer le nombre des criminels et à réduire par là les dépenses de nos institutions pénales.

Etat des pénitenciers.—Depuis ma nomination, en février dernier, j'ai visité chacune des institutions sous ma surveillance, et je désire soumettre les observations suivantes sur leur condition matérielle:—

Kingston.—Les travaux les plus urgents ont avancé d'une manière satisfaisante dans le cours de l'exercice. L'agrandissement des cellules est la nécessité la plus pressante. Pendant l'exercice, une des trois ailes à cellules a été reconstruite et agrandie. L'ouvrage avance assez vite, et on espère qu'avant qu'une autre année soit écoulée l'on aura terminé les améliorations dans cette aile. Cela permettra au préfet de transférer les détenus maintenant confinés dans une des deux ailes restantes, et de continuer ainsi la reconstruction sans inconvénient, et aux moindres frais.

On a achevé à un prix de revient raisonnable le nouveau système d'égout, que l'on considère égal au meilleur du continent.

Le château d'eau, qui s'élève depuis plusieurs années par étages commodes, sera complété avant la publication du présent rapport. Au printemps prochain, on fera les raccordements nécessaires, et l'on aura ainsi un système d'approvisionnement d'eau meilleur et moins coûteux que le système actuel.

La prison cellulaire est bien construite et admirablement conduite; on en observe aisément l'effet sur les incorrigibles.

Le quartier des aliénés est d'une construction plus moderne que les ailes ordinaires à cellules—les cellules étant plus grandes et mieux éclairées. Les officiers en charge, tout en étant incapables d'administrer le traitement technique qui serait donné dans un asile approprié, sont vigilants et soigneux, et il est satisfaisant d'observer que leur obligeance est appréciée par les malheureux confiés à leurs soins.

Le quartier des femmes n'est pas bien adapté à son usage actuel, mais les soins scrupuleux et l'industrie des directrices ont beaucoup contribué à en neutraliser les défauts au point de vue sanitaire. Lorsque les forçats aliénés auront été transférés de leur quartier actuel, il sera à propos de considérer la possibilité d'utiliser ce bâtiment comme prison des femmes. La distribution ne coûterait que peu de chose comparée aux frais de construction et d'installation d'un nouveau local.

Les systèmes généraux de chauffage et de force motrice ne sont pas combinés commodément ni économiquement, et j'ai donné ordre au mécanicien de s'enquérir de la chose pour y apporter les améliorations nécessaires. J'ai toute confiance dans son habileté à imaginer des changements qui réduiront les dépenses sans nuire à l'efficacité du service.

L'infirmerie, qui est plus spacieuse et mieux équipée que celles des autres pénitenciers, est à la charge d'un pharmacien expérimenté, dont les connaissances médicales sont d'une grande valeur pour l'établissement.

Les ateliers sont convenablement aménagés et bien montés, et peuvent produire un revenu plus considérable qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici.

Saint-Vincent-de-Paul.—Le principal ouvrage exécuté pendant ces dernières années est la construction d'un mur de prison. Il entoure environ huit acres de terrain, a vingt-sept pieds de haut, et surpasse comme architecture tout mur de prison que j'aie jamais vu. La construction, qui donne de l'ouvrage à près de soixante et dix détenus, sera achevée l'an prochain.

La carrière, qui, depuis 1878, était exploitée à l'entreprise, le sera dorénavant par les forçats.

On va procéder tout de suite à la construction d'un quai. La seule dépense qu'elle entraînera sera le coût du bois de service pour le caisson. On espère que cette commodité permettra la livraison par eau des gros articles de fournitures, ce qui réduira les frais.

Les ateliers peuvent produire un plus fort revenu. Le système de bains est idéal; il est commode et met absolument à l'abri de toute possibilité de contagion. On l'a adopté à Kingston, et il devrait s'étendre aux autres établissements sans retard.

Le système de cuisine et les dispositions pour le service des rations, sont supérieurs.

Les ailes à cellules sont d'une construction défectueuse—la ventilation étant insuffisante. Ce n'est que par des soins et une attention minutieux qu'on a évité les résultats naturels de cette défectuosité. Il est regrettable qu'un aussi déplorable défaut gâte un pénitencier qui, sous les autres rapports, est bien aménagé et convenablement construit.

La " barre fermant à clé simultanément de Maréchal", qui a été inventée par un détenu, est ici en usage, et joint la commodité à la sécurité au point de ne rien laisser à désirer. Elle devrait être adoptée dans les autres pénitenciers.

Dorchester.—L'emplacement est élevé et avantageux sous bien des rapports, mais la distance des carrières constitue un désavantage sérieux. Le point le plus proche où l'on peut se procurer de la pierre est à quelques milles de l'autre côté d'une rivière où monte la marée, de sorte que ces matériaux de construction ne peuvent s'acquérir que par voie d'achat.

L'aspect général de la réserve pénitentiaire est gâté par la situation inartistique et irrégulière des bâtiments en dehors de la palissade. On peut remédier à ce défaut, car les bâtiments existants ont besoin d'être remplacés.

Le bâtiment de l'administration est convenablement aménagé.

Les ailes à cellules sont bien construites, les cellules raisonnablement grandes et assez bien aérées. Le système de fermeture séparée devrait être remplacé par la barre fermant à clé simultanément.

La rotonde sert de salle à manger. Il serait tout à fait praticable, et plus économique, de permettre aux forçats de prendre leurs repas dans les cellules, comme cela se fait en d'autres établissements.

L'appareil de cuisine est vieux et défectueux; il devrait être remplacé par un fourneau à vapeur. L'utilisation de la vapeur d'épuisement de la machine épargnerait le coût du combustible actuellement requis pour les fins culinaires.

Le quartier des femmes, dont on ne s'est pas servi depuis quelques années, suffit pour les besoins probables et l'on peut, avec quelques légères modifications, le rendre sûr et confortable. Le travail des détenues pourrait être utilisé avantageusement, et on pourrait éviter les frais de transport à Kingston.

Les ateliers sont assez confortables et bien éclairés, mais, comme ils sont construits en bois, ils sont une source constante de danger pour le pénitencier. Il est à désirer qu'on les remplace par un bâtiment à l'épreuve du feu, dans lequel les ateliers seraient divisés par des cloisons en brique et chauffés au moyen d'un raccordement avec le système général de chauffage.

La palissade, qui entoure l'établissement, est un monument qui atteste l'énergie et l'économie du préfet. Elle est aussi solide que de la maçonnerie et durera de longues années. En attendant, l'intérêt sur les frais de construction se monte à moins de vingt dollars par année.

Le système d'approvisionnement d'eau n'est pas suffisant, et on devrait l'augmenter à l'aide d'un tuyau auxiliaire posé à d'autres sources utilisables.

La manufacture d'articles en bois donne de l'ouvrage à une trentaine de détenus.

Les facilités d'infirmerie sont supérieures à celles de tout autre pénitencier—celui de Kingston excepté. Le bâtiment est isolé et convenablement aménagé. Il est cependant regrettable qu'il ne soit pas situé là où il pourrait être relié au système général de chauffage.

Dans le cours de l'exercice, on a fait des arrangements par lesquels le pénitencier de Dorchester a été déclaré une prison pour l'incarcération des coupables qui peuvent être condamnés par les autorités militaires impériales à Halifax.

Manitoba.—Le pénitencier de la Montagne-de-Pierre occupe un emplacement pittoresque, mais est d'un accès incommode—désavantage qui apporte un grave obstacle à la prompte expédition des affaires de l'établissement.

Le bâtiment de l'administration est convenablement aménagé et bien adapté à son objet.

L'aile aux cellules est d'une construction défectueuse, les grilles étant faites de brique et de mortier. La garde des forçats est due à la vigilance assidue des officiers, et non à la sécurité des grilles.

Les ateliers sont petits et mal aménagés. On devrait construire un bâtiment à l'épreuve du feu pour les métiers aussitôt qu'on pourra se servir du travail pénitentiaire pour cette construction.

Le mur qu'élèvent les détenus est une pièce supérieure de maçonnerie. La partie nord sera bien avancée avant qu'il ne s'écoule une autre année. A cause du peu de mains qu'on peut employer à ces travaux, la besogne doit nécessairement aller lentement, mais l'ouvrage est solide, d'une grande valeur, et lorsqu'il sera terminé, ce sera une barrière qui arrêtera les détenus évadés et les ouragans de neige venant de la prairie. C'est largement à la prévoyance et à l'énergie du comptable Foster qu'on doit l'économie qui résultera de la construction de ce mur par les forçats ; tandis qu'il avait la charge du pénitencier du Manitoba, il réussit à convaincre le département qu'il n'était pas nécessaire de faire construire le mur à l'entreprise et obtint la permission de commencer les travaux. Le préfet actuel a exécuté avec un succès croissant cette entreprise, ainsi que l'extension des opérations agricoles et autres réformes économiques.

La résidence du préfet a été bâtie sous la gestion du préfet Bedson. On lui donna un étage plus haut que les plans ne portaient, et, en conséquence, elle devint inutile et, de plus, une source de dangers. Depuis le commencement du présent exercice, on l'a réduite à la hauteur qu'on avait originairement fixée; l'entrée de devant, qui consistait autrefois en un trou pratiqué dans le mur du soubassement, a été changée pour être mise à la place voulue; on a construit une véranda, et fait d'autres améliorations qui augmenteront sensiblement l'utilité et la valeur de cette maison.

On a érigé les maisonnettes des officiers sans s'occuper si leur situation était commode, et sans égard aux exigences hygiéniques. La construction de bâtiments pour des fonctionnaires qui n'ont pas droit à une résidence gratuite est d'une nécessité douteuse et une source constante de jalousie et de mécontentement. Ce qu'offrent les propriétaires et constructeurs est suffisant pour répondre aux besoins du personnel partout où l'on peut établir des institutions pénales.

Colombie-Britannique.—La réserve est située en dedans des limites de la cité de New-Westminster, et bien qu'elle offre un magnifique emplacement pour bâtir, elle n'est pas topographiquement appropriée à l'utilisation du travail pénitentiaire. Le lot est étroit, et coupé par de profonds ravins qui constituent une menace à la sécurité. Le sol est de qualité inférieure, mais assez propre à la production des légumes.

Le bâtiment de l'administration est assez vaste pour répondre aux besoins d'une prison beaucoup plus grande, tandis que l'aile aux cellules est réduite à une petite section de derrière.

La chapelle, l'école, l'infirmerie et l'espace réservé aux cellules sont pareillement insuffisants et on devrait aviser aussitôt que possible à un remaniement complet du plan de l'intérieur.

Les frais extravagants et l'inconvénient qui résultent du transfert des prisonnières à Kingston rendent nécessaire l'établissement d'un quartier convenablement isolé pour les femmes à ce pénitencier. Les dépenses qu'entraînent le transport et le retour d'une douzaine de détenues aideraient beaucoup à leur arranger et monter un quartier convenable.

Les ateliers et les étables sont trop près les uns des autres ; et comme ils sont construits en bois, il y a danger grave qu'ils s'évanouissent en fumée.

La maison du préfet, qui est bâtie en bois, est en assez bon ordre.

Les quartiers des officiers sont confortables et les alentours en ont été dernièrement fort améliorés.

Comme à Dorchester, l'absence d'une carrière qu'on puisse utiliser est un désavantage sérieux pour cet établissement. Le préfet Moresby se propose de faire un essai de briqueterie, et si ce produit se trouve satisfaisant, il remplacera jusqu'à un certain point la pierre.

Les difficultés qui ont surgi à cette institution paraissent avoir pris naissance dans des jalousies et des intrigues intérieures, encouragées et fomentées par des gens du dehors dont l'ignorance en fait d'administration pénitentiaire n'avait d'égale que leur désir de susciter un scandale public. Après un examen et une reconsidération soignés de la preuve et des faits, je suis convaincu qu'à l'officier qui a été le plus en butte à la censure publique est dû l'honneur d'avoir maintenu l'institution intacte. Qu'il ait commis des erreurs de jugement et n'ait pas réussi à surmonter les difficultés de la situation, cela est évident; mais qu'il ait été personnellement malhonnête ou qu'il ait négligé délibérément ses devoirs, c'est ce qu'on n'a pas prouvé.

Les résultats de l'enquête ont été la mise à la retraite du préfet McBride et le renvoi du comptable. Le premier a été remplacé par M. William Moresby, et M. J. W. Harvey a été nommé pour succéder à M. Keary comme comptable du pénitencier.

Le comptable Foster, pendant sa gestion en qualité de préfet intérimaire, a réussi à rétablir complètement la confiance publique dans cette institution, quoiqu'il rencontrât de grandes difficultés sur sa route; le tact et le jugement dont a fait preuve le préfet Moresby donne raisonnablement l'assurance de futurs succès.

Prison de Régina.—La situation de la prison est une des plus agréables qu'il y aît dans la ville.

La prison même est très loin de l'idéal tant sous le rapport de la sécurité que sous celui de la commodité.

L'aile aux cellules, qui en renferme 28, a deux rangées de hauteur—les rangées étant divisées par un plancher qui empêche la lumière et la ventilation, et augmente beaucoup la difficulté de la surveillance. Le corridor de l'extrémité de l'aile aux cellules n'a qu'une moitié de largeur et est obstrué par l'escalier qui mène à l'étage supérieur.

Le quartier des femmes, qui est la moitié de la rangée supérieure de cellules, est complètement isolé, mais n'est relié à aucune cour séparée. D'où il résulte que les prisonnières doivent ou rester dans leurs cellules ou prendre de l'exercice en pleine prairie. Quand la prison de Prince-Albert sera ouverte, il est à désirer qu'elles y soient transférées; après quoi, on devra enlever les planchers qui divisent les corridors d'en haut et d'en bas de la prison de Régina pour les remplacer par des galeries. Ceci pourrait se faire sans de grands frais et améliorerait sensiblement la sécurité ainsi que les conditions hygiéniques de cette prison.

Etant données la distribution incommode et la construction défectueuse du bâtiment, le succès de l'institution fait grand honneur aux officiers en charge.

Les opérations agricoles se développent graduellement, et avec succès, et l'on espère que dans quelques années elles contribueront largement à l'entretien de l'établissement.

On trouvera à l'annexe "M" les rapports et statistiques relatifs à la prison.

DISCIPLINE.—Les sous-préfets sont les officiers auxquels incombe plus directement le devoir de faire observer la discipline. Ils sont, sans exception, expérimentés et fidèles.

La grande majorité des gardes sont intelligents et compétents, mais dans quelques cas, une insouciance évidente en matière de propreté, une démarche traînante et la maladresse dans l'usage des armes témoignent des progrès à faire pour n'être pas indignes de la position. On a introduit dans chacun des pénitenciers un système d'exercices réguliers de police et de tir à la cible qu'on pratique de temps à autre; d'où l'on constate déjà de bons résultats. Ce qu'on devrait préalablement exiger pour la collation d'une place permanente, c'est une connaissance parfaite des exercices de police, y compris l'usage et le soin voulus des armes à feu.

TRAITEMENT DES FORÇATS.—A chacun des pénitenciers, chaque forçat a été à même d'avoir une entrevue, privément, avec l'inspecteur pour lui communiquer tout grief qu'il désirerait formuler. A chaque pénitencier, un nombre considérable de détenus ont usé de ce privilège. Dans la majorité des cas, ils n'ont pas énoncé de plaintes, sauf contre la sévérité de leurs condamnations respectives; d'autres m'ont fait part de griefs sans importance, résultant d'oublis ou de malentendus, et qui ont été promptement redressés; d'autres encore provenaient d'un manque de tact de la part d'officiers subalternes, mais il est satisfaisant de constater que dans aucun cas on ne s'est plaint de mauvais traitements personnels ou d'une nourriture insuffisante.

ADMINISTRATION.—L'administration d'une institution pénale exige de l'habileté en tant de genres qu'il n'est guère raisonnable de compter qu'un homme quelconque possédera toutes les qualités requises à un haut degré. Quelques-uns des préfets, dans un désir louable d'obtenir une efficacité idéale, ont jusqu'à un certain point perdu de vue la nécessité d'observer une stricte économie. Il est également évident que d'autres ont sacrifié l'efficacité du service à un désir trop zélé de faire des économies. Une efficacité idéale avec un minimum de frais n'est pas chose facile à réaliser, mais c'est l'objectif qu'il faut avoir en vue.

Autant que j'en puis juger par mes observations et par la correspondance, je suis convaincu que chacun des pénitenciers est sous le contrôle d'un préfet compétent, énergique, attaché à ses devoirs, et n'ayant pas d'autre ambition que le succès de l'établissement confié à sa charge.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

DOUGLAS STEWART,

Inspecteur des pénitenciers.

ANNEXE A.

RAPPORTS DES PRÉFETS.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

PORTSMOUTH, ONTARIO, 1er juillet 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de ce pénitencier pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

Nombre des détenus au pénitencier le 30 juin 1894		494
Reçus depuis des prisons communes		158
Reçus d'autres pénitenciers		12
Total		664
Libérés à l'expiration de leur peine	107	
Graciés	22	
Décédés	6	
Envoyés à l'asile provincial des aliénés	6	
Evadés	2	
Transféré à la prison centrale	1	
		144
Au pénitencier, à minuit, le 30 juin 1895		520

Sur ce nombre, 27 sont du sexe féminin.

Il y a eu dans le cours de l'exercice 19 réincarcérations, dont 9 étaient pour une 3e et 4e fois.

Les hommes sont ainsi classés :—

Première catégorie	325
Deuxième do	81
Troisième do	58
Quartier des aliénés	29
Total	493

Il s'est produit pendant l'exercice deux évasions, dont les détails ont été rapportés dans le temps au département.

La prison cellulaire est ouverte, et plusieurs forçats de la catégorie pour laquelle elle est destinée y sont confinés. Elle n'est pas occupée depuis assez longtemps pour que l'épreuve de son utilité soit un fait accompli. Je suis, néanmoins, convaincu que son existence a un salutaire effet sur nos prisonniers. Je suis d'avis que pour qu'elle réponde efficacement aux besoins pour lesquels on l'a établie, l'internement dans cette prison s'étende en général à toute la durée du terme d'emprisonnement, et que ceux qui y seront internés comprennent tous les condamnés envoyés au pénitencier pour la troisième fois. Ces derniers forment une classe de criminels qui, outre qu'ils sont des récidivistes ici, ont purgé des condamnations dans d'autres prisons. Leur internement ici durant tout le terme de leur détention produirait de meilleurs résultats quant aux industries qui y sont cultivées. On peut trouver dure l'opinion que j'énonce en exprimant ma conviction que les criminels envoyés ici pour la troisième fois devraient être détenus pour la vie, ou pour une période à déterminer, équivalente à celle-là. Mais ce principe est adopté dans quelques-uns des Etats-Unis. La société ne devrait pas avoir en son sein pour son malheur des criminels en liberté qui s'obstinent à violer la loi plutôt que de gagner honnêtement leur subsistance.

Je suis bien aise de pouvoir dire que, en somme, la conduite des prisonniers est bonne. La plupart d'entre eux comprennent les avantages de l'obéissance, de la

discipline, de l'amour du travail, et apprécient tous les privilèges qui en résultent. J'ai observé parmi les détenus une disposition chez la majorité à réprouver les infractions aux règlements. Assez de preuves se présentent de la bonne influence qu'ils exercent sur ceux de leurs compagnons qui agissent sans réflexion et avec indifférence.

Depuis le début de mon administration, je me suis appliqué à inspirer aux détenus un sentiment de confiance que tant qu'ils seraient renfermés ici ils seraient traités avec justice et avec humanité. Autant que possible, je les ai personnellement consultés, et les ai encouragés à se fier à moi en toutes choses où je pourrais les servir sans être incompatible avec ma position. On a rarement abusé de ces procédés qui, j'en suis sûr, ont beaucoup contribué à faire disparaître des mécontentements et de l'animosité, et à leur donner l'espoir d'un meilleur avenir. On me demande souvent s'il résulte des effets salutaires pour les prisonniers de leur détention dans ces murs. En réponse, je ne puis faire autrement que d'espérer pour le mieux. Certainement, rien de ce qui peut tendre à la réformation des criminels ne fait défaut, en ce qui est autorisé ou permis dans une institution pénale de ce genre.

L'histoire des dernières années de ce pénitencier atteste qu'on s'y est remarquablement conformé aux méthodes modernes suggérées par les spécialistes d'expérience, et l'on puise à toutes les sources qui sont à notre portée tous les renseignements qu'il est possible de recueillir. La pénologie est constamment l'objet de mon étude, et un préfet qui cherche à réussir dans ses fonctions, doit effectivement pouvoir appliquer ce que l'expérience, l'observation et l'étude de cette partie peuvent le mettre en état d'effectuer. Pour qu'elle ait du succès, l'administration d'un pareil établissement nécessite la connaissance du caractère et de l'adresse des criminels, ainsi qu'une bonne somme de sens commun, jointes à l'aptitude de distinguer judicieusement et avec prudence ce que chacun a de particulier.

Jusqu'à quel point ai-je atteint ce modèle, c'est ce que je laisse à juger d'après mes actes. Je suis assez vain pour déclarer que de grandes améliorations ont été faites pendant ma gestion. J'invite à comparer le passé au présent. On me permettra de représenter que je me suis efforcé de faire de mon mieux pour le bien de tous les intéressés, étant imbu du sentiment de ma responsabilité, tant personnelle qu'officielle, et persuadé que mes efforts pour être utile à ceux placés sous ma charge ont été jusqu'à un certain point couronnés de succès.

Je prends la liberté d'emprunter ici du journal du préfet un extrait d'un procès-verbal de feu le ministre de la justice, lors de sa visite au pénitencier, le 1er mars 1894.

"J'ai été bien aise d'observer les grandes améliorations qui ont été faites dans les neufs dernières années en toutes les parties de cet établissement. J'ai constaté des progrès d'année en année."

"Tandis qu'au début de l'administration du préfet actuel il y avait apparence que le pénitencier était une institution accomplie, il est évident pour ceux qui savent ce qui s'est fait dans le cours des dernières années qu'il a fallu effectuer une reconstruction presque complète de l'intérieur. Je le regarde maintenant comme un des meilleurs pénitenciers, sauf seulement en ce qui touche à l'agrandissement des cellules, ouvrage qui avance."

La fabrication de la ficelle à lier a heureusement progressé jusqu'ici. Elle a donné satisfaction sous tous rapports, et pour la qualité et pour la quantité du produit ; elle a rapporté des profits rémunérateurs. Les bâtiments de l'usine à gaz ont été convertis en un magasin qui répond à tous les besoins d'emmagasinage.

Le tableau de la distribution du travail pénitentiaire indique les diverses autres industries mécaniques auxquelles les hommes sont employés. Ces métiers sont avantageux pour ceux qui veulent les apprendre. Beaucoup de ceux qui sont sortis d'ici ont utilisé ce qu'on leur avait enseigné pour vivre honorablement. L'ouvrage qui se fait est presque tout entier pour l'usage de l'établissement. Le nombre de ceux qui s'adonnent à ces métiers indique ce qui se fait.

Il est envoyé ici un nombre comparativement minime d'artisans, de sorte que l'enseignement se fait continuellement. Le discernement de ce qu'un homme est plus apte à faire n'est pas chose facile dans les circonstances. Tout détenu est avant

tout employé aux travaux nécessaires à l'institution, et à faire les améliorations qui peuvent être ordonnées de temps à autre.

Pendant le dernier exercice, on a construit le " mur nord " pour enclore l' " asile" projeté, entreprise qui a nécessité beaucoup de travail, et on a démoli l'intérieur de l' " aile sud " avant de procéder à la reconstruction, qu'on a commencée, afin de pratiquer de plus grandes cellules. L'extraction et la taille de la pierre pour cette construction prennent un bon nombre des prisonniers, et on en emploiera un grand nombre pour l'achever aussitôt que possible. On a effectué d'autres améliorations, et l'année prochaine on s'efforcera de finir tout ce qu'on a commencé. Vous savez qu'on se proposait de bâtir des résidences pour les officiers, un asile d'aliénés et une prison pour les femmes, que des deniers avaient été votés pour cette fin, et l'on s'attendait au commencement des travaux de quelques-unes de ces constructions, mais à l'exception du mur de pierre pour enclore l'asile, je n'ai pas reçu d'autorisation de procéder à ces travaux; pour quelque raison que j'ignore, on en a suspendu l'exécution, retard dont je ne dois être tenu aucunement responsable. Et ce n'est que tout récemment, comme vous savez, qu'on est arrivé à une décision approuvant définitivement le plan de reconstruction de l'aile sud pour y installer des cellules plus grandes, au lieu d'ériger deux ailes pour remplacer celle-là. Il y a aujourd'hui assez d'ouvrage pour occuper tous les hommes, et il en sera ainsi tant que l'entreprise de l'agrandissement des cellules marchera. On ne doit pas mesurer la marche de l'industrie mécanique dans une institution comme celle-ci en la comparant avec celle de la main-d'œuvre du dehors, où sont employés des ouvriers expérimentés. Nous avons à enseigner les hommes, dont la plupart n'ont pas d'habileté mécanique, et souvent ne se soucient point d'apprendre. Cependant, j'ose dire qu'on a fait tout autant qu'on pouvait raisonnablement s'y attendre, si l'on considère le personnel de travailleurs que nous avions sous la main. Il peut ne pas être mal à propos de revoir brièvement ce qui s'est accompli pendant l'exercice de mes fonctions. Ceux qui ont été au fait de l'état de choses qui existait en 1885 apprécieront, j'en suis convaincu, la révolution presque complète qui s'est opérée. Je crois que le temps est opportun pour faire cette revue, afin que vous ayez une parfaite connaissance de l'état des choses ici, et de faire appel à une critique juste et intelligente. Sur la demande de sir John Thompson, j'ai envoyé, le 7 avril 1894, un rapport de ce qui avait été effectué. Je cite ce qui suit de ce rapport :—

" Lorsqu'on m'offrit et que j'acceptai le poste de préfet de ce pénitencier en février 1885, il renfermait 520 détenus du sexe masculin et 43 du sexe féminin ; en tout 563. Le marché relatif aux serrures était en vigueur, employant une moyenne d'environ 100 hommes. C'était là l'unique source qui apportât un revenu. Le reste des forçats occupés aux travaux domestiques et autres travaux nécessaires du pénitencier étaient employés à casser de la pierre. On avait essayé sans succès d'établir diverses industries pour tenir les prisonniers occupés d'une manière intelligente, et de là l'importante question de savoir comment le mieux employer les détenus. Cette difficulté s'aggravait de la cessation du travail à l'entreprise dans les ateliers de serrurerie. Comme on avait encore besoin de constructions et autres améliorations pour développer plus complètement une institution qui avait déjà atteint un haut degré d'efficacité sous mon prédécesseur, on décida, après consultation avec l'inspecteur et approbation du département, d'utiliser le plus avantageusement possible les forçats en améliorant la condition matérielle du pénitencier. L'état de la ferme et des chemins exigeait une prompte attention. Elle fut presque toute clôturée ; elle le fut dans toute sa largeur sur le chemin de Bath, au moyen d'une très solide clôture en fil métallique. La route menant du pénitencier à la carrière et à la ferme était dans un dangereux état ; on la nivela et la macadémisa sur près d'un mille de parcours, de sorte que tout le chemin en face de la propriété pénitentiaire fut mis en bon ordre. La résidence du fermier, très pauvre maison, fut rebâtie et rendue confortable par le travail des forçats exclusivement. On construisit en pierre un très bon hangar pour les instruments aratoires, et on reconstruisit une des granges.

On bâtit en pierre en partie piquée à vif une porcherie dont le besoin se faisait grandement sentir, et c'est une des meilleures en ce genre qu'on puisse voir. Cette

construction est entourée d'un mur élevé en pierre, donnant suffisamment d'espace pour une couple de centaines de cochons, avec en dehors une bonne étendue de terrain plein de racines gagné sur les excavations de la carrière. Plusieurs acres de terre devenues vilaines d'aspect et hors de service, parce que c'étaient des restes de couches de carrière, ont été nivelées et appropriées à la culture. Toutes ces améliorations extérieures ne furent pas entreprises sans courir quelques risques, étant donné le grand nombre de détenus qui y étaient employés; mais, grâce à des dispositions et à une surveillance judicieuses, il y eut peu de tentatives d'évasion. Beaucoup d'entre eux appréciaient ces sorties, surtout parce que beaucoup d'entre eux avaient eu à casser de la pierre pendant quelque temps. Intéressé comme je l'étais à ce qui s'exécutait, je ne m'épargnai en aucune façon, et dirigeai de mon mieux les travaux. Je sentis, bien entendu, la responsabilité que j'assumais en mettant un aussi grand nombre de prisonniers aux travaux extérieurs, ce qui me fit sentir qu'il m'était d'autant plus nécessaire d'user de vigilance. Une bonne partie de ces travaux extérieurs fut consacrée au nivellement et à l'amélioration des terrains de la carrière et de la ferme. On entreprit aussi et on acheva la construction de l'usine à gaz, beau bâtiment en pierre, en arrière du mur sud, et l'installation du matériel et des accessoires nécessaires à cet effet. On pourra se servir à l'avenir de ce bâtiment pour n'importe quel usage et dans n'importe quel temps. On a construit sur le quai une spacieuse glacière en pierre, pouvant contenir toute la glace dont on a besoin, pour en remplacer une autre en bois qui tombait en ruines.

" On a érigé un grand château d'eau en pierre, dans lequel on installera un réservoir en fer de la contenance d'environ 75,000 gallons d'eau; il est situé sur la partie la plus élevée de la propriété, et quand il sera en opération il fournira un approvisionnement qui répondra amplement à tous les besoins; il a 87 pieds de haut et 36 pieds carrés. On a pourvu à la construction de deux logements qui seront occupés par les officiers auxquels ils seront assignés. Ce bâtiment est une jolie maison en pierre en partie piquée à vif, et qui accuse quelque goût en fait d'architecture. En dedans des murs, on a opéré beaucoup de changements importants. On a enlevé des annexes d'un vilain aspect, on a fait disparaître des cabanes ayant diverses destinations, et effectué d'autres changements de moindre importance dans ce genre. Les bâtiments rayonnant du dôme sud et employés comme fonderie, comme chambre de recuite et comme ateliers de serrurerie, ont été convertis en boutiques de forgeron et de machiniste, en ateliers de charpentier, de ferblantier et de peintre, en ateliers de tailleur et de cordonnier, en atelier de tailleur de pierre, en buanderie, salle de bain et chambre de toilette, où se font tous les raccommodages de vêtements. Ces pièces occupent les ailes est, ouest et sud du dôme, et n'ont assurément pas de supérieures en aucune prison quant à leurs destinations diverses, toutes confortablement chauffées et meublées.

L'aile sud du groupe a été aussi équipée et meublée :—

" (A.) *Soubassement.*—Chambres des chaudières et cave au charbon.

" (B.) *Premier étage.*—Chambre d'électricité, chambre de la machine pour la fabrication de la ficelle à lier, bureaux du gardien en chef et du mécanicien.

" (C.) *Etage supérieur.*—Occupé par le matériel de fabrication de la ficelle à lier.

"Tous ces ateliers, etc., sont effectivement à l'épreuve du feu.

" On a préparé les vieilles buanderie et salle de bain pour recevoir la matière première qui sert à la confection de la ficelle à lier, et on en a fait autant de l'ancienne chambre de la pompe à incendie, attenante à la prison cellulaire.

" La partie du bâtiment de l'asile autrefois occupée comme moulin à farine a été arrangée : l'étage inférieur pour y installer une boulangerie pourvue d'améliorations brevetées ; l'étage supérieur pour servir de magasin aux métiers.

" La cave sous la salle à manger dont on avait fait une boulangerie—pièce noire, malsaine et humide—a été restaurée à fond et aménagée pour faire une excellente réserve, à l'usage de l'économe, et on y a placé un réfrigérateur moderne en remplacement de ce qui en tenait lieu depuis de longues années.

" La salle à manger et la cuisine des détenus ont subi un grand changement, la première, qui était humide et sombre, a été parquetée en granolithe, ce qui lui donne un aspect plus gai et plus propre, tandis qu'on a installé un appareil culinaire très

complet, dont on avait grand besoin. Des commodités, telles qu'un bureau et autres choses nécessaires, ont ajouté beaucoup à l'efficacité du service du département de l'économe, et au maintien de la discipline dans ce département.

" La construction et l'achèvement de la prison cellulaire sont une preuve de ce qu'on peut faire en dirigeant bien le travail pénitentiaire. Ce bâtiment est à l'épreuve de l'incendie, entièrement construit en pierre, extraite, piquée à vif et posée par les détenus exclusivement, ainsi que chaque partie de cette prison. Elle a 207 pieds de long, 40 de large et trois étages de haut; elle contient 114 cellules, dont chacune a de 9 à 13 pieds de longueur, 9 pieds de largeur et 10 pieds de plafond. Chaque cellule est garnie d'un sommier élastique en fil métallique, fait au pénitencier, et de toutes les autres commodités nécessaires à des hommes isolés des autres, condamnés à vivre et à travailler dans leurs cellules. Ce bâtiment est incontestablement du meilleur travail et n'a pas de supérieur comme prison en fait de construction et d'appropriation à l'objet pour lequel il est destiné. Il est chauffé à la vapeur ; chaque cellule a une lumière électrique, et est bien aérée.

" On a installé dans toute l'étendue du pénitencier un matériel complet d'éclairage à l'électricité, qui donne la plus grande satisfaction. Sauf l'ouvrage spécial qui exigeait des ouvriers experts, ces travaux d'installation ont été exécutés par les forçats, ce qui a réduit fort sensiblement les premiers frais. Quand le marché à cet effet a pris fin, il n'y a pas eu à payer un dollar de suppléments.

" Toutes ces améliorations ont été imputées sur le compte du capital, en augmentant la valeur permanente de la propriété pénitentiaire. On n'a rien dépensé que pour matériaux, autres que la pierre, la chaux, etc. Toute la main-d'œuvre, mécanique et autre, a été exécutée par les prisonniers, à l'exception du matériel d'éclairage à l'électricité, quant à ce qui demandait des ouvriers expérimentés dans cette partie. Dans les prisons des Etats-Unis, la pratique et l'usage est d'utiliser le travail des prisonniers en les mettant à des occupations qui rapportent un revenu ; les améliorations au compte du capital sont défrayées à même un crédit spécial, et sont absolument distinctes de l'entretien proprement dit de la prison. De là ces assertions que quelques-unes des prisons en question se subviennent à elles-mêmes.

" Il y a bien des années, des dépenses au compte du capital ont été faites par l'intermédiaire du ministère des travaux publics, ce qui peut expliquer à certains égards l'augmentation des frais d'entretien du pénitencier. Dans ces dernières années, toutes les améliorations ont été directement sous le contrôle du ministère de la justice. Ce changement a été avantageux, tout en entraînant en même temps plus de responsabilité et de besogne en ce qui regarde l'administration de l'établissement. En outre des améliorations d'un caractère permanent que j'ai mentionnées, des réparations considérables sont nécessaires tous les ans, ce qui fait que ceux des détenus qui possèdent quelque habileté mécanique sont continuellement de service.

" Depuis ma nomination jusqu'à ce jour, le mode d'emploi des prisonniers a toujours été une question qui s'est imposée d'urgence à mon attention. Je me suis efforcé de faire face du mieux possible à cette grave difficulté, et je n'hésite pas à affirmer que de mes efforts il est résulté un grand bien qui se voit dans l'augmentation de valeur de la propriété pénitentiaire, dans sa meilleure appropriation aux fins pénales, et dans l'éducation industrielle donnée aux forçats. Les travaux ont été variés, intéressants, utiles, et de nature à leur aider, en développant en eux ce à quoi ils sont plus aptes, une fois qu'ils seront libérés.

" Ci-joint est un état que j'ai fait préparer, donnant la valeur de la main-d'œuvre et des matériaux employés sur la propriété pendant les années que j'ai spécifiées. Un état plus exact, si le temps l'eût permis, dépasserait probablement ces chiffres.

" Estimation totale de la main-d'œuvre.................	$334,749	88
" Estimation totale des matériaux, y compris la pierre et la chaux	175,277	74
Total...	$510,027	92

" Cette main-d'œuvre, etc., ne comprend que les bâtiments, etc. Il n'y est pas fait mention des autres travaux exécutés, nécessaires pour satisfaire aux besoins de

l'institution, tels que la confection, la cordonnerie et tout ce qu'on peut appeler les ouvrages domestiques de l'établissement. L'estimation de la main-d'œuvre, donnée dans les rapports annuels à la clôture de chaque exercice, forme une valeur collective de $558,591.50, soit une moyenne de $62,065.72 par an.

"Tout cela considéré, on observera que si l'on tient compte de tout, le coût des prisonniers par tête paraîtra beaucoup moindre, et les frais d'entretien proprement dit se trouveront réduits.

"On veille à ce que tous les travaux requis soient faits par les détenus ; en voyant à cela, à part les matériaux, on a une bonne occasion d'enseigner nombre des métiers mécaniques, en discernant les aptitudes ; ce système nous a permis de rendre à la liberté beaucoup d'hommes capables de gagner honnêtement leur vie, lesquels n'avaient ni habileté ni notions techniques en entrant ici.

"Je ne me suis pas occupé seulement des intérêts matériels du pénitencier. J'ai consacré mes pensées et mon énergie à en améliorer la discipline et le service intérieur. Comme j'en avais le moyen, j'ai profité des renseignements que m'a procurés l'examen détaillé des meilleures prisons des Etats-Unis, et de leur administration. J'ai noté et comparé leurs méthodes et leurs particularités. Je ne crains pas de dire que ce pénitencier a atteint un développement qui, sous tous rapports (excepté ses vieilles petites cellules), peut soutenir favorablement la comparaison avec les meilleures prisons des Etats-Unis.

"Je ne sache pas qu'il y ait de prison, autre qu'une école de réforme, où la main-d'œuvre soit aussi variée et aussi complexe, qu'il y en ait une qui emploie autant de monde hors des murs. Bien entendu que je ne parle pas des prisons dont les sujets (particulièrement dans le sud) sont loués au plus offrant. Laissant là la question de la main-d'œuvre, je pourrais signaler d'autres changements et améliorations marqués : comme les abus redressés, la discipline améliorée, tant en ce qui touche au personnel qu'aux prisonniers, ainsi que l'atteste le plus petit nombre de rapports et de punitions, la mise en pratique, par des méthodes empreintes à la fois de douceur et de fermeté, de l'obéissance et de l'amour du travail. Les encouragements donnés aux hommes pour qu'ils travaillent à mériter l'approbation, en reconnaissant ce qu'il y a de bon en eux, et en les stimulant ainsi à mieux faire lorsqu'ils seront libérés, l'amélioration des rations, la gradation observée dans leurs costumes, joints à d'autres circonstances imaginées et approuvées par le département, ont réduit à un minimum la turbulence et la manie de se plaindre, qui sont les traits caractéristiques de la vie en prison.

"Mon ambition a été de faire de mon mieux dans l'intérêt public, et en particulier pour développer un meilleur caractère personnel chez les prisonniers. Jusqu'à quel point ai-je réussi : c'est au jugement de ceux qui ont la compétence voulue pour émettre une opinion sur ce sujet à le décider. D'autres auraient pu faire davantage, mais étant donnés la nature complexe de mes devoirs, l'anxiété et la sollicitude dont j'ai toujours été pénétré, j'ai la vanité de dire que je ne me suis épargné en aucune façon, ni de corps ni d'esprit, pour faire face aux responsabilités de ma position.

"S'il y a eu améliorations et succès, je les dois aux conseils, aux délibérations et la direction du département à qui je suis obligé pour l'assistance et la confiance qu'il m'a données."

Quant aux prétendus retards dans la construction des travaux projetés, mais auxquels je n'ai pas reçu d'autorisation de procéder, je ne crois pas qu'il soit nécessaire pour moi de faire plus que de renvoyer à mon rapport là-dessus en date du 27 mai 1895, envoyé par votre ordre. Dans ce rapport, j'expliquais en détail la situation, à votre satisfaction, je l'espère, et je prouvais que je n'étais pas responsable de ces retards. Je me suis toujours appliqué à indiquer aussi clairement que possible ce qu'on pouvait raisonnablement entreprendre avec le travail pénitentiaire, et quand j'y ai été autorisé je m'en suis servi. J'ai acquis assez d'expérience pour savoir quelle est la limite de notre capacité de travail, et les travaux proposés, quelque désirables qu'ils soient, ont à attendre leur tour, à moins qu'ils ne soient exécutés par des ouvriers du dehors. Je suis sous l'impression que cela a été l'objet d'amples considérations. Une entreprise comme celle du "château-d'eau" a dû céder à des demandes plus urgentes et être mise à exécution quand l'occasion s'en est présentée.

Maintenant, on va en poursuivre les travaux aussi rapidement que possible, de concert avec d'autres qui sont près d'être terminés.

Notre ferme n'est que modérément productive, on a à lutter vigoureusment contre la nature du sol, etc., et je compte que la visite et les conseils du directeur de la station agronomique d'Ottawa, que vous avez envoyé ici, auront pour effet de contribuer à produire de meilleurs résultats. Le rapport qu'il vous a adressé de cette visite explique les questions qui touchent à la ferme, et donne aussi des suggestions qui seront utiles au fermier. Il est satisfaisant de savoir qu'il apprécie les difficultés à surmonter.

L'école est bien dirigée. Elle fait grand bien aux hommes qui ont à cœur d'apprendre. L'âge et la négligence habituelle rendent à beaucoup d'entre eux toute application difficile, mais il est surprenant de voir avec quelle obstination ils s'appliquent à obvier à ces défauts.

La bibliothèque est bien achalandée. Un très grand nombre veulent des lectures sérieuses, et même les ouvrages scientifiques sont lus et étudiés. Une visite dans les corridors le soir jusqu'à neuf heures, démontre l'utilité qu'ont les facilités offertes aux liseurs. En sus de la bibliotèque, nombre de détenus demandent et obtiennent le privilège de faire venir des livres de mécanique et de science. La discipline trouve un puissant appui dans ces moyens. Les vitraux coloriés qu'on a récemment posés dans les chapelles les ont embellies. J'aimerais qu'on fit une nouvelle amélioration en ce qui regarde les bancs et sièges.

L'état sanitaire du pénitencier continue d'être satisfaisant. Je n'ai rien de particulier à rapporter concernant la prison des femmes. La conduite et l'activité de ces prisonnières sont assez bonnes. Les folles y sont encombrantes, et avec les enfants qui sont avec leurs mères, nuisent au maintien de la discipline. J'ai peu de chose à dire du quartier des aliénés. Les détenus qui y sont renfermés sont bien soignés, et tout ce que permettent les circonstances est fait pour eux. La récente législation adoptée à leur égard sera dans leur intérêt, et certainement avantageuse à cette institution. Le changement proposé est dans la bonne voie. Le rapport de l'aumônier indique ce qui se fait sous le rapport de la surveillance et de l'enseignement religieux. Je suis bien aise de faire rapport que le personnel en général est encore plus compétent que par le passé. Un exercice hebdomadaire continue à se faire sous le commandement du gardien en chef, et contribuera sous bien des rapports à préparer les officiers à toute éventualité qui pourra survenir, et à cultiver le goût de l'ordre, de la discipline et du décorum en général, ce qui est désirable dans une grande institution de ce genre. Les dépenses de l'exercice sont de $187,429.36. Qu'on me permette de référer à l'état du comptable, donnant des détails sur le coût par tête qu'impliquent ces dépenses.

En tenant compte du revenu: $21,855.99, de la valeur du travail des forçats: $66,765.38, conjointement avec des item non proprement imputables sur les frais d'entretien, le coût par jour et par tête se trouverait considérablement réduit. Une règle fixe et uniforme à cet égard pour tous les pénitenciers rendrait plus satisfaisante et plus intelligible une comparaison du coût de l'entretien par tête.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. LAVELL, M. D.,
Préfet.

M. Douglass Stewart,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, 1er juillet 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de ce pénitencier pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

Nombre de détenus au pénitencier le 30 juin 1894		359
Reçus des prisons depuis		152
Total		511
Libérés à l'expiration de leur peine	96	
Graciés	13	
Décédés	3	
Transférés au pénitencier de Kingston	3	
		115
Restant, à minuit, le 30 juin 1895		396

Soit une augmentation de 37 prisonniers pendant l'exercice. Il y a eu 29 réincarcérations.

Je suis heureux de constater qu'il ne s'est pas produit d'évasions.

Le maintien de la discipline s'est continué avec succès et la conduite ainsi que l'activité des détenus ont été bonnes, sauf quelques exceptions.

L'école a des résultats satisfaisants, et elle est bien appréciée par les détenus.

Le médecin fait un rapport favorable sur l'état sanitaire du pénitencier.

Les travaux qui se font ici ont beaucoup avancé dans le cours de l'exercice.

1. Construction d'une section de 412 pieds du mur d'enceinte et d'une tour (ce qui fait jusqu'à date un total de 2,120 pieds de mur et trois tours).

2. Modification de la maçonnerie et pose de douze nouveaux cadres avec châssis et double-châssis dans la cuisine et le passage.

3. Réparations aux diverses remises de la briqueterie.

4. Réparations au tramway, pose de 1,000 traverses neuves et replacement d'une partie des rails.

5. Installation de grilles en fer dans l'aile sud.

6. Plâtrage, charpente et peinturage des guérites de la porte nord.

7. Réparation de quatre des logements de l'Etat.

8. Renouvellement en chêne du plancher de quarante-quatre cellules et de deux galeries dans les ailes est et ouest.

9. Charriage à la coulée, en dehors de la cour, de dix mille charges de pierraille.

10. Dix acres de clôture en fil métallique et deux de clôture en pierre sur la ferme.

11. La grange a été couverte en tôle zinguée et les joints de la maçonnerie tirés au ciment.

On a exhaussé une partie du sol près de la porcherie en y mettant treize cents charges de terre arable qu'on a achetées, mais il en faudra encore autant pour exhausser le tout.

De trente à quarante forçats ont travaillé continuellement à creuser et à niveler la cour.

La récolte de foin a été très abondante l'année passée. L'avoine a donné moins que la moyenne, et les pommes de terre un peu plus que la moyenne.

Cette année, on espère avoir une bonne récolte.

Le montant total du revenu en argent pour l'exercice clos le 30 juin 1895, déposé au crédit du receveur général, est de $1,198.57 ; et les recettes des détenus pour ce même exercice s'élèvent à $56,835.10.

Les dépenses de l'exercice ont été de $88,239.06.

En déduisant cette somme le revenu déposé au crédit du receveur général, dans le cours de l'exercice, et ce qu'on a payé pour des item qui ne devraient pas être portés au compte des dépenses ordinaires, les dépenses réelles d'entretien des detenus

seraient de $79,645.77. La moyenne des prisonniers pendant l'exercice a été de 376. Le coût moyen de l'entretien proprement dit par tête a été de $211.82½. Si l'on tient compte des recettes des forçats, au montant de $56,835.10, les dépenses se trouvent réduites à $22,810.67, et le coût annuel de chacun d'eux à $60.66½, ou 16½ centins par jour.

La conduite du personnel a été en somme fort satisfaisante. Un garde a été renvoyé pour cause de négligence dans son service, et le gardien Blain et l'instructeur Beauparlant, qui étaient attachés au pénitencier depuis de longues années, se sont retirés pour cause de mauvaise santé; tous deux ont reçu la gratification ordinaire de retraite.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

TÉL. OUIMET,
Préfet.

M. Douglas Stewart,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Pénitencier de Dorchester, 1er juillet 1895.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec les états ordinaires, pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

Le 30 juin 1894, il restait 186 détenus; reçus depuis: 75 hommes et 3 femmes—total, 78; libérés pendant l'exercice, 79; décédés, 8; transférés au pénitencier de Kingston, 5 hommes et 3 femmes; envoyés à l'asile des aliénés, 2; total, 97; ce qui nous laisse le 30 juin 1895, à minuit, 167 prisonniers, soit une diminution de 19.

La moyenne qu'on a eue en garde pour tous les jours de l'année a été de 180, soit une augmentation de 1 par rapport à l'année dernière.

Les dépenses totales de l'exercice qui vient de finir ont été de $46,584.83.

Le coût net par tête accuse une augmentation sur les exercices précédents par suite d'un changement par lequel on a ajouté les produits de la ferme. L'augmentation des dépenses réelles en argent pour l'exercice n'a été que de $585.49, tandis que la nomination d'un secrétaire au préfet et les augmentations de traitements du personnel fixées par la loi s'élèvent au double de cette somme. Le prix d'achat d'une batteuse, d'un hache-maïs, de deux faucheuses et d'un râteau à cheval, et ce qu'on a payé pour 15 acres de terres contiguës à nos réservoirs ($450), ont été inclus dans les dépenses du dernier exercice.

Nous avons, dans le cours de ce même exercice, construit pour le personnel le nombre ordinaire de bâtiments, c'est-à-dire, 6 cuisines, 3 hangars à bois à demi séparés et 6 étables à vaches.

Notre revenu a été de $975.82 moins que celui du précédent exercice. Cela s'explique par le fait que la Compagnie Eddy n'a pas pris toute la production de seaux de l'année avant l'expiration de l'exercice.

La Compagnie manufacturière Eddy a fini son marché, par lequel elle s'engageait à prendre nos seaux. J'ai fait des arrangements avec MM. W. H. Thorne et Cie, de Saint-Jean, N.-B., pour leur vendre ceux que nous fabriquons à présent.

Je suis peiné d'avoir à dire que la fièvre typhoïde a visité ce pénitencier dans la dernière partie de l'été passé en y faisant de graves ravages, car cinq personnes ont succombé à la contagion. Notre médecin n'a pu trouver aucune cause locale qui explique l'irruption de cette maladie. Il y a eu trois décès résultant d'autres causes, ce qui en porte le total à huit pour les douze mois de l'exercice.

Les quatre prisonniers incorrigibles dont je parlais dans mon rapport de l'an passé, ont été envoyés au pénitencier de Kingston en septembre dernier, pour être confinés dans les nouvelles cellules isolées.

Un jeune homme qui a perdu la raison a été envoyé ici de la cour du comté de Dorchester. J'ai fait rapport du fait au ministre de la justice, qui l'a fait immédiatement transférer à l'asile d'aliénés de Saint-Jean. Ce jeune homme appartenait au comté de Pictou, N.-E., et avait été renfermé dans les asiles d'aliénés de Darmouth et du comté de Pictou, N.-E. Il n'était sorti de cette dernière institution que depuis quelques jours lorsqu'il fut arrêté dans ce comté-ci pour vol d'un cheval. Il passa en jugement sous l'autorité de la loi sur les procès sommaires et il s'avoua coupable. Comme il était étranger, on ne savait pas qu'il fût aliéné.

Un pénitencier n'est pas le lieu où l'on doit envoyer des fous. Les autorités de l'endroit où les criminels subissent leur procès devraient savoir si, oui ou non, l'accusé est sain d'esprit. Tous les aliénés sont sujets à commettre des actes criminels sans méchante intention si on ne les en empêche pas, et ne serait-il pas cruel non seulement pour les prisonniers eux-mêmes, mais aussi pour leurs familles, de les envoyer dans un pénitencier ?

Un vieillard qui a été deux fois à l'asile d'aliénés de Darmouth (et qui y a un frère maintenant) a été envoyé ici ce mois-ci pour 15 ans pour incendie. Ce prisonnier est frappé d'aliénation mentale, et d'après son histoire il n'y a pas de doute qu'il était fou lorsqu'il a commis l'acte pour lequel on l'a envoyé ici. En envoyant des prisonniers de cette catégorie dans un pénitencier, ce n'est pas seulement une injustice à faire au détenu, mais de plus au préfet, car il est impossible de maitenir la discipline quand des prisonniers en démence se trouvent mêlés avec d'autres prisonniers.

Le professeur Saunders, directeur des stations agronomiques, nous a fait une visite en avril et a promis de s'intéresser à nos opérations agricoles, et de venir nous voir aussi souvent qu'il le pourrait. Ne serait-il pas à propos, étant donnée la main-d'œuvre sans emploi que nous avons à notre disposition, de faire de cette ferme une ferme expérimentale ? Je crois que la question mérite d'occuper le ministre de la justice.

La conduite des forçats a été bonne, à quelques exceptions près.

J'ai grand plaisir à pouvoir constater qu'il existe parmi tous les membres du personnel les mêmes sentiments de concorde qu'autrefois.

Depuis la date de mon dernier rapport, plus d'un changement inattendu et important a eu lieu dans notre département, d'abord la mort de notre ministre, le très honorable sir John S. D. Thompson, qui a été aussi triste qu'imprévue. J. G. Moylan, notre ci-devant et respecté inspecteur, a été mis à la retraite. Je suis heureux de constater ici que, dans l'histoire de cette institution, depuis juillet 1880, jusqu'à sa retraite, rien n'est venu altérer en aucun temps l'harmonie de nos rapports mutuels, et je compte que le même état de choses se continuera partout pendant la durée de vos fonctions.

Je demeure, votre obéissant serviteur,

JOHN B. FOSTER,
Préfet.

M. DOUGLAS STEWART,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

Ministère de la Justice.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

MONTAGNE-DE-PIERRE, 28 août 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1895, avec les états et relevés ordinaires qu'on exige des officiers qui président aux divers départements du pénitencier.

Le nombre de nos détenus a considérablement augmenté; voici quel en a été le mouvement pendant l'exercice:—

	Hommes.
Au pénitencier, le 30 juin 1894	76
Reçus depuis	42
	118
Libérés depuis	22
Restant le 30 juin 1895	96
Moyenne quotidienne pour l'exercice terminé le 30 juin 1894.	70
Moyenne quotidienne pour l'exercice clos le 30 juin 1895	82½

Le coût par tête a été réduit de $1.35 par jour qu'il était lors du précédent exercice à $1.26. Les dépenses en argent ont été réduites de $1,495.62.

On a réalisé des notables économies sur la plupart des chefs importants, comme le montre le tableau suivant:—

CHAUFFAGE.

Exercice 1892-93	$7,251 50
" 1893-94	6,285 63
" 1894-95	4,891 02

De ceci il ressort évidemment qu'une grande réduction a été effectuée chaque année depuis mon entrée en fonctions. Des $4,891.02 pour le chauffage dans le dernier exercice, $1,337.58 ont été employés par les officiers en remboursement, d'où il résulte que ce qu'a réellement coûté le chauffage au pénitencier est $3,553.44. Il est vrai que l'hiver passé a été exceptionnellement doux.

RATIONS.

Exercice 1892-93	$6,296 68,	moyenne quotidienne	73
" 1893-94	5,271 05	" "	70½
" 1894-95	4,762 52	" "	82½

ÉCLAIRAGE.

Exercice 1892-93	$614 18
" 1893-94	605 89
" 1894-95	240 13

Je crois devoir mentionner quelques articles de dépense comme additions au matériel roulant:—

Achat de cinq chevaux	$685 00
" d'une horloge magnétique	695 00
" d'un chariot	120 00
" d'une voiture (planche)	70 00
	$1,570 00

Un arriéré de traitement au montant de $217.21 a été aussi payé à l'ex-sous-préfet McDonnell.

Douze forçats ont été transférés de la Colombie-Britannique à ce pénitencier en avril dernier. Depuis leur arrivée, leur conduite a été exceptionnellement bonne.

Le 20 juin, un incendie qui s'est déclaré dans le quartier du sous-préfet, a consumé ses étables jusqu'au sol. Je vous ai rapporté dans le temps les détails de cet incendie.

La récolte de notre ferme l'an dernier a été médiocre à cause de la sécheresse de l'été de 1894; néanmoins, une valeur de $3,217.11 de produits agricoles et potagers a été réservée pour la consommation du pénitencier, en outre de $1,218.04 en argent provenant de ventes faites aux officiers et autres, qu'on a déposés au crédit du receveur général. Notre production s'est donc élevée au total à $4,435.15.

Cette année—été de 1895—nous avons une abondante récolte en tout genre, ce qui réduira de beaucoup les dépenses de l'exercice courant, 1895–96.

Pour répéter en substance ce que j'énonçais dans mon rapport de l'an dernier, je puis dire que des opérations agricoles conduites sur un grand pied constituent le moyen par lequel on peut faire en sorte que notre pénitencier se suffise en grande partie à lui-même. Nous avons utilisé tout le terrain que nous possédons à présent, de sorte qu'on ne peut faire davantage pour subvenir à nos besoins jusqu'à ce que des mesures soient prises pour augmenter l'étendue de notre ferme.

J'ai soumis au département des rapports et des cartes relativement à des terres adjacentes qui serviraient à agrandir notre réserve. Si l'on se décide à adopter ce parti désirable, je suis convaincu qu'il suffira de quelques années pour démontrer la sagesse de cette dépense. J'ajoute que la balance non dépensée de notre crédit, pour l'exercice qui vient de finir, était suffisante pour acheter la terre dont je parle.

Si notre réserve est agrandie, nous pourrions produire notre bœuf, et notre consommation de bœuf pendant le dernier exercice a été de $1,692.65, ce qui est un item important à considérer. On pourrait faire de cette ferme une ferme modèle qui, sans compter qu'elle formerait une somme de revenu pour l'administration, serait un avantage pour la région avoisinante. On devrait avoir un taureau et du bétail de race. Le taureau paierait bientôt son prix d'achat en servant de producteur aux vaches des cultivateurs des alentours.

Les travaux du mur d'enceinte ont avancé cette année, parce qu'on a pu tenir plus d'hommes constamment à l'ouvrage, mais cependant l'entreprise ne marche qu'avec une extrême lenteur.

Le puisard, qui reçoit les égouts des bâtiments pénitentiaires, s'est effondré cet été. Il est maintenant réparé et mieux arrangé qu'il ne l'était auparavant.

Je suis bien aise de pouvoir dire de nouveau qu'il ne s'est pas produit d'évasions depuis mon entrée en charge il y a trois ans. Je puis aussi témoigner de la meilleure conduite des détenus, en invoquant comme pièce à l'appui l'état des "crimes et punitions des forçats".

En terminant, je suis heureux d'affirmer que tous les employés m'ont assisté de tout leur pouvoir, et les officiers préposés aux différents services ont rivalisé de zèle pour diminuer les dépenses de leurs départements respectifs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. G. IRVINE,
Préfet.

M. Douglas Stewart,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

NEW-WESTMINSTER, C.-B., 25 septembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de cette institution avec les états usuels, tant financiers que statistiques, pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

Le 30 juin 1894, il restait ici 108 forçats ; on en a reçu depuis 37 ; total, 145. Libérés dans le cours de l'exercice à l'expiration de leur peine, 29 ; décédé, 1 ; graciés, 5 ; transférés au pénitencier du Manitoba, 12 ; en tout, 47 ; restant à minuit le 30 juin 1895, 98.

La moyenne quotidienne des détenus pendant l'exercice a été de 102, soit une augmentation de 2⅘ sur celle de l'exercice précédent.

Les dépenses nettes de l'exercice 1894-95 (y compris une valeur de $1,963.26 de produits agricoles que nous avons consommés) a été de $43,336.68, soit une augmentation de $164.88 seulement sur celles de l'exercice 1893-94.

Au sujet des dépenses de 1894-95, j'appelle votre attention sur les tableaux donnant le nombre de barils de farine consommés en 1893-94 et en 1894-95, et qui montrent que dans ce dernier exercice on a consommé 100 barils de moins, malgré qu'on ait nourri 2⅘ prisonniers de plus chaque jour qu'en 1893-94 ; de plus, qu'on a fait une économie de 27,720 livres de pain, en comparant ce qui en est sorti de la boulangerie pendant cet exercice avec la production de 1893-94.

Les dépenses sous les chefs " allocations de voyage aux détenus" et " vêtements aux détenus libérés" accusent une augmentation de $298.05 et de $163.58 respectivement.

Ceci s'explique par le fait qu'il a été mis en liberté 19 forçats de plus qu'en 1893-94. Pour l'infirmerie, la dépense en argent est de $564.56 moindre qu'en 1893-94. "Chauffage"—sur cet article il y a une diminution nette de $624.53. C'est parce qu'on a employé une grande quantité de bois (coupé sur la réserve pénitentiaire) pour l'appareil de chauffage pendant l'hiver de 1894-95. J'ai à appeler votre attention sur une dépense de $1,270, avec $123.88 de fret, etc., pour 1,000 pieds de boyaux et manchons à incendie, etc., qu'on a reçus ici en août 1894, et je dois vous dire qu'avec le système de tuyaux actuellement en usage à cet établissement, ces boyaux sont tout à fait inutiles comme protection contre l'incendie, soit aux ateliers, aux étables, à la résidence du préfet ou aux maisons des officiers.

Nous avons fait dans le cours de l'exercice et en face des logements des gardes 375 pieds du mur supérieur et 350 pieds du mur inférieur, lesquels ont 5 pieds de haut et 2 pieds d'épais. Ces murs sont appuyés sur un massif en galets d'une épaisseur moyenne de 1½ pied pour laisser l'eau s'écouler dans les tuyaux d'égout, qu'on a placés à 10 pieds de distance les uns des autres dans le mur supérieur et à 25 pieds dans le mur inférieur. En sus de cela, on a nivelé et gazonné 17,352 pieds de la berge, enlevé 13,326 pieds cubes de terre en arrière des maisons des officiers, et nivelé proprement le terrain. On a posé quatre cents pieds de drains pour porter l'eau à l'égout collecteur. Ça empêchera l'eau de couler entre les maisons et de couper la berge en face, comme la chose arrivait chaque automne jusqu'à celui de 1894. La terre qu'on a enlevée de cet endroit a servi à niveler le terrain devant la résidence du comptable et qu'on a exhaussé de 2 pieds 6 pouces en moyenne. On a posé trois trois cent soixante-six pieds de conduites d'eau neuves de 2 pouces en arrière des demeures des officiers. On a aussi construit 227 pieds de mur en pierres sèches en face de la résidence du comptable; ce mur a en moyenne 8½ pieds de haut et 3 pieds d'épais. Cela a permis aux autorités civiques d'élargir sur ce point la rue Columbia, et de faire un trottoir de 8 pieds dans le vallon. Ces améliorations ont rehaussé l'aspect et accru la valeur de la propriété de l'administration. La pierre employée à la construction de ces différents murs a été extraite du ravin du pénitencier, et tous ces travaux ont été exécutés par les détenus sous les ordres du personnel

pénitentiaire, excepté quant aux deux murs en face des habitations des gardes, où la ville a employé deux ouvriers expérimentés pour surveiller la besogne. On a fait six mille quatre cent cinquante-cinq pieds cubes de pavage du côté ouest du pénitencier, et 1,312 pieds de nouveaux fossés, ainsi que 1,783 pieds de vieux fossés qu'on a exhaussés et refaits. Nous avons également reconstruit 366 pieds de la clôture d'enceinte.

A l'extrémité nord-est du pénitencier, nous avons construit un réservoir et un évier en brique (avec revêtement en ciment), et 75 pieds de drains allant de là à l'égout collecteur, dans lequel est vidé chaque matin le contenu des seaux de nuit des forçats. Auparavant, on employait à cet effet au même endroit une grande fosse, qui exhalait une odeur si désagréable que les officiers comme les visiteurs s'en plaignaient. Nous l'avons fait nettoyer et remplir de gravier, et nous avons fait faire le réservoir, etc., dont il est question ci-dessus. L'évier est en usage depuis l'hiver dernier et constitue décidément une grande amélioration sanitaire sur le vieux puisard.

On constate aussi une notable amélioration dans toute l'étendue de l'établissement, depuis que les nouveaux cabinets d'aisance et les urinoirs sont placés dans le soubassement.

On a bâti sur le quai du pénitencier un hangar à charbon de 60 x 30 pieds, y compris une section de 30 x 13 pieds pour y mettre de la glace. Pendant l'hiver passé la houille qu'on a acheté a été déposée dans ce hangar pour être ensuite distribuée dans les différents départements selon les besoins.

Tout le pénitencier a été badigeonné et peinturé, ce qui rehausse beaucoup l'aspect de l'intérieur de l'édifice et de l'aile aux cellules. On a aussi amélioré l'intérieur des cellules en faisant arranger la literie comme dans les salles de caserne au lieu de les faire accrocher à des chevilles, comme c'était autrefois la coutume ici.

On a installé une grille en fer dans la grande salle et la salle basse, et l'on a fait poser des portes en fer en sus des deux portes en bois, qui mènent du soubassement à la grande salle. Cela a sensiblement augmenté la sûreté du bâtiment.

On a transféré les départements du garde-magasin et de l'économe de la grande salle au soubassement, dans deux chambres ci-devant occupées par le sous-préfet. Ce changement a donné plus de place pour l'emmagasinage des effets, et de plus grandes facilités pour l'expédition des affaires de ces départements.

Le bâtiment pénitentiaire est rejointoyé avec du ciment de Portland. Il en avait grand besoin, car le mortier employé à la construction du bâtiment était de qualité inférieure et était presque complètement enlevé entre les joints.

A cause de plusieurs voies d'eau, il nous a fallu recouvrir le toit. Il faudra bientôt une toiture neuve.

Il existe encore une très grande quantité de bois dans le ravin du pénitencier, assez pour suffire pendant les six ou sept prochaines années ; nous avons de plus quarante acres non encore défrichées, de sorte que le coût du chauffage de cet établissement devra être très minime pour des années à venir.

Mon successeur, M. Moresby, est entré en fonctions le 1er août dernier, et depuis lors j'ai eu occasion d'observer l'administration générale du pénitencier. Je n'hésite pas à dire que sous M. Moresby les progrès continus en fait de discipline et d'économie, qui ont caractérisé cette institution pendant le dernier exercice, se maintiendront.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

GEO. L. FOSTER,
Préfet intérimaire.

M. Douglas Stewart,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

ANNEXE B.

COÛT PAR TÊTE.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

(Moyenne quotidienne, 516.)

Nom.	Matériel en main, 1er juillet 1894.	Achat de fournitures, 1894-95.	Produits du pénitencier consommés.	Total.	Moins matériel en main, 30 juin 1895.	Coût net.	Coût par tête.
	$	$	$	$	$	$	$
Appointements	....	62,080 24	....	62,080 24	....	62,080 24	121 60·6
Gratifications	....	1,990 97	....	1,990 97	....	1,990 97	3 89·9
Uniformes des officiers	1,763 73	3,467 89	....	5,231 62	1,366 08	3,865 54	7 57·2
Rations	503 74	17,925 95	2,741 69	21,171 38	402 06	20,769 32	40 68·4
Vêtements des détenus	3,831 28	6,273 98	....	10,105 26	8,398 70	1,706 54	3 34·2
Vêtements des détenus libérés	680 42	1,526 73	....	2,207 15	823 89	1,383 26	2 70·9
Allocations aux détenus libérés	....	1,768 00	....	1,768 00	....	1,768 00	3 46·3
Literie	2,490 81	198 02	89 34	2,778 17	902 31	1,875 86	3 67·4
Chapelles	....	261 79	....	261 79	....	261 79	51·2
Bibliothèque	....	258 30	....	258 30	....	258 30	50·6
Pension des officiers	....	1,026 46	....	1,026 46	....	1,026 46	2 01·0
Eclairage	339 51	2,317 07	....	2,656 58	349 40	2,307 18	4 51·9
Chauffage	....	15,000 39	....	15,000 39	748 90	14,251 49	27 91·7
Entretien du matériel	5,193 57	7,563 51	....	12,757 08	7,610 27	5,146 81	10 08·2
Salle d'armes	....	157 93	....	157 93	....	157 93	31·0
Papeterie	....	1,665 08	....	1,665 08	....	1,665 08	3 26·0
Ferme	150 00	543 01	....	693 01	125 00	568 01	1 11·2
Nouvelle prison des femmes	....	3,910 00	....	3,910 00	....	3,910 00	7 66·0
Entretien des bâtiments	4,516 55	7,440 81	....	11,957 36	4,366 91	7,590 45	14 87·0
Réparations aux bâtiments	....	14 467 81	....	14,467 81	9,070 48	5,397 33	10 57·6
Industries	....	874 79	....	874 79	....	874 79	1 71·3
Etable	63 59	721 06	746 81	1,531 46	79 11	1,452 35	2 84·5
Infirmerie	87 90	977 46	....	1,065 36	119 13	946 23	1 85·3
Mobilier de prison	....	692 62	....	692 62	16 89	675 73	1 32·3
Cuisine	235 97	1,135 77	....	1,371 74	230 21	1,141 53	2 23·6
Ficelle à lier	32,152 55	69,249 29	....	101,401 84	58,446 46	42,955 38	84 14·4
Annonces	....	526 19	....	526 19	....	526 19	1 03·1
Inhumations	....	28 00	....	28 00	....	28 00	05·5
Divers	....	848 58	....	848 58	....	848 58	1 66·2
	52,009 62	224,897 70	3,577 84	280,485 16	93,055 80	187,429 36	367 15·0

Coût par tête	$367 15
A déduire pour le revenu ordinaire	34 58
	$332 57
A déduire pour le revenu casuel	7 70
	$324 87

Coût par jour par homme.... 89c.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

(Moyenne quotidienne, 376.)

Noms.	Matériel en main, 1er juillet 1894.	Achat de fournitures, 1894-95.	Produits du pénitencier consommés.	Total.	Moins matériel en main, 30 juin 1895.	Coût net.	Coût par tête.
	$	$	$	$	$	$	$
Appointements	....	43,847 98	....	43,847 98	....	43,847 98	116 61¾
Uniformes	517 51	2,940 21	....	3,457 72	1,019 09	2,438 63	6 48½
Pension des officiers	2,136 37	15,035 92	2,285 22	19,457 51	1,911 24	17,546 27	46 66½
Vêtements des détenus	9,607 83	3,577 50	....	13,185 33	10,707 48	2,477 85	6 59
Allocations aux détenus libérés	....	883 00	....	883 00	....	883 00	2 35
Vêtements aux détenus libérés	978 54	1,718 09	....	2,696 63	871 70	1,824 93	4 85¼
Literie	1,111 60	566 26	....	1,677 86	1,080 16	597 70	1 59
Enterrements	....	26 00	....	26 00	....	26 00	07
Chapelles	....	359 55	....	359 55	....	359 55	95½
Bibliothèques	....	98 12	....	98 12	....	98 12	26
Evasion	....	5 00	....	5 00	....	5 00	01¼
Infirmerie	181 06	583 97	....	765 03	199 75	565 28	1 50¼
Chauffage	1,558 75	6,453 78	....	8,012 53	182 30	7,830 23	20 82½
Eclairage	353 15	970 09	....	1,323 24	348 48	974 76	2 59¼
Réparations aux bâtiments	2,571 73	3,387 92	....	5,959 65	3,666 48	2,293 17	6 10
Entretien du matériel	8 40	101 60	....	110 00	13 30	96 70	25½
Salle d'armes	127 63	99 92	....	227 55	107 25	120 30	32
Cuisine	250 45	517 93	....	768 38	203 20	565 18	1 50¼
Papeterie, etc	....	339 06	....	339 06	....	339 06	90¼
Ferme	538 01	941 75	....	1,479 76	665 18	814 58	2 16¾
Etables	233 60	1,212 96	522 17	1,968 73	142 30	1,826 43	4 85¾
Téléphones	....	7 60	....	7 60	....	7 60	02
Télégrammes	....	16 25	....	16 25	....	16 25	04¼
Frais de port	....	45 46	....	45 46	....	45 46	12
Fret	....	51 41	....	51 41	....	51 41	13¾
Frais de messagerie	....	31 10	....	31 10	....	31 10	08¼
Annonces	....	206 80	....	206 80	....	206 80	55
Frais de voyage	....	309 97	....	309 97	....	309 97	82½
Transferts	....	80 47	....	80 47	....	80 47	21½
Gratification de retraite	....	2,216 45	....	2,216 45	....	2,216 45	5 89½
	20,174 63	86,632 12	2,807 39	109,614 14	21,117 91	88,496 23	
Remboursement de dépenses	....	....	....	....	....	257 17	
						88,239 06	

Montant du revenu $1,239 65

Coût par tête ....$ 234 68
A déduire pour le revenu 3 18¾

Coût réel $231 49¼

TÉL. OUIMET,
Préfet.

G. S. MALÉPART,
Comptable.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

(Moyenne quotidienne, 180.)

	Matériel en main, 1er juillet 1894.	Achats de fournitures, 1894-95.	Produits du pénitencier consommés.	Total.	Moins matériel en main, 30 juin 1895.	Coût net.	Coût par tête.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Appointements	....	26,095 25	....	26,095 25	....	26,095 25	144 98
Uniformes	262 80	1,356 93	....	1,619 73	229 83	1,389 90	7 72
Pension des officiers	....	579 40	50 30	629 70	....	629 70	3 45
Rations	473 12	5,693 38	1,068 70	7,235 20	313 58	6,921 62	38 45
Vêtemets des détenus	629 19	1,200 18	....	1,829 37	520 27	1,309 10	7 28
do do libérés	198 89	631 41	....	830 30	159 40	670 90	3 73
Alloc. de voy. aux détenus libérés	....	647 00	....	647 00	....	647 00	3 60
Literie	195 79	161 88	....	357 67	34 62	323 05	1 80
Enterrements	....	47 53	....	47 53	....	47 53	0 27
Chapelle	....	141 00	....	141 00	....	141 00	0 78
Bibliothèque	....	39 65	....	39 65	....	39 65	0 22
Ecole	....	5 82	....	5 82	....	5 82	0 03
Evasions	....	305 78	....	305 78	....	305 78	1 70
Infirmerie	74 50	231 43	....	305 93	83 96	221 97	1 23
Chauffage	....	1,915 08	....	1,915,08	325 00	1,590 08	8 84
Eclairage	33 32	343 51	....	376 83	18 58	358 25	1 99
Réparations aux bâtiments	123 40	236 82	139 66	499 88	83 55	416 33	2 31
Entretien du matériel	65 25	574 08	....	639 33	74 39	564 94	3 14
Salle d'armes	....	3 60	....	3 60	....	3 60	0 02
Cuisine	....	269 83	....	269 83	....	269 83	1 50
Papeterie	....	72 02	....	72 02	....	72 02	0 40
Imprimeur de la reine	....	87 28	....	87 28	....	87 28	0 49
Ferme et étables	1,529 30	2,410 20	3,085 20	7,024 70	2,058 00	4,966 70	27 60
Télégrammes	....	40 85	....	40 85	....	40 85	0 23
Téléphone	....	25 85	....	25 85	....	25 85	0 14
Frais de port	....	82 98	....	82 98	....	82 98	0 46
Fret	....	240 48	....	240 48	....	240 48	1 34
Frais de messagerie	....	46 41	....	46 41	....	46 41	0 26
Annonces	....	129 40	....	129 40	....	129 40	0 72
Frais de voyage	....	106 49	....	106 49	....	106 49	0 59
Transfert de prisonniers	....	224 76	....	224 76	....	224 76	1 25
Horloge électrique	....	619 20	....	619 20	....	619 20	3 42
Industries	2,184 95	2,019 35	68 97	4,273 27	2,758 08	1,515 19	8 42
	5,770 51	46,584 83	4,412 83	56,768 17	6,659 26	50,108 91	278 38

Recettes au 30 juin 1895 .... $3,092 54

Coût par tête .... $ 278 38
Déduction pour le revenu 17 18

Coût réel par tête $261 20

JOHN B. FORSTER,
Préfet.

JOHN A. GRAY,
Comptable.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

(Moyenne quotidienne, 82½.)

—	Matériel en main, 1er juillet 1894.	Achatsdefournitures, 1894-95.	Produits du pénitencier consommés.	Total.	Moins matériel en main, 30 juin 1895.	Coût net.	Coût par tête.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Appointements	....	21,912 71	....	21,912 71	....	21,9 2 71	265 61
Uniformes	411 47	857 95	....	1,269 42	306 82	962 60	11 67
Pension des officiers	223 14	4,762 52	1,693 36	6,679 02	714 57	639 03	7 75
do détenus						5,325 42	64 55
Vêtements des détenus	707 25	932 39	....	1,639 64	350 35	1,289 29	15 63
do do libérés	99 97	184 85	....	284 82	95 04	189 78	2 30
Alloc. de voy. aux détenus libérés	....	782 15	....	782 15	....	782 15	9 48
Literie	1 61	91 04	....	92 65	60 00	32 65	40
Chapelles	....	174 38	....	174 38	....	174 38	2 11
Bibliothèque	......	87 20	....	87 20	......	87 20	1 06
Salle de lecture	....	46 50	....	46 50	....	46 50	56
Infirmerie	131 71	373 90	....	505 61	76 74	428 87	5 20
Chauffage	1,060 80	4,891 02	....	5,951 82	915 36	5,036 46	61 05
Eclairage	302 13	240 13	....	542 26	127 34	414 92	5 03
Réparations aux bâtiments	563 57	1,427 64	....	1,991 21	476 06	1,515 15	18 36
Entretien du matériel	199 87	86 47	....	286 34	....	286 34	3 47
Salle d'armes	....	29 70	....	29 70	....	29 70	36
Cuisine	120 12	403 38	....	523 50	27 27	496 23	6 02
Papeterie et imprim. de la reine.	78 25	388 69	....	466 94	....	466 94	5 66
Ferme	9 50	520 30	....	529 80	22 32	507 48	6 15
Etables	61 85	996 44	1,144 40	2,202 69	343 83	1,858 86	22 53
Porcherie	....	54 90	379 35	434 25	43 01	391 24	4 73
Mobilier du pénitencier	56 93	752 08	....	809 01	28 41	780 60	9 46
Carrière	....	24 19	....	24 19	....	24 19	29
Mur d'enceinte	....	265 50	....	265 50	56 11	209 39	2 54
Téléphone	....	225 00	....	225 00	....	225 00	2 73
Télégrammes	....	81 56	....	81 56	....	81 56	99
Frais de port	....	70 00	....	70 00	....	70 00	85
Fret	....	65 81	....	65 81	....	65 81	80
Frais de messagerie	....	34 70	....	34 70	....	34 70	42
Annonces	....	119 66	....	119 66	....	119 66	1 45
Frais de voyage	....	122 20	....	122 20	....	122 20	1 48
Honoraires de magistrats	....	24 00	....	24 00	....	24 00	29
Supplément de Noël	....	26 57	....	26 57	....	26 57	32
Totaux	4,028 17	41,055 53	3,217 11	48,300 81	3,643 23	44,657 58	541 30

Montant du revenu pour l'exercice clos le 30 juin 1895......$1,555 90
do des remboursements, fournitures vendues aux officiers. 2,888 99
do des dépenses du mur d'enceinte 2,035 44
$6,480 33

Coût par tête $541 30
A déduire les revenu, remboursement et dépenses pour les murs 78 55

Coût réel par tête $462 75
Coût par tête et par jour 1 26

A. G. IRVINE,
Préfet.

JNO. MUSTARD,
Comptable.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

(Moyenne quotidienne, 102.)

Nom.	Matériel en main, 1er juillet 1894.	Achat de fournitures, 1894-95.	Produits du pénitencier consommés.	Total.	Moins matériel en main, 30 juin 1895.	Coût net.	Coût par tête.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Appointements		18,385 60		18,385 60		18,385 60	180 25
Gratifications		811 80		811 80		811 80	7 96
Uniformes	810 60	1,217 32		2,027 92	930 96	1,096 96	10 76
Rations	240 80	5,719 46	1,478 53	7,438 79	122 91	7,315 88	71 72
Vêtements	3,111 57	1,329 97		4,441 54	2,048 63	2,392 91	23 46
Allocation de voyage		585 55		585 55		585 55	5 74
Vêtements aux détenus libérés	78 56	440 27		518 83	131 67	387 16	3 80
Literie	203 00	496 40		699 40	451 98	247 42	2 42
Chapelles		169 36		169 36	16 00	153 36	1 50
Bibliothèques		142 48		142 48	30 85	111 63	1 09
Ecole	4 70	1 50		6 20	5 00	1 20	01
Evasions		34 23		34 23	15 00	19 23	19
Infirmerie	852 26	372 05		1,224 31	928 56	295 75	2 90
Pension des officiers	98 55	1,599 08		1,697 63	127 98	1,569 65	15 39
Supplément de Noël		117 22		117 22		117 22	1 11
Chauffage		949 11		949 11	70 88	878 23	8 61
Eclairage	55 22	1,534 84		1,590 06	9 67	1,580 39	15 49
Entretien des bâtiments	282 52	1,610 35		1,838 87	374 76	1,464 11	14 36
do du matériel		2,254 55		2,254 55	1,969 25	285 30	2 80
Salle d'armes		48 15		48 15	14 45	33 70	33
Cuisine	565 96	289 34		855 30	365 54	489 76	4 80
Imprimeur de la reine et papeterie	240 00	492 96		732 96	400 00	332 96	3 27
Ferme	59 40	302 30		361 70	130 58	231 12	2 27
Etables	8 00	809 15	484 73	1,301 88	452 50	849 38	8 33
Meubles	128 55	337 95		466 50	185 85	280 65	2 76
Transfert de détenus		918 25		918 25		918 25	9 00
Télégrammes		198 50		198 50		198 50	1 96
Frais de port		51 85		51 85	3 99	47 86	47
Fret		213 14		213 14		213 14	2 09
Annonces		57 80		57 80		57 80	57
Téléphone		84 70		84 70		84 70	83
Honoraires de magistrats		5 25		5 25		5 25	05
Frais de voyage		308 48		308 48		308 48	3 02
Commission royale		335 00		335 00		335 00	3 29
Mur de soutènement		477 74		477 74	68 20	409 54	4 01
Salaires spéciaux		122 20		122 20		122 20	1 19
Crédit, G.L. Foster		170 50		170 50		170 50	1 67
Industries	1,060 74	213 45		1,274 19	1,075 65	198 54	1 95
	7,800 43	43,207 85	1,963 26	53,017 54	9,930 35	42,986 68	421 42

Montant du revenu, 30 juin 1895		$ 357 01
Coût par tête sur la dépense nette	$ 424 87	
A déduire pour le revenu	3 50	
Coût net par tête, par année	$ 421 37	
Coût net par tête, par jour	1 15$\frac{3}{7}$	

ANNEXE C.

RAPPORTS DES MÉDECINS.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

PORTSMOUTH, ONTARIO, 1er juillet 1895.

MONSIEUR,—L'arrivée du 1er juillet me rappelle qu'il me faut faire mon rapport pour les douze derniers mois. J'ai donc l'honneur de vous le présenter.

Je désire vous informer, comme je le faisais pour l'ancien inspecteur, S. G. Moylan, que rien n'est négligé pour tenir en état de propreté les égouts et les cabinets d'aisance.

Au cas que vous n'auriez vu aucun de mes rapports antérieurs au sujet de ce qu'on fait à cet égard, je dois vous dire que les cabinets d'aisance sont souvent inspectés par moi ainsi que par M. Munroe; pas moins de 9 ferromètres ont été placés dans différents bâtiments, dont quelques-uns consomment 9 livres de couperose par jour. La couperose, se dissolvant, se fraie graduellement un chemin jusqu'aux égouts par les tuyaux qui débouchent dans ces égouts, et le gardien qui voit au nettoyage des égouts, qui se fait chaque semaine, me dit qu'ils sont presque entièrement exempts de gaz nuisibles. Si, cependant, il y avait quelque défectuosité dans les ouvrages de plomberie, les gaz délétères, s'il en existait, pourraient s'infiltrer dans le dortoir, l'atelier, etc. Je recommandais dans mon rapport de 1886, ce que je considérais devoir remédier à tout défaut de ce genre, savoir, qu' "on mit un clapet sur l'ouverture de l'égout collecteur pour empêcher le vent de s'engouffrer par là, en même temps qu'on laisserait ouverts les regards en dehors des murs", de façon que toutes les impuretés pourraient s'échapper par ces voies. C'est ce qu'on n'a pas fait, parce que le préposé aux travaux ne l'a pas jugé nécessaire. Quand l'égout d'interception sera achevé, ce danger n'existera plus.

Quant à l'eau, je conseille, comme je disais l'an dernier que je pensais le faire, qu'on la fasse bouillir et qu'on la laisse refroidir avant de s'en servir pour boire. Prolonger la conduite qui amène l'eau au pénitencier, à une grande distance dans le lac, ce serait coûteux et ce pourrait être inutile. Je conseille qu'on prenne cette précaution, car quoique je n'aie pas pu découvrir assez d'impuretés dans l'eau pour la condamner, après en avoir fait fréquemment l'analyse, néanmoins, il peut y en avoir, malgré que je n'aie pas pu en trouver.

Si cela ne peut pas se faire, alors je recommande qu'on creuse un puits dans la cour près de celui qui existe déjà, à une profondeur de 45 ou 70 pieds, parce que j'ai lu depuis l'année dernière que des personnes buvant de l'eau de puits tels que celui en usage ici, avaient été affligées de fièvre typhoïde, de dyssenterie, etc., etc., et que quand les puits étaient creusés à la profondeur ci-dessus spécifiée, toutes les maladies de ce genre disparaissaient. J'ai donné ordre que les réservoirs fussent nettoyés tous les trois mois ou plus souvent, s'il était nécessaire.

En consultant mes rapports précédents, vous remarquerez les grandes améliorations effectuées dans les cabinets d'aisance, de sorte qu'il ne m'est pas nécessaire de répéter ce que j'ai dit dans ces rapports—*Voyez* les rapports de 1886, '87, '89, '90.

Je regrette de n'avoir pas pu découvrir la cause qui fait que la fièvre typhoïde continue de sévir parmi les détenus d'ici. Elle s'y est montrée cependant des années durant, pas moins de 91 cas s'étant déclarés en 1873, et les médecins qui m'ont précédé n'ont pas pu en découvrir la cause. Elle n'est pas circonscrite au pénitencier seulement, car causant, il y a quelque temps, avec le Dr Clarke, le surintendant médical de l'asile de Rockwood, où des cas se produisent, il me dit avoir vu, depuis qu'il est attaché à l'asile, plus de 300 cas à Portsmouth et dans les environs.

366 patients ont été admis à l'infirmerie pendant le dernier exercice; quelques-uns n'étant obligés de rester en traitement que quelques jours, d'autres que quelques heures, pour des affections telles que colique, diarrhée, fébricule, névralgie, etc. Naturellement, notre statistique d'infirmerie ferait croire qu'il y a eu plus de malades dans ce pénitencier que dans les autres du Canada au cours de l'exercice, parce que tous ceux qui souffrent de quelque mal, à l'exception des patients du dehors, sont

traités à l'infirmerie, tandis qu'aux pénitenciers de Saint-Vincent-de-Paul et de Dorchester, le plus grand nombre sont traités dans leurs cellules, ce qui ne peut se faire ici, nos cellules étant trop petites. En 1889, le Dr Mitchell, médecin du pénitencier de Dorchester, a fait rapport de 370 cas traités dans les cellules. Je n'ai pas vu son rapport de 1894-95.

Notre mortalité pour les derniers douze mois a été minime, moindre qu'en tout autre exercice depuis 1888, puisqu'il n'est mort que quatre détenus, dont deux étaient atteints de maladies incurables, l'un ayant souffert de diabète sucré avant d'être écroué ici et étant en traitement à l'infirmerie pour cette affection depuis près d'un an lorsqu'il fut attaqué d'une entérite qui l'emporta en deux ou trois jours ; l'autre avait une maladie du cœur et avait été trois ou quatre fois à l'hôpital pendant la courte durée de sa détention. Deux des aliénés sont aussi décédés. Le 30 juin 1895, il ne restait que quatre forçats en traitement.

Nous avons été complètement exempts d'épidémie durant le dernier exercice. Depuis mon dernier rapport, des mesures ont été prises pour prolonger l'aile sud et pour construire de plus grandes cellules dans cette aile, chose fort nécessaire, et je suis sous l'impression que quand ces travaux seront complétés, il figurera un plus petit nombre de détenus sur la liste des malades.

Quartier des aliénés.

Les malheureux dans ce quartier étaient au nombre de 29 le 30 juin 1895, et je suis peiné d'avoir à constater que la majorité de ceux qui s'y trouvent sont incurables. 9 ont été congédiés de l'asile comme guéris, 8 suffisamment rétablis pour se remettre à l'ouvrage, 6 transférés à l'asile provincial à l'expiration de leur peine, et 2 sont décédés.

Département des femmes.

Mlle Fahey, la directrice, et Mlle Smith, la sous-directrice, se sont fidèlement acquittées de leurs devoirs envers les malades, comme dans les années précédentes. Un enfant est né ici le 9 décembre 1894. Nous avons encore ici les deux folles sur le cas desquelles j'ai déjà fait rapport ; l'une d'elles est extrêmement encombrante et dérange les autres prisonnières pendant la nuit. Y a-t-il quelque probabilité qu'elles seront transférées à l'un des asiles provinciaux ?

Il n'est pas arrivé d'accidents d'une nature grave parmi les forçats en 1894-95.

Un bon nombre de gardes ont été malades au cours du dernier exercice. Les prescriptions qu'on leur a données forment un total de 850.

Les prescriptions quotidiennes, à l'exclusion de l'infirmerie et de l'asile, ont été de 2,252.

Je mentionne ici, ce que j'ai omis de dire auparavant, que la condition hygiénique du pénitencier continue à être très satisfaisante.

Ci-annexée est la statistique ordinaire de l'infirmerie.

M. Gunn, l'infirmier en chef, a rempli ses fonctions de manière à me satisfaire pleinement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

O. S. STRANGE, M.D.,
Médecin du pénitencier de Kingston.

M. Douglas Stewart,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

Relevé annuel des maladies traitées à l'infirmerie, du 1er juillet 1894 au 30 juin 1895.

Maladies.	Restés.	Admis.	Total.	Décédés.	Sortis.	Restants.	Observations.
Abcès		8	8		8		
Asthme		2	2		2		
Angine simple		9	9		9		
Clous		1	1		1		
Furoncles		1	1		1		
Bronchite	1	16	17		17		
Constipation		2	2		2		
Congestion du foie		1	1		1		
Congestion cérébrale	1	1	2		2		
Cholera-morbus		4	4		4		
Colique		28	28		28		
Contusion		11	11		11		
Cystite chronique		1	1		1		
Esquinancie tonsillaire		5	5		5		
Accouchement		1	1		1		
Debilité		6	6		5		
Diarrhée		2	2		2		
Dyssenterie		10	10		10		
Démence		4	4		4		
Diabète sucré	1		1		1		
Hydropisie générale		1	1	1			
Epilepsie		5	5		5		
Erysipèle		6	6	2	4		
Entérite		1	1	1			
Effet de la vaccination		1	1		1		
Emésis		1	1		1		
Fébricule		58	58		58		
Fièvre intermittente		1	1		1		
Fièvre typhoïde	1	25	26		26		
Fièvre rémittente		2	2		2		
Fracture		1	1		1		
Maladie du cœur		6	6	1	5		
Hémoptysie		2	2		2		
Hernie	1	2	3		3		
Hémiplégie		1	1		1		
Hémorrhoïdes		6	6		6		
Indigestion		12	12		12		
Blessure à l'œil		1	1		1		
Insomnie		3	3		3		
Lumbago		2	2		2		
La grippe		36	36		36		
Laryngite		1	1		1		
Langueur		7	7		7		
Ménorrhagée		1	1		1		
Prostration nerveuse		2	2		2		
Névralgie		3	3		3		
Odontalgie		1	1		1		
Otitie		5	5		5		
Otorrhée		1	1		1		
Ophthalmie		7	7		7		
Obstruction des boyaux		1	1		1		
Phlébitie		1	1		1		
Pleuritie		3	3		3		
Phthisie	2	2	4		3	1	
Pneumonie		2	2		1	1	
Pleuro-pneumonie		1	1		1		
Paraphymosies		1	1		1		
Parulie		2	2		2		
Pharyngite		1	1		1		
Pleurodynie		1	1		1		
Rhumatisme	1	6	7		7		
Rechute de fièvre typhoïde		1	1		1		
Sciatique		2	2		2		
Entorse		4	4		4		
Stricture		3	3		3		
Syncope		6	6		6		

Relevé annuel des maladies traitées à l'infirmerie, du 1er juillet 1894 au 30 juin 1895—*Fin.*

Maladies.	Restés.	Admis.	Total.	Décédés.	Sortis.	Restants.	Observations.
Syphilis	....	3	3	....	3	....	
Efforts	......	3	3	......	3	......	
Torticolis	......	1	1	....	1	.....	
Retention d'urine	....	1	1	......	1	......	
Blessures	.....	7	7	....	7	......	
Total	8	366	374	5	365	4	

O. S. STRANGE, M.D.,
Médecin du pénitencier de Kingston.

Pénitencier de Kingston, 1er juillet 1895.

RELEVÉ des décès à l'infirmerie, du 1er juillet 1894 au 30 juin 1895.

Numéro.	Noms.	Age.	Maladie.	Date de l'entrée.	Date du décès.	Pays d'origine.	Nombre de jours à l'infirmerie.	Observations
8566	Deerey, Cornelius...	46	Hydropisie générale.	4 juillet 1894.......	26 juillet 1894.......	Irlande....	22	
B 838	Anderson, John.....	45	Entérite.......	19 août 1894	21 août 1894.........	Ecosse..........	2	
B 722	Maguire, Wm.......	32	Marasme....	....	10 septembre 1894...	Irlande.........	......	
B 911	Lacombe, Louis.....	28	Maladie des valvules du cœur..	10 février 1895	14 février 1895.......	Canada.........	4	
C 171	Williams, Frang....	30	Erysipèle..........	23 avril 1895	8 mai 1895..........	Italie	15	
B 856	Prince, Chas........	46	do	25 avril 1895........	5 mai 1895	Angleterre......	10	

O. S. STRANGE, M D.,
Médecin du pénitencier de Kingston.

PÉNITENCIER DE KINGSTON
KINGSTON, 5 juillet 1895.

RELEVÉ des aliénés criminels de l'hospice attaché au pénitencier de Kingston, du 1er juillet 1894 au 30 juin 1895.

Distribution.	Hommes.	Femmes.	Total.
Restés en traitement le 1er juillet 1894	31	....	31
Admis depuis :—			
Pénitencier de Kingston	21	....	21
do de Saint-Vencent-de-Paul	1	....	1
do de Dorchester	1	....	1
Total des aliénés en traitement pendant la susdite période	54	....	54
Renvoyés :—			
Guéris	9	....	9
Suffisamment rétablis pour retourner au travail	8	....	8
Transférés à l'asile provincial à l'expiration de leur peine	6	....	6
Décédés	2	....	2
Restant en traitement au 30 juin 1895	29	....	29

MORTALITÉ.

Nombre.	Numéro.	Age.	Date du décès.	Durée de la folie.	Cause probable de la mort.	Observations.
1	8596	46	26 juillet 1894...	17 ans 311 jours....	Hydropisie générale.	
2	B 722	32	10 sept. 1894....	2 " 23 "	Marasme....	

O. S. STRANGE, M.D.,
Médecin du pénitencier de Kingston.

PÉNITENCIER DE KINGSTON,
HOSPICE DES ALIÉNÉS, 1er juillet 1895.

QUARTIER DES ALIÉNÉS.

LISTE NOMINALE des détenus admis dans le quartier des aliénés de l'institution, du 1er juillet 1894 au 30 juin 1895.

N°	Nom.	Date de l'admission.	D'où reçus. Pénitencier de Kingston.	Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul.	Pénitencier de Dorchester.	Ce qu'ils sont devenus. Sortis—Guéris.	Assez rétablis pour travailler.	Restant en traitement, 30 juin 1895.	Observations sur la condition actuelle de ceux en traitement.
1	Singer, Adam..	4 août 1894	1	......	......	... ..	1	......	
2	Thériault, Louis....	24 " "	......	......	1	1	......	......	
3	Bogart, Martin.....	26 " "	1	......	......	1	......	......	
4	Smith, W. H.......	3 sept. "	1	......	......	......	......	1	Incurable.
5	Hanson, John	4 " "	1	......	......	1	......	......	
6	Tryer, John	6 " "	1	......	......	......	......	1	Incurable.
7	King, Charles	8 " "	1	......	......	......	1	......	
8	Stone, John	8 " "	1	......	......	......	1	......	
9	Thakery Alfred.....	17 " "	1	......	......	1	......	......	
10	Ryan, John	25 " "	1	......	......	1	......	......	
11	King, Charles	26 " "	1	......	......	......	1	......	
12	Harrington, Robert.	17 déc. "	1	......	......	......	1	......	Epileptique—non [aliéné.
13	Watson, Edward ...	16 janvier 1895	1	......	......	......	1	......	
14	Singer, Adam	17 " "	1	......	......	......	......	1	Prend du mieux.
15	Williams, Frang ...	29 " "	1	......	......	1	......	......	
16	Guest, W. F........	2 février "	1	......	......	......	......	1	Prend du mieux.
17	Stone, John........	9 " "	1	......	......	......	1	......	
18	Johnston *al.* Jarvis, Samuel...........	9 " "	1	......	......	......	......	1	Pas d'amélioration.
19	Watson, Edward ...	23 mars "	1	......	......	......	......	1	" "
20	Amyot, T..........	3 avril "	......	1	......	......	......	1	Incurable.
21	Harrington, Robert.	20 mai "	1	......	......	......	......	1	Epileptique—non [aliéné.
22	King, Charles	23 " "	1	......	......	......	......	1	Pas d'amélioration.
23	Robinson, Joseph L.	12 juin "	1	......	......	......	......	1	" "
			21	1	1	6	7	10	

O. S. STRANGE, M.D.,
Médecin du pénitencier de Kingston et surintendant médical de l'hospice des aliénés.

PÉNITENCIER DE KINGSTON,
ASILE DES ALIÉNÉS, 1er juillet 1895.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL, 15 juillet 1895.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'exercice finissant le 30 juin dernier. L'état hygiénique du pénitencier a été bon.

Je suis heureux de vous informer que, durant l'année écoulée, cette institution n'a été visitée par aucune maladie épidémique ou contagieuse. Il y a eu trois décès parmi les détenus. Le premier est mort de congestion du foie et des reins, le deuxième de phthisie pulmonaire et le troisième de débilité générale. Je constate quelques accidents, mais peu graves.

Le 30 juin, un seul patient était à l'hôpital en traitement.

Le tableau ci-annexé vous montrera le nombre de patients traités soit à l'hôpital ou dans les cellules, et leur maladie. M. D. O'Shea, l'intendant de l'hôpital, continue à remplir les devoirs de sa charge à mon entière satisfaction.

Je remercie M. le préfet et aussi les officiers pour l'aide qu'ils me donnent dans l'exercice de mes devoirs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

M. H. E. GAUDET, M.D.

M. Douglas Stewart,
Inspecteur des pénitenciers, Ottawa.

Relevé des malades traités à l'infirmerie, du 1er juillet 1894 au 30 juin 1895.

Maladie.	Restés.	Admis.	Sortis.	Décédés.	Restant.	Observations.
Albugo	.....	8	8	.....	.....	
Asthme	.....	2	2	.....	.....	
Abcès	.....	5	5	.....	.....	
Anévrisme	.....	4	4	.....	.....	
Acné	.....	10	10	.....	.....	
Bronchite	.....	30	30	.....	.....	
do chronique	.....	10	10	.....	.....	
Fièvre bilieuse	.....	20	20	.....	.....	
Blennorrhée	.....	20	20	.....	.....	
Brûlures	.....	2	2	.....	.....	
Catarrhe nasal	.....	30	30	.....	.....	
Cestite	.....	15	15	.....	.....	
Toux	.....	45	45	.....	.....	
Chorée	.....	2	2	.....	.....	
Choléra sporadique	.....	10	10	.....	.....	
Contusions	.....	30	30	.....	.....	
Constipation	.....	25	25	.....	.....	
Dyssenterie	.....	40	40	.....	.....	
Dislocations	.....	4	4	.....	.....	
Hydropisie	.....	2	2	.....	.....	
Diarrhée	.....	50	50	.....	.....	
Débilité	.....	30	30	.....	.....	
Dyspepsie	.....	20	20	.....	.....	
Embarras gastrique	.....	60	60	.....	.....	
Epilepsie	.....	4	4	.....	.....	
Endocardite	.....	8	8	.....	.....	
Epistaxis	.....	10	10	.....	.....	
Fièvre gastrique	.....	30	30	.....	.....	
Débilité générale	.....	15	14	1	.....	
Gastro-entérite	1	1	.....	.....	1	
Ecoulement	.....	8	8	.....	.....	
Gastrite	.....	15	15	.....	.....	
Hémorrhoïdes	.....	40	40	.....	.....	
Hémoptysie	.....	8	8	.....	.....	
Hernie	.....	4	4	.....	.....	
Insomnie	.....	40	40	.....	.....	
Rhumatisme inflammatoire	.....	10	10	.....	.....	
Inflammation du foie et des rognons	.....	1	.....	1	.....	
Influenza	.....	8	8	.....	.....	
Lumbago	.....	12	12	.....	.....	
Otite	.....	1	6	.....	.....	
Ophthalmie	.....	25	25	.....	.....	
Phthisie pulmonaire	.....	2	1	1	.....	
Rhumatisme articulaire	.....	20	20	.....	.....	
Scorbut	.....	5	5	.....	.....	
Spermatorrhée	.....	28	28	.....	.....	
Stricture de l'urèthre	.....	2	2	.....	.....	
Syphilis	.....	20	20	.....	.....	
Taenia	.....	15	15	.....	.....	
Ulcères	.....	6	6	.....	.....	
Blessures	.....	35	35	.....	.....	

M. H. E. GAUDET, M.D.

RELEVÉ des décès à l'infirmerie pendant l'exercice clos le 30 juin 1895.

	Noms.	Age	Maladie.	Date de l'entrée.	Date du décès.	Pays d'origine.	Nombre de jours à l'infirmerie.
1	John Kehoe	33	Congestion du foie et des rognons... ...	11 octobre.	12 octobre.	Canada	2
1	John McCarthy..........	23	Phthisie pulmonaire...	17 " .	7 déc....	Angleterre..	51
1	Félix Tremblay	26	Débilité générale......	9 juin ...	12 juin ...	Canada	3

M. H. E. GAUDET, M.D.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

DORCHESTER, 20 juillet 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

Notre pénitencier est, autant que je puis voir, en aussi bon état qu'il ne l'a jamais été sous le rapport de la propreté, de la ventilation et du drainage. Jusqu'en août 1894—période de 14 ans—nous n'avons pas eu de fièvre ni de maladie épidémique. Notre approvisionnement d'eau suffit à tous les besoins des détenus, et elle est de la meilleure qualité, venant d'une belle source située à un mille du pénitencier. Elle coule du flanc d'une colline couverte de jeune bois dur d'une belle vue. La terre du plateau d'épanchement n'a pas été cultivée, et la source n'est sujette à aucune impureté.

Je suis peiné d'avoir à dire que le 13 août 1894, j'ai envoyé à l'infirmerie le premier cas de fièvre typhoïde qui se soit jamais déclaré ici. Pendant ce mois-là, neuf cas ont été admis à l'hôpital. Il y a eu six cas en septembre et deux en novembre. J'ai cherché à découvrir quelque cause qui explique l'irruption de cette maladie; mais jusqu'ici, je suis tout à fait incapable de lui assigner quelque cause locale. Les hommes qui en ont été attaqués étaient adonnés à toutes les occupations imaginables dans la prison, la cuisine, les ateliers, le moulin, la cour, la ferme et les corridors. Les cellules qu'ils occupaient la nuit étaient situées dans toutes les parties des ailes de l'est et du nord. Leur nourriture dans le temps était la même pour tous et leur santé générale était bonne. Il y a eu dix-sept cas. La maladie était d'une nature maligne et a causé cinq décès—proportion terrible.

Ce fait m'a frappé comme une coïncidence singulière, en ce qui touche à l'état mental de ceux qui en sont morts, que trois des premiers atteints étaient des personnes d'un esprit faible, de ces gens qu'un préfet consciencieux ne tient guère responsable et ne punit pas toujours sans miséricorde pour de légères infractions aux règlements pénitentiaires. Ils paraissaient n'avoir aucune force vitale pour résister à la maladie et ils se sont éteints dans les premiers jours de la troisième semaine. Un autre homme s'est pénétré de l'idée que s'il tombait malade, il mourrait de cette maladie. Il en fut attaqué et mourut dans dix jours.

A l'exception de cette invasion de la fièvre typhoïde, rien d'extraordinaire ne s'est produit en matière de pathologie. Nous avons eu deux décès causés par la phthisie, un par l'épuisement—un vieillard qui souffrait de paralysie de la vessie depuis des années; deux hommes ont été envoyés à l'asile d'aliénés de Saint-Jean et un à l'asile du pénitencier de Kingston.

La condition physique des détenus écroués cette année est bonne, à quelques exceptions près.

Il n'en est pas entré ayant plus de 60 ans, et sur les 78 il y en avait 22 de moins de 20 ans et 4 de moins de 16 ans.

Le nombre des patients à l'infirmerie a été de 29 et le nombre de jours qu'ils y ont passés de 662.

Le nombre de demandes de consultations et de traitements pour des affections peu graves a été moindre qu'il ne l'a été depuis des années, soit $1,286.

Ci-annexés sont les tableaux donnant les cas traités dans les cellules et à l'infirmerie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ROBERT MITCHELL, *médecin.*

M. Douglas Stewart,
Inspecteur des pénitenciers, Ottawa.

Cas traités à l'infirmerie pendant l'exercice clos le 30 juin 1895.

Maladies.	Restés.	Entrés.	Sortis.	Décédés.
Diarrhée		1	1	.....
Dyssenterie		2	2	....
Aliénation mentale	1	3	3	.....
Iritis	1	.....	1	.....
Nécrose	1	.....	1	.....
Orchite		1	1	.....
Phthisie	1	3	2	2
Rétention d'urine	1	.....	....	1
Fièvre typhoïde	.....	17	12	5
	5	26	23	8

ROBERT MITCHELL, *médecin.*

Cas traités sans être envoyés à l'infirmerie, pendant l'exercice clos le 30 juin 1895.

Maladies.	Restés.	Entrés.	Sortis.	Restant.	Maladies.	Restés.	Entrés.	Sortis.	Restant.
Abcès	.....	7	7	...	Jaunisse	.....	1	1	.....
Bronchite	.....	8	8	.....	Lumbago	.....	1	1	.....
Contusions	.....	3	3	.....	Langueur	....	1	1	.....
Furoncles	.....	11	11	.....	Névralgie	....	1	1	.....
Catarrhe	.....	2	2	.....	Ophthalmie	.....	15	15	.. ..
Rhumes	....	10	10	....	Otitie	....	7	7	.....
Constipation	.....	13	13	...	Phthisie	1	4	3	2
Céphalalgie	.....	8	8	.....	Pleurodynie	.....	1	1	.....
Débilité	....	3	3	.....	Psoriasis	....	1	1	.....
Diarrhée	....	43	43	.....	Pyrosis	....	3	3	.....
Dyssenterie	.....	10	10	.....	Rhumatisme	.....	8	8	.....
Dyspepsie	.....	2	1	1	Synovitie	.....	1	.....	1
Eczema	.....	2	2	.....	Syphilis	....	1	.....	1
Fracture	.....	1	1	.....	Stricture	....	1	1	.....
Hémoptosie	.....	3	2	1	Entorses	.....	7	7	..
Maladie du cœur	.....	9	9	.....	Scrofule	.....	2	1	1
Hernie	1	.....	.....	1	Mal de gorge	.....	26	26	.....
Herpes	.....	1	1	.....	Extraction de dents	.....	32	32	.....
Incontinence d'urine	.....	1	1	.....	Blessures	....	15	15	.....
Influenza	.....	1	1	....					

ROBERT MITCHELL, *médecin.*

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

MONTAGNE-DE-PIERRE, 1er juillet 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice clos hier.

On a eu à peu près la moyenne ordinaire de maladies, comme le fait voir l'état ci-joint. On n'a pas eu d'épidémie. On a eu quelques cas de minime importance qui ont exigé des opérations, lesquelles ont eu d'heureux résultats. J'ai la satisfaction de dire que je n'ai pas de décès à rapporter.

J'ai été invité de temps à autre dans ces dernières années à faire des rapports spéciaux sur nos tuyaux d'égout et nos conduites d'eau. Nombre d'entre eux, qui servent depuis la construction du pénitencier, il y a plus de quinze ans, accusent des défauts qui augmentent rapidement. Il arrive souvent des fissures et des arrêts de fonctionnement. L'effondrement complet du puisard a entraîné, en réparations, une grande somme de soins et de travail. L'appareil de chauffage à la vapeur pourrait aussi être fort amélioré. A mon avis, une inspection minutieuse sous une direction compétente, est nécessaire.

La propreté a beaucoup gagné dans tout l'établissement depuis deux ans. La sollicitude incessante du préfet à cet égard, ainsi que pour la santé et le bien-être des détenus, m'a été très utile dans ma besogne. Aussi je l'en remercie sincèrement.

M. Beaupré s'acquitte bien de ses fonctions d'infirmier en chef.

En terminant ce rapport, je désire consigner ici ma gratitude pour les nombreux actes de bienveillance, les conseils, l'encouragement et l'approbation dont j'ai été l'objet de la part de votre digne prédécessur, M. Moylan, dans les treize dernières années.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. R. D. SUTHERLAND, M.D.,
Médecin.

M. DOUGLAS STEWART,
Inspecteur des pénitenciers, Ottawa.

CAS traités dans les cellules pendant l'exercice clos le 30 juin 1895.

Maladies.	Nombre de cas.	Maladies.	Nombre de cas.
Abcès	8	Lumbago	2
Acné	2	Laryngite	6
Fièvres bilieuses	107	Débilité nerveuse	29
Contusions	3	Néphritie	6
Brûlures	4	Névralgie	11
Furoncles	8	Ostitie	9
Bronchite	2	Phthisie	1
Constipation	50	Hémorrhoïdes	5
Anthrax	2	Palpitation du cœur	10
Catarrhe	13	Pharyngite	1
Rhume	83	Rhumatisme	42
Choléra-morbus	1	Rupture	1
Tumeur kistique	7	Syphilis	28
Cystite	2	Entorses	19
Toux	2	Orgelets	1
Conjonctivite	9	Scrofule	29
Diarrhée	52	Sycosis	8
Dyspepsie	50	Stricture (à l'urèthre)	2
Erysipèle	3	Amydalite	22
Eczéma	2	Mal de dents	13
Erythème	5	Extraction de dents	15
Ecthyma	1	Varicocèle	1
Hernie	2	Vertige	1
Hypérémie	1	Blessures	6
Insomnie	13	Vers	2

W. R. D. SUTHERLAND, M.D., *médecin.*

CAS traités à l'infirmerie pendant l'exercice clos le 30 juin 1895.

Maladies.	Restés.	Entrés.	Sortis.	Restant.	Nombre de jours à l'infirmerie.
Abcès	..	2	2	.....	28
Rhume	.....	1	1	.....	26
Constipation	....	1	1	.....	14
Cystite	.. .	1	1	.....	34
Hémorrhoïdes	.....	1	1	.....	16
Erésipèle	.....	1	1	.....	40
Insomnie	.....	2	....	2	136
Débilité nerveuse	.....	1	1	.....	108
Rhumatisme	1	1	1	1	372
Scrofule	1	5	4	2	365
Syphilis	1	1	2	.....	308
Blessure	.....	1	1	.....	19
	3	18	16	5	1,466

W. R. D. SUTHERLAND, M.D.,
Médecin.

LISTE des forçats frappés d'aliénation mentale pendant l'exercice clos le 30 juin 1895.

Nº	Nom.	Peine.	Offense.	Observations.
12	Frank Jackson	5 ans	Incendie	Restant à l'infirmerie.
18	Joseph Moreau	5 "	Vol	" "
41	George Edward Demsterville	5 "	"	Traité dans sa cellule.
92	Harry Brown	15 "	Avoir arrêté une malle.	Aliéné quand on l'a reçu du pénitencier de la Colombie-Britannique, le 16 avril 1895 ; restant à l'infirmerie.

W. R. D. SUTHERLAND, M.D.,
Médecin.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

NEW-WESTMINSTER, C.-B., 1er juillet 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1895, avec les divers états, etc., comme c'est l'usage,

Tandis que le nombre des patients reste à peu près le même que lors du précédent exercice, le nombre de jours qu'ils ont passés à l'infirmerie est moindre. Le nombre de jours passés à l'hôpital par les 55 malades a été de 906, soit pour chacun une moyenne de 16·47 jours.

Deux détenus sont devenus aliénés pendant l'exercice et sont encore au pénitencier. L'un est parfois violent et d'habitudes malpropres, et en d'autres temps il refuse de manger. Je recommande de nouveau qu'on transfère promptement de tels sujets à un asile d'aliénés. Outre que dans une prison comme celle-ci on n'a pas les facilités nécessaires pour traiter cette classe de patients j'appelle votre attention sur le fait que le plus tôt ces malheureux seront soumis à un traitement approprié, plus ils auront de chance de se rétablir.

Un décès a eu lieu au cours de l'exercice. Ça été celui d'un forçat qui était malade lors de son entrée ici, souffrant d'une néphrite et des effets d'une insolation qu'il avait attrapée aux Antilles. Il a été à l'infirmerie durant la plus grande partie d'une année, et il est mort de la maladie de Bright le 1er juillet 1894.

Permettez que j'appelle votre attention sur le défaut de convenance et l'incommodité du local dont on se sert comme d'infirmerie. J'ai signalé les défectuosités dans plusieurs de mes rapports.

Je reconnais avec remerciements avoir reçu grande aide de la part du préfet et des autres officiers dans l'exécution de mes fonctions, et je désire mentionner particulièrement l'infirmier en chef, M. W. J. Carroll, comme un excellent employé, qui se donne beaucoup de peine.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

W. A. DeWOLFE SMITH, M.D., M et C.B. C., P.Q.,
Médecin.

M. Douglas Stewart,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

Relevé des malades traités à l'infirmerie, du 1er juillet 1894 au 30 juin 1895.

Maladie.	Restés.	Entrés.	Total.	Décédés.	Sortis.	Restant.	Observations.
Accidents	.....	15	15	......	15	....	12 pas admis à l'infirmerie.
Adénitie	...	1	1	.....	1	.....	
Maladie de Bright	1	.....	1	1	.....	.....	
Bronchite	......	2	2	......	2	.....	
Chancroïde	......	1	1	. . .	1	.....	
Choroïdite	1	1	2	..	2	.....	
Congestion des rognons	......	1	1	......	1	.....	
Conjonctivite	....	1	1	......	1	.....	
Coryza	......	7	7	......	7	.....	
Dysmenorrhée	......	1	1	......	1	....	
Furoncles	....	3	3	.....	3	.....	
Céphalalgie	......	1	1	......	1	....	
Dartres	......	1	1	......	1	.....	
Aliénation mentale	......	2	2	.....	.....	2	
Influenza	....	7	7	......	7	....	
Ménorrhagie	......	1	1	.....	1	.....	
Métritie	.....	1	1	......	1	.....	
Orchite	.....	1	1	....	1	.....	
Parulis	.....	1	1	......	1	.....	
Phthisie	2	3	5	......	5	.....	
Rhumatisme	......	4	4	....	4	.....	
Sciatique	......	2	2	......	2	....	
Amygdalite	.....	4	4	......	4	....	
Mal de dents	....	1	1	......	1	.....	
Torticolis	......	1	1	...	1	....	
	4	63	67	1	64	2	
Extraction de dents	...	......	14	......	.....	.....	

W. A. DeWOLF SMITH, M.D., M. et C.B. C., P.Q.,
Médecin.

RELEVÉ des décès à l'infirmerie, du 1er juillet 1894 au 30 juin 1895.

Nº	Nom.	Age.	Maladie.	Entré.	Décédé.	Pays d'origine.	Jours à l'infirmerie.
419	Daly	36	Néphrite.	25 nov. '93....	1er juillet '94..	Angleterre....	218

W. A. DEWOLF SMITH, M.D., M. et C.B.C., P.Q.,
Médecin.

LISTE des détenus devenus aliénés pendant l'exercice clos le 30 juin 1895.

Nº	Nom.	Peine.	Crime.	Observations.
79	Martensen	2 ans.........	Entrée av. effraction.	Violent et malpropre.
81	Cullen....................	2½ "	Incendie.	

RELEVÉ des accidents arrivés aux détenus pendant l'exercice 1894-95.

Date.	N°	Noms.	Où employés.	Nature de l'accident.	Cause de l'accident.	Jours à l'infirmerie.	Observations.
1894.							
9 juillet....	307	Rogers	Ferme................	S'est coupé un pied....	Faucheuse..............	6	
17 "	408	Dooley............	Buanderie...........	S'est planté une aiguille dans le poignet......	En blanchissant du linge	.....	Non admis à l'infirmerie.
17 "	348	Stewart............	Atelier de charpenterie	Piqure	....	....	" "
26 "	309	Ah Hay............	Carrière..............	Blessure au crâne	Infligée par un forçat....	....	" "
11 août.....	359	Bermudez.........	A bûcher du bois......	Blessure au genou.....	Faite avec une hache....	....	" "
18 "	456	Jones..............	A la cons. du mur de p.	Contusion à l'épaule...	Par la chute d'une pierre	3	
24 nov......	383	Amis Kaimis.......	" hang. à ch.	" au dos......	En tomb. d'un échafaud.	8	
6 déc......	424	Ross, C............	Atelier de charpenterie	Blessure à la main.....	Faite avec une scie......	....	" "
11 "	439	Lawson............	" cordonnerie.	" "	" un tranchet de c.	....	" "
31 "	398	Oscar..............	Cuisine..............	" "	" un couteau à pain	....	" "
1895.							
28 février...	347	Delorie............	Atelier de confection..	Lèvre coupée	Bless. infligée par un dét.	....	" "
6 mars.....	456	Jones..............	Cuisine..............	Blessure à la main.....	Faite avec un cout. à pain	....	" "
— avril.....	389	Gus	Ferme	Piqure	Faite avec une fourche..	....	" "
4 mai.....	417	Loo Yuet..........	Cuisine..............	Blessure à la main.....	En coupant de la viande.	....	" "
20 juin......	476	Wilson............	Forge	Brûlure à la main.....	En goudronn. des tuyaux	....	" "

W. A. DEWOLF SMITH, M.D., M. et C.B.C., P.Q.,
Médecin.

ANNEXE D

RAPPORTS DES INSTITUTEURS.

PENITENCIER DE KINGSTON.

PORTSMOUTH, 18 juillet 1895.

MONSIEUR,—En présentant mon troisième rapport annuel de l'école attachée à ce pénitencier pour l'exercice clos le 30 juin 1895, je suis heureux de pouvoir constater les mêmes favorables résultats que ceux énoncés dans mon dernier rapport annuel. L'école continue à être largement fréquentée. Quelques-uns qui étaient illettrées ont, pendant le dernier exercice, suffisamment appris à lire et à écrire, et dans tous les cas, à mesure que chacun acquiert plus de connaissances, il a davantage le respect de soi-même.

Voici un tableau de la présence à l'école et de la division des classes :

Nombre total des élèves sur le registre	110
Moyenne quotidienne de la présence	98
Nombre de ceux qui lisent dans le 1er livre	11
" " " 2e livre	8
" " " 3e livre	20
" " " 4e livre	26
Nombre de ceux qui écrivent	21
Nombre de ceux qui apprennent l'arithmétique	24

Je dois beaucoup de remerciements au préfet et aux aumôniers pour leurs fréquentes visites et leurs conseils, ainsi qu'à mes assistants pour leur zèle.

J'ai l'honneur d'être monsieur,
Votre obéissant serviteur,

THOMAS THOMPSON,
Instituteur intérimaire.

M. DOUGLAS STEWART,
Inspecteurs des pénitenciers,
Ottawa.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL, 30 juin 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon treizième rapport annuel sur la tenue de l'école et de la bibliothèque catholique pour l'exercice expirant aujourd'hui, ce 30 juin 1895.

Soixante-dix-neuf hommes ont été reçus comme élèves dans le cours du dernier exercice.

La moyenne de la présence quotidienne a été de 51. Aujourd'hui, le registre scolaire accuse un total de 53, dont 21 sont de race anglaise.

Les matières enseignées sont la lecture, l'écriture et l'arithmétique; et l'instruction donnée dans ces branches d'enseignement l'est en français ou en anglais, selon la langue la plus intelligible aux élèves.

Les heures de classe sont de 9 à 11 heures de la matinée, et de 2 à 4 heures de relevée ; chaque élève ayant une heure d'école par jour.

L'école pourrait être plus largement et plus régulièrement fréquentée si l'on pouvait employer des moyens pour stimuler un esprit d'émulation parmi les élèves; car à aucune classe d'hommes l'adage français : "L'homme est un grand enfant", n'est plus applicable qu'à la classe des criminels.

L'intérêt que prennent à l'école les aumôniers et les officiers supérieurs m'est fort agréable et devrait inciter les détenus à faire plus d'efforts pour se corriger de leurs imperfections. Trop souvent, toutefois, j'ai vu le goût que ces derniers montraient pour l'étude s'éteindre avant qu'ils eussent fait de véritables progrès. Dans un grand nombre de forçats que j'ai été à même d'observer, j'ai remarqué une déplorable instabilité d'esprit, une triste faiblesse de volonté et un manque d'application qui doivent être fatals à tout progrès. Fortifier chez eux la faculté faible rentre sans doute dans les attributions de l'instituteur, mais l'élève n'étant sous son influence qu'une heure sur les vingt-quatre, on ne peut espérer que peu de succès dans ce sens.

Cependant, étant donnés la légèreté et le défaut d'application d'un certain nombre des élèves, je ne vois pas de raison d'être mécontent des progrès en général accomplis pendant l'exercice.

La bibliothèque est bien approvisionnée de livres français et anglais, tenus en bon ordre.

Le département de la reliure est, comme à l'ordinaire, en excellent état.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

J. T. DORAIS,
Instituteur.

M. Douglas Stewart,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Dorchester, 15 août 1895.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel comme instituteur pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

La présence à l'école pour l'exercice qui vient d'expirer a été à peu près le même que pour les trois ou quatre derniers exercices, et comprend environ trente pour cent de tous les prisonniers.

La majorité de ceux admis à l'école pendant le dernier exercice étaient tout à fait ignorants, ne sachant pas même l'alphabet. La plupart d'entre eux ayant appris le premier et le second livre de lecture, lisent maintenant dans le premier ou le second livre royal. Cela, je crois, peut être regardé comme un progrès satisfaisant. Bien entendu, il y en a parmi eux qui apprennent bien lentement et avec de grandes difficultés; mais en somme, la somme d'avancement peut être considérée comme satisfaisante.

Une grande partie du temps est aussi consacrée à l'arithmétique et à l'écriture, avec, j'ose le prétendre, de bons résultats dans ces deux branches. Je pense que, règle générale, des adultes ont plus de difficulté à apprendre les rudiments de l'arithmétique qu'à acquérir l'art de lire et d'écrire. Souvent, un homme devenu bien versé dans ces deux dernières matières est absolument incapable de se débrouiller dans les complications de la table de multiplication.

La conduite des élèves à l'école ne laisse généralement rien à désirer, et ils paraissent apprécier hautement le privilège d'y être admis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JOHN A. GRAY,
Instituteur.

M. Douglas Stewart,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

MONTAGNE-DE-PIERRE, 1er juillet 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel comme instituteur et bibliothécaire de cette institution pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

Le nombre des détenus admis à l'école pendant l'exercice a été de 42, et la moyenne de la présence quotidienne, de 23·04.

Je n'ai pas eu à me plaindre de leur conduite en classe, et des progrès satisfaisants ont été faits par la majorité d'entre eux, particulièrement en arithmétique. Naturellement, il y en a, comme de coutume, trois ou quatre qui, malgré leur bon vouloir, ne peuvent rien apprendre.

Les bibliothèques sont en bon ordre, et fort appréciées par les détenus.

Je dois beaucoup de remerciements aux préfets et aux aumôniers pour les services qu'ils m'ont rendus dans l'exécution de mes fonctions.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. O. BEAUPRÉ,
Instituteur.

M. DOUGLAS STEWART,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

NEW-WESTMIMSTER, C.-B., 1er juillet 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport des travaux de l'école de ce pénitencier pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

Moyenne de la présence quotidienne : 31. Nationalités des élèves : Blancs, 8; Chinois, 5 ; Sauvages, 13 ; Nègres, 4 ; Canaque, 1.

La conduite de ceux qui fréquentent l'école est excellente. Un grand nombre de ceux qui n'y viennent pas sont pourvus de livres d'école et d'ardoises pour étudier dans leurs cellules.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

BENJAMIN BURR,
Instituteur intérimaire.

M. DOUGLAS STEWART,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

ANNEXE E

RAPPORTS DES AUMÔNIERS

ET

VOLUMES AUX BIBLIOTHÈQUES

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

PORTSMOUTH, 30 juin 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport de l'exécution de mes fonctions pendant le dernier exercice.

Dans le quartier de l'infirmerie, j'ai été frappé de l'extrême sollicitude du médecin, le Dr Strange, qui visitait les malades quelquefois jusqu'à trois fois par jour.

Lors de l'ouverture de la prison cellulaire, je pensai qu'il était mieux de traiter les hommes qui y sont confinés comme ceux en traitement à l'hôpital, et de les visiter généralement tous les jours, croyant que quelques minutes de conversation seraient un grand préservatif contre les idées morbides et malsaines. Pourvu que ces isolés soient bien pourvus d'ouvrage, je ne vois rien de nuisible pour eux dans l'effet de cet emprisonnement solitaire, quand quelqu'un les voit pendant quelque temps tous les jours ou tous les deux jours. Je demande qu'on laisse avoir à ceux qui sont renfermés là tous les livres qu'ils désirent.

Il m'a toujours semblé que l'entrée des journaux d'une lecture saine serait plutôt avantageuse aux détenus tant sous le rapport moral que sous le rapport temporel—moralement, en leur donnant quelque autre chose à penser et à dire que des histoires obsènes et des commérages menteurs. Je n'entends pas que le département fournisse ces journaux, mais qu'il permette à leurs amis de les leur envoyer s'ils le veulent bien, moyennant certaines restrictions. Quant à l'avantage temporel, ce serait qu'ils ne seraient pas si ignorants de ce qui se passe au point de se trahir eux-mêmes en causant avec le premier venu après leur libération, et qu'ils pourraient avoir quelque idée des conditions de la main-d'œuvre et du commerce pour se guider dans l'adoption d'un état qui les mette à même de gagner leur vie.

Ceux qui fréquentent l'école paraissent faire assez de progrès.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

C. E. CARTWRIGHT,
Aumônier protestant.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

PORTSMOUTH, 30 juin 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

Comme les années précédentes, celle-ci a été marquée par de grandes améliorations faites à notre chapelle, et pour lesquelles je désire remercier le département.

A l'heure où j'écris ce rapport, la maison Castle et Fils s'occupe à remplacer les vitres de notre fenêtre par un vitrage colorié et décoré de jolis emblèmes appropriés. La chapelle offre maintenant un aspect profondément religieux, qui, instinctivement et sans qu'ils en aient conscience, élève l'esprit et le cœur à de plus hautes pensées et à de meilleurs sentiments. Je suis sûr que les détenus sentent, en y entrant, que c'est un lieu éloigné et différent du reste du pénitencier; qu'il est orné avec beaucoup de soin et de dépense pour les seconder dans leurs dévotions et leurs devoirs religieux, et pour leur faire oublier, pendant qu'ils y sont, leurs ennuis de détention. Ce sera donc à l'avenir pour tous le moyen de rappeler continuellement l'omniprésence de Dieu, un sermon silencieux, pénétrant l'esprit de la valeur et de l'importance de ces choses qui sont éternelles et surnaturelles.

Je suis à présent occupé à préparer seize hommes et une femme à la confirmation. Pour eux j'ai obtenu de l'obligeance du préfet une demi-heure chaque semaine pour

qu'ils recoivent une instruction spéciale, qu'ils apprennent par cœur les prières de leur communion et qu'ils étudient le catéchisme, afin que la réception de ce sacrement qui fortifie le chrétien leur soit une abondante somme de grâces. A tous les deux ans—ce qui est ici le minimum des peines—Sa Grandeur l'archevêque vient de la ville pour administrer le sacrement de la confirmation.

En remerciant de nouveau le département pour le désir qu'il s'est toujours empressé de montrer de faire tout ce qui est possible pour l'avantage de la religion, ainsi que le préfet et les officiers pour la courtoisie invariable et la bienveillance qu'ils m'ont constamment témoignées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES VINCENT NEVILLE,
Aumônier catholique.

M. Douglas Stewart,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Saint-Vincent-de-Paul, P.Q., 30 juin 1895.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel sur ce qui concerne la chapelle, la bibliothèque et l'école catholiques romaines du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul pour l'année finissant le 30 juin 1895.

La conduite des détenus à la chapelle fait l'édification des étrangers qui assistent à nos offices. L'effet du chant est admirable : à peu près tout le monde chante, et l'organiste ne recule pas devant la fatigue pour fournir le concours de notre puissant instrument à cette masse de voix d'hommes.

Chaque année nous permet de constater un retour sérieux vers l'accomplissement des devoirs religieux chez un nombre plus considérable de nos pauvres prisonniers. C'est en partie le fruit du bon exemple qui répare ici les ruines que le mauvais exemple cause en dehors.

Je n'ai que des éloges à faire de l'école, et je crois que les détenus qui peuvent et veulent apprendre sont dans les meilleures conditions possibles pour le faire.

La bibliothèque est suffisamment pourvue de livres, grâce à l'octroi annuel qui permet de remplacer ceux qui ne peuvent plus être mis en circulation.

Nous terminons l'année avec 338 sujets dans notre chapelle. Durant l'année nous avons compté 135 arrivées, 81 départs, 1 envoi à Kingston, 3 morts et 11 pardons.

C'est toujours l'amour déréglé de l'argent, la paresse et l'ivrognerie qui font le plus de victimes, en dépouillant de plus en plus l'homme de toute pratique religieuse et même de tout sens moral.

Je vous remercie, monsieur l'inspecteur, des excellentes dispositions que vous nous avez déjà manifestées, et je profite de l'occasion pour remercier également monsieur le préfet et messieurs les officiers de leur bienveillance et de leur dévouement pour la chapelle.

Je demeure, monsieur l'inspecteur,
Avec un profond respect,
Votre humble serviteur,

L. O. HAREL, Ptre,
Aumônier C. R.

M. Douglas Stewart,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL, 20 août 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

Détenus au pénitencier le 30 juin 1894	60
Reçus pendant l'exercice	16
Total	76

Mouvement dans le cours de l'exercice :—

Libérés	13
Graciés	4
Transférés à la chapelle catholique	1
Transférés au rabbin Veld (juifs)	2
Restant le 30 juin 1895	56

Soit une diminution de quatre.

Classés ainsi :—

De la province de Québec	17
do do (Français)	3
do d'Ontario	9
Etrangers	27

Ecole.

Huit de mes ouailles ont fréquenté l'école pendant l'exercice, étudiant le français et l'anglais, et ils ont fait des progrès satisfaisants. D'autres qui veulent se perfectionner sont approvisionnés de livres à copie, d'ardoises et de crayons, d'arithmétiques et d'autres livres d'étude, qu'ils gardent dans leurs cellules.

Bibliothèque.

Tous les hommes qui savent lire ont profité du privilège de s'en servir, et même les illettrés en reçoivent des publications périodiques qui leur offrent des leçons de choses de nature à les instruire. Comme le choix de bons et beaux livres que les hommes liront avec profit demande du temps et du soin, je suggère que les aumôniers puissent, dès que les crédits sont affectés chaque année à la bibliothèque, choisir ceux des livres nouveaux qui seront convenables à cet objet; car on ne saurait trop estimer l'influence des livres, qui sont " les silencieux compagnons de bien des heures solitaires ".

Je suis heureux de dire que, sauf quelques exceptions (et celles-ci sont des étrangers venant des maisons de correction), on constate plus d'obéissance spontanée aux règlements, et qu'à tous les offices ici, la conduite et l'attention des assistants ne laissent rien à désirer; ils répondent et chantent de bon cœur, puissamment assistés par le chœur qui est bien exercé, et secondés par l'orgue.

Comme chaque année il entre ici un nombre croissant de jeunes gens et d'adolescents, et que chaque année me convainc d'avantage qu'il n'y a pas d'homme qu'on ne puisse, avec des moyens appropriés (et l'aide de Dieu), amener à embrasser une vie nouvelle et à gagner honnêtement sa subsistance, je suggère comme méthode —1°, l'exercice militaire. Pour citer les paroles du surintendant Scott : " Le grand besoin d'entraînement physique est reconnu par tous les pénologistes pour la réformation d'une classe nombreuse de notre population criminelle."

Le premier facteur dans leur réformation et le dépouillement de leurs vices est la vigueur de leur constitution physique; et le révérend Wm Butt, l'habile et zélé aumônier de l'école de réforme de Concord, dit :—" Je crois que quelque forme d'exercice militaire pourrait bien faire partie de ce système. Il est désirable que

nos hommes prennent beaucoup d'exercice en plein air. * * * Ils feraient, à mon avis, autant d'ouvrage utile dans nos ateliers qu'ils en font aujourd'hui s'ils étaient exercés à fond pendant un certain laps de temps plusieurs jours par année. * * * On éveillerait l'ambition de beaucoup d'entre eux qui, pour une raison ou autre, sont maintenant indifférents. * * * Les jeux athlétiques pourraient servir de point de départ à nombre d'entre eux ou leur inspirer de nouveaux efforts pour devenir des citoyens capables de rendre de bons services à l'Etat. Le second point est le travail, un travail rémunérateur,

J'ai de nouveau à remercier le préfet, le sous-préfet et les autres officiers, pour l'assistance qu'ils m'ont prêtée et leur empressement à me rendre service toutes les fois que j'ai eu besoin d'eux.

J'ai l'honneur dêtre, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

JAMES FULTON,
Aumônier protestant.

M. Douglas Stewart,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

Saint-Vincent-de-Paul, 4 juillet 1895.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter mon premier rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

Nombre sur le registre, 1er juillet 1894	3	
" admis pendant l'exercice	0	3
" libérés à l'expiration de leur peine	0	
" gracié	1	1
Total de ceux restant le 30 juin		2
Nombre de volumes à la bibliothèque	18	

Les livres qu'on a fournis sont régulièrement lus par ceux dont j'ai la charge spirituelle. Les prisonniers ne sont pas seulement reconnaissants pour ce bienfait, mais aussi pour être exemptés de travailler le jour du sabbat et les jours consacrés, pour les livres de prières hébraïques et les livres religieux, pour le pain sans levain et autres aliments qu'ils consomment aux fêtes.

L'ouvrage que le préfet leur donne à faire leur fera gagner, j'ai tout lieu de l'espérer, honnêtement leur vie après leur libération.

Parmi les devoirs que j'ai à remplir, il n'en est pas de plus consolant et de plus agréable que la visite des détenus. Ils sont respectueux et pieux, et sont contents d'être à même de recevoir des instructions religieuses.

J'ai grande obligation au préfet, à mes collègues les autres aumôniers et à tous les officiers pour la courtoisie qu'ils m'ont invariablement témoignée, et pour leur disposition à me donner toutes les occasions d'instruire les prisonniers.

J'ai l'honneur de demeurer, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

H. VELD,
Rabbin, aumônier juif.

M. Douglas Stewart,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa,

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

DORCHESTER, 1er juillet 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon douzième rapport annuel comme aumônier du pénitencier de Dorchester pour l'exercice clos le 30 juin. Ce jour-là, il y avait exactement 100 détenus sous ma charge, contre 113 à la date correspondante de l'année précédente. Ceci est satisfaisant, et ce l'est d'autant plus de constater que, bien que le nombre des prisonniers ici ait atteint son maximum pendant cet exercice, le nombre de ceux dont j'ai à rendre compte est inférieur à ce qu'il a été depuis 1885-86, où il n'était que de 92.

A moins qu'un événement fâcheux—tel qu'une tentative d'évasion—ne vienne déranger le fonctionnement normalement calme de l'institution, le cercle quotidien des devoirs est nécessairement dépourvu d'incident émouvant. Et un rapport doit s'empreindre largement de la même couleur monotone; tandis qu'en détail, les services, sermons, lectures, classes de bible, et remontrances privées, qui reviennent incessamment, sont effectivement pleins de vie et de variété.

Sur un point, le rapport de cette année diffère malheureusement de ceux des années précédentes, en ce qu'il a à constater une terrible irruption de fièvre typhoïde, qui a régné depuis à peu près le milieu d'août jusqu'à la première semaine de décembre. Et malgré l'habile traitement et les infatigables efforts du Dr Mitchell, et la sollicitude incessante de ses assistants et gardes-malades—tout cela porté presque jusqu'à un degré héroïque—six des forçats sous ma charge sont morts; fait qui a eu un effet particulièrement solennel sur le reste des prisonniers. Il est, cependant, à propos d'ajouter que sur les six qui sont décédés à l'infirmerie, un a succombé à la consomption. Comme mon ministère m'en faisait un devoir, je n'ai jamais été bien loin de l'hôpital avec les consolations de la religion; mais un lit sur lequel s'abat la fièvre typhoïde, avec toute l'angoisse qui l'accompagne, est un lieu peu propre au repentir, comme nous l'avons constamment rappelé aux autres détenus.

L'école de jour continue à faire une œuvre admirable sous la direction de M. Gray; nombre de ceux qui sont entrés ici ne sachant pas une lettre ni un chiffre, en sortent capables de lire, d'écrire et de calculer très bien en vérité.

La bibliothèque générale continue d'être tenue à la complète satisfaction de mon collègue et à la mienne.

La "Société de prière du pénitencier de Dorchester", dont je consignais la formation dans mon rapport de l'an dernier, mais dont la fondation était encore trop récente pour en parler longuement, a été fréquentée chaque semaine pendant l'exercice passé par une moyenne de 18 détenus, dont la conduite générale témoigne qu'ils essaient "d'apprendre à bien faire". C'est beaucoup de pouvoir dire d'un essai de ce genre, qu'il n'y a rien que de bon à en rapporter,

Ma classe de bible continue à être bien suivie par une quarantaine d'hommes; et comme je leurs permets ou que je les invite plutôt à me faire des questions sur des points qui relèvent naturellement de la leçon, je suis souvent à même de mettre à profit l'occasion qu'ils m'offrent de les éclairer.

Rien ne saurait surpasser le décorum et le respect que dénote la conduite des prisonniers durant l'office divin; et je suis heureux de pourvoir ajouter que bien qu'il soit nécessairement sujet à des changements continuels, le chœur fait des progrès continus. Le service d'action de grâce est rendu de bon cœur, et non sans goût ni sentiment.

Je continue d'être obligé à tous les membres du personnel à partir du préfet, pour bien des actes de courtoisie qui m'ont beaucoup servi dans ma mission.

Comme ce rapport est le douzième que je fais, je ne puis m'empêcher d'observer que c'est le premier, monsieur, que j'adresse au ministre par votre entremise. Me permettez-vous, en terminant, d'exprimer l'espoir qu'il y ait une aussi longue et aussi heureuse durée de relations officielles entre sir Charles Hibbert Tupper, comme

ministre, et vous, comme inspecteur des pénitenciers, que celle qui a existé entre sir Alexandre Campbell et sir John S. D. Thompson, comme ministre, et M. James G. Moylan, comme inspecteur ?

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. ROY CAMPBELL.
Aumônier protestant.

M. DOUGLAS STEWART,
Inspecteur des pénitenciers, Ottawa.

DORCHESTER, 1er septembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel comme aumônier catholique de ce pénitencier pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

A la fin de cet exercice, j'inscrivais sur mon registre les noms de 67 détenus, exactement le nombre qui y figurait douze mois auparavant.

Deux prisonniers sous ma charge spirituelle sont morts pendant l'exercice.

La tenue générale des hommes confiés à mes soins, soit pendant qu'ils assistent au service divin le dimanche, ou qu'ils suivent les classes de catéchisme, est pour moi, comme je le disais en mes précédents rapports, une source de consolation et doit être un sujet d'édification pour ceux qui sont témoins de leur conduite dans ces circonstances particulières.

L'excellence de la musique sacrée chantée par le chœur sous l'experte direction de notre zélée organiste, Mme LeBlanc, est bien faite pour aider ces pauvres âmes à s'élever vers le ciel, et à leur faire sentir Dieu. Seulement, je suis peiné de dire que les nobles efforts de nos organistes, protestant et catholique, pour maintenir ce type supérieur de musique religieuse aux offices du pénitencier, ne sont pas secondés, et surtout sont loin de leur donner satisfaction à cause de l'extrême médiocrité de l'instrument que nous avons actuellement à notre chapelle. Permettez, M. l'inspecteur, que j'appelle votre attention sur ce sujet d'une grande importance.

Les bibliothèques sont bien utilisées et les livres régulièrement distribués. L'école continue à faire une œuvre excellente et elle est bien tenue.

Je ne puis terminer ce rapport sans rendre un tribut d'éloges aux bonnes et cordiales relations qui existent entre les différents membres du personnel. Je dois aussi exprimer ma haute appréciation de la courtoisie qu'en toutes circonstances m'ont témoignée le préfet et ses subordonnés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. D. CORMIER,
Aumônier catholique.

M. DOUGLAS STEWART,
Inspecteur des pénitenciers, Ottawa.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

MONTAGNE-DE-PIERRE, 20 juillet 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les prisonniers protestants pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

Nombre resté sur le registre le 1er juillet 1894	54	
" admis pendant l'exercice 1894-1895	33	
		87
" libérés à l'expiration de leur peine	15	
" gracié	1	
		16
" restant sur le registre le 1er juillet 1895		71

Le grand nombre d'entrées pendant le dernier exercice doit causer des regrets, mais cette augmentation provient sans doute de la dépression générale, financière et industrielle, éprouvée sur une grande échelle dans cette province comme dans les provinces plus densément peuplées de la confédération. Il en est résulté beaucoup d'oisiveté forcée. Et je crois que c'est une vérité reconnue que l'oisiveté engendre les mauvaises habitudes et que celles-ci mènent en prison.

Quant aux jeunes gens, cela est absolument vrai, comme on peut le prouver par les statistiques de nos pénitenciers, où sont envoyés un trop grand nombre d'entre eux qui ont attiré la honte sur eux-mêmes et sur ceux dont ils ont attristé le cœur par leurs crimes. Le temps est lourd à supporter pour les oisifs, et pour le tuer ils adoptent des moyens par lesquels ils se trouvent entourés de mauvaises compagnies, pleines de poison au double point de vue moral et physique.

Cette augmentation s'explique, de plus, en partie par le transfert ici d'un certain nombre de forçats du pénitencier de la Colombie-Britannique. Huit de ces derniers ont été assignés à ma charge.

La conduite de ceux qui assistent à mes offices, a été en tout temps digne d'éloges. Ils participent cordialement au chant, bien qu'il y ait place pour des progrès dans les réponses.

M. Durden continue ses fonctions d'organiste et de directeur du chœur; il fait ce qu'il peut pour donner de l'attrait aux services, étant donné le peu de ressources dont il dispose.

L'école et la bibliothèque continuent leurs bons offices sous la direction de M. Beaupré et de son personnel d'auxiliaires.

Il s'est passé peu de chose en dehors de la routine journalière de mes devoirs, qui ait besoin de commentaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

ARTHUR W. GOULDING, B.T.,
Aumônier protestant.

M. DOUGLAS STEWART,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

MONTAGNE-DE-PIERRE, 6 juillet 1895.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapqort annuel pour l'exercice finissant le 30 juin dernier. A cette date il y avait ving-cinq détenus confiés à mes soins. L'année précédente, à la même date, il n'y en avait que vingt-deux. La raison de cette différence est que le département a fait transférer une douzaine de détenus du pénitencier de la Colombie Anglaise à celui du Manitoba; et sur ce nombre, il y en a eu quatre qui se sont enregistrés comme catholiques.

Je puis vous dire que j'éprouve une grande satisfaction à vous affirmer que leur conduite dans la chapelle, leur attention durant les offices et pendant les instructions, ne laissent rien à désirer.

Les événements qui ont eu lieu dans notre localité n'ont pas été de nature à causer de grandes commotions dans notre bourg isolé. Ils ont été tous d'une monotonie absolument persistante,

Un autre événement plus récent n'a pas été sans importance. L'inspecteur des pénitenciers a pris sa retraite. Le repos est bien légitime après un grand nombre d'années de labeurs. Qu'il jouisse de ce repos durant de longues années, c'est là notre vœu le plus sincère.

Il est vrai que dans le cours de douze ans de relations que nous avons eu avec lui, il a pu arriver quelques malentendus ou quelques divergence d'opinions; nous n'étions pas des anges. Cependant si nuages il y a eu, il faut avouer tout sincèrement qu'ils ont été de courte durée, et que le soufle du zèle pour le bien commun les a vite dissipés.

Vous avez été appelé, M. l'inspecteur, à occuper ce poste. Qu'il me soit permis d'exprimer l'espoir que dans nos relations il y aura toujours cette bonne entente qui produit de bons résultats. Permettez que je profite de cette première occasion qui m'est offerte pour vous offrir tous les services que je pourrai rendre dans l'œuvre si importante de ramener au droit chemin des chrétiens et des citoyens qui dans un moment d'égarement se sont éloignés du sentier du devoir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
G. CLOUTIER, Ptre.,
Aumônier catholique romain.

M. Douglas Stewart,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

New-Westminster, C.-B., 14 septembre 1895.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel comme aumônier protestant du pénitencier de la Colombie-Britannique pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

J'avais sous ma charge au commencement de l'exercice soixante-seize hommes, nombre qui se trouve maintenant réduit à soixante-sept. Il en est entré vingt-huit et il en a été libéré vingt-neuf. En sus, un a été transféré du service de l'aumônier catholique, huit ont été transportés au pénitencier de la Montagne-de-Pierre, et un est décédé.

Je regrette de dire qu'il s'est présenté un cas où un détenu a été élargi et est rentré dans la même année.

La tenue de ceux sous ma charge est bonne, autant que j'ai pu l'observer. Sauf quelques exceptions, ils paraissent convaincus de la justice de leurs condamnations, et disposés à tirer le meilleur parti possible de la durée de leur emprisonnement.

Les prisonniers sauvages ont depuis quelque temps augmenté en nombre, quoique pour des raisons difficiles à découvrir. Les Chinois, d'un autre côté, ont diminué. Ces derniers ont un service spécial dans leur langue chaque mercredi en sus des offices ordinaires du dimanche en anglais. Il n'y en a que trois, cependant, qui soient baptisés.

La chapelle est incommodément petite, même pour le nombre réduit des fidèles, mais comme la chose a déjà été portée à votre connaissance, je crois que des mesures seront promptement prises pour remédier à ce défaut.

L'école, sous la direction de M. Burr, l'instituteur, continue à faire une bonne œuvre en donnant une éducation élémentaire à ceux qui en manquent. Les progrès réalisés par les Chinois et les Sauvages sont en somme fort remarquables.

La bibliothèque est bien mise à contribution et cela d'une manière intelligente. Les détenus retirent de grands avantages du privilège qui leur est ainsi accordé.

A cause de la dépression continue du commerce en cette province, la difficulté de trouver de l'ouvrage pour les détenus libérés est devenue de plus en plus grande. Ceux d'entre eux qui occupaient autrefois de bonnes positions dans le monde le sentent plus douloureusement que les autres.

En terminant, je puis exprimer ma conviction que, à ceux qui ne sont pas des criminels endurcis, la discipline, l'instruction et le régime pénitentiaires sont décidément avantageux, non seulement sous le rapport physique, mais encore sous le rapport moral entendu dans son sens le plus élevé.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre bien obéissant,
HERBERT H. GOWEN,
Aumônier protestant.

M. Douglas Stewart,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

N.P.—J'annexe les statistiques ci-après qui figurent dans le rapport qui précède :

Nombre des détenus sous ma charge au commencement de l'exercice	76	
Ajouter les nouveaux prisonniers reçus	28	
Transféré de la charge de l'aumônier catholique	1	
		105
Détenus libérés	29	
Transférés à la Montagne-de-Pierre	8	
Décédé	1	
		38
Nombre de ceux à présent sons ma charge		67

HERBERT H. GOWEN,
Aumônier protestant.

NEW-WETMINISTER, C.-B., 19 septembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin 1895. A la clôture de l'exercice 1894, il y avait sous ma charge spirituelle trente-deux détenus. Pendant celui qui vient de finir, on en a écroué huit, libéré cinq, et transféré quatre à la Montagne-de-Pierre. Ainsi le nombre de ceux qui figurent à présent sur mon registre est de trente et un. Six d'entre eux sont des sauvages.

Je suis content de la conduite des prisonniers à la chapelle durant l'office du dimanche et les instructions des mercredis. Ceux d'entre eux qui n'ont eu que peu ou point d'instruction font de grands efforts pour retirer de l'école tous les avantages qu'elle leur offre. Tous apprécient hautement les avantages de la bibliothèque, qui fait beaucoup de bien. Quantité des livres qu'ils ont à leur service sont, grâce à ce sage règlement de l'administration, de nature à les intéresser, à les instruire en même temps dans leur religion et à leur inspirer de meilleurs sentiments. En lisant ces livres, ils se pénètrent l'esprit de leur religion, et cela est essentiel pour opérer une réforme réelle parmi eux. Ceux faisant partie du chœur prennent goût au chant, et reçoivent de l'organiste toute l'assistance possible.

Je suggère respectueusement qu'on augmente la faible rémunération de l'organiste. Je suggère aussi respectueusement que le détenu aliéné sous ma charge soit envoyé à l'asile, où le traitement dont il a besoin pourra plus commodément lui être administré.

En terminant, j'offre mes sincères remerciements au préfet et aux autres officiers du pénitencier pour la bienveillance qu'ils m'ont témoignée dans l'accomplissement de mes fonctions.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. J. WHELAN, O.M.I.,
Aumônier catholique intérimaire.

M. DOUGLAS STEWART,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Etat donnant le nombre des volumes à la bibliothèque générale, le nombre des détenus qui s'en sont servi, le nombre de livres sortis pendant l'exercice, et le nombre de ceux qu'on y a ajoutés :—

Nombre des volumes au commencement de l'exercice	3,393	
Nombre des volumes ajoutés depuis	201	
		3,593
Nombre des détenus se servant de la bibliothèque		496
Nombre des volumes sortis		15,472

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL, 26 novembre 1895.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ce qui suit :—

ÉTAT DE LA BIBLIOTHÈQUE CATHOLIQUE, EXERCICE 1894-95.

Nombre des volumes à la bibliothèque		1,914
do do ajoutés pendant l'exercice		87
Dépenses totales, etc., etc	$44 50	
Nombre des détenus qui ont pris des livres		260
Nombre des livres sortis pendant l'exercice		23,400

ÉTAT DE LA BIBLIOTHÈQUE PROTESTANTE, EXERCICE 1894-95.

Nombre des volumes à la bibliothèque		1,100
do do ajoutés pendant l'exercice		47
Dépenses totales, etc., etc	$23 65	
Nombre des détenus qui ont pris des livres		58
Nombre des livres sortis pendant l'exercice		2,600

Je demeure, cher monsieur,
Votre obéissant serviteur,

J. T. DORAIS,
Bibliothécaire.

M. DOUGLAS STEWART,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

État de la bibliothèque pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

	Nombre total des volumes à la bibliothèque.	Nombre de ceux ajoutés pendant l'exercice.	Nombre des détenus qui ont pris des livres.	Nombre total des livres sortis pendant l'exercice.
Bibliothèque générale	590	39	146	7,592
do protestante	224	..	97	1,261
do catholique	339	1	49	1,276
	1,153	40	292	10,129

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

État donnant le nombre des volumes aux bibliothèques protestante, catholique et générale respectivement, le nombre de ceux condamnés comme hors de service ou ajoutés, ainsi que le nombre des détenus qui ont emprunté des livres à chaque bibliothèque, et le nombre des livres sortis ; enfin le montant des dépenses pour chacune de ces bibliothèques.

	Protestante.	Catholique.	Générale.	Total.
Nombre de volumes au commencement de l'exercice	373	254	136	763
do ajoutés pendant l'exercice	75	16	2	93
do le 30 juin 1885	448	270	136	854
do condamnés comme hors de service le 30 juin 1895.	22	21	21	64
do restant do do	426	249	138	856
Nombre des détenus qui se sont servi des livres	89	29	118	....
do des volumes sortis	....	....	....	4764
Montant des dépenses	$50 20	$24 00	$13 00	$87 20

J. O. BEAUPRÉ,
Bibliothécaire.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nombre des livres de la bibliothèque protestante, le 1er juillet 1894..	481
do ajoutés depuis pendant l'exercice	136
Total au 30 juin 1895	617

Nombre des détenus qui se sont servi des livres......		77
Livres changés pendant l'exercice.................		317
Montant total des dépenses pour 1894-95...	$95.29	
Nombre des livres à la bibliothèque catholique, le 1er juillet 1894.		300
do ajoutés depuis pendant l'exercice..................		53
Total au 30 juin 1895..		535

Nombre des détenus qui se sont servi des livres......		35
Livres changés pendant l'exercice.....		1,820
Montant total des dépenses pour l'exercice 1894-5.............	$71.42	

ANNEXE F

RAPPORT DE LA DIRECTRICE.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

PORTSMOUTH, 30 juin 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon deuxième rapport annuel sur le département des femmes du pénitencier de Kingston.

Je suis heureuse de dire que la conduite des prisonnières en général a été très satisfaisante, et que leur activité n'a rien laissé à désirer, comme le font voir les résultats.

Au 1er juillet, il y avait 28 femmes ici. Pendant l'exercice, 12 ont été libérées à l'expiration de leur peine, et 3 ont été graciées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre respectueuse,

R. A. FAHEY,
Directrice.

M. DOUGLAS STEWART,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

RELEVÉ de l'ouvrage fait au département des femmes du pénitencier de Kingston pendant l'exercice clos le 30 juin 1895.

Nombre d'articles.	Articles confectionnés.	Journées d'ouvrage.	Valeur de la journée.	Montant.	Total.
			$ c.	$ c.	$ c.
	Prison des hommes—				
80......	Mouchoirs	8	0 30	2 40	
1,619......	Essuie-mains	161	0 30	48 30	
401......	Taies d'oreiller	66	0 30	19 80	
1,540......	Chaussettes	1,540	0 30	462 00	
109......	Chemises fines	109	0 30	32 70	
239......	Draps de lit	59	0 30	17 70	
260......	Chemises de nuit	260	0 30	78 00	
356......	Chemises de flanelle	356	0 30	106 80	
86......	Matelas de coutil	43	0 30	12 90	
305......	Mitaines (paires)	305	0 30	91 50	
60......	Manches (paires)	10	0 30	3 10	
311......	Cache-nez	26	0 30	7 80	
8,149......	Chaussettes raccommodées (paires), 12c. la douz.	....	....	81 48	
					964 38
10 women.	Prison des femmes—				
....	Travaux de ménage et cuisine	313	0 30	939 00	
....	Couture, tricotage, raccommodage confection de vêtements pour les forçats libérés	160	....	48 00	
					987 00
	Marché avec l'administration—				
143......	Chemises de flanelle	143	0 30	42 90	
					42 90
					1,994 28

ANNEXE G

STATISTIQUES CRIMINELLES.

OCCUPATION DES DÉTENUS ANTÉRIEUREMENT A LEUR CONDAMNATON.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Occupation.	Hommes.	Femmes.	Total.	Occupation.	Hommes.	Femmes.	Total.
Agents	4	....	.....	Journaliers	173	....	.....
Comptables	2	....	.....	Mouleurs	4	....	.....
Barbiers	10	....	.....	Marchand	1	....	.....
Boulangers	10	....	.....	Machinistes	3	....	.....
Cireurs de bottes	2	....	.....	Maçons	3	....	.....
Relieur	1	....	.....	Pépiniériste	1	....	.....
Briqueteur	1	....	.....	Opticien	1	....	.....
Forgerons	4	....	.....	Photographe	1	....	.....
Faiseur de chaudières	1	....	.....	Commis de bureaux de poste	3	....	.....
Bouchers	6	....	.....	Colporteur	1	....	.....
Serre-frein	3	....	.....	Garçon	1	....	.....
Faiseurs de balais	4	....	.....	Peintres	19	....	.....
Teneurs de livres	3	....	.....	Plâtrier	1	....	.....
Commis de buvette	1	....	.....	Plombiers	2	....	.....
Commis	10	....	.....	Carriers	3	....	.....
Charpentiers	17	....	.....	Homme de chemin de fer	1	....	.....
Cigariers	5	....	.....	Cordonniers	8	....	.....
Cuisiniers	8	....	.....	Tailleurs	12	....	.....
Tonneliers	2	....	.....	Poseurs d'appareils à vapeur	6	....	.....
Confiseur	1	....	.....	Tailleurs de pierrre	4	....	.....
Chef de train	1	....	.....	Chauffeur	1	....	.....
Cardeur	1	....	.....	Instituteur	1	....	.....
Ingénieurs civils	2	....	.....	Armateur de navire	1	....	.....
Bouvier	1	....	.....	Soldat	1	....	.....
Coupeur	1	....	.....	Stéréotypeur	1	....	.....
Commis-voyageur	1	....	.....	Ouvrier en tabac	1	....	.....
Conducteur de bestiaux	1	....	.....	Décorateur	1	....	.....
Médecins	2	....	.....	Tailleurs	13	....	.....
Mécaniciens	4	....	.....	Commerçants	2	....	.....
Electriciens	2	....	.....	Charretiers	8	....	.....
Cultivateurs	73	....	.....	Ferblantiers	4	....	.....
Pêcheurs	2	....	.....	Horloger	1	....	.....
Pompiers	4	....	.....	Garçons de salle	2	....	.....
Séranceur de lin	1	....	.....	Tisserand	1	....	.....
Jardiniers	5	....	.....	Tourneur en bois	1	....	.....
Valets d'écurie	4	....	.....	Blanchisseur	1	....	.....
Selliers	2	....	.....	Femmes	27	....	.....
Chapelier	1	....	.....				
Ouvrier de fonderie	1	....	.....		520		
Poseur de fils télégraphiques	1	....	.....				

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Occupation.	Hommes.	Femmes.	Total.	Occupation.	Hommes.	Femmes.	Total.
Comptable	1	...	1	Journaliers	129	....	129
Agents	3	...	3	Facteurs	2	....	2
Acrobates	2	....	2	Tailleur en cuir	1	....	1
Architecte	1	....	1	Mouleurs	9	....	9
Bouchers	11	....	11	Marchand	1	...	1
Barbiers	5	....	5	Musicien	1	....	1
Polisseur en cuivre	3	....	3	Maçons	3	....	3
Embouteilleur de bière	1	....	1	Garde-moteur	1	....	1
Teneurs de livres	2	....	2	Messager	1	....	1
Forgerons	4	....	4	Machinistes	4	....	4
Boulangers	3	....	3	Plaqueur en nickel	1	....	1
Mouleurs en cuivre	1	....	1	Cloutier	1	....	1
Briqueteurs	3	....	3	Imprimeurs	6	....	6
Serre-frein	2	....	2	Commis de bureaux de poste	3	....	3
Formier	1	....	1	Peintres	12	...	12
Cigariers	7	....	7	Plâtriers	3	....	3
Cochers de place	18	....	18	Plombiers	2	....	2
Charpentiers	13	....	13	Photographe	1	....	1
Commis	6	....	6	Faiseur de modèles	1	....	1
Cuisiniers	4	....	4	Restaurateur	1	....	1

OCCUPATION DES DÉTENUS ANTÉRIEUREMENT À LEUR CONDAMNATION—*Suite.*

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL—*Fin.*

—	Hommes.	Femmes.	Total.	—	Hommes.	Femmes.	Total.
Compositeurs	2	....	2	Couvreur	1	....	1
Confiseurs	2	....	2	Cordonniers	19	....	19
Employé public	1	....	1	Tailleurs de pierre	10	....	10
Commis-voyageur	1	....	1	Etudiant	1	....	1
Agents de police	2	....	2	Palefrenier	1	....	1
Teinturier	1	....	1	Poseur d'appareils à vapeur	4	....	4
Mécaniciens	4	....	4	Selliers	3	....	3
Electricien	1	....	1	Emballeurs	4	....	4
Graveur	1	....	1	Peintre d'enseignes	1	....	1
Cultivateurs	19	....	19	Matelots	4	....	4
Pompiers	5	....	5	Aiguilleurs	1	....	1
Contremaître	1	....	1	Tailleurs	7	....	7
Tailleur en fourrures	1	....	1	Ferblantiers	8	....	8
Doreur	1	....	1	Professeur	1	....	1
Jardiniers	2	....	2	Commerçants	2	....	2
Herboriste	1	....	1	Décorateur	1	....	1
Hôteliers	2	....	2	Tapissier	1	....	1
Interprète	1	....	1	Garçon de salle	1	....	1
Menuisiers	2	....	2				
Jockeys	2	....	2		396	....	396

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Journaliers	130	....	130	Ferblantier	1	....	1
Charpentiers	5	....	5	Peintre	1	....	1
Tonneliers	3	....	3	Pompier	1	....	1
Forgerons	3	....	3	Mécanicien	1	...	1
Matelots	3	....	3	Tailleur	1	....	1
Barbiers	3	....	3	Maçon	1	....	1
Cordonniers	2	....	2	Faiseur de chaudière	1	....	1
Imprimeurs	2	....	2	Puddleur	1	....	1
Vétérinaire	1	....	1	Plâtrier	1	....	1
Poseur d'appareils à vapeur	1	....	1	Cuisinier	1	....	1
Tailleur de pierre	1	....	1	Femme	.....	1	1
Teinturier	1	....	1				
Commis	1	....	1		166	1	167

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Journaliers	......	....	22	Mécaniciens	......	....	2
Forgeron	......	....	1	Maçons	......	....	2
Cultivateurs	....	....	8	Meunier	......	....	1
Commis	......	....	6	Barbier	......	....	1
Cuisinier	.....	....	1	Mineurs	......	....	2
Tailleurs	..	....	2	Blanchisseur	......	....	1
Charpentiers	......	....	3	Entrepreneur	......	....	1
Pompiers	......	....	2	Militaire	......	....	1
Boucher	......	....	1	Chef de train	......	....	1
Machiniste	.....	...	1	Matelot	......	....	1
Briqueteur	....	....	1	Instituteur	......	....	1
Imprimeurs	.....	....	3	Electricien	......	....	1
Polisseur en cuivre	....	...	1	Sans profession	.....	....	27
Boulanger	....	....	1				
Hôtelier	......	....	1		......	....	96

OCCUPATION DES DÉTENUS ANTÉRIEUREMENT À LEUR CONDAMNATION—*Fin.*

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

—	Hommes.	Femmes.	Total.	—	Hommes.	Femmes.	Total.
Journaliers	.. .	...	26	Pêcheurs	.....	....	2
Cuisiniers	... ..	....	7	Pompiers	......	....	2
Machinistes	... .	. ..	2	Poseur d'app. à vapeur et gazier	. ..	....	1
Cultivateurs	......	....	5	Teneur de livres	......	....	1
Mineurs	.....	....	2	Boulangers	......	....	2
Ouvrier de fonderie	......	....	1	Sans profession	......	....	14
Barbiers	......	....	3	Faiseur de chaudières	.....	....	1
Matelots	......	.. .	12	Polisseur en métal	... ..	....	1
Artiste en fresques	......	....	1	Briqueteur	......	....	1
Charretier	......	....	1	Faiseur de voiles	.....	....	1
Télégraphiste	...	....	1	Tapissier	......	....	1
Charpentier	......	....	1	Mécanicien de chemin de fer	......	....	1
Commis	......	....	1	Cordonnier	......	....	1
Ferblantiers	......	....	3				
Mouleurs à la machine	... .	...	2		......	....	98
Barbier et peintre	......	....	1				

TABLEAU DES CRIMES.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Crimes.	Hommes.	Femmes.	Total.	Crime.	Hommes.	Femmes.	Total.
Avortement	1	1	2	Outrage grave aux mœurs	1	...	1
Tentative de dech. d'arme à feu.	2	....	2	Vol de cheval	17	....	17
do de vol	9	....	9	Bris de maison	8	1	9
do d'inflig des lésions corp	5	....	5	do et larcin	63	....	63
do de meurtre	4	1	5	Vol de grand chemin	14	....	14
do d'empoisonnement	1	1	2	Attentat à la pudeur	4	....	4
do de meurtre et de vol	1	....	1	Inceste	5	....	5
do d'incendie	1	....	1	Larcin	28	6	34
Voies de fait	8	....	8	do et contrefaçon de numéraire	2	....	2
do avec intention de vol	2	....	2	Avoir tué une vache, non à lui	1	....	1
do et vol à main armée	6	....	6	Homicide	18	3	21
Incendie	27	1	28	Meurtre	12	1	13
Abandon d'un enfant	....	1	1	do (complice de)	1	1	2
Adultère et commerce charnel avec une fille de 14 ans	1	....	1	Dommages malicieux à la prop	1	1	2
Adultère avec une femme	2	....	2	Obstruer un chemin de fer	2	....	2
Vol avec effraction	43	....	43	Vol d'un bureau de poste	1	....	1
Bestialité	10	....	10	Vol sur la personne	5	....	5
Tentative de bestialité	2	....	2	Parjure	1	....	1
Bigamie	7	1	8	Viol	15	....	15
do et escroquerie	1	...	1	Recel d'effets volés	8	1	9
do et faux	1	....	1	Vol à main armée	5	2	7
Vol avec effraction et larcin	2	....	2	do en usant de violence	7	....	7
Contrefaçon	5	1	6	do et larcin	1	....	1
Commerce charnel avec fille 14 ans	12	....	12	Recel et infliction illégale de bles.	1	....	1
Détournement de fonds	3	....	3	Décharge d'arme à feu a. int. crim.	13	....	13
Escroquerie	1	....	1	Vol de mouton	3	....	3
do et vol de cheval	1	....	1	Sodomie	1	....	1
Félonie	6	....	6	Bris de magasin et larcin	5	....	5
Avoir félonieusement blessé	....	1	1	Vol	62	3	65
Faux	16	....	16	Infliction de blessures	3	....	3
do et émission de faux billets	3	....	3		493	27	520
do et détournement de fonds	1	....	1				
Vol à main armée et voies de fait	1	....	1				

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Crimes.	Hommes.	Femmes.	Total.	Crime.	Hommes.	Femmes.	Total.
Vol	101	....	101	Enlèv. forcé d'une fille avec int. de la connaître charnellement.	1	....	1
Bris de magasin	50	....	50	Altération d'un billet du Canada.	1	....	1
Vol sur la personne	39	....	39	Homicide et vol avec effraction.	1	...	1
Larcin	34	....	34	Vol sur la personne et tentative de viol	1	....	1
Bris de maison	31	....	31	Séduction	1	....	1
Recel d'effets volés	17	....	17	Tentative de viol	1	....	1
Vol avec effraction	12	....	12	Voies de fait	1	....	1
Incendie	9	....	9	Voies de fait avec intention d'infliger des lésions corporelles	1	...	1
Avoir blessé avec intention d'infliger des lésions corp. graves.	7	....	7	Avoir caché une lettre de la poste.	1	....	1
Vol de cheval	8	....	8	Bestialité	1	....	1
Viol	6	....	6	Emis. d'un instrument contrefait.	1	....	1
Décharge d'arme à feu a. int. crim.	5	....	5	Infliction de lésions corp. graves.	1	....	1
Vol à main armée	5	....	5	Entrée avec effr. dans une banq.	1	....	1
Tentative d'effraction d'un magasin avec intention de vol	5	....	5	Refus de pourvoir	1	....	1
Faux	4	....	4	Vol sur un navire	1	....	1
Infliction de blessures	4	...	4	Parjure	1	....	1
Tentative de meurtre	4	....	4	Destruction d'une lettre de poste.	1	....	1
Tentative de vol sur la personne.	3	....	3	Entrée avec effr. dans une grange.	1	....	1
Avoir apporté en Canada des effets volés	3	....	3	Entrée dans une maison avec intention criminelle	1	....	1
Homicide	3	....	3	Recel de deniers illégal. obtenus.	1	....	1
Commerce charnel avec une fille de moins de 14 ans	3	....	3	Voies de fait indécentes sur un homme	1	....	1
Escroquerie	3	....	3				

TABLEAU DES CRIMES—*Fin.*

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL—*Fin.*

Crimes.	Hommes.	Femmes.	Total.	Crimes.	Hommes.	Femmes.	Total.
Voies de fait avec int. de meurtre	2	....	2	Inceste	1	....	1
Meurtre	2	....	2	Voies de fait avec intent. de viol	1	....	1
Attentat à la pudeur	2	....	2	Bigamie	1	....	1
Vol à main armée avec circ. aggr.	2	....	2	Décharge d'arme à feu avec inten. d'inflig. des lésions corp. graves	1	....	1
Outrage grave aux mœurs	2	....	2	Tentative de décharge d'arme à feu avec intention de meurtre	1	....	1
Vol de lettres de la poste	2	....	2		396		396
Larcin dans une église	1	....	1				
Viol et larcin	1	....	1				

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Larcin	52	1	53	Tentative de meurtre	1	....	1
Entrée avec effraction et vol	32	....	32	Vol avec effraction et incendie	1	....	1
Vol avec effraction et larcin	17	....	17	Décharge d'arme à feu et larcin	1	....	1
Bris de maison et larcin	10	....	10	Vol à main armée	1	....	1
Incendie	8	...	8	Obtention de deniers sous de faux prétextes	1	....	1
Obstruction de trains	6	....	6	Bris de prison et résist. aux offic.	1	....	1
Viol	5	...	5	Empoisonnement de bétail	1	....	1
Déchar. d'arme à feu avec int., etc.	5	....	5	Se procur. une drogue nuisib., etc.	1	....	1
Voies de fait et vol	5	...	5	Bigamie	1	....	1
Recel d'effets volés	3	....	3	Inceste	1	....	1
Homicide	3	....	3	Viol et incendie	1	....	1
Meurtre	2	....	2	Avoir tué un cheval	1	....	1
Tentative de viol	2	....	2				
Attentat à la pudeur	2	....	2				
Vol de cheval et de voiture	2	....	2		166	1	167

(Le tableau des crimes au pénitencier du Manitoba n'est pas encore donné.)

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Inflict. de bles. avec int. de meurtre	6	....	6	Enlèvement	1	....	1
Homicide	8	....	8	Recel	4	....	4
Vol avec effraction	7	....	7	Larcin et recel	5	....	5
Intention d'homicide et de meurtre	1	....	1	Avoir coupé et blessé	1	....	1
Bestialité	2	....	2	Avoir estropié du bétail	2	....	2
Vol sur la personne	2	....	2	Vol	2	....	2
Vol d'un cheval	1	....	1	Envoi d'une lettre de menaces	1	....	1
Avoir coupé et blessé	1	....	1	Outrage grave aux mœurs	2	....	2
Meurtre	4	....	4	Vol d'un sac de malle	1	....	1
Voies de fait avec int. de meurtre	1	....	1	Vol dans un coffre-fort	1	....	1
Larcin	5	....	5	Voies de fait ayant causé des lésions corporelles	1	....	1
Vol à main armée	3	....	3	Tentative d'évasion	1	....	1
Enlèvement	1	....	1	Entrée avec effraction et vol	4	....	4
Emission de billets contrefaits	3	....	3	Incendie	2	....	2
Vol de cheval	1	..	1	Escroquerie	1	....	1
Perjure	1	....	1	Vol de grand chemin	2	....	2
Bris de maison et larcin	4	....	4	Vol dans un entrepôt	1	....	1
Cautionnement frauduleux	1	....	1	Viol	3	....	3
Vol de bétail	2	....	2	Voies de fait sur un officier	1	....	1
Intimidation avec intention de vol	1	....	1				
Vol	6	....	6				
Vol de poudre d'or	1	....	1		98	....	98

OU CONDAMNÉS.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Comté.	Hommes.	Femmes.	Total.
Algoma	8	....	8
Alberta	......	1	1
Brant	6	....	6
Bruce	1	....	1
Colombie-Britannique	......	1	1
Carleton	17	....	17
Colchester, N.-E.	1	....	1
District de Nipissingue	4	1	5
do Parry-Sound	1	....	1
do la Rivière-la-Pluie	1	....	1
Dorchester, N.-B.	6	4	10
Dufferin	1	....	1
Essex	25	....	25
Elgin	8	....	8
Frontenac	11	....	11
Grey	8	....	8
Huron	3	....	3
Haldimand	8	....	8
Hastings	17	....	17
Halton	4	....	4
King, N.-E	......	1	1
Kent	18	....	18
Lambton	17	....	17
Lincoln	11	1	12
Leeds et Grenville	13	1	14
Lennox et Addington	7	...	7
Lanark	3	....	3
Middlesex	21	2	23
Manitoba	2	....	2
Montréal	4	6	10
Muskoka	10	....	10
Northumberland et Durham	4	....	4
Norfolk	4	....	4
Ontario	4	....	4
Oxford	11	....	11
Peterboro'	8	....	8
Peel	6	....	6
Prescott et Russell	4	....	4
Perth	27	....	27
Comté de Prince-Edouard	4	....	4
Québec	.....	3	3
Renfrew	8	....	8
Simcoe	10	....	10
Stormont, Dundas et Glengarry	7	....	7
Saint-Jean, N.-B	...	1	1
Terrebonne, P.Q	1	....	1
Baie-du-Tonnerre	7	....	7
Victoria	3	....	3
Wellington	7	....	7
Waterloo	14	....	14
Wentworth	23	2	25
Welland	7	....	7
York	98	3	101
	493	27	520

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Comté.	Hommes.	Femmes.	Total.
Montréal	291	....	291
Québec	28	....	28
Saint-François	12	....	12
Richelieu	9	....	9
Bedford	8	....	8
Arthabaska	6	....	6
Iberville	6	....	6
Trois-Rivières	5	....	5
Joliette	4	....	4
Kamouraska	4	....	4
Montmagny	4	....	4
Ottawa	4	....	4
Rimouski	4	....	4
Saint-Hyacinthe	4	....	4
Terrebonne	4	....	4
Beauce	1	...	1
Beauharnois	1	....	1
Chicoutimi	1	....	1
	396	....	396

OU CONDAMNÉS—*Fin.*

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Province.	Comté.	Désignation. Hommes.	Femmes.	Total.	Province.	Comté.	Désignation. Hommes.	Femmes.	Total.
Nouvelle-Ecosse	Halifax	25	....	25	Nouveau-Brunswick—*Fin*				
	Cumberland	10	....	10		Charlotte	3	....	3
	King	9	....	9		Victoria	2	....	2
	Yarmouth	8	....	8		Kent	2	....	2
	Hants	7	....	7		Ristigouche	2	....	2
	Cap-Breton	7	....	7		Gloucester	1	....	1
	Pictou	7	....	7		Queen's	1	....	1
	Colchester	5	....	5		Madawaska	1	....	1
	Antigonish	4	....	4		Albert	1	....	1
	Lunenburg	3	....	3		Northumberland	1	....	1
	Inverness	3	....	3					
	Digby	1	....	1			59	1	60
	Annapolis	3	....	3					
	Guysboro'	1	....	1	Ile du P.-E.	Prince	7	....	7
	Queen	1	....	1		Queen	6	....	6
		94	....	94			13	....	13
Nouveau-Brunswick	Saint-Jean	19	....	19	Total par provinces	Nouvelle-Ecosse	94	...	94
	Westmoreland	9	1	10		N.-Brunswick	59	1	60
	York	8	....	8		Ile du P.-E.	13	....	13
	King	6	....	6					
	Carleton	3	....	3			166	1	167

(Ces états ne sont pas donnés pour les pénitenciers du Manitoba et de la Colombie-Britannique.)

MŒURS.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

—	Hommes.	Femmes.	Total.
Abstèmes	71	1	72
Tempérants	315	19	334
Intempérants	107	7	114
	493	27	520

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

—	Hommes.	Femmes.	Total.
Tempérants	202	....	202
Intempérants	194	....	194
	396		396

(Ces états ne sont pas donnés pour les pénitenciers de Dorchester, du Manitoba et de la Colombie-Britannique.)

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

STATISTIQUE CRIMINELLE des prisonniers écroués pendant l'exercice clos le 30 juin 1895.

—	Description.	Hommes.	Femmes.	Total.
Crime	Larcin	34	2	36
	Entrée avec effraction et larcin	15	....	15
	Bris de maison et larcin	10	....	10
	Incendie	4	....	4
	Recel d'effets volés	2	....	2
	Voies de fait	2	....	2
	Viol	1	....	1
	Viol et incendie	1	....	1
	Inceste	1	....	1
	Bigamie	1	....	1
	Tentative de viol	1	....	1
	Vol de cheval et de voiture	1	....	1
	Avoir tué un cheval	1	....	1
	S'être proc. une d'g. nuis.	1	....	1
	Abandon d'un enfant	....	1	1
		75	3	78
Age	Au-dessous de 15 ans	3	....	3
	De 15 à 20	19	....	19
	20 à 30	39	2	41
	30 à 40	8	....	8
	40 à 50	4	1	5
	50 à 60	2	....	2
		75	3	78
Race	Blancs	61	3	64
	Noirs	13	....	13
	Sauvages	1	....	1
		75	3	78
Nationalité	Canadiens	65	3	68
	Américains	5	....	5
	Anglais	2	....	2
	Irlandais	2	....	2
	Antilles	1	....	1
		75	3	78
Sentences	2 ans	29	2	31
	2½ do	5	....	5
	3 do	19	1	20
	4 do	7	....	7
	4 1/12 do	1	....	1
	5 do	6	....	6
	6 do	1	....	1
	7 do	2	....	2
	8 do	1	....	1
	12 do	2	....	2
	15 do	1	....	1
	25 do	1	....	1
		75	3	78
Etat civil	Mariés	20	1	21
	Célibataires	55	2	57
		75	3	78

—	Description.	Hommes.	Femmes.	Total.
Religion	Catholiques	27	....	27
	Anglicans	16	2	18
	Anabaptistes	15	....	15
	Méthodistes	11	....	11
	Presbytériens	5	1	6
	Protestants	1	....	1
		75	3	78
Occupation	Journaliers	64	3	65
	Forgerons	2	....	2
	Tonneliers	2	....	2
	Charpentier	1	....	1
	Imprimeur	1	....	1
	Tailleur	1	....	1
	Teneur de livres	1	....	1
	Maçon	1	....	1
	Faiseur de chaudières	1	....	1
	Plâtrier	1	....	1
		75	3	78
Province.	*Comté.*			
Nouvelle-Ecosse	Yarmouth	11	....	11
	Halifax	7	....	7
	Pictou	5	....	5
	Cumberland	3	1	4
	King	2	....	2
	Colchester	2	....	2
	Antigonish	2	....	2
	Cap-Breton	1	....	1
	Hants	1	....	1
	Queen	1	....	1
	Inverness	1	....	1
	Lunenburg	1	....	1
		37	1	38
Nouveau-Brunswick	Saint-Jean	9	1	10
	Westmoreland	7	1	8
	King	3	....	3
	York	3	....	3
	Ristigouche	2	....	2
	Carlton	2	....	2
	Northumberland	1	....	1
	Gloucester	1	....	1
	Queen	1	....	1
		29	2	31
Ile du P.-E.	Prince	5	....	5
	Queen	4	....	4
		9		9
Total par provinces	Nouvelle-Ecosse	37	1	38
	Nouveau-Brunswick	29	2	31
	Ile du P.-E.	9	9	9
		75	3	78

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

RELEVÉ des détenus réincarcérés pendant l'exercice clos le 30 juin 1895.

Numéro.	Nom.	Observations.
378	Charles Williams	Première réincarcération.

RELEVÉ des détenus frappés d'aliénation mentale pendant l'exercice clos le 30 juin 1895.

Numéro.	Nom.	Sentence.	Crime.	Observations.
79	John Martensen	2 ans	Entrée avec effraction et vol	Renfermé au pén. de la C.-B.
81	John Cullen	2½ do	Incendie	do do

RELEVÉ des détenus décédés pendant l'exercice clos le 30 juin 1895.

Numéro.	Nom.	Crime.	Où condamné.
419	Richard Forrester Daly	Détournement de fonds	Nelson, C.-B.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

ÉTAT COMPARATIF des mouvements des détenus pendant la décade antérieure au 30 juin 1895.

Exercices.	Entrés. Prisons communes. Hommes.	Entrés. Prisons communes. Femmes.	Entrés. Autres pénitenciers. Hommes.	Entrés. Autres pénitenciers. Femmes.	Entrés. Repris. Hommes.	Entrés. Total. Hommes.	Entrés. Total. Femmes.	Entrés. Total. Total.	Sortis. Réductions de peines. Hommes.	Sortis. Réductions de peines. Femmes.	Sortis. Graciés. Hommes.	Sortis. Graciés. Femmes.	Sortis. Envoyés à l'asile. Hommes.	Sortis. Envoyés à l'asile. Femmes.	Sortis. Suicide. Hommes.	Sortis. Décès. Hommes.	Sortis. Décès. Femmes.	Sortis. Evasions. Hommes.	Sortis. Transférés par ordre de la cour. Hommes.	Sortis. Autres pénitenciers. Hommes.	Sortis. Envoyés à l'école de réforme. Hommes.	Sortis. Total. Hommes.	Sortis. Total. Femmes.	Sortis. Total. Total.	Restant à la fin de l'exercice. Hommes.	Restant à la fin de l'exercice. Femmes.	Restant à la fin de l'exercice. Total.	Moyenne annuelle.
1885-86.....	207	8	....	....	....	207	8	215	122	8	26	....	7	...	...	4	....	4	2	1	....	166	8	174	537	41	578	$548\frac{282}{365}$
1886-87.....	148	2	....	....	....	148	2	150	123	14	28	2	2	...	...	6	....	...	......	....	1	160	16	176	526	28	554	$571\frac{146}{365}$
1887-88.....	145	10	4	....	....	149	10	159	143	13	22	....	2	...	1	4	....	2	......	....	....	174	13	187	501	25	526	$553\frac{262}{365}$
1888-89.....	176	7	3	3	...	179	10	189	126	4	17	1	1	...	...	6	1	1	......	....	....	151	6	157	530	24	554	552
1889-90.....	175	4	5	4	....	180	8	188	113	6	17	5	3	...	...	7	1	6	....	....	....	146	12	158	565	21	586	$577\frac{120}{365}$
1890-91.....	154	10	1	4	1	156	14	170	126	9	17	1	5	...	...	8	1	2	.....	....	....	158	11	169	562	24	586	577
1891-92.....	108	2	....	6	....	108	8	116	121	2	32	2	1	1	...	8	1	2	.....	....	....	164	6	170	506	26	532	$562\frac{83}{365}$
1892-93.....	101	1	6	10	....	107	11	118	137	3	17	1	3	...	1	7	....	....	......	....	....	165	4	169	448	33	481	$513\frac{237}{365}$
1893-94.....	165	4	1	3	....	166	7	173	121	7	14	..	3	1	...	14	..	....	......	....	....	152	8	160	462	32	494	$472\frac{302}{365}$
1894-95.....	153	5	7	5	....	160	10	170	95	12	19	3	6	...	...	6	....	2	......	1	....	129	15	144	493	27	520	$510\frac{187}{365}$
	1,532	53	27	35	1	1,560	88	1,648	1,227	78	209	15	33	2	2	70	4	19	2	2	1	1,565	99	1,664				

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Exercice.	Restant le 30 juin à minuit.	Entrés.									Sortis.																	Restant à minuit, le 30 juin.			Moyenne annuelle.
		Prisons communes.		Ecole de reforme.		Repris.		Total.			A l'expiration de la sentence.		Graciés.		Envoyés à l'asile des aliénés.		Evasions.		Décès.		Autres p'nitenciers.		Transférés par ordre de la cour.		Total.						
		Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Total.	Hommes.	Femmes.	Total.	
1885-86.....	261	130	2	2	..	..	..	132	2	134	104	..	7	..	....	....	....	..	2	..	2	2	....	..	175	2	117	278	....	278	269½
1886-87.....	278	102	1	1	..	..	..	103	1	104	86	..	10	..	....	....	....	..	3	..	1	1	1	..	101	1	102	280	....	280	282½
1887-88.....	280	106	2	....	..	1	..	107	2	109	94	..	11	..	....	....	1	..	2	..	3	2	....	..	111	2	113	276	....	276	269½
1888-89.....	276	132	2	....	..	..	..	132	2	134	71	..	7	..	....	....	....	..	5	..	3	2	....	..	86	2	88	322	....	322	298
1889-90.....	322	119	4	....	..	1	..	120	4	124	89	..	4	..	....	....	2	..	1	..	4	4	....	..	100	4	104	342	....	342	337
1890-91.....	342	130	6	....	..	..	..	130	6	136	112	..	6	..	....	....	....	..	4	..	....	6	....	..	122	6	128	350	....	350	343½
1891-92.....	350	138	1	....	..	..	..	138	1	139	104	..	9	..	....	....	....	..	1	..	....	1	....	..	114	1	115	374	....	374	353
1892-93.....	374	99	6	....	..	..	..	99	6	105	84	..	10	..	....	....	....	..	3	..	2	6	....	..	99	6	105	374	....	374	380
1893-94.....	374	131	2	....	..	1	..	132	2	134	131	..	12	..	1	....	1	..	2	..	1	2	....	..	147	2	149	359	....	359	358
1894-95.....	359	150	2	....	..	..	..	150	2	152	96	..	13	..	....	....	....	..	3	..	1	2	....	..	113	2	115	396	....	396	376
Totaux.	3,216	1,237	28	3	..	3	..	1,243	28	1,271	911	..	89	..	1	....	4	..	26	..	17	28	1	..	1,108	28	1,136	3,351	....	3,351	.....

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Exercices.	Entrés.											Sortis.															Restant le 30 juin à minuit.			Moyenne annuelle.
	Péninencier d'Halifax.		Pénitencier de Saint-Jean.		Prisons communes.		Pénitencier de Kingston.		Totaux.			A l'expiration de leur peine.		Graciés.		Décédés.		Evadés.		Pénitencier de Kingston.		Asile des aliénés		Total.						
	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Totaux.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Total.				
1880-81	61	2	64	1	55	1	....	....	180	4	184	42	2	13	....	1	....	....	....	30	....	....	....	86	2	88	94	2	96	115
1881-82	....	....	....	....	44	3	....	....	44	3	47	32	....	8	....	1	....	....	....	1	....	....	....	42	....	42	96	5	101	95 1/5
1882-83	....	....	....	....	57	....	....	....	57	....	57	25	....	3	....	5	....	....	....	....	....	....	....	33	....	33	120	5	125	112 1/3
1883-84	....	....	....	....	44	5	....	....	44	5	49	28	4	3	....	....	....	....	....	1	....	....	....	32	4	36	132	6	138	129 1/3
1884-85	....	....	....	....	64	4	....	....	64	4	68	41	....	6	3	2	....	....	....	2	6	....	....	51	9	60	145	1	146	143
1885-86	....	....	....	....	53	4	1	....	54	4	58	37	....	8	1	4	....	....	....	2	3	....	....	51	4	55	148	1	149	143
1886-87	....	....	....	....	51	....	....	....	51	....	51	36	....	5	1	3	....	....	....	....	....	2	....	46	1	47	153	....	153	144
1887-88	....	....	....	....	50	3	....	....	50	3	53	28	....	14	...	2	....	2	....	....	2	1	....	47	2	49	156	1	157	154
1888-89	....	....	....	....	51	1	....	....	51	1	52	33	....	8	....	4	....	....	....	....	2	....	....	45	2	47	162	....	162	149 1/2
1889-90	....	....	....	....	70	2	....	....	70	2	72	33	....	22	....	1	....	1	....	1	2	....	....	58	2	60	174	....	174	173
1890-91	....	....	....	....	46	2	....	....	46	2	48	41	....	9	....	1	....	....	....	....	2	....	....	51	2	53	169	....	169	175
1891-92	....	....	....	....	72	4	....	....	72	4	76	54	....	13	....	1	....	1	....	....	4	....	....	69	4	73	172	....	172	170
1892-93	....	....	....	....	66	4	....	....	66	4	70	40	....	20	....	....	....	....	....	....	3	1	....	61	3	64	177	1	178	175
1893-94	....	....	....	....	62	1	....	....	62	1	63	37	....	16	....	1	....	....	....	....	1	....	....	54	1	55	185	1	186	179
1894-95	....	....	....	....	75	3	....	....	75	3	78	50	....	29	....	8	....	....	....	5	3	2	....	94	3	97	166	1	167	180
Total	61	2	64	1	860	37	1		986	40	1026	557	6	177	5	34	....	4	....	42	28	6		820	39	859				

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Date.	Restant le 30 juin 1894, à minuit.	Entrés.			Transférés à Kingston.	Sortis.								Total de ceux sortis.	Total de ceux restant.	Observations.
						A l'expiration de leur peine.		Graciés.		Décédés.		Evadés.				
		Hommes.	Femmes.	Total.		Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.	Hommes.	Femmes.			
30 juin 1885	72	38	....	160	1	27	......	36	....	6	....	....	....	70	90	
30 do 1886	90	24	......	114	.....	15	......	13	....	2	....	1	....	31	83	
30 do 1887	83	15	......	98	.....	28	......	2	...	1	....	....	....	31	67	
30 do 1888	67	18	......	85	.....	14	......	4	....	....	....	1	....	19	66	
30 do 1889	66	34	......	100	....	23	......	2	....	1	....	1	....	27	73	* 1 femme.
30 do 1890	73	27	1	101	*3	13	......	12	....	1	....	1	....	30	71	** Une femme.
30 do 1891	71	34	2	107	**1	28	......	1	....	....	....	†2	....	32	75	† Repris un an après et envoyé au pénitencier de Kingston.
30 do 1892	75	20	......	95	1	20	......	1	1	....	....	‡1	....	24	71	
30 do 1893	71	32	......	103	......	2	......	5	....	1	....	....	....	27	76	‡ Repris 50 jours plus tard.
30 do 1894	76	42	......	118	......	20	......	2	....	....	....	....	....	22	96	‖ 12 détenus reçus du pénitencier de la Colombie-Britannique.
30 do 1895	96	......	......	. .	.....	......	.....	......	....	....	....	....	....	......	......	

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

——	1886.	1887.	1888.	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.	1895.
Sous caution par ordre de la cour suprême....	....	.....	. .	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Reçus—										
Des prisons communes....................	33	20	24	44	18	33	20	38	39	37
Repris..	......	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	. . ..	....
Totaux........	33	20	24	45	18	33	20	39	39	37
Sortis—										
A l'expiration de leur peine................	21	32	30	18	25	33	15	20	13	29
Graciés	2	1	6	2	8	2	1	2	2	5
Peine réduite.....	1	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Décédés..	......	3	3	.....	.....	1	.....	1	1	1
Admis à caut., par ordre de la cour suprême	......	.....	1	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....
Envoyés au pénitencier de Kingston......	... ..	.....	4	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....
Evadés	....	.....	.....	2	.....	.....	2	.....	1	.....
Transférés à l'asile provincial des aliénés..	.. .	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....
do au pénitencier de la Montagne-de-Pierre.............	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12
Totaux........................	24	36	45	22	33	36	18	24	21	47
Restant le 30 juin de chaque année, à minuit..	105	89	68	91	76	73	75	90	108	98
Moyenne quotidienne.	$101\frac{11}{12}$	94	$73\frac{1}{3}$	$72\frac{1}{2}$	$86\frac{1}{2}$	$68\frac{3}{4}$	73	84	$99\frac{1}{5}$	102

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

LISTE DES DÉTENUS reçus pendant l'année 1894–95, indiquant leur état civil, leur âge, profession ou métier, éducation, habitudes morales, religion, d'où envoyés, durée de la sentence, etc., etc.

Quand reçus.	Nom.	Etat civil.	Incarcérations.	Age.	Sachant lire.	Sachant écrire.	Abstèmes.	Tempérants.	Intempérants.	Occupation.	Lieu de naissance.	Religion.	D'où envoyés.	Crime.	Date de la sentence.	Durée.	Par qui condamnés.	Cour.
1894.															1894.			
3 juillet	Harry F. Leonard	Célibataire	1	22	oui	oui			1	Cordonnier	Etats-Unis	Anabaptiste	Lincoln	Larcin dans une maison	28 juin	3 ans	Juge Senkler	C. de C. J. de C.
4 "	Edward Parkinson	"	1	27	"	"		1		Cultivateur	Ontario	Méthodiste	Perth	Voies de fait et vol	28 "	4 "	" Woods	Sess. générales.
11 "	Thomas W. Tebb	Marié	1	25	"	"	1			Commis au B.P.	Angleterre	"	Peterborough	Larcin d'une lettre	10 juillet	3 "	D. W. Dumble	Cour de police.
14 "	Margaret Jane Lamb	Célibataire	1	20	"	"	1			"	Ontario	Presbytérienne	Muskoka	" "	3 "	3 "	Juge McHaffy	C. de C. J. de D.
16 "	George Brown	"	3	47	"	"		1		Journalier	Angleterre	Eglise d'Angleterre	Northumberland	Vol de cheval	13 "	4 "	" Benson	C. de C. J. de C.
16 "	James Smith	"	1	21	"	"			1	Cond. d'attelage	Ontario	Méthodiste	Perth	Larcin	13 "	4 "	J. O'Loane	Cour de police.
21 "	Herbert Carruthers	"	1	20	"	"		1		Journalier	"	"	Middlesex	Bris de magasin et larcin	19 "	2½ "	Juge Elliot	C. de C. J. de C.
21 "	George Clampith	"	1	27	"	"		1		"	"	"	"	"	19 "	2 "		"
24 "	Michael Harris	"	4	63	"	"			1	Cordonnier	"	Catholique romaine	Frontenac	Larcin dans un logement	23 "	5 "	I. Duff	Cour de police.
24 "	Frank Green	"	1	23	"	"		1		Journalier	Etats-Unis	Presbytérienne	Leeds et Grenville	Fraude	24 "	3 "	J. Deacon	"
25 "	Wilson Graham	"	1	40	"	"		1		Barbier	Ontario	Anabaptiste	Sainte-Catherine	Larcin dans un logement	17 "	3 "	Juge Senkler	C. de C. J. de C.
26 "	Melville McNabb	"	1	23	"	"			1	Garçon de comp.	"	Presbytérienne	Simcoe	Faux, vol et voies de fait	24 "	3 "	"	"
27 "	James McDonald	"	1	21	"	"		1		Journalier	Etats-Unis	Catholique romaine	Perth	Larcin	24 "	2 "	J. O'Loane	Cour de police.
27 "	Chas. Wagner	"	1	21	"	"		1		"	Ontario	Méthodiste	"	"	24 "	2 "	"	"
27 "	Chas. Wright	"	1	34	"	"		1		Boulanger	Angleterre	Anabaptiste	"	"	24 "	2 "	"	"
28 "	Alfred Thackery	Marié	1	29	"	"		1		Ajusteur d'app.	Ontario	Méthodiste	Essex	"	25 "	6 "	Alex. Bartlet	"
3 août	Martin Bogart	Célibataire	1	27	"	"		1		Journalier	"	"	Lincoln	Bris de maison et larcin	28 "	3 "	Juge Senkler	C. de C. J. de C.
13 "	George Russell	Marié	2	65	"	"		1		"	Etats-Unis	Presbytérienne	York	Larcin	8 août	5 "	" Morgan	"
13 "	Albert Mahar	Célibataire	2	21	"	"		1		"	Ontario	Catholique romaine	Peel	Effraction et larcin	10 "	5 "		"
24 "	James Campbell	"	1	26	"	"	1			"	Nouvelle-Ecosse	" "	Dorchester	Effraction	1889. 19 oct.	20 "	Juge Marse	"
24 "	Alexander Gillies	"	1	51	"	"		1		Pêcheur	"	" "	"	Meurtre	1886. 6 mars	Pour la vie	" Hensley	Cour suprême.
24 "	John Brothers	"	2	37	"	"		1		Peintre	"	" "	"	Bris de maison et larcin	1889. 5 août	15 ans	C. J. McDonald	"
24 "	James Doe	"	2	33	"	"	1			"	Québec	Méthodiste	"	Coup de feu avec intention	1892. 22 sept.	25 "	Juge Fraser	Cour spéciale.
24 "	Louis Thériault	"	1	59	non	non	1			Cultivateur	N.-Brunswick	Catholique romaine	"	Bestialité	1888. 6 juillet	14 "	" Stevens	C. de C. J. de C.
24 "	Annie Ready	Marié	1	27	oui	oui		1		"	"	Eglise d'Angleterre	"	Larcin	1894. 1er août	2 "	Robt. J. Ritchie	Cour de police.
24 "	Mary Codey	Célibataire	1	54	"	"		1		"	Irlande	Catholique romaine	"	Tentative de meurtre	6 avril	14 "	Juge Weatherbe	Cour suprême.
24 "	Sarah Wilson	Marié	1	40	"	"		1		"	Nouvelle-Ecosse	Eglise d'Angleterre	"	Abandonner un enfant	9 août	2 "	" Moore	C. de C. J. de C.
29 "	James Burrows	Célibataire	1	32	non	non		1		Ouvrier en tabac	Ontario	"	Wentworth	Bris de maison et larcin	28 "	3 "	G. Jeffs	Cour de police.
30 "	Salvador Rossio	Marié	1	27	"	"		1		Colport. de fruits	Italie	Catholique romaine	Welland	Bestialité	29 "	3 "	Juge Fitzgerald	C. de C. J. de C.
1er sept.	Daniel P. Forsythe	"	1	26	oui	oui		1		Cultivateur	Ontario	Méthodiste	York	Effraction et larcin	29 "	7 "	" McDougall	"
1er "	Mary Brunson	"	1	25	"	"		1		"	Irlande	Catholique romaine	District de Nipissingue	Recel	22 "	3 "	W. A. Quibbell	Cour de police.
4 "	John Fryer	"	1	31	non	non		1		"	Ontario	Anabaptiste	Simcoe	Bris de magasin	31 "	2½ "	Juge Ardagh	C. de C. J. de C.
6 "	Alfred Clinton	Célibataire	1	34	oui	oui				Barbier	Espagne	Méthodiste	Carleton	Larcin sur la personne	4 sept.	3 "	M. O'Gara	Cour de police.
6 "	John F. Cunningham	Marié	1	23	"	"				Ouvrier en fer	Nouvelle-Ecosse	Presbytérienne	District de Nipissingue	Bris de maison et larcin	4 "	7 "	W. A. Quibbell	"
13 "	Joseph La Fleur	"	1	33	"	"		1		Ferblantier	Québec	Catholique romaine	Prescott	Meurtre	12 "	17 "	Juge Ferguson	Sess. générales.
18 "	John D. McNabb	"	1	34	"	"		1		Arpenteur	Ontario	Presbytérienne	Grey	Larcin et appropriation de fonds	21 août	5 "	" Creasor	C. de C. J. de C.
20 "	Mary Jane Hiles	"	1	21	"	"		1			Angleterre	Eglise d'Angleterre	Lincoln	Incendie	14 sept.	7 "	" Rose	Assises.
20 "	John Troy	Célibataire	1	30	"	"			1	Journalier	Etats-Unis	Catholique romaine	"	Coup de feu avec intention	15 "	20 "	" "	"
20 "	Francis Beaudrey	"	1	24	non	non		1		"	Ontario	" "	District de Nipissingue	Larcin	18 "	3 "	W. A. Quibbell	Cour de police.
25 "	Charles H. Stewart	Marié	1	21	oui	oui		1		Commis d'hôtel	"	Presbytérienne	Essex	Tentative d'incendie	22 "	10 "	Juge Robertson	Assises.
25 "	Alf. Riley	Célibataire	1	20	"	"		1		Journalier	"	Méthodiste	"	Vol de grand chemin	22 "	5 "	" "	"
25 "	James Clay	"	1	19	"	"		1		"	"	"	"	" "	22 "	10 "	" "	"
25 "	Isaac Buchanan	Marié	1	26	"	"		1		"	"	"	"	Tentative de viol	22 "	5 "	" "	"
25 "	George Sears	"	1	38	"	"				Agent	"	"	"	Larcin	22 "	3 "	" "	"
27 "	Sherman Castor	Célibataire	1	19	"	"		1		Journalier	"	"	Simcoe	"	22 "	3 "	" Ardagh	C. de C. J. de C.
28 "	Robert Perry	"	1	16	non	non		1		"	"	Presbytérienne	Perth	Viol	27 "	5 "	" Robertson	Assises.
29 "	Franklin Hill	Marié	1	26	oui	oui	1			Entraîn. de chev.	"	Méthodiste	Lambton	Bigamie et faux	31 août	5 "	" MacKenzie	C. de C. J. de C.
29 "	James Devine	Célibataire	1	31	"	"			1	Emp. de ch. de fer	"	Catholique romaine	Peterborough	Effraction	28 sept.	7 "	" Ferguson	Assises.
30 "	Thos. Bishop	"	1	32	non	non		1		Journalier	"	Méthodiste	Brant	Vol d'animaux	28 "	5 "	" Jones	C. de C. J. de C.
30 "	Frank Bacon	"	1	19	oui	oui		1		"	"	"	"	"	28 "	4½ "	" "	"
3 oct.	Joseph Gillis	"	2	44	"	"		1		Matelot	Etats-Unis	"	"	Bris de maison et voies de fait	1er oct.	6 "	" "	"
3 "	Walter William McWhirrell	"	1	24	"	"		1		Journalier	Ecosse	Presbytérienne	Peel	Meurtre	29 sept.	Pour la vie	" Ferguson	Assises.
3 "	Franz Williams	Marié	1	29	"	"		1		Tailleur	Italie	Eglise d'Angleterre	"	Fraude	26 "	3 ans	" "	C. de C. J. de C.
5 "	John Brison	Célibataire	1	25	non	non		1		Journalier	Ontario	Catholique romaine	Renfrew	Effraction	20 "	14 "	S. E. Mitchell	Cour de police.
13 "	William John Thompson	Marié	3	52	oui	oui		1		Boucher	"	Eglise d'Angleterre	York	Larcin et fraude	5 oct.	10 "	Juge McDougall	C. de C. J. de C.
13 "	Robert Herrington	Célibataire	1	20	"	"		1		Journalier	"	Méthodiste	Middlesex	Incendie	10 "	2 "	" Robertson	Assises.
13 "	Edward Bowers	Marié	1	53	"	"		1		Cultivateur	Irlande	Catholique romaine	"	Homicide	10 "	5 "	" "	"
18 "	Ernest Johnston	"	1	23	"	"		1		Journalier	Angleterre	Eglise d'Angleterre	Perth	Larcin	15 "	2 "	Jas. O'Loane	Cour de police.
20 "	John Robinson	Célibataire	1	20	"	"		1		"	"	" "	District de Nipissingue	"	18 "	7 "	Wm. Doran	C. de C. J. de D.
20 "	John Ireburn	"	1	22	non	non		1		"	Allemagne	Luthérienne	"	"	18 "	5 "	"	"
24 "	John McConnachie	"	1	17	oui	oui		1		"	Ecosse	Méthodiste	Leeds et Grenville	Viol	23 "	3 "	Juge Armour	Assises.
25 "	John Warnock	Marié	1	51	"	"		1		Cultivateur	Irlande	Eglise d'Angleterre	Kent	Homicide	20 "	15 "	" Falconbridge	"
25 "	John Chandler	Célibataire	1	47	"	"			1	Journalier	Etats-Unis	Catholique romaine	"	Bestialité et larcin	22 "	5 "	" Bell	C. de C. J. de C.
27 "	Lincoln Lawson	Marié	1	30	"	"			1	"	Ontario	Méthodiste	Haldimand	Effraction	25 "	3 "	" McDonald	"
29 "	Alphonse Dionne	Célibataire	1	18	non	non		1		"	"	Catholique romaine	Carleton	Bris de magasin et larcin	27 "	5 "	M. O'Gara	Cour de police.
29 "	Léon Charlebois	"	1	20	oui	oui		1		Confiseur	"	" "	"	" "	27 "	5 "	"	"
3 nov.	Joseph Robinson	"	1	20	"	"		1		Journalier	"	Presbytérienne	Wentworth	Larcin	2 nov.	3 "	Geo. H. Jeffs	"
6 "	A. J. Connolly	"	1	25	"	"		1		Photographe	"	Catholique romaine	Welland	Incendie	1er "	3 "	Juge Rose	Assises.
7 "	Donald McCauley	Marié	1	45	"	"		1		Journalier	"	Presbytérienne	Simcoe	Blessure	31 oct.	4 "	" Boyd	"
8 "	D. J. Connors	Célibataire	3	34	"	"			1	"	"	Eglise d'Angleterre	York	Bris de maison et larcin	6 nov.	5 "	G. T. Denison	Cour de police.
8 "	Owen McCann	"	1	28	"	"		1		Cond. d'attelage	Etats-Unis	Catholique romaine	Essex	Vol	5 "	3 "	Juge Horn	C. de C. J. de C.
9 "	Nelson Miller	"	1	25	"	"		1		Cultivateur	Ontario	Eglise d'Angleterre	Comté du Pr.-Edouard	Bris de maison et larcin	8 "	4 "	" Street	Assises.
15 "	John Jennings	"	1	25	"	"			1	Journalier	"	Catholique romaine	Brant	Vol de cheval	13 "	2½ "	G. W. Powell	Cour de police.
16 "	William Marshall	"	1	20	"	"		1		"	"	Presbytérienne	York	Effraction	14 "	5 "	Juge Boyd	Assises.
16 "	Michael Duggan	"	1	18	non	non		1		"	Irlande	Catholique romaine	"	Tentative de meurtre	10 "	5 "	" Meredith	"
16 "	Frank Perrault	Marié	1	30	"	"		1		"	Ontario	" "	Parry-Sound	Larcin	7 "	2 "	" Mahaffy	C. de C. J. de D.
20 "	John Hines	Célibataire	1	32	oui	oui		1		"	"	" "	District d'Algoma	Incendie	24 oct.	3 "	" Johnson	"
20 "	Alphonse Rogue	"	1	17	"	"		1		"	"	" "	" "	Effraction	13 nov.	3 "	" "	"
21 "	Thos. W. Hughes	"	1	34	"	"		1		"	"	" "	Carleton	Vol	20 "	5 "	" Ross	C. de C. J. de C.
23 "	Alex. McGinnis	Marié	1	32	non	non		1		Cultivateur	"	Presbytérienne	Perth	Inceste	16 "	3½ "	Jas. O'Loane	Cour de police.
28 "	Ira Vandervort	"	1	39	"	"		1		"	"	Méthodiste	Simcoe	Vol de cheval	23 "	2 7/12 "	Juge Ardagh	C. de C. J. de C.
28 "	William Arthur	Célibataire	1	23	oui	oui		1		Relieur	Angleterre	Eglise d'Angleterre	Perth	Effraction	26 "	3 "	Jas. O'Loane	Cour de police.
6 déc.	James Thompson	"	1	26	"	"		1		Journalier	"	" "	Essex	Larcin	4 déc.	2¼ "	Rich. L. Goswell	"
6 "	Jerome Hanna	"	3	37	"	"			1	"	Ontario	Méthodiste	"	Effraction	1er "	3 "	A. McDougall	"
6 "	James Hanna	"	3	41	"	"			1	Tailleur de pierre	"	"	"	"	1er "	3 "	"	"
6 "	Frank Cherry	"	2	47	"	"			1	Ingénieur	Etats-Unis	"	"	"	1er "	3 "	"	"
8 "	Henry Harvey	"	1	21	"	"		1		Plombier	Ontario	"	York	Effraction et larcin	6 "	7 "	G. T. Denison	"
15 "	William Bean	"	1	25	"	"		1		Cultivateur	"	"	Middlesex	Bris de maison et voies de fait	11 "	5 "	Juge Elliott	Sess. générales.
15 "	Sam. Jackson	"	3	42	"	"		1		Matelot	Etats-Unis	"	"	" et larcin	11 "	3 "	" "	"
19 "	Joseph Lamontagne	"	1	26	"	"		1		Tailleur	Québec	Catholique romaine	Hastings	Faux	17 "	2 "		
19 "	William G. Tiner	Marié	1	28	non	non		1		Journalier	Ontario	Eglise d'Angleterre	"	Tuer une vache ne lui appartenant pas	17 "	2 "		
20 "	William Marshall	Célibataire	1	21	oui	oui		1		"	"	Anabaptiste	Essex	Voies de fait	17 "	3 "	Juge Horn	Sess. générales.
20 "	Montgomery Bell	Marié	1	23	"	"		1		Cuisinier	Etats-Unis	Méthodiste	"	Blessure	17 "	3 "	" "	"
20 "	Sam. Wilson	"	1	32	"	"		1		"	Ontario	"	"	"	17 "	3 "	" "	"
20 "	Edward Pierce	"	1	39	"	"		1		Commis	Etats-Unis	Presbytérienne	"	Larcin	17 "	4 "	" "	"
20 "	Frederick McKenzie	"	1	30	"	"		1		Barbier	"	Méthodiste	"	"	17 "	4 "	" "	"
20 "	Adolphus Noble	"	1	25	non	non		1		Cultivateur	Ontario	"	"	Recel d'animaux	17 "	2 "	" "	"
20 "	Frank McClay	Célibataire	1	24	oui	oui			1	Jockey	"	Eglise d'Angleterre	Wellington	Vol de cheval	11 "	3 "	" Chadwick	C. de C. J. de C.
20 "	Walter Irwin	"	1	24	"	"		1		Peintre	"	" "	Grey	Bris de magasin et larcin	18 "	5 "	" Creasor	Sess. générales.
22 "	Edward Kahue	"	1	29	"	"		1		Cultivateur	"	Catholique romaine	Kent	Incendie	18 "	7 "	" Bell	"
31 "	James O'Rourke	Marié	1	55	non	non		1		Jardinier	Irlande	" "	York	Con. chain. d'une fille au-des. de 14 ans	29 "	10 "	" McDougall	"
31 "	Benjamin McNeal	Célibataire	1	21	oui	oui		1		Boucher	Ontario	Presbytérienne	"	Vol de cheval	29 "	3 "	" "	"
1895.																		
2 janv.	Joseph Payne	"	1	25	"	"		1		Boulanger	Ecosse	"	Oxford	Larcin	29 "	2 "	C. E. Chadwick	Cour de police.
11 "	James Glennie	"	2	21	"	"		1		Journalier	Ontario	Eglise d'Angleterre	Simcoe	Bestialité	1895. 8 janv.	3 ans et 36 c. de fouet.	Juge Ardagh	C. de C. J. de C.
15 "	Fred D. Teft	Marié	1	49	"	"			1	Ingénieur	Etats-Unis	Méthodiste	Waterloo	Faux	1894. 9 déc.	5 ans	Juge LaCourse	"
24 "	John White	Célibataire	1	28	"	"			1	Journalier	Ontario	Catholique romaine	Carleton	Incendie	1895. 22 janv.	10 "	" Boyd	Assises.
25 "	Thos. Ellis	Marié	1	45	"	"		1		Peintre	Angleterre	Anabaptiste	Middlesex	Larcin	21 "	5 "	E. J. Park	Cour de police.
26 "	Patrick Lyons	"	1	39	"	"			1	Boucher	Irlande	Catholique romaine	York	Parjure	22 "	4 "	Juge McMahon	Assises.
26 "	John H. Mitchell	"	1	47	"	"		1		Machiniste	Ecosse	Presbytérienne	"	Inceste	23 "	7 "	" "	"
26 "	William Blake	"	1	60	"	"			1	Tailleur	Irlande	Catholique romaine	"	Vol sur la personne	22 "	5 "	" "	"
26 "	Rod. Morrison	Célibataire	1	23	"	"		1		Journalier	Ontario	Presbytérienne	"	Effraction	21 "	8 "	" "	"
26 "	John Hutchinson	"	1	26	"	"			1	Peintre	"	"	"	Voies de fait et vol	23 "	7 ans et 30 c. de fouet.	G. T. Denison	Cour de police.
26 "	John Connors	"	1	25	"	"		1		Journalier	"	Catholique romaine	"	Vol sur la personne	21 "	7 ans	Juge McMahon	Assises.
26 "	Richard J. Rushton	Marié	1	33	non	non		1			"	Méthodiste	"	Tentative de viol	19 "	6 "	" "	"
29 "	Herbert Hurd	"	1	32	oui	oui			1	Electricien	"	"	Waterloo	Larcin	22 "	3 "	" LaCourse	C. de C. J. de C.
31 "	Albert Graham	Célibataire	1	24	"	"		1		Journalier	Angleterre	Eglise d'Angleterre	District d'Algoma	Faux	29 "	3 "	" O'Connor	C. de C. J. de D.
31 "	Theodore Goodyear	"	1	53	"	"			1	Charpentier	Ontario	" "	Essex	"	29 "	3 "	" Horn	C. de C. J. de C.
8 fév.	David Ford	Marié	3	36	"	"		1		Journalier	"	Presbytérienne	Welland	Larcin	5 fév.	4 "	E. R. Hellems	Cour de police.
13 "	Charley Justice	Célibataire	1	27	"	"		1		Boucher	Etats-Unis	"	York	Voies de fait	13 "	2 "		
14 "	John Bourke	"	1	18	"	"			1	Journalier	Ontario	Catholique romaine	Baie-du-Tonnerre	Larcin	1894. 10 déc.	3 "	W. C. Dobie	Cour de police.
14 "	Henry Moore	Marié	2	48	"	"			1	Charpentier	"	Congrégationaliste	" "	"	1895. 26 janv.	2 "	A. McDougall	"
18 "	George Dean	Célibataire	1	23	"	"		1		Fabric. de balais	"	Méthodiste	Kent	"	11 fév.	3 "	Micheal Houston	"
19 "	Annie Dowsley	Marié	1	19	"	"		1			"	"	Leeds et Grenville	Bigamie	18 "	2⅔ "	Juge McDonald	C. de C. J. de C.
19 "	Margaret McMahon	Mariée	1	28	"	"		1			"	Catholique romaine	Wentworth	Emettre et faire circ. fausse monnaie	15 "	2½ "	G. F. Jeffs	Cour de police.
7 mars	William Hall	Marié	1	37	"	"		1		Journalier	Etats-Unis	Eglise d'Angleterre	Essex	Larcin	4 mars	4 "	Juge Horn	C. de C. J. de C.
9 "	Edward Stephens	Célibataire	1	28	"	"		1		Charpentier	Angleterre	" "	York	Vol de grand chemin	5 "	2½ "	G. T. Denison	Cour de police.
13 "	Harry Davey	"	1	17	"	"		1		Journalier	Ontario	Catholique romaine	Peterborough	Larcin	1893. 3 oct.	5 "	D. W. Dumble	"
14 "	Charley Bowers	Marié	1	37	"	"				Jardinier	Bavière	" "	Lincoln	Contrefaction	1895. 5 mars	7 "	Juge Senkler	C. de C. J. de C.
14 "	Joshua Miller	"	1	32	"	"		1		Chauffeur	Ontario	Méthodiste	Grey	Voies de fait avec intention de vol	8 "	2½ "	" Robertson	Haute cour.
14 "	Fred Tomkins	Célibataire	1	19	"	"		1		Cardeur	"	Anabaptiste	"	"	8 "	2 "	" "	"
16 "	Patrick Cusick	"	1	22	"	"		1		Journalier	"	Catholique romaine	York	Vol et voies de fait	12 "	5 "	G. T. Denison	Cour de police.
16 "	Chas. Watson	"	1	21	"	"		1		"	"	Eglise d'Angleterre	"	Bris de magasin	14 "	4 "	"	"
27 "	John Dahn	"	1	22	"	"	1			"	Etats-Unis	Catholique romaine	Baie-du-Tonnerre	Larcin et bris de maison	21 "	7 "	W. C. Dobie	"
27 "	George Adams	"	1	22	"	"		1		Chauffeur	N.-Brunswick	Eglise d'Angleterre	" "	Larcin	21 "	5 "	"	"
27 "	Sam. Hammill	Marié	1	40	"	"		1		Cultivateur	Ontario	Presbytérienne	Dufferin	Faux	26 "	4 "	Juge Boyd	Haute cour.
30 "	John Poitras	Célibataire	1	21	"	"		1		Cuisinier	Québec	Catholique romaine	District d'Algoma	"	26 "	3 "	" Johnston	C. de C. J. de D.
30 "	Douglas Wood	"	1	21	"	"		1		Journalier	Ontario	Presbytérienne	York	Larcin	27 "	3 "	G. T. Denison	Cour de police.
2 avril	Ambrose McTiernan	"	1	26	"	"			1	Charpentier	"	Catholique romaine	"	Contrefaction	28 "	10 "	Juge McDougall	Sess. générales.
2 "	Richard Lewis	Marié	1	22	"	"		1		Ajusteur d'app.	"	Eglise d'Angleterre	"	Recevoir et infliger des blessures	28 "	5 "	" "	"
2 "	Edward Rolands	Célibataire	1	21	"	"		1		Cultivateur	"	Méthodiste	"	Larcin	28 "	3 "	" "	"
2 "	Thos. McConkey	"	1	22	"	"		1		Tailleur	"	Eglise d'Angleterre	"	Incendie	28 "	2 "	" "	"
3 "	Alf. Amyot	"	1	36	non	non	1			Charpentier	Québec	Catholique romaine	Saint-Vincent-de-Paul	Larcin	15 janv.	3 "	Juge Dugas	"
3 "	Lillie Anderson	"	1	31	oui	oui		1			Irlande	" "	" "	"	15 mars	3 "	" "	"
5 "	Edward Martin	Marié	1	35	"	non			1	Cultivateur	Ontario	Méthodiste	Haldimand	Vol de cheval	2 avril	2 "		C. de C. J. de C.
5 "	James Shean	"	1	35	"	"		1		"	"	Eglise d'Angleterre	Perth	Vol de mouton	30 mars	5 "	Juge Armour	Assises.
12 "	William I. Blitch	"	1	27	"	oui		1		Matelot	Angleterre	" "	Muskoka	Faux	4 avril	2 "	" Mahaffy	C. de C. J. de D.
12 "	John F. Page	"	1	39	"	"		1		Ferblantier	"	" "	"	"	9 "	3 "	" "	"
12 "	James Baldwin	"	1	31	non	non		1		Journalier	Ontario	Méthodiste	Hastings	Incendie	8 "	2 "	" Lazier	C. de C. J. de C.
22 "	Chas. Smith	Célibataire	1	30	"	"		1		"	Québec	"	Oxford	Tentative de bestialité	16 "	5 "	" Finkle	"
26 "	Robert Fields	"	1	24	"	"		1		Tailleur	Ontario	Catholique romaine	Carleton	Larcin sur la personne	25 "	3 "	" Ross	"
27 "	James Jackson	"	1	20	"	"		1		Journalier	"	Méthodiste	Wentworth	Bris de maison	26 "	2 5/12 "		
27 "	Patrick Martin	Marié	1	39	"	"			1	Cuisinier	Irlande	Catholique romaine	Toronto	Larcin	26 "	3 "	G. T. Denison	Cour de police.
2 mai	John Shanks	"	1	48	"	"			1	Cultivateur	Ecosse	Presbytérienne	"	"	30 "	3 "	"	"
7 "	William Kirkland	"	3	48	"	"			1	Journalier	Welland	Eglise d'Angleterre	Welland	"	2 mai	3 "	A. G. Hill	"
9 "	Chas. Jones	Célibataire	1	26	"	"		1		Charpentier	Etats-Unis	Anabaptiste	Toronto	Voies de fait	8 "	2 "	R. S. Kingsford	"
16 "	Frank Dwyer	"	1	25	"	"		1		Portier	"	Catholique romaine	"	Tentative de bestialité	9 "	6 "	Juge Street	Assises.
14 "	Alexander Wilkie	Marié	1	40	"	"			1	Comptable	Ecosse	Presbytérienne	"	Larcin	3 "	5 "	G. T. Denison	Cour de police.
29 "	Virginia Bisson	Veuve	1	35	"	"		1			Québec	Catholique romaine	Montréal	"	29 avril	2 "	Juge Bossé	Assises.
6 juin	George R. Smith	Marié	1	42	"	"	1			Ingénieur	Ontario	Méthodiste	Lambton	"	27 mai	3 "	" McKenzie	C. de C. J. de C.
12 "	Frederick J. Wynyard	Célibataire	1	29	"	"		1		Commis	Angleterre	Eglise d'Angleterre	Carleton	Faux	5 juin	5 "	M. O'Gara	Cour de police.
12 "	Joseph Kennedy	Marié	2	25	"	"			1	Cultivateur	Ontario	Catholique romaine	Hastings	Larcin d'un cheval	11 "	3 "	Geo. H. Gordon	"
13 "	Francis Yones	"	1	45	oui	oui	1			Médecin	Etats-Unis	Méthodiste	Renfrew	Larcin	8 "	3 "		Sess. générales.
13 "	William Anderson	Célibataire	1	30	"	non		1		Cond. d'attelage	Ontario	"	Algoma	"	10 "	3 "	Juge Johnson	C. de C. J. de D.
15 "	John Mileck	"	1	23	"	oui		1		Commis	N.-Brunswick	Eglise d'Angleterre	Middlesex	"	10 "	3 "	" Elliot	C. de C. J. de C.
15 "	George Howard	"	1	20	"	"		1		Garçon de table	Allemagne	" "	"	"	10 "	3 "	" "	"
19 "	John Spencer	Marié	1	32	"	"			1	Forgeron	Ontario	Méthodiste	Grey	Incendie	14 "	14 "	" Creasor	Sess. générales.
24 "	John McNeil	Célibataire	1	26	"	"			1	Boulanger	Etats-Unis	Catholique romaine	Oxford	Voies de fait et vol	13 "	4 "	" Finkle	C. de C. J. de C.
24 "	Solomon Perrigo	Marié	1	44	"	"	1			Journalier	Ontario	Armée du Salut	"	Tentative de viol	13 "	2 ans et 35 c. de fouet.	" "	Sess. générales.
25 "	Henry Clark	"	2	54	"	"			1	Tonnelier	Angleterre	Eglise d'Angleterre	Simcoe	Larcin	19 "	2 1/12 ans		Cour de police.
25 "	Henry Austin	"	1	46	"	"		1		Journalier	Etats-Unis		Baie-du-Tonnerre	"	22 mai	5 ans	Juge Hamilton	Sess. générales.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

LISTE DES DÉTENUS reçus pendant l'année 1894-95, indiquant leur état civil, leur âge, profession ou métier, éducation, habitudes morales, religion, d'où envoyés, le crime, la date de la sentence, sa durée, par qui condamnés et à quelle cour.

Quand reçus.	Nom.	Etat civil.	Age.	Occupation.	Sachant lire.	Sachant écrire.	Tempérants.	Intempérants.	Lieu de naissance.	Religion.	D'où envoyés.	Crime.	Date de la sentence.	Durée.	Par qui condamnés.	A quelle cour.
1894.													1894.			
3 juillet	Alphonse Belisle	Célibataire	24	Journalier	non	non		1	Québec	Catholique romaine	Montréal	Bris de magasin	3 juillet	5 ans	M. C. Desnoyers	Sessions spécial.
3 "	Léandre Dubé	"	40	"	"	"		1	"	"	"	"	3 "	4 "	"	"
6 "	Joseph Antoine Chalifoux	Marié	56	Cultivateur	"	"		1	"	"	Iberville	Larcin	15 juin	2 "	C. Loupret	"
7 "	Ovila Giguère	Célibataire	17	Mouleur	"	"		1	"	"	Montréal	"	7 juillet	3 "	L. W. Sicotte	"
12 "	William Reid *alias* Read	"	24	Journalier	oui	oui	1		Angleterre	Eglise d'Angleterre	"	"	12 "	2 "	C. A. Dugas	"
17 "	Zotique Thibaudeau	"	38	Restaurateur	"	"	1		Québec	Catholique romaine	"	"	17 "	2 "	"	"
17 "	Pierre Valmore Dufresne	"	18	Boucher	"	"	1		"	"	Québec	"	14 "	3 "	Alexandre Chauveau	"
17 "	Odilon Dupuis	"	18	Cordonnier	"	"	1		"	"	"	"	14 "	5 "	"	"
17 "	Adélard Lépine	"	19	"	"	"	1		"	"	"	"	14 "	3 "	"	"
24 "	Michel Proulx	"	19	Facteur	"	"	1		"	"	Montréal	"	24 "	3 "	C. A. Dugas	"
26 "	Joseph Morin	Marié	33	Cigarier	"	"		1	"	"	"	"	26 "	2 "	"	"
26 "	Maxime St. Jean	"	46	Journalier	"	"		1	"	"	"	"	26 "	2 "	"	"
8 août	Zéphirin Thibault	"	33	Barbier	non	non		1	"	"	"	Recel	7 août	3 "	J. C. Auger, J.P., P.Q.	"
9 "	Moïse Brunelle	Célibataire	46	Ingénieur	oui	oui		1	"	"	Richelieu	Larcin	7 "	1 "	Charles Dorion	"
15 "	Eugène Simoneau	Marié	26	Journalier	"	"		1	"	"	"	"	15 "	2 "	"	"
30 "	Eugène Lapointe	Célibataire	21	Tailleur de pierre	"	non		1	"	"	Montréal	"	30 "	5 "	M. C. Desnoyers	"
4 sept	William McClone	Marié	28	Journalier	"	oui		1	"	"	"	"	4 sept	3 "	"	"
6 "	Thomas Taylor	Célibataire	20	Imprimeur	"	"	1		"	Congrégationaliste	"	Bris de maison	6 "	5 "	"	"
10 "	Odilon Castonguay	"	18	Journalier	"	"		1	"	Catholique romaine	Kamouraska	Vol de cheval	8 "	2 "	F. A. Sirois, sherif	"
14 "	Jean-Bte Archambault	Marié	29	Poliss. de cuivre	"	"	1		"	"	Montréal	Attentat à la pudeur	14 "	2 "	L'hon. juge Wurtele	C. du B. de la R.
14 "	Alexandre Dupont	"	45	Journalier	"	"	1		"	"	"	Vol avec effraction	14 "	2 "	"	"
14 "	Edward Higgins	Célibataire	25	"	non	non	1		"	"	"	Vol sur la personne	14 "	2 "	"	"
14 "	Louis Gauthier	Marié	40	"	oui	oui	1		"	"	"	Viol	14 "	10 "	"	"
15 "	Louis Mainville	Célibataire	42	Tailleur de pierre	non	non	1		"	"	"	Vol sur la personne	14 "	5 "	"	"
15 "	Xavier Charest	"	43	Journalier	oui	oui		1	"	"	"	" "	14 "	5 "	"	"
20 "	Charles Marier	Marié	34	Cordonnier	"	"		1	"	"	"	" "	19 "	3 "	C. A. Dugas	Sessions special.
25 "	David Godin	"	22	Charretier	"	"		1	"	"	"	Larcin	25 "	3 "	"	"
26 "	Arthur Desmarais	Célibataire	21	Charpentier	"	"	1		"	"	Saint-Hyacinthe	"	24 "	2 "	C. Loupret	"
26 "	Emile Philie	"	17	"	"	"	1		"	"	"	"	24 "	2 "	"	"
26 "	Johnny Lavallière	"	18	Tailleur	"	"	1		"	"	"	"	24 "	3 "	"	"
26 "	Joseph Coughlin	"	23	Journalier	non	non		1	"	"	Montréal	Vol	26 "	2 "	L'hon. juge Wurtele	C. du B. de la R.
26 "	Francis Holden	"	29	Commis	oui	oui	1		"	"	"	Larcin	26 "	2 "	"	"
26 "	Napoléon Groulx	"	17	Peintre	non	non	1		"	"	"	"	26 "	3 "	"	"
26 "	Jean-Baptiste Miron	"	17	Doreur	"	"	1		"	"	"	"	26 "	3 "	"	"
26 "	John McCarthy	"	23	Journalier	"	"		1	Angleterre	"	"	Vol sur la personne	26 "	3 "	"	"
26 "	William Riley	Marié	28	"	oui	oui		1	"	"	"	" "	26 "	3 "	"	"
26 "	Arsène Pharon	"	26	Boucher	non	non		1	Québec	"	"	Vol sur la personne et tentative de viol	26 "	5 "	"	"
2 oct	Harry Wilkinson	Célibataire	19	Journalier	oui	oui	1		"	"	"	Faux	2 oct	3 "	M. C. Desnoyers	Sessions spécial.
2 "	Henri St. Armand	"	19	"	"	"	1		"	"	"	Larcin	2 "	3 "	C. A. Dugas	"
4 "	Alexandre Perrault	"	46	Maçon	"	non		1	"	"	"	Blessure	4 "	2 "	"	"
9 "	Joseph Bouchard	"	25	Peintre	non	"	1		"	"	"	Larcin	9 "	2 "	M. C. Desnoyers	"
17 "	John Coffin	"	34	Journalier	oui	oui	1		Etats-Unis	"	Saint-François	Vol avec effraction	8 "	2 "	L'hon. juge Brooks	C. du B. de la R.
17 "	Thomas Allen	"	20	Ferblantier	"	"	1		Angleterre	Eglise d'Angleterre	"	" "	8 "	2 "	"	"
17 "	William Brulé	Marié	37	Valet d'écurie	"	"	1		Québec	Catholique romaine	Montréal	Larcin	16 "	4 "	C. A. Dugas	Sessions spécial.
25 "	William Loiselle	"	39	Herboriste	"	"	1		"	"	Arthabaska	Incendie	5 juillet	Pour la vie	L'hon. juge Plamondon	C. du B. de la R.
27 "	Napoléon Thomas	"	34	Cordonnier	"	"	1		"	"	Terrebonne	Bris de magasin	25 oct	3 ans	J. T. St. Julien	Sessions spécial.
27 "	Avila Rivet	Célibataire	32	Chauffeur	non	non	1		"	"	"	"	25 "	3 "	"	"
27 "	Toussaint Riendeau	Marié	48	Cuisinier	oui	oui	1		"	"	"	"	25 "	3 "	"	"
29 "	Arthur Gingras	Célibataire	26	Cigarier	"	"		1	"	"	Trois-Rivières	"	26 "	3 "	J. M. Desilets	"
29 "	Arthur Lalonde	"	33	Peintre	"	"		1	"	"	"	"	26 "	3 "	"	"
29 "	Théophile Laperrière	Marié	21	Journalier	non	non	1		"	"	"	Bris de maison	26 "	3 "	"	"
29 "	Octave Lagace	"	28	Cultivateur	"	"		1	"	"	"	"	26 "	3 "	"	"
7 nov	Jules Loridant	Célibataire	54	Instituteur	oui	oui	1		France	"	Montréal	Indécence grave	6 nov	3 "	M. C. Desnoyers	"
10 "	Alphonse Petitvierge	Marié	21	Journalier	"	non	1		Québec	"	Arthabaska	Vol de cheval	7 "	3 "	J. M. Desilets	"
12 "	Hormisdas Martel	"	40	Cordonnier	"	"		1	"	"	Montréal	Larcin	10 "	5 "	C. A. Dugas	"
15 "	Charles Gagnon	Célibataire	21	Imprimeur	"	oui	1		"	"	"	"	15 "	2 "	"	"
20 "	Henri St. Germain	"	25	Boucher	"	"		1	"	"	"	Bris de maison	20 "	3 "	"	"
20 "	Herbert Clifford	Marié	43	Cuisinier	"	"	1		Angleterre	Eglise d'Angleterre	"	Larcin	20 "	5 "	M. C. Desnoyers	"
20 "	John Brooks *alias* Burk	Célibataire	23	Journalier	"	"	1		Etats-Unis	Catholique romaine	"	Bris de magasin	20 "	5 "	C. A. Dugas	"
20 "	Louis Brant	Marié	38	"	"	"	1		France	Presbytérienne	"	Con. charn. d'une fille au-des. de 14 ans	20 "	5 "	"	"
24 "	Ovila Bourdeau	Célibataire	32	Chauffeur	"	"		1	Québec	Catholique romaine	"	Larcin	23 "	3 "	M. C. Desnoyers	"
28 "	François *alias* Frank Pelletier	"	17	Journalier	"	"	1		"	"	Kamouraska	"	26 "	2 "	F. A. Sirois	"
29 "	Delormier E. Brown	"	20	"	"	"	1		"	Presbytérienne	Montréal	"	28 "	2 "	M. C. Desnoyers	"
29 "	Napoléon Larocque	Marié	49	Cuisinier	"	"		1	"	Catholique romaine	"	"	29 "	3 "	C. A. Dugas	"
7 déc.	Joseph Tremblay	Célibataire	17	Peintre	"	"	1		"	"	Bedford	"	7 déc	2 "	C. Loupret	"
14 "	Arthur Ernest Chamberland	Marié	30	Ajusteur d'app.	"	"	1		"	"	Québec	"	12 "	2 "	Alexandre Chauveau	"
14 "	François Gagné	"	53	Charpentier	"	"		1	"	"	"	"	12 "	2 "	"	"
14 "	Joseph Brière	Célibataire	22	Journalier	non	non		1	"	"	Montréal	Bris de magasin	13 "	5 "	C. A. Dugas	"
15 "	Joseph Paradis	"	23	Cultivateur	oui	oui		1	"	"	Arthabaska	Vol de cheval	12 "	6 "	J. M. Desilets	"
17 "	Joseph Michaud	Marié	45	"	"	"	1		"	"	Joliette	Incendie	15 "	8 "	A. M. Rivard	"
20 "	George Wilson	Célibataire	19	Journalier	"	"	1		Ontario	Presbytérienne	Montréal	Larcin	20 "	5 "	M. C. Desnoyers	"
27 "	Arthur H. Nichol	"	16	"	"	"	1		Angleterre	Eglise d'Angleterre	Iberville	Vol de cheval	18 "	3 "	C. Loupret	"
29 "	Ernest Boisvert	"	22	"	non	non	1		Québec	Catholique romaine	Richelieu	Bris de maison	27 "	3 "	Charles Dorion	"
1895.																
2 janv	Joseph Champagne	Marié	27	Cigarier	"	"		1	"	"	Montréal	Larcin	31 "	3 "	M. C. Desnoyers	"
													1895.			
6 "	Joseph Amond *alias* Emond	Célibataire	17	Cultivateur	"	"	1		"	"	Rimouski	Bris de magasin	3 janv	3 "	A. P. Garon	"
9 "	Emile Meunier	"	22	Teneur de livres	oui	oui	1		"	"	Montréal	Larcin	8 "	3 "	C. A. Dugas	"
15 "	Alfred Amyot	"	36	Charpentier	"	"	1		"	"	"	Bris de magasin	15 "	3 "	"	"
17 "	Alphonse Ménard	"	23	Boucher	non	non		1	"	"	Richelieu	"	17 "	2 "	Charles Dorion	"
17 "	Joseph Coutlée *alias* Labrie	"	25	Journalier	"	"	1		"	"	"	Recel	17 "	3 "	"	"
18 "	Arthur Gauthier	"	19	Tailleur de cuir	oui	oui		1	"	"	Montréal	Bris de maison	17 "	3 "	C. A. Dugas	"
18 "	Alfred Richer	"	16	Journalier	non	non	1		"	"	"	Larcin	17 "	3 "	"	"
23 "	Henri Cadieux	"	17	Forgeron	oui	oui	1		"	"	"	"	22 "	3 "	M. C. Desnoyers	"
23 "	Pierre Donairon	Marié	39	Plâtrier	non	non	1		Etats-Unis	"	"	Recel	22 "	3 "	"	"
25 "	Joseph Wilson	"	23	Charretier	"	"		1	Québec	"	"	Bris de magasin	24 "	5 "	"	"
25 "	Albert Corriveau	"	23	Journalier	oui	oui		1	"	"	"	"	24 "	4 "	"	"
29 "	Wilfrid Périard	Célibataire	16	"	"	"	1		"	"	"	Larcin	28 "	3 "	"	"
29 "	Emile Plamondon	Marié	31	"	"	"	1		"	"	"	"	29 "	3 "	C. A. Dugas	"
19 fév	John Riley	Célibataire	18	"	"	non	1		"	"	"	Bris de magasin	19 fév	3 "	M. C. Desnoyers	"
19 "	Michael Caron	"	21	Sellier	"	oui	1		"	"	"	"	19 "	3 "	"	"
22 "	Joseph Labossière	Marié	32	Charretier	"	"		1	"	"	"	Larcin	22 "	3 "	C. A. Dugas	"
2 mars	Edouard Chouinard	"	28	Charpentier	"	"		1	"	"	"	"	2 mars	3 "	M. C. Desnoyers	"
4 "	Charles Morton	Célibataire	20	Journalier	"	"	1		"	"	Ottawa	Bris de magasin	28 fév	2½ "	J. T. St. Julien	"
5 "	Hormisdas Houle	"	15	Boucher	"	"	1		"	"	Montréal	Larcin	4 mars	4 "	M. C. Desnoyers	"
6 "	Joseph Collin	"	30	Journalier	non	non	1		"	"	Montmagny	Blessure	28 fév	3 "	J. B. A. Lepine	"
9 "	Adelard Fecteau	Marié	21	Acrobate	oui	oui	1		"	"	Arthabaska	Séduction	7 mars	2 "	J. M. Desilets	"
16 "	Olivier Limoges	"	29	Journalier	"	"	1		"	"	Montréal	Bris de magasin	16 "	2 "	L'hon. juge Baby	C. du B. de la R.
16 "	Cyrille Lapierre	"	58	"	"	non	1		"	"	"	"	16 "	2 "	"	"
16 "	Dennis Deneen	Célibataire	25	Charretier	non	"		1	"	"	"	Larcin	16 "	2 "	"	"
16 "	John McLaughlin	"	23	Garde-magasin	oui	oui		1	"	"	"	Attentat de briser un magasin avec intention de vol	16 "	2 "	"	"
16 "	Michael Healey	"	22	Plombier	"	"		1	"	Eglise d'Angleterre	"	" "	16 "	5 "	"	"
16 "	Harry Walsh	"	19	Typographe	"	"		1	"	Méthodiste	"	" "	16 "	5 "	"	"
16 "	Donat Métivier	Marié	29	Tailleur	"	"	1		"	Catholique romaine	"	Larcin	16 "	5 "	"	"
23 "	Thomas Guilfoyle	Célibataire	27	Forgeron	"	"		1	"	"	"	"	23 "	5 "	"	"
23 "	John Murphy	"	32	Boulanger	"	"		1	"	"	"	"	23 "	5 "	"	"
23 "	James Prendergast	"	31	Journalier	"	"		1	"	"	"	Bris de magasin avec intention de vol	23 "	5 "	"	"
23 "	William Bath *alias* Brownrigg	Marié	36	"	"	"		1	"	Eglise d'Angleterre	"	" "	23 "	7 "	"	"
23 "	Aldéric Beaudoin	"	26	Chauffeur	"	"		1	"	Catholique romaine	"	Larcin	23 "	4 "	"	"
25 "	Fermin Côté	"	46	Cultivateur	non	non	1		Etats-Unis	"	Sherbrooke	Tentative de viol	23 "	4 "	L'hon. juge Archibald	"
27 "	Joseph Lambert	"	29	Cordonnier	oui	oui		1	Québec	"	Montréal	Blessure	26 "	3 "	C. A. Dugas	Sessions spécial.
27 "	Achille Bélanger	Célibataire	22	Journalier	"	"	1		"	"	Rimouski	Bris de maison	25 "	4 "	A. P. Garon	"
29 "	Alfred Lapointe	"	29	Ferblantier	"	non		1	"	"	Montréal	Bris de magasin	28 "	5 "	C. A. Dugas	"
3 avril	Lilly Anderson	"	34	....	....	....	....	....	Irlande	"	"	Larcin sur la personne	5 "	3 "	"	"
5 "	Camille Landry	Marié	41	Cultivateur	non	non	1		Québec	"	"	Incendie	4 avril	10 "	L'hon. juge en chef Lacoste	C. du B. de la R.
11 "	James Gavigan	Célibataire	25	Ferblantier	oui	oui		1	Irlande	"	"	Larcin	11 "	3 "	L'hon. juge Wurtele	"
11 "	Ernest Bélanger	"	15	Boucher	non	non	1		Québec	"	"	Bris de magasin	9 "	3 "	M. C. Desnoyers	Sessions spécial.
11 "	Edmond Gascon *alias* Racette	"	15	Cigarier	oui	oui	1		"	"	"	"	9 "	3 "	"	"
17 "	John Armstrong *alias* Dunn	"	23	Journalier	"	non		1	Ecosse	"	"	Bris de maison	16 "	3 "	"	"
27 "	Joseph Cartwright	Marié	32	Mécanicien	"	oui	1		Angleterre	Eglise d'Angleterre	"	Larcin	27 "	3 "	C. A. Dugas	"
2 mai	Joseph Latraverse	"	55	Boucher	non	non		1	Québec	Catholique romaine	Richelieu	Voies de fait	1er mai	2 "	Charles Dorion	"
3 "	Thomas Lagueux	"	40	Charretier	"	"	1		"	"	Québec	Vol sur la personne	29 avril	2 "	L'hon. juge Bossé	C. du B. de la R.
3 "	Alfred Desjardins	Célibataire	29	"	oui	oui	1		"	"	"	" "	29 "	2 "	"	"
3 "	Francis Desjardins	"	21	"	non	non	1		"	"	"	" "	29 "	2 "	"	"
3 "	Léon Brousseau	"	17	Cordonnier	oui	oui		1	"	"	"	Bris de magasin	29 "	4 "	"	"
3 "	Francis Bédard	"	19	Photographe	"	"	1		"	"	"	"	29 "	5 "	"	"
3 "	Wilfrid Paquette	"	18	Barbier	"	"		1	"	"	"	"	29 "	2 "	"	"
3 "	Joseph Morrissette	Marié	49	Commis au B.P.	"	"	1		"	"	"	Cacher une lettre	29 "	3 "	"	"
3 "	Philippe Gingras	"	48	Marchand	"	"	1		"	"	"	Faux	29 "	4 "	"	"
7 "	Joseph Quenneville *alias* Lambert	Célibataire	24	Imprimeur	"	"	1		"	"	Montréal	Larcin	6 mai	5 "	M. C. Desnoyers	Sessions spécial.
7 "	Michael Murphy	Marié	30	Plâtrier	"	"		1	"	"	"	Voies de fait avec lésions corporelles	12 fév	2 "	C. A. Dugas	"
13 "	Thomas Tremblay	"	66	Charpentier	non	non	1		"	"	Chicoutimi	Bestialité	9 mai	3 "	Pierre d'Auteuil	"
13 "	Albert Dorion	"	28	Commis au B.P.	oui	oui	1		"	"	Montréal	Vol de lettres	11 "	3 "	M. C. Desnoyers	"
14 "	Joseph Frédéric Grammont	"	53	Journalier	non	non	1		"	"	Arthabaska	Vol de cheval	9 "	2 "	J. M. Desilets	"
14 "	Virginie Bisson	Mariée	....	....	....	....	....	....	"	"	Québec	Vol sur la personne	29 avril	2 "	L'hon. juge Bossé	C. du B. de la R.
14 "	Duncan Charles Young	Marié	22	Graveur	oui	oui	1		Etats-Unis	Méthodiste	Saint-François	Larcin	13 mai	3 "	R. Pamphile Vallée	Sessions spécial.
17 "	Joseph Dumas	"	36	Charpentier	non	non		1	Québec	Catholique romaine	Montréal	Recel	16 "	2 "	C. A. Dugas	"
31 "	Thomas Power	Célibataire	33	Ajusteur d'app.	oui	oui		1	"	"	"	Bris de magasin	30 "	3 "	"	"
5 juin	Joseph Beaulieu	Marié	72	Journalier	non	non	1		"	"	Québec	Vol de cheval	3 juin	3 "	Alexandre Chauveau	"
5 "	Joseph Lavoie	"	34	Forgeron	oui	oui		1	"	"	Montréal	Bris de maison	4 "	2 "	M. C. Desnoyers	"
5 "	Ovila White	"	26	Peintre	"	"		1	"	"	"	Bris de magasin	4 "	2 "	"	"
8 "	Michael Rossiter	"	33	Journalier	"	"	1		"	"	"	Larcin	7 "	5 "	C. A. Dugas	"
11 "	Joseph A. Grenier	"	33	Architecte	"	"	1		"	"	"	Faux	11 "	4 "	M. C. Desnoyers	"
12 "	Arthur St. Onge	Célibataire	21	Etudiant	"	"	1		"	"	"	Détournement de fonds	10 "	2 "	Alexandre Chauveau	"
15 "	Victor Anderson	"	29	Interprète	"	"	1		Suède	Eglise d'Angleterre	"	Faux	15 "	3 "	L'hon. juge en ch. Lacoste	C. du B. de la R.
15 "	Owen McGurrell	Marié	23	Ferblantier	non	non	1		Ontario	Méthodiste	"	Recel	15 "	3 "	"	"
15 "	James Sheridan *alias* Timmons	"	35	Cordonnier	oui	oui	1		Irlande	Catholique romaine	"	Vol sur la personne	15 "	4 "	"	"
15 "	Frank Stevens	Célibataire	18	Musicien	"	"	1		Angleterre	Eglise d'Angleterre	"	Con. charn. d'une fille au-dess. de 14 ans	15 "	4 "	"	"
15 "	Achille Levesque *alias* Levac	Marié	22	Journalier	"	"		1	Québec	Catholique romaine	"	Vol avec effraction	15 "	5 "	"	"
20 "	Léonidas Gareau	"	22	Charpentier	"	"		1	"	"	"	Larcin	15 "	5 "	"	"
26 "	Elzéar Vermette	Célibataire	40	Journalier	non	non		1	"	"	Québec	"	17 "	3 "	Alexandre Chauvreau	Sessions spécial.
26 "	Edmond Shink	"	22	Electricien	oui	oui	1		"	"	Montréal	Recel	25 "	5 "	M. C. Desnoyers	"
26 "	Thomas Dunn	"	22	Prép. au moteur	"	"		1	"	"	"	"	25 "	5 "	"	"
26 "	Alphonse Quenneville	Marié	22	Embout. de bière	"	"		1	"	"	"	"	25 "	5 "	"	"

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

LISTE des prisonniers écroués pendant l'exercice clos le 30 juin 1895

Nom.	Période d'emprisonnement.	Quand reçus.	Nationalité.	Religion.	Mariés ou célibataire	D'où reçus.	Age.	Occupation.	Crime.
		1894.							
George Bowers	3 ans	3 juillet	Canadien	Méthodiste	Marié	Yarmouth, N.-E.	24	Aucune	Larcin
Ernest Bowers	3 "	3 "	"	"	Célibat're.	"	27	"	"
George Hemlow	3 "	3 "	"	Episcopalien	"	"	19	"	"
John Hemlow	3 "	3 "	"	"	"	"	20	"	"
William Hemlow,	3 "	3 "	"	"	Marié	"	27	"	"
James Harris	2 "	3 "	"	"	Célibat're.	"	18	"	"
William Sherman	2 "	3 "	"	"	"	"	18	"	"
Odber Bennett	2 "	10 "	"	Méthodiste	Marié	Amherst, N.-E.	39	"	"
Harry Beals	2 "	10 "	"	Anabaptiste	Célibat're.	"	14	"	"
Joseph Dunn	3 "	11 "	"	Catholique	"	Pictou, N.-E.	21	"	Effraction et larcin.
William Doyle	5 "	11 "	Irlandais	"	Marié	"	38	"	" "
John Bigney	6 "	11 "	Canadien	Méthodiste	Célibat're.	Dorchester, N.-B.	20	"	Larcin.
William Larter	2 "	18 "	"	Episcopalien	Marié	Charlottet'n, I.P.-E.	50	Charpentier.	Tentative d'avortement.
William Waughn	3 "	18 "	"	Méthodiste	Célibat're.	"	17	Aucune	Larcin.
Benjamin Waughn	3 "	18 "	"	"	"	"	18	"	"
John Crane	3 "	18 "	"	Episcopalien	Marié	"	22	"	"
John Bragan	2 "	19 "	Américain	"	Célibat're.	Saint-Jean, N.-B.	21	Imprimeur	"
Thomas Welsh	2 "	19 "	Anglais	Catholique	"	Halifax, N.-E.	23	Aucune	Entrée avec effraction et larcin.
Patrick Rooney	2 "	19 "	"	"	"	"	21	"	"
Sarah Wilson	2 "	11 août	Canadien	Episcopalienne	"	Amherst, N.-E.	40	"	Abandon d'un enfant.
Annie Ready	2 "	11 "	"	"	Marié	Saint-Jean, N.-B.	26	"	Larcin.
Martin A. Doucette	2 "	11 "	"	Catholique	Célibat're.	"	27	Tailleur	"
Isaac McDonald	4¼ "	27 "	"	Presbytérien	"	Newcastle, N.-B.	21	Aucune	Incendie.
Howard Alward	2½ "	30 "	"	Anabaptiste	"	Sussex, N.-B.	22	"	Entrée avec effraction.
Johnson Arenburg	2 "	19 sept.	"	Méthodiste	Marié	Kentville, N.-E.	26	"	Bigamie.
Alexis Parent	2 "	20 "	"	Catholique	Célibat're.	Dalhousie, N.-B.	15	"	Entrée avec effraction et vol.
Joseph Robisheau	2 "	2 oct.	"	"	"	Gloucester, N.-B.	19	"	Larcin.
Richard Matthews	5 "	8 "	"	Methodiste	Marié	Summerside, I.P.-E.	50	"	Inceste.
Jefferson Mount	12 "	11 "	"	Episcopalien	Célibat're.	Frédéricton, N.-B.	23	"	Incendie.
George Brown	12 "	11 "	"	"	"	"	40	"	"
Joseph Hart	2½ "	16 "	"	Catholique	Marié	Sydney, C.-B.	25	"	Effraction et larcin.
Frank Young	3 "	20 "	"	Episcopalien	"	Halifax, N.-E.	24	Ten. de livers	" "
Philip Robinson	4 "	22 "	Antilles	"	"	Saint-Jean, N.-B.	22	Aucune	" "
Harry Russell	5 "	22 "	Américain	Catholique	Célibat're.	"	22	"	Recel d'effets volés.
Elias Worth	3 "	25 "	Canadien	Anabaptiste	"	Woodstock, N.-B.	17	"	Tentative de viol.
William Boyd	25 "	25 "	"	Episcopalien	Marié	"	24	Maçon	Viol et incendie.

PENITENCIER DE DORCHESTER—*Fin.*

LISTE des prisonniers écroués pendant l'exercice clos le 30 juin 1895.

Nom.	Période d'emprisonnement.	Quand reçus.	Nationalité.	Religion.	Marié ou célibataire	D'où reçus.	Age.	Occupation.	Crime.
		1894.							
John Jones	15 ans	26 oct.	Canadien	Anabaptiste	Célibat're.	Kentville, N.-E.	18	Aucune	Viol.
Edward O'Connor	2 "	27 "	"	Catholique	"	Dorchester, N.-B.	21	"	Larcin.
James O'Connor	2 "	27 "	"	"	"		24	"	"
William Moses	7 "	29 "	"	Episcopalien	"	Pictou, N.-E.	21	"	"
John King	2 "	10 nov.	Américain	Anabaptiste	"	Saint-Jean, N.-B.	20	"	"
Charles Smith	2 "	10 "	Canadien	"	"	"	19	"	"
Frank Crowe	2 "	13 "	"	Presbytérien	"	Truro, N.-E.	25	Forgeron	"
Charles H. Cr ke	2½ "	1er déc.	"	Episcopalien	Marié	Amherst, N.-E	26	"	Entrée avec effraction.
Tuttle Allen	2 "	3 "	"	Anabaptiste	Célibat're.	Dorchester, N.-B.	16	Aucune	Entrée avec effraction et vol.
Walter Allen	2 "	3 "	"	"	"	"	18	"	Bris de magasin et vol.
Angus Reid	2 "	11 "	"	Presbytérien	Marié	Pictou, N.-E.	27	"	Larcin.
Henry McCann	2½ "	12 "	"	Catholique	Célibat're.	Hampton, N.-B.	36	"	Entrée avec effraction.
Jacob Cunningham	2½ "	12 "	"	Episcopalien	"	"	36	F. de chaud.	" "
John McKie	5 "	15 "	"	Catholique	"	Halifax, N.-E.	16	Aucune	Larcin.
William Drake	3 "	15 "	"	"	"	"	22	"	"
John McGrath	3 "	20 "	"	"	"	"	30	"	Voies de fait.
John Morrison	2 "	27 "	"	Presbytérien	"	Windsor, N.-E.	38	Puddleur	Larcin.
		1895.							
Alexander Halpin	2 "	11 janv.	"	Catholique	"	Saint-Jean, N.-B.	27	Plâtrier	"
Thomas Moran	2 "	11 "	"	Protestant	"	"	44	Aucune	"
Botsford Allen	3 "	12 "	Irlandais	Anabaptiste	Marié	Dorchester, N.-B.	40	"	Recel d'effets volés.
John Doyle	2 "	12 "	Canadien	Catholique	Célibat're.	"	30	"	Larcin.
Freeman Berry	3 "	22 "	"	Anabaptiste	"	Yarmouth, N.-E.	14	"	"
James Brown	3 "	22 "	"	"	"	"	19	"	"
Zebulon Bristow	3 "	22 "	"	"	"	"	20	"	"
George Langford	3 "	22 "	"	"	"	"	19	"	"
Charles Farrell	4 "	1er mars.	"	Catholique	Marié	Halifax, N.-E.	35	"	Entrée avec effraction et vol.
John Dempsey	2 "	13 "	"	"	Célibat're.	Dalhousie, N.-B.	21	"	" " "
John T. Rengles	7 "	14 "	Américain	Méthodiste	"	Saint-Jean, N.-B.	48	Cuisinier	Vol.
John Reid	2 "	18 "	Canadien	"	"	Gagetown, N.-B.	16	Aucune	Incendie.
James Bernard	4 "	8 avril.	"	Catholique	"	Truro, N.-E.	16	"	Vol.
William Chisholm	2 "	16 "	"	"	"	Pictou, N.-E.	21	"	"
John Croxon	4 "	31 mai.	"	Anabaptiste	Marié	Liverpool, N.-E.	19	"	"
Alexander Benoit	4 "	31 "	"	Catholique	Célibat're.	Tracadie, N.-E	19	"	Bris de maison et vol.
Thomas Guthro	4 "	31 "	"	"	"	"	20	"	" "

Donald McInnes	5	"	5 juin	"	Presbytérien	"	Inverness, N.-E.	21	"	Avoir tué un cheval.
Arthur King	4	"	9 "	"	Anabaptiste	"	Lunenburg, N.-E.	16	"	Vol de cheval.
Harry Finnemore	2	"	10 "	"	Méthodiste	"	Frédéricton, N.-B.	22	"	Voies de fait.
Joseph Gallant	8	"	14 "	"	Catholique	Marié	Summerside, I.P.-E.	23	"	Bris de maison et larcin.
Charles Provest	5	"	14 "	"	"	"	"	24	"	" "
Gilbert Gallant	2	"	14 "	"	"	Célibataire	"	14	"	" "
John Provest	3	"	14 "	"	"	Marié	"	27	Tonnelier	" "
Mary Petley	3	"	25 "	"	Presbytérien	Célibataire	Moncton, N.-B.	20	Aucun	Vol.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

PRISONNIERS écroués pendant l'exercice clos le 30 juin 1895.

Numéro.	Nom.	Occupation.	Nationalité.	Célibataire.	Marié.	Religion.	Crime.	Période d'emprisonnement.	Date de la condamnation.	Où condamnés.
31	Fred. Gibbs	Journalier	Américain	1	..	Protestant.	Tentative d'avortement et larcin	10 ans	13 juill. '94	Calgary.
2	"Fumée-d'Ours"	Aucune	Canadien	..	1	Catholique.	Avoir tué du bétail et larcin	2 "	17 août '94	Fort-McLeod.
17	"Enfant-Loup"	"	"	..	1	Protestant.	"	2 "	17 " '94	"
21	"Homme-Bas"	"	"	..	1	"	"	2 "	17 " '94	"
56	"Grand-Front"	"	"	..	1	"	"	2 "	17 " '94	"
63	"N'a-jamais-attaché ses-lacets-de-chaus."	"	"	..	1	"	"	2 "	17 " '94	"
71	"Ecureuil-de-longue-durée"	"	"	..	1	"	"	2 "	17 " '94	"
79	Charles Hansen	Journalier.	Danois	1	..	"	Vol	5 "	27 " '94	Winnipeg.
13	Charles Costley	"	Canadien	1	..	"	" de nuit avec effraction	5 "	29 sept. '94	Brandon.
40	Harry Poulter	Boucher	Anglais	1	..	"	" de bétail	2 "	8 oct. '94	Winnipeg.
80	William Allan	Peintre	Américain	1	..	"	" de nuit avec effraction	2 "	9 " '94	Brandon.
54	Geo. William	Tail. de pier.	Anglais	1	..	"	"	2 "	9 " '94	"
20	Percy R. Neale	Soldat	"	..	1	"	Détournement de fonds	7 "	1er nov. '94.	Régina.
14	James Walker	Journalier.	Canadien	..	1	"	Vol de cheval	5 "	19 oct. '94	Edmonton.
33	Fred. Marcellais	Tailleur	"	1	..	Catholique.	Bris de magasin, et larcin	2 "	16 nov. '94	Winnipeg.
82	Chas. Chadwick	Charpentier	"	..	1	Protestant.	Viol	4 " et 10 coups d. fouet	9 " '94	"
81	Maurice De Lalande	Commis	Français	1	..	†Catholique	Vol d'argent dans une lettre au bur. de poste	3 ans	20 " '94	"
25	Wm. French	Cuisiner	Anglais	1	..	Protestant.	Larcin	3 "	21 déc. '94	Régina.
46	Oliver Linn	Journalier	Canadien	1	..	"	Faux	3 "	17 " '94	Calgary.
16	Daniel Campbell	Commis	Ecossais	..	1	"	Détournement de fonds, et faux	3 "	6 mars '95	Whitewood.
32	Thomas Colan	C. de train	Canadien	..	1	Catholique.	Vol et 2 condamnations antérieures	2 "	25 " '95	Winnipeg.
2	Charles Henderson	Commis	Ecossais	1	..	Protestant.	" "	2 "	25 " '95	"
30	Frank Wilson	Aucune	Anglais	1	..	"	Bris de magasin, larcin, et 2 condamnations antérieures	2 "	2 avril '95	"
83	Edwin McBeth	"	Canadien	1	..	"	Vol de bétail	3 "	11 " '95	Prince-Albert.
84	Michael Kennedy	Journalier	"	..	1	*Cat'olique	Homicide	Perpétuité	1er oct. '88.	Kamloops, C.-B.
45	Frank Rodgers	Mineur	Mexicain	..	1	"	Bestialité et évasion du pénitencier	16 ans	20 mai '89	‡N.-Westminst'r, C B.
86	Alfred Alderman	Peintre	Anglais	1	..	Protestant.	Commerce charnel avec une fille mineure	10 " et 13 coups d. fouet	2 juin '91	‡Nanaimo, C.-B.
87	Thos. Wilson	Pompier	"	1	..	"	Bestialité	15 ans	23 nov. '91	‡Victoria.
88	Wm. Goodwin	Journalier	Canadien	1	..	"	Bris de maison	7 "	24 oct. '93	‡Ashcroft.
89	Walter Sangster	Matelot	"	1	..	"	Homicide	12 "	15 nov. '93	‡Vancouver.
90	Ben. Kennedy	Charpentier.	"	1	..	Catholique.	"	Perpétuité	8 " '93	‡N.-Westminst'r, B.C.

91	Samuel Bankley....	Journalier..	Américain..	1	..	Protestant.	Vol de grand chemin......	10 ans	4 juillet '94	‡Caribou, C.-B.
92	Harry Brown.......	Imprimeur..	" ..	1	..	" ..	Avoir arrêté la malle royale..........	15 "	21 " '94	‡ "
93	"Charlie"........	Aucune	Canadien...	1	..	Catholique.	Meurtre........	20 "	12 nov. '94..	‡Vancouver, C.-B.
94	Peter Nelson.	"	Suédois.....	1	..	Protestant.	Vol la nuit avec effraction et larcin	5 "	21 février '95	‡Victoria, C.-B.
95	John Simpson	"	Ecossais....	1	..	" ..	" "	5 "	21 " '95	‡ "
96	Wm. McGowan.....	Journalier..	Américain..	1	..	Catholique.	Vol de cheval........	3 "	17 avril '95..	Winnipeg.
97	Fred. E. Harvey....	" ..	" ..	1	..	Protestant.	"	3 "	17 " '95..	"
98	Harry Lyons	Cuisinier....	" ..	1	..	" ..	Larcin et 5 condamnations antérieures........	3 "	27 " '95..	"
99	Thos. McKelvie....	Instituteur.	Canadien...	1	..	" ..	Commerce charnel avec une fille mineure......	3 " et 15 coups de f.	25 " '95..	"
100	Alf. T. Cave........	Electricien..	Anglais (M).	..	1	" ..	Vol de nuit avec effrac., larcin et condam. ant.	3 "	1er mai '95.	"
101	Thos. Spright.	Journalier..	Anglais.....	1	..	" ..	Infliction de blessures avec intention criminelle	2 "	20 " '95...	"

*Peine réduite à un an.
†A passé à la religion protestante.
‡Ces prisonniers ont été reçus du pénitencier de la Colombie-Britannique, le 16 avril 1895.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

LISTE des prisoniers écroués pendant l'exrecice clos le 30 juin 1895.

Numéro.	Nom.	Occupation.	Nationalité.	Célibataires.	Mariés.	Religion.	Age.	Crime.	Période d'emprisonnement.	Date de la condamnation.	Où condamnés.	Observations.
										1894.		
459	Samuel Bankley	Empl. de ch. de f.	Américain	1		Protestant	44	Vol de grand chemin	10 ans	4 juillet	Caribou	
460	Harry Brown	Imprimeur et relieur	Australien	1		"	37	Avoir arrêté la malle	15 "	21 "	"	
461	Charles Wilson	Journalier	Anglais	1		Anglican	26	Larcin	2 "	15 août	Victoria	
462	John Sharp	Aucune	Américain	1		Presbytérien	54	Vol de malle	5 "	20 sept.	Clinton	
463	Jas. D. Huntingdon.	"	Canadien		1	Méthodiste	23	Larcin dans un coffre-fort	2 "	8 juin	Kamloops	
	"	"	"			"		Evasion	6 mois	27 sept.	"	
464	Cheng Sung	"	Chinois		1	Infidèle	35	Vol de nuit avec effraction	5 ans	11 octobre.	"	
465	James Buchanan	Marin	Ecossais	1		Anabaptiste	36	Larcin et recel	2 "	20 nov	Victoria	
466	E. Burns	"	Américain	1		Catholique	33	"	2 "	20 "	"	
467	James Harkins	Fais. de chaud.	Ecossais	1		Anglican	26	"	2 "	20 "	"	
468	Charlie alias Alex.	Aucune	Canadien	1		Catholique	40	Meurtre	20 "	12 "	Vancouver	
469	Willian. Adams	"	"	1		Presbytérien	27	Voies de fait ayant causé des lésions corporales	2 "	6 "	New-West'r.	
470	Edward Jones	Polisseur en mét.	"	1		Catholique	20	Tentative d'évasion	2 "	6 "	"	
471	John Armstrong	Briqueteur	Américain	1		Méthodiste	37	Larcin	5 "	17 déc.	Penticton	
										1895.		
472	Frederick Stoddart	Boulanger	Anglais	1		Anglican	25	Entré avec effraction et vol	3 "	7 janv	Victoria	Concurrement avec un terme de 3 années.
	"	"	"			"		" " "	6 mois	7 "	"	
	"	"	"			"		Vol	6 "	7 "	"	
	"	"	"			"		"	6 "	7 "	"	
	"	"	"			"		"	6 "	7 "	"	
	"	"	"			"		"	6 "	7 "	"	
473	John Martinsen	Faiseur de voiles	Norvégien	1		Luthérien	31	Entré avec effraction et vol	2 ans	17 "	"	
										1894.		
474	Long Due	Aucune	Chinois	1		Infidèle	29	En possession d'effets volés	2 "	28 déc.	"	
										1895.		
378	Charles Williams	Forgeron	Américain	1		Luthérien	38	Vol	3 "	6 fév.	Nanaïmo	Récidive.

475	John Cullen........	Ferblantier.	Canadien...	1	..	Catholique....	45	Incendie........................	2½ "	12 " ..	Ashcroft....	
476	Alexander Wilson...	Cuisinier.	" ...	..	1	Anabaptiste ..	28	Escroquerie......................	2 "	20 " ..	Nanaïmo ...	
477	William Schnell.....	Barbier	Américain..	1	..	Luthérien ..	38	Vol de grand chemin	5 "	20 " ..	Clinton	
478	Jno. Edwin Glencross	Tapissier........	Canadien...	..	1	Presbytérien ..	22	" "	2 "	20 " ..	" ...	
479	Peter Nelson......	Sans profession..	Suedois	1	..	Luthérien	24	Entrée avec effraction et vol.....	5 "	21 " ..	Victoria....	
480	John Simpson	" ..	Ecossais	1	..	Presbytérien..	25	" " "	5 "	21 " ..	"	
481	James Coleman. ...	Marin..........	Honduras...	1	..	Méthodiste ...	31	" " "	3 "	2 mars ..	"	
482	Pablo	Sans profession..	Canadien...	1	..	Anglican......	19	Vol dans un entrepôt...........	4 "	6 " ..	Ashcroft ...	
483	Hugh McIntyre.....	" ..	" ...	1	..	Catholique....	40	Vol de nuit avec effraction.......	5 "	6 mai ..	New-West'r	
484	Geo. Evans.........	" ..	" ...	1	..	" ...	31	Viol..........................	10 " et 45 coups de f.	27 " ..	Clinton	
485	Attarteet-zah.......	" ..	" ...	..	1	Anglican......	34	"	10 ans et 45 coups de f.	27 " ..	"	
486	Harry Wilkinson....	Méc. de ch. de f..	Mexicain ...	1	..	Méthodiste ...	30	Déch. d'arme à feu avec int. crim.	10 ans......	14 " ..	New-West'r	
487	Andrew C. Curry...	Ferblantier.	Canadien. ..	1	..	"	28	Vol......	5 "	14 " ..	" ..	
488	Henry Gottfriedsen.	Cordonnier......	" ...	1	..	"	25	Voies de fait avec intention criminelle et voies de fait graves	3 "	14 " ..	" ..	Récidive.
489	John Murphy......	S ns profession..	Anglais.....	1	..	Anglican......	32	Entrée avec effraction...........	4 "	28 " ..	Victoria....	
490	Louis Brodeur......	" ..	Canadien...	1	..	Catholique....	42	Incendie........................	4 "	10 juin ..	Vernon.....	
491	One Eyed Louis.....	" ..	" ...	1	..	" ...	26	Larcin..........................	3 "	10 " ..	"	
492	William Smithson...	" ..	" ...	1	..	Anglican	21	"	3 "	10 " ..	"	
493	Philip Thomas......	. ..	" ...	..	1	Catholique....	27	Viol........	4 "	10 " ..	Kamloops ..	
494	Jim (Sauvage)......	Matelot....	" ...	..	1	Anglican.	29	Voies de fait sur un officier.......	2 "	25 " ..	Victoria	

RELEVÉ des détenus réincarcérés pendant l'exercice clos le 30 juin 1895.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Numéro.	Nom.	1ère réincarcération.	2e réincarcération.	3e réincarcération.
1	George Brown		1	
2	Michael Harris			1
3	George Russell	1		
4	Albert Mahar	1		
5	John Brothers	1		
6	James Doe	1		
7	Joseph Gillies	1		
8	Wm. J. Thompson		1	
9	David J. Connors		1	
10	Jerome Hanna		1	
11	James Hanna		1	
12	Frank Cherry	1		
13	Samuel Jackson		1	
14	James Glennie	1		
15	David Ford		1	
16	Henry Moore	1		
17	Wm. Kirkland		1	
18	Joseph Kennady	1		
19	Henry Clark	1		

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Numéro.	Nom.	1ère réincarcération.	2e réincarcération.	3e réincarcération.
1	Alphonse Belisle	1		
2	Joseph Antoine Chalifoux	1		
3	Zotique Thibaudeau	1		
4	Zéphirin Thibault	1		
5	Eugéne Lapointe	1		
6	William McClone		1	
7	Louis Mainville		1	
8	Xavier Charest		1	
9	Arsène Pharon	1		
10	William Brulé	1		
11	Napoléon Thomas	1		
12	Arthur Gingras	1		
13	Arthur Lalonde	1		
14	Hormisdas Martel	1		
15	Herbert Clifford	1		
16	Napoléon LaRocque	1		
17	Joseph Michaud	1		
18	Emile Plamondou			1
19	William Bath *alias* Brownrigg		1	
20	Aldéric Beaudoin	1		
21	Alfred Lapointe	1		
22	James Gavigan	1		
23	Joseph Quenneville *alias* Lambert	1		
24	Duncan Charles Young	1		
25	Victor Anderson	1		
26	Elzéar Vermette			1
27	Edmond Shink	1		
28	Thomas Dunn	1		
29	Alphonse Quenneville	1		
	Totaux	23	4	2

PÉNITENTCIER DE DORCHESTER.

Noms.	Réincarcérés.
James O'Connor, *alias* Joseph Hanlon	1ère réincarcération.
William Moses	1ère do
Alexander Halpin	2e do
John Doyle	2e do
John T. Ringles	1ère do

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Noms.	Réincarcération.	Crimes.	Où condamnés.	Date.
Thomas Colan	Pre'ière.	Vol et condamnations antérieures	Winnipeg	6 mars '95
Charles Henderson	do	do do	do	6 do '95
Fred Marcellais	Seconde	Bris de maison et larcin	do	16 nov. '94
Harry Lyons	Pre'ière.	Larcin et condamnation antérieures	do	26 avril '95

Relevés des détenus décédés pendant l'exercice clos le 30 juin 1895.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Numéro.	Noms.	Crimes.	Où condamnés.
1	Con. Deary	Tantative de meutre	Montréal.
2	John M. Anderson	Lavage de timbres-poste	York.
3	Wm. McGuire	Larcin	do
4	Louis Lacombe	Infliction de blessures	Algoma.
5	Charles Prince	Vol de nuit avec effraction	Huron.
6	Franz Williams	Fraude	Peel.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

1	John Kehoe	Meurtre	Montréal.
2	John McCarthy	Vol sur la personne	do
3	Félix Tremblay	Bris de maison	do

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

1	Thomas McCoy	Homicide	Amherst, N.-E.
2	Hazen Mattinson	Larcin	do
3	Joseph Harris	Bris de magasin	Annapolis, N.-E.
4	Wm. Mader	Homicide	Lunenburg, N.-E.
5	D. W. Law	Larcin	Amherst, N.-E.
6	James Joudrey	Bris de magasin	Truro, N.-E.
7	James Neville	Entrée avec effraction et larcin	Halifax, N.-E.
8	Wm. Higgins	Voies de fait	Saint-Jean, N.-B.

LISTE des détenus graciés pendant l'exercice clos le 30 juin 1895.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Numéro.	Noms.	Crimes.	Où condamnés.
1	Wm. P. Tait	Tentative de faux	Muskoka.
2	Henry Bedore	Viol	Frontenac.
3	David Connors	Vol de cheval	York.
4	Walter Miller	Bris de maison et larcin	do
5	James Henderson	Larcin	Waterloo.
6	Wm. Henderson	do	do
7	John A. Rohan	Décharge d'arme avec intention crimin'le	Kent.
8	Ramsay Theaxton	Vol	Essex.
9	Louis Deas	Homicide	York.
10	Robert Jamieson	Vol à un bureau de poste	do
11	John Armstrong	Décharge d'arme avec intention crimin'le	Simcoe.
12	Wm. B. Clark	Vol de cheval	Lambton.
13	Emma Bannister	Avoir caché la naissance d'un enfant	Kent.
14	Emma Jane Bannister	do do	do
15	Wm. T. Bean	Bris de maison et voie de fait	Middlesex.
16	Samuel Allison	Tentative de suicide	Dist. de Nipissing.
17	Alfred Hobbs	Larcin et recel	Wentworth.
18	H. M. Drysdale	Vol à un bureau de poste	Lincoln.
19	Edward Duffy	Vol de nuit avec effraction	York.
20	Mary Jane Lamb	Vol à un bureau de poste	Muskoka.
21	John Vrooman	Homicide	Essex.
22	Daniel Whale	do	Perth.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Numéro.	Noms.	Crimes.	Où condamnés.
1	Michael J. Church	Faux	Montréal.
2	Joseph Bourbeau	Homicide	Québec
3	Walter H. Brown	Vol de nuit avec effraction	Montréal.
4	Peter Higgins	Larcin	do
5	Joseph Chapleau	Infliction de blessures avec int. criminelle	do
6	Léon Leturmy	Bris de maison	do
7	Darius A. Reynolds	Homicide	do
8	Frs Xavier DesRosiers	Bris de maison	Sorel.
9	Joseph E. Lefebvre	Faux	Montréal.
10	Louis G. G. Béliveau	Detournement de fonds	do
11	Jacob Foreman	Bris de maison	do
12	Joseph Barbeau	Faux	do
13	Fred. Smith	Vol d'une jument	do

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Noms.	Crimes.	Où condamnés.
Lockwood Weldon	Entrée avec effraction et vol	Dorchester, N.-B.
Michael Gould	Larcin	Amherst, N.-E.
Gilbert Craig	Viol	Saint-Jean, N.-B.
Eugene Gould	Vol de nuit avec effraction et larcin	Dorchester, N.-B.
Wm. Burgess	Faux	Windsor, N.-E.
John Wells	Larcin	Amherst, N.-E.
Wm. Preeper	Meurtre	Halifax, N.-E.
Michael Power	Larcin	Guysboro, N.-E.
Warren Baker	Avoir jeté un navire sur la côte	Halifax, N.-E.
Angus Martin	Larcin	Port-Hood, N.-E.
John Potter	do	do
Frank Locke	do	Halifax, N.-E.
Wm. Hemlow	do	Yarmouth, N.-E.
John Hemlow	do	do
George Hemlow	do	do
George Bower	do	do
Ernest Bower	do	do
Charles Welsh	Bris de magasin et larcin	Truro, N.-E.
Thomas McTague	Parjure	Charlottetown, I.P.-E.
Archibald Martin	Larcin	Halifax, N.-E.
George Baxter	Infliction de blessures avec int. crim.	Kentville, N.-E.
Alex. Greenough	Larcin	Halifax, N.-E.
John Greenough	do	do
Joseph Morgan	Voies de fait	Frédéricton, N.-B.
Harvey Rushton	Larcin	Dorchester, N.-B.
Frank Young	Entrée avec effraction et larcin	Halifax, N.-E.
Wm. Sherman	Bris de magasin et larcin	Yarmouth, N.-B.
James Haney	Vol à main armée	Frédéricton, N.-B.
Geo. A. Dunbar	Larcin	Charlotte, N.-B.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Noms.	Crimes.	Où condamnés.	Date de la condamnation.	Terme.	Date de la libération.
William McDonnell	Bris de magasin	Calgary, T.N.O.	8 oct. 1892.	10 ans.	9 fév. 1895.
George L. Garnett	Vol d'une malle royale	Régina, T.N.O.	7 oct. 1886.	14 do	6 juin 1895.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Numéro.	Noms.	Crimes.	Où condamnés.	Sentence.	Quand graciés.
155	Alexander Ingle...	Homicide..........	Lytton........	14 ans..	4 août 1894.
222	Ah Ching.........	Avoir blessé avec int. de meurtre.	Yale..........	A vie...	31 octobre 1894.
387	Ernest Hy. Roome	Détournement de fonds..........	New-Westmi'ster	3 ans...	29 mars 1895.
386	C. Herbert Bonner	do do	do	3 do	29 mars 1895.
454	Ada Grant........	Recel d'effets volés..............	Victoria........	2 do	13 février 1895.

SOMMAIRE des punitions infligées pendant l'exercice clos le 30 juin 1895.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Mois.	Privé de tabac.	Réduit en grade.	Aux cellules noires.	Aux cellules solitaires.	Fouettés.	Nombre de coups de fouet.	Perdu réduction de peines.	Privés d'école.	Privés de la bibliothèque.	Privés de lumière.	Admonestés.
1894.											
Juillet................	1	1	13	......	......	... .	15	......	.....	....	16
Août	......	1	5	1	......	......	6	......	.....	..	4
Septembre	.....	......	13	......	*1	12	10	......	.. .	.....	5
Octobre..................	......	5	11	.....	......	......	10	. ....	......	......	.....
Novembre.................	......	15	5	.... .	*1	30	4	......	......	1	2
Décembre................	......	1	5	1	.....	......	18	......	.....	......	4
1895.											
Janvier..................	.... .	16	22	3	.... .	.... .	23	......	.....	......	6
Février	......	8	16	...	2	24 & 15	16	......	......	.....	4
Mars	......	4	8	5	......	...	13	......	... .	.... .	6
Avril.....................	......	4	30	1	*1	15	35	......	......	2	3
Mai	....	12	25	2	......	.... ..	25	.. .	. ....	.....	5
Juin.....................		1	29	. .	.... .	......	22	......	......	1	7

* Ces hommes ont été fouettés par ordre de la cour comme part de leur sentence.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Nature des punitions.	Numéro.
Privés de lit et de lumière	1,844
Dans les cellules noires au pain et à l'eau	709
Au donjon, au pain et à l'eau	411
Privés de lumière	39
Réprimandés	225
Privés de réduction de peine	110
Privés de livres de la bibliothèque	15
Privés de l'école	10
Privés de tabac	17
Dans les cellules solitaires	2
Aux fers	3

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Mois.	Battus à coups de verges de bouleau.	Nombre de coups.	Dans les cellules noires.	Au pain et à l'eau.	Privés de l'école.	Privés de lumière.	Privés de livres.	Privés de tabac.	Privés de lettres.	Réprimandés.
1894.										
Juillet	.....	.....	2	2	1	.....	.....	.....	.....	4
Août	.....	.....	3	10	2	1	1	.....	1	2
Septembre	.....	.....	3	5	.....	.....	.....	.....	.....	1
Octobre	.....	.....	2	11	2	.....	.....	1	1	4
Novembre	.....	.....	8	17	1	3	1	.....	.....	1
Décembre	.....	.....	3	8	.....	.....	.....	.....	.....	5
1895.										
Janvier	.....	.....	7	22	2	1	.....	.....	3	2
Février	.....	.....	4	20	.....	.....	1	.....	.....	3
Mars	.....	.....	9	11	1	.....	.....	.....	1	1
Avril	.....	.....	11	15	.....	2	2	2	.....	4
Mai	2	16	7	13	.....	.....	.....	.....	2	2
Juin	.....	.....	12	23	2	2	2	4	3	5
	2	16	71	157	11	9	7	7	11	34

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Punitions.	1894.						1895.						Total.
	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	
Réprimandés	3	1	5	2	4	5	2	2	2	2	2	2	32
Au pain et à l'eau	1	....	....	2	1	....	1	....	....	....	2	2	9
Au pain et à l'eau, et dans les cell's. de pén.	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	6
Cellules de pénitence	....	1	1	....	....	....	....	....	....	....	2	....	4
Au pain et à l'eau, et couchant sur la dure..	....	....	3	....	....	1	4	....	....	....	....	....	8
Privés de réductions de peine	....	....	4	1	1	....	....	2	1	....	4	3	16
Admonestés	....	....	1	....	2	1	....	....	....	....	....	....	4
Changés d'ouvrage et privés de tous les privilèges	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	1
Fouettés	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
Privés de tabac	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1
Changés d'ouvrage	....	....	....	....	....	....	....	....	2	....	....	....	2
Au pain et à l'eau, couchant sur la dure et privés des privilèges	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	
	9	2	14	5	9	9	7	4	6	2	10	8	85

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Punitions.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.	Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Total.
Perte de réductions de peine	7	3	2	4	3	5	10	....	6	3	7	8	58
Admonestés	3	8	2	3	1	1	4	....	2	6	5	8	43
Au pain et à l'eau	2	1	..	....	....	2	1	1	....	....	1	....	8
Fouettés par ordre de la cour	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	4	4
Aux fers	....	....	1	....	....	....	....	....	....	1	....	....	2
Privés de toute réduction de peine	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
	12	12	6	7	4	8	15	1	8	10	13	20	116

Relevé des réductions de peine gagnées par les forçats livrés pendant l'exercice clos le 30 juin 1895.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Nombre des détenus.	Nombre de jours.	Nombre des détenus.	Nombre de jours.	Nombre des détenus.	Nombre de jours.	Nombre des détenus.	Nombre de jours.
1	76	1	171	1	341	1	518
1	80	1	173	1	343	1	528
2	84	1	174	1	346	1	530
2	92	1	175	1	348	1	531
1	93	1	178	1	356	1	532
2	94	22	180	2	361	5	540
6	96	1	182	1	363	1	543
1	98	1	243	5	365	2	545
1	113	1	253	1	410	1	615
1	127	2	260	1	431	1	730
1	135	2	268	1	447	1	746
1	143	7	270	1	449	1	815
1	146	1	271	3	455	1	870
1	160	1	294	1	460		
1	169	1	302	1	515	107	

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Mois.	Jours gagnés.	Mois.	Jours gagnés.
1894.		1895	
Juillet	398¼	Janvier	455½
Août	410½	Février	439½
Septembre	407	Mars	471
Octobre	428	Avril	547¾
Novembre	421	Mai	580¾
Décembre	435	Juin	572¼
		Total	5,567

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Mois.	Jours gagnés.	Jours perdus.	Mois.	Jours gagnés.	Jours perdus.
1894.			1895.		
Juillet	606½	38	Janvier	700½	22
Août	692	13	Février	724	....
Septembre	664	11	Mars	732½	11
Octobre	662½	5	Avril	634½	6
Novembre	634	4	Mai	638½	10
Décembre	667½	29	Juin	620½	19
			Total	7,977	168

ANNEXE H

VALEUR DU TRAVAIL ET DISTRIBUTION DES DÉTENUS

Relevé de la valeur du travail et du nombre de journées d'ouvrage, à l'exclusion des matériaux, pendant l'exercice clos le 30 juin 1895.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Dans les différents départements.	Nombre de jours.	Valeur.
		$ c.
Département des métiers (charpentiers, forgerons, machinistes, ferblantiers, maçons et tailleurs de pierre)....	58,446¾	29,223 38
Atelier des tailleurs........	7,781½	3,890 75
do des cordonniers........	5,486½	2,743 25
Prison des femmes	6,647⅗	1,994 28
Ferme, étables et charretiers........	6,765	3,382 50
Boulangerie	1,756	878 00
Salle à manger, cuisine et pension des officiers........	10,353	5,176 50
Ailes et bibliothèque........	6,242	3,121 00
Buanderie........	2,033½	1,016 75
Séchoir	8,020	4,010 00
Département du mécanicien........	5,185	2,592 50
Infirmerie et asile........	3,000	1,500 00
Ficelle à lier........	11,559 7/10	5,779 85
Prison cellulaire........	2,913¼	1,456 62
		$ 66,765 38

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Départements.	Jours.	Prix.	Montant.
		$ c.	$ c.
Econome........	24,378½	0 50	12,189 25
Boulangerie........	1,225	0 50	612 50
Forgeron........	4,536	0 50	2,268 00
Ferblanterie........	1,954	0 50	977 00
Cordonnerie........	6,850½	0 50	3,425 25
Confection........	11,768½	0 50	5,884 25
Charpenterie........	7,429	0 50	3,714 50
Casseurs de pierre et hangar à bois........	4,313	0 50	2,156 50
Tailleurs de pierre........	18,730	0 50	9,365 00
Excavations........	6,875	0 50	3,437 50
Mur d'enceinte........	7,692	0 50	3,846 00
Ferme, jardin et étables........	8,264	0 50	4,132 00
Infirmerie........	1,095	0 50	547 50
Chapelles et bibliothèques........	1,095	0 50	547 50
			53,102 75

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Départements.	Montant.
	$ c.
Atelier des charpentiers	1,556 50
do tailleurs	2,546 50
do cordonniers	1,158 50
do forgerons	514 00
do machinistes	533 50
Boulangerie	415 00
Scierie	2,260 00
Manufacture d'articles en bois	1,246 50
Ferme	2,329 50
Granges et étables	1,802 00
Buché et charrié du bois de chauffage	465 00
Chambre des chaudières	336 00
Cuisine	1,068 50
Garçons de salle et de service	1,924 50
Buanderie	768 50
Barbiers	643 00
Cassé de la pierre, nivelé la cour, etc	2,398 50
Carrière et maçonnerie	241 00
	22,207 00

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Emploi.	Jours.	Valeur par jour.	Total.
		$ c.	$ c.
Carrière	791	0 25	197 75
Mur d'enceinte	2,891	0 25	722 75
Cuisines	1,319	0 25	329 75
Jardin	542	0 25	135 50
Etables	1,025	0 25	256 25
Ferme	745	0 25	186 25
Logement du préfet	686	0 25	171 50
Logement du sous-préfet	502	0 25	125 50
Logement du comptable	108	0 25	27 00
Logement de l'aumônier protestant	341	0 25	85 25
Logement du médecin	226	0 25	56 50
Prison	1,164	0 25	291 00
Soubassement	337	0 25	84 25
Economat	925	0 25	231 25
Chapelle	283	0 25	70 75
Grande salle	770	0 25	192 50
Infirmerie	304	0 25	76 00
Fenaison	124	0 25	31 00
Buanderie	799	0 25	199 75
Porcherie	376	0 25	94 00
Barbe et cheveux	104	0 25	26 00
Boulangerie	519	0 25	129 75
Ouvrage général	1,629	0 25	407 25
Chambre des chaudières	486	0 25	121 50
Badigeonnage aux logements des officiers	222	0 25	55 50
Badigeonnage de la prison	309	0 25	77 25
Charrois (en général)	15	0 25	3 75
Charrois (pour le mur)	537	0 25	134 25
Charrois (pour la ferme)	234	0 25	58 50
Sciage de la glace	111	0 25	27 75
Puisard	105	0 25	26 25
	18,749		4,637 25

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Départements.	Nombre de jours.	Valeur par jour.	Valeur.
		$ c.	$ c.
Charpenterie	1,532	0 25	383 00
Réparations à l'atelier	358	0 25	89 50
Confection	3,298	0 25	824 50
Cordonnerie	2,925	0 25	731 25
Economat	318	0 25	79 50
Cuisine	1,539½	0 25	384 87½
Boulangerie	586½	0 25	146 62½
Magasin	241	0 25	60 25
Prison	2,886½	0 25	721 62½
Buanderie	1,447½	0 25	361 87½
Chauffage	163	0 25	40 75
Forge	919½	0 25	229 87½
Carrière	746½	0 25	186 62½
Mur de soutènement	1,361	0 25	340 25
Réparation et pavage de chemins	148	0 25	37 00
Infirmerie	251	0 25	62 75
Jardin	425	0 25	106 25
Fermes	2,417½	0 25	604 37½
Cours de la ferme	288	0 25	72 00
Etable et porcherie	1,077½	0 25	269 37½
Grande salle	308½	0 25	77 12½
Peinturé et badigonné l'intérieur	587	0 25	146 75
Bureau	510	0 25	127 50
Barbe et cheveux	207	0 25	51 75
Nettoyage des cours	270½	0 25	67 62½
Réparations aux clôtures	149½	0 25	37 37½
Nettoyage de la serre aux légumes	18	0 25	4 50
Plâtrage	12	0 25	3 00
Réparation des égouts	120½	0 25	30 12½
Construction d'une hangar à charbon	368	0 25	92 00
Nettoyage de grilles	3	0 25	0 75
Sous-sol	846	0 25	211 50
Réparations à la toiture	13	0 25	3 25
Pelleté de la houille	37½	0 25	9 37½
Service du préfet	473	0 25	118 25
Service du sous-préfet	71	0 25	17 75
Réparations aux logement des officiers	85½	0 25	21 37½
Buché du bois	49½	0 25	12 37½
Pelleté de la neige	5½	0 25	1 37½
Réparé les cabinets d'aisance	24	0 25	6 00
Posé une sonnette	6	0 25	1 50
Nivellement	607	0 25	151 75
Briqueté les nouvelles cellules	115	0 25	28 75
Jointoyé l'édifice	15	0 25	3 75
Totaux	27,831		6,957 75

DISTRIBUTION des détenus le 30 juin 1895.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Occupation.	Nombre d'hommes.	Occupation.	Nombre d'hommees.
Atelier des tailleurs	24	Porte nord	2
" des cordonniers	15	" ouest	1
" des forgerons et machinistes	20	Fermes, jardins et étables	24
Casseurs de pierre	44	Ateliers des charp'tiers, ferbl'tier et pei'tres	44
Tailleurs de pierre	55	Infirmerie et asile	43
Maçon	27	Escouade du quai	19
Boulangerie	6	Chambre de l'éclairage à l'électricité	2
Magasin	2	Ailes et bibliothèque	19
Ficelle à lier	35	Buanderie	7
Chambre des machines	15	Prison cellulaire	17
Carrière	23	Femmes	27
Salle à manger, cuisine et pension des officiers	25		
Séchoir	23	Total	520

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Occupation.	Nombre d'hommes.	Occupation.	Nombre d'hommes.
Cour à bois	18	Chapelles	2
Charpentier	25	Messager	1
Forgerons	16	Portes de salle	2
Tailleurs de pierre	53	Infirmerie	6
Maçons	38	Ecole et bibliothèque	1
Ferme	34	Chambre de toilette	15
Charretiers	9	Aile nord	2
Ferblantiers	7	" est	9
Tailleurs	38	" ouest	9
Cordonniers	25	" sud	9
Boulangers	4	Cellules des nouveaux venus	4
Cour	2	" de pénitence	2
Porte	1	" de malades	3
Département de l'économe	20	Donjons	4
Mécaniciens	4	Excavation	25
Logement du prefet	4		
Logement du sous-préfet	2	Total	396
Bureaux	2		

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Occupation.	Nombre	Occupation.	Nombre
Atelier des charpentiers	12	Carrière	4
" des forgerons	3	Clôture	2
" des cordonniers	16	Charriage de la boue	5
" des tailleurs	18	Construction de la fondation de la grange	10
Manufacture de seaux	10	Ménage de la prison	12
Scierie	16	Cuisine	6
Boulangerie	3	Malades	2
Atelier des machinistes	4	Oisifs	4
Ferme	18		
Casseurs de pierre	21	Total	166

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Occupations.	Nombre d'hommes.	Occupations.	Nombre d'hommes.
Atelier des charpentiers	4	Aux alentours	1
Cassé de la pierre et travaillé aux murs	18	Logement du comptable	1
Atelier des tailleurs	5	" du préfet	2
" des cordonniers	4	" du sous-préfet	2
Chambre de tricotage	1	" du médecin	1
Service de soubassement	1	" de l'aumônier protestant	1
" de l'économe	4	Chapelles	1
" de la cuisine	4	Service de l'infirmerie	2
" de la boulangerie	2	Patients à "	5
" de la pension	3	Cour de la ferme et étables	4
En cellule	1	Charriage de sable	7
Sarclage sur la ferme	15	Service de la grande salle	2
Chambre de la machine	1	Jardin	1
Buanderie	2		
Forge	1		96

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Occupations.	Nombre d'hommes.	Occupations.	Nombre d'hommes.
Département des tailleurs	7	Service de la pension des officiers	1
" des cordonniers	6	" du magasin	1
" des forgerons	4	" de la prison	10
" des charpentiers	4	" de la salle	1
" des boulangers	2	Logement du préfet	3
Buanderie	5	" du sous-préfet	1
Etables	6	Jointoyé l'édifice	4
Infirmerie	2	Service du bureau	1
Ferme	16	En cellules	2
Cuisine	5		
Nivelement aux cottages	15	Total	98
Raccommodage de vieux vêtements	2		

ANNEXE I

ÉTATS DES RECETTES

ETATS DES RECETTES.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Date.	—	Montant.	Total.
1894.		$ c.	$ c.
	Compte de certificat de transfert, vêtements des sauvages	1,214 81	
31 juillet	Traité n° 435 au crédit du receveur général	350 21	
31 août	Traités n°s 551 et 570 au crédit du receveur général	368 70	
30 sept	Traité 688 au n° crédit du receveur général	77 14	
31 octobre	do 82 do do	498 84	
30 nov	Traités n°s 200 et 205 au crédit du receveur général	2,315 07	
31 déc	Traité n° 286 au crédit du receveur général	5,616 24	
1895.			
31 janvier	Traité n° 408 au crédit du receveur général	44 93	
28 février	do 469 do do	2,759 37	
31 mars	do 603 do do	117 28	
30 avril	Traités n°s 80 et 602 au crédit du receveur général	1,010 19	
31 mai	Traité n° 179 au crédit du receveur général	137 43	
30 juin	Traités n°s 220, 240, 342, 345, 16[illegible] et 2034 au crédit du receveur général	8,244 07	
			22,754 28

Date.	—	Montant.	Total.
1895.	*Revenu ordinaire.*	$ c.	$ c.
30 juin	Département des tailleurs	1,369 29	
	" de la ficelle à lier	15,596 02	
	" des cordonniers	369 65	
	" des charpentiers	29 28	
	" de la ferme	161 25	
	" des forgerons	13 74	
	" des tailleurs de pierre	13 15	
	" du matériel pour les métiers	31 10	
	Travail des prisonniers	71 95	
			17,655 43
	Revenu casuel.		
	Département des tailleurs	255 85	
	" des gardes-magasins	7 75	
	" des charpentiers	236 11	
	Matériel du moulin à farine	250 00	
	Matériel pour les métiers	27 00	
	Salle d'armes	133 91	
	Matériel du gaz	1,135 32	
	Département des forgerons	137 13	
	" des mécaniciens	104 75	
	" de la porcherie	8 00	
	" de la ferme	21 50	
	" des tailleurs de pierre	1,582 76	
	Remboursement, salaire de l'ex-garde Loughrane, mai 1890	30 91	
			3,930 99
	Remboursement des dépenses.		
	Département de la ficelle à lier	1,162 07	
	Annonces	5 79	
			1,167 86
			22,754 28

PENITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

1894.		$ c.	1895.		$ c.
7 août	Traite en faveur de l'honorable receveur général	70 70	30 juin	Loyer	259 68
6 sept.	do do	96 01		Charpentiers	184 34
9 octobre	do do	117 34		Ferme	216 95
8 nov.	do do	76 12		Atelier de cordonnerie	86 55
5 déc.	do do	168 22		Econome	97 30
1895.					
12 février	do do	50 27		Tailleurs	86 50
7 mars	do do	78 42		Tailleurs de pierre	123 05
12 avril	do do	71 94		Boulangerie	60 66
9 mai	do do	154 41		Ferblanterie	28 20
10 juin	do do	52 54		Forge	47 14
9 juillet	do do	94 12		Atelier de reliure	1 10
....	do do	168 48		Mécanicien	6 97
				Travail des prisonniers	13
		1,198 57			1,198 57

G. S. MALÉPART,
Comptable.

TÉLESPHORE OUIMET,
Préfet.

1894.		$ c.	1895.		$ c.
21 juillet....	Déposé au crédit du receveur général..................	46 87	30 juin......	Articles en bois....	2,021 55
1er août...	do do do	50 22		Atelier des cordonniers..............................	167 30
24 do ...	do do do	44 47		do des tailleurs..................................	143 84
1er sept....	do do do	17 40		do des charpentiers..........................	78 88
2 octobre ..	do do do	46 85		do des machines..............................	23 98
23 do ..	do do do	83 33		do des forgerons.....	25 97
2 novembre	do do do	56 03		Boulangerie..............	25 85
5 décembre.	do do do	36 19		Economat......	3 15
20 do	do do do	113 16		Ferme...	602 02
1895.					
14 janvier...	do do do	192 72			
1er février..	do do do	207 81			
5 mars.....	do do do	73 41			
2 avril.....	do do do	170 30			
3 mai......	do do do	97 00			
3 juin......	do do do	102 30			
29 do	do do do	192 00			
5 juillet....	do do do	1,562 48			
		$3,092 54			$ 3,092 54

JOHN B. FORSTER,
Préfet.

JOHN A. GRAY,
Comptable.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

1894.		$ c.	1895.		$ c.
31 juillet....	Dépôt à l'avoir du receveur général....	95 56	30 juin.....	Ferme....	1,218 04
31 août.	do do	150 92		Atelier des tailleurs....	68 35
30 septembre	do do	120 48		do des cordonniers....	110 16
31 octobre ..	do do	224 04		do des forgerons....	17 23
30 novembre	do do	138 62		de des charpentiers....	54 46
31 décembre	do do	181 26		Economat....	87 66
1895.					
31 janvier...	do do	116 91			
28 février. ..	do do	110 14			
31 mars.....	do do	84 97			
30 avril.....	do do	150 77			
31 mai..	do do	107 47			
30 juin.	do do	74 76			
		1,555 90			1,555 90

A. G. IRVINE,
Préfet.

JOHN MUSTARD,
Comptable.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

1894.		$ c.	1895.		$ c
3 août....	Dépôt au crédit du receveur général nº 408..	19 65	30 juin...	Département des forgerons..........	4 60
1er sept....	do do 460...........	44 40		do charpentiers..........	83 07
1er oct.....	do do 511	26 05		do cordonniers..........	172 01
5 nov	do do 570...........	63 49		do tailleurs..........	55 73
30 "	do do 612	34 79		do du garde-magasin..........	7 97
31 déc.....	do do 659	17 60		do de la ferme..........	33 63
1895.					
4 février..	do do 56....... ...	35 27			
28 " ..	do do 92...........	34 23			
29 mars....	do do 146...........	15 01			
3 mai	do do 206..........	24 02			
31 "	do do 257......... .	19 92			
3 juillet ..	do do 326...........	22 58			
		357 01			357 01

ANNEXE J

DÉPENSES

DÉTAILS des dépenses pour l'exorcice clos le 30 juin 1895.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Appointements.	$ c.
Préfet, M. Lavell	3,000 00
Sous-préfet, Wm. Sullivan	1,500 00
Médecin, O. S. Strange, M.D	1,800 00
Comptable, R. R. Creighton	950 00
Aumônier, (prot.), rév. C. E. Cartwrigh.	1,200 00
do (catho.), rév. J. V. Neville	1,200 00
Secrétaire du préfet, W. S Hughes	800 00
Gardien en chef, Robt. Hewton	900 00
Garde-magasin, P. O'Donnell	1,000 00
Inst. en chef des métiers, Jas. Adams	1,500 00
Mécanicien, Jas. Devlin	1,300 00
Electricien, Chas. Bailie	800 00
Sous-électricien, Roderick McDonald	500 00
Machiniste, Chas. Munroe	700 00
Econome, Jas. Weir	900 00
Infirmier en chef, W. A. Gunn	620 00
Instituteur (partagés entre 4 gardes)	680 00
Messager, M. J. Kennedy	600 00
Directrice, Rose Ann Fahey	600 00
Sous-directrice, Mary Smith	350 00
Fermier et jard., J. A. McCaugherty	630 00
Boulanger, Wm. Coward	700 00
Sur. du dép. de la ficelle, P. O'Connor	700 00
Gar. de la pri. cell'aire, Æ. D. McDonell	700 00
Instruteurs de métiers, 5 à $700	3,500 00
do 1 à $700 (3 mois.)	174 99
do 1	690 00
do 1	630 00
do 1 à $600 (9 mois)	450 00
do 1 à $600 (11 ")	550 00
do 1 à $600 (1 ")	50 00
Gardiens, 4 à $600	2,400 00
do 2 à $590	1,180 00
do 1	560 00
Gardes, 25 à $500	12,500 00
do 1 à $500 (7 mois, 20 jours)	319 02
do 1 à $500 (11 " 16½ ")	480 85
do 2 à $490	980 00
do 4 à $460	1,840 00
do 5 à $430	2,150 00
do 4 à $400	1,600 00
do 1 à $400 (10 mois, 24 jours)	359 63
do 1 à $400 (10 " 8 ")	342 10
do 1 à $400 (6 " ...)	200 02
do 1 à $400 (4 " 7 jours)	141 04
Surnuméraires, 2 à $500	1,000 00
do 1	400 00
do 1 à $500 (12 jours)	16 44
do 1 à $500 (12 ")	16 44
do 1 à $500 (6 m., 18 d.)	274 70
Chauffeur	500 00
Charretiers, 1	400 00
do 2 à $360	720 00
do 1 à $300 (10 mois)	250 00
do 1 à $400 (2 ")	66 66
Sur. du dép. de la ficelle, T. P. O'Connor.	1,500 00
Sous-sur. do Jno. Price	900 00
do Wm. Charlton	225 36
do David Keiley	331 56
Ingénieur sanitaire	700 00
Surnuméraires remplaçant des gardes malades	51 43
Total	62,080 24

Gratifications.	$ c.
M. Leahy	1,890 97
H. Woodhouse	100 00
	1,990 97

Uniformes des officiers.	$ c.
Serge bleue, 1,319 vgs	952 05
Drap en cinq quarts, 111 vgs	447 92
Batiste et drap italien, 879½ vgs	203 78
Ratine grise, 584 vgs	308 26
Calicot et toile de Hollande, 837 vgs	41 86
Doeskin et tweed p. doublure, 238½ vgs.	285 26
Tissu de crin, cachemire, essuie-mains et serviettes	65 40
Estame, 109½ vgs	120 45
Bonnets en four., gar. et casquet. bleues	153 25
Milleret et boutons	84 55
Fil de soie, soie torse, fil de chanvre et de coton en fuseaux	138 53
Ouate, boutons et aiguilles	109 07
Veau français et veau canadien fendu.	138 53
Cuir grenelé à trépointe et veau russe.	72 19
Peaux de chevreau	15 50
Mitaines	36 00
Ciment, lacets et soies	21 75
Tiges et œillets	9 60
Cire, doublure et ligneul	29 60
Acide et tissu élastique	12 18
Peaux de mouton, pierre à rasoir, gilets, flanelle, paillassons et fret	77 09
Toile à doublure, 345 vgs	34 50
Cuir espagnol à semelle, 361 liv	57 76
Alènes et ardasse	17 35
Drap à pal., toile de Ven. et toile à corset	35 46
	3,467 89

Rations.	$ c.
Bœuf, 154,631 liv	7,460 94
Mouton, 4,002½ liv	193 12
Sucre, 16,865 liv	560 75
Thé, 3,401¼ liv	510 29
Beurre, 5,338 liv	976 35
Orge, 7,866 liv	176 99
Riz, 6,300 liv	236 27
Farine d'avoine, 880 liv	22 05
Sel, 24,991 liv	105 91
Tabac, 2,295 liv	1,064 02
Vinaigre, 152½ galls	21 35
Poivre, 350 liv	42 12
Morue, 3,500 liv	140 00
Farine, 1,300 brls	4,550 00
Bacon, 7,977 liv	578 33
Pois	223 34
Saindoux, 500 liv	45 00
Levain, 203 liv	61 12
Supplément de Noël	85 64
Pommes de terre, 1,237 boisseaux	523 18
Oeufs, 46 douz	6 90
Oignons	30 84
Entretien des femmes	107 29

DÉTAILS des dépenses—*Suite.*

Rations—Fin.	$ c.
Entretien des enfants	188 33
Sirop et salpêtre	1 18
Marinades, choux et carottes	14 68
	17,925 95

Vêtements des détenus.	$ c.
Drap gris et carreauté, 2,679 vgs	1,244 05
Drap gris, 5,167$\frac{3}{4}$ vgs	2,470 49
Flanelle grise, 765 vgs	336 58
Grosse toile pour essuie-mains, 1,664 vgs	174 73
Coton jaune, 2,387$\frac{1}{2}$ vgs	166 85
Batiste et toile à doublure, 183$\frac{1}{2}$ vgs	28 47
Coutil, 486$\frac{1}{4}$ vgs	38 63
Grosse toile, 55 vgs	10 18
Coton blanc, 228$\frac{1}{4}$ vgs	22 88
Fil de laine, 550 liv	225 50
Fil de chanvre et de coton en fuseaux	183 30
Coton croisé pour draps de lit	4 59
Grosse toile	7 05
Châles et foulards	70 20
Chapeaux de paille	12 00
Dés à coudre, aiguilles, boutons, galons	81 82
Fers à repasser, benzine, ciseaux, forces	32 40
Huile de pied de bœuf, chlorure de chaux, spermacétie	21 94
Boucles, galons, bobines, crayons	17 44
Crochets et lames de formes	11 50
Cuir à semelle, 3,108 liv	497 30
Machine à fendre le cuir, cuir à cimier	28 00
Pierre à repasser, bouteilles, fers, térébenthine	12 20
Acide, laque en écaille, pinces, bottinees d'enfants, ammoniaque	3 95
Cuir roussatre pour mitaines	39 00
Cuir à empeigne, 697 liv	174 25
Peaux de veau et de mouton, marteaux	65 66
Machine à gaufrer, ciment, cuirs à rasoir	35 75
Camphre, poudre insecticide, encre, alènes, ligneul	54 43
Papier sablé, râpes, ficelle, cire, chevilles	23 48
Fret	33 92
Clous, broquettes, limes, manches, couteaux, lacets	131 94
Réparer machines	13 50
	6,273 98

Frais de voyage des détenus.			$ c.
2	détenus à	$6 00	12 00
2	do	8 00	16 00
1	do	9 00	9 00
24	do	10 00	240 00
38	do	12 00	456 00
45	do	15 00	675 00
13	do	20 00	260 00
4	do	25 00	100 00
			1,768 00

Vêtements des détenus libérés.	$ c.
Casimir, 740 vgs	381 99
Toile à doublure, 539 vgs	45 70
Coutil, 58$\frac{1}{2}$ vgs	4 68
Coton blanc, 353 vgs	27 42
Chapeaux et casquettes	133 00
Sous-vêtements	102 00
Châles et chapeaux de femme	80 00
Ratine, 156$\frac{1}{4}$ vgs	93 75
Coton jaune, 302$\frac{1}{4}$ lbs	21 02
Ouate, 2 ballots	10 00

Vêtements des détenus libérés.—Fin.	$ c.
Fil de chanvre, soie	54 97
Gilets	15 00
Faux-cols, bretelles, cravattes	47 16
Boutons, dés à coudre, crayons, etc	15 47
Foulard et laine filée	60 82
Cuir à semelle, 1,106$\frac{1}{2}$ liv	177 04
Veau français et veau canadien, 304$\frac{1}{2}$ liv	91 35
Cuir grenelé, 87$\frac{3}{4}$ liv	11 40
Ligneul et toile à doublure	5 90
Broquettes et clous	10 68
Batiste, 543 vgs	66 04
Alènes, cachemire et milleret	22 79
Flanelle grise et toile à corset	47 25
Art Journal	10 00
Chaussettes de laine	5 25
Drap italien, 174 vgs	43 50
Gants	1 80
	1,526 73

Literie.	$ c.
Coutil et coton p. draps de lit, 1,260 vgs	136 49
Aiguilles et ficelle	16 12
Coton croisé	45 41
	198 02

Chapelles.	$ c.
Divers	261 79

Bibliothèque.	$ c.
Livres, etc	208 70
Grosse toile, colle et fil	8 74
Abonnements	29 75
Brosses, savon, toile, frais de messagerie et époussette	11 11
	258 30

Pension des officiers.	$ c.
Beurre, 380 liv	72 20
Sucre, 2,522 liv	113 50
Thé, 155 liv	38 75
Poisson, 2,139 liv	155 12
Café, 120 liv	32 40
Lait, 1,057 liv	158 55
Tomates, pois, pêches et maïs	34 60
Raisin de caisse, raisin de Corinthe, figues, tapioca, sagou, amidon de maïs et citrons	82 37
Epices, essences, moutarde, et écorces	30 39
Œufs et pommes	66 40
Vaisselle, divers, cout. et fourchettes	77 35
Sirop et airelles	33 60
Marinades, lard séché, potasse, tasses et soucoupes, assiettes et pots	112 75
Acide tartarique, soude à pâtisserie, vinaigre et crème de tartre	18 48
	1,026 46

Eclairage.	$ c.
Houille à fournaise	1,369 11
Pétrole	85 80
Gazoline et benzine	2 95
Laque en écaille et tuyau de plomb	4 73
Alumettes, chandelles et ammoniaque	37 12
Cuivre rouge et courroies	22 59
Composé d'Albany, soudure, couteaux	26 25

DÉTAILS des dépenses—*Suite.*

Lumière.—Fin.	$ c.
Cheminées de lampe, raccords à clef, brûleurs et embouchures	48 71
Mèches de lampe, lampes, zincs et thermomètre	14 85
Bouteilles de Leyde, vermillon et flanel.	15 40
Compte de Frank Gormley	178 76
Lampes incandescentes	260 85
Réparé commutateur	57 44
Poêles à vapeur, esprits ; douane et huile d'olive	8 63
Electric Engineers Supply Co., compt.	39 00
Cie d'électricité Johnson, compte	58 64
Fret, frais de messagerie, éventail électrique et chevilles de commutateurs.	48 77
Etau, calibre de frotteur, fonte de cuivre et aigrettes en cuivre	37 47
	2,317 07
Chauffage.	
Houille à fournaise	10,057 60
Bois dur	789 75
Fontes et cornières	39 71
Réparations aux chaudières	272 34
Argile réfractaire, nettoyeurs de tubes.	99 41
Tôle du Canada	15 90
Garth et Cie, compte	3,234 45
Pelles à charbon, fil métallique, mica, faussets et rivets	26 42
Geo. R. Prouse, compte fourn. cuisine.	226 00
Manchons, tés, coudes, boucles	32 81
Fournaise à eau chaude	188 00
J. F. Swift, compte (poêle)	18 00
	15,000 39
Machineries.	
Déchets de coton et garniture	379 87
Coussinets, tés, coudes et soupapes	54 40
Courroies, lacets et huileurs	55 21
Tourne-à-gauche, couteaux et outils	113 63
Cuivre en feuilles, tubes en cuivre, cuivre rouge et fil métallique	35 67
Mandrins et robinets indicateurs	4 55
Boulons, vernis et verres de manomètre	33 84
Huile à machine, huile de ricin, mèches, huile à machine et à cylindre	402 07
Composition pour chaudières	261 74
Vis, rivets et rouge de plomb	25 91
Marteaux, laque en écaille, fontes, boucles et plombagine	126 75
Tuyau en fer zingué, graisse pour casques et cabinet Jennings	73 83
Soupapes d'arrêt, trémies, pièces d'accouplement et garniture d'amiante	36 90
Pompe, étamé casseroles, réparé tour.	471 02
Wm Clendenning et Cie, compte	2,952 14
Boyau en caoutchouc	690 00
Geo. R. Prouse, comptes	314 00
F. Gormley, compte	743 84
Machine à forer	630 00
Fret, réparé courroies, frais de messagerie et douane	75 61
Dévidoirs, boyaux et pièces d'accouplement, réparé pompe	44 75
Blanc de plomb, fontes, clef à rochet et couteaux	37 78
Chaudière neuve	850 00
	9,413 51

Salle d'armes.	$ c.
Révolvers	102 97
Huile, capsules, cartouches	3 76
Nettoyeuse de fusil et platine	3 20
Nettoyé armes à feu	48 00
	157 93
Papeterie.	
Papeterie	1,665 08
Ferme.	
Grains de semence	164 72
Engrais	73 82
Fourches, houes, dents de cultivateur, pierre à faux	10 60
Forces, pioches, socs de charr., semoir.	30 54
Faucheuse de pelouse, sacs, boulons, couteaux et mitaines	21 15
Soufre, vert de Paris, corde	14 48
Paire de chevaux	225 00
Ellébore et fret	2 70
	543 01
Nouvelle prison des femmes.	
Plans d'architecte	3,910 00
Entretien des bâtiments.	
Fer zingué, plomb en feuilles	318 26
Poudre	6 00
Fontes	9 50
W. Clendenning et Fils, compte	2,466 79
Poutres en acier	565 68
Sable	166 00
Dualine, détonateurs, store, avertiss.	93 69
Bois de service	1,637 12
Pierre	43 32
Brique	1,400 00
Tuyau d'égout, acide fluorique	5 20
A. MacDougall. compte	90 50
Fontes malléables	638 75
	7,440 81
Réparations aux bâtiments.	
Bois de charpente	3,963 76
Fer, assorti	2,731 22
Acier à machine, acier fondu et à ressort	1,966 39
Fontes et tôle	223 21
Ficelle, clous, broquettes, boulons, pentures et couplets	362 07
Etain, cuivre rouge en barre, plomb en feuilles, bronze, zinc et vis	328 37
Noix, rondelles, rivets, feuillard, serr.	122 78
Gal.-mes., mèches de vilebreq., pelles, truelles, niv. et outils de vitrier	34 25
Forets, boyau, chaîne, tourne-à-gauche, manches d'alène, forces, scies, rabots.	93 24
Fil métallique	185 94
Papier peint et bordure, peinture mêlée et peinture pour les toits	70 84
Huile d'olive, blanc de plomb, vernis et laque	288 43
Vitres, mastic et ocre	77 70
Châssis en vitres coloriées p. chapelles.	900 00
Instruments d'architecte	9 30

DÉTAILS des dépenses—*Suite.*

Réparations aux bâtiments.—Fin.	$ c.
Ventilateurs, craie	18 94
Papier sablé, pinceaux, colle	35 29
Vitriol	20 06
Albatrine, argile réfract., terre, terre p.	401 24
Charbon de forge, charbon de bois	193 03
Bois de corde, tôle à chaud., fer à corn.	398 16
Nettoyé drains	96 00
Ciment pour tuyaux d'égout	775 67
Roues d'émeri, sel ammoniaque	15 00
Fils à plomb, câble, aiguillettes	122 50
Blanc et rouge de plomb, couleurs	213 83
Poudre, fusées, détonateurs, dualine	41 71
Térébenthine, acide muriatique, benzine, vinaigre	80 30
Supp. d'évier, éviers, cour., merlin	29 46
Limes, règles, crochets	252 66
Menus outils, creusets, rabots, compas, vilebrequin, fret	43 97
Fil isolé de sûreté	71 00
Ress. de porte, avertiss., tirettes de tir., poignées en bronze, agrafes de courr.	13 90
Rainettes, taquets de buffets, papier, aiguillettes, goudron de houil	48 27
Monte-charge, éponges, manches de scie, pierres à repasser	11 70
Chaudières à fusion, barreaux et poteaux en bronze, phényle	81 45
Tapis de liège, fers de rabot, coudes, truelles	146 16
Arc de tôle, contre-fiche en fer	172 00
	14,639 81
Industries.	
Lames de scie et râteaux	4 93
Poudre	24 00
Acier fondu et fil métallique	9 84
Pelles, tabliers de cuir, limes, haches, couteaux	80 55
Cisailles de ferblantier	7 50
Pieds-de-roi, marteaux et outils	8 25
Vis, tarières, vilebre. et câble en fil mét.	34 54
Peaux de mouton, serrures, jauges	291 78
Soufflet, support et clous, tabliers et enclumes	80 61
Lettres et chiffres, paniers, forces et fret	71 21
Boîtes de scrutin, serrures	259 44
Ficelle, graisse d'essieux	2 14
	874 79
Etables.	
Boucles, agrafes, harnais et traits	45 19
Anneaux, couvert., clochet., cuir à harn.	12 51
Huile, graisse à ess., brosses, camphre.	12 65
Patins de traîneaux, moyeux, rênes, jantes et aiguilles	36 46
Fouets, éponges et clous	19 53
Son, farine et alènes	49 00
Avoine	468 38
Ess., fers à cheval, four., cir. et tab. en p.	27 34
Vétérinaire	50 00
	721 06
Infirmerie.	
Lait	266 04
Douceurs et réconfortants	55 51
Tapis, nattes, paniers	46 86
Médicaments	556 67
Appareils	7 60

Infirmerie.—Fin.	$ c.
Toile à essuie-mains	1 20
Fonds de lit	24 00
Dr J. C. Connell, compte	10 00
Prélart, mousseline, sapolia	9 58
	977 46
Fourniture de prison.	
Paniers et fer affiné	70 03
Beige verte, cuir et mousse	17 30
Boutons, brosses et petits balais	12 35
Guipure, paillassons, tapis et toile cirée	28 24
Essuie-mains, vaisselle, couteaux et fourchettes, thermomètre	6 23
Brosses à linge, miroirs, brosses à cheveux et cirage	31 24
Savon, peignes, rasoirs, tondeuses et forces	34 39
Ficelle, damas, tapis d'escalier et nattes en fil métallique	35 71
Corde, balais, fil métal., et vis de tab.	63 28
Clous, sacs et serrures	5 04
Bleu, tabac à priser et empois	32 38
Feuillard et verres	9 09
Douane, fret, réparé horloges, pierres à rasoir	36 96
Almanach des adresses, encre, accordé l'orgue, anses de casseroles	17 61
Conduit vente	165 48
Horloge, sirop, cadrans, billets	19 05
Calandre, mach. à laver, fonds de chaud.	63 60
Corde, houppes, boutons, aiguilles, sièges de chaises	2 38
Etendoir à rideaux, réparé balances et crachoirs	12 55
Chiffres en acier, annonces, pots à fleurs, épingles à linge, etc	29 71
	692 62
Cuisine.	
Savon	291 77
Potasse et balais	66 75
Brique à couteaux, couteaux et fourchettes, cuillers et tripoli	55 90
Lunettes, brosses et peignes	23 65
Huile de pied de bœuf et savon de toil.	61 46
Etoffe croisée	6 65
Phényle	95 60
Paniers, allumettes et spermacéti, toile à essuie-mains et camphre	47 22
Benzine, corde, sel, tasses, fil métal	13 15
Peaux de mouton, insecticide	15 40
Tasses, assiettes, casseroles, pèle-pommes de terre et térébenthine	151 52
Brosses à plancher, lessive, acide phénique et ammoniaque	247 06
Fluide de Condy, vaisselle, machine à raccommoder et aiguilles	7 33
Poulies, anneaux et œillets, fret et cuir à lacets	32 67
Blanc de plomb, lait de chaux, tondeuses, colle	13 64
Pots de ch., limes et seau à p. de terre.	6 00
	1,135 77
Ficelle à lier.	
Chanv. de Manille et chanv. de l'Inde.	59,362 72
Huile	2,777 36
Sacs	2,542 97
Papier d'emballage	204 81

DÉTAILS des dépenses—*Suite.*

Ficelle à lier—Fin.	$ c.	*Inhumations.*	$ c.
Fret	3,320 93	Vêtements et fournitures pour forçats décédés	28 00
Etiquettes d'envoi	60 00		
Lignes, crochets, rivets, tourne-à-gauche, faussets, colle	20 13		
P. F. G. Bell, inspection de l'outillage	25 00	*Divers.*	
Plomb, couteaux, poulies, pignons, engrenages, mèches de vilebreq., manc. d'alène, pinces, ficelle, réparé balances	45 16	Annonces	526 19
Annonces	109 95	Téléphone	90 00
Chem., mèches de lampe, fontes, câble	69 40	Fret	110 11
Courroies, cuir à lacets, douane, paniers	57 21	Frais de port	84 65
Bobines, serrures, rondelles à mac., boulons, bras de volant et têtes de tourniq.	85 73	Télégrammes	73 21
Frais de messagerie et intérêt	68 67	Frais de voyage	381 30
Cie de cordage et de machinerie John Good, compte	369 95	Evasions	64 71
		Honoraires de magistrat	24 00
		Frais de messagerie	20 60
		Menus articles	8 17
	69,119 79		
MOINS remboursement de fret	1,625 00		1.374 77
	67,494 79	Grand total	224,165 20

ROBT. R. CREIGHTON,
Comptable.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

	$ c.	$ c.
Dépenses de l'exercice clos le 30 juin 1895, y compris le matériel en mains le 30 juin 1894		88,239 06
Av.		
Revenu de l'exercice		1,198 57
		87,040 49
Allocation aux forçats libérés	883 00	
" pour vêtements	1,824 93	
Transfert de forçats	80 47	
Entretien des outillages	96 70	
Réparations aux bâtiments	2,293 17	
Gratifications de retraite	2,216 45	
		7,394 72
		79,645 77
Travail des forçats	53,102 75	
Travail des chevaux pour la ferme et le pénitencier	3,732 35	
		56,835 10
		22,810 67

Moyenne des forçats ... 376
do des frais d'entretien par tête ... $ 211 82½
Coût annuel de chaque forçat, déduction faite de la valeur du travail ... 60 66½
Coût par jour et par tête ... 0 16½

TÉL. OUIMET,
Préfet.

G. S. MALÉPART,
Comptable.

DÉTAILS des dépenses—*Suite.*

	$ c.
Traitements	43,847 98
Gratifications de retraite	2,216 45
Uniformes des officiers	2,940 21
Rations	15,035 92
Vêtements des détenus	3,577 50
" " libérés	1,718 09
Literie	566 26
Inhumations	26 00
Chapelles	359 55
Bibliothèques	98 12
Infirmerie	583 97
Chauffage	6,453 78
Eclairage	970 09
Réparations aux bâtiments	3,387 92
Entretien des outillages	101 60
Salle d'armes	99 92
Cuisine	517 93
Ferme	941 75
Etables	1,212 96
Allocations de voyage aux détenus	883 00
Transferts	80 47
Annonces	206 80
Evasions	5 00
Fret	51 41
Frais de port	45 46
Frais de messagerie	31 10
Télégrammes	16 25
Téléphones	7 60
Papeterie et imprimeur de la reine	339 06
Frais de voyage	309 97
	86,632 12
Traitements du personnel.	
Préfet, T. Ouimet	2,800 00
Sous-préfet, T. McCarthy	1,500 00
Aumônier catholique, L. O. Harel	1,200 00
" protestant, Jas. Fulton	1,200 00
Médecin, M. H. E. Gaudet	1,400 00
Comptable, G. S. Malépert	1,100 00
Secrétaire du préfet, G. B. Papineau	800 00
Garde-magasin, G. B. Lamarche	900 00
Gardien-chef, C. N. Contant	900 00
Préposé aux travaux, L. Oct. Labelle	1,000 00
Econome, Nap. Charbonneau	800 00
Mécanicien, E. Champagne	870 00
Infirmier en chef, D. O'Shea	620 00
Jardinier, Ed. Kenny	700 00
Instituteur, J. T. Dorais	700 00
Instructeurs de métiers, 6 à $700	4,200 00
do 1 à 660	660 00
do 1 à 600	600 00
do 1 à 700 10 mois	583 00
Gardiens, 5 à $600 00	3,000 00
do 2 à 500 00	1,000 00
do 1 à 600 00, 1 mois et 20 jrs	82 26
do 1 à 500 00, 10 mois	416 68
Gardes, 20 à 500 00	10,000 00
do 1 à 500 00, 2 mois	83 32
do 1 à 500 00, 1 mois et 20 jrs	68 54
do 1 à 490 00	490 00
do 1 à 460 00	460 00
do 1 à 430 00	430 00
do 7 à 400 00	2,800 00
do 1 à 400 00, 10 mois, 20 jrs	345 17
do 1 à 400 00, 10 mois, 5 jrs	338 71
Messager, 1 à $500	500 00
Aide-mécanicien, 1 à $500	500 00
Charretiers, 2 à $400	800 00
Total	$ 43,847 98

Gratifications de retraite.	$ c.
Jas. Blain	937 50
Jas. Carty	372 36
N. Beauparlant	906 59
	2,216 45
Uniformes des officiers.	
Pardessus en caoutchouc, 1	11 00
Serge bleue, 545 vgs	339 74
Milleret, 271 vgs	22 46
do $6\frac{1}{4}$ grosses	43 75
Casimir à doublure, $85\frac{3}{4}$ vgs	128 63
Boutons, 21 grosses	106 50
do 10 douz	15 00
Agrafes et porte-agrafes, 24 douz	1 92
Coutile satiné, 53 vgs	11 66
Coton à poche, 109 vgs	38 15
Veau français, $168\frac{1}{2}$ liv	168 50
Chevreau satiné, 2 peaux	10 00
Toile à doublure, 6 pièces	1 20
Veau, fendu, $113\frac{1}{2}$ liv	28 38
Elastique, 20 vgs	9 00
Œillets, 2 boîtes	2 00
Gutta-purcha, 1 liv	3 00
Vernis, 4 gallons	8 00
Noir animal, $\frac{1}{4}$ gallon	1 25
Teinture noire, $\frac{1}{4}$ gallon	1 25
Casimir, $557\frac{1}{2}$ vgs	440 83
Batiste, 551 vgs	170 59
Peaux d'agneau, 37	203 50
Ratine, 226 vgs	169 50
Mitaines, 66 paires	101 64
Toile satinée, 293 vgs	146 50
Cordon plat, 50 vgs	12 50
Peaux de mouton, 181 liv	63 35
Soie torse, 16 bobines	14 40
Coton jaune, 122 vgs	12 50
Doublure, $266\frac{1}{2}$ vgs	26 65
Cuir fendu, 140 liv	25 20
Cuir à trepointe, 27 liv	5 40
Clous en zinc, 30 liv	3 60
Fil, 26 liv	16 90
Soie, 1 liv	5 50
do 1 boîte	10 00
Degras, $\frac{3}{4}$ gall	3 75
Peau de mouton teinte, 1	0 83
Cuir à semelle, 250 liv	42 50
Drap bleu fin, $40\frac{3}{4}$ vgs	183 38
Serge noire fine, 64 vgs	192 00
Bandes de casquette, 7 douz	8 75
Courroies do 7 douz	3 50
Visières do 6 douz	7 13
Toile, 120 vgs	17 25
Ouate, 360 vgs	18 00
Casques, 1 douz	27 00
Bordure de soie, 36 vgs	4 32
Fil Barbour, 18 liv	36 00
Fil pour habit, $\frac{1}{4}$ liv	1 75
Blanco, 2 douz	2 40
Bonnets, 3	12 00
	2,940 21
Rations.	
Tabac, 2.400 liv	1,248 00
Beurre, 1,537 liv	368 88
Sucre, 4,785 liv	227 31
Saindoux, 406 liv	46 00
Hareng, 30 brls	180 00
Bœuf, 84,902 liv	5,645 97

DÉTAILS des dépenses—*Suite.*

Rations—Fin.	$ c.
Mouton, 2,846 liv	142 30
Lait, 228 gallons	50 28
Poudre à pâte, 23 boîtes	13 00
Farine, 1,034⅝ barils	3,986 61
Pommes sèches, 260 liv	52 00
Raisins, 468 liv	47 80
Confitures, 203 liv	28 42
Mélasse, 856 8/10 gallons	353 75
Sel, 14,000 liv	105 00
Morue, 1,482 liv	96 33
Œufs, 120 douz	29 30
Salpêtre, 2 liv	0 20
Lard, 10,800 liv	1,053 00
Farine d'avoine, 3,576 liv	125 16
Malt, 2 barils	17 30
Fromage, 90 liv	12 14
Pois à soupe, 85 boisseaux	85 33
Pommes, 9 sacs	8 60
do 13 barils	44 52
Vinaigre, 71 gallons	19 53
Farine de maïs, 1 baril	3 50
Thé, 404 liv	113 12
Riz, 4,000 liv	170 00
Fèves, 26 boisseaux	52 00
Pommes de terre, 13⅓ boisseaux	13 33
do 840 sacs	516 47
Choux, 80 têtes	3 20
Muscade, 5 liv	4 00
Café, 35 liv	14 00
Clous de girofle, 5 liv	2 00
Cannelle, 15 liv	6 00
Poivre, 505 liv	75 75
Graines de carvi, 5 liv	1 25
Huîtres et dorés, 1 lot	1 60
Cochenille, 12 onces	0 38
Essence de citron, 2 liv	2 75
Vanille, 32 onces	2 50
Whisky de seigle, 2 gallons	8 00
Maïs, 2 boisseaux	2 60
Pain de Pâque, 40 liv	6 00
Saucisses, 24 liv	4 80
Aigrefin, 31 liv	1 55
Poisson blanc, 30 liv	1 60
Brochet, 33 liv	2 31
Hareng frais, 25 liv	0 25
Farine de sarrasin, 25 liv	0 63
Sirop, 2 gallons	2 00
Orge mondée, 800 liv	34 00
Moutarde, 2 liv	0 60
Raisin de Corinthe, 25 liv	2 00
Soude à pâte, 2 boîtes	1 00
	15,035 92

Vêtements des détenus.	$ c.
Coutil, 143 verges	43 78
Chaussettes, 1,215 paires	425 25
Encre indélébile, 29¾ liv	44 63
Huile à machine, 1 gallon	2 50
Benzine, 8¼ gallons	12 38
Flanelle, 2,022 verges	1,011 00
Fil, 28 grosses	176 75
Galon, 8 grosses	14 00
Boutons, 96 grosses	24 00
Aiguilles, 554 papiers	19 19
Denim bleu, 103½ vgs	15 53
Coton jaune, 323 vgs	31 56
Moleskin, 232¼ vgs	139 35
Boucles, 18 grosses	14 50
Craie, 7 boîtes	7 00
Ligneul, 80 liv	64 80

Vêtements des détenus—Fin.	$ c.
Dés à coudre, 5 douz	1 25
Cuir à semelle, 2,228 liv	378 76
Cuir à harnais, 40½ liv	8 10
do à empeigne, 250 liv	70 00
do fendu, 78 liv	14 04
Peaux de mouton, 265 liv	92 75
Clous de fer, 130 liv	6 50
do de zinc, 50 liv	6 00
Cuir de marsouin, 21⅝ liv	66 19
Encre, 9 galls	4 50
Aiguilles à matelas, 3 papiers	1 50
Râpes, 5 douz	10 00
Pointes à chaussure, 30 liv	5 50
Tranchets, 5½ douz	8 25
Pinces, ½ douz	1 75
Alênes, 2 grosses	2 80
do 8 douz	2 00
Alênes à chevilles, 5 grosses	5 00
do 2 douz	1 50
Acide oxalique, 2 liv	0 40
Cire, 15½ lib	4 00
Chanvre, 25 liv	16 25
Soies, 2 liv	14 00
Formes, 25 paires	7 50
Tranchets à trépointe, 7 douz	6 30
Couteaux ronds, 18 douz	18 00
Planes à talons, 6 douz	6 60
Huile de pied de bœuf, 15 galons	16 50
Alênes à selle, 1 1/12 grosse	1 80
Soufflet, 1	0 50
Casimir, 209¼ vgs	104 63
Coutil satiné, 212 vgs	46 64
Ressorts, 4	0 68
Chevilles, 12 sacs	1 50
Degras noir, 5 liv	3 75
Lames, 1	2 50
Couteau de fourreur, 1	1 25
Chaussettes, 141	28 20
Poudre, 2 sacs	1 00
Ciseaux, 4 paires	3 30
Epingles, 2 grosses	0 60
Bourre, 1 liv	1 00
Cuir fendu, 303 liv	84 84
Manches d'alênes, 2 douz	1 50
Camphre de goudron, 5 liv	0 50
Gomme adragante, 1 lot	0 75
Poix, 10 liv	0 70
Marteaux, ½ douz	1 75
Aiguilles à selle, 3 papiers	0 75
Pointes, 4 papiers	0 40
Emporte-pièce, 1 douz	3 50
Cuir d'Espagne, 1,547½ liv	263 08
Tissu à bretelles, 521 vgs	52 10
Eponges, 1 douz	3 00
Petits balais, 1 douz	2 50
Veau rouge, 180 liv	90 00
Pointes, ½ douz	2 10
Dégauchissoirs, ½ douz	7 50
Ruban satiné, ½ douz	1 80
Réparé machine, 1	4 53
Chapeaux de paille, 40 douz	36 00
Aiguilles de machine à coudre, 2 douz	0 63
Gomme arabique, ¼ liv	0 06
	3,577 50

Vêtements aux forçats libérés.	$ c.
Boutons, 42 grosses	27 25
Toile à doublure, 711 vgs	120 87
Batiste, 719¼ vgs	143 85
Toile de Hollande, 137¼ vgs	27 45

DÉTAILS des dépenses—*Suite.*

Vêtements aux forçats libérés—Fin.	$ c.
Toile satinée, $474\frac{1}{2}$ vgs	237 25
Casimir, $715\frac{3}{4}$ vgs	429 30
Œillets, 30 boîtes	6 00
Soie, 3 lbs.	25 50
Fil à machine, 10 liv	25 00
Cuir à trépointe, 52 vgs	10 40
Ouate, 720 vgs	36 00
Mitaines, 3 douz	27 00
Buffle, $181\frac{1}{4}$ liv	19 94
Chevilles, 3 boîtes	2 25
Cuir à semelles, 350 liv	59 50
Coton jaune, 244 vgs	24 40
Pointes, 6 liv	1 50
Alènes, 1 grosse	1 40
Pointes, 3 papiers	0 75
Bretelles, 10 douz	20 00
Cravates, 11 douz	27 50
Mouchoirs, 10 douz	10 00
Soie torse, 8 bobines	7 20
Chapeaux, 10 douz	60 00
Doublure, 179 vgs	17 90
Flanelle, 718 vgs	275 41
Cuir fendu, 201 liv	56 28
Peaux de mouton, $26\frac{1}{4}$ liv	9 19
Formes, 30 paires	9 00
Total	1,718 09

Literie.

Couvertures, 25 paires	97 50
Grosse toile, 1,719 vgs	171 90
Coton jaune, 60 vgs	6 00
Ficelle, 40 liv	14 50
Essuie-mains, 1 douz	3 50
Coutil, $46\frac{1}{4}$ vgs	18 50
Toile, 140 vgs	42 00
Phényle, 361 liv	36 10
Toile canadienne et fret	176 26
Total	566 26

Inhumations.

Cierges, 50 liv	22 50
Encens, 1 boîte	3 50
Total	26 00

Chapelles.

Cantiques, 1 douz	4 50
Paroissiens	20 70
Livres de prières	7 20
Mandements, 9 vols	12 00
Vin de messe, 5 gallons	7 50
do 1 bouteille	1 50
Livres de mission, 3 douz	16 20
Chapelets, 3 grosses	9 45
Soin des chapelles	50 00
Candélabres, 2 paires	26 00
Plumeau, 1	1 25
Coton ouaté, 3 vgs	0 54
Appointements des organistes	100 00
Flotteurs, 1 douz	0 40
Croix, 1 grosse	0 80
Fêtes Sainte-Famille, 2 vols	0 45
Mérino noir, 10 vgs	17 50
Registre des décès, 1	2 25
Huile d'olive, 1 bidon	8 50
Nattes, 16 vgs	16 00
Bouquets artificiels, 8	16 00

Chapelles—Fin.	$ c.
Pelotes de coton, 1 lot	1 20
Toile à store, 14 vgs	2 80
Livres d'hymnes, 30	10 08
Bibles, 24	6 00
Papier de musique, 2 mains	1 00
Ouvrages à l'aiguille	2 00
Scapulaires, 14 douz	8 40
Linoleum, 6 vgs	0 48
Hosties	8 85
Total	359 55

Bibliothèque.

Semaine religieuse, 12 années	12 00
School Educator, 1 année	1 00
Abonnements	24 50
Batiste, 15 vgs	4 50
Livres	46 12
Semaine des Familles	7 50
Répertoire National	2 50
	98 12

Infirmerie.

Médicaments	489 94
Œufs, 40 douz	7 63
Sucre, 155 liv	8 85
Coton ouaté, 40 vgs	4 90
Poudre à pâte, 2 boîtes	1 00
Pot à l'eau, 1	0 50
Vin de messe, 6 gallons	10 80
Café, 4 liv	1 60
Lunettes, $3\frac{3}{4}$ douz	9 88
Wisky de seigle, 1 gallon	4 00
Pommes, 2 sacs	0 70
Tomates, 2 boîtes	0 30
Amidon de maïs, 4 liv	0 40
Biscuits, 6 boîtes	1 50
Medical Brief	1 00
Ouate, 4 vgs	12 00
Tapis, 45 vgs	38 25
Citrons, 2 douz	0 40
Saindoux, 5 liv	0 75
Couplets, 1 paire	0 05
Oplomètre, 1	1 50
	583 97

Chauffage.

Bois franc, 100 cordes	650 00
Epinette rouge, 30 cordes	150 00
Houille à fournaise, 366 tonnes	2,635 20
do do $29\frac{1810}{2000}$ tonnes	186 91
do à poêle, $19\frac{1130}{2240}$ tonnes	146 28
do à four, 90 tonnes	652 50
do grasse, $457\frac{460}{2240}$ tonnes	1,920 26
Fourneau de cuisine réparé, 1	21 25
Briques réfractaires et grille	7 10
Fournaise, 1	4 35
Fonte, 265 liv	13 25
Boulons, 17	0 68
Pelles à charbon, $\frac{1}{2}$ douz	6 00
Fourneau de cuisine, 1	60 00
	6,453 78

DÉTAILS des dépenses—*Suite.*

Eclairage.	$ c	*Réparations aux bâtiments*—Suite.	$ c.
Brûleurs doubles, 3	3 00	Broyeuses d'os, 1	8 40
Pétrole, 4,016¼ gallons	662 69	Balai de crin, 1	1 35
Cheminées de lampe	296 40	Etamine, 30 vgs	10 25
Mèches, 20 bobines	8 00	Acier, 246 liv	5 29
		Rais, 1 jeu	3 90
	970 09	Palâtres, 8	0 04
		Acier, 46½ liv	2 86
		Epoussette, 1	0 20
Réparations aux bâtiments.		Huile à peinture, 48⅓	31 27
		Terre d'ombre, 5 liv	0 50
Suif, 300 liv	36 00	Broquettes, 148 papiers	5 92
Ressorts, 11	20 07	Livre d'échantillons, 1	1 13
Semelle, 1	2 00	Exterminateurs, 6 liv	5 00
Boulons, 1,902	40 25	Pierre ponce, 34 liv	3 85
Collets, 9 paires	0 83	Jantes de roues, 1 jeu	2 50
Chaîne, 4 pieds	0 16	Douves de cuve, 1 jeu	1 85
Essieux, 3 paires	30 00	Soufflet, 1 jeu	0 75
Lampes	18 00	Robinet, 1 jeu	0 50
Etriers, 4 paires	1 60	Caoutchouc, 1 verge carrée	18 52
Timons de voiture 2	5 75	Rondelles, 20 liv	1 72
Vitres, 11 boîtes	22 00	Vitre, 1	0 15
Scie, 3	3 00	Crécelles, 1 douz	0 50
Pommade magique, 30 douz	33 00	Cuir à revers, 59½ pieds	14 28
Papier sablé, 45 grosses	11 25	Cuir de tapisserie, 56½ pds	11 30
Térébanthine, 136½ gallons	81 90	Boutons, 4 grosses	1 60
Tiers-point, 24⅓ douz	22 35	Drap vert, 2 vgs	7 00
Oreilles de casseroles, 1 grosse	4 20	Bouts en argent, ½ paire	0 60
Fil métallique, 44½ liv	18 99	Noir animal, 6 liv	2 40
Poids et mesures, 1 jeu	4 50	Tripoli, 3 liv	0 18
Rognepieds, 6	3 00	Vernis à polir, 6 liv	0 96
Râpes, 6	4 50	Orme, 2,347 pds	99 45
Clous, 2,053 liv	6 90	Chêne, 1,425 pds	71 25
" 2 grosses	2 00	Noyer, 555 pds	16 65
" 1 baril	3 00	Outils d'orloger, 1 assortiment	6 35
Mousse, 78 liv	6 63	Feuilles à plaquer, 6	5 10
Réparé balances	28 20	Acide muriatique, 3 bouteilles	3 75
Phényle, 340 liv	34 00	Huile crue, 2 gallons	1 50
Extincteurs, 1 douz	24 00	Limes assorties, 18 douz	26 51
Fonte, 1 boîte	1 50	Chiffons, 117 liv	14 04
Epingles, 1 papier	0 20	Vert impérial, 100	20 00
Fer, 685 lbs	17 80	Limes plates, 1 douz	4 00
Brosses, 27¼ douz	47 17	Sciure de bois, 1 lot	3 75
Plomb, 1,511 liv	108 10	Laque blanche, 5 gallons	16 00
Couplets, 17 douz	10 15	Feutre, 1 verge	2 00
Ferblanc, 12 boîtes	114 00	Ammoniaque, 10 liv	1 50
Ferblanc, 143 liv	35 76	Pot en métal, 1	0 50
Epinette rouge, 180 pieds	21 60	Balais de bouleau, 25 douz	10 00
Essieux, 205 liv	16 40	Blanc de céruse, 529 liv	5 29
Moyeux de roue, 3 paires	4 39	Pointes brevetées, 7 douz	3 68
Boutons de porte, 3 douz	1 50	Rouge de Venise, 100 liv	4 00
Crochets en cuivre, 1 douz	0 20	Serrures de buffet, 1 douz	4 50
Roulettes, 4 douz	2 60	Scies fines, 1 douz	2 25
Vis, 58 grosses	23 10	Colle, 130 liv	16 90
Tôle du Canada, 2 boîtes	6 00	Couplets, 2 douz	1 00
Borax, 649 liv	64 90	Crochets de cuivre, 1 douz	0 25
Fers à cheval, 20 liv	1 00	Galon-mesure, 1	3 75
Huile siccative	4 50	Cuir, 49 pds	5 88
Cabestan, 1	2 50	Corde, 2 pelotes	0 50
Joints en fer, 9	1 87	Vermillon, 10 liv	10 00
Forces, 1 paire	1 50	Vermillonnette, 10 liv	2 50
Poteaux de cèdre, 11	4 40	Gazoline, 1 gallon	0 70
Bois de service, 13,405 pieds	702 28	Blanc de plomb, 500 liv	32 50
Rivets, 15	3 00	Huile de graine de lin, 42½ gallons	27 63
Soufre, 2 liv	0 30	Fer zingué, 765 liv	45 90
Toile d'émeri, 4 mains	2 40	Clous rivés, 50 liv	0 75
Colle de poisson, 11 liv	3 30	Feuillard zingué, 116 liv	8 70
Tripoli, 12 douz	13 20	Cisailles à main, 2 paires	4 75
Noir de fumée, 12 liv	1 20	Zinc, 2 douz	1 90
Horloge de gardien de nuit et son appar.	725 00	Couplets de Laclanche, ½ douz	4 75
Noyer, 506 pieds	60 72	Savon carbolique, 2 liv	0 30
Vernis, 26 gallons	82 25	Bain et accessoires, 1	101 25

DÉTAILS des dépenses—*Suite.*

Réparations aux bâtiments—Fin.	$ c.
Huile à cylindre, 45 gallons	36 00
Composition pour chaudière, 50 galls.	35 00
Huile à machine, 42 gallons	27 30
	3,387 92

Entretien des machineries.	$ c.
Suif, 600 liv	82 80
Machine réparée, 1	5 00
Chiffons, 115 liv	13 80
	101 60

Salle d'armes.	$ c.
Soin des armes	49 92
Cartouches Winchester, 850	34 00
Cartouches de revolver, 800	12 00
Fusils réparés, 2	4 00
	99 92

Cuisine.	$ c.
alais, 48 douz	168 00
Savon, 3,600 liv	234 00
Panier, 1	1 25
Assiettes, 5 douz	4 50
Tasses et soucoupes, 2¼ douz	2 23
Pierre à rasoirs, 2 douz	6 25
Lessive, 4 douz	24 00
Epoussette, 1	0 20
Savon de barbier, 3 douz	1 50
do 20 liv	8 00
Ressorts de tondeuses, 2	0 30
Bleu, 9 liv	1 80
Fourchettes et couteaux, 8 douz	9 60
Cuillers, 8 douz	3 20
Rasoirs, ½ douz	7 50
Peignes, 10 douz	4 00
Miroirs, 8 douz	9 60
Briques à couteaux, 1 douz	0 80
Caustique, 50 liv	30 00
Poivrières et salières, 1 douz	1 20
	517 93

Ferme.	$ c.
Pierres à faux	2 30
Fourches, 1½ douz	14 50
Plâtre, 14 barils	17 50
Poivre blanc, 14¼ liv	6 05
Chaux à charrue, 1 paquet	0 25
Socs de charrue, 16	6 50
Médecines pour chevaux	1 02
Pois, 75 boisseaux	61 00
Moulée, 5½ tonnes	137 50
Bois de sciage, 3,493 pds	66 54
Crampes, 14 liv	0 70
Fil métallique, 1,074 liv	32 96
Paille, 723 bottes	28 88
Terre, 1,300 charges	130 00
Graines, 3 lots	72 75
Pelles carrées, 1 douz	12 00
Engrais	221 55
Poteaux (cèdre)	81 00
Corde, 6 paquets	0 72
Sarrasin, 15 7/10 boisseaux	11 78
Ellébore, 5 liv	1 00
Faucheuse de pelouse, 1	7 00

Ferme—Fin.	$ c.
Vert de Paris, 100 liv	20 00
Registry of Berkshire	1 25
Scarificateur	7 00
	941 75

Etables.	$ c.
Eponges, 2½	6 63
Pommade de puntz, 2 douz	2 25
Entre-deux, 1 paire	1 50
Paille, 7,278 bottes	291 12
Ferrage de chevaux	42 13
Huile de pied de bœuf, 10 gallons	11 00
Avoine, 722¼ boisseaux	551 26
Huile de ricin, 4 gallons	2 79
Brosses, 14	7 60
Pansement, 1	2 00
Fouet, 1	1 50
Epoussettes, 3	0 60
Clous de fer à cheval, 60 liv	6 00
Fers à cheval, 2 barils	9 50
do 200 liv	9 00
Surfaix, 2	4 00
Licous, 2	0 80
Sciure de bois, 200 liv	1 50
Son, 3,970 liv	31 76
Alcool, 2 gallons	8 90
Huile douce, 1 gallon	1 90
Tapis de voiture, 1	24 00
Savon caustique, 1 douz	3 00
do 4½ liv	0 37
Pommade magique, 1 douz	1 50
Support de cloche réparé, 1	4 90
Sellettes en cuir, 3	4 00
Chaîne, 1	3 00
Ebonite, Harris ¼ doz	0 75
Services de vétérinaire	79 75
Porte-mors, ⅛ douz	2 70
Rênes, 3 paires	1 50
Pied-de-roi, 1	0 50
Huile, 2 douz	5 00
Arnica, 18 liv	7 20
Anneaux de croupière, 1 paire	4 00
Touret, 1	2 00
Crochet à pied, 1	1 00
Rail du tramway, 1	4 85
Cuir à harnais, 42½ liv	8 50
Apprêt à harnais, 1 douz	2 25
Tire-bouchon, 1	0 20
Selles réparées, 11	24 00
Camphre, 3 liv	1 65
Benzine, ½ gallon	0 35
Opii, 1 gallon	0 60
Sel gemme, 108 liv	2 16
Sangles, 2	5 20
Anneaux, 2	1 10
Boules à mites, 6 liv	0 60
Boyau, 1	8 40
Soufre, 5 liv	0 30
Lampe réparée, 1	1 00
Cirage à harnais, 1 douz	2 25
Mort aux rats, 1 boîte	1 00
Farine de graine de lin, 50 liv	2 00
Soufre de zinc, 2 liv	0 14
Esprit de camphre, 2 liv	1 00
Aiguilles de sellier, 5 papiers	2 50
Boucles, 1 grosse	1 00
Poinçons de selle, 2	1 50
Salylate de soude, 1	1 50
	1,212 96

DÉTAILS des dépenses—*Suite.*

Allocation de voyage aux détenus.	$ c.
Sept dollars, 45 libérés	315 00
Huit do 45 do	360 00
Neuf do 1 do	54 00
Dix do 1 do	60 00
Douze do 5 do	60 00
Quatorze do 6 do	14 00
Vingt do 6 do	20 00
109 Total	883 00
Divers.	
Transferts	80 47
Annonces	206 80
Evasions	5 00
Fret	51 41
Frais de port	45 46
Frais de messagerle	31 10

Divers—Fin.	$ c.
Télégrammes	16 25
Téléphone	7 60
Papeterie et imprimeur de la reine	339 06
	783 15
Frais de voyage.	
T. Ouimet, préfet	12 15
T. McCarthy, sous-préfet	8 00
D. Stewart, inspecteur	41 92
G. S. Malepart, comptable	57 30
G. B. Lamarche, garde-magasin	47 45
Ed. Kenny, instructeur d'agriculture	6 20
E. Provost, gardien	9 55
J. Leblanc, charretier	126 80
Is. Cloutier	0 60
	309 97

TÉL. OUIMET,
Préfet.

G. . MALÉPART,
Comptable.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Appointements du personnel.	$ c.
Préfet, John B. Forster	2,400 00
Sous-préfet, Charles Ross	1,450 00
Médecin, Robert Mitchell,	1,400 00
Comptable et instituteur, John A. Gray	1,200 00
Aumônier protestant, rév. J. R. Campbell	600 00
Aumônier catholique, rév. A. D. Cormier	600 00
Garde-mag. et économe, John Fraser	950 00
Secrétaire du préfet, Russell Forester	500 00
Mécanicien, James A. Piercy	900 00
Infirmier en chef, F. A. Landry	700 00
Inst. des charpentiers, Charles Miller	700 00
do forgerons, John Downey	700 00
do cordonniers, N. Tattrie	700 00
do tailleurs, W. R. Burns	690 00
do boulangers, A. M. McDonald, 8 mois	400 00
do fabrication d'art. en bois, Wm. Hogan	700 00
do fabrication d'art. en bois, H. Godsoe	700 00
Fermier, A. B. Pipes	700 00
Gardien, John Johnston	600 00
Messager, Jas. McDougall	550 00
Gardes, 13 à $500	6,500 00
do 1 à $500, 7 jours	9 40
do 3 à $430	1,290 00
do 1 à $400	400 00
do 1 à $400, 11 mois et 8 jours	376 30

Appointements du personnel.—Fin.	$ c.
Charretier, 1 à $300	300 00
Directrice spéciale, Mme Forster	79 55
	26,095 25
Uniformes des officiers.	
Serge d'hiver, $50\frac{3}{4}$ vgs. à 85c	43 14
do 226 vgs. à 75c	169 50
Serge d'été, 56 vgs. à 65c	36 40
do $194\frac{3}{4}$ vgs. à 60c	116 85
Ratine, $83\frac{1}{2}$ vgs. à 75c	62 63
Drap fin, 13 vgs	35 58
Doeskin, $17\frac{1}{2}$ vgs	32 08
Drap de pilote, $4\frac{3}{4}$ vgs	15 43
Tissu de laine, 11 vgs	21 47
Etoffe à pantalon, $5\frac{3}{4}$ vgs	9 31
Doublure en casimir, $185\frac{3}{4}$ vgs	54 57
Toile française, 148 vgs	12 58
Coton, 320 vgs	12 03
Toile à doublure pour habit, $180\frac{3}{4}$ vgs	16 13
Batiste noire, 78 vgs	8 77
do de fantaisie, $262\frac{1}{2}$ vgs	28 34
Drap italien, 42 vgs	7 98
Bonnets en fourrure, 37	172 00
Casquettes de drap, 22	22 00
Soie à machine, 5 liv. à $7.50	37 50
Soie à coudre pour tailleurs, $1\frac{1}{2}$ liv	13 00
Fil, $4\frac{1}{2}$ liv	......

DÉTAILS des dépenses—*Suite.*

Uniformes des officiers—Fin.	$ c.
Poil de chèvre à boutonnières, $\frac{5}{8}$ douz.	6 00
Milleret, $1\frac{1}{2}$ grosse	19 25
Boutons dorés d'habits, 12 grosses	57 60
do gilet, 12 do	30 90
do pardessus, 3 do	8 31
Boucles, 3 grosses	1 05
Galon, 8 grosses	3 60
Coton en bobines, 6 grosses	19 38
Fil de chanvre, 2 liv	4 14
Cire, 3 liv	1 14
Empeignes de bottes, 36 prs	59 00
do bottines, 36 prs	53 65
Cuir rouge à bordure, 3 douz	15 00
Cotés de cuir à trépointe, 2	10 50
Peaux de cuir fendu, 12	15 26
Peaux de veau, 2 douz	59 50
Cuir à semelle, 191 liv	36 29
Tavelle à ganse, 3 rouleaux	1 20
Formes, 16 prs	10 88
Encre à brunir, 12 bouteilles	3 60
Papier à calquer, 2 rouleaux	4 08
	1,356 93

Pension des officiers.	$ c.
Bœuf, 4,571 liv. à $5.70	261 69
Morue, 880 liv. à $4\frac{1}{2}$c	39 60
Sucre, 845 liv. à $4\frac{1}{2}$c	38 02
Thé, 90 liv. à 17c	15 30
Beurre, 622 liv	123 96
Raisin de Corinthe, 324 liv	22 68
Farine, 16 brls. à $3.70	59 20
Œufs, $15\frac{1}{2}$ douz	2 26
Citrons, 1 douz	40
Epices, 8 liv	2 00
Biscuit de matelot, 16 liv	1 65
Vaisselle, plats, etc	12 64
	579 40

Rations.	$ c.
Thé, 744 liv	131 58
Sucre, 2,994 liv	134 74
Morue, 65 qtx	288 90
Mélasse, 828 galls	289 80
Tabac, 560 liv	263 20
Sel, gros, 7,660 liv	38 30
Sel, fin, 1,600 liv	14 00
Farine d'avoine, 47 barils	253 33
Farine, 488 barils	1,806 40
Bœuf, 33,990 liv	1,937 75
Farine de maïs, 10 barils	30 00
Oignons, 1,005 liv	35 20
Orge, 588 liv	14 70
Poivre, 135 liv	20 25
Riz, 896 liv	35 84
Feves, 1,835 liv	64 23
Lard, 7 barils	140 00
Vinaigre, 181 gallons	43 44
Pommes de terre, $346\frac{3}{4}$ boisseaux	112 11
Poudre à pâte, 22 liv	6 80
Houblon, 25 liv	12 50
Saindoux, 60 liv	8 20
Pommes, 2 barils	6 00
Malt, 75 liv	4 50
Suif de mouton, 23 liv	1 61
	5,693 38

Vêtements des détenus.	$ c.
Casimir gris, $182\frac{1}{4}$ vgs	91 13
do gris et noir, $334\frac{1}{2}$ vgs	167 26
do rouge gris et noir, $158\frac{1}{2}$ vgs	79 25
Flanelle, $450\frac{1}{2}$ vgs	225 25
Coton, 174 vgs	7 97
do croisé, $169\frac{3}{4}$ vgs	17 29
Coutil, $116\frac{1}{2}$ vgs	8 16
Toile à doublure, 6 vgs	0 90
Cotonnade, $110\frac{1}{4}$ vgs	15 44
Toile française, 27 vgs	6 75
Grosse toile, $54\frac{1}{2}$ vgs	8 18
Laine filée, 200 liv	85 50
Chapeaux de paille, 50	5 00
Boutons d'habit, 6 grs	8 50
Mouchoirs de coton, 24 douz	23 42
Coton en bobines, 12 grosses	38 76
Mocassins, 4 prs	5 80
Cuir à semelle, 1,762 liv	317 07
Cuir à empeigne, 130 liv	29 90
Clous de fer, $25\frac{1}{4}$ liv	1 50
Clous de zinc, 75 liv	8 25
Clous de Hongrie, 35 liv	5 25
Pointes, 30 liv	10 80
Ardasse, 1 liv	8 25
Soies, 1 liv	8 00
Tranchets, 2 douz	4 50
Râpes, 2 douz	6 00
Œillets, 17 mille	5 10
Chevilles, 1 boisseau	1 00
	1,200 18

Vêtements des forçats libérés.	$ c.
Drap, 502 vgs	251 00
Drap noir italien, 41 vgs	7 79
Toile française à doublure, 147 vgs	12 50
Batiste de fantaisie, $80\frac{1}{4}$ vgs	7 62
do noire, $104\frac{3}{4}$ vgs	11 79
Coton gris, 120 vgs	4 05
Chapeaux, 5 douz	30 75
Casquette, 1	0 68
Mouchoirs. 10 douz	9 10
Ouate, 2 ballots	9 56
Boutons, 24 grosses	4 23
Bretelles, 6 douz	9 50
Cravates, 6 douz	9 00
Camisoles, 8 douz	22 95
Caleçons, 8 douz	22 95
Chemises de coton, 6 douz	31 10
Cuir à semelle, 240 liv	45 60
Cuir à empeigne, 385 liv	88 55
Peaux de mouton, 2 douz	10 00
Peau de veau, 1 douz	28 80
Cuir à trépointe, $25\frac{1}{4}$ liv	13 89
	631 41

Allocations de voyage aux forçats libérés.	$ c.
1 forçat à $ 2	2 00
1 do 4	4 00
22 do 6	132 00
1 do 7	7 00
31 do 8	248 00
1 do 9	9 00
16 do 10	160 00
3 do 12	36 00
1 do 14	14 00
1 do 15	15 00
1 do 20	20 00
	647 00

DÉTAILS des dépenses—*Suite.*

Literie.	$ c.
Coutil, 154½ vgs	18 54
Toile, 555 vgs	94 36
Grosse toile, 76 vgs	19 76
Toile française, 100¾ vgs	29 22
	161 88

Inhumations.	
Vêtements et accessoires de cercueil	47 53

Chapelle.	
Organiste catholique, Mme LeBlanc	50 00
Organiste protestante, Mlle Forster	50 00
Hosties, vin de messe, cierges et blanch.	11 00
Réparations à l'orgue	5 00
Bibles, 18	11 70
Livre d'hymnes, A. et M., 20	9 10
Livres de prières, 12	4 20
	141 00

Bibliothèque.	
Livres	21 00
Abonnements aux journaux	18 65
	39 65

Ecole.	
Encre, 10 bouteilles	5 82

Evasions.	
Frais de recherche des forçats Jones et Boutilier	51 42
Frais de recherche du forçat Palmer	34 41
do do forçats Johnston et Carter	139 95
Récompenses	80 00
	305 78

Infirmerie.	
Drogues et médicaments	200 91
Biscuit, 50¾ liv.	5 12
Œufs, 39½ douz	5 33
Beurre, 50¾ liv	10 15
Sucre, 20 liv	1 43
Fruits—bananes, oranges, etc	8 49
	231 43

Chauffage.	
Charbon bitum., 657 tonnes	1,882 19
Un poêle "Radiant"	6 25
Tuyau de poêle, 1 lot	7 70
Foyer de poêle	6 30
Grilles, 2	1 47
Briques réfractaires, 1 assortiment	4 40
Tôle zinguée, 141 liv	6 77
	1,915 08

Eclairage.	
Pétrole, 1,508¼ gallons	271 49
Barils de pétrole, 33	20 40
Cheminées, 44 douz	27 55
Cercles de lampe, 6 douz	1 20
Brûleurs, 6 douz	10 02
Globes de lanterne, 2 douz	2 50

Eclairage.—Fin.	$ c.
Lanternes, 6	3 50
Lampe	0 45
Allumettes, 20 grosses	6 40
	343 51

Réparations aux bâtiments.	
Clous, 12 barils	29 90
Carvelles, 5 barils	16 65
Chaux, 14 barriques	15 00
Plâtre, 2 barils	3 40
Blanc de céruse, 336 liv	1 85
Vernis, 2 gallons	11 50
Couleurs, 3 liv	1 60
Pinceaux, 8	16 48
Règles, 6	2 18
Loquets de porte, 14	0 78
Couplets, 2 paires	0 45
Fusée, 1 bobine	0 35
Poudre fulminante, 10 liv	2 66
Plomb en feuilles, 191 liv	10 50
Tissu métallique, 8 vgs	2 24
Serrures de porte, 10	4 98
Colle, 163 liv	21 19
Briques dures, 100	11 10
Fer-blanc, 1 boîte	4 90
Crayons de charpentier, 2 douz	1 10
Rivets, 2 douz	0 90
Vitres, 2 boîtes	9 40
Corde de stores, 1 grosse	1 35
Papier-tenture, 152 rouleaux	32 86
Bordure, 130 rouleaux	22 13
Moulures, 112 pieds	7 68
Crochets pour cadres, 3 douz	1 50
Doublage, 37 liv	1 98
Excelsior, 7 liv	0 21
	236 82

Entretien du matériel.	
Huile animale, 164½ gallons	38 78
Huile à machine, 6 gallons	3 60
Huile à machine, 5 gallons	6 00
Chiffons de coton, 117 liv	10 53
Courroies, 65 pieds	42 70
Soudure, 25 liv	6 85
Tuyau, 177 liv	13 68
Acier, 662 liv	16 55
Fer affiné, 2,485 liv	60 83
Fer d'angle, 503 liv	16 35
Fer zingué, 240 liv	11 58
Tôle, 549 liv	9 87
Fonte, 138 liv	4 98
Coussinets et accouplements, 1 lot	30 69
Mandrin, 1	7 50
Couvercle en cuiv. de la boîte à tiroir, 1	4 35
Plaque et bordures, 1	13 23
Rivets, 18 liv	1 80
Rondelles, 36	50
Machine à soupape et découpoirs, 1	61 00
Cuir à lacets, 2 côtés	8 10
Carton-cuir, 34 liv	5 53
Papier sablé, 1 rame	3 10
Crochets, 2 paires	1 75
Roue dentée, 1	18 15
Horloge, 1	1 60
Limes, 15 douz	22 73
Râpes, 15 douz	3 60
Planes à deux mains, 1 douz	3 60
Nettoyeurs de tubes, 1	2 50
Machine à forer et mèches, 1	6 50
Galon-mesure, 1	1 50

DÉTAILS des dépenses—*Suite.*

Entretien du matériel—Fin.	$ c.
Clé anglaise, 1	75
Réparations à la scie à douves	42 25
Scie rotatoire au complet, 1	72 50
Boyau de caoutchouc, 50 pieds	12 55
Garniture de mandrin creux, 1	6 00
	574 08
Salle d'armes.	
Cartouches, nº 38, 300	3 60
Cuisine.	
Savon, 2,280 liv	102 60
Soude à laver, 921 liv	12 14
Balais, 19 douz	38 00
Brique à couteaux, 1 boîte	1 00
Rasoirs et pierre à rasoir, 1 douz	12 80
Savon de Castille, 17½ liv	2 10
Bouilloire en cuivre, 1	5 50
Bouilloire et foyer et rép. au four	65 00
Réparations au fourneau	26 06
Casseroles, 2	80
Théières, 2	1 60
Fourchettes, 3 douz	1 23
Réparations à l'horloge	1 00
	269 83
Papeterie.	
Du bureau de la papeterie	72 02
Imprimeur de la reine.	
Impressions de liv. de c'pte, de form., etc.	87 28
Ferme et étables.	
Batteuse, séparateur et hache-paille	295 00
Faucheuse, 2	90 00
Râteau à cheval, 1	20 00
Accessoires de faucheuses	40 09
Réparations aux chariots et traîneaux	31 85
Réparations aux harnais	29 91
Ferrage des chevaux	45 37
Graine de mil, de légumes et g'ne de sem.	157 70
Phosphates, 1½ tonne	54 00
Fil barbelé, 282 liv	8 46
Avoine, 1,751 boisseaux	736 98
Avoine, 6 acres de récolte	55 00
Foin, 27½ tonnes	110 00
Paille, 12½ tonnes	50 15
Son, 4 sacs	5 18
Fourches à foin, 2 douz	11 00
Fourches à fumier, 1 douz	6 83
Manches de fourches, ½ douz	1 85
Rateaux, 2 douz	7 20
Faulx, 1 douz	8 40
Manches de faulx, ½ douz	3 63
Pierre à faulx, ¼ gr	1 80
Socs de charrue, 18	8 20
Pelles, 3 douz	27 30
Bêches à fossés, 2 douz	36 00
Semoir, 1	8 40
Paniers, 15	5 00
Services d'un vétérinaire	16 25
Fouets, 2¼ douz	6 40
Eponges à carrosses, 1 douz	2 88

Ferme et étables—Fin.	$ c.
Tabliers en caoutchouc, 2	2 50
Vert de Paris, 60 liv	9 60
Fusée, 1 bobine	35
Poudre détonnante, 30 liv	5 40
Haches, 1 1/12 douz	15 00
Manches de hache, 7	7 10
Etrilles, 1 douz	1 60
Jeune bétail, 7 têtes	159 00
Bois à bardeaux, 16 cordes	44 69
Bouleau, 5 cordes	5 50
Scies, 6	4 75
Chaînes, 174 liv	10 44
Couverture de cheval, 3	8 20
Brosses à cheval, 18	10 74
Rênes, 2 paires	4 25
Attelles, 1 paire	1 25
Harnais	38 00
Colliers de cheval, 5	13 50
Œillères, 4	8 35
Clochettes, 2 bandes	7 25
Cuir à harnais, 119 liv	27 37
Frais de recherche d'acte, etc., pour la terre Chapman	144 53
	2,410 20
Divers.	
Télégrammes	40 85
Téléphone	25 85
Frais de port	82 98
Fret	240 48
Frais de messagerie	46 41
Annonces	129 40
Frais de voyage	106 49
Transfert des prisonniers	224 76
Horloge électrique	619 20
	1,516 42
Industries.	
Billots de pin, 78,842 pieds	670 14
Billots d'épinette, 60,000 pieds	180 00
Billots d'épinette coupés, 1,000 pieds	35 00
Feuillard galvanisé ⅝ pc., 4,084 liv	266 06
do noire ⅝ do 12,010 do	422 15
do do 1 do 1,036 do	33 16
do do ½ do 400 do	18 00
Fil de fer, 1,694 liv	42 76
Fil à lattes, 222 liv	14 31
Rivets noirs, 98,000	19 97
Barils de chaux, 4	4 30
Toile d'émeri, 1 main	1 35
Jauge, 1	3 00
Charbon de bois, sacs, 2	1 60
Boîtes de fer-blanc, 2	7 40
Broquettes, 50 liv	5 00
Blanc de plomb sec, 2,044 liv	61 98
Blanc, 1,008 liv	5 85
Déchets de coton, 133 liv	15 96
Térébenthine, 82½ gallons	37 13
Huile crue, 86½ gallons	50 63
Huile bouillie, 80½ gallons	49 47
Papier sablé, 3 rames	17 10
Zinc, 569 liv	27 03
	2,019 35
Total	46,584 83

JOHN A. GRAY,
Comptable.

JOHN B. FORSTER,
Préfet.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Appointements du personnel.	$ c.
Préfet, lt.-col. Irvine	2,050 00
Sous-préfet, D. D. Bourke	950 00
Aumônier protestant, rév. A. W. Goulding	1,000 00
Aumônier catholique, rév. G. Cloutier	800 00
Médecin, W. R. D. Sutherland	1,200 00
Comptable, John Mustard	1,000 00
Secrétaire du préfet, Wm. Durden	750 00
Garde-magasin et économe, B. F. Power	900 00
Infirmier en chef et instructeur, J. O. Beaupré	730 00
Mécanicien et forgeron instructeur, John Smith	870 00
Tailleur instructeur, Wm. H. Shead	750 00
Charpentier instructeur, Eli Lusignan	660 00
Maçon do David Farquhar	1,000 00
Fermier do Wm. Grahame	600 00
Gardes, 4 à $650	2,600 00
do 2 à 600	1,200 00
do 2 à 590	1,180 00
do 1 à 560	560 00
do 3 à 530	1,590 00
do 1 à 500	500 00
Maçon, A. Gillies, 268½ jours, à $3.00 par jour	805 50
Ex-sous-préfet, McDonell, balance d'appointements	217 21
	21,912 71

Uniformes.	
Tiges en acier, 6 douz	3 00
Glycerine pour apprêt, 6 douz	15 00
Ouate, 1 rouleau	2 88
Galon, 2 grosses	0 80
Casimir à doublure, 52½ vgs	28 88
Fil de soie, de coton et de chanvre	73 28
Casques, 17	36 62
Serge, 501¾ vgs	376 85
Cuir à trépointe, 33 liv	13 20
do veau français, 1 douz	60 00
do kangarou, ½ douz	15 50
do veau français verni, 3	15 05
do peaux d'orignal, 2	13 00
do semelles taillées, 12 paires	9 00
do ciment, 6 bouteilles	7 50
Toile à doublure p. chaussures, 3 pièces	3 10
Boutons cylindriques, 6 douz	7 20
Milleret, tubulaire, 114 vgs	5 76
do poil de chèvre, 117 vgs	12 46
do pour mesure, 1 grosse	3 60
Cirage, 1 gallon	1 80
Uniformes pour le préfet, 2	105 00
Galon d'or, 10 vgs	2 00
Drap, bleu, 4½ vgs	14 63
Cimolie, 11½ liv	1 15
Olivètes en poil de chèvre, 4 douz	4 00
Cirage, 3 douz	1 19
Brandebourgs militaires, 3 douz	2 55
Batiste, 33½ vgs	5 20
Toile à doublure pour habit, 94 vgs	15 50
Tissu en caoutchouc, 1 liv	2 25
	857 95

Rations.	$ c.
Bœuf, 49,424 liv	2,668 88
Oeufs, 136 douz	19 04
Beurre, 1,987½ liv	397 50
Vinaigre, 154 gallons	46 20
Muscade, 2 liv	2 56
Toute-épice, 4 liv	0 56
Raisin sec, 336 liv	19 32
Sel, 4,146 liv	41 46
Saindoux, 340 liv	30 60
Sucre, 3,126 liv	135 46
Café de Java, 50 liv	18 75
Pommes sèches, 150 liv	11 25
Fèves blanches, 1,619 liv	56 68
Poudre à pâte, 36 boîtes	21 60
Thé, 496 liv	111 61
Essence de citron, 3 douz de bouteilles	15 00
Mouton, 234½ liv	23 45
Farine d'avoine, 3,075 liv	76 88
Mélasse, 222½ gallons	111 25
Riz, 500 liv	25 00
Pois fendus, 294 liv	8 82
Salpêtre, 23 liv	2 95
Tabac à chiquer, 236 liv	115 89
do fumer, 35 liv	21 00
Houblon, 30 liv	5 40
Raisin de Corinthe, 125 liv	6 90
Poisson blanc, 2,064 liv	98 31
Levain, 6 douz	5 10
Amidon de maïs, 48 liv	4 32
Poivre, 30 liv	5 10
Orge perlée, 294 liv	8 82
Ecorces mêlées, 5 liv	1 50
Essence de vanille, ½ douz	1 88
Moutarde, 5 liv	1 15
Blé moulu	138 07
Pommes vertes, 4 barils	16 00
Suif, 96 liv	5 76
Clous de girofle, 2 liv	0 50
Gingembre, 5 liv	1 75
Cannelle, 1 liv	0 25
Farine, 300 sacs	480 00
	4,762 52

Vêtements des détenus.	
Toile à doublure, 122 vgs	20 13
Soies, ½ liv	6 00
Aiguilles de machine et de tailleur	13 90
Ciment, cuir, 6 boîtes	3 00
Cuir à repasser, 6	1 62
Chevilles	3 25
Encre à brunir, 1 gallon	1 50
Ligneul, 1 liv	0 90
Poulie à fouet, 1	25 00
Clous à chaussure, 41 liv	6 33
Cuir à semelle, espagnol, 716 liv	193 32
do fendu, canadien, 141 liv	56 40
Batiste, 205½ vgs	39 93
Drap italien, 27¼ vgs	20 44
Batiste satinée, 22¼ vgs	13 35
Toile, 45½ vgs	5 46
Toile à poches, 49 vgs	5 15
Coutil satiné de Kentucky, 232 vgs	48 72
Grosse toile, blanche et brune, 414¾ vgs	83 01
Flanelle, 358 vgs	124 19
Coton jaune, 586½ vgs	46 92

DÉTAILS des dépenses—*Suite.*

Vêtements des détenus—Fin.	$ c.
Dés, 30	1 30
Fil, sur bobines et à machine	24 90
Craie, de tailleur, 1 boîte	0 50
Boutons, 42 grosses	1 07
Boucles, 6 do	1 50
Cire, 5 liv	3 15
Benzine, 1 pinte	1 00
Huile à machine, 1 gallon	1 50
Galon, 4 grosses	3 68
Laine filée, 96 liv	36 00
Manches de tranchet, 3	1 50
Formes d'ajustage, 3	5 25
Peau d'orignal, 7 côtés	42 00
Cire, d'hiver, ½ grosse	1 50
Broches à tricoter, 200	6 25
Ressorts	0 65
Machine à coudre, 1	55 o0
Huile de pied de bœuf, 2 gallons	2 20
Caoutchoucs à machine, 3	0 30
Galons-mesures, 6	1 32
Tranchets, 1 douz	2 25
Tissu à chaussures et à guêtres	3 40
Chapeaux de paille, 9½ douz	5 70
Formes, 12 paires	4 20
Flanelle rouge, 10 vgs	5 00
Alènes, 1½ grosse	2 75
	932 39
Alocations de voyage aux forçats libérés.	
8 détenus à $20	160 00
2 do 15	30 00
9 do 12	108 00
2 do 8	16 00
1 do 5	5 00
Billets de chemin de fer	463 15
	782 15
Vêtements des forçats libérés.	
Chapeaux, 1½ douz	12 00
Mouchoirs, 3 douz	1 50
Faux-cols, toile, 2 douz	3 60
Bretelles, 2 douz	3 50
Cravates, 2 douz	4 00
Caleçons, 1½ douz	6 75
Chemises, 2 douz	10 00
Camisoles, 1½ douz	6 75
Boutons, 4 grosses	8 00
Casimir, 79¼ vgs	39 62
Casquettes, 7	5 83
Ratine, 60 vgs	45 00
Foulards, 1 douz	7 80
Agrafes, 500	50
Serge, 75 vgs	30 00
	184 85
Literie.	
Grosse toile n° 1, 180 vgs	54 00
Coutil, 108¾ vgs	17 40
Coton jaune, 245½ vgs	19 64
	91 04
Chapelles.	
Livres de musique, 6	18 05
Organiste protestant, Wm. Durden	50 00

Chapelles—Fin.	$ c.
Organiste catholique, Mlle O'Donohoe	50 00
Blanchissage et racommodage du linge de l'autel	19 50
Veilleuses, 3 douz	3 53
Livres de prières, 2 douz	4 80
do d'hymnes, 31 seulement	16 70
Psautiers, 7	2 80
Huille d'olive, 2 gallons	4 00
Réparations à l'orgue	5 00
	174 38
Bibliothèque.	
Histoire du Canada, de Kingsford, 1 vol	3 00
Bibliothèque protestante, 65 vols	50 20
do catholique, 16 vols	24 00
Almanach des adresses d'Henderson, 2 vols	10 00
	87 20
Salle de lecture des officiers.	
Journaux	40 00
Magazines	6 50
	46 50
Infirmerie.	
Biscuits à la soude, 34 liv	2 21
Sucre granulé, 150 liv	8 09
Citrons, 8 douz	2 30
Drogues et médicaments	313 95
Vini rect., 8 liv	3 60
Bouchons, 4 grosses	1 00
Verres gradués, 8	2 10
Savon de Castille, 5 liv	0 65
Eponges, 6	1 25
Poulets, 2	1 00
Flanelle, 5 vgs	1 25
Pommes vertes, 8 liv	0 45
Bouteilles, 1 grosse	3 00
Thermomètres de clinique, 2	2 50
Désinfectants, 100 liv	1 75
Seringues, nasales, 2	2 50
do commune, 1	1 50
Lunettes, 6	1 25
Eau-de-vie, 6⅞ liv	3 05
Boîte de cure-dents, 1 grosse	0 50
Dr Lynch	20 00
	373 90
Eclairage.	
Cheminées de lampe, 22 douz	1 75
Huile à signaux, 21½ gallons	19 35
Pétrole, 952$\frac{57}{100}$ gallons	171 46
Chandelles, 39 liv	5 85
Réservoir à huile, 1	12 50
Entonnoir, 1	0 22
Mèches de lampe, 3 grosses	1 50
Brûleurs do 4 douz	2 80
Abat-jour do 2	1 20
Lanternes, 2	2 00
Alumettes, 40 grosses	4 00
Cheminées de lanterne	1 50
	240 13

DÉTAILS des dépenses—*Suite.*

Chauffage.	$ c.
Loyer de l'emplacem't du hangar à char.	1 00
Houille bitumineuse, 309$\frac{31}{40}$ tonnes	2,152 95
do authracite, 52$\frac{9}{10}$ tonnes	473 46
Briques réfractaires, 300	24 00
Argile " , 325 liv	9 75
Réparations aux chaudières	206 70
Zinc en feuilles, 14 liv	0 91
Bois de chauffage, peuplier, 165$\frac{10}{128}$ c'des.	520 00
" épinette rouge, 328$\frac{45}{128}$ c.	1,395 49
Poêle, appareil de chauffage, 2	41 20
Tuyaux, 100	9 51
Coudes de tuyau, pour la houille, 20	2 75
Scie circulaire, 1	15 00
Soupapes sphériques, 8	3 40
Chapeau de fournaise, 1	1 00
Cendrier	0 50
Pinces à tuyau, 2	2 85
Brosse à tuyau de cheminée, 1	2 25
Réparations aux poêles	2 35
Fil métallique pour tuyau, 3 liv	0 30
Haches, 8	8 00
Manches de hache, 1 douz	2 25
Courbes, 20	2 00
Tuyau de fer, 100 pieds	7 65
Tampons, 6	0 30
Coton à mèches, 5 pelotes	0 60
Rivets de fer, 5 liv	0 50
Inspection de la chaudière	4 35
	4,891 02
Réparations aux bâtiments.	
Clous, 1,125 liv	37 70
Broquettes	3 99
Boutons, fil de laiton et clous à tête plate	2 01
Vernis, 4 boîtes	1 60
Plâtre de Paris, 1$\frac{3}{4}$ baril	7 37
Ciment de Portland, 3 barils	14 25
Serrures Yale, 55	39 10
Couplets et pentures	14 80
Vitres, 840 pieds	55 40
Limes, 4$\frac{5}{8}$ douz	4 44
Vernis siccatif, 8 gallons	8 80
Vernis noir, 12 gallons	14 40
Zinc en feuille	1 00
Clous à vis, 30 grosses	16 62
Peinture, liquide, 1,146 liv	74 10
" sèche, 112 liv	14 00
Huile à peinture, 113$\frac{5}{8}$ gallons	81 75
Térébenthine, 39$\frac{1}{4}$ gallons	31 41
Meule, 1	1 75
Bois de charpente, pin, 20,456 pieds	566 72
" dur, 2,317 pieds	121 11
Balances de comptoir	7 50
Huile à signaux, 2 gallons	1 80
Lattes, 5$\frac{1}{2}$ M	22 00
Papier goudronnée, 5 rouleaux	6 25
Poil à mortier, 4 ballots	5 00
Mastic, 202 liv	6 07
Portes à panneaux, 6	17 80
Crépir le logement des officiers	29 75
Clés, 2 douz	3 00
Huile crue, 8 gallons	8 00
Vernis, 11 gallons	21 00
Blanc de céruse, 7 barils	36 75
Colle, 120 liv	23 00
Pinceaux et brosses, 34	9 84
Blanchissoirs, 7	23 77
Fer, 1,700 liv	47 44
Chaux, 25 boisseaux	5 00
Tissu de fil de fer, 50$\frac{3}{8}$ vgs	10 33

Réparations aux bâtiments—Fin.	$ c.
Réparation de plomberie	15 00
Ressorts de porte, 1 douz	1 50
Plomb en feuille, 108 liv	6 48
Papier sablé, 1$\frac{1}{2}$ main	0 60
Etain en saumon, 10 liv	2 80
Tuyau de plomb, 52 liv	3 64
Tirettes de porte, 1 douz	1 00
	1,427 64
Entretien du matériel.	
Mamelons et vis	0 50
Tuyau de fer, 257$\frac{3}{8}$ pieds	17 26
Suif, 107 liv	6 42
Robinets de purge, 38	9 92
Limes, 18	2 58
Bidon à l'huile, 1	2 00
Cylindre de pompe, 1	4 00
Boyau, 100 pieds	25 00
Manchons de boyau, 2	2 50
Tourne-à-gauche, 1	2 50
Tubes de niveau, 12	1 35
Tuyère, 1	1 50
Marteau	1 00
Feuillard, 30 liv	1 05
Raccords de tuyau, 2 douz	0 45
Fer, 39 liv	2 34
J. Yuill, rapport sur le matériel élect.	6 10
	86 47
Salle d'armes.	
Huile à fusil, 1 douz	1 00
Brunissoirs en acier, 2	0 70
Longues-vues, 2	28 00
	29 70
Cuisine.	
Robinet, faubert, balais et rondelles	1 53
Empois, 27$\frac{1}{4}$ liv	1 67
Bleu, 10 liv	1 20
Lessive concentrée, 15 douz. de boîtes	9 75
Savon de toilette, 8 douz	3 20
Chlorure de chaux, 108 liv	9 45
Sas à farine, 1	1 50
Bouilloires, 7	19 00
Soude à laver, 672 liv	13 44
Cordes à linge, 300 pieds	1 35
Evier, 1	2 25
Ferblanterie	19 24
Plaques découpées	1 00
Couteaux de boucher, 3	2 96
Assiettes à soupe, 100	15 50
Plats émaillés, 100	26 92
Poison à blattes, 4 liv	4 50
Couteaux de table, 3	0 45
Fusil de boucher, 1	2 00
Briques réfractaires, 6	0 50
Saloirs, 3	4 50
Savon mou, 480 liv	12 00
Brosses à mine, $\frac{1}{2}$ douz	1 50
Brosses à plancher, 3 douz	6 30
Peignes	6 85
Toile à essuie-mains, 204$\frac{1}{2}$ vgs	17 39
Savon, 1,800 liv	126 00
Balais, 4 douz	10 00
Pots à eau, 4	2 05
Plats à lait, 6	0 75

DÉTAILS des dépenses—*Suite.*

Cuisine—Fin.	$ c.
Porte-ordures, 3 douz	9 00
Cuvettes de toilette, 2½ douz	5 10
Poêle et lèchefrites, 25	16 30
Rasoirs, 6	5 00
Cuillers de table, 47	0 93
Pommade de Putz, 6 douz de boîtes	3 00
Toile d'émeri, 8 douz de feuilles	1 92
Brosses à chaussures 6	1 25
Miroirs, 6	0 75
Plumeau, 1	0 75
Poêle de buanderie, 1	10 50
Scies à viande, 2	1 00
Seaux, en fer, 15	4 75
Tapis de toile cirée, 60 vgs	12 58
Poivrières, 37	1 80
Gobelets de fer, 1 douz	0 75
Pinceaux	1 00
Blanchissoirs, 6	1 65
Filtre à thé, 1	0 60
	403 38
Etable.	
Brosses à cheval, 3	2 14
Goudron de pin, 1 boîte	0 15
Bourrelets de collier, 2	1 20
Services de vétérinaire	36 00
Clous de fer à cheval, 7 liv	0 84
Ferrage de chevaux	9 65
Service d'un étalon	10 00
Wisky, ½ gallon	1 50
Chevaux, 5	685 00
Chariot, 1	120 00
Planche, 1	70 00
Savon de Castille, 6	0 96
Selle, 1	33 25
Numnah, 1	3 50
Têtière de bride militaire 1	7 00
Mors de bride, 1	8 00
Chaîne, 1	0 65
Licol, militaire 1	2 75
Savon à harnais, 1 douz	2 00
Eponge, 1	0 35
Fouet, 1	1 50
	996 44
Ferme	
Réparations aux machines	19 40
Vert de Paris, 10 liv	3 50
Ficelle à lier, 200 liv	20 00
Huile à lubrifier, 5⅛	2 70
Fourches à foin, 1¼ douz	5 06
Pierres à aiguiser, 3	0 15
Crampes, 20 liv	1 00
Râteaux, 1 douz	6 30
Fer, 1043 liv	34 06
Rondelles en fer, 18 liv	2 15
Battage de grain	74 82
Hachoir, 1	40 00
Hacher du grain	4 60
Galon-mesure, 1	3 00
Loyer de prairie	93 70
Blé de semence, 66 5/12 boisseaux	39 85
Avoine " 123 "	43 05
Orge " 76¼ "	30 50
Pommes de terre, semence, 32⅓ boiss'x	12 88
Soufre, 3 liv	0 24
Plantes potagères	1 95
Graines de jardin	27 39

Ferme—Fin.	$ c.
Herse, 1	15 00
Sécateur, 1	1 00
Charrue, 1	20 00
Vanneuse, 1	13 00
Flèche de chariot, 1	1 25
Arrosoirs, 4	3 00
Graisse à essieux, 6 boîtes	0 75
	520 30
Papeterie et impressions.	
Papeterie	167 21
Imprimeur de la reine	221 48
	388 69
Porcherie.	
Déchets de mouture, 1 tonne	18 00
Cochons, 3	30 25
Nourriture hachée	6 65
	54 90
Fournitures de prison.	
Epoussettes, 6	0 75
Toile d'émeri, 6 douz. de feuilles	1 44
Pommade de Putz, 3 douz. de boîtes	1 50
Cuvettes de toilette, 2 douz	3 00
Porte-ordures, 2 douz	6 00
Etamine, 12½ vgs	6 25
Guipure, 48 vgs	2 41
Cretonne, 9 vgs	3 15
Feutre, 6 vgs	4 70
Horloge de gardien de nuit	695 00
Chaîne de cuivre, 120 pds	7 20
Drap rouge, 7 vgs	6 30
Thermomètre, 1	0 25
Pierre ponce, 3 liv	0 30
Crochets de cuivre, 2 grosses	2 55
Feutre vert, 3½ vgs	2 63
Bège, 1 vge	0 65
Seaux galvanisés, 2 douz	7 50
Peinture, 2 boîtes	0 50
	752 08
Divers.	
Téléphone	225 00
Télégrammes	81 56
Frais de port	70 00
Fret	65 81
Frais de messagerie	34 70
Annonces	119 66
Frais de voyage, généraux	122 20
Honoraires de juge de paix	24 00
Supplément de Noël	26 57
	769 50
Carrière.	
Fer, 78 liv	2 69
Manches de pics et de marteaux, 62	8 75
Barrière de pierre réparée	5 25
Pics, 6	7 50
	24 19

DÉTAILS des dépenses—*Fin.*

Mur d'enceinte.	$ c.	*Mur d'enceinte*—Fin.	$ c.
Acier, 676½ liv	72 59	Câble, 66½ liv	8 31
Houille, 4 tonnes	53 60	Equerres d'acier, 6	6 50
Billots de cèdre et d'épinette rouge	28 32	Chaînes, 13 liv	0 91
Madrier de pin	54 55	Rouets en fer (de poulie), 2	1 20
Marteaux	21 42		
Fils à plomb, 3	0 50		265 50
Etau, 1	6 50		
Pieds-de-roi, 2 pieds, 4	1 00		41,055 53
Poulies en fer, 4	10 10		

A. G. IRVINE,
Préfet.

JOHN MUSTARD,
Comptable.

PENITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

	$ c.	$ c.
Personnel :—		
Appointements, $18,406.30, moins remboursement, $20.70	18,385 60	
Gratifications de retraite	811 80	
Uniformes	1,217 32	
Frais d'entretien :—		
Rations, $5,719.92, moins remboursement, 46c	5,719 46	
Vêtements	1,329 97	
Allocations de voyage aux forçats libérés	735 55	
Vêtements aux forçats libérés	440 27	
Literie	496 40	
Chapelles	169 36	
Bibliothèques	142 48	
Ecole	1 50	
Evasions	34 23	
Infirmerie	372 05	
Pension des officiers	1,599 08	
Supplément de Noël	117 22	
Frais d'exploitation :—		
Chauffage, $1,073.09, moins remboursement, $123.98	949 11	
Eclairage, $1,542.34, moins remboursement, $7.50	1,534 84	
Entretien, etc., de l'édifice	1,610 35	
" du matériel	2,254 55	
Salle d'armes	48 15	
Cuisine	289 34	
Papeterie et bureau de l'imprimeur de la reine	492 96	
Ferme	302 30	
Etables	809 15	
Meubles	337 95	
Divers :—		
Télégrammes	198 50	
Frais de port	51 85	
Fret	213 14	
Annonces	57 80	
Téléphones	84 70	
Honoraires de magistrats	5 25	
Fais de voyage, moins remboursement de $200	308 48	
Transport de détenus	918 25	
Mur de soutènement	335 00	
Commission royale	477 74	
Salaires spéciaux	122 20	
Crédit, G. L. Foster	170 50	
		3,093 41
Industries	....	213 45
		42,972 00

DÉTAILS des dépenses—*Suite.*

Appointements.	$ c.
Préfet, Arthur Hill McBride, 3 mois 24 jours	726 24
Sous-préfet, James Fitzsimmons, 7 mois	814 68
Aumônier protestant, H. H. Gowen	600 00
Aumônier catholique, F. Guertin	600 00
Médecin, W. A. DeWolf Smith	600 00
Comptable, etc., W. H. Keary, 3 mois, 24 jours	345 94
Econome, T. A. McInnis, 2 mois	133 32
do J. F. Smith, 8 mois 27 jours.	427 94
Infirmier en chef, W. J. Carroll	700 00
Cordonnier-instructeur, Geo. Mackenzie	750 00
Forgeron-instructeur, Alex. Coutts	750 00
Charpentier-instructeur, C. N. Derrah, 5 mois, à $700	291 65
Charpentier-instructeur, H. Disney, 4 mois à $600	200 00
Boulanger-instructeur, James Miller	700 00
Tailleur-instructeur, S. McPherson, 5 mois à $630	262 50
Gardien, Thos. W. Quilty	690 00
Gardien, à $600	6,576 66
do $590	1,180 00
do	560 00
do à $500	1,000 00
Gardes surnuméraires—	
J. A. Johnston, 4 déc. 1894 au 30 juin 1895 à $500	287 67
James Watt, 21 jours à $500	28 22
S. Chambers, 2 mois 8 jours à $500	94 13
T. G. Lobb, 1 mois 6 jours à $500	48 60
Joseph Leduc, 13 jours à $500	18 05
	18,385 60
Gratifications.	
C. N. Derrah	811 80
Uniformes.	
Boutons, 1½ grosse	3 25
Doublure, 121 vgs	109 37
Serge, 528 vgs	347 14
Drap, 124¼ vgs	365 73
Fil (soie), 6 3/16 liv	83 55
Drap italien, 54 vgs	40 50
Batiste, 131½ vgs	32 87
Ouate, 20 vgs	15 00
Empeignes, 1 paire	3 25
Cuir, 108⅓ liv	138 82
Cuir à semelles, 239 liv	73 84
Peaux de mouton, ½ douz	3 50
Charriage	0 50
	1,217 32
Rations.	
Bœuf, 19,718¾ liv	1,566 61
Mouton, 2,228½ liv	225 85
Son, 895 liv	3 95
Beurre, 429¼ liv	128 79
Raisin de Corinthe, 355 liv	28 40
Œufs, 11 douz	2 20
Poisson, 5,914 liv	366 14
Farine, 221 barils	928 20
Houblon, 70 liv	8 50
Ecorces, 15 liv	3 75
Epices, 9 liv	1 77
Mélasse, 266¾ gallons	108 19

Rations—Fin.	$ c.
Farine d'avoine, 1,280 liv	38 40
Poivre, 57½ liv	2 88
Raisin sec, 56 liv	4 76
Riz, 200 liv	8 00
Sel, 3,700 liv	37 00
Savon, 21 liv	2 40
Sucre, 7,003 liv	340 88
Thé, 795 liv	198 73
Tabac, 492 liv	270 58
Vinaigre, 95 gallons	47 22
Approvisionnement d'eau	499 92
Epoussettes, 3 douz	3 00
Cannelle, 3 liv	0 36
Saindoux, 100 liv	10 00
Fèves, 1,861 liv	71 67
Porte-ordures, 12 douz	9 00
Orge, 505 liv	10 10
Pois, 50 liv	2 00
Jambon, 38 liv	5 70
Bœuf en boîtes, 10 boîtes	2 50
Biscuit à la soude, 1 boîte	0 75
Balais, 1 douz	2 50
Sas, 2	0 50
Café, 700 liv	168 00
Clou de girofle, 1 liv	0 12
Muscade, 3 liv	2 88
Salières et poivrières, 16 douz	16 00
Robinets, 2	2 25
Eau-de-vie, 1 gallon	4 50
	5,134 95
Asile des aliénés	584 97
Vêtements.	
Rivets de cuivre, 95 liv	33 25
Clous, 30 liv	10 50
Pointes, 30 liv	11 55
Clous d'acier, 85 liv	9 75
Cuir à semelles, 1,071¼ liv	335 61
Encre à chaussure 1¾	1 33
Cuir à empeignes, canadien, 271 liv	108 40
Veau canadien, 27¼ liv	20 44
do français, 10¾ liv	15 05
Peaux de mouton, 2½ douz	21 50
Boutons à chaussures, 1 grande grosse	0 75
Chevilles, 18 pintes	0 84
Chanvre de Barbour, 11 liv	9 35
Fil de soie, 1⅝ liv	16 66
Coton, 319½ vgs	40 63
Galon, 30 douz	7 50
Bobines de coton, 45 douz	18 90
Coton croisé, 419 vgs	41 90
do blanc, 124½ vgs	15 56
Toile à essuie-mains, 397 vgs	51 61
Laine filée, 200 liv	140 00
Fil de chanvre, 16½ douz	18 00
Boutons, 23 grosses	14 05
Boucles, 5 do	2 50
Mouchoirs, 6 douz	7 50
Aiguilles, 98 paquets	4 25
Chapeaux de paille, 3 douz	4 50
Cuir à chaussure, 8½ liv	1 70
Œillets à chaussure, 5 liv	1 25
Cuir à trépointe, 26 liw	10 40
Ciment, ⅙ douz	2 00
Huile de martre, 2 pintes	3 00
Semelles de liège, 2 douz	2 00
Soies, 6 onces	5 40
Bâtons d'émeri, ¼ douz	1 25
Tranchets, 2¼ douz	6 76

DÉTAILS des dépenses—*Suite.*

Vêtements—Fin.	$ c.
Poignées, 2 douz	2 00
Marteaux, ½ douz	3 75
Râpes, 2 douz	5 00
Compas de cordonnier, 1	0 40
Agrafes de chaussure, 1½ liv	2 25
Chamois, 79 pds	13 43
Coutil, 83⅓ vgs	10 20
Doublure, 210¾ vgs	52 69
Ammoniaque, 1 pinte	0 20
Justaucorps de femme, 2	1 70
Caleçons de femme, 2	1 00
Coton blanc, 10 vgs	5 00
Agrafes	0 20
Toile à doublure, 195¾ vgs	68 51
Divers articles de confection	5 45
Drap de forçat, 97 vgs	43 65
Eponges, ½ douz	0 50
Tubes à poinçon, 1 douz	3 00
Limes de Rhan, ½ douz	1 75
Roues, 2	0 80
Fusils, ½ douz	2 50
Formes, ½ douz	3 50
Crochets de formes, ½ douz	1 25
Compas, 1⁵⁄₁₂ douz	3 00
Rabots, ¼ douz	8 00
Fers, 1 douz	4 80
Talonnières, ¼ douz	3 00
Pinces, 1 douz	6 00
Long compas de cordonnier, ⅙ douz	2 00
Talonnières, ¼ douz	2 00
Roues, ¼ douz	1 20
Fers de tige, ¼ douz	1 20
Roulettes	1 75
Cirage, 1 gallon	3 00
Alènes carrées, ½ grosse	1 13
do à trépointe, ⅙ douz	0 80
Grosse toile élastique, 96 vgs	14 40
Ouate, 5 vgs	3 75
Navettes, 6	12 00
Bobines, 6	3 00
Tiges en acier, 1 grosse	4 00
Toile à doublure, ½ douz. de pièces	3 00
Talons, ½ grosse	1 25
Aiguilles à machine, 2 grosses	5 00
Coutil, 59 vgs	7 08
Cuir à harnais, 44½ liv	14 24
	1,329 97
Allocations de voyage et gratifications.	
1 à $ 8.00	8 00
4 à 10.00	40 00
1 à 12.00	12 00
10 à 15.00	150 00
1 à 17.00	17 00
1 à 18.55	18 55
17 à 20.00	340 00
Spécial, 2 à $75.00	150 00
	735 55
Vêtements des forçats libérés.	
Casimir, 209½ vgs	157 13
Bretelles, 6 douz	25 00
Chapeaux, 35	77 25
Faux-cols, 1 douz	3 00
Cravates, 2¾ douz	9 62
Chevreau de Dongola, 15½ pds	6 10
Flanelle, 182 vgs	45 49
Toile de Hollande, 46 vgs	11 50

Vêtements des forçats libérés—Fin	$ c.
Coton blanc, 56½ vgs	7 91
Toile à doublure élastique, 179 vgs	26 85
Peau de veau, 22 liv	16 50
Cuir grenelé, 70 pds	11 90
Tissu en caoutchouc, 5³⁄₁₀ liv	12 97
Ouate, 25 liv	10 00
Boutons, 2½ grosses	3 05
Serge, 5 vgs	17 00
	440 27
Literie.	
Grosse toile, 102 vgs	52 80
Couvertures, 130 vgs	312 00
Coutil, 225¾ vgs	31 60
Toile, 400 vgs	100 00
	496 40
Chapelles.	
Rémunération des organistes	97 84
Cierges, 14 liv	5 10
Livres, 9 douz	50 42
Miroirs, 1	1 00
Frontal pour la table de communion	15 00
	169 36
Bibliothèques.	
Colonist	3 00
New Advertiser	1 95
Livres, 124 volumes	137 53
	142 48
Ecole.	
Crayons d'ardoise, 6 boîtes	1 50
Evasions.	
Développement de photographies	20 92
Drogues	12 81
Brosses, 2	0 25
Sépia, 1	0 25
	34 23
Infirmerie.	
Drogues	275 05
Louchettes, 8 paires	3 00
Soude à laver, 35 liv	1 75
Lunettes, 1 paire	3 00
Citrons, 1 douz	0 45
Savon de Castille, 237 liv	10 89
Fruits, 6 boîtes	1 60
Potasse, 48 liv	4 32
Sucre, 10 liv	0 50
Certificats d'aliénés, 2	20 00
Seringue hypodermique, 1	5 50
Beurre, 59 liv	17 70
Farine de maïs, 20 liv	0 90
Lard séché, 89 liv	11 12
Thé, 49 liv	12 27
Farine d'avoine, 100 liv	3 00
Œufs, 5 douz	1 00
	372 05

DÉTAILS des dépenses—*Suite.*

Ordinaire des officiers.	$ c.
Sauce Worcestershire, 2 douz	15 00
Tapioca, 120 liv	6 50
Sagou, 100 liv	6 70
Biscuits, 595 liv	29 75
Pommes, 150 liv	19 00
Ecorces, 55 liv	15 25
Sauce aux câpres, 1 douz	3 00
Amidon de maïs, 80 liv	8 00
Tomates en conserves, 2 caisses	4 80
Pois " 4 "	9 60
Maïs " 2 "	4 80
Huile d'olive, 1 bouteille	0 08
Sucriers, 1 douz	4 20
Orge, 100 liv	2 00
Epices (mêlées)	8 61
Lard séché, 292½ liv	29 82
Œufs, 167 douz	33 40
Mouton, 1,575½ liv	161 05
Veau, 435 liv	44 10
Bœuf, 3,842 liv	306 47
Poisson, 1,666 liv	105 66
Nappe en damas, 34 vgs	20 40
Coton, bobines	0 25
Aiguilles	0 25
Beurre, 1,360½ liv	408 13
Raisin de Corinthe, 270 liv	21 60
Pois fendus, 350 liv	16 00
Fromage, 253	40 22
Abricots, 75 liv	9 38
Saindoux, 310 liv	32 00
Poudre à pâte, 20 liv	3 00
Moutarde, 25 liv	8 75
Café, 451 liv	108 24
Raisin sec, 202 liv	17 17
Riz, 215 liv	8 60
Farine d'avoine, 330 liv	6 90
Cruches, 1½ douz	4 80
Sucre, 300 liv	15 75
Essences, 3½ douz	13 43
Thé, 80 liv	20 00
Saucisses, 172 liv	18 92
Salières, ½ douz	1 50
Assiettes, 1 douz	1 25
Assiettes à soupe, 1 douz	1 50
Petites assiettes, 2 douz	1 65
Cuillers à thé, 1 douz	0 80
Cuillers pour la sauce, 1 douz	0 80
	1,599 08
Supplément de Noël.	
Raisin de Corinthe, 45 liv	3 60
Raisin sec, 45 liv	3 82
Epices mêlées, 2 liv	0 24
Œufs, 12 douz	2 40
Suif de mouton, 40 liv	5 00
Ecorces, 21 liv	5 25
Pommes, 2 boîtes	5 00
Oranges, 6 boîtes	4 50
Noix, 50 liv	8 00
Amandes, 50 liv	9 00
Amidon de maïs, 2 liv	0 20
Dindes, 317 liv	64 56
Eau-de-vie, 1¼ gallon	5 65
	117 22
Chauffage.	
Réparations	18 50
Poêle	22 00
Grilles et accessoires, 3	29 61
Pelles, 2	3 00

Chauffage—Fin.	$ c.
Houille, 217 tonnes	999 73
Tuyau de poêle, 1	0 25
	1,073 09
Eclairage.	
Gaz, 751,900 pieds	1,503 80
Pétrole, 74⅗ gallons	18 69
Allumettes, 2 boîtes	2 00
Spermacéti, 5 gallons	7 50
Cierges, 1 douz. de boîtes	3 10
Chandelles, 6 liv	1 00
Bidon à l'huile	0 50
Cheminée à gaz	0 25
Verres, 2 douz	5 50
	1,542 34
Réparations aux bâtiments.	
Peinture	138 83
Zinc, blanc, 25 liv	4 50
Pinceaux, 1 douz	5 70
Sections de faucheuse Brantford, 1 d'z.	3 00
Rivets, do	0 25
Faulx, ½ douz	7 50
Pierres à faulx, ½ douz	0 75
Râteaux à foin, 1 douz	3 00
Crochets pour habits, 6 douz	3 90
Vis, 13 grosses	12 59
Mastic, 128 liv	7 12
Vernis noir, 35 gallons	48 50
Vernis, 10 gallons	20 00
Fret	0 50
Faucilles, 2	1 00
Cordeaux, 1 douz	4 80
Noir de fumée, 5 paquets	1 70
Bronze doré, 22 onces	5 10
Truelles, ½ douz	9 70
Tissu métallique, 9 vgs	3 75
Fer, 1,492 liv	44 76
Térébenthine, 50 gallons	33 00
Grosses serrures, 1 douz	25 00
Colle, 45½ liv	9 00
Crochets, 7 douz	5 00
Loquets, 9 douz	12 45
Serrures, 1½ douz	120 90
Briques, 4,000	40 00
Boutons de p'te et rosettes, 1 p	1 75
Vitres, 67	12 00
Anneaux de rideaux, 3 douz	0 75
Papier sablé, 1 rame	7 00
Clous, 45½ liv. et 2 barils	22 35
Cimolie, 10 liv	3 00
Manches de mart'x à deux mains, 2 d.	9 00
Pics, 1 douz	4 50
Bois de charpente, 24,001 pieds	411 47
Sonnette de porte, 1	2 00
Cuivre, 1 feuille	2 00
Huileurs, 2	0 70
Doublage en caoutchouc, 11½ pds	4 02
Chaîne, 18 liv	1 44
Tuyaux, soupapes, accouplements, etc.	121 33
Réparations diverses et matériaux	383 91
Pentures, 19 paires	4 40
Pinceaux, ½ douz	9 00
Bardeaux, 2,500	4 23
Plâtre, 2 barils	8 50
Plan de bâtiment	3 40
Chaux, 14 barils	21 30
	1,610 35

DÉTAILS des dépenses—*Suite.*

Entretien du matériel	$ c.
Boyaux, 1,000 pds	950 00
Lances de boyaux, 5	112 50
Dévidoirs, 5	90 00
Râteliers, 5	75 00
Tuyaux d'embranchement, 5	30 00
Boîtes et emballage	12 50
Changer les raccordements des boyaux	48 05
Soupapes, coudes, etc.	19 05
Inspection des balances	5 75
Huile, 15¼ gallons	8 00
Rép. du chauffoir, matér'x et main-d'œ.	200 50
Cloche	0 75
Pierre ponce, 3 liv	0 75
Roulettes de chariots, 4	4 50
Limes, 1 douz	1 40
Aiguilles à machine	0 80
	1,559 55
Salle d'armes.	
Armurier	24 00
Claviers, 9 douz	4 20
Revolvers, 2	8 20
Cartouches, 500	6 25
Réparations aux armes à feu	5 50
	48 15
Cuisine.	
Grandes bouilloires de cuivre, 2	73 00
Couteau à pain, 1	1 00
Casserole, 1	1 50
Savon, 1,726 liv	61 76
Allumettes, 1 boîte	2 00
Potasse, 144 liv	8 64
Suif, 200 liv	1 00
Mesures étampées, 5	1 75
Bouilloires, 2	2 40
Balais, 8½ douz	15 25
Mine de plomb, 1 grosse	0 50
Brique à couteaux, 1⅝ douz	1 25
Seaux en fer, 6 douz	16 50
Réservoir zingué, 1	4 25
Toile cirée, 5 vgs	1 50
Brosses, 2 douz	9 00
Plumeaux, 1 douz	36 00
Ficelle, 4 douz	10 00
Porte-ordures, 1¼	4 37
Tasses de fer-blanc, 6 douz	18 00
Couteaux, 4 douz	10 00
Peignes, 4 douz	3 60
Epingles à linge, 1 grosse	0 50
Lessive, 4 douz	4 32
Cafetière	1 25
	289 34
Papeterie.	
Copies imprimées des règlements, 25	3 00
Bureau de la papeterie, Ottawa	180 04
	183 04
Ferme.	
Brouettes, 1 douz	36 50
Huile à machine, ½ gallon	0 50
Fusée, 100 pieds	1 50
Capsules explosives, 1 boîte	1 75
Manches de marteaux à 2 manches, 2 d.	5 40
Manches de marteaux, 1 douz	1 75

Ferme—Fin.	$ c.
Balances, 1 douz	25 25
Nourriture hachée, 3,997 liv	61 97
Engrais	43 45
Rais et jantes de roue, 1 jeu	9 76
Service d'un verrat	2 00
Flèche de chariot, 1	2 50
Grains de semence	79 47
Verrat, 1	15 00
Scie, 1	0 75
Pierres à faulx	0 75
Pelles, 2 douz.	14 00
	302 30
Etables.	
Fers à cheval, 4 douz	28 72
Huile de goudron, 1 chopine	0 75
Agrafes, 13 douz	6 39
Rais de roue en noyer 12	1 68
Bourrelets de collier, 4	2 60
Son, 500 liv.	4 50
Savon à harnais, 1 douz. de tablettes	3 60
Mors, 2	1 00
Chevaux, 4	612 50
Brosses, 17	17 55
Eponges, 3	1 05
Mors de bride, 1 jeu	3 50
Cirage à harnais, 6 boîtes	2 00
Huile douce, 1 pinte	1 00
Sel, 100 liv	1 00
Clous de fer à cheval, 5 liv	1 00
Tondeuses, 1 paire	2 50
Service d'un étalon	30 00
Machine à roussir, 1	1 00
Nourriture hachée, 6,003 liv	74 04
Joug, 1	1 25
Plumeaux, 2	6 00
Fouet, 1	3 00
Drogues	2 52
	809 15
Meubles.	
Réparer les horloges	3 50
Serrures, ½ douz.	3 00
Barriques d'eau-de-vie, 2	3 50
Loyer de meubles, maison du préfet	100 83
Balances, 1 jeu	9 00
Nattes de cocotier, ½ douz	10 00
Barriques, 5	6 25
Vis pour chaise tournante, 1	2 75
Prélart, 3 vgs	1 80
Miroirs, 1 grosse	9 60
Cloche (700 liv.), 1	165 00
Brosses à chaussure, 1 douz	2 25
Toile à essuie-mains, 4 vgs	0 60
Linge de table, 4½ vgs	3 19
Coton à oreillers, 8 vgs	1 80
Coton blanchi, 10 vgs	4 50
Coton écru, 10 vgs	2 50
Essuie-mains de grosse toile, ½ douz	1 88
Essuie-mains turques, ½ douz	2 75
Fil, ½ douz	0 15
Aiguilles	0 05
Serviettes, 1 douz	1 75
Poulies à vis, 2	0 50
Crochets pour habits, 2 douz	0 80
	337 95

DÉTAILS des dépenses—*Fin.*

Transport des détenus.	$ c.	*Industries*—Fin.	$ c.
Cie du chemin de fer Can. du Pacifique	890 00	Pieds-de-roi, 6	3 00
Frais de voyage	28 25	Equerres, 3	3 75
		Fer à vis, 1	0 65
	918 25	Rabot, 1	0 85
Divers.			213 45
Télégrammes	198 50	*Mur.*	
Frais de port	51 85		
Fret	213 14	Ciment de Portland, 150 barils	465 00
Annonces	57 80	Câble, 70 brasses	7 84
Téléphone	84 70	Poulie, 1	3 00
Frais judiciaires	5 25	Rouet de poulie, 1	1 35
Horloge	695 00	Chaîne, 10 liv	0 55
Commission royale	335 00		
	1,641 24		477 74
		Imprimeur de la reine	309 92
Frais de voyage.		*Services spéciaux.*	
G. L. Foster	308 48		
		W. A. Duncan	122 20
Industries		G. L. Foster, allocation supplémentaire, du 24 octobre 1894 au 30 juin 1895	170 50
Acier, 233 liv	22 26		
Navette, 1	2 00		292 70
Machine à coudre	75 00		
Fer, 2,195 liv	30 18		
Charbon de forge, 4,329 liv	75 76	Total	42,972 00

ÉTAT COMPARATIF de la quantité de bœuf consommée pendant les exercices 1893-94 et 1894-95.

Mois.	Exercice 1893-94.	Exercice 1894-95.	Réduction par mois.
1893.	Liv.	Liv.	Liv.
Juillet	6,858	4,170	2,688
Août	7,501	4,950	2,551
Septembre	6,945	4,848	2,097
Octobre	6,650	5,241	1,409
Novembre	6,300	4,814	1,486
Décembre	7,290	4,080	3,210
1894.			
Janvier	6,910	4,060	2,850
Février	7,120	4,370	2,750
Mars	7,902	5,400	2,502
Avril	6,730	4,900	1,830
Mai	7,465	4,990	2,475
Juin	6,252	4,380	1,872
	83,923	56,203	27,720

Total de la diminution de consommation de bœuf pour 1894-95...... 27,720 liv.

Moyenne quotidienne des détenus, 1893-94 .... $99\frac{1}{5}$

do do 1894-95 102

ÉTAT COMPARATIF du nombre de barils de farine en main et achetés pendant les exercices 1893-94 et 1894-95.

—	1893-1894.	—	1894-1895.
	Barils.		Barils.
En main le 1er juillet 1893	13½	En main le 1er juillet 1894	5
Acheté en juillet 1893	20	Acheté en juillet 1894	15
do août 1893	28	do août 1894	15
do septembre 1893	28	do septembre 1894	15
do octobre 1893	24	do octobre 1894	21
do novembre 1893	24	do novembre 1894	15
do décembre 1893	30	do décembre 1894	17
do janvier 1894	26	do janvier 1895	16
do février 1894	25	do février 1895	17
do mars 1894	29	do mars 1895	22
do avril 1894	30	do avril 1895	20
do mai 1894	15	do mai 1895	19
do juin 1894	25	do juin 1895	29
	317½		226
Moins en main le 1er juillet 1894	5	Moins en main au 1er juillet 1895	13½
Nombre consommé en 1893-94	312½	Nombre consommé en 1894-95	212½

Nombre de barils consommés en 1893-94	312½
do do 1894-95	212½
do économisés en 1894-95	100

ANNEXE K

EMPLOYÉS

LISTE DES EMPLOYÉS AU 30 JUIN, DONNANT LES GRADE, NATIONALITÉ, RELIGION, AGE, ETC.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Nom.	Grade.	Nationalité	Religion.	Age	Date de la nomination.	Appointements.
						$ c.
Michael Lavell	Préfet	Canadien	Protestant	70	3 février 1885	3,000 00
Wm. Sullivan	Sous-préfet	Irlandais	Catholique	59	1er sept. 1881	1,500 00
O. S. Strange, M.D	Médecin	Canadien	Protestant	69	9 février 1885	1,800 00
Robert R. Creighton	Comptable	"	"	34	29 déc. 1892	950 00
Rév. C. E. Cartwright	Aumônier protestant	"	"	57	25 oct. 1875	1,200 00
Rév. J. V. Neville	" catholique	....	Catholique	....	28 déc. 1893	1,200 00
Wm. S. Hughes	Secrétaire du préfet et commis des industries	Canadien	Protestant	34	13 jan. 1893	800 00
Robert Hewton	Gardien en chef	"	"	53	14 mars 1887	900 00
P. O'Donnell	Garde-magasin	Irlandais	Catholique	59	19 juin 1887	1,000 00
James Adams	Instructeur en chef	"	Protestant	60	1er mars 1869	1,500 00
James Devlin	Mécanicien	Canadien	Catholique	45	1er juill. 1885	1,300 00
Charles Baylie	Electricien	"	Protestant	26	1er oct. 1890	800 00
Roderick McDonnell	Aide-électricien	Ecossais	Catholique	43	1er juin 1894	500 00
Charles Monroe	Machiniste	Canadien	Protestant	60	1er juill. 1890	700 00
James Weir	Econome	Ecossais	"	46	31 oct. 1876	900 00
Wm. A. Gunn	Infirmier en chef	Canadien	"	50	1er juin 1890	620 00
M. J. Kennedy	Messager	"	Catholique	38	1er avril 1872	600 00
Rose Ann Fahey	Directrice	"	"	45	6 mars 1886	600 00
Mary Smith	Sous-directrice	"	Protestant	43	1er juin 1889	350 00
Richard Young	Maçon instructeur	"	"	45	22 déc. 1890	690 00
John Gordon	"	Ecossais	"	35		600 00
B. H. Sherring	Tailleur de pierre instr.	Anglais	"	44	22 août 1892	630 00
John Kerr	Carrier instructeur	Irlandais	"	69	1er janv. 1890	700 00
Francis Tracey	Forgeron "	Anglais	"	62	14 mars 1877	700 00
Neil McNeil	Aide-forgeron "	Canadien	Catholique	43	1er oct. 1894	500 00
Robert J. Burns	Charpentier "	"	Protestant	40	1er juin 1895	600 00
Robert Pogue	Cordonnier "	Irlandais	"	46	1er sept. 1887	700 00
Thomas Conley	Tailleur "	Canadien	"	59	20 janv. 1888	700 00
J. B. P. Mathewson	Aide-tailleur "	"	Catholique	59	1er sept. 1859	700 00
Æ. D. O. McDonell	Gardien de la prison cellulaire	Ontario	"	49	5 février 1894	700 00
John A. McCaugherty	Fermier	"	Protestant	30	1er avril 1893	630 00
Patrick O'Connor	Surintendant du départ. de fabric. de la ficelle	Irlandais	Catholique	42	18 déc. 1882	700 00
Wm. Coward	Boulanger	Canadien	Protestant	40	6 juin 1878	700 00
James Evans	Gardien	Irlandais	"	59	16 janv. 1868	600 00
Edward Mooney	"	"	Catholique	53	7 sept. 1864	600 00
Michael Brennan	"	"	"	52	1er juill. 1889	600 00
John Mills	"	Anglais	Protestant	44	17 oct. 1889	600 00
Robert McCaulay	"	Canadien	Catholique	53	1er déc. 1875	590 00
Alex. Atkins	"		Protestant	38	1er juill. 1878	590 00
Charles McConville	"	Irlandais	Catholique	48	1er " 1871	560 00
Wm. Hurst	"	"	Protestant	54	13 nov. 1877	500 00
Bernard McGuin	Garde	"	Catholique	58	1er mars 1859	500 00
Thomas Moore	"	Anglais	Protestant	51	9 mai 1870	500 00
Lawrence Walsh	"	Canadien	Catholique	51	18 déc. 1876	500 00
John Donnelly	"	Américain	"	40	7 nov. 1879	500 00
Robert Appleton	"	Canadien	Protestant	51	1er juill. 1880	500 00
John Kennedy	"	"	Catholique	43	1er juin 1881	500 00
Charles Bostridge	"	Anglais	Protestant	47	10 avril 1882	500 00
Thomas Thompson	"	Irlandais	"	52	8 mai 1883	500 00
James A. Rutherford	"	Canadien	"	44	1er mars 1884	500 00
Peter Beaupre	"	"	Catholique	34	10 janv. 1885	500 00
John Bannister	"	"	Protestant	43	23 mai 1885	500 00
James Doyle	"	"	Catholique	35	27 " 1885	500 00
Arthur McConville	"	"	"	33	1er juill. 1885	500 00
William Mooney	"	"	Protestant	33	1er " 1885	500 00

PÉNITENCIER DE KINGSTON—*Suite.*

Nom.	Grade.	Nationalité.	Religion.	Age	Date de la nomination.	Appointements.
						$ c.
Michael Koen........	Garde................	Canadien.....	Catholique..	53	1er juill. 1885	500 00
Thomas Pugh........	"	"	Protestant..	43	1er " 1885	500 00
Thomas Tobin........	"	Irlandais......	Catholique..	46	1er sept. 1887	500 00
Peter Moncreif......	"	Canadien.....	Protestant..	33	1er août 1888.	500 00
Wm. Newman........	"	Irlandais......	" ..	47	1er oct. 1888..	500 00
Patrick Madden.....	"	Canadien.....	Catholique..	31	1er août 1889.	500 00
Thomas Fowler......	"	"	" ..	35	1er " 1889.	500 00
Andrew Thompson...	"	"	Protestant..	45	1er " 1889.	500 00
William Holland.....	"	"	" ..	45	1er " 1889.	500 00
E. R. Davis..........	"	"	" ..	45	1er fév. 1890.	500 00
William Ryan........	"	"	Catholique..	42	31 mai 1890....	500 00
J. R. Birmingham....	"	"	Protestant..	37	8 sept. 1890..	490 00
C. W. Wood..........	"	"	" ..	39	13 janv. 1891..	490 00
G. B. Amey..........	"	"	" ..	41	15 juin 1891...	460 00
John Henderson......	"	"	" ..	35	6 " 1892...	460 00
John Givins..........	"	"	Catholique..	29	7 " 1892...	460 00
Alex. Spence.........	"	"	Protestant..	41	9 " 1892...	460 00
Calvin S. Wheeler....	"	"	" ..	43	23 juill. 1892...	430 00
Edward Johnson......	"	"	Catholique..	44	23 août 1892...	430 00
Geo. McCaulay, jeune	"	Américain....	" .	32	24 " 1892...	430 00
F. Hornibrook.......	"	Canadien.....	Protestant..	40	1er sept. 1892	430 00
Wm. Kenny..........	"	"	" ..	37	1er mars 1893	430 00
G. W. Milligan	"	"	" ..	39	9 février 1894.	400 00
Jas. J. Graham	"	"	" ..	23	12 " 1894.	400 00
John O'Neil..........	"	"	Catholique..	35	1er " 1894.	400 00
Jas. Bennett.........	"	"	Protestant..	41	14 " 1894.	400 00
R. Patterson.........	"	"	" ..	46	7 août 1894...	400 00
Jos. Holmes..........	"	"	" ..	39	23 " 1894...	400 00
Francis McCue.......	"	"	Catholique..	34	1er janv. 1895.	400 00
John Hughes.........	"	"	" .	26	22 février 1895.	400 00
N. P. Wood..........	Garde surnuméraire...	"	Protestant..	55	1er avril 1893.	500 00
G. Sullivan	" "	"	Catholique..	20	13 déc. 1894...	500 00
Wm. Coffey..........	Chauffeur.............	Anglais.......	Protestant..	56	1er " 1885...	500 00
C. A. Sullivan.......	"	"	Catholique..	26	1er janv. 1894	400 00
W. C. Bell..........	Charretier.............	Irlandais......	Protestant..	52	1er avril 1887.	400 00
Isaac Houghton......	"	Anglais.......	" ..	57	1er déc. 1891..	360 00
Michael Tobin	"	Irlandais......	Catholique..	49	7 " 1891..	360 00
Philip Stover.........	"	Canadien.....	Protestant..	41	1er sept. 1894.	300 00
T. P. Connor.........	Surintend. du départ. de fabric. de la ficelle	"	Catholique..	33	1er juill. 1894	1,500 00
John Price.	Aide-surint. du départ. de abric, de la ficelle	"	Protestant..	47	1er juill. 1894	900 00
David Kiley.........	2e aide-surint. du dép. de fabric. de la ficelle	"	Catholique..	24	16 janv. 1895..	720 00

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Nom.	Appointements.	Grade.	Nationalité.	Religion.	Age	Date de la nomination.
	$					
Télesphore Ouimet........	2,800	Préfet...	Canadien...	Catholique..	51	31 janv. 1887.
Rév. L. O. Harel.........	1,200	Aumônier catholiq.	" ...	" .	47	27 avril 1887.
Rév. James Fulton.......	1,200	" protest..	" ...	Anglican....	72	1er oct. 1889.
Thos. McCarthy..........	1,500	Sous-préfet........	" ...	Catholique..	58	31 janv. 1887.
M. H. E. Gaudet........	1,400	Médecin..........	" ...	" .	64	31 " 1887.
George S. Malepart.....	1,100	Comptable.........	" ...	" .	46	1er juin 1882.
Gordon B. Papineau.	800	Secrétaire du préfet	" ...	" .	39	1er janv. 1886.
Charles N. Contant......	900	Gardien en chef...	" ...	" .	48	25 juin 1887.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL—*Fin.*

Nom.	Salaire.	Grade.	Nationalité.	Religion.	Age	Date de la nomination.
	$					
George B. Lamarche.	900	Garde-magasin . . .	Canadien . . .	Catholique. .	53	1er mars 1880.
L. Octave Labelle	1,000	Commis des trav. .	" ...	" .	51	1er sept. 1888.
Napoléon Charbonneau ...	800	Econome	" ...	" .	45	30 juin 1888.
Eugène Champagne	870	Mécanicien.	" ...	" .	41	1er fév. 1890.
Ephrem Trudeau	500	Aide-mécanicien...	" ...	" .	23	1er juill. 1890.
David O'Shea.	620	Infirmier en chef . .	" ...	" .	35	24 janv. 1890.
Joseph T. Dorais...	700	Instituteur.	" ...	" .	51	24 juillet 1882.
Edward Kenny	700	Fermier	Irlandais . .	" .	44	1er janv. 1876.
Aristide Rochon	600	Boulanger	Canadien . . .	" .	52	1er mai 1894.
Procope Dumas	700	Charpentier . . .	" ...	" .	57	20 " 1873.
Trefflé Nantel	700	Forgeron	" ...	" .	49	10 mars 1887.
D. O'Borne	700	Maçon.	" ...	" .	52	22 juin 1882.
Gédéon Labelle	700	"	" ...	" .	66	8 sept. 1886.
B. A. Brissette	700	Tailleur	" ...	" .	40	1er août 1888.
Onésime Sigouin	700	Tailleur de pierre..	" ...	" .	58	22 mai 1889.
Eugène Leclair	660	Voiturier	" ...	" .	51	1er mars 1892.
Charles Taillon.....	500	Messager	" ...	" .	56	1er mai 1894.
Joseph Demers	600	Gardien.	" ...	" .	48	1er janv. 1878.
Gilbert Chartrand	600	"	" ...	" .	53	1er mars 1887.
Ubald Chartrand	600	"	" ...	" .	52	1er avril 1887.
Jean-Bte Lemay	600	"	" ...	" .	56	30 juin 1888.
Edouard Prévost	600	"	" ...	" .	44	22 mai 1889.
Napoléon Plouffe	500	"	" ...	" .	45	1er " 1894.
Vincent Bisson	500	"	" ...	" .	40	1er " 1894.
George Nixon	500	"	Irlandais . . .	Anglican....	47	21 août 1894.
Olivier Lamère	500	Garde	Canadien . . .	Catholique. .	64	21 avril 1882.
Henri Boyer	500	"	" ...	" .	60	18 août 1882.
Antoine Plouffe	500	"	" ...	" .	49	14 juin 1883.
Félix Lesage	500	"	" ...	" .	47	29 août 1883.
Aldéric V. Paré	500	"	" ...	" .	53	17 avril 1885.
Elzéar Bertrand	500	"	" ...	" .	36	1er août 1885.
Samuel Filion	500	"	" ...	" .	39	3 " 1885.
Napoléon Bastien	500	"	" ...	" .	46	19 mai 1886.
Godfroi Monette	500	"	" ...	" .	35	25 " 1886.
Martin Plouffe	500	"	" ...	" .	39	5 mars 1887.
Isidore Charlebois	500	"	" ...	" .	46	4 mai 1887.
Théodore Chabot	500	"	" ...	" .	46	2 juin 1887.
John D Fitzgibbon	500	"	" ...	" .	34	25 " 1887.
George Charbonneau	500	"	" ...	" .	48	30 " 1888.
Daniel J. McLellan	500	"	Irlandais . . .	" .	39	16 août 1888.
Hilaire Roger	500	"	Canadien . . .	" .	49	1er janv. 1889.
Félix Clermont	500	"	" ...	" .	31	19 juillet 1889.
George Sherritt	500	"	Irlandais . . .	Anglican....	46	30 nov. 1889.
Alfred Nadon	500	"	Canadien . . .	Catholique. .	36	13 janv. 1890.
Joseph Desloges	500	"	" ...	" .	31	1er fév. 1890.
Jean-Bte Charbonneau....	490	"	" ...	" .	36	22 avril 1891.
James Flood	460	"	Irlandais . . .	" .	47	1er mars 1892.
Gédéas Sigouin	430	"	Canadien . . .	" .	34	11 oct. 1892.
Wm. Wright Gibson.	500	"	" ...	Anglican....	51	6 août 1886.
Patrick J. G. Lynch......	400	"	" ...	Catholique. .	24	1er mai 1894.
Henri Fontaine	400	"	" ...	" .	30	1er " 1894.
Maxime Després	400	"	" ...	" .	28	1er " 1894.
Robert Corby	400	"	" ...	" .	28	1er " 1894.
Abundius Desjardins	400	"	" ...	" .	32	9 nov. 1893.
Robert Clapperton	400	"	Anglais	Presbytérien	44	15 août 1893.
Henry Cecil Fatt	400	"	" ...	"	25	21 " 1894.
Emery Létang	400	"	Canadien . . .	Catholique. .	36	27 " 1894.
Isaïe Cloutier	400	Conduct'r attelage.	" ...	" .	54	4 nov. 1881.
Jérémie Leblanc	400	Garde	" ...	" .	46	9 " 1881.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

Nom.	Grade.	Nationalité.	Religion.	Age	Date de la nomination.	Appointements.
						$
John B. Forster	Préfet	Canadien	Anglican	53	22 juin 1879	2,400
Rév. J. Roy Campbell	Aumônier protestant	Ecossais	"	53	1er oct. 1883	600
Rév. A. D. Cormier	Aumônier catholique	Canadien	Catholique	41	1er déc. 1889	600
Charles Ross	Sous-préfet	Ecossais	Presbytérien	60	1er nov. 1867	1,450
Robert Mitchell	Médecin	Canadien	"	60	1er juillet 1880	1,400
John A. Gray	Comptable et instituteur	"	"	42	1er sept. 1880	1,200
John Fraser	Garde-magasin et économe	"	"	58	1er juillet 1880	950
James A. Piercy	Mécanicien	"	Méthodiste	42	12 mai 1885	900
Russell Forster	Secrétaire du préfet	"	Anglican	20	1er juillet 1894	500
Ferd. A. Landry	Infirmier en chef	"	Catholique	52	15 nov. 1886	700
Charles Miller	Charpentier instructeur	"	Anglican	47	1er mars 1868	700
John Downey	Forgeron instructeur	"	Anabaptiste	56	1er mai 1868	700
Nathan Tattrie	Cordonnier instructeur	"	Presbytérien	52	1er sept. 1877	700
Wm. R. Burns	Tailleur-instruct	"	Catholique	37	11 mai 1891	690
Angus M. McDonald	Boulanger instruc.	"	"	29	1er nov. 1894	600
William Hogan	Instructeur du dép. des manufactures	"	"	55	1er janv. 1869	700
Henry Godsoe	" "	"	"	62	1er août 1869	700
A. B. Pipes	Fermier	"	Anglican	42	25 juin 1890	700
John Johnston	Gardien	Irlandais	"	53	20 mars 1871	600
James McDougall	Messager	Canadien	Presbytérien	54	1er janv. 1873	550
William Alexander	Garde	"	Méthodiste	49	1er juillet 1880	500
John Corcoran	"	"	Catholique	47	1er " 1880	500
Vital Léger	"	"	"	50	1er " 1880	500
Patrick Connell	"	"	"	44	1er " 1880	500
James A. Lane	"	"	"	48	1er " 1880	500
Jude Cormier	"	"	"	58	8 nov. 1881	500
Robert Colburn	"	"	"	38	1er août 1881	500
James Luther	"	Anglais	Méthodiste	56	9 mai 1882	500
Joseph LeBlanc	"	Canadien	Catholique	47	1er " 1883	500
Adolphus Allain	"	"	"	39	10 juillet 1883	500
L. H. Chambers	"	"	"	41	1er mai 1884	500
Percy Forster	"	"	Anglican	22	1er sept. 1889	500
John McDougall	"	"	Catholique	34	5 avril 1891	500
Frank Gillespie	"	"	Anglican	22	18 oct. 1891	430
N. A. Burden	"	"	"	42	1er " 1892	430
Angus A. McDonald	"	"	Catholique	29	1er fév. 1893	430
L. S. Hutchinson	"	"	Anglican	21	1er " 1893	400
John McCaull	"	"	Presbytérien	45	23 juillet 1894	400
John S. Milton	Charretier	"	Anabaptiste	41	1er mai 1894	300

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Noms.	Grade.	Appointements.	Age	Nationalité.	Religion.	Date de la nomination.
		$				
A. G. Irvine	Préfet	2,050	57	Canadien	Anglican	13 oct. 1892.
D. D. Bourke	Sous-préfet et gardien en chef	950	49	Irlandais	Catholique	13 " 1892.
Rév. A. W. Goulding	Aumônier protest.	1,000	35	Anglais	Anglican	11 avril 1886.
Rév. G. Cloutier	" catholique	800	44	Canadien	Catholique	5 avril 1883.
W. R. D. Sutherland	Médecin	1,200	37	"	Protestant	1er mai 1883.
John Mustard	Comptable	1,000	50	Ecossais	"	1er juill. 1894.
Wm. Durden	Secrétaire du préfet	750	36	Anglais	"	1er nov. 1887.
B. F. Power	Garde-magasin et économe	900	48	Canadien	Catholique	1er juill. 1894.
J. O. Beaupré	Infirmier en chef et instituteur	730	36	"	"	1er nov. 1892.
John Smith	Mécanicien et forgeron	870	46	"	Protestant	2 déc. 1889.
Wm. Shead	Tailleur instructeur	750	48	Anglais	"	1er déc. 1886.
Elie Lusignan	Charpen. "	660	42	Canadien	Catholique	1er avril 1892.
David Farquhar	Maçon et carrier instructeur	1,000	45	Ecossais	Protestant	13 mars 1893.
Wm. Grahame	Fermier instruct.	630	34	Canadien	"	24 oct. 1893.
Ed. Freeman	Garde et messager.	650	39	Anglais	"	12 juin 1887.
John Puigh	Garde	650	51	"	"	1er avril 1892.
Geo. Addison	"	650	57	"	"	20 oct. 1885.
Wm. Eddles	"	650	36	"	"	21 juin 1887.
P. McFarlane	"	600	41	Canadien	"	1er fév. 1888.
D. G. Sutherland	"	600	44	"	"	11 déc. 1888.
Charles Gingras	"	590	31	"	Catholique	1er fév. 1891.
Amédée Manseau	"	590	36	"	"	1er juill. 1891.
E. Bourke	"	560	28	"	Protestant	1er sep. 1891.
Thos. Miller	"	530	37	"	"	10 nov. 1892.
Wm. Bourke	"	530	32	"	"	2 déc. 1892.
Wm. Abbott	"	530	42	"	"	16 mars 1892.
John Salmon	"	500	30	Anglais	"	1er déc. 1893.
A. Gillies	Maçon à gages...$	3 par jour.		Ecossais	"	13 août 1894.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Noms.	Grade.	Appointements.	Age	Nationalité.	Religion.	Date de la nomination.
James Fitzsimmons	Sous-préfet	1,400	55	Irlandais	Catholique	12 août 1878.
W. A. DeWolf Smith, M.D	Médecin	600	36	Canadien	Episcopalien	1er nov. 1887.
Rév. H. H. Gowan	Aumônier protestant	600	31	Anglais	"	21 mai 1894.
Rév. F. Guertin	Aumônier catholique	600	49	Canadien	Catholique	15 mai 1889.
W. J. Carroll	Infirmier en chef	700	36	Américain	"	23 juill. 1886.
George McKenzie	Cordonnier instruc	750	43	Ecossais	Presbytérien	1er nov. 1883.
Alex. Coutts	Forgeron instructeur	750	45	Canadien	"	1er oct. 1886.
James Miller	Boulanger instruc.	700	59	Ecossais	"	24 sept. 1888.
Thos. W. Quilty	Gardien	690	45	Canadien	Catholique	18 janv. 1882.
Hamilton McKee	Garde	600	46	Irlandais	Presbytérien	7 nov. 1884.
Finlay Stewart	"	600	43	Canadien	"	1er avril 1885.
Patrick Smyth	"	600	52	Irlandais	Catholique	21 fév. 1879.
James Doyle	"	600	35	Canadien	"	1er oct. 1886.
R. J. Robertson	"	600	33	"	Presbytérien	11 oct. 1887.
D. C. McGillivray	"	600	44	"	Catholique	26 déc. 1887.
Adam Jackson	"	600	47	Australien	Episcopalien	18 mai 1888.
Benjamin Burr	"	600	49	Irlandais	Episcopalien réformé	1er oct. 1888.
John McNiven	Messager	600	39	Ecossais	Presbytérien	1er juin 1889.
Thos. Sampson	Garde	590	36	Anglais	Méthodiste	1er avril 1890.
W. A. Patchell	"	560	33	Canadien	Episcopalien	18 août 1890.
E. J. Muldoon	"	560	37	"	Catholique	1er oct. 1890.
*Daniel McMaster	"	590	30	"	"	1er fév. 1891.
†Richard Atkins	"	530	35	"	Méthodiste	1er sept. 1892.
Ralph Dynes	"	500	25	"	Catholique	1er janv. 1894.
Alexander McNeill	"	500	32	"	Presbytérien	29 janv. 1894.

*Le garde McMaster a été nommé charretier au pénitencier de Dorchester le 1er novembre 1888.
†Le garde Atkins a été nommé au pénitencier de Kingston le 1er avril 1885.

ANNEXE L

RAPPORTS SUR LES FERMES

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

PORTSMOUTH, 12 mars 1895.

MONSIEUR,—Le préfet m'a demandé de vous faire un rapport sur les meilleurs moyens de rendre fertile la ferme de cette institution. Je dois d'abord vous dire que cette ferme se compose d'une forte argile, d'une épaisseur moyenne de 18 pouces, et contient environ 150 acres de terre cultivable, qui est loin d'être en bon état de culture. Car la plus grande partie en est infestée de moutarde sauvage, de chiendent et de pois sauvages. J'ai suggéré au préfet que la meilleure méthode de nettoyage était de labourer chaque été autant de terre que je pourrais trouver le temps de ce faire. Depuis que je suis devenu le fermier, j'en ai nettoyé une vingtaine d'acres, dix acres chaque année.

Quant à la rendre fertile, je n'ai pas eu d'expérience personnelle sous ce rapport, de sorte que j'ai écrit au directeur des fermes modèles, à Ottawa, et à mon avis (c'est aussi le sien dans son rapport) le fumier de cours de grange est celui qui convient le mieux au sol de cette ferme. Ma récolte de l'année dernière soutient favorablement la comparaison avec n'importe laquelle qui figure dans son rapport, et où ces engrais ont été employés; aussi il n'y a pas de difficulté à se procurer assez de fumier pour cette ferme pourvu que j'aie les facilités de le faire charrier au temps voulu.

Je demeure, votre respectueux,
JOHN A. McCAUGHERTY,
Instructeur d'agriculture.

M. DOUGLAS STEWART,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

STATION AGRONOMIQUE.
OTTAWA, 15 juin 1895.

A l'honorable ministre de la justice.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter à votre approbation le rapport suivant :—

Conformément à la demande faite dans votre lettre du 16 mars, à l'adresse de l'honorable ministre de l'agriculture, j'ai reçu instruction de l'honorable M. Angers de visiter prochainement les divers pénitenciers situés en différentes parties du Canada, pour m'enquérir des méthodes de culture appliquées à chacune de leurs fermes et faire les suggestions qui me paraîtraient désirables en fait d'améliorations. En discutant la question avec l'inspecteur des pénitenciers, il fut décidé que je visiterais les établissements de l'est, à Saint-Vincent-de-Paul, P. Q. ; Dorchester, N.-B., et Kingston, Ontario, et qu'instruction serait donnée à Mr S. A. Bedford, surintendant de la ferme expérimentale à Brandon, Manitoba, de visiter le pénitencier de la Montagne-de-Pierre, Manitoba ; de plus, que semblable instruction serait transmise à M. Thos. A. Sharpe, surintendant de la ferme expérimentale à Agassiz, de visiter le pénitencier de New-Westminster, C.-B., avec l'entente que je visiterais en personne ces pénitenciers de l'ouest plus tard dans le cours de l'année. Voici donc mon rapport, et ceux de MM. Bedford et Sharpe.

J'ai visité le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, P. Q., en compagnie de l'inspecteur des pénitenciers, et j'y arrivei le 8 avril, au matin. Cette institution domine par sa situation sur un terrain élevé le village de Saint-Vincent-de-Paul. Les solides bâtiments en pierre qui renferment les prisonniers, avec une vingtaine d'acres de terre, sont entourés d'un épais mur en pierre d'une hauteur de 27 pieds. Dans cette enceinte, le sol est rocheux et impropre à la culture, mais il donne de l'ouvrage à un certain nombre de détenus, qui étaient occupés, lors de ma visite, à forer et à faire

sauter le roc, à tailler de la pierre, et à charrier au loin les débris. En dehors de cet espace, il y a une quarantaine d'acres appartenant au pénitencier, et dont 23 acres sont employées à cultiver des légumes, principalement des pommes de terre et des choux ; il y a 15 acres en foin, et le reste est en pacage. Ces 60 acres comprennent toute la terre sise dans le village de Saint-Vincent-de-Paul.

Cette partie des terrains est reliée au moyen d'un tramway à une autre ferme de 60 acres, située hors des limites du village et qu'on appelle la ferme de la carrière. Environ 40 acres de celle-ci sont en culture, et leur récolte, l'an dernier, consistait en 36 acres d'avoine et 4 acres de pommes de terre. Le reste de cette terre est rocheux et fournit une quantité illimitée de pierre à chaux d'une belle qualité pour bâtir.

Le sol arable de ces deux fermes est, dit-on, une terre glaise sableuse d'assez bonne qualité, mêlée d'argile; le sous-sol est en partie de l'argile et en partie du gravier ; le sol de la ferme de la carrière repose sur du roc variant en profondeur de un à sept pieds de la surface.

On s'occupe beaucoup à cultiver des choux, avec des tomates et du céleri en moindres quantités. Je trouvai en exploitation une longue double rangée de couches chaudes contenant en très grand nombre du jeune plant de ces légumes, une partie des couches étant employée à la production du plant par la graine, tandis qu'une autre partie offrait de l'espace pour y transplanter ces variétés qui étaient suffisamment avancées, surtout celles des sortes plus hâtives, de sorte qu'aussitôt que le sol ailleurs serait prêt à les recevoir, on aurait à sa disposition un approvisionnement considérable de plants d'une belle venue et bien garnis de racines. Les variétés en culture dans ces couches étaient toutes des sortes bien connues et fort estimées.

Tout le fumier de la propriété est soigneusement amassé et utilisé sur la terre ; on s'en procure aussi d'autre du village et parfois de Montréal.

Une grande et solide porcherie est bien munie de cochons du Berkshire, qui comptent 65 en tout, y compris dix truies de race. Ces cochons consomment tous les déchets et rebuts provenant de l'alimentation des prisonniers, et dont une grande partie se perdrait autrement. C'est ainsi qu'on produit économiquement du lard en grande quantité, qui forme un article important dans la consommation de la viande au pénitencier.

Les chevaux qu'on y garde consistent en cinq attelages de travail qu'on emploie à la ferme et à la carrière, et en plusieurs attelages de route. On ne garde pas de bétail, de moutons ni de volailles.

J'ai visité le pénitencier de Dorchester, Nouveau-Brunswick, les 10 et 11 avril, en compagnie de l'inspecteur. Les bâtiments dominent par leur position une grande partie du village et de la région environnante. La ferme qui se rattache à cette institution se compose d'environ 685 acres en tout, dont à peu près 370 acres sont boisées. Du sol défriché il y a 125 acres de marais, où l'on fait du foin en grande quantité ; environ 90 acres de terre haute sont en culture, et 100 acres sont pierreuses, rocheuses, accidentées, et impropres à la culture. L'enceinte dans laquelle sont situés les bâtiments consiste en une vingtaine d'acres, entourées d'une clôture de 20 pieds de haut, formée de perches solides fortement assujetties les unes aux autres. Une partie de cette enceinte forme un jardin potager ; tous les autres travaux agricoles se font en dehors de cette enceinte.

Comme le sol était couvert de neige lors de ma visite, je n'ai pas pu en examiner la qualité. J'ai visité la porcherie, où il y avait un certain nombre de cochons de bonnes races ; les granges, où il y avait un certain nombre de vaches laitières et de jeunes bouvillons en hivernement, ainsi que quelques bons chevaux de ferme. Les cochons et le bétail contribuent pour une bonne part à la consommation du pénitencier. On n'y garde pas de moutons ni de volailles. Le fumier qui se fait à ces divers bâtiments m'a paru soigneusement amassé; on le mêle aux égouts de l'établissement et on l'utilise sur la terre.

Les principaux produits récoltés sont le foin, les pommes de terre, les racines, l'avoine, le maïs et l'orge. Je trouvai qu'on y manquait de quelques instruments aratoires, et fis au préfet quelques recommandations qui auront sensiblement pour

effet de faire faire les semences à bonne heure et plus promptement, choses fort importantes dans les provinces de l'est.

J'ai visité le pénitencier de Kingston les 17, 18 et 19 avril. Les bâtiments y sont bien situés sur un terrain encore plus élevé et sont renfermés par un très solide mur en piere. La résidence du préfet est sur un terrain encore plus élevé, et elle est entourée d'un verger d'arbres fruitiers—pommes et prunes. Les arbres dans ce verger ont été plantés trop près les uns des autres, n'étant pas à plus de 18 pieds de distance les uns des autres. Parmi les variétés que j'ai remarquées, il y en a d'excellentes; mais comme ils sont plantés trop près les uns des autres, ces arbres ne réussissent pas bien. A mon avis, il serait bon d'en arracher quelques-uns des sortes moins désirables, pour donner l'espace nécessaire aux meilleures variétés. Les alentours de la maison du préfet, qui est dans une très belle position seraient améliorés si l'on y plantait un plus grand nombre des variétés choisies d'arbres et d'arbustes d'ornement. La ferme consiste en tout en 240 acres à peu près, dont 150 acres sont de terre arable, les 90 autres acres sont rocheuses. Voici quelle était la superficie occupée par les différentes récoltes l'an passé: Avoine, 40 acres; orge, 12 acres; pommes de terre, 20 acres; racines, 5 acres; choux, 4 acres; oignons, ½ acre; soit un total de 96½ acres, le reste étant en foin et en pâturage. La terre cultivée sur cette ferme n'est pas dans un état bien satisfaisant; quelques parties en étaient humides et auraient besoin de canaux en tuiles pour être bien cultivées. Le sol paraît être naturellement ingrat, et il est très bas en quelques endroits, le roc venant à un ou deux pieds de la surface. Sur quelques points, on a fait la terre en couvrant la roche d'argile prise au sous-sol, et cette terre a plus souvent besoin d'être bien fumée qu'un sol ordinaire; même alors, il est difficille de lui faire produire des récoltes satisfaisantes. La terre est aussi couverte de mauvaises herbes; ici, se trouvent de grandes étendues de chiendent, là, dit-on, la moutarde étouffe tout. Avec une culture soignée, de façon à réduire sensiblement la proportion de mauvaises herbes, et avec beaucoup d'engrais, je ne doute pas qu'on pourrait recueillir sur cette ferme de bonnes récoltes. Pour la mettre en bon ordre, il faudrait plus de travail, et d'hommes et de chevaux, que n'en a actuellement à sa disposition le fermier.

Le besoin d'une herse à disques et d'une lieuse se fait grandement sentir à cette ferme. On y a une moissonneuse d'une forme antique, qu'on pourrait probablement donner comme paiement partiel en échange d'une lieuse neuve.

Quand on considère les résultats obtenus à ces institutions, on ne doit jamais oublier que le travail pénitentiaire, dans les meilleures conditions, est très inférieur au travail libre. Les règlements de ces institutions sont aussi de nature à réduire le nombre des heures d'ouvrage par jour. Les détenus employés aux travaux des champs y arrivent à environ 8 heures, et travaillent jusqu'à 11 heures; puis ils s'en retournent aux bâtiments, se lavent et se préparent pour le dîner à midi. Dans l'après-midi, si les champs où ils travillent sont éloignés, ils n'y arrivent guère avant 2 heures, et travaillent jusqu'à 5 heures. De sorte que 6 heures de travail par jour, c'est à peu près tout ce que le fermier fait faire d'ordinaire à ses hommes, à moins que les champs exploités ne soient près des bâtiments, alors que la journée de travail se monte à six heures et demie ou sept heures. Ce travail se fait souvent à contre-cœur. Nécessairement, les chevaux ne travaillent que le même nombre d'heures. Comparez cela avec les résultats qu'on peut obtenir de bons ouvriers agricoles, dix heures de travail sérieux par jour, et vous trouverez qu'une escouade de quatorze de ces forçats ne vaut pas plus que six ou sept bons travailleurs de ferme. Des journées courtes et l'inexpérience des hommes sont de graves désavantages en agriculture, et dans ces conditions, l'ouvrage que peuvent faire trois attelages ne fera pas plus qu'égaler celui de deux attelages conduits par des travailleurs de bonne volonté pendant le nombre d'heures habituel. Une grande porcherie contenant un certain nombre de cochons se trouve près de la maison du fermier. On ne garde ni bétail, ni moutons, ni volailles.

Il importe beaucoup que les semences s'achèvent de bonne heure au printemps sur toutes les fermes de pénitenciers. Or, cela ne peut se faire sans une somme suffisante de travail et d'hommes et de chevaux. J'ai trouvé que les fermiers de chacune des institutions que j'ai visitées, étaient des gens entendus et pratiques; ils m'ont paru s'intéresser à leur besogne; je suis d'avis que si on leur donne libérale-

ment de l'aide en hommes et en chevaux, de manière à leur permettre d'expédier l'ouvrage qui a besoin de se faire promptement au printemps, et de bien cultiver le sol, de détruire les mauvaises herbes et de faire les canaux en tuiles que la terre exige en quelques endroits—ces fermes ne tarderont pas à s'améliorer et produiront bientôt de plus forts rendements.

A toutes les fermes, j'ai constaté un manque de système dans le compte à tenir des récoltes faites, et j'ai conseillé qu'on mesurât les champs, pour qu'on pût sûrement vérifier le nombre d'acres consacré à chaque produit. J'ai communiqué aux préfets, pour l'usage de ceux ayant la charge des fermes des pénitenciers, copie des formules employées aux fermes expérimentales pour tenir compte des détails les plus importants relativement à chaque récolte, et j'espère qu'elles seront suggestives et utiles.

Je me suis spécialement renseigné sur les variétés de grains, de racines, de pommes de terre et de légumes récoltées à chacune des fermes que j'ai visitées, et j'ai examiné des échantillons de ces produits autant que j'ai pu m'en procurer. J'ai constaté que quelques-unes de ces variétés, tout en étant bonnes, n'étaient pas toujours des types les plus améliorés et les plus prolifiques, et à cet égard, j'ai suggéré quelques changements qui, je n'en doute pas, amèneront d'avantageux résultats.

Si l'on juge désirable que je visite ces institutions de nouveau, je suggère qu'on me mette à même de les voir en été, de façon que je puisse mieux juger de la qualité et de la nature du sol, ainsi que des meilleurs moyens à adopter pour mettre ces fermes dans une telle condition qu'elles fassent honneur aux établissements dont elles relèvent, de même qu'au département.

J'ai l'honneur d'être,
Votre obéissant serviteur,
WM SAUNDERS,
Directeur.

FERME EXPÉRIMENTALE, MANITOBA.
BRANDON, 26 avril 1895.

Professeur WM SAUNDERS,
Directeur de la station agronomique,
Ottawa.

MONSIEUR,—En conformité de vos instructions, j'ai visité le pénitencier de la Montagne-de-Pierre jeudi dernier. Le colonel Irvine, le préfet, m'attendait à l'arrivée du train et eut l'obligeance de me conduire sur la ferme et dans les bâtiments, en me donnant tous les détails nécessaires au sujet de la ferme. Tout est tenu en très bon ordre, et autant que possible l'institution se suffit à elle-même.

La ferme relevant du pénitencier consiste en 150 acres environ.

L'an dernier, les récoltes se répartissaient ainsi :—

	Acres	Rapport en boisseaux.
Avoine	58·6	1,903
Blé	42·93	796
Orge	36·12	842
Pommes de terre	10·33	2,041
Navets	1·08	855

Le sol paraît riche, mais il y a trop de menues pierres dans quelques-uns des champs.

En sus de cela, on a affermé chaque année 480 acres pour faire du foin.

Le bétail de la ferme se compose de 6 chevaux de trait, de 1 cheval de selle pour la garde à cheval, de 3 vaches, 5 bœufs et d'un certain nombre de cochons. Il y a une très bonne porcherie sur la ferme. Les autres bâtiments de ferme ne sont pas bien disposés, mais remplissent assez bien leur objet.

J'ai observé qu'il n'y avait pas suffisamment d'abri pour les instruments aratoires, et leur exposition à tous les temps doit nécessairement les détériorer.

Les opérations agricoles sont à la charge d'un contre-maître, M. Graham occupant aujourd'hui cette position. C'est un cultiveur pratique de l'Ontario, et qui est évidemment à sa place. C'est le seul homme payé qui prenne part aux travaux de la ferme, les forçats faisant fonction de travailleurs des champs, et ils paraissent travailler aussi fidèlement que s'ils étaient rémunérés.

La ferme a l'air d'être bien cultivée, et les labours, semences, etc., se font comme il faut.

Je crois cependant qu'on pourrait effectuer une amélioration sous quelques rapports. Le préfet veut fort à propos produire autant que possible toute l'alimentation requise pour les prisonniers. Pour ce faire, toutes les 150 acres doivent être mises en culture chaque année, ce qui ne laisse pas de chance de labours d'été ni de semer de la graine de mil.

Je pense qu'on devrait ajouter un lopin de terre à la ferme. Je crois savoir qu'on peut acheter à un prix raisonnable de la terre qui est contiguë. Cela permettrait aussi de garder plus de bétail sur la ferme, et le bœuf nécessaire aux détenus pourrait y être élevé et engraissé.

Je juge, d'après des conversations que j'ai eues avec le préfet, qu'on pourrait faire un meilleur choix de variétés de grains, de racines et de plantes sur la ferme. Autant que j'ai pu m'en assurer, on n'a pas employé de variétés particulières de grains ou de pommes de terre, et les menus fruits sont en général des fruits sauvages.

La saison était trop avancée lorsque j'ai reçu mes instructions pour que je suggérasse des changements pour cette année, mais je suis d'opinion qu'à l'avenir on ne sème que des variétés pures de grains, et que les fruits sauvages soient graduellement remplacés par des sortes améliorées. Ça assurerait de meilleurs rendements, et aurait aussi un salutaire effet parmi les fermiers des alentours.

Le bétail de la ferme ne présente que des échantillons inférieurs, et l'on devrait faire l'acquisition d'un bon taureau et de quelques vaches, car les détenus ne consomment pas de lait, et le bétail devrait, selon moi, être de races qui donnent beaucoup de viande.

Les cochons et les chevaux sont de très beaux animaux. Comme la ferme du pénitencier est dans la vallée de la rivière Rouge et présente une grande étendue de terre un peu différente de celle de ce district-ci, je crois qu'il serait utile de suppléer à quelques-unes des expériences faites ici; par exemple, on pourrait semer une partie d'un champ avec de l'avoine à pavillon, et une autre partie du même champ avec de l'avoine à grappes, une partie de champ avec du Fife rouge et une autre avec du Fife blanc; ces essais ne compliqueraient pas les travaux de la ferme, et seraient utiles et au préfet et aux colons de ce district-là. Quoique je n'aie pas suggéré ceci au préfet, je le vois qui s'intéresse généralement aux travaux de la ferme, et il fera sans doute tout son possible pour vous aider.

Le colonel Irvine pense qu'on devrait permettre à M. Graham, le surveillant de la ferme, de visiter la ferme expérimentale d'ici pendant la prochaine saison pour se faire une idée de la manière dont les choses y sont conduites, et moi-même je suis d'avis que cette visite lui servirait dans l'accomplissement de ses devoirs.

Votre obéissant serviteur,

S. A. BEDFORD,

Surintendant.

Agassiz, C.-B., 24 mai 1895.

M. Wm Saunders,
Directeur de la station agronomique,
Ottawa.

Monsieur,—Conformément aux instructions que j'ai reçues de vous, j'ai visité la ferme du pénitencier de la Colombie-Britannique à New-Westminster, et je vous présente le rapport suivant :—

La ferme a près de 150 acres en superficie, dont 35 seulement sont défrichées. Le reste est boisé d'un mélange de sapin, de cèdre et de menu bois, comme l'érable, le bouleau, l'aune et des broussailles.

La terre est bien meuble, et est coupée du chemin de la rivière, qui borne la ferme en arrière, par un ravin d'une grande profondeur, au fond duquel coule un petit ruisseau.

Le sol est de la terre glaise mêlée de gravier, qui présente presque partout une quantité considérable de menues pierres, et repose sur du tuf dur, à une profondeur d'un pied et demi à quatre pieds.

Une partie du terrain défriché est égouttée par des canaux souterrains, les menues pierres dont on l'a débarrassé ayant servi à cet objet, et le sous-préfet me dit que ces canaux ont très bien rempli leur objet.

Les principaux produits récoltés ont été des racines et des légumes, pour la consommation du pénitencier, et du foin pour les animaux.

J'ai vu dans le caveau une grande quantité de navets et de pommes de terre d'une très belle apparence, et M. Foster, le préfet, m'informa qu'ils avaient pu en récolter assez pour suffire aux besoins et des prisonniers et des animaux.

Il ne paraît pas y avoir eu de rotation régulière des récoltes, mais ça été peut-être à cause de l'exiguité du terrain en culture, et des nécessités de l'institution. Le sol était originairement pauvre, mais M. Foster a pu, comme son prédécesseur, se procurer une quantité considérable de fumier des étables de la ville, et M. Fitzsimmons m'a dit qu'on ne s'en était servi que pour la surface des prairies, ou que pour l'appliquer aux cultures, ce qui, pour ce sol, était, suivant moi, la meilleure manière d'en tirer parti.

Le ravin dont j'ai parlé plus haut contient environ trente-cinq acres, et comme les bords sont en majeure partie couverts d'herbe et trop escarpés pour être cultivés, on en a fait, et on en fait encore un pâturage pour les cochons, auxquels il convient parfaitement, et ce qui est le seul emploi profitable auquel on peut le destiner. Il y a maintenant une bonne quantité de cochons, d'une très bonne classe, sur la ferme, et j'ai suggéré à M. Foster qu'une excellente rotation de récolte serait de semer du trèfle deux ans, des racines un an, et des pois un an ; comme il pense que l'élève et l'engraissement des cochons pourraient être une partie importante de leur exploitation agricole, cette rotation fournirait jusqu'à un certain point à ceux-ci de quoi manger et contribuerait beaucoup à entretenir et à accroître la fertilité du sol, en même temps qu'elle aiderait l'institution à se suffire à elle-même. Or, d'après l'expérience que j'ai acquise à la Colombie-Britannique, et les prix toujours réalisables pour du bon lard frais, je suis tout à fait d'accord avec lui.

Les animaux servant à l'exploitation consistent en cinq chevaux de trait. Il y a en sus trois vaches laitières, neuf truies pleines et un certain nombre de jeunes cochons. On ne garde pas de volailles sur la ferme.

Le préfet dit que depuis quelque temps on n'a pas eu de difficulté à récolter assez de racines et de légumes, et de foin pour les animaux ; quelquefois on a eu un surplus de tous ces produits, de sorte qu'à moins que l'idée du préfet sur l'élève des cochons ne soit mise à effet, il ne semble y avoir aucun besoin de dépenser pour faire plus de défrichements, sauf s'il s'agit de donner de l'ouvrage aux prisonniers.

Les dépendances ont l'air d'être bien adaptées aux besoins. Le préfet a appelé mon attention sur un désavantage contre lequel on a à lutter présentement. Quelques-unes des dépendances sont adossées à la clôture d'une propriété adjacente, ce qu'il considère un danger, et dans le passé on a eu grande peine à surveiller les détenus stationnant près de ces bâtiments, car il ne leur serait pas bien difficile de s'échapper de cette partie des terrains, et comme le champ contigu, qui est d'à peu près deux acres, pourrait être acheté, ce serait un véritable avantage pour l'institution qu'on en fît l'achat, et qu'on prolongeât le mur de façon à enclore cette addition. Les instruments aratoires paraissent être tout ce qu'il faut pour remplir leur objet.

Voici comme se divise la terre cultivée :—Trois champs de cinq acres chaque ; un de sept acres et demie et un de trois acres et demie. Un qui sert de jardin potager, a environ deux acres et demie ; un autre petit champ est planté en pommiers, cerisiers et autres arbres ou arbustes fruitiers. Le préfet m'a paru regarder ce dernier champ,

comme perdu, parce que la plupart des fruits sont enlevés par les forçats tandis qu'ils sont à l'ouvrage, et je suis absolument d'accord avec lui que la culture des fruits en un pareil endroit est une entreprise hasardée.

En finissant, je puis dire que je crois que le projet de M. Foster (le préfet) d'élever des cochons est éminemment pratique, attendu que leur terre s'améliorerait par les récoltes, et que leur lard serait au-dessus du soupçon, et partant, toujours vendable à des bas prix. Ce que j'entends en disant que leur lard serait au-dessus du soupçon, c'est que le lard, sur le Fraser inférieur, est si souvent gâté par le saumon que celui des cultivateurs de cette région est très peu estimé des acheteurs; or, vu les conditions où se trouvent les terrains du pénitencier, il n'y aurait pas de danger de perte à raison de cette cause, tandis que les profits pourraient être considérables sans qu'on fût obligé de faire de grands frais.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

THOS. A. SHARPE.

PÉNITENCIER DE KINGSTON.

Relevé des dépenses faites et de la valeur des produits récoltés sur la ferme pendant l'exercice clos le juin 1895.

Description.	$ c.	Description.	$ c.
Grains de semence	121 17	$2,174\frac{1}{4}$ boiss. de p. de terre à $34\frac{400}{8691}$c.	740 27
Engrais	73 82	$60\frac{3}{4}$ do oignons à $57\frac{1}{3}$c.	34 83
Instruments et outils aratoires	67 50	1,440 paquets d'oignons verts à 5c.	72 00
4,359 jours de trav. des prison. à 40c	1,743 60	9,257 pommes de choux à $3\frac{7}{9}$c.	352 21
Salaire de l'instru. de l'agricul., 12 m	630 00	2,000 do salade à $\frac{1}{2}$c.	10 00
do 2 gardes	1,000 00	103 boiss. de fèves à $1.25	128 75
do 2 charretiers	730 00	$235\frac{1}{4}$ do betteraves à $46\frac{214}{441}$c.	108 75
Usage de 2 paires de chevaux	500 00	236 do carrottes à 40c.	94 40
Nourriture des cochons, provenant de la salle à manger	75 00	1 douz. citrouilles	0 60
		3,900 épis de maïs vert à $\frac{1}{2}$c.	19 50
		52 boiss. de tomates à $71\frac{43}{52}$c.	37 35
		399 pieds de céleri à $4\frac{100}{133}$c.	18 96
		90 choux-fleurs à 5c.	4 50
		$215\frac{1}{2}$ boiss. de panais à $56\frac{208}{431}$c.	121 72
		$232\frac{3}{4}$ do navets à $29\frac{349}{431}$c.	69 62
		396 do pois à 58c.	229 68
		405 do d'orge à 45c.	182 25
		957 do d'avoine à 38c.	363 66
		95 paquets de rhubarbe à 5c.	4 75
		100 do d'herbes à 5c.	5 00
		1 boiss. de raves	1 00
		4,778 liv. d'os	21 50
		75 tonnes de foin à $7	525 00
		70 do paille à $5	350 00
		19,175 liv. de lard à $5.59 le quintal	1,071 96
		60 cochons de lait vendus $$1.79\frac{7}{12}$	107 75
		Balance	265 07
	4,941 08		4,941 08

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

COMPTE de la ferme pour l'exercice 1894-1895.

Description.	Montant.	Description.	Montant.
Dt.	$ c.	Av.	$ c.
Instruments, grains de semence, drainage, outils, clôtures et engrais......	941 75	1,759$\frac{1}{6}$ boiss. de p. terre à l'économe à 50c	877 83
5,996 journées de travail à 50c.........	2,998 00	300 do do pour planter à 50c	150 00
1,169 journées de travail d. chevaux à 50c	584 50	300 do do à la porcherie à 20	60 00
Salaire du gardien................ ...	600 00	225 do grain à 50c...............	112 50
Salaire de 2 gardes à $500.............	1,000 00	200 do navets à 40c.............	80 00
Instructeur d'agriculture..............	700 00	100 do betteraves à 40c..........	40 00
		220 do panais à 40c........ ...	88 00
		460 do carottes à 40c............	184 00
		101 do tomates à 40c............	40 40
		120 do oignons à 68$\frac{23}{30}$c..........	82 52
		500 do betteraves fourrag. à 30c..	150 00
		117 paniers de concombres à 10c....	11 70
		5,830 p. de choux à l'économe à 4c....	238 70
		3,720 do la porcherie à 3c...	111 60
		200 douz. de pieds de céleri à 25c....	50 00
		13,133 liv. de lard à 7c...............	919 31
		7,988 bottes de foin à 8c.............	639 04
		3,000 do paille à 4c......... ..	120 00
		200 do poireaux à 5c........	10 00
		275 charges de fumier à 30c........	82 50
		Légumes hâtifs.................	200 00
		Pratiques	216 00
		5 tonnes de fourrage vert à $10... ...	50 00
		Balance	2,310 15
	6,824 25		6,824 25

TÉL. OUIMET,
Préfet.

EDWD. KENNY,
Fermier.

PÉNITENCIER DE DORCHESTER.

RELEVÉ des produits de la ferme pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

———	$ c.
270 tonnes de foin anglais à $7.00......................	1,890 00
70 do do à large feuilles à 5.00.....................	350 00
79 boisseaux d'orge à 60c..............................	47 40
2,700 do de navets à 25c..............................	675 00
140 do de betteraves à 50c............................	70 00
735 do de carottes à 50c..............................	367 50
638 do d'avoine à 40c.................................	255 20
2,407 do de pommes de terre à 35c......................	842 45
100 do de panais à 50c................................	50 00
5,845 liv. de lard.....................................	557 91
6,275 liv. de bœuf.....................................	433 37
1 paire de bouvillons vendue...........................	50 00
79 jeunes cochons vendus...............................	212 00
Entretien d'un cheval..................................	32 00
Pacage...	11 00
	5,843 83

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

COMPTE de la ferme pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

—	$ c.
796¼ boisseaux de blé à 60c	477 75
1,903 do d'avoine à 30c	570 90
843 do d'orge à 45c	379 35
1,146 do de pommes de terre à 30c	343 80
710 do de navets à 20c	142 00
140 do de carottes à 60c	84 00
126¾ do de betteraves à 60c	76 05
26½ do d'oignons à $1.20	31 80
12,247 livres de lard	570 62
88½ do de veau	6 20
12,363 do de choux à ½c	61 81
2,159 do de légumes divers	27 98
425 gallons de lait à 20c	85 00
139 tonnes de foin à $2.50	347 50
1 peau de veau	0 35
Service d'un taureau	12 00
	3,217 11

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

COMPTE de la ferme pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

DT. AV.

Description.	Montant.	Description.	Quantités.	Prix.	Montant.
	$ c.			$ c.	$ c.
Travail des forçats, 2,842½ journées à 25c. par jour	710 62	Foin	27 1507/2000 ton'x.	8 00	222 00
		Avoine	9,300 liv	01 3/10	120 90
Travail de 3 chevaux pendant 30 jours à $1.50 par jour	45 00	Pois	1,725 "	02½	43 12
		Pommes de terre	74,049 "	01	740 49
Prix du grain de semence, etc	79 32	Betteraves fourrag.	20,063 "	00⅖	80 25
		Navets	16,645 "	00½	83 22
		Carottes	11,048 "	00½	55 24
		Carottes blanches	17,569 "	00⅖	70 27
		Oignons	1,240 "	01½	18 60
		Betteraves	1,860 "	01	18 60
		Choux	6,187 "	01	61 87
		Céleri	184 pieds.	02	3 68
		Prunes	275 liv	02	5 50
		Lard	3,448 "	07	241 36
		Mouton	1,327 "	10	132 70
Balance	1,071 46	Veau	86 "	10	8 60
	1,906 40				1,906 40

FINLAY STEWART,

Fermier intérimaire.

ANNEXE M

PRISON DE RÉGINA.

PRISON DE RÉGINA.

RÉGINA, T. N.-O., 18 novembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport donnant le nombre de prisonniers écroués et libérés pendant le dernier exercice, ainsi que la moyenne quotidienne durant la même période.

Dans le cours de l'année, des prisonniers ont été employés, en sus de la besogne quotidienne régulière, comme suit:—A cultiver environ huit acres de terre et à en faire la récolte, à bûcher du bois, casser de la pierre, charrier du fumier pour la ferme, scier et emmagasiner de la glace. Ils ont aussi beaucoup fait en cordonnerie, confection, forge et charpenterie.

Le sous-géôlier, le mécanicien, la directrice intérimaire et les tourne-clés m'ont donné toute l'assistance possible dans le service de la prison.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. L. LUNAN,

Geôlier.

M. DOUGLAS STEWART,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

Nombre de prisonniers écroués et libérés pendant l'exercice 1894-95, avec leur moyenne quotidienne:—

	Hommes.	Femmes.	Total.
Restant au 30 juin 1894	13	1	14
Ecroués depuis le 30 juin 1894	66	6	72
	78	7	86
Libérés depuis le 30 juin 1894	60	4	64
Restant le 30 juin 1895 à minuit	19	3	22

Un gracié et un évadé. Moyenne quotidienne, $23\frac{94}{365}$.

RÉGINA, T, N.-O., 16 novembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que pendant l'exercice clos le 30 juin dernier, sept femmes ont été écrouées, dont quatre ont été ensuite libérées, ce qui en laisse trois en prison au 30 juin.

Les prisonnières ont été employées à divers ouvrages, comme la couture, le tricotage, le lavage des planchers, le blanchissage du linge et autres travaux utiles se rattachant à l'entretien de la prison.

Leur conduite en général a été bonne.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissante servante,

MARY E. WEBB,

Directrice intérimaire.

M. DOUGLAS STEWART,
Inspecteur des pénitenciers,
Ottawa.

LISTE DES EMPLOYÉS AU 30 JUIN, DONNANT LEURS GRADE, NATIONALITÉ, AGE, ETC.

PRISON DE RÉGINA.

Nom.	Grade	Nationalité.	Religion.	Date de la naissance.	Date de la nomination.	Appointements.
						$ c.
Alex. L. Lunan.......	Géôlier.........	Ecossais....	Presbytérien...	22 déc. 1851.	28 mars 1887.	1,000 00
Thomas J. Bennett....	Aide-géôlier	Irlandais...	Catholique....	1er avril 1856	4 janv. 1892	750 00
Robert B. Cotton, M.D.	Médecin........	Canadien...	Anglican.....	20 mai 1853.	28 mars 1887.	120 00
James McKee........	Mécanicien......	" ...	Presbytérien...	11 déc. 1859.	1er juill. 1890	840 00
Mary E. Webb.......	Dir. intérimaire.	Anglais.....	Catholique....	22 " 1869.	....	200 00
Joshua K. Lambert...	Tourne-clé	Canadien...	Méthodiste....	7 oct. 1845.	1er mars 1891	500 00
Matthew F. Evoy ...	do	" ...	"	23 juill. 1858.	1er " 1891	500 00
Joseph Bradner	do	Irlandais....	Presbytérien..	15 " 1868.	1er " 1892	500 00

RÉGISTE de la prison de Régina, pour l'exercice 1894-95.

Numéro.	Date de l'entrée.	Nom.	Offense.	Par qui incarcérés.	Date de l'incarcération.	Sentence.	Date de la sentence.	Par qui condamnés.	Lieu de naissance.	Aliénés.	Observations.
	1894.				1894.		1894.				
198	20 juill.	Taussau Gallineau		Edward Field, J.P	14 juill.				Quill-Plains, T.N.-O	1	Transféré à l'asile de Brandon, 24 juillet 1894.
199	23 "	W. T. Jones	Bris de maison et larcin			3 ans	3 juill	Juge Rouleau	Calgary		
200	23 "	J. Holmes	" " "			2 "	3 "	" "	"		
201	23 "	George Nelmes	Rapport illicite			18 mois	7 "	" "	"		Evadé le 27 avril 1895.
202	24 "	Robert Strong		W. T. Finlay, J.P	21 juill.				Medicine-Hat	1	Transféré à l'asile de Brandon, 26 juillet 1894.
203	25 "	J. H. Lee		J. P. Beauchamp, J.P	24 "				Station Qu'Appelle	1	" " " 13 août 1894.
204	25 "	Thomas Kearns	Larcin	H. H. Hayward, J.P. / J. R. S. North, J.P	24 "				Fort-Qu'Appelle		Libéré par la cour.
205	31 "	Charlotte Lapierre	"			30 jours	30 juill	T. S. Proctor, J.P / J. R. S. North, J.P	" "		
206	3 août	George Swanston	Bris de maison et larcin			2 ans	26 "	Juge Rouleau	Calgary		
207	3 "	Walter Brundrette	" " "			2 "	26 "	" "	"		
208	4 "	Joseph Visnaw	Recel	Joseph Hollis, J.P	2 août				Buttes-de-Tondre		
	28 "	"	"			2 mois	28 août	Juge Richardson			
209	4 "	Peter Visnaw	"	Joseph Hollis, J.P	2 août				Buttes-de-Tondre		
	28 "	"	"			4 mois	28 août	Juge Richardson			
210	4 "	William Visnaw	"	Joseph Hollis, J.P	2 août				Buttes-de-Tondre		
	28 "	"	"			4 mois	28 août	Juge Richardson			
211	7 "	Jenny Ringold	Prostitution			1 an	12 juill	J. H. Millward, J.P / J. C. Creagh, J.P	Calgary		
212	14 "	Bert Fife	Larcin	S. N. de P. Green, J.P	13 août				Mâchoire-d'Orignal		
	15 "	"	"			3 mois	15 août	Juge Richardson			
213	20 "	H. P. Crump	Appropriation de fonds	R. Martin, J.P	20 août				Régina		Libéré par la cour.
214	21 "	John Martin	Larcin			4 mois	21 août	Juge Richardson	"		
215	26 "	Robert McKenzie		Wm. Hodson,	24 août				Broadview	1	Transféré à l'asile de Brandon, 4 septembre 1894.
216	3 sept	John Miller		R. Martin, J.P	3 sept.				Régina	1	" " " 6 septembre 1894.
217	6 "	B. Gordon	Larcin	Joseph Hollis, J.P	3 "				Buttes-de-Tondre		Libéré par la cour.
218	6 "	Betsy Horsefold	"	" "	3 "				T.N.-O		" "
219	15 "	Robert McIlveen		Robert Martin, J.P	15 "				Régina	1	Transféré à l'asile de Brandon, 19 septembre 1894.
220	23 "	Christian Busch	Vagabondage			30 jours	22 sept.	J. Doolittle, J.P / J. P. Beauchamp, J.P	Qu'Appelle		
221	27 "	W. S. Hall	Recel			3 ans	26 "	Juge McGuire	Prince-Albert		
222	27 "	New Grass	Larcin			1 an	26 "	" "	"		
223	6 oct	Gordon Edwards	"			60 jours	5 oct	J. P. Beauchamp, J.P / Wm. Broley, J.P	Qu'Appelle		
224	11 "	Fanny Wyatt		Thomas Powell, J.P	10 oct				Broadview	1	Transféré à l'asile de Brandon, 20 octobre 1894.
225	12 "	Arthur J. Davey	Enlever une fille au-dessous de 21 ans.	H. LeJeune, J.P	12 "				Régina		Libéré par la cour.
226	21 "	Frank Driscott	Larcin			6 mois	20 oct	R. Chappell, J.P / A. E. Hart, J.P	Moosomin		
227	21 "	Thomas Dowling		E. W. Jarvis, J.P	20 oct				Calgary	1	Transfé à l'asile de Brandon, 22 octobre 1894.
228	3 nov	James Brouillette	Larcin			2 ans	30 oct	Juge Rouleau	McLeod		} Les deux sentences concurremment.
	14 "	"	"			2 "	30 "	" "	"		
229	14 "	Joseph Lennie	"			3 "	18 "	" "	Edmonton		
230	14 "	Rance Williams	"			2 "	19 "	" "	"		
231	23 "	Philip Rothenbusch	Aider et encourager à commettre un viol.	Thomas Barton, J.P	23 nov				Hednesford		Libéré par la cour.
232	23 "	Gustave Rothenbusch	Viol	" "	23 "				"		" "
233	4 déc	H. G. Fisher	Larcin	Sev. Gagnon, J.P	4 déc				Régina		
	18 "	"	"			4 mois	18 déc	Juge Richardson	"		
234	14 "	E. C. Murphy	"			6 "	13 "	J. R. S. North, J.P / G. F. Guernsey, J.P	Fort-Qu'Appelle		Gracié et libéré le 30 avril 1895.
235	14 "	W. Leeper	"			1 "	13 "	J. R. S. North, J.P / G. F. Guernsey, J.P	"		
236	14 "	G. Godkin	"			3 "	13 "	J. R. S. North, J.P / G. F. Guernsey, J.P	"		
237	15 "	Robert Moore	Coup de feu avec intention.	W. P. Hopkins, J.P	11 déc				Yorkton		Transféré à la cour.
238	17 "	Fred Gregory	Larcin	G. F. Guernsey, J.P / J. R. S. North, J.P	15 "				Fort-Qu'Appelle		
	28 "	"	"			1 mois	28 déc	Juge Richardson	"		
239	18 "	Gordon Edwards	"			4 "	18 "	" "	Régina		
240	18 "	William French	"				18 "	" "	"		Condamné et transféré au pénitencier du Manitoba le 21 déc. 1894.
241	29 "	Alfred Green	Vagabondage			3 mois	29 "	Murhuneck, J.P / James Sumner, J.P	Sumner		
	1895.				1895.		1895.				
242	9 janv.	P. Premmo	Larcin			1 mois	8 janv.	S. C. Elkington, J.P / J. R. S. North, J.P	Fort-Qu'Appelle		
243	9 "	P. Pellittier	"		4 janv.				Buttes-de-Tondre		Libéré par la cour.
244	19 "	John Nicholas	Fraude	Joseph Hollis, J.P		4 mois	16 janv.	Thomas Cape, J.P / Christian Troyer, J.P / H. C. Desney, J.P	Oxbow		
245	22 "	Frank Pratt	Larcin			2 "	21 "	R. S. Lake, J.P / Wm. H. Ball, J.P	Grenfel		
246	25 "	Anthony McAlinden			8 janv.				Lethbridge	1	Emprisonné aux casernes à Lethbridge, et transféré à la prison de Régina par le capitaine Deane. Trausféré à l'asile de Brandon, 4 fév. 1895.
247	2 fév	John Sewell	Larcin	R. B. Deane, J.P		2 ans	21 déc. '94	Juge Rouleau	Edmonton		
248	11 "	A. W. Hawthorne	Fraude		8 fév				Saltcoats		Transféré pour son procès.
	14 mai	"	"	J. A. McGibbon, J.P		1 an	7 mai '95	Juge Whitmore			
249	26 fév	Albert Offord	Bris de maison et larcin			2 mois	26 fév	Juge Richardson	Régina		
250	1er mars	D. Pahal	Larcin		19 fév				Yorkton		" "
251	1er "	R. Pahal	"	W. P. Hopkins, J.P	19 "				"		" "
252	17 "	Chas. Keene	Parjure	"		2 ans	15 mars	Juge Rouleau	MacLeod		
253	24 "	John Eccles			18 mars				Edmonton	1	Transféré à l'asile de Brandon, 26 mars 1895.
254	2 avril	Night Gun	Larcin	W. E. Snyder, J.P		2 ans	27 mars	Juge Rouleau	Lethbridge		
255	6 "	William Purvis	Attentat d'infliger des blessures corporelles	B. D. Westman, J.P / Henry Roberts, J.P	1er avril				Churchbridge		Transféré pour son procès.
256	30 "	Albert Offord	Vagabondage			2 mois	30 avril	Robert Martin, J.P / H. C. Lawson, J.P	Régina		
257	5 mai	John McFarlane		J. Doolittle, J.P	4 mai				Station Qu'Appelle	1	Transféré à l'asile de Brandon, 8 mai 1895.
258	7 "	Peter Larson Alm	Fournir des liqueurs aux sauvages.			1 mois	4 mai	A. McDonald, J.P	Broadview		
259	7 "	Spowgan	Ivresse			14 jours	4 "	"	"		
260	7 "	Ewasacan	"			14 "	4 "	"	"		
261	7 "	"The Cypress Hill Woman"	"			14 "	4 "	"	"		
262	20 "	Frank Hoskins	Conduite indécente	Hy. Le Jeune, J.P / C. Starnes, J.P	20 mai				Régina		Emprisonné en attendant.
	25 "	"	" "	H, Le Jeune, J.P	25 "				"		Transféré à la cour et libéré.
263	21 "	Basil Hume	" "	" "	21 "				"		" " "
264	21 "	Wm. Macpherson	" "	" "	21 "				"		" " "
265	25 "	Hayter R. Henderson	Fraude	Robt. Martin, J.P	25 "				"		Emprisonné en attendant.
	28 "	"	Larcin	Hy. Le Jeune, J.P	28 "				"		Emprisonné pour son procès.
	18 juin	"	"			6 mois	18 juin	Juge Richardson	"		
266	27 mai	Ernest Sconen	"	James O. Wilson, J.P	25 mai				Milestone		Transféré à la cour et libéré.
267	28 "	M. J. Fletcher		James Somner, J.P	26 "				Sumner	1	Transféré à l'asile de Brandon, 17 juin 1895.
268	5 juin	John C. Haig		Robt. Martin, J.P	5 juin				Régina	1	" " " 17 juin 1895.
269	19 "	George P. Rowland	Larcin			1 an	18 juin	Juge Whitmore	Moosomin		

A. L. LUNAN.

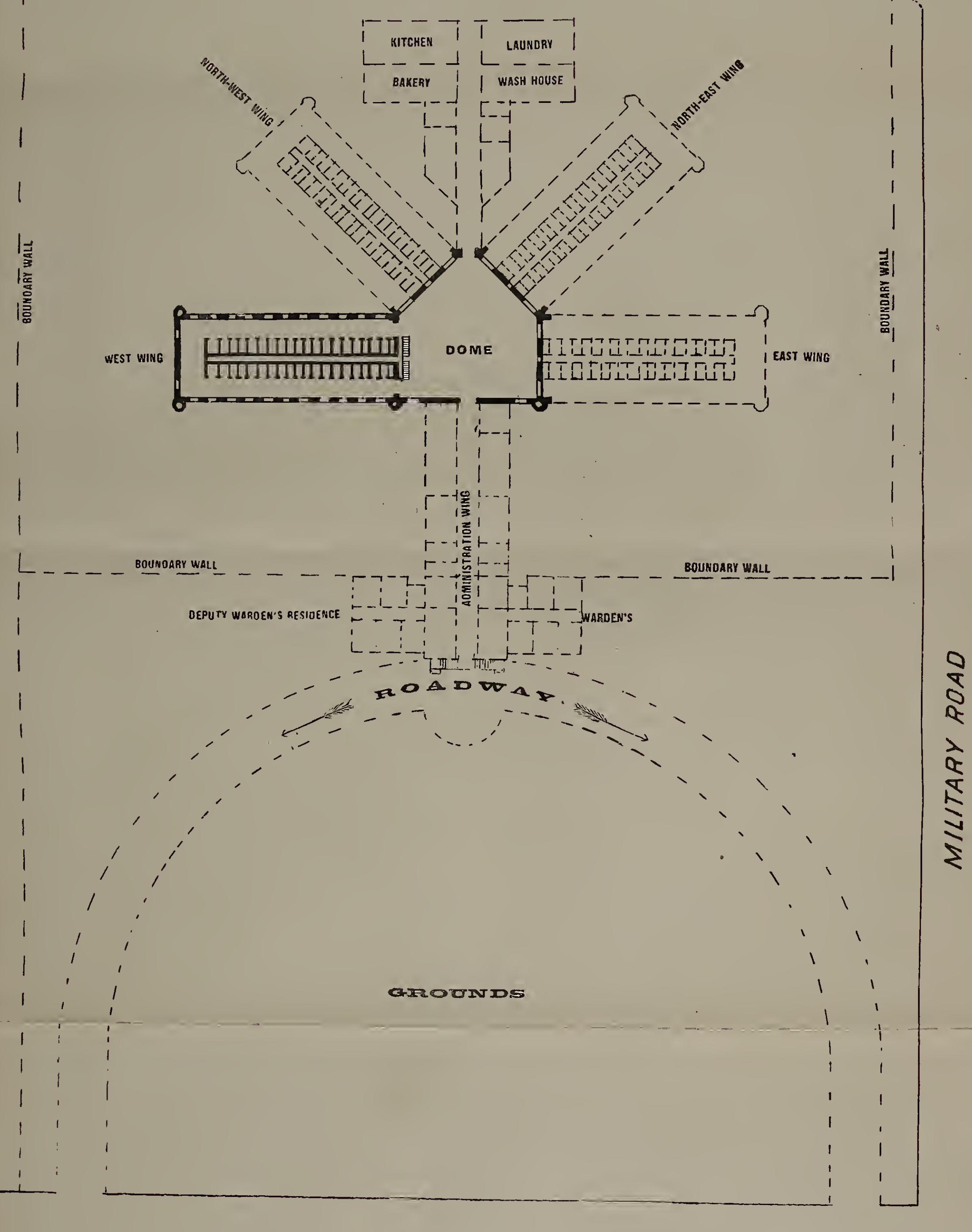
PROPOSED DOMINION REFORMATORY,

ALEXANDRIA, ONT.

SKETCH PLAN.

Scale: 6 feet = $\frac{1}{12}$ of an inch.

It is intended to build the West Wing and Dome by contract.



MINISTÈRE

DE LA

MILICE ET DÉFENSE

DU

CANADA

RAPPORT

POUR

L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 1895

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA:
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRES EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE
1896

Milice et Défense.

A Son Excellence le Très honorable sir JOHN CAMPBELL HAMILTON-GORDON, *comte* D'ABERDEEN ; *vicomte Formartine, baron Haddo, Methlic, Tarves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse ; vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni ; baronnet de la Nouvelle-Ecosse, etc., etc., gouverneur général du Canada.*

MILORD,—

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence le rapport ci-joint du ministère de la milice et défense du Canada pour l'exercice clos le 30 juin 1895, lequel est respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, milord,

De Votre Excellence le très obéissant serviteur,

A. R. DICKEY,

Ministre de la milice et défense.

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DÉFENSE,

OTTAWA, 2 janvier 1896.

TABLE DES MATIÈRES DU RAPPORT

DU

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DÉFENSE

Pour l'exercice clos le 30 juin 1895

———:o:———

PARTIE 1.

PARTIE 2.

RAPPORT DU SOUS-MINISTRE

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DÉFENSE,
OTTAWA, 30 décembre 1895.

A l'honorable A. R. DICKEY,
Ministre de la milice et défense.

MONSIEUR LE MINISTRE,—J'ai l'honneur de soumettre les rapports ci-joints des différents officiers et fonctionnaires du département de la milice et défense pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Tous ces rapports montrent que les corps permanents et la milice active du pays ont fait des progrès soutenus. Bien que numériquement réduits, les corps permanents ont continué de donner l'instruction dans les différentes écoles militaires par tout le Dominion; et le nombre des sujets qui se sont présentés à ces écoles pour y suivre des cours a augmenté. L'utile travail ainsi accompli à l'aide de notre petite armée permanente, a, dans une grande mesure, élevé le type de nos officiers de milice et, par conséquent, leur valeur pour le pays. Il ne paraît pas y avoir eu diminution dans le nombre des corps urbains et des corps ruraux qui ont pris part aux exercices de 1894-95; le fait est que les chiffres dépassent ceux de l'année précédente. Les corps ruraux souffrent d'un désavantage en ce qu'ils ne sont pas convoqués tous les ans, mais les rapports en question feront néanmoins voir qu'il a suffi d'un cours d'entraînement très succinct pour donner de la valeur aux corps de la campagne réunis dans les camps d'instruction.

Il est à regretter que toute notre milice active ne puisse pas être exercée tous les ans. Si elle avait douze jours d'exercice par année, elle pourrait, avec l'instruction donnée au moyen des corps permanents, devenir tout à fait capable et en très peu de temps disponible pour le service actif en campagne.

La manière de se procurer l'habillement et toutes les autres choses nécessaires à la milice n'a pas changé. Les fournitures ont été données à l'entreprise chaque fois que cela a pu avoir lieu, et tous les achats d'effets d'habillement et de petit équipement ont été faits dans le pays. Le rapport du directeur de l'intendance donne les détails des sorties ou distributions.

On trouvera dans le rapport de l'architecte intérimaire du département une liste des travaux qui ont été faits, pendant l'année, pour l'entretien et la réparation des propriétés de la milice.

La cartoucherie de l'Etat a dernièrement passé par une crise. A la suite de l'achat d'un certain nombre de fusils Martini-Metford, ordre fut donné de se procurer, en Angleterre, les machines voulues pour fabriquer la cartouche 303, et le directeur de la cartoucherie reçut instruction d'aller surveiller la fabrication de ces nouvelles machines commandées par le département. Tout ce nouveau matériel, d'une qualité supérieure sous tous rapports, venait d'arriver à la cartoucherie, quand le directeur de cette dernière, le lieutenant-colonel Prevost, tomba malade et mourut en très peu de temps, de sorte que l'établissement se trouva subitement privé des services d'un officier très capable. Pour réparer ce rude coup porté à l'établissement on fit immédiatement choix d'un autre officier qui suit actuellement un cours d'instruction technique en Angleterre, et qui s'en reviendra bientôt avec toutes les connaissances nécessaires pour continuer cet important service.

Je saisis cette occasion de consigner mon appréciation des excellents services rendus par feu le lieutenant-colonel Prevost, et mon regret de la perte que le département a faite par sa mort. Depuis l'instant où cette fabrique a été organisée pour produire, en Canada, les cartouches nécessaires à notre milice, le lieutenant-colonel Prevost en a eu la direction ; et c'est à son infatigable énergie, en même temps qu'a l'intelligente habileté dont il a toujours fait preuve, qu'est due la perfection à laquelle ont été amenées la fabrique et ses opérations.

Voici un état récapitulatif des affaires financières du département pour l'exercice clos le 30 juin 1895 :—

États financiers du département de la milice et défense pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

Dépense.			$ c.
Traitements du major général et de l'adjudant général			6,600 00
Solde des officiers d'état-major, des corps permanents et de la milice active, allocations ou indemnités comprises			628,430 61
Appointements et salaires des employés civils			67,200 00
Appointements d'un inspecteur d'effets militaires			633 00
Propriétés, travaux et bâtiments militaires			125,857 08
Munitions de guerre et autres			51,099 40
Armes à feu modernes			68,083 36
Habillement et petit équipement			114,992 68
Vivres, fournitures et chevaux de remonte			150,054 28
Transport et fret			53,843 78
Subventions en aide aux sociétés de tir, corps de musique et musées militaires			34,675 00
Dépenses diverses et imprévues			14,916 42
Collège militaire royal du Canada			64,568 94
Cartoucherie de l'État			53,594 21
Monuments pour champs de bataille du Canada			8,465 00
Défense d'Esquimalt, C.-B. :—			
Contribution fédérale au coût des travaux et bâtiments } Solde d'un détachement de l'artillerie de marine ou du génie royal }			127,500 00
Gratification à T. Rainsford			1,000 00
Résiliation de baux—Barriefield, Kingston			1,500 00
Subvention pour un monument—Volontaires de Toronto, insurrection des T.N.-O., 1885.			1,000 00
Total			1,574,013 76
Pensions.	nombre.		
Insurrection, 1885	99		19,366 26
Invasions féniennes, etc	20		2,984 00
Vétérans de la guerre de 1812	3		120 00
Milice du Haut-Canada, guerre de 1812	21		1,800 00
Total			24,270 26
Revenu.			
Revenu fortuit			1,818 92
Munitions, vente de		$10,136 24	
Effets d'équipement et d'habillement militaires		4,637 83	
Revenus divers		1,341 31	
Propriétés militaires, location de		4,055 60	
			20,170 98
Collège militaire royal			19,274 05
Total			41,263 95

J'ai l'honneur d'être, monsieur le ministre,

Votre obéissant serviteur,

C. EUG. PANET, colonel,

Sous-ministre de la milice et défense.

ANNEXE N° I.

DU

RAPPORT DU SOUS-MINISTRE

DE LA

MILICE ET DÉFENSE.

RAPPORT DU DIRECTEUR DE L'INTENDANCE, ETC.

DIVISION DE L'INTENDANCE,
OTTAWA, 1er novembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur les magasins et les propriétés de la milice, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

HABILLEMENT ET EFFETS MILITAIRES.

Tous les effets d'habillement, de petit équipement et de réserve reçus pour le service de la milice ont été, comme de coutume, fournis à l'entreprise par des fabricants canadiens. Ces effets ont été soigneusement examinés par les inspecteurs du département, qui les ont déclarés en tout conformes aux modèles adoptés comme types par ce dernier.

Pendant l'année il a été distribué 8,736 tuniques de drap, de serge et de tweed, 9,314 pantalons de drap, de serge et de tweed, 1,000 paires de culottes de cavaliers, 6,549 bonnets de police et 3,886 capotes, ainsi qu'il ressort de l'état détaillé suivant :—

SORTIES :

Tuniques, drap.					Tuniques, serge.				Pantalons, drap.			Pantalons, serge.			Bonnets de police.				Capotes.			Culottes de cavaliers.			Tweed d'Halifax.	
Cavalerie.	Artillerie.	Génie.	Infanterie.	Carabiniers.	Cavalerie.	Artillerie.	Infanterie.	Carabiniers.	Cavalerie.	Artillerie.	Infanterie.	Artillerie.	Infanterie.	Carabiniers.	Cavalerie.	Artillerie.	Infanterie.	Carabiniers.	Cavalerie.	Artillerie.	Infanterie et carabiniers.	Cavalerie.	Artillerie.	Infanterie.	Tuniques.	Pantalons.
213	659	58	3,035	1,665	452	681	1,201	101	244	257	451	1,005	4,648	2,038	593	958	3,874	1,124	148	952	2,786	534	466	—	671	671

MUNITIONS.

Distributions gratuites pour le tir d'école.

Pendant l'année il a été distribué gratuitement aux corps de milice, pour leur tir annuel, 633,220 cartouches à balle et 263,220 cartouches à blanc. (*Voir* annexe A.)

DISTRIBUTIONS CONTRE REMBOURSEMENT.

Les distributions faites contre remboursement pendant la même période se répartissent ainsi :—cartouches à balle de Snider 320,990; cartouches à blanc de Snider, 3,000; cartouches à balle de Martini-Henri, 472,224; cartouches de tube à tir, 5,000; cartouches à balle de Martini-Metford, 450; cartouches à balle de Lee-Metford, 100—le tout distribué à des corps de milice et à des sociétés pour le tir à la cible et les concours.

La valeur des munitions ainsi distribuées, y compris la poudre pour le coup de canon du midi à Ottawa, s'est élevée à $10,069.63. (*Voir* annexe B.)

Les quantités ordinaires de poudre, de boulets et de projectiles creux ont été fournis aux batteries d'artillerie de campagne et de place pour leur tir annuel et pour les salves. Les distributions de poudre à canon pour l'année se sont élevées à 18,573 livres. (*Voir* annexe C.)

La cartoucherie de Québec a, pendant l'année, fourni les quantités suivantes de cartouches à fusil et de projectiles creux, savoir : cartouches à balle de Martini-Henri, 318,290; cartouches à blanc de Martini-Metford, 511,600; obus ordinaires du calibre de 9, 1,501; obus à balles du calibre de 9, 1,520; obus ordinaires de 64, 255; obus à balles de 64, 118.

ARMES PORTATIVES.

Les armuriers des différents districts militaires sont constamment employés à réparer les armes que les corps leur envoient, ainsi qu'à repasser et entretenir les fusils déposés en magasin. Le besoin d'un armurier se fait encore sentir à London, Ont., et à Saint-Jean, N.-B.

HARNACHEMENT ET SELLERIE.

Sous ce chef, dans mon rapport de l'année dernière, je parlais des bons résultats obtenus par le fait qu'un sellier de profession avait été chargé de réparer et renouveler la sellerie, le harnachement et les fourniments en partie usés, dans un atelier établi à cette fin à Toronto.

Je dirai ici que des mesures ont été prises, sous la direction de l'intendant militaire à Québec, pour utiliser un grand nombre de banderoles de gibernes versées en magasin comme hors d'usage, en en faisant des ceinturons d'artilleurs et de fantassins, vu qu'on emploie des ouvriers experts dans les magasins de cette localité et que cette transformation peut se faire à peu de frais pour le département.

Depuis mon dernier rapport il a été reçu en magasin 210 selles, avec leurs accessoires, de fabrication canadienne et faites d'après le plus nouveau modèle impérial. Une commission d'officiers compétents, aidée du sellier expert des magasins de Toronto (dont les services nous ont été très précieux), ont fait un examen critique de cette sellerie, et a déclaré dans son rapport qu'elle ne le cédait en rien à la selle anglaise adoptée comme modèle type par ce département.

Milice et Défense.

COMMISSIONS D'INSPECTION.

Ainsi que le veulent les règlements, les commissions d'inspection annuelles ont opéré, durant l'année, dans les différents districts militaires.

Tous les effets et articles réformés ou hors d'usage ont été (quand les commissions l'ont recommandé dans leurs rapports) vendus en la manière ordinaire, aux enchères publiques, et le produit de ces ventes a été dûment déposé au crédit du receveur général. A certains endroits il y avait si peu d'articles réformés qu'il n'a pas été jugé à propos de les vendre à l'encan, vu que ce qu'ils auraient rapporté se serait trouvé à peine suffisant pour couvrir les frais d'une pareille vente. Un grand nombre des objets versés par les corps permanents ne rapportent pas grand'chose à l'encan, parce qu'ils sont usés et ne valent plus rien ; et c'est ce qui explique pourquoi ces ventes à l'enchère rapportent ordinairement des sommes comparativement faibles.

PROPRIÉTÉS MILITAIRES.

Les préposés des propriétés militaires dans les différents districts ont fait rapport que ces propriétés sont dans un assez satisfaisant état ; à quelques-uns des postes il a été fait certaines réparations représentées comme absolument nécessaires pour conserver les bâtiments, etc.

A Annapolis, Nouvelle-Ecosse, les réparations à la propriété militaire ont été exécutées dans une certaine mesure, et l'on espère que d'autres travaux seront faits l'année prochaine.

Les bâtiments du vieux fort, à Toronto, s'en vont rapidement en ruine, et je prends la liberté d'attirer l'attention sur la nécessité de faire construire, à cet endroit, des bâtiments propres à la conservation des effets militaires, ainsi qu'une poudrière.

La même nécessité continue à se faire sentir à Kingston et à Halifax, où il sera bientôt pourvu à ces besoins, dit-on.

Le tableau suivant fait voir le nombre des locataires avec les sommes reçues en loyers de propriétés militaires tenues à bail pour l'exercice clos le 30 juin 1895 :

LOCATAIRES et loyers, du 1er juillet 1894 au 30 juin 1895.

Nombre de locataires.	Localité.	Loyers touchés.	Observations.
		$ c.	
1	....Chatham	1 00	
3	....Niagara	166 00	
2	....Toronto	101 00	
19	....Kingston	408 36	
2	....Ottawa	2 00	
3	....Montréal	516 50	
2	....Ile aux Noix	40 00	
2	....Saint-Jean, Qué	22 00	
19	....Québec	1,991 05	
25	....Lévis	535 15	
9	....Nouveau-Brunswick	189 50	
12	....Nouvelle-Ecosse	54 25	
2	....Ile du Prince-Edouard	28 79	
101	........Nombre total de locataires	....	
	Total des loyers touchés	4,055 60	

CERTIFICATS DE DÉPÔT.

Ainsi qu'on le verra par l'état suivant, les sommes encaissées pendant l'année par la division de l'intendance, à raison de munitions et d'effets militaires distribués contre paiement et pour loyers de propriétés militaires, se sont élevées à $18,877.34.

Munitions.	Effets militaires et habillement.	Divers.	Loyers.	Totaux.
$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
10,069 63	4,713 69	38 42	4,055 60	18,877 34

MUSÉE MILITAIRE.

Pendant la dernière année le musée s'est enrichi d'un certain nombre d'objets intéressants et précieux, offerts par des officiers de la milice et d'autres personnes qui s'intéressent à l'histoire militaire du pays, ainsi que par des officiers du 100e *Royal Canadians*, actuellement stationné en Irlande, qui portent encore un vif intérêt au Canada. Je dois à la générosité du capitaine Brown Wallis, d'Ottawa (ci-devant du 100e *Royal Canadians*), beaucoup de précieux souvenirs d'une nature militaire, offerts au musée.

OBSERVATIONS FINALES.

Je ne saurais clore ce rapport sans faire allusion aux services rendus par mon personnel, dans la division de l'intendance, à Ottawa, ainsi que par les intendants militaires des différents districts ; les devoirs qu'ils ont à remplir sont importants, et c'est avec grand plaisir que je rends témoignage de la manière empressée dont ils s'en sont acquittés en tout temps.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J. MACPHERSON, lieutenant-colonel,
Directeur de l'intendance et conservateur des propriétés de la milice.

[A.] Cartouches à fusil distribuées pour le tir d'école, du 1er juillet 1894 au 30 juin 1895.

Districts.	Cartouches à balles.	Cartouches à blanc.
District militaire n° 1, London	56,040	49,040
do 2, Toronto	143,240	66,020
do 3, Kingston	50,200	12,840
do 4, Ottawa	4,400	2,400
do 5-6, Montréal	51,960	34,500
do 7, Québec	51,220	23,480
do 8, Saint-Jean, N.-B	28,340	20,000
do 9, Halifax, N.-E.	65,180	36,500
do 10, Winnipeg	50,000	6,000
do 11, Victoria, C.-B.	....	12,000
do 12, Charlottetown, I.P.-E.	7,640	600
Distribuées à des corps de la milice pour le concours de la ligue de tir	125,000	....
Total	633,220	263,380

J. MACPHERSON, lieutenant-colonel,
Directeur de l'intendance et conservateur des propriétés de la milice.

[B.] CARTOUCHES à fusil distribuées contre remboursement, du 1er juillet 1894 au 30 juin 1895.

Districts militaires.	Cartouches.	Montant.
		$ c.
District militaire nº 1, London	19,700	225 50
do 2, Toronto	194,528	2,326 57
do 3, Kingston	17,380	195 25
do 4, Ottawa	160,365	2,467 96
do 5-6, Montréal	103,600	1,219 99
do 7, Québec	52,750	452 03
do 8, Saint-Jean, N.-B., et Charlottetown, I.P.-E	91,623	1,279 00
do 9, Halifax, N.-E	62,812	771 33
do 10, Winnipeg	58,300	550 40
do 11, Victoria, C.-B	40,826	581 60
Total	801,884	10,069 63

	Cartouches.
Snider—à balle	320,990
à blanc	3,000
Martini-Henry—à balle	472,244
Tubes à tir	5,000
Martini-Metford—à balle	450
Lee-Metford—à balle	100
Winchester—à balle	100
Total	801,884

J. MACPHERSON, lieutenant-colonel,
Directeur de l'intendance et conservateur des propriétés de la milice.

[C.] POUDRE à canon et étoupilles à friction fournies pour le tir d'école et les salves, du 1er juillet 1894 au 30 juin 1895.

Districts militaires.	Localités.	Corps.	Poudre à canon.	Etoupilles à friction.
			Livres.	Nomb'e.
Nº 1	London	Batteries d'artillerie de campagne	393	455
Nº 2	Toronto			
Nº 3	Kingston	Batteries d'artillerie de campagne et de place, collège militaire royal et école royale d'artillerie	754¼	1,100
Nº 4	Ottawa	Batterie de campagne d'Ottawa et salves	823½	459
Nos 5 et 6	Montréal	Batterie d'artillerie de camp. et de place et salves	1,669 14/16	1,445
Nº 7	Québec	do do do	10,971½	6,585
Nº 8	Saint-Jean, N.-B	do do do	662 3/16	663
Nº 9	Halifax, N.-E	Artillerie de campagne et de place	2,412	436
Nº 10	Winnipeg	Batterie d'artil. de campagne de Winnipeg et salves	290	336
Nº 12	Charlottetown, I.P.E	Batterie de campagne et salves	597	170
		Total	18,573 5/16	11,649

J. MACPHERSON, lieutenant-colonel,
Directeur de l'intendance et conservateur des propriétés de la milice.

ANNEXE N° 2

DU

RAPPORT DU SOUS-MINISTRE

DE LA

MILICE ET DÉFENSE.

DIVISION DU GÉNIE, OTTAWA, 30 juin 1894.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre le rapport des travaux et réparations faits aux bâtiments militaires et fortifications sous le contrôle de ce département, pendant la période du 30 juin 1894 au 30 juin 1895.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
FRED. W. WHITE,
Architecte intérim. M. et D.

Mr le sous-ministre de la
Milice et défense.

LISTE DES TRAVAUX FAITS PAR LA DIVISION DU GÉNIE—MILICE ET DÉFENSE, DEPUIS LE 30 JUIN 1894.

OTTAWA.

Renouvelé tuyau de renvoi d'évier, hangar d'exercice.
Entouré le manège d'une clôture, au hangar d'exercice.
Reconstruit le manège en arrière du hangar d'exercice.
Réparé tuyaux d'eau au logement de Benbow.
Réparé le hangar d'exercice.
Rejointoyé mur de la poudrière, pointe Nepean.
Réparé couverture de magasins militaires.
Réparé vieux magasins militaires.
Réparé le quartier des dragons.
Réparé la maison du gardien, à la pointe Nepean.
Abaissé mât de pavillon au hangar d'exercice.
Dégelé tuyaux, hangar d'exercice.
Réparé tour du hangar d'exercice.
Installé des tuyaux et conduits à air chaud, hangar d'exercice.
Levé topographique du champ de tir projeté de Rockliffe.
Elevé une clôture au square Cartier.
Réparé le champ de tir Rideau.
Réparé les bâtiments de la pointe Nepean.

QUÉBEC.

Remplacé vitre brisée au camp du G. R.
Réparations au camp de Lévis, Lévis.
Réparé plancher du fort n° 2.

Réparé le logement du capitaine Fages.
Réparé couverture de tôle des chambres de troupe, à la citadelle.
Réparations au hangar d'exercice.
Réparé l'égout de la cartoucherie.
Réparé le trottoir en face du hangar d'exercice.
Réparé murs de rempart.
Réparations au bastion de Mann.
Balustrade neuve à galeries, hangar d'exercice.
Capuchons de cheminées, en tôle galvanisée, citadelle.
Réparé plancher de hangar à canons, citadelle.
Réparé tous les murs de fortification.
Blanchiment au lait de chaux, hangar d'exercice.
Réparé dallage, infirmerie et écurie.
Réparations à bâtiments, camp du génie, Lévis.
Construction de plates-formes au hangar d'exercice.
Réparations à la couverture du hangar d'exercice.
Peinturé la couverture du fort n° 1, Lévis.
Aménagement de bain dans le quartier des officiers, à la citadelle.
Renouvelé des plates-formes autour des retranchements.
Renouvelé bordure de trottoir en face du hangar d'exercice.

Réaménagement de cabinets d'aisance, etc., dans les logements d'officiers et de commandants, rue Saint-Louis.

Réparé le logement actuellement occupé par le capitaine Fages en arrière de la rue Saint-Louis.

Réparé logements de la caserne d'artillerie.
Réparations à l'atelier d'artifices, Cove Fields.
Réparations à la citadelle.
Réparations à l'atelier, fabrique de cartouches.
Réparation de puits, citadelle.
Réparations à champs de tir, citadelle, Québec.
Aménagement de cabinets d'aisance dans la fabrique de cartouches.

Les réparations générales ordinaires de casernes ont été faites par les hommes de la batterie, et la quantité annuelle de bois voulue pour les réparations nécessaires a été fournie.

KINGSTON.

Réparé le logement du capitaine Hudon.
Réparé le logement du major Drury.
Tapissé dans le logement du maître canonnier Maher.
Réparation au *bloc* bleu, Tête de Pont.
Comblé des puits.
Réparé l'égout de la caserne de la Tête de Pont.
Réparations à la caserne du parc d'artillerie.
Trottoir en pierre artificielle.
Renouvelé fourneaux de cuisine, caserne de la Tête de Pont.
Rapports d'inspection de caserne, C.M.R.
Moteur à vent sur le communal de Barriefield.
Roulage de pelouse, C.M.R.

Les réparations générales ordinaires de caserne ont été faites par les hommes de la batterie, et la quantité annuelle de bois voulue pour les réparations nécessaires a été fournie.

GUELPH.

Réparations au hangar à canons.

LONDON.

Aménagement de magasins.
Recouvert de gravier la place de la caserne.
Peinturé la boiserie extérieure de la caserne.

Badigeonnage de logements d'officiers.
Réparé logements d'officiers, caserne d'infanterie.
Les réparations générales ordinaires de casernes ont été faites par les hommes de la compagnie, et la quantité annuelle de bois voulue pour les réparations nécessaires a été fournie.

BRANTFORD.

Réparé le hangar d'exercice.
Fourneaux de chauffage pour hangar d'exercice.
Vitrage, quartier des officiers.
Peinturage, hangar d'exercice.
Assainissement, hangar d'exercice.
Régalement, hangar d'exercice.
Mis des piliers sous le quartier des sous-officiers.
Lambrissé le hangar d'exercice.
Plomberie, hangar d'exercice.
Dressé des plans et préparé des devis.
Aménagé des salles d'armes, hangar d'exercice.
Réparations au champ de tir Mohawk.
Manteaux, hangar d'exercice.

MONTRÉAL.

Réparé cabinets d'aisance dans le hangar d'exercice.
Réparé la couverture du hangar d'exercice de Montréal.
Réparations à la salle d'armes des *Victoria Rifles*.
Réparations à la salle d'armes de la cavalerie.
Renouvelé la couverture en bardeau du cottage de l'ouvrier, à l'île Sainte-Hélène.
Réparations, champs de tir de la côte Saint-Luc.
Réparations au logement du concierge, hangar d'exercice.
Réparé le plancher du hangar d'exercice.
Installation de téléphone dans le hangar d'exercice.
Mis des râteliers dans le magasin.
Plomberie, hangar d'exercice de Montréal.

TORONTO.

Aménagé un atelier de sellerie dans les magasins.
Réparations à l'habitation du commandant.
Couvert la caserne ouest en ardoises.
Planchers dans caserne ouest et cantine.
Réaménagé chambre de bain et cabinet d'aisance dans l'habitation du commandant.
Réparations et fenêtres neuves, caserne ouest.
Plomberie, casernes.
Réparations aux latrines, etc., caserne Stanley.
Réparations aux écuriers.
Réparé la couverture du quartier des officiers.
Monument, ferme de Chrysler.
Monument, Chateauguay.
Monument, Lundy Lane.
Les réparations générales ordinaires de casernes ont été faites par les hommes de la compagnie ; et la quantité annuelle de bois voulue pour les réparations nécessaires a été fournie.

PRESCOTT.

Rejointoyé le blochaus, fort Wellington.
Réparations à la salle d'armes de la cavalerie.
Réparé le hangar d'exercice.

NIAGARA.

Assainissement du terrain de campement.
Planté un mât de pavillon.
Réparé caserne de Butler.

FRÉDÉRICTON.

Réparation au logement du sergent porte-drapeau Daniel.
Réparation au logement du quartier-maître.
Réparations à la caserne.
Réparé l'évier, à la maison du major Gordon.
Réparé tuyau de renvoi, dans le lavoir des hommes.
Réparations au logement du maître tailleur.
Les réparations générales ordinaires de caserne ont été faites par les hommes de la compagnie, et la quantité annuelle de bois voulue pour les réparations nécessaires a été fournie.

SAINT-JEAN, N.-B.

Replanchéié le hangar d'exercice, fort Howe.
Construit une clôture de palis vis-à-vis de la batterie Dorchester.
Reconstruit faîtes de cheminées.
Elevé un mât de pavillon.
Ouvrage dans le magasin d'habillement.
Réparé le plancher du hangar d'exercice.

WINNIPEG.

Chauffage de la pension des officiers, fort Osborne.
Réparations de cheminées, fort Osborne.
Réparations à la pension des officiers, fort Osborne.
Réparé des enduits au fort Osborne.
Aménagement de charbonniers.
Eclairage, quartier de la batterie de campagne de Winnipeg.
Les réparations générales de la caserne ont été faites par les hommes de la compagnie, et la quantité annuelle ordinaire de bois de sciage a été fournie.

THEDFORD, ONT.

Travaux au hangar d'exercice.

BINBROOK.

Réparations au hangar d'exercice.

SAINT-THOMAS.

Aménagement de salle d'armes n° 2, hangar d'exercice.

SAINT-JEAN, QUÉ.

Réparations à champs de tir, Saint-Jean, P.Q.
Réparations au logis du capitaine Fages.
Réparations au logement du lieutenant McMahon.
Réparations à la maison du Dr Campbell.
Les réparations générales ordinaires de la caserne ont été faites par les hommes de la compagnie, et la quantité annuelle de bois voulue pour les réparations nécessaires a été fournie.

ANNEXE N° 3

DU

RAPPORT DU SOUS-MINISTRE

DE LA

MILICE ET DEFENSE.

CARTOUCHERIE DE L'ÉTAT.

QUÉBEC, 2 octobre 1895.

MONSIEUR,—Par suite de la perte qu'a subie la cartoucherie de l'État par la mort du lieutenant-colonel Prevost, c'est sur moi que retombe le soin d'exposer ce qui s'est fait dans l'établissement durant l'exercice clos le 30 juin dernier. J'ai donc l'honneur de présenter le rapport suivant :—

Comme il avait été décidé de changer de machines pour fabriquer la cartouche du Lee-Metford, ordre fut donné d'acheter ces nouvelles machines, et en attendant leur arrivée à Québec on réduisit très considérablement le personnel de l'établissement. C'est ce qui explique pourquoi il n'a été fabriqué, durant l'année, que 96,600 cartouches à balle de Martini-Henri, et 530,000 cartouches à blanc de Lee-Metford.

Les nouvelles machines ont été installées dans la fabrique, et l'on en est très content. Il y a aussi été installé un moteur électrique, de la force de 20 chevaux, qui fonctionne bien.

Les nouvelles machines viennent de la maison anglaise Greewood et Batley, de Leeds.

La fabrique de projectiles creux a été tenue en opération jusqu'au mois de mars dernier, alors qu'il fallut suspendre l'ouvrage pendant un certain temps pour exécuter les améliorations qu'exigeaient les bâtiments ; c'est ce qui explique la baisse de notre production d'obus ordinaires et d'obus à balles, qui se répartit ainsi pour l'année, savoir :—

Obus ordinaires du calibre de 9	1,501
" à balles "	1,874
Godets pour C.R.C. de 40..........	500
En outre:	
Obus ordinaires de 9 (en partie finis)	300
" à balles " "	500

Avec les machines en question, on espère qu'à l'avenir la fabrique pourra produire plus de la moitié du nombre de projectiles creux qu'il faut à la milice durant l'année.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

A. DE L. PANET,
Gérant de la fabrique de projectiles creux et directeur par intérim.

M. le sous-ministre de la
Milice et défense,
Ottawa.

PARTIE 2.

RAPPORT

DE

L'ADJUDANT GÉNÉRAL DE LA MILICE.

L'honorable A. R. DICKEY,
Ministre de la milice et défense,

QUARTIER GÉNÉRAL, OTTAWA, 31 août 1895.

MONSIEUR LE MINISTRE,—J'ai l'honneur de soumettre un rapport sur la milice, pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL.

Le collège militaire royal continue à produire des gradués bien dressés et bien élevés qui sont physiquement propres au service. L'éducation qu'on y donne réunit tout ce qu'il faut pour assurer le succès dans les carrières civiles ou militaires et semble être bien appropriée à la condition du Canada, qui ne tient sur pied qu'une petite armée permanente. Vous savez qu'à cause de sa faiblesse numérique tous les gradués ne peuvent pas y avoir de commissions, et que ceux d'entre eux qui embrassent des carrières civiles emportent avec eux l'éducation militaire qu'ils ont reçue. Les résultats diffèrent sans doute de ceux qui s'obtiennent à Sandhurst et à Woolwich, parce que tous ceux qui vont à ces institutions ont déjà fait leur éducation littéraire dans des collèges civils et n'entrent aux collèges militaires que pour y suivre des cours concis d'instruction militaire. Grâce à la nombreuse armée que la Grande-Bretagne tient sur pied, quiconque passe l'examen, à ces collèges, sur les sujets qui forment la base de l'éducation militaire est sûr d'avoir un brevet. Les gradués de notre collège n'ont pas autant de bonheur, mais par l'éducation et l'entraînement ils sont propres aux emplois que peut offrir le pays. C'est pourquoi ils devraient toujours trouver place dans le service public à mesure qu'il s'y produit des vacances. L'occasion qui s'est offerte, pendant la vacance d'été, de retenir, sous les ordres du capitaine Twining, les services de ceux qui étaient propres à cela et pouvaient être employés au levé topographique et à la préparation d'une carte militaire d'une partie du territoire canadien, aura vraisemblablement de bons résultats en ce que cela fera connaître les aptitudes de nos gradués pour un pareil service.

Milice régulière.

Conformément aux instructions reçues, cette milice a été réduite à 800 hommes le 30 juin dernier. Ses officiers et sous-officiers restent, mais il a été congédié suffisamment de soldats pour amener le nombre total des hommes au chiffre voulu. Cette milice a fait un bon service durant l'année, puisque en sus de leurs services ordinaires de soldats ses différents corps ont formé la base de huit écoles d'instruction militaire de différentes armes. Ces écoles ont été assez bien fréquentées, mais le peu de logement qu'offrent les casernes fait qu'il est nécessaire de restreindre le nombre de ceux qui peuvent y venir en quelque temps que ce soit, et les changements d'officiers dans les corps urbains et les corps ruraux de la milice active sont tels qu'il est impossible que chacun d'eux obtienne un certificat d'aptitude de l'une de ces écoles. Il y a actuellement, dans le service, des officiers qui ne sont nommés que provisoirement, et d'autres qui, faute de temps ou d'occasion, ne peuvent pas passer à l'école le temps voulu pour obtenir un certificat. Les corps permanents, toutefois, font leur service d'instruction d'une manière aussi satisfaisante que les circonstances le permettent, et en sus de leurs devoirs ordinaires font une œuvre très utile et nécessaires par l'aide qu'ils prêtent aux branches du service qui en ont besoin. Plusieurs des officiers et des sous-officiers sont allés, cette année, en Angleterre, pour y suivre des cours d'instruction supérieure dont le pays profitera comme eux-mêmes quand ils reviendront au Canada. Le bien qui résulte d'une pareille éducation s'est déjà révélé dans l'administration de notre milice, comme aussi dans l'instruction qu'on peut donner à ceux qui sont tenus de l'acquérir en ce pays.

Vous trouverez aux annexes A et B les différents détails qui ont trait à ces corps, et dans l'annexe C ceux qui se rapportent aux écoles d'instruction militaire.

Milice active.

Les exercices annuels de la milice active ont été faits conformément aux ordres généraux concernant ce service, d'abord, par les corps des villes, qui ont fait 12 jours d'exercice payés à leurs chefs-lieux de commandement respectifs, dans le temps qui leur convenait le mieux, et, ensuite, par les corps qui se sont exercés en camp pendant un pareil nombre de jours à la fin de l'année financière. Vous trouverez ci-joint les tableaux D, E, F, G et H, qui vous feront voir les résultats de ces exercices. Il y a eu plus de monde d'exercé en 1894–95 qu'en 1895–96, ainsi qu'il appert de l'état suivant, savoir:

—	Ont fait 12 jours d'exercice:			Ont fait moins de 12 jours:		
	Officiers.	Sous-offi. et soldats.	Chevaux.	Officiers.	Sous-offi. et soldats.	Chevaux.
Corps urbains	650	8,437	674	26	580	25
Camps	888	10,902	1,808	20	99	5
Totaux, 1894-95	1,538	19,339	2,482	46	679	30
Totaux, 1893-94	1,467	17,107	2,308	60	713	11

Les corps urbains qui se sont exercés à leurs chefs-lieux de commandement respectifs ont accusé un plus grand nombre d'hommes présents aux exercices, en proportion de leur effectif, que ceux qui se sont exercés dans des camps d'instruction militaire; mais il fallait s'attendre à cela vu que tous les corps urbains sont convoqués chaque année, tandis qu'on ne convoque que juste assez des autres pour absorber la solde et les appointements disponibles pour l'année courante. Et en même temps qu'on peut dire que ces corps ont figuré avec avantage, la rareté des exercices serait une bonne excuse à offrir, s'il en était besoin, si les appels d'effectifs accusaient un nombre d'hommes moindre que n'en comportent leurs complets autorisés respectifs, sans compter que si l'on ne perd pas de vue le fait que les enrôlements sont volontaires le résultat indique clairement le désir de s'instruire et chez les officiers et chez les hommes des corps tant urbains que ruraux. Un assez bon nombre de candidats se sont présentés aux écoles d'instruction militaire, et toutes les fois que cela a pu se faire les corps permanents de chaque district ont été envoyés au camp pour faciliter l'instruction des corps ruraux, qui ont par conséquent eu plus de succès et tiré de cet arrangement tout le profit qu'il y avait à en attendre. Les résultats auraient été encore plus satisfaisants si tous les corps ruraux avaient pu être convoqués aux exercices. Des corps convoqués en camps d'instruction militaire cette année plusieurs ont été autorisés à s'exercer en de pareils camps à leurs chefs-lieux d'état-major, savoir: 3 bataillons d'infanterie du district nº 2, et 4 bataillons aussi d'infanterie dans le district nº 9; mais comme cela coûte presque aussi cher il serait à l'avantage de l'instruction que les corps ruraux fussent assemblés dans des camps d'exercice de districts. Il existe là un esprit d'émulation qui fait plus de bien que n'en peuvent produire des exercices faits aux chefs-lieux de commandement respectifs. Il faut aussi se rappeler que bien qu'il y ait le surcroît de frais de transport de ces corps à supporter, les hommes qui s'exercent dans les camps en question se trouvent entièrement séparés de leurs localités respectives, et sont soumis à une meilleure et plus stricte discipline qu'ils ne pourraient l'être dans des camps situés dans les limites de leurs propres comtés.

Les armes à feu portatives en la possession de la milice ne sont pas du plus nouveau modèle, ni si propres au service qu'elles l'ont été un jour. Officiers et soldats, néanmoins, ont obtenu d'assez bons résultats au tir à la cible, et se sont volontiers soumis aux inconvénients résultant de pareilles armes, aussi bien que des fourniments et des havresacs dont ils sont pourvus; mais ils espèrent voir arriver le temps—qui, espèrent-ils, n'est pas éloigné—où l'on sera en mesure de les munir d'un nouvel équipement.

Je puis dire à l'honneur de plusieurs des corps urbains et des corps ruraux qu'ils maintiennent plus d'officiers et de soldats que n'en permet le complet autorisé pour la solde, et que leurs corps de musique continuent à contribuer à la valeur de leur organisation respective ainsi qu'aux avantages qui tendent à tenir pleins les rangs de ces corps.

Tous les services de santé voulus ont été autant que possible accomplis dans les différents camps; il n'y a guère eu de maladie ou d'accidents, mais il est bon que chaque camp soit pourvu de ce qu'il faut pour tous ceux qui peuvent avoir besoin du médecin.

Bien que les différents camps d'exercice fussent soumis à une stricte discipline il n'y a eu lieu d'appliquer aucune des punitions prévues par les règlements, vu que personne ne s'y est rendu coupable de fautes graves.

La force numérique de ces camps n'a pas été la même partout, cela dépendant du nombre de corps qui y étaient convoqués, mais ils ont donné la preuve du bon esprit qui animait tous les intéressés. Certains corps étaient moins bons que d'autres, mais c'était généralement parce qu'ils avaient été moins souvent mis à même de prendre part aux exercices annuels.

Qu'il soit à l'avantage de la milice d'être sous le contrôle fédéral c'est ce que l'expérience démontre tous les jours. Cela lui permet de n'avoir qu'un système d'organisation et qu'une seule méthode d'instruction et d'équipement, et quand une partie quelconque de cette milice est appelée à l'activité, le champ dans lequel elle peut être employée ne se trouve pas restreint par les bornes d'une province. Cela a contribué à avancer certains détails nécessaires, qui sont à l'avantage du pays, et le fait que la population soit prête à assumer de plus grands devoirs a rendu le soutien de l'organisation moins onéreux qu'on aurait pu s'y attendre. Les corps par tout le Dominion sont numérotés et, quels que soient leurs chefs-lieux de commandement respectifs, ils reconnaissent les avantages de l'organisation dont chacun d'eux fait partie.

Il n'y a pas de corps de milice active dans la partie du district nº 10 connue sous le nom de territoires du Nord-Ouest. Les services militaires continuent à y être faits par la police à cheval, qui est sous le contrôle d'un autre département.

A cause de la grande étendue du district nº 11, et des distances qui séparent les compagnies de Victoria, de Vancouver et de New-Westminster les unes des autres, l'administration serait plus facile si la batterie d'artillerie de place de la Colombie-Britannique était divisée en deux bataillons dont le chef-lieu de commandement de l'un serait sur l'île de Vancouver, et celui de l'autre à Vancouver sur la terre ferme de la Colombie-Britannique. On pourrait alors mieux soigner l'instruction de chaque corps, et deux bataillons ainsi constitués devraient être plus disponibles pour le service que ne l'est actuellement un seul.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WALTER POWELL, *colonel,*
Adjudant général de la milice du Canada.

(ANNEXE A.)

ETAT de situation annuel des corps permanents de la milice active (sous-officiers et soldats) pour l'exercice clos le 30 juin 1895.

Nom du corps.	Complet autorisé.	Effectif au 30 juin 1894.	Effectif au 30 juin 1895.	Non-valeurs.									Enrôlement.					Composition du contingent actuel quant à la durée du service.				Servant avec pension du gouvernement impérial.
				Dégagés à prix d'argent.	Congédiés comme impropres au service.	Réformés.	Libérés à l'expiration de leur temps.	Déserteurs.	Libérés par suite de la réduction du complet	Décédés.	Passés dans d'autres corps.	Total.	Enrôlés.	Rengagés.	Venus d'autres corps.	Déserteurs rentrés au corps.	Total.	Ayant plus d'un an de service.	De 1 à 2 ans.	De 2 à 3 ans.	Plus de 3 ans.	
Dragons canadiens royaux	159	145	122	9	11	4	13	45	11	....	8	101	64	1	10	3	78	40	37	17	28	1
Artillerie royale canadienne..........	445	364	320	19	27	5	27	113	72	3	18	284	196	....	28	16	240	99	63	40	118	8
Régiment royal d'infanterie canadienne	468	395	305	25	16	7	21	64	99	....	26	258	117	1	31	19	168	65	78	37	125	10
Total	1,072	904	747	53	54	16	61	222	182	3	52	643	377	2	69	38	486	204	178	94	271	19
Augmentation en 1894-95............	117	84	.. ...	....	36	2	. ..	65	182	...	30	205	.....	....	50	....	.....	....	33	....	17	...
Diminution en 1894-95	... .	.	157	32	....	....	75	...	....	3	....	....	60	17	....	9	36	184	....	23	....	2

M. AYLMER, lieutenant-colonel,
Aide-adjudant général.

(ANNEXE B.)

CORPS PERMANENTTS.

RELEVÉ des affaires instruites et jugés par des conseils de guerre, du 1er juillet 1894 au 30 juin 1895.

Corps.		Conduite déshonorante, d'une nature cruelle, indécente, ou contre nature.	Fautes de discipline, c'est-à-dire insubordination et répliques.	Désertion.	Absence illégale.	Vol.	Autres infractions.	Total.	Total par corps.	Observations.
Dragons canadiens royaux.	Escadron A	....	....	....	1	1	1	3	18	
	do B	....	....	2	....	....	13	15		
Artillerie royale canadienne.	Batterie de c. A	....	....	11	5	....	6	22	72	
	Battererie de c. B, Compagnie nº 1, Compagnie nº 2	....	5	12	5	3	25	50		
Régiment royal d'infanterie canadienne.	Compagnie nº 1	....	....	1	1	....	1	3	28	
	Compagnie nº 2	....	...	4	....	....	1	5		
	Compagnie nº 3	....	2	9	1	....	5	17		
	Compagnie nº 4	....	...	1	....	...	2	3		
Totaux de la criminalité		....	7	40	13	4	54	11	....	
Totaux pour 1893-94		....	16	45	11	1	57	130	....	
Augmentation		....	....	....	2	3	....	....	....	
Diminution		....	9	5	....	....	3	12	....	

M. AYLMER, lieutenant-colonel,
Aide-adjudant général.

(ANNEXE C.)

Liste des certificats donnés à des officiers, sous-officiers et soldats de la milice active dans le cours de l'exercice financier clos le 30 juin 1895.

Arme et localité.	Cours complet.				Cours abrégé.				Cours spécial.				Cours de trompettes.			Total.	Observations.
	A.		B.		A.		B.		A.		B.						
	1re	2e	1re	2e	1re	2e	1re	2e	1re	2e	1re	2e	1re	2e	3e		
Cavalerie, Toronto..	1	1	4	....	2	2	3	23	...	2	...	....	...	....	. .	38	
do Winnipeg	2	...	...	....	...	....	12	*8	...	....	...	....	...	....	....	22	*Infant. 5
Artillerie, Kingston.	...	....	1	...	2	....	11	12	1	....	...	....	1	....	1	29	
do Québec..	...	....	7	1	3	....	39	20	4	2	...	....	...	....	....	76	
Infanterie, London.	...	....	1	....	1	2	3	9	2	13	...	....	...	....	....	31	
do Toronto...	...	....	1	....	4	10	5	61	8	12	...	....	...	....	....	101	
do St-Jean, Q.	...	....	3	3	1	9	1	5	2	2	...	....	...	....	....	26	
do Frédéricton	...	....	...	....	6	5	11	30	1	8	...	....	...	....	....	61	
Totaux...........	3	1	17	4	19	28	85	168	18	39	..	....	1	....	1	384	
Augment., 1894-95.	1	....	9	3	...	....	30	35	...	....	...	....	1	....	1	80	
Diminut., 1894-95..	...	...	...	....	14	9	...	...	4	16	...	.. .	...	....	....	43	
Augm. nette, 1894-5	...	....	...	....	...	....	...	....	...	....	...	....	...	....	....	37	

M. AYLMER, lieutenant-colonel,
Aide-adjudant général.

(ANNEXE D.)

ETAT montrant le nombre des officiers, des soldats et des chevaux qui ont été exercés dans des camps de districts pendant l'année 1894-95.

District militaire.	Complet autorisé convoqué.			Ont fait 12 jours d'exercice.			Ont fait moins de 12 jours d'exercice.			N'ont pas fait d'exercice.		
	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux.
N° I.	193	2,045	371	151	1,900	337	1	32	.....	41	107	34
II..........	198	2,062	237	171	2,103	228	1	......	......	22	....	9
III.........	130	1,334	416	102	1,293	391	5	28	2	23	20	23
IV.........	41	440	62	32	399	61	2	12	....	7	32	1
V	115	1,140	188	84	993	151	......	1	......	31	146	37
VI.........	120	1,252	255	81	947	246	....	7	.....	39	298	9
VII........	107	1,081	44	92	1,066	44	......	9	......	15	6	......
VIII... ...	84	891	340	67	874	332	...	8	3	18	14	1
IX.........	103	1,050	14	82	1,040	14	10	......	.....	11	10	......
X.........	...	......	...	....	...	...	....	....	......	......	.....	...
XI.........	....	....	.....	......	....	....	....	......	.....	......	......	...
XII..	29	294	4	26	287	4	1	2	.....	2	5	.....
Totaux......	1,120	11,589	1,931	888	10,902	1,808	20	99	5	209	638	114

M. AYLMER, lieutenant-colonel,
Aide-adjudant général.

(ANNEXE E.)

ÉTAT montrant le nombre des officiers, des soldats et des chevaux de la milice active qui ont été exercés aux chefs-lieux d'état-major ou de commandement respectifs pendant l'année 1894–95.

District militaire.	Complet autorisé convoqué.			Ont fait 12 jours d'exercice.			Ont fait moins de 12 jours d'exercice.			N'ont pas fait d'exercices.		
	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux.
N° I.	45	420	7	24	288	5	....	....	....	21	132	2
II.	203	2,157	281	167	2,092	258	2	28	5	34	37	18
III	53	546	8	20	481	6	4	83	1	15	.....	1
IV	47	597	45	39	423	44	1	104	1	7	70	....
V.	164	1,737	49	120	1,600	49	8	96	......	36	41	......
VI	18	168	3	13	151	3	...	10	.....	5	7	.....
VII	80	834	93	59	810	69	1	17	18	20	7	6
VIII	84	860	62	61	695	62	9	35	.....	14	130	.....
IX	101	1,530	37	94	1,097	37	1	179	......	6	254	.....
X	47	522	147	35	506	141	......	....	....	12	16	6
XI	30	494	....	18	294	.....	......	28	..	12	172	......
XII	......	....	......	......	....	......	....	......	....	....	......	..
Totaux	872	9,865	732	650	8,437	674	26	580	25	182	866	33

M. AYLMER, lieutenant-colonel,
Aide-adjudant général.

(ANNEXE F.)

ÉTAT, par districts, montrant le nombre des officiers et des hommes présents à la revue, 1894–95.

District militaire.	Complet.		Présents à la revue.					Déficit.	
				Sous-officiers et soldats.					
	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Officiers.	Serg. ou maréchaux des logis d'état - major et autres.	Musiciens, clairons, etc.	Caporaux ou brigadiers et soldats.	Total.	Officiers.	Sous-officiers et soldats.
Nº I	220	2,244	160	174	68	1,776	2,178	60	223
II.	400	4,218	315	339	420	3,662	4,736	85	92
III	185	1,880	142	151	133	1,510	1,936	43	87
IV..........	88	1,037	71	82	88	730	971	17	137
V.	279	2,877	203	258	325	2,192	2,978	76	237
VI..........	138	1,420	96	108	76	913	1,193	42	323
VII.........	200	2,115	153	141	163	1,596	2,053	47	215
VIII	168	1,751	128	136	126	1,305	1,695	41	188
IX....... ..	204	2,580	180	164	187	1,838	2,369	24	390
X...........	47	616	35	43	36	427	541	12	110
XI	30	494	18	21	22	252	313	12	199
XII.........	29	294	26	21	22	244	313	3	7

M. AYLMER, lieutenant-colonel,
Aide-adjudant général.

(ANNEXE G.)

INSTRUCTION DE LA MILICE, 1894-95.

État montrant la force numérique des unités de milice active dans les camps de districts.

District militaire.	Localité.	Date du rassemblement.	Corps.	Effectif. Officiers.	Effectif. Sous-offic. et soldats.
I........	London, Ont..	18 juin '95..	1er hussards...	13	170
	Berlin, Ont....	18 sept. '94..	1re brigade d'artill. de campagne..	12	146
	London, Ont..	18 juin 95..	Batterie de campagne de London..	5	64
	do	18 do '95..	21e bataillon....................	19	203
	do	18 do '95..	22e do	24	333
	do	18 do '95..	27e do	22	283
	do	18 do '95..	29e do	17	203
	do	18 do '95..	32e do	25	328
			Total.....	137	1,730
II.......	Niagara-on-the-Lake	18 juin '95..	2e dragons.....................	18	217
	do ..	18 do '95..	12e bataillon.......	28	336
	do ..	18 do '95..	37e do	25	294
	do ..	18 do '95..	77e do	19	252
	Whitby, Ont.. . ..	18 do '95 .	34e do	27	296
	Orillia, Ont.........	18 do '95..	35e do	28	369
	Beeton, Ont	18 do '95..	36e do	27	340
			Total........	172	2,104
III.. ...	Kingston. Ont. ...	18 juin '95..	3e dragons	17	164
	do	18 do '95..	4e hussards......	18	174
	do	12 do '94..	Batterie de campag. de Kingston..	6	70
	Port-Hope, Ont.....	18 do '94..	do de Durham..	5	73
	Kingston, Ont	18 do '95..	40e bataillon..	25	321
	do	18 do '95..	46e do	16	249
	do	18 do '95..	49e do	20	243
			Total...................	107	1,294
IV	Ottawa, Ont..	22 juin '94..	Batterie de campagne d'Ottawa ..	5	68
	Kingston, Ont......	18 do '95 .	56e bataillon................	23	270
			Total............. ...	28	338
V..	Laprairie, Qué . ..	25 juin '95..	6e hussards...........	14	153
	do	25 do '95..	64e bataillon.....................	13	143
	do . ..	25 do '95..	76e do	17	206
	do	25 do '95..	83e do	14	240
	do	25 do '95..	86e do	26	252
			Total..................	84	994

ETAT montrant la force numérique des unités de milice active dans les camps de districts—*Fin.*

District militaire.	Localité.	Date du rassemblement.	Corps.	Effectif. Officiers.	Sous-offic. et soldats.
VI......	Compton, Qué	25 juin '95..	5e dragons....................	19	211
	Granby, Qué..	27 août '94..	Batterie de campagne de Shefford.	6	73
	Rockland, Qué......	25 juin '95..	54e bataillon	17	203
	do	25 do '95..	58e do	22	270
	do	25 do '95..	79e do	17	197
			Total....................	81	954
VII.....	Pointe-Lévis, Qué...	13 juill. '94..	Batterie de campagne de Québec..	5	71
	do ...	25 juin '95..	23e bataillon	16	166
	do ...	25 do '95..	61e do	19	252
	do ...	25 do '95..	70e do	25	250
	do ...	25 do '95..	89e do	27	336
			Total....................	92	1,075
VIII....	Sussex, N.-B.......	25 juin '95..	8e hussards....................	24	334
	do	25 do '95..	Cie du génie de Brighton.........	7	100
	do	25 do '95..	73e bataillon	14	196
	do	25 do '95..	74e do	22	252
			Total....................	67	882
IX......	Wilmot, N.-E.	25 juin '95..	72e bataillon....................	25	244
	Shubenacadie, N.-E.	25 do '95..	78e do	23	294
	Parrsborough, N.-E.	25 do '95..	93e do	22	252
	Baddeck, N.-E......	25 do '95..	94e do	22	250
			Total....................	92	1,040
XII.....	Charlotteto'n, I.P.-E.	25 juin '95..	82e bataillon..................	27	289

M. AYLMER, lieutenant-colonel,
Aide-adjudant général.

(ANNEXE H.)

Complets des corps permanents, 1895–96.

Grades.	Dragons canadiens royaux.	Artillerie royale canadienne. Batterie de campagne A.	Batterie de campagne B.	Cies nos 1 et 2 d'artillerie de place.	Régiment royal d'infanterie canadienne.
Chefs d'escadron ou de bataillon	2	1	1	1	4
Capitaines	....	1	....	1	....
Lieutenants	4	3	2	5	8
Vétérinaires	1	1	....	....	....
Adjudants (Etat-major de dépôts régimentaires)	2	1	....	1	4
Quartiers-maîtres (Etat-major de dépôts régimentaires)	....	....	....	1	....
Médecins (Etat-major de dépôts régimentaires)	1	1	....	1	4
Nombre total d'officiers	10	8	3	10	20
Maîtres canonniers (Personnel de districts d'artillerie)	....	1	....	1	....
Ouvriers d'artillerie (Personnel de districts d'artillerie)	....	1	....	1	....
Chef artificier d'artillerie (Personnel de districts d'artillerie)	....	....	....	1	....
Maréch. des logis ch. ou serg.-m. (Personnel de dépôts régimentaires)	2	1	....	1	4
Quartiers-m., sous-offic. ou four. (Personnel de dépôts régimentaires)	1	1	....	1	4
Maréchaux des logis ou sergents instructeurs (Personnel de dépôts régimentaires)	4	¶ 3	....	2	8
Chefs de musique (Personnel de dépôts régimentaires)	....	....	....	1	....
Trompet. ou clair. ou tamb. s.-of. (Personnel de dépôts régimentaires)	1	1	....	....	4
Infirmier-major (Personnel de dépôts régimentaires)	1	1	....	1	4
Secrétaires de régiments (Personnel de dépôts régimentaires)	*2	....	....	....	*4
Maréchaux des logis, chefs d'escadron ou de batterie ou sergents porte-drapeau	2	....	1	2	4
Maréchaux ferrants sous-officiers	2	1	1	....	....
Maréchaux des logis ou sergents	6	6	2	10	16
Nombre total de maréchaux des logis et de sergents	21	16	4	21	48
Brigadiers ou caporaux	6	5	2	10	16
Bombardiers	....	5	1	10	....
Fonction.-bombard. ou brig. ou capor. postiches	6	6	1	10	8
Selliers ou bourreliers	....	1	1	....	....
Charrons	....	1	....	1	....
Maréchaux ferrants	....	2	1	....	....
Trompettes, clairons ou tambours	6	4	2	3	16
Canonniers ou simples soldats	83	42	12	106	216
Conducteurs	....	40	16	....	....
Nombre total de soldats	101	106	36	140	256
Nombre total de tous grades	132	130	43	171	324
Chevaux d'officiers	10	8	3	7	4
do de selle	91	12	3	....	....
do de trait	....	28	16	....	....
Nombre total de chevaux	101	48	22	7	4

* Les secrétaires de régiment n'ont pas nécessairement le grade de maréchal des logis ou de sergent.
¶ Y compris maître d'équitation.

CAVALERIE.

—	District militaire.	Lieutenants-colonels.	Chefs d'escadrons.	Capitaines.	Lieutenants.	(a) Sous-lieutenants.	Adjudants.	Quartier-maître.	Médecins.	Vétérinaires.	(b) Payeurs.	Nombre total d'officiers.	Maréchaux des logis chefs de régiment.	Quartiers-maîtres sous-officiers de régiment.	Maréchaux des logis chefs de compagnies.
Garde du corps du gouv. général..	2	1	1	4	4	4	1	1	1	1	1	19	1	1	4
1er hussards	1	1	1	4	4	4	1	1	1	1	1	19	1	1	4
2e dragons	2	1	1	5	5	5	1	1	1	1	...	21	1	1	5
3e dragons..................	3	1	....	4	4	4	1	1	1	1	1	18	1	1	4
4e hussards	3	1	....	4	4	4	1	1	1	1	1	18	1	1	4
5e dragons..................	6	1	1	5	5	5	1	1	1	1	1	22	1	1	5
6e hussards.......................	5	1	...	4	4	4	1	1	1	1	1	18	1	1	4
8e hussards.	8	1	(d) 2	7	8	8	1	1	1	1	1	31	1	1	8
Hussards canadiens *Queen's Own*..	7	....	1	2	2	2	1	1	1	1	1	12	1	1	2
King's Hussars.....	9	...	1	1	1	1	..	..	....	....	....	4	*1	*1	....
Drag. de la garde Princesse Louise	4	....	...	1	1	1	.	..	...	....	....	3	....	..	1
Cie de dragons de Winnipeg......	10	....	...	1	1	1	..	.	....	...	....	3	....	...	1
Dragons du Manitoba............	10	....	....	2	2	2	..	..	...	....	....	6	....	....	2
Totaux...............	...	8	8	44	45	45	9	9	9	9	8	194	10	10	44

(a) Vu que les officiers provisoirement nommés prennent rang comme sous-lieutenants, il peut y avoir plus d'officiers de ce grade qu'il n'en figure ici, mais dans ce cas-là le complet de capitaines et de lieutenants est réduit en proportion.
(b) Il ne doit pas être nommé de nouveaux payeurs, ni alloué de payeurs intérimaires.
(c) Cuisiniers de compagnies et conducteurs de chevaux chargés.
(d) Un chef d'escadron à être absorbé.
* Respectivement maréchal des logis chef d'escadron et quartier-maître sous-officier d'escadron.

ACTIVE.

COMPLETS AUTORISÉS—1895-96.

Secrétaires de régiment.	Payeurs sous-officiers.	Infirmiers-majors.	Maréchaux-ferrants sous-off.	Maréchaux des logis.	Nomb. total de maréchaux des logis chefs et de mar. des logis.	Brigadiers.	Selliers.	Maréchaux ferrants.	Trompettes.	(c) Soldats non montés.	Soldats montés.	Nombre total de soldats.	Total, sans destination de grades.	Chevaux. d'officiers.	Chevaux. de selle.	Chevaux. de trait.	Chevaux. Total.	Fourgons.
1	1	1	1	12	22	12	....	....	5	26	109	152	193	19	147	8	174	4
1	1	1	1	12	22	12	....	....	5	26	109	152	193	19	147	8	174	4
1	1	1	1	15	26	15	....	....	6	30	136	187	234	21	182	10	213	5
1	1	1	1	12	22	12	....	....	5	26	109	152	192	18	147	8	173	4
1	1	1	1	12	22	12	....	....	5	26	109	152	192	18	147	8	173	4
1	1	1	1	15	26	15	....	....	6	30	136	187	235	22	182	10	214	5
1	1	1	1	12	22	12	....	..	6	26	109	152	192	18	147	8	173	4
1	1	1	1	24	38	24	....	....	8	42	217	291	360	31	286	16	333	8
....	....	....	1	6	11	6	....	....	2	...	54	62	85	12	73	....	85	....
....	....	....	....	6	8	6	....	....	2	5	54	67	79	4	70	2	76	1
...	....	....	....	3	4	3	....	....	1	....	27	31	38	3	35	...	38	....
....	...	....	....	3	4	3	....	....	1	...	27	31	38	3	35	....	38	....
....	...	....	....	6	8	6	....	....	2	8	54	70	84	6	70	....	76	....
8	8	8	9	138	235	138	....	....	53	245	1,250	1,686	2,115	194	1,668	78	1,940	39

COMPLETS

ARTILLERIE.

Brigade et batteries.	District militaire.	Lieutenant-colonel.	Majors.	Capitaines.	Lieutenants.	Sous-lieutenants.	Adjudant.	Médecins.	Vétérinaires.	Nombre total d'officiers.	Maréch. des logis chef de brig.	Quartier-maître sous-off. de brig.	Maréch. des logis chef de batteries.	Quartiers-maîtres s.-off. de batt.	Maréchaux-ferrants sous-off.	Maréchaux des logis.	Nombre total de maréch. des logis chefs et des maréch. des logis.
1re brigade.........	1	1	2	2	2	2	1	1	1	12	1	1	2	2	2	8	16
Batterie nº 1........	7	....	1	1	1	1	....	1	1	6	....	....	1	1	1	4	7
Batterie nº 2	4	....	1	1	1	1	....	1	1	6	....	....	1	1	1	4	7
Batterie nº 3........	5	...	1	1	1	1	...	1	1	6	....	....	1	1	1	4	7
Batterie nº 4.... ...	2	...	1	1	1	1	....	1	1	6	....	....	1	1	1	4	7
Batterie nº 5........	3	...	1	1	1	1	....	1	1	6	....	....	1	1	1	4	7
Batterie nº 6........	1	..	1	1	1	1	....	1	1	6	....	....	1	1	1	4	7
Batterie nº 7........	2	....	1	1	1	1	....	1	1	6	...	....	1	1	1	4	7
Batterie nº 8........	4	....	1	1	1	1	....	1	1	6	....	....	1	1	1	4	7
Batterie nº 9........	2	....	1	1	1	1	....	1	1	6	. ..	....	1	1	1	4	7
Batterie nº 10.... ..	8	....	1	1	1	1	....	1	1	6	....	....	1	1	1	4	7
Batterie nº 12.......	8	....	1	1	1	1	....	1	1	6	....	....	1	1	1	4	7
Batterie nº 13.......	10	....	1	1	1	1	....	1	1	6	....	....	1	1	1	4	7
Batterie nº 14.......	3	...	1	1	1	1	....	1	1	6	....	....	1	1	1	4	7
Batterie nº 15.......	6	...	1	1	1	1	....	1	1	6	....	....	1	1	1	4	7
Batterie nº 17.......	9	....	1	1	1	1	....	1	1	6	....	....	1	1	1	4	7
Totaux......	....	1	17	17	17	17	1	16	1	102	1	1	17	17	17	68	121

AUTORISÉS—1895–96.

BATTERIES DE CAMPAGNE.

Brigadiers.	Bombardiers.	Bourreliers.	Charrons.	Maréchaux ferrants.	Trompettes.	Canonniers.	Conducteurs.	Nombre total de soldats.	Total, dans la distinction de grades.	Chevaux, d'officiers	Chevaux, de selle	Chevaux, de trait.	Chevaux, Total.	Canons, affûts et avant-trains.	Caissons.	Forges de campagne.	Chariots de batterie.	Total.	Observations.
8	8	Un homme de chacune de ces catégories par batterie compris dans le nombre de canonniers.			3	67	46	132	160	12	16	32	60	8	†6	..	..	14	†4, vieux modèl.
4	4				1	34	23	66	79	6	7	16	29	4	..	..	..	4	*Vieux modèle.
4	4				1	34	23	66	79	6	7	16	29	4	*4	..	..	8	
4	4				1	34	23	66	79	6	7	16	29	4	..	..	..	4	
4	4				1	34	23	66	79	6	7	16	29	4	*4	.	1	9	
4	4				1	34	23	66	79	6	7	16	29	4	*4	1	2	11	
4	4				1	34	23	66	79	6	7	16	29	4	*4	1	..	9	
4	4				1	34	23	66	79	6	7	16	29	4	2	..	..	6	
4	4				1	34	23	66	79	6	7	16	29	4	*4	1	..	9	
4	4				1	34	23	66	79	6	7	16	29	4	*4	1	..	9	
4	4				1	34	23	66	79	6	7	16	29	4	..	..	..	4	
4	4				1	34	23	66	79	6	7	16	29	4	..	..	..	4	
4	4				1	34	23	66	79	6	7	16	29	4	*4	1	..	9	
4	4				1	34	23	66	79	6	7	16	29	4	*2	1	..	7	
4	4				1	34	23	66	79	6	7	16	29	4	..	..	..	4	
4	4				1	34	23	66	79	6	7	16	29	4	2	..	..	6	
68	68				18	577	391	1,122	1,345	102	121	272	495	68	40	6	3	117	

COMPLETS AUTO

ARTILLERIE.

Corps.	District militaire.	Lieutenant-colonel.	Chef de bataillon.	Capitaines.	Lieutenants.	Sous-lieutenants.	Adjudant.	Quartier-maître.	Médecin.	(a) Médecin auxiliaire.	(a) Payeur.	Nombre total d'officiers.	Maréchal des logis chef de corps.
Bataillon d'Halifax	9	1	4	4	8	4	1	1	1	....	1	25	*1
Bataillon de la Colombie britannique	11	1	6	6	12	6	1	1	1	1	1	36	*1
Bataillon de Montréal	5	1	3	3	6	3	1	1	1	1	1	21	*1
Bataillon du Nouveau-Brunswick	8	1	1	5	5	5	1	1	1	1	1	22	1
Bataillon de l'Ile du Prince-Edouard	12	1	1	5	5	5	1	1	1	1	1	22	1
Compagnies de Québec et de Lévis	7	....	4	4	8	4	†1	1	1	....	....	22	1
Compagnie de Cobourg	3	....	....	1	1	1	....	....	....	....	....	3	....
Compagnie de Digby	9	....	....	1	1	1	....	....	....	....	....	3	....
Compagnie de Mahone-Bay	9	....	....	1	1	1	....	....	....	....	....	3	....
Compagnie de Pictou	9	....	....	1	1	1	....	....	....	....	....	3	....
Compagnie de Yarmouth	9	....	....	1	1	1	....	....	....	....	....	3	....
Totaux	....	5	19	32	49	32	6	6	6	4	5	163	6

GÉNIE.

—	District militaire.	Major.	Capitaine.	Lieutenants.	Nombre d'officiers.	Maréchal des logis chef.
Compagnie du génie de Brighton	8	1	1	4	6	1
do Charlottetown	12	....	1	2	3	......
Totaux	....	1	2	6	9	1

RISÉS—1895-96.

BATAILLONS ET COMPAGNIES D'ARTILLERIE DE PLACE.

Quartier-maître sous-officier de bataillon.	Chef de musique.	Secrétaire de bataillon.	Trésorier de l'ordinaire.	Maréchaux des logis.	Nombre total de maréch. des logis chefs et des maréch. des logis.	Brigadiers.	Bombardiers.	Trompettes.	Musiciens.	Canonniers.	Nobre total de soldats.	Total, sans distinction de grades.	Observations.
1	1	1	1	16	21	16	16	4	24	320	380	426	* Etat-major permanent de la milice active.
1	1	1	1	24	29	24	24	6	24	480	558	623	(*a*) A être absorbé.
1	1	1	1	12	17	12	12		24	240	291	329	
1	1	1	1	10	15	15	....		20	155	195	232	
1	1	1	1	10	15	15	....	5	20	155	195	232	
1	1	1	1	16	21	16	12	4	18	302	352	395	† Emprunté à l'artillerie royale canadienne.
....	....	....	....	3	3	3	....	1	.....	35	39	45	
....	....	....	..	3	3	3	....	1	.....	35	39	45	
....	....	....	....	3	3	3	....	1	......	35	39	45	
....	....	....	....	3	3	3	....	1	......	35	39	45	
....	....	....	....	3	3	3	....	1	.....	35	39	45	
6	6	6	6	103	133	113	64	32	130	1,827	2,166	2,462	

COMPAGNIES.

Quartier-maître sous-officier de compagnie.	Maréchaux des logis.	Nombre total de maréchaux des logis.	Brigadiers.	Sous-brigadiers.	Trompettes.	Sapeurs.	Nombre total de soldats.	Total, sans distinction de grade.	Observations.
1	5	7	6	6	1	80	93	106	
....	3	3	3	....	1	35	39	45	
1	8	10	9	6	2	115	132	151	

INFANTERIE et carabiniers—

Corps.	District militaire.	Lieutenants-colonels.	Chefs de bataillons.	Capitaines.	Lieutenants.	(a) Sous-lieutenants.	Adjudants.	Quartiers-maîtres.	Médecins.	(b) Médecins auxiliaires.	(b) Payeurs.	Nombre total d'officiers.	Sergents-majors de bataillon.	Fourriers de bataillon.	Chefs de musique.
Gardes à pied du G. G.......	4	1	2	6	6	6	1	1	1	1	....	25	1	1	1
1er bataillon....	5	1	2	6	6	6	1	1	1	1	1	26	1	1	1
2e do	2	1	2	10	10	10	1	1	1	1	1	38	1	1	1
3e do	5	1	2	6	7	6	1	1	1	1	1	27	1	1	1
5e do	5	1	2	6	6	6	1	1	1	....	1	25	1	1	1
6e do	5	1	2	6	6	6	1	1	1	1	1	26	1	1	1
7e do	1	1	2	6	6	6	1	1	1	1	1	26	1	1	1
8e do	7	1	2	6	6	6	1	1	1	1	...	25	1	1	1
9e do	7	1	2	8	8	8	1	1	1	1	1	32	1	1	1
10e do	2	1	2	10	10	10	1	1	1	1	1	38	1	1	1
11e do	5	1	2	8	8	8	1	1	1	1	1	32	1	1	1
12e do	2	1	3	8	8	8	1	1	1	....	1	31	1	1	1
13e do	2	1	2	8	8	8	1	1	1	1	1	32	1	1	1
14e do	3	1	2	6	6	6	1	1	1	....	1	25	1	1	1
15e do	3	1	2	6	6	6	1	1	1	1	1	26	1	1	1
16e do	3	1	2	6	6	6	1	1	1	....	1	25	1	1	1
17e do	7	1	1	4	4	4	1	1	1	....	1	18	1	1	1
19e do	2	1	2	6	6	6	1	1	1	....	1	25	1	1	1
20e do	2	1	2	7	7	7	1	1	1	1	1	29	1	1	1
21e do	1	1	1	5	5	5	1	1	1	....	1	21	1	1	1
22e do	1	1	2	8	8	8	1	1	1	1	1	32	1	1	1
23e do	7	1	1	4	4	4	1	1	1	....	1	18	1	1	1
25e do	1	1	1	4	4	4	1	1	1	1	1	19	1	1	1
26e do	1	1	2	8	8	8	1	1	1	....	1	31	1	1	1
27e do	1	1	2	7	7	7	1	1	1	1	1	29	1	1	1
28e do	1	1	2	6	6	6	1	1	1	1	1	26	1	1	1

(a) Vu que les officiers provisoirem. nommés prennent rang comme sous-lieuten., il peut y avoir plus d'officiers de ce grade qu'il n'en figure ici, mais dans ce cas-là l'effectif de capit. et lieuten. est réduit en proportion.

Complets autorisés, 1895-96.

Sergents instructeurs.	Sergents tambours, clairons ou joueurs de cornemuse.	Secrétaires de bataillon.	Trésoriers de l'ordinaire.	Infirmiers majors.	Sergents.	Nombre total de sergents.	Caporaux.	Tambours ou clairons.	Musiciens.	Simples soldats.	Nombre total de soldats.	Total, sans distinction de grade.	Chevaux			Fourgons.
													d'officiers.	de trait.	Total.	
1	1	1	1	....	19	26	18	12	30	258	318	369	4	....	4	....
.....	1	1	1	....	12	18	18	6	24	186	234	278	4	....	4	....
......	1	1	1	....	24	30	30	10	30	320	390	458	4	....	4	....
.....	1	1	1	....	13	19	19	6	24	196	245	291	4	....	4	....
......	2	1	1	..	11	18	18	6	24	186	234	277	4	....	4	....
.....	1	1	1	....	12	18	18	6	24	186	234	278	4	....	4	....
.....	1	1	1	....	12	18	18	6	24	186	234	278	4	....	4	....
..	1	1	1	....	12	18	18	6	24	186	234	277	4	....	4	....
......	1	1	1	....	18	24	24	8	24	256	312	368	4	....	4	....
......	1	1	1	....	24	30	30	10	30	320	390	458	4	....	4	....
......	1	1	1	1	17	24	24	8	24	256	312	368	4	....	4	....
......	1	1	1	1	17	24	24	8	24	256	312	367	4	....	4	....
......	1	1	1	....	18	24	24	8	24	256	312	368	4	....	4	....
......	1	1	1	....	12	18	18	6	24	186	234	277	4	....	4	....
.....	1	1	1	....	12	18	18	6	24	186	234	278	4	....	4	....
.....	1	1	1	....	12	18	18	6	24	186	234	277	4	....	4	....
.....	1	1	1	....	12	18	12	4	12	128	156	192	3	....	3	....
......	1	1	1	1	11	18	18	6	24	186	234	277	4	....	4	....
......	1	1	1	1	14	21	21	7	21	224	273	323	4	....	4	....
...	1	1	1	1	8	15	15	5	15	160	195	231	3	....	3	....
......	1	1	1	1	17	24	24	8	24	256	312	368	4	....	4	....
.....	1	1	1	1	5	12	12	4	12	128	156	186	3	....	3	....
......	1	1	1	....	6	12	12	4	16	124	156	187	3	....	3	....
......	1	1	1	1	17	24	24	8	24	256	312	367	4	....	4	....
......	1	1	1	1	14	21	21	7	21	224	273	323	4	....	4	....
......	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	278	4	....	4	....

(*b*) Il ne doit pas être fait de nouvelles nominations, ni autorisé de nominations provisoires.

INFANTERIE et carabiniers—

Corps.	District militaire.	Lieutenant-colonels.	Chefs de bataillons.	Capitaines.	Lieutenants.	(a) Sous-lieutenants.	Adjudants.	Quartiers-maîtres.	Médecins.	(b) Médecins auxiliaires.	(b) Payeurs.	Nombre total d'officiers.	Sergents-majors de bataillon.	Fourriers de bataillon.	Chefs de musique.
29e bataillon	1	1	2	6	6	6	1	1	1	....	1	25	1	1	1
30e "	1	1	2	10	10	10	1	1	1	1	1	38	1	1	1
31e "	2	1	2	8	8	8	1	1	1	1	1	32	1	1	1
32e "	1	1	2	8	8	8	1	1	1	1	1	32	1	1	1
33e "	1	1	2	9	9	9	1	1	1	1	1	35	1	1	1
34e "	2	1	2	7	7	7	1	1	1	1	1	29	1	1	1
35e "	2	1	2	8	8	8	1	1	1	1	1	32	1	1	1
36e "	2	1	2	8	8	8	1	1	1	1	1	32	1	1	1
37e "	2	1	2	7	7	7	1	1	1	1	1	29	1	1	1
38e "	2	1	2	6	6	6	1	1	1	1	1	26	1	1	1
39e "	2	1	2	8	8	8	1	1	1	....	1	31	1	1	1
40e "	3	1	2	8	8	8	1	1	1	1	1	32	1	1	1
41e "	4	1	2	6	6	6	1	1	1	1	1	26	1	1	1
42e "	4	1	2	6	6	6	1	1	1	1	....	25	1	1	1
43e "	4	1	1	4	4	4	1	1	1	1	1	19	1	1	1
44e "	2	1	2	7	7	7	1	1	1	1	1	29	1	1	1
45e "	3	1	2	6	6	6	1	1	1	1	1	26	1	1	1
46e "	3	1	2	6	6	6	1	1	1	....	1	25	1	1	1
47e "	3	1	2	9	9	9	1	1	1	1	1	35	1	1	1
48e "	2	1	2	8	8	8	1	1	1	1	...	31	1	1	1
49e "	3	1	2	6	6	6	1	1	1	1	....	25	1	1	1
50e "	5	1	1	4	4	4	1	1	1	..	1	18	1	1	1
51e "	5	1	2	6	6	6	1	1	1	....	1	25	1	1	1
52e "	6	1	2	7	7	7	1	1	1	1	1	29	1	1	1
53e "	6	1	1	4	4	4	1	1	1	....	1	18	1	1	1
54e "	6	1	2	6	6	6	1	1	1	...	1	25	1	1	

(*a*) Vu que les offic. provisoirem. nommés prennent rang comme sous-lieuten., il peut y avoir plus d'offic. de ce grade qu'il n'en figure ici, mais dans ce cas-là l'effectif de capitaines et de lieut. est réduit en proportion.

Complets autorisés, 1895-96—*Suite.*

Sergents instructeurs.	Sergents tambours, clairons ou joueurs de cornemuse.	Secrétaires de bataillon.	Trésoriers de l'ordinaire.	Infirmiers majors.	Sergents.	Nombr total de sergents.	Caporaux.	Tambours ou clairons.	Musiciens.	Simples soldats.	Nombre total de soldats.	Total, sans distinction de grade.	Chevaux d'officiers.	Chevaux de trait.	Chevaux Total.	Fourgons.
.....	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	277	4	....	4	.. .
.....	1	1	1	1	23	30	30	10	30	320	390	458	4	....	4	....
.....	1	1	1	1	17	24	24	8	24	256	312	368	4	...	4	....
. . .	1	1	1	1	17	24	24	8	24	256	312	368	4	....	4	....
.....	1	1	1	1	20	27	27	9	27	288	351	413	4	...	4	....
.... .	1	1	1	1	14	21	21	7	21	224	273	323	4	....	4	....
.. ..	1	1	1	1	17	24	24	8	24	256	312	368	4	....	4	....
.....	1	1	1	1	17	24	24	8	24	256	312	368	4	....	4	....
....	1	1	1	1	14	21	21	7	21	224	273	323	4	....	4	....
.....	1	1	1	.. .	12	18	18	6	24	186	234	278	4	....	4	....
.....	1	1	1	1	17	24	24	8	24	256	312	367	4	....	4	.. .
.....	1	1	1	1	17	24	24	8	24	256	312	368	4	....	4	....
.....	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	278	4	....	4	....
.....	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	277	4	....	4	....
.....	1	1	1	....	12	18	12	4	16	168	200	237	3	....	3	....
....	1	1	1	1	14		21	7	21	224	273	323	4	....	4	....
....	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	278	4	...	4	....
.... .	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	277	4	....	4	...
....	1	1	1	1	20	27	27	9	27	288	351	413	4	....	4	....
.....	1	1	1	....	18	24	24	8	24	256	312	367	4	....	4	....
....	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	277	4	....	4	....
.....	1	1	1	1	5	12	12	4	12	128	156	186	3	....	3	....
.. ...	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	277	4	....	4	....
.....	1	1	1	1	14	21	21	7	21	224	273	323	4	....	4	....
....	1	1	1	....	12	18	12	4	16	168	200	236	3	....	3	...
....	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	277	4	....	4	....

(*b*) Il ne doit pas être fait de nouvelles nominations, ni autorisé de nominations provisoires.

INFANTERIE et carabiniers—

Corps.	District militaire.	Lieutenant-colonels.	Chefs de bataillons.	Capitaines.	Lieutenants.	Sous-lieutenants.	Adjudants.	Quartiers-maîtres.	Médecins.	Médecins auxiliaires. (b)	Payeurs. (b)	Nombre total d'officiers.	Sergents-majors de bataillon.	Fourriers de bataillon.	Chef de musique.
55e bataillon	7	1	2	6	6	6	1	1	1	....	1	25	1	1	1
56e "	4	1	2	7	7	7	1	1	1	1	1	29	1	1	1
57e "	3	1	2	6	6	6	1	1	1	....	1	25	1	1	1
58e "	6	1	2	10	10	10	1	1	1	1	1	38	1	1	1
59e "	4	1	2	7	7	7	1	1	1	1	1	29	1	1	1
60e "	6	1	2	6	6	6	1	1	1	...	1	25	1	1	1
61e "	7	1	2	6	6	6	1	1	1	1	1	26	1	1	1
62e "	8	1	2	6	6	6	1	1	1	1	....	25	1	1	1
63e "	9	1	2	6	6	6	1	1	1	1	1	26	1	1	1
64e "	5	1	1	5	5	5	1	1	1	1	....	21	1	1	1
65e "	5	1	2	8	8	8	1	1	1	1	1	32	1	1	1
66e "	9	1	2	8	8	8	1	1	1	1	1	32	1	1	1
67e "	8	1	2	9	9	9	1	1	1	....	1	34	1	1	1
68e "	9	1	2	9	9	9	1	1	1	1	1	35	1	1	1
69e "	9	1	2	9	9	9	1	1	1	1	5	35	1	1	1
70e "	7	1	2	6	6	6	1	1	1	1	1	26	1	1	1
71e "	8	1	2	7	7	7	1	1	1	....	1	28	1		1
72e "	9	1	2	6	6	6	1	1	1	1	1	26	1	1	1
73e "	8	1	1	5	5	5	1	1	1	....	1	21	1	1	1
74e "	8	1	2	6	6	6	1	1	1	1	1	26	1	1	1
75e "	9	1	2	6	6	6	1	1	1	....	1	25	1	1	1
76e "	5	1	2	6	6	6	1	1	1	....	1	25	1	1	
77e "	2	1	2	6	6	6	1	1	1	....	....	24	1	1	

(a) Vu que les officiers provisoirements nommés prennent rang comme sous-lieutenants, il peut y avoir plus d'officiers de ce grade qu'il n'en figure ici, mais dans ce cas-là l'effectif de capitaines et de lieutenants est réduit en proportion.

Complets autorisés, 1895-96—*Suite.*

Sergents instructeurs.	Sergents tambours, clairons ou joueurs de cornemuse.	Secrétaires de bataillon.	Trésoriers de l'ordinaire.	Infirmiers majors.	Sergents.	Nombre total de sergents.	Caporaux.	Tambours ou clairons.	Musiciens.	Simples soldats.	Nombre total de soldats.	Total, sans distinction de grade.	Chevaux d'officiers.	Chevaux de trait.	Chevaux Total des chevaux.	Fourgons.
....	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	277	4	....	4	....
....	1	1	1	1	14	21	21	7	21	224	273	323	4	....	4	....
....	1	1	1	....	12	18	18	6	24	186	234	277	4	....	4	....
....	1	1	1	1	23	30	30	10	30	320	390	458	4	....	4	....
....	1	1	1	1	14	21	21	7	21	224	273	323	4	....	4	....
....	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	277	4	....	4	....
....	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	278	4	....	4	....
....	1	1	1	....	12	18	18	6	24	186	234	277	4	....	4	....
....	1	1	1	....	12	18	18	6	24	186	234	278	4	....	4	....
....	1	1	1	1	8	15	15	5	15	160	195	231	3	....	3	....
....	1	1	1	....	18	24	24	8	24	256	312	368	4	....	4	....
....	1	1	1	....	32	38	32	16	30	520	598	668	4	....	4	....
....	1	1	1	1	20	27	27	9	27	288	351	412	4	....	4	....
....	1	1	1	1	20	27	27	9	27	288	351	413	4	....	4	....
....	1	1	1	1	20	27	27	9	27	288	351	413	4	....	4	....
....	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	278	4	....	4	....
....	1	1	1	1	14	21	21	7	21	224	273	322	4	....	4	....
....	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	278	4	....	4	....
....	1	1	1	1	8	15	15	5	15	160	195	231	3	....	3	....
....	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	278	4	....	4	....
....	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	277	4	....	4	....
....	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	277	4	....	4	....
....	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	276	4	....	4	....

(*b*) Il ne doit pas être fait de nouvelles nominations, ni autorisé de nominations provisoires.

INFANTERIE et carabiniers—

Corps.	District militaire.	Lieutenants-colonels.	Chefs de bataillons.	Capitaines.	Lieutenants.	(a) Sous-lieutenants.	Adjudants.	Quartiers-maîtres.	Médecins.	(b) Médecins auxiliaires.	(b) Payeurs.	Nombre total d'officiers.	Sergents-majors de bataillon.	Fourriers de bataillon.	Chefs de musique.
78e bataillon	9	1	2	7	7	7	1	1	1	1	1	29	1	1	1
79e do	6	1	2	7	7	7	1	1	1	1	1	29	1	1	1
80e do	6	1	2	6	6	6	1	1	1	....	1	25	1	1	1
81e do	7	1	2	6	6	6	1	1	1	....	1	25	1	1	1
82e do	12	1	2	7	7	7	1	1	1	1	1	29	1	1	1
83e do	5	1	2	6	6	6	1	1	1	1	....	25	1	1	1
84e do	6	1	2	6	6	6	1	1	1	1	1	26	1	1	1
85e do	5	1	2	6	6	6	1	1	1	1	1	26	1	1	1
86e do	5	1	2	6	6	6	1	1	1	1	1	26	1	1	1
87e do	7	1	2	6	6	6	1	1	1	1	1	26	1	1	1
88e do	7	1	2	6	6	6	1	1	1	1	1	26	1	1	1
89e do	7	1	2	8	8	8	1	1	1	1	1	32	1	1	1
90e do	10	1	2	8	8	8	1	1	1	1	1	32	1	1	1
92e do	7	1	1	4	4	4	1	1	1	....	....	17	1	1	1
93e do	9	1	1	6	6	6	1	1	1	...	1	24	1	1	1
94e do	9	1	2	6	6	6	1	1	1	....	.. .	24	1	1	1
96e do	10	1	2	3	3	3	1	1	1	....	....	15	1	1	1
Cie d'infanterie de Brandon	10	....	....	1	1	1	....	...	....	....	....	3	...	....	....
Cie de carabiniers de Gore-Bay.	2	....	....	1	1	1	....	....	....	....	....	3	....	....	....
Cie d'infanterie de Nanaïmo	11	...	....	1	1	1	....	....	....	....	....	3	...	....	....
Cie de carabiniers de St-Jean.	8	....	....	1	1	1	....	....	...	.. .	....	3	....	....	....
Cie de carab., Sault-Ste-Marie.	2	....	....	1	1	1	. ..	....	....	....	....	3	....	....	....
Cie de carab. de Thessalon	2	....	....	1	1	1	....	....	. ..	.. ..	...	3	....	....	....
Total, infanterie	....	92	173	615	616	615	92	92	92	61	80	2528	92	92	92

(a) Vu que les officiers provisoirement nommés prennent rang comme sous-lieutenants, il peut y avoir plus d'officiers de ce grade qu'il n'en figure ici, mais dans ce cas-là l'effectif de capitaines et de lieutenants est réduit en proportion.

Complets autorisés, 1895-96—*Fin.*

Sergents instructeurs.	Sergents tambours, clairons ou joueurs de cornemuse.	Secrétaires de bataillon.	Trésoriers de l'ordinaire.	Infirmiers majors.	Sergents.	Nombre total de sergents.	Caporaux.	Tambours ou clairons.	Musiciens.	Simples soldats.	Nombre total de soldats.	Total, sans distinction de grade.	Chevaux d'officiers.	Chevaux de trait.	Chevaux Total.	Fourgons.
.....	1	1	1	1	14	21	21	7	21	224	273	323	4	....	4	....
.....	1	1	1	1	14	21	21	7	21	224	273	323	4	....	4	....
......	1	1	1	1	11	18	18	6		192	234	277	4	....	4	...
......	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	277	4	....	4	....
......	1	1	1	1	14	21	21	7	21	224	273	223	4	....	4	....
...	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	277	4	....	4	....
......	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	277	4	....	4	....
......	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	277	4	....	4	....
......	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	277	4	....	4	....
......	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	277	4	....	4	....
......	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	277	4	....	4	....
......	1	1	1	1	17	24	24	8	24	256	312	368	4	....	4	....
......	1	1	1	....	24	30	24	8	24	344	400	462	3	....	4	....
.....	1	1	1	1	5	12	12	4	12	128	156	185	3	....	3	....
.....	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	276	3	....	3	...
.....	1	1	1	1	11	18	18	6	18	192	234	276	3	....	3	....
....	1	1	1	1	2	9	9	3	9	96	117	141	3	....	3	....
......	......	....	....	....	3	3	3	1	......	35	39	45	....	....	....	....
......	......	....	....	....	3	3	3	1	......	35	39	45	....	....	....	....
......	......	....	....	....	3	3	3	1	......	35	39	45	....	....	....	....
......	......	....	....	....	3	3	3	1	......	35	39	45	....	....	....	....
....	.....	....	....	....	3	3	3	1	......	35	39	45	....	....	....	....
......	......	....	....	....	3	3	3	1	......	35	39	45	....	....	....	....
1	93	92	92	66	1272	1892	1854	629	1941	20118	24542	28962	355	....	355	....

(*b.*) Il ne doit pas être fait de nouvelles nominations, ni autorisé de nominations provisoires.

(ANNEXE I.)

RAPPORT du tir exécuté dans les camps de districts, 1894-95.

District militaire et lieu de campement.	Corps.	Chiffre de mérite du corps.	Grade et nom du meilleur tireur.	Résultat en points.	Observations.
Nº 1, London.	1er hussards	.....	....		
	21e bataillon..........	16·30	Sergent-major Leighton.....	34	
	22e do	31·30	Sergent Gordon.............	71	Meill. tir. du camp.
	27e do	32·80	Soldat B. McMahon.........	66	
	29e do	23·44	Soldat Roland Jones........	55	
	32e do	30.54	Soldat R. Moore............	70	
Nº 2. Niagara.	2e dragons......	34·09	Sergent Brooker..	71	
	12e bataillon..........	35·03	Serg. porte-dr. Ferguson.....	72	
Whitby..........	34e do	34·07	Sergent Davidson...........	61	
Orillia..........	35e do	35·03	Sergent Peak....	69	
Beeton..........	36e do	29·03	Caporal D. Wanless.........	69	
Niagara........	37e do	28·05	Sergent Harchmer..........	67	
	77e do	39·04	Soldat English..	74	Meill. tir. du camp.
Nos 3 et 4 Kingston.	40e do	28·04	Soldat T. Richardson..	71	
	46e do	31·90	Sergent T. Boden........ / Soldat F. Atkins..........	63	Egaux.
	49e do	32·19	Soldat J. Bowen............	70	
	56e do	52·75	Sergent S. F. Lindsay	75	Meill. tir. du camp.
	3e dragons..	. .	.. ..	....	
	4e hussars.............	.....	....	....	
N 5, Laprairie.	6e do	36·34	Caporal Johnson...........	65	Meill. tir. du camp.
	64e bataillon..........	20·19	Soldat B. Giroux...........	52	
	76e do	14·36	Soldat A. Harel........	47	
	83e do	17·02	Sergent W. Sharp..........	52	
	86e do	19·08	Soldat A. Boucher..........	50	
Nº 6, Richmond, Qué.	5e dragons.............	....	... .	....	
	54e bataillon..........	32·38	Soldat H. Ward	66	
	58e do	30·83	Soldat A. McKenzie........	62	
	79e do	43·80	Caporal Willey..............	68	Meill. tir. du camp.
Nº 7, Lévis.	Hussars canadiens Queen's Own........	.....	....	....	
	23e bataillon.....	24·59	Soldat J. Laprise........ ..	56	
	61e do	20 07	Soldat W. Bisette...........	62	
	70e do	24·88	Soldat A. Brousseau	58	
	89e do	24·54	Soldat J. H. Hogg	64	Meill. tir. du camp.
Nº 8, Sussex, N.-B.	8e hussards P.L.N.B. ..	38·39	Maréch. des logis A. C. Teed.	62	
	73e bataillon..........	23·16	Soldat W. Dick.............	62	
	74e do	34.47	Sergent J. Clark..	68	Meill. tir. du camp.
Nº 9, Wilmot.	72e do	42·97	Sergent M. Vidito....	67	do do
Shubénacadie.....	78e do	36·95	Serg. Steven, sold. Creighton, Creighton, McLean.	66	4 égaux.
Parrsborough.....	93e do	52·41	Sergent J. H. Letcher.......	74	Meill. tir. du camp.
Baddeck..........	94e do	36·34	Soldat J. C. McNeill........	67	do do
Nº 12, Charlottetown, I.P.-E.	82e do	57·52	Sergent J. M. Crockett.....	77	do do

M. AYLMER, lieutenant-colonel,
Aide-adjudant général.

(ANNEXE J.)

RAPPORT DU COMMANDANT DU COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA POUR L'ANNÉE 1894-95.

Avant d'entamer le compte rendu de ce qui s'est fait au collège militaire royal, il semble opportun d'offrir quelques observations préliminaires qui, si elles ne portent pas immédiatement sur les responsabilités incombant au personnel du collège, seront du moins propres à dissiper certaines fausses idées qu'on se fait à l'égard des intérêts nationaux impliqués dans le maintien et le développement de l'institution, car ces fausses idées sont contraires à l'intérêt du pays.

Théoriquement, le système de milice défensif du Canada vise à procurer successivement—au moyen de quelques brefs exercices annuels—une éducation militaire raisonnable à autant de sujets que possible de la population mâle disponible du pays—dans l'idée que, par cette méthode, on peut arriver à un résultat pratique économiquement et en dérangeant le moins possible les gens dans leurs occupations civiles.

Ceux qui sont au fait des exigences militaires n'ont besoin que d'un moment de réflexion pour voir que ce plan, en même temps qu'il est propre, si on le réalise à fond, à atteindre l'objet en vue, ne pourvoit pas assez amplement à une instruction proportionnée pour les officiers.

Les exercices annuels de la milice, qui ont pour but de rendre une forte réserve d'hommes capables de servir dans les rangs, ne se prêtent pas, et ne peuvent pas se prêter à l'instruction proportionnée d'une réserve correspondante d'officiers dont on aurait besoin s'il fallait appeler les réserves sous les drapeaux, au cas où une mobilisation défensive deviendrait nécessaire.

Il est probable que dans un cas d'urgence on ne trouverait tout au plus que juste assez d'officiers ayant les capacités voulues pour occuper des postes régimentaires dans les premiers corps qui seraient convoqués.

S'il n'était pas pris d'autres moyens que les exercices annuels pour se procurer des officiers, il surgirait presque à coup sûr d'extrêmes difficultés qui menaceraient de jeter une désastreuse confusion dans la mobilisation et le maniement des troupes canadiennes.

C'est pour cela que, dans l'intérêt de la nation, il est devenu impérieux de fonder le collège millitaire royal.

Le but de cette institution est de donner les connaissances militaires supérieures (qu'on ne saurait se procurer ailleurs) non seulement nécessaires pour que les officiers même de régiment acquièrent toute leur valeur, mais absolument indispensables dans l'accomplissement du grand nombre de services d'état-major se rattachant à l'administration et au maniement d'une armée en campagne, et c'est aussi, en donnant ces connaissances, non seulement d'aider la milice qui passe par le cours d'exercices, mais de préparer les fondements d'une réserve d'officiers correspondant aux besoins du service actif de la réserve d'hommes exercés, comme aux exigences des postes régimentaires de surcroît toujours si nombreux et si vitalement essentiels dans les opérations de guerre.

Il est facile et l'on a vite fait de préparer des hommes à servir dans les rangs, en comparaison du temps et de l'application qu'il faut pour instruire ceux qui sont destinés à occuper des postes de commandement dans le régiment ou l'état-major.

Dans le cas invraisemblable où—avant que la guerre n'éclatât—l'on aurait quelques mois pour organiser les rangs, il est fort probable que le patriotisme de la population pourrait beaucoup contribuer à réparer une précédente négligence à s'entraîner sur le champ de manœuvre, mais nul sentiment de patriotisme et nul zèle de la part des citoyens ou des autorités ne pourraient remédier au mal résultant du fait de n'avoir pas à notre disposition et prête, une réserve d'hommes élevés dans les

principes qui servent de base à l'accomplissement des services militaires supérieurs et d'état-major.

Un système de défense nationale qui procure des hommes exercés, mais ne pourvoit pas à une instruction efficace des officiers qui doivent les commander, peut créer un certain sentiment de sécurité, mais prépare aussi un cruel réveil. De si grande valeur que soient pour la nation les services du collège militaire royal, le nombre d'élèves qui en sort tous les ans ne suffit pas pour faire face aux besoins de ce système de défense.

Et puis, non seulement s'oppose-t-on à toute augmentation de là dépense du collège, mais la réduction en est demandée à grands cris par ceux qui jugent de l'importance de l'institution d'après l'idée vague et informe qu'ils se font des nécessités militaires. D'un autre côté, la population en général ne se faisant pas une idée juste des fins essentielles auxquelles doit servir le collège, il s'en suit que le public n'appuie aucune proposition de nature à lui attirer plus d'élèves. Bien plus, ces fausses idées ont fait tant de chemin qu'on peut maintenant entendre des gens se plaindre que le collège militaire royal et les écoles d'instruction de la milice absorbent beaucoup plus qu'une part raisonnable des fonds du trésor public au détriment de l'organisation de la milice en général.

Il n'entre pas dans le cadre d'un rapport sur le collège militaire royal de débattre la question de ce que coûtent les écoles d'instruction militaire des corps de milice permanents; mais dans l'imagination du peuple ces écoles vont de pair avec le collège militaire royal—apparemment pour l'unique raison que les deux sont connus sous le nom d' "écoles militaires".

Les écoles de corps permanents sont nécessaires, et leur présente organisation paraît être d'une haute utilité. Mais le champ d'utilité du collège militaire royal, des écoles d'instruction de corps permanents, et des exercices annuels de la milice, est tout à fait distinct dans chaque cas.

Les deux plus puissantes influences qui empêchent qu'on ne se dispute davantage l'admission au collège militaire royal sont que :

1° L'instruction des élèves ici leur ouvre un champ très étroit, de sorte que si un gradué manque d'obtenir une des quatre commissions données tous les ans par les autorités impériales, son choix d'une carrière civile est extrêmement restreint, et, sous ce rapport, un cours d'études d'université lui offrirait une perspective beaucoup plus brillante.

2° A la plupart des parents le coût de l'instruction qui se donne au collège paraît être hors de proportion, surtout quand ils songent que dans le cas où leurs fils ne réussiraient pas à obtenir une des quatres commissions accordées tous les ans dans le service impérial, ils se trouveraient à avoir perdu beaucoup de temps très précieux à des études d'une nature militaire-technique, probablement étrangères aux connaissances dont ces élèves pourraient avoir besoin dans la vie civile.

Il est fort probable que s'il ne se présente pas plus de jeunes gens au collège c'est parce qu'on n'en fait pas connaître assez l'existence et le caractère aux parents, soit par annonce soit autrement.

Une cause temporaire paraît avoir aussi quelque effet actuellement. On dit que dans les pensions par tout le Canada en général le nombre des élèves est moindre que d'habitude. Si cela est exact, cela indiquerait qu'un certain degré de gêne pécunière générale affecterait le choix des parents.

Si l'on modifiait le cours d'étude du collège de telle manière qu'après avoir gagné un "certificat d'aptitude militaire" un élève pût choisir les branches d'étude les plus propres à avancer ses connaissances dans quelque profession civile de son choix, on pourrait espérer que la première cause d'une insuffisante candidature à l'admission perdît beaucoup de son effet, et cela sans que le but et l'utilité de l'institution en souffrissent au point de vue militaire.

De plus, il y aurait peut-être moyen de contrebalancer l'avantage que trouvent les étudiants dans le champ d'instruction plus vaste offert par les universités en réduisant les sommes qu'il leur faut payer au collège militaire royal. Vu que les élèves de ce dernier lui viennent de points très éloignés les uns des autres par tout le Dominion, ce que produirait une pareille réduction des contributions exigées

par le collège ne pourrait pas avoir d'effet appréciable dans sa concurrence avec une école ou une université donnée.

Pour passer aux travaux scolaires de l'année, je dirai que le progrès dans les études a généralement été fort satisfaisant.

Les chiffres suivants indiquent la moyenne (pour chaque élève) de points gagnée dans les différentes classes durant les quatre dernières années :—

Années.	4e classe.	3e classe.	2e classe.	1ère classe.
1891-92	4,510	7,593	9,955	15,042
1892-93	3,693	9,260	10,685	15,203
1893-94	4,315	8,240	15,177	18,307
1894-95	4,192	9,382	9,763	22,264

Exception faite de la classe entrée en 1892, l'ouvrage fait accuse une amélioration fort satisfaisante et très marquée.

La classe de 1892 (2e classe actuelle), avec des moyennes successives
De 3,693 en 1893 ;
De 8,240 en 1894 ;
Et de 9,763 en 1895,
N'a pratiquement pas haussé le niveau de 1891-92.

En agréable contraste avec la déplorable absence de succès chez cette classe exceptionnelle est l'avancement soutenu et positif accusé par les premières classes successives de 1892, 1893 et 1894.

Dans ces classes les résultats moyens de chaque membre ont été :
En 1892, de 15,042 points,
En 1893, de 15,203 "
En 1894, de 18,307 "
Et cette année, de 22,264 "

Dans le cours entier de quatre ans le plus jeune membre de la classe sortante actuelle a fait un total de 48,228 points.

Dans les quinze ans pendant lesquels le collège a fait des gradués dix-sept seulement de ceux-ci ont obtenu un plus haut résultat que le plus jeune gradué de cette année.

Une fois seulement les résultats des trois plus anciens gradués de cette année ont été dépassés (par M. Vercoe, en 1892).

M. Vercoe a fait.. 56,458 points
Cette année le sergent-major de compagnie
Frith a fait.. 56,331 "
Le sergent-major de bataillon Wilks a fait 56,266 "
Et le sergent-major de compagnie Hayter 55,580 "

Exception faite seulement des années 1883, 1892 et 1884, le résultat *moyen* des gradués de cette année est plus élevé que celui des *plus forts* gradués d'aucune année précédente depuis la fondation du collège.

Jamais il n'y a eu de "tableau d'honneur" comparable à celui de cette année. Tous les membres de la première classe y figurent.

La conduite des élèves a généralement été satisfaisante.

Un cas d'indiscipline regrettable mais heureusement exceptionnel s'est produit au commencement de l'année.

L'incident donna lieu à des récits très exagérés et même tout à fait faux de ce qui s'était passé.

On se livra à une critique injuste et irréfléchie, sinon malicieuse, au détriment de la réputation du collège.

Il a été commis, il est vrai, une faute de discipline grave, mais non d'une nature sauvage et brutale.

On a dit que c'était un cas de brimade excessive, mais la *brimade*, telle qu'on l'entend populairement, implique l'existence d'un système où la coutume donne aux anciens élèves une autorité irresponsable sur les nouveaux.

Rien de tel n'existe ici.

Tous reconnaissent parfaitement, et, à quelques regrettables exceptions près, apprécient le fait que l'empire sur soi-même et une honorable soumission aux règlements pour le bien commun sont des leçons de discipline que l'on regarde comme de première importance au collège militaire royal.

Le médecin n'a eu à faire rapport que d'un seul cas de maladie grave durant l'année. L'élève qui était atteint de cette maladie l'avait contractée chez ses parents, où il retourna pour se faire soigner.

Il n'est arrivé d'accident sérieux à aucun des élèves.

Durant leurs premiers trois mois de résidence ici les nouveaux élèves ont gagné de 4 à $24\frac{1}{2}$ livres en poids.

Les élèves de la classe sortante, dont le physique était assez bon quand ils sont entrés au collège, ont, en moyenne, gagné $18\frac{1}{16}$ livres en poids, $1\frac{1}{4}$ pouce en stature et $1\frac{7}{12}$ pouce en tour de poitrine.

Le gain a varié de $9\frac{1}{2}$ à 28 livres en poids, de $\frac{1}{2}$ pouce à $2\frac{1}{2}$ pouces en stature, et de $\frac{1}{2}$ pouce à 3 pouces en tour de poitrine.

A une exception près, le plus petit de chaque classe est celui qui a pris le plus de développement sous tout rapport.

Durant la période de préparation aux examens, qui vient de finir, chaque membre de la classe a perdu de 3 à $9\frac{1}{2}$ livres.

L'installation de l'éclairage électrique s'est trouvée avantageuse, et le médecin l'approuve. Cet éclairage n'a pas fait de mal à la vue; il permet de régler la température dans les chambres, n'exhale pas de vapeurs nuisibles, et est d'une propreté parfaite.

La bonne santé des élèves démontre la nature favorable de la vie qu'ils mènent ici—sous le rapport de l'étude, de la récréation, de l'habillement, de la nourriture et du logement.

Comme d'habitude, cette année, un certain nombre d'officiers de la milice sont venus ici suivre un cours d'instruction en

Service des reconnaissances,
Levé de plans,
Tactique,
Stratégie,
Génie militaire et
Administration militaire.

Ce cours est d'un avantage spécial pour les officiers en ce qu'il leur offre l'occasion (qu'ils ne sauraient avoir autrement en Canada) de se rendre capables d'accomplir de très importants devoirs en service actif.

Les officiers qui suivent les classes montrent qu'ils apprécient la chance qui leur est ainsi offerte, et dans leurs 14 semaines ou à peu près d'étude ils font de très intéressants et fort louables progrès.

En sus des matières obligatoires du cours, quelques-uns des officiers en prennent volontairement d'autres. C'est ainsi que deux des officiers, cette année, ont suivi le cours de loi militaire des élèves et y ont obtenu des résultats qui leur ont fait beaucoup d'honneur.

Tous ont passé l'examen d'une manière satisfaisante dans les sections obligatoires, et les officiers suivants se sont distingués ainsi, savoir :—

Le sous-lieutenant G. McDermot, du 41e bataillon, dans chacun des six sujets; le lieutenant C. A. H. Maclean, du 48e, dans cinq; le capitaine A. R. Sweatman, du 10e, et le lieutenant R. A. Cockburn, du 3e dragons, dans quatre; le lieutenant Alex. Maclean, du 43e, dans deux.

Le capitaine Huskisson, du génie royal, a quitté le collège après y avoir passé cinq ans comme professeur de génie militaire. Capable et zélé comme employé public ici, et fort apprécié comme camarade, instructeur et ami—le personnel, qui regrette son départ, s'unit cordialement pour lui souhaiter un florissant et heureux avenir.

On peut dire du personnel du collège en général, sans rabaisser en rien le très grand mérite des efforts individuels des membres de la classe sortante, que le niveau exceptionnellement élevé auquel ceux-ci sont parvenus n'aurait pu être atteint s'ils n'avaient pas eu des guides et instructeurs zélés, capables et appréciés.

Après ce que j'ai déjà dit de la classe sortante, on n'aura pas lieu d'être surpris si, avant de clore ces observations, j'essaye d'exprimer le sentiment avec lequel le personnel et tous ceux qui sont en relation avec le collège se préparent à dire adieu aux membres de cette classe.

Les prix que ces messieurs se sont disputés comprennent, pour quatre d'entre eux, un emploi à vie dans des conditions de la nature la plus charmante, en ce qu'elles embrassent les plus belles espérances sociales, avec la probabilité que l'occasion leur sera de temps à autre offerte de satisfaire l'une des plus hautes et plus nobles ambitions, puisqu'ils seront au premier rang dans la défense du trône et de la patrie.

Des mobiles comme ceux-là peuvent avoir été amplement suffisants en eux-mêmes pour expliquer de suprêmes efforts chez les concurrents en études ; mais en dehors de la sphère de ces motifs, les membres de la classe sortante ont, par leur conduite, leur appréciation des conditions de la vie d'étudiant, leur savoir-vivre et leur délicatesse, fait preuve de toutes les qualités distinctives qu'on pouvait souhaiter et admirer dans des élèves du collège militaire royal.

Je puis les assurer de la part du personnel, comme de ma propre part, que notre regret d'avoir à nous séparer d'eux n'est pas de l'espèce ordinaire.

Notre consolation est qu'ils vont laisser derrière eux un exemple de durable profit pour nous, et que dans leurs futures carrières ils ne pourront manquer de réussir et de continuer à faire le plus grand honneur à leur *alma mater*.

Les différents professeurs ont spécialement appelé mon attention sur les éloges que méritent un grand nombre des élèves pour avoir contribué à soutenir la réputation du collège, et voici les observations qu'ils font:

Mathématiques:

4e classe—

Si l'on tient compte du désavantage qu'il y a à entrer au collège avec de très insuffisantes connaissances, on peut dire que cette classe a fait d'assez bons progrès.

Les élèves G. Denison et A. Smith ont fait preuve de talents exceptionnels ; et L. Sherwood et F. Hunter ont attiré l'attention par leur application et leur zèle.

3e classe—

Dans cette classe, où l'on peut dire que s'abordent pour la première fois les hautes mathématiques, les élèves W. Anderson, F. Carr-Harrison et A. Doucet se sont particulièrement distingués. Le professeur fait cette observation : "Je n'ai jamais lu de réponses plus parfaites que celles des élèves Anderson et Doucet sur le calcul différentiel et intégral ; le premier a obtenu 100 pour 100 et l'autre 98 pour 100 des points."

Il est évident, par ce que dit le professseur, que le tour de force de l'élève Anderson ne peut pas avoir été surpassé depuis que le collège existe, tandis que l'élève Doucet mérite presque autant d'éloge.

2e classe—

Le sergent A. Evans, le caporal G. Kirkpatrick et l'élève G. Hardie méritent une mention spéciale à cause de leurs grands talents.

1re classe—

Note du professeur :—" Les excellentes aptitudes de cette classe ont fait que je l'ai toujours retrouvée avec un plaisir sans mélange chaque année ; ses membres ont conquis leurs degrés avec très grande distinction en mathématiques."

Le sergent-major de bataillon Wilkes a les plus grands talents pour les mathématiques et mérite bien le rang qu'il a gagné à force de travail.

Le sergent Cory et les sergents-majors de compagnies N. Ridout et Inksetter méritent de grands éloges, et aussi le sergent-major de compagnie Hayter qui a conquis la première place en astronomie, l'une des branches les plus difficiles du cours d'études.

Génie militaire.

4e classe—

Les élèves R. Mosgrove, H. Hammersly, J. O'Connor et A. C. H. Dean se sont appliqués à leurs études et ont travaillé ferme toute l'année—surtout le dernier, qui, arrivé au collège deux mois après les autres, est néanmoins maintenant le 3e de sa classe.

Les élèves F. Hunter, G. Denison et A. Smith se sont distingués aux examens.

3e classe—

Les élèves A. Doucet, W. Anderson, F. Carr-Harris et W. Moore ont particulièrement mérité des éloges pendant l'année, et l'élève J. Stairs s'est distingué aux examens.

2e classe—

En même temps que les progrès de la classe en général ont été satisfaisants—puisque tous ses membres ont passé l'examen—le sergent C. Stephen a particulièrement excellé et peut se comparer au plus fort de la 2e classe de 1893 et de 1894.

1re classe—

Le sergent J. W. Osborne est arrivé à la tête de cette classe universellement loué pour le talent et l'application. Parmi les gradués de l'année dernière les sergents Beer et G. Osborne figuraient comme n'ayant pas été surpassés, dans les dernières années, en cette branche de leurs études ; aujourd'hui le sergent-major de compagnie Frith atteint, à 98 points près, le résultat obtenu par le sergent Beer, et le sergent-major de compagnie Hayter n'est pas loin derrière lui. Les membres de cette classe ont fait en moyenne 72 pour 100 du total des points dans le cours d'études de 4 ans.

Géométrie pratique et dessin du génie.

4e classe—

Cette classe a fait des progrès accentués ; les deux tiers de ses membres sont spécialement loués de leur travail et de leur application.

3e classe—

Le travail de cette classe a été exceptionnellement satisfaisant, et les élèves A. Doucet, G. Brown, W. Anderson, J. Bogart et F. Carr-Harris ont mérité une mention spéciale.

2e classe—

Dans cette classe, la géométrie pratique et le dessin du génie sont des sujets facultatifs, et ils ont été pratiquement laissés de côté. Les sergents A. Evans et C. Stephen et le caporal F. Leach sont à la tête dans les matières obligatoires achevées l'année dernière.

Artillerie théorique.

3e classe—

Le travail de cette classe a été tout à fait satisfaisant. L'élève A. Doucet, qui a gagné 93 pour 100 du total des points, et les élèves W. Anderson et W. Moore se sont particulièrement distingués dans les sections obligatoires.

Artillerie pratique.

3e classe—

Cette classe en est une d'un mérite tout à fait exceptionnel, et les élèves J. Stairs, F. Carr-Harris et A. Doucet ont mérité les plus grands éloges.

2e classe—

Pas satisfaisante; mais le sergent C. Stephen et le caporal G. Kirkpatrick méritent une mention spéciale pour leur capacité.

Loi militaire.

3e classe—

Tout à fait satisfaisante. Le résultat moyen en points a été de 71.5 pour 100 du total. Les élèves W. Moore et A. Doucet ont fait chacun 88 et l'élève F. Carr-Harris 89 pour 100 du total des points.

Administration en temps de paix.

3e classe—

Fort satisfaisante. Les élèves G. Brown, J. Bogart, J. Stairs et A. Doucet ont fait chacun 90 pour 100 du total des points.

Stratégie et tactique.

3e classe—

Très satisfaisante. Huit des membres de cette classe ont fait plus de 70 pour 100 du total des points, et les élèves F. Carr-Harris, A. Doucet et W. Anderson méritent une mention spéciale.

2e classe—

En somme cette classe a travaillé d'une manière satisfaisante et soutenue; six de ses membres ont fait chacun plus de 80 pour 100 du total des points. Le caporal C. Wood s'est signalé en en gagnant 92 pour 100. Les sergents A. S. Evans et W. Cantlie et le caporal Kirkpatrick méritent une mention spéciale.

1re classe—

Fort satisfaisante. Tous les membres de la classe, moins un, ont fait plus de 80 pour 100 du total des points, et tous méritent les plus grands éloges.

Administration en temps de guerre.

1re classe—

Fort satisfaisante. Les membres suivants de cette classe méritent une mention spéciale, savoir: le sergent-major de compagnie G. R. Frith et le sergent J. W. Osborne, qui ont fait plus de 80 pour 100 du total des points—suivis de près par les autres, dont aucun n'a fait moins que 77 pour 100 du total des points.

Service des reconnaissances.

2e classe—

Fort satisfaisante. Neuf membres de cette classe ont fait chacun 75 pour 100 du total des points, mais le caporal F. E. Leach tient la tête avec 94 pour 100. Le sergent C. Stephen et le caporal G. Kirkpatrick ont aussi mérité de grands éloges.

1re classe—

Fort satisfaisante. Le sergent G. N. Cory, le sergent-major de compagnie G. R. Frith et le sergent E. Brown ont fait chacun plus de 80 pour 100 du total des points.

Levé de plans et topographie militaire.

3e classe—

Satisfaisante; 80 pour 100 du total des points. Les élèves W. B. Anderson (avec 97 pour 100), A. Doucet et F. Carr-Harris ont bien mérité une mention spéciale.

2e classe—
Passable, avec signes de progrès. Les sergents A. Evans et C. M. Stephen, ainsi que le caporal J. H. Parks, méritent une mention spéciale.

1re classe—
Fort satisfaisante. Tous les membres de cette classe, sans exception, ont fait preuve d'un zèle très digne d'éloge et d'une capacité remarquable. Dans le cours de levé de plans et de topograghie militaire réunis le sergent-major de compagnie G. R. Frith, le sergent G. N. Cory, le sergent-major de bataillon G. S. Wilkes et le sergent-major de compagnie R. J. Hayter ont fait plus de 79½ pour 100 du total des points dans les trois ans, tandis que dans les trois sections facultatives tous les membres de la classe ont obtenu la quote-part de points voulue pour avoir droit à la mention "distingué" sur leurs diplômes.

Français.

Le professeur signale particulièrement les élèves ci-après dénommés, savoir :

4e classe—
Les élèves V. Beaudry, H. Skinner, F. Hunter et G. Denison ;

3e classe—
Les élèves A. Doucet, H. LaRocque, F. Carr-Harris, W. Anderson, H. Tobin et F. Courtney ;

3e classe—
Le sergent A. Evans, le caporal G. Kirkpatrick, le sergent W. Cantlie et l'élève A. Wilby ;

1re classe—
Tous ses membres, dont le professeur dit ceci : "Depuis le moment où ils sont entrés au collège à venir jusqu'à présent ils n'ont jamais cessé de me donner la plus grande satisfaction par leur conduite noble, leur application et leur intelligence. Celui d'entre eux qui a eu le moins de succès a fait 86 pour 100 du total des points cette année—ce qui ne s'est jamais vu depuis que j'enseigne ici ".

Littérature anglaise.

4e classe—
Promet beaucoup. Particulièrement bien notés : les cadets F. Hunter, R. Mosgrove, H. Skinner, L. Sherwood et G. Denison.

3e classe—
Assez satisfaisante. Notés comme très forts : les élèves A. Doucet et F. Carr-Harris.

2e classe—
Satisfaisante. Loués pour leur travail d'examen, ainsi que pour l'application soutenue et l'intelligence qu'ils ont montrés toute l'année : le sergent A. Evans, le caporal G. Kirkpatrick, le sergent F. Lafferty, l'élève G. Hardie, le sergent W. Cantlie, le sergent R. Alexander et le sergent C. Stephen.

1re classe—
Très satisfaisante. Les membres suivants sont spécialement mentionnés : les sergents-majors de compagnie G. Frith et R. Hayter, les sergents G. Cory et G. W. Osborne, et le sergent-major de bataillon G. Wilkes.

Chimie.

2e classe—
Désappointante, mais les sergents A. Evans et R. Alexander méritent des éloges.

1re classe—

Fort satisfaisante. La classe entière doit être félicitée de son application et de son courage. La matière est entièrement facultative, et c'est la première fois, dans l'histoire du collège, qu'on voit toute la classe s'appliquer volontairement à l'étude de la chimie pratique. Elle s'est bien tirée d'affaire et dans le travail de l'année et aux examens.

Le sergent-major de compagnie Ridout et le sergent E. Brown ont la distinction de tenir la tête de la classe en cette matière.

Physique.

2e classe—

A grandement trompé l'attente. A une exception près, la moyenne est plus faible qu'en aucune année précédente. Les deux plus hauts résultats ont été obtenus par le caporal F. Leach et le sergent R. Alexander, qui ont respectivement fait 57 et 54 pour 100 du total des points. Aucun membre de la classe n'a touché aux portions facultatives de cette matière.

1re classe—

Exceptionnellement méritante. Toute la classe, par son application et son ardeur, a mérité de grands éloges. Le sujet était entièrement facultatif, et depuis que le collège existe c'est la première fois que tous les membres de la classe sans exception s'appliquent à l'étude de la chimie facultative et plus avancée. Ils se sont bien tirés d'affaire tant dans le travail de l'année qu'aux examens. Le sergent-major de compagnie Ridout et le sergent E. Brown ont la distinction de tenir la tête de la classe, pour l'année, dans cette matière.

Géologie et minéralogie.

1re classe—

Très satisfaisante. Tous les membres de cette classe, sans exception, ont bien travaillé en géologie. Quant à la minéralogie elle n'a été entreprise que par le sergent E. Brown et le sergent-major de bataillon G. Wilkes, qui tous deux ont mérité la note "distingué" dans les deux matières réunies.

Dessin à main levée et peinture.

4e classe—

Satisfaisante. Méritent une mention spéciale: les élèves G. Denison, L. Sherwood et A. Smith.

3e classe—

Très satisfaisante. L'élève A. Doucet s'est particulièrement distingué.

2e classe—

Satisfaisante. Excellence: les sergents Alexander, C. Stephen et W. Cantlie.

1re classe—

Très satisfaisante. Le sergent E. Brown et les sergents-majors de compagnie R. Hayter et G. Frith méritent des éloges exceptionnels.

Génie civil.

1re classe—

Très méritante. La moyenne des points varie de 80 (la plus basse) à 93 (la plus haute). Le sergent-major de compagnie R. Hayter, le sergent-major de bataillon G. Wilkes et le sergent-major de compagnie G. Frith ont tous fait plus de 90 pour 100 du total des points.

Manœuvres et exercices.

4[e] classe—

Très satisfaisante. L'élève H. R. Paysant tient la tête avec la totalité des points en manœuvres d'infanterie, gymnastique, escrime et natation ; suivi par les élèves F. Hunter, L. Sherwood et H. Skinner, qui ont fait chacun 94 pour 100.

3[e] classe—

Satisfaisante. L'élève A. Doucet prend 90 pour 100 du total des points, y compris 100 pour 100 en gymnastique. Après lui viennent les élèves F. Carr-Harris et H. LaRocque avec 86 pour 100.

2[e] classe—

Satisfaisante. Le sergent C. W. Stephen tient la tête avec 93 pour 100 du total des points, y compris 100 pour 100 en artillerie, gymnastique et infanterie. Le sergent A. Evans a gagné 76 pour 100 du total des points ; et en gymnastique le caporal F. Leach a fait tous les points.

1[re] classe—

Fort satisfaisante. Sergent-major de bataillon G. Wilkes : 97 pour 100 ; sergent-major de compagnie R. Hayter : 95 pour 100 ; sergent G. Cory : 86 pour 100 ; sergents-majors de compagnie G. Frith et Ridout : 80 pour 100.

D. R. CAMERON,
Commandant.

Collège militaire royal, 30 juin 1895.

LISTE DE PRIX GÉNÉRALE.—JUIN 1895.

Prix de classe annuels.—Excellence.

4[e] classe—l'élève Frederick Fraser Hunter, *Upper Canada College.*
3[e] " " Claude de Brigny Doucet, collège Saint-Louis, Montréal.
2[e] " le sergent Arthur Stewart Evans, *Collegiate Institute*, Toronto.
1[re] " le sergent-major de compagnie Ross John Finnis Hayter, *Upper Canada College.*

Prix annuels de matières.

Prix de la société fédérale des artilleurs—

3[e] classe—Artillerie théorique.......... { L'élève Claude de Brigny Doucet, collège Saint-Louis, Montréal.
2[e] " " " .... { Le caporal Guy Hamilton Kirkpatrick, *Upper Canada College.*

Coupe de la société des artilleurs d'Ontario—

3[e] classe—Tir des bouches à feu.......... { Le caporal Archibald Montgomery Russell, *Montreal High School.*

Insignes de la société fédérale des artilleurs :

Caporal Charles Carroll Wood.
Sergent Chas. Merton Stephen.
Caporal Archibald Montgomery Russell.
" Guy Hamilton Kirkpatrick.
" John Hegan Parks.

Prix de cours complet, par sujets.

Mathématiques et mécanique..........	Le sergent-major George Sydney Wilkes, *Trinity College School*, Port-Hope.
Géométrie pratique et dessin du génie.	Le sergent Arthur Stewart Evans, *Toronto Collegiate Institute.*
Génie militaire..................................	Le sergent-major de compagnie Gilbert Robertson Frith, *Upper Canada College.*
Levé de plans et topographie militaire.	Le sergent-major de bataillon George Sydney Wilkes, *Trinity College School*, Port-Hope.
Service des reconnaissances.............	Le sergent George Norton Cory, *Bishop's College School*, Lennoxville.
Artillerie (théorie et construction)....	Le sergent Arthur Stewart Evans, *Toronto Collegiate Institute.*
Histoire militaire, stratégie, tactique, administration et loi militaire.......	Le sergent-major de compagnie Gilbert Robertson Frith, *Upper Canada College.*
Français	Le sergent George Norton Cory, *Bishop's College*, Lennoxville.
Anglais..	Le sergent John Woodburn Osborne, *Trinity College School*, Port-Hope.
Chimie..	Le sergent Edward Percy Brown, enseignement privé.
Physique..	Le sergent-major de compagnie Gilbert Robertson Frith, *Upper Canada College.*
Géologie et minéralogie....................	Le sergent Edward Percy Brown, enseignement privé.
Dessin à main levée et peinture........	Le sergent Edward Percy Brown, enseignement privé.
Génie civil..	Le sergent-major de compagnie Ross John Finnis Hayter, *Upper Canada College.*
Manœuvres et exercices et instruction pratique des sous-officiers..............	Le sergent-major de bataillon George Sydney Wilkes, *Trinity College School*, Port-Hope.
Conduite et discipline des sous-officiers.	Le sergent-major de bataillon George Sydney Wilkes, *Trinity College School*, Port-Hope.

Diplômes—tableau d'honneur.

	Distingué en
Sergent E. P. Brown.	Théorie et construction d'artillerie, français, chimie, géologie et minéralogie, dessin à main levée et peinture, génie civil, discipline des sous-officiers.
Sergt.-major de compagnie Geo. Addison Inksetter.	Mathématiques et mécanique, génie militaire, théorie et construction d'artillerie, géométrie pratique et dessin du génie, français, chimie, génie civil.
Sergent John Woodburn Osborne.	Mathématiques et mécanique, génie militaire, théorie et construction d'artillerie, géométrie pratique et dessin du génie, français, anglais, chimie, génie civil, manœuvre et exercices.
Sergent-major de compagnie Norman Stewart Ribout.	Mathématiques et mécanique, génie militaire, théorie et construction d'artillerie, histoire militaire, stratégie, tactique, administration et loi, géométrie pratique et dessin du génie, français, dessin à main levée et peinture, génie civil, manœuvres et exercices.

Sergent George Norton Cory.	Mathémathiques et mécanique génie militaire, théorie et construction d'artillerie, topographie militaire, reconnaissances et levé de plans, géométrie pratique et dessin du génie, français, chimie, génie civil, manœuvres et exercices.
Sergent-major de compagnie Ross John Finnis Hayter.	Mathémathiques et mécanique, génie militaire et construction d'artillerie, histoire militaire, stratégie, tactique, administration et loi, géométrie pratique et dessin du génie, français, anglais, chimie, dessin à main levée et peinture, génie civil, manœuvres et exercices.
Sergent-major de bataillon George Sydney Wilkes.	Mathématiques et mécanique, génie militaire, théorie et construction d'artillerie, géométrie pratique et dessin du génie, français, chimie, géologie et minéralogie, génie civil, manœuvres et exercices, discipline des sous-officiers.
Sergent-major de compagnie Gilbert Robertson Frith.	Mathématiques et mécanique, génie militaire, théorie et construction d'artillerie, histoire militaire, stratégie, tactique, administration et loi, topographie militaire, service des reconnaissances et génie civil, géométrie pratique et dessin du génie, français, anglais, chimie, dessin à main levée et peinture, génie civil, manœuvres et exercices.

Recommandés pour des commissions dans l'armée régulière de S.M.

Le sergent-major de compagnie Gilbert Robertson Frith, *Upper Canada College.*	Dans le génie royal.
Le sergent-major de bataillon George Sydney Wilkes, *Trinity College*, Port-Hope.	Dans l'artillerie royale.
Le sergent-major de compagnie Ross John Finnis Hayter, *Upper Canada College.* Le sergent George Norton Cory, *Bishop's College School* Lennoxville.	Dans l'infanterie.

Médailles Aberdeen.

(Pour le plus haut total de points obtenu pendant le cours entier.)

Médaille d'or.—Le sergont-major de compagnie Gilbert Robertson Frith, *Upper Canada College.*

Médaille d'argent.—Le sergent-major de bataillon George Sydney Wilkes, *Trinity College School.*

Médaille de bronze.—Le sergent-major de compagnie Ross John Finnis Hayter, *Upper Canada College.*

D. R. CAMERON,
Commandant.

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL, 30 juin 1895.

LISTE DES CHAMPS DE TIR, PAR DISTRICTS MILITAIRES.

(ANNEXE K.)—ÉTAT de situation des champs de tir,

District militaire.	Localité.	Corps qui s'en servent.	Portée maxima que le champ de tir offre actuellement.	Longueur et largeur approximatives du terrain de tir.	Nombre de cibles disponibles à diverses distances.	Etendue de terrain comprise dans le champ de tir en arrière des buttes.	Numéro de colonne.
N° I.	London	7e bataillon et société de tir.	600 verges.	980 x 100 vgs	4 cibles, 200 et 300 verges; 5 cibles, 400 à 600 vgs.	100 verges.	1
do	do	Cie 1 du R.D., R.R.I.C. et tr. en camp.	1,000 do	1,000 x 200 vgs.	8 à toutes dist.	30 do	2
do	Windsor	Cies 1 et 5 du 21e bataillon.	600 do	1,000x 50 vgs	2 do	Aucune.	3
do	Leamington	Cie 2 du 21e bataillon.	800 do	800 x 20 vgs.	3 do	....	4
do	Essex	Cie 3 do	900 do	900 x 80 vgs.	3 do	....	5
do	Woodstock	Cies 1 et 6 du 22e bataillon.	600 do	600 x 100 vgs	2 do	....	6
do	Embro	Cie 2 du 22e bataillon.	600 do	600 x 200 vgs	1 do	....	7
do	Princeton	Cie 3 do	600 do	600 x 40 vgs.	2 do	....	8
do	Norwich	Cie 5 do	500 do	500 x 100 vgs	1 do	....	9
do	Thamesford	Cie 8 do	500 do	500 x 300 vgs	1 do	....	10
do	Sarnia	Cie 1 du 27e bataillon.	600 do	600 x 50 vgs.	5 do	Aucune.	11
do	Thedford	Cie 2 do	600 do	....	2 do	do	12
do	Point Edward	Cie 5 do	600 do	600 x 50 vgs.	2 do	do	13
do	Hespeler	Cie 5 du 29e bataillon et société de tir d'Hespeler.	1,000 do	1,200 x 200 vgs.	4 à 200 vgs, 2 à 400 et 600 vgs, 1 à 600 à 1,000 vgs.	150 verges.	14
do	Berlin	Cies 1 et 6 du 29e bataillon et société de tir de Berlin.	500 do	500 x 100 vgs	4 à 200 vgs, 1 à 400 et 500 vgs.	60 do	15
do	Guelph	1re brig. d'artil. de camp. et 30e bat.	600 do	1,000 x 700 vgs.	4 à toutes dist.	350 do	16
do	Seaforth	33e bataillon	600 do	900 x 75 vgs.	4 do	75 do	17
do	Clinton	do	600 do	650 x 25 vgs.	2 do	50 do	18
N° II.	Barrie	35 bataillon	1,200 do	1,300 x 100 vgs.	3 à chaque jusqu'à 600 vgs, aucune.	150 do	19
do	Brantford	38 bataillon	600 do	900 x 100 vgs	4 jusq. 500 vgs, 2 à 600 vgs.	Aucune.	20
do	Georgetown	Cies 2, 3 et 6 du 20e bataillon.	600 do	600 x 100 vgs	1 à toutes dist.	do	21
do	Hamilton	13e bataillon	1,000 do	1,100x 35 vgs	7 jusqu'à 600 vgs; 2, 700 à 1,000 vgs.	75 verges.	22
do	Milton	Cies 1, 4, 5 et 7 du 20e bataillon.	600 do	700 x 50 vgs.	2 chaque, 100 à 600 vgs.	60 do	23
do	Niagara	Troupes en camp	600 do	650 x 250 vgs	3 jusqu'à 300 vgs, 6, 400 à 600 vgs.	30 do	24
do	Owen-Sound	31e bataillon	700 do	800 x 200 vgs	3 à 300 vgs; 2, 400 à 600 vgs.	100 do	25
do	Simcoe	39e bataillon	900 do	1,100x 50 vgs	1 à toutes dist.	50 do	26
do	Toronto	Cie A de D.R.C., Cie 2 du R.R.I.C., garde du corps G.G., bat. de camp, de Toronto, 2e bat. des Q.O.R., 10e grenadiers royaux, et le 48e highlanders.	1,000 do	1,000 x 300 vgs.	12 à 200 vgs; 10, 300 à 600 vgs; 4, 700 à 1,000 vgs.	....	27

par districts militaires.

Numéro de colonne.	Nature de la campagne en arrière des buttes ; si elle ne sert à rien, ou si elle est occupée et demande à être close quand on tire.	Si le champ de tir a jamais été représenté comme dangereux.	Si le champ de tir est propriété publique ou privée.	S'il est tenu à bail, le montant du loyer et qui le paie.	Direction du champ—du point de tir aux buttes.
1	Colline de 45 pds de hauteur ; campagne occupée ; n'a pas besoin d'être close.	Non........	Privée ; tenu à bail par la société de tir de l'Ouest.	$65 par année ; la société de tir de l'Ouest.	O.
2	Haute fal. ; campag. occupée ; n'a pas besoin d'être close.	do	Privée............	$160 par année ; l'Etat. .	S.
3	Terrain plat ; bois et clairière ; a besoin d'être close.	do	do	$18 par année ; 21e bat. et soc. de tir de Windsor.	S.-E.
4	Lac Erié....................	do	do	$15 par année ; le capitaine de la compagnie.	S.
5	Terrain en culture ; campagne close pour le tir.	do	do	$20 par année ; l'Etat...	N.-E.
6	Terrain all. en montant ; occupé ; clos pour le tir.	do	do	Pas de loyer...........	N.-O.
7	Elévation de 100 pieds.......	do	do	do	S.-E.
8	Rase campagne	do	do	do	E.
9	Elévat. de 30 pds ; campagne occupée ; close pour le tir.	do	do	do	S.-O.
10	Terrain all. en montant ; occupé ; clos pour le tir.	do	do	do	O.
11	Campagne occupée ; a besoin d'être close pour le tir.	Pas de pl'te, mais dang.	do	$25 par année ; le capit. McKenzie.	N.-E.
12	Terrain en cult. ; non clos pour le tir.	Non.......	do	Pas de loyer...........	N.
13	Lac Huron...............	do	Publique..........	$40 par année ; publique.	N.
14	Côte ; terre cultivée ; non close pour le tir.	do	Privée............	$25 par année ; la société de tir d'Hespeler.	N.
15	Pâturage ; non clos.........	do	do	$10 pour la saison ; la société de tir de Berlin.	N.N.-O.
16	Terrain cultivé ; on avertit le propriétaire avant le tir.	do	Privée ; tenu à bail par la société de tir de Guelph.	$35 par année ; l'Etat...	S.
17	Côte de grav., parfois occupée et qu'alors on clot pour tirer	do	Privée...........	$20 par année ; la soc. de tir du 33e bataillon.	E.N.-E.
18	Bord de l'eau..............	do	do	Pas de loyer...........	O.
19	Accidentée et non occupée...	do	do	$40 par année ; l'Etat...	N.
20	Bord opposé de la Grande Rivière, 80 pds de hauteur.	do	do	Loyer nominal..........	S.S.-O.
21	Terrain élevé ; en culture ; non clos pour tirer.	do	do	$11 par année ; la société de tir du 20e bataillon.	N. par O.
22	Crête de montagne ; terrain cultivé ; clos pour tirer....	Il y a eu des pl. de faites	do	Le club de tir Victoria ne fait rien payer au bat. p. l'usage du champ de tir	N.
23	Précipice rocheux 75 verges en arrière ; non clos.......	Non.......	do	Le club de tir de Milton et le 20e bataillon.	S.-O.
24	Lac Ontario	do	Publique..........	....	N.
25	Terrain allant en montant ; cultivé ; non clos.	Non, m. sûr seul. pour le Snider.	Partie privée, partie publique.	$30 par année ; l'Etat...	N.
26	Terrain boisé et accidenté ; non clos pour le tir.	Non.......	Privée...........	$15 par année ; la soc. de tir du 39e bataillon.	S.-E.
27	Lac Ontario................	do	Publique..........	....	S.

ÉTAT de situation des champs de tir,

District militaire.	Localité.	Corps qui s'en servent.	Portée maxima que le champ de tir offre actuellement.	Longueur et largeur approximatives du terrain de tir.	Nombre de cibles disponibles à diverses distances.	Etendue de terrain comprise dans le champ de tir en arrière des buttes.	Numéro de colonne.
N° II.	York....	37e bataillon	800 vgs..	800 x 30 vgs.	2 à toutes distances.	....	1
do ..	Collingwood	Cie n° 2 du 35e bat..	600 do .	600 x 50 vgs.	1..............	Sans born.	2
do ..	Thornbury......	Cie n° 7 du 31e bat..	500 do .	500 x 100 vgs	1.	40 vgs....	3
N° III	Barriefield......	C.M.R., batt. A, de l'A.R.C., 14e bat. et troupes en camp	600 do .	800 x 200 vgs	6 à toutes dist. jusqu'à 600 vgs	200 vgs...	4
do ..	Campbellford...	3 cies du 40e bataillon.	600 do .	1,000x 50 vgs	2 do ..	Aucune...	5
do ..	Bowmanville....	Aile droite du 45e bataillon.	600 do .	Long. 1,200 vgs.; larg. 100 vgs.	2 à chaque distance jusqu'à 600 vgs.	do ...	6
do ..	Lindsay	Aile gauche du 45e bataillon.	600 do .	700 x 22 vgs.	2 à chaq. distanc.	....	7
do ..	Peterborough....	57e bataill., et cie C du 3e drag. et bat. de c. de Durham.	800 do .	800 x 50 vgs.	4 do ..	Aucune...	8
do ..	Port-Hope......	46e bat. et batterie de camp. de Durham.	600 do .	900 x 200 vgs	4 do ..	300 vgs...	9
do ..	Cobourg........	40e bataillon et cie d'art. de Cobourg.	800 do .	800 x 33 vgs.	4 do ..	Aucune ..	10
do ..	Hastings	Cie n° 9 du 40e bataillon.	600 do .	1,900 x 300 v.	Il y a place pour 6 cibles jusqu'à 600 vgs; une seule installée.	1,200 vgs..	11
N° IV	Ottawa (ch. de tir de Rideau).	Dragons de la g.P.L., batt. de camp. d'O., gardes à p. G.G. et 43e bataillon.	900 do .	600 x 220 vgs et 900 x 60 vgs.	2 chaque à 800 et 900 vgs; 41 à toutes autres jusq. 600 vgs.	200 vgs...	12
do ..	Prescott	Cie D du 4e hussards, et cies 1, 2 et 6 du 56e bataillon.	600 do .	750 x 100 vgs	4 à toutes dist...	50 do ...	13
do ..	Brockville......	Partie des 41e et 42e bataillons.	800 do .	800 x 50 vgs.	4 do ..	....	14
do ..	Perth...........	Cie 3 du 42e bataillon	600 do .	600 x 100 vgs	1 do ..	... ...	15
do ..	Renfrew........	Cie 5 do ..	1,100 do .	1,100 x 100 v.	2 do ..	Aucune...	16
do ..	Pembroke	Cie 6 do ..	900 do .	1,500x 50 vgs	1 do ..	100 vgs...	17
do .	Carleton-Place..	Cie 5 du 41e bataillon	600 do .	1,700 x 1,300 vgs.	2 do ..	....	18
do ..	Metcalfe........	Cie 7 du 56e do	600 do .	900 x 800 vgs	3 do ..	....	19
do ..	Spencerville ...	Cie 6 do do	400 do .	1,000 v. long	2 do ..	100 acres de bois..	20
do ..	Kemptville.... .	Cie 4 do do	600 do .	600 x 100 vgs	1 do ..	....	21
do ..	Gananoque......	Batterie de camp. de Gananoque et cie 2 du 41e bataillon.	600 do .	1,320 x 800 v.	2 do ..	....	22
do ..	Cornwall	59e bataillon........	600 do .	800 x 50 vgs.	3 do ..	....	23
N° V..	Côte Saint-Luc..	6 cav., batt. c. de M., art. p. de M. 1er, 3e, 5e, 6e, 65e et 85e bataillons.	900 do .	1,860 x 224 v.	20 cibles 100 à 600 verges; 2 de 700 à 900 vgs.	Environ 750 x 198 vgs derr. butte 1re cl., et 1,150 x 224 vgs derr. les autres.	24

par districts militaires—*Suite.*

Numéro de colonne.	Nature de la campagne en arrière des buttes; si elle ne sert à rien, ou si elle est occupée et demande à être close quand on tire.	Si le champ de tir a jamais été représenté comme dangereux.	Si le champ de tir est la propriété publique ou privée.	S'il est tenu à bail, le montant du loyer et qui le paie.	Direction du champ —du point de tir aux buttes.
1	Terrain montant; cultivé....	Plainte a été portée il y a env. 10 ans.	Privée...........	$15 par année; l'Etat; $7.50 par le bataillon.	E.
2	Baie Nottawasaga..........	Non........	do	Loyer nominal	E. par S.
3	Baie Georgienne..........	do	do	do	S.-E.
4	Terrain en pente servant de pâturage au delà des 500 verges mentionnées.	do	Gouvernement.....	....	E.
5	Colline de 40 à 50 pds de hauteur immédiatem. en arrière des buttes; non occupée.	do	Privée.........	Loué par le 40e bataillon.	S.
6	Côte en arrière des buttes; non occupée.	do	Propriété privée....	$40 par année; l'Etat...	S.S.-E. et S..O.
7	Elévation en arrière; rivière Scugog à environ 1,000 vgs.	do	Township de Ops..	Pas de loyer à payer.....	N.-O.
8	Côte à pic; non occupée.....	do	Propriété privée....	$45 par année; l'Etat...	E.
9	Lac Ontario................	do	do	$20 par année; l'Etat...	S.-E.
10	do	do	do	$15 par année; la soc. de tir de Cobourg.	S.
11	Côte de 45 pds de haut, butte boisée, au delà de laquelle est une rivière de près d'un mille de long.	do	do	Pas de loyer à payer.....	N.
12	Terrain labourable et herbage assez plan; clos pour le tir.	Oui, 1895...	do	$500 par année; l'Etat...	S.S.-E.
13	Renflements de sable et pâturage ondulant; clos p. le tir.	Non........	do	$50 par année; l'Etat...	N.-O.
14	Rocheux et boisé; occupé...	do	do	do do ...	N.
15	Marais et bois.............	do	do	$10 par année; la société de tir de Perth.	N.
16	Colline de 75 pieds de hauteur.	do	do	Pas de loyer à payer.....	N.-E.
17	Collines boisées et rivière.....	do	do	$12 par année; le capitaine Irving.	E.
18	Haute butte; bois en arrière; non occupée.	do	Réserves du clergé.	$25 par année; la société de tir de Carleton.	O.
19	Savane; non close pour le tir.	do	Propriété privée...	Pas de loyer à payer. ...	N.
20	Bois compact do ..	do	do	do	N.
21	Epaisse forêt do ..	do	do	do	N.-E.
22	Haute colline............	do	do ...	$25 par année; la société de tir de Gananoque.	N.
23	Terrain en culture; bois en arrière des buttes; non clos.	do	do	$50 par année; l'Etat...	N.-O.
24	Bois; pas nécessaire de l'enclore quand on tire.	do	do	Tenu à bail par l'Etat pour 15 ans, à $500 par année.	O.

ETAT de situation des champs de tir,

District militaire.	Localité.	Corps qui s'en servent.	Portée maxima que le champ de tir offre actuellement.	Longueur et largeur approximatives du terrain.	Nombre de cibles disponibles à diverses distances.	Etendue de terrain comprise dans le champ de tir en arrière des buttes.	Numéro de colonne.
N° V. .	Laprairie.	Troupes en camp. . . .	600 verges.	1,000 x 500 v.	4 à toute dist. . .	05 à 100 v.	1
do . .	Trois-Rivières. . .	86e bataillon.	600 do	600 x 50 vgs.	2 do . .	Aucune. . .	2
N° VI. .	Sherbrooke.	53e bataillon.	600 do	600 x 50 vgs.	2 à chaq. dist. . .	Env. 50 v.	3
do . .	St-Jean, Qué. . . .	Cie 3 du R. R. I. C.	600 do	750 x 50 vgs.	1 butte ; plus de cibles.	150 verges	4
do . .	do . .	Cie 3 du R. R. I. C. et pour le camp de district.	600 vegs de plaine; de 900 à 1,000 v. à partir de la caserne.	750 x 50 vgs.	2 buttes ; 4 cibles en ligne.	100 verges	5
do . .	Richmond.	54e bataillon.	600 verges.	750 x 150 vgs	3 jusqu'à 200 vgs, 2 à 600 vgs.	Envir. 150 vgs.	6
do . .	Clarenceville. . . .	60e bataillon, et cie 4 du 6e cavalerie. . . .	800 do	1,000 x 200 v.	4 de 100 à 600 vgs.	. . . .	7
do . .	Waterloo.	79e bataillon	600 do	600 x 200 vgs	2 de 100 à 600 vgs.	. . . .	8
do . .	Sweetsburg.	Batt. c. de Shefford et 52e bataillon.	600 do	1,200 x 800 v.	2 de 100 à 600 vgs.	400 vgs. . .	9
do . .	Cookshire.	5e dragons et 58e bataillon.	600 do	700 x 250 vgs	3 de 100 à 600 vgs.	100 do . .	10
do . .	Sutton.	Cie 5 du 5e dragons, et 52 bataillon.	600 do	800 x 350 vgs	2 de 100 à 600 vgs.	200 do . .	11
do . .	Compton.	Troupes en camp.	600 do	600 x 100 vgs	5 de 100 à 600 vgs.	. . . .	12
N° VII.	Lévis	Artillerie roy. canadienne, hussards C. R., art. p. de Lévis 8e, 9e et 17e batail.	600 do	600 x 58 vgs en moyenne	12 cibles.	. . . .	13
do . .	Beauport Flats. .	Hussards canadiens de la R., 8e, 9e et 87e bataillons.	600 do	. . . .	2 à chaq. distance	Grève et eau dem., pl. milles.	14
do . .	Inverness Corner	55e bat. et société de tir de Mégantic.	600 do	800 x 50 vgs.	4 cibles.	200 vgs. . .	15
do . .	Ste-Geneviève . .	70e bat. et société de tir de Champlain.	600 do	600 x 120 vgs	5 do	Aucune. . .	16
do . .	Rivière-du-Loup (*en bas*).	89e bat. et société de tir de Témiscouata.	600 do	800 x 60 vgs.	5 do	200 vgs. . .	17
do . .	Rimouski	89e bat. et société de tir de Rimouski.	600 do	1,000 x 72 v.	2 do	200 vgs. . .	18
do . .	AncienneLorette	87e bat. et société de tir de Québec.	600 do	600 verges. .	2 do	. . . .	19
do . .	Somerset, P.Q. .	Cie n° 5, du 55e bataillon et société de tir.	600 do	600 do . .	2 do	. . . .	20
N° VIII	Frédéricton	Cie 4 du R. R. I. C. et 71e bataillon.	700 do	800 x 30 vgs.	3 à chaq. distance	100 vgs. . .	21
do . .	St-Jean, N.-B . .	Batt. d'art. pl. du N.-B., 62e bat. et cie de carab. de St-Jean.	600 do	700 x 100 vgs	4 do .	Aucune. . .	22
do . .	Sussex.	Tous les corps de milice du district.	600 do	1,000 x 100 v.	12 do . .	400 vgs. . .	23
do . .	Woodstock	B. de c. Woodstock, génie de Brighton et 67e bataillon.	700 do	800 x 200 vgs	2 do . .	Aucune. . .	24
do .	Baker Brook . . .	Cie 7 du 67e bataill.	600 do	600 x 200 vgs	2 à chaq. distance	200 vgs. . .	1

par districts militaires—*Suite.*

Numéro de colonne.	Nature de la campagne en arrière des buttes ; si elle ne sert à rien, ou si elle est occupée et demande à être close quand on tire.	Si le champ de tir a jamais été représenté comme dangereux.	Si le champ de tir est propriété publique ou privée.	S'il est tenu à bail, le montant du loyer et qui le paie.	Direction du champ—du point de tir aux buttes.
1	Chemin public ven. du village; clos et détourn. quand on tire ; baie de Laprairie.	Non........	Propriété privée.	Pas de loyer à payer.....	N.-O.
2	Fleuve Saint-Laurent ; non clos.	do	do	do	S.
3	Flanc de colline; boisé ; non occupé.	do	Privée	$25 par année ; l'Etat...	O.
4	Plaine, avec petit bois en arrière des buttes.	Oui......... le 1er janv. 1891 ; aban.	do	$50 par année ; l'Etat....	E. à O.
5	Bois de haute futaie.........	Protestation de L. Huot, avant le présent bail.	do	$100 par année ; la ville de Saint-Jean ; loué pour 5 ans le 21 juin 1892.	E. à O.
6	Terrain accidenté ; boisé ; clos quand on tire.	Non........	do	Pas de loyer à payer.....	N.-O.
7	Terrain marécageux et boisé ; servant quelquefois de pâturage, mais jusqu'ici n'a jamais eu besoin d'être clos.	do	do	do	E.S.-E.
8	Terrain boisé en grande part. ; a besoin d'être clos.	do	do	do	N.
9	Haute colline couronné d'arbres ; non close.	do	do	do	N.
10	Terr. accid. ; légèrem. boisé ; non occupé pendant le tir.	do	do	$5 à $10 ; payé par la société de tir.	N.-E.
11	Hauteur boisée ; non occupée.	do	do	Pas de loyer à payer.....	E.
12	Bois ; non occupé...........	do	do	Le loyer du terr. de camp. couvre celui du c. de tir.	O.
13	Terrain accidenté..........	do	Publique	....	S.S.-E.
14	Grève et eau de marée à marée haute.	do	Privée............	Pas de loyer à payer.....	S.-O.
15	Bois et clairière ; occupée....	do	do	$4 par année ; société de tir de Mégantic.	O.
16	Boisée ; non occupée.........	do	do	$8 par année ; société de tir de Champlain.	S.-O.
17	Accidentée ; environ 150 pds ; non occupée.	do	do	$7 par année ; la société de tir.	N.-O.
18	Accidentée ; 60 pds ; boisée ; non close.	do	do	$10 do do ..	S.-E.
19	Colline de 60 pds en arr. des buttes ; 100 v. des cib. ; boisée	do	do	$15 do do ..	N.
20	Bois ; prairie à foin.........	do	do	Gratuit pour les membres de la société de tir.	O.
21	Accidentée ; non utilisée.....	Pas depuis la const. d. but.	do	$62 par année ; l'Etat...	S.O-.
22	Côte à pic densément boisée ; non close.	Non........	do	$250 par année ; l'Etat...	O.
23	Bois ; non occupé ; non clos..	do	do	La société prov. de tir du N.-B. paye $100 par année et en fait payer $25 à l'Etat.	S.
24	Très haute colline ; non occupée et non clos.	do	do	$30 par année ; l'Etat...	E.
25	Boisée......................	Non	do	$10 par année ; l'Etat...	N.-O.

ETAT de situation des champs de tir,

District militaire.	Localité.	Corps qui s'en servent.	Portée maxima que le champ de tir offre actuellement.	Longueur et largeur approximatives du terrain de tir.	Nombre de cibles disponibles à diverses distances.	Etendue de terrain comprise dans le champ de tir en arrière des buttes.	Numéro de colonne.
N° VIII.	St-Stephen	Cie 6 du 71e bataillon	600 verges.	650 x 137 vgs	2 à chaq. distance	....	1
do .	Moncton	74e bataillon	600 do .	700 x 150 vgs	5 do ..	30 vgs	2
do .	Chatham	Cie 2 du 73e bataillon	600 do .	700 x 50 vgs.	2 do ..	....	3
N° IX.	Bedford, N.-E. .	Art. pl. d'Hal., 63e et 66e bat., et A.R.P.	900 do .	2,000 x 450 v.	18 cibles	Environ 1,200 vgs.	4
do .	Aldershot, N.-E.	Troupes en camp	700 do .	A peu près 1,600 x 200 verges.	8 do	Environ 1,000 vgs.	5
do .	Paradis-Ouest, c. Annapol., N.-E.	6 cies du 69e bataillon	600 do .	1,000x 40 vgs	3 do	Aucune...	6
do .	Kentville, co. de King, N.-E.	69e bat. et hussards du comté de King.	600 do .	900x200 vgs.	10 do	do	7
do .	Canning, co. de King, N.-E.	Cies 2 et 6 du 68e bataillon.	600 do .	1,000x400 v .	6 do	do	8
do .	Pictou, N.-E. ...	Cie d'artill. de place de Pictou.	600 do .	800x150 vgs.	2 do	do	9
do .	Bear-River, co. de Digby, N.-E	3 cies du 69e bataillon	600 do .	600x40 vgs. .	2 do	do	10
do .	Wilmot, co. Annapolis, N.E.	72e bataillon	600 do .	1,000x100vgs	2 do	20 vgs	11
do .	Digby, N.-E. ...	Artill. pl. de Digby. .	600 do .	600x100 vgs.	1 do	Aucune...	12
do .	Truro	78e bataillon	600 do .	800x200 vgs.	2 do	20 à 40 vgs.	13
do .	Windsor	Cie 4 du 78e bataillon	600 do .	1,000x200vgs	2 do	....	14
do .	Millbrook	Cie 5 do ..	600 do .	P. de donnée	1 do	....	15
do .	Mount-Thom....	Cie 6 do ..	600 do .	do ..	1 do	....	16
do .	West-River	Cie 7 do ..	600 do .	do ..	1 do	....	17
do .	Amherst	93e bat. et société de tir du comté.	600 do .	700x400 vgs.	3 do	100 vgs...	18
do .	Spr'g-Hill Mines	Cie 2 du 93e bat. ...	600 do .	700x25 vgs. .	1 do	Aucune...	19
do .	Mapleton	Cie 4 do	600 do .	600x25 vgs. .	1 do	50 vgs...	20
do .	Martin's-River ..	Cie 5 du 75e bat.	600 do .	900x20 vgs. .	1 do	200 do ..	21
do .	Lunenburg	Cie d'art. de pl. de Mahone-Bay et 75e bat.	700 do .	700x100 vgs.	2 do	50 do ..	22
do .	Mahone-Bay . . .	Cie d'artill. pl.	600 do .	700x250 vgs.	4 do	100 do ..	23
N° X. .	Winnipeg	90e bataillon	900 do .	2 milles sur 88 verges.	8 cib. jusqu'à 600; 1 do 900.	Environ 1½ milles.	24
do .	Port-Arthur ...	96e bataillon	1,000 do .	1,000x20 vgs	2 cibles	Aucune...	25
do .	Port'ge-la-Prair.	Cie B des dragons du Manitoba	Envir. 800 verges.	1,000x20 vgs	2 à toutes dist. jusqu'à 800 vgs	Envir. 200 verges.	26
do .	Brandon..	Cie d'infanterie.	900 verges.	1,250x20 vgs	2 cibles	Envir. 200 verges.	27
do .	Virden	Cie A des dragons du Manitoba.	800 do .	850x33 vgs . .	2 cibles à chaque distance.	....	28
N° XI.	Goldstream, C.-B	Bat. d'art. p. de la C.-B., et soc. de tir, C.-B.	600 do .	1,000x150 v..	7 cibles	Aucune...	29
do .	Glover-Point ...	Bat. d'art. p. de la C.-B	600 do .	1,000 verges.	4 do	La mer...	30
do .	Vancouver	Bat. d'art. p. de la C.-B et soc. de tir locales	600 do .	1,000v. et 100 pieds.	6 do	500 vgs...	31
N° XII	Charlottetown, I.P.-E.	Art. de p. de l'I. P.-E., cie du génie de Charlott'n et 82e bat.	600 do .	700x200 vgs.	4 à chaq. distance	Aucune...	32
do .	Little-York, I. P.-E.	Cie 4 du 82e bat.....	600 do .	900x650 vgs.	2 do ..	300 vgs...	33
do .	Fortune-Cove, I. I.P.-E.	Cie 7 du 82e bat......	600 do .	600x200 vgs.	2 do ..	....	34
do .	Georgetown, I. P.-E.	Cies 3 et 4, art. p. de l'I.P.-E...... ...	600 do .	700x150 vgs.	2 do ..	Aucune...	35

par dictricts militaires—*Fin.*

Numéro de colonne.	Nature de la campagne en arrière des buttes; si elle ne sert à rien, ou si elle est occupée et demande à être close quand on tire.	Si le champ de tir a jamais été représenté comme dangereux.	Si le champ de tir est propriété publique ou privée.	S'il est tenu à bail, le montant du loyer et qui le paye.	Direction du champ —du point de tir aux buttes.
1	Terrain boisé ; non occupé et non clos.	Non..	Privée	$5 par la société de tir du comté; $20 par année par l'Etat.	N.-E.
2	Boisée ; non occup. et non close	do	do	$20 par année..........	N.
3	Bois clairs et terrains stériles ; non occupés.	do	do	$24 do	S.
4	Campagne montueuse, légèrement boisée ; non occupée.	do	Publique	....	N.N.-O.
5	Marais uni ne servant à rien ; n'a besoin d'être clos que pend. le temps des canneb.	do	Propriété privée ...	$12 par année ; l'Etat...	E.S.-E.
6	Haute colline derrière les buttes ; pâturage clos.	do	do	Louée par l'Etat pour 25 ans à $200 par année...	S.-E.
7	Colline de 100 pds derrière les buttes ; non occupée.	do	do	$13 par année ; société de tir du comté de King..	Franc S.
8	Colline de 75 pds derrière les buttes : non occ. et non close	do	do	$10 par année ; société de tir de Canning	Franc E.
9	Non occupée ; bois épais ; non close.	do	do	Pas de loyer à payer....	N.
10	Hauteur densément boisée ; non close.	do	do	do ...	S.-O.
11	Côte de sable ; n'a pas besoin d'être close pendant le tir.	do	do	do	S.-O.
12	Haute côte de sable ; n'a pas besoin d'être close pend. le tir	do	do	do	O.
13	Hauteur ; non close..........	do	Part. prop. de l'Etat part. propr. privée	do	E.
14	do do	do	Propriété privée....	do ...	N.-O.
15	Colline boisée...	do	do	do	S.-O.
16	do	do	do	do	E.
17	do	do	do	do	E.
18	Petits arbres ; close quand on tire.	do	do	do	E.
19	Terr. couv. de bois ép. ; non clos	do	do	do	N.
20	do do ..	do	do	do	E.
21	Terrain boisé ; non clos	do	do	do	N.-O.
22	Flanc de colline ; non occupée et n'a pas besoin d'être close.	do	do	do	N.-E.
23	Haute côte ; pâturage ; close.	do	do	do	N.N.-O.
24	Plaine ; clôture de chaque côté du champ de tir ; non close.	do	*Wnnipeg R. Range Company.*	Le 90e bataillon paye $100 par année pour 3 cibles.	O.
25	Forêt ; haute côte d'environ 1½ mille ; non close.	do	Propriété privée....	Usage gratuit...........	N.
26	Plaine ; non close pour le tir.	do	do	do	E.
27	Colline haute de 100 pds.....	do	do	do	N.
28	Ravin à bord élevé de l'autre côté et 1 m. de terr. en cult.	do	do	do	O.
29	Colline ; terrain accidenté ne servant à rien ; non occupé et non clos.	do	do	$50 par année ; société de tir de la C.-B.........	E.
30	Danger pour bateaux seulem.	do	do	do	S.
31	Epaisse forêt ; n'a pas besoin d'être close.	do	Propriété de la province.	Pas de loyer à payer.....	S.-E.
32	Bras de rivière ; non clos.	do	Privée	$150 par année ; l'Etat...	N.-E.
33	Savane trav. par une côte de 400 vgs, ne sert à rien.	do	do	Pas de loyer à payer.....	E.
34	Boisée......................	do	do	$20 par année ; l'Etat ...	N.-E.
35	Rivière de ½ mille de largeur.	do	Propriété privée....	$25 par année ; l'Etat...	S.-O.

MESSAGE

(39)

Transmettant copie d'une nouvelle correspondance sur la question des écoles du Manitoba.

Ottawa, 5 février 1896.

Aberdeen.

Le Gouverneur général transmet au Sénat copie d'une nouvelle correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la province du Manitoba sur la question des écoles du Manitoba.

Hotel du Gouvernement, Ottawa, 5 février 1896.

Extrait *d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le 27 juillet* 1895.

979 J.

Le comité du Conseil privé a eu sous sa considération une dépêche, en date du 25 juin 1895, du lieutenant-gouverneur du Manitoba, transmettant un mémoire adopté par l'Assemblée législative de cette province le 19 juin 1895, en réponse à l'ordre réparateur approuvé par Votre Excellence en conseil le 21 mars 1895, concernant le système scolaire de la province du Manitoba, laquelle dépêche, avec ses incluses, est ci-jointe.

Le comité a eu aussi sous sa considération le rapport d'un sous-comité du Conseil privé, auquel la dite dépêche et le dit mémoire avaient été renvoyés; ce rapport est aussi ci-joint.

Le comité adhérant au dit rapport émet l'avis qu'une copie certifiée de cette minute et du rapport du sous-comité soit transmise à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur du Manitoba, pour l'information de son gouvernement.

Le tout respectueusement soumis à l'approbation de Votre Excellence.

JOHN J. McGEE,
Greffier du Conseil privé.

(*Annexe A à O. C. n°* 979 *J.—27 juillet* 1895.)

Le sous-comité du Conseil a eu sous sa considération la dépêche de sir John Schultz, lieutenant-gouverneur du Manitoba, en date du 25 juin 1895, renfermant:

1. Copie d'une communication de l'honorable secrétaire provincial.
2. Une communication de l'honorable président de l'Assemblée législative de la province du Manitoba.
3. Un mémoire de l'Assemblée législative de la province du Manitoba.

Il résulte de ces documents que la législature de la province du Manitoba n'est pas prête à se conformer aux termes de l'ordre réparateur approuvé par Votre Excellence le 21 mars 1895.

Parmi les raisons données dans le mémoire de l'Assemblée législative du Manitoba relativement à l'exécution de l'ordre, se trouvent les observations suivantes:

" L'exécution de l'ordre rétablirait les écoles catholiques séparées sans qu'il existât aucune garantie plus satisfaisante de leur efficacité qu'auparavant. * * On

avait reconnu l'insuffisance de ces écoles. De la manière qu'elles étaient alors conduites par la section catholique romaine du bureau de l'éducation, elles ne possédaient pas les attributs de bonnes écoles publiques modernes. Leur direction, administration et réglementation étaient défectueuses. Une forte partie de la population n'ayant pas de meilleurs moyens de s'instruire que ceux ainsi fournis, beaucoup d'enfants grandissaient en restant illettrés. On n'a pas, que nous sachions, tenté de défendre ces écoles sous le rapport de leur mérite, et nous ne voyons pas comment pourrait se justifier la dépense de deniers publics pour leur maintien."

Après avoir exposé ces difficultés le mémoire continue :

" Nous sommes donc forcés de déclarer respectueusement à Votre Excellence en conseil que nous ne pouvons pas accepter la responsabilité de mettre à effet l'ordre réparateur."

Après avoir passé en revue d'autres phases des systèmes d'instruction naguères et actuellement en vigueur dans la province du Manitoba, le mémoire ajoute :

" Nous croyons aussi qu'on manquait de moyens pour se former une idée exacte de l'effet qu'auraient dans la province des changements comme ceux visés par l'ordre."

Le sous-comité désire appeler l'attention sur les paragraphes suivants du mémoires :

"Nous représentons respectueusement à Votre Excellence en conseil que toutes les considérations précédentes exigent impérieusement une délibération attentive et approfondie et une ligne de conduite qui fasse éviter des complications irritantes.

"Nous croyons aussi à propos de faire remarquer qu'il ne s'est encore écoulé que quelques mois depuis la dernière décision en l'espèce du comité judiciaire du Conseil privé."

Pénétrés de l'importance des questions soulevées dans les passages précités, le sous-comité émet respectueusement le vœu que le gouvernement de Votre Excellence profite de l'invitation, contenue dans le mémoire, à discuter plus amplement la question, et que l'attention des autorités provinciales du Manitoba soit appelée sur certaines considérations qui ressortent des extraits ci-dessus.

Personne ne contestera que, dans l'intérêt de tout le monde, les questions relatives à l'instruction publique devraient être réglées par la législature provinciale exclusivement, si possible. Le sous-comité est d'opinion qu'il est préférable à tous égards qu'elle prenne l'initiative, et dans l'espoir qu'elle puisse encore suivre cette ligne de conduite, le sous-comité a maintenant l'honneur de recommander à Votre Excellence de vouloir bien presser le gouvernement du Manitoba de considérer les nouvelles observations suivantes qui se déduisent de l'ordre réparateur.

L'ordre réparateur, joint à la réponse du gouvernement manitobain, a revêtu la législature fédérale d'un droit de compétence absolu dans l'espèce, mais il ne s'en suit aucunement que le gouvernement fédéral ait le devoir d'insister que la législation provinciale, pour être mutuellement satisfaisante, doive se calquer exactement sur la teneur de l'ordre. On espère cependant que les autorités locales sauront s'arrêter à un moyen terme, afin que l'intervention fédérale ne soit pas nécessaire.

En vue d'un règlement sur cette base, il paraît désirable de constater par des négociations amicales quels amendements dans le sens des principales demandes de la minorité, on peut s'attendre que la législature du Manitoba apportera aux lois qui régissent les écoles publiques.

Le sous-comité pense que la législature locale pourrait, sans nuire à l'efficacité ou à la bonne gestion, administration et réglementation des écoles publiques, satisfaire aux opinions religieuses et aux droits qui ont été reconnus par le comité judiciaire du Conseil privé impérial.

C'est en vue de changements à cette fin dans le système d'instruction publique du Manitoba que le sous-comité demande que l'on obtienne une expression d'opinion de la part du gouvernement manitobain. C'est un désir semblable qui a motivé la déclaration suivante du gouvernement canadien à la session dernière du parlement fédéral :

" Bien qu'il puisse y avoir divergence d'opinions quant au sens précis de la réponse en question, le cabinet est d'avis qu'elle peut s'interpréter comme offrant quelque espoir d'un arrangement à l'amiable de la question scolaire au Manitoba,

espoir fondé sur la possibilité de l'initiative du gouvernement et de la législature du Manitoba ; et il répugnerait souverainement au cabinet fédéral de prendre une initiative qui peut être interprétée dans le sens d'une entrave, ou d'un obstacle quelconque apporté à l'accomplissement d'un but aussi désirable. Le cabinet, en outre, s'est rendu compte des difficultés qu'offrent l'élaboration et la confection d'une loi portant sur une question aussi importante et aussi délicate, au moment où la session est à la veille d'expirer. Le cabinet a donc décidé de ne pas saisir le parlement d'une législation réparatrice à cette session-ci. Le cabinet doit se mettre immédiatement en rapport avec le cabinet du Manitoba à ce sujet, afin de s'assurer si ce dernier est disposé à effectuer un règlement de la question qui soit de nature à donner satisfaction raisonnable à la minorité de la province sans qu'il soit nécessaire de demander au cabinet fédéral d'exercer ses pouvoirs. Une session du parlement fédéral sera convoquée, au plus tard, le premier jeudi de janvier prochain. Si à cette époque le gouvernement du Manitoba n'a pas encore fait d'arrangement satisfaisant pour remédier aux griefs de la minorité, le cabinet fédéral, à la prochaine session du parlement devant être convoquée comme je viens de le dire, sera en mesure de présenter et de faire décréter une législation de nature à porter remède, dans une juste mesure, aux griefs de la minorité, et qui sera basée sur le jugement du Conseil privé et sur l'arrêté ministériel du 21 mars 1895."

Le sous-comité a donc l'honneur de recommander que Votre Excellence veuille bien communiquer avec le gouvernement du Manitoba, par l'entremise du Lieutenant-Gouverneur de cette province, afin de constater dans quel sens les autorités locales manitobaines seraient disposées à modifier les actes concernant l'enseignement dans les écoles provinciales, et s'il est possible de conclure avec le gouvernement manitobaine un arrangement par suite duquel l'intervention du gouvernement fédéral dans cette question cesserait d'être nécessaire.

Hotel du Gouvernement, Winnipeg, 27 décembre 1895.

Mon cher docteur.—En l'absence de mon secrétaire privé, la copie certifiée ci-incluse de l'arrêté du conseil approuvant la réponse qui vous a été transmise le 21 du courant, et qui aurait dû y être annexée, a été omise par inadvertance.

Aurez-vous la complaisance de faire annexer ce document au rapport de M. Sifton ?

Tout à vous,
(Signé) J. C. PATTERSON.

L'honorable W. H. Montague,
Faisant fonction de Secrétaire d'Etat,
Ottawa.

A Son Honneur l'honorable James Colebrooke Patterson, lieutenant-gouverneur de la province du Manitoba, etc.

Rapport du comité du Conseil exécutif sur les questions soumises à sa considération.

Présents :

L'honorable M. Greenway (au fauteuil).

M. McMillan, M. Sifton,
M. Watson, M. Cameron.

Affaires d'Etat.

Qu'il plaise à Votre Honneur,—

Sur la recommandation de l'honorable procureur général, le comité émet l'avis que le rapport ci-annexé soit approuvé.

Respectueusement soumis,
(Signé) THOS GREENWAY,
Président.

Certifié conforme,
(Signé) C. Graburn,
Greffier du Conseil exécutif.

Chambre du Conseil exécutif, 21 décembre 1895.
Approuvé, 21 décembre 1895.
(Signé) J. C. PATTERSON.

A Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en conseil :

Qu'il plaise à Votre Honneur :—

Le soussigné a l'honneur de soumettre à la considération du conseil ce qui suit :

Qu'il a eu sous sa considération l'arrêté du conseil relatif au système d'enseignement de la province du Manitoba, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général, le vingt-septième jour de juillet mil huit cent quatre-vingt-quinze.

L'intention apparente de ce document est, entre autres choses, d'inviter les autorités de la province à prendre les moyens de redresser les griefs allégués de la population catholique romaine en matière d'instruction publique ; mais la nature exacte des mesures à prendre n'est pas spécifiée et doit être déduite de certaines expressions employées dans l'arrêté du conseil par rapport aux faits bien connus dans l'espèce.

J'appelle l'attention sur les extraits suivants :

" Le sous-comité pense que la législature provinciale pourrait, sans nuire à l'efficacité, ou à la bonne gestion, administration et réglementation des écoles publiques, satisfaire aux opinions religieuses et aux droits qui ont été reconnus par le comité judiciaire du Conseil privé impérial."

Les mots " les opinions religieuses et les droits " se rapportent évidemment à la prétention que la population catholique romaine de la province a droit à des privilèges spéciaux relativement à l'éducation.

Dans une autre partie de l'arrêté du conseil on lit ce qui suit :

" Le cabinet a donc décidé de ne pas saisir le parlement d'une législation réparatrice à cette session-ci. Le cabinet doit se mettre immédiatement en rapport avec le cabinet du Manitoba à ce sujet, afin de s'assurer si ce dernier est disposé à effectuer un règlement de la question qui soit de nature à donner satisfaction raisonnable à la minorité de la province sans qu'il soit nécessaire de demander au cabinet fédéral d'exercer ses pouvoirs. Une session du parlement fédéral sera convoquée, au plus tard, le premier jeudi de janvier prochain. Si, à cette époque, le gouvernement du Manitoba n'a pas encore fait d'arrangement satisfaisant pour remédier aux griefs de la minorité, le cabinet fédéral, à la prochaine session du parlement devant être convoquée comme je viens de le dire, sera en mesure de présenter et de faire décréter une législation de nature à porter remède, dans une juste mesure, aux griefs de la minorité, et qui sera basée sur le jugement du Conseil privé et sur l'arrêté ministériel du 21 mars 1895."

Les passages ci-dessus, rapprochés de l'historique de la question en débat et des opinions exprimées par ceux qui disent représenter la minorité, ne permettent pas de douter que le redressement ou la réparation que l'on cherche à obtenir est le rétablissement, sous une forme quelconque, des écoles séparées subventionnées par l'Etat. On ne voit pas s'il s'agit de mettre en fait les écoles séparées sous le contrôle du clergé, comme l'étaient les écoles catholiques avant 1890. Il est cependant assez certain qu'aucune concession qui n'admettra pas le principe de pareilles écoles séparées et qui ne le consacrera pas dans les statuts scolaires du Manitoba, ne sera considérée comme une mesure réparatrice suffisante, ni acceptée comme une solution de la difficulté. Si cette conclusion est juste, et il me semble qu'on n'en peut tirer aucune autre, il faudra écarter comme inutile l'examen de toutes concessions proposées autres que celle du rétablissement des écoles séparées. De fait, on peut dire que l'arrêté du conseil dont il est question est une déclaration que les conseillers de Son Excellence le Gouverneur général ont décidé, en principe, de rétablir les écoles séparées subventionnées par l'Etat pour la minorité catholique romaine ; que les conseillers de Son Excellence veulent que cette politique soit adoptée et appliquée par le gouvernement et la législature du Manitoba, et que, si elle ne l'est pas, le parlement du Canada soit immédiatement appelé à rétablir ces écoles séparées par une loi fédérale, au mépris des désirs de la population de la province, de sa législature et de son gouvernement.

La question se pose donc très clairement.

Il est à propos de faire ici quelques observations sur cette déclaration de la politique et de l'intention des conseillers de Son Excellence.

Il a été décidé par le comité judiciaire du Conseil privé que les lois scolaires actuelles du Manitoba sont constitutionnellement valides. La décision plus récente

du même tribunal n'infirme en rien la première, qui subsiste comme une déclaration d'autorité que les statuts abolissant les écoles séparées sont constitutionnels et que, par conséquent, ces écoles séparées ne sont pas garanties à la minorité par la constitution.

L'Assemblée législative de la province a déclaré à plusieurs reprises qu'elle était fermement déterminée à maintenir le principe de la loi scolaire actuelle.

Lors des élections générales qui ont eu lieu pendant l'année 1892, on a expressément demandé au peuple de la province de se prononcer sur ce principe, et le résultat a été que tous les partis se sont déclarés déterminés à le maintenir.

La décision du comité judiciaire du Conseil privé dans la cause qui fut portée devant la cour Suprême du Canada par le gouvernement fédéral, a été mal comprise par beaucoup de gens. Toute sa portée, tout son effet, en ce qui concerne le parlement ou le gouvernement du Canada, ou la législature ou le gouvernement du Manitoba, est de déclarer et de définir ce que sont les pouvoirs du gouverneur général en conseil et du parlement du Canada en l'exercice de leur juridiction d'appel.

J'affirme respectueusement que le comité judiciaire du Conseil privé n'a pas déclaré comment les pouvoirs du parlement ou du gouvernement doivent s'exercer, et que la dite cour n'a pas d'autorité pour faire cette déclaration. Sa fonction était de déclarer en quoi consistent les pouvoirs constitutionnels du gouvernement et du parlement et non de leur indiquer une ligne de conduite. La détermination à prendre dans l'exercice de ces pouvoirs est purement affaire de politique sur laquelle il appartient au peuple du Canada, et non aux cours de justice, de se prononcer en dernier ressort.

Le redressement des griefs de la minorité a été soumis au Gouverneur général en conseil et va l'être maintenant au Parlement comme une question de politique à décider au point de vue de l'intérêt éducationnel, mais toujours sous la réserve du principe bien reconnu que l'autorité centrale ne doit pas s'immiscer en affaire de compétence provinciale, excepté dans un cas de très urgente nécessité.

Le Gouverneur général en conseil n'était aucunement tenu par la constitution de prendre un arrêté réparateur accordant en tout ou en partie la demande des appelants, non plus que le Parlement n'est obligé par la constitution, expressément ni implicitement, de donner effet en tout ou en partie à l'ordre réparateur.

Ce fait étant bien établi, j'exprime avec confiance l'opinion qu'il n'a pas été produit de motif suffisant pour justifier l'intervention du gouvernement ou du parlement du Dominion dans nos affaires éducationnelles.

Le remède que l'on veut employer mettrait en grand danger le principe de l'autonomie provinciale. Un examen désintéressé de la question, en tenant compte de la pratique constitutionnelle reconnue dans des cas analogues, indique clairement qu'il ne faut faire usage de ce remède qu'à la dernière extrémité et sur les preuves les plus claires de sa nécessité. Il est évident qu'un procédé aussi draconien que la coercition d'une province pour lui imposer une politique contraire aux vœux déclarés par la population, n'est admissible que sur les preuves manifestes d'abus flagrants de la part de l'autorité provinciale.

Dans le cas présent, l'autorité provinciale n'a commis aucune injustice. La législature soutient avec raison que la loi dont on se plaint, est fondée sur le principe de l'égalité de justice à l'égard de toutes les sections de la communauté, et telle était la confiance de ce corps dans l'équité et la justice de son acte qu'en sa réponse à l'ordre réparateur, il provoqua une enquête impartiale sur les faits.

Le jugement de la cour qui déclare que la minorité a des griefs n'indique nullement qu'il y ait eu injustice morale ou politique. Le grief légal dont parle le jugement consiste dans l'abolition d'un privilège possédé naguère, sans qu'il soit dit si ce privilège était fondé sur la raison et la justice.

Il n'y a donc pas à en conclure que le privilège doive être rétabli; la question de savoir s'il doit l'être ou non est affaire de politique publique.

Les raisons qui ont porté les conseillers de Son Excellence à décider, sans enquête, le rétablissement d'écoles séparées pour la minorité catholique romaine au Manitoba n'ont pas été communiquées au gouvernement ou à la législature de la province, et j'affirme respectueusement qu'après avoir examiné à fond toute la question, je n'ai pu découvrir de raison suffisante pour l'adoption d'une pareille politique.

Par ces considérations, je crois devoir émettre ici l'avis, en ce qui concerne le gouvernement du Manitoba, que la proposition d'établir sous quelque forme que ce soit un système d'écoles séparées, soit positivement et définitivement rejetée, et que l'on maintienne le principe d'un système uniforme d'écoles publiques non confessionnelles.

Je suis aussi d'avis que l'arrêté du conseil du 27 juillet 1895 et la réponse du gouvernement de Votre Honneur soient déposés devant l'Assemblée législative de la province, à sa prochaine session, avec toute la diligence convenable.

Il est à remarquer que la situation légale qui serait créée par la loi réparatrice projetée est loin d'être claire. Il a été déclaré plusieurs fois, dans des énonciations d'opinions rendues publiques, que par la loi réparatrice il ne faut pas nécessairement entendre que l'arrêté réparateur sera suivi à la lettre, ou que le système d'écoles séparées antérieur à 1890 sera rétabli. Il paraîtrait raisonnable d'en conclure que personne ne songe sérieusement à le rétablir. Cependant, si l'on présente une loi réparatrice qui ne soit pas entièrement conforme à la lettre de l'arrêté réparateur, il est très douteux que le parlement soit compétent pour voter cette loi sans qu'elle ait été préalablement communiquée à la législature de la province. D'autre part, comme il faut que toute mesure proposée soit d'accord avec l'arrêté du gouverneur général en conseil, la première chose à faire serait peut-être de modifier cet arrêté. Mais que le pouvoir existe de modifier ou rescinder l'arrêté réparateur, c'est là aussi un point douteux.

Il est à regretter que l'invitation faite par l'Assemblée législative d'ouvrir une enquête sur les faits n'ait pas été acceptée, mais que, comme je l'ai dit ci-dessus, les conseillers de Son Excellence aient énoncé leur politique sans investigation. Il est également regrettable que le parlement soit apparemment à la veille d'être saisi d'une mesure législative sans une enquête préalable. Je dois dire en toute déférence qu'une pareille façon d'agir ne paraît pas susceptible d'une justification raisonnable, et qu'elle est de nature à faire croire et doit créer la conviction que l'intérêt éducationnel de la population de la province du Manitoba est livrée aux décisions hostiles et absolues d'un tribunal dont les membres n'ont pas abordé la question dans un esprit où devait être un corps judiciaire, ni pris les moyens nécessaires pour se former une juste opinion sur le fond de la question.

La demande d'enquête contenue dans la réponse de la législature à l'arrêté réparateur devrait, dans l'opinion du soussigné, être renouvelée avec instance; et dans le cas où l'enquête serait accordée, elle devrait être assez étendue pour embrasser tous les faits utiles ayant rapport aux systèmes d'école passé et présent.

Le désir de la législature et du gouvernement de la province, dans tout le cours de cette affaire, depuis l'adoption des statuts de 1890, a été de procurer aux enfants de nos citoyens les meilleurs moyens possibles d'éducation. Tous les efforts ont tendus vers ce but et tous les sacrifices pécuniaires possibles ont été faits pour établir un système scolaire basé sur des principes solides, et des écoles installées et administrées d'après les méthodes modernes approuvées. Quoiqu'il reste encore beaucoup à faire, on peut affirmer sans crainte que le succès a couronné nos efforts dans une mesure raisonnable.

On se propose par des modifications ultérieures à la loi et dans l'administration du système de remédier à tout défaut reconnu et à effacer toute apparence d'inégalité ou d'injustice qui pourrait être signalée.

Ayant cet objet en vue, le gouvernement et la législature seront toujours prêts à tenir compte, dans un esprit de justice et de conciliation, de toute plainte qui pourrait être portée à leur connaissance.

Il paraît donc bien raisonnable de conclure de là qu'en laissant la question à leur disposition, les véritables intérêts de la minorité seront mieux sauvegardés que par la tentative d'établir un système d'écoles séparées au moyen d'une loi coercitive.

Un pareil système, déjà en défaveur, serait de suite paralysé par le manque de moyens pécuniaires suffisants et d'installations scolaires appropriées, et serait plus dommageable qu'avantageux à ceux pour lesquels on veut l'établir.

Le tout respectueusement soumis.

Daté de la Salle du Conseil, Winnipeg, ce vingtième jour de décembre A.D. 1895.

(Signé) CLIFFORD SIFTON, *Procureur général.*

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
WINNIPEG, 21 décembre 1895.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre avec la présente, pour l'information de votre gouvernement, la réponse du gouvernement provincial du Manitoba à l'arrêté du Conseil relatif au système scolaire de la province du Manitoba, approuvé par Son Excellence le Gouverneur général le 27e jour de juillet dernier, la dite réponse portant la date du 20 décembre 1895.

J'ai, etc., etc.

(Signé) J. C. PATTERSON,
Lieutenant-Gouverneur du Manitoba.

L'honorable W. H. MONTAGUE,
Secrétaire d'Etat, Ottawa.

RÉPONSE

[39*a*]

A une ADRESSE de la CHAMBRE DES COMMUNES, à la date du 29 janvier 1896, demandant communication de tous arrêtés du Conseil, correspondance officielle et autres documents relatifs à la question des écoles du Manitoba qui n'ont pas encore été déposés sur le bureau de la Chambre.

Par ordre,

CHARLES TUPPER,

Secrétaire d'Etat.

CONSEIL PRIVÉ, OTTAWA, 4 février 1896.

Monsieur le sous-secrétaire d'Etat, Ottawa.

MONSIEUR,—En réponse à une adresse de la Chambre des communes à la date du 29 janvier 1896, demandant communication de tous arrêtés du Conseil, correspondance officielle et autres documents relatifs à la question des écoles du Manitoba qui n'ont pas encore été déposés sur le bureau de la Chambre, j'ai l'honneur de vous informer que les documents enregistrés au bureau du Conseil privé, relatifs à ce sujet, ont été communiqués à la Chambre par message de Son Excellence le gouverneur général.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN J. McGEE,

Greffier du Conseil privé.

PIÈCES

[39*aa*]

Relatives à l'envoi de délégués à Winnipeg chargés de conférer avec le gouvernement du Manitoba au sujet de la loi sur les écoles du Manitoba.

NOTE.—Plusieurs des pièces de la présente réponse font aussi partie du n° 39*c* des Documents de la session et s'y trouveront à la page 11 et 12.

(*Dépêche télégraphique.*)

OTTAWA, 17 mars 1896.

Au lieutenant-gouverneur PATTERSON, Winnipeg.

Arrêté du conseil pris aujourd'hui à la suite de votre lettre du 10 mars:
Informez votre gouvernement qu'aussitôt après la deuxième lecture du bill relatif aux écoles du Manitoba, des délégués se rendront à Winnipeg pour conférer avec votre gouvernement, si celui-ci est disposé à les recevoir, et constater si la législature du Manitoba rendra, durant la présente session, une loi de nature à satisfaire la minorité relativement aux griefs dont s'occupe la Chambre des communes dans le bill ci-dessus mentionné.
L'arrêté par le courrier.

M. BOWELL.

(*Dépêche télégraphique.*)

WINNIPEG, MANITOBA, 18 mars 1896.

L'honorable sir MACKENZIE BOWELL, premier ministre, Ottawa.

Affaires de la législature provinciale terminées aujourd'hui. Prorogation devait avoir lieu demain, mais par suite de votre dépêche d'hier proposant une délégation et une conférence ici, la Chambre provinciale ajournée au 16 avril prochain.

J. C. PATTERSON.

EXTRAIT *d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le* 21 *mars* 1896.

Le comité du Conseil privé représente que le bill relatif aux écoles séparées du Manitoba a subi l'épreuve de la deuxième lecture dans la Chambre des communes le 20 mars courant, et qu'il est à propos d'envoyer des délégués à Winnipeg en conformité de l'arrêté du conseil du 17 mars courant.

Le comité recommande en conséquence que l'honorable Arthur R. Dickey, ministre de la justice, l'honorable Alphonse Desjardins, ministre de la milice, et sir onald A. Smith, C.C.M.G., membres du parlement, se rendent à Winnipeg pour nférer avec le gouvernement du Manitoba, dans le but de s'assurer s'il n'est pas

co

possible d'obtenir de la législature du Manitoba, dans le cours de la présente session, l'adoption d'une loi de manière à satisfaire la minorité dans le Manitoba relativement aux griefs dont s'occupe la Chambre des communes dans le bill relatif aux écoles du Manitoba.

Le comité recommande que Votre Excellence veuille faire expédier une copie authentique de cet arrêté du conseil au lieutenant-gouverneur du Manitoba pour qu'elle soit portée à la connaissance de son gouvernement.

Le tout respectueusement soumis à l'approbation de Votre Excellence.

JOHN J. McGEE,
Greffier du Conseil privé.

(Dépêche télégraphique.)

OTTAWA, 23 mars 1896.

A l'honorable J. C. PATTERSON, lieutenant-gouverneur du Manitoba, Winnipeg.

Les honorables messieurs Dickey, Desjardins et sir Donald A. Smith partent aujourd'hui pour Winnipeg. J'espère que vos ministres seront prêts à les recevoir. Il importe de ne pas perdre de temps.

M. BOWELL.

RÉPONSE

(39b)

A une ADRESSE de la CHAMBRE DES COMMUNES, à la date du 16 mars 1896, demandant copie du rapport fait par Son Honneur le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest à Son Excellence le gouverneur général en conseil, au sujet du bill intitulé : " Ordonnance à l'effet de modifier et refondre ainsi que modifiées les ordonnances concernant les écoles", adopté par l'Assemblée législative à sa dernière session, lequel a été réservé à l'assentiment de Son Excellence ; aussi, tout arrêté du conseil ou rapport à ce sujet ainsi que le bill en question.

Par ordre,

CHARLES TUPPER,

Secrétaire d'Etat.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT, RÉGINA, 24 octobre 1895.

L'honorable secrétaire d'Etat, Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—A la suite de ma lettre du 17 courant, j'ai l'honneur de vous transmettre sous ce pli, en conformité de l'article 17, chapitre 50 des statuts revisés du Canada, une copie authentique de chacune des ordonnances numérotées de 17 à 36 inclusivement, selon la liste ci-jointe, lesquelles ont été passées et auxquelles j'ai donné mon assentiment à la première session de la troisième Assemblée législative des Territoires.

Je transmets aussi avec la présente une copie authentique d'un bill intitulé " Ordonnance à l'effet de modifier et refondre ainsi que modifiées les ordonnances concernant les écoles", lequel a été adopté par l'Assemblée législative dans le cours de la même session.

L'Assemblée n'ayant adopté ce bill que le dernier jour de la session et presque immédiatement avant la prorogation de la législature, je n'ai pas eu l'occasion d'en examiner les dispositions et j'en ai en conséquence réservé la sanction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. H. MACKINTOSH,

Lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest.

Extrait d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le 3e *jour de janvier* 1896.

Le comité du Conseil privé a examiné le rapport ci-annexé du ministre de la justice, en date du 20 décembre, sur un bill rendu par l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest à sa dernière session, en 1895, lequel a été reçu par le secré-

taire d'Etat pour le Canada le 29 octobre 1895, et est intitulé "Ordonnance à l'effet de modifier et de refondre ainsi que modifiées les ordonnances concernant les écoles", le dit bill ayant été réservé par Son Honneur le lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest pour la sanction de Votre Excellence.

Le comité, adhérant au dit rapport, recommande qu'une copie authentique de la présente minute ainsi que du dit rapport soit transmise au lieutenant-gouverneur des territoires du Nord-Ouest pour qu'il en prenne connaissance.

Le tout respectueusement soumis à l'approbation de Votre Excellence.

JOHN J. McGEE,
Greffier du Conseil privé.

OTTAWA, 20 décembre 1895.

A Son Excellence le gouverneur général en conseil.

Le soussigné a examiné un bill adopté par l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest à sa dernière session (1895), et reçu par le secrétaire d'Etat pour le Canada le 29 octobre 1895, lequel bill est intitulé "Ordonnance à l'effet de modifier et refondre ainsi que modifiées les ordonnances relatives aux écoles", et a été réservé à l'approbation de Votre Excellence par Son Honneur le lieutenant-gouverneur.

Le lieutenant-gouverneur rapporte simplement que l'Assemblée n'ayant adopté ce bill que le dernier jour de la session et presque immédiatement avant la prorogation de la législature, il n'a pas eu l'occasion d'en examiner les dispositions et en a conséquemment réservé la sanction.

Ainsi que son titre l'indique, le bill a pour but de refondre et modifier les différentes ordonnances relatives aux écoles dans les territoires. Il se rapporte entièrement à l'éducation, et devait devenir exécutoire le 1er jour de janvier 1896.

L'article 14 de la loi organique des territoires dit en substance ce qui suit:

Par et de l'avis et du consentement de l'Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest "rendra toutes les ordonnances nécessaires au sujet de l'éducation; mais il y sera toujours décrété qu'une majorité des contribuables d'un district ou d'une autre partie des territoires, ou d'aucune partie moindre ou subdivision de ce district ou de cette partie, sous quelque nom qu'elle soit désignée, pourra y établir les écoles qu'elle jugera à propos et imposer et percevoir les contributions ou taxes nécessaires à cet effet; et aussi que la minorité des contribuables du district ou de la subdivision, qu'elle soit protestante ou catholique romaine, pourra y établir des écoles séparées, et qu'en ce cas les contribuables qui établiront ces écoles protestantes ou catholiques romaines séparées ne seront assujétis au paiement que des contributions ou taxes qu'ils s'imposeront eux-mêmes à cet égard:

"Le pouvoir de rendre des ordonnances conféré au lieutenant-gouverneur par le présent article est par le présent déclaré lui avoir été attribué à compter du septième jour de mai mil huit cent quatre-vingt."

Le bill réservé paraît contenir, relativement à l'établissement d'écoles par la majorité des contribuables, à l'établissement d'écoles séparées et aux cotisations ou contributions pour leur soutien, les dispositions prescrites par l'article ci-dessus cité comme essentielles à la validité de la législation. On remarquera que le lieutenant-gouverneur n'a signalé aucune question à examiner sous le rapport de la constitutionnalité du bill, et personne n'a représenté à Votre Excellence qu'en adoptant ce projet de loi l'Assemblée ait outrepassé ses pouvoirs.

Les instructions données au lieutenant-gouverneur lui enjoignent de voir à ce que toutes les lois qu'il sanctionne ou qu'il réserve à la sanction de Votre Excellence soient résumées en marge et accompagnées, lorsqu'il le jugera à propos, des observations explicatives nécessaires pour faire connaître la raison d'être de ces lois. En dehors de cela le lieutenant-gouverneur n'avait aucune instruction qui s'appliquât au bill en question. Une loi de cette nature repose donc pour son effet sur l'exercice du pouvoir conféré par la loi des Territoires du Nord-Ouest au lieutenant-gouverneur

et à l'Assemblée des Territoires, et le cas ne me paraît pas être de ceux où l'on doive remettre à Votre Excellence le soin de donner effet à la législation.

Le soussigné est d'opinion que le lieutenant-gouverneur n'aurait pas dû réserver le bill à l'approbation de Votre Excellence.

Pour les raisons données, le soussigné recommande qu'on informe le lieutenant-gouverneur que Votre Excellence ne se propose pas de signifier son plaisir au sujet du bill réservé ou de faire quoi que ce soit. Il appartiendra à l'Assemblée législative des Territoires à sa prochaine session, de remettre le bill à l'étude si elle le désire et de l'adopter de nouveau ou de le rejeter à sa discrétion. Si le bill est adopté de nouveau et sanctionné par le lieutenant-gouverneur, Votre Excellence aura le droit de désavouer l'ordonnance dans le cours d'une année après que le secrétaire d'Etat l'aura reçu, et il conviendra alors d'étudier la question de savoir s'il y a lieu d'exercer le pouvoir du désaveu.

Le soussigné recommande de plus que, si le présent rapport est approuvé, il en soit transmis une copie à Son Honneur le lieutenant-gouverneur.

Respectueusement soumis,

CHARLES HIBBERT TUPPER,

Ministre de la justice.

Ottawa, Ont., 31 janvier 1896.

A l'honorable secrétaire d'Etat.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception d'une copie du rapport de l'honorable ministre de la justice, daté le 20 décembre et approuvé par le gouverneur en conseil, sur un bill adopté par la législature des Territoires du Nord-Ouest à sa dernière session, en septembre 1895, et intitulé: "Ordonnance à l'effet de modifier et refondre ainsi que modifiées les ordonnances relatives aux écoles."

Comme ce rapport touche à des questions directement constitutionnelles, je prends la liberté de donner les raisons qui ont dicté ma conduite et les autorités qui selon moi la justifient.

L'article 4 de la loi (54-55 Vic., ch. 22) à l'effet de modifier les lois relatives aux Territoires du Nord-Ouest se lit comme suit: "Le lieutenant-gouverneur convoquera une session de l'Assemblée législative au moins une fois chaque année, de manière qu'il ne s'écoule pas un intervalle de douze mois entre la dernière séance d'une session de l'Assemblée et sa première séance à la session suivante; et cette Assemblée siégera séparément du lieutenant-gouverneur, et présentera les bills qu'elle aura adoptés à la sanction du lieutenant-gouverneur, qui pourra les *approuver* ou les *réserver* pour la sanction du gouverneur général."

La liste des bills soumis à ma sanction comprenait l'"Ordonnance à l'effet de modifier et refondre ainsi que modifiées les ordonnances relatives aux écoles", dont les dispositions ne m'avaient en aucune façon été soumises, ainsi que je le mentionnais dans ma lettre à l'honorable secrétaire d'Etat, à la date du 24 octobre 1895, dans les termes suivants:—

"L'Assemblée n'ayant adopté ce bill que le dernier jour de la session et presque immédiatement avant la prorogation de la législature, je n'ai pas eu l'occasion d'en examiner les dispositions, et j'en ai conséquemment réservé la sanction."

Le greffier de l'Assemblée m'ayant informé que le bill était incomplet et qu'il n'était pas prêt à être examiné (de nombreux amendements ayant été adoptés à la dernière minute), je fus naturellement porté à y "refuser" mon assentiment; mais c'eût été assumer une sérieuse responsabilité, vu que la loi organique des territoires limitait ma juridiction à "sanctionner" le bill ou à le "réserver pour l'approbation du gouverneur général". Ainsi j'avais soit à sanctionner une ordonnance dont je ne connaissais que le titre, soit à adopter la seule autre alternative que me laissait la loi, savoir, "réserver le bill". Il me semble que le sujet de l'Ordonnance était chose peu sûre au point de vue constitutionnel, étant donné la loi des territoires; d'un autre côté la prorogation de l'Assemblée étant alors en plein cours, j'étais loin d'être con-

vaincu qu'il pouvait m'appartenir de suspendre la cérémonie en attendant que le bill fût arrangé de façon à pouvoir être examiné. Dans les circonstances, je crus plus sage de réserver le bill, sachant que l'ordonnance serait nulle à moins que l'autorité fédérale pût être invoquée pour la légaliser. Je me rendais compte en outre que la chose serait soumise au ministre de la justice, car il me semblait certainement y avoir anomalie à dire que le bill n'était pas prêt pour la sanction et être cependant obligé de réserver l'assentiment.

Je désire encore attirer respectueusement l'attention sur la différence qu'il y a entre le pouvoir conféré à un lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest et celui qu'a un lieutenant-gouverneur de province, qui gouverne avec un cabinet responsable.

Dans son *Gouvernement parlementaire dans les colonies britanniques*, Todd définit ainsi ces pouvoirs, à la page 585 : " il appartient également à ces hauts fonctionnaires de l'Etat (les lieutenants-gouverneurs) d'ouvrir ou de clore ces assemblées au nom de la reine, en conformité de leurs instructions ou des usages parlementaires, et selon la discrétion que leur donne la constitution, de donner ou refuser la sanction de la Couronne aux bills adoptés par ces assemblées, ou de les réserver pour l'examen de leur supérieur en fonction, Son Ecellence le gouverneur général ; " et plus loin, à la page 586 : " L'article de la loi des possessions britanniques de l'Amérique du Nord, 1867, appliqué aux constitutions provinciales par l'article 90, met expressément à la discrétion d'un lieutenant-gouverneur de refuser la sanction royale à tout bill qui lui est présenté."

La même autorité fait remarquer que, de 1874 à 1883, dans la Nouvelle-Ecosse, le lieutenant-gouverneur Archibald a refusé sa sanction à différents bills. Dans le Nouveau-Brunswick le lieutenant-gouverneur Wilmot en a fait autant en 1870-71 et en 1872 ; le lieutenant-gouverneur Tilley en 1875-77, et le lieutenant-gouverneur Wilmot en 1882. Dans l'Ontario la couronne n'a jamais refusé l'assentiment royal aux bills adoptés par la législature. Ainsi, tandis que les lieutenants-gouverneurs des provinces ont ce pouvoir, une disposition spécifique de la loi le refuse au représentant de la couronne dans les territoires.

Je prends donc la liberté d'émettre respectueusement l'idée que l'attention des conseillers de Son Excellence n'a peut-être pas été directement attirée sur le dernier paragraphe de ma lettre du 24 octobre 1895, ou sur la différence manifeste qui existe entre les pouvoirs des lieutenants-gouverneurs provinciaux et les attributions restreintes d'un lieutenant-gouverneur des territoires à l'égard de la législation offerte à la sanction royale.

Je demeure, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

C. H. MACKINTOSH,

Lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest.

MESSAGE.

(39c)

ABERDEEN.

Le Gouverneur général transmet au Sénat le rapport des Commissaires chargés de conférer avec le gouvernement de la province du Manitoba sur le sujet des écoles dans cette province.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 6 avril 1896.

WINNIPEG, 2 avril 1896.

A Son Excellence le Gouverneur général en conseil :

Nous, vos commissaires chargés de conférer avec le gouvernement du Manitoba sur le sujet des écoles en cette province, vous présentons respectueusement le rapport suivant :—

Nous nous sommes rendus à Winnipeg, où nous sommes arrivés le 25 mars à huit heures du soir. Le lendemain, l'honorabe M. Cameron vint nous voir et nous informa que lui et l'honorable Clifford Sifton, procureur général, avaient été chargés par le gouvernement du Manitoba de nous rencontrer afin de discuter avec nous la question solaire. Nous convînmes d'avoir une réunion le lendemain. Cette réunion fut suivie de plusieurs autres, dans lesquelles les délibérations ont eu la forme de simples conversations confidentielles d'un caractère très franc et très amical. Les communications par écrit qui ont été échangées entre nous et les représentants du gouvernement manitobain sont ci-annexées sous les cotes A, B, C, D; elles s'expliquent d'elles-mêmes ; nous les soumettons respecteusement pour votre information et votre considération.

(Signé) DONALD A. SMITH,
ALPH. DESJARDINS,
A. R. DICKEY.

"A"

Suggestions relatives au règlement de la question scolaire du Manitoba faites par les Commissaires fédéraux au gouvernement du Manitoba.

A la présente session de la législature du Manitoba, une loi sera adoptée portant que, dans les villes et villages où il se trouvera vingt-cinq enfants catholiques romains en âge de fréquenter l'école, et dans les cités où il y aura cinquante tels enfants, le bureau des commissaires devra prendre des arrangements pour que ces enfants aient à leur usage propre une maison d'école ou une salle d'école où ils seront enseignés par un instituteur catholique romain ; et les parents ou tuteurs catholiques romains, au nombre, soit, de dix, pourront appeler ou se plaindre au département de l'éducation de toute décision prise par le bureau ou de toute négligence de sa part dans l'accomplissement des devoirs qui lui sont assignés par le présent article ; et le bureau devra observer et exécuter toutes décisions et ordres du département sur un tel appel.

La loi à adopter portera que les écoles ayant une majorité d'enfants catholiques seront exemptes de se conformer aux prescriptions réglementaires relatives aux exercices religieux.

Les livres de classe autorisés dans les écoles catholiques seront tels qu'ils ne puissent blesser les croyances religieuses de la minorité, et qu'ils puissent donner, au point de vue éducationnel, satisfaction au bureau consultatif.

Les catholiques seront représentés au bureau consultatif.

Les catholiques seront représentés au bureau des examinateurs, chargé d'examiner les aspirants aux certificats d'instituteurs.

Les catholiques représentent qu'ils doivent aussi avoir de l'aide pour l'entretien d'une école normale destinée à former leurs instituteurs.

La pratique actuelle de délivrer des permis à des instituteurs non qualifiés pour les écoles catholiques sera continuée pendant une couple d'années, afin de donner à ces instituteurs l'occasion de se qualifier; après ce délai, elle sera abolie.

A tous autres égards, les écoles fréquentées par les catholiques seront des écoles publiques et seront sujettes aux dispositions des lois scolaires en vigueur à toute époque dans le Manitoba.

Après qu'une convention aura été rédigée par écrit et que la loi nécessaire aura été adoptée, le bill réparateur actuellement délibéré au parlement sera retiré, et pendant la due observation de cette convention, les droits et privilèges que peut réclamer la minorité par suite de la décision du comité judiciaire du Conseil privé, resteront en suspens et ne seront l'objet d'aucune nouvelle instance.

28 mars 1896.

"B"

HOTEL DU GOUVERNEMENT,
WINNIPEG, 30 mars 1896.

A l'honorable ARTHUR R. DICKEY,
l'honorable ALPHONSE DESJARDINS,
Sir DONALD A. SMITH, C.C.M.G.

MESSIEURS,—Nous avons pris en considération le mémorandum que vous nous avez remis le 28 du courant, contenant vos suggestions pour le règlement de la question scolaire du Manitoba, et nous avons l'honneur de vous adresser notre réponse à ce document.

Nous désirons d'abord référer à l'entente d'après laquelle cette conférence s'est réunie. Vous vous rappellerez que nous avons cru nécessaire, avant d'entamer la discussion du sujet, de stipuler :

1. Que, pendant la tenue de la conférence, le bill réparateur en discussion au parlement resterait en suspens et ne donnerait lieu à aucune procédure, dans l'intervalle, si la conférence ne se prolongeait pas au delà de mardi prochain.

2. Que, dans le cas où l'on arriverait à convenir d'un règlement, le bill réparateur serait retiré aussitôt, et l'exécution des termes de la convention serait laissée aux parties.

Vous avez consenti à ces stipulations sans hésiter, mais, malgré votre consentement et en violation de l'engagement pris, le bill réparateur a été avancé d'une étape à la Chambre des Communes, samedi matin. Bien que nous n'entendions pas nous prévaloir de ce manqement aux conditions mises à l'ouverture des négociations, nous croyons devoir protester contre la ligne de conduite suivie en cela par le gouvernement dont vous êtes les délégués.

Nous regrettons de ne pouvoir accéder aux propositions que vous nous avez présentées. En les étudiant attentivement, on s'aperçoit qu'elles comportent beaucoup plus qu'elles ne le semblent au premier abord. Elles font surgir des objections générales, par rapport aux principes impliqués, et des objections spéciales, pour ce qui est de l'application pratique.

Si l'acte scolaire était amendé dans le sens des propositions du mémorandum, la population serait, pour les fins de l'instruction publique, divisée en deux classes, l'une catholique romaine, l'autre protestante, et les catholiques romains auraient, à l'encontre des autres, des privilèges distincts et spéciaux; on établirait un système d'écoles séparées soutenues par l'Etat pour les catholiques romains, rendant obligatoire le maintien de ces écoles au moyen de taxes scolaires et d'octrois légis-

latifs; de plus, toute l'organisation scolaire—règlements relatifs aux livres d'instruction, constitution du bureau consultatif, des bureaux d'examinateurs et de l'école normale—devrait être modifiée pour s'harmoniser avec le principe de la séparation, et cela dans une mesure qui n'est pas ordinaire là même où il existe un système d'écoles séparées régulièrement constituées.

Dans l'arrêté du conseil du 20 décembre 1895, transmis au gouvernement fédéral comme contenant les vues du gouvernement manitobain sur le sujet, il est dit que la proposition d'établir, sous une forme quelconque, un système d'écoles séparées soutenues par l'Etat ne peut être accueillie. Cet arrêté du conseil a été la base de la politique du gouvernement sur la question scolaire aux dernières élections générales provinciales, et cette politique a été approuvée par l'électorat. Il est donc clair que nous ne pouvons accepter la proposition qui nous est faite. En l'acceptant, nous manquerions ouvertement à l'engagement que nous avons pris envers le peuple de notre province.

Outre l'objection fondamentale que nous signalons ici, il convient d'indiquer particulièrement quelques-unes des objections pratiques que font naître vos propositions.

Premier article:

1. Les écoles séparées établies en vertu de cet article n'auraient qu'un petit nombre, comparativement, d'élèves de différents âges et de différents degrés d'avancement. Elles ne pourraient donc être convenablement divisées en classes et ne parviendraient point au degré d'efficacité qu'atteignent les écoles publiques des cités, villes et villages; elles manqueraient de gradation et d'émulation et se trouveraient ainsi nécessairement dans une situation d'infériorité. L'expérience acquise ailleurs confirme cette manière de voir.

2. L'organisation de l'école séparée serait obligatoire. Ni les parents catholiques romains ni les commissaires n'auraient d'option. Le principe facultatif, reconnu presque universellement dans l'organisation scolaire, appliqué même en Ontario où existe un système complet d'écoles séparées, est entièrement éliminé. Du moment que se rencontrera le nombre voulu d'enfants catholiques romains en âge de fréquenter l'école, la loi imposera la séparation, sans égard aux désirs des parents ou des tuteurs et sans égard non plus aux moyens de la circonscription pour l'entretien d'une autre école. On tiendra aussi très probablement qu'en tel cas les enfants catholiques romains n'ont pas le droit d'aller à l'école publique. De la sorte, on forcera les catholiques romains à se séparer eux-mêmes en les privant du droit d'envoyer leurs enfants aux écoles publiques. Il ne paraît y avoir aucun précédent dans la législation relative aux écoles séparées pour une semblable disposition.

3. Dans bien des cas, il serait impossible d'avoir un bâtiment séparé, et il faudrait affecter une chambre de l'école publique à l'usage des enfants catholiques romains. Rien ne pourrait avoir, on l'admettra, une influence plus fâcheuse sur des enfants que leur division en deux partis se rencontrant tous les jours.

4. Les objections au point de vue financier sont sérieuses. Un système volontaire d'écoles séparées comme celui qui existe en Ontario, ou comme celui que nous avions au Manitoba avant 1890, ne pourrait s'appliquer que dans les lieux où les contributions des catholiques romains, ajoutées à la subvention législative, se trouveraient suffisantes pour le soutien d'une école, mais, d'après le plan proposé, cette condition n'est pas admise, car là où se rencontrera le nombre voulu d'enfants catholiques romains, une école devra être établie et maintenue. Par qui? Par les commissaires des écoles publiques. Les taxes payées par les contribuables catholiques romains d'une circonscription pourraient ne couvrir que la dixième partie du coût de l'école, et les autres contribuables auraient à fournir la balance nécessaire. De fait, dans la majorité des cas, les contributions des catholiques romains pour les cités, villes et villages du Manitoba ne formeraient qu'une fraction des frais d'entretien des écoles. Le gros de la dépense se prendrait sur les contributions des non-catholiques, et l'école deviendrait une charge nouvelle et inutile alors que les revenus scolaires ont à répondre déjà à de nombreux besoins. On ne saurait concevoir un mode plus insoutenable et plus offensant pour contraindre une partie de la population à payer les frais d'enseignement et d'instruction religieuse sectaire du reste des habitants et à entretenir des écoles séparées confessionnelles qu'elle repousse en principe.

Il est bien clair qu'un tel plan serait inexécutable. La population non catholique lutterait continuellement pour s'affranchir de ce qu'elle regarderait comme un fardeau injuste. Les commissaires élus partageraient probablement les vues de la majorité et se refuseraient à mettre en pratique les détails du projet. Il est clair que la situation ainsi créée serait très fâcheuse. Rien ne justifierait, selon nous, la substitution du système proposé à celui qui existe aujourd'hui. Dans les cités, villes et villages de la province, hors Winnipeg et Saint-Boniface, les enfants catholiques romains vont aux écoles publiques. Il ne s'élève pas une plainte; on est parfaitement content et satisfait. Les enfants ont l'avantage de recevoir une bonne instruction, et plusieurs étudient pour devenir instituteurs dans les écoles publiques. Nous n'hésitons pas à affirmer que la population catholique romaine des cités, villes et villages, hors celle de Winnipeg et de Saint-Boniface, non seulement ne désire pas se séparer, mais que, laissée à elle-même, elle ne consentirait pas à un changement comme celui qu'on a en vue.

5. On ne peut prétendre que le plan proposé ne préjudicierait point à l'efficacité des écoles publiques. L'efficacité de celles-ci en effet dépend pour beaucoup de l'importance des revenus scolaires. Si elles ont un revenu suffisant, on peut compter que les circonscriptions, stimulées par l'action du gouvernement, entretiendront de bonnes écoles. La taxe scolaire est présentement un lourd fardeau et l'une des questions qui se présentent sans cesse en fait de finances municipales est celle de savoir combien la population est en état de payer pour ses écoles. La distraction d'une somme importante comme celle nécessaire pour le soutien des écoles séparées, aurait pour conséquence certaine l'abaissement général du niveau de l'enseignement dans les écoles publiques.

Deuxième article:

1. Cet article aurait l'effet d'ôter à la législature et au gouvernemeut tout contrôle sur les écoles en ce qui concerne les exercices et l'enseignement religieux. Dans les lieux où les élèves seront en majorité catholiques, l'enseignement de la doctrine religieuse pourrait se donner, sans restriction ou contrôle, à toute heure et en tout temps. Les écoles pourraient devenir de fait, pour ce qui est de l'instruction religieuse, des écoles d'église. On répondra que, si l'enseignement religieux se pratiquait au détriment de l'instruction séculière, le département n'aurait qu'à retenir l'octroi. Dans ce cas-là même, les commissaires seraient obligés de maintenir l'école et les contribuables tenus d'y pourvoir. Le remède est apparent plutôt que réel. Nous savons par expérience qu'il est bien difficile administrativement de retenir la subvention pour raison d'inefficacité. Il faut procéder à plusieurs reprises à des constatations embarrassantes; peser des avis contraires, et, en fin de compte, on est dans l'incertitude sur la décision qu'il convient de prendre. De plus. en retenant une subvention afférente à une école catholique séparée établie d'après les termes d'une convention, l'administration serait accusée presque inévitablement de violer l'esprit de cette convention.

Un autre point est de savoir quel serait l'effet de cet article par rapport aux enfants non catholiques, Que feraient-ils pendant que l'instruction religieuse serait donnée à la majorité? Le régime de conscience actuel n'a d'inconvénient possible pour aucune classe. Le mémorandum ne porte aucune garantie. Nous savons par expérience que les écoles où se trouvait une minorité protestante sous l'ancien système ont donné lieu à des plaintes très vives, parce que les enfants non catholiques n'avançaient pas assez dans leurs études, le temps des classes se passant en leçons religieuses.

Nous aurions inévitablement, et avec aggravation, le même état de choses, si nous ne pouvions déterminer le temps qui sera employé aux exercices religieux dans les écoles où la majorité se composera d'enfants catholiques. Nous croyons que, dans ce cas, les écoles n'auraient que peu d'utilité pour la minorité non catholique.

Les observations qui précèdent nous dispensent d'entrer dans un examen détaillé des autres propositions du mémorandum, et nous énoncerons brièvement ce qu'il nous reste à dire.

Livres d'instruction:

On ne saurait pourvoir par une disposition législative à ce que les livres d'instruction soient satisfaisants pour la minorité catholique, mais nous ne doutons point que

si l'on parvenait à s'entendre sur d'autres points, on ne pût aussi convenir d'un arrangement mutuellement satisfaisant pour ce qui est des livres d'instruction. Cette partie de la difficulté nous paraît susceptible d'une solution—comparativement facile.

Nous n'objecterions pas à ce que la population catholique fût représentée dans le bureau consultatif et dans le bureau des examinateurs. On a offert un siège à sa grâce le feu archevêque dans le bureau consultatif. Nous ne voyons pas cependant comment une disposition à cet effet pourrait être pratiquement introduite dans la loi. Avec une telle disposition les bureaux ne pourraient être constitués légalement sans la présence des membres catholiques et leur constitution légale pourrait être atteinte par la résignation des membres catholiques ou par le refus des mandataires catholiques élus d'accepter leur mandat. Il serait impossible aussi de donner par la loi un privilège de représentation à une confession religieuse sans accorder le même privilège aux autres.

Nous n'avons pu prendre en considération la proposition—véritablement inadmissible—d'accorder une subvention suffisante à une école normale séparée. L'école normale est une école d'enseignement technique pour les professeurs. Nous cherchons à lui faire atteindre un degré élevé de perfection en lui attribuant une part aussi large que possible des fonds scolaires. On ne peut donner aucune raison valable pour la division des fonds ou pour la séparation des élèves catholiques romains d'avec les autres élèves pendant leurs études. Rien n'empêchera les élèves catholiques d'acquérir ailleurs l'instruction religieuse; mais dans leur propre intérêt, de même que dans l'intérêt des écoles qu'ils auront plus tard à diriger, il est certainement bien préférable, au point du vue éducationnel, que ces élèves suivent le cours de l'école normale provinciale.

Quant à la question des permis:—

La proposition du mémorandum pourrait être acceptée par le gouvernement, qui la mettrait en pratique administrativement.

Le dernier article du mémorandum énonçant à quelles conditions serait retiré le bill réparateur, n'est pas, nous le prétendons, conforme à l'entente qui a motivé l'ouverture de la conférence. L'entente était que, si l'on en venait à un règlement, le bill réparateur serait immédiatement retiré. L'adoption de la loi nécessaire et l'exécution des termes du règlement étaient laissées aux parties. L'article en question du mémorandum s'écarte donc de l'entente intervenue en ce qu'il exige comme condition du retrait du bill réparateur que la loi devant pourvoir à l'exécution de la convention soit adoptée avant le retrait de ce bill. Indépendamment de l'objection fondée sur l'entente qui a eu lieu, il serait impossible d'accéder à la condition contenue dans le dernier article. La législature ne se réunira que le seize avril et le gouvernement ne pourrait, à cause des règles de procédure, entreprendre de faire adopter un bill avant le vingt-cinq avril, jour auquel le parlement fédéral doit prendre fin par expiration de durée.

On voit par ce qui précède que le plan proposé a pour objet d'établir un système d'écoles séparées confessionnelles subventionnées par l'Etat. Ce système comporte les défectuosités de celui qui était en vigueur avant 1890, et il aurait en outre pour conséquence d'autres graves difficultés que nous n'avons pas rencontrées auparavant.

Voici comment se résume nos objections:

1. La division par la loi de la population en classes confessionnelles distinctes.

2. L'infériorité nécessaire de l'école séparée.

3 L'abaissement du degré d'efficacité des écoles publiques par suite de la division des revenus scolaires.

4. L'imposition d'un fardeau aux catholiques en les contraignant à soutenir des écoles séparées.

5. La concession à une confession de privilèges spéciaux qu'on ne saurait en principe refuser à toutes les autres confessions, mais qui en pratique ne pourraient leur être reconnus sans causer la ruine entière du système scolaire.

Vous n'aurez donc pas lieu d'être surpris que nous ne puissions accéder à la proposition que vous nous avez faite, ni à aucune autre reposant sur des principes analogues.

Nous sommes disposés cependant à accomplir notre promesse de redresser tout grief bien fondé, s'il en existe quelqu'un, et nous vous soumettons, dans ce but, un projet de modifications qui, à notre avis, ne présente point d'objection en principe,

fera cesser tout grief, ne portera aucun préjudice au système d'écoles publiques et laissera aux enfants catholiques romains le privilège de participer aux avantages éducationnels dont jouit le reste de la population scolaire.

Notre proposition est présentée sous la forme d'une alternative:

1. Si cela est accepté comme mesure satisfaisante de réparation par la minorité et comme redressement de ses griefs, nous offrons de séculariser complètement le système des écoles publiques par la suppression d'exercices et d'enseignement religieux quelconques pendant les heures d'école. Nous désirons cependant qu'il soit compris que cette proposition n'est faite qu'à titre de compromis, et qu'elle n'est pas l'expression de la politique que le gouvernement et la législature provinciale entendraient suivre. Nous sommes disposés toutefois à adopter une telle règle en vue d'arriver au règlement de la difficulté.

2. Comme alternative nous offrons de révoquer les dispositions actuelles de l'acte scolaire relatives aux exercices religieux et de leur substituer en substance ce qui suit:

"Nuls exercices ou enseignement religieux n'auront lieu dans les écoles publiques, si ce n'est de la manière réglée par l'acte. Quand ils auront lieu, ces exercices ou enseignement se feront entre trois heures et demie et quatre heures de l'après-midi."

"Si les commissaires l'autorisent par une résolution adoptée à la majorité, il se fera des exercices et un enseignement religieux dans toute école publique entre trois heures et demie et quatre heures de l'après-midi. Ces exercices et cet enseignement se donneront par un clergyman ou ecclésiastique dont la juridiction comprendra une partie quelconque de l'arrondissement scolaire, ou par une personne, agréée de la majorité des commissaires, que le dit clergyman ou ecclésiastique autorisera à le remplacer pour cet objet. Les commissaires diviseront le temps réservé aux exercices et à l'enseignement religieux pour les différents jours de la semaine entre les représentants des différentes confessions religieuses auxquelles appartiendront les élèves, de manière à répartir aussi approximativement que possible le temps alloué suivant le nombre des élèves des confessions respectives"

"Deux confessions ou plus pourront s'unir pour ces exercices religieux.

"Si quelque confession n'envoie pas de représentant autorisé, le travail régulier de l'école se poursuivra jusqu'à quatre heures.

"Nul élève ne sera admis à des exercices ou à un enseignement religieux si les parents s'y opposent; en tel cas, l'élève laissera l'école à trois heures et demie.

"Lorsque l'aménagement du local scolaire le permettra, les commissaires, au lieu d'assigner différents jours de la semaine aux différentes confessions, prescriront que les élèves soient séparés et soient placés dans différentes chambres, anssi commodément que possible, pour les exercices religieux."

Nous pensons que les propositions ci-dessus feront disparaître les griefs réels.

Si l'objection de la minorité vient de ce qu'elle regarde les écoles comme protestantes, cette objection peut être entièrement et finalement écartée par la sécularisation absolue.

Si l'objection de la minorité vient de ce qu'elle désire aussi en même temps qu'une bonne instruction régulière un enseignement religieux convenable, dans ce cas, le deuxième plan offre une méthode appropriée pour l'objet recherché. De fait, il est difficile de concevoir qu'un meilleur plan pût être proposé, alors même qu'il s'agirait d'un système d'école entièrement catholique. Il faudrait, en tout cas, déterminer par quelque disposition générale le temps à consacrer aux exercices et à l'enseignement religieux. On ne laisserait point à chaque école en particulier pleine latitude à ce sujet. L'espace de temps indiqué nous paraît être une fraction raisonnable et suffisante des heures d'école, et l'heure du jour choisie est certainement celle qui convient le mieux pour les exercices et l'instruction qu'on a en vue.

On ne ferait aucune distinction entre les confessions. Elles auraient toutes les mêmes droits absolument. Les non-catholiques qui veulent voir donner une instruction religieuse plus forte que celle qui se donne actuellement, auraient l'occasion de réaliser leur désir. On accomplirait cet objet souhaitable sans porter en rien atteinte ou préjudice à l'uniformité et à l'efficacité des écoles que fréquenteraient les enfants de toutes confessions.

(Signé) CLIFFORD SIFTON,
J. D. CAMERON.

Ecoles du Manitoba.

C.

Aux honorables
CLIFTON SIFTON,
J. D. CAMERON.

MANITOBA HOTEL, WINNIPEG, 31 mars 1896.

MESSIEURS,—Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre communication en date d'hier, laquelle est une réponse aux suggestions que nous vous avons présentées pour le règlement de la question des écoles du Manitoba.

Nous regrettons qu'il y ait eu méprise sur l'entente qui a précédé l'ouverture de la conférence. Pour ce qui est de votre première observation, voici comment, suivant nous, les faits se sont passés: vous avez demandé que la délibération du bill réparateur fût suspendue par le gouvernement fédéral jusqu'à aujourd'hui (mardi), ce à quoi nous avons répondu que les journaux contiendraient une déclaration dans ce sens. Tenant beaucoup à répondre à vos désirs, nous avons promis en outre de communiquer avec le gouvernemeut fédéral pour lui demander de ne point reprendre le bill vendredi. Cette demande a été transmise par nous et notre surprise a été égale à la vôtre lorsque nous avous vu que, pendant la nuit de vendredi, le bill avait été avancé d'une étape. Nous ne savons quelle considération a forcé le gouvernement de suivre cette ligne de conduite, et nous regrettons sincèrement qu'un malentendu ait eu lieu sur un point par rapport auquel nous avons rempli notre engagement et nous avons fait tout ce qui dépendait de nous pour satisfaire à vos désirs.

Quant à votre deuxième observation, il nous paraît clair qu'il y a eu entre nous un malentendu, qui peut s'expliquer assez naturellement. Suivant ce que nous avons compris, vous exigiez que le bill réparateur fût retiré dès que la question des écoles serait réglée, et nous n'avons pas voulu vous donner à croire que cela dût avoir lieu aussitôt après la conclusion d'un arrangement entre nous ; le dernier paragraphe de nos suggestions fait voir comment nous entendions ce dont il avait été convenu à l'origine. Nous revenons sur ces points, qui sont en soi sans importance, pour écarter de la controverse tout ce qui pourrait avoir quelque chose de personnel.

Nous devons dire quelques mots sur le caractère de notre mémorandum. Son objet est d'indiquer en termes généraux une base de discussion en vue d'un accord possible entre toutes les parties intéressées. Il peut donc prêter à quelques-unes de vos objections, en ce qu'il n'entre point dans les détails mais trace simplement les grandes lignes à suivre dans un projet de loi.

Ajoutons que vous n'attachez pas assez d'importance à la position légale incontestable des catholiques romains. D'après le jugement du comité judiciaire du Conseil privé et d'après l'ordre réparateur, ils ont certainement des droits importants relativement à des écoles séparées, et quoique le parlement fédéral ait compétence pour garantir l'exercice d'une partie ou de la totalité de ces droits, il est admis de tous que cela peut être accompli plus avantageusement pour les intéressés par la législature locale, et c'est pour cette raison que nous sommes ici réunis en conférence. A cette heure, la discussion des désavantages du système d'écoles séparées n'est point pertinente ; elle ne ferait vraisemblablement que fausser la situation en déplaçant la question. Il nous paraît donc que votre argumentation manque en grande partie son but parce que vous ne reconnaissez pas l'état où se trouvent les choses présentement. Vous n'avez pas considéré les conditions proposées en les comparant au système régulier d'écoles séparées qui serait créé par le bill réparateur ou à l'ancien système d'écoles, mais vous vous êtes bornés à affirmer que ces conditions entraîneraient certains inconvénients de ce dernier système.

Nous regrettons profondément que vous ayez cru devoir rejeter nos propositions, et nous devons dire avec toute déférence que les objections générales et spéciales que vous avez fait valoir, ne nous paraissent pas appeler nécessairement une aussi grave détermination. Il nous serait inutile d'entrer dans une longue argumentation pour justifier notre position ; nous énoncerons seulement quelques considérations générales portant sur les trois objections que vous formulez en principe, savoir : (1) que notre plan diviserait la population en deux classes, l'une catholique romaine, l'autre protestante, en donnant à la première des privilèges à l'encontre de la seconde : (2) qu'il établirait un système d'écoles séparées soutenues par l'Etat; (3) qu'il aurait l'effet

de modifier grandement toute l'organisation scolaire pour la faire concorder avec le principe des écoles séparées. Quant à la première de ces objections, nous ferons observer que la séparation des catholiques romains comme classe ne vient point de nos suggestions. Elle est faite par la constitution et se produit à leur égard parce qu'ils se trouvent être une minorité de la population. Il est inexact de dire que quelque privilège leur soit accordé à l'encontre du reste de la population. Il n'est ici question que des droits conférés par la constitution à la minorité. Le problème de cette question scolaire est d'assurer à cette minorité les justes privilèges légaux que lui reconnaît la constitution, en touchant le moins possible au système d'écoles publiques du Manitoba; et à ce point de vue, notre suggestion a de la valeur.

Relativement à votre deuxième objection, nous pouvons dire que la population catholique romaine contribue pour sa part à toutes les taxes scolaires, et qu'en retour elle a droit que ses enfants reçoivent l'enseignement. Il s'agit du mode de cet enseignement, vu les droits que la minorité tient de la constitution. L'assertion que le système proposé par nous serait trop dispendieux et les restrictions qu'apporterait notre proposition aux privilèges ordinaires des écoles séparées, feront plus loin l'objet d'observations spéciales. S'il y a violation de quelque principe dans l'emploi des taxes pour l'entretien d'écoles où s'enseignent les doctrines catholiques, votre suggestion alternative semble être sujette à cette objection tout autant que le nôtre.

En réponse à votre troisième objection, nous vous ferons remarquer que les changements proposés par nous sont loin de comprendre tout ce que comporte d'ordinaire l'établissement d'écoles séparées. Nous n'insistons pas sur les écoles normales. En ce qui regarde les livres d'enseignement et la représentation dans les bureaux comme question de pratique et d'administration, nous constatons que vous ne soulevez point d'objections. Nous ne demandons point que les catholiques romains aient le droit séparé d'élire des commissaires, ou qu'ils aient autrement une représentation spéciale dans les bureaux de commissaires; nous nous contentons de la protection que leur offre un appel à votre département d'éducation. Sous ce rapport nos propositions restreignent considérablement ce qui a toujours été regardé comme l'un des privilèges essentiels attachés au système des écoles séparées. Les écoles proposées seraient sous le contrôle de commissaires élus par la totalité des contribuables suivant les dispositions de votre loi scolaire. Vous affirmez que si notre suggestion était mise à effet, elle entraînerait dans votre organisation scolaire un changement plus considérable que celui qui a lieu d'ordinaire par l'établissement d'écoles séparées, mais cette affirmation ne nous paraît pas bien fondée. Nous désirons causer le moins de changement qu'il est possible dans votre organisation et nous croyons y avoir réussi jusqu'à un certain point.

Quant à votre première objection, nous devons dire que, dans les conditions actuelles, il n'y aurait pas en pratique de grave inconvénient, parce que dans la plupart des endroits intéressés les catholiques romains sont suffisamment nombreux pour fournir les éléments nécessaires pour les grades et les concours. En tout cas, il est clair qu'on y obtiendrait un degré d'efficacité supérieur à celui que peuvent atteindre les catholiques qui refusent pour un motif de conscience d'envoyer leurs enfants aux écoles publiques, et qui se trouvent par suite obligés de soutenir des écoles de leurs propres deniers et sans participation à l'octroi législatif. Au point de vue de l'efficacité particulièrement, le système que nous proposons aurait pour résultat un état de choses bien supérieur à celui qui existe actuellement ou à celui qui existerait sous l'application du bill réparateur, s'il devenait loi. S'il en est ainsi, la raison même que l'on tire de l'efficacité veut que l'on amène amiablement les catholiques à accepter les écoles publiques par une méthode comme celle que nous suggérons.

Votre seconde objection repose sur un malentendu. Notre mémorandum est conçu en termes généraux et n'entend aucunement exclure le principe de l'élection à l'égard des catholiques, principe élémentaire et qui se trouve consacré dans le bill réparateur.

Quant à votre troisième objection, nous ne pouvons admettre qu'il y ait plus de désavantage à tenir des enfants catholiques dans une chambre séparée, qu'à leur faire suivre les classes dans un bâtiment distinct. On pourrait tout aussi bien dire que la séparation pour les exercices religieux est également critiquable, et c'est d'ailleurs ce qu'implique l'une de vos suggestions.

Nous ne suivons pas bien votre raisonnement en ce qui concerne les objections financières. Comme il l'a été dit, les catholiques romains paient leur quote-part, forte ou petite, de la taxe scolaire; ils ont droit en retour à des privilèges éducationnels. Les lois scolaires abondent en anomalies financières; il y a anomalie, par exemple, dans le cas d'un homme riche sans enfants comparé à un homme pauvre ayant une famille nombreuse. Vous faites remarquer qu'avant 1890, une école séparée ne pouvait être établie en Ontario ou au Manitoba à moins que le montant de la taxe et de l'octroi législatif ne fût suffisant pour en assurer le maintien, et vous prétendez que notre proposition est fautive en ce qu'elle ne reproduit pas cette disposition. Votre prétention à cet égard perd sa valeur, si l'on réfléchit que par notre proposition le nombre des enfants catholiques devra être de vingt-cinq dans les villes et villages, et de cinquante dans les cités pour que les parents catholiques puissent demander une chambre ou une maison séparée, tandis que, sous l'ancienne loi, antérieurement à 1890, par le bill réparateur et même sous votre loi actuelle, la présence de dix enfants seulement suffit pour autoriser la création d'un arrondissement scolaire. Nous vous signalons encore les avantages évidents, au point de vue de l'économie, qu'offre le système proposé par nous sur l'ancien système, sur l'organisation prévue par le bill réparateur, et particulièrement sur l'état de choses actuel qui force une partie importante de la population à payer la taxe scolaire quand elle se trouve obligée par des motifs de conscience de faire instruire ses enfants à ses propres frais. Notre système n'entraînerait aucune dépense générale ou locale d'organisation. Le plus qu'on puisse dire c'est que la totalité des contribuables aurait à faire, au besoin, les frais nécessaires pour procurer une chambre ou une maison séparée aux enfants catholiques, au lieu de les réunir en commun avec les autres enfants. Le surcroît de dépense de ce chef ne pourrait guère se faire sentir que dans les petites communautés mixtes. Vous affirmez que l'on ne saurait imaginer un mode plus insoutenable et plus offensant pour contraindre une partie de la population à payer les frais d'enseignement et d'instruction religieuse et sectaire du reste des habitants. Nous devons vous rappeler qu'en principe votre suggestion alternative prête à la même objection. Il se pourrait en effet sous votre système que les catholiques ne contribuassent que pour une minime proportion au montant de la taxe, et vous proposez cependant que leur religion soit enseignée dans les écoles. Nous vous signalons encore l'injustice flagrante du système actuel qui force les catholiques à contribuer à l'entretien d'écoles auxquelles ils ne peuvent en conscience envoyer leurs enfants. Ce fait mérite d'être bien pesé et considéré. Il ne faut pas oublier que les catholiques ont surtout à cœur la création d'un système complet d'écoles séparées qu'ils veulent entretenir à leurs propres frais; une organisation de ce genre répondrait à l'objection que vous soulevez ici, et cependant vous ne voulez pas permettre qu'une telle organisation s'accomplisse. Notre suggestion tend à vous éviter la nécessité d'aller aussi loin. Il est peut-être impossible de combiner un système qui soit entièrement exempt d'objections, théoriquement et abstraitement. Nous avions grand espoir que nos propositions se recommanderaient à votre jugement comme un projet pratique qui rendrait raisonnablement justice en somme à toutes les classes et assurerait cette harmonie, cette tranquilité plus désirable peut-être que toute autre chose dans votre société jeune et croissante, vouant son énergie au développement des ressources du Manitoba.

Les observations qui précèdent s'appliquent à ce qui fait le sujet de votre cinquième objection. Pour ce qui est de l'article deux de notre mémorandum, on pourrait satisfaire à vos désirs par des dispositions de détail. Si cela était jugé à propos, le privilège d'enseigner la religion pourrait être limité à un certain temps dans les écoles catholiques. L'objection, quant à ce qu'il y aurait à faire pour les enfants non catholiques, est certainement bien fondée et est en accord avec notre manière de voir, qui, sur ce point de détail, a été imparfaitement exprimée dans le mémorandum. Vos propositions n'ôteraient point à la minorité le sentiment qu'une injustice a été commise à son égard; elles ne renferment point non plus les éléments de permanence et de liberté dans l'administration qui sont indubitablement nécessaires pour la solution finale et paisible des difficultés.

Nous vous adressons un nouvel appel dans l'intérêt de la population entière de la province et même du Dominion, aussi bien que dans l'intérêt de la minorité, pour

vous engager à reconsidérer votre décision et à faire quelque proposition que nous puissions regarder comme offrant la chance d'un règlement, qui est l'objet de tous nos désirs.

"D"

HOTEL DU GOUVERNEMENT, WINNIPEG, 1er avril 1896.

A l'Honorable ARTHUR R. DICKEY,
Honorable ALPHONSE DESJARDINS,
Sir DONALD A. SMITH, C.C.M.G.

MESSIEURS,—Nous avons l'honneur de vous exposer nos vues sur votre mémorandum en date d'hier. Comme vous en faites la remarque, une longue dissertation sur les objections présentées à l'encontre de vos recommandations ne pourrait être à cette heure d'aucune utilité. Nous avons voulu en exposant nos objections faire connaître nos vues sur les conséquences qu'entraînerait le plan proposé ou tout semblable plan.

Le point difficile, dans l'établissement d'une base d'entente, apparaît clairement. Vous maintenez, suivant les termes de votre mémorandum, que les catholiques ont certainement des droits légaux importants, au sujet d'écoles séparées, et dans votre pensée la conférence a pour objet de faire donner effet à ces droits de la manière la plus acceptable, c'est-à-dire par l'initiative de la législature provinciale.

Nous prétendons au contraire que la constitution ne donne point aux catholiques de droits légaux au sujet d'écoles séparées, si ce n'est le droit d'appel en vertu duquel l'autorité fédérale restituerait, ou ne restituerait pas, des droits antérieurement possédés sous l'empire de lois provinciales.

Votre proposition tend à faire reconnaître légalement par la législature du Manitoba que la population catholique a le droit de se séparer pour les fins scolaires. Notre proposition tend à écarter toute objection pratique au système actuel sans reconnaître le droit légal de séparation. Nous croyons que l'arrêté du conseil vous autorise à régler la question d'une manière satisfaisante pour la minorité, mais il est de fait que celle-ci ne veut rien de moins que la reconnaissance statutaire du droit de séparation. Notre programme politique de la dernière élection ne nous permet pas de consentir à une telle reconnaissance, et tout en désirant vivement comme vous la solution du différend, nous ne pouvons voir comment concilier les deux propositions.

Nous sommes d'avis qu'il n'y aurait pas d'objection en principe au plan que nous proposons, et que son fonctionnement serait très satisfaisant dans la pratique. Il apporterait un redressement effectif en toute matière importante sans séparation légale. Si la minorité insiste sur la séparation légale, nous ne voyons pas qu'il soit possible de s'entendre sur une base de compromis.

Nous ne pouvons qu'exprimer le regret et le désappointement que nous cause l'insuccès de nos négociations. Lorsque le gouvernement fédéral a demandé une conférence, sachant très bien que la teneur de l'arrêté du conseil du 20 décembre 1895 nous empêche de consentir au rétablissement des écoles séparées sous aucune forme, nous avons cru qu'il méditait d'importants changements, qui, tout en restant en deçà du principe de la séparation, ne laisseraient aux catholiques aucuns motifs d'opposition aux écoles publiques. Nous croyons que notre proposition, si elle était acceptée, ferait cesser toute cause d'opposition, et nous supposions que vous étiez venus prêts à accepter une proposition de ce genre. Vous la rejetez, parce que la minorité est déterminée, apparemment, à s'en tenir à sa conception extrême, et, suivant nous, sans fondement de ses droits légaux.

Nous avons tenté le règlement du différend en présence de difficultés graves et manifestes.

D'abord, pour ce qui est du rétablissement des écoles séparées, la question est regardée depuis des années comme réglée, en tant qu'elle concerne le peuple de cette province, auquel nous sommes responsables.

En second lieu, nous avons compris jusqu'à présent que la minorité n'accepterait rien autre chose qu'un système d'écoles séparées subventionnées par l'Etat. Nous avons affirmé fréquemment que telle est la prétention de la minorité, et nons n'avons

pas été informés du contraire par une voie autorisée. Que nos affirmations à cet égard aient été et soient exactes, cela ressort de votre proposition qui s'entend indubitablement d'un système d'écoles séparant par la loi les protestants des catholiques et dépendant entièrement pour son maintien de la taxe municipale et de l'octroi législatif.

Il paraît aussi que tout règlement entre le gouvernement fédéral et celui du Manitoba devra, aux termes de vos instructions, être sujet à l'assentiment d'une tierce partie, et alors même que notre proposition ou quelque autre proposition contenant tout ce qui doit être concédé en raison et en équité, recevrait l'approbation unanime des deux gouvernements, cette approbation ne vaudrait rien sans l'assentiment des représentants de la minorité.

Nous nous résumons en disant qu'il nous est absolument interdit d'accorder un système d'écoles catholiques séparées subventionnées par l'Etat, tandis que les représentants de la minorité, et par conséquent le gouvernement fédéral, ne veulent avoir rien de moins.

En terminant, nous avons l'honneur de déclarer que le gouvernement de cette province, malgré l'insuccès des négociations actuelles, sera toujours disposé à recevoir et à discuter toutes propositions qui lui seraient faites en vue de corriger des disparités dont on lui montrerait l'existence dans la présente loi scolaire.

(Signé) CLIFFORD SIFTON,
J. D. CAMERON.

Extrait d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence, le 17 *mars* 1896.

Le comité du Conseil privé a eu sous sa considération un rapport en date du 16 mars 1896, de l'honorable sir Mackenzie Bowell, premier ministre, énonçant que le 9 mars courant il a communiqué à Son Honneur le lieutenant-gouverneur du Manitoba une déclaration faite ce jour-là à la Chambre des Communes par l'honorable sir Charles Tupper, baronnet, laquelle déclaration est dans les termes suivants:—

" Depuis la réponse que j'ai donnée à la question qui m'a été faite il y a quelques jours par le député de North-Simcoe (M. McCarthy), sir Donald Smith a reçu le télégramme suivant:—

WINNIPEG, 2 mars 1896.

" Nous avons, mes collègues et moi, très attentivement considéré votre télégramme. Nous apprécions parfaitement tout ce que vous dites. Il nous paraît bien clair cependant que nous ne pourrions nous rendre à Ottawa pour y avoir une conférence que sur l'invitation officielle du gouvernement fédéral. J'apprécie hautement vos bons offices en cette affaire."

"GREENWAY."

" Vu l'assurance que le gouvernement du Manitoba consent à une conférence, nous proposons de tenir, aussitôt après la deuxième lecture du bill réparateur, une conférence avec le gouvernement de M. Greenway, dans le but d'arriver à une entente dont les termes puissent satisfaire son gouvernement et la minorité du Manitoba; dans l'intervalle, nous continuerons la délibération du sujet *de die in diem*, comme cela a été annoncé précédemment."

Le premier ministre ajoute que, à la communication précédente, la réponse suivante a été reçue le 16 mars courant:—

HOTEL DU GOUVERNEMENT, WINNIPEG, 10 mars 1896.

CHER SIR MACKENZIE,—J'ai envoyé ce matin à M. Greenway une copie de votre télégramme et j'ai eu avec lui une entrevue après la séance de la Chambre, qui s'est levée à six heures ce soir. Il maintient que le gouvernement du Manitoba, n'étant point la partie plaignante, n'a pas à prendre l'initiative des recommandations. Il dit que le gouvernement provincial traitera avec respect une invitation officielle à une conférence à Ottawa. Il entend par " invitation officielle " une invitation

faite par ordre du conseil énonçant clairement l'objet de la visite proposée et les questions qui seraient discutées à la conférence. En même temps, il a déclaré franchement qu'il ne voyait pas quels résultats pratiques la visite proposée pourrait avoir.

Sincèrement à vous,

(Signé) J. C. PATTERSON.

A l'honorable
Sir Mackenzie Bowell, C.C.M.G., etc., etc., etc.,

Le premier ministre recommande, vu ce qui précède, d'informer le lieutenant-gouverneur du Manitoba que les conseillers de Votre Excellence sont prêts à tenir une conférence avec le gouvernement du Manitoba dans le but de constater si l'on ne pourrait obtenir de la législature du Manitoba, pendant sa session actuelle, une mesure législative portant remède, d'une manière satisfaisante pour la minorité du Manitoba, aux griefs de cette minorité qui ont été exposés à la Chambre des Communes à l'occasion du bill réparateur (Manitoba).

Le premier ministre recommande de plus que le lieutenant-gouverneur du Manitoba soit prié d'informer ses conseillers que, immédiatement après la seconde lecture du bill réparateur, le gouvernement de Votre Excellence se propose d'envoyer une députation à Winnipeg, s'ils sont disposés à la recevoir.

Le comité, adhérant aux dites recommandations, émet l'avis que le secrétaire d'Etat soit autorisé à transmettre une copie certifiée de cette minute au lieutenant-gouverneur du Manitoba.

Le tout respectueusement soumis à l'approbation de Votre Excellence.

JOHN J. McGEE,
Greffier du Conseil privé.

Extrait *d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le* 27 *mars* 1896.

Le comité du Conseil privé, sur la recommandation du premier ministre, émet l'avis que l'arrêté du conseil du 21 mars courant soit amendé en insérant à la fin du premier paragraphe du dit arrêté, les mots suivants : "plein pouvoir est par le présent donné à la délégation d'effectuer avec le gouvernement du Manitoba un arrangement à telles conditions qui soient satisfaisantes pour la dite minorité."

JOHN J. McGEE,
Greffier du Conseil privé.

RAPPORT

SUR LE

SYSTÈME DE PRESSURATION DE L'OUVRIER AU CANADA

[61]

COMMISSION

Nommant M Alexander Whyte Wright, commissaire à la charge de s'enquérir si le système de pressuration de l'ouvrier se pratique dans les divers centres industriels du Canada, et ce dans quelles proportions, et pour d'autres fins. Datée ce 29 octobre 1895. Enregistrée ce 6 novembre 1895. L. A. Catelier, sous-registrateur général du Canada

CANADA.

Henry Strong, *substitut du gouverneur.*

Victoria, par la Grâce de Dieu, reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Alexander Whyte Wright, de la ville de Niagara, dans la province d'Ontario, en notre possession du Canada, et à tous ceux qui les présentes verront,—Salut :

Considérant qu'à une récente assemblée tenue au mois de septembre dernier, dans la ville de London, dans la province d'Ontario, le Congrès canadien des Métiers et du Travail a adopté une résolution conçue dans les termes qui suivent:

" Vu la requête des ouvriers en confections de Toronto, relativement au système de pressuration de l'ouvrier à Toronto et à Montréal, nous croyons qu'il est de nécessité urgente qu'une commission soit nommée pour s'enquérir jusqu'à quel point le système existe à Toronto, à Hamilton, et à Montréal, comme critérium pour tout le Canada."

Et considérant qu'on juge opportun de faire une enquête sur l'affaire dont parle la dite résolution et de s'enquérir si le système se pratique dans les divers centres industriels du Canada, et ce, dans quelles proportions, et de recueillir en même temps des renseignements sur la question des salaires et sur toutes autres choses touchant l'emploi, les conditions de vie et le travail des classes industrielles—

Sachez que par et avec l'avis de notre Conseil privé pour le Canada, ayant foi et confiance en votre loyauté, intégrité et habilité, nous vous avons nommé et constitué et par les présents nous vous nommons et constituons vous, le dit Alexander Whyte Wright, notre commissaire à la charge de faire une enquête sur l'affaire dont parle la susdite résolution, et de vous enquérir si le système de pressuration se pratique dans les divers centres industriels du Canada, et ce dans quelles proportions, et de recueillir en même temps des renseignements sur la question des salaires et sur toutes autres choses touchant l'emploi, les conditions de vie et le travail des classes industrielles, et par et en vertu des pouvoirs à nous conférés par le chapitre 114 des Statuts revisés du Canada, intitulé " Acte concernant les enquêtes sur les choses d'intérêt public", et par et avec le même avis nous vous conférons en votre qualité de commissaire le pouvoir d'assigner des témoins, et d'exiger d'eux la production de tels docu-

ments et choses que vous, notre dit commissaire, jugerez nécessaires à l'examen complet des choses dont vous êtes par les présentes autorisé à vous enquérir.

Pour par vous avoir, tenir, et jouir et exercer la dite charge, emploi et fidéicom, mis à vous confié, le dit Alexander Whyte Wright, conjointement avec les droits-pouvoirs, privilèges et émoluments relevant de la dite charge, emploi et fidéicommis de droit et de par la loi, et ce à notre gré.

Et nous vous enjoignons et ordonnons, par les présentes, de faire, à notre secrétaire d'Etat du Canada, rapport du résultat de votre enquête ainsi que des témoignages que vous aurez entendus, en y joignant toutes considérations ou observations que vous jugerez à propos de faire à cet égard.

En foi de quoi nous avons fait émettre nos lettres patentes et apposer le grand sceau du Canada. Témoin l'honorable sir Henry Strong, chevalier, substitut de notre très digne et bien-aimé cousin et conseiller le très honorable sir John Campbell Hamilton Gordon, comte d'Aberdeen, vicomte Formartine, baron Haddo, Methlic, Traves et Kellie, dans la pairie d'Ecosse, vicomte Gordon d'Aberdeen, comté d'Aberdeen, dans la pairie du Royaume-Uni, baronnet de la Nouvelle-Ecosse, chevalier grand-croix de notre ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., gouverneur général du Canada.

Donné à notre hôtel du gouvernement, en la ville d'Ottawa, ce vingt-neuvième jour d'octobre, en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre-vingt-quinze, et dans la cinquante neuvième année de notre règne.

Par ordre.

L. A. CATELIER,
Sous-secrétaire d'Etat.

E. L. NEWCOMBE,
Sous-ministre de la Justice.

A l'honorable sir Charles Tupper, bart., G.C.M.G., C.B.,
Secrétaire d'Etat.

Sir,—Ainsi que me l'ordonne la commission portant le grand sceau, en date du 29e jour d'octobre dernier, et me nommant commissaire "à la charge de m'enquérir si le système de pressuration do l'ouvrier se pratique dans les divers centres industriels du Canada, et ce dans quelles proportions, et de recueillir en même temps des renseignements sur la question des salaires et sur toutes autres choses touchant l'emploi et les conditions de vie et de travail des classes industrielles", j'ai l'honneur de vous présenter mon rapport.

Comme le temps qui m'était accordé pour terminer mon enquête était, ainsi que le déclare la lettre que votre ministre avait jointe à ma commission, limité à quatre-vingt-dix jours, j'ai jugé inopportun soit d'essayer de faire une enquête minutieuse sur tous les ateliers ou autres lieux que l'on pouvait considérer comme tombant dans le domaine de ma mission, ou de tenter de connaître, sauf d'une façon générale, le taux des salaires payés. Aurais-je eu même un temps illimité, il est douteux si une commission temporaire pourrait obtenir des renseignements détaillés et exacts de la nature de ceux que l'on mentionne en dernier lieu. L'on ne pourrait s'appuyer sur les renseignements relatifs aux salaires et aux conditions du travail que j'ai constatés dans quelques établissements, pour indiquer avec quelque peu d'exactitude ce que pourraient être les conditions générales ou les salaires. La publication de renseignements incomplets pourrait être suivie d'un tort grave pour ceux dont les établissements feraient l'objet du rapport ou pour leurs concurrents dans le com

merce. J'ai visité un grand nombre de fabriques, d'ateliers et d'habitations où il se fait du travail, conversant tant avec les patrons qu'avec les employés, et bien que j'ai ainsi recueilli beaucoup de renseignements touchant les choses qui font le sujet de l'enquête, je n'ai pas cru à propos de donner de noms dans ce rapport; de fait, pour obtenir des renseignements, je me suis trouvé plusieurs fois dans la nécessité de donner l'assurance qu'aucun nom ne serait livré à la publicité.

Afin d'éviter le danger d'un malentendu, il est peut-être bon de déclarer ici que je n'ai pas tenté de définir le sens du mot "système de pressuration de l'ouvrier".

Même chez ceux qui ont fait une étude spéciale des questions qui touchent au travail et aux classes ouvrières, il y a une énorme divergence d'opinions, aussi nombreuses qu'il y a d'interprétations. On l'a défini: "système de faire des vêtements dans des conditions malsaines et inhumaines"; ou "travail que donne au dehors un entrepreneur de première instance pour être exécuté dans des appartements ou dans les demeures des ouvriers"; ou "la réunion combinée du système du travail à la tâche"; "partout où les hommes sont employés à bas prix et dans des conditions malsaines"; ou "pressuration du pauvre", etc., etc. En fait il n'y a pas de pays, et assurément, pas le Canada, où il existe un système dont l'étendue égale la signification que le populaire donne aux mots. Ces mots n'ont pas en réalité de sens déterminé, car dans tous les cas auxquels on applique cette expression il n'existe pas de conditions que l'on ne trouve pas également dans d'autres cas auxquels on ne l'applique pas. La confusion créée par la divergence de significations que chaque témoin a données à cette expression semble avoir été la cause, dans une bonne mesure, de la nature apparemment incohérente des réponses données au trente-deux milles questions que la commission de la chambre des lords a posées aux témoins qu'elle a entendus. Comprenant que si j'essayais d'agir d'après une définition arbitraire des mots "système de pressuration de l'ouvrier" ne ferait qu'entraver l'enquête, j'ai évité la chose et conduit l'enquête d'après un plan plus général. Chaque fois donc que, dans ce rapport, l'on rencontrera les mots en question, l'on se souviendra qu'ils ne sont pas censés avoir un sens déterminé.

Il y a, en Angleterre, un grand nombre de métiers où le système de pressuration existe. Outre l'industrie des confections, qui, par l'indigence qu'elle provoque, a été la cause immédiate de la création de la commission des lords, l'industrie des chaînes et des clous, l'industrie des écrous et des boulons, l'industrie des chaussures et l'ébénisterie, sont toutes plus ou moins organisées sur le plan du contrat et du sous-contrat. Aux Etats-Unis le système n'est pas aussi répandu; il se restreint à l'industrie des confections, à la fabrication des fourrures et des articles en plumes, et à la fabrication des cigares et des cigarettes. Les lois canadiennes de l'accise empêchent le système de pressuration de s'introduire dans l'industrie des cigares en Canada, mais les conditions qui existent dans l'industrie des confections et dans celles des fourrures ainsi que dans la fabrication des chemises, des cravates et de certains autres articles, ont tant de similitude ici et aux Etats-Unis qu'il est naturel de croire que des modes semblables de fabrication y règnent. Tenant compte du peu de temps que j'avais à ma disposition, et croyant que je ferais ainsi mes recherches dans le milieu le plus probablement en mesure de me fournir les renseignements requis, j'ai donc jugé opportun de restreindre mon enquête aux industries en question.

J'ai dirigé mon travail de manière à obtenir des renseignements qui tombent sous les titres qui suivent:

1. Les divers établissements industriels fabriquent-ils leurs marchandises dans des ateliers à eux propres; ou les donnent-ils à faire à des entrepreneurs qui ont des ateliers et emploient des ouvriers; ou les donnent-ils de main à main à des personnes pour les faire à la maison?

2. Dans les établissements où il existe plus qu'un de ces systèmes, d'après quel système la plus forte partie du travail se fait-elle?

3. Les fabricants, en donnant leur ouvrage à des entrepreneurs, le font-ils faire à meilleur marché ou mieux que lorsque le travail s'exécute dans des boutiques à eux propres?

4. Lorsque l'ouvrage est donné à des entrepreneurs ou à des personnes qui travaillent à la maison, y a-t-il ordinairement un arrangement quant aux prix à payer,

tel qu'un arrangement qui fixe une période de temps, ou le prix est-il fixé au moment où l'ouvrage est donné à faire, et, s'il s'agit de ce dernier système, le règlement du prix est-il délégué à un contremaître ou à un employé.

5. Les fabricants ont-ils entre eux une convention ou une entente quant aux prix qu'ils doivent payer pour la fabrication des articles qu'ils donnent à faire aux entrepreneurs, ou quant aux salaires qu'ils doivent payer dans leurs manufactures?

6. Les fabricants paient-ils aux entrepreneurs qui ont des ateliers les mêmes prix, pour le même ouvrage, qu'ils paient aux personnes qui apportent le travail à la maison?

7. Les fabricants font-ils en sorte de se tenir au courant des salaires que paient les entrepreneurs auxquels ils donnent de l'ouvrage?

8. Existe-il parmi les entrepreneurs des organisations ou ligues dont le but est de fixer ou de régler les prix auxquels ils devront accepter l'ouvrage des fabricants en gros; ou dans le but de commander les salaires ou les prix des ouvrages à la pièce qu'ils sont appelés à payer à leurs propres employés?

9. Quelles sont les conditions hygiéniques des ateliers où se font les ouvrages à l'entreprise? Les fabricants font-ils en sorte de se tenir au courant de la chose?

10. Dans quelles proportions la coutume de se servir des ateliers ou des pièces où ils travaillent, comme de chambres à coucher pour leurs familles, existe-t-elle chez les entrepreneurs, si elle existe?

11. Des maladies contagieuses se sont-elles propagées par les vêtements faits dans les boutiques d'entrepreneurs ou dans des habitations de particuliers?

12. Dans quelles proportions le système de sous-contrat existe-t-il?

13. Le système du contrat existe-t-il dans quelques proportions dans l'industrie des vêtements faits sur commande, ou se restreint-il à l'industrie des confections?

14. Les tailleurs qui travaillent sur commande ont-ils en général des ateliers dans leurs magasins, ou leurs ouvriers apportent-ils l'ouvrage à domicile pour là l'exécuter avec l'aide de leurs familles?

15. Le système du contrat a-t-il pour résultat de diminuer les salaires et d'abaisser les conditions du travail?

16. Existe-t-il plusieurs ateliers ou lieux où des ouvriers travaillent, qui ne tombent pas sous le coup des lois relatives aux manufactures, attendu qu'il ne s'y trouve pas le nombre d'employés voulu?

17. Est-ce la coutume d'employer dans ces ateliers où lieux, des enfants qui n'ont pas l'âge requis par la loi; et les femmes et les enfants employés dans ces ateliers ou lieux, travaillent-ils durant un nombre d'heures, par jour ou par semaine, plus considérable que le veulent les lois relatives aux manufactures?

18. Dans ces ateliers ou lieux, les conditions hygiéniques sont-elles souvent ou ordinairement malsaines?

19. Les grandes boutiques, du fait qu'elles sont tenues de se conformer aux dispositions des lois relatives aux manufactures, se trouvent-elles dans une position désavantageuse relativement à ces petites boutiques ou lieux?

20. Les dispositions des lois relatives aux manufactures sont-elles mises en vigueur d'une façon satisfaisante, et le fonctionnement de ces lois est-il généralement satisfaisant?

21. Les dispositions des lois sont-elles assez puissantes pour assurer l'inspection et la réglementation efficaces de tous les ateliers et lieux où se pratique le système de contrat ou le système de pressuration?

22. Croit-on que, parce qu'ils sont tenus de se conformer aux dispositions des lois relatives aux manufactures, les patrons, dans les provinces où ces lois sont en vigueur, se trouvent dans une position désavantageuse quant aux patrons d'autres provinces?

23. Si, dans une province quelconque, il se décrétait des lois rigoureuses pour empêcher ou supprimer le système de pressuration, cette législation serait-elle de nature à transporter le commerce dans d'autres provinces?

24. Si le parlement fédéral décrétait des lois rigoureuses dans ce but, cette législation serait-elle de nature à transporter les affaires dans d'autres pays?

25. Si, dans le but d'empêcher ou de supprimer le système de pressuration l'on adoptait une législation qui ordonnât d'étiqueter les articles de confection pour faire voir si l'article a été fait dans une manufacture, dans une boutique d'entrepreneur ou dans une habitation, est-ce que cette législation aurait l'effet prévu, et serait-elle préjudiciable aux affaires, ou en serait-il autrement?

26. Serait-il possible et utile d'exiger que le propriétaire de chaque manufacture, atelier ou lieu où des articles de confection ou autres articles se font à l'entreprise, prit un permis dans le but d'assurer l'exercice d'une surveillance et d'une inspection convenables?

27. A en juger par l'expérience des dernières années, le prix des salaires incline-t-il vers une hausse ou une baisse.

28. Dans les métiers ou subdivisions de métiers qui accusent une disposition vers des salaires plus élevés, cette disposition semble-t-elle avoir pour cause les ligues d'ouvriers, la réalisation de meilleurs prix pour les articles terminés, la rareté d'ouvriers compétents, ou s'explique-t-elle de toute autre façon?

29. Lorsque les salaires ou les prix de confections sont tombés, ou lorsqu'ils accusent une disposition à tomber, la cause en a-t-elle été ou en est-elle à la concurrence entre entrepreneurs ou entre ouvriers, à la baisse des prix des articles terminés, à l'emploi de machines et d'outillage améliorés, à la division et à l'organisation du travail, aux ligues entre patrons, ou à toute autre raison particulière?

30. Les salaires ont-ils souffert de l'immigration ou de la venue d'ouvriers que les patrons sont allés chercher dans des pays étrangers, sous l'empire de contrats faits à l'étranger?

31. Dans quelles proportions le système d'apprentissage existe-t-il, et jusqu'à quel point les salaires en souffrent-ils?

32. Dans les boutiques ou dans les manufactures le système du travail à la pièce existe-t-il généralement, ou les ouvriers sont-ils généralement payés à la journée ou à la semaine; et si c'est à la journée ou à la semaine, est-il d'usage d'établir une tâche qui doit constituer une journée de travail?

33. Le système du travail à la pièce existe-t-il plus généralement chez les ouvriers ou les ouvrières?

34. Restriction faite des enfants, les ouvriers à la pièce ou les ouvriers à la journée touchent-ils, règle générale, des salaires plus élevés?

35. Combien d'heures constituent en général une journée de travail?

36. Le système d'amende pour l'ouvrage mal fait ou partiellement gâté existe-t-il dans quelque proportion?

37. Le nombre d'ouvriers oisifs dans le métier est-il plus ou moins considérable aujourd'hui qu'autrefois; c'est-à-dire depuis ces dernières années; et si le nombre en est plus considérable, est-ce dû à une diminution dans la demande des articles, aux machines améliorées, ou aux changements dans le mode de fabrication, ou au fait que le nombre des ouvriers du métier a augmenté plus rapidement que la demande de leurs services; et, si c'est cette dernière raison, la cause de l'augmentation relative du nombre des ouvriers provient-elle de l'immigration ou du fait qu'un trop grand nombre de gens du pays ou de la population résidante se sont lancés dans le métier?

38. Jusqu'à quel point le travail des femmes a-t-il remplacé le travail des hommes, ou le travail des enfants le travail des adultes?

39. Arrive-t-il quelquefois ou est-ce de fréquente occurrence qu'il y ait rareté d'ouvriers dans certaines villes, tandis qu'il y en a trop dans d'autres au même moment?

40. Jusqu'à quel point le système des boutiques dans les appartements a-t-il pris racine en Canada?

Dans le but d'obtenir les renseignements que comportent ces titres divers, j'ai visité des manufactures, des ateliers et des habitations, m'informant auprès des patrons et des employés; j'ai aussi fait personnellement l'inspection de l'état des ateliers et des autres lieux où du travail s'exécute. J'ai aussi adressé tant aux patrons qu'à d'autres personnes, une liste des questions sur lesquelles chacun était le plus en état, à mon avis, de donner des renseignements. Dans le but d'obtenir une expression très complète des idées des classes immédiatement et particulièrement

intéressées. Je formai en outre le plan de tenir, à Toronto, une assemblée à laquelle je conviai les fabricants, les entrepreneurs et les autres employés, ainsi que des comités des diverses organisations d'ouvriers en confections. Aux assemblées qui ont eu lieu dans la soirée du 8 et du 9 janvier, assistaient aussi, sur mon invitation, un comité du Conseil des Métiers et du Travail de Toronto, et les trois inspecteurs des manufactures d'Ontario, domiciliés à Toronto, M. James R. Brown, M. Robert Barber et Mlle Margaret Carlyle. J'ai annexé un rapport verbatim des délibérations de ces assemblées.

Afin de pouvoir comparer l'état des diverses industries où l'on pouvait croire à l'existence du système de pressuration, à l'état qui règne dans des industries semblables aux Etats-Unis, je vins en communication avec les inspecteurs de manufactures, les commissaires du travail et autres fonctionnaires des divers Etats de l'Union, et j'assistai à une assemblée de la Fédération américaine du Travail tenue à New-York en décembre dernier. Je visitai aussi dans la ville de Jersey, N. Y., un bon nombre de ces boutiques soumises au système de pressuration. Le temps que j'ai employé à mon travail d'inspection a embrassé une période de soixante-dix-neuf jours, du 29 octobre au 28 janvier inclusivement.

Je vais maintenant, avec des détails suffisants, je l'espère, procéder à l'exposé des résultats de mon enquête, en suivant l'ordre des divers titres que j'ai énumérés plus haut :—

1. Je constate que la pratique, de ce premier chef, varie. Certains fabricants bien qu'en petit nombre, font faire tout leur ouvrage dans des manufactures à eux certains autres font faire leur ouvrage par des entrepreneurs qui ont des ateliers à eux ; d'autres encore le donne à des personnes qui le font à leur domicile ; tandis que d'autres, et c'est le plus grand nombre, le font en partie faire d'après tous ces systèmes. Ainsi, à Hamilton, la plus grande partie de l'ouvrage se fait par des entrepreneurs et le reste par des gens qui travaillent chez eux. A Toronto le même système existe, bien que, dans cette ville, la proportion de l'ouvrage fait à la maison soit plus forte. A Ottawa, à Montréal et à Québec le système de contrat n'existe guère ; je n'ai trouvé que six ateliers de cette catégorie à Montréal, et pas un seul dans l'une et l'autre des deux autres villes. A Montréal bon nombre de fabricants ont des ateliers à eux, mais dans ces trois dernières villes la majeure partie de l'ouvrage se fait par les familles chez elles. A Halifax, la proportion de l'ouvrage fait à la manufacture est plus forte, mais il y a une quantité considérable d'article faits à domicile. D'un autre côté, les articles sont toujours taillés dans l'établissement du fabricant en gros.

2. Comme je l'ai déjà dit, le système varie, mais je puis ajouter qu'à l'exception de Montréal et d'Halifax, et certains centres moins importants, tel que Clinton, Ont., par exemple, il se fait, proportion gardée, très peu d'ouvrage de manufacture ; d'un autre côté, le système d'ateliers d'entrepreneurs n'existe d'une façon quelque peu appréciable qu'à Hamilton et à Toronto. Sans être cependant une règle invariable, il est généralement vrai que lorsque les fabricants font faire leur ouvrage partie par des entrepreneurs et partie par des familles à domicile, les articles qui se paient le mieux et à des prix plus élevés, tels que les habits d'hommes, se font par les premiers, tandis que les pantalons et les gilets se font à domicile par les familles.

3. Il est difficile d'obtenir des renseignements exacts de ce chef, parce que je n'ai pas trouvé de fabricant qui, dans des conditions semblables, eût fait sérieusement l'essai des deux systèmes. J'ai constaté que ceux qui ont leurs propres manufactures et ceux qui ont adopté le système de contrat déclarent chacun de leur côté que la méthode qu'ils suivent est celle qui est la plus propre à favoriser leurs intérêts, tant au point de vue du bon marché qu'au point de vue de la qualité de l'ouvrage. Presque toujours, cependant, les ouvriers préfèrent le système de manufacture que le travail dans des ateliers d'entrepreneurs. Que cette idée soit bien fondée ou non, ils croient fermement que le système de contrat tend inévitablement à diminuer les salaires et à avilir les conditions du travail. Je n'ai pu obtenir des données certaines de nature à jeter de la lumière sur cette question, parce que je n'ai pas eu l'occasion de comparer les salaires et les conditions de travail des hommes employés à la même catégorie d'ouvrage, dans la même proportion, d'après les deux systèmes. Lorsque les conditions

différaient absolument, une comparaison était naturellement sans valeur. En l'absence de la statistique et de toutes autres données, il n'est peut-être pas cependant hors de propos de mentionner ici quelques-unes des raisons sur lesquelles les ouvriers s'appuient pour dire que le système de contrat préjudicie aux salaires et aux conditions du travail. L'on prétend que l'entrepreneur, immédiatement intéressé à faire faire l'ouvrage à bon marché et continuellement en contact avec les ouvriers, est en état et porté à recourir à toutes sortes de modes pour atteindre ce but. Ordinairement moins en vue que le gros fabricant, et partant, moins à la portée de l'influence préventive de l'opinion publique, l'on prétend qu'il est moins facile de l'empêcher de rogner les salaires, s'il peut le faire sous d'autres rapports, et qu'il aura probablement moins d'égard pour la santé et le confort de ses employés. Comme les ateliers des entrepreneurs sont petits et qu'on n'y trouve qu'un nombre relativement faible d'ouvriers, il est plus difficile pour ces derniers de s'organiser dans le but de maintenir le prix des salaires et les bonnes conditions du travail. L'on prétend aussi que les entrepreneurs se font concurrence les uns les autres ainsi qu'aux familles pour obtenir de l'ouvrage, et le prennent souvent à des prix ruineux; la conséquence nécessaire est qu'il leur faut rogner les salaires pour combler le déficit qui s'en suit. En thèse générale, les employés prétendent que le profit que réalise l'entrepreneur doit sortir de la somme qui reviendrait aux ouvriers s'ils travaillaient directement pour le fabricant.

4. Sauf l'industrie des vêtements faits sur commande, il ne semble pas y avoir d'arrangements entre patrons et ouvriers quant aux salaires ou aux prix pour la confection des articles, durant une certaine période de temps. Pour ce qui est de l'ouvrage sur commande et lorsque les ouvriers sont organisés, patrons et ouvriers conviennent habituellement d'une échelle de prix qui reste en vigueur pendant un temps convenu; mais je n'ai trouvé rien de tel dans l'industrie de la confection, l'industrie des chemises, l'industrie des fourrures, où dans tous les autres métiers que j'ai étudiés. Le prix pour la confection des divers articles est ordinairement établi lorsque l'ouvrage se donne à faire, et il appartient à quelque employé du fabricant de fixer le prix. Il semble presque inévitable que ce système doive avoir pour résultat de réduire les salaires au chiffre le plus bas que puissent accepter les ouvriers pour leur travail, que les économistes appellent l'existence réduite à sa plus simple expression. Ce résultat est d'autant plus certain que la séparation des ouvriers lorsqu'ils travaillent à domicile et l'absence d'organisation chez les entrepreneurs les empêchent de faire une comparaison des prix offerts.

5. Je ne trouve rien qui prouve l'intention d'une convention, entente ou ligue chez les fabricants dans le but de régler les prix qu'ils doivent payer pour la fabrication des articles; bien que dans le cours ordinaire des affaires ils se tiennent habituellement au courant des prix que paient leurs concurrents.

6. Pour la même catégorie ou genre d'ouvrage les fabricants paient les mêmes prix que l'ouvrier, soit entrepreneur ou une personne qui travaille à son domicile; mais, ainsi que je l'ai déjà dit, les deux classes d'ouvriers font ordinairement un ouvrage de genres différents.

7. Je n'ai rien trouvé qui prouve que les fabricants contrôlent les salaires que paient leurs entrepreneurs, qu'ils s'en mêlent de quelque façon ou qu'ils se tiennent au courant des prix des salaires payés. Mon but en me renseignant de ce chef était de m'assurer si les fabricants en gros essayaient de régler les prix qu'ils étaient appelés à payer sur les salaires que les entrepreneurs paient à leurs employés.

8. Les entrepreneurs n'ont pas d'organisations ou de ligues du genre dont on parle. Il y eu un temps où les entrepreneurs de Toronto avaient une organisation ou union, mais elle n'existe plus. Un de ceux qui assistaient à l'assemblée dont j'ai déjà parlé a prétendu que lorsqu'elle existait elle essaya de régler les salaires que l'on devait payer aux ouvriers, mais ceci est nié. Elle tenta en vérité de régler jusqu'à un certain point les prix auxquels l'on devait faire l'ouvrage pour les fabricants en gros, mais la tentative n'eût guère de succès, en partie à cause de l'absence d'entente parmi les membres de l'union et en partie à cause de la vive concurrence de ceux qui n'étaient pas membres de l'union et des familles.

9. Règle générale les conditions hygiéniques des ateliers des entrepreneurs sont bonnes, sauf quelques exceptions. Certaines boutiques que j'ai visitées, bien qu'il ne soit pas absolument exact de dire qu'elles étaient malsaines, étaient assurément loin d'être propres, et il n'était ni salubre ni agréable d'y travailler. J'en ai trouvé une à Toronto où bon nombre d'hommes, de femmes et de filles travaillaient à la confection de mantes et de manteaux pour femmes, qui, si elle n'était pas malsaine, n'était pas loin de l'être. Je n'ai pas trouvé d'exemple où les fabricants fissent en sorte de se tenir au courant des conditions hygiéniques des boutiques ou des maisons où se confectionnaient leurs marchandises, soit au point de vue de la propreté ou de la salubrité. Je n'ai vu nulle part de boutiques descendues au niveau des "bouges" d'ouvriers pressurés (*sweaters*) dont parlent le rapport de la commission de la Chambre des lords et les rapports des inspecteurs de manufactures aux Etats-Unis, mais j'en ai vu plus d'une qui avaient considérablement besoin de s'amender.

10. La coutume de se servir des boutiques où l'on fait de la confection comme pièces d'habitation et de chambres à coucher, ce dont on se plaint tant en Angleterre et dans certaines villes américaines, n'existe pas ici, ou du moins dans des proportions appréciables. Cependant, lorsqu'il se fait des confections à domicile, les chambres à coucher et les pièces d'habitation servent souvent d'ateliers.

11. Je n'ai pu découvrir un seul cas authentique où une maladie contagieuse se soit propagée par les vêtements faits dans les boutiques d'entrepreneurs ou à domicile, bien que j'aie entendu dire que la fièvre scarlatine et la diphtérie existassent dans des maisons où l'on confectionnait des vêtements. Qu'un grand danger pour la santé publique puisse surgir de ce côté, si l'on ne prend pas les moyens de s'en protéger grâce à une inspection convenable, est chose évidente. Il est vrai que nous n'avons pas encore, dans tous les cas, le système de maisons à appartements, cause de tant de danger de ce genre dans les villes comme Chicago, par exemple, mais même dans les boutiques et les habitations ordinaires, le besoin d'une inspection meilleure que celle que décrètent actuellement les lois se fait sentir pour protéger le public.

12. D'après ce que j'ai pu savoir, le système de sous-contrat qui, dans l'esprit d'un certain nombre en Angleterre, est le seul qui mérite réellement d'être appelé "système de pressuration", n'existe pas en Canada. Il peut se faire qu'avec les dispositions qu'on a de subdiviser davantage le travail, le système prenne racine ici, mais il est digne de remarque qu'en Angleterre, où une fois la chose était commune, elle disparaît, dit-on.

13. Ce n'est qu'à Toronto que j'ai vu des vêtements de commande se faire d'après le système de contrat, et encore il n'y a que les pantalons qui se font ainsi. Sauf cette exception le système de contrat, pour ce qui est du commerce des vêtements, se restreint à l'industrie des confections.

14. Le système d'avoir des boutiques dans les magasins et le système de permettre aux ouvriers d'exporter de l'ouvrage chez eux, existent tous deux dans le commerce de vêtements de commande. Nombre de tailleurs, surtout ceux qui sont mariés, préfèrent travailler chez eux. Lorsque le métier est organisé les unions limitent généralement le nombre d'heures de travail par jour que l'on peut faire dans les boutiques, et en emportant leur ouvrage à la maison, ceux qui désirent travailler plus longtemps que ne le permettent les règles de l'union, peuvent le faire hors la connaissance de l'union. L'avantage d'avoir l'aide de leurs familles est un autre attrait.

15. Comme je l'ai dit au paragraphe trois il ne m'a pas été possible d'obtenir des renseignements qui me permettent de donner une réponse catégorique à cette question. J'ai déjà cité les raisons qu'allègnent les ouvriers en disant qu'on doit donner une réponse affirmative. Il n'est que juste de dire, cependant, qu'on donne d'autres raisons à l'appui de la prétention de ceux qui disent que non seulement le système de contrat, du moins dans les confections, n'est pas un mot dans le sens indiqué, mais que ses résultats constituent un gain réel pour les ouvriers, en ce sens qu'il leur permet de conserver et de diriger leur travail avec plus de profit, et partant gagner et recevoir plus qu'ils ne pourraient le faire autrement. J'ai constaté que des ouvriers qui travaillaient pour des entrepreneurs recevaient en réalité d'aussi bons salaires, et souvent de meilleurs, que ceux qui travaillaient pour les fabricants en gros pour qui l'entrepreneur travaillait; mais cette comparaison n'était

pas concluante, parce que les genres d'ouvrage différaient. J'ai vu des exemples où les fabricants avaient abandonné le système de manufacture pour celui de faire faire leur ouvrage par des entrepreneurs, croyant que, par là, ils faisaient des économies et s'épargnaient du tracas. Dans un de ces cas, le changement avait été suivi d'une réduction des salaires des employés, mais la chose était accompagnée de circonstances qui empêchaient de dire au juste si le changement d'un système à un autre en avait été la seule ou même la principale cause. Somme toute, mon impression est qu'il vaudrait mieux pour les employés, et cela sans perte pour les fabricants, si l'on pouvait substituer le système de manufacture au système de boutique d'entrepreneurs. Bien que je ne veuille pas dire que ce soit la règle, mais les conditions hygiéniques des boutiques d'entrepreneurs à Toronto et à Hamilton sont malsaines et insalubres, elles sont loin de ce que sont à cet égard les grandes manufactures de Montréal et d'Halifax. Cependant, lorsque l'on compare les conditions dans lesquelles se trouvent ceux qui travaillent dans des boutiques d'entrepreneurs à celles qui accompagnent la confection des vêtements à domicile, l'avantage revient très sensiblement au premier système. Quoiqu'il ne soit peut-être pas exact de prétendre que la substitution du système des manufactures au système de contrat aurait pour résultat assuré le paiement de salaires plus élevés, mon avis est que la chose inclinerait dans ce sens, et d'un autre côté ce que les ouvriers y gagneraient sous le rapport des conditions améliorées du travail serait considérable. Mis en regard du système des manufactures le système de contrat a pour résultat de réduire les salaires et d'abaisser les conditions du travail, mais lorsque l'on compare ce dernier système et le système du travail à domicile, je suis convaincu que le système de contrat procure un salaire plus élevé et de meilleures conditions de travail.

16. Il existe nombre de lieux dans les villes des provinces d'Ontario et de Québec (il n'existe pas de lois relatives aux manufactures dans les autres provinces), et où des vêtements se confectionnent, qui ne tombent pas sous le coup des lois relatives aux manufactures, et ces lieux ne sont pas soumis à l'inspection et à la réglementation que décrètent les lois.

17. Même dans les manufactures et les boutiques soumises aux règlements et aux restrictions des lois relatives aux manufactures, l'on éprouve beaucoup de difficulté à mettre en vigueur les dispositions qui défendent l'emploi d'enfants n'ayant pas l'âge requis, et comme on peut bien s'y attendre, dans les petites boutiques et les habitations qui ne tombent pas sous le coup des lois, l'on emploie des enfants d'un âge tendre. J'ai aussi constaté que, dans ces lieux, les femmes et les enfants travaillent, par jour, un nombre d'heures beaucoup plus considérable que ne le permettraient les règlements des lois dans les boutiques et les manufactures. Les lois des écoles mettent jusqu'à un certain point un frein au travail de l'enfance, mais elles sont loin de l'empêcher.

18. Je n'ai pas eu de preuves positives que les conditions hygiéniques de ces petites boutiques et de ces logements fussent réellement malsaines, mais bon nombre étaient loin d'être propres, et plus d'une brillaient par l'absence du confort. La ventilation était souvent mauvaise, et quelques pièces étaient trop petites pour le nombre de personnes qui s'y trouvaient.

19. La concurrence des petites boutiques qui ne tombent pas sous le coup des dispositions des lois des manufactures et la vitalité de ceux qui travaillent à domicile ont incontestablement l'effet de forcer les entrepreneurs à prendre l'ouvrage à des prix plus bas qu'il n'en accepteraient s'il en fut autrement, mais ceci n'est que partiellement redevable au fait qu'ils n'ont pas à se conformer aux règlements des lois.

20. Les lois relatives aux manufactures, dans les provinces d'Ontario et de Québec, semblent être assez bien mises en vigueur, et leur fonctionnement paraît donner satisfaction générale tant aux patrons qu'aux employés. Il faut cependant un nombre plus fort d'inspecteurs, et il serait avantageux de publier les rapports plus souvent.

21. Il est urgent que l'on donne plus d'élasticité et plus de portée aux dispositions des lois relatives aux manufactures, de manière à embrasser dans une juridiction tous les lieux où se font les articles que l'on destine à la vente. Conformément à une modification à la loi des manufactures de l'Ontario, modification qui a été sanctionnée

le 16 avril de l'année dernière, le gouvernement de cette province a nommé en outre des inspecteurs une inspectrice qui fait un travail très efficace, mais il n'est pas possible qu'une seule personne puisse avec efficacité surveiller même les manufactures et les boutiques qui tombent sous le coup de la loi, et le personnel actuel serait dans la complète impuissance de faire la besogne si la loi était modifiée de manière à faire entrer les petites boutiques dans le domaine de sa réglementation.

22. Je ne vois pas que les patrons des provinces d'Ontario et de Québec se trouvent jusqu'ici dans une position désavantageuse à cause de l'application des lois des manufactures dans ces provinces. Il est très évident, toutefois, que si la concurrence devenait vive entre eux, et les fabricants d'autres provinces où il n'existe pas de lois de cette nature, ils se trouveraient dans une position très désavantageuse. En l'absence d'une législation commune dans les diverses provinces, c'est pour les classes ouvrières une cause de regret qu'il n'y ait pas de législation fédérale de cette nature.

23. L'opinion générale chez patrons et ouvriers, est qu'une seule province ne pourrait adopter une législation rigoureuse dans le but de réprimer et d'empêcher le "système de pressuration" sans s'exposer à faire un tort considérable aux affaires de cette même province, et que l'effet probable de la sanction d'une telle législation serait de transporter l'industrie à d'autres provinces où ces lois restrictives n'existeraient pas. Tel est le résultat qui semble avoir suivi la sanction des lois contre le système de pressuration dans certains Etats de la république voisine, notamment New-York et Massachusetts.

24. Si le parlement fédéral décrétait une législation dans le but indiqué, patrons et ouvriers semblent craindre que la chose aurait pour résultat d'augmenter les importations des articles de confection et de diminuer la quantité faite en Canada, à moins qu'on élève suffisamment les droits d'importation pour couvrir la majoration du prix de revient.

25. Dans nombre d'Etats américains l'on a essayé de réprimer le mal du système de pressuration en exigeant que tous les articles soient étiquetés de manière à faire voir s'ils ont été confectionnés dans des fabriques, des boutiques d'entrepreneurs ou à domicile. Ces tentatives n'ont eu que très peu de succès. Des membres d'organisations du travail et d'autres personnes désireuses de déraciner le mal de la "pressuration", et sans tenir compte peut-être des autres conséquences que pourrait avoir le remède suggéré, ont proposé d'adopter le système d'étiquetage et de lui donner une sanction légale; ceci aurait pratiquement l'effet de rendre invendable toutes les confections, sauf celles faites dans les manufactures, en mettant dans l'esprit de l'acheteur le soupçon qu'elles ont été faites dans des conditions malpropres et malsaines. Bien que certains ouvriers avec lesquels j'ai conversé sur ce sujet m'ont exprimé le désir de faire l'essai du système d'étiquette, je n'ai pas constaté que, règle générale, dans leur esprit le succès de cette mesure comme moyen de substituer le travail des manufactures aux boutiques des entrepreneurs ou du travail à domicile, n'était guère plus que problématique. D'un autre côté, les fabricants sont généralement d'avis que cette législation serait vexatoire et gênante pour eux, sans bon résultat correspondant pour le public ou pour leurs ouvriers.

26. Les réponses des patrons et des ouvriers à cette question diffèrent du tout au tout. Règle générale les premiers désapprouvent l'adoption du plan de soumettre les boutiques et les maisons où des articles se font pour eux à un permis, prétendant que ce serait une intervention ennuyeuse dans le commerce, et que l'on n'en retirerait guère de bons résultats, s'il y en eut. Les employés croient au contraire qu'en raison d'une meilleure inspection que l'on pourrait obtenir grâce à un système de permis et les conditions hygiéniques améliorées qui s'en suivraient selon eux, au point de vue de la salubrité et de la propreté, les conditions de leur travail s'amenderaient considérablement. Les entrepreneurs partagent généralement l'opinion des employés sur cette question, et ils seraient disposés, règle générale, à se soumettre à l'imposition d'un permis.

27. Les renseignements que j'ai recueillis de ce chef indiquent que les salaires inclinent vers la baisse, tant au point de vue des prix de l'ouvrage à la pièce qu'au point de vue de la somme totale que touchent les employés.

28. Bien que la disposition vers la réduction des salaires soit moins accentuée dans certaines branches de l'industrie des confections que dans d'autres, l'on ne peut dire qu'il existe une branche qui incline d'une façon quelque peu appréciable vers les salaires plus élevés. Quoique j'aie trouvé des exemples isolés qui semblaient indiquer de prime abord une tendance vers la hausse, un examen plus minutieux a révélé qu'il y avait des motifs exceptionnels et qu'il n'y a pas même dans les divisions du métier dont les conditions sont les plus favorables, la preuve réelle d'une disposition vers des salaires plus élevés.

29. La concurrence qui se fait entre les entrepreneurs et entre les ouvriers a eu pour résultat incontestable de réduire les prix de la confection des articles et le taux des salaires. L'introduction des machines, d'outillages améliorés, et la subdivision du travail, ont également eu un résultat semblable, mais la tendance à la réduction des salaires a pour cause principale la réduction des prix des articles terminés. Je ne constate pas que les ligues des patrons aient joué un rôle quelconque dans le fait d'empêcher la hausse ou en déterminant la chute des salaires.

31. L'on ne peut dire qu'il existe un système d'apprentissage dans l'industrie des confections. L'on emploie des élèves, d'ordinaire des jeunes filles et des jeunes garçons, mais le patron n'est pas tenu de leur enseigner le métier ou une partie quelconque d'un métier. Un tel système peut évidemment donner lieu à bien des abus, et les exemples ne manquent pas où des patrons peu scrupuleux aient commis de ces abus. J'ai appris qu'un entrepreneur qui fait des pantalons et des gilets a pour pratique d'employer des "élèves" qui s'engagent à travailler pour lui sans salaire durant le temps qu'ils apprennent le métier. L'on donne à ces "élèves", d'ordinaire des jeunes filles, quelque ouvrage trivial et facile à faire, comme d'enlever la faufilure, coudre des boutons, ou faire des coutures à la machine à coudre, et puis, lorsque expire le terme durant lequel ils s'étaient engagés à travailler sans salaire, on les congédie sans qu'ils aient eu l'occasion d'apprendre un métier grâce auquel ils puissent gagner leur vie ; leur place est prise par d'autres "élèves" qui sont à leur tour frustrés de plusieurs mois de travail et de temps. Il n'est pas facile d'apprécier exactement l'effet que l'existence d'un pareil "système d'apprentissage" peut avoir sur les salaires, mais il est surabondamment évident que lorsque les patrons honnêtes se trouvent en concurrence forcée avec ceux qui profitent des occasions qu'un tel système offre aux individus sans scrupule, l'effet doit être préjudiciable.

32. Le système de paiement à la journée ou à la semaine et le système du paiement à la pièce existent tous deux dans les manufactures et dans les boutiques d'entrepreneurs. Il n'est pas d'usage d'établir une tâche qui doit constituer une journée de travail, bien que le système ne soit pas inconnu. Même lorsqu'il n'y a pas de tâche fixée pour la journée de travail, les ouvriers comprennent ordinairement que s'ils veulent garder leurs positions il leur faut faire régulièrement ce que l'on considère une journée raisonnable de travail.

33. Le travail à la pièce est probablement plus usité là ou l'on emploie des femmes et des enfants que chez les ouvriers, mais l'on ne peut dire que la division se base sur le sexe. Cependant, si l'on tient compte du fait que tout l'ouvrage qui se fait à domicile s'exécute d'après le système de la pièce et qu'il se fait surtout par les femmes, il est évident que la majeure partie des confections faites à la pièce est faite par les femmes.

34. Je n'ai pu obtenir de renseignements qui puissent justifier une réponse positive à cette question, mais si l'on envisage tout l'ensemble de cette industrie, le travail à domicile comme le travail à la manufacture et à la boutique, il est probable que ceux qui travaillent à la journée et à la semaine sont ceux qui touchent les plus forts salaires.

35. Dix heures par jour ou soixante heures par semaine est la durée ordinaire du travail dans les manufactures et les boutiques, mais dans les maisons d'habitation le temps est irrégulier et le nombre d'heures de travail est ordinairement plus considérable.

36. Je n'ai rien trouvé qui prouve que le système d'amende pour l'ouvrage mal fait ou gâté existe au point de constituer une injustice. Il est cependant digne de remarque que l'un des plus graves désavantages dans lesquels se trouvent ceux qui tra-

vaillent à domicile pour les fabricants, si on les compare à ceux qui travaillent dans les manufactures ou les boutiques d'entrepreneurs, provient de ce système. Lorsque dans une manufacture ou une boutique d'entrepreneur un ouvrier fait mal un ouvrage et qu'il faille le changer, il ne fera que le temps nécessaire qu'il faut pour faire le changement. D'un autre côté, une personne qui travaille à domicile se trouve dans l'obligation de rapporter les articles chez elle, perdant souvent une demi-journée précisément pour faire un changement qui en travail réel ne nécessite que quelques minutes. Pour éviter cela elles sont souvent disposées à accepter une amende ou une réduction de salaire qui dépasse de beaucoup ce que leur coûterait le changement. Règle générale, j'ai constaté que ceux qui travaillent dans ces boutiques d'entrepreneurs ne sont pas tenus responsables des changements, et qu'ils sont aussi exempts de la responsabilité et des pertes auxquelles sont soumis ceux qui travaillent dans les manufactures et à domicile. Bien que la chose ne soit pas strictement à propos ici, il n'est peut-être pas mal de dire que les fabricants témoignent unanimement de l'honnêté de ceux qui travaillent pour eux à domicile. Des articles pour des milliers de dollars passent tous les mois entre les mains de cette classe d'ouvriers, et cependant les pertes par malhonêteté sont choses presque inconnues. Un fabricant de Montréal m'a dit que bien que parfois sa marchandise restait des mois durant hors de son magasin, ses pertes ne se sont pas élevées à un dollar par année, et que jamais un acte de malhonnêteté réelle n'est venu à sa connaissance.

37. Les renseignements que j'ai recueillis de ce chef n'indiquent pas grand changement, s'il y en a, dans le nombre relatif des ouvriers sans travail dans les métiers qui font l'objet de cette enquête. La production des confections a subi une augmentation constante, et ceci a donné de l'emploi à un plus grand nombre d'hommes, de femmes et d'enfants, malgré l'introduction de nouvelles machines et l'adoption de méthodes améliorées de fabrication, mais l'offre de la main-d'œuvre a pleinement répondu à la demande majorée, et le nombre relatif des ouvriers temporairement sans travail n'est pas moindre qu'autrefois. Je ne vois pas que l'immigration ait dans une proportion quelconque agit sur l'offre de la main-d'œuvre dans les métiers qui font l'objet de cette enquête, bien qu'on ait eu des exemples où l'on ait amené des ouvriers en Canada pour remplacer des hommes qui étaient en grève, et c'est un motif de plainte chez les ouvriers canadiens, qui disent que tandis que l'on applique sévèrement et même dûrement les lois américaines contre quiconque d'entre eux s'en va chercher du travail de l'autre côté de la frontière, il n'existe pas de loi canadienne pour les protéger contre la main-d'œuvre américaine avec les mêmes procédés. Relativement au présent titre je renverrai à ce que j'ai dit au titre 30. La présence des "élèves" dont je parle dans le paragraphe sur la place de la main-d'œuvre, a pour résultats nécessaires d'augmenter le nombre des ouvriers sans travail.

38. Le nombre de femmes employées dans l'industrie des confections est relativement plus considérable que le nombre d'hommes, et en conséquence, comme la production des confections augmente en comparaison de la production des vêtements faits sur commande, le nombre d'ouvrières devient proportionnellement plus considérable que le nombre d'ouvriers. Par la même raison et dans à peu près la même proportion, le travail des enfants augmente si on le compare au travail des adultes.

39. Patrons et employés subissent des pertes parce que parfois et fréquemment la main-d'œuvre se fait rare dans une localité au moment où il y a surplus d'ouvriers dans une autre, mais les métiers qui font l'objet de cette enquête ne souffrent pas plus que les autres.

40. Je ne constate pas que le système de boutique dans les appartements ait été jusqu'ici introduit en Canada, mais à part l'absence de loyers élevés qui existent dans les villes américaines où le système règne, on trouve ici toutes les conditions qui ont ailleurs donné lieu au système. Si l'on adoptait ici une des dispositions des lois britanniques sur les manufactures et les boutiques, ce serait une excellente sauvegarde contre l'inauguration du système des boutiques dans les appartements. Cette disposition décrète que tout patron de chaque manufacture ou boutique d'où l'on donne des vêtements et autres articles spécifiés à faire en dehors de la manufacture ou boutique devra tenir une liste de toutes les personnes auxquelles l'on confie

ces articles, et l'on devra, tous les six mois, fournir à l'inspecteur copie de cette liste Voici la formule de cette liste :—

Adresse de la manufacture ou boutique d'où provient l'ouvrage à faire ______________

Nom du patron de la manufacture, boutique ou lieu ______________

Nature de l'industrie qui s'exploite ______________

Noms des personnes qu'emploie le patron en dehors de la manufacture, boutique ou lieu d'où provient l'ouvrage à faire, et lieu où elles sont employées, savoir :—

A.—Personnes ainsi employées comme ouvriers.

Nom de baptême et de famille.	Lieux où ils sont employés.

B.—Personnes ainsi employées comme entrepreneurs.

Nom de baptême et de famille.	Lieux où ils sont employés.

Les entrepreneurs sont tenus de tenir une liste semblable de toutes les personnes qui travaillent pour eux en dehors de leurs boutiques et d'en donner pareillement une copie aux inspecteurs.

Comme on le verra par ce qui précède, j'ai presque exclusivement dirigé mon enquête sur le système de pressuration ainsi appelé, en ce qu'il a trait à l'industrie des confections. Je l'ai fait, en partie, parce que le temps à ma disposition ne m'a pas permis d'étendre mon enquête plus loin, et, en partie, parce qu'au nombre des industries où devait probablement exister le système, l'insdustrie des confections est celle ou l'on devait le plus probablement s'attendre à trouver l'existence des maux résultant du système, c'est-à-dire danger pour la santé et préjudices pour les ouvriers. J'étais aussi imbu de l'idée que quelques soient les remèdes législatifs qu'on puisse employer pour réprimer ou empêcher le mal dans cette industrie, ces remèdes devront, de nécessité, être également efficaces en ce qui regarde les autres métiers. Comme je l'ai déjà dit, les lois d'union du Canada ont l'effet d'empêcher le système de pressuration de s'introduire dans l'industrie des cigares, seul métier qui, aux Etats-Unis, révèle l'existence de ce mal dans des proportions quelque peu considérables. A Montréal, à Toronto et à Québec l'on donne des fourrures à faire à domicile, et dans la première de ces villes de l'ouvrage se donne de la même façon dans l'industrie des chaussures. L'industrie des chemises accuse l'existence du travail à

domicile dans des proportions assez considérables, et tout ce que je pourrai dire dans la suite relativement à ce système en rapport avec l'industrie des confections pourra être pris comme s'appliquant au même degré à l'industrie des chemises.

Le progrès du "système de pressuration", en embrassant dans cette expression le système des boutiques d'entrepreneurs et le système du travail à domicile, s'est accompli de pair avec la révolution qui, depuis vingt-cinq ans, a fait de cette industrie, dont la proportion entre les vêtements faits sur commande et les confections était de neuf à un, une industrie dont la proportion des vêtements sur commande ne dépasse pas quarante pour cent, si elle atteint ce chiffre. Le développement de l'industrie des confections par la subdivision du travail a rendu inutile l'emploi d'un nombre aussi considérable d'artisans habiles, et a fait que de l'emploi peut se donner à une main-d'œuvre moins habile et meilleur marché. Comme les vêtements sont faits par assortiments et qu'il n'est plus nécessaire de faire chaque vêtement spécial de manière à ce qu'il convienne à une personne en particulier, ils sont taillés à la machine, et chaque partie de l'ouvrage, tant pour le faire que pour le finir, est confiée à des hommes, des femmes et des enfants habiles à faire cette partie en particulier. C'est ainsi qu'a pris naissance ce qu'on peut appeler le système de "l'ouvrage par groupe", système qui, dans les confections et les chaussures, a fait pratiquement disparaître la nécessité d'employer des ouvriers habiles en tout. La manufacture et, sa modification, la boutique du travail par contrat où peut se pratiquer avec la plus d'efficacité et d'économie ce système de "l'ouvrage par groupe", a, dans une grande mesure, remplacé la boutique du tailleur et la boutique du cordonnier. Le travail à domicile n'est qu'une autre forme du système de "l'ouvrage par groupe", attendu que sous l'empire de ce système la famille devient un "groupe".

En peu de mots, voici comment fonctionne le système de contrat dans les confections : des vêtements se taillent dans les magasins des grands fabricants. Puis on les expédie par lots à des entrepreneurs qui ont leurs propres boutiques. D'ordinaire, pour leur propre commodité et avantage, les entrepreneurs se bornent autant que possible à ne faire que des vêtements d'une catégorie particulière, tels que, par exemple, des habits, des pantalons, des gilets, des manteaux et des pardessus. Ceci leur permet d'utiliser avec plus de profit leurs machines, et, grâce à la subdivision, le travail de leurs ouvriers. Le fabricant en gros n'assume aucune responsabilité à l'égard du paiement des salaires des employés de l'entrepreneur, et ne se tient en aucune façon responsable des conditions hygiéniques des boutiques où se font les confections. La responsabilité expire sur la réception des articles terminés et sur le paiement du prix du contrat. J'ai constaté partout que les fabricants en gros refusent positivement d'admettre toute autre obligation.

Comme je l'ai déjà remarqué au paragraphe douze, on ne peut guère dire que le système de sous-contrat existe en Canada, et conséquemment il ne serait pas nécessaire d'en parler ici, n'était-ce pour cette raison-ci : comme c'est à ce système que sont redevables les plus grands maux et les conditions hygiéniques les plus déplorables qui ont grandi dans d'autres pays, il serait peut-être sage, lorsque l'on mettra à l'étude des mesures pour empêcher le mal de la pressuration de s'introduire et de se propager en Canada, de prévenir le système de sous-contrat par l'adoption d'une disposition spéciale. Cette observation s'applique également au système des boutiques dans les appartements. Aux Etats-Unis, où, dans certaines villes, ce dernier système existe dans de grandes proportions, l'on cite de nombreux exemples authentiques où des maladies contagieuses, telles que la rougeole, la scarlatine, la fièvre typhoïde, l'érysipèle, la coqueluche, la diphtérie, la petite vérole, se sont propagées par l'entremise des vêtements faits dans des appartements dont les conditions hygiéniques étaient insalubres.

Bien que l'enquête ait démontré que le "système de pressuration", avec ses pernicieuses conséquences, n'existe pas en Canada dans les mêmes proportions, ou même loin des mêmes proportions, qu'en Angleterre et aux Etats-Unis, elle a cependant révélé l'existence en Canada de toutes les conditions primitives qui ont donné lieu au développement du système dans ces pays. Il semblerait donc que les moyens dont on a constaté l'efficacité, ou dont on aurait pu constater l'efficacité, si l'on en eût fait l'essai dans d'autres pays pour remédier au mal, seraient, en tenant compte

de la divergence des conditions, également efficaces pour l'empêcher de s'introduire et de se développer davantage ici. C'est pourquoi j'ai cru qu'il m'incombait aussi d'indiquer quelques-uns des moyens dont on a fait l'épreuve ou que l'on se propose d'employer dans la république voisine, attendu que ce pays est celui dont les conditions ont le plus d'analogie avec les nôtres, et j'accompagnerai ce résumé des lois et de la législature en perspective des divers Etats et des Etats-Unis, des observations que pourront suggérer les renseignements recueillis au cours de mon enquête.

L'Etat du Massachusetts semble avoir pris l'initiative en matière de législation pour réprimer le système de pressuration. Sous l'empire de la loi de cet Etat, adoptée en 1891 et modifiée en 1892, toute maison, chambre ou lieu qui sert d'habitation, où des articles de vêtements de toute sorte se font en tout ou en partie, ou se corrigent ou se réparent, sauf les maisons qu'occupent exclusivement les membres de la famille, est déclaré boutique et soumis à l'inspection de la police d'arrondissement, dont le devoir est d'examiner tous les vêtements, etc., "dans le but de s'assurer si les dits vêtements * * * * sont dans des saines conditions et libres de vermine et de toute matière infecte et contagieuse." Les personnes qui occupent des boutiques ou qui en ont le contrôle sont tenues de donner à la police de l'arrondissement ou à l'inspecteur spécial avis du lieu où se trouve la boutique, de la nature de l'ouvrage qui s'y fait et du nombre des employés. Toute personne qui travaille dans une boutique de ce genre est tenue, avant de commencer, "de prendre un permis approuvé par le chef de police de l'arrondissement sur la recommandation des inspecteurs spécialement préposés à la mise en vigueur des dispositions de la loi. Si l'inspecteur constate la présence de maladies contagieuses dans une boutique ou dans tous articles fabriqués ou en voie de fabrication dans cette boutique, il est de son devoir de signaler les faits au chef de la police de l'arrondissement, qui, à son tour, doit en donner avis à la commission du service d'hygiène de l'Etat, et si ce corps constate que la boutique se trouve dans des conditions malsaines, ou que les vêtements sont impropres à l'usage, il est tenu de donner "tels ordres que la protection du public pourra exiger". Si l'on rapporte à l'inspecteur qu'il s'importe dans l'Etat des vêtements qui ont été faits en tout ou en partie dans des conditions malsaines, il est de son devoir d'examiner les articles et les conditions dans lesquelles ils ont été faits, et s'il constate que les articles ou quelques-uns des articles "contiennent de la vermine ou qu'ils ont été faits dans des lieux insalubres ou dans des conditions malsaines, il en doit faire rapport à la commission du service d'hygiène de l'Etat, qui, sur ce, donnera "tels ordres que la protection du public pourra exiger". Quiconque vend ou met en vente des vêtements "faits dans un appartement qui sert de boutique", est tenu de mettre sur chaque article une étiquette large de pas moins d'un pouce et longue de deux, sur laquelle seront écrits ou imprimés les mots "ouvrage d'appartement", de même que le nom de l'Etat, de la ville ou du village où l'article aura été fait. Personne ne peut vendre ou mettre en vente aucun vêtement de cette catégorie sans cette étiquette, ou "aucun de ces vêtements avec une étiquette fausse ou frauduleuse", on ne peut, non plus, "enlever, changer ou détruire volontairement cette étiquette sur chacun des dits vêtements lorsqu'ils sont mis et vente". L'infraction à l'une des dispositions de la loi est passible d'une amende de pas moins de cinquante dollars et de pas plus de cent dollars.

Dans son application pratique l'effet de la loi du Massachusetts comporte, dit-on, (1) que le chef de la police de l'arrondissement et les inspecteurs lui donnent une interprétation qui fait tomber dans le domaine de la loi des manufactures au titre de boutiques les maisons, les chambres, etc. L'effet de cette interprétation est (*a*) que l'on exige des cabinets d'aisance séparés pour les hommes et les femmes, et (*b*) que l'on applique aux femmes et aux mineurs au-dessous de dix-huit ans la loi de la journée de dix heures. Comme les propriétaires des maisons à appartements sont rarement disposés à faire les frais que comporte l'application (*a*), ce mode d'interpréter et de mettre l'acte en vigueur contribue positivement à l'abolition du système des maisons à appartements. Par le mode qu'ils ont de mettre en vigueur le système d'étiquetage, les inspecteurs rendent, dit-on, la loi presque aussi efficace contre les ouvrages d'appartements d'autres Etats que contre les articles de même espèce dans le Massachusetts. L'on prétend que les boutiques d'appartements ont

virtuellement cessé d'exister à Boston grâce à la mise en vigueur de la loi. L'on dit qu'il se fait moins de vêtements pour Boston à New-York, tandis qu'il s'en fait plus à Boston et dans le Maine. Cette dernière prétention n'est, cependant, pas en harmonie avec le renseignement sur lequel j'ai basé ce que j'ai dit au paragraphe vingt-trois. Les membres du comité du congrès qui se sont enquis du fonctionnement de la loi ont si bien refusé d'accepter cette appréciation optimiste, que dans leur rapport au congrès ils parlent du résultat du fonctionnement de la loi comme d'un "exemple typique des vices d'une loi locale". Dans son rapport, ce comité à déclaré qu'il avait été prouvé que la mise en vigueur de la loi du Massachusetts avait eu pour résultat d'encourager l'envoi de marchandises à d'autres Etats pour être confectionnées, et cela souvent dans des conditions hygiéniques insalubres, et de les vendre ensuite comme des articles "faits sous l'empire de la loi du Massachusetts". (3) L'effet du système des femmes a été, dit-on, d'améliorer considérablement, en fait de propreté et de confort, les habitations où se font des vêtements. Le mode d'accorder des permis consiste à donner d'abord un permis temporaire pour trente jours, et, après que les lieux ont subi l'inspection, le permis est ou prolongé ou déclaré permanent. Les conditions requises pour obtenir un permis permanent, conditions qui doivent être promises avant qu'on puisse obtenir une prolongation, sont: (*a*) qu'il y aura une propreté absolue; (*b*) qu'aucune pièce qui sert de chambre à coucher ne servira de boutique, et qu'on ne gardera dans les chambres à coucher aucun vêtement fini ou en voie de confection; (*c*) qu'avis sera donné à l'inspecteur du déménagement que l'on a l'intention de faire, ou de toute maladie contagieuse qui se serait déclarée soit dans la famille du porteur du permis ou dans toute famille habitant le même édifice, et (*d*) que nulle personne qui ne fait pas partie de la famille ne sera employée dans le local où le permis autorise de faire ou terminer des vêtements destinés au commerce.

La loi de l'Etat à New-York, décrétée en 1892, est, sauf les exceptions ci-après indiquées, presque identique à la loi du Massachusetts dans ses dispositions. Outre les articles de confection qu'embrasse la loi du Massachusetts et qu'elle énumère, la loi de l'Etat de New-York s'applique à la fabrication des bourses, des plumes, des fleurs artificielles et des cigares. Et comme dans le Massachusetts, au lieu d'enjoindre tout simplement à la commission du service d'hygiène de l'Etat, lorsqu'elle constate que les vêtements sont impropres à l'usage, de "donner tels ordres que la protection du public pourra exiger", la loi de l'Etat de New-York ordonne à la commission du service d'hygiène "de condamner et détruire tous tels articles contagieux". La loi de cet Etat appelle permis ce que la loi du Massachusetts appelle "patentes", et c'est la commission du service d'hygiène qui accorde ces permis aux personnes jugées dignes après inspection de la part de l'inspecteur ou de la commission. L'infraction à la loi de l'Etat de New-York est passible d'une amende de pas moins de cent et de pas plus de cinq cents dollars.

Les dispositions de la loi de l'Illinois qui s'appliquent au système de la pressuration se trouvent dans trois articles de la loi des manufactures. Ces dispositions décrètent que toute pièce d'une habitation ou d'un appartement qui sert de salle à manger ou de chambre à coucher, ne devra servir à la fabrication de vêtements et autres articles énumérés dans la loi de l'Etat de New-York si ce n'est pas les membres d'une famille qui y habitent. Le reste de cet article, ainsi que les deux autres articles de la loi des manufactures qui s'appliquent au sujet, règle l'inspection des boutiques, des confections, etc., de la même manière que la loi de l'Etat de New-York. On n'y trouve pas de dispositions relatives à l'étiquetage des marchandises ou à l'octroi de permis comme dans les lois du Massachusetts et de l'Etat de New-York.

Dans aucun autre Etat il n'existe de lois dont le but spécial soit d'empêcher ou de réprimer le système de pressuration, de même qu'on ne peut donner aux articles des lois des manufactures de ces Etats une application telle qu'elle puisse, avec une efficacité quelconque, réprimer ce système. Il est bon de remarquer ici que la cour des sessions spéciales de New-York a récemment rendu une décision qui, si elle est maintenue par les tribunaux supérieurs, paralysera, dans une grande mesure, l'efficacité de la loi de l'Etat de New-York. Un individu était poursuivi par un des inspecteurs pour avoir employé des personnes qui n'étaient pas membres de sa famille,

à faire de la confection dans un appartement, sans avoir eu le permis requis par la loi. La cour des sessions spéciales a acquitté l'accusé, jugeant qu'il n'est pas illégal d'engager des personnes qui ne sont pas membres de la famille qui habite l'appartement pour y confectionner des vêtements, nonobstant la loi qui le défend.

Dans l'espoir qu'une loi fédérale, embrassant tous les Etats dans son domaine, aura l'efficacité d'empêcher le système de pressuration, un projet de loi a été présenté durant la présente session du congrès sous le titre de "projet de loi pour prélever un revenu additionnel pour le maintien du gouvernement". Naturellement le titre du *bill* n'est qu'un prétexte, attendu que son but n'est pas de prélever un revenu, mais bien un moyen grâce auquel on espère accomplir autre chose. On peut résumer comme suit ce projet de loi: il stipule que lorsqu'un fabricant donnera à des entrepreneurs ou à d'autres personnes qui ne sont pas à son emploi immédiat dans sa propre manufacture, des marchandises pour en faire des vêtements ou autres articles fabriqués énumérés dans le *bill*, le dit fabricant versera par avance entre les mains du percepteur du revenu des Etats-Unis une taxe de $300 par année par chaque entrepreneur ou autre auquel il donne ainsi des marchandises. Le *bill* stipule aussi que tout entrepreneur ou autre qui accepte d'un fabricant des marchandises pour des fins de confections, et qui à son tour confie à d'autres la tâche de faire ou de finir les articles, versera également de la même façon une taxe annuelle de $300 par chaque personne à laquelle il aura confié une partie quelconque de l'ouvrage. Si l'ouvrage devait être soumis à un nouveau partage, la personne qui fera ce partage sera soumise à une taxe annuelle semblable de $300 par chaque personne qu'il emploiera.

Il n'y a pas de doute qu'une mesure pareille, si elle était adoptée, et qu'on pu l'appliquer, mettrait efficacement fin au système de pressuration dans les métiers auxquels elle s'appliquerait et obligerait forcément la confection des vêtements de se faire dans des manufactures exploitées par les fabricants. Avec une loi de ce genre en vigueur, il n'y aurait que les entrepreneurs les plus forts et les plu aisés qui seraient en état d'avancer les fonds pour permettre aux fabricants de payer la taxe, qui pourraient continuer le commerce. On fermerait certainement la porte aux petits entrepreneurs et à tous les ouvriers à domicile. Envisagé au seul point de vue de ceux qui travaillent dans les boutiques et les manufactures, il serait incontestablement avantageux d'avoir une loi qui abolirait le travail à domicile. Il pourrait se faire que ce fût un avantage pour l'ensemble du commerce, ou du moins pour ceux qui réussiraient à s'y maintenir, mais d'un autre côté il ne serait peut-être pas facile de justifier une législation dont le résultat inévitable serait de priver d'honnêtes gens de leur seul moyen de gagner leur vie.

Il est peut-être intéressant d'observer, relativement au projet de loi fédérale dont je viens de parler, qu'avant d'avoir été présentée au congrès la mesure avait fait le sujet de la discussion à une convention de l'Association nationale des inspecteurs des manufactures, et qu'elle avait reçu l'approbation de ce corps. L'association semblait convaincue que toutes les tentatives que l'on pouvait faire pour abolir le système de pressuration au moyen d'une législation d'Etat devaient par la nature des choses avorter, de sorte qu'elle favorisa, pour détruire le système du travail dans les appartements et à domicile, cause principale et foyer du mal, le moyen d'une loi fédérale qui devait atteindre son but véritable sous le prétexte d'imposer une taxe de revenu. L'on remarquera que la difficulté qui empêche d'attaquer avec succès le système de pressuration au moyen de dispositions législatives aux Etats-Unis provient de la question de savoir où d'un côté la juridiction fédérale et de l'autre le pouvoir de l'Etat commencent et finissent. Les partisans du projet de loi fédérale en question ne prétendent pas que les lois du Massachusetts ou de l'Etat de New-York par exemple seraient insuffisantes ou inefficaces, n'était-ce le fait que ce ne sont que des lois d'Etat n'ayant aucune vigueur en dehors des Etats qui les décrètent. Je suis assuré que ceux qui, dans les circonstances actuelles, favorisent et appuient le projet de loi fédérale, préféreraient de beaucoup une loi nationale basée sur les lois d'Etat dont je parle, si la promulgation d'une telle loi était du domaine du congrès fédéral. Forcés de choisir entre la législation d'Etat faite dans le but de réprimer le mal de la pressuration tout en épargnant les honnêtes ouvriers, mais

inefficace uniquement parce que les Etats ne peuvent la mettre en vigueur en dehors de leur territoire, et une loi fédérale qui a pour but de guérir le mal en employant le moyen maladroit, s'il est efficace, de tuer le patient, ils ont choisi la dernière.

Je comprends que, dans ce rapport, je doive éviter de faire des suggestions ou des recommandations catégoriques à une autorité qui n'est pas mon auteur et dont je ne relève pas, et je vois que certaines suggestions que je crois de mon devoir de faire se rapportent peut-être à des choses qui, aux termes de la constitution et de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, tombent plutôt dans le domaine des législatures provinciales que dans celui du parlement fédéral D'un autre côté je comprends aussi que n'étant pas muni des connaissances qu'il faut pour déterminer là où commence et finit l'autorité du parlement et là où commence et expire celle des législatures, je pourrais façilement par excès de précaution et de crainte de vouloir empiéter sur l'autorité provinciale, m'exposer à émettre des suggestions que peut-être j'aurais dû faire après tout. J'ai donc cru qu'il valait mieux faire les suggestions et les recommandations que m'imposaient, à mon avis, les faits révélés par mon enquête, laissant à d'autres plus compétents que moi de décider à quelle autorité il appartient de les accepter ou de les refuser.

Comme je l'ai dit ailleurs, il n'a pas été possible d'obtenir par l'entremise d'une commission temporaire des renseignements certains, détaillés et exacts sur la question des salaires et sur la question des conditions d'existence et de travail chez les ouvriers. Si à cet égard le Canada doit être mis sur un pied d'égalité avec d'autres pays et certaines colonies sœurs, il est d'une importance élémentaire que l'on recueille et publie ces renseignements statistiques à des intervalles assez rapprochés pour que l'on puisse se procurer promptement les informations consignées dans les rapports. Même si les renseignements que l'on trouve dans les rapports du recensement étaient suffisamment donnés en détail, ils ne sont pas corrigés et publiés assez souvent pour qu'ils soient réellement utiles dans le sens indiqué. Je recommanderais que le chapitre 15 du statut de 1890 soit mis en vigueur, et que les fonctionnaires nommés sous son empire reçoivent instruction d'apporter une attention spéciale et immédiate à la statistique et à la collection d'autres renseignements sur les salaires payés et sur les conditions d'existence et de travail chez ceux qui travaillent à la confection des vêtements, des fourrures, des chemises, des faux-cols et des manchettes, des cravates, des chaussures, des articles en plumes et des corsets, et qu'ils fournissent des renseignements de même catégorie sur la condition de ceux qui travaillent dans les buanderies et les boulangeries. L'on devrait aussi ordonner à ces fonctionnaires de recueillir aussitôt que possible des renseignements sur l'emploi et la condition des Chinois en Canada.

L'on devrait donner aux lois relatives aux manufactures une plus grande portée, de manière à faire tomber dans le domaine de leur représentation toutes les manufactures, les boutiques et toutes les habitations où d'autres que le mari et la femme sont employés et où se fabriquent des articles de toutes sortes pour le commerce. Quelque soient les objections que l'on puisse faire valoir à bon droit contre une ingérance de cette nature chez les familles qui travaillent à domicile, l'on ne peut guère raisonnablement en formuler sous prétexte que l'on viole la nature sacrée du foyer, contre l'inspection et la réglementation des maisons où, en raison de l'emploi d'étrangers à la famille, l'on a fait abandon de l'intimité qui rend le foyer sacré. Même là où les employés sont les enfants des parents qui habitent la maison, je ne crois pas que, pour cela, il ne doive pas exister d'inspection ou de surveillance dans l'intérêt et pour la protection du public en général. Le droit qu'ont les parents de faire travailler leurs enfants n'est pas à tel point incontestable et inattaquable ou à ce point sacré que par respect à son égard la société soit tenue de s'exposer au risque de l'ignorance et de la dégradation morale et physique.

Il est nécessaire aussi que les dispositions des lois relatives aux manufactures, pour ce qui est de l'inspection des manufactures et des boutiques et de la réglementation des conditions du travail dans ces lieux, soient uniformes dans tout le Canada. Que ceci ne puisse s'obtenir que par une législation concurrente et de même nature des diverses provinces, ou que sous l'empire de la constitution il soit du domaine du parlement de décréter une loi fédérale relative aux manufactures, il ne m'appartient

pas de l'indiquer. Mais qu'il soit nécessaire qu'il y ait une loi générale relative aux manufactures pour tout le Canada, ou que, dans leurs dispositions principales au moins, les lois des manufactures de toutes les provinces soient semblables, c'est le vœu unanime de tous les patrons comme de tous les employés avec qui j'ai conversé à ce sujet. Je crois que ce serait contribuer à l'efficacité des lois des manufactures si l'on n'admettait qu'un inspecteur en chef, auquel on confierait la surveillance et la direction d'un personnel suffisamment nombreux de sous-inspecteurs et de sous-inspectrices. Outre une plus grande somme d'efficacité l'on obtiendrait de l'uniformité dans l'application des dispositions et des règlements de la loi.

Au paragraphe trente-neuf j'ai attiré l'attention sur les pertes que subissent patrons et ouvriers du fait qu'il arrive fréquemment que des ouvriers sont sans travail dans un village ou dans une ville alors qu'on a besoin de leurs services dans une autre. Je recommanderais que, soit comme partie inhérente de la besogne du bureau de la statistique du travail ou d'une autre façon, l'on adoptât un système d'inscription du travail, de manière que les ouvriers puissent apprendre promptement là où l'on pourrait avoir besoin de leurs services, et que les patrons puissent savoir en même temps là où ils peuvent se procurer des ouvriers.

Les ouvriers canadiens protestent de l'injustice dont ils souffrent par le fait qu'on peut amener en Canada des journaliers et des artisans en vertu de contrats passés dans d'autres pays. La province d'Ontario a adopté une loi qui enlève à ces contrats leur nature obligatoire en ce qui regarde les employés, ce qui est à peu près la borne la plus éloignée où peut constitutionnellement aller la législature provinciale dans le but de remédier au mal, mais il n'existe pas de loi de cette nature dans les autres provinces, de même qu'il n'existe pas de loi fédérale à cet égard. Je recommanderais que l'on adoptât une loi fédérale défendant, sous peine d'une amende suffisante, de passer des contrats dans d'autres pays pour l'exécution de travaux en Canada. L'on devrait donner à cette loi toute la portée qu'on peut lui donner en tenant compte de notre position comme partie intégrante de l'empire. Il ne m'appartient pas de dire si l'on pourrait ou non rendre cette loi applicable aux contrats faits en Angleterre ou dans les autres colonies, mais l'on me permettra peut-être de suggérer qu'en l'appliquant ainsi l'on ne s'écarterait guère, en principe, de la mise en vigueur de certains règlements qui régissent acctuellement l'immigration. Il semblerait aussi que la loi d'Ontario dont je viens de parler comporte, jusqu'à un certain point, le même principe. Si une province a le pouvoir d'annuler des contrats faits en Angleterre et dans d'autres colonies, une loi qui défendrait de faire ces contrats ne semblerait pas comporter une grande divergence de principes.

Au milieu de mon enquête, est survenue dans le commerce des vêtements sur commande, à Toronto, une de ces agitations industrielles malheureuses: une grève éclata. Au moment où j'écris ce rapport la difficulté n'a pas encore été réglée. Je parle de cette affaire non pas dans le but de me prononcer sur la question de savoir si la justice ou l'injustice, le bon droit ou le tort, est de tel ou tel côté, ce que je n'aurais pas le droit de faire ici, mais j'en profite afin de pouvoir indiquer, avec peut-être plus d'efficacité, certains moyens qui permettront d'empêcher ou de rendre moins fréquents les conflits industriels prolongés. Je crois fermement qu'une commission fédérale d'arbitrage pourrait être le moyen d'éviter ou, du moins, de régler d'une façon satisfaisante une très grande partie des difficultés du travail et des malentendus industriels qui se terminent aujourd'hui par des grèves dont le résultat est d'infliger, tant au capital qu'au travail, des pertes considérables qui ne se réparent jamais totalement. Cette commission pourrait prendre l'initiative sur la demande de l'une ou l'autre partie du différend ou des deux, ou faire l'office d'une cour d'appel à laquelle on en appellerait des sentences prononcées par des commissions d'arbitrage volontaires locales que l'on pourrait organiser comme d'après le plan des conseils des Prud'hommes en France, comme s'organisent les commissions volontaires dans certains Etats de la république voisine, ou tel que le décrète "l'Acte relatif aux différends ouvriers, 1894", d'Ontario. A mon avis il ne serait pratique ou opportun de donner à une commission de ce genre le pouvoir de faire exécuter ses décisions, sauf peut-être dans le cas des compagnies de transport, de télégraphe, ou des compagnies exploitant l'électricité ou le gaz bénéficiant de privilèges publics, mais la simple

intervention d'une telle commission et l'esprit de conciliation avec lequel elle entendra les deux parties du différend, aurait, je crois, pour résultat le plus souvent ou d'empêcher une grève ou de régler la difficulté.

Comme je l'ai dit ailleurs, il n'existe pas, dans les métiers dont je me suis occupé, un système quelconque qu'on puisse à juste titre appeler "système d'apprentissage", et comme je l'ai dit aussi, le plan qui consiste à prendre des "élèves" à faibles salaires ou sans salaire, avec l'entente qu'on leur apprendra un métier ou une partie d'un métier, ou qu'on leur donnera l'occasion d'en apprendre un, est la source de grands abus, et donne lieu parfois à une grande injustice. Tant pour protéger les "élèves" que dans l'intérêt des patrons honnêtes, l'on devrait adopter une loi pour punir les actes de fraude commis au préjudice de jeunes personnes. Cette loi pourrait décréter que lorsqu'une femme où jeune personne travaille en qualité "d'élève", en vertu d'une convention ou entente, expresse ou tacite, qu'en considération du fait qu'elle travaille durant un temps déterminé à faible salaire ou sans salaire, on lui apprendra ou on lui donnera l'occasion d'apprendre un métier particulier ou une partie de métier ; puis, sous peine d'une amende suffisante, le patron sera tenu de lui apprendre le métier ou une partie de métier, ou de lui donner l'occasion de l'apprendre, suivant le cas. La négligence soit d'enseigner ou de donner une occasion convenable d'apprendre ce métier ou une partie du métier devrait être déclarée délit, et si à l'audition du procès il était établi que le patron ne connaît pas le métier ou une partie du métier, et qu'il n'a pas les moyens d'enseigner ou de donner l'occasion d'apprendre le métier, ce fait devrait être considéré comme une preuve de culpabilité.

Dans le but de garantir le paiement des salaires des ouvriers au service des entrepreneurs, je recommanderais que le fabricant en gros qui emploie l'entrepreneur soit tenu légalement responsable du paiement de tels salaires durant un temps raisonnable. Ce principe est déjà admis dans les lois relatives au privilège de l'ouvrier, et, sauf un léger dérangement, la chose n'a pas lieu d'infliger soit une charge ou un risque aux fabricants, attendu qu'ils peuvent exiger des entrepreneurs, avant de les payer pour leur ouvrage, de leur démontrer que les salaires ont été payés, ou bien encore ils pourraient exiger que les entrepreneurs déposent entre leurs mains une somme suffisante pour couvrir le risque. Je ne vois pas que les entrepreneurs s'objectent à un tel arrangement, au contraire, ils recevraient la chose avec plaisir et y verraient un moyen de se soustraire à la concurrence déloyale d'hommes sans scrupules, qui s'offrent de prendre l'ouvrage à des prix que ne peuvent accepter ceux qui ont l'intention de payer des salaires.

Bien que je ne voudrais pas recommander l'adoption du système "d'étiquetage" comme moyen indirect d'empêcher la fabrication d'articles dans de petites boutiques et dans des habitations en rendant invendables les articles qui y sont faits ; et bien que le système d'atelier dans l'appartement n'existe pas encore en Canada, ainsi que je l'ai dit au paragraphe quarante, tout de même, eu égard au fait que rien ne nous garanti l'absence de ce mal à l'avenir, je recommanderais que lorsque des vêtements, etc., auront été faits dans un appartement, l'on soit tenu d'y poser une étiquette à peu près de la façon qu'indique la loi du Massachusetts. Je recommanderais aussi, dans le but de rendre plus efficace l'exécution de ce règlement, que l'on définit les mots "maison à appartements", toute maison qui, en tout ou en partie, sert d'habitation et dans laquelle habitent plus d'une famille.

L'adoption du système de permis tel qu'en vigueur dans le Massachusetts et dans l'Etat de New-York semble offrir de nombreux avantages, et je recommanderais l'établissement d'un système semblable en Canada. Outre les conditions qui accompagnent l'octroi d'un permis dans les Etats mentionnés, je recommanderais d'exiger, avant de rendre permanent un permis autorisant la fabrication d'articles dans toute boutique ou habitation, que dans chaque pièce qui doit servir d'atelier il n'y eût pas moins de 250 pieds cubes d'air pour chaque personne employée durant le jour, et pas moins de 400 pieds cubes pour chaque personne employée la nuit, sauf les pièces éclairées à l'électricité, où la réserve pour l'air pourrait être moindre que 400 pieds cubes pour la nuit.

Le système de pressuration de l'ouvrier au Canada.

Je recommanderais que ce soit un délit pour un fabricant, un entrepreneur ou toute autre personne de donner ou faire donner tout vêtement à faire, à nettoyer ou à réparer dans une habitation ou un édifice dont une partie sert d'habitation, alors qu'une des personnes qui y habitent souffre d'une maladie contagieuse, à moins que ce fabricant, cet entrepreneur, ou cette autre personne ne prouve qu'il ignorait l'existance de la maladie dans l'édifice ou l'habitation, et qu'il ne pouvait raisonnablement le savoir.

Comme mesure supplémentaire pour empêcher le système de boutiques dans les appartements de s'introduire en Canada, et comme moyen d'aider les inspecteurs des manufactures dans l'accomplissement de leur devoir, je recommanderais que les fabricants et autres personnes soient tenues de fournir aux inspecteurs des manufactures, une liste des personnes auxquelles ils donnent de l'ouvrage à faire en dehors de leurs propres manufactures ou boutiques, tel que le décrètent les lois britanniques relatives aux manufactures et aux boutiques, ainsi que je l'ai dit au paragraphe quarante.

Le tout respectueusement soumis,

A. W. WRIGHT.

TORONTO, 6 mars 1896.

RAPPORT SUPPLÉMENTAIRE

[61*a*]

Sur le système de pressuration de l'ouvrier en Canada, Annexe du rapport principal

---

TÉMOIGNAGES ENTENDUS DANS LA SOIRÉE DU MERCREDI ET DU JEUDI, 8 ET 9 JANVIER, DANS LA SALLE RICHMOND, À TORONTO.

Le commissaire ouvre la séance en disant qu'il a préparé une série de questions auxquelles il invite à répondre ceux qui sont présents et qui sont en état de le faire. Il désire que tous comprennent que chacun a pleine et entière liberté d'exprimer sa manière de voir. Il ne veut pas restreindre les délibérations aux réponses faites à ses questions, mais il espère que chacun exercera le droit qu'il a de poser toutes autres questions qui pourront se présenter à son esprit. Les questions qu'il posera doivent être considérées tout simplement comme une espèce de canevas qui, espère-t-il, permettra à ceux qui sont présents de donner libre cours à leurs idées. La première question est celle-ci.

Les fabricants ou les marchands en gros confient-ils la distribution de l'ouvrage à faire à l'intérieur, à des contremaîtres ou autres employés qui fixent arbitrairement les prix qu'on aura à payer ?

M. L. Gurofsky.—Pour ce que j'envoie, les prix sont fixés par les patrons des magasins. Chez Lailey et Watson, par exemple, je crois qu'il est d'usage pour les patrons et le contremaître de se réunir au printemps et d'établir les prix. Chez Johnston et Cie, deux hommes, espèces de contremaîtres, reçoivent et donnent tout l'ouvrage. Ces deux hommes fixent ainsi les prix.

Le Commissaire.—Quelqu'un est-il spécialement chargé, dans chaque boutique, de fixer le prix à mesure que l'ouvrage se donne?

M. Gurofsky.—Je puis parler en toute certitude pour ceux que j'ai mentionnés. Ce ne sont cependant que deux maisons sur les dix-huit ou vingt qui existent ici.

Le Commissaire.—Y a-t-il une vive concurrence entre les entrepreneurs, et une réduction de prix s'en suit-elle ?

M. Gurofsky.—Il existe une vive concurrence entre eux, surtout en ce moment, à cause de la grève. Ils ont beaucoup d'ouvrage sur les bras. Les magasins ont un prix fixe. Ils demandent à un entrepreneur "combien exigez-vous pour ceci ?" Lorsqu'il a dit son prix ils ne lui donnent pas immédiatement l'ouvrage. Ils en font venir un autre et obtiennent son prix, puis ils donnent l'ouvrage à celui qui fait le prix le plus bas. Lorsqu'ils donnent de grandes quantités à faire, ils mêlent l'ouvrage de bonne et commune qualités ensemble. Ce n'est pas souvent que les entrepreneurs prennent de l'ouvrage de qualité commune, mais ils sont forcés de le faire pour avoir de l'ouvrage de bonne qualité.

M. James Strachan.—Y a-t-il un entrepreneur entre vous et le fabricant.

M. Gurofsky.—Certes oui ; parfois deux.

M. D. J. O'Donoghue.—Est-ce que le contrat est parfois un sous-contrat ?

M. Gurofsky.—Oui, quelques fois.

M. W. E. Todd.—Cette question a été bien élucidée ?

M. A. F. Jury demande si l'on entendait par cette question embrasser tout l'ouvrage fait par contrat, y compris l'ouvrage que l'on donne aux femmes pour qu'elles le terminent chez elles ?

Le COMMISSAIRE.—Cette partie de la question sera parfaitement élucidée.

Le COMMISSAIRE.—Les entrepreneurs ont-ils une association qui essaie d'un côté de fixer ou de régler les prix que le marchand de gros ou le fabricant est appelé à payer, ou de l'autre de fixer ou de régler les salaires ou les prix de l'ouvrage à la pièce qui reviennent aux ouvriers ?

M. GUROFSKY.—Ils n'en ont pas actuellement. Ils ont essayé d'en organiser une pour fixer les prix établis par les fabricants et pour réglementer la main-d'œuvre, mais ils n'ont pas réussi. Je ne crois qu'il existe une association de ce genre parmi les fabricants en gros, ceux qui font exclusivement le commerce des confections; je ne pense pas qu'il y ait une entente entre eux. Tous essaient de rogner les ouvriers autant qu'ils peuvent, mais indépendamment les uns des autres.

Le COMMISSAIRE.—N'est-il pas d'usage commun chez les ouvriers ou les membres des familles des entrepreneurs de coucher dans les pièces qui servent d'atelier ou de se faire des lits avec les étoffes que l'on est en voie de confectionner? Peut-être que les inspecteurs qui, je le vois avec plaisir, ont bien voulu arrêter à l'assemblée, auront l'obligeance de nous donner des renseignements à ce sujet.

M. JOS. R. BROWN, inspecteur des manufatures.—Je ne pense pas que nous ayions l'occasion de voir ces sortes de choses ici. Nous ne pouvons guère reconnaître dans ces boutiques ce qu'on appelle les boutiques soumises au système de pressuration, par la simple raison que ces entrepreneurs sont dans les affaires depuis des années, et ce n'est que depuis quelques années que la question des maladies a été soulevée. Relativement aux confections qui se font à domicile, à certaines époques de l'année le nombre des personnes n'est pas suffisant pour que les boutiques tombent sous le coup de la loi des manufactures. Vous pourriez y aller dix fois que vous n'y trouveriez pas le nombre requis. D'autres fois, cependant, vous pourriez y trouver le nombre suffisant pour appliquer la loi. Ayant une certaine connaissance de la question—A Chicago j'accompagnai l'inspecteur, j'y en ai vu quelque chose. J'en parle avec l'idée que l'on pourrait adopter une loi pour empêcher que l'on donnât des vêtements à faire dans des mains où il pourrait exister des maladies contagieuses. Quant à moi je n'en connais pas personnement ici. Certains entrepreneurs m'ont déclaré que lorsque des confections sont données à faire aux femmes d'ouvriers, le grand mal est que les femmes prennent l'ouvrage à meilleur marché que les entrepreneurs. C'est là un des concurrents contre lesquels les entrepreneurs ont à lutter Naturellement il y a des entrepreneurs ici. Ils sont plus en état de parler.

Mlle MAGARET CARLISLE, inspectrice de manufactures.—Un exemple me revient précisément à la mémoire. La chose est arrivée à Hamilton. Jusqu'ici je n'en ai pas vu à Toronto.

M. ROBERT BARBER, inspecteur de manufactures.—Je ne suis pas en état de dire que quelqu'un se soit fait un lit avec les confections, mais j'ai rencontré quelques exemples dans cette ville où de l'ouvrage se faisait dans des maisons malpropres. Je leur ai demandé de nettoyer, et ceux qui ont refusé ont déménagé, malheureusement. Ce sont des gens qu'on peut rarement retrouver une deuxième fois, lorsque nous voulons les revoir. Mais je n'en connais pas qui se fassent des lits avec les confections.

M. D. J. O'DONOGHUE.—Pensez-vous que ceux que vous désirez trouver déménagent parce que vous êtes à leur recherche ?

L'inspecteur BARBER.—Je ne voudrais pas dire cela. C'est souvent une question de loyer. L'été dernier, m'en allant dans les faubourgs, j'entendis marcher une machine dans une maison. J'entrai et trouvai une boutique que je n'avais pas encore vue. J'en fis l'inspection. Deux semaines plus tard j'y retournai, mais l'individu avait pris la poudre d'escampette sans avoir payé ses ouvriers.

M. D. A. CAREY demande une description des lieux.

L'inspecteur BARBER.—Je ne sache pas que je puisse maintenant vous en donner une description.

M. CAREY.—J'en demandais une description tout simplement pour savoir dans quel état se trouvait la maison et comment l'ouvrage s'y faisait.

L'inspecteur BARBER.—J'en ai tout simplement fait mention comme d'une chose qui pourrait intéresser les commissaires. Il y avait une maison que je me rappelle

bien, sur l'avenue Centre, à l'extrémité inférieure. C'était un jour de forte chaleur en juillet ou août. Les marches s'en allaient en ruine, on y voyait un grand trou. J'ai trouvé plusieurs personnes qui travaillaient à l'étage supérieur. Le local semblait n'avoir jamais été nettoyé. Je dis à l'individu d'avoir à nettoyer, et il me le promit. Il déménagea subséquemment et m'envoya un mot pour m'en avertir. Je le retrouvai sur la rue Richmond, dans un meilleur local.

M. GUROFSKY.—Je ne pense pas que vous ayiez ici les gens qui pourraient répondre à cette question. Vous verrez que dans nombre de maisons l'on se fait non seulement des lits avec des paquets, mais qu'on y laisse reposer des enfants malades pendant que les femmes travaillent à la machine. Naturellement, dans les grands établissements, comme celui où je travaille, et où il y a plusieurs ouvriers, l'on ne se fait pas de lits avec les confections.

Le COMMISSAIRE.—Les marchands en gros ou les fabricants se tiennent-ils au courant ou s'enquièrent-ils des conditions hygiéniques des boutiques ou des habitations où se fabriquent leurs confections?

M. GUROFSKY.—Malgré mon expérience de plusieurs années, je n'ai jamais entendu dire qu'un marchand en gros se soit enquis de la boutique où se fait son ouvrage. Je crois que nombre de fabricants ou de contremaîtres n'ont jamais vu les établissements de leur vie. Les ouvriers travaillent des années pour eux, et patrons et contremaîtres ne connaissent pas autre chose que la vue et le numéro de la maison que les ouvriers habitent.

M. W. E. TODD.—Lorsqu'un entrepreneur donne l'ouvrage à faire à un sous-entrepreneur, comment serait-il possible à un marchand en gros de savoir là où l'ouvrage a été fait? Ce serait une impossibilité.

Le COMMISSAIRE.—Je ne le pense pas. S'ils désiraient avoir le renseignement, ils pourraient l'obtenir.

M. GUROFSKY.—Ils ne le désirent pas beaucoup.

M. D. J. O'DONOGHUE.—L'expérience des autres pays prouve qu'on peut les obliger, de par la loi, et ils le sont, de savoir où se fait l'ouvrage, même lorsqu'il se fait par le sous-entrepreneur.

L'inspecteur BARBER.—Il n'y a pas ici de lois qui les y obligent, mais l'on ne m'a jamais refusé de me donner une liste lorsque je l'ai demandée aux marchands en gros. Toutefois ils ont des lois en Angleterre qui les obligent, comme on l'a dit, de savoir là où se fait l'ouvrage.

Le COMMISSAIRE.—Les marchands en gros ou les fabricants prennent-ils des mesures ou essaient-ils du moins de se tenir au courant des salaires ou des prix que les entrepreneurs qui travaillent pour eux paient aux opérateurs, finisseurs, presseurs ou autres employés?

M. GUROFSKY.—Certes non. La chose ne les regarde pas du tout. Ils donnent un certain prix à l'entrepreneur, et ils ne savent et ne s'occupent pas de savoir comment ou dans quel lieu il fait faire l'ouvrage, pourvu qu'il le leur rapporte.

Le COMMISSAIRE.—Ou des prix que les entrepreneurs paient aux personnes auxquelles ils confient de l'ouvrage à faire à domicile?

M. GUROFSKY.—Je présume que la réponse est la même que pour l'autre question, si ce système existe.

Le COMMISSAIRE.—Les entrepreneurs donnent-ils beaucoup d'ouvrage aux personnes qui travaillent à domicile?

M. GUROFSKY.—Pour ce que j'en sais, M. Wright, quelques sous-entrepreneurs ont adopté ce système. Il y a en particulier un individu qui fait des vêtements de femme sur ce système. Il demeure sur la rue Front, Fine est son nom, au nº 14, rue Front, ouest, je crois; il a commencé récemment à ce métier. Vous trouverez son dossier à la cour de police. Pas moins de quatorze filles l'ont quitté en une seule semaine. Plusieurs d'entre eux ont été traduits en cour de police parce qu'ils ne payaient pas les salaires. Il prend toutes sortes d'ouvrage à titre de sous-entrepreneur. Les Eatons ont aussi adopté ce système.

Le COMMISSAIRE.—Qui?

M. GUROFSKY.—La maison T. Eaton. Ils font des vêtements de femme d'après ce système. Ils font travailler leurs ouvriers à la pièce. Ils donnent l'ouvrage à l'entrepreneur, qui écrème le plat.

Le COMMISSAIRE.—Les Eatons font faire tout leur ouvrage par des entrepreneurs, n'est-ce pas ?

M. GUROFSKY.—Une partie.

Le COMMISSAIRE.—Est-ce que la coutume de donner de l'ouvrage directement aux ouvriers pour qu'il le fasse à domicile, existe dans quelque proportion chez les fabricants ou les marchands en gros ?

M. GUROFSKY.—Ce système se pratique sur un grand pied pour la majeure partie des petits articles ; tous les articles d'enfants se donnent par paquets de cinq ou six, ou d'une douzaine. Jusqu'à un certain point la même chose se fait pour les habits d'hommes et pour les pantalons. Ce n'est que depuis deux ou trois ans que deux ou trois établissements, qui font le commerce de pantalons, ont commencé à faire de gros paquets, mais la plupart ne donnent que trois ou quatre pantalons à chaque femme, et de cette façon ils en donnent dans toute la ville.

M. CAREY.—Je connais des exemples ou de grandes maisons en gros donnent de l'ouvrage aux femmes par l'entremise de fabricants.

M. GUROFSKY.—Plusieurs grands établissements de confection de cette ville font la même chose, bien que naturellement ils achètent des confections.

L'inspecteur BARBER.—Nous supposons que la grande masse des vêtements faits sur commande pour le commerce se font de la même manière.

Le COMMISSAIRE.—Cette question viendra plus tard. Est-il d'usage pour ceux qui font de la confection à domicile, pour des fabricants ou des entrepreneurs, d'employer des aides qui ne font pas partie de leurs propres familles ?

M. GUROFSKY.—Ils trouvent toujours quelqu'un prêt à travailler pour moins que rien. Ils ont tous quelqu'un pour leur aider.

Le COMMISSAIRE.—De quelle nature est cette aide ; est-ce que ceux qu'ils emploient sont des hommes ou des femmes, des adultes ou des enfants ?

M. GUROFSKY.—La plupart des petites boutiques emploient des enfants; très peu d'hommes y travaillent, sauf dans les grandes boutiques. Dans les maisons de gros des jeunes filles viennent apprendre le métier.

Le COMMISSAIRE.—Ces employés sont-ils ordinairement payés à la pièce, ou travaillent-ils généralement à la journée ou à la semaine ?

M. GUROFSKY.—Tous ceux qui sont ici ce soir sont comme moi payés à la semaine, mais dans certaines maisons, comme chez Eaton, par exemple, on les paie à la pièce.

Le COMMISSAIRE.—Je parle particulièrement des ouvriers qui travaillent à domicile.

M. GUROFSKY.—Pour ce que j'en sais, on les paie à la pièce ou à la semaine, les deux.

Le COMMISSAIRE.—Existe-t-il plusieurs boutiques ou locaux, où il se fait de la confection, qui ne tombent pas sous le coup de la loi des manufactures ?—Je pense que ce qu'a dit M. Brown comporte cette question.

M. GUROFSKY.—Il y en a des centaines.

M. JURY.—Ce que le commissaire devrait faire pour se convaincre serait d'aller se promener sur la rue Bay durant quelques heures un jour de semaine, et il verrait les femmes aller et venir pliant sous le poids de gros paquets d'habillements; il y en a parmi ces pauvres misérables qui peuvent à peine marcher.

M. CAREY.—Oui, il venait des voitures d'enfants mises à contribution pour transporter les paquets.

Le COMMISSAIRE.—J'ai posé cette question surtout pour arriver à celle-ci : Y a-t-il plusieurs enfants d'employés dans ces boutiques ou ces lieux qui n'ont pas l'âge voulu par la loi ?

Mlle CARLYLE.—Je ne le pense pas.

L'inspecteur BARBER.—La loi des écoles que nous avons aujourd'hui exige que les enfants de huit à quatorze ans aillent à l'école, et, dans cette ville du moins, je pense que cette loi est assez bien mise en vigueur.

L'inspecteur BROWN.—Je pense que la chose pourrait être soumise à règlement. Il y a nombre de locaux qui ne tombent pas sous le coup de la loi où l'on emploie de petites filles de moins de quatorze ans.

M. JURY (s'adressant au commissaire). Est-ce que votre question ne s'applique pas aux locaux qui ne tombent pas sous le coup de la loi des manufactures ?

Le COMMISSAIRE.—Oui, elle ne s'applique qu'à cela.

M. O'DONOGHUE.—Je sais personnellement qu'il y a des enfants qui, sans avoir l'âge voulu, travaillent dans les manufactures.

M. GUROFSKY.—Je pourrais vous conduire dans des maisons où les enfants font des pantalons avec leurs mères. Ces enfants n'ont pas l'âge voulu par la loi des écoles. On les emploie à coudre des boutons et à d'autres ouvrages de cette nature. Je connais certaines manufactures que les inspecteurs visitent et où les enfants travaillent après l'école.

L'inspecteur BARBER.—En présence de ces faits vous devriez le faire savoir aux inspecteurs.

M. GUROFSKY.—Ce sont leurs propres enfants, c'est-à-dire les enfants des patrons. Vous iriez dix fois sans les y voir travailler, bien que je puisse les voir en tout temps.

M. TODD.—Alors les inspecteurs de manufactures auraient quelque difficulté à découvrir la chose.

La question de savoir si un enfant n'a pas l'âge voulu est difficile à régler. Une de mes connaissances, contremaître d'une manufacture où travaillent un grand nombre de jeunes garçons et de jeunes filles, m'a souvent dit que des petits garçons se présentent, qui, selon lui, n'ont pas l'âge voulu. Il leur dit qu'il ne peut les employer s'ils n'ont pas plus de quatorze ans, et, naturellement ils jurent immédiatement qu'ils dépassent cet âge. Vous ne pouvez vous procurer l'inscription des naissances, attendu que pas un petit garçon sur dix n'est inscrit.

M. GUROFSKY.—Il y a une maison où vous pouvez aller demain, une boutique de tailleur, où vous trouverez, s'ils ne vous voient pas venir, toute une famille d'enfants qui travaillent.

Le COMMISSAIRE.—Combien d'heures constitue une journée de travail dans les boutiques où existe le système du travail à la journée ou à la semaine ?

M. GUROFSKY.—En ce qui concerne notre boutique d'habits, où l'on emploie un grand nombre d'hommes, les heures sont de 7 à 6 et de 7 à 12 le samedi. Il y a une boutique où j'ai travaillé à toutes les heures et où il n'y a qu'un ou deux ouvriers. Les autres employés sont des jeunes filles. Les heures sont de 7.30 à 6 et de 7.30 à 12 le samedi.

M. O'DONOHUE.—Il y a, près de chez moi, un établissement dont les heures sont de 7.30 à 6 et de 7.30 à 12 le samedi.

M. GUROFSKY.—Dans la boutique où je travaille, les hommes sont tenus d'arriver à 7 heures, mais les filles peuvent arriver jusqu'à 7.30.

Le COMMISSAIRE.—Combien d'heures par jour les ouvriers à la pièce travaillent-ils ordinairement ?

M. GUROFSKY.—Chez Eaton, où ils travaillent régulièrement à la pièce, les heures sont de 8 à 6, mais il y a une maison sur la rue Elizabeth où vous les trouverez au travail à onze heures et à minuit, de même qu'à cinq heures du matin. On dirait qu'ils ne font pas autre chose.

M. O'DONOGHUE.—Relativement à cette maison de la rue Elizabeth, il me semble qu'ils ne dorment jamais. C'est du côté est de la rue.

Le COMMISSAIRE.—Voulez-vous parlez de chez Rosen ?

M. GUROFSKY.—Oui, tous les ouvriers de cette boutique travaillent à la pièce, hommes et femmes. Ils font beaucoup d'ouvrage pour Eaton.

Le COMMISSAIRE.—Ils travaillent à peu près uniquement pour Eaton, je crois.

M. GUROFSKY.—Il y a une autre maison sur la rue Edward, où ils font des pantalons. A quelque heure que vous y alliez vous les trouverez au travail.

Le COMMISSAIRE.—La boutique de Rosen tombe sous le coup de la loi de la manufacture, je crois.

Melle CARLYLE.—Oui.

M. GUROFSKY.—Je ne pense pas qu'actuellement six ouvriers y travaillent, à part la famille.

Le COMMISSAIRE.—Tout de même, si la famille en fournit six, le nombre voul y est.

M. O'DONOGHUE.—Relativement à la durée du travail dans les manufactures, je désirerais demander aux inspecteurs s'ils trouvent maintenant la loi des manufactures suffisamment catégorique pour empêcher un patron qui le voudrait, de se soustraire à ce que constitue une journée de travail et ce que constitue des heures supplémentaires. Les patrons peuvent-ils maintenant, dans leurs manufactures, disposer le travail de façon à faire compter le travail de nuit pour une partie du travail de jour, ou arranger la chose autrement ? Comme fabricant, me serait-il possible de disposer mes heures de manière à les faire travailler jour et nuit ?

L'inspecteur BROWN.—Parlez-vous des hommes seulement? Car la loi ne s'applique pas qu'aux hommes.

M. O'DONOGHUE.—Je parle des cas auxquels s'appliquent la loi, est-ce que le patron peut ainsi diviser les heures?

L'inspecteur BROWN.—Pourvu qu'il ne fasse pas travailler ses hommes pendan plus de soixante heures par semaine chacun.

M. GUROFSKY.—Chez Eaton, comme dans les autres grands établissements de ce genre, il n'y a pas d'arrêt. Les ouvriers prennent leur diner en cinq minutes et mettent au travail ce qui reste de l'heure réservée au repas.

L'inspecteur BARBER.—La loi fixe catégoriquement à soixante heures la semaine de travail, et il n'est pas possible que le patron puisse modifier les formules réglementaires de manière à ce qu'il puisse outrepasser ces heures.

M. O'DONOGHUE.—Peut-il s'arranger de façon à pouvoir obliger les filles à travailler jusqu'à 10 ou 11 heures du soir.

L'inspecteur BARBER.—Oui, la loi ne dit pas quelles sont les heures sur les vingt-quatre durant lesquelles elles pourront travailler. Elles peuvent commencer la nuit ou en tout temps, pourvu qu'elles ne dépassent pas soixante heures par semaines.

M. O'DONOGHUE.—C'est ce que je voulais savoir. La chose arrive dans certaines maisons, mais l'inspecteur de manufactures n'est pas à blâmer. Des hommes perspicaces ont suivi la loi et examiné son fonctionnement, et ils sont d'avis qu'elle n'est pas absolument satisfaisante. Il est de fait que certains individus font travailler leurs familles après les heures réglementaires, le soir.

Le COMMISSAIRE.—Mais il faudrait alors modifier la loi de manière à fixer les heures de travail entre certaines heures du jour.

L'inspecteur BARBER.—Je ne crois pas que ce soit possible. Il existe une formule que chaque manufacture est tenu d'avoir et qui indique quand ils doivent commencer et finir. C'est dix heures par jour, et même s'ils font une journée complète le samedi, ils ne doivent pas aller au delà de soixante heures par semaine, et ils sont tenus de cesser à six heures le samedi, ou sinon ils s'exposent à une poursuite. Je ne vois pas comment ils peuvent faire plus de 60 heures par semaine sans éluder la loi.

Le COMMISSAIRE.—J'ai compris que dans la question de M. O'Donoghue il s'agissait de ceux qui convertissent la nuit en jour.

L'inspecteur BARBER.—Vous pouvez travailler dix heures par jour, soit à la lumière du soleil ou de la nuit. Il y a trois ou quatre ans je reçus avis que des filles dans un établissement de stéréotypie, sur la rue Melinda, travaillaient tard le soir. Je répondis par lettre que l'acte des manufactures n'avait pas lieu d'intervenir pourvu que l'on ne dépassât pas le nombre d'heures réglementaire. Ceux qui avaient soulevé la question ne furent pas satisfaits; et ils allèrent trouver le procureur général, qui leur fit la même réponse.

M. GUROFSKY.—Pour ce qui est d'une famille elle pourrait fort bien travailler jusqu'à dix heures du soir.

L'inspecteur BARBER.—C'est assez vrai, et à strictement parler la chose n'est pas conforme à la loi des manufactures ; mais cette loi a été décrétée dans le but de réglementer les boutiques qui emploient vingt personnes ou plus, et certains règlements pourrraient dépasser la mesure là où moins de six personnes sont employées. La loi vise une durée de travail un peu plus longue, aux jours ordinaires, afin d'abréger les heures le samedi. C'est peut-être donner à la loi des manufactures une interprétation

un peu élastique que de dire que vous devrez travailler tard le vendredi pour réparer le temps perdu.

Le COMMISSAIRE.—Pour ce qui est des ouvriers à la journée ou à la semaine, est-il d'usage de fixer une tâche qui doit constituer la journée de travail ?

M. GUROFSKY.—Ce n'est pas nécessaire. La chose ne se fait pas en principe. Celui qui prend de l'ouvrage à faire à l'entreprise sait combien il lui faut d'opérateurs, fautileurs, etc. L'ouvrage passe par tant de mains, chacun ayant son travail spécial à faire, travail qui doit être exécuté dans un certain temps, ou il ne reçoit plus d'ouvrage. Tout le système fonctionne comme un mécanisme.

Le COMMISSAIRE.—J'ai remarqué qu'au cours des témoignages entendus par le comité du congrès des Etats-Unis, certains témoins ont dit qu'il leur fallait entamer le deuxième jour pour compléter la première journée de travail.

M. GUROFSKY.—La chose arrive souvent aux Etats-Unis. Dans notre boutique nous nous arrangeons généralement de façon à finir tant d'habits par jour. Toutefois l'ouvrage est distribué de telle manière que nous commençons le matin et finissons le soir. Nous n'avons pas convenu avec le patron que nous ferons tant d'habits par jour, tout de même il est communément entendu que cela doit se faire. Mon chef qui est ici dira comme moi que nous comprenons qu'il y aura des difficultés si nous ne finissons pas.

Le COMMISSAIRE.—Vous comprenez que si l'ouvrage ne se fait pas un autre prendra votre place.

M. GUROFSKY.—C'est à peu près cela.

M. SNIDERMAN.—Certains jours le patron veut trop avoir et alors nous protestons. Nous faisons généralement 26 habits par jour chacun.

Le COMMISSAIRE.—Est-ce que le système d'amende pour de l'ouvrage mal fait ou partiellement gaté existe dans quelque proportion ?

M. GUROFSKY.—Ils n'appellent pas cela " amende ". Si quelqu'un gâte de l'ouvrage il est d'usage de le lui faire payer, ou bonjour. Dans certains magasins ils ont l'habitude d'imposer une amende, comme vous le dites. Une femme apporte son ouvrage. Le contremaître dit " ceci ne passe pas ", et prétend trouver des défauts. Il retient tant de son argent. Si elle ne prend pas ce qu'il lui donne, il lui dit " Il n'y a plus d'ouvrage pour vous ". Nous croyons savoir que la chose se pratique sur une grande échelle dans un magasin ici. La femme dira peut-être qu'elle va rapporter l'ouvrage pour le finir convenablement, mais à ceci le contremaître répond qu'il ne peut attendre, qu'elle demeure trop loin, qu'on a immédiatement besoin de l'article, ou d'autres excuses du même genre. Puis il lui retient trois cents ou plus, selon le cas.

Le COMMISSAIRE.—Vous donne-t-on les articles que vous gâtez ?

M. GUROFSKY.—Pas que je sache. Si nous gâtons un article qui vaut tant, il nous faut en payer la façon.

M. O'DONOGHUE.—Avez-vous le privilège de l'apporter ?

M. JURY.—Si vous gâtiez une manche il vous faudrait prendre tout l'habit.

M. GUROFSKY.—Un jeune homme qui travaillait dans ma boutique a, une fois, gâté une manche, et il a dû le payer. Ne le trouvant pas trop gâté, il acheta un peu de la même étoffe et se fit un habit.

Le COMMISSAIRE.—Quels sont les salaires ordinaires des ouvriers qui travaillent à la semaine.

M. GUROFSKY.—Pour ceux qui sont couturiers—il y en a beaucoup ici—les meilleurs gagnent $11 par semaine, et les salaires baissent jusqu'à $5 et $4. Ce monsieur-ci (il indique M. Sniderman) est le seul à Toronto qui gagne plus de $11 par semaine. Il y eut un temps où les presseurs gagnaient $2 par jour. Aujourd'hui, au lieu d'avoir un homme pour presser tout le vêtement, ils en ont quatre. L'un pour les coutures, un autre pour le collet, et ainsi de suite. Ils paient ces hommes $3 à $4 par semaine, lorsque autrefois un seul homme faisait toute la besogne et gagnait $12 par semaine. On l'a payé parfois $9 par semaine et des fois jusqu'à $14.

Le COMMISSAIRE.—Et quant aux femmes ?

M. GUROFSKY.—Leurs salaires varient de 75 cents en montant.

Le COMMISSAIRE.—Par semaine ?

M. GUROFSKY.—Oui, jusqu'à $6, et je doute fort s'il y a six femmes qui gagnent plus de $6. Les salaires ordinaires varient de $3 à $4.50 ; mais $3 est une bonne moyenne.

Le COMMISSAIRE.—Relativement à ces filles, sont-elles censées connaître le métier.

M. GUROFSKY.—Celles qui gagnent 75 cents en connaissent quelque partie.

Le COMMISSAIRE.—Quel est l'âge moyen des ouvriers ?

M. GUROFSKY.—Oh, il y en a de tout âge, 16, 17, 18 et jusqu'à 30 ans.

M. O'DONOGHUE.—Pensez-vous que $4 ou 4.50 est au-dessus de la moyenne ?

M. GUROFSKY.—Pris dans leur ensemble, je doute si les salaires atteindraient $4. Je dirai qu'il y a cinq hommes dans une boutique. La moyenne de nos salaires est de $12. Les filles ont une moyenne de $4. Mon expérience m'enseigne que dans les boutiques où il y a des hommes les salaires sont plus élevés que là où il n'y en a pas. Le fait qu'il y a des hommes dans la boutique tend à faire hausser les salaires et des filles et des hommes.

L'inspecteur BROWN.—Relativement aux salaires des femmes, je dirai qu'un jour j'accompagnai un reporter qui s'en allait aux renseignements dans les boutiques de la ville. Je me rappelle être entré dans une boutique où le salaire payé à un finisseur variant de $1 à $3.50 par semaine. Lorsqu'on demanda au patron comment il pouvait se faire qu'elles pussent vivre à ce maigre salaire, il répondit qu'il ne recevait que 37½ cents pour chaque habit qu'il faisait, et qu'il ne pouvait donner davantage.

M. GUROFSKY.—Ce n'est que depuis peu de temps que les salaires se sont élevés à la moyenne que j'ai mentionnée. La main-d'œuvre s'est faite rare, vu que bon nombre sont partis pour les Etats-Unis, et les salaires de ceux qui sont restés ont haussés.

Le COMMISSAIRE.—Qu'avez-vous à dire des salaires des enfants ?

M. GUROFSKY.—En général ils travaillent pour rien ; ils apprennent le métier.

Le COMMISSAIRE.—A en juger par l'expérience des dernières années, la tendance des salaires est-elle vers la hausse ou vers la baisse.

M. GUROFSKY.—Je ne pourrais rendre justice à cette question. Mon salaire a récemment augmenté pour la raison que j'ai dite, la rareté de la main-d'œuvre.

Le COMMISSAIRE.—Quelle a été la tendance depuis plusieurs années ?

M. GUROFSKY.—A la baisse.

L'inspecteur BARBER.—Mon expérience s'étend à quelques années, et, comme je me suis intéressé à la chose, j'ai constaté que les marchands de gros rognaient les prix accordés aux entrepreneurs, et tandis que bon nombre d'entrepreneurs réduisaient les prix accordés à leurs ouvriers, d'autres entrepreneurs me dirent qu'ils payaient le même prix qu'autrefois à leurs ouvriers, et qu'ils prenaient la perte à leur seule charge. Certains entrepreneurs ont été jusqu'à enlever de l'ouvrage à d'autres entrepreneurs.

M. GUROFSKY.—Ceci est une bonne réponse à la question.

M. JURY.—En 1873-74-75 et 76, précisément après mon arrivée à Toronto, des maisons comme Robert Walker et R. J. Hunter, avaient l'habitude de faire de grosses quantités d'ouvrage d'assortiment durant la morte saison. Ils payaient $3.50, $4 et $4.50 pour leurs meilleurs habits. Ces messieurs me disent qu'aujourd'hui il ne se donne plus de pareils salaires.

M. GUROFSKY.—Aujourd'hui vous pouvez faire confectionner un habit de la meilleure qualité pour $1.50, et avec cela que les ouvriers fournissent l'argent pour le fil, etc.

Le COMMISSAIRE.—Dans les divisions de métiers qui accusent une tendance vers des salaires plus élevés, cette tendence semble-t-elle avoir pour cause les ligues d'ouvriers, la réalisation de meilleurs prix pour les objets terminés, la rareté d'ouvriers compétents, ou s'explique-t-elle de toute autre façon ?

M. GUROFSKY.—Dans certains cas la tendance a été vers des salaires plus élevés à cause de la rareté d'ouvriers compétents. Mais lorsqu'il n'y a pas eu rareté de finisseurs, presseurs, etc., les salaires ont baissé. Les salaires ont aussi baissé chez les ouvriers inférieurs. Dans ma spécialité, les salaires ont haussé à cause de la rareté d'ouvriers compétents. Il en est de même pour les filles. Un certain nom-

bre de jeunes ouvrières d'expérience se sont mariées dernièrement, et ceci a eu pour résultat de faire hausser les salaires des ouvrières compétentes qui restaient.

Le COMMISSAIRE.—Je comprends donc que vous dites que lorsqu'il y a eu hausse des salaires d'une spécialité quelconque du métier, la cause en était à la rareté d'ouvriers compétents dans cette spécialité ?

M. GUROFSKY.—Oui.

Le COMMISSAIRE.—Lorsque les salaires ont tombé ou qu'ils accusèrent une disposition à tomber, la cause en a-t-elle été à une offre surabondante de la main-d'œuvre et partant, à la concurrence qui s'ensuit pour obtenir de l'ouvrage; à la baisse des prix des confections, à l'emploi de machines et d'outillage améliorés; à la division du travail et aux changements dans les modes de fabrication; aux ligues des patrons ou à toute autre raison particulière ? Commençons, si vous le voulez bien, par cette première partie de la question: "la cause en a-t-elle été à une offre surabondante de la main-d'œuvre, et partant, à la concurrence qui s'en suit pour obtenir de l'ouvrage ? "

M. GUROFSKY.—Les prix ont baissé à cause des entrepreneurs. Ils s'évertuent particulièrement à grossir le nombre des ouvriers. Bien qu'ils aient un grand nombre d'ouvriers, ils continuent à attirer d'autres personnes, ce qui a pour résultat de faire baisser les salaires.

Le COMMISSAIRE.—Qu'avez-vous à dire de la réduction des prix des confections?

M. GUROFSKY.—Les marchands en gros rognent les prix tout le temps. Et comme il faut que l'entrepreneur gagne sa vie, il pressure quelqu'un à son tour.

L'inspecteur BARBER.—La baisse des salaires peut s'expliquer par la même cause que pour les salaires des autres métiers. Le marasme général qui a régné dans toute l'Amérique et ailleurs dans le monde depuis deux ou trois ans. Je crois moi-même que c'est là la cause principale.

M. GUROFSKY.—Je sais pertinemment que si les confections venaient directement du fabricant, la chose vaudrait mieux. Au moins 200 pour 100 vont à l'intermédiaire.

L'inspecteur BARBER.—Les confections sont à meilleur marché.

M. GUROFSKY.—Oui, mais bien qu'elles soient à meilleur marché, une bonne partie des profits vont à d'autres personnes, il y a trop d'intermédiaires.

Le COMMISSAIRE.—Quel effet a eu l'introduction des machines et de l'outillage moderne ?

M. GUROFSKY.—Les entrepreneurs de cette ville ne sont pas au niveau du progrès quant aux machines.

Le COMMISSAIRE.—Les salaires ont-ils été baissés à cause des machines?

M. GUROFSKY.—Non; mais le nombre des hommes a été réduit. Les machines ont pris la place d'ouvriers qui ont été jetés sur la place.

M. TODD.—Est-ce que cela n'expliquerait pas dans une grande mesure le marasme général ? Un certain nombre d'ouvriers se trouvent sans travail et sont heureux de prendre n'importe quel ouvrage, quel qu'en soit le maigre salaire.

Le COMMISSAIRE.—Qu'avez-vous à dire des ligues entre patrons?

M. GUROFSKY.—Il n'en existe pas à Toronto.

M. O'DONOGHUE.—Vous voulez dire dans ce commerce particulier, le commerce des confections ?

M. GUROFSKY.—Oui.

M. JURY.—Bien qu'ils n'aient pas d'organisation, n'ont-ils pas une entente mutuelle qu'ils ne devront pas payer plus qu'un certain prix ?

M. GUROFSKY.—Oui. C'est assez bien entendu. En général, la première question que l'on pose est celle-ci : Combien vous a-t-on donné chez l'autre ?

Le COMMISSAIRE.—Ceci, naturellement, s'applique aux entrepreneurs ?

M. GUROFSKY.—Oui.

M. CAREY.—Est-ce que les fabricants, les marchands en gros, ne connaissent pas les prix que les uns et les autres paient ?

M. GUROFSKY.—Tous savent assez bien ce que l'autre paie. Ils font en sorte d'obtenir ce renseignement.

Le COMMISSAIRE.—Le métier souffre-t-il de l'immigration ou des ouvriers nomades qui viennent des Etats-Unis ?

M. Gurofsky.—L'année dernière, un bon nombre sont venus des Etats-Unis, et nous avons eu un surplus d'artisans. Lorsque les affaires se réveillèrent aux Etats-Unis plusieurs retournèrent, et les ouvriers compétents qui restèrent en bénéficièrent.

Le Commissaire.—A-t-il souffert des contrats passés à l'étranger?

M. Gurofsky.—Je ne puis le dire.

M. Todd.—Durant une grève il est arrivé à Montréal qu'une maison, fabricants de cigares, a passé un contrat avec une maison de Boston et a amené à Montréal un certain nombre d'ouvriers.

Le Commissaire.—Je m'en souviens.

M. Jury.—La même chose arriva ici lorsque les mouleurs de la Compagnie Gurney se mirent en grève. Les patrons allèrent engager un certain nombre de mouleurs à Albany et les amenèrent ici.

M. Todd.—Dans l'affaire dont je parle, les ouvriers amenés à Montréal étaient des Allemands. On leur donna l'assurance que tout était bien et qu'ils auraient certains salaires. Lorsqu'ils constatèrent qu'ils étaient appelés à remplacer des grévistes, ils revinrent sur leur engagement et la plupart retournèrent à Boston.

M. Carey.—J'ai entendu dire que, récemment, une maison qui fabrique des bicyclettes à Toronto-Junction, a fait venir un surintendant et un contremaître des Etats-Unis, et qu'elle les a engagés ici.

L'inspecteur Barber.—A London il y a une manufacture qui fabrique des cigares avec du tabac de la Havane. Le fabricant m'a dit que tous ses ouvriers viennent de Cuba, parce qu'il croyait que les Cubains pouvaient faire un meilleur article et gâter moins de tabac que les ouvriers du pays.

Le Commissaire.—Naturellement il n'y a rien actuellement dans nos lois qui empêche un homme de venir d'un autre pays travailler ici sous l'empire d'un engagement.

M. Jury.—Mais nous avons une loi qui rend le contrat nul et de nul effet dès que " l'importé " met le pied dans l'Ontario.

Le Commissaire.—L'homme peut certainement rompre son engagement. Mais s'il arrive sans argent, il est exposé à le garder, à moins que les grévistes aient de l'argent pour le faire vivre.

M. O'Donoghue.—L'intention de la loi lorsqu'on la rédigea était d'atteindre les étrangers que l'on faisait venir. C'est une classe d'individus avec lesquels il n'y a guère de profit à traiter. Règle générale ils savent pourquoi on les fait venir. Ils déclarent que ce n'est qu'en considération des bons salaires qu'ils s'engagent à venir. On peut induire à très peu d'entre eux de s'en aller. Nous n'avons pas de loi qui empêche cette " importation ", et ceci est, à mon avis, le côté le plus grave de la difficulté.

Le Commissaire.—Dans tous les cas, même si la loi de l'Ontario est défectueuse, elle va aussi loin que le lui permet la constitution.

M. Jury.—Les unions atteintes par les grèves viendront au secours d'un homme s'il est disposé à rompre son contrat.

M. O'Donoghue.—Dans tous les exemples qui sont venus à ma connaissance depuis plus de trente ans, j'y ai constaté que les hommes avaient raison de rompre les engagements. Dans chaque cas ils ont fait des engagements, ou plutôt ils ont été pris, vous pourriez dire, par des contrats passés sous de faux prétextes.

Le Commissaire.—Dans les boutiques et les autres lieux qui ne tombent pas sous le coup de la loi des manufactures, les conditions hygiéniques sont-elles habituellement ou souvent malsaines?

Mlle Carlyle.—Je ne les crois pas très salubres.

Le Commissaire.—Si vous visitiez un local qui ne tombât pas sous le coup de la loi des manufactures, mais qui ne fut pas dans des conditions hygiéniques convenables, croiriez-vous bien d'ordonner d'en changer l'état?

Mlle Carlyle.—Oui.

M. Jury.—Pour ce qui est de mon expérience, dans les boutiques de tailleurs, en arrière de l'établissement, règle générale, il n'y a qu'un seul cabinet d'aisance, pour les hommes et les femmes, sans séparation.

L'inspecteur BROWN.—Dans nombre de cas, comme le dit M. Jury, ils n'ont qu'un seul cabinet d'aisance, mais dans d'autres cas il y en a plus d'un, bien qu'ils n'appartiennent pas à la même manufacture. J'ai essayé d'arranger les choses de manière à ce qu'il y eût un cabinet pour les hommes et pour les femmes, et lorsqu'il n'y en a qu'un seul, que celui-là fut réservé aux femmes, laissant plutôt les hommes sortir. Je suis allé voir un local où un individu commençait précisément des affaires. Je lui demandai s'il avait l'intention d'employer des femmes. Sur sa réponse affirmative, je lui dis qu'il ne devait pas essayer d'employer des filles avant d'avoir établi un cabinet pour elles, et que s'il ne le faisait je le poursuivrais. Il déménagea, et je ne pus plus le trouver.

M. GUROFSKY.—Est-ce que c'est tout ce que vous entendez dire par cette question, rien de plus que les cabinets d'aisance ?

LE COMMISSAIRE.—Non ; la question embrasse le tout, à savoir, si les boutiques sont salubres ou non ?

M. GUROFSKY.—Il y a des boutiques ou des fers à gaz chauffent constamment. L'on ne s'occupe pas de la ventilation. Matin et soir, de douze à quinze becs de gaz brûlent durant environ deux heures, et le poêle chauffe tout le temps. Je n'ai jamais entendu dire qu'on ait ordonné à un établissement d'établir une ventilation convenable. Les inspecteurs examinent les cabinets d'aisance, mais ne voient pas les établissements mêmes.

L'inspecteur BARBER.—Je suppose que cette discussion n'est pas dans l'ordre. M. Gurofsky parle de ventilation. Naturellement elle est très mauvaise là où l'on se sert de fers à gaz, non seulement dans les boutiques de tailleurs, mais dans les buanderies il n'y a pas d'appareil pour créer une ventilation artificielle au moyen d'éventails. Particulièrement en hiver, l'on s'expose à une accumulation de mauvais air. D'un autre côté, il ne semble y avoir qu'un seul moyen d'obtenir une ventilation convenable, en ouvrant les châssis. Mais ceux qui travaillent auprès des châssis refusent de les laisser ouverts. Tandis que ceux qui sont au milieu de la pièce ne sont pas exposés au courant d'air. C'est là une partie des difficultés que l'on éprouve de ce chef.

L'inspecteur BROWN.—Je me suis souvent trouvé en présence de la difficulté dont parle M. Barber. Je me rappelle avoir demandé à des hommes dans une boutique s'ils avaient objection à ce que les châssis fussent ouverts. Ces ouvriers travaillaient au milieu de la pièce. Ils répondaient qu'ils n'en avaient pas assurément. Mais les ouvriers auprès des châssis s'y refusaient.

M. GUROFSKY.—Je pense qu'on devrait trouver le moyen d'aérer ces établissements. Si l'on ne pouvait y arriver sans faire d'arrangements coûteux, les patrons devraient alors être appelés à en faire les frais.

LE COMMISSAIRE.—Les inspecteurs de manufactures ne peuvent naturellement qu'appliquer la loi telle qu'elle est.

M. CAREY.—N'incombe-t-il pas à l'inspecteur des manufactures, si les conditions hygiéniques sont telles qu'elles sont préjudiciables à la santé, d'en faire rapport à qui de droit ?

L'inspecteur BROWN.—Je vous citerai un local situé en haut des magasins de l'Armée et de la Marine, sur la rue King. Je suis entré dans la boutique et je pouvais à peine respirer à cause de la vapeur, de la chaleur et de l'odeur qui se dégageaient des fers à gaz. Je pouvais à peine voir les filles, mais c'était une circonstance exceptionnelle. J'y suis retourné d'autres fois, et je trouvai les choses beaucoup mieux.

M. STRACHAN.—Si nous avons une loi relative aux manufactures, il me semble que c'est le devoir des inspecteurs de voir à ce que les pièces qu'ils visitent soient propres à l'exploitation que l'on désire en faire.

L'inspecteur BROWN.—Il peut arriver qu'un autre tantôt vous alliez voir une boutique comme celle dont j'ai parlé, et que vous n'y trouviez pas les mêmes mauvaises conditions hygiéniques.

M. GUROFSKY.—Je connais des boutiques pas plus grandes que cette pièce, et où quinze personnes travaillent dans des conditions hygiéniques semblables à celles dont j'ai parlé. Le seul air frais qui entre dans la pièce passe lorsque quelqu'un sort

dans le passage ou qu'il en arrive. Je ne pense pas que le Dr Sheard dise que cet état de chose est conforme aux règles de l'hygiène.

Le COMMISSAIRE.—La boutique dont parle M. Brown est bien mieux que celle que vous citez, si j'en juge bien. J'y suis allé l'autre jour et j'ai trouvé la boutique bien confortable.

L'inspecteur BARBER.—Je suis porté à croire que nous abusons quelque peu des moments de M. Wright.

M. TODD.—Je pense que la question est parfaitement dans l'ordre, si les conditions hygiéniques générales sont telles que le dit M. Gurofsky. Je crois moi-même que c'est le devoir des inspecteurs de faire rapport.

L'inspecteur BARBER.—Il ne m'a jamais parlé de quelqu'une de ces boutiques; (à Gurofsky), puisqu'elles sont en un si mauvais état vous devriez le faire savoir à l'inspecteur.

M. GUROFSKY.—Je pense que l'inspectrice en a visité une plus d'une fois. Elle ne semble pas avoir fait grand bien.

Le COMMISSAIRE.—J'ai posé cette question parce qu'elle a trait à celle-ci; les grandes boutiques, au fait qu'elles sont tenues de se conformer aux disposition des lois relatives aux manufactures, se trouvent-elles dans une disposition désavantageuse relativement à ces petites boutiques?

M. O'DONOGHUE.—Il est raisonnable de supposer qu'elles doivent se trouver dans une position désavantageuse.

Le COMMISSAIRE.—Le motif qui m'a engagé à poser cette question est que nous pouvions établir les raisons pour que l'on donne plus d'ampleur à la portée des dispositions de la loi des manufactures. Mais aucune loi ne pourra réussir si les employés ne contribuent pas de leur juste part à sa mise en vigueur.

M. GUROFSKY.—Le jeu n'en vaudrait pas la chandelle si un homme se surprenait à donner des informations.

L'inspecteur BARBER.—Si les ouvriers qui sont intéressés nous renseignaient sur leurs propres boutiques avant de nous donner les noms d'autres personnes, ils serviraient leurs propres intérêts.

M. CAREY.—Quiconque ferait cela, sa position, du fait qu'il donnerait des renseignements, ne vaudrait pas grand'chose pour lui.

Le COMMISSAIRE.—Les lettres anonymes ont un mot à dire aujourd'hui.

M. CAREY.—Est-il juste de faire du cas de lettres anonymes?

Le COMMISSAIRE.—Oui, dans de telles circonstances je croirais que l'on dût s'en occuper.

M. CAREY.—Je suis heureux de voir que la chose a été mise au jour. Je ne croyais pas que l'on se fut occupé de lettres anonymes, et je ne pense pas que la chose fut généralement connue.

L'inspecteur BARBER.—M. Brown me dit qu'il préférerait de beaucoup que toute plainte qu'une personne aurait à faire relativement à une autre boutique qu'à la sienne, vint par l'entremise du conseil des métiers et du travail.

M. O'DONOGHUE.—Je pense que cette question est quelque peu hors d'ordre. Ce que nous avons de mieux à faire est de fixer pour un certain soir une assemblée à laquelle nous pourrons discuter toute l'affaire.

Melle CARLYLE.—L'on a dit que j'ai visité certain établissement mais que je n'ai pas accompli grand'chose. Le propriétaire sait ce qu'il doit faire maintenant, et nous ne pouvons pas obtenir en un jour tout ce que nous désirerions avoir. Si la chose ne se fait pas l'individu en connaît les conséquences.

M. O'DONOGHUE.—Je me suis occupé de cette question dans le cours de l'année dernière. Plus d'une fois des jeunes filles que je connais se sont plaintes des boutiques où elles travaillaient, et c'étaient des représentations justifiables aussi. A mon avis il serait du plus grand avantage de tous d'étendre la partie de la loi de manière à embrasser tout ce qui ne tombe pas aujourd'hui sous le coup de l'acte des manufactures dans l'intérêt de ceux qui y travaillent.

Le COMMISSAIRE.—Et dans l'intérêt de celui dont la manufacture tombe aujourd'hui sous le coup de cette loi.

61—3

M. O'Donoghue.—Oui. Il serait de l'avantage de la santé générale de la société que l'on donnât plus d'ampleur à la portée de la loi. Les jeunes filles qui travaillent ont de la répugnance à porter plainte, et ce n'est que par celles que je connais personnellement et par ce que d'autres ont dit à "mes filles" qu'il m'a été donné de constater un état de choses tout simplement outrageant. Mais la loi des manufactures n'atteint pas cet état de choses, et je suis parfaitement convaincu qu'il serait d'un avantage important de lui donner plus de portée, parce que je crois qu'il y a un grand nombre de boutiques qui, en raison de la quantité des ouvriers qui y travaillent, ne tombent pas sous le coup de la loi. Mais dans l'ensemble, ces boutiques (famille et le reste) sont en plus grand nombre que celles qui tombent sous le coup de la loi.

Le Commissaire.—Il n'y a pas de doute quant à cela.

M. O'Donoghue.—Or, donc, le but de la loi devrait viser le bien du plus grand nombre.

Le Commissaire.—Les dispositions de la loi des manufactures sont-elles mises en vigueur d'une façon satisfaisante, et la loi donne-t-elle satisfaction?

M. Jury.—Je ne crois pas juste que les inspecteurs s'en remettent aux ouvriers qui travaillent dans les manufactures. M. Barber nous a dit qu'il n'a pas de difficulté à obtenir des marchands en gros une liste des boutiques où se fait leur ouvrage. Or s'il obtient cette liste des mains mêmes des marchands en gros, pourquoi ne peut il pas, comme on croirait de son devoir de le faire, aller visiter lui-même ces boutiques et voir à ce qu'elles se conforment à la loi. Si cela ne se fait pas, je ne pense pas que la loi donne jamais satisfaction. Le simple fait que l'inspecteur va dans la boutique de M. Gurofsky jette des soupçons sur lui (Gurofsky), parce qu'il est connu pour un agitateur du travail.

L'inspecteur Barber.—Peu m'importe que l'information m'arrive par une lettre signée ou par une lettre anonyme.

M. Jury.—M. Barber a dit lui-même qu'il pouvait avoir des marchands en gros les noms et les adresses des ouvriers qui travaillent pour eux.

L'inspecteur Barber.—Je n'ai pas cru de mon devoir de le faire tous les ans.

Le Commissaire.—Il y a peut-être lieu d'augmenter le personnel des inspecteurs.

L'inspecteur Barber.—C'est là la difficulté. Je crois qu'au lieu de critiquer les inspecteurs, il vaudrait mieux que les ouvriers fissent leur part en faisant connaître leurs griefs aux inspecteurs. Personne n'en connaît autant que celui qui y travaille. Il devrait exposer ses griefs sinon aux inspecteurs, du moins au conseil des métiers et du travail.

M. O'Donoghue.—En justice pour les inspecteurs, bien que j'approuve en somme ce qu'a dit M. Jury, je dirai qu'ils ont un grand territoire à parcourir et une tâche difficile à remplir.

L'inspecteur Barber.—C'est absolument vrai.

M. O'Donoghue.—D'autres ne pensent pas ainsi apparemment; mais ce que je puis dire, en justice pour eux, c'est qu'ils sont prêts à s'enquérir de toute chose, même si les renseignements leur arrivent par lettre anonyme; mais ils préféreraient que le correspondant signât son nom. Si nous avons des plaintes à faire, faisons les.

M. Todd.—D'après ce que nous avons entendu ce soir, bon nombre de ces établissements, lorsqu'on leur donne avis qu'ils ne sont pas dans des conditions hygiéniques salubres, déménagent tout simplement. Pour les suivre, il faudrait que les inspecteurs se donnassent énormément de peine.

M. Gurofsky.—Je ne pense pas qu'il y ait assez d'inspecteurs. Dans un court espace de temps, j'ai porté plainte deux fois en qualité de secrétaire de mon union. Ma signature était au bas des lettres. Si l'inspecteur entre dans une boutique de confections, en ville, je suis celui que l'on blâme. La boutique où je travaille aujourd'hui est la seule où j'ai pu trouver du travail. L'inspectrice est venue un jour à la boutique au moment où je me trouvais sorti. Lorsque je revins une des filles m'en informa. Je demandai ce que l'inspectrice avait fait, et elle me dit qu'elle avait tout simplement jeter les yeux et qu'elle était partie sans poser de questions. Elle revint. Je crois qu'elle était venue deux ou trois fois, mais le patron n'en fit aucun cas. S'il y avait des inspecteurs qui fissent des visites plus fréquentes, il faudrait bien que le patron s'amende. Je ne me plains pas des inspecteurs, je suis convaincu qu'ils font

leur devoir, mais il n'y en a pas assez pour aller visiter toutes les boutiques. Je ne pense pas que les patrons soient suffisamment traduits devant la justice. Si nous avions deux ou trois bonnes poursuites nous aurions un état de choses différent.

Le COMMISSAIRE.—En somme la réponse est donc celle-ci. Dans l'esprit de ceux qui sont réunis ici ce soir, l'on devrait étendre la portée de la loi des manufactures de manière à embrasser les petites boutiques, et il devrait y avoir un plus grand nombre d'inspecteurs.

Plusieurs VOIX.—Oui.

L'inspecteur BROWN.—Lors de la nomination des inspecteurs de manufactures, le commissaire des travaux publics me dit que les unions du travail devaient laisser savoir aux inspecteurs tous les sujets de plainte. Il n'y a pas assez d'inspecteurs pour parcourir la province avec efficacité, et une personne de bon sens comprendra assurément que, même à Toronto, aller à la recherche de ces boutiques exigerait la moitié du temps des inspecteurs. On a à s'occuper d'autres lieux en outre de Toronto. Si vous tenez compte de l'étendue de la province vous devrez comprendre que nous ne pouvons parcourir convenablement une bonne partie du territoire. Donc, demander aux marchands en gros une liste des ouvriers qui travaillent pour eux pour aller ensuite à leur recherche, n'est guère raisonnable. A une certaine époque j'ai essayé de découvrir quelque chose d'après ce plan, relativement aux modistes. Sur quarante boutiques que je visitai je n'en ai pas trouvé deux qui tombaient sous le coup de la loi. Je ne crois pas juste d'exiger que les inspecteurs battent ainsi le pavé. En outre de Toronto nous avons d'autres lieux, et lorsque nous parlons de Toronto il est bon de se rappeler, relativement aux conditions hygiéniques, que les fonctionnaires du service d'hygiène sont tenus de s'enquérir de ces choses autant que nous. Les instructions du procureur général sont que dans les villages et les villes où ces fonctionnaires s'occupent de ces choses ils sont tenus de le faire, et nous ne devons nous en occuper que lorsqu'il nous arrive des plaintes. Il n'est guère raisonnable qu'on s'attende à ce qu'on batte ainsi le pavé dans ce but.

M. CAREY.—Si, comme le dit M. Brown, la loi implique que les inspecteurs n'auront à s'occuper que des cas qui leur arriveront, non seulement on devrait étendre la loi, mais encore la définir davantage. Vous n'obtiendrez pas de renseignements d'un homme qui travaille pour un patron s'il lui faut mettre son nom au bas d'un morceau de papier pour dénoncer son patron, sachant bien que, s'il est découvert, il sera renvoyé. Au conseil des métiers et du travail il n'y a qu'un individu qui, au nom de tous les autres employés, porte plainte. Mais la presse s'empare de son nom et il en porte la responsabilité. Si l'inspecteur entre dans une boutique et qu'il parle à un homme ou à une femme, tout de suite l'on dit que c'est cette personne qui a porté plainte. Selon moi les inspecteurs devraient visiter les manufactures et les boutiques, et si les conditions hygiéniques ne sont pas telles qu'elles devraient être il devrait leur incomber d'insister pour que l'état des choses soit amélioré. Je pense que l'on ne comprend pas parfaitement les devoirs des inspecteurs. Et bien que cette discussion éloigne quelque peu de la question, les renseignements qui s'en dégagent pourront servir, attendu que, d'après ce qui a été dit ici ce soir, la loi n'est pas du tout satisfaisante. Il faut ou que ceux qui portent plainte soient protégés par la loi ou augmenter le nombre des inspecteurs. Bien que les organisations du travail ne soient pas favorables à un nombre d'inspecteurs plus considérable, je crois que vous pouvez recueillir ici assez de renseignements pour demander au gouvernement de modifier la loi de façon à lui donner une application plus étendue pour tous les intéressés.

Le COMMISSAIRE.—Dois-je comprendre que les organisations du travail s'objecteraient probablement à la nomination d'inspecteurs supplémentaires?

M. O'DONOGHUE.—Non, mais ils s'opposent à la nomination de fonctionnaires inutiles. Je crois qu'en Angleterre les enfants au-dessous d'un certain âge doivent avoir atteint un certain niveau d'instruction à l'école avant de pouvoir travailler dans une manufacture, et je pense qu'un enfant qui ne saurait ni lire ni écrire et que l'on trouverait dans une manufacture, devrait être forcé d'aller à l'école.

M. JURY.—Je crois qu'il serait bon qu'une disposition de cette nature existât dans la loi. Il est facile pour les inspecteurs, et je le dis à dessein, de se soustraire

à leur devoir et d'en faire retomber le poids sur les épaules des ouvriers. Mais j'entre dans une manufacture comme ami du contremaître ou d'un des employés. Je vois aller et venir des petits garçons qui, je sais, n'ont pas l'âge voulu. A ce sujet M. Jury a cité la verrerie d'Hamilton. Je ne veux pas jouer le rôle d'espion et dénoncer un lieu que j'ai visité en ami. Ils auraient raison de me blâmer, sachant que je suis intéressé dans les choses du travail. Ces hommes sont nommés pour inspecter et faire rapport, et il me semble qu'il est de leur devoir d'aller inspecter. Ne pas attendre que des particuliers dénoncent, mais aller voir les lieux d'eux-mêmes.

M. Strachan.—Je ne crois pas juste de se servir du conseil des métiers et du travail comme moyen de dénonciation. Je ne pense pas qu'il appartienne à ce corps de jouer le rôle de dénonciateur.

Le Commissaire.—Je comprends que M. Barber veut dire que lorsqu'un homme ne veut pas faire la dénonciation directement, qu'il la fasse par le conseil du comité des métiers et du travail.

M. Strachan.—Je ne crois pas que ce serait bien.

M. Gurofsky.—Dès que l'inspecteur entre dans une boutique de tailleur ils m'accusent immédiatement d'être le dénonciateur. Il en est de même de quiconque occupe une position a vue dans l'union de tous autres métiers, on l'accuse immédiatement. Si vous aviez plus d'inspecteurs et plus de visiteurs, on saurait que les inspecteurs ont visité les établissements parce que c'était à leur tour.

L'inspecteur Barber.—L'on dit que cette assemblée était publique. J'ignore si quelqu'un représente la presse. S'il en est ainsi, j'espère qu'ils ne mentionneront pas de noms, attendu que l'on a cité un nom relativement à une lettre de dénonciation, et je ne voudrais pas que quelqu'un se trouvât dans des difficultés à cause de cela. Quant aux observations de M. Jury, le premier juillet dernier la loi nouvelle est entrée en vigueur, et elle décrète que l'on ne doit pas employer les enfants de moins de 14 ans. Je suis en état de dire que depuis les cinq dernières années nul enfant n'ayant pas l'âge voulu n'a été employé dans les verreries. Les inspecteurs ont été l'objet d'un peu d'hostilité, l'on a été porté à dire des choses erronées qu'on ne pouvait pas appuyer.

M. Carey.—Parlant d'assemblées publiques et de ce qu'a dit M. Borden au sujet des reporters, je voulais tout simplement parler des assemblées du conseil des métiers et du travail qui sont publiées et auxquelles assistent les représentants de la presse. Or je sais positivement qu'il y a des ouvriers de la verrerie d'Hamilton prêts à donner leurs noms, et il y en a à Toronto, qui jureront qu'il y a des enfants qui travaillent dans les verreries et qui n'ont pas encore quatorze ans. Je n'en blâmerai pas les inspecteurs. Je vais vous citer un autre exemple, et ceci a trait à des individus qui me touchent de très près. Je suis allé voir les parents d'un petit garçon qui travaillait et que je savais n'avoir pas l'âge voulu. Je leur dis d'avoir à l'enlever du travail et à l'envoyer à l'école, ou que je prendrais les moyens de les y contraindre. Ils le firent. On ne doit pas en blâmer beaucoup les patrons. Ils sont dans la même position que les inspecteurs à cet égard. Ce sont les parents qui sont à blâmer de ce qu'ils faussent l'âge de l'enfant.

L'inspecteur Barber.—Tout récemment j'ai visité deux fois la verrerie de Burlington, et chaque fois n'ai-je vu un petit garçon de moins de 14 ans. L'on m'a dit à Hamilton que les pires individus les plus aptes à glisser sommairement le travail des enfants étaient les souffleurs de verre eux mêmes. Ils vont jusqu'à glisser leurs propres enfants en contravention directe avec la loi.

M. Jury.—La chose a donc eu lieu.

M. Carey.—Je me contenterai de dire que si l'inspecteur constate cet état de chose, il devrait punir les hommes qui font partie des unions ouvrières, car ils sont à blâmer autant que qui que ce soit.

L'inspecteur Brown.—Je dirai que j'ai vu des ouvriers eux-mêmes donner de faux certificats. Une fois, à Kingston, j'ai eu deux faux certificats du même homme. J'ai découvert la vérité par hasard. L'on me donna les documents l'un après l'autre, et en les examinant je constatai que l'on déclarait qu'un des enfants était né en novembre 1878 et l'autre en décembre de la même année. Je me rendis chez cet individu et je vis sa femme. Je demandai s'ils avaient les noms des enfants dans la Bible de

la famille. Elle soupçonna ce dont il s'agissait et je dus chercher la bible pour elle, et j'y trouvai les âges véritables avec la preuve que ni l'un ni l'autre n'avait l'âge voulu. Je lui dis de m'envoyer son mari. Il vint le soir même. Il faisait partie d'une organisation ouvrière. Je lui dis : " Vous êtes un de ceux qui désiraient voir la loi des manufactures mise en vigueur, et voici que vous donnez de faux certificats." " Eh, bien ", me répondit-il, " certaines gens m'ont dit que vous n'alliez pas venir de longtemps et qu'il n'y aurait pas de difficulté ? Je déclarai que je ferais rapport de l'affaire, et je le fis. Le procureur général me dit que c'était une affaire grave, mais comme l'individu était alors sans travail on n'en parla plus. Naturellement je pense que c'était ce que l'on pouvait faire de mieux, attendu qu'il promit de ne plus enfreindre la loi. Bon nombre donnent de faux certificats. Bon nombre d'enfants n'ont jamais été inscrits, ce qui est un grand obstacle lorsqu'il s'agit d'avoir leur âge. Lorsqu'ils ont plus de 14 ans les certificats ne sont plus nécessaires. Si le patron voit à ce que les enfants aient l'âge voulu et qu'il obtient un certificat des parents, il essaie alors de se conformer à la loi, mais s'il accepte la simple déclaration des parents, il s'expose comme les parents. Je dirai que j'ai poursuivi deux pères de famille pour laisser travailler des enfants qui n'avaient pas l'âge voulu, et ce, après les avoir avertis. Mais la difficulté est que le père est aussi coupable que le patron, et que si vous en poursuiviez un il vous faut poursuivre les deux.

Le COMMISSAIRE.—L'expérience démontre-t-elle que les fabricants ou les marchands en gros, en donnant leur ouvrage à des entrepreneurs, le font faire aussi bien ou même à meilleur marché qu'ils le pourraient dans des boutiques à eux ?

M. GUROFSKY cite une maison de fabricants à Rochester qui a abandonné le système des entrepreneurs et qui fait faire son ouvrage dans son propre établissement. Les patrons, dit-il, sont satisfaits du nouveau système. Je ne pense pas qu'il existe de maison semblable ici.

Le COMMISSAIRE.—Existe-il des preuves authentiques que des maladies contagieuses aient été propagées par des vêtements faits dans des boutiques d'entrepreneurs ou dans des habitations de particuliers ? M. Gurofsky a parlé de la chose.

M. GUROFSKY.—J'ai travaillé dans une boutique de cette ville où deux enfants sont morts de la diphtérie. Il y avait des hommes et des femmes dans l'établissement. Le père des enfants descendait travailler dans la boutique après avoir été auprès des petits malades. Nous n'avons appris que c'était la diphtérie qu'après le décès d'un enfant, et l'autre a été transporté à l'hôpital. Les autorités nous firent alors des sommations et mirent un placard sur la porte.

Le COMMISSAIRE.—Connaissez-vous un cas où en réalité une maladie contagieuse se soit propagée par des vêtements ?

M. GUROFSKY.—Non.

Le COMMISSAIRE.—J'ai vu que lors de l'enquête faite par la commission des Etats-Unis, l'on posa cette question à divers témoins. L'on donna diverses réponses —à savoir, si le décatissage et le pressage des vêtements tueraient le germe de la maladie ? Les uns croyaient que oui et les autres étaient d'avis contraire.

L'inspecteur BARBER.—Il ne peut y avoir de doute que la chaleur des fers doit tuer les microbes.

M. GUROFSKY.—Je connais des filles qui travaillent dans des boutiques et qui sont atteintes de consomption et d'autres maladies de cette nature.

M. STRACHAN.—L'on est exposé à contracter des maladies dans des habitations où règnent la pauvreté, la maladie et souvent la malpropreté. A mon avis on ne devrait permettre qu'une habitation serve de boutique.

M. CAREY.—S'il en était ainsi les inspecteurs auraient plus de facilité à atteindre le mal.

L'inspecteur BARBER.—Le médecin du service d'hygiène s'occupe de cela.

Le COMMISSAIRE.—J'ai vu une boutique de maison où il y avait un cas de scarlatine.

M. STRACHAN.—L'on donne de l'ouvrage à domicile, où la mère emploie des jeunes filles. Lorsqu'il y a de la maladie on se fait des lits avec les confections, etc. La " pressuration " est la grande difficulté. L'on ne devrait pas permettre de faire faire de l'ouvrage dans ces habitations. J'espère que le rapport que vous allez

présenter, M. le commissaire, donnera lieu à un nouvel état de chose et à un nouveau système pour l'inspection de ces habitations. Qu'il s'en suivra un état de choses qui conviendrait à une manufacture. Que des maladies se propagent par les confections, je pense qu'il ne peut y en avoir de doute. C'est le système de " pressuration " qu'il vous faut atteindre.

Le COMMISSAIRE.—Je ne suppose pas que si, ce soir, je demandais: " qu'est-ce qui constitue la " pressuration ", j'obtiendrais deux réponses semblables.

M. TODD.—Relativement à votre question précédente, à laquelle vous avez eu beaucoup de difficulté à obtenir une réponse, vu l'absence des intéressés, vous constaterez que les gens prennent beaucoup de précautions pour empêcher que l'existance de maladies contagieuses chez eux soit connue à l'extérieur. L'on connaît des exemples où l'on a caché des maladies contagieuses. Toutefois, nous savons que les confections propagent la contagion, et du fait qu'une bonne partie de ces confections est faite dans des pièces petites et mal aérées, où la maladie peut très facilement se propager, il n'y a pas de doute que ces vêtements ont propagé des maladies contagieuses. On peut faire remonter bon nombre de cas à ce foyer; et si vous consultez les rapports des autres commissions vous verrez que lorsqu'elles ont pu obtenir de plus amples renseignements elles ont pu répondre à cette question.

M. O'DONOGHUE.—Il n'est pas juste de supposer qu'il n'y en a pas d'exemples parce que nous n'en connaissons pas.

Le COMMISSAIRE.—Seulement si j'en avais un exemple particulier ce serait plus satisfaisant. Maintenant relativement à l'enquête, je n'ai en tout que 10 jours pour recueillir des renseignements, et conséquemment je ne puis faire, relativement aux salaires, une enquête aussi complète que celle que l'on devrait faire à mon sens. Je dois me contenter de lignes générales. Essayer en 10 jours de recueillir tous les faits relatifs à ce métier ou à tout autre métier, serait inutile. Tout simplement, on ne pourrait le faire. M'est avis qu'on ne peut organiser trop tôt le bureau de la statistique du travail, pour l'établissement duquel on a adopté une loi qui n'a jamais été mise en vigueur. Nous devrions avoir sous la main les renseignements qu'il donnerait. D'autres pays ont des bureaux de cette nature, et aux Etats-Unis non seulement ils donnent des renseignements sur l'état des choses chez eux, mais aussi chez d'autres pays.

M. O'DONOGHUE.—Si vous pouviez prendre l'ensemble des opinions de ceux qui s'occupent activement de tout ce qui touche au travail, vous ne trouveriez pas de voix dissidentes à cet égard. Nous croyons que le gouvernement serait justifiable d'organiser ce bureau. Nous en attendrions beaucoup, et il en surgirait beaucoup de bien s'il était établi. Même aujourd'hui, vaut mieux tard que jamais, et nous serions heureux de l'avoir. Nous sommes fiers du Canada pour bien des raisons, mais il arrive que c'est une des choses où le pays est en arrière. Si le gouvernement du pays fait partout de l'économie, il pourra nous donner un bureau de cette nature. Ce serait un grand avantage pour les classes ouvrières et le pays en général, parce qu'incidemment et indirectement de nombreux renseignements sur le peuple canadien seraient livrés au monde entier.

Le COMMISSAIRE.—Comme il se fait tard (il est 10.50 p.m.) nous allons ajourner cette assemblée à demain soir, ici, et nous remettrons alors la question à l'étude.

M. GUROFSKY.—Pouvons-nous demander à des entrepreneurs de venir ?

Le COMMISSAIRE.—Nous désirons entendre tous ceux qui peuvent nous renseigner de quelque façon sur la question. Je puis dire que les entrepreneurs et les fabricants en gros ont été invités, et j'ai la promesse des entrepreneurs qu'ils se feront représenter ici par un comité demain soir. Vous voudrez bien comprendre que chacun de vous a le droit d'inviter personnellement toute personne capable de jeter un peu de lumière sur les sujets dont nous nous occupons.

L'enquête s'ajourne.

Le système de pressuration de l'ouvrier au Canada.

L'enquête se continue le jeudi, 9 janvier 1895, à 8.20 du soir.

Sont présents bon nombre d'entrepreneurs, en outre des représentants des organisations ouvrières.

Le COMMISSAIRE.—Messieurs, en répondant aux questions, vous voudrez bien autant que possible vous en tenir à la question. Hier soir nous nous sommes lancés dans une discussion de la loi des manufactures, et bien qu'elle ait été profitable dans son ensemble, elle a exigé des moments que nous aurions dû consacrer à d'autres sujets, et nous n'avons pas le temps d'étudier la question sur toutes ses faces.

Je vais d'abord répéter la dernière question que je posais hier soir, vu qu'il peut s'en trouver ici qui soient en état de nous éclairer d'avantage sur ce sujet.

Existe-t-il des preuves authentiques que des maladies contagieuses aient été propagées par des vêtements faits dans des boutiques d'entrepreneurs ou dans des habitations de particuliers?

M. LOVE.—Je n'en connais pas à Toronto, dans tous les cas.

Le COMMISSAIRE.—L'on m'a dit qu'il y avait eu deux cas de scarlatine dans une maison où se faisaient des confections, mais je ne sache pas qu'il y ait eu des suites malheureuses, bien que la chose aurait pu arriver facilement.

M. W. MACKEY.—Je ne comprends pas très bien où vous voulez en venir. Je croyais que vous désiriez savoir quelles étaient nos heures de travail et quels étaient les salaires que nous payions. Je ne suis pas venu ici pour me renseigner sur les maladies. Je vais vous dire le nombre d'heures que nous travaillons (et les autres messieurs peuvent faire de même), qui nous employons, depuis combien de temps nous sommes dans les affaires, et pendant combien de temps les ouvriers travaillent pour nous.

LE COMMISSAIRE.—C'est très bien, et nous serons heureux de le savoir. Vous comprenez que nous désirons nous renseigner sur tout ce qui concerne le métier autant que possible. S'il y a des questions qu'on omet et que vous désiriez poser, ou si vous avez des renseignements, quels qu'ils soient, que vous voudriez nous donner, nous ne serons que trop heureux de vous entendre.

M. MACKEY.—Eh bien, nous commençons à sept heures et demie du matin, une heure pour dîner, et nous finissons à six heures, au son de la cloche. Le samedi, nous terminons à midi. Mes ouvriers gagnent à compter d'un dollar par semaine (c'est-à-dire les jeunes apprentis de plus que quatorze ans, naturellement) à sept dollars par semaine.

Le COMMISSAIRE.—Alors les premiers chiffres dont vous avez parlé sont les salaires des filles?

M. MACKEY.—Oui; une petite apprentie gagne un dollar par semaine pour commencer. Je défie qui que ce soit de contredire cela, et les salaires vont jusqu'à sept dollars par semaine.

Le COMMISSAIRE.—Veuillez nous indiquer les salaires des hommes.

M. MACKEY.—Ils gagnent de cinq à huit dollars et de huit à douze dollars. C'est ce que je paie et c'est tout ce que j'ai à dire.

M. GUROFSKY.—Pourrait-on poser une question au dernier témoin? Il a dit qu'il avait payé six dollars mais qu'il paie maintenant cinq à l'ouvrier qui a le plus maigre salaire et douze à celui qui a le salaire le plus élevé. Combien d'hommes a-t-il à douze dollars, combien de filles à sept et combien de deux à quatre?

M. MACKEY.—Je ne pourrais répondre tout de suite de mémoire à cette question.

Le COMMISSAIRE.—(A M. Mackey). Vous avez dit que vous ne pouviez répondre de mémoire à cette question. Voudriez-vous me donner le renseignement si je passais chez vous?

M. MACKEY.—Avec plaisir.

Le COMMISSAIRE.—Quelle espèce de vêtements se confectionne le plus d'après le système de contrat?

M. MACKEY.—Je ne fais que des habits.

Le COMMISSAIRE.—Des pantalons et des culottes aussi, je suppose?

M. MACKEY.—Oh, certainement.

Le Commissaire.—Je crois, M. Love, que vous faites particulièrement des pardessus, n'est-ce pas ?

M. Love.—Toutes sortes d'habits, selon les saisons.

M. Sniderman.—Les patrons n'ont pas besoin de craindre de dire tout ce qu'ils savent, c'est pour leur bien.

M. Love.—Je suis heureux de l'entendre, et je remercie ce monsieur de son obligeance. D'après l'apparence de l'individu, je ne pense pas que j'aurais peur de lui. Mais nous sommes ici pour donner tous les renseignements possibles, si le commerce doit en retirer des avantages, et de les donner d'une façon intelligente. J'espère que l'on ne cachera rien de ce qui s'est passé. Ceux qui prennent la parole ont tort de faire des attaques personnellement.

Le Commissaire.—Nous ne sommes pas ici pour régler quoi que ce soit de ce genre; nous sommes ici pour recueillir des renseignements pour le bien du métier. Je n'ai la réponse que pour ce qui est des habits; je suppose que cela s'applique aussi aux pantalons et aux culottes.

M. Love.—Je puis vous dire, comme fait vrai, qu'à Toronto il se fait des pantalons à dix centins le pantalon.

Le Commissaire.—Dans des boutiques d'entrepreneurs ?

M. Love.—Les marchands en gros les donnent à faire et les reçoivent tout finis pour cette somme.

Le Commissaire.—On a demandé hier soir si les marchands en gros avaient l'habitude de donner de main à main de l'ouvrage aux ouvriers ?

M. Love.—Les fabricants en gros font faire un pantalon, à Toronto, pour dix centins le pantalon, ça je le sais. Il y a quelques temps passé douze centins était le meilleur marché que je connus, mais maintenant ils sont rendus à dix centins. Pas plus tard que cette semaine j'ai vu deux ou trois douzaines de pantalons que l'on faisait en raison de dix centins, et l'on m'a dit que, même à ce prix, que l'on se disputait pour avoir l'ouvrage. Même à ce prix les hommes ne pouvaient en fournir assez.

Le Commissaire.—J'aimerais que vous me donniez le nom, pas pour la publicité, naturellement.

M. Love.—Je vous le donnerai. Cet homme m'a dit qu'il lui fallait tenir à la concurrence des autres. Il m'a dit que d'autres payaient encore meilleur marché que lui. Quant à cela, je ne saurais dire, toutefois.

Le Commissaire.—Pouvez-vous me dire quelque chose du système de contrat en dehors de l'industrie des confections ?

M. Love.—Je ne connais rien en dehors de mon métier. Je suppose qu'il y a d'autres métiers qui fonctionnent sur le même principe.

M. Strachan.—Lorsque vous dites que des pantalons se font pour dix cents le pantalon, entendez-vous dire par là que les magasins en gros les donnent aux patrons ?

M. Love.—Non, les marchands en gros les donnent aux entrepreneurs—les "faiseurs"—comme vous les appelez. Je ne sais si les entrepreneurs donnent à leur tour l'ouvrage à faire à un autre, mais je sais que les pantalons se finissent et se délivrent pour dix cents le pantalon.

M. Strachan.—Est-il à votre connaissance que quelqu'un donne une entreprise qui passe entre les mains d'un sous-entrepreneur ?

M. Love.—Je ne connais rien de tel à Toronto.

M. O'Donoghue.—Les dix cents comprennent-ils quelques-unes des fournitures, tel que fil, boutons, etc. ?

M. Love.—Non, monsieur, tout est fourni.

Le Commissaire.—Relativement à ce que vous parlez, à quoi se résume l'ouvrage ?

M. Love.—Les habits sont d'abord taillés sur les patrons, puis ceux qui se chargent de les faire les apportent en voiture qu'ils paient et les rapportent faits.

Le Commissaire.—On a demandé hier soir si le système d'amende existait dans quelque proportion dans les maisons en gros.

M. Love.—La chose n'est jamais venue à ma connaissance.

Le COMMISSAIRE.—Vous n'avez pas gâté d'étoffe ?

M. LOVE.—Je ne dirai pas cela. Je dirai que je crois juste que si des confections sont gâtées quelque peu trop par le fer, elles doivent se payer.

Le COMMISSAIRE.—Voici ce que j'entends par le système d'amende: l'on s'est plaint souvent que des patrons ont pour habitude d'imposer arbitrairement des amendes en sus du paiement des erreurs.

M. LOVE.—J'ignore la chose. Je ne sache pas que j'en aie entendu parler pour ce qui est des entrepreneurs. Je ne l'ai jamais fait et personne ne la jamais fait.

M. DAVIS.—Pour ce qui est de ces questions, je puis donner quelques renseignements moi-même. M. Love vous a parlé des pantalons qui se font à dix cents le pantalon. Je vous dirai qu'il y a des habits qui se font à vingt cents la pièce, et il y a des pantalons qui se font à Toronto à 60 cents la douzaine, dans les qualités communes. Il serait difficile de vous expliquer, à vous qui n'êtes pas du métier, les diverses spécialités. Ces pantalons sont doublés d'un bout à l'autre, et ils ont deux poches ; les femmes les apportent et les font à 60 cents la douzaine.

Le COMMISSAIRE.—Cela comprend-il autre chose que la fabrication, tel que le fil ou autre chose ?

M. DAVIS.—Je connais un établissement qui les oblige de fournir le fil. J'y ai vu les femmes attendre peut-être deux heures pour avoir une demi-douzaine de pantalons, et elles les rapportent le lendemain dans des voitures d'enfants, tout en ayant peut-être elles-mêmes plusieurs enfants à soigner. Puis le contremaître sort quatre pantalons du paquet et dira qu'ils ne sont pas assez bien finis, et aux femmes ou de recommencer ou de payer une amende. Ce que j'ai à dire du système de pressuration, est que les ouvriers qui travaillent dans nos boutiques sont bien mieux que ceux qui vont directement au fabricant. Lorsqu'une fille vient à ma boutique, quelque soit le prix fixé, je vois à ce qu'elle le touche, bien que je ne puisse pas payer beaucoup. Je suis dans les affaires ici depuis douze ans. J'ai payé jusqu'à $16 par semaine. S'il me fallait payer $9 aujourd'hui je ne pourrais le faire. Lorsque je payais de plus forts salaires je faisais plus d'argent. Aujourd'hui certaines semaines me rapportent un déficit. Je ne puis pas toujours payer les salaires à leur échéance. Parfois il leur faut attendre un ou deux jours, mais ils sont toujours payés.

M. O'DONOGHUE.—Quelle en est la cause, à votre point de vue ?

M. DAVIS.—La cause—trop de concurrence dans le métier.

Le COMMISSAIRE.—Je vois le but de la question de M. O'Donoghue. Quelle figure font aujourd'hui les prix des marchandises une fois vendues, mis en regard des prix d'autrefois ?

M. DAVIS.—Ils ne réalisent pas pour les marchandises la moitié de ce qu'ils recevaient il y a six ans. La concurrence et surabondance de main-d'œuvre, telles en sont les causes. J'ai refusé des habits à 37½ cents, parce que je leur ai dit qu'il m'était impossible de les apporter et de les faire faire pour ce prix. Mais je me trouvai sans ouvrage et je résolus d'essayer; je retournai donc voir les fabricants, mais l'on me dit que les articles étaient partis. Ceci démontre que ce ne sont pas les fabricants ou les intermédiaires qui sont à blâmer, mais bien le mauvais état des affaires. Les gens travaillent à n'importe quel prix.

M. O'DONOGHUE.—Vous avez dit que les ouvriers que les entrepreneurs emploient sont mieux que ceux qui traitent directement avec les marchands en gros.

M. DAVIS.—Ils ne courent pas de risque s'ils font bien l'ouvrage. Si l'ouvrage n'est pas bien fait ils le corrigent dans la boutique et l'on n'en parle guère. Pour moi, je cours le risque d'avoir à rapporter une centaine d'objets, parce qu'ils ne sont pas faits exactement comme ils devraient l'être. J'en paie les pots cassés. L'ouvrier ou l'ouvrière chez moi n'a aucune responsabilité. Outre qu'ils n'ont pas à transporter des paquets par les rues et attendre des heures durant chez les marchands en gros. Je connais un établissement où l'on paie les gens dans un petit escalier. L'on paie le vendredi et vous pouvez voir parfois plus de cent personnes qui attendent leur dû. Même dans les temps les plus froid bon nombre d'entre eux sont obligés d'attendre deux heures pour leur tour.

M. O'DONOGHUE.—Vous dites que lorsqu'ils traitent directement avec le fabricant ils sont plus exposés à perdre par la raison que si une grande quantité d'articles de votre boutique ne conviennent pas, vous les corrigez.

M. DAVIES.—Oui. Mes ouvriers sont payés même pour le travail supplémentaire. Les hommes commencent à 7 heures du matin et les filles à 7.30. Ils quittent le travail à midi durant une heure, puis reprennent la besogne jusqu'à six heures. Ils arrêtent à midi le samedi. Ils touchent le salaire de la semaine, quoi qu'il arrive.

M. O'DONOGHUE.—Ils travaillent à la semaine ?

M. DAVIS.—Oui. Il n'y a de système de pressuration que lorsque les femmes prennent de l'ouvrage directement des fabricants.

Le COMMISSAIRE.—Je dirai que j'ai reçu une lettre d'une personne qui a porté beaucoup d'attention au système de pressuration aux Etats-Unis. Elle dit que la difficulté vient de ce que les gens essaient de jeter le blâme sur l'entrepreneur comme sur le marchand en gros, tandis que l'auteur de la lettre considère le marchand le plus grand " pressureur " des deux.

M. GUROFSKY.—Vous pourriez conclure de ce qu'on dit, que les ouvriers sont mieux à travailler pour les entrepreneurs que pour les marchands en gros. La chose peut se faire lorsqu'ils apportent de l'ouvrage à leur domicile, mais ils ne sont pas mieux que lorsqu'ils travaillent pour les marchands en gros.

Le COMMISSAIRE.—C'est-à-dire, que lorsqu'ils travaillent dans la boutique même du fabricant en gros ?

M. GUROFSKY.—Oui. Ne concluez pas que nous sommes mieux à travailler pour l'entrepreneur que nous le serions chez les fabricants en gros.

M. O'DONOGHUE.—(A Gurofsky) Gagneriez-vous de meilleurs salaires à travailler directement pour les fabricants en gros qu'à travailler dans la boutique où vous vous trouvez actuellement ?

M. GUROFSKY.—J'en ai la conviction. J'en ai eu l'expérience il n'y a pas longtemps. Je travaillais pour T. Eaton et Cie, et je faisais de dix-huit à vingt dollars par semaine. Cette compagnie se ravisa. Elle prit un entrepreneur et lui donna l'ouvrage. Le résultat a été que l'entrepreneur fit une excellente affaire. Le plus qu'un homme peut gagner aujourd'hui dans cet établissement c'est de douze à treize dollars par semaine. C'est pourquoi je crois que nous serions mieux à travailler pour le fabricant directement. Il n'y aurait pas d'intermédiaires pour enlever un morceau. Chaque patron a un certain nombre d'ouvriers dont on pourrait se dispenser si tous les ouvriers étaient dans un seul établissement. Il y aurait moins de dépenses pour le chauffage, l'éclairage, la force motrice, etc., et au lieu d'avoir dix ou douze hommes pour surveiller un nombre égal d'établissements, trois ou quatre hommes remplissant les fonctions de contremaîtres feraient l'affaire, économiseraient ainsi les salaires de huit hommes, et le bon morceau irait aux employés et il n'en coûterait pas un sou de plus au marchand en gros pour sa fabrication.

Le COMMISSAIRE.—Quel but ont alors les marchands en gros en donnant leur ouvrage à faire à des entrepreneurs ?

M. GUROFSKY.—Ils se soustraient à la responsabilité. Autrefois ils avaient l'habitude de faire travailler dans leurs manufactures. Une grande maison de Rochester a eu récemment des difficultés avec ses entrepreneurs. Elle s'organisa et se mit à fabriquer chez elle, et elle constate que la chose marche magnifiquement. Une autre maison de New-York et une autre de Chicago ont adopté le même système avec beaucoup de succès.

Le COMMISSAIRE.—Voici où je veux en venir: si vous avez raison dans ce que vous dites, il me semble qu'il serait facile pour les hommes de persuader aux marchands de gros qu'il serait de leur intérêt d'avoir des boutiques à eux au lieu d'employer des entrepreneurs. J'ai demandé hier soir s'il était plus profitable de faire faire l'ouvrage par les entrepreneurs ou dans leurs propres boutiques.

M. GUROFSKY.—Mais ces hommes n'ont pas d'expérience. M. Love ne connaît rien de cela. Le seul moyen d'obtenir une réforme serait d'aller se renseigner auprès de cette maison de Rochester ainsi qu'auprès des maisons Alexander et Anderson et T. Eaton et Cie.

Le COMMISSAIRE.—Ce qu'il y a de plus difficile à trouver à Rochester est la vérité. Je n'ai pu l'avoir.

M. LOVE.—Ses propres paroles (indiquant Gurofsky) les condamnent. Il dit que chez T. Eaton et Cie, il pouvait faire $18 par semaine. Ou la compagnie le

payait plus qu'il ne valait ou elle a constaté que le système de contrat valait mieux. Je suis en faveur du salaire à la journée. Un jour, lorsqu'ils ne purent avoir d'ouvrage, M. Gurofsky engagea quelques-uns de ses amis qui avaient de l'argent à établir une boutique à eux, mais sans succès. S'ils travaillaient chez les fabricants en gros, ils feraient précisément ce que d'autres ouvriers à la pièce ont fait déjà et qui travaillèrent jour et nuit jusqu'au moment où les patrons dirent qu'ils faisaient trop d'argent et rognèrent les salaires. L'expérience que j'ai acquise tant en Angleterre qu'ici m'enseigne que si les ouvriers à la pièce voulaient se contenter de faire une journée ordinaire les salaires ne seraient pas aussi bas. Je suis un de ceux qui ont dit à la police que M. Gurofsky travaillait même le dimanche. Il ne se contentait pas de faire six jours de travail il lui fallait le septième.

M. Gurofsky.—Je ne demande pas à cet homme qui a le bout de l'oreille des patrons de me juger. Je me contente d'avoir la confiance de mes compagnons de travail. S'ils désirent savoir ce que j'ai à dire pour me défendre, je le leur dirai. M. Love n'a pas tiré une juste conclusion. La malheureuse querelle qui existait entre les ouvriers a été la cause de l'entrée en scène de l'entrepreneur chez Eaton. Il y avait tropde favoritisme. Les ouvriers se querellèrent entre eux, et la maison, fatiguée de la chose, appela un intermédiaire qui prend un gros morceau et qui enlève aux patrons la responsabilité. La raison pour laquelle je n'ai pas réussi à faire marcher la boutique dont on a parlé, c'est que je n'ai pu rogner les ouvriers comme le font les entrepreneurs. Nous avons de fait ouvert un établissement coopératif, mais, comme je l'ai dit, nous ne pouvions nous rogner les uns les autres comme nous rognent les entrepreneurs, et nous avons dû abandonner la chose.

Le Commissaire.—Lorsque vous aviez l'établissement coopératif il n'y avait pas de question de salaire, naturellement ?

M. Gurofsky.—Non ; mais lorsque la fin de la semaine arriva il ne restait plus d'argent. Nous aurions pu réussir aussi bien que qui que ce soit eussions nous voulu pressurer les ouvriers comme ils le font aujourd'hui.

Le Commissaire.—Dans l'établissement coopératif, je présume que tous les hommes qui travaillaient dans la boutique partageaient dans les profits ?

M. Gurofsky.—Oui ; et nous payions les filles. Il n'y avait aucun bénéfice, vu que les marchands en gros ne voulaient pas payer suffisamment.

M. Davis.—Faisiez-vous moins qu'aujourd'hui ?

M. Gurofsky.—Non, nous avons fait tout ce qu'il y avait à réaliser, mais il nous fallait payer les ouvriers.

Le Commissaire.—Ces messieurs ne réalisent donc que ce que vous réalisiez. Vous n'aviez pas alors de profit à payer aux intermédiaires, et tout de même vous ne pouviez pas vous faire un salaire.

M. Gurofsky.—Nous n'avions pas de filles à moins de quatre dollars par semaine. Nous n'employions pas d'apprentis, et le moins que nous payions était quatre dollars.

M. Davis.—Combien de filles ?

M. Gurofsky.—Je ne me le rappelle pas, mais toutes avaient un salaire, et vous pouvez consulter les livres si vous le désirez.

M. Sniderman.—Je dis que les marchands ne paient pas de plus forts salaires à cause de la concurrence qui existe entre les entrepreneurs.

Le Commissaire.—Les uns veulent avoir le dessus sur les autres.

M. Sniderman.—Oui.

M. Gurofsky.—L'homme pour lequel nous travaillons a eu des habits à faire pour $1.25, et M. Love vint les chercher pour $1.00.

M. Love nie la chose.

M. O'Donoghue.—S'il faut que vous vous querelliez vous allez perdre le temps du commissaire. J'aimerais que l'on mit les personnalités de côté.

M. Love.—Je dois contredire cette assertion. M. Gurofsky dit une chose qui n'est pas vrai. Que M. Gurofsky dise le salaire qu'il gagne maintenant. Lui et sa machine font trente habits par jour.

Plusieurs des assistants se lèvent pour parler tous à la fois.

Le Commissaire.—Messieurs, je dois insister sur le maintien de l'ordre. Tachez de répondre directement à la question, autrement nous n'en finirons pas.

M. STRACHAN.—Ce monsieur est venu ici dans le but de faire une enquête sur le système de " pressuration ". Je pense que quiconque prend de l'ouvrage chez le marchand de gros pour le faire faire par des intermédiaires est un " pressureur ".

Le COMMISSAIRE.—Vous comprendrez que ce que le gouvernement désire c'est d'obtenir des renseignements sur le système de " pressuration " même, et de voir à ce que l'on peut faire pour le réprimer, si c'est possible.

M. LOVE.—Je désirerais faire une observation. Il y a un bon nombre d'individus sans sou ni maille qui prennent la place des intermédiaires. Ils prennent de l'ouvrage au chiffre que le marchand en gros veut bien leur donner. Ils restent une ou deux semaines sans payer leurs ouvriers et prennent ensuite la poudre d'escampette, laissant leurs ouvriers bredouilles. J'en ai moi-même été la victime. L'on devait adopter des mesures pour mettre fin à ce système. Pour ce qui est de la " pressuration ", mon idée est qu'il n'y a pas un tailleur dans la ville, qu'il travaille sur mesure ou pour le commerce de gros, qui soit un " pressureur ".

M. STRACHAN.—L'individu dont vous parlez est tout simplement un imposteur s'il part en laissant les ouvriers bredouilles. Mais qu'est-ce qu'un " pressureur ", si ce n'est un homme qui emploie des ouvriers pour faire de l'ouvrage qu'il reçoit d'un autre. J'appelle " pressureurs " ces fabricants de confections.

Le COMMISSAIRE.—On a tenu des enquêtes de cette nature dans divers pays, et en cherchant la définition d'un " pressureur " dans les rapports, on ne rencontre pas deux témoins qui soient d'accord sur ce point.

M. LOVE.—Dans ce sens tous les entrepreneurs sont des " pressureurs " ; et c'est le seul que vous puissiez trouver.

M. STRACHAN.—L'homme qui s'interpose entre l'intermédiaire et le système de " pressuration " est la malédiction de Toronto.

Le COMMISSAIRE.—D'après votre manière de voir, M. Strachan, l'entrepreneur est un " pressureur ". Est-il le seul ? Le marchand en gros est-il ou non un " pressureur " ?

M. STRACHAN.—Le marchand en gros s'en va en Europe acheter sa marchandise. Il prend une pièce d'étoffe et se dit : Je veux en faire vingt habits, et à l'entrepreneur il dit : Je vous donnerai tant pour les faire. A l'entrepreneur de répondre : C'est trop peu. Alors le marchand menace de donner l'ouvrage à un autre. L'entrepreneur cède immédiatement, et il partage le profit entre lui et la boutique.

Le COMMISSAIRE.—A combien s'élève la part de ce profit pour le marchand en gros ?

M. STRACHAN.—A rien, le tout va à l'entrepreneur.

Le COMMISSAIRE.—Cependant vous dites qu'il aurait payé un dollar et demi pour un habit, ne fut-ce la concurrence entre les " pressureurs ".

M. LOVE.—Je désirerais dire que je ne connais pas une maison à Toronto qui paie les ouvriers à la pièce. Ils sont tous à la journée. Il n'y a pas depuis des années à Toronto des entrepreneurs en second parmi ceux que vous appelez " pressureurs " Que les ouvriers gagnent de forts ou de maigres salaires, tous travaillent à la journée.

Le COMMISSAIRE.—J'en ai rencontré qui ont abandonné le travail à la pièce pour le travail à la journée.

M. STRACHAN.—La chose ne cesse pas d'être un travail à la pièce tout simplement parce qu'ils paient à la journée, car lorsqu'un homme reçoit un certain nombre d'habits à faire, il lui faut les finir dans un temps déterminé ou s'en aller. Les patrons connaissent la valeur d'un homme et rognent cependant les salaires. (A M. Love.) Vous dites qu'à une certaine époque vous avez payé jusqu'à quatorze dollars.

M. LOVE.—Je n'ai jamais dit cela. Je n'ai jamais payé plus de onze dollars.

M. STRACHAN.—Il l'a fait.

MM. GUROFSKY, STRONG et LOVE se lancent tous à la fois dans une chaude discussion que le commissaire supprime promptement.

M. LOVE.—J'admets parfaitement que l'on rogne les salaires, mais la concurrence en est la cause. M. Strachan serait-il assez insensé que de garder une fille à six dollars lorsqu'il peut en avoir une meilleure pour quatre ? Je ne pense pas qu'il serait assez insensé pour donner à une fille un cadeau de deux dollars par semaine. Je puis dire que je n'ai même payé qu'un dollar. Je donne généralement ce salaire

à une petite apprentis. Elle doit avoir l'âge voulu. Je l'engage, et pour les premiers trois mois je lui donne un dollar par semaine. Elle aide à l'entretien de la pièce et apprend aussi à coudre, car la majeure partie des petites filles de cet âge, dans ce pays-ci, ne connaissent pas même comment tenir une aiguille. Sept dollars par semaine est le salaire le plus élevé que jaie jamais payé à une fille, et c'est le plus fort salaire qu'un homme qui entreprend de l'ouvrage peut payer, et encore faut-il que ce soit une ouvrière par excellence. D'après mon expérience, de trois dollars et demi à quatre dollars est une bonne moyenne. Il n'y a pas longtemps j'avais une épicerie en ville, et une fille vint offrir ses services pour deux dollars et demi par semaine, bien que ses heures de travail fussent plus longues dans ce magasin que celles des filles qui cousent pour moi. Elles finissent le travail rigoureusement à l'heure dite et quelques minutes avant si elles le peuvent, et vous pouvez en dire autant des hommes. Je considère qu'en général les filles de Toronto qui travaillent pour des patrons respectables sont mieux payées et qu'elles vivent mieux que la généralité de leurs semblables.

Le Commissaire.—J'ai posé, hier soir, une question à laquelle vous pouvez probablement répondre maintenant. Les grandes boutiques, comme la vôtre, qui tombent sous le coup des dispositions de la loi des manufactures, se trouvent-elles, relativement aux petites boutiques, dans une position désavantageuse du fait qu'elles se conforment à ces dispositions ?

M. Love.—Je ne sache pas qu'elles le soient. Naturellement toute boutique qui emploie un aide étranger tombe sous le coup de la loi des manufactures.

Le Commissaire.—Non, une boutique ne tombe sous le coup de la loi que si elle a six employés. Sous l'empire de cette loi les règlements sont plus rigoureux pour les grandes boutiques que pour celles qui ne tombent sous le coup de ses dispositions. Je voulais savoir si la concurrence de ces petites boutiques est préjudiciable aux grandes.

M. Love.—Je l'ignore.

M. Sangster.—Je désirerais appeler votre attention sur un léger point. M. Davis a déclaré que les ouvriers qui travaillent pour l'entrepreneur n'ont pas la responsabilité qu'ils auraient s'ils traitaient directement avec le fabricant. Or, je prétends que la responsabilité des ouvriers est tout aussi lourde, sinon plus, car l'entrepreneur doit voir à ce que l'ouvrage soit convenablement fait avant de l'accepter, et je ne vois pas où arrive la question de responsabilité.

Le Commissaire.—Vous vous rappelez qu'hier soir on a cité l'exemple d'une femme apportant un paquet de confections au contremaître, et que celui-ci disait que l'ouvrage n'était pas convenablement fait, y trouvant tel ou tel défaut. Que si elle offrait de le rapporter on lui disait qu'on en avait immédiatement besoin, et que le contremaître lui imposait une amende ou lui retenait telle somme qu'il jugeait à propos. M. Davis a dit qu'il n'en serait pas ainsi si la femme travaillait pour un entrepreneur.

M. Sangster.—Non, parce que l'entrepreneur verrait à ce que l'ouvrage fut sans réplique avant de sortir de sa boutique.

Le Commissaire.—M. Davis soutient qu'il prend cent habits à faire d'un marchand en gros, il fera à sa tête quant aux moyens à prendre pour exécuter son travail. Si, lorsqu'il les rapporte au magasin, l'on y trouve à redire, et qu'il lui faille corriger les défauts, c'est lui qui en paie les pots cassés, mais que si les employés rapportaient leur ouvrage ce serait à eux d'en payer la façon.

M. Sangster.—Si une femme peut travailler d'une façon satisfaisante pour un entrepreneur, elle peut en faire autant pour un marchand en gros.

M. Gurofsky.—Si les ouvriers travaillaient à la pièce pour M. Davis, il dirait qu'ils ont envers lui la même responsabilité que les entrepreneurs envers les marchands en gros. Il y a, dans cette ville, un homme qui fait faire tout son ouvrage à la pièce, le nommé Fine dont je vous ai parlé. Il fait des culottes, des habits, des "blouses" pour femmes, des ouvrages de toutes sortes. Nous sommes obligés de payer si nous gâtons quelque chose. J'ai été obligé de payer, et j'en connais d'autres qui en ont fait autant. J'ai du payer M. Davis une ou deux fois, je crois.

Le Commissaire.—Revenons au sujet. Supposez que vous auriez pris de l'ouvrage du magasin et que vous le rapportiez fini suivant leurs instructions. Que le

marchand en gros y trouvât des défauts, disant que ce qu'il voulait était ceci ou cela. L'entrepreneur en serait-il tenu responsable ?

M. Gurofsky.—Non, on lui paierait son ouvrage; mais s'il ne l'avait pas fait d'après les instructions, il lui faudrait payer. Lorsque je travaillais à la pièce j'étais tenu responsable des erreurs.

Le Commissaire.—Ces messieurs disent que leur ouvrage se fait à la journée.

M. Simons.—M. Gurofsky a dit que si un ouvrier gâtait quelque chose, il était tenu d'en payer la façon. J'ai travaillé quelque temps pour M. Davis, et j'ai parfois gâté des morceaux, mais je n'ai jamais eu à en payer la façon.

M. Davis.—Je ne dirai pas que, si de propos délibéré un homme gâte un vêtement, ou que si deux hommes en se battant déchirent un vêtement, j'en subirais les conséquences. Mais si je ne trouve pas qu'une manche tombe comme il faut, par exemple, et que je la fasse enlever par mon ouvrier pour la reposer convenablement, ce travail se fait à mes dépens.

M. O'Donoghue.—Relativement au sujet que l'on discute, je dirai que le gouvernement britannique, comme ensemble et par l'entremise de ses ministres, a mis fin au système des entreprises en second. Chaque ministère du gouvernement britannique a, dans ses contrats, une disposition qui décrète que quiconque obtient l'entreprise doit déclarer les salaires qu'il entend payer pour chaque article pendant la durée du contrat. Parce que l'expérience là, qui est plus grande que celle de n'importe qui d'entre vous ou de vous tous réunis, a prouvé que l'intermédiaire était dans chaque cas préjudiciable à la personne qui faisait le vêtement. Je sais qu'il en est ainsi. Je dis que ce que le gouvernement britannique a cru justifiable de faire dans l'espèce serait bon à imiter en Canada.

M. Gurofsky.—Il y a une question que je désirerais poser à M. Love. Il a dit que les filles qui font des confections vivent mieux que la moyenne de celles qui n'en font pas. J'aimerais à lui demander si ce métier est aussi salubre que n'importe quel autre. N'est-il pas préjudiciable à la santé des filles ?

Le Commissaire.—Vaudrait mieux attendre que nous arrivions à cette question. Jusqu'à quel point le système de contrat existe-t-il dans les vêtements faits sur commande ou sur mesure. Je sais que pour ce qui est des pantalons faits sur commande, l'ouvrage s'exécute en grande partie à l'entreprise.

M. Davis.—Les habits aussi.

M. Strachan.—Vous posiez cette question relativement aux vêtements faits sur commande.

Le Commissaire.—Oui. Est-ce que le système de contrat existe dans cette industrie ?

M. Strachan.—Il y a en ce moment 140 hommes et 50 femmes en grève. Pourquoi ? Parce que les dix-neuf patrons, apparemment de bons hommes aussi, nous ont dit qu'ils entendaient agir à leur guise à l'égard des ouvriers qui font les pantalons et les gilets. Ils y trouvaient d'autant plus leur affaire qu'au lieu de payer deux dollars pour des pantalons sur mesure ils les faisaient faire pour 68 centins ou $1. Il y a huit ans je connaissais une boutique qui payait deux dollars par pantalon. Nous nous sommes mis en grève pour aider ces ouvriers, parce que les entrepreneurs les pressurent. Comme union ouvrière nous désirons avoir la haute-main sur notre métier, et aider les filles qui font des pantalons et des gilets. Les patrons ont dit : nous paierons $1.50 et $1.25 pour les gilets, mais n'intervenez pas, et si nous n'étions pas intervenus bientôt les filles auraient fait l'ouvrage pour 50 centins. Nous sommes déterminés à résister. Le seul moyen d'empêcher la chose c'est d'amener les patrons à abandonner les petites boutiques et la main-d'œuvre sans contrat. Ce système qui consiste à répandre l'ouvrage dans toute la ville et de lancer un être humain contre un autre, est mauvais. Durant la présente grève un tailleur qui voulait faire terminer un pardessus qu'il vendait probablement $30, l'a envoyé à un des établissements pour voir si les ouvriers le feraient. Les grévistes vinrent, mirent la main sur le pardessus et le renvoyèrent. Ils essaient d'anéantir la lutte que nous faisons pour gagner notre existence. Quand bien même les femmes prostitueraient leur corps le soir pour gagner un salaire, ces hommes ne s'en occuperaient pas. Il faut que vous ameniez les patrons à mettre fin aux petites boutiques. Ces entrepreneurs sont tous

des "pressureurs". S'ils allaient ensemble trouver les marchands en gros pour leur dire: nous ne travaillerons pas au prix que vous nous offrez; ils sont trop minimes; ils seraient alors en état de payer hommes et filles des salaires qui leur permettraient de vivre. Au lieu de cela, chaque individu essaie de rogner le prix. J'espère que nons lutterons jusqu'au bout.

M. Love.—Et j'espère que le commerce en gros vous donnera toute l'aide possible, mais je vois positivement que ces tailleurs font faire leurs habits par les marchands en gros. Ce monsieur (parlant de M. Strachan) dit qu'il faut nous blâmer nous-mêmes si nous faisons à si bon marché des habits. C'est quelque peu outrepasser la vérité. Nous n'avons pas plus que lui d'empire sur cela, pour la raison toute simple que lorsqu'il y a surabondance d'hommes il y a toujours concurrence.

M. Strachan.—Y a-t-il surabondance d'entrepreneurs?

M. Love.—Mais certainement. L'expérience n'est pas nécessaire. N'importe qui peut le faire.

Le Commissaire.—Je pense que nous sommes tous d'accord avec M. Strachan lorsqu'il dit que si les ouvriers et les entrepreneurs s'unissaient ils pourraient régler un grand nombre de griefs, mais la grande chose est de les unir.

M. Love.—Bon nombre se lancent dans ce commerce pour y gagner leur vie, mais sans en rien connaître.

Le Commissaire.—Je désirerais avoir une réponse à la question que voici: à quel âge les ouvriers cessent-ils de travailler pour cause de mauvaise santé ou pour invalidité?

M. Strachan.—Pour ce qui est de mes rapports avec ce commerce, je ne connais pas de tailleur qui se retire avant soixante-dix ans. Ils sont obligés de travailler aussi longtemps qu'ils le peuvent. Il n'en serait pas ainsi si les heures étaient plus courtes et les salaires meilleurs.

Le Commissaire.—Je pose cette question parce qu'elle nous amène à celle-ci: Y a-t-il des maladies particulières au métier?

M. Davis.—Je puis répondre à cette question. Nous avons aujourd'hui les améliorations les plus récentes, mais avant qu'on eut l'électricité et la vapeur nous faisions marcher les machines avec nos pieds. Dans ce temps là une personne cousant à la machine ne pouvait résister plus de huit ou neuf ans. Depuis que nous avons des améliorations telles que la force motrice pour les machines, etc., et que les établissements sont sous le coup de la loi des manufactures, il n'y a pas, je crois, de maladies particulières au métier.

Le Commissaire.—Que dites-vous des vapeurs qui se dégagent des étoffes teintes en les confectionnant?

M. Davis.—Pourvu que les boutiques soient bien aérées, cela ne fait pas grand mal.

Le Commissaire.—Les boutiques, d'après votre expérience, sont-elles bien aérées?

M. Davis.—Nous faissons de notre mieux pour nous conformer aux dispositions de la loi des manufactures. Ceux qui ne le font pas sont forcés de tenir les boutiques en bon état, et pourvu que le local soit en bon état il n'y a pas grand danger.

M. Sniderman.—Moi-même je conduis une machine. Je désire dire qu'alors que l'on faisait marcher les machines avec les pieds, les jambres et les pieds en souffraient tandis que l'électricité fait du mal à tout le corps.

M. Davis.—Combien de temps avez-vous fait marcher la machine avec les pieds?

M. Sniderman.—Jusqu'au moment où je me suis trouvé à bout de mes forces.

M. Gurofsky.—Il n'y a que quelques établissements, en ville, qui ont des appareils les plus récents, et même avec les machines améliorées, un homme fort, en dix ou onze ans, ressemble à un vieux cheval fourbu de tramway. Il n'en faut pas autant pour épuiser les filles. La plupart des boutiques, en ville, n'ont pas de moteur, et elles ne sont pas bien aérées. Je crois que cette besogne est préjudiciable à la santé.

M. Sniderman répète ce qu'il a dit relativement à la force motrice par l'électricité et par les pieds.

Le Commissaire.—Je croirais assurément qu'une force motrice quelconque fut un avantage.

M. O'Donoghue.—(A M. Davis.) J'aimerais à savoir de vous comment il se fait, si vous êtes un ouvrier du métier, que vous êtes dans ce genre d'affaires et que vous employiez un grand nombre d'autres personnes?

M. Davis.—Parce que je ne pouvais me trouver de l'emploi. Si quelqu'un venait m'offrir un salaire raisonnable j'abandonnerais le métier de tailleur dès aujourd'hui pour toute autre chose. Lorsque j'arrivai ici, je n'aurais jamais pris à mon compte si j'eus pu trouver une position raisonnable. Je suis allé demander de l'ouvrage à un fabricant en gros et il me dit que, si je pouvais m'outiller quelque peu et me procurer de l'aide il m'emploierait. C'est ainsi que je commençai.

M. Gurofsky.—Je crois que l'emploi de fers à gaz est préjudiciable à la santé.

Le Commissaire.—Les fonctionnaires du service d'hygiène se sont-ils prononcés sur ces fers à gaz?

M. Davis.—Il faut les surveiller, s'il s'établit une fuite; ils vous rendent malade.

Le Commissaire.—Le système du travail à la pièce existe-t-il plus généralement que chez les ouvriers chez les ouvrières ?

M. Sims.—Ceci peut s'appliquer particulièrement aux vêtements sur mesure. Ce système s'applique à notre métier dans tout le pays. Tout l'ouvrage sur commande se fait à la pièce tant par les hommes que par les femmes.

M. O'Donoghue.—Vous dites que dans les vêtements sur commande à peu près tout se fait à la pièce. Les hommes et les femmes touchent-ils le même prix pour le même ouvrage ?

M. Sims.—Loin de là.

M. O'Donoghue.—En d'autres mots je puis comprendre que si je me faisais faire un complet sur commande, l'ouvrier qui y travaillerait toucherait un certain prix, mais si une femme faisait le même complet pour le même patron et que les deux fussent également bien faits, elle ne toucherait pas autant pour son travail, mais je paierais pour le complet le même prix au maître-tailleur. Je ne bénéficierais en rien du bas prix du travail de la femme. Je comprends que vous dites qu'elle ne gagnerait pas autant.

M. Sims.—Pas la moitié.

Le Commissaire.—C'est là une indigne sorte de "pressuration".

M. Sims.—Vous devez comprendre que ces femmes traitent directement avec les maîtres-tailleurs. Elles apportent les vêtements après avoir réglé le prix qu'elles doivent recevoir, et c'est généralement la moitié moins que ce que gagnerait un homme ponr le même complet.

M. O'Donoghue.—La seule chose à conclure de ceci est qu'un patron ne manquerait guère l'occasion de confier à la femme autant que possible de mon ouvrage.

M. Sims.—Exactement.

Le Commissaire.—Les ouvriers à la pièce réalisent-ils des salaires plus élevés ou moindres que les ouvriers à la journée ou à la semaine.

M. Sangster dit, qu'en compagnie d'autres ouvriers, il s'était enquis d'un cas où l'intermédaire, bien que payé à la pièce, payait ses subordonnés à la semaine. Après avoir bien examiné l'affaire ils en vinrent à la conclusion que si les filles avaient traité directement avec les marchands en gros elles auraient pu faire d'un dollar et et demi à deux dollars par semaine de plus qu'elles ne gagnaient. Le travail à la pièce serait en réalité plus profitable.

M. Gurofsky.—Dans l'industrie des habits tous les ouvriers à la pièce gagnent de meilleurs salaires que nous.

Le Commissaire.—Ne travaillent-ils pas plus longtemps ?

M. Gurofsky.—Non, le même temps. La boutique ouvre et ferme en même temps que la nôtre. Il en est de même dans l'industrie des chemises.

Le Commissaire.—Vous travaillez à la semaine aujourd'hui ? Réalisez-vous un salaire plus élevé ou moindre que si vous travailliez à la pièce ?

M. Gurofsky,—Je crois que je me ferais un meilleur salaire. Il y a dans notre boutique des ouvriers qui ne font pas autant d'ouvrage que d'autres. Les bons ouvriers sont obligés de combler le vide créé par les ouvriers ordinaires.

M. O'Donoghue.—Il est naturel que l'ouvrier ou l'ouvrière qui travaille à la pièce s'impose un surcroît de besogne, sans égard à sa santé, dans le but de grossir son salaire.

Le Commissaire.—Supposez que les hommes travaillent à la pièce, ne mettraient-ils pas toute leur vigueur en œuvre pour grossir leurs salaires, et est-ce que le patron, ainsi qu'on l'a dit, ne commencerait pas à réduire le prix payé aux ouvriers à la pièce?

M. O'Donoghue et autres.—Oui, c'est cela.

M. O'Donoghue.—Voici quelle a été mon expérience comme ouvrier (je suppose qu'un homme qui à travaillé vingt ans comme typographe doit en connaître quelque chose), et elle s'applique, je crois, à tous les métiers; un individu met un certain nombre de personnes au travail, à la pièce. Ils travaillent plus fort qu'ils ne l'ont jamais fait, ne songeant qu'à l'idée d'avoir à leur crédit, le jour de la solde, la plus grosse somme possible. Le patron s'en aperçoit immédiatement, et il se dit, "ces gens-là me volaient lorsque je les payais à la semaine." Il commence à croire qu'ils "lui ont escamoté son argent", en ne faisant pas de leur mieux lorsqu'ils travaillaient à la semaine. Alors il se met à rogner les prix de divers articles de l'ouvrage, en disant: "je ne puis payer davantage." Et il rogne. Les ouvriers redoublent d'efforts plus que jamais, faisant plus d'ouvrage qu'autrefois, et de nouveau ils commencent à gagner de gros salaires. Alors le patron découvre d'autres prix à réduire et les salaires tombent de nouveau.

Le Commissaire.—La chose est arrivée. Y a-t-il dans l'industrie un nombre plus considérable d'hommes sans ouvrage qu'autrefois?

M. Love.—Je ne saurais dire pour le commerce en gros. Le nombre est plus considérable dans le détail.

M. O'Donoghue.—Votre question s'applique-t-elle exclusivement à l'industrie des confections? Voulez-vous l'appliquer aux autres industries? Les menuisiers présents pourraient en dire quelque chose.

Le Commissaire.—Naturellement. Je l'appliquais particulièrement à l'industrie des confections. Tout de même des renseignements sur d'autres industries nous seront profitables.

M. Gurofsky.—Il y a un trop grand nombre d'ouvriers sans travail qui battent les rues de notre ville.

Le Commissaire.—La demande pour ce qui est de la main-d'œuvre a-t-elle subi une baisse à cause d'une baisse dans la demande des marchandises, ou celle-ci est-elle aussi considérable qu'elle était?

M. Sims.—Moins chez nous, chez les tailleurs qui travaillent sur commande.

M. Love.—Chez d'autres plus que chez nous.

Le Commissaire.—C'est-à-dire que l'industrie s'en va en grande partie entre les mains des marchands en gros.

M. Sims.—Oui, elle joue de l'un à l'autre.

Le Commissaire.—A-t-on abusé du système des apprentis? Connaissez-vous des exemples où des hommes se font une habitude d'employer des apprentis tout simplement dans le but d'avoir une main-d'œuvre à bon marché?

M. Love.—Je crois que la chose arrive.

Le Commissaire.—Vous pensez que cela existe?

M. Love.—Oui.

M. Gurofsky.—Il y a un homme sur l'avenue Farley qui pratique la chose.

Le Commissaire.—Les patrons qui prennent des apprentis s'engagent-ils à leur apprendre le métier ou une partie du métier?

M. Love.—C'est ce qui se fait à ma boutique, bien que j'aie des filles qui travaillent pour moi et qui font toutes sortes d'ouvrages. Règle générale, cependant, les filles n'apprennent qu'une partie quelconque du métier.

Le Commissaire.—Croyez-vous qu'il y ait des hommes qui prennent des apprentis dans l'unique but d'avoir une main-d'œuvre à bon marché, pour ensuite les renvoyer.

M. Love.—S'ils continuent à travailler à bon marché, ils ne les renvoient pas.

Le Commissaire.—Leur apprend-on suffisamment le métier pour leur permettre de trouver de l'ouvrage ailleurs dans une autre catégorie d'ouvrage?

M. Love.—Pas au plus grand nombre.

Le Commissaire.—C'est tout simplement commettre un vol que de prendre des filles et se contenter de faire semblant de leur apprendre un métier.

M. Love.—Voici comment vous devez envisager la chose: la plupart demandent tout simplement de l'ouvrage et non pas à apprendre un métier.

Le Commissaire.—Je vois souvent dans les journaux des annonces où l'on demande des apprentis pour tel ou tel métier, et je suis venu à la conclusion que ce ne sont pas des apprentis que l'on veut mais tout simplement des ouvriers à bon marché.

M. Love —Je crois qu'il en est ainsi. S'ils sont pour apprendre un métier leurs parents vont avec eux pour voir à ce que tout soit en règle. Mais si une fille vient nous demander de l'ouvrage, on la met à travailler dans une des divisions. Il n'y a pas de métier qui puisse s'apprendre en deux ou trois mois.

M. Strachan.—Dans votre établissement gardez-vous une fille deux ou trois ans, jusqu'à ce qu'elle sache le métier ?

M. Love.—Non.

M. Trimble.—J'ai à mon emploi vingt ou vingt-cinq filles, et pas une d'elles ne pourrait faire tout un habit à elle seule.

M. O'Donoghue.—En fait, y a-t-il un système d'apprentissage ?

M. Trimble.—Non. Nous payons tout simplement le salaire qu'une fille gagne

M. O'Donoghue.—Et vous la laissez aller quand bon lui semble ?

M. Trimble.—Oui.

M. Sims.—Dans l'industrie des vêtements sur commande c'est un peu différent. Les divisions du métier ont des ouvrières. Elles font les patalons et les giles, et lorsqu'une fille entre pour apprendre le métier, elle l'apprend du tout au tout.

M. O'Donohue.—Mais il n'y a pas de système d'apprentissage tel que nous l'entendons.

M. Sims.—Non.

Le Commissaire.—Il n'y a pas de contrat d'apprentissage.

M. Sims.—Non. Ce système existait autrefois, et les apprentis devaient faire quatre ans. Aujourd'hui c'est changé.

M. O'Donoghue.—Je connais des établissements, mais non dans votre métier, toutefois, qui ont l'habitude de demander des femmes et des filles par la publication de nombreuses annonces dans les journaux. Et voici les conditions: "travailler trois semaines pour rien, et si dans cet intervalle nous constatons qu'en réalité vous nous êtes de quelque utilité nous vous donnerons quelque chose. A compter de ce moment-là nous vous payons tant, et nous augmentons la somme selon votre progrès. Le résultat de ce faux-fuyant (et j'ai à mémoire un exemple particulier) est que l'établissement a gratuitement le travail de 25 ou 40 filles, attendu que les patrons trouvent toujours à redire avant l'expiration des trois semaines. Dans la circonstance particulière à laquelle j'ai fait allusion, la chose fut découverte et les coupables punis.

M. Love.—Rien de tel n'existe dans l'industrie des vêtements.

M. Gurofsky.—Je dirai que la chose existe. Je l'ai constaté dans l'industrie des pantalons et des confections. Dans notre métier une fille travaillera peut être trois ou quatre ans dans une division particulière. Si elle quitte la boutique elle ne peut trouver une autre position dans sa spécialité, et n'ayant appris que cela elle ne peut entrer dans une autre division.

M. Love.—L'exploitation en gros de cette industrie se fait d'après le système de divisions.

Le Commissaire.—Les filles qui travaillent dans les manufactures, à Toronto, peuvent-elles prendre un objet d'habillement et le faire ?

M. Davis.—Vous ne pouvez trouver un homme qui soit à la fois bon maçon en briques et bon maçon en pierre.

M. O'Donoghue.—Mais un bon maçon en brique peut faire tout ce qui a rapport à la construction, en ce qui s'agit du constructeur,—construire un cintre, poser des briques, gâcher du mortier et porter un oiseau.

M. Sangster.—Ceci n'a rien à faire avec la question.

M. Gurofsky.—Certains apprentis pensent qu'ils vont apprendre le métier.

Le Commissaire.—Oui. Je n'en doute pas.

M. Love.—Pas dans les manufactures.

M. Gurofsky.—Oui.

M. Davis.—Un homme ou une fille se présente et dit qu'il préfère apprendre telle ou telle division du métier. On ne leur fait pas entendre qu'ils vont apprendre un métier. Je n'ai jamais fait débuter une fille pour rien. Elle touche un dollar par semaine si elle est dans la boutique, même si elle ne fait rien.

M. Strachan.—Elle n'aura pas le dollar si elle ne fait pas d'ouvrage pour cette somme.

M. Davis.—Elle touche le dollar.

Le Commissaire.—S'ils sont engagés à la semaine. Je comprends qu'à la fin de la semaine ils ont droit au salaire de la semaine.

M. Love.—S'ils manquent une journée, le salaire de cette journée est retranché.

Le Commissaire.—Je veux dire que, s'ils viennent et que vous n'ayiez pas d'ouvrage à leur donner, c'est ce à quoi il vous faut veiller.

M. Strachan.—Vous voyez donc que nombre de filles se lancent dans le métier dans le but d'apprendre quelque chose qui leur permettra de gagner leur vie. Elles s'y lancent avec l'idée qu'elles vont apprendre le métier parfaitement. Mais chacune d'elles est d'abord appelée à faire un certain ouvrage pour passer ensuite à la machine. Quelques années plus tard elle quitte absolument incapable de faire autre chose que ce qu'elle a appris. Elle devrait être capable d'apprendre le métier de façon à ce qu'elle sût en deux ou trois ans toutes les divisions, au lieu de n'en connaître qu'une, comme aujourd'hui.

Le Commissaire.—Si je comprends bien, la tendance du système est vers la division du travail. Nous faisons des experts dans une spécialité. Mais si vous les faisiez traverser toutes les divisions du métier, seraient-ils experts ?

M. Gurofsky.—Il y a des hommes dans cette ville qui travaillent au métier depuis trois ans et qui ne sont pas capables de gagner $6 par semaine. De même aussi, les filles travaillent trois ans à la même chose. L'on voit souvent dans les journaux des annonces où l'on demande des filles que l'on invite à venir apprendre à faire des habits. Elles viennent, et si, à l'expiration de six mois, elles demandent quand elles vont commencer à apprendre le métier, on les met à la porte. Je ne dis pas que ces messieurs le feraient.

M. Love.—Comme je l'ai déjà dit, je ne pense pas qu'il y ait un seul fabricant en gros ici qui prenne une fille pour lui apprendre le métier. Vous ne pouvez arriver à cela. Il n'y a pas de convention. Si je prends une fille comme apprentie, je lui donne $1 par semaine pour les premiers trois mois. A elle de choisir quelle division elle va adopter subséquemment. Je ne m'engagerais pas à leur apprendre un métier.

M. O'Donoghue.—Mon but, en provoquant cette discussion, était de démontrer que, malgré le fait qu'on employait si souvent le mot "apprenti" de manière à faire croire qu'il y avait un système d'apprentissage, il n'y en avait pas; et je voulais démontrer qu'il n'existe pas de système tel qu'on puisse lui appliquer cette expression.

Le Commissaire.—Mon but était de savoir s'il était vrai qu'on encombrât la place d'apprenties dans le but de réduire le prix de la main-d'œuvre ?

M. Love.—Si une fille cesse de travailler pour moi et qu'on trouve à redire, ou si elle quitte, elle s'en va ailleurs et obtient de l'ouvrage dans une division semblable, et fait ainsi place à une autre.

M. Fedder.—J'ai compris, M. le commissaire, que vous demandiez si la place était encombrée d'ouvriers ?

Le Commissaire.—Oui, mais j'ai dit: "est-ce à cause d'un trop grand nombre d'ouvriers ?"

M. Fedder.—C'est parce qu'il y a trop de monde à rien faire sur la place. Les apprentis en sont aussi la cause jusqu'à un certain point. Je voudrais que ces messieurs nous disent catégoriquement pourquoi ils prennent des apprenties. Par faveur pour les apprenties ou pour eux-mêmes ? S'il y avait plus d'ouvrage qu'il n'y a d'ouvriers, ce serait très bien, naturellement. Qu'est-ce qui a fait qu'il fut nécessaire de prendre ces apprenties ? Un monsieur nous dit qu'il prend une apprentie à un dollar par semaine pendant trois mois, et que toute la fabrication en gros est organisée en divisions. Or, il ne faut pas trois mois pour apprendre les divisions les plus

simples. Lorsqu'une fille reste plus d'un mois, elle vaut deux dollars par semaine. A la fin des trois mois elle vaut assurément quatre dollars, si elle s'en tient à une seule spécialité. Il existe sur la place des ouvriers plus expérimentés qui viennent demander de l'ouvrage, mais en prenant des apprenties les patrons font de l'argent. Une fille qui a été trois mois à une spécialité la comprend tout aussi bien qu'une autre qui y travaille depuis trois ans; et elle devrait recevoir le même salaire.

M. LOVE.—J'ai pris ce que nous appelons des apprenties qui savaient très bien coudre à l'aiguille et je leur ai donné trois dollars par semaine dès le début. Mais celles dont nous parlons particulièrement sortent de l'école, et la plupart n'ont jamais pris une aiguille entre leurs doigts. Or, dire qu'une fille d'un peu plus de 14 ans qui n'a jamais pris une aiguille vaut trois dollars par semaine en trois mois, est dire que mon expérience ne compte pour rien. La grande difficulté pour moi est de leur montrer à coudre, de les briser au métier, de manière à savoir quoi faire et comment le faire.

M. FEDDER.—Il ne faut pas grand temps pour apprendre une division.

Le COMMISSAIRE.—Ceci n'est qu'une question incidente. Voici ce que je veux savoir: s'il y a trop d'ouvriers sur la place, comment se fait-il que ces hommes prennent des apprentis? Je n'irai pas supposer que ces hommes prennent des apprentis par philantropie. Ils n'exercent pas le métier par plaisir.

M. GUROFSKY.—Tout de même c'est connu que certains d'entre eux trompent leurs ouvriers afin d'avoir une main-d'œuvre à bon marché.

Le COMMISSAIRE.—Arrive-t-il quelquefois ou arrive-t-il fréquemment qu'il y ait un surcroît d'ouvriers dans certaines villes ou villages et rareté dans d'autres?

M. LOVE.—Je le crois.

Le COMMISSAIRE.—C'est-à-dire qu'il arrive que des hommes cherchent de l'ouvrage à Hamilton tandis qu'à Toronto on demande des ouvriers?

M. LOVE.—Oui.

M. GUROFSKY.—Je sais que la chose existe réellement. J'ai reçu dernièrement une lettre de London qui me disait qu'une maison demandait deux ouvriers. J'y ai envoyé deux hommes qui ont été immédiatement engagés; et ils y travaillent actuellement.

M. O'DONOGHUE croit que ceci est une autre preuve que le gouvernement devrait établir un bureau du travail.

Le COMMISSAIRE.—Je dirai que j'ai l'intention de recommander au gouvernement que, lorsqu'il établira ce bureau, l'on tienne une liste des patrons qui ont besoin d'ouvriers, et que chaque semaine l'on échange ces rapports par l'entremise des bureaux de poste et des douanes.

M. O'DONOGHUE.—Je dirai que ce système existe dans l'Etat de l'Ohio.

Le COMMISSAIRE.—De même qu'en Californie.

M. O'DONOGHUE.—Oui, et la chose a été d'un grand secours pour les ouvriers. Il peut se faire qu'on a souvent besoin d'hommes dans d'autres lieux et qu'il y ait surcroît ici sans cependant le savoir, à moins que ce soit par hasard, tel que par une lettre particulière.

Le COMMISSAIRE.—Si l'on adoptait une loi rigoureuse pour empêcher ou réprimer le système de la pressuration ou pour le maîtriser, dans cette province, est-ce que cela aurait l'effet d'éloigner le commerce?

M. LOVE.—Je le crois. Si l'on adoptait cette loi, on devrait la rendre exécutoire dans tout le Canada. J'ai entendu dire que des gens ont envoyé des confections de London et de Toronto à Montréal afin de faire faire l'ouvrage un peu meilleur marché.

Le COMMISSAIRE.—Oui, je l'ai entendu dire. Je dirai que les lois rigoureuses de l'Etat de New-York et du Massachusetts ont déjà eu l'effet de transporter une bonne partie de l'ouvrage de New-York dans l'Etat de New-Jersey, et une bonne partie de l'ouvrage du Massachusetts dans le Maine. J'ai entendu dire que la mise en vigueur de la loi des manufactures de cette province met les ouvriers dans une position désavantageuse quant aux autres provinces.

M. LOVE.—Je ne le crois pas.

M. GUROFSKY.—Je le crois. Mon patron se plaint et dit que la loi n'est pas vigoureusement mise en vigueur dans la province de Québec.

M. O'DONOGHUE.—Le bien-être et la santé des gens doivent être la première considération. Lorsqu'on nous demanda: si nous obtenons cette loi dans l'Ontario, quel sera le résultat dans les autres provinces, nous avons répondu: adoptez la loi et que les tribunaux décident ensuite si vous avez le pouvoir de la mettre en vigueur ou non. Montrez que vous êtes sincères en essayant de faire ce qui est bien. Nous croyons que c'est un sujet qui tombe sous le titre du commerce, et si c'est vrai le gouvernement fédéral a le droit de maintenir la loi.

Le COMMISSAIRE.—Vous vous rappellerez qu'il y a quelques années, adressant la parole à l'association des fabricants, je disais qu'il serait malheureux s'il se trouvait que ce pouvoir ne relevât pas du gouvernement fédéral, attendu que les provinces progressives seraient dans une position désavantageuse relativement à celles qui ne le sont pas, et que ce serait un obstacle à une législation dont le but serait d'amoindrir le mal du système de la "pressuration".

M. O'DONOGHUE.—Je me le rappelle. Ce que nous voulons que les gouvernants fassent, c'est qu'ils aillent de l'avant en déclarant qu'ils en ont le pouvoir et que les autres cherchent s'ils ne l'ont pas.

Le COMMISSAIRE.—Lorsque la loi des manufactures fut présentée dans la Chambre des Commune, je fis valoir ces idées auprès du ministre des finances. Il ne pouvait dire à qui appartenait le pouvoir, mais j'insistai sur ce qu'on eut une bonne loi dans tous les cas. La loi actuelle est-elle suffisamment large dans ses dispositions pour assurer l'inspection efficace des boutiques où se fait de la confection? D'après les réponses qu'on a faites aux questions, je pense que tous ensemble nous dirons qu'elle n'est pas suffisamment large et que nous n'avons pas assez d'inspecteurs pour la rendre efficace.

M. LOVE.—Je suis d'accord avec cela.

Le COMMISSAIRE.—Je pense qu'il vaudrait mieux d'avoir plus d'inspecteurs. Les ouvriers qui travaillent dans l'industrie des vêtements faits sur mesure apportent à domicile des objets d'habillement pour les confectionner avec l'aide de leurs familles?

M. SANGSTER.—La chose se pratique actuellement sur une grande échelle dans l'industrie des vêtements faits sur mesure, et pour ceci: très peu de patrons ont des boutiques en arrière de leur magasin ou un autre local pour loger leurs ouvriers. Lorsqu'il n'y a pas de local, l'ouvrage s'apporte à domicile, naturellement. Ceci est préjudiciable non seulement à ces ouvriers, mais aussi à tous ceux qui font dans l'industrie des confections.

Le COMMISSAIRE.—Dans le cours d'une conversation, un marchand m'a dit dernièrement que bien que cela fut vrai, il ne croyait pas que les tailleurs missent leurs enfants à contribution ou qu'ils fissent de plus longues heures qu'à la boutique.

M. STRACHAN.—Si un indiuidu vient chercher de l'ouvrage dans une boutique pour le faire chez lui, on lui dit que le travail doit être fait dans un certain temps. Il se rend chez lui et travaille jusqu'à ce qu'il soit fini. Si les ouvriers voulaient restreindre leur travail à dix heures par jour et ne se départir de cette règle pour rien, la place se soulagerait considérablement du surcroît de leur main-d'œuvre. Mais avec le système actuel les marchandises sont répandues dans toute la ville, et ceux qui mettent la main sur de l'ouvrage sont heureux de travailler nuit et jour. Ceci diminue la longueur de la campagne, attendu qu'aujourd'hui cette campagne ne dure pas plus que trois semaines en été et autant en hiver. Le reste du temps les ouvriers chôment le plus souvent, n'ayant dans la semaine qu'une faible somme d'ouvrage à faire. La seule chose que j'aie à reprocher à l'union c'est qu'elle ne restreint pas les heures de travail de ses membres, pour donner l'exemple à tous les ouvriers.

Le COMMISSAIRE.—Lorsque les ouvriers apportent de l'ouvrage à domicile, travaillent-ils plus tard que dans les boutiques?

M. STRACHAN.—Les unions ne peuvent restreindre les heures lorsque les ouvriers travaillent à domicile.

M. SANGSTER.—Il y avait, au mois de juillet dernier, un tailleur qui employait de 12 à 14 ouvriers dans une boutique en arrière de son magasin. Pour avoir le privilège de travailler dans cette boutique les ouvriers lui payaient de 50 à 75 centins par semaine. Après un certain temps écoulé un certain nombre n'étaient plus disposés à retourner dans la boutique parce qu'elle n'était pas convenable. Alors le tailleur

ne pouvant plus toucher son loyer en entier ferma la boutique et les ouvriers apportèrent l'ouvrage chez eux.

Le COMMISSAIRE.—Y a-t-il dans la ville des personnes qui n'ont pas de boutique et qui cependant travaillent pour les fabricants et distribuent l'ouvrage à des sous-entrepreneurs ?

M. LOVE.—Je ne le crois pas.

M. GUROFSKY.—Il y a une chose qùe vous n'avez pas mentionnée, je veux parler de l'individu qui obtient de l'ouvrage à n'importe quel prix du marchand en gros, loue une boutique, engage des filles, les fait travailler deux semaines, reçoit son argent du marchand en gros, puis s'enfuit, laissant les filles bredouilles. Nous avons demandé que le marchand en gros soit tenu responsable du paiement des salaires de ceux qui ont fait l'ouvrage. Le marchand en gros verrait alors à ne traiter qu'avec de bons entrepreneurs.

Le COMMISSAIRE.—Je dois dire que je ne vois pas comment on peut y remédier. Que pourrait-on faire, à votre idée?

M. TRIMBLE.—On pourrait y arriver en obligeant les marchands en gros d'exiger une garantie des entrepreneurs.

M. LOVE.—Ce serait le moyen.

Le COMMISSAIRE.—Ce ne serait pas pour les hommes solvables une charge onéreuse.

M. LOVE.—Non. C'est dommage que les filles soient victimes d'un pareil vol. Les marchands en gros ne s'occupent pas de ceux qui prennent l'ouvrage, pourvu qu'il se fasse à bon marché. Si le fabricant était responsable du salaire de ces filles il exercerait une surveillance plus sévère sur ceux auxquels il donne de l'ouvrage à faire.

M. O'DONOGHUE.—La conduite de deux ou trois coquins comme ceux dont on a cité des exemples jette du discrédit sur un grand nombre d'hommes qui s'efforcent de bien faire.

M. LOVE.—Oui. Et l'imposition d'une garantie aurait l'effet d'éloigner ces gens là. Pour ce qui est de mon expérience, l'ensemble des entrepreneurs, à Toronto, est une classe d'honnêtes gens.

Le COMMISSAIRE.—L'on m'a fait entendre que les charpentiers avaient quelque chose à dire ce soir.

M. JOHN KANE—(qui est présenté comme délégué de l'union des charpentiers.)—Pour ce qui est des charpentiers, il y a chez des entrepreneurs de Toronto une tendance à adopter le système de la " pressuration ". Il n'est pas possible au charpentier au service du sous-entrepreneur de se faire un salaire suffisant. L'été dernier des individus voulait faire faire des boiseries. Il payait à la pièce. L'ouvrier qui y travailla le premier jour fit 36 centins; il abandonna la tâche; celui qui le remplaça réalisa 24 centins pour sa journée, et n'alla pas plus loin. L'ouvrage fut terminé sur le système de la pièce par différents ouvriers, qui essayèrent chacun à leur tour de faire le salaire d'une journée. Il se fait beaucoup d'ouvrage à la pièce dans notre métier. Un entrepreneur qui construit une maison donne la menuiserie à un sous-entrepreneur, qui la fait faire à la pièce. L'on a vu des ouvriers ne réaliser que $4 à $5 par semaine, malgré tous les efforts possibles, alors qu'ils auraient dû gagner $5 par jour. Le système se propage de plusen plus, et l'on ne saurait y mettre fin trop tôt. Je suis heureux de voir que l'on a nommé une commission pour s'enquérir de la chose. C'est un mal que l'on devrait déraciner. Nous ne pouvons pas le faire nous-mêmes. Nous ne pouvons tenir tête aux fabricants à cet égard.

Le COMMISSAIRE.—L'opinion publique semble pour ainsi dire forcer le gouvernement de faire exécuter ses travaux à l'entreprise.

M. KANE.—Même la menuiserie de nos édifices du parlement a été faite à l'entreprise; même lorsqu'il s'est agi de planer les planchers, la chose s'est faite à l'entreprise. Les hommes ont dû travailler comme des esclaves pour gagner leur vie. Il en sera toujours ainsi tant qu'on n'aura pas fait un changement radical.

M. GUROFSKY.—Ne serait-il pas possible d'empêcher les objets d'habillement de se confectionner à domicile ?

Le COMMISSAIRE.—Je n'ai pas perdu cette question de vue, loin de là. Les tribunaux américains sont aujourd'hui appelés à se prononcer sur une loi en vertu de

laquelle l'on se propose d'exiger que le marchand en gros prenne un permis pour chaque homme auquel il donne de l'ouvrage à faire en dehors de son établissement. Mais je ne pense pas que la chose devienne jamais loi, bien qu'elle ait reçu l'approbation d'un bon nombre de corps considérables, et celle de la convention des inspecteurs des manufactures qui a eu lieu dernièrement.

M. O'Donoghue.—En imposant le permis on a voulu protéger les conditions hygiéniques. Obligé de prendre un permis pour chaque personne qui travaille pour lui, mais en dehors de son établissement, le fabricant en gros serait tenu de prendre son adresse et de s'enquérir des conditions hygiéniques de sa boutique. Si une ou deux boutiques n'étaient pas bien tenues, la chose serait à son préjudice et son commerce s'en ressentirait, à cause des rapports des inspecteurs officiels. Ce système provoquerait de grandes améliorations en matière d'hygiène.

M. Gurofsky.—Une femme pourrait apporter de l'ouvrage chez elle et sa maison pourrait être propre, mais c'est ce qui ruine notre commerce.

Le Commissaire.—Nous n'avons pas le pouvoir de nous ingérer dans les droits des particuliers.

M. O'Donoghue (à Gurofsky).—Avez-vous tenu compte des résultats qui s'en suivraient pour l'honnête veuve, mère de famille, qui ne pourrait quitter ses enfants pour aller travailler dans des boutiques, loin de chez elle, et qui par la force des circonstances est obligée de gagner sa vie? Votre système ne serait pas juste à son égard.

M. Gurofsky.—A mon avis la loi devrait être faite pour le plus grand bien du plus grand nombre.

Le Commissaire.—Serait-ce un grand bien de priver une honnête femme d'une journée de travail?

M. O'Donoghue.—J'espère sincèrement que l'on n'adoptera jamais une loi qui aura un tel effet. Mais j'espère qu'il y aura une loi pour l'empêcher d'employer d'autres personnes dans sa maison.

M. Love.—Il y a un grand nombre de femmes mariées à l'aise, et lorsque je dis "à l'aise" j'entends des femmes dont les maris gagnent de bons salaires, qui viennent chercher de l'ouvrage chez le marchand en gros. Elles ont besoin d'un peu d'argent pour leur toilette et font concurrence aux filles qui travaillent pour gagner leur vie.

M. O'Donoghue.—Ceci fait voir précisément qu'une mesure de ce genre doit faire l'objet d'une loi bien mûrie.

Le Commissaire.—Remercie les comités des diverses organisations représentées, pour leur présence aux séances et pour l'aide qu'ils ont apporté par les renseignements qu'ils ont donnés sur les diverses divisions du sujet dont il a été chargé de s'enquérir, et la séance est levée.

RAPPORT CONJOINT

[74]

Des commissaires nommés en vertu de l'article 1 de la Convention entre les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, pour la démarcation de la ligne frontière entre les Etats-Unis et le Canada, qui divise l'Alaska de la Colombie-Britannique, ainsi que la minute du Conseil qui s'y rapporte, approuvée le 25 février 1896.

EXTRAIT *d'un rapport du comité de l'honorable Conseil Privé, approuvé par Son Excellence le* 25 *février* 1896.

Sur un rapport, daté le 15 février 1896, du ministre de l'intérieur, soumettant ci-joint le rapport conjoint signé par le général William Ward Duffield, surintendant du relèvement géodétique et des côtes des Etats-Unis (successeur du docteur Thomas C. Mendenhall), et par M. William Frederick King, B.A., astronome en chef du ministère de l'intérieur du Canada, tous deux étant les commissaires nommés en vertu de l'article 1 de la convention entre les Etats-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, conclue à Washington le 22 juillet 1892, dans le but de faire un relèvement conjoint du territoire adjacent à cette partie de la ligne frontière des Etats-Unis et du Canada qui divise le territoire d'Alaska de la province de la Colombie-Britannique et du territoire du Nord-Ouest du Canada ;

Le ministre recommande qu'une copie certifiée de cette minute et du dit rapport soit déposée avec les plans d'arpentage et autres documents, dans les archives du ministère de l'intérieur, se rapportant aux frontières extérieures du Canada. Le commissaire de Sa Majesté déclare que les cartes qui doivent accompagner ce rapport sont en voie de préparation et seront soumises aussitôt que possible.

Le ministre recommande de plus que des copies de ce rapport soient soumises au Sénat et à la Chambre des Communes du Canada.

Sur la recommandation du ministre de l'intérieur, le comité est d'avis qu'il plaise à Votre Excellence d'envoyer une copie certifiée de cette minute ainsi que du rapport ci-joint au Très honorable le secrétaire d'Etat pour les colonies.

Le tout respectueusement soumis à l'approbation de Votre Excellence.

JOHN J. McGEE,
Greffier du Conseil privé.

Le soussigné, William Ward Duffield, au nom des Etats-Unis d'Amérique, et William Frederick King, au nom de Sa Majesté Britannique, dûment nommés commissaires en vertu du premier article de la convention du 22 juillet 1892, entre les Etats-Unis et le Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, ont l'honneur de soumettre le rapport conjoint suivant de leurs actes et transactions faits en vertu du dit premier article de la convention, et qui se lit comme suit:—

"Les hautes parties contractantes conviennent que l'on fasse faire un relèvement coïncident ou conjoint (selon qu'il sera trouvé plus commode en pratique) du territoire adjacent à cette partie de la ligne frontière des Etats-Unis et du Canada qui divise le territoire de l'Alaska de la province de la Colombie-Britannique et du territoire du Nord-Ouest du Canada, depuis la latitude de 54° 40′ nord jusqu'au point où cette ligne frontière rencontre le 141e degré de longitude à l'ouest du méridien de Greewhich, par des commissaires à être nommés respectivement par les hautes parties contractantes, en vu de s'assurer des faits et de recueillir les données nécessaires pour définir d'une manière permanente la dite ligne frontière, conformément à l'esprit et à l'intention des traités qui s'y rapportent et qui existent entre la Grande-Bretagne et la Russie, et entre les Etats-Unis et la Russie.

"Il sera fait sans délai aux corps législatifs respectifs demande des fonds nécessaires pour faire le relèvement, et les commissaires à être nommés par les deux gouvernements se réuniront à Ottawa dans les deux mois qui suivront l'octroi des fonds nécessaires, et se mettront à l'œuvre aussitôt que possible après cette réunion.

"Les commissions respectives compléteront leur relèvement et soumettront leurs rapports finals dans l'intervalle de deux ans à compter de leur première réunion.

"Les commissaires, en autant qu'ils pourront arriver à la même conclusion, feront un rapport conjoint à chacun des deux gouvernements, et ils feront aussi rapport, soit conjointement, soit séparément, à chaque gouvernement au sujet d'aucun point au sujet duquel leurs opinions pourront être divergentes.

"Chaque gouvernement supportera les frais de la commission qu'il aura nommée.

"Chaque gouvernement s'engage de faciliter de toute manière possible toute opération qui, dans l'exécution du plan dont les commissaires conviendront, pourra avoir lieu dans les limites de son territoire par la commission de l'autre gouvernement.

"Les hautes parties contractantes conviennent que, aussitôt qu'il le sera praticable après la réception du rapport ou des rapports des commissaires, on procédera à la détermination et l'établissement de la ligne frontière en question."

La première assemblée des commissaires nommés en vertu de cet article a eu lieu à Ottawa le 28ème jour de novembre 1892. En vertu de la convention supplémentaire du 3 février 1894, la date fixée pour la fin des travaux et pour la présentation par les commissaires de leurs rapports ou conjoints ou séparés—(cette date, en vertu de la première convention, expirait deux ans après la date de la première des commissaires, savoir, le 28 novembre 1894,)—fut renvoyée au 3 décembre 1895.

Les traités touchant et définissant la ligne frontière internationale entre le Canada et les Etats-Unis d'Amérique dans la région en question sont le traité entre la Grande-Bretagne et la Russie, daté 28-16 février 1825, et le traité entre les Etats-Unis et la Russie, daté le 30 mars 1867.

Notre commission, en vertu du dit article 1 de la convention de 1892, s'applique seulement à cette partie de la frontière décrite dans ces traités, depuis la pointe la plus au sud de l'île du Prince de Galles jusqu'au 141ème méridien.

Dans le but d'accomplir la tâche,—imposée aux commissaires en vertu de la convention,—de s'assurer des faits et de recueillir les données nécessaires pour arriver à une démarcation permanente de la ligne frontière, et, en vertu de la latitude qui leur avait été donnée de faire un relèvement coïncident ou conjoint, le Dr Thomas C. Mendenhall, alors commissaire des Etats-Unis (remplacé depuis par le soussigné, William Ward Duffield), ainsi que le soussignée, commissaire britannique, après avoir pris en considération la grande étendue de territoire inconnu qu'il fallait parcourir et le temps comparativement court que l'on pouvait consacrer aux arpentages, ont décidé qu'il était judicieux de faire un relèvement conjoint; c'est-à-dire de répartir entre les officiers opérant sous leurs ordres respectifs le territoire à arpenter, avec l'arrangement convenu en même temps que chaque commissaire devrait déléguer

des attachés devant accompagner les divers partis d'arpentage de l'autre, dans le but de surveiller et vérifier l'ouvrage.

Le commissaire des Etats-Unis entreprit de faire, d'une manière aussi précise que possible, le relèvement des principaux cours d'eau qui traversent la zone de la côte, et le commissaire britannique, de faire un relèvement photo-topographique des régions montagneuses qui se trouvent entre ces divers cours d'eau.

La commission du relèvement géodétique et des côtes des Etats-Unis avait déjà complété un arpentage trigonométrique préliminaire des principaux passages d'eau profonde, y compris la ligne de rivage du continent, depuis le canal Portland jusqu'au canal Lynn. En 1892, la même commission avait déterminé avec soin la position géographique du mont Saint-Elie (telle que donnée ci-après), et de plusieurs pics dans cette région. Dans le même temps cette commission fit un relèvement partiel de la ligne du rivage de la baie Yakutat. Cet ouvrage a servi à la co-ordination des relèvements détachés faits par les divers partis envoyés par les deux commissaires.

Pour mettre ce plan à exécution, durant l'année 1893, les ingénieurs géographes suivants furent mis en charge d'un parti, comme représentants des Etats-Unis, comme suit:—

M. Dickins, sur la rivière Unuk.
M. Tittman, sur la rivière Stikine.
M. McGrath, sur la passe Taku.
M. Ogden, sur la rivière Taku.

Ils eurent pour mission de faire le relèvement de ces cours d'eau, et de recueillir autant de renseignements que possible sur la topographie des régions adjacentes. M. Driscoll suivit M. Ogden, en qualité d'attaché nommé par le commissaire britannique, et M. Robertson accompagna M. Tittman, en la même capacité. L'arpentage de M. Dickins, sur la rivière Unuk, a été fait conjointement avec M. Saint-Cyr, de la commission britannique. Ce dernier, tout en faisant le relèvement de la rivière Unuk, en suivant la méthode par cheminement, a fait une étude spéciale des régions montagneuses de chaque côté de la rivière.

Du côté de la commission britannique, les messieurs suivants reçurent instruction de faire des arpentages topographiques aussi complets que leurs moyens le permettaient, comme suit:—

M. Saint-Cyr, la rivière Unuk et la région montagneuse de chaque côté de cette rivière.
M. Klotz, son voisin à l'ouest et au nord-ouest, vers le canal Bradfield.
M. Talbot, au sud et à l'est de la rivière Stikine.
M. Gibbons, à l'ouest de la Stikine.
M. Brabazon, à la baie Holkham, sur le côté est du passage de Stephen.
M. McArthur, à la baie Snettisham, et de là à la passe Taku et à la rivière Taku.
M. Ogilvie, au nord et à l'ouest de la rivière Taku, et à l'est du canal Lynn.

Les attachés délégués par le commissaire des Etats-Unis pour les accompagner ont été:—

M. Flemer avec M. Talbot.
M. Pratt avec M. Gibbons.
M. Ritter avec M. Brabazon.
M. Welker avec M. McArthur.
M. Hodgkins avec M. Ogilvie.
M. Dickins, travaillant avec M. Saint-Cyr, tel que dit plus haut.

De plus, le commissaire des Etats-Unis mit M. Morse en charge d'un poste à Sitka pour faire les observations astronomiques dans le but de déterminer les différences chronométriques de longitude entre Sitka, comme station de repère, et les observatoires établis par M. Dickins, à la baie Burroughs, avec le D[r] Edmonds comme observateur; par M. Tittman, au fort Wrangell, avec M. Putnam comme observateur, et par M. Ogden, à l'embouchure de la rivière Taku, avec M. French comme observateur. A chacune de ces stations, on a d'abord déterminé la latitude et la longitude. On s'est servi du steamer *Hassler* durant toute la saison, pour faire les échanges nécessaires du temps. M. Lord avait la charge des chronomètres.

Au milieu de mai les partis étaient rendus sur les lieux de leurs travaux et l'ouvrage commencé; et la neige étant survenue à bonne heure, les travaux de montagnes devinrent impossibles et l'on dût, en septembre, se retirer du champ des opérations.

Durant l'année suivante, 1894, le commissaire des Etats-Unis mit à l'œuvre les partis suivants :—

M. Pratt sur la passe et la rivière Chilkat, et sur les passes Chilkoot et Taiya ainsi que la rivière Taiya, étant surtout chargé de la triangulation.

M. Dickins, sur la rivière Unuk et la passe Chilkat.

M. Flemer, sur les passes Chilkoot et Taiya.

M. Ritter, sur la passe et la rivière Chilkat.

M. McGrath, sur la côte à l'ouest de la baie Yakutat, et à la baie Lituya.

M. Marre, à la station de longitude à Sitka.

On détermina la latitude et sa longitude à l'observatoire à Anchorage Point et Pyramid Harbour. Le steamer *Hassler* fit, comme avant, les voyages nécessaires pour les concordances chronométriques.

M. Hayford prit les observations à Pyramid Harbour et M. Page eut la charge des chronomètres sur le *Hassler*.

Pour la commission britannique;

M. Saint-Cyr se porta à la tête du canal Portland et de là à la rivière Chickamin.

M. Klotz, autour du canal Bradfield.

M. Gibbons, au nord du détroit Frederick depuis Horn Cliffs jusqu'à Port-Houghton.

M. Ogilvie, sur le côté est du canal Lynn, aussi sur la côte extérieure au delà du cap Spencer.

M. McArthur, à l'extrémité nord du canal Lynn et plus tard sur la côte extérieure de la baie Lituya.

M. Talbot, sur le côté ouest du canal Lynn vers la baie des Glaciers.

M. Robertson suivit le parti de M. Pratt en qualité d'attaché représentant la commission britannique. Excepté dans ce cas-ci, le système de l'emploi d'attachés fut abandonné, du consentement mutuel des commissaires.

Durant l'hiver 1894-95, un parti sous M. Ogilvie remonta la rivière Taku dans le but de recueillir des renseignements additionnels touchant la région qui s'étend à partir de la rivière jusque dans les environs des passes Blanche et Taiya, qui conduisent du canal Lynn dans l'intérieur, mais à cause des tempêtes, l'expédition dut se replier, n'ayant pu que prendre le relèvement par voie de cheminement d'une partie de la rivière Taku.

Durant la saison de 1895, M. Brabazon fut envoyé par le commissaire britannique dans la région qui s'étend entre l'embouchure de la rivière Alsek et la baie de Yakutat.

M. Welker et M. Dickins furent envoyés par le commissaire des Etats-Unis pour relier les arpentages faits durant les années précédentes par la commission du relèvement géodétique et des côtes des Etats-Unis dans le canal Portland avec ceux du chenal de Revillagigedo, et pour déterminer avec plus d'exactitude la longitude des stations le long du canal.

M. Dickins et M. Welker eurent la direction de partis dans l'Alaska, et M. Morse fut mis en charge du poste de Seattle, en qualité d'astronome, aux fins de déterminer à nouveau les différences de longitude entre ce point et les observatoires à Port-Simpson, C.B., à l'île Marie, dans l'Alaska, et à une station à la tête du canal Portland. Les observations, en vue de déterminer la latitude et la longitude, furent faites par M. French, à Port-Simpson; par M. Dickins, à l'île Marie, et Welker à la pointe du Lion, canal Portland.

M. Young eut la charge des chronomètres, transportés par le steamer *City of Topeka* entre Seattle et les stations de Port-Simpson et de l'île Marie.

La corrélation entre Port-Simpson et la pointe du Lion se fit par le moyen de la chaloupe à vapeur *Fuca*, des Etats-Unis.

Les résultats de tous ces relèvements sont consignés sur les cartes qui accompagnent ce rapport, savoir, les feuilles n°s 1 à 24, faites à l'échelle d'$\frac{1}{160000}$, avec lignes de contour des élévations, au nombre de 250, extraites des arpentages de la commis-

sion britannique; et sur les cartes, nos 1 à 12, de la commission des Etats-Unis, faites à la même échelle.

Nous avons admis ces cartes, sauf les restrictions ci-après mentionnées, comme représentant correctement les traits caractéristiques topographiques, et y avons apposé nos signatures pour les authentiquer. En soumettant deux séries de cartes qui représentent la même région, et qui, dans un degré considérable, ont été préparées indépendamment dans les bureaux des commissaires respectifs à Washington et à Ottawa, il est entendu que, partout où il y a une différence entre les cartes, soit à cause des méthodes différentes employées pour représenter la topographie, soit à cause d'une différence dans la position de certains points saillants naturels, ou autrement, cette différence s'explique par le fait que le relèvement a été effectué par les commissions respectives d'après le système de distribution de l'ouvrage tel que nous l'avons dit plus haut. Là où les arpentages ont couvert le même ou presque le même terrain, les cartes doivent être prises comme mutuellement explicatives, tout en tenant compte des conditions qui ont influé sur chaque arpentage. La ligne côtière du continent, depuis la latitude 54° 40′ jusqu'à la pointe Coverden, à l'entrée sud-ouest du canal Lynn, ayant été relevée par la commission géodétique et des côtes des Etats-Unis, les cartes des Etats-Unis, en cas de différence, feront foi quant à la ligne côtière; il en sera de même pour la côte qui s'étend entre la baie Yakutat et le 141e méridien. Mais depuis la pointe Coverden en allant au nord-ouest jusqu'à la baie Yakutat, compris la baie des Glaciers et les autres baies, partie pour laquelle, à l'exception de l'entrée de la baie Lituya, il n'y a pas eu de relèvement comme ci-dessus, les cartes de la commission britannique feront foi. La ligne côtière des îles de l'archipel d'Alaska a été tra ée sur la carte d'après les arpentages de la commission géodétique et des côtes des Etats-Unis, partout où ces arpentages ont été faits; pour le reste nous nous sommes servis des meilleurs renseignements disponibles.

Pour montrer les traits caractéristiques topographiques du pays d'une autre manière, nous joignons à ce rapport des vues photographiques, étant des reproductions par contact des *négatives* photographiques pris par les officiers de la commission britannique, *négatives* qui ont servi pour beaucoup à compléter les détails, en se servant de la méthode dite photo-topographie, les lignes de cadre ou de contour étant déterminées au moyen de triangulations indiquées sur les feuilles nos 25, 26, 27 et 28 de la commission britannique. Ces vues serviront également de notes permanentes de l'ouvrage fait sur le terrain. Le plan des triangulations exécutées par les officiers de la commisssion des Etats-Unis est soumis en même temps. Il se trouve sur la feuille n° 13 de la commission des Etats-Unis.

Quant au point de dép.rt désigné dans le traité de 1825, en sus des renseignements que contiennent les cartes, nous avons à faire rapport que les latitudes des caps Muzon et Chacon, telles que déterminées par les ingénieurs britanniques, sont comme suit:

Cap Muzon 54° 39′ 50″.
Cap Chacon 54° 41′ 25″.

Les ingénieurs américains donnent pour latitudes:—

Cap Muzon 54° 39′ 48″.
Cap Chacon 54° 41′ 22″.

Les résultats sont si rapprochés qu'il n'y a pas de différence pratique entre eux.

Quant au sommet du mont Saint-Elie, les meilleures observations lui donnent pour latitude 60° 35′·10 et pour longitude 140° 55′ 47″·32, soit une distance de 28·830 milles marins depuis la ligne de la côte à l'ouest de la baie Yakutat, et 2·41 milles terriens à l'est du 141me méridien.

Comme nous avons préparé des cartes qui montrent beaucoup de détails, nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de donner une longue description de la topographie. Il peut être toutefois judicieux d'ajouter quelques remarques quant à la présence des arbres forestiers, vu qu'il n'y en a pas d'indication sur les cartes.

D'une manière générale, nous pouvons dire que l'altitude moyenne de la ligne des forêts, entre la baie de Burrough et le canal Lynn, est de 2,500 pieds; elle est un

peu plus élevée au sud et moins élevée au nord. La zone des arbres forestiers est avant tout une cause déterminante de chaleur, de sorte que l'atitude et la latitude ont un effet semblable. Néanmoins, dans un pays dont une si grande partie n'a que tout récemment été débarassée de ses glaciers, la ligne limitative des forêts est affectée par un autre facteur, savoir: la présence d'un sol où les arbres puissent prendre racine. Comme le pied d'une montagne est le premier dégagé, c'est là que la forêt commence à se développer, et, avec le temps, à mesure qu'une plus grande étendue de la surface devient libre et que la désagrégation en résulte, la forêt s'agrandit en montant. Maintenant il y a plusieurs points sur la superficie que nous avons mentionnée où ce développement de la forêt n'a pas atteint la limite déterminée par les conditions climatériques, et voilà pourquoi nous trouvons des forêts rapprochées l'une de l'autre mais dont les limites varient en altitude par des centaines de pieds. Ce phénomène se fait surtout remarquer sur le côté ouest du canal Lynn. Naturellement, nous devrions nous attendre à ce que la limite de la forêt soit plus élevée au sud qu'au nord, cependant, en fait, c'est le contraire qui a lieu. Pour le sud, cette limite atteint à peine 2,000 pieds, tandis que pour le nord, elle atteint près de 3,000 pieds. En général, cette limite est un peu plus élevée sur le côté est du canal Lynn que sur le côté ouest. Dans les environs de Juneau, la limite n'atteint pas 2,000 pieds. Entre l'entrée de la baie des Glaciers, et près des baies Dundas et Taylor et le cap Spencer, la limite des forêts atteint 2,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Dans la baie des Glaciers, vers le nord de l'entrée, cette limite s'abaisse rapidement, et plus au nord, la forêt disparaît tout à fait. De fait, autour de plusieurs des baies plus petites, on ne trouve pas de bois. Ce phénomène indique donc pleinement que ce n'est que récemment que la limite inférieure de l'agglomération des glaciers a été en quelque sorte reculée. A l'extérieur, entre la baie Lituya et le cap Spencer, la limite atteint à peine 2,000 pieds, tandis que dans la baie Yakutat elle n'atteint que 1,500 pieds. La plupart des montagnes entre la baie Yakutat et la baie Lituya n'ont aucun arbre, mais cela est probablement dû—dans la zone de 2,000 pieds—au phénomène déjà mentionné, savoir: que le retrait des glaciers est de date trop récente pour que la désagrégation nécessaire ait eu le temps de se produire afin de permettre à la végétation de commencer, ainsi qu'à l'effet que l'existence de glaciers à peu de distance produit sur la température.

Voici l'altitude de la limite des forêts sur divers points :—

	Maximum.	Moyenne.
Canal Portland	2,600	2,500
Rivière Unuk	2,900	2,600
Baie de Burrough	2,800	2,500
Canal de Bradfield	2,700	2,500
Au sud de la Stikine	2,700	2,500
Au nord de la Stikine		2,500
Baie Thomas		2,500
Bras de la rivière Endicott	2,500	2,300
Baie Snettisham	2,700	2,400
Passe Taku		2,200
Côté est du canal Lynn	2,900	2,500
Tête du canal Lynn	3,000	2,500
Côté ouest du canal Lynn	2,400	2,000
A l'ouest du cap Spencer	1,500	.... ..

Il est entendu et compris que, en signant ce rapport conjoint et en signant et approuvant les cartes qu'ils ont soumises, les commissaires n'ont pas l'intention que ces documents constituent une autorité quant à l'emploi des noms dont ils se sont servis pour désigner les divers endroits, montagnes, baies, chenaux, îles, etc.

En foi de quoi nous avons apposé aux présentes nos seings à Albany, New-York, ce trente et unième jour de décembre 1895.

W. W. DUFFIELD,
Commissaire des Etats-Unis.

W. F. KING,
Commissaire de Sa Majesté.

Ligne frontière de l'Alaska.

Le greffier du Conseil privé de la reine pour le Canada certifie que le rapport de William Ward Duffield, commissaire des États-Unis, et William Frederick King, commissaire de Sa Majesté, dûment nommés pour s'assurer des faits et recueillir les données nécessaires pour arriver à une démarcation permanente de la ligne frontière entre les Etats-Unis d'Amérique et le Canada, ligne divisant le territoire de l'Alaska de la province de la Colombie-Britannique, a été soumis à Son Excellence le gouverneur général en conseil le 25 février 1896, et que ce qui précède en est une copie conforme.

JOHN J. McGEE,

Greffier du Conseil privé de la reine pour le Canada.

25 février 1896.

RAPPORT

SUR LES EFFETS DU

CANAL D'ASSAINISSEMENT DE CHICAGO

SUR LES NIVEAUX DES

GRANDS LACS

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LA REINE
1897

RAPPORT

[82]

PROVISOIRE SUR LES EFFETS DU CANAL D'ASSAINISSEMENT DE CHICAGO SUR LES NIVEAUX DES GRANDS LACS.

A l'honorable JOHN COSTIGAN,
Ministre de la marine et des pêcheries,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant:—

NARRATION.

Quand vous m'avez fait l'honneur de me faire part de votre intention de faire faire officiellement une étude des effets probables du canal d'assainissement de Chicago sur les niveaux des grands lacs et des rivières qui les relient les uns aux autres, vous avez été assez bon de demander mon opinion sur le coût de l'entreprise.

Je vous ai répondu que les frais d'une étude comme celle que vous proposiez dépendraient grandement si non tout à fait de la marche qu'il y aurait à suivre. Si l'on devait mettre en question tout ce qui n'aurait pas été établi déjà par des travaux conduits soit par le Canada soit par la Grande-Bretagne, l'œuvre serait longue et entraînerait beaucoup de dépenses, car nous n'avons pas de données à puiser à de telles sources. Pour donner un exemple, j'ai cité les longs et dispendieux relevés des grands lacs exécutés par le gouvernement des Etats-Unis. Ces relevés, commencés en 1841, ont été terminés en 1882 et suivis depuis par des relevés partiels. Les travaux ont coûté plus de 3 millions. Le relevé comprend le fleuve Saint-Laurent à l'ouest de la frontière internationale, à Saint-Régis, le lac Ontario, la rivière Niagara, le lac Erié, la rivière Détroit, les battures de Saint-Clair, le lac et la rivière Saint-Clair, les lacs Huron et Michigan, la rivière Sainte-Marie et le lac Supérieur, non compris la baie Georgienne.

Si, d'un autre côté, on jugeait à propos d'utiliser les travaux et les recherches du gouvernement américain dans le relevé des grands lacs et autres matières à étudier, je vous ai dit que je croyais très probable qu'on pourrait se procurer les données nécessaires; qu'il ne resterait qu'à les examiner, les coordonner, et en tirer nos conclusions, et que dans ces conditions les études proposées ne demanderaient que peu ou point de travaux hydrographiques proprement dits.

Je vous ai respectueusement exprimé l'opinion que ce qu'il y aurait de mieux à faire, de plus praticable, de plus prompt et de plus économique, serait d'utiliser les données américaines, que je crois être parfaitement sûres. Vous avez été assez bon, après mûre délibération, d'acquiescer à cette opinion, et d'ordonner que les études commandées fussent conduites de cette façon.

En conséquence, le 19 août 1895, je me suis mis à l'œuvre. J'ai examiné les archives des travaux du génie et autres du ministère de la marine et des pêcheries, courtoisement mis à ma disposition par l'officier chargé de cette importante branche du service public. Mes recherches de ce côté ont embrassé: 1° un examen des cartes marines des grands lacs et des rivières qui les rattachent, publiées à Washington sous la direction du chef des ingénieurs de l'armée des Etats-Unis, avec mémoires; 2° la lecture de ceux des rapports annuels du *Coast and Geodetic Survey* des Etats-Unis, qui concernent le domaine de l'étude entreprise.

Après avoir épuisé toutes les sources de renseignements qui se trouvent à la marine, je me suis porté sur un nouveau et plus fertile champ de recherches, la

bibliothèque du parlement. J'ai examiné là tous les rapports annuels du chef des ingénieurs de l'armée des Etats-Unis, qui s'y trouvent au nombre de plus de cent gros volumes, ainsi qu'un nombre également considérable d'autres documents publics des Etats-Unis. Sur tout cela j'ai pris d'abondantes notes, et des mémoires précis.

On comprendra facilement combien sont lentes de pareilles recherches. C'est comme la proverbiale tâche de "chercher une aiguille dans une meule de foin". Maints volumineux documents, livres, etc., qu'on examine ne contiennent rien qui soit utile à l'objet en vue. D'un autre côté, il y a les heures et les règlements d'une institution publique comme la bibliothèque, auxquels il faut se conformer. Le fait est que dans pareilles circonstances le travail se fait avec beaucoup de désavantages, et le résultat est rarement égal au temps employé. Le personnel de la bibliothèque, depuis les bibliothécaires jusqu'au bas de l'échelle, m'a témoigné toute bonté, courtoisie et obligeance, et s'est montré cordialement disposé à m'aider autant que possible dans mes recherches. Sans vouloir faire de distinction de nature à diminuer le mérite de personne, je suis particulièrement redevable à M. Smith de beaucoup de renseignements utiles et autres services rendus.

Mes recherches à la bibliothèque ont donné raison à ma première impression. J'y ai trouvé que les annales du corps des ingénieurs de l'armée des Etats-Unis contenaient toutes ou presque toutes les données nécessaires, toutes les données existantes, pour la solution de cet unique et important problème. Sur ces entrefaites, j'appris par les journaux, pour la première fois, que le gouvernement des Etats-Unis avait nommé une commission d'ingénieurs chargée de faire un rapport sur le sujet même qui m'occupait, et que la commission avait terminé ses travaux et présenté son rapport au chef des ingénieurs. Je crois que nous étions alors vers la fin de septembre.

J'espérais que ce rapport serait aussitôt publié et j'attendis avec hâte que la bibliothèque le reçut. Finalement, je m'adressai à l'honorable J. B. Riley, consul général américain, à Ottawa, et le priai de s'intéresser à m'en procurer un exemplaire de Washington. M. Riley eut l'obligeance d'écrire au chef des ingénieurs, le général William P. Craighill, à Washington, de m'envoyer un exemplaire du rapport s'il était publié. A cela le général Craighill répondit que le rapport n'avait pas encore été publié, mais, qu'avec la permission du chef des ingénieurs, il avait été imprimé par l'*Engineering News*, de New-York, du 3 octobre 1895. Par l'entremise d'une agence de nouvelles je me procurai le numéro du journal en question. Je désire reconnaître ici toute la gratitude que je dois à M. Riley pour cette faveur et plusieurs autres qu'il m'a faites au cours de mes travaux.

Je joins au présent rapport une copie de celui dont je viens de parler, marquée annexe A.

Peut-être personne au monde n'était plus au fait de l'histoire scientifique—l'état physique et hydraulique des grands lacs—que le président de la commission, feu le général Poe. Il avait été attaché aux relevés des lacs presque depuis leur commencement jusqu'au moment de sa mort regrettée. Depuis 1882 il était chef de la division du nord. C'est sous son intelligente direction que se sont effectuées toutes les grandes améliorations à la navigation des grands lacs, de Duluth à Buffalo.

La commission se pose cette question : "Quel est l'écoulement des eaux des lacs inférieurs?" Et voici comment elle y répond.

"En novembre 1891, le chef des ingénieurs, de l'armée des Etats-Unis, donna ordre de faire une série d'observations dans le but de déterminer la quantité d'eau qui descend par la rivière Niagara. * * *

"Les résultats des mesures prises furent quelque peu différents de ce à quoi l'on s'attendait, et les observations furent reprises en mai 1892. La deuxième série d'observations corrobora la première, et le tout servit de base à un rapport envoyé au chef des ingénieurs, lequel il inséra dans son rapport annuel de 1893. * * * C'était la première fois que l'on établissait et portait à la connaissance du public, comme résultat de mesures prises avec soin, le rapport entre le niveau des lacs et leur décharge ou débit."

Le rapport continue : "Cet abaissement de niveau sera-t-il de 6 pouces, ou bien de 3 pouces?" C'est là une question importante, et nous n'avons pour base, en répon-

dant à cette question, que les données provenant des observations faites sur la décharge des lacs par la rivière Niagara. Ces observations montrent un écart de 1·8 pied. Quelques-unes sont allées au delà de ce chiffre, mais la masse des résultats se confine aux lectures prises sur l'échelle d'eau au niveau moyen du lac, au niveau le plus élevé, et au point 1·85 pied. La 'courbe graphique' nous met à même d'observer une chute de 0·53 pied sur l'échelle pour 10,000 pieds cubes par seconde de décharge pour le premier pied de chute, et 0·44 pied sur l'ensemble.

" * * * Il faudrait étudier la partie inférieure de l'échelle et recueillir d'autres observations, et la commission est unanime dans son appréciation de l'avantage qu'il y aurait à faire à présent une série de mesures dans la rivière Saint-Clair à cette fin et dans le but de faire mieux connaître le rapport existant entre les indications de l'échelle d'eau et le coefficient de décharge. La question actuelle a tant d'importance générale au point de vue de la navigation des lacs qu'elle exige une étude soignée et des données complètes. * * * *

" Le détournement de 10,000 pieds cubes d'eau par seconde de l'eau du lac Michigan abaissera les niveaux de tous les lacs du groupe, à l'exception du lac Supérieur, et réduira la possibilité de le navigation dans tous les ports et sur tous les hauts-fonds dans une mesure qui, si elle peut jamais être déterminée, ne saurait l'être que par l'expérience directe."

La commission des ingénieurs est unanimement d'opinion que les mesurages de 1891 et 1892 du débit de la rivière Niagara sont les seuls jaugeages sûrs qu'on ait du volume d'eau qui passe par les grands lacs, et elle s'accorde sans hésitation à dire que les données qui en résultent sont tout à fait insuffisantes pour déterminer l'effet du canal d'assainissement de Chicago sur les niveaux des lacs et des rivières qui les relient. Elle recommande que ces mesurages soient supplémentés d'une série de mesurages du débit de la rivière Saint-Clair, comme indispensable pour la solution de cet unique et complexe problème hydraulique.

J'ai depuis appris, grâce à la courtoisie du chef des ingénieurs de l'armée des Etats-Unis, et à la politesse de M. le colonel A. Mackenzie, du corps des ingénieurs, que rien n'a encore été fait pour mettre à exécution les recommandations de la commission des ingénieurs. Et on ne dit pas ce qui sera fait à l'avenir.

On trouvera à l'annexe B du présent rapport la lettre du colonel Mackenzie.

Il est évident que si les données sont jugées insuffisantes pour les fins du gouvernement américain, il en sera de même pour l'objet qu'a en vue le gouvernement du Canada. Il reste donc à l'administration de la marine de déterminer quelle sera la marche à suivre pour mener à bonne fin les études entreprises. S'il m'est permis d'exprimer une opinion, je dirai qu'il serait à propos d'organiser, à l'ouverture du printemps, un service de mesurage sous la direction d'un homme compétent, pour mesurer le débit de la rivière Saint-Clair, à quelque endroit convenable entre Sarnia et Mooretown. Et il serait important qu'on continuât ces travaux jusqu'à la fin de la saison, pour qu'on ait des données complètes sur toutes les phases du débit durant la saison de la navigation. Le Canada pourrait exécuter ces travaux indépendamment ou de concert avec les Etats-Unis.

NIVEAUX DES GRANDS LACS.

Le moyen le moins dispendieux et le plus expéditif de faire un réservoir est de suivre l'exemple du castor, et barrer un cours d'eau. Etant données certaines conditions, la pente du cours d'eau et la coupe moyenne transversale de la vallée, le volume de l'eau qu'on y retiendra dépendra de la hauteur du barrage. Mais cette hauteur a ses limites. La hauteur de la crête du barrage ne doit pas dépasser le niveau de la plus basse dépression dans le contour du bassin, en amont du barrage. Car en dépassant ce niveau l'eau se porterait dans une autre direction, se détournerait dans un nouveau lit, au moins tant que durerait le barrage, ou que sa hauteur resterait la même. Il est facile de concevoir un exemple où l'eau prendrait un cours diamétralement opposé à son cours primitif ou normal.

Le volume d'eau s'écoulant par-dessus le barrage dépend de la largeur du déversoir ainsi que de la profondeur de l'eau au-dessus du seuil. Dans les conditions

normales de l'écoulement, avec des eaux tranquilles, à niveau constant, le déversement au-dessus du barrage serait égal à tout le volume d'eau affluant au bief d'amont, moins l'évaporation. Cette condition normale, cet état d'équilibre correspond à ce qui est généralement désigné comme le niveau moyen du réservoir.

L'évaporation est la source des pluies, et leur précipitation nourrit les cours d'eau. Ce que reçoit des pluies qui tombent le bassin d'amont forme son alimentation. La précipitation étant incertaine et variable, le réservoir n'est que rarement ou jamais en état d'équilibre. Les fluctuations ressemblent aux oscillations du pendule qui toujours tend vers la verticale, mais ne s'y maintient jamais que pour un infinitésimal instant. Dans les saisons humides la précipitation est excessive. L'alimentation augmentant le niveau du réservoir hausse, et celui-ci peut quelquefois déborder. C'est un principe bien connu en hydraulique que le débit varie selon la charge. Quand une certaine hauteur donne un débit déterminé sur un déversoir quelconque, si vous voulez augmenter le débit il vous faut augmenter la charge. Au contraire, dans une saison de sécheresse, l'alimentation est moins abondante et le niveau du réservoir, obéissant à la loi ci-dessus, baisse. Toute détérioration du déversoir, soit par l'érosion et l'abaissement du seuil, ou par l'infiltration dans les interstices, abaisse le niveau du réservoir. Une autre cause encore peut grandement déprimer le plan d'eau du bief d'amont, par exemple, si l'on pratique une conduite libre ou un tunnel qui porte ses eaux en tout ou en partie dans un chenal artificiel, la quantité ainsi détournée dépendant de la pente et des dimensions de la nouvelle conduite.

Supposons qu'un déversoir ait 200 pieds de longueur, avec une profondeur d'eau de 6 pouces immédiatement en arrière du seuil, et donne à l'état normal de l'alimentation un débit de 100 pieds cubes par seconde. Le phénomène de l'écoulement consiste en ceci, que chaque molécule d'eau qui entre dans le réservoir en fait sortir une molécule identique en volume ou en poids, à l'issue. L'eau elle-même est inerte. Elle tire sa force de l'accélération de gravité donnée à la molécule d'eau à l'entrée. Elle agit comme un levier et pousse devant elle la masse inerte qui se trouve entre elle et l'issue, et il est indifférent que la masse soit à l'état solide ou fluide. On peut avec raison la comparer à un corps solide, disons, une plaque de métal de 200 pieds de largeur et 6 pouces d'épaisseur, s'étendant depuis la tête du réservoir jusqu'à la décharge et flottant sur le fluide en repos au-dessous d'elle. Toute pression appliquée à l'extrémité supérieure poussera la plaque métallique à l'autre extrémité. Le principe d'action ne serait non plus en rien modifié si la masse d'eau sur laquelle flotte la plaque était changée en un corps solide. Car tout le liquide au-dessous d'un plan horizontal tangent au seuil du déversoir est en repos et sans mouvement, à moins de causes extérieures d'agitation comme les vents, les tremblements de terre et autres vibrations séismiques, l'hélice ou les aubes d'un bateau à vapeur, etc. Ce mouvement s'appelle le mouvement de translation, et est tel que toute molécule a un mouvement égal et parallèle à toute autre molécule du même corps. Tel est le mouvement d'un corps solide dans une direction rectiligne.

Or, tout lac, grand ou petit, présente les conditions de notre réservoir. La barrière ou l'obstruction qui se trouve à sa décharge est un barrage submergé, ressemblant à notre déversoir, dont les joues deviennent des rives, et sur la hauteur, l'inclinaison et les dimensions de ce barrage dépend la hauteur permanente de la surface de l'eau ou ce qu'on appelle le “ niveau moyen du lac ”. S'il n'y avait pas d'obstacle à la décharge, il n'y aurait pas de lac. Les lois qui gouvernent ces phénomènes sont précisément les mêmes, soit que le barrage ait été élevé par la main de l'homme, soit qu'il soit l'œuvre directe de la nature, ou qu'il soit dû à l'ingénieuse activité et à la persévérance du castor.

HYDRAULIQUE.

L'hydraulique est une science où domine l'empirisme. Il est peu sûr de se servir d'une formule donnée tant qu'elle n'a pas été vérifiée par expériences. Ceci ne vient pas d'un défaut analytique dans la démonstration, mais est dû à ce que les conditions des différents cas sont rarement ou ne sont jamais exactement semblables.

Nous pouvons calculer en théorie avec une raisonnable exactitude la dépense d'un déversoir ou le débit d'un canal, à pente et dimensions données. Mais quand il s'agit de mesurer un fleuve comme le Saint-Laurent, ou l'une des rivières qui relient le grand système de nos mers intérieures, les formules hydrauliques perdent leur vertu, la théorie et la spéculation ont à céder le pas aux expériences. Même avec les améliorations modernes des méthodes et des instruments, les mesurages des débits non seulement sont des opérations délicates, mais présentent encore beaucoup d'incertitude.

Mais quel que soit le degré de mystère qu'aient encore à vaincre les calculs du débit, ceux-ci sont la simplicité même comparés à toute détermination, approximative même, par anticipation, de l'effet du canal d'assainissement de Chicago sur les niveaux des grands lacs. Il est évident pour l'esprit le plus ordinaire que l'ouverture de cette nouvelle issue, ou pour être plus vrai peut-être, le rétablissement de l'ancien cours des eaux, à Chicago, doit dans une certaine mesure abaisser la surface des lacs. En théorie le projet comporte un détournement définitif de 10,000 pieds cubes par seconde au plus bas niveau du lac Michigan. Avec les fluctuations connues du lac, l'emprunt dépassera souvent 15,000 pieds cubes par seconde. Croire que cela ne préjudicierait pas aux niveaux de tous les lacs, à l'exception du lac Supérieur, ainsi que des rivières qui les réunissent, et du fleuve où ils se déchargent, équivaudrait à croire une absurdité. L'esprit le plus vulgaire n'a aucune difficulté à concevoir cela, et le plus grand intellect ne aller beaucoup au delà, ou approcher beaucoup plus d'une solution

Le problème est complexe et embarrassé autant qu'unique. Nulle formule hydraulique ne saurait s'y appliquer, pour la simple raison que pareille occurrence ne s'est jamais présentée, et il est probable qu'il ne s'en présentera jamais. Il s'y mêle tant d'éléments extrinsèques et perturbateurs, qui ne sauraient être éliminés, qu'avec toutes les formules hydrauliques connues, le problème reste indéterminé. Parmi ces éléments étrangers mentionnons les tempêtes, les changements de pression barométrique, les variations dans la quantité de la pluie pour un temps donné, et les changements dans la proportion absorbée de la précipitation, etc., etc., etc. Il a été constaté que pendant la tempête du 14 octobre 1893, sur le lac Erié, il y eut une différence de près de 12 pieds dans le niveau des eaux entre l'extrémité est et l'extrémité ouest du lac. En effet, à Toledo, l'eau tomba à 6 pieds 8 pouces au-dessous du niveau normal du lac, tandis qu'à Buffalo l'eau monta de 5 pieds 3 pouces, ce qui accusait un écart total de 11 pieds 11 pouces entre les niveaux d'eau de ces deux endroits. (*Voir* la planche 4 qui accompagne le présent rapport et qui a été tirée du rapport annuel du chef des ingénieurs de l'armée des Etats-Unis, pour 1894.)

L'hypothèse suivante peut servir à donner une idée de la complexité du problème. Supposons que dans ses voies inscrutables, au lieu d'inspirer à ses enfants la conception du projet d'un canal artificiel allant du lac Michigan au fleuve Missisipi, et capable d'un débit, au plus bas niveau du lac, d'au moins 10,000 pieds cubes d'eau par seconde, augmentant, avec l'augmentation de la charge, jusqu'à une dépense probable de 15,000 pieds cubes au niveau moyen du lac, et jusqu'à un maximum de 17,000 pieds cubes au maximum de la hauteur des eaux, la nature ait de ses propres moyens creusé un passage souterrain de capacité égale à celle du canal d'assainissement de Chicago, et en ait muni l'orifice de valves automatiques et de pertuis pour en régulariser le débit de telle façon que les mêmes charges donneraient les mêmes dépenses. Dans l'état des connaissances que nous avons aujourd'hui de la physique et de l'hydraulique des grands lacs, il faudrait probablement un siècle de recherches et études scientifiques minutieuses et profondes pour déterminer si un gallon des eaux du lac Michigan s'en est échappé autrement que par les voies normales et naturelles, c'est-à-dire par le détroit de Mackinac dans le lac Huron, et l'absorption dans l'atmosphère par l'évaporation. Il n'est pas improbable qu'à la fin d'un siècle d'investigations, la science se déclarerait confondue, vaincue dans cette lutte avec la nature, et le mystère serait encore sans solution, la fuite serait encore masquée, secrète, inconnue, à moins d'une découverte accidentelle, tandis qu'il n'en resterait pas moins vrai que le lac Michigan aurait été saigné de 12,500 pieds cubes de fluide par seconde pendant un siècle, et que les médecins en seraient encore à

diagnostiquer le malade. La dépense atteindrait en total l'énorme quantité de près de quarante trillions (39,446,161,250,000) de pieds cubes, quantité trop vaste pour être conçue par l'esprit le plus compétent. Tentons de donner une idée tangible de son immensité sous la forme concrète d'une masse d'eau occupant un prisme ou parallélipipède de 283 milles de longueur sur 50 milles de largeur et 100 pieds de profondeur.

La commission des ingénieurs dit à ce sujet dans son rapport. " Le détournement de 10,000 pieds cubes par seconde de l'eau du lac Michigan abaissera les niveaux de tous les lacs du groupe, à l'exception le lac Supérieur, et réduira la possibilité de la navigation dans tous les ports et sur tous les hauts-fonds *dans une mesure qui, si elle peut jamais être déterminée, ne saurait l'être que par l'expérience directe.*"

Plus loin nous lisons dans le même rapport : " Le niveau d'eau des grands lacs est très facilement affecté."

Qu'on remarque le langage de la commission. L'effet sur les niveaux des grands lacs, d'un détournement de 10,000 pieds cubes d'eau du lac Michigan, s'il peut jamais être déterminé, " ne saurait l'être que par l'expérience directe ". Il est évident que la commission a de graves doutes sur l'absolue possibilité de cette détermination. Mais si elle est possible ce ne saurait être que par le *modus* qu'elle recommande.

DESCRIPTION.

Je ne saurais mieux faire que d'emprunter, pour le présent rapport, la description briève mais précise des travaux qu'il est question d'exécuter, telle que présentée par la commission des ingénieurs.

" Le principale section du canal d'assainissement du district sanitaire de Chicago et actuellement en voie de construction, à partir de son confluent avec le bras sud de la rivière Chicago, à la rue Roby, dans la cité de Chicago, jusqu'à son extrémité sud, dans le comté de Will, Illinois. C'est à l'extrémité sud du canal que seront placés les travaux de régulation. A part ces travaux, les autorités du district ont en vue la construction des travaux nécessaires pour faire descendre les eaux du canal mariées à celles de la rivière des Plaines, jusqu'à la ville de Joliet et à travers cette dernière, ainsi que les modifications que les nouvelles conditions découlant de l'entreprise pourront rendre nécessaire d'apporter au canal Illinois-Michigan.

" La première partie donnée à l'entreprise s'étend depuis Willow-Springs-Road dans la direction du sud-ouest, et comprend les sections qui ont été désignées par les numéros successifs de 1 à 14.

" La longueur moyenne des sections est d'un mille. A l'est de Willow-Springs-Road, les sections sont désignées par des lettres, de A à O, moins J. A l'exception d'une courte distance près de Summit ces dernières sections se composent exclusivement de drift glaciaire, et que les devis descriptifs définissent comme suit : ' Le drift glaciaire comprendra la couche supérieure, composée de terre, de matière végétale putréfiée, de sable, de gravier, d'argile, de tuf, de cailloux, de fragments de roche déplacés de leur lit naturel, et de toutes autres substances recouvrant le sous-sol de roc.'

" Les sections, de 1 à 14, ont été données à l'entreprise en juillet 1892 ; de A à F, vers la fin de l'année 1892 et au commencement de 1893, et de G à M, inclusivement, en décembre 1893. Les sections N et O ont été adjugées le 2 mai, et la section 15 le 27 août 1894. C'est le 3 septembre 1892, appelé " Shovel Day ", que l'on a enlevé la première pelletée de sol sur la tranche dans le roc en aval de Lemont.

" La vallée des Plaines est traversée par la rivière qui lui a donné ce nom, et qui est un cours d'eau soumis à des fluctuations considérables, n'ayant pas de source constante et régulière. A certaines époques, un tuyau de six pouces suffirait au passage de ses eaux, tandis que, à d'autres périodes, son volume atteint 800,000 pieds cubes par minute. Alors son cours est majestueux et elle inonde toute la vallée. A raison de ces fluctuations, il devenait nécessaire d'indiquer et rectifier le cours de cette rivière avant de pouvoir exécuter avec succès les travaux du canal proprement dit. On y est arrivé au moyen d'une dépense de près de 1,000,000 de dollars

employés dans la construction de ce qu'on a appelé le 'canal de dérivation de la rivière des Plaines'. *(Desplaines River Diversion Channel.)*

" Le tracé du canal principal d'assainissement entraînerait l'excavation d'un nouveau lit pour la rivière sur un parcours de 13 milles, et l'on a dû construire environ 19 milles de levée afin d'intercepter les eaux du bassin qui alimente la rivière, les faire dévier du chenal qui doit recevoir les eaux du lac Michigan, et les conduire au Mississipi par le bas de la rivière des Plaines et la rivière de l'Illinois. La largeur de ce canal de dérivation est de 200 pieds au fond, la pente des talus de $1\frac{1}{2}$ dans 1, avec inclinaison du lit de 0·12 pied par 1,000 pieds.

" A la tête de ce canal de dérivation, il a été nécessaire d'établir comme une soupape de sûreté sous forme d'un déversoir portant le surplus des eaux dans la direction de Chicago, attendu que l'on n'a pas encore complété les arrangements nécessaires pour permettre de faire passer par Joliet la totalité des grandes eaux de la rivière des Plaines.

" Ce déversoir consiste en un barrage en béton avec pierre de taille pour couronnement, les ailes ayant un parement de maçonnerie en pierre. Il mesure 397 pieds de longueur et son couronnement est à 16·25 pieds au-dessus du repère à Chicago (ce repère est le niveau atteint par le plus grand abaissement des eaux du lac Michigan en 1847, et se trouve à 578·61 pieds au-dessus du niveau de la mer à Sandy-Hook). Aucune eau ne s'échappe par ce déversoir tant que le volume des eaux passant l'échelle d'eau établie en amont n'a pas atteint 300,000 pieds cubes par minute.

" La coupe verticale des sections de terre, de A à E inclusivement, est de 202 pieds au fond, avec talus latéraux de 2 dans 1. Cette coupe se retrouve sur un parcours d'environ 500 pieds jusque vers l'extrémité ouest de F, puis elle se réduit à 110 pieds au fond, avec mêmes talus. Voici l'explication de ce changement dans les dimensions de la coupe:—Pour toutes les sections dans le roc, et celles où les fouilles sont difficiles par suite de la nature du sol, on a adopté en conformité de la loi une coupe qui peut donner passage à 600,000 pieds cubes par minute, ce qui représente une capacité suffisante pour une population de 3,000,000 d'âmes. Les biefs plus étroits fournissent un passage à 300,000 pieds cubes d'eau par minute, ou environ assez pour la population actuelle de Chicago. Dès que les besoins de la ville le requerront, on pourra élargir ces biefs au moyen de fouilles faciles, telles que par le dragage. Sur tout le parcours des sections désignées par des lettres la pente du canal est de 1 pied par 40,000 (·025 pied par 1,000 pieds), et le fond du canal à la rue Robey est de 24,448 pieds au-dessous du niveau de repère. Les sections numérotées de 1 à 6 inclusivement reposent sur un sous-sol de roc: La largeur du fond, dans le roc, est de 160 pieds, et les murs latéraux en maçonnerie à ciment seront bâtis sur la surface du roc jusqu'à une hauteur de 5 pieds au-dessus du repère. Les sections 7 à 14 inclusivement sont dans le roc; largeur au fond, 160 pieds; les côtés en seront verticaux, s'élevant en trois gradins de 6 pouces de largeur, ce qui donnera une largeur de 162 pieds au couronnement; pente dans le roc, 1 pied par 20,000 (·05 pied par 1,000).

" La section n° 15 est aussi dans le roc, et sa coupe verticale est agrandie à son extrémité sud de manière à former un bassin d'évitement dans lequel on puisse retourner de grands navires. C'est dans cette section que l'on a placé les travaux de régulation. Ces travaux consistent en portes ou empellements mobiles au moyen desquels on pourra contrôler le passage de l'eau du chenal principal dans le coursier de décharge qui conduit cette eau à la rivière des Plaines.

" En aval de Lockport, cette rivière suit le cours de la vallée, avec une pente accentuée jusqu'au bassin du canal à Joliet. Les variations de la surface du lac Michigan se feront sentir aux travaux de régulation, et ceux-ci auront conséquemment à faire face à une amplitude de fluctuation de 13 pieds, dans les limites de 5 pieds au-dessus du repère et de 8 pieds au-dessous. L'écart entre le repère aux travaux de régulation et le niveau du bassin supérieur sera d'environ 42 pieds, et la distance d'environ $4\frac{1}{3}$ milles. Comme le conseil des syndics n'a pas adopté d'une manière définitive les plans des travaux de régulation, on ne peut les discuter maintenant.

" Le volume total des fouilles qu'il faudra faire pour la construction du canal principal est de 26,077,765 verges cubes dans le drift glaciaire, et de 12,071,668

verges cubes dans le roc, soit un total de 38,149,433 verges cubes ; à cela il faudra ajouter les fouilles à exécuter pour la dérivation de la rivière, soit 1,564,403 verges cubes dans le drift glaciaire et 258,926 verges cubes dans le roc ; total pour la dérivation de la rivière, 1,823,329 verges cubes ; grand total pour le canal principal et la dérivation de la rivière, 39,972,762 verges cubes. Tous ces travaux sont actuellement en voie d'exécution, ainsi que 384,958 verges cubes de mur de soutènement."

La description supplémentaire qui suit est tirée du travail de M. Lyman E. Cooley, ingénieur civil, membre de la Société américaine des ingénieurs civils et membre du Conseil des syndics du district sanitaire de Chicago :—

EFFET DU CANAL D'ASSAINISSEMENT SUR LES NIVEAUX DES LACS.

" Il s'agit de creuser un canal principal commençant à un point de raccordement avec la rivière Chicago, ou plutôt au bras sud de cette rivière, dans la partie sud-ouest de la ville, à un endroit situé à 5·8 milles du lac Michigan suivant le cours de la rivière, et se prolongeant sur une distance de 28·05 milles jusque dans le voisinage où l'eau se déversera dans la rivière des Plaines, dont le lit sur une distance de 7·1 milles sera modifié de façon à pouvoir conduire les nouvelles eaux sans inconvénient à travers la ville de Joliet.

" Sur une distance de 7·8 milles à partir de Chicago, le canal aura pour le présent une capacité de 5,000 pieds cubes par seconde, et il sera facile d'augmenter plus tard cette capacité par le dragage dans un fond relativement facile. Les 20·25 milles qui suivent la vallée de la rivière des Plaines sont dans du drift glaciaire des plus difficiles, ainsi que dans le roc, et cette partie de l'entreprise sera poussée jusqu'aux dimensions définitives. Les dimensions adoptées, pour 14·9 milles dans le roc, sont de 160 pieds de largeur au plafond et de 162 pieds au sommet de la tranchée, avec une pente de 1 pied dans 20,000 pieds ; et dans la terre ainsi que dans le drift glaciaire, sur une distance de 13·15 milles, de 202 pieds de largeur au plafond et 290 pieds au niveau de l'eau quand le canal aura 22 pieds d'eau, avec une pente de 1 pied dans 40,000 pieds, excepté cependant les 7·8 milles déjà mentionnés aboutissant à Chicago, et qui auront 92 pieds de largeur de moins que le reste du canal dans la partie en terre.

" Le plafond du canal, à l'endroit où il se relie à la rivière de Chicago, est à 24·45 au-dessous du repère à Chicago, et, à 30 pieds au-dessous du même niveau à Lockport, la pente théorique étant de 5·65 pieds. Avec une profondeur de 22 pieds la capacité se trouve garantie de façon à répondre à toutes les exigences éventuelles des inspecteurs, qui seront des agents de l'Etat indépendants. On remarquera qu'on a ménagé une marge de 2·45 pieds dans les niveaux à Chicago afin de pouvoir faire face à toute condition que pourra exiger le raccordement avec le lac Michigan pour l'alimentation complète du canal. Les plans des travaux de raccordement n'ont pas encore été mûris. Si ces travaux sont conçus dans un esprit libéral, la profondeur du chenal principal sera augmentée de 2 pieds aux eaux basses.

" On se propose d'ouvrir ces travaux au minimum de la capacité déterminé par la loi (calculé à 5,000 pieds cubes par seconde au moins, mais qui est réellement de 20,000 pieds cubes par minute par 100,000 âmes), et l'on s'attend qu'il faudra faire des travaux considérables dans la rivière Chicago pour qu'elle puisse laisser passer le volume minimum sans nuire à la navigation. Des travaux très étendus et d'une nature radicale seront nécessaires pour le volume définitif de 10,000 pieds cubes par seconde, et leur développement demandera plusieurs années.

" Le débit du canal sera réglé par des travaux régulateurs, à l'extrémité d'aval à Lockport, qui pourront le déterminer et le maîtriser à tout instant et l'interrompre à volonté.

" A part de son utilité sanitaire, le canal doit être regardé comme la partie la plus dispendieuse de la voie de communication par eau entre le lac Michigan et le fleuve Mississipi, et comme un utile agrandissement du port de Chicago pour les navires d'un fort tirant d'eau ; et ce sont là autant d'aspects de l'entreprise qui ont été considérés, et sur lesquels s'est pleinement prononcé l'Etat, lors de l'adoption de la loi."

Canal d'assainissement de Chicago.

FORMULES HYDRAULIQUES.—CALCULS DE L'ÉCOULEMENT.

Comme le mode de raccordement du canal d'assainissement de Chicago avec le lac Michigan n'est pas encore déterminé, tout ce qu'on sait avec certitude de la saignée que l'on projette est que le canal aura une profondeur minima de 22 pieds au point où il se relie au bras sud de la rivière Chicago, à Robey street, distance de 5·8 milles du lac par la rivière. Le niveau du lit ou du plafond du canal est à cet endroit 24·45 pieds au-dessous du niveau de repère de Chicago. Il en résulte que le plan de la surface de l'eau dans le canal sera de 2·448 pieds au-dessous du niveau de repère de Chicago. Cela équivaut à 4·7 x 2·448=7·148 pieds au-dessous du plan de comparaison des courbes du niveau d'eau du lac Michigan adopté par le service hydrographique des lacs des Etats-Unis.

La moyenne du niveau du lac Michigan à Milwaukee, pour le mois de novembre 1895, était de—5·642 pieds au-dessous du plan de comparaison. C'est le plus bas état des eaux du Michigan qui ait encore été constaté. Si ce chiffre extrême a été dépassé depuis, je n'en sais rien. Cela équivaudrait à une hauteur de niveau dans le lac Michigan de 1·5 pied au-dessus du plan d'eau du canal d'assainissement au raccordement de Robey street, à la profondeur minima de 22 pieds.

Supposons que pour chaque oscillation du lac Michigan il y aura une fluctuation égale et correspondante du canal d'assainissement à Robey street. 2° Quand l'eau du lac Michigan sera à 1 pied au-dessus de la donnée de novembre 1895, ce qui coïncide à peu près avec l'eau basse de mars 1869, il y aura 23 pieds d'eau dans le canal d'assainissement à Robey street.

3° Quand l'eau du lac Michigan atteindra une élévation de 2 pieds au-dessus du niveau de novembre 1895, le canal d'assainissement aura une profondeur d'eau de 24 pieds à Robey street. Cette hauteur coïncide presque avec les basses eaux de janvier 1870 et de février 1888.

4° Quand l'eau du lac Michigan atteindra une hauteur de 3 pieds au-dessus du niveau de novembre 1895, il y aura une profondeur d'eau de 25 pieds dans le canal d'assainissement à Robey street. Cette hauteur coïncide presque avec les basses eaux de mars 1863, de janvier 1884, de janvier 1885 et de janvier 1887; et avec les hautes eaux d'août 1865, de juin 1867, d'août 1873, de septembre 1875 et d'août 1880.

5° Quand l'eau du lac Michigan atteindra une hauteur de 4 pieds au-dessus du niveau de novembre 1895, il y aura une profondeur d'eau de 26 pieds dans le canal d'assainissement à Robey street. Cette hauteur coincïde à peu près avec les hautes eaux de juillet 1860 et de juillet 1862.

6° Quand l'eau du lac Michigan atteindra une hauteur de 5 pieds au-dessus du niveau de novembre 1895, il y aura une profondeur d'eau de 27 pieds dans le canal d'assainissement à Robey street. Les plus hautes eaux du lac Michigan, depuis 1859, ont régné en juillet de cette même année. Elles étaient seulement—0·25 pied au-dessous d'une hauteur dépassant de 5 pieds le niveau de novembre 1895. Cette hauteur correspond à 0·642 au-dessous du plan de comparaison ou du niveau supposé avoir été atteint en 1838.

FORMULES HYDRAULIQUES.

CALCULS DE L'ÉCOULEMENT.

1ER.—HAUTEUR DU NIVEAU DU LAC COINCIDANT AVEC LES BASSES EAUX DE NOVEMBRE 1895.

1ER.—CANAL EN TERRE.

COUPE TRANSVERSALE.

Longueur au plafond .... 202 pds.
Profondeur de l'eau .... 22 "
Talus .... 2 horizontal dans 1 vert.
Largeur à la surface de l'eau .... $(101 + 44)2 = 290$ pds.
Surface de la section A .... $\frac{202 + 290}{2} \times 22 = 5{,}412$ pds carrés.
Périmètre mouillé .... $(101 + \sqrt{22^2 + 44^2}) \times 2 = (101 + 49) \times 2 = 300$ pds.
Rayon moyen ou profondeur hydraulique moyenne .... $\frac{5412}{300} = 18$ pds.
Pente du chenal .... 1 dans 40,000, ou ·000025 pd. par pied de longueur.

1.—Formule de Kutter.

Le coefficient de rugéosité, $n = \cdot 0275$, moyenne de ·025 et ·03.

Vitesse moyenne—

$$v = \left\{ \frac{41 \cdot 6 + \frac{1 \cdot 811}{n} + \frac{\cdot 00281}{i}}{1 + \left(41 \cdot 6 + \frac{\cdot 00281}{i} \right) \frac{n}{\sqrt{m}}} \right\} \sqrt{mi}$$

$$= \left\{ \frac{41 \cdot 6 + \frac{1 \cdot 811}{\cdot 0275} + \frac{\cdot 00281}{\cdot 000025}}{1 + \left(41 \cdot 6 + \frac{\cdot 00281}{\cdot 000025} \right) \frac{\cdot 0275}{\sqrt{18}}} \right\} \sqrt{18 \times \cdot 000025}$$

$$= \left\{ \frac{41 \cdot 6 + 65 \cdot 85 + 112 \cdot 4}{1 + (41 \cdot 6 + 112 \cdot 4) \times \cdot 00648} \right\} \times \cdot 0212$$

$$= \frac{219 \cdot 85}{2} \times \cdot 0212 = 2 \cdot 33 \text{ pds par seconde.}$$

2.—Formule de Prony.

Vitesse moyenne—

$$v = (\cdot 0237 + 9966\, m\, i)^{\frac{1}{2}} - \cdot 1542$$

$$= (\cdot 0237 + 9966 \times 18 \times \cdot 000025)^{\frac{1}{2}} - \cdot 1542$$

$$= (\cdot 0237 + 4 \cdot 485)^{\frac{1}{2}} - \cdot 1542$$

$$= 2 \cdot 1233 - \cdot 1542 = 1 \cdot 969 \text{ pd. par seconde.}$$

3.—Formule de Dupuit.

Vitesse moyenne—

$$\cdot 0000323\, v^2 = i\,(1 + \cdot 225) = (1 + \cdot 225 \times 18) \times \cdot 000025 = \cdot 00012625$$

$$v^2 = \frac{\cdot 00012625}{\cdot 0000323} = 3 \cdot 9 \text{; et } v = \sqrt{3 \cdot 9} = 1.975 \text{ pd. par seconde.}$$

Canal d'assainissement de Chicago.

4.—Formule de Chezy.

Vitesse moyenne—

$v = c \sqrt{m\,i}$, faisant $c = 100$. Remplacez

$$v = 100 \sqrt{18 \times \cdot 00025}$$
$$= 100 \sqrt{\cdot 00045}$$
$$= 100 \times .0212$$
$$= 2\cdot 12 \text{ pds par seconde.}$$

5.—Formule de Humphrey et Abbot.

Vitesse moyenne—

$$v = \left\{\left(225 \frac{m}{2} \sqrt{i}\right)^{\frac{1}{4}} - \cdot 0388\right\}^2$$
$$= \left\{\left(225 \div \frac{18}{2} \sqrt{\cdot 000025}\right)^{\frac{1}{4}} - \cdot 0388\right\}^2$$
$$= \left\{\left(225 \times 9 \times \cdot 005\right)^{\frac{1}{4}} - \cdot 0388\right\}^2$$
$$= (1\cdot 78 - \cdot 0388)^2$$
$$= \overline{1\cdot 74})^2 = 3 \text{ pds par seconde.}$$

6.—Formule de Hagen.

Vitesse moyenne—

$$v = 4\cdot 39 \sqrt{m} \sqrt[6]{i}$$
$$= 4\cdot 39 \sqrt{18} \sqrt[6]{\cdot 000025}$$
$$= 4\cdot 39 + 4\cdot 22 \times \cdot 171$$
$$= 3\cdot 168 \text{ pds par seconde.}$$

7.—Formule de Prony avec les coefficients de Weisbach.

Vitesse moyenne—

$$v = \left(\cdot 00024 + 8675\, m\, i\right)^{\frac{1}{2}} - \cdot 015$$
$$= \left(\cdot 00024 + 8675 \times 18 \times \cdot 000025\right)^{\frac{1}{2}} - 015$$
$$= \left(\cdot 00024 + 3\cdot 90375\right)^{\frac{1}{2}} - \cdot 015$$
$$= \sqrt{3\cdot 904} - \cdot 015$$
$$= 1.97 - \cdot 015 = 1\cdot 955 \text{ pd par seconde.}$$

8.—Formule de Rankine.

Vitesse moyenne—

$$v = 8\cdot 025 \sqrt{\frac{i\,m}{\cdot 007565}} = \sqrt{8512\, i\, m} = 92\cdot 26 \sqrt{i\,m}$$
$$= 92\cdot 2 \sqrt{6\cdot 000025 \times 18}$$
$$= 92\cdot 26 \times \sqrt{\cdot 00045}$$
$$= 92\cdot 26 \times \cdot 0212 = 1\cdot 956 \text{ pd par seconde.}$$

Vitesses moyennes—

1. Par la formule de Kutter	$v = 2\cdot 32$	pds par seconde.
2. " " de Prony	$v = 1\cdot 969$	"
3. " " de Dupuit	$v = 1\cdot 975$	"
4. " " de Chezy	$v = 2\cdot 12$	"
5. " " de Humphrey et Abbot	$v = 3\cdot 00$	"
6. " " de Hagen	$v = 3\cdot 168$	"
7. " " de Prony avec les coefficients de Wiesbach	$v = 1\ 955$	"
8. " " de Rankine	$v = 1\cdot 956$	"
	8)18·435	"
Grande moyenne	$v = 2\cdot 304$	"

Trouver les erreurs probables par la méthode des moindres carrés—en supposant que toutes les formules ont la même valeur.

Numéro de la formule.	Vitesse.	Différence avec la moyenne.	Carré des erreurs restantes.
1	2·32	− 0·016	0·003
2	1·969	+ 0·335	0·1122
3	1.975	+ 0·329	0·1082
4	2·12	+ 0·184	0·0239
5	3·00	− 0·696	0·4844
6	3·168	− 0·864	0·7465
7	1·955	+ 0·309	0 0955
8	1·956	+ 0·308	0·0949
Moyenne =	2·304	$[n\ n_,]$ =	1·6659

Erreur probable :

$$r = \cdot 6745 \sqrt{\frac{[n\ n_1]}{m-1}} = \cdot 6745 \sqrt{\frac{1\cdot 6659}{8-1}}$$

$$= \cdot 6745 \sqrt{0.2380} = \cdot 6745 \times \pm 0\cdot 47$$

$$= \pm 0\cdot 317 \text{ pied.}$$

Erreur probable de la moyenne arithmétique :

$$r(x) = \frac{\cdot 6745}{\sqrt{m}} \sqrt{\frac{[n\ n_1]}{m-1}} = \frac{\cdot 6745}{\sqrt{8}} \sqrt{\frac{1\cdot 6659}{8-1}}$$

$$= \frac{\cdot 6745}{2\cdot 8284} \sqrt{0\cdot 2380} = \cdot 2385 \times \pm 0\cdot 47$$

$$= 0\cdot 112 \text{ pied.}$$

Décharge $D = 5412 \times 2\cdot 3 = 12{,}448$ pieds cubes par seconde.

2° CANAL DANS LE ROC.

COUPE TRANSVERSALE.

Largeur au fond .... 160 pieds.
Largeur à la surface de l'eau .... 162 "
Largeur moyenne .... 161 "
Profondeur .... 22 "
Surface de la section $A = 161 \times 22 =$ .... 3,542 pieds carrés.
Périmètre mouillé .... 204 pieds.
Rayon hydraulique moyen, $m =$ .... $\left(\frac{3542}{204} = 17\cdot 36 \text{ pieds.}\right)$

Pente, $i =$ .... $\left(\frac{1}{20{,}000} = \cdot 00005 \text{ pied par pd de long.}\right)$

1.—Formule de Kutter.

Prenant pour coefficient de rugosité ·017, le même que pour la maçonnerie en moëllons.

Vitesse moyenne—

$$v = \left\{ \frac{41\cdot 6 + \frac{1\cdot 811}{n} + \frac{\cdot 00281}{i}}{1 + \left(41\cdot 6 + \frac{\cdot 00281}{i}\right)\frac{n}{\sqrt{m}}} \right\} \sqrt{m\,i}$$

$$= \left\{ \frac{41\cdot 6 + \frac{1\cdot 811}{\cdot 017} + \frac{\cdot 00281}{\cdot 00005}}{1 + \left(41\cdot 6 + \frac{\cdot 00281}{\cdot 00005}\right)\frac{\cdot 017}{\sqrt{17\cdot 36}}} \right\} \sqrt{17\cdot 36 \times \cdot 00005}$$

$$= \left\{ \frac{41\cdot 6 + 106.5 + 56\cdot 2}{1 + (41\cdot 6 + 56) \times \cdot 004} \right\} \times \cdot 0298$$

$$= \frac{204\cdot 3 \times \cdot 0298}{1 + \cdot 3804}$$

$$= \frac{6\cdot 088}{1\cdot 38} = 4\cdot 4 \text{ pds par seconde.}$$

2.—Formule de Prony.

Vitesse moyenne—

$$v = \left(\cdot 0237 + 9966\ m\ i\right)^{\frac{1}{2}} - \cdot 1542$$
$$= \left(\cdot 0237 + 9966 \times 17\cdot 36 \times \cdot 00005\right)^{\frac{1}{2}} - \cdot\ 542$$
$$= \sqrt{8\cdot 68} - \ 1542$$
$$= 2\cdot 95 - \cdot 1542$$
$= 2\cdot 79$ pds par seconde.

3.—Formule de Dupuit.

Vitesse moyenne—

$$\cdot 0000323\ v^2 = i(1 + \cdot 225m).$$
$$= (1 + \cdot 225 \times 17\cdot 36) \times .00005$$
$$= (1 + 3\cdot 906) \times \cdot 00005 = 4\cdot 906 \times \cdot 00005$$
$$= \cdot 000249$$
$$\therefore \quad v^2 = \frac{\cdot 000249}{\cdot 0000323} = 7\cdot 713\ ;\ \text{et } v = 2\cdot 78$$

4.—Formule de Chezy.

Vitesse moyenne—

$v = c\ \sqrt{m\ i}$. Calling $c = 100$. Then

$$v = 100\ \sqrt{17\cdot 36 \times \cdot 00005}$$
$= 100 \times \cdot 0295 = 2\cdot 95$ pds par seconde.

5.—Formule de Humphreys et Abbot.

Vitesse moyenne—

$$v = \left\{\left(225\ \frac{m}{2}\ \sqrt{i}\right)^{\frac{1}{4}} - \cdot 0388\right\}^2$$
$$= \left\{\left(225 \times \frac{17\cdot 36}{2}\ \sqrt{\cdot 00005}\right)^{\frac{1}{4}} - \cdot 0388\right\}^2$$
$$= \left\{\left(19.53 \times \cdot 007\right)^{\frac{1}{4}} - \cdot 0388\right\}^2$$
$$= \left(1\cdot 9229 - \cdot 0388\right)^2$$
$= 3\cdot 55$ pds par seconde.

6.—Formule de Hagen.

Vitesse moyenne—

$$v = 4\cdot 39\ \sqrt{m}\ .\ \sqrt[6]{i}$$
$$= 4\cdot 39\ \sqrt{17\cdot 36}\ .\ \sqrt[6]{\cdot 00005}$$
$4\cdot 39 \times 4\cdot 17 \times \cdot 191 = 3\cdot 499$ pds par seconde.

7.—Formule de Prony avec les coefficients de Wisebach.

Vitesse moyenne—

$$v = \left(\cdot 00024 + 8675\ m\ i\right)^{\frac{1}{2}} - \cdot 015$$
$$= \left(\cdot 00024 + 8675 \times 17\cdot 36 \times \cdot 00005\right)^{\frac{1}{2}} - \cdot 015$$
$$= \left(\cdot 00024 + 7\cdot 53\right)^{\frac{1}{2}} - \cdot 015$$
$$= \sqrt{7\cdot 53024} - \cdot 015$$
$$= 2\cdot 745 - \cdot 015$$
$= 2\cdot 73$ pds par seconde.

8.—Formule de Rankine.

Première approximation, $f' = \cdot007565$

Vitesse moyenne—

$$v' = 8\cdot025 \sqrt{\frac{i\,m}{\cdot007565}} = \sqrt{8512\, i\, m} = 92\cdot26 \sqrt{i\,m}$$

$$= 92\cdot26 \sqrt{\cdot00005 \times 17\cdot36}$$

$$= 92.26 \sqrt{\cdot000868}$$

$$= 92\cdot26 \times \cdot0295 = 2\cdot72 \text{ feet.}$$

Deuxième approximation.

$$f = \left(\cdot0074 + \frac{\cdot00023}{2\cdot72}\right) = \cdot0074 + \cdot0000848 = \cdot0074848$$

$$\tfrac{3}{2} - \frac{f}{\cdot01513} = \tfrac{3}{2} - \frac{\cdot0074848}{\cdot01513} = 1\cdot5 - \cdot4947 = 1\cdot0053$$

$v = 2\cdot72 \times 1\cdot0053 = 2\cdot735$ pds par seconde.

Vitesse moyenne—

(1)	Par la formule de Kutter	$v =$	4·4	pds par seconde.
(2)	" " de Prony	$v =$	2·79	"
(3)	" " de Dupuit	$v =$	2·78	"
(4)	" " de Chezy	$v =$	2·95	"
(5)	" " de Humphreys et Abbot	$v =$	3·55	"
(6)	" " de Hagen	$v =$	3·499	"
(7)	" " de Prony avec les coefficients de Wiesbach.	$v =$	2·73	"
(8)	" " de Rankine	$v =$	2·735	"
			8)25·434	
	Grande moyenne	$v =$	3·18	"

Toutes les erreurs probables par la méthode des moindres carrés—en supposant que toutes les formules ont la même valeur.

N° de formule.	Vitesse.	Différence avec la moyenne.	Carré des erreurs restantes.
1	4·4	— 1·22	1·4844
2	2·79	+ 0·39	0·1521
3	2·78	+ 0·40	0·1600
4	2·95	+ 0·23	0·0529
5	3·55	— 0·37	0·1369
6	3·499	— 0·32	0·1024
7	2·73	+ 0·48	0·2304
8	2·735	+ 0·445	0·1981
Moyenne =	3·18	$[n\,n_1]$ =	2·5172

Erreur probable :—

$$r = \cdot6745 \sqrt{\frac{[n\,n_1]}{m-1}} = \cdot6745 \sqrt{\frac{2\cdot5172}{8-1}}$$

$$= \cdot6745 \sqrt{0\cdot3596} = 6745 \times \pm 0\cdot6$$

$$= \pm 0\cdot415 \text{ pied.}$$

Erreur probable de la moyenne arithmétique :—

$$r(x) = \frac{\cdot6745}{\sqrt{m}} \sqrt{\frac{[n\,n_1]}{m-1}} = \frac{\cdot6745}{\sqrt{8}} \sqrt{\frac{5\cdot2172}{8-1}}$$

$$= \frac{\cdot6745}{2\cdot8284} \sqrt{0\cdot3596} = \cdot2385 \times \pm 0\cdot6$$

$$= \pm 0\cdot143 \text{ pd.}$$

Débit moyen, D = 3542 × 3·18 = 11,264 pieds cubes par seconde.
" parois de terre = 12,448 pieds cubes par seconde.
" parois de roc = 11,335 "

Différence = 1,113

Afin d'obtenir le débit de ce surcroît par le canal rétréci il faut un surcroît de charge à l'issue contractée. Cela s'obtiendra non seulement par le moyen de la déclivité de 1·74 pied dans la tranchée en terre, mais encore par un surcroît de profondeur de 2·45 pieds à Robey street.

2e.—Hauteur du niveau du lac à 1 pied au-dessus des basses eaux de novembre 1895.

1er—Canal en terre.

COUPE TRANSVERSALE.

Largeur au plafond.. 202 pds.
Profondeur.. 23 "
Talus.. 2 horizon. dans 1 vert.
Largeur à la surface de l'eau, (101+46)2=.. 294 pds.
Surface de la section $A = \frac{202+294}{2} \times 23 =$.. 5,704 pds carrés.
Périmètre mouillé $(101+\sqrt{23^2+46^2})2 = (101+51{\cdot}5)\times 2 =$.. 305 pds.
Rayon hydraulique moyen, $m = \frac{5704}{305} =$.. 18·7 pds.
Pente du canal, $i = \frac{1}{40000} =$.. ·000025 pd par pied de longueur.

1.—Formule de Kutter.

Vitesse moyenne—

$$v = \left\{ \frac{41{\cdot}6 + \frac{1{\cdot}811}{n} + \frac{{\cdot}00281}{i}}{1 + \left(41{\cdot}6 + \frac{{\cdot}00281}{i}\right)\frac{n}{\sqrt{m}}} \right\} \sqrt{mi}$$

$$= \left\{ \frac{41{\cdot}6 + \frac{1{\cdot}811}{{\cdot}0275} + \frac{{\cdot}00281}{{\cdot}000025}}{1 + \left(41{\cdot}6 + \frac{{\cdot}00281}{{\cdot}000025}\right)\frac{{\cdot}0275}{18{\cdot}7}} \right\} \sqrt{18{\cdot}7 \times {\cdot}000025}$$

$$= \left(\frac{41{\cdot}6 + 65{\cdot}85 + 112{\cdot}4}{1 + (41{\cdot}6 + 112{\cdot}4) \times {\cdot}000636}\right) \times {\cdot}0216$$

$$= \frac{219{\cdot}85}{1{\cdot}98} \times {\cdot}0216$$

$$= 111 \times {\cdot}0216$$

$= 2{\cdot}4$ pds par seconde.

2.—Formule de Prony.

Vitesse moyenne—

$$v = ({\cdot}0237 + 9966mi)^{\frac{1}{2}} - {\cdot}1542$$

$$= ({\cdot}0237 + 9966 \times 18{\cdot}7 \times {\cdot}000025)^{\frac{1}{2}} - {\cdot}1542$$

$$= ({\cdot}0237 + 4{\cdot}6591)^{\frac{1}{2}} - {\cdot}1542$$

$$= \sqrt{4{\cdot}6828} - {\cdot}1542$$

$= 2{\cdot}164 - {\cdot}1542.$ $=$ 2 pds par seconde.

3.—Formule de Dupuit.

Vitesse moyenne—

$${\cdot}0000323v^2 = i(1 + {\cdot}225m)$$

$$= (1 + {\cdot}225 \times 18.7) \times {\cdot}000025$$

$$= (1 + 4{\cdot}2125) \times {\cdot}000025$$

$$= 5{\cdot}2125 \times {\cdot}000025 = {\cdot}00013$$

Donc $v^2 = \frac{{\cdot}00013}{{\cdot}0000323} = 4$; et

$v = 2$ pds par seconde.

4.—Formule de Chezy.

Vitesse moyenne—

$$v = c\sqrt{mi.} \quad \text{donnant } c = 100.$$

Donc

$$v = 100\sqrt{18\cdot 7 + \cdot 000025}$$
$$= 100 \times \cdot 0216$$
$$= 2\cdot 16 \text{ pds par seconde.}$$

5.—Formule de Humphreys et Abbot.

Vitesse moyenne—

$$v = \left\{\left(225\frac{m}{2}\sqrt{i}\right)^{\frac{1}{4}} - \cdot 0388\right\}^2$$
$$= \left\{\left(225 \times \frac{18\cdot 7}{2}\sqrt{\cdot 000025}\right)^{\frac{1}{4}} - \cdot 0388\right\}^2$$
$$= \left(\sqrt[4]{\frac{21\cdot 038}{2}} - \cdot 0388\right)^2$$
$$= (\sqrt[4]{10\cdot 519} - \cdot 0388)^2$$

Nombre. Log.

10·519 = 1·0219745 ÷ 4 = 0·2554937

1·7927 = 0·2554937

∴ $v = (1\cdot 7927 - \cdot 0388)^2 = 1.754)^2$

3·07 pds par seconde.

6.—Formule de Hagen.

Vitesse moyenne—

$$v = \sqrt{m}\ \sqrt[6]{i} = 4\cdot 39 \times \sqrt{18\cdot 7} \times \sqrt[6]{\cdot 000025}$$
$$= 4\cdot 39 \times 4\cdot 32 \times \cdot 171$$
$$= 3\cdot 24 \text{ pds par seconde.}$$

7.—Formule de Prony avec les coefficients de Wiesbach.

Vitesse moyenne—

$$v = (\cdot 00024 + 8695\, m\, i)^{\frac{1}{2}} - \cdot 015$$
$$= (\cdot 00024 + 8695 \times 18\cdot 7 \times \cdot 000025)^{\frac{1}{2}} - \cdot 015$$
$$= (\cdot 00024 + 4\cdot 056)^{\frac{1}{2}} - \cdot 015$$
$$= \sqrt{4\cdot 0557} - \cdot 015$$
$$= 2\cdot 014 - \cdot 015 = 2 \text{ pds par seconde.}$$

8.—Formule de Rankine.

Vitesse moyenne—1re Approximation—

$$v' = 8\cdot 025\sqrt{\frac{m\, i}{\cdot 007565}} = \sqrt{8512\, m\, i} = 92\cdot 26\sqrt{m\, i}$$
$$= 92\cdot 26\sqrt{18\cdot 7 \times \cdot 000025}$$
$$= 92\ 26\sqrt{\cdot 0004675}$$
$$= 92\cdot 26 \times \cdot 0216 = 1\cdot 99 \text{ pd.}$$

$$f = \left(\cdot 0074 + \frac{\cdot 00023}{1\cdot 99}\right)$$
$$(\cdot 0074 + \cdot 000116) = \cdot 007516$$

Canal d'assainissement de Chicago.

Valeur corrigée—

$$v = 1{\cdot}99\left(\frac{3}{2} = \frac{f}{{\cdot}01513}\right) = 1{\cdot}99\left(1{\cdot}5 - \frac{{\cdot}007516}{{\cdot}01513}\right)$$
$$= 1{\cdot}99\,(1{\cdot}5 - {\cdot}497) = 1{\cdot}99 \times 1{\cdot}003$$
$$= 1{\cdot}99 \text{ pd par seconde.}$$

Vitesses moyennes.

(1)	Par la formule de Kutter	$v = 2{\cdot}4$	pds par seconde.
(2)	" " de Prony	$v = 2{\cdot}0$	"
(3)	" " de Dupuit	$v = 2{\cdot}0$	"
(4)	" " de Chézy	$v = 2{\cdot}16$	"
(5)	" " de Humphreys et Abbot	$v = 3{\cdot}07$	"
(6)	" " de Hagen	$v = 3{\cdot}24$	"
(7)	" " de Prony avec les coefficients de Wiesbach	$v = 2{\cdot}0$	"
(8)	" " de Rankine	$v = 1{\cdot}99$	"
		8)18·86	
	Grande moyenne	$v = 2{\cdot}36$	

Trouver les erreurs probables par la méthode des moindres carrés, en supposant que toutes les formules ont la même valeur.

Numéro de la formule.	Vitesse.	Différence avec la moyenne.	Carrés des erreurs restantes.
1	2·4	— 0·04	0·0016
2	2·0	+ 0·36	0·1296
3	2·0	+ 0·36	0·1296
4	2·16	+ 0·20	0·0400
5	3·07	— 0.71	0·5141
6	3·24	— 0·88	0·7744
7	2·0	+ 0·36	0·1296
8	1·99	+ 0·37	0·1369
	Moyenne = 2·36		$[nn_1] = 1{\cdot}8555$

Erreur probable—

$$r = {\cdot}6745\sqrt{\frac{[nn_1]}{m-1}} = {\cdot}6745\sqrt{\frac{1{\cdot}8556}{8-1}}$$
$$= {\cdot}6745\sqrt{0{\cdot}2651} = {\cdot}6745 \times \pm 0{\cdot}51$$
$$= \pm 0{\cdot}345 \text{ pd.}$$

Erreur probable de la moyenne arithmétique—

$$r\,(x) = \frac{{\cdot}6745}{\sqrt{m}}\sqrt{\frac{[nn_1]}{m-1}} = \frac{{\cdot}6745}{\sqrt{8}}\sqrt{\frac{1{\cdot}8556}{8-1}}$$
$$= \frac{{\cdot}6745}{2{\cdot}8284}\sqrt{0{\cdot}2651} = {\cdot}2385 \times \pm 0{\cdot}51$$
$$= 0{\cdot}122 \text{ pd.}$$

Débit moyen, D = 5704 × 2·36 = 13,460 pieds cubes par seconde.

2e—Canal dans le roc.

COUPE TRANSVERSALE.

Largeur au plafond	160 pds.
Largeur à la surface	162 do
Largeur moyenne	161 do
Profondeur	23 do
Surface de la section A = 161 × 23	3,703 pieds carrés.
Périmètre mouillé = 160 + 23 × 2	206 pds.
Rayon hydraulique moyen, $m = \frac{3703}{206}$	18 do
Pente, i = 1 dans 20,000	·00005 pd par pied de longueur.

1. *Formule de Kutter.*

Prenant pour coefficient de rugosité, $n = \cdot017$, le même que pour la maçonnerie en moëllons.

Vitesse moyenne—

$$v = \left\{ \frac{41\cdot6 + \frac{1\cdot811}{n} + \frac{\cdot00281}{i}}{1 + \left(41\cdot6 + \frac{\cdot00281}{i}\right)\frac{n}{\sqrt{m}}} \right\} \sqrt{m\,i}$$

$$= \left\{ \frac{41\cdot6 + \frac{1\cdot811}{\cdot017} + \frac{\cdot00281}{\cdot00005}}{1 + \left(41\cdot6 + \frac{\cdot00281}{\cdot00005}\right)\frac{\cdot017}{\sqrt{18}}} \right\} \sqrt{18 \times \cdot00005}$$

$$= \left\{ \frac{41\cdot6 + 106\cdot5 + 56\cdot2}{1 + (41\cdot6 + 56)\frac{\cdot017}{4\cdot24}} \right\} \sqrt{\cdot0009}$$

$$= \left(\frac{204\cdot3}{1 + 97\cdot6 \times \cdot004} \right) \sqrt{\cdot0009}$$

$$= \frac{204\cdot3 \times \cdot03}{1 + \cdot38} = \frac{6\cdot129}{1\cdot38}$$

$= 4\cdot44$ pds par seconde.

2.—*Formule de Prony.*

Vitesse moyenne—

$$v = (\cdot0237 + 9966\,m\,i)^{\frac{1}{2}} - \cdot1542.$$

$$= (\cdot0237 + 9966 \times 18 \times \cdot00095)^{\frac{1}{2}} - \cdot1542.$$

$$(\cdot0237 + 8\cdot87)^{\frac{1}{2}} - \cdot1542$$

$$= \sqrt{8\cdot8937} - \cdot1542$$

$$= 2\cdot9822 - \cdot1542$$

$= 2\cdot828$ pds par seconde.

3.—*Formule de Dupuit.*

Vitesse moyenne—

$$\cdot0000323\,v^2 = i\,(1 + \cdot225\,m) = (1 + \cdot225 \times 18) \times \cdot00005$$

$$= (1 + 4\cdot05) \times \cdot00005$$

$$= 5\cdot05 \times \cdot00005 = \cdot0002525$$

$$\therefore \quad v^2 = \frac{\cdot0002525}{\cdot0000323} = 7\cdot82$$

$v = \sqrt{7\cdot82} = 2\cdot8$ pds par seconde.

4.—*Formule de Chezy.*

Vitesse moyenne—

$v = c\sqrt{m\,i}$. c est prise à 100· substitut.

$$v = 100\sqrt{18 \times \cdot00005}$$

$$= 100\sqrt{\cdot009}$$

$$= 100 \times \cdot03$$

$= 3$ pds par seconde.

5—Formule de Humphreys et Abbot

Vitesse moyenne—

$$v = \left\{\left(225\ \frac{m}{2}\ \sqrt{i}\right)^{\frac{1}{4}} - \cdot 0388\right\}^2$$
$$= \left\{\left(225 \times \frac{18}{2}\sqrt{\cdot 00005}\right)^{\frac{1}{4}} - \cdot 0382\right\}^2$$
$$= \left\{\left(225 \times 9 \times \cdot 007\right)^{\frac{1}{4}} - \cdot 0388\right\}^2$$
$$= \left(\sqrt[4]{14 \cdot 175} - \cdot 0388\right)^2$$
$$= \left(1 \cdot 34 - \cdot 0388\right)^2$$
$$= \overline{1 \cdot 92})^2$$
$$= 3 \cdot 71 \text{ pds par seconde.}$$

6.—Formule de Hagen.

Vitesse moyenne—

$$v = 4 \cdot 39\ \sqrt{m} \cdot \sqrt[6]{i}$$
$$= 4 \cdot 39\ \sqrt{18} \cdot \sqrt[6]{\cdot 00005}$$
$$= 4 \cdot 39 \times 4 \cdot 24 \times \cdot 191$$
$$= 3 \cdot 555 \text{ pds par seconde.}$$

7.—Formule de Prony avec les coefficients de Wiesbach.

Vitesse moyenne—

$$v = \left(\cdot 00024 + 8675\ m\,i\right)^{\frac{1}{2}} - \cdot 015$$
$$= \left(\cdot 00024 + 8675 \times 18 \times \cdot 00005\right)^{\frac{1}{2}} - \cdot 015$$
$$= \sqrt{7 \cdot 80774} - \cdot 015$$
$$= 2 \cdot 794 - \cdot 015$$
$$= 2 \cdot 78 \text{ pds par seconde.}$$

8.—Formule de Rankine.

Vitesse moyenne—

$$v = 8 \cdot 025 \sqrt{\frac{i\ m}{\cdot 007565}} = \sqrt{8512\ i\ m} = 92 \cdot 26 \sqrt{i\,m}$$
$$= 92 \cdot 26 \sqrt{18 \times \cdot 00005}$$
$$= 92 \cdot 26 \sqrt{\cdot 009}$$
$$= 92 \cdot 26 \times \cdot 03$$
$$= 2 \cdot 768 \text{ pds par seconde.}$$

Vitesses moyennes.

(1) Par la formule de Kutter........	$v = 4 \cdot 44$	pds par seconde.
(2) " " de Prony	$v = 2 \cdot 828$	"
(3) " " de Dupuit	$v = 2 \cdot 8$	"
(4) " " de Chezy...	$v = 3 \cdot 0$	"
(5) " " de Humphrey et Abbot.	$v = 3 \cdot 71$	"
(6) " " de Hagen.......	$v = 3 \cdot 555$	"
(7) " " de Prony avec les coefficients de Wiesbach.	$v = 2 \cdot 78$	"
(8) " " de Rankine........... .	$v = 2 \cdot 768$	"
	8) 25·881	
Grande moyenne....	$v = 3 \cdot 24$	"

Trouver les erreurs probables par la méthode des moindres carrés, en supposant que toutes les formules ont la même valeur.

Numéro de la formule.	Vitesse.	Différence avec la moyenne.	Carrés des erreurs restantes.
1	4·44	— 1·20	1·4400
2	2·828	+ 0·412	0·1697
3	2·8	+ 0·44	0·1936
4	3·0	+ 0·24	0·0576
5	3·71	— 0·47	0·2209
6	3·555	— 0·315	0·0993
7	2·78	+ 0·46	0·2116
8	2·768	+ 0·472	0·2228
Moyenne	3·24	$[n\,n_1]$	2·6155

Erreur probable—

$$r = \cdot 6745 \sqrt{\frac{[n\,n_1]}{m-1}} = \cdot 6745 \sqrt{\frac{2\cdot 6155}{8-1}}$$

$$= \cdot 6745 \sqrt{0\cdot 4736} = \cdot 6745 \times \pm 0\cdot 61$$

$$= \pm 0\cdot 41 \text{ pd.}$$

Erreur probable de la moyenne arithmétique—

$$r = \frac{\cdot 6745}{\sqrt{m}} \sqrt{\frac{[n\,n_1]}{m-1}} = \frac{\cdot 6745}{\sqrt{8}} \sqrt{\frac{2\cdot 6155}{8-1}}$$

$$= \frac{\cdot 6745}{2\cdot 8284} \sqrt{0\cdot 3736} = \cdot 2385 \times \pm 0\cdot 61$$

$$= \pm 0\cdot 145 \text{ pd.}$$

Décharge, D = 3703 × 3·24 = 12,000 pieds cubes par seconde.

2e.—Hauteur du niveau du lac à 2 pieds au-dessus des basses eaux de novembre 1895.

1er—CANAL DANS LA TERRE.

COUPE TRANSVERSALE.

Largeur au plafond .... 202 pds.
Profondeur .... 24 "
Talus .... 2 horiz. dans 1 vert.
Largeur à la surface de l'eau .... (101 + 48) × 2 = 298 pds.
Surface de la section A .... $\frac{202 + 298}{2} \times 24 = 6{,}000$ pds carrés.
Pente .... i = 1 dans 40,000 = ·000025 pd par pied de longueur.
Périmètre mouillé .... $\left(101 + \sqrt{24^2 + 48^2}\right) \times 2$
= (101 + 53·66) × 2
= 154 66 × 2 = 309·33 pds.
Rayon hydraulique moyen .... $m = \frac{6000}{309\cdot 3} = 19\cdot 4$ "

1.—Formule de Kutter.

Vitesse moyenne—

$$v = \left\{ \frac{41\cdot 6 + \frac{1\cdot 811}{n} + \frac{\cdot 00281}{i}}{1 + \left(41\cdot 6 + \frac{\cdot 00281}{i}\right)\frac{n}{\sqrt{m}}} \right\} \sqrt{mi}$$

$$= \left\{ \frac{41\cdot 6 + \frac{1\cdot 811}{\cdot 0275} + \frac{\cdot 00201}{\cdot 000025}}{1 + \left(41\cdot 6 + \frac{\cdot 00281}{\cdot 000025}\right)\frac{\cdot 0275}{\sqrt{19\cdot 4}}} \right\} \sqrt{19\cdot 4 \times \cdot 000025}$$

$$= \left\{ \frac{41\cdot 6 + 65\cdot 85 + 112\cdot 4}{1 + (41\cdot 6 + 112\cdot 4)\frac{\cdot 0275}{4\cdot 4}} \right\} \sqrt{\cdot 000485}$$

$$= \left(\frac{219\cdot 85}{1 + 154 \times \cdot 00625}\right) \times \cdot 021 = \frac{219\cdot 85}{1 + \cdot 9625} \times \cdot 021$$

$$= 1 \quad 12 \times \cdot 021 = 2\cdot 4 \text{ pds par seconde.}$$

Canal d'assainissement de Chicago.

2.—Formule de Prony.

Vitesse moyenne—

$$
\begin{aligned}
v &= ({\cdot}0237 + 9966\, mi)^{\frac{1}{2}} - {\cdot}1542 \\
&= ({\cdot}0237 + 9966 \times 19{\cdot}4 \times {\cdot}000025)^{\frac{1}{2}} - {\cdot}1542 \\
&= ({\cdot}0237 + 4{\cdot}8335)^{\frac{1}{2}} - {\cdot}1542 \\
&= \sqrt{4{\cdot}8572} - {\cdot}1542 \\
&= 2{\cdot}2 - {\cdot}1542 = 2{\cdot}04 \text{ pds par seconde.}
\end{aligned}
$$

3.—Formule de Dupuit.

Viteste moyenne—

$$
\begin{aligned}
{\cdot}0000323\, v^2 &= i\,(1 + {\cdot}225\, m) \\
&= (1 + {\cdot}225 \times 19{\cdot}4) \times {\cdot}000025 \\
&= (1 + 4{\cdot}35) \times {\cdot}000025 \\
&= 5{\cdot}35 \times {\cdot}000025 = {\cdot}000134
\end{aligned}
$$

$$\therefore\; v^2 = \frac{{\cdot}000134}{{\cdot}0000323} = 4{\cdot}5$$

$$v = 2{\cdot}04 \text{ pds par seconde.}$$

4.—Formule de Chezy.

Vitesse moyenne—

$$
\begin{aligned}
v &= c\,\sqrt{mi} \\
&= 100\,\sqrt{19{\cdot}4 \times {\cdot}000025} \\
v &= 100\,\sqrt{{\cdot}000485} \\
&= 100 \times {\cdot}022 = 2{\cdot}2 \text{ pds par seconde.}
\end{aligned}
$$

5.—Formule de Humphreys et Abbot.

Vitesse moyenne—

$$
\begin{aligned}
v &= \left\{ \left(225\, \frac{m}{2}\, \sqrt{i} \right)^{\frac{1}{4}} - {\cdot}0388 \right\}^2 \\
&= \left\{ \left(225 \times \frac{19{\cdot}4}{2}\, \sqrt{{\cdot}000025} \right)^{\frac{1}{4}} - {\cdot}0388 \right\}^2 \\
&= \left(\sqrt[4]{10{\cdot}6625} - {\cdot}0388 \right)^2 \\
&= \left(1{\cdot}8 - {\cdot}0488 \right)^2 \\
&= \left(1{\cdot}76 \right)^2 = 3{\cdot}1 \text{ pds par seconde.}
\end{aligned}
$$

6.—Formule de Hagen.

Vitesse moyenne—

$$
\begin{aligned}
v &= 4{\cdot}39\,\sqrt{m} \cdot \sqrt[6]{i} \\
&= 4{\cdot}39\,\sqrt{19{\cdot}4} \cdot \sqrt[6]{{\cdot}0000-25} \\
&= 4{\cdot}39 \times 4{\cdot}4 \times {\cdot}171 \\
&= 3{\cdot}3 \text{ pds par seconde.}
\end{aligned}
$$

7—Formule de Prony avec les coefficients de Wiesbach.

Vitesse moyenne—

$$
\begin{aligned}
v &= \left({\cdot}00024 + 8675\, m\, i\right)^{\frac{1}{2}} - {\cdot}015 \\
&= \left({\cdot}00024 + 8675 \times 19{\cdot}4 \times {\cdot}000025\right)^{\frac{1}{2}} - {\cdot}015 \\
&= \left({\cdot}00024 + 4{\cdot}20738\right)^{\frac{1}{2}} - {\cdot}015 \\
&= \sqrt{4{\cdot}20762} - {\cdot}015 \\
&\ 2{\cdot}05 - {\cdot}015 \\
&= 2{\cdot}035 \text{ pds par seconde.}
\end{aligned}
$$

8.—Formule de Rankine.

Vitesse moyenne—

$$v = 8{\cdot}025 \sqrt{\frac{m\,i}{{\cdot}007565}} = \sqrt{8512\,mi} = 92{\cdot}26 \sqrt{mi}$$

$$= 92{\cdot}26 \sqrt{19{\cdot}4 + {\cdot}000025}$$

$$= 92{\cdot}26 \sqrt{{\cdot}000485}$$

$$= 92{\cdot}26 \sqrt{{\cdot}022} = 2{\cdot}02 \text{ pds par seconde.}$$

Vitesses moyennes.

1. Par la formule de Kutter .... $v = 2{\cdot}4$ pds par seconde.
2. " " de Prony .... $v = 2{\cdot}04$ "
3. " " de Dupuit .... $v = 2{\cdot}04$ "
4. " " de Chezy .... $v = 2{\cdot}2$ "
5. " " de Humphreys et Abbot .... $v = 3{\cdot}1$ "
6. " " de Hagen .... $v = 3{\cdot}3$ "
7. " " de Prony avec les coefficients de Wiesbach... $v = 2{\cdot}035$ "
8. " " de Rankine .... $v = 2{\cdot}02$ "

8)19·135

Grande moyenne .... $v = 2{\cdot}4$

Trouver les erreurs probables par la méthode des moindres carrés, en supposant que toutes les formules ont la même valeur.

Numéro de la formule.	Vitesse.	Différence avec la moyenne.	Carrés. des erreurs restantes.
1	2·4	—0·00	0·0000
2	2·04	+0·36	0·1296
3	2·04	+0·36	0·1296
4	2·2	+0·2	0·0400
5	3·1	—0·7	0·4900
6	3·3	—0·9	0·8100
7	2·035	+0·365	0·1333
8	2·02	+0·38	0·1444
Moyenne =	2·4	$[n\,n_1]$ =	1·8769

Erreur probable—

$$r = {\cdot}6745 \sqrt{\frac{[n\,n_1]}{m-1}} = {\cdot}6745 \sqrt{\frac{1{\cdot}8769}{8-1}}$$

$$= {\cdot}6745 \sqrt{0{\cdot}2681} = {\cdot}6745 \times \pm 0{\cdot}518$$

$$= \pm 0{\cdot}349 \text{ pd.}$$

Erreur probable de la moyenne arithmétique—

$$r(x) = \frac{{\cdot}6745}{\sqrt{m}} \sqrt{\frac{[n\,n_1]}{m-1}} = \frac{{\cdot}6745}{\sqrt{8}} \sqrt{\frac{1{\cdot}8769}{8-1}}$$

$$= \frac{{\cdot}6745}{2{\cdot}8284} \sqrt{0{\cdot}2681}$$

$$= {\cdot}2385 \times \pm 0{\cdot}518 = \pm 0{\cdot}123 \text{ pd.}$$

Décharge, D = 6,000 × 2·4 = 14,400 pds cubes par seconde.

2e CANAL DANS LE ROC.

COUPE TRANSVERSALE.

Largeur au plafond .... 160 pds.
Largeur à la surface de l'eau .... 162 "
Largeur moyenne .... 161 "
Profondeur .... 24 "

Surface de la section .... $A = 161 \times 24 = 3{,}864$ pieds carrés.
Périmètre mouillé .... 160 × 24 × 2 = 208 pds.
Rayon hydraulique moyen .... $m = \frac{3864}{208} = 18{\cdot}58$ "
Pente .... i = 1 dans 20,000 = 00005 pd par pied de longueur.

Canal d'assainissement de Chicago.

1.—Formule de Kutter.

Coefficient de résistance, $= {\cdot}017$; le même que pour la maçonnerie en moëllons.

Vitesse moyenne—

$$v = \left\{ \frac{41{\cdot}6 + \frac{1{\cdot}811}{n} + \frac{{\cdot}00281}{i}}{1 \times \left(41{\cdot}6 + \frac{{\cdot}00281}{i}\right)\frac{n}{\sqrt{m}}} \right\} \sqrt{m\,i}$$

$$= \left\{ \frac{41{\cdot}6 + \frac{1{\cdot}811}{{\cdot}017} + \frac{{\cdot}00281}{{\cdot}00005}}{1 + \left(41{\cdot}6 + \frac{{\cdot}00281}{{\cdot}00005}\right)\frac{{\cdot}017}{\sqrt{18{\cdot}58}}} \right\} \sqrt{18{\cdot}58 \times {\cdot}00005}$$

$$= \left\{ \frac{41{\cdot}6 + 106{\cdot}5 + 56{\cdot}2}{1 + (41{\cdot}6 + 56{\cdot}2)\frac{{\cdot}017}{4{\cdot}31}} \right\} \sqrt{{\cdot}000929}$$

$$= \frac{204{\cdot}3}{1 + 97{\cdot}6 \times {\cdot}004} \times {\cdot}0305$$

$$= \frac{204{\cdot}3 \times {\cdot}0305}{1 + {\cdot}39}$$

$$= \frac{6{\cdot}231}{1{\cdot}39}$$

$= 4{\cdot}48$ pds par seconde.

2.—Formule de Prony

Vitesse moyenne—

$$v = ({\cdot}0237 + 9966\,mi)^{\frac{1}{2}} - {\cdot}1542$$

$$= ({\cdot}0237 + 9966 \times 18{\cdot}58 \times {\cdot}00005)^{\frac{1}{2}} - {\cdot}1542$$

$$= ({\cdot}0237 + 9{\cdot}2584)^{\frac{1}{2}} - {\cdot}1542$$

$$= 3{\cdot}0466 - {\cdot}1542$$

$= 2{\cdot}89$ pds par seconde.

3.—Formule de Dupuit.

Vitesse moyenne—

$${\cdot}0000323\,v^2 = i\,(1 + {\cdot}225m)$$

$$= (1 + {\cdot}225 \times 18{\cdot}58) \times {\cdot}00005$$

$$= (1 + 4{\cdot}18) \times {\cdot}00005 = {\cdot}000259$$

$$\therefore \quad v^2 = \frac{{\cdot}000259}{{\cdot}0000323} = 8$$

$v = 2{\cdot}83$ pds par seconde.

4.—Formule de Chezy.

Vitesse moyenne—

$v = c\sqrt{m\,i}$, c est prise $= 100$, remplacez.

$$v = 100\sqrt{18{\cdot}58 \times {\cdot}00005}$$

$$= 100 \times {\cdot}0305$$

$= 3{\cdot}05$ pds par seconde.

5.—Formule de Humphreys et Abbot.

Vitesse moyenne –

$$v = \left\{ \left(25 \ \frac{m}{2} \ \sqrt{i} \right)^{\frac{1}{4}} - \cdot 0388 \right\}^{2}$$

$$= \left\{ \left(225 \times \frac{18 \cdot 58}{2} \ \sqrt{\cdot 00005} \right)^{\frac{1}{4}} - \cdot 0388 \right\}$$

$$= \left\{ \left(225 \times 9 \cdot 29 \times \cdot 007 \right)^{\frac{1}{4}} - \cdot 0388 \right\}^{2}$$

$$= \left\{ \sqrt[4]{14 \cdot 63175} - \cdot 0388 \right\}^{2}$$

$$= (1 \cdot 9545 - \cdot 0388)^{2}$$

$$= \overline{1 \cdot 916})^{2} = 3 \cdot 95 \text{ pds par seconde.}$$

6.—Formule d'Hagen.

Vitesse moyenne—

$$v = 4 \cdot 39 \ \sqrt{m} \ \sqrt[6]{i}$$

$$= 4 \cdot 39 \ \sqrt{18 \cdot 58} \ \sqrt[6]{\cdot 00005}$$

$$= 4 \cdot 39 \times 4 \ 31 \times \cdot 191$$

$$= 3 \cdot 614 \text{ pds par seconde.}$$

7.—Formule de Prony avec les coefficients de Wiesbach

Vitesse moyenne—

$$v = \left(\cdot 00024 + 8675 \ m \ i \right)^{\frac{1}{2}} - \cdot 015$$

$$= \left(\cdot 00024 + 8675 \times 19 \cdot 58 \times \cdot 00005 \right)^{\frac{1}{2}} - \cdot 015$$

$$= \sqrt{8 \cdot 06} - \cdot 015$$

$$= 2 \cdot 84 - \cdot 015$$

$$= 2 \cdot 825 \text{ pds par seconde.}$$

8.—Formule de Rankine.

Vitesse moyenne—

$$v = 8 \cdot 025 \sqrt{\frac{i \ m}{\cdot 007565}} = \sqrt{8512 \ i \ m} = 92 \cdot 26 \ \sqrt{i \ m}$$

$$= 92 \cdot 26 \ \sqrt{18 \cdot 58 \times \cdot 00005}$$

$$= 92 \cdot 26 \ \sqrt{\cdot 000929}$$

$$= 92 \cdot 26 \times \cdot 0305 = 2 \cdot 84 \text{ pds par seconde.}$$

Vitesses moyennes.

(1)	Par la formule de Kutter..............................	v = 4·48	pds par seconde.
(2)	" de Prony..................................	v = 2·89	"
(3)	" de Dupuit......	v = 2·83	"
(4)	" de Chezy......	v = 3·05	"
(5)	" de Humphreys et Abbot	v = 3·95	"
(6)	" de Hagen..........	v = 3·614	"
(7)	" de Prony avec les coefficients de Wiesbach.	v = 2·825	"
(8)	" de Rankine...............	v = 2·814	"
		8) 26·453	
	Grande moyenne..	v = 3·31	"

Trouver les erreurs probables par la méthode des moindres carrés, en supposant que toutes les formules ont la même valeur.

Numéro de la formule.	Vitesse.	Différence avec la moyenne.	Carrés des erreurs restantes.
1	4·48	—1·17	1·3689
2	2·89	+ 0·42	0·1764
3	2·83	+ 0·48	0·2304
4	3·05	+ 0·26	0·0676
5	3·95	— 0·64	0·4096
6	3·614	— 0·304	0·0924
7	2·825	+ 0·485	0·2352
8	2·814	+ 0·496	0·2461
Moyenne..	= 3·31	$[nn_1]$ =	2·8266

Erreur probable :—

$$r = \cdot 6745 \sqrt{\frac{[nn_1]}{m-1}} = \cdot 6745 \sqrt{\frac{2 \cdot 8266}{8-1}}$$
$$= \cdot 6745 \sqrt{\cdot 04038} = \cdot 6945 \times \pm 0 \cdot 63$$
$$= \pm 0 \cdot 425 \text{ pd.}$$

Erreur probable de la moyenne arithmétique :—

$$r(x) = \frac{\cdot 6745}{\sqrt{m}} \sqrt{\frac{[nn_1]}{m-1}} = \frac{\cdot 6745}{\sqrt{8}} \sqrt{\frac{2.8266}{8-1}}$$
$$= \frac{\cdot 6745}{2 \cdot 8284} \sqrt{0 \cdot 4038}$$
$$= 2385 \times \pm 0 \cdot 63 = \pm 0 \cdot 15 \text{ pd.}$$

Débit moyen $D = 3864 \times 3 \cdot 31 = 12{,}790$ pds cubes par seconde.

4.—Hauteur du niveau du lac à 3 pieds au-dessus des basses eaux de novembre 1895.

1.—CANAL EN TERRE.

COUPE TRANSVERSALE.

Largeur au plafond	202 pds.
Profondeur	25 "
Talus	2 horiz. dans 1 vert.
Largeur à la surface de l'eau (101+50)2	302 pds.

Surface de la section $A = \frac{202+303}{2} \times 25$ ......6,300 pieds carrés.

Périmètre mouillé, $\left(101 + \sqrt{25^2+50^2}\right) \times 2$
$= \left(101 + \sqrt{3125}\right) \times 2$
$= \left(101+56\right) \times 2$ ...... 314 pieds.

Rayon hydraulique moyen, $m = \frac{6300}{314}$ ...... 20 "

Pente, $i = 1$ dans $40{,}000 = \cdot 000025$ pd par pied de longueur.

1.—*Formule de Kutter.*

Vitesse moyenne—

$$v = \left\{ \frac{41 \cdot 6 + \frac{1 \cdot 811}{n} + \frac{\cdot 00281}{i}}{1 + \left(41 \cdot 6 + \frac{\cdot 00281}{i}\right) \frac{n}{\sqrt{m}}} \right\} \sqrt{m\,i}$$

$$= \left\{ \frac{41 \cdot 6 + \frac{1 \cdot 811}{0 \cdot 275} + \frac{\cdot 00281}{\cdot 00025}}{1 + \left(41 \cdot 6 + \frac{\cdot 00281}{\cdot 000025}\right) \frac{\cdot 0275}{\sqrt{20}}} \right\} \sqrt{20 \times \cdot 000025}$$

$$= \left\{ \frac{41 \cdot 6 + 65 \cdot 85 + 112 \cdot 4}{1 + \left(41 \cdot 6 + 112 \cdot 5\right) \frac{\cdot 0275}{4 \cdot 47}} \right\} \sqrt{\cdot 0005}$$

$$= \left(\frac{219 \cdot 85}{1 + 154 \times \cdot 006} \right) \times \cdot 0224$$
$$= 114 \times \cdot 0224$$
$$= 2 \cdot 6 \text{ pds par seconde.}$$

2.—*Formule de Prony.*

Vitesse moyenne—

$$v = (\cdot 0237 + 9966\, m\, i)^{\frac{1}{2}} - \cdot 1542$$
$$= (\cdot 0237 + 9966 \times 20 \times \cdot 000025)^{\frac{1}{2}} - \cdot 1542$$
$$= (\cdot 0237 + 4 \cdot 983)^{\frac{1}{2}} - \cdot 1542$$
$$= \sqrt{5} - \cdot 1542$$
$$= 2 \cdot 236 - \cdot 1542 = 2 \cdot 08 \text{ pds par seconde.}$$

3.—Formule de Dupuit.

Vitesse moyenne—

$$\cdot 0000323\, v^2 = i\,(1 + \cdot 225\, m)$$
$$= (1 + \cdot 225 \times 20) \times \cdot 000025$$
$$= (1 + 4\cdot 5) \times \cdot 000025$$
$$= 5\cdot 5 \times \cdot 000025$$
$$= \cdot 0001375$$
$$\therefore v^2 = \frac{\cdot 0001375}{\cdot 0000323} = 4\cdot 26$$
$$v = \sqrt{4.26} = 2\ 60 \text{ pds par seconde.}$$

4.—Formule de Chezy.

Vitesse moyenne—

$$v = c\sqrt{m\,i}$$
$$= 100\sqrt{20 \times 0000\cdot 25}$$
$$= 100 \times \cdot 03236$$
$$= 2\cdot 236 \text{ pds par seconde.}$$

5.—Formule de Humphreys et Abbot.

Vitesse moyenne—

$$v = \left\{\left(225\,\frac{m}{2}\,\sqrt{i}\right)^{\frac{1}{4}} - \cdot 0388\right\}^2$$
$$= \left\{\left(225 \times \frac{20}{2}\,\sqrt{\cdot 000025}\right)^{\frac{1}{4}} - \cdot 0388\right\}^2$$
$$= \left(\sqrt[4]{11\cdot 25} - \cdot 0388\right)^2$$

Log. $11\cdot 25 = 1\cdot 0511525 \div 4$

$1\cdot 8314 = 0\cdot 2627881$

$v = (1\cdot 8314 - 0\cdot 388)^2 =$

$= \overline{1\cdot 79})^2 = 3\cdot 024$ pds par seconde.

6.—Formule de Hagen.

Vitesse moyenne—

$$v = 4\cdot 39\,\sqrt{m}\cdot\sqrt[6]{i}$$
$$= 4\cdot 39\,\sqrt{20}\cdot\sqrt[6]{\cdot 000025}$$
$$= 4\cdot 39 \times 4\cdot 47 \times \cdot 171$$
$$= 3\cdot 356 \text{ pds par seconde.}$$

7.—de Prony avec les coefficients de Wiesbach.

Vitesse moyenne—

$$v = (\cdot 00024 + 8675\, m\, i)^{\frac{1}{2}} - \cdot 015$$
$$= (\cdot 00024 + 8675 \times 20 \times \cdot 000025)^{\frac{1}{2}} - 01$$
$$= (00024 + 4\cdot 3375)^{\frac{1}{2}} - \cdot 015$$
$$= \sqrt{4\cdot 33774}\quad \cdot 015$$
$$= 2\cdot 083 - 015$$
$$= 2\cdot 068 \text{ pds par seconde.}$$

8.—Formule de Rankine.

Vitesse moyenne—

$$v = 8·025\sqrt{\frac{m\ i}{·007565}} = \sqrt{8512\ m\ i} = 92·26\ \sqrt{m\ i}$$
$$= 9·226\ \sqrt{20} \times ·00025 = 92·26 \times ·02236$$
$$= 2·06 \text{ pds par seconde.}$$

Vitesses moyennes.

(1) Par la formule de Kutter....	$v = 2·6$	pds par seconde.
(2) " " de Prony....	$v = 2·08$	"
(3) " " de Dupuit....	$v = 2·06$	"
(4) " " de Chezy....	$v = 2·236$	"
(5) " " de Humphreys et Abbot....	$v = 3·204$	"
6) ' " de Hagent....	$v = 3·356$	"
(7) " " de Prony avec les coefficients de Wiesbach	$v = 2·068$	"
(8) " " de Rankine....	$v = 2·06$	"
	8)19·664	
Grande moyenne....	$v = 2·458$	"

Numéro de la formule.	Vitesse.	Différence avec la moyenne.	Carrés des erreurs restantes.
1	2·6	−0·142	0·0202
2	2·08	+0·378	0·1429
3	2·06	+0·398	0·1584
4	2·236	+0·222	0·0493
5	3·204	−0·746	0·5565
6	3·356	−0·898	0·8064
7	2·068	+0·390	0·154
8	2 06	+0·398	0·1584
Moyenne =	2·458		$[nn_1] = 2·0442$

Erreur probable —

$$r = ·6745\sqrt{\frac{[nn_1]}{m-1}} = ·6745\sqrt{\frac{2·0442}{8-1}}$$
$$= ·6745\ \sqrt{0·2920} = ·6745 \times \pm 0·54$$
$$= \pm\ 0·36 \text{ pd par seconde.}$$

Erreur probable de la moyenne arithmétique—

$$r\ (x) = \frac{·6745}{\sqrt{m}}\sqrt{\frac{[nn_1]}{m-1}} = \frac{·6745}{\sqrt{8}}\sqrt{\frac{2·0442}{8-1}}$$
$$= \frac{·6745}{2·8284}\sqrt{0·2920} = ·2385 \times \pm 0·54$$
$$= 0·129 \text{ pd.}$$

Débit moyen, D. = 6300 × 2·458 = 15,480 pds cubes par seconde.

5.—Hauteur du niveau du lac à 4 pieds au-dessus des basses eaux de novembre 1895.

1ER.—CANAL EN TERRE.

COUPE TRANSVERSALE.

Largeur au plafond....	202 pds.
Profondeur....	26 "
Talus....	2 horiz. dans 1 vert.
Largeur à la surface (101 + 52) × 2....	306 pds.

Surface de section $A = \frac{202 + 306}{2} \times 26 = 6{,}604$ pds carrés.

Périmètre mouillé. $\left(101 + \sqrt{26^2 + 52^2}\right) \times 2$
$= \left(101 + \sqrt{3380}\right) \times 2$
$= (101 + 58) \times 2$
$= 159 \times 2 = 318$ pds.

Rayon hydraulique moyen, $m = \frac{6604}{318} = 20·77$ pds.

Pente, $i = 1$ dans 40,000 = ·000025 pied par pied de longueur.

1—Formule de Kutter.

Vitesse moyenne—

$$v = \left\{ \frac{41{\cdot}6 + \dfrac{1{\cdot}811}{n} + \dfrac{{\cdot}00281}{i}}{1 + \left(41{\cdot}6 + \dfrac{{\cdot}00281}{i}\right)\dfrac{n}{\sqrt{m}}} \right\} \sqrt{m\,i}$$

$$= \left\{ \frac{41{\cdot}6 + \dfrac{1{\cdot}811}{{\cdot}0275} \quad \dfrac{{\cdot}00281}{{\cdot}000025}}{1 + \left(41{\cdot}6 + \dfrac{{\cdot}00281}{{\cdot}000025}\right)\dfrac{.0275}{\sqrt{20{\cdot}77}}} \right\} \sqrt{20{\cdot}77 \times {\cdot}000025}$$

$$= \left\{ \frac{41{\cdot}6 + 65{\cdot}85 + 112{\cdot}4}{1 + (41{\cdot}6 + 112{\cdot}4)\dfrac{{\cdot}0275}{4{\cdot}557}} \right\} \sqrt{{\cdot}00052}$$

$$= \frac{219{\cdot}85}{1 + {\cdot}927} \times {\cdot}023$$

$$= \frac{219{\cdot}85 \times {\cdot}023}{1{\cdot}927}$$

$= 2{\cdot}62$ pds par seconde.

2.—Formule de Prony.

Vitesse moyenne—

$$v = ({\cdot}0237 + 9966\, m\, i)^{\frac{1}{2}} - {\cdot}1542$$

$$= ({\cdot}0237 + 9966 \times 20{\cdot}77 \times {\cdot}000025\,)^{\frac{1}{2}} - {\cdot}1542$$

$$= ({\cdot}0237 + 5{\cdot}175\,)^{\frac{1}{2}} - {\cdot}1542$$

$$= 2{\cdot}275 - {\cdot}1542$$

$= 2{\cdot}12$ pds par seconde.

3.—Formule de Dupuit.

Vitesse moyenne—

$${\cdot}0000323\, v^2 = i\,(1 + {\cdot}225\, m\,)$$

$$= (1 + {\cdot}225 \times 20{\cdot}77) \times {\cdot}000025$$

$$= (1 + 4{\cdot}67) \times {\cdot}000025$$

$$= 5{\cdot}67 \times {\cdot}000025$$

$$= {\cdot}000142$$

$$\therefore\ v^2 = \frac{{\cdot}000142}{{\cdot}0000323} = 4{\cdot}4$$

$v = 2{\cdot}1$ pds par seconde.

4.—Formule de Chezy.

$$v = \sqrt{m\,i}$$

$$= 100\sqrt{20{\cdot}77 \times {\cdot}000025}$$

$$= 100 \times {\cdot}023$$

$= 2{\cdot}3$ pds par seconde.

5.—Formule de Humphrey et Abbot.

Vitesse moyenne—

$$v = \left\{\left(225\ \frac{m}{2}\ \sqrt{i}\right)^{\frac{1}{4}} - {\cdot}0388\right\}^2$$

$$v = \left\{\left(225 \times \frac{20{\cdot}77}{2}\ \sqrt{{\cdot}000025}\right)^{\frac{1}{4}} - {\cdot}0388\right\}^2$$

$$= \left\{\left(\frac{4673{\cdot}25 \times {\cdot}005}{2}\right)^{\frac{1}{4}} - {\cdot}0388\right\}^2$$

$$= (\sqrt[4]{11{\cdot}683} - {\cdot}0388)^2$$

Log. $= 11{\cdot}683 = 1{\cdot}0675544 \div 4$

$= 1{\cdot}8488 = 0{\cdot}2668886$

$v = (1{\cdot}8488 - {\cdot}0388)^2 = (1{\cdot}81)^2 = 3{\cdot}27$ pds par seconde.

6.—Formule de Hagen.

Vitesse moyenne—

$$v = 4{\cdot}39 \sqrt{m} \sqrt[6]{i}$$
$$= 4{\cdot}39 \times 4{\cdot}557 \times {\cdot}171$$
$$= 3{\cdot}42 \text{ pds par seconde.}$$

7.—Formule de Prony avec les coefficients de Wiesbach.

Vitesse moyenne—

$$v = \left({\cdot}00024 + 8675\ m\ i\right)^{\frac{1}{2}} - {\cdot}015$$
$$= \left({\cdot}00024 + 8675 \times 20{\cdot}77 \times {\cdot}000025\right)^{\frac{1}{2}} - {\cdot}015$$
$$= \sqrt{4{\cdot}5} - {\cdot}015$$
$$= 2{\cdot}122 - {\cdot}015$$
$$= 2{\cdot}1 \text{ pieds par seconde.}$$

8.—Formule de Rankine.

Vitesse moyenne—

$$v = 8{\cdot}025 \sqrt{\frac{m\ i}{{\cdot}007565}} = \sqrt{8512\ m\ i} = 92{\cdot}26 \sqrt{m\ i}$$
$$= 92{\cdot}26 \sqrt{20{\cdot}77 \times {\cdot}000025}$$
$$= 92{\cdot}26 \times {\cdot}023 = 2{\cdot}122 \text{ pds par seconde.}$$

Vitesses moyennes.

(1) Par la formule de Kutter	v	=	2·62	pds par seconde.
(2) " " de Prony	v	=	2·12	"
(3) " " de Dupuit	v	=	2·1	"
(4) " " de Chezy	v	=	2·3	"
(5) " " de Humphrey et Abbot	v	=	3·276	"
(6) " " de Hagen	v	=	3·42	"
(7) " " de Prony avec les coefficients de Wiesbach	v	=	2·1	"
(8) " " de Rankine	v	=	2·122	"
			8)20·058	
Grande moyenne	v	=	2·507	"

Trouver les erreurs probables par la méthode des moindres carrés—en supposant que toutes les formules ont la même valeur :—

Numéro de la formule.	Vitesse.	Différence avec la moyenne.	Carré des erreurs restantes.
1	2.62	—0·113	0·0128
2	2·12	+ 0·387	0·1498
3	2·1	+ 0·407	0·1656
4	2·3	+ 0·207	0.0429
5	3·276	—0·769	0·5914
6	3·42	—0·873	0·7621
7	2·1	+ 0·407	0·1657
8	2·122	+ 0·385	0·1482
	Moyenne. = 2·507		$[nn_1] = 2{\cdot}0385$

Erreur probable—

$$r = {\cdot}6745\sqrt{\frac{[nn_1]}{m-1}} = {\cdot}6745\sqrt{\frac{2{\cdot}0385}{8-1}}$$
$$= {\cdot}6745 \sqrt{0{\cdot}2912} = {\cdot}6745 \times \pm 0{\cdot}54$$
$$= \pm 0{\cdot}36 \text{ pied.}$$

Erreur probable de la moyenne arithmétique—

$$r\ (x) = \frac{{\cdot}6745}{\sqrt{m}}\sqrt{\frac{[nn_1]}{m-1}} = \frac{{\cdot}6745}{\sqrt{8}}\sqrt{\frac{2.0385}{8-1}}$$
$$= \frac{{\cdot}6745}{2{\cdot}8284}\sqrt{0{\cdot}2912} = {\cdot}2385 \times \pm 0{\cdot}54$$
$$= \pm 0{\cdot}129 \text{ pied.}$$

Débit moyen, D = 6604 × 2·507 = 16,560 pieds cubes par seconde.

6.—Hauteur du niveau du lac à 5 pieds au-dessus des basses eaux de novembre 1895.

CANAL EN TERRE.

Largeur au fond .... 202 pieds.
Profondeur.. .... 27 "
Talus.. 2 horiz. dans 1 vert.
Largeur à la surface de l'eau. .... $(101 + 54) \times 2 = 310$ pieds.

Surface de la section........................ $A = \frac{202 + 310}{2} \times 27 = 6{,}912$ milles carrés.

Périmètre mouillé........................ $(101 + \sqrt{27^2 + 54^2}) \times 2 = 322{\cdot}75$ pds.

Rayon moyen hydraulique........................ $m = \frac{6912}{322{\cdot}75} = 21{\cdot}4$ "

Pente du canal........................ $i = 1$ dans 40,000 = ·000025 pd par pied de lo gu

1.—Formule de Kutter.

$$v = \left\{ \frac{41{\cdot}6 + \frac{1{\cdot}811}{n} + \frac{{\cdot}00281}{i}}{1 + \left(41{\cdot}6 + \frac{{\cdot}00281}{i}\right)\frac{n}{\sqrt{m}}} \right\} \sqrt{m\ i}$$

$$= \left\{ \frac{41{\cdot}6 + \frac{1{\cdot}811}{{\cdot}0275} + \frac{{\cdot}00281}{{\cdot}000025}}{1 + \left(41{\cdot}6 + \frac{{\cdot}00281}{{\cdot}000025}\right)\frac{{\cdot}0275}{\sqrt{21{\cdot}4}}} \right\} \sqrt{21{\cdot}4 \times {\cdot}000025}$$

$$v = \left\{ \frac{41{\cdot}6 + 65{\cdot}85 + 112{\cdot}4}{1 + (41{\cdot}6 + 112{\cdot}4)\frac{{\cdot}0275}{4{\cdot}626}} \right\} \sqrt{{\cdot}000535}$$

$$= \left(\frac{219{\cdot}85}{1 + 154 \times \frac{{\cdot}0275}{4{\cdot}626}} \right) \sqrt{{\cdot}000535}$$

$$= \frac{219{\cdot}85}{1 + {\cdot}916} \times {\cdot}02313$$

$$= 114{\cdot}75 \times {\cdot}02313$$

$= 2{\cdot}65$ pds par seconde.

2.—Formule de Prony.

Vitesse moyenne –

$$v = ({\cdot}0237 + 9966\ m\ i)^{\frac{1}{2}} - {\cdot}1542$$

$$= ({\cdot}0237 + 9966 \times 21{\cdot}4 \times {\cdot}000025)^{\frac{1}{2}} - \quad 5$$

$$= ({\cdot}0237 + 5{\cdot}3318)^{\frac{1}{2}} - {\cdot}1542$$

$$= \sqrt{5{\cdot}3555} - {\cdot}1542$$

$$= 2{\cdot}3154 - {\cdot}1542$$

$= 2{\cdot}16$ pds par seconde.

3.—Formule de Dupuit.

Vitesse moyenne—

$${\cdot}0000323\ v^2 = i\ (1 + {\cdot}225\ m)$$

$$= (1 + {\cdot}225 \times 21{\cdot}4) \times {\cdot}000$$

$$= (1 + 4{\cdot}815) \times {\cdot}0000$$

$$= {\cdot}0001454$$

$$\therefore v^2 = \frac{{\cdot}0001454}{{\cdot}0000323} = 4{\cdot}5$$

$v = 2{\cdot}11$ pds par seconde.

4.—Formule de Chezy.

Vitesse moyenne—

$$v = c\sqrt{m\ i}$$

$$= 100\ \sqrt{21{\cdot}4 \times {\cdot}000025}$$

$$= 100\ \sqrt{{\cdot}000535}$$

$$= 100 \times {\cdot}02313$$

$= 2{\cdot}313$ pds par seconde.

5.—Formule de Humphrey et Abbo

Vitesse moyenne—

$$v = \left\{ \left(225 \frac{m}{2} \sqrt{i} \right)^{\frac{1}{4}} - \cdot 0388 \right\}^2$$

$$= \left\{ \left(225 \times \frac{21 \cdot 4}{2} \sqrt{\cdot 000025} \right)^{\frac{1}{4}} - \cdot 0288 \right\}^2$$

$$= \left(\sqrt[4]{12 \cdot 0375} - \cdot 0388 \right)^2$$

log. $12 \cdot 038 = 1 \cdot 0805543 \div 4$

$1 \cdot 8628 = 0 \cdot 2701386$

$\therefore v = (1 \cdot 8628 - \cdot 0388)^2$

$= \overline{1 \cdot 824})^2$

$= 3 \cdot 327$ pds par seconde.

6.—Formule de Hagen.

Vitesse moyenne—

$$v = 4 \cdot 39 \sqrt{m} \sqrt[6]{i}$$

$$= 4 \cdot 39 \times \sqrt{21 \cdot 4} \sqrt[6]{\cdot 000025}$$

$$= 4 \cdot 39 \times 4 \cdot 626 \times \cdot 171$$

$= 3 \cdot 473$ pds par seconde.

7.—Formule de Prony avec les coefficients de Wiesbach.

Vitesse moyenne—

$$v = \left(\cdot 00024 + 8675\, m\, i \right)^{\frac{1}{2}} - \cdot 015$$

$$= \left(\cdot 00024 + 8675 \times 21 \cdot 4 \times \cdot 000025 \right)^{\frac{1}{2}} - \cdot 015$$

$$v = (\cdot 00024 + 6 \cdot 6414)^{\frac{1}{2}} - \cdot 015.$$

$$= \sqrt{4 \cdot 6414} - \cdot 015 = 2 \cdot 154 - \cdot 015.$$

$= 2 \cdot 14$ pds par seconde.

8. Formule de Rankine.

Vitesse moyenne—

$$v = 8 \cdot 025 \sqrt{\frac{m\, i}{\cdot 007565}} = \sqrt{8512\, mi} = 92 \cdot 26 \sqrt{m\, i}$$

$$= 92 \cdot 26 \sqrt{21 \cdot 4 \times \cdot 000025}$$

$$= 92 \cdot 26 \sqrt{\cdot 00535}$$

$$= 92 \cdot 26 \times \cdot 02315$$

$= 2 \cdot 136$ pds par seconde.

Vitesses moyennes.

1.	Par la formule de Kutter	$v = 2 \cdot 65$	pds par seconde.
2.	" " de Prony	$v = 2 \cdot 16$	"
3.	" " de Dupuit	$v = 2 \cdot 11$	"
4.	" " de Chezy	$v = 2 \cdot 313$	"
5.	" " de Humphrey et Abbot.	$v = 3 \cdot 327$	"
6.	" " de Hagen	$v = 3 \cdot 473$	"
7.	" " de Prony avec les coefficients de Wiesbach.	$v = 2 \cdot 14$	"
8.	" " de Rankine	$v = 2 \cdot 136$	"
		$)\overline{20 \cdot 309}$	
	Grande moyenne	$v = 2 \cdot 538$	'

Trouver les erreurs probables par la méthode des moindres carrés—en supposant que toutes les formules ont la même valeur.

Numéro de la formule.	Vitesse.	Différence avec la moyenne.	Carré des erreurs restantes.
1	2·65	—0·112	0·0125
2	2·16	+0·378	0·1429
3	2·11	+0·428	0·1832
4	2·313	+0·225	0·0506
5	3·327	—0·789	0·6225
6	3·473	—0·935	0·8742
7	2·14	+0·398	0·1584
8	2·136	+0·402	0·1616
Moyenne =	2·538	$[n\ n_1]$ =	2·2059

Erreur probable—

$$r(x) = \cdot 6745 \sqrt{\frac{[n\ n_1]}{m-1}} = \cdot 6745 \sqrt{\frac{2\cdot 2059}{8-1}}$$

$$= \cdot 6745 \sqrt{0\cdot 3123} = \cdot 6745 \times \pm 0\cdot 56.$$

$$= \pm 0\cdot 38 \text{ pied.}$$

Erreur probable de la moyenne arithmétique—

$$r(x) = \frac{\cdot 6745}{\sqrt{m}} \sqrt{\frac{[n\ n_1]}{m-1}} = \frac{\cdot 6745}{\sqrt{8}} \sqrt{\frac{2\cdot 2059}{8-1}}$$

$$= \frac{\cdot 6745}{2\cdot 8284} \sqrt{0\cdot 3123} = \cdot 2385 \times \pm 0\cdot 56$$

$$= \pm 0\cdot 133 \text{ pied.}$$

Débit moyen, D = 6912 × 2·538 = 17,540 pieds cubes par seconde.

La partie du canal en terre s'étend depuis la rue Robey sur une longueur de 13·15 milles ou 69,432 pieds. Sur cette distance, à ·000025 pied par pied de longueur, la chute est de près de 1·75.

2º—CANAL DANS LE ROC.

Coupe transversale.

Largeur au fond	160 pieds.
" à la surface de l'eau	162 "
" moyenne	161 "
Profondeur	23·75 "
Surface de la section	A = 161 × 23·75 = 3823·75 pieds carrés.
Périmètre mouillé	160 × 23·75 = 207·5 pieds.
Rayon moyen ou profondeur hydraulique moyenne	$m = \frac{3823\cdot 75}{207\cdot 5} = 18\cdot 42$ "
Pente	i = 1 dans 20,000 = ·00005 pied par pied de long.

Canal d'assainissement de Chicago.

1.—Formule de Kutter.

Coefficient de rugosité, $n = \cdot 017$; le même que pour la maçonnerie en moellons.

Vitesse moyenne—

$$v = \left\{ \frac{41 \cdot 6 + \frac{1 \cdot 811}{n} + \frac{\cdot 00281}{i}}{1 + \left(41 \cdot 6 + \frac{\cdot 00281}{i}\right) \frac{n}{\sqrt{m}}} \right\} \sqrt{m\, i}$$

$$= \left\{ \frac{41 \cdot 6 + \frac{1 \cdot 811}{\cdot 017} + \frac{\cdot 00281}{\cdot 00005}}{1 + \left(41 \cdot 6 + \frac{\cdot 00281}{\cdot 00005}\right) \frac{\cdot 017}{\sqrt{18 \cdot 42}}} \right\} \sqrt{18 \cdot 42 + \cdot 00005}$$

$$= \left\{ \frac{41 \cdot 6 + 106 \cdot 5 + 56 \cdot 2}{1 + (41 \cdot 6 + 56) \frac{\cdot 017}{4 \cdot 29}} \right\} \sqrt{\cdot 000951}$$

$$= \left(\frac{204 \cdot 3}{1 + 97 \cdot 6 + \cdot 004} \right) \times \cdot 0303$$

$$= \frac{204 \cdot + \cdot 0303}{1 + \cdot 39} = \frac{6 \cdot 19}{1 \cdot 39}$$

$= 4 \cdot 455$ pds par seconde.

2.—Formule de Prony.

Vitesse moyenne—

$$v = \left(\cdot 0237 + 9966\, m\, i\right)^{\frac{1}{2}} - \cdot 1542$$

$$= \left(\cdot 0237 + 9966 + 18 \cdot 42 + \cdot 00005\right)^{\frac{1}{2}} - \cdot 1542$$

$$= \left(\cdot 0237 + 9 \cdot 1787\right)^{\frac{1}{2}} - \cdot 1542$$

$$= \sqrt{9 \cdot 2024} - \cdot 1542 = 3 \cdot 0335 - \cdot 1542$$

$= 2 \cdot 879$ pds par seconde.

3.—Formule de Dupuit.

Vitesse moyenne—

$$\cdot 0000323\, v^2 = i\,(1 + \cdot 225\, m)$$

$$= (1 + \cdot 225 \times 18 \cdot 42) \times \cdot 00005$$

$$= (1 + 4 \cdot 145) \times 00005 = \cdot 0008725$$

$$\therefore \quad v^2 = \frac{\cdot 00025725}{\cdot 0000323} = 8$$

$v = 2 \cdot 83$ pds par seconde.

3.—Formule de Chezy

Vitesse moyenne—

$$v = c \sqrt{m\, i}$$

$$= 100 \sqrt{18 \cdot 42 \times \cdot 00005}$$

$$= 100 \times \cdot 0303$$

$= 3 \cdot 03$ pds par seconde.

5.—Formule de Humphrey et Abbo .

Vitesse moyenne—

$$v = \left\{ \left(225 \frac{m}{2} \sqrt{i}\right)^{\frac{1}{4}} - \cdot 0388 \right\}^2$$

$$= \left\{ \left(225 \times \frac{18 \cdot 42}{2} \sqrt{\cdot 00005}\right)^{\frac{1}{4}} - \cdot 0388 \right\}^2$$

$$= \left\{ \left(225 \times 9 \cdot 21 \times \cdot 007\right)^{\frac{1}{4}} - \cdot 0388 \right\}^2$$

$$= \left(\sqrt{14 \cdot 5} - \cdot 0388 \right)^2 = (1 \cdot 95 - \cdot 0388)^2$$

$= \overline{1 \cdot 91})^2 = 3 \cdot 648$ pds par seconde.

6.—Formule de Hagen.

Vitesse moyenne—

$$v = 4{\cdot}39 \sqrt{m} \cdot \sqrt{i}$$
$$= 4{\cdot}39 \sqrt{18{\cdot}42} \cdot \sqrt{{\cdot}00005}$$
$$= 4{\cdot}39 \times 4{\cdot}29 \times {\cdot}191$$
$= 3{\cdot}597$ pds par seconde.

7.—Formule de Prony avec les coefficients de Wiesbach.

Vitesse moyenne—

$$v = ({\cdot}00024 + 8675\ mi)^{\frac{1}{2}} - {\cdot}015$$
$$= ({\cdot}00024 + 9675 \times 18{\cdot}42 \times {\cdot}00005)^{\frac{1}{2}} - {\cdot}015$$
$$= ({\cdot}00024 + 7{\cdot}98968)^{\frac{1}{2}} - {\cdot}015$$
$$= \sqrt{7{\cdot}98992} - {\cdot}015$$
$$= 2{\cdot}827 - {\cdot}015$$
$= 2{\cdot}812$ pds par seconde.

8.—Formule de Rankine.

Vitesse moyenne—

$$v = 8{\cdot}025 \sqrt{\frac{i\,m}{{\cdot}007565}} = \sqrt{8512\ im} = 92{\cdot}26 \sqrt{im}$$
$$= 92{\cdot}26 \sqrt{18{\cdot}42 \times {\cdot}00005}$$
$$= 92{\cdot}26 \sqrt{{\cdot}000921}$$
$$= 92{\cdot}26 \times {\cdot}0303$$
$= 2{\cdot}796$ pds par seconde.

Vitesses moyennes.

(1) Par la formule de Kutter	$v = 4{\cdot}445$	pds par seconde.
(2) " " de Prony	$v = 2{\cdot}879$	"
(3) " " de Dupuit	$v = 2{\cdot}83$	"
(4) " " de Chezy	$v = 3{\cdot}03$	"
(5) " " de Humphrey et Abbot	$v = 3{\cdot}648$	"
(6) " " de Hagen	$v = 3{\cdot}597$	"
(7) " " de Prony avec les coefficients de Wiesbach	$v = 2{\cdot}812$	"
(8) " " de Rankine	$v = 2{\cdot}796$	"
	8)26·047	
Grande moyenne	$v = 3{\cdot}256$	"

Trouver les erreurs probables par la méthode des moindres carrés—en supposant que toutes les formules ont la même valeur.

Numéro de la formule.	Vitesse.	Différence avec la moyenne.	Carré des erreurs restantes.
1	4·455	— 1·199	1·4376
2	2·879	+ 0·377	0·1421
3	2·83	+ 0·426	0·1815
4	3·03	+ 0·226	0·0511
5	3·648	— 0·392	0·1537
6	3·597	— 0·341	0·1163
7	2·812	+ 0·444	0·1971
8	2·796	+ 0·460	0·2116
Moyenne =	3·256		$[n\,n_1]$ = 2·4910

Erreurs probables—

$$r = {\cdot}6745 \sqrt{\frac{[n\,n_1]}{m-1}} = {\cdot}6745 \sqrt{\frac{2{\cdot}4910}{8-1}}$$
$$= {\cdot}6745 \sqrt{0{\cdot}3560} = {\cdot}6745 \times \pm\, 0{\cdot}59$$
$= \pm\, 0{\cdot}398$ pd.

Canal d'assainissement de Chicago.

Erreur probable de la moyenne arithmétique—

$$r\,(x) = \frac{\cdot 6745}{\sqrt{m}} \sqrt{\frac{[n\,n_1]}{m-1}} = \frac{\cdot 6745}{\sqrt{8}} \sqrt{\frac{2\cdot 4910}{8-1}}$$

$$= \frac{\cdot 6745}{2\cdot 8284} \sqrt{0\cdot 3560} = \cdot 2385 \times \pm 0\cdot 59$$

$$= \pm 0\cdot 14 \text{ pd.}$$

Débit moyen .... $D = 3824\cdot 75 \times 3\cdot 256 = 12{,}460$ pieds cubes par seconde.
" D canal en terre, 22 pieds de profondeur d'eau = 12,448 " "

D'où il suit que le canal contracté, dans le roc, avec une charge d'eau de 23·75, dépense la même quantité que le canal en terre plus large avec une charge d'eau de 22 pieds. En d'autres termes, la contraction produit un exhaussement de la surface de l'eau de 1.75 au point de contraction, c'est-à-dire où se raccordent le canal en terre et le canal dans le roc.

1°—CANAL EN TERRE.

La hauteur du niveau moyen du lac Michigan au-dessus du niveau moyen de novembre 1895, a été trouvée être de 2·6 pieds.

Trouver le débit du canal de Chicago avec cette charge.

COUPE TRANSVERSALE.

Largeur au fond .... 202 pieds.
Profondeur .... 24·6 "
Talus—2 horiz. dans 1 vertic.—
Largeur à la surface .... $(101 + 49\cdot 2) \times 2 = 300\cdot 4$ "

Surface de la section .... $A = \dfrac{202 + 300\cdot 4}{2} \times 24\cdot 6 = 6179\cdot 52$ pds carrés.

Périmètre mouillé .... $(101 + \sqrt{24\cdot 6^2 + 49.2^2}) \times 2$
$= (101 + 55) \times 2$
$= 156 \times 2 = 312$ pds.

Rayon moyen ou profondeur hydraulique moyenne. $m = \dfrac{6179\cdot 52}{312} = 19\cdot 8$ pds.

Pente du canal .... $i = \dfrac{1}{40000} = \cdot 000025$ pd par pied de longueur.

1.—*Formule de Kutter.*

Vitesse moyenne—

$$v = \left\{ \frac{41\cdot 6 + \frac{1\cdot 811}{n} + \frac{\cdot 00281}{i}}{1 + \left(41\cdot 6 + \frac{\cdot 00281}{i}\right) \frac{n}{\sqrt{m}}} \right\} \sqrt{m\,i}$$

$$= \left\{ \frac{41\cdot 6 + \frac{1\cdot 811}{\cdot 0275} + \frac{\cdot 00281}{\cdot 000085}}{1 + \left(41\,6 + \frac{\cdot 00281}{\cdot 000025}\right) \frac{\cdot 0275}{\sqrt{19\cdot 8}}} \right\} \sqrt{19.8 \times 000025}$$

$$= \left\{ \frac{41\cdot 6 + 65\cdot 85 + 112\cdot 4}{1 + (41\cdot 6 + 112\cdot 4) \frac{\cdot 0275}{4\cdot 45}} \right\} \sqrt{\cdot 090495}$$

$$= \left(\frac{219\cdot 85}{1 + 154 + \frac{\cdot 0275}{4\cdot 45}} \right) \times \cdot 02225$$

$$= \left(\frac{219.85}{1 + 154 + \cdot 00618} \right) \times \cdot 02225$$

$$= \frac{219\cdot 85 \times \cdot 02225}{1 + \cdot 954}$$

$$= \frac{4\cdot 89}{1\cdot 954} = 2\cdot 5 \text{ pds par seconde.}$$

2.—Formule de Prony.

Vitesse moyenne—

$$v = (\cdot 0237 + 9966\, m\, i)^{\frac{1}{2}} - \cdot 1542$$
$$= (\cdot 0237 + 9966 \times 19\cdot 8 \times \cdot 000025)^{\frac{1}{2}} - \cdot 1542$$
$$= (\cdot 0237 + 9966 \times \cdot 000495)^{\frac{1}{2}} - \cdot 1542$$
$$= (\cdot 0237 \times 4\cdot 9332)^{\frac{1}{2}} - \cdot 1542$$
$$= 2\cdot 227 - \cdot 1542$$
$$= 2\cdot 073 \text{ pds par seconde.}$$

3.—Formule de Dupuit.

Vitesse moyenne—

$$\cdot 0000323\, v^2 = i\,(1 + \cdot 225\, m)$$
$$= (1 + \cdot 225 \times 19\cdot 8) \times 000025$$
$$= (1 + 4\cdot 455) \times \cdot 000025$$
$$= \cdot 0001364$$
$$\therefore v^2 = \frac{\cdot 0001364}{\cdot 0000323} = 4\cdot 223$$
$$v = \sqrt{4\cdot 223} = 2\cdot 025 \text{ pds par seconde.}$$

4.—Formule de Chezy.

Vitesse moyenne—

$$v = c\sqrt{m\, i}$$
$$= 100\sqrt{19\cdot 8 \times \cdot 000025}$$
$$= 100\sqrt{\cdot 000495}$$
$$= 100 \times \cdot 02225$$
$$= 2\cdot 225 \text{ pds par seconde.}$$

5.—Formule de Humphrey et Abbot.

Vitesse moyenne—

$$v = \left\{\left(225\frac{m}{2}\sqrt{i}\right)^{\frac{1}{4}} - \cdot 0388\right\}^2$$
$$= \left\{\left(225 \times \frac{19\cdot 8}{2}\sqrt{\cdot 000025}\right)^{\frac{1}{4}} - \cdot 0388\right\}^2$$
$$= \left\{(225 \times 9\cdot 9 \times \cdot 005)^{\frac{1}{4}} - \cdot 0388\right\}^2$$
$$= \left(\sqrt{11\cdot 137} - \cdot 0388\right)^2 = (1\cdot 827 - \cdot 0388)^2$$
$$= \overline{1\cdot 788})^2 = 3\cdot 19 \text{ pds par seconde.}$$

6.—Formule de Hagen.

Vitesse moyenne—

$$v = 4\cdot 39\sqrt{m}\cdot\sqrt{i}$$
$$= 4\cdot 39\sqrt{19\cdot 8}\cdot\sqrt{\cdot 000025}$$
$$= 4\cdot 39 \times 4\cdot 45 \times \cdot 171$$
$$= 3\cdot 341 \text{ pds par seconde.}$$

7.—Formule de Prony avec les coefficients de Wiesbach.

Vitesse moyenne—

$$
\begin{aligned}
v &= ({\cdot}00024 + 9675\, mi)^{\frac{1}{2}} - {\cdot}013 \\
&= ({\cdot}00024 + 8676 \times 19{\cdot}9 \times {\cdot}000025) - {\cdot}015 \\
&= ({\cdot}00024 + 4{\cdot}29413)^{\frac{1}{2}} - {\cdot}015 \\
&= \sqrt{4{\cdot}29437} - {\cdot}015 \\
&= 2{\cdot}072 - {\cdot}015 \\
&= 2{\cdot}057 \text{ pds par seconde.}
\end{aligned}
$$

8.—Formule de Rankine.

Vitesse moyenne—

$$
\begin{aligned}
v &= 8{\cdot}025 \sqrt{\frac{m\, i}{{\cdot}007565}} = \sqrt{8512\, mi} = 92{\cdot}26 \sqrt{m\, i} \\
&= 92{\cdot}26 \sqrt{18{\cdot}8 \times {\cdot}000025} \\
&= 92{\cdot}26 \times {\cdot}02225 \\
&= 2{\cdot}053 \text{ pds par seconde.}
\end{aligned}
$$

Vitesses moyennes.

1.	Par la formule de Kutter	$v = 2{\cdot}5$	pds par seconde.
2.	" " de Prony	$v = 2{\cdot}073$	"
3.	" " de Dupuit	$v = 2{\cdot}055$	"
4.	" " de Chezy	$v = 2{\cdot}225$	"
5.	" " de Humphrey et Abbot	$v = 3{\cdot}197$	"
6.	" " de Hagen	$v = 3{\cdot}341$	"
7.	" " de Prony avec les coefficients deWiesbach	$v = 2{\cdot}057$	"
8.	" " de Rankine	$v = 2{\cdot}053$	"
		8)19·501	
	Grande moyenne	$v = 2{\cdot}438$	"

Trouver les erreurs probables par la méthode des moindres carrés—en supposant que toutes les formules ont la même valeur.

Numéro de la formule.	Vitesse.	Différence avec la moyenne.	Carré des erreurs restantes.
1	2·5	− 0·062	0·0038
2	2·073	+ 0·365	0·1322
3	2·055	+ 0·383	0·1467
4	2·225	+ 0·213	0·0454
5	3·197	− 0·759	0·5761
6	3·341	− 0·901	0·8118
7	2·057	+ 0·381	0·1452
8	2·053	+ 0·385	0·1482
	Moyenne = 2·438		$[n\, n,] = 2{\cdot}0104$

Erreur probable—

$$
\begin{aligned}
r &= {\cdot}6745 \sqrt{\frac{[n\, n,]}{m-1}} = {\cdot}6745 \sqrt{\frac{2{\cdot}0104}{8-1}} \\
&= {\cdot}6745 \sqrt{0{\cdot}2872} = 6{\cdot}745 \times \pm 0{\cdot}53 \\
&= \pm 0{\cdot}36 \text{ pd.}
\end{aligned}
$$

Erreur probable de la moyenne arithmétique—

$$
\begin{aligned}
r\,(x) &= \frac{{\cdot}6745}{\sqrt{m}} \sqrt{\frac{[n\, n,]}{m-1}} = \frac{{\cdot}6475}{\sqrt{8}} \sqrt{\frac{2{\cdot}0104}{8-1}} \\
&= \frac{{\cdot}6745}{2{\cdot}8284} \sqrt{0{\cdot}2872} = {\cdot}2385 \times \pm 0{\cdot}53 \\
&= \pm 0{\cdot}126 \text{ pd.}
\end{aligned}
$$

Débit moyen .... $D = 6179{\cdot}52 \times 2{\cdot}438 = 15{,}066$ pds cubes par seconde.

RÉCAPITULATION.

Débit du canal d'assainissement de Chicago :

Avec une profondeur de 22 pieds	12,448	pieds cubes par seconde.
" 23 "	13,460	" "
" 24 "	14,400	" "
" 24·6 "	15,066	" "
" 25 "	15,480	" "
" 26 "	16,560	" "
" 27 "	17,540	" "

HAUTEUR DU RESSAUT CAUSÉ PAR LA CONTRACTION DU CANAL.

Soit

Y = l'exhaussement de la surface de l'eau immédiatement en arrière de la contraction, qui ici = 1·75 pied.

y = la hauteur à tout autre endroit du cours d'eau en amont.

i = la pente du plafond du canal non contracté.

s = distance en amont à partir du point de contraction, au raccordement de Robey Street = 70,000 pieds.

1.—Formule de Guilhelm.

$$y = Y\sqrt[3]{\frac{1}{1+\frac{1}{5}Y\left(\frac{i\ s}{Y}\right)^6} + \left(\frac{i\ s}{Y}\right)^3} - i\ s$$

$$= 1{\cdot}75\sqrt[3]{\frac{1}{1+\frac{1}{5}\times 1{\cdot}75\left(\frac{{\cdot}000025\times 70{,}000}{1{\cdot}75}\right)^6} + \left(\frac{{\cdot}000025\times 70{,}000}{1{\cdot}75}\right)^3}$$

$$- {\cdot}000025 \times 70{,}000$$

$$= 1{\cdot}75\sqrt[3]{\frac{1}{1+35\times 1} + 1} - 1{\cdot}75$$

$$= 1{\cdot}75\sqrt[3]{\frac{1}{1{\cdot}35} + 1} - 1{\cdot}75 = 1{\cdot}75\ \sqrt{{\cdot}74+1} - 1{\cdot}75$$

$$= 1{\cdot}75\sqrt[3]{1{\cdot}74} - 1{\cdot}75$$

Log. 1·74 = 0·2405492 ÷ 3 = 0·0801831 = 1·2

∴ y = 1·75 × 1·2 − 1·75 = 2·1 − 1·75 = 0·35 pied. Hauteur du ressaut, au raccordement, à Robey Street.

2.—Formule de Funk.

$$= 2\ Y - \left\{i\,s + \sqrt{Y\left(Y - \tfrac{1}{2}\,i\,s\right)}\right\}$$

$$= 2\times 1{\cdot}75 - \left\{{\cdot}000025\times 70{,}000 + \sqrt{1{\cdot}75\left(1{\cdot}75 - \tfrac{1}{2}\,{\cdot}000025\times 70{,}000\right)}\right\}$$

$$= 3{\cdot}5 - \left\{1{\cdot}75 + \sqrt{1{\cdot}75\,(1{\cdot}75 - 5\times 1{\cdot}75}\right\}$$

$$= 3{\cdot}5 - \left\{1{\cdot}75 + \sqrt{1{\cdot}75\,(1{\cdot}75 - {\cdot}875}\right\}$$

$$= 3{\cdot}5 - \left\{1{\cdot}75 + \sqrt{1{\cdot}75 + {\cdot}875}\right\}$$

$$= 3{\cdot}5 - \left\{1{\cdot}75 + \sqrt{1{\cdot}53125}\right\}$$

$$= 3{\cdot}5 - (1{\cdot}75 + 1{\cdot}25)$$

$$= 3{\cdot}5 - 3$$

= 0·5 pied. Hauteur du ressaut, au raccordement, à Robey Street.

3.—Formule de Poiree.

$$y = Y - is + \left.\frac{i\,s}{4\,Y}\right)^2$$

$$= 1{\cdot}75 - 1{\cdot}75 + \left.\frac{1{\cdot}75}{4 + 1{\cdot}75}\right)^2$$

$$= 1{\cdot}75 - 1{\cdot}75 + \frac{3{\cdot}0625}{7}$$

$= {\cdot}4375$ pied. Hauteur du ressaut, au raccordement, à Robey St.

4—Formule de Dupuit.

$\text{Log } y = \log Y - \dfrac{i\,s}{.77\,P}$; où P est la profondeur moyenne entre les points.

$$\text{Log } y = \log 1{\cdot}75 - \frac{{\cdot}000025 \times 70000}{{\cdot}77 \times 23}$$

Réduction en pouces—

$$\text{Log } 12\,y = \log 21 - \frac{1{\cdot}75}{1{\cdot}77}$$

$$= 1{\cdot}3222193 - 1 = 0{\cdot}3222193$$

$\therefore \quad y = \dfrac{0{\cdot}3222193}{12} = 0{\cdot}027$ pied. Hauteur du ressaut, au raccordement, à Robey Street.

(1) Par la formule de Guilhelm	$y = 0{\cdot}35$	pied.
(2) " " de Funk	$y = 0{\cdot}5$	"
(3) " " de Poiree	$y = 0{\cdot}437$	"
(4) " " de Dupuit	$y = 0{\cdot}027$	"
	4)1·314	
Hauteur moyenne	$y = 0{\cdot}3285$	"

Trouver les erreurs probables par la méthode des moindres carrés—en supposant que toutes les formules ont la même valeur.

Numéro de la formule.	Hauteur du ressaut.	Différence avec la moyenne.	Carré des erreurs restantes.
1	0·35	—0·021	0·0004
2	0·5	—0·171	0·0292
3	0·437	—0·108	0·0117
4	0·027	+0·301	0·0906
Moyenne =	0·3285	$[nn_1]$ =	0·1319

Erreur probable :—

$$r = {\cdot}6745\sqrt{\frac{[n\;n_1]}{m-1}} = {\cdot}6745\sqrt{\frac{0{\cdot}1319}{4-1}}$$

$$= 6745\sqrt{0{\cdot}044} = {\cdot}6745 \times \pm\, 0{\cdot}21$$

$$= \pm\, 0\;14 \text{ pd.}$$

Erreur probable de la moyenne arithmétique :

$$r\,(x) = \frac{{\cdot}6745}{\sqrt{m}}\sqrt{\frac{[n\;n_1]}{m-1}} = \frac{{\cdot}6745}{\sqrt{4}}\sqrt{\frac{0{\cdot}1319}{4-1}}$$

$$= \frac{{\cdot}6745}{2}\sqrt{0{\cdot}044} = {\cdot}3372 \times \pm\, 021$$

$$= \div\, 0{\cdot}071 \text{ pd.}$$

Exemples au moyen d'un vaisseau.

Supposons qu'un vaisseau de 5 pieds de longueur et 2 pieds de largeur, avec une profondeur de 10 pieds, reçoive une alimentation constante de 3 pieds cubes par seconde, quel sera le diamètre d'un orifice circulaire pratiqué au fond du vaisseau et capable d'un débit de 3 pieds cubes par seconde, avec une charge constante de 10 pieds ?

Soit D = Débit en pieds cubes par seconde.
h = Profondeur de l'eau ou charge constante
A = Superficie de l'orifice en pieds carrés.
c = Coefficient de débit.

Formule de Rankine.

$$D = 8{\cdot}025\, c\, A \sqrt{h}$$
$$= 8{\cdot}025 \times {\cdot}618\, A \sqrt{10}$$
$$= 8{\cdot}025 \times {\cdot}618 \times 3{\cdot}16\, A$$
$$= 15{\cdot}67\, A$$
$$\therefore \quad A = \frac{D}{15{\cdot}67} = \frac{3}{15{\cdot}67}$$
$$= {\cdot}1915 \text{ pd carré.}$$

Soit x = le diamètre de l'orifice en pieds.

Alors—

$$\cdot 7854\, x^2 = {\cdot}1915$$
$$\therefore x^2 = \frac{\cdot 1915}{\cdot 7854} = {\cdot}2439$$
$$x = \sqrt{\cdot 2439} = {\cdot}494 \text{ pied.}$$
$$= 5{\cdot}84 \text{ pouces.}$$

2° Supposons un second orifice, pratiqué dans le fond du vaisseau et capable d'un débit de 0·2 pied par seconde sous une charge identique, quel serait le diamètre de son orifice ?

Qu'on emploie la même formule et la même notation.

A' = a superficie du second orifice.

Alors—

$$A' = \frac{D}{15{\cdot}67} = \frac{\cdot 2}{15{\cdot}67} = {\cdot}01277 \text{ pd carré.}$$

Soit x' = le diamètre du second orifice.

Alors—

$$\cdot 7854\, x' = 01277$$
$$\therefore x'^2 = \frac{\cdot 01277}{\cdot 7854} = {\cdot}0164$$
$$x' = \sqrt{\cdot 0164} = {\cdot}128 \text{ pied} = 1{\cdot}54 \text{ pouce.}$$

Supposons maintenant, avec une constante alimentation de trois pieds cubes, les deux orifices ouverts et dépensant 3·2 pieds cubes par seconde, de combien doit tomber le niveau d'eau dans le vaisseau pour établir l'équilibre entre l'alimentation et le débit.

Au premier abord, il semblerait que le débit étant plus grand que l'alimentation, le vaisseau dût finir par se vider. Mais il n'en est pas ainsi, comme le démontrent les calculs suivants :

Soit h_1 = la hauteur de l'eau dans le vaisseau ou de la charge qui pourra maintenir l'équilibre entre l'alimentation et la dépense.

Alors

$$D = 8{\cdot}025\, c\,(A + A_1) \sqrt{h_1}$$
$$= 8{\cdot}025 \times {\cdot}618\,({\cdot}1915 + {\cdot}01277) \sqrt{h_1}$$
$$= 8{\cdot}025 \times {\cdot}618 \times {\cdot}2043 \sqrt{h_1}$$
$$= 1{\cdot}0133 \sqrt{h_1}$$

Elevez au carré chaque côté,

Vous aurez

$$D^2 = \overline{1{\cdot}0133)}^2\, h_1$$
$$h_1 = \left(\frac{1{\cdot}0133}{D}\right)^2 = \left(\frac{3}{1{\cdot}0133}\right)^2$$
$$= \overline{2{\cdot}96)}^2 = 8{\cdot}76 \text{ pds.}$$

∴ pour maintenir l'équilibre il y aura une dépression dans la surface de l'eau dans le vaisseau de 1·24 pied ; et le niveau restera à cette hauteur tant que les conditions du problème ne seront pas changées.

Supposons maintenant que nous bouchions les deux orifices dans le fond du vaisseau, et que nous pratiquions un déversoir quadrangulaire libre à la surface; et que les autres conditions du problème restent les mêmes, savoir : une constante alimentation et un constant débit de 3 pieds cubes par seconde.

Si le déversoir a 2 pieds de largeur, quelle sera sa profondeur depuis le plan d'eau jusqu'au seuil pour qu'il dépense 3 pieds cubes d'eau par seconde ?

Soit b = la largeur, tandis que pour le reste la notation sera la même.

D'après la formule de Rankine, le débit

$$D = 8{\cdot}025\, c \times \tfrac{2}{3}\, b\, h_1^{\frac{3}{2}}$$
$$= 5{\cdot}35 \times 5 \times 2\, h_1^{\frac{3}{2}}$$
$$= 5{\cdot}35\, h_1^{\frac{3}{2}}$$
$$\therefore h_1^{\frac{3}{2}} = \frac{D}{5{\cdot}35}$$
$$= \frac{3}{5{\cdot}35} = {\cdot}56.$$

Élevez chaque côté au carré,

$$h_1^3 = {\cdot}56^2$$
$$h_1 = {\cdot}56^{\frac{2}{3}}$$
$$\text{log. } {\cdot}56 = \bar{1}\,{\cdot}7481880 \times \tfrac{2}{3}$$
$${\cdot}68 = \bar{1}\,{\cdot}8221353.$$
$$68 \text{ pds} = 8{\cdot}16 \text{ pouces.}$$

Supposons, encore, qu'on fasse dans le bord du vaisseau une seconde découpure rectangulaire qui dépensera ·2 pieds cubes par seconde, le seuil des déversoirs étant au même niveau; quelle sera la largeur b_1, du second orifice.

Avec la même notation et la même formule—

$$D = 8{\cdot}025\, c \times \tfrac{2}{3}\, b_1 h_1^{\frac{3}{2}}$$
$$= 5{\cdot}35 \times {\cdot}5 \times {\cdot}56\, b_1$$
$$= 1{\cdot}498\, b_1$$
$$\therefore b_1 = \frac{D}{1{\cdot}498} = \frac{{\cdot}2}{1{\cdot}498}$$
$$= {\cdot}1335 \text{ pd} = 1{\cdot}6 \text{ pouce.}$$

Ensuite, trouver la hauteur de la charge d'eau dans le vaisseau au-dessus du seuil des orifices quand tous deux débitent 3 pieds cubes par seconde, c'est-à-dire, quand l'équilibre est rétabli de nouveau entre l'alimentation et le débit ?

Soit x la différence d'élévation entre la charge quand un déversoir débite 3 pieds cubes par seconde, et la charge quand les deux déversoirs dépensent 3·2 pieds cubes par seconde.

Alors $h_1 - x$ sera la hauteur de l'eau sur le seuil quand l'équilibre sera rétabli de nouveau entre l'alimentation et le débit.

Appelons b_1 = la largeur totale des deux déversoirs, la notation, pour le reste, étant la même.

Alors

$$D = 8{\cdot}025\, c \times \tfrac{3}{2}\, b_1 h_1^{\overline{2}}$$
$$= 5{\cdot}35 \times {\cdot}5 \times 2{\cdot}1335\, h_1^{\frac{3}{2}}$$
$$= 5{\cdot}707\, h_1^{\frac{3}{2}}$$
$$\therefore h_1^{\frac{3}{2}} = \frac{D}{5{\cdot}707}$$
$$= \frac{3}{5{\cdot}707}$$
$$= {\cdot}52567$$

Elever chaque côté au carré—

$$h_1^3 = \overline{\cdot 52567)}^2$$
$$h_1 = \overline{\cdot 52567)}^{\frac{2}{3}}$$
$$\log. \cdot 52567 = \bar{1}\cdot 7207132 \times \tfrac{2}{3}$$
$$\cdot 65 = \bar{1}\cdot 8138088$$
$$\text{D'où, } x = \cdot 68 - \cdot 65 = \cdot 03 \text{ pd.}$$
$$= \cdot 36 \text{ pouces.}$$

Telle est la dépression nécessaire dans le plan d'eau du vaisseau pour maintenir l'équilibre entre l'alimentation et la dépense.

Quand les seuils des déversoirs sont à différentes hauteurs, le problème devient plus compliqué, et entraîne une équation du troisième degré pour la valeur de x. Tandis que les racines de l'équation peuvent être calculées par le théorème de Taylor, il n'est pas nécessaire de poursuivre les exemples plus loin.

Dans ceux qui précèdent, on remarquera que le débit du plus petit orifice ou déversoir est 1 : 15 de la capacité du plus grand. Telle est la proportion qui a été acceptée comme exprimant le rapport du canal d'assainissement de Chicago au bras de décharge qui conduit les eaux du lac Huron dans le lac Michigan, la rivière St. Clair.

NIVEAUX DES GRANDS LACS.

Le plan de comparaison des courbes du niveau d'eau du lac Erié, qui a été adopté pour les études du lac Erié, est le niveau supposé des hautes eaux de 1838. Il est à 575·2 pieds au-dessus de la marée moyenne du port de New-York. Ce plan de comparaison étant adopté comme zéro, le niveau moyen de la surface du lac, de 1860 à 1875, est—2·34 pieds. Ce dernier niveau, qui est à 572·86 pieds au-dessus de la marée moyenne de New-York, est le zéro de l'échelle des Etats-Unis au port de Buffalo. La moyenne du niveau du lac Erié pour le mois de novembre 1895, à Cleveland, Ohio, a été de—4·41 pieds, ce qui équivaut à —2·07 pieds de l'échelle de Buffalo.

Pour les mesures du débit de la rivière Niagara, prises en décembre 1891, et en avril et mai 1892 (*voir* le rapport annuel du chef des ingénieurs de l'armée des Etats-Unis, pour 1893, p. 4364 *et seq.*), le rapport de l'échelle de Buffalo, à l'échelle locale, à la coupe transversale du débit, est exprimé par l'équation suivante :—

Hauteur à l'échelle locale $= 2\cdot 087 + 0\cdot 624\ x - 0\cdot 046\ x^2$ + etc., où x = la hauteur à l'échelle de Buffalo en pieds, — + indiquant au-dessus de zéro, et — au-dessous.

$$-2\cdot 07 \text{ pieds, échelle de Buffalo} = 2\cdot 087 + 0\cdot 624 \times (-2\cdot 07) - 0\cdot 046 \times \overline{-2\cdot 07)}^2 + \text{etc.}$$
$$= 2\cdot 087 - 1\cdot 292 - 0\ 197 = 0\cdot 598$$

Le débit indiqué à la courbe du débit pour 0·6 pied à l'échelle locale est 190,000 pieds cubes par seconde.

Si l'on accepte l'hypothèse qu'une partie de cette dépense égale à 85 °/₀ soit passé par la rivière Saint-Clair au pied du lac Huron, on aura 190,000 × ·85 = 161,500 pieds cubes par seconde pour le débit de la rivière Saint-Clair. A un état correspondant du lac Michigan, le canal d'assainissement de Chicago dépensera, comme il a été vu plus haut (p. 13), 12,500 pieds cubes par seconde.

Supposons des conditions similaires aux exemples que nous avons présentés à l'aide du vaisseau, c'est-à-dire un déversoir rectangulaire à Port-Huron de 2,000 pieds de largeur.

1er cas. Quelle devrait être la profondeur (moyenne) pour 161,500 pieds cubes par seconde ?

Employons la formule ci-dessous de Rankine—

$$D = 8\cdot 025c \times \tfrac{2}{3}\, b\, h_1^{\frac{3}{2}}$$
$$= 5\cdot 35 \times \cdot 5 \times 2000\, h_1^{\frac{3}{2}}$$
$$= 5350\, h_1^{\frac{3}{2}}$$
$$\therefore \quad h_1^{\frac{3}{2}} = \frac{D}{5350} = \frac{161500}{5350} = 30\cdot 2$$

D'où, si l'on élève chaque côté au carré,

$$h_1^3 = \overline{30\cdot 2)}^2; \text{ et } h_1 = 30\cdot 2^{\frac{2}{3}}$$
$$\log. 30\cdot 2 = 1\cdot 4800069 \times \tfrac{2}{3} = 0\cdot 9866713,$$

et le nombre naturel correspondant à ce log. est 9·6978 pieds, ou 9·7 pieds à peu près.

2e cas.—Quelle sera la profondeur quand le débit sera réduit par le canal d'assainissement de Chicago à 161,500 – 12,500 = 149,000 pieds cubes par seconde ?

Comme ci-dessus, avec même notation—

$$h_1^{\frac{3}{2}} = \frac{D}{5350} = \frac{149000}{5350} = 27 \cdot 85$$

Elevez au carré chaque carré—Alors,

$$h_1^3 = 27 \cdot 85^2 \text{ ; and } h_1 = 27 \cdot 85^{\frac{2}{3}}$$

$$\log. 27 \cdot 85 = 1 \cdot 4448252 \times \frac{2}{3}$$

$$9 \cdot 2943 = 0 \cdot 9632168$$

le nombre naturel correspondant à ce log.

Hauteur ou charge au-dessus de l'issue ou du barrage submergé au pied du lac Huron quand le débit est de 161,500 pieds cubes par seconde......	9·6978	pds.
Hauteur ou charge au-dessus de l'issue ou du barrage submergé au pied du lac Huron quand le débit est de 149,000 pieds cubes par seconde.......... ...	9·2043	"
	0·4035	"
	12	
Abaissement =	4·842	pouces.

D'après la courbe du débit des mesures de la rivière Niagara, le débit, au niveau moyen du lac Erié, est de 232,800 pieds cubes par seconde. Acceptons l'hypothèse qu'une partie de cette dépense égale à 85 °/$_0$ soit venue du lac Huron par la rivière Saint-Clair, et l'on a 198,000 pieds cubes par seconde comme débit de la rivière Saint-Clair.

Employons la même formule et la même notation—

$$D = 8 \cdot 025 \, c \times \frac{2}{3} \, b \, h_1^{\frac{3}{2}}$$

$$= 5 \cdot 35 \times \cdot 5 \times 2000 \, h_1^{\frac{3}{2}} = 5350 \, h_1^{\frac{3}{2}}$$

$$\therefore \; h_1^{\frac{3}{2}} = \frac{D}{5350} = \frac{198,000}{5350} = 37$$

$$h_1^3 = 37^2 \text{ ; et } h_1 = 37^{\frac{2}{3}}$$

$$\log. 37 = 1 \cdot 5682017 \times \frac{2}{3}$$

$$11 \cdot 1 = 1 \cdot 0454678.$$

Dans ces conditions, le cànal d'assainissement de Chicago dépensera, comme il a été vu plus haut, à la page 38, 15,066 pieds cubes par seconde, ce qui réduira d'autant le débit du lac Huron.

Soit, 198,000—15,000 = 183,000 pieds cubes par seconde.

Suivant la même marche—

$$h_1^{\frac{3}{2}} = \frac{183 \cdot 000}{5 \cdot 350} = 34 \cdot 2$$

$$h_1^3 = 34 \cdot 2)^2 \text{ ; et } h_1 = 34 \cdot 2^{\frac{2}{3}}$$

$$\log. 34 \cdot 2 = 1 \cdot 5340261 \times \frac{2}{3}$$

$$10 \cdot 563 = 1 \cdot 0226841$$

le nombre naturel correspondant.

Hauteur ou charge à l'orifice, au pied du lac Huron, quand le débit, à l'état moyen, est de 198,000 pieds cubes par seconde..	11·1	pds.
Hauteur ou charge à l'orifice, au pied du lac Huron, quand le débit est de 183,000 pieds cubes par seconde, réduit par la dépense d'assainissement de Chicago	10·563	"
	0·537	"
	12	
Abaissement de la surface..........	6·444	pouces.

Quand l'échelle de Buffalo marque + 1·08 pied, ce qui est – 0·54 pied au-dessous du plan de comparaison du lac Erié, la courbe du débit d'après les mesures prises à la rivière Niagara indique un débit de 263,000 pieds cubes par seconde. Cette hauteur correspond de très près à un niveau du lac Michigan de 5 pieds au-dessus du niveau d'eau de novembre 1895.

Prenant 85 % de ce débit comme étant la dépense du lac Huron dans sa condition normale, celui-ci devient ainsi 263 000 × ·85 = 223,550 pieds cubes par seconde.

Comme on l'a calculé plus haut, le débit du canal d'assainissement de Chicago, avec cette charge (p. 33), est de 17,540 pieds cubes par seconde, ce qui réduit d'autant la dépense du lac Huron.

Cela donne 223,550 - 17,540 = 206,000 pieds cubes par seconde.

Comme ci-dessus.

$$D = 8{\cdot}025c \times \tfrac{2}{3}bh_1^{\frac{3}{2}} = 5{\cdot}35 \times {\cdot}5 \times 2000h_1^{\frac{3}{2}}$$
$$= 5350h_1^{\frac{3}{2}}$$
$$\therefore h_1^{\frac{3}{2}} = \frac{D}{5350} = \frac{223{,}550}{5350} = 41{\cdot}785$$

Elevez au carré chaque côté—

$$h_1^3 = \overline{41{\cdot}785)^2} \;;\; \text{et} \;\; h_1 = 41{\cdot}785.5^{\frac{2}{3}}$$
$$\log.\ 41{\cdot}785 = 1{\cdot}6200204 \times \tfrac{2}{3}$$
$$12{\cdot}023 = 1{\cdot}0800136$$

le nombre naturel correspondant.

2° Quelle sera la profondeur quand l'écoulement sera réduit à 206,000 pieds cubes par seconde.

De la même manière que ci-dessus—

$$h_1^{\frac{3}{2}} = \frac{D}{5350} = \frac{206{,}000}{5350} = 38{\cdot}5$$
$$\therefore h_1^3 = 38{\cdot}5^2 \;;\; \text{et} \;\; h_1 = 38{\cdot}5^{\frac{2}{3}}$$
$$\log.\ 38{\cdot}5 = 1{\cdot}5854607 \times \tfrac{2}{3}$$
$$11{\cdot}402 = 1{\cdot}0569738$$

le nombre naturel correspondant.

Hauteur ou charge, à l'orifice, au pied du lac Huron, quand le débit, dans les grandes eaux, est de 223,550 cubes par seconde	12·023	pieds.
Hauteur ou charge, à l'orifice, au pied du lac Huron, quand le débit sera de 206,000 pieds cubes par seconde, ainsi que réduit par le canal de drainage de Chicago	11·402	"
	0·621	"
	12	
Abaissement de la surface des lacs	7·452	pouces

RÉCAPITULATION.

Abaissement de la surface dans les basses eaux	4·892	pouces.
" " les eaux moyennes	6·444	"
" " les plus hautes eaux	7·452	"

Il n'est pas probable que ces quantités s'écartent d'un pouce en plus ou en moins. Il est à peine nécessaire d'ajouter que le maximum de l'effet portera sur les lacs Huron et Michigan.

TEMPS QU'IL FAUDRA POUR ABAISSER LA SURFACE DES LACS.

La superficie collective des deux lacs Huron et Michigan est de 46,250 milles carrés. Cela est égal à 46,250 × 27,878 = 1,289,376,000,000 pieds carrés. Une profondeur de 1 pouce sur cette superficie contient 107,448,000,000 pieds cubes d'eau.

La saignée moyenne du lac Michigan causée par le canal d'assainissement de Chicago, étant de 15,000 pieds cubes par seconde, il faudra 107,448,000,000 ÷ 15,000 = 7,163,200 secondes pour abaisser d'un pouce la surface des lacs Huron et Michigan.

7,163,200 ÷ 3,600 = 2,000 heures = 83 jours à peu près.
Un abaissement de 3 pouces pendant 83 × 3 = 249 jours.

Si l'on tient compte qu'en tombant de 3 pouces la surface se contractera de 1 : 1,000, nous avons une superficie approximative de 46,200 milles carrés. Or, 46,200 milles carrés = 46,200 × 278,784,000 = 1,287,982 080,000 pieds carrés. A une profon-

deur de 1 pouce, cette étendue d'eau contiendra 107,331,840,000 pieds cubes. Avec une dépense moyenne de 15,000 pieds cubes par seconde par le canal d'assainissement de Chicago, il faudra 107,331,840,000÷15,000 = 7,155,456 secondes pour abaisser d'un pouce la surface du lac. 7,155,456÷3,600 = 1,988 heures = 82$\frac{5}{6}$ jours. Pour abaisser de 3½ pouces la surface du lac il faudrait 82$\frac{5}{6}$ × 3½ = 290 jours.

Pour l'abaisser des 3 premiers pouces	249	jours.
Pour l'abaisser des 3½ derniers pouces	290	"
Pour l'abaisser de 6½ pouces	539	"

Les calculs ci-dessus n'ont pas été vérifiés.

ANTIQUE DÉCHARGE DU LAC MICHIGAN.

Les preuves à l'appui de la théorie qu'à une période reculée de son histoire, le lac Michigan déchargeait au moins une partie de ses eaux dans le golfe du Mexique, par la voie des rivières des Plaines, Illinois et Mississipi, sont non seulement de nature à convaincre, mais sont écrasantes.

LE PRÉSENT RAPPORT.

Un rapport est la moisson d'une saison de recherches comme celles-ci. C'est presque tout ce qu'il y a à montrer comme résultat du travail fait. Sans rapport, les recherches sont stériles, l'énergie a été inutilement dépensée. Lorsque, dans un cas comme celui-ci, le rapport n'est que partiel, le résultat peut paraître tout à fait disproportionné aux frais encourus, très insignifiant en vérité. Mais il ne faut pas oublier que le rapport, qui constitue la partie tangible des travaux, n'est qu'une partie infime de ce qui a été fait, pour sa préparation, dans l'accumulation et l'examen des matériaux dans les phases préliminaires de l'investigation. Très fréquemment le travail et les frais que nécessite un rapport partiel et ceux qui permettent un rapport complet diffèrent très peu, bien que dans le premier cas la dépense n'ait donné à peu près aucun résultat.

REMERCIMENTS.

Je suis bien aise de profiter de cette occasion de reconnaître mes obligations et offrir mes remercîments aux messieurs suivants pour les faveurs que j'ai reçues d'eux dans l'accomplissement de l'entreprise qui m'a été confiée.

A tous les membres du personnel du ministère de la marine et des pêcheries avec lesquels je suis venu officiellement en rapports, pour la très grande bonté et l'empressement qu'ils ont invariablement mis à me renseigner et à m'aider.

A l'honorable Edward Murphy, jeune, sénateur fédéral pour l'Etat de New-York, pour la grande bonté qu'il a mise à me procurer par l'entremise des administrations publiques à Washington plusieurs rapports précieux qui m'ont été d'une très grande utilité dans mes travaux.

A l'honorable J. B. Riley, consul général des Etats-Unis à Ottawa, pour plusieurs faveurs dont la moindre n'a pas été de me procurer plusieurs livres, rapports et documents publics très rares et très précieux et très difficiles à obtenir. Je ne saurais exprimer trop de reconnaissance pour sa bonté.

Au général William P. Craighill, chef des ingénieurs de l'armée des Etats-Unis, pour tous les renseignements qu'il m'a donnés et les autres faveurs qu'il m'a faites, et pour la promptitude avec laquelle il a répondu à mes demandes, soit directement soit indirectement.

Au major W. L. Marshall, du corps des ingénieurs de l'armée des Etats-Unis, en charge du service des ingénieurs des Etats-Unis à Chicago, pour des dessins et reproductions d'ap ès le procédé du ferro-prussiate des travaux hydrographiques faits pour les Etats-Unis à l'occasion du projet de canal devant relier le lac Michigan au fleuve Mississipi.

Au capitaine Thomas W. Symons, du corps des ingénieurs, en charge du service des ingénieurs des Etats-Unis à Buffalo, pour une copie au mécanigraphe du rapport non publié de M. J. C. Quintus sur les jaugeages du débit de la rivière Niagara exécutés en décembre 1891.

A M. J. C. Quintus pour la bonté qu'il a eu d'envoyer ma lettre au capitaine Symons.

Au capitaine George A. Zinn, du corps des ingénieurs de l'armée des Etats-Unis, en charge du service des ingénieurs des Etats-Unis à Milwaukee, pour la courtoisie et la bonté avec laquelle il a répondu à ma lettre et m'a envoyé une copie des moyennes mensuelles des niveaux du lac Michigan, pris à Milwaukee, pour les mois de juillet 1894 à novembre 1895, les deux inclusivement.

Au colonel Jared A. Smith, du corps des ingénieurs de l'armée des Etats-Unis, en charge du service des ingénieurs des Etats-Unis à Cleveland, pour la courtoisie et la bonté avec laquelle il a répondu à ma lettre et m'a envoyé une copie des moyennes mensuelles des niveaux du lac Erié, pour les mois de juillet 1894 à novembre 1895, pris à Cleveland, Monroe, Ashtabula et Erié.

Au major W. S. Stanton, du corps des ingénieurs de l'armée des Etats-Unis à Oswégo, pour la courtoisie et la bonté avec laquelle il a promptement répondu à ma lettre et m'a envoyé une copie des moyennes mensuelles des niveaux du lac Ontario, depuis juillet 1894 jusqu'à novembre 1895, inclusivement, pris à Oswégo.

Au capitaine H. G. Waterman, du corps des ingénieurs des Etats-Unis, secrétaire de la commission du Mississipi, à Saint-Louis, pour la courtoisie avec laquelle il m'a envoyé plusieurs volumes des rapports annuels de la commission du Mississipi depuis le commencement de ses travaux jusqu'à 1894.

A M. John A. Ockerson, ingénieur des Etats-Unis, membre de la commission du Mississipi, pour la bonté qu'il a eu de me faire envoyer ces volumes par le secrétaire de la commission.

Au colonel A. Mackenzie, du corps des ingénieurs de Chicago, de l'armée des Etats-Unis à Washington, pour sa prompte et courtoise réponse à ma lettre au chef des ingénieurs, réponse que l'on trouvera à l'annexe B du présent rapport.

Au major E. H. Ruffner, du corps des ingénieurs de l'armée des Etats-Unis à Buffalo, et aujourd'hui de Baltimore, l'un des membres de la commission des ingénieurs nommée par le gouvernement des Etats-Unis pour faire rapport sur l'effet du canal de drainage de Chicago sur les niveaux des grands lacs, pour la promptitude et la courtoisie avec laquelle il a répondu à ma lettre relative au rapport de la commission.

LETTRE NON ARRIVÉE À DESTINATION.

J'ai écrit à M. Charles H. Keep, secrétaire de la *Lake Carriers' Association*, à Cleveland, lui demandant une copie de son estimation des pertes que le commerce souffrirait d'une réduction des niveaux des lacs, dont il est question dans le rapport de la commission des ingénieurs. Je ne savais pas son adresse et il est probable que ma lettre ne lui est pas parvenue, car je n'ai pas eu de réponse.

Le tout respectueusement soumis.

J. L. P. O'HANLY,
Ingénieur civil.

OTTAWA, 29 février 1896.

LISTE DES CARTES ET DESSINS QUI ACCOMPAGNENT LE PRÉSENT RAPPORT.

Planche n° 1.—Courbes des niveaux mensuels moyens des lacs Huron et Michigan, depuis juin 1859 jusqu'à novembre 1895, inclusivement.

Planche n° 2.—Courbes des niveaux mensuels moyens du lac Erié, depuis juin 1859 jusqu'à novembre 1895, inclusivement.

Planche n° 3.—Décalque de la carte du major Marshall de la partie du canal projeté pour la réunion du lac Michigan au Mississipi, entre le lac Michigan et LaSalle.

Planche n° 4.—Décalque d'une carte du lac Erié avec le profil de la surface des eaux pendant la tempête du 14 octobre 1893.

Planche n° 5.—Coupe transversale de la vallée de la rivière des Plaines, à Lemont, où l'on voit indiqué en coupe le canal d'assainissement de Chicago, le canal Illinois et Michigan, l'ancien et le nouveau lit de la rivière des Plaines.

Planche n° 6.—Carte indiquant le bassin des grands lacs et les rivières des Plaines et Illinois et le Mississipi.

Planche n° 7.—Coupes tranversales et observations du débit de la rivière Niagara à Black-Rock et à Lower-Black-Rock, au pied du lac Erié.

Planche n° 8.—Courbes de la vitesse, du débit et de la résultante des indications des échelles à la rivière Niagara en décembre 1891 et en avril 1892.

Planche n° 9.—Coupes transversales du canal d'assainissement de Chicago en terre et dans le roc.

ANNEXE A.

Rapport de la commission des ingénieurs nommée par les Etats-Unis, sur l'effet probable que le canal d'assainissement de Chicago produira sur les niveaux des grands lacs, adressé au général William P. Craighill, chef des ingénieurs, armée des Etats-Unis.

(Extrait de l'*Engineering News* de New-York, 3 octobre 1895.)

La commission s'est réunie à Chicago le 12 août 1895, et, accompagnée des officiers du canal d'assainissement, elle s'est transportée les 13 et 14 août sur le champ des travaux. Les syndics et les ingénieurs du canal ont avec la plus grande courtoisie facilité l'étude complète de la question. Nous extrayons du rapport imprimé, communiqué par ces messieurs à la commission, une courte description du canal.

La principale section du canal d'assainissement du district sanitaire de Chicago est actuellement en voie de construction, à partir de son confluent avec le bras sud de la rivière Chicago, à la rue Robey, dans la cité de Chicago, jusqu'à son extrémité au sud, dans le comté de Will, Illinois. C'est à l'extrémité sud du canal que seront placés les travaux de régulation. A part ces travaux, les autorités du district ont en vue la construction des travaux nécessaires pour faire descendre les eaux du canal mariées à celles de la rivière des Plaines, jusqu'à la ville de Joliet et à travers cette dernière, ainsi que les modifications que les nouvelles conditions découlant de l'entreprise pourront rendre nécessaire d'apporter au canal Illinois-Michigan.

La première partie donnée à l'entreprise s'étend depuis Willow-Springs-Road, dans la direction du sud-ouest, et comprend les sections qui ont été désignées par les numéros successifs de 1 à 14.

La longueur moyenne des sections est d'un mille. A l'est de Willow-Springs-Road, les sections sont désignées par des lettres, de A à O, moins J. A l'exception d'une courte distance près de Summit, ces dernières sections se composent exclusivement de drift glaciaire, et que les devis descriptifs définissent comme suit: "Le "drift glaciaire comprendra la couche supérieure composée de terre, matière végé- "tale putrifiée, de sable, de gravier, d'argile, de tuf, de cailloux, de fragments de "roches déplacés de leur lit naturel, et de toutes autres substances recouvrant le "sous-sol de roc."

Les sections de 1 à 14 ont été données à l'entreprise en juillet 1892; de A à F vers la fin de l'année 1892 et au commencement de 1893, et de G à M, inclusivement, en décembre 1893. Les sections N et O ont été adjugées le 2 mai, et la section 15 le 27 août 1894. C'est le 3 septembre 1892, appelé "Shovel Day", que l'on a enlevé la première pelletée de sol sur la tranchée dans le roc en aval de Lemont.

La vallée des Plaines est traversée par la rivière qui lui a donné ce nom, et qui est un cours d'eau soumis à des fluctuations considérables, n'ayant pas de source constante et régulière. A certaines époques, un tuyau de six pouces suffirait au passage de ses eaux, tandis que, à d'autres périodes, son volume atteint 800,000 pieds cubes par minute. Alors son cours est majesteux et elle inonde toute la vallée. A raison de ces fluctuations, il devenait nécessaire d'indiquer et rectifier le cours de cette rivière avant de pouvoir exécuter avec succès les travaux du canal proprement dit. On y est arrivé au moyen d'une dépense de près de 1,000,000 de dollars employés dans la construction de ce qu'on a appelé "le canal de dérivation de la rivière des Plaines" (*Desplaines River Diversion channel*).

Le tracé du canal principal d'assainissement entraînait l'excavation d'un nouveau lit pour la rivière sur un parcours de 13 milles, et l'on a dû construire environ 19 milles de levée afin d'intercepter les eaux du bassin qui alimente la rivière, les faire dévier du chenal qui doit recevoir les eaux du lac Michigan, et les conduire au Mississipi par le bas de la rivière des Plaines et la rivière de l'Illinois. La largeur

de ce canal de dérivation est de 200 pieds au fond, la pente des talus de $1\frac{1}{2}$ dans 1, avec inclinaison du lit de 0.12 pied par 1,000 pieds.

A la tête de ce canal de dérivation, il a été nécessaire d'établir comme une soupape de sûreté sous forme d'un déversoir portant le surplus des eaux dans la direction de Chicago, attendu que l'on n'a pas encore complété les arrangements nécessaires pour permettre de faire passer par Joliet la totalité des grandes eaux de la rivière des Plaines.

Ce déversoir consiste en un barrage en béton avec pierre de taille pour couronnement, les ailes ayant un parement de maçonnerie en pierre. Il mesure 397 pieds de longueur et son couronnement est à 16.25 pieds au-dessus du repère à Chicago (ce repère est le niveau atteint par le plus grand abaissement des eaux du lac Michigan en 1847 et se trouve à 579.61 pieds au-dessus du niveau de la mer à Sandy-Hook). Aucune eau ne s'échappe par ce déversoir tant que le volume des eaux passant devant l'échelle d'eau établie en amont n'a pas atteint 300,000 pieds cubes par minute.

La coupe verticale des sections de terre, de A à E inclusivement, est de 202 pieds au fond, avec talus latéraux de 2 dans 1. Cette coupe se retrouve sur un parcours d'environ 500 pieds jusque vers l'extrémité ouest de F, puis elle se réduit à 110 pieds au fond, avec mêmes talus. Voici l'explication de ce changement dans les dimensions de la coupe :—Pour toutes les sections dans le roc, et celles où les fouilles sont difficiles par suite de la nature du sol, on a adopté, en conformité de la loi, une coupe qui peut donner passage à 600,000 pieds cubes par minute, ce qui représente une capacité suffisante pour une population de 3,000,000 d'âmes. Les biefs plus étroits fournissent un passage à 300,000 pieds cubes d'eau par minute, ou environ assez pour la population actuelle de Chicago. Dès que les besoins de la ville le requerront, on pourra élargir ces biefs au moyen de fouilles faciles, telles que par le dragage.

Sur tout le parcours des sections désignées par des lettres la pente du canal est de 1 pied par 40,000 (.025 pied par 1,000 pieds), et le fond du canal à la rue Robey est de 24.448 pieds au-dessous du niveau de repère. Les sections numérotées, de 1 à 6 inclusivement, reposent sur un sous-sol de roc. La largeur du fond, dans le roc, est de 160 pieds, et les murs latéraux en maçonnerie à ciment seront bâtis sur la surface du roc jusqu'à une hauteur de 5 pieds au-dessus du repère. Les sections 7 à 14 inclusivement sont dans le roc ; largeur au fond, 160 pieds ; les côtés en seront verticaux, s'élevant en trois gradins de 6 pouces de largeur, ce qui donnera une largeur de 162 pieds au couronnement ; pente dans le roc, 1 pied par 20,000 (.05 pied par 1,000).

La section n° 15 est aussi dans le roc, et sa coupe verticale est agrandie à son extrémité sud de manière à former un bassin d'évitement dans lequel on puisse retourner de grands navires. C'est dans cette section que l'on a placé les travaux de régulation. Ces travaux consistent en portes ou empellements mobiles au moyen desquels on pourra contrôler le passage de l'eau du chenal principal dans le coursier de décharge qui conduit cette eau à la rivière des Plaines.

En aval de Lockport, cette rivière suit le cours de la vallée, avec une pente accentuée jusqu'au bassin du canal à Joliet. Les variations de la surface du lac Michigan se feront sentir aux travaux de régulation, et ceux-ci auront conséquemment à faire face à une amplitude de fluctuation de 13 pieds, dans les limites de 5 pieds au-dessus du repère et de 8 pieds au-dessous. L'écart entre le repère aux travaux de régulation et le niveau du bassin supérieur sera d'environ 42 pieds et la distance d'environ $4\frac{1}{3}$ milles. Comme le conseil des syndics n'a pas adopté d'une manière définitive les plans des travaux de régulation, on ne peut les discuter maintenant.

Le volume total des fouilles qu'il faudra faire pour la construction du canal principal est de 26,077,765 verges cubes dans le drift glaciaire, et de 12,071,668 verges cubes dans le roc, soit un total de 38,149,433 verges cubes ; à cela il faudra ajouter les fouilles à exécuter pour la dérivation de la rivière, soit 1,564,403 verges cubes dans le drift glaciaire et 258,926 verges cubes dans le roc ; total pour la dérivation de la rivière, 1,823,329 verges cubes ; grand total pour le canal principal et la dérivation de la rivière, 39,972,762 verges cubes. Tous ces travaux sont actuellement en voie d'exécution, ainsi que 384,958 verges cubes de mur de soutènement.

A la demande du doyen de la commission, le conseil des syndics du district sanitaire de Chicago a présenté un rapport sur les effets probables du canal d'assainissement de Chicago sur le niveau des lacs. Ce rapport est accompagné de sommaires fournis par L. E. Cooley, ingénieur civil, l'un des syndics, et Thos. T. Johnston, adjoint de l'ingénieur en chef, et de nombreux profils reproduits au procédé du ferro-prussiate. Ces documents présentent une étude complète de la question au point de vue des officiers du canal.

Quel est l'écoulement des eaux des lacs inférieurs?

En novembre 1891, à la demande du secrétaire de la société américaine des ingénieurs civils (qui avait été prié par l'ingénieur en chef de la commission du havre de Montréal, Canada, d'en faire la proposition), le chef des ingénieurs de l'armée des Etats-Unis donna ordre de faire une série d'observations dans le but de déterminer la quantité d'eau qui descend par la rivière Niagara. Le moment choisi était des plus favorables, car l'eau était alors très basse.

Les résultats des mesures prises furent quelque peu différents de ce à quoi l'on s'attendait, et les observations furent reprises en mai 1892. La deuxième série d'observations corrobora la première, et le tout servit de base à un rapport envoyé au chef des ingénieurs, lequel il inséra dans son rapport annuel de 1893, pages 4, 364 et suivantes. Mais, en raison de l'importance de la question, et avec la permission du chef des ingénieurs, l'*Engineering News* devança la publication du rapport officiel en publiant le rapport spécial dans son édition du 2 mars 1893. C'était la première fois que l'on établissait et portait à la connaissance du public, comme résultat de mesures prises avec soin, le rapport entre le niveau des lacs et leur décharge ou débit. Les observations antérieures relatives à la quantité de cette décharge n'avaient pas été rattachées à ce rapport, et l'on n'avait publié rien de plus que les conclusions générales des travaux d'une saison. Dans tous les plans préparés pour le canal d'assainissement de Chicago, on s'était basé sur les mesures prises antérieurement, et ceux qui étudiaient la question prenaient les chiffres détachés qui leur convenaient le mieux.

Par suite de sa publication si tardive, longtemps après le commencement des travaux du canal d'assainissement, le rapport de 1892 a manqué d'attirer l'attention de plusieurs personnes intéressées dans la navigation, et ce pour deux raisons. Quelques-unes étaient trop occupées pour s'occuper de rien à moins que l'on y attirât spécialement leur attention. D'autres considéraient que tout le projet avait été mûrement examiné et que tout était réglé. Il est vrai que rien ne montre que l'on ait demandé l'assentiment du Congrès à cette entreprise ; il est également certain que le projet n'avait pas été considéré comme une affaire affectant plusieurs Etats, pour ne rien dire de son caractère international. Les Etats-Unis ont toujours été lents à agir ; ils sont investis de nombreux droits qu'il leur a longtemps répugné d'exercer. Avant 1888, ils n'avaient pas commencé à mettre en opération de législation définie dans leurs eaux navigables, afin d'en conserver les privilèges pour tous leurs citoyens. Depuis cette époque, chaque loi relative à une rivière ou à un port contient des articles qui augmentent l'autorité de ceux qui désirent tenir les cours d'eau libres et en bon ordre pour toutes les classes de navigateurs. Jusqu'en 1890 il n'y avait pas dans les lois d'articles prohibitifs défendant, par exemple, d'obstruer les chenaux de la navigation en y jetant quoi que ce soit qui fût de nature à former obstacle à la navigation. Les scieries continuaient chaque année leurs méthodes pernicieuses pour les cours d'eau. Sans que les États-Unis s'en occupassent, les chemins de fer construisaient des ponts sur tous les cours d'eau de faible dimension, dans la république. Nous pourrions citer bien d'autres faits. Mais qu'il suffise de dire que tout cet état de choses est maintenant changé. On a adopté la politique de protéger ainsi que d'améliorer tous les cours d'eau maintenant navigables, ou qui le deviendront probablement dans un avenir assez rapproché. Les cours d'eau relèvent des Etats-Unis, et il n'est pas probable que le gouvernement fédéral se désiste de sa politique d'ici à quelques années.

En vue de ce fait reconnu, il est impossible de songer que, au moment voulu, la surveillance des Etats-Unis ne s'étendra pas au canal d'assainissement de Chicago. Quelle que soit la loi en vertu de laquelle le canal aura été construit, et quel que soit le but que l'on ait eu en vue en le construisant, du moment qu'il sera démontré que

ce canal a une influence sur les eaux navigables des Etats-Unis, ou qu'il forme partie de leur système, le pouvoir fédéral sera exercé. Quand les bateaux se servent de ce canal comme port; quand ses eaux s'ajoutent à celles de la rivière Illinois, ou qu'il absorbe une partie des eaux des lacs, les conditions naturelles subissent un changement, et la question se recommande à l'autorité de la république.

Le niveau des eaux des grands lacs est, très facilement affecté. Il se ressent des tempêtes, des fluctuations du baromètre, des pluies, et même des changements de marée. Les mesures notées à Buffalo accusent un écart extrême possible d'au moins 13 pieds entre les plus hautes et les plus basses indications de l'échelle d'eau. Chaque lac est un bassin. L'eau y arrive constamment non seulement d'une seule source, mais de plusieurs. Quand au passage de décharge, il n'en existe maintenant plus qu'un seul; autrefois il en existait un second à Chicago, mais il a été fermé.

Dans nos bassins, quand l'eau s'élève assez pour atteindre deux, trois des petites ouvertures, ou plus, il est à remarquer que ces ouvertures enlèvent toujours le surplus d'eau; elles n'attendent pas que l'eau ait le temps de se transporter d'une extrémité à l'autre. Dans le même chenal, c'est la charge seule qui contrôle la quantité de la décharge, et la charge se mesure par l'échelle d'eau établie au point de décharge. La quantité d'eau dans le lac, la quantité nette, part faite de l'évaporation, est le seul facteur régissant la décharge. Cette quantité dépend uniquement des pluies; quand le lac reçoit à certaines périodes plus d'eau qu'à l'ordinaire, la décharge augmente d'autant; quand il en reçoit moins, la décharge diminue. Si l'on approfondit le passage de décharge, ou si l'on en établit de nouveaux, l'eau s'échappe plus rapidement qu'auparavant.

La décharge se trouve instantanément affectée par les changements en plus ou en moins du volume des eaux, pourvu que cette quantité soit suffisante pour augmenter ou diminuer la charge. Si nous avons une pluie ajoutant 1 pouce d'eau à la surface du lac (et ce n'est pas là un événement extraordinaire), il y aura une charge de 1 pouce d'eau à écouler. Mais s'il y a deux passages de décharge, au lieu d'un seul, ce pouce d'eau s'écoulera plus vite que par une seule voie de débit. Si la nouvelle voie qui s'ouvre doit faire baisser les niveaux des lacs Michigan et Huron d'environ 6 pouces, cet effet se produira en totalité dans le cours d'environ deux ans; ce n'est donc pas une question de plusieurs années, comme quelques-uns le pensent.

Nous pouvons donc être bien certains que, dans cette question, deux points sont indiscutables : 1° Le canal d'assainissement n'est pas seulement une affaire qui concerne l'Etat, mais une affaire nationale. 2° On ne saurait saigner les lacs sans affecter leurs niveaux. Mais, dit-on d'abord, les changements de niveau ne concernent pas les navigateurs, et ensuite, quoi qu'il en soit, l'effet produit n'aura que peu d'importance.

Quiconque observe attentivement la méthode suivie par les navires sait que chaque navire porte toute la charge qu'il lui est possible de prendre à un port et de transporter au port de destination. Les propriétaires de navires et leurs gérants sont hommes très sagaces et très vigilants; ils connaissait la charge que leurs navires peuvent transporter sans danger, tenant compte des tempêtes et des courts retards éventuels; ils sont passablement au fait des profondeurs de l'eau, et prennent toute la charge qu'ils peuvent transporter par les chenaux de navigation. Ils connaissent, tout comme les théoriciens, les effets des tempêtes, et se tiennent au fait de la profondeur des fonds. Or, qu'il soit certain que le niveau de l'eau ait baissé de 3 ou de 6 pouces, il leur faut faire leurs chargements en conséquence. Et ceci soit dit non seulement pour les gros navires, mais aussi pour les bateaux qui tirent moins d'eau et qui fréquentent les petits ports dans lesquels les gros navires ne peuvent entrer. Tous subissent cette perte de 3 ou 6 pouces, selon le cas; et non-seulement pour un seul voyage ou quelques voyages, mais bien pour tous leurs voyages et pour toujours. L'obligation de prendre une moindre charge n'est pas accidentelle dans ce cas; le désavantage produit est constant. Un vaisseau qui, lège, tire 6 pieds d'eau, et chargé 12 pieds, perdra donc 3 pouces sur les 72, soit 4 pour 100 de sa capacité de charge, à chaque voyage; un vaisseau qui tire, lège, 12 pieds d'eau, et chargé, 20 pieds, perdra un peu plus de 3 pour 100 de sa capacité de charge à chaque chargement.

Que les niveaux baissent de 6 pouces au lieu de 3, alors il faut doubler ces chiffres. Cet abaissement de niveau sera-t-il de 6 pouces, ou bien de 3 pouces? C'est

à une question importante, et nous n'avons pour base, en répondant à cette question, que les données provenant des observations faites sur la décharge des lacs par la rivière Niagara. Ces observations montrent un écart de 1·8 pied. Quelques-unes sont allées au delà de ce chiffre, mais la masse des résultats se confine aux lectures prises sur l'échelle d'eau au niveau moyen du lac, au niveau le plus élevé et au point 1·85 pied. La courbe graphique, telle que publiée, nous met à même d'observer une chute de 0·53 pied sur l'échelle pour 10,000 pieds cubes par seconde de décharge pour le premier pied de chute, et 0·44 pied sur l'ensemble.

Ces observations, surtout pour les indications inférieures, sont irrégulières, et indiquent le besoin d'autres mesures, surtout pour ces niveaux. Il faudrait étudier la partie inférieure de l'échelle et recueillir d'autres observations, et la commission est unanime dans son appréciation de l'avantage qu'il y aurait à faire à présent une série de mesures dans la rivière Saint-Clair à cette fin et dans le but de faire mieux connaître le rapport existaut entre les indications de l'échelle d'eau et le coefficient de décharge. La question actuelle a tant d'importance générale au point de vue de la navigation des lacs qu'elle exige une étude soignée et des données complètes. Les données obtenues par les observations prises à la rivière Niagara n'indiquent point de combien les niveaux des lacs Huron et Michigan seraient abaissés, même si le lac Erié subissait une déperdition nette de 0·53 pied. L'opinion exprimée par M. Johnston disant que l'effet produit sur les deux lacs supérieurs serait à peu près de 15 pour 100 de plus que sur le lac Erié tendrait à établir une perte probable d'environ 0·61 pied. Cette perte possible de 7 pouces est certainement assez importante pour justifier que l'on prenne des mesures exactes de l'écoulement qui s'opère par la voie de la rivière Saint-Clair. Il est vrai que, dans les conditions actuelles, l'intention de la loi, telle qu'elle existe dans le moment, ainsi que celle des syndics, est de ne détourner que 300,000 pieds cubes par minute ; mais quand une fois le canal fonctionnera, les mesures que l'on pourra prendre alors ne sauraient fournir autant d'enseignements, et nous pouvons nous attendre à ce que, en définitive, on enlèvera au lac Michigan la totalité des 600,000 pieds cubes par minute, qu'autorise la loi de l'Etat.

Le détournement de 10,000 pieds cubes d'eau par seconde de l'eau du lac Michigan abaissera les niveaux de tous les lacs du groupe à l'exception du lac Supérieur, et réduira la possibilité de la navigation dans tous les ports et sur tous les hauts-fonds dans une mesure qui, si elle peut jamais être déterminée, ne pourrait l'être que par l'expérience directe.

En vertu des lois de la république, de tels changements ne peuvent se faire sans l'autorité fédérale, et pour mettre les officiers exécutifs des Etats-Unis en état d'agir dans cette question en connaissance de cause, il est nécessaire, dans l'opinion de la commission, non seulement de prendre les mesures et de faire les observations suggérées, mais encore d'établir avec soin la dépense à encourir pour restaurer les profondeurs d'eau nécessaires pour la navigation dans les chenaux et les ports.

Sous ce rapport, la commission présente, sans expression d'opinion, une estimation préparée par M. Charles H. Keep, secrétaire de l'Association des Entrepreneurs de Transport sur les lacs, touchant les pertes commerciales que pourrait subir la flotte des lacs, par suite de la diminution de la capacité de transport, si les niveaux des lacs baissaient de 1, de 3 ou de 6 pouces.

La commission remarque que M. Johnston fait observer que les mêmes particularités qui distinguent la courbe des débits de la rivière Niagara se retrouvent dans les courbes de la rivière Illinois à Morris, et dans celles du bras sud de la rivière Chicago.

La commission attire aussi l'attention sur les conclusions de M. Johnston savoir :—

Qu'en appliquant le même raisonnement aux rivières Saint-Clair et Détroit, la valeur de Q′—Q peut être déduite des diagrammes expliquant les tables plus haut décrites, le seul point douteux étant la valeur de *a*. En prenant *a* comme unité, et supposant la profondeur moyenne comme étant de 20 pieds, alors Q′—Q égalera un peu plus que 20,000 pieds cubes par seconde.

Ceci correspond à peu près avec les conclusions déduites des observations de la rivière Niagara.

Canal d'assainissement de Chicago.

Il se présente tant d'incertitude dès qu'il s'agit d'appliquer les formules hydrauliques, que le seul moyen de s'assurer de la décharge approximative de ces cours d'eau est de prendre des mesures durant des périodes assez longues pour éliminer les fluctuations accidentelles et couvrir toutes les phases normales.

Pendant que la navigation de tous les ports et chenaux des grands lacs, en aval des chutes Sainte-Marie, sera gravement affectée s'il y a diminution de profondeur d'eau, la navigabilité du port intérieur de Chicago sera en même temps atteinte par l'introduction d'un courant dans ce port, lequel courant serait incompatible avec l'état actuel de la rivière, même dans les conditions d'un flux de 5,000 pieds cubes par seconde, ou 300,000 pieds cubes par minute. Il faudrait donc aussi considérer comme un facteur dont il serait bon de tenir compte l'effet que le canal d'assainissement pourra avoir sur ce port.

Le conseil des syndics n'est pas encore arrivé à une décision quant aux plans à suivre pour ce qui concerne ce cours d'eau, et leurs plans pourront être de nature à développer, restreindre ou détruire son utilité au point de vue de la navigation.

Le tout respectueusement soumis.

O. M. POE,
Colonel, corps des ingénieurs. brigadier général titulaire, armée des Etats-Unis,

E. H. RUFFNER,
Major aux ingénieurs, armée des Etats-Unis.

W. L. MARSHALL,
Major, corps des ingénieurs.

ANNEXE B.

BUREAU DU CHEF DES INGÉNIEURS, ARMÉE DES ÉTATS-UNIS,
WASHINGTON, 7 février 1896.

Mr J. L. P. O'HANLY,
Département de la marine et des pêcheries,
Ottawa, Canada.

MONSIEUR,—J'ai reçu votre lettre du 3 courant, et en réponse à votre demande relative aux mesures de la rivière Saint-Clair suggérées par la commission d'ingénieurs nommée pour faire rapport sur l'effet probable du canal d'assainissement de Chicago sur les niveaux des grands lacs, je dois vous dire que l'entreprise de mesurer la rivière Saint-Clair n'a pas encore été commencée.

Par ordre du chef des ingénieurs,

Je suis avec respect, votre obéissant serviteur,

A. MACKENZIE,
Lieutenant-colonel, corps des ingénieurs.

